



**HAL**  
open science

# Le premier âge du Fer en vallée de Garonne et sur ses marges : dynamiques chrono-culturelles et territoriales

Antoine Dumas

► **To cite this version:**

Antoine Dumas. Le premier âge du Fer en vallée de Garonne et sur ses marges : dynamiques chrono-culturelles et territoriales. Archéologie et Préhistoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2016. Français. NNT : 2016BOR30043 . tel-01485503

**HAL Id: tel-01485503**

**<https://theses.hal.science/tel-01485503v1>**

Submitted on 8 Mar 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN « SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES »

# **Le premier âge du Fer en vallée de Garonne et sur ses marges**

*Dynamiques chrono-culturelles et  
territoriales*

Volume 1 : Texte et figures

Présentée et soutenue publiquement le 04 novembre 2016 par

**Antoine DUMAS**

Sous la direction du professeur Francis Tassaux

Membres du jury

Patrice Brun, Professeur de protohistoire européenne, UMR 7041 ArScAn, Université Paris I, rapporteur

Anne Colin, Maître de conférences en histoire de l'art et archéologie, UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux Montaigne, tutrice

Stéphane Marion, Ingénieur d'étude, DRAC Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine, UMR 8546 AOROC, examinateur

Pierre-Yves Milcent, Maître de conférence habilité, UMR 5608 TRACES, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, rapporteur

Francis Tassaux, Professeur émérite d'archéologie, UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux Montaigne, directeur





# Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>4</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>12</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>15</b>
<b>I LES CADRES DE L'ETUDE</b> .....	<b>19</b>
I.1 AIRE GEOGRAPHIQUE DE REFERENCE .....	19
I.1.1 <i>Le réseau hydrographique</i> .....	22
I.1.1.1 Les fleuves .....	22
I.1.1.2 Les principaux affluents .....	24
I.1.2 <i>Les contreforts du Massif Central</i> .....	27
I.1.2.1 Les plateaux calcaires, du Tarn à l'Agenais .....	27
I.1.2.2 Les terrains métamorphiques et karstiques charentais et périgourdins .....	29
I.1.3 <i>Les terrains calcaires et argilo-sableux de Charente et Charente-Maritime</i> .....	30
I.1.4 <i>La frange littorale et les landes girondines</i> .....	31
I.1.5 <i>Les zones de terreforts</i> .....	32
I.1.6 <i>Bilan</i> .....	32
I.2 LES FILTRES DES HOMMES ACTUELS .....	33
I.2.1 <i>D'importantes disparités documentaires</i> .....	33
I.2.2 <i>Relations avec l'occupation du sol actuelle</i> .....	36
I.2.2.1 Le CORINE Land Cover et les principales composantes paysagères .....	36
I.2.2.2 Occupation du sol et découvertes de sites archéologiques : quels biais ? .....	37
<b>II ETAT DE L'ART</b> .....	<b>41</b>
II.1 DES ANTIQUAIRES AUX AUTOROUTES : ELEMENTS D'UN HISTORIQUE DES RECHERCHES DE TERRAIN SUR LE PREMIER AGE DU FER REGIONAL .....	41
II.1.1 <i>Les découvertes antérieures à 1800</i> .....	43
II.1.2 <i>L'archéologie des sociétés savantes (1800-1940)</i> .....	44
II.1.3 <i>Vers l'archéologie actuelle (1950-2015)</i> .....	51
II.1.3.1 Les années 1950-1979 .....	51
II.1.3.2 De 1980 à nos jours.....	54
II.1.4 <i>Bilan</i> .....	61
II.2 LA CONSTRUCTION DES CADRES CHRONO-CULTURELS DU PREMIER AGE DU FER REGIONAL 63	
II.2.1 <i>Les travaux antérieurs à 1980</i> .....	63
II.2.1.1 Les travaux de G. Fabre .....	63
II.2.1.2 Les travaux d'A. Coffyn.....	66

II.2.1.3	Bilan .....	69
II.2.2	<i>Les années 1980 : deux synthèses majeures</i> .....	70
II.2.2.1	La synthèse de J.-P. Mohen .....	70
II.2.2.2	Les travaux de R. Boudet .....	72
II.2.3	<i>Depuis les années 1980 : éclatement des travaux de recherche, refonte des cadres conceptuels et chronologiques</i> .....	73
II.2.3.1	Synthèses et monographies universitaires .....	73
II.2.3.2	Renouvellements conceptuels et controverses théoriques .....	74
II.2.4	<i>Les évolutions récentes du cadre chronologique du premier âge du Fer</i> .....	78
II.3	PROBLEMATISATION .....	83
II.3.1	<i>L'espace</i> .....	83
II.3.2	<i>La chronologie du premier âge du Fer régional</i> .....	88
<b>III</b>	<b>TROISIEME PARTIE : BASE DE DONNEES ET TYPOLOGIES</b> .....	<b>90</b>
III.1	LA BASE DE DONNEES .....	90
III.1.1	<i>Remarques préliminaires</i> .....	90
III.1.2	<i>Les limites de l'inventaire : le traitement inégal de l'information</i> .....	93
III.1.2.1	Deux logiques de saisie .....	93
III.1.2.2	Des gisements privilégiés .....	95
III.1.3	<i>La table Site</i> .....	97
III.1.3.1	Bloc 1 : identification et localisation .....	97
III.1.3.2	Bloc 2 : historiographie .....	98
III.1.3.3	Bloc 3 : caractérisation sommaire .....	98
III.1.3.4	Bloc 4 : commentaires et références .....	100
III.1.4	<i>La table Ensemble</i> .....	100
III.1.4.1	Bloc 1 : identification de l'ensemble .....	101
III.1.4.2	Bloc 2 : contextualisation .....	101
III.1.4.3	Bloc 3 : mobilier .....	102
III.1.4.4	Bloc 4 : commentaire et références .....	103
III.1.5	<i>La table Céramique Régionale</i> .....	103
III.1.5.1	Bloc 1 : identification et commentaires .....	104
III.1.5.2	Bloc 2 : caractéristiques morphologiques .....	105
III.1.5.3	Bloc 3 : éléments de décor .....	105
III.1.5.4	Bloc 4 : illustration .....	105
III.1.6	<i>La table Mobilier Remarquable</i> .....	105
III.1.6.1	Bloc 1 : identification .....	106
III.1.6.2	Bloc 2 : objets et typologies .....	107
III.1.7	<i>Bilan</i> .....	107
III.2	LA TYPOLOGIE DE LA CERAMIQUE REGIONALE .....	108
III.2.1	<i>Quelques exemples de typologies céramiques</i> .....	109
III.2.1.1	Les approches fonctionnelles .....	109
III.2.1.2	Les approches technologiques .....	109
III.2.1.3	Les approches morphologiques .....	110

III.2.1.4	Bilan.....	114
III.2.2	<i>Méthode de classement typologique des céramiques régionales.....</i>	<i>115</i>
III.2.2.1	Dimensions .....	115
III.2.2.2	Panses et hauts de vases.....	119
III.2.2.3	Les éléments de fonds.....	127
III.2.3	<i>La composition du corpus : présentation des familles de formes.....</i>	<i>129</i>
III.2.3.1	1000 : vases à panse tronconique (fig. 39).....	131
III.2.3.2	2000 : vases hémisphériques (fig. 40).....	134
III.2.3.3	3000 : vases cylindriques (fig. 40).....	135
III.2.3.4	4000 : vases à panse cylindro-tronconique (Figure 41).....	135
III.2.3.5	5000 : vases bas bitronconiques à flancs convergents (fig. 42).....	138
III.2.3.6	5000 : vases bas bitronconiques à flancs convergents et encolure (fig. 43).....	140
III.2.3.7	5000 : vases hauts bitronconiques à flancs convergents (fig. 44, fig. 45).....	144
III.2.3.8	6000 : vases bitronconiques à flancs divergents (fig. 46).....	147
III.2.3.9	7000 : vases à panse ovoïde (fig. 47).....	150
III.2.3.10	8000 : vases bas à panse globulaire (fig. 48).....	152
III.2.3.11	8000 : vases globulaires hauts (fig. 49).....	154
III.2.3.12	9000 : vases à panse concave-convexe (fig. 49).....	157
III.2.3.13	0000 : plats.....	157
III.2.4	<i>Structure du corpus, groupes synthétiques et variantes.....</i>	<i>157</i>
III.2.5	<i>Les éléments de décor.....</i>	<i>161</i>
III.2.5.1	Les cannelures horizontales.....	164
III.2.5.2	Les impressions.....	164
III.2.5.3	Les cordons.....	165
III.2.5.4	Méplats et facettes.....	166
III.2.5.5	Les incisions.....	166
III.2.5.6	Les enductions.....	167
III.2.5.7	Motifs cannelés, motifs au brunissoir.....	169
III.2.5.8	Les boutons.....	170
III.2.5.9	Les bossettes.....	171
III.2.5.10	Les cupules.....	171
III.2.5.11	Les baguettes.....	171
III.2.5.12	Les décors estampés.....	172
III.3	<b>TYOLOGIE DES OBJETS REMARQUABLES .....</b>	<b>172</b>
III.3.1	<i>Définition et principes de sélection.....</i>	<i>172</i>
III.3.2	<i>La céramique d'origine méditerranéenne.....</i>	<i>175</i>
III.3.3	<i>Armement et outillage.....</i>	<i>181</i>
III.3.3.1	Épées et fourreaux.....	181
III.3.3.2	Lances et soliferea.....	194
III.3.3.3	Couteaux.....	199
III.3.3.4	Haches à douille.....	203
III.3.3.5	Racloir launacien.....	209
III.3.4	<i>Rasoirs.....</i>	<i>209</i>
III.3.5	<i>Fibules.....</i>	<i>215</i>

III.3.6	<i>Épingles et scalptorium</i> .....	232
III.3.7	<i>La parure annulaire</i> .....	239
III.3.7.1	Bracelets et anneaux à jonc ininterrompu .....	241
III.3.7.2	Bracelets à ouverture simple.....	245
III.3.7.3	Bracelets à tampons .....	248
III.3.7.4	Parures à bossettes/dentelures/créneaux.....	250
III.3.7.5	Bracelets autres .....	253
III.3.7.6	Les torques .....	254
III.3.7.7	Boucles d'oreilles.....	259
III.3.7.8	Bagues.....	262
III.3.7.9	Les perles .....	263
III.3.8	<i>Agrafes de ceinture</i> .....	267
III.3.8.1	Agrafes ibéro-languedociennes .....	267
III.3.8.2	Autres agrafes .....	271
III.3.9	<i>La vaisselle métallique</i> .....	273
III.3.10	<i>Bilan</i> .....	278
<b>IV</b>	<b>QUATRIEME PARTIE : CHRONOLOGIE</b> .....	<b>281</b>
IV.1	LE CORPUS DE DONNEES FUNERAIRES.....	281
IV.2	LE GROUPE DE MOYENNE GARONNE .....	288
IV.2.1	<i>La nécropole de la Gravière à Fauillet (Lot-et-Garonne)</i> .....	288
IV.2.1.1	Distributions caractéristiques .....	289
IV.2.1.2	Sériation .....	292
IV.2.1.3	Éléments de chronologie.....	298
IV.2.2	<i>Chronologie du groupe de Moyenne Garonne</i> .....	307
IV.2.2.1	Critères et tombes .....	307
IV.2.2.2	Sériation .....	310
IV.2.2.3	Éléments de chronologie.....	314
IV.2.2.4	Tendances globales dans la composition des tombes.....	318
IV.2.2.5	Datation des sépultures non sériées .....	322
IV.2.2.6	Discussion .....	323
IV.3	LE GROUPE DE GIRONDE OCCIDENTALE.....	326
IV.3.1	<i>Tombes et critères</i> .....	326
IV.3.2	<i>Sériation</i> .....	329
IV.3.3	<i>Éléments de chronologie</i> .....	331
IV.3.4	<i>Datation des tombes non sériées</i> .....	335
IV.3.5	<i>Développement topographique des nécropoles</i> .....	338
IV.3.6	<i>Tendances globales dans la composition des tombes</i> .....	339
IV.3.7	<i>Discussion</i> .....	342
IV.4	LE GROUPE TARN-ET-GARONNE/HAUTE-GARONNE .....	343
IV.4.1	<i>Tombes et critères</i> .....	343
IV.4.2	<i>Sériation</i> .....	345



IV.4.3	<i>Éléments de chronologie</i> .....	350
IV.4.4	<i>Datation des tombes non sériées</i> .....	354
IV.4.5	<i>Développement topographique du Camp d'Alba et du Camp de l'Eglise</i> .....	359
IV.4.5.1	Le Camp d'Alba à Réalville : un développement multipolaire ? .....	360
IV.4.5.2	Le Camp de l'Eglise à Flaujac-Poujols .....	363
IV.4.6	<i>Tendances générales</i> .....	367
IV.4.6.1	Les données du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne.....	367
IV.4.6.2	Remarques complémentaires au sujet de quelques nécropoles tarnaises.....	370
IV.5	CHRONOLOGIE DES GROUPES DE TOMBES DU LOT ET DE CHARENTES-PERIGORD .....	372
IV.5.1	<i>Remarques préliminaires</i> .....	372
IV.5.2	<i>Tombes du Ha C</i> .....	373
IV.5.3	<i>Tombes du Ha C/D1-2</i> .....	375
IV.5.4	<i>Tombes du Ha D1-2</i> .....	376
IV.5.5	<i>Tombes du Ha D2-3/LT A ancienne (et du début de LT B)</i> .....	379
IV.5.5.1	Tombes du Ha D2/3.....	380
IV.5.5.2	Tombes du Ha D3/LT A ancienne.....	381
IV.5.5.3	Tombes de LT A ancienne .....	381
IV.6	LA CHRONOLOGIE DES ENSEMBLES FUNERAIRES : BILAN .....	383
IV.7	LES SITES D'HABITAT.....	385
IV.7.1	<i>Répartition générale</i> .....	385
IV.7.2	<i>Présentation des ensembles retenus pour l'analyse</i> .....	387
IV.7.2.1	Les principaux gisements stratifiés .....	387
IV.7.2.2	Les autres ensembles retenus.....	387
IV.7.3	<i>Questions de méthode</i> .....	389
IV.7.3.1	Les caractéristiques des ensembles funéraires.....	389
IV.7.3.2	Les caractéristiques des ensembles domestiques.....	390
IV.7.3.3	Adaptation de la méthode de travail : choix des critères.....	391
IV.7.3.4	Adaptation de la méthode : pondération des occurrences.....	399
IV.7.4	<i>Lecture et interprétation de la matrice diagonalisée</i> .....	402
IV.7.4.1	Bloc 1 .....	402
IV.7.4.2	Bloc 2 .....	407
IV.7.4.3	Bloc 3 .....	412
IV.7.4.4	Sériation des habitats : bilan .....	417
IV.7.5	<i>Attribution d'une datation aux ensembles non intégrés à la matrice</i> .....	419
IV.7.5.1	Ensembles attribuables aux horizons 1-3 (Ha C).....	419
IV.7.5.2	Ensembles attribuables aux horizons 4-7a (Ha D1-2).....	421
IV.7.5.3	Ensembles attribuables aux horizons 7b-9 (Ha D3/LT A-B1) .....	426
IV.7.5.4	Ensembles à datation flottante.....	429
<b>V</b>	<b>CINQUIEME PARTIE : LES FACIES MOBILIERS</b> .....	<b>439</b>
V.1	REMARQUES PRELIMINAIRES .....	439
V.2	ÉVOLUTION DES REPERTOIRES MORPHOLOGIQUES ET DECORATIFS DE LA CERAMIQUE ....	440

V.2.1	<i>Les formes</i> .....	440
V.2.1.1	Horizons 1-3 (fig. 140) .....	441
V.2.1.2	Horizons 4-7a (fig. 141) .....	442
V.2.1.3	Horizons 7b-8 (fig. 142) .....	445
V.2.1.4	Horizon 9 (fig. 143) .....	447
V.2.2	<i>Approche du dynamisme typologique au premier âge du Fer</i> .....	449
V.2.3	<i>Les décors</i> .....	454
V.3	APPROCHE DES FACIES LOCAUX .....	458
V.3.1	<i>Polygonisation de l'espace</i> .....	459
V.3.2	<i>Analyse factorielle des correspondances</i> .....	461
V.3.2.1	Le sens du 0 .....	462
V.3.2.2	Le sens des modalités .....	463
V.3.2.3	Le choix des modalités .....	463
V.3.3	<i>Résultats</i> .....	466
V.3.3.1	Le Ha C (horizons 1-3) .....	466
V.3.3.2	Le Ha D1-2 (horizons 4-7a) .....	472
V.3.3.3	Le Ha D3-LT A ancienne .....	483
V.3.3.4	Bilan .....	487

## VI SIXIEME PARTIE : ORGANISATION SPATIALE ET MODES D'OCCUPATION DU

### SOL 490

VI.1	REMARQUES PRELIMINAIRES .....	490
VI.2	LES RYTHMES D'OCCUPATION .....	492
VI.2.1	<i>Tendances générales</i> .....	492
VI.2.2	<i>Variabilité des durées d'occupations, créations et abandons de sites au fil du temps</i> .....	495
I.1.1.	<i>Cartographie générale</i> .....	501
VI.3	LES SITES DE HAUTEUR .....	506
VI.3.1	<i>Une catégorie de sites à part ?</i> .....	506
VI.3.2	<i>Les problèmes de chronologie</i> .....	508
VI.3.3	<i>Implantation topographique</i> .....	513
VI.3.3.1	Typologie sommaire .....	513
VI.3.3.2	La question des fortifications .....	516
VI.3.3.3	Des sites principalement dédiés au contrôle des vallées ? .....	518
VI.3.4	<i>Analyse du plus proche voisin et partition de Thiessen/Voronoi : tentatives d'application de modèles territoriaux</i> .....	524
VI.3.4.1	Les zones régulières .....	528
VI.3.4.2	Les points de distorsion .....	530
VI.3.4.3	Bilan .....	532
VI.4	LES MODALITES LOCALES D'OCCUPATION DU SOL : ETUDES DE CAS .....	533
VI.4.1	<i>La hiérarchisation des sites : à la fois méthode et objectif</i> .....	533
VI.4.2	<i>Fenêtre 1 : le Lot-et-Garonne et ses marges</i> .....	540

VI.4.2.1	Occupation du sol par périodes .....	540
VI.4.2.2	Analyse spatiale : le Ha D1-2 comme période clé ? .....	548
VI.4.2.3	Bilan.....	559
<b>VI.4.3</b>	<b><i>Fenêtre 2 : la confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne</i></b> .....	<b>561</b>
VI.4.3.1	Occupation du sol par période.....	561
VI.4.3.2	Analyse spatiale.....	568
VI.4.3.3	Bilan.....	574
<b>VI.4.4</b>	<b><i>Fenêtre 3 : Charente, Charente-Maritime et nord du Médoc</i></b> .....	<b>576</b>
VI.4.4.1	Occupation du sol par période.....	576
VI.4.4.2	Analyse spatiale : un autre schéma dominant d'occupation du sol ? .....	588
VI.4.4.3	Bilan.....	597
<b>VI.4.5</b>	<b><i>Fenêtre 4 : le département du Lot et ses marges périgourdines et tarn-et-garonnaises</i></b> .....	<b>600</b>
VI.4.5.1	Occupation du sol par périodes .....	600
VI.4.5.2	Analyse spatiale.....	608
<b>I.1.1.</b>	<b><i>Les sites hors fenêtres</i></b> .....	<b>620</b>
VI.4.5.3	Le cas toulousain, ou la répétition du schéma lot-et-garonnais .....	620
VI.4.5.4	Le centre et l'est de la Dordogne.....	623
VI.4.5.5	Le bassin d'Arcachon et la vallée de la Leyre.....	626
<b>VI.5</b>	<b>ORGANISATION SPATIALE ET MOBILITE</b> .....	<b>628</b>
<b>VI.5.1</b>	<b><i>Remarques préliminaires</i></b> .....	<b>630</b>
VI.5.1.1	Un objet scientifique récemment redéfini .....	630
VI.5.1.2	La résilience : une notion clé .....	631
VI.5.1.3	Les limites de la rétrospection : la myopie documentaire .....	632
<b>VI.5.2</b>	<b><i>Sites et réseau hydrographique</i></b> .....	<b>633</b>
VI.5.2.1	Les petits cours d'eau et les faibles distances .....	637
VI.5.2.2	Les grands cours d'eau et les grandes distances.....	642
<b>VI.5.3</b>	<b><i>Déplacements terrestres</i></b> .....	<b>645</b>
VI.5.3.1	Déplacements courts .....	646
VI.5.3.2	Les voies terrestres de long parcours .....	655
<b>VI.6</b>	<b>ANALYSE SPATIALE : BILAN GENERAL</b> .....	<b>660</b>
<b>VI.6.1</b>	<b><i>Une multitude de trajectoires...</i></b> .....	<b>661</b>
VI.6.1.1	Du Ha C au Ha D .....	662
VI.6.1.2	La fin du premier âge du Fer et le début du second.....	665
<b>VI.6.2</b>	<b><i>...Pour un même résultat ?</i></b> .....	<b>667</b>
<b>VII</b>	<b>SYNTHESE ET CONCLUSIONS</b> .....	<b>673</b>
<b>VII.1</b>	<b>LES ACQUIS</b> .....	<b>673</b>
<b>VII.1.1</b>	<b><i>Typo-chronologie</i></b> .....	<b>673</b>
<b>VII.1.2</b>	<b><i>Dynamiques spatiales</i></b> .....	<b>676</b>
VII.1.2.1	Les faciès mobiliers.....	676
VII.1.2.2	Les études de cas.....	677
<b>VII.2</b>	<b>COMPARAISONS EXTRA-REGIONALES</b> .....	<b>680</b>
<b>VII.2.1</b>	<b><i>Liens avec le sud de la France</i></b> .....	<b>680</b>

VII.2.2	<i>Liens avec le complexe médio-atlantique</i>	682
VII.2.3	<i>Liens avec le domaine hallstattien occidental</i>	683
VII.2.4	<i>Liens avec le faciès aquitain</i>	684
VII.3	ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION : QUEL(S) TYPE(S) DE SOCIÉTÉS AU PREMIER ÂGE DU FER ?	
	686	
VII.3.1	<i>La typologie sociale de Johnson &amp; Earle</i>	686
VII.3.2	<i>La (contre-)proposition de Testart</i>	691
VII.4	PROPOSITION DE SCÉNARIO	695
VII.4.1	<i>Les limites d'un système (Bronze final)</i>	695
VII.4.2	<i>La réaction face à la crise (horizons 1-3)</i>	699
VII.4.3	<i>L'émergence de nouveaux cadres de référence (horizons 4-5)</i>	702
VII.4.4	<i>Vers une nouvelle mutation (horizons 6-9)</i>	707
VII.5	CONCLUSION	715
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>719</b>

# REMERCIEMENTS

Beaucoup de personnes doivent être remerciées pour avoir, à des degrés divers, contribué à ce que ce travail aboutisse.

Je voudrais tout d'abord exprimer toute ma gratitude à Francis Tassaux, professeur à l'université Bordeaux Montaigne, ainsi qu'à Anne Colin, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne, pour avoir accepté d'encadrer cette recherche et de guider mes travaux pendant ces quelques années.

Je remercie également très sincèrement, pour avoir apporté des réponses à mes nombreuses questions et prodigué leurs conseils en plus d'une occasion à propos de problèmes très variés : Laurence Augier, Bertrand Béhague, Catherine Breniquet, Alexis Gorgues, Sophie Krausz, Philippe Lambert, Christophe Maitay, Valérie Marache, Christophe Sireix, Florence Verdin. Un merci spécial à François-Xavier Le Bourdonnec, pour l'énorme coup de main en statistiques au dernier moment.

Je tiens à remercier les membres du LaScArBx, de l'UMR 5067 Ausonius et de la bibliothèque R. Etienne en général, et plus particulièrement Renaud Benech, Ghizlane Bencheikh, Nathalie Champagnol, Clément Coutelier, James Di Scala, Jérôme France, Valérie Fromentin, Annie Jérusalem, Catherine Petit-Aupert, Nathalie Prévôt.

Je voudrais encore remercier les membres de divers établissements, institutions ou associations, pour m'avoir ouvert certaines portes, permis d'utiliser leurs installations ou de mener à bien des travaux de terrain, et notamment : Dany Barraud, Philippe Coutures, Nathalie Fourment, Jean-Paul Lhomme, Hélène Mousset (SRA Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) ; Marina Biron, Alexandra Hanry, Isabelle Kérouanton, Frédéric Prodéo, Frédéric Sergent (Inrap) ; Vincent Mistrot (Musée d'Aquitaine) ; Élodie Pignol (ex-Service du Patrimoine de Lot-et-Garonne) ; Bernard Abaz (Musée de Sainte-Bazaille) ; Jean-François Garnier et Stéphane Mérigot (Association des Archéologues de Lot-et-Garonne) ; Philippe Jacques (Association des amis de la préfiguration du musée maritime et forestier du Pays de Buch).

Merci au nombre incalculable d'amis (dont certains sont des collègues) et de collègues (dont certains sont des amis !) qui m'ont donné des informations, des conseils, fait part de leurs remarques, ou tout simplement aidé à faire baisser la pression quand cela s'est avéré nécessaire : Alain Dautant, Thibaud Constantin, Sandrine Oesterlé, Morgane Uberti, Eneko Hiriart, Aurélie Carrara, Magda Fabiani, Florent Comte, Alexandre Bertaud, Julie Renou, Florian Gonzalez, Romain Valette, Stéphanie Adroit, mais aussi (et dans le désordre) Kevin, Pierre, Célia, Adrien, Christophe, Marion (et Jeanne !), Fabien, William, Sam, les deux Elsa, Amélie, Mélanie, Louis, Julian, Julien, Élise, Vincent, Lily,

Tiphaine, Déborah, Thomas (et Sachka !), un autre Vincent, Karine, encore un autre Vincent, Régine et bien sûr le Black Velvet.

Merci enfin à ma famille, qui, bien qu'elle se soit souvent demandé ce qui pouvait bien me prendre autant de temps, est toujours restée respectueuse et solidaire de mes projets, et plus encore, à ma compagne Coralie, précieux et permanent soutien, qui m'a supporté tout ce temps, y compris dans les moments les moins confortables.

J'en oublie forcément. J'espère que ceux là ne m'en voudront pas trop.



# INTRODUCTION

À tout prendre, le registre archéologique possède plus de points communs avec l'image de l'épluchure qu'avec celle du squelette. En effet, il ne livre d'informations relatives à la structure et au fonctionnement de ce dont il provient qu'au prix d'un travail de reconstitution très poussé et fastidieux, qui plus est toujours incomplet et imparfait. C'est tout le défi de l'archéologie que de parvenir à décrire, à partir d'un matériau usé, dégradé et éminemment partiel, le mode d'organisation de sociétés passées.

Notre objectif général est conforme à ce défi : il s'agit en effet de parvenir à une compréhension aussi bonne que possible de la manière dont étaient organisées les communautés qui peuplaient le sud-ouest de la France au cours du premier âge du Fer et au début du second, entre 800 et 400 ou 350 a.C. environ. Les raisons qui motivent de telles bornes géographiques et temporelles seront détaillées plus loin, mais on peut d'ores et déjà en dire quelques mots. La région qui constitue la zone d'investigation est principalement définie par l'emprise et l'orientation du réseau hydrographique principal, lequel est considéré, dans la bibliographie, tantôt comme un axe de circulation important (l'axe Aude-Garonne), tantôt comme une voie négligeable. Il convenait de vérifier si l'une ou l'autre de ces options pouvait être validée à l'aide de nos données. Les limites chronologiques, quant à elles, ont été déterminées par la volonté d'explorer plus avant la période du premier âge du Fer, sur laquelle nous avons commencé à travailler dans notre mémoire de Master 2. La date conventionnelle de 800 a.C. a été prise comme point de départ. Pour la limite inférieure, c'était un peu plus compliqué : la fin du premier âge du Fer est traditionnellement placée vers 480 a.C. (LT A ancienne). Cependant, les continuités d'occupation constatées sur bien des sites jusqu'à LT A récente (425-390 a.C.) voire jusqu'au début de LT B1 (vers 350 a.C.) nous ont conduit à intégrer aussi certaines données relatives au début du second âge du Fer, ce qui nous a permis de réfléchir aux modalités de passage d'une période à l'autre dans une perspective renouvelée.

La compréhension du fonctionnement des sociétés humaines du premier âge du Fer est un objectif qui ne saurait incomber à une seule personne. De fait, les conditions de production des données archéologiques actuelles, les nécessités de l'inventaire et les recherches permettant la bonne maîtrise des sources à leur niveau le plus fondamental font de notre travail un travail collectif, en ce que les points de vue mobilisés sont multiples. D'autre part, et c'est plus important, les évolutions plus ou moins récentes de la discipline ont conduit à la prise en compte de portions toujours plus grandes de la réalité matérielle, permettant de convoquer dans les débats, outre les registres traditionnels de l'activité archéologique, (artefacts, structures anthropiques...), des données ostéologiques, biologiques, physico-



chimiques, géomorphologiques, géologiques, environnementales... C'est pourquoi il nous a fallu circonscrire de manière plus étroite le périmètre de notre investigation.

Parmi toutes les possibilités, la thématique spatiale nous semblait être l'une des plus porteuses, car c'est sans doute dans ce domaine que les progrès de la recherche du dernier demi-siècle (et encore plus des trente dernières années), ont été les plus évidents. Nous avons donc cherché à interpréter les données à l'aide de méthodes d'analyse spatiale, en les considérant comme de potentiels révélateurs de modalités et de processus organisationnels caractérisant non pas seulement les sites, mais les groupes humains dont ils relèvent en dernière instance. Un tel examen est l'objet de l'ultime partie analytique de notre travail (VI - *Organisation spatiale et modes d'occupation du sol*).

Avant cela, de nombreux détours ont été nécessaires. La seconde tâche, par ordre d'importance, qu'il fallait mener à bien concernait la mise à plat de la chronologie des sites régionaux, préalable indispensable à une discussion sur l'organisation spatiale, envisagée de façon diachronique. Pour bien des raisons qui seront exposées en temps utile, les cadres chronologiques disponibles aujourd'hui, qu'ils se rapportent spécifiquement à la région étudiée ou portent sur d'autres régions, ou encore sur des espaces bien plus étendus, se sont révélés insatisfaisants et ne pouvaient donc pas faire l'objet d'un emploi direct. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour l'établissement d'un nouveau cadre, bâti en priorité à partir des matériaux locaux et donc, par définition, tout spécialement adapté à leur intégration. On verra cependant que dans sa forme générale, dans les ruptures qu'il comporte, dans ses limites également, notre cadre chronologique est en mesure de dialoguer avec d'autres propositions. Cela laisse espérer qu'il puisse être réutilisé, discuté et amendé par la communauté des chercheurs protohistoriens, ce qui est le meilleur destin qu'on lui souhaite, de loin préférable à l'oubli. La construction d'un tel outil et l'exposé des étapes franchies pour y parvenir, constituent le propos développé dans la quatrième partie (IV - *Chronologie*).

L'établissement de ce nouveau cadre chronologique appelait lui-même un certain nombre de travaux préparatoires, relatifs cette fois à la description et au codage de son matériau de base, c'est-à-dire des objets mobilisés pour le construire. Ont été utilisées, dans ce dessein, des ressources tout à fait classiques : le mobilier céramique, le mobilier métallique, et une proportion très minoritaire d'autres pièces réalisées dans des matières moins répandues, telles que l'ambre, le lignite ou le verre. Les particularités et l'abondance de la première de ces catégories (la céramique) ont justifié la construction d'une méthode de caractérisation typologique qui, là encore, est propre à la présente étude. Ceci n'est pas valable pour le reste du mobilier pris en compte, pour lequel nous avons tiré profit des travaux préexistants. Comme pour le cadre chronologique, la typologie céramique est spécifiquement adaptée au traitement de lots régionaux, qu'ils soient déjà sortis de terre ou non. Nous avons tout de même bon espoir que sa validité puisse être reconnue au-delà des limites de la région. La présentation de notre

méthode de description des céramiques et du reste du mobilier archéologique se trouve, ainsi qu'une exploitation minimale et préliminaire de celle-ci, développée dans la troisième partie de ce travail (III – *Base de donnée et typologies*), tandis que les résultats d'une utilisation un peu plus poussée, faisant intervenir les conclusions relatives à la chronologie, font l'objet de la cinquième partie (V – *Les faciès mobiliers*).

La troisième partie de notre étude comprend également la présentation de la base de données nous avons utilisée pour constituer notre inventaire. Là encore, nous espérons que le niveau de détail atteint dans cette section suffira à bien faire comprendre les possibilités et les limites de cet outil.

Les deux premières parties se concentrent pour leur part sur l'analyse de cadres physiques de l'étude (I – *Les cadres de l'étude*) et sur l'historique des recherches et des cadres conceptuels (II – *Etat de l'art*). La première est avant tout destinée à décrire les grands ensembles géographiques et, dans une moindre mesure, géomorphologiques, que l'on peut reconnaître dans la région. Elle permet aussi de bien prendre la mesure des biais énormes induits par les modalités d'occupation du sol actuelles dans la production des données archéologiques. La seconde est principalement tournée vers l'examen d'un autre type de biais, relatif cette fois aux perspectives de recherche et aux problématiques qui ont animé les différentes générations d'archéologues depuis les débuts de la discipline. C'est à l'issue de cet examen que l'on trouvera l'exposé détaillé de notre problématique.

Une ultime partie dédiée à la synthèse des résultats, la septième, remettra ces derniers dans une perspective élargie, aussi bien temporellement que spatialement, en mettant l'accent sur la période immédiatement antérieure au premier âge du Fer et sur des phénomènes actifs à l'échelle de l'Europe occidentale plutôt que de la région (VII – *Synthèse et conclusion*). À cette occasion, une incursion — limitée — dans le domaine de l'anthropologie sociale et politique s'avèrera nécessaire pour fournir certaines clés de lecture. On verra aussi comment les données réunies peuvent être utilisées dans le cadre d'un propos sur les modalités de passage du premier au second âge du Fer.

Cela posé, nous pouvons aborder la présentation de nos résultats, en commençant par la description des cadres dans lesquels s'inscrit notre travail.



# I LES CADRES DE L'ETUDE

Nous nous intéresserons dans le cadre de cette étude à la période du premier âge du Fer. Bien que les limites haute et basse de cette période soient encore dans la région sujettes à caution, on peut d'ores et déjà préciser que les sites inventoriés dans notre base de données sont ceux que les fouilleurs, les auteurs d'éventuelles publications monographiques, les inventaires départementaux ou les autres sources disponibles situent dans le temps entre 800 a.C. et 425 a.C. environ. C'est donc une période de presque quatre siècles qui constitue le champ d'investigation privilégié que nous nous fixons. Dans la mesure où l'établissement d'une chronologie relative et absolue constitue justement l'un des principaux axes de travail, les discussions portant plus précisément sur le début et sur la fin de la période ainsi que sur les partitions internes sont développées plus loin dans le texte.

## I.1 Aire géographique de référence

Le cadre géographique choisi pour examiner les questions évoquées en introduction correspond à neuf départements actuels (fig. 1). L'emprise de la zone étudiée est en partie liée à l'organisation du réseau hydrographique principal. Sous ce vocable, nous entendons ici les grands fleuves que sont la Garonne, la Dordogne et la Charente, mais également leurs affluents majeurs : le Tarn, le Lot, le Dropt, l'Isle en rive droite, la Baïse en rive gauche<sup>1</sup>. Il est à noter que chacun de ces cours d'eau n'est pas forcément intégré à l'étude sur la totalité de son parcours<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La Dordogne est considérée tantôt comme un fleuve, comme tantôt une rivière. Les arguments des tenants de la première option sont liés au fait que le débouché de la Dordogne est l'estuaire de la Gironde et pas la Garonne. Pour la plupart des organismes de gestion cependant, la Dordogne est classée parmi les rivières et non parmi les fleuves (voir par exemple la présentation de son bassin versant par l'Agence de l'eau Adour-Garonne : [www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)). Sans prétendre trancher le débat, nous l'intégrons à la liste des fleuves, considérant l'estuaire comme une entité à part entière et non comme la fin du cours de la Garonne.

<sup>2</sup> Notamment la Garonne, dont la partie sud du tracé n'est pas prise en compte : voir 2.1.1.



Figure 1 : Limites administratives de la zone d'étude (conception et réalisation A. Dumas, QGIS 2.6 ; sources : IGN BD ALTI, BD CARTHAGE, BD GEOFLA).

Afin de nourrir la réflexion sur d'éventuelles similitudes ou différences quant aux modalités de l'implantation humaine en milieu alluvial ou fortement influencé par le réseau hydrographique et dans d'autres types de milieux moins contraints par ce paramètre, la prise en compte d'espaces contrastés paraissait pertinente. C'est pourquoi, au lieu de se cantonner à étudier seulement les sites proches de l'eau, nous avons pris le parti d'intégrer à notre aire géographique les territoires de plaines ou de plateaux qui alternent avec les grandes vallées alluviales. C'est dans cette perspective que, pour simplifier le travail de recueil de l'information, nous avons décidé de procéder selon les cadres administratifs actuels, à savoir les départements. Cette décision découle en premier lieu du fait que la plupart des études archéologiques synthétiques et des inventaires, à l'image des *CAG* par exemple, se fondent sur de tels découpages, ce qui rend la collecte d'informations plus aisée ; de plus, les moyens de gestion des opérations archéologiques et de mise à disposition des résultats, par les instances publiques que sont les Services Régionaux de l'Archéologie et les outils tels que les bilans scientifiques régionaux annuels, sont aussi organisés en fonction de ces cadres.

Ainsi, la zone finalement prise en compte se compose de nombreux types de terrains ou d'espaces différents qui, par leurs spécificités en matière de relief, de facilité d'accès ou de ressources naturelles ont influé sur la manière dont les communautés humaines les ont occupés et exploités.

La description des ensembles paysagers et hydrographiques qui suit a deux objectifs principaux (fig. 2)<sup>3</sup>. Le premier est de cerner les grandes composantes du paysage et des sols (accessibilité, ressources naturelles), dans la mesure où il s'agit d'un paramètre important pour toute communauté humaine. Le second est d'un autre ordre, puisqu'il s'agit aussi d'identifier selon quels mécanismes l'information archéologique a-t-elle pu être dissimulée ou au contraire révélée par les divers processus à l'œuvre sur l'aire géographique considérée.

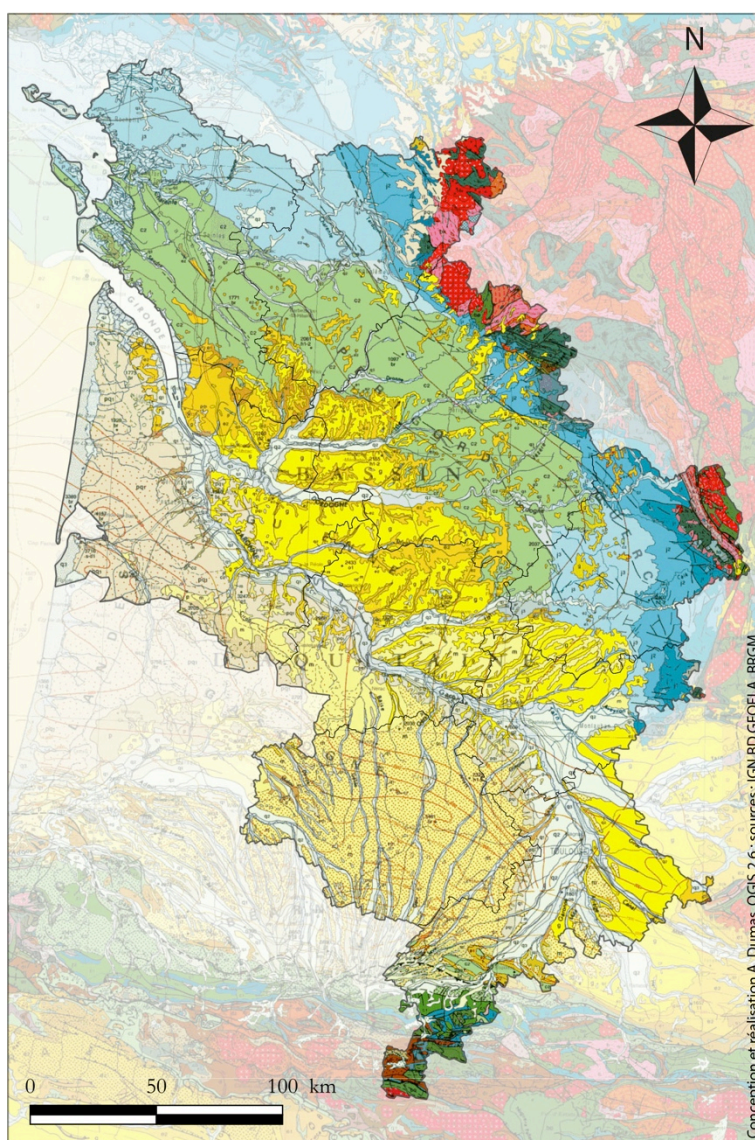


Figure 2 : Extrait de la carte géologique au 1 :1000000<sup>e</sup> (source : BRGM).

<sup>3</sup> Précisons d'emblée que la majeure partie des informations mobilisées provient des portails de l'IGN et du BRGM, lesquels font la synthèse des diverses cartes et notices géologiques dont nous avons besoin pour notre propos. On se référera donc aux deux sites suivants : <http://www.geoportail.gouv.fr> et <http://infoterre.brgm.fr>.

## I.1.1 Le réseau hydrographique

La zone d'étude est presque entièrement incluse dans l'emprise de cinq bassins versants (fig. 3). Celui de la Garonne, qui couvre une surface de 56000 km<sup>2</sup> environ, est le plus grand. Il est suivi par ceux de la Dordogne (presque 24000 km<sup>2</sup>), de la Charente (10000 km<sup>2</sup> environ), de la Leyre (auquel sont ajoutés les divers petits fleuves côtiers : 1700 km<sup>2</sup>) et enfin de la Seudre (855 km<sup>2</sup>). Une petite partie du nord-est du département de la Charente fait partie du bassin versant de la Vienne, le nord de la Charente-Maritime de celui de la Sèvre niortaise, et l'ouest du Gers est inclus dans le bassin versant de l'Adour.

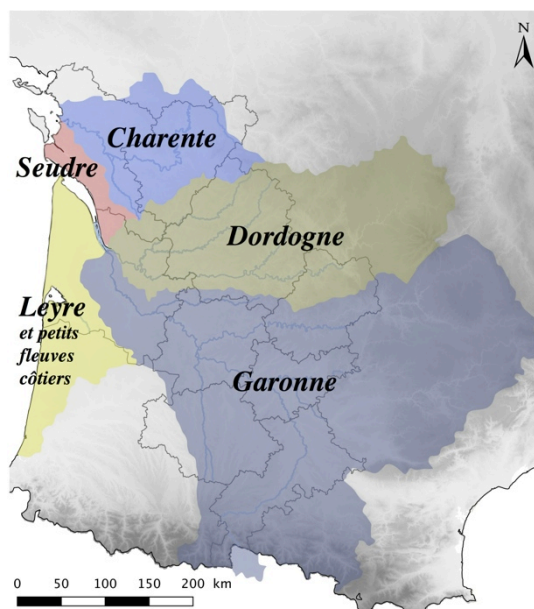


Figure 3 : Les principaux bassins versants drainant la zone d'étude (conception et réalisation A. Dumas, QGIS 2.6, sources : IGN BD ALTI, BD CARTHAGE, Sandre).

On distinguera ici les grands fleuves de leurs affluents majeurs sans s'attarder sur les cours d'eau plus petits, afin de décrire à grands traits l'organisation générale du réseau hydrographique principal.

### I.1.1.1 Les fleuves

La Garonne est le fleuve le plus long de la zone étudiée. Ce cours d'eau prend sa source dans le val d'Aran en Espagne et rejoint l'océan après 525 km de course. On peut, en schématisant, scinder son parcours en quatre tronçons. Pendant les premiers kilomètres de son tracé dans les Pyrénées, c'est à un régime montagnard, marqué par un profil encaissé et de faible largeur, qu'obéit la Garonne. Ce type de régime hydrographique est intimement lié à la forte pente qui prévaut partout et qui a pour

conséquence des débits moyens élevés, notamment au moment de la fonte des neiges. Une fois passés les Pyrénées, la Garonne adopte un tracé sinueux très encaissé jusqu'aux environs de Cazères. Dans la perspective qui est la nôtre, la partie montagnarde de la Garonne n'est que de peu d'intérêt. Les régions d'altitude ayant une spécificité très marquée tant en matière d'accessibilité, de circulation que de ressources, l'étude des sites archéologiques qui sont connus dans le sud du département de la Haute-Garonne n'a donc pas été effectuée ; elle nécessite, pour avoir du sens, d'être menée conjointement à l'exploitation des données sur les régions montagnardes des départements voisins, dans un tout autre cadre que celui que nous nous sommes fixé. Pour cette raison, la limite méridionale de notre zone d'étude réelle est fixée à quelques kilomètres au sud de l'agglomération toulousaine. Dans ce secteur, la Garonne change radicalement de forme et commence à obéir à un régime de plaine ; elle devient littéralement la haute Garonne. Son tracé est alors caractérisé par de nombreux petits méandres et anévrismes, un lit mineur aux contours plus stables, pouvant atteindre une centaine de mètres d'une rive à l'autre, le tout se développant dans une plaine alluviale inondable<sup>4</sup>.

Après la grande confluence avec le Tarn et l'Aveyron et jusque vers La Réole se développe la moyenne Garonne. Elle est caractérisée par un tracé souple, qui prend place dans une vallée qui a tendance à s'élargir notablement, surtout en aval d'Agen, où sa largeur peut atteindre jusqu'à 8 kilomètres dans les alentours de Marmande.

La basse Garonne correspond à la fin du cours du fleuve, compris entre La Réole et le bec d'Ambès. La caractéristique la plus saillante de ce tronçon est sans conteste l'influence des marées, qui peut se faire sentir jusque dans les environs de Langon<sup>5</sup>. L'effet des marées se traduit par le changement de la direction de l'écoulement lors de la marée montante, et par un lit plus profond car régulièrement dragué par les courants. De plus, la vallée elle-même change d'aspect, en se rétrécissant du fait de la traversée des calcaires à astéries du Bordelais.

En seconde position vient la Dordogne, qui prend sa source au Puy de Sancy dans le Puy-de-Dôme et parcourt 483 km jusqu'à l'estuaire girondin. Entre la limite orientale du département de la Dordogne et Lalinde, ce cours d'eau s'écoule dans une vallée très encaissée, encadrée de coteaux calcaires abrupts, parfois de véritables falaises. Après Lalinde, la plaine s'élargit rapidement, pour atteindre dans les environs de Bergerac une largeur proche de 8 km. Les petits méandres très contraints de la portion précédente laissent place à de grandes courbes souples qui traversent une plaine ample. À partir de Fronsac, le lit s'élargit lui aussi, les méandres forment de grandes boucles, et le cours d'eau rejoint la Garonne aux environs du Bec d'Ambès.

---

<sup>4</sup> Deffontaines 1978, 308.

<sup>5</sup> P. Deffontaines précise toutefois que « l'action des eaux marines s'arrête au coude de Langoiran qui fait office de barrage » : Deffontaines 1978, 308.



La réunion de la Dordogne et de la Garonne se traduit par l'importante augmentation de la largeur du cours d'eau qui devient l'estuaire de la Gironde. Ses 75 km de long et 2 km de largeur maximale font de la Gironde le plus grand estuaire d'Europe occidentale. La délimitation géographique de l'estuaire varie selon les sources. Le sens usuel le fait commencer au Bec d'Ambès, mais une partie du cours de la Garonne et de la Dordogne sont intégrées à l'estuaire par certains chercheurs et organismes de gestion de l'eau à titre d'estuaire fluvial, ce qui démontre en fait que le passage du fleuve à l'estuaire se fait progressivement<sup>6</sup>. L'estuaire est caractérisé par une hydrodynamique intense, qui découle de la rencontre entre des apports d'eau douce très importants via la Garonne et la Dordogne d'une part et les entrées massives d'eau de mer au moment de la marée montante<sup>7</sup>. L'estuaire est bordé de zones humides dont on peut distinguer, sur la façade médocaine de l'estuaire par exemple, deux générations. Les plus anciennes, qui reçoivent le nom de palus, sont le produit du comblement progressif, à partir de 6000 ans B.P. environ, des vallées latérales par des dépôts argileux. Un cordon coquillier (le cordon de Richard) les sépare des plus récents, les mattes, qui se sont formés plus tard et ont été stabilisés par des digues à l'époque moderne.<sup>8</sup>

Un peu plus au nord vient la Charente. Prenant sa source dans le massif granitique du Limousin, elle parcourt un peu plus de 380 km avant de se jeter dans l'océan près de Rochefort. Son tracé est très tortueux, plus particulièrement dans sa première moitié, jusqu'à Angoulême. Après ce point, qui marque actuellement la limite des eaux navigables, les lacets sont un peu moins amples et le lit s'élargit.

La Leyre et la Seudre sont des fleuves de petite taille (respectivement 115 et 68 km de longueur totale), qui se jettent directement dans l'océan (la Seudre) ou d'abord dans le bassin d'Arcachon (la Leyre). Leur tracé général est plus régulier que les deux précédents. La Leyre prend sa source en dehors de notre zone d'étude, à Luglon dans les Landes.

### **I.1.1.2 Les principaux affluents**

Ce groupe de cours d'eau se distingue des fleuves par l'absence de débouché maritime, mais dans bien des cas, les dimensions et l'aspect général rendent ces rivières très semblables à la Garonne ou à la Charente. Les plus importants affluents sont, du nord au sud, la Seugne, l'Isle, la Dronne, la Vézère, le Dropt, le Lot, l'Aveyron, le Tarn et la Baïse.

---

<sup>6</sup> C'est par exemple le cas du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde : [www.estuairegironde.net](http://www.estuairegironde.net). Voir aussi Allen *et al.* 1981, 30-32, fig. 15.

<sup>7</sup> Pomerol *et al.* 2005, 553-554.

<sup>8</sup> Guadelli *et al.* 1996, 32 ; Clavé 2001, 144.

La variété des paysages et des territoires traversés par ces cours d'eau fait l'objet d'une description ci-dessous (cf. infra, p. 27-33). Les éléments que nous souhaiterions pointer ici sont d'un autre ordre : on remarque en effet que presque tous les affluents de la Garonne, à l'exception de la Baïse, la rejoignent en rive droite, après un trajet qui commence sur les contreforts du Massif Central, voire en son cœur même (la Dordogne prend sa source au Puy de Sancy, dans le Puy-de-Dôme). La Charente est dans le même cas que ces derniers. Les vallées de tous ces cours d'eau forment donc autant de voies de pénétration potentielles vers l'intérieur des terres, ou dans l'autre sens, depuis le Massif central vers les plaines aquitaines et charentaises. En d'autres termes, notre zone d'étude est marquée par l'axe diagonal sud-est/nord-ouest tracé par la Garonne, ainsi que par une série d'axes transversaux est/ouest. Cette remarque aura son importance lorsqu'il s'agira de réfléchir à l'organisation spatiale des communautés humaines de l'âge du Fer.

De l'autre côté, au sud de la Garonne, le seul affluent retenu, la Baïse, fait en réalité partie d'un ensemble de cours d'eau qui descendent presque en droite ligne des Pyrénées, découpant le Gers en longs interfluves plus ou moins parallèles qui en font un paysage caractéristique.

Les larges plaines qui bordent les rives des fleuves et des autres cours d'eau conservent les traces de l'histoire de leur formation. Elles présentent fréquemment une disposition en terrasses successives, qui sont le résultat de processus alternés d'alluvionnement et de creusement se traduisant fréquemment (mais non systématiquement) par la présence d'une couverture limoneuse surmontant une couche de grave, éventuellement documentée par l'archéologie<sup>9</sup>. Les diverses terrasses sont le reflet de processus longs et forment des systèmes complexes, qui peuvent être décrits sommairement. Par exemple, dans les environs de Toulouse, en rive gauche, cinq terrasses se succèdent<sup>10</sup>. En Lot-et-Garonne, J.-M. Le Tensorer en décrit jusqu'à huit (dans la vallée du Lot), qu'il regroupe en trois grands systèmes, depuis les très hautes terrasses (110-150 m) du Pléistocène ancien jusqu'aux basses terrasses (moins de 10 m) du Riss et du Würm, en passant par des moyennes terrasses (30-100 m), essentiellement mindeliennes. Un remblaiement d'alluvions holocènes couronne les plus bas niveaux<sup>11</sup>. C'est souvent dans ce remblai que se trouve une bonne part des vestiges archéologiques de la période qui nous intéresse. Or, la puissance stratigraphique de la couche considérée varie énormément d'un point à l'autre des différentes vallées, ce qui fait que certains sites, installés sur les moyennes terrasses par exemple, sont enfouis sous quelques centimètres ou dizaines de centimètres de sédiment à peine, ce qui les expose évidemment à d'autres types de contraintes, anthropiques cette fois ; d'autres, sis dans des zones où la dynamique sédimentaire est beaucoup plus forte, à l'image du site du Pont de la Peyre à

---

<sup>9</sup> Hubschman 2002, 33 ; Beyneix *et al.* 1995, 55.

<sup>10</sup> Hubschman 2002, fig. 1.

<sup>11</sup> Le Tensorer 1981, 91.

Bourran (Lot-et-Garonne), à proximité de la confluence Garonne-Lot, peuvent être recouverts par plusieurs mètres d'alluvions<sup>12</sup>. Certains des « trous » dans la carte archéologique peuvent très vraisemblablement s'expliquer par le fait que d'importants apports sédimentaires masquent les données. La confluence particulièrement complexe du Tarn, de l'Aveyron et de la Garonne, vide majeur sur notre carte, est probablement dans ce cas.

Dans ces plaines, la photographie aérienne met en évidence la présence d'un grand nombre de paléo-chenaux comblés qui témoignent de la grande mobilité passée des cours d'eau. Ce fait permet de rappeler que, bien que les travaux d'aménagement aient entraîné, notamment par le creusement du canal latéral de la Garonne en 1856 ou la construction d'écluses et de retenues un peu partout ailleurs, la relative stabilisation des tracés et la régulation des débits, les uns comme les autres devaient connaître une variabilité bien plus forte aux époques antérieures. La comparaison de cartes levées à quelques siècles d'intervalle illustre bien cette remarque (fig. 4), qu'on appuiera aussi en rappelant que les aménagements en question n'empêchent pas les débordements. Il n'y a pas si longtemps, l'année 1982 vit ainsi la Charente dépasser de presque 3 m sa côte d'alerte à Saintes (Charente-Maritime)<sup>13</sup>, et il arrive aussi assez régulièrement à la Garonne de remplir sa vallée, surtout dans le secteur de Marmande-Langon<sup>14</sup>. Ces épisodes, qui sont aujourd'hui encore considérés comme des catastrophes, laissent entrevoir ce que devait être la situation avant les premiers aménagements de grande ampleur sur les tracés des grands cours d'eau<sup>15</sup>. Les travaux portant sur le secteur de l'Isle-Saint-Georges et Langoiran constituent à ce titre des apports récents à la question de la mobilité des cours d'eau et à l'identification des paléo-chenaux. Plus spécifiquement, l'étude géomorphologique du site de l'Isle-Saint-Georges, important gisement du premier âge du Fer, a ainsi permis de proposer un schéma évolutif qui souligne à quel point la topographie actuelle peut être trompeuse en bord de fleuve, en identifiant un paléochenal daté du premier âge du Fer immédiatement au nord du site<sup>16</sup>.

En d'autres termes, les effets cumulés, sur la documentation archéologique, des crues (par dépôts d'alluvions) et des déplacements des lits mineurs avant stabilisation naturelle ou humaine (par incision-dispersion-recouvrement<sup>17</sup>) ne sont pas très favorables à la détection. C'est là un biais tout à fait important, qui implique qu'une bonne proportion de sites est à l'heure actuelle complètement indétectable ou détruite. Mobilité des tracés et surtout crues et débordements doivent aussi être inscrits

---

<sup>12</sup> Dautant 1980, 81.

<sup>13</sup> Voir le quotidien Sud-Ouest du 24 décembre 2012.

<sup>14</sup> Voir le quotidien Sud-Ouest du 2 février 2013.

<sup>15</sup> Voir par exemple la proposition de restitution de confluent Garonne-Lot vers le XIV<sup>e</sup> s. que l'on doit à R.-L. Alis : Alis 1895, reproduite dans Deffontaines 1978, 317.

<sup>16</sup> Colin *et al.* 2015, plus particulièrement fig. 7.

<sup>17</sup> Bravard & Salvador 2009, fig. 12.

au rang de risques non négligeables (surtout le second) pour les groupes humains riverains des cours d'eau.<sup>18</sup>

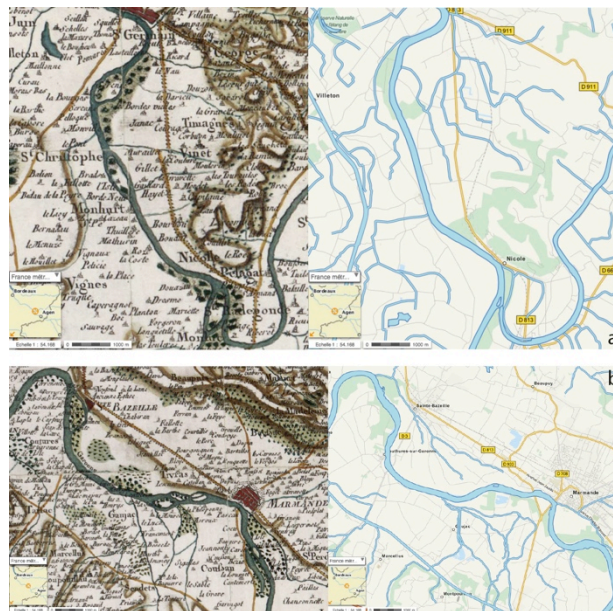


Figure 4 : Comparaison de deux tronçons de la Garonne (a : Nicole-Tonneins, b : Marmande) au XVIII<sup>e</sup> s. et aujourd'hui. Noter les différences de tracé et les îles fluviales plus nombreuses avant les aménagements de régulation au XIX<sup>e</sup> s. (sources : Geoportail.fr).

Si l'on s'intéresse aux potentialités qu'offre ce genre de milieu pour des communautés humaines, les avantages sont nombreux et évidents<sup>19</sup> : les terres fertiles, ouvertes et régulièrement enrichies d'apports alluvionnaires, se prêtent très bien à l'agriculture ; les plaines alluviales sont de plus des espaces très favorables à la circulation, tant sur la terre ferme que via les cours d'eau dont le lit profond et la faible pente sont fréquemment navigables sur une bonne partie ; enfin, les ressources halieutiques diverses (poissons d'eaux vives ou stagnantes, etc.) ne doivent pas être négligées dans ce tableau.

## I.1.2 Les contreforts du Massif Central

### I.1.2.1 Les plateaux calcaires, du Tarn à l'Agenais

Ces plateaux forment l'essentiel du paysage du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, du Lot et de la partie est de la Dordogne. Ils sont constitués d'un substrat à large dominante calcaire, pouvant

<sup>18</sup> Deffontaines 1978, 315 ; Bravard & Salvador 2009, 104.

<sup>19</sup> Bravard & Salvador 2009, 104.

inclure des roches moins consolidées telles que des molasses, parfois des marnes<sup>20</sup>. Ces plateaux, dans la région agenaise, dans le Tarn-et-Garonne et une partie du Lot, sont régulièrement entaillés par de petites et profondes vallées qui rejoignent souvent presque en ligne droite des cours d'eau intermédiaires qui sont autant d'affluents du Tarn, du Lot ou de la Dordogne. Ces paysages très particuliers reçoivent l'appellation de « serres ».

En remontant en direction du Massif central, les serres disparaissent au profit d'un paysage de causses, c'est-à-dire de vastes plateaux calcaires très érodés, où la roche mère est recouverte d'une très fine épaisseur de sédiment, quand elle n'est pas directement affleurante.

À l'intérieur de notre zone d'étude, les serres de l'Agenais et les causses du Quercy regroupent l'ensemble de ces terrains calcaires, qui ont certaines spécificités. Du point de vue des possibilités d'exploitation par des communautés humaines d'abord, on peut souligner qu'il s'agit des terrains globalement propices à l'élevage et au pastoralisme. Ponctuant les plateaux, les nombreuses dolines, qui sont des formations en cuvette consécutives à l'érosion souterraine qui piègent l'humidité à cause de la présence fréquente de couches d'argiles peu perméables en profondeur, sont autant de zones se prêtant mieux à l'agriculture, tout comme les profondes vallées des pays de serres.

Certains points essentiels pour une approche archéologique méritent également d'être abordés ici. Les causses, et dans une moindre mesure les pays de serres, sont des terrains karstiques, où la formation de cavités par érosion hydraulique et hydrochimique est chose très fréquente. Parmi tous les souterrains qui jalonnent les plateaux, nombreux sont ceux qui furent un jour ou l'autre occupés par des groupes humains, de manière pérenne ou temporaire. Si certains furent repérés et explorés, le plus souvent par des spéléologues amateurs, il est très vraisemblable que d'autres soient encore inconnus. D'autre part, les sites installés sur les hauteurs ont quand à eux souffert de la très forte érosion à laquelle sont soumises les surfaces des plateaux. Seules les structures particulièrement résistantes, les remparts massifs ou les nécropoles à tertres de pierres des plateaux lotois, par exemple, ont pu parvenir dans un état relativement bon jusqu'à nos jours et faire ainsi l'objet d'un référencement, d'une mention ou d'une fouille.

---

<sup>20</sup> Le terme de molasses désigne des grès à ciment calcaire, incluant des débris organiques tels que des coquilles, ainsi que des paillettes de mica et des grains de minéraux plus durs, comme le quartz. Il s'agit de formations détritiques, qui s'accumulent dans les bassins périphériques d'une chaîne de montagne. Dans le Sud-Ouest, toutefois, l'appellation recouvre un ensemble de roches sédimentaires continentales de composition très variable, notamment sur le plan de la proportion d'éléments organiques, d'argiles et de carbonates. Des calcaires, des marnes, des argiles plus ou moins consolidées peuvent ainsi recevoir l'appellation de molasses. Sous cette définition étendue, elles caractérisent en fait une bonne partie des sols affleurants régionaux, qui prennent alors des noms locaux : molasses de l'Agenais, molasses du Fronsadais par exemple (Sunyach 1984, 45-47).

### I.1.2.2 Les terrains métamorphiques et karstiques charentais et périgourdins

Dans le prolongement des plateaux calcaires qui viennent d'être décrits et à l'approche du Limousin, l'est et le nord-est de la Dordogne ainsi que l'extrémité nord-est de la Charente donnent à voir un substrat géologique de nature tout à fait différente, constitué d'une grande variété de roches métamorphiques parmi lesquelles on trouve des basaltes et des tufs d'origine volcanique, diverses variétés de gneiss, de schistes et micaschistes et de grès notamment. Le paysage y est structuré en grands plateaux découpés par un réseau hydrographique assez torturé, moins régulier qu'il peut l'être dans les pays caussenards et les serres. On retrouve les mêmes potentialités en termes d'exploitation, avec des terres se prêtant bien aux activités pastorales ainsi qu'à l'agriculture, dans les fonds de vallée notamment, potentialités qui sont toutefois augmentées de la possibilité de mettre à profit certaines ressources minérales, telles que les schistes et lignites qui ont par exemple été utilisés à la fin du premier âge du Fer pour la fabrication à grande échelle des bracelets de type Chalucet<sup>21</sup>, ou encore les roches aurifères, qui ont pu être exploitées en certains endroits dès la fin du premier âge du Fer, à l'image du site des Fouilloux à Jumilhac-le-Grand<sup>22</sup> par exemple.

En repartant en direction de l'Ouest, vers les Charentes, les sols et les paysages deviennent comparables à des formations comme les serres de l'Agenais, avec des plateaux principalement calcaires, entaillés de petites vallées profondes qui rejoignent les cours d'eau principaux. Cette situation vaut jusque dans les environs de Périgueux ou d'Angoulême. Toutefois, le relief y est moins marqué, en raison de la présence de fréquents et puissants dépôts de colluvionnement constitués de graviers et/ou de sables mêlés à de l'argile. On trouve cependant des terrains karstiques, comme en témoignent les multiples grottes connues dans cette zone ; en se limitant au premier âge du Fer, on peut mentionner à titre d'exemple la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente)<sup>23</sup> ou celle de Campniac à Coulounieix-Chamiers (Dordogne)<sup>24</sup>. On peut donc faire pour ces espaces les mêmes remarques que pour les pays de serres ou de causses en matière de conservation et de détection des sites archéologiques, en prenant soin d'y ajouter l'occultation par les colluvions.

---

<sup>21</sup> Chevillot 1976b.

<sup>22</sup> Cauuet 2004, 27.

<sup>23</sup> Gomez de Soto *et al.* 1978, 1991.

<sup>24</sup> Gaillard 1997, 100.

### I.1.3 Les terrains calcaires et argilo-sableux de Charente et Charente-Maritime

À l'ouest des zones karstiques charentaises, on trouve des terrains affleurants dont les principaux ingrédients changent sensiblement, puisqu'aux côtés de calcaires plus crayeux et tendres que ceux des franges du Massif central, on rencontre aussi de grandes zones sableuses et argilo-sableuses, de grands dépôts de sables grossiers et de galets, ou encore des bancs d'argiles et de marnes qui font aujourd'hui pour partie l'objet d'une exploitation industrielle. Des plateaux calcaires subsistent de place en place, en Saintonge et jusqu'aux abords de l'estuaire de la Gironde, mais globalement le relief est de plus en plus doux à mesure que l'on se rapproche de l'océan. Du point de vue des ressources, ces terrains de plus basse altitude, composés de dépôts sédimentaires moins soumis à l'érosion et bien irrigués par un réseau de cours d'eau petits mais nombreux, se prêtent aussi bien à l'agriculture qu'à l'élevage, et font figure de zones que l'on peut considérer comme attractives a priori<sup>25</sup>. Pour l'archéologue, il s'agit de zones où le repérage de sites est aisé, notamment par prospection aérienne, mais où les vestiges sont souvent fortement écrêtés. Ailleurs, les recouvrements sédimentaires restent cependant importants et masquent une bonne partie des vestiges.

La frange occidentale du département de Charente-Maritime est occupée en grande partie par une alternance de buttes et falaises calcaires qui ponctuent de grandes étendues de marais maritimes de formation plus ou moins ancienne, dont le comblement, traditionnellement appelé le bri, est d'une composition argileuse similaire à celle des zones humides qui bordent les deux rives de l'estuaire. Ces marais correspondent aux dépôts les plus récents dans ce secteur, et ont été, pour une partie, stabilisés au moyen de digues jusqu'au XIX<sup>e</sup> s.

Le colmatage de ces zones humides s'est étalé sur une longue période. Il est à peu près certain que ce processus de comblement était bien engagé dès l'âge du Fer. L'aspect de la côte pendant l'âge du Fer, depuis le marais poitevin jusqu'à la pointe du Médoc, apparaît, d'après les derniers essais de restitution, foncièrement différent de ce qu'il est aujourd'hui.<sup>26</sup> Les actuels marais poitevin, de Rochefort, de Brouage et de Saint-Ciers-sur-Gironde, de même que la zone correspondant au marais de la Perge sur la bordure est du Médoc, doivent être imaginés comme des zones humides partiellement en eau, accueillant un dense réseau de chenaux aux débouchés de la Sèvre niortaise, de la Charente et de la Seudre. Plus bas, la pointe du Médoc associe un archipel de petites îles, marais, chenaux et lagunes.<sup>27</sup>

---

<sup>25</sup> Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes 2012a, 2012b.

<sup>26</sup> Landreau 2009, fig. 2.

<sup>27</sup> Landreau 2009, 250, fig. 2 ; Coquillas 2010.

L'importante surface totale occupée par ces zones ouvertes à la mer ou marécageuses explique en partie le faible nombre de sites de l'âge du Fer connus à l'heure actuelle en Médoc.

### I.1.4 La frange littorale et les landes girondines

Sur une largeur pouvant atteindre plusieurs kilomètres, le littoral girondin, ainsi que le sud du littoral charentais et de l'île d'Oléron, est occupé par un cordon dunaire<sup>28</sup>. Ces dunes doivent être mentionnées parce qu'elles recouvrent, parfois sous plusieurs mètres de sable, des gisements qui sont toujours découverts à la suite de grandes marées ou de tempêtes. Il faut aussi considérer le fait que l'érosion marine et la montée du niveau de l'océan a occasionné la destruction et la disparition de certains sites, dont on ne conserve alors bien souvent que des mentions. Il s'agit donc d'un milieu très particulier, dans lequel les découvertes archéologiques sont d'abord le fait de caprices météorologiques ou maritimes. Le caractère changeant de cet environnement peut être partiellement équilibré par un travail appliqué de surveillance et de prospection dont certains archéologues se sont fait une spécialité<sup>29</sup>.

Cette situation d'extrême érosion, qui va d'ailleurs croissant au point que des bâtiments actuels soient évacués préventivement, est d'autant plus dommageable que le littoral a représenté pour les populations passées une zone très attractive, comme l'attestent par exemple en Gironde de nombreux sites tels que la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital ou les divers gisements de la dune du Pilat à la Teste de Buch<sup>30</sup>. D'après les résultats des investigations, il semble que l'exploitation du sel marin soit une constante sur ces gisements ; on n'écartera pas pour autant la pêche du domaine des activités privilégiées.

En arrière du cordon dunaire, le paysage est surtout marqué, depuis le Médoc jusqu'au sud de la Gironde et au-delà, dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques, par de vastes étendues sableuses, d'origine essentiellement éolienne et d'époque tardiglaciaire ou holocène, qui ont recouvert le substrat d'un dépôt pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur.<sup>31</sup> Ces sables éoliens peuvent voisiner avec des sables et des graviers d'origine fluviatile, comme par exemple dans les environs de Belin-Beliet

---

<sup>28</sup> Si un consensus semble exister pour fixer à deux ou trois le nombre de phases principales de mise en place des dunes littorales d'Aquitaine, des divergences sont toutefois à noter quant à leur datation. Les publications récentes font état des conclusions suivantes : une première phase, datée de 3500 ans B.P. environ, est attestée à la base de la Dune du Pilat (Clarke *et al.* 2002, 238 ; Jacques 2007 ; Colin *et al.* éd. 2011, 11-13) ; plus tard, une autre phase dunaire a eu lieu entre 1300 et 900 ans B.P. et a été fixée par le développement de la végétation naturelle ; enfin, une dernière phase a donné lieu à la formation de nouvelles dunes au cours de l'époque moderne, entre 550 et 250 ans B.P. environ : Tastet 1998 ; Tastet & Pontee 1998 ; Clarke *et al.* 2002 ; Clavé 2001, 213-215.

<sup>29</sup> Jacques 2007 ; Jacques dir. 2013.

<sup>30</sup> Boudet 1987, 77-89 ; Roussot-Larroque & Villes 1988 ; Jacques dir. 2013, 21-28. Ces gisements, ainsi que le littoral girondin, font actuellement l'objet d'une étude dans le cadre du programme inter-labex (LaScArBx/COTE) Litaq, coordonné par Fl. Verdin (LaScArBx) et Fr. Eynaud (COTE) : <http://lascarb.labex.u-bordeaux.fr/Projets-de-recherche-en-cours/AAP-Inter-LabEx-IdEx/Projet-inter-labEx-LaScArBx-COTE-projet-LITAQ-i1507.html> (consulté le 3 janv. 2016).

<sup>31</sup> Legigan 1979, 55-77 ; Klingebiel & Legigan 1985.



(Gironde). Le relief est à l'avenant, c'est-à-dire doux et lissé. On notera que ces formations sableuses empiètent légèrement sur l'ouest du Lot-et-Garonne, qui correspond en fait à la pointe orientale du « triangle landais ».

### **I.1.5 Les zones de terreforts**

Au contact des espaces sableux mentionnés ci-dessus se rencontrent de nouveau, en direction du Sud-Est notamment, des ensembles principalement composés de molasses, à partir des environs de Langon jusqu'aux derniers plateaux qui bordent l'actuelle agglomération toulousaine. Ces espaces sont constitués de collines dont le sol est fait de dépôts molassiques tendres à base d'argile ou de marnes, dont les caractéristiques (un sol plastique et lourd) sont à l'origine de l'appellation de « terreforts ». Ce type de terrain, au relief plutôt doux, qualifié parfois de « moutonnement collinéen »<sup>32</sup>, caractérise non seulement la majeure partie du Gers mais également la Haute-Garonne à l'ouest de Toulouse, ainsi que la partie nord du Lot-et-Garonne et l'Entre-Deux-Mers girondin.<sup>33</sup> Tous ces territoires présentent en effet les mêmes caractéristiques : ils sont moins soumis à l'érosion que les hauts plateaux des contreforts du Massif central, facilement accessibles et propices à de nombreux types de cultures par leur sol riche et bien irrigué.

### **I.1.6 Bilan**

Cette description des grandes caractéristiques physiques de notre zone d'étude permet de constater la grande variété de terrains affleurants et de terroirs disponibles à l'époque protohistorique. Chacune des grandes composantes qui viennent d'être évoquées recouvre une variété encore plus grande de micro-faciès locaux qu'il n'était pas question de traiter ici, dans la mesure où les différences deviennent minimales dès lors qu'il s'agit de raisonner en termes de potentialités d'installation. Considérés sous l'angle de l'attractivité pour des communautés humaines non industrialisées, notion certes un peu théorique mais qui peut malgré tout s'approcher intuitivement, ces ensembles variés offrent pour la plupart d'assez bonnes conditions, soit pour l'agriculture (les grandes plaines alluviales, les coteaux molassiques ou calcaires), soit pour l'élevage (les causses et les serres), soit pour les deux, soit enfin pour l'exploitation de ressources liées à l'eau (poissons, coquillages, sel marin).

On a pu souligner aussi le rôle des processus naturels d'érosion ou d'accumulation dans la perte par destruction ou recouvrement de l'information archéologique. Il faut cependant rappeler que ce sont parfois les mêmes processus érosifs qui mettent au jour les vestiges. Cela revient à dire que dans une

---

<sup>32</sup> Hubschman 2002, 29.

<sup>33</sup> Sunyach 1984.

région vraisemblablement attractive pour des communautés humaines, où l'on peut donc s'attendre à rencontrer de multiples traces de leur présence, il faut, pour interpréter aussi correctement que possible les indices en question, garder en tête les raisons qui ont permis leur conservation et/ou leur découverte.

Pour autant, les phénomènes liés à la géologie et à la géomorphologie sont loin d'être les seuls facteurs de destruction, de recouvrement ou d'apparition de sites archéologiques. Il faut également prendre en compte les données relatives à l'occupation actuelle des sols.

## I.2 Les filtres des hommes actuels

### I.2.1 D'importantes disparités documentaires

La totalité des sites retenus dans l'inventaire, au nombre de 431, ne se distribue pas, loin s'en faut, de manière homogène sur l'ensemble du territoire pris en compte<sup>34</sup>. La répartition par département est déjà très inégale (fig. 5) : le Lot, loin en tête avec 144 sites recensés pour le premier âge du Fer, s'oppose très franchement au Gers et au Tarn-et-Garonne, départements pour lesquels 9 gisements seulement sont recensés. Entre ces deux extrêmes s'échelonnent la Charente (34 occurrences), la Dordogne, le Lot-et-Garonne (respectivement 41 et 49 sites), la Charente-Maritime (60 sites) et la Gironde (70 entrées).

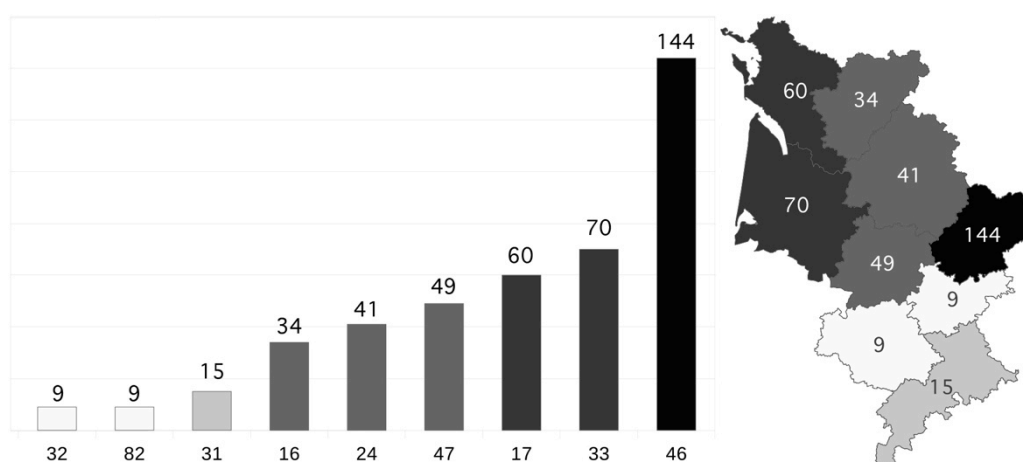


Figure 5 : Les disparités documentaires, variabilité du nombre de sites par département.

<sup>34</sup> Une définition plus détaillée de ce qui constitue un site se trouve en II.4, dans la partie sur l'architecture et la composition de la base de données.

Quand on examine la manière dont se passent les choses à un niveau plus détaillé, les inégalités de répartition sont toujours flagrantes (fig. 6). Deux modes de visualisation ont été mis en œuvre pour souligner ces inégalités. Le premier fait intervenir de manière classique des cercles proportionnels dont la taille est indexée sur le nombre de sites par communes. Le nombre maximal de sites recensés pour la même commune est de 11 (à Rocamadour, Lot) ; le nombre minimal est de 1, puisqu'on exclut du traitement les communes vides. Pour la seconde carte, nous avons utilisé une des nombreuses options d'analyse spatiale offertes par le logiciel QGIS, en l'occurrence la fonction « carte de chaleur » (« Heatmap »). Cette fonction se fonde sur la notion statistique de l'estimation par noyau pour traduire la densité d'un semis de points.<sup>35</sup>

Certaines zones apparaissent bien mieux documentées que d'autres. Parmi elles, le Lot apparaît comme une zone très fournie. Pour le reste, on note une tendance régulière à la concentration des données le long des fleuves et des rivières. Cette situation est tout particulièrement visible en Lot-et-Garonne et le long de la Charente, mais la plupart des grands cours d'eau montrent, à un endroit ou à un autre, un phénomène du même ordre ; le Dropt et le cours supérieur de la Baïse apparaissent alors comme de notables exceptions. Les franges côtières offrent elles-aussi une image très contrastée : le sud du Bassin d'Arcachon, la pointe médocaine et une partie non négligeable de la façade estuarienne et atlantique de la Charente-Maritime apparaissent relativement bien documentées. En revanche, entre la dune du Pilat et Soulac-sur-Mer, il est permis de parler de désert archéologique, en tous cas pour la période du premier âge du Fer.

---

<sup>35</sup> On trouvera tous les détails concernant cette fonction dans le manuel de QGIS 2.2 : [http://docs.qgis.org/2.2/fr/docs/user\\_manual](http://docs.qgis.org/2.2/fr/docs/user_manual).

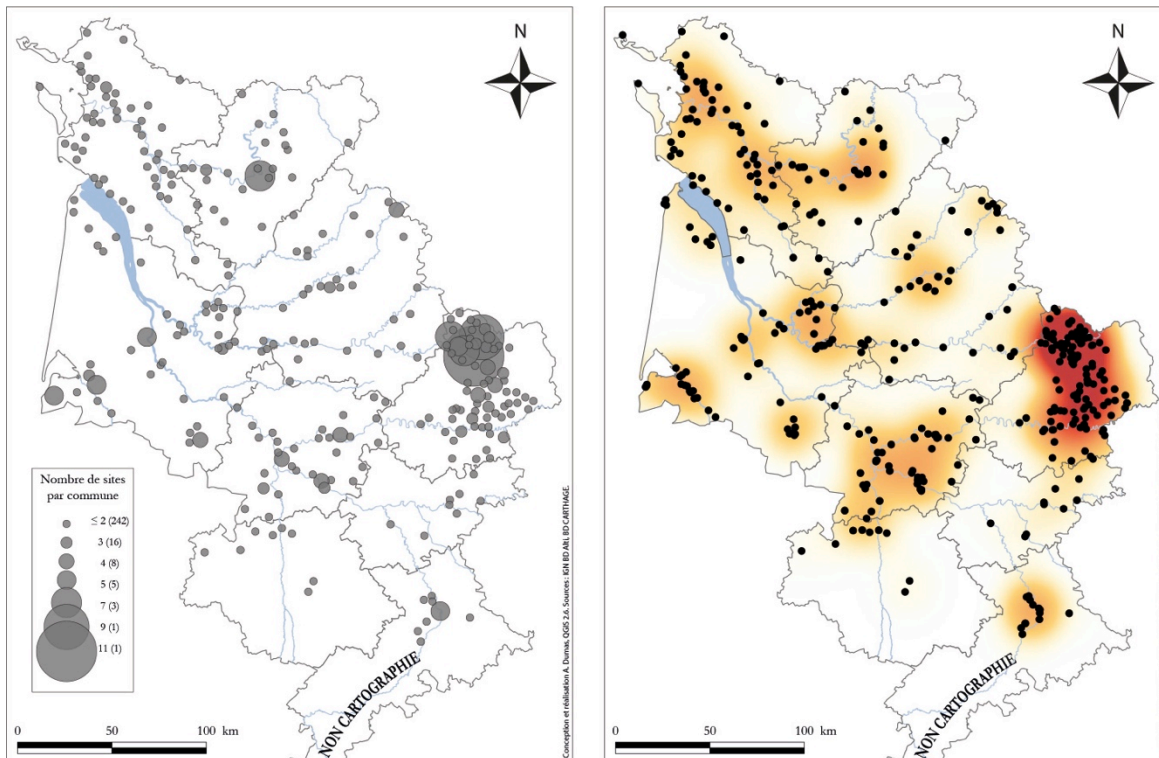


Figure 6 : Deux approches de la disparité documentaire. À gauche, représentation en cercles proportionnels ; à droite, « carte de chaleur » associée au semis de points utilisé pour le calcul (QGIS 2.6, Heatmap : rayon = 30000 m, noyaux = Triweight).

Au rang des espaces vierges de données ou très mal documentés, on compte en fait la quasi-totalité du nord Gironde (Médoc, Blayais, Entre-Deux-Mers) en dehors de la grande confluence Isle-Dronne-Dordogne. A côté de ces espaces, il convient d'ajouter une bonne partie du sud de la Gironde, hormis le Bazadais et la vallée de la Leyre ; la quasi totalité du département du Gers, à l'exception de sa frange nord et de quelques occurrences intérieures ; la majeure partie du Tarn-et-Garonne<sup>36</sup> ; ainsi qu'une bonne proportion des interfluves entre le Tarn et la Charente.

La qualité documentaire apparaît donc extrêmement inégale. Avant de dresser un bilan historiographique pour tenter d'identifier peut-être certaines causes à l'origine de cette situation, il convient au préalable de s'interroger sur les éventuels filtres occasionnés par l'occupation actuelle des sols.

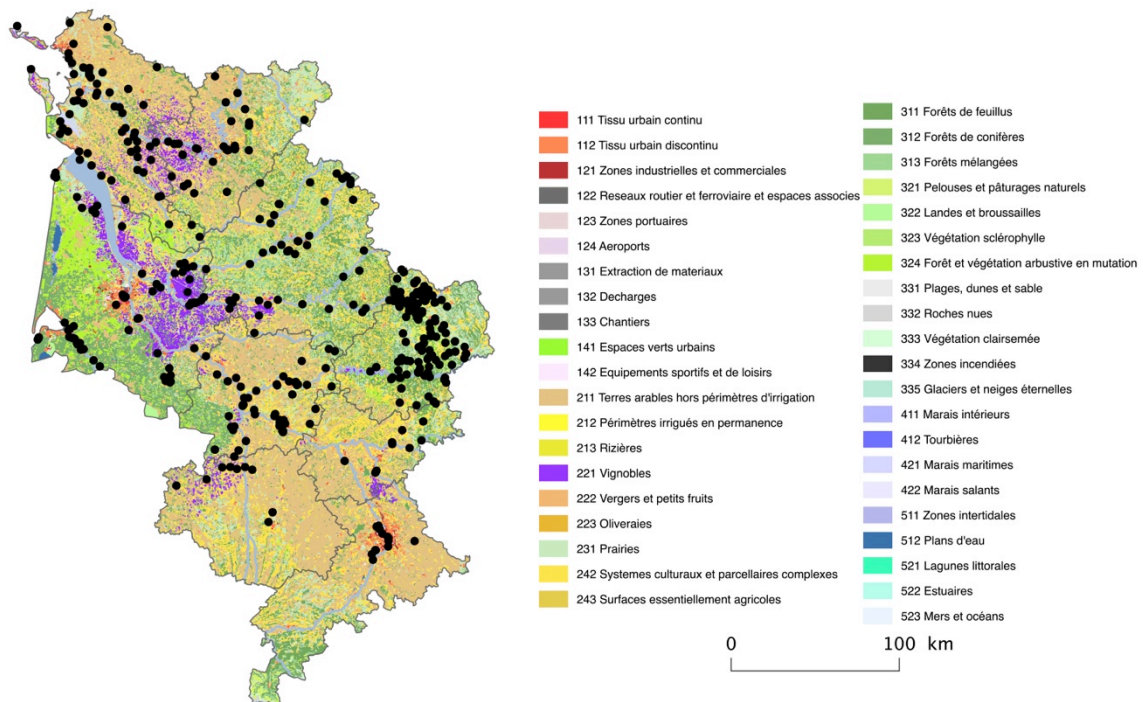
<sup>36</sup> Il est à noter, dans le cas du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, que les travaux récents tendent à confirmer la tendance qui s'exprime dans nos recensements : sur 755 sites identifiés pour toutes les périodes entre le Paléolithique et le Bas Moyen Âge dans la vallée de la Garonne entre Toulouse et sa confluence avec le Tarn, le premier âge du Fer représente seulement 10 sites : Ferdinand 2014, 157, tabl. 17.

## **I.2.2 Relations avec l'occupation du sol actuelle**

### **I.2.2.1 Le CORINE Land Cover et les principales composantes paysagères**

Pour analyser cette question, nous nous appuyons sur les résultats de la vaste opération européenne d'inventaire biophysique de l'occupation des terres à partir d'images satellites, pilotée par l'Agence européenne pour l'environnement et dont la forme exploitable est connue sous le nom de CORINE Land Cover (CLC). La dernière mouture de cette carte datant de 2006, il est possible que certaines choses aient changé dans le détail. Ceci dit, la plus grande part de l'information reste valable. Nous avons procédé à une légère simplification du code couleur utilisé dans les fichiers originaux, très complet donc très complexe, pour faciliter l'identification de grands ensembles paysagers sans devoir composer avec un niveau de détail qui ne nous était pas nécessaire (fig. 7).

Concrètement, la carte simplifiée permet de cerner, au premier coup d'œil, quatre ensembles identifiés par des groupes de couleurs dominantes (verts, jaunes/beige, violet/mauve, rouge/orange). Chacun de ces ensembles représente un grand type d'occupation du sol, qui regroupe diverses composantes. Ainsi, les différentes teintes de vert correspondent à l'ensemble des espaces boisés, tant par des feuillus ou des conifères que par des broussailles, landes et autres types de végétation arbustive (les « espaces verts urbains » sont inclus). Les dégradés de jaune/beige désignent les espaces consacrés d'une manière globale aux cultures (agriculture, vergers, pâturages), à l'exception notable des vignobles, qui ont reçu une teinte violette évocatrice. Il paraissait en effet nécessaire de distinguer cette activité, très structurante sur le plan de l'occupation du sol régionale et également, on le verra, en matière de détection de sites archéologiques. Les nuances de rouge/orange renvoient aux espaces urbanisés, cette catégorie comprenant aussi bien les zones au tissu urbain « continu » que « discontinu », ainsi que les zones industrielles et commerciales. Distinctes dans le fichier d'origine, ces entités à caractère urbain au sens large ont été regroupées ici dans la mesure où elles relèvent de la même dynamique d'expansion des espaces urbanisés et offrent des conditions de détection de sites assez proches, c'est-à-dire fortement influencées par l'aménagement et la construction de bâtiments et d'infrastructures, chose beaucoup moins prégnante en milieu rural, en dehors des grands axes de circulation transrégionaux.



**Figure 7 : Projection des points sur le fond CLC simplifié (conception et réalisation A. Dumas, QGIS 2.6 ; sources : IGN BD GEOFLA, CORINE Land Cover, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).**

Un autre groupe, moins visible mais non négligeable est constitué par les diverses formes de terres côtières telles que les zones estuariennes, les plages et dunes, et les marais maritimes. On les mentionne car, on l'a vu, ils sont une source de documents finalement assez nombreux. Il est à noter que d'autres types d'occupation des terres tels que les lieux d'« extraction de matériaux », les « décharges » et autres « chantiers » sont également portés sur la carte ; leur caractère extrêmement ponctuel explique qu'on en fasse peu de cas ici.

### **I.2.2.2 Occupation du sol et découvertes de sites archéologiques : quels biais ?**

Notons d'abord que les différentes composantes paysagères se partagent elles aussi le territoire de manière inégale. D'un point de vue général, les espaces urbanisés ne dominent pas, en dehors des deux grosses communautés urbaines que sont Toulouse et Bordeaux ainsi que des autres agglomérations moins étendues (Angoulême, Périgueux, Bergerac, Agen, la Rochelle...) ou des cordons urbains littoraux (autour du bassin d'Arcachon). Ils restent néanmoins présents en pointillé un peu partout dans la région.

De fait, ce sont les espaces cultureux qui tiennent le haut du pavé. À ce titre, le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, la Haute-Garonne et les deux Charentes apparaissent sur la carte comme

des départements d'abord tournés vers des activités agricoles<sup>37</sup>. A ces espaces, il convient d'ajouter les zones dévolues à la viticulture, qui représentent tantôt des surfaces assez réduites, comme par exemple le vignoble de Cahors, tantôt très importantes, comme en Gironde, occupée presque à moitié par les vignobles de l'Entre-Deux-Mers, du Blayais, du Saint-Emilion et du Médoc.

Le deuxième type d'occupation du sol par ordre d'importance correspond à tous les espaces boisés et de prairies. Ils représentent l'autre moitié de la Gironde, une portion du Lot-et-Garonne, une petite fraction des Charentes (bri en Charente-Maritime, prairies au nord-est de la Charente), et la majeure partie de la surface du Lot et de la Dordogne.

La projection de tous les sites sans distinction de nature ou de fonction sur le fond de carte CLC est assez éclairante (fig. 7). Un survol de la carte à une échelle suffisamment fine<sup>38</sup> montre un certain nombre de régularités qui font le lien entre l'occupation actuelle des sols et la découverte de sites archéologiques.

Les espaces boisés du sud Gironde et du Lot-et-Garonne, front septentrional de la grande forêt des Landes, sont quasiment vierges de sites. Cela peut être expliqué par la nature du couvert forestier et de son exploitation, qui en plus d'être assez destructrice (notamment en raison des désouchages et nettoyages de parcelles), rend extrêmement difficile toute opération de prospection et de repérage<sup>39</sup>. La difficulté d'accès et de lecture en milieu fortement végétalisé est probablement aussi à l'origine d'une partie des vides qu'on observe en Dordogne.

Pour d'autres endroits, tels que le Gers le nord du Lot-et-Garonne ou de la Charente-Maritime, le Médoc, une grande partie de la Haute-Garonne ou du Tarn-et-Garonne, qui sont des terres agricoles ou des prairies, l'absence de données semble difficilement imputable aux arbres. De plus, ces régions agricoles devraient, puisque les sols sont fréquemment retournés, livrer plus de données. Dans ces zones, on peut invoquer pour expliquer les lacunes documentaires des explications d'un autre ordre : l'absence de suivi archéologique (voire de recherche) depuis les débuts de la discipline, couplée à la faible intensité des aménagements territoriaux et donc de l'activité préventive, paraissent les plus plausibles et sont examinés plus bas.

À l'inverse, les contextes urbains pris dans leur globalité sont des milieux plutôt favorables aux découvertes. Ce fait évident est valable pour les grandes et moyennes villes comme Toulouse, Bordeaux, Périgueux, ou Angoulême, mais il l'est aussi pour les espaces urbanisés de moindre

---

<sup>37</sup> Pour ne retenir qu'un exemple, les territoires agricoles composent 78,5 % de la superficie totale du bassin versant de la Charente ; voir la fiche sur le site du SANDRE (<http://services.sandre.eaufrance.fr>).

<sup>38</sup> Survol effectué au moyen d'un logiciel de cartographie, en l'occurrence QGIS 2.6.

<sup>39</sup> On fera tout de même remarquer que dans les Landes, une équipe très dynamique de chercheurs bénévoles (J.-Cl. Merlet, M. Bilbao, H. Barrouquère...) permet, par un suivi très appliqué, de compléter petit à petit la carte archéologique : Gellibert *et al.* 2013.

envergure, notamment en Charente-Maritime, en Gironde et en Lot-et-Garonne. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'explication a un rapport direct avec des politiques d'aménagement territorial dynamiques, qui débouchent sur la construction de bâtiments ou d'infrastructures de communication, création qui va de pair, depuis plusieurs décennies maintenant, avec la mise en place d'opérations archéologiques de sauvetage ou de prévention.

Un peu à cheval sur tous ces types d'occupation du sol, les espaces alluviaux liés au réseau hydrographique principal sont, au regard du reste, assez bien documentés. On peut presque deviner les tracés des cours d'eau rien qu'en regardant où sont les points de découverte. Le cas du Lot-et-Garonne, avec ses chapelets de sites le long des vallées du Lot et de la Garonne, illustre bien cette idée. Ce fait est en partie dû au processus d'urbanisation, puisque les villes sont principalement établies dans les zones basses formées par les plaines alluviales, mais pas uniquement. Ces espaces, des terrains plats, ouverts, fertiles et faciles d'accès, sont intensément mis en valeur par les cultures maraîchères et agricoles ; elles sont aussi exploitées pour leurs ressources en graviers et granulats. Conjuguées, ces deux activités entraînent ou ont entraîné de nombreuses découvertes fortuites, qui dans certains cas ont débouché sur des fouilles d'assez grande ampleur (on peut prendre l'exemple de la nécropole de la Gravière à Fauillet).

À côté de cela, les vignobles apparaissent plutôt comme défavorables à la mise au jour de sites archéologiques. Les sites qui sur la carte sont dans les zones à dominante violette sont en fait dans leur quasi-totalité localisés sur des parcelles d'une autre nature, incluses dans les vignobles. Il est assez aisé de comprendre pourquoi : la culture de la vigne, tout d'abord, est une culture pérenne ou du moins à longue durée de vie (chaque cep reste en terre plusieurs décennies), et ne nécessite donc que peu de mises à nu d'une parcelle donnée. D'autre part, la production viticole est dans la région, notamment dans le Bordelais, une activité traditionnelle, pluriséculaire et très fortement valorisée, ce qui a pour conséquence le maintien des cultures sur de très longues périodes, réduisant encore la fenêtre d'observation de l'archéologie puisque les reconversions de terrains sont rares, pour ne pas dire inexistantes. Le développement des diverses méthodes de prospection dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. a permis de légers progrès dans le nombre de découvertes toutes périodes confondues, mais en ce qui concerne l'âge du Fer, les sites sont restés peu nombreux.

Il ressort de cet examen rapide que les modalités d'occupation et de mise en valeur actuelles du territoire constituent, autant que la géomorphologie, tantôt un voile (régions boisées ou viticoles) tantôt un révélateur (régions urbanisées ou agricoles) de données archéologiques. Ce fait n'est pas à minorer et devra être pris en considération lorsqu'il s'agira d'interpréter les données en termes de spatialité et d'organisation territoriale.



Les filtres qu'on vient de passer en revue sont le fait de la nature des terrains ou des activités présentes de l'homme. Ils ne constituent qu'une partie des biais qui brouillent le signal archéologique. À tout cela viennent en effet s'ajouter les péripéties de la recherche, que nous allons détailler maintenant.

## II ETAT DE L'ART

### II.1 Des antiquaires aux autoroutes : éléments d'un historique des recherches de terrain sur le premier âge du Fer régional

Les données actuellement disponibles sur le premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France sont, pour l'essentiel, le produit d'un peu plus de deux siècles de recherche et de travaux de terrain. Les divers acteurs ayant contribué à la constitution de cette masse d'informations ont agi pendant toute cette période selon des motifs très variés, avec des moyens, des méthodes et des perspectives différentes. Dans la mesure où les résultats obtenus, mais aussi et surtout les caractéristiques de la documentation varient beaucoup en fonction des personnes et des époques, il paraît absolument nécessaire de faire une revue des forces en présence, afin d'éviter de considérer sur un même plan des données produites dans des optiques parfois très éloignées les unes des autres.

En la matière, on observe encore une fois de très grands écarts selon les périodes considérées. La courbe du nombre de découvertes et de mentions de nouveaux sites du premier âge du Fer par décennie présente un profil particulier : prise dans sa globalité, elle a presque la forme d'une courbe exponentielle, qui traduit la hausse continue de la quantité de données mise au jour annuellement (fig. 8).

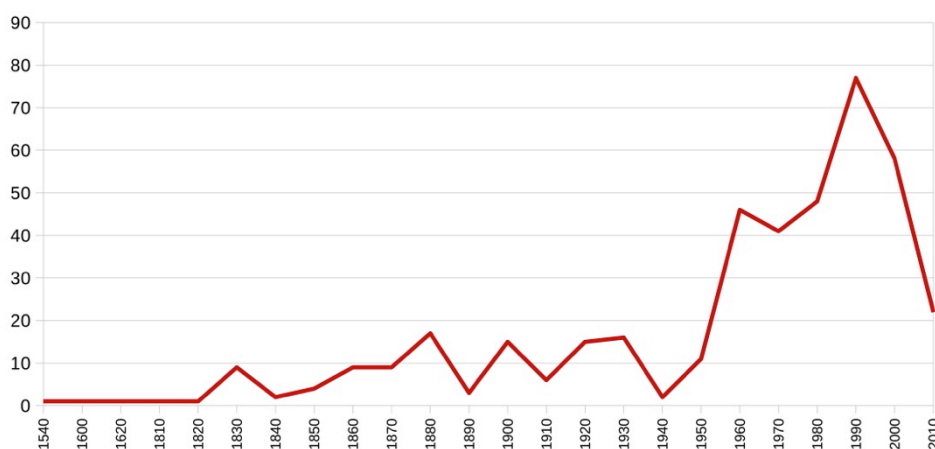


Figure 8 : Évolution du nombre de découvertes ou premières mentions de sites du premier âge du Fer par décennie (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. non détaillés).

Plus en détail, on peut observer un certain nombre de cassures dans la courbe, qui sont le reflet des aléas qu'a connus la recherche sur le premier âge du Fer. Deux d'entre elles sont très lourdes de sens : les décennies 1910 et 1940 sont marquées d'un très net déficit qui est directement lié aux deux conflits mondiaux et à la mobilisation des archéologues bénévoles dans l'armée.

La courbe des découvertes du premier âge du Fer, dans son allure générale comme dans ses principales ruptures, répond assez bien au résultat des mêmes calculs qui ont pu être faits par ailleurs pour l'ensemble de l'âge du Fer sur une partie de notre zone d'étude correspondant aux départements de Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne<sup>40</sup>. On y retrouve les empreintes en négatif des conflits mondiaux autant que les envolées des périodes les plus fastes, notamment le premier pic dans les années 1880 et le suivant, bien plus marqué, dans les années 1970-2000. Quelques différences cependant sont à considérer. On note par exemple qu'un plus grand nombre de découvertes sont recensées au cours de la décennie 1830, de même que pendant les années 1950-1960, pour le seul premier âge du Fer. Ces différences sont à mettre au compte du fait que nos calculs portent sur une région plus étendue, incluant notamment le Lot, dont on a pu souligner plus haut la grande spécificité en termes de quantité de données. D'autre part, on ne constate pas sur le graphique valant pour tout l'âge du Fer de rupture aussi nette qu'elle ne l'est sur le nôtre dans les années 1890. On ne peut donc pas l'expliquer en évoquant des événements traumatisants tels que les guerres mondiales, qui auraient brutalement freiné l'activité archéologique. À titre d'hypothèse, nous proposons plutôt d'y voir le résultat d'un transfert au profit de sites d'autres périodes, qui auraient dominé les statistiques à ce moment-là. Ceci dit, un travail spécifique serait nécessaire pour le confirmer.

Au final, trois paliers se dégagent d'un coup d'œil général : avant 1800, très peu de sites sont connus ; 1800 et 1949 sont les bornes d'un second moment pendant lequel le nombre de sites découverts est en nette augmentation ; enfin, depuis les années 1950, c'est une véritable explosion, le maximum étant atteint dans les années 1990. C'est sur cette articulation que nous allons détailler et développer l'histoire de la recherche sur le premier âge du Fer dans notre zone d'étude.

---

<sup>40</sup> Colin *et al.* 2013, fig. 1.

## II.1.1 Les découvertes antérieures à 1800

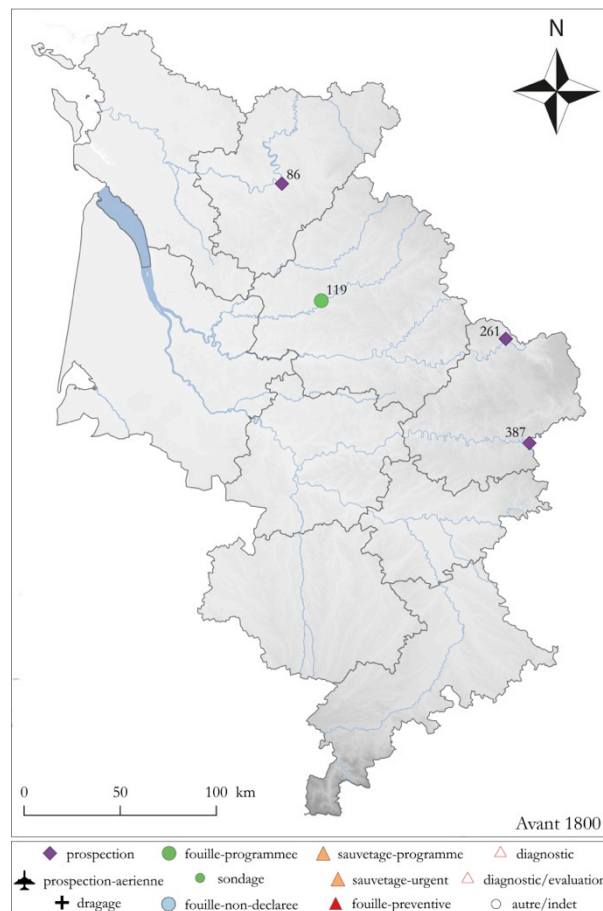


Figure 9 : Sites du premier âge du Fer connus avant 1800.

La liste des sites connus antérieurement à 1800 est courte : 4 éléments. Le plus ancien date du XVI<sup>e</sup> s. Il s'agit de la mise au jour à Angoulême de « mille charrettes de pierres et pierrail » lors de travaux dans la ville, au niveau de l'actuel Champ de Mars<sup>41</sup>. À vrai dire, l'attribution de cette découverte au premier âge du Fer est (très) loin d'être sûre, c'est là l'inconvénient des mentions anciennes, mais on l'intègre malgré tout à notre corpus parce qu'elle apporte un éclairage intéressant sur les découvertes qui ont été faites sur le promontoire angoumois à l'occasion de fouilles préventives ponctuelles au cours des dernières décennies<sup>42</sup>.

Le site de hauteur du Puy d'Issolud à Vayrac (Lot) fait aussi partie des plus anciennement connus du corpus. Bien qu'ayant fait l'objet d'investigations presque frénétiques au XIX<sup>e</sup> s. dans le

<sup>41</sup> Vernou 1993, 42.

<sup>42</sup> Boulestin *et al.* 2009.

cadre de la recherche de l'Uxellodunum gauloise, le site est connu pour ses vestiges à partir du XVII<sup>e</sup> s., puisqu'il est signalé par Merula dès 1605<sup>43</sup>. Un peu plus tard, au XVII<sup>e</sup> s., et dans le même département, le site de Gaïfié à Saint-Jean-de-Laur fut à son tour mentionné pour la première fois<sup>44</sup>.

Un peu dans le même esprit, le site de Puy-de-Pont à Neuvic (Dordogne) est connu depuis le XVI<sup>e</sup> s. pour livrer des vestiges rapportés à une période ancienne. Il a néanmoins fallu attendre le XIX<sup>e</sup> s. pour voir les premiers travaux de terrains apporter des informations solides<sup>45</sup>.

Les informations à tirer de ces quelques mentions sont extrêmement maigres. Tout au plus peut-on faire remarquer que les sites concernés sont tous des sites de hauteur, repérés par des curieux, sauf Angoulême où ce sont des travaux qui sont à l'origine de la découverte. Les commentaires d'époque sont très limités et ne peuvent en réalité être pris en considération que parce d'autres opérations plus récentes ont mis au jour avec un peu de méthode des vestiges enfouis au même endroit ou à proximité.

## II.1.2 L'archéologie des sociétés savantes (1800-1940)

La situation change radicalement avec l'entrée dans le XIX<sup>e</sup> s. 113 sites attribués au premier âge du Fer sont découverts et recensés entre 1800 et la fin des années 1940 (fig. 10). La moyenne théorique de 7,5 sites par décennie transcrit très mal, on l'a vu plus haut, la réalité d'une courbe très irrégulière. On ne reviendra pas sur les idées proposées pour expliquer les trous. La recherche archéologique telle qu'elle s'est faite au XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. possède quelques traits saillants qui méritent une description.

Le XIX<sup>e</sup> s. est clairement le siècle des sociétés savantes. Ces sociétés, présentes dans toute la France, ont pour la plupart été créées au cours de ce siècle, avec un considérable pic dans sa seconde moitié. Sur ce point, le grand Sud-Ouest ne fait pas exception ; il est même précurseur, puisque l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, une des plus anciennes sociétés savantes du pays, fut fondée en 1776. Parmi toutes celles qui suivirent, citons pour mémoire la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers (1817), la Société des Antiquaires de l'Ouest (1834), la Société archéologique du Midi de la France (1831), la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime (1839), ou un peu plus tard la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (1872), la Société archéologique de Bordeaux (1873) ou encore la Société Historique et Archéologique du Périgord (1874).

---

<sup>43</sup> Filippini 2010, 224.

<sup>44</sup> Filippini 2010, 211.

<sup>45</sup> Gaillard 1997, 171.

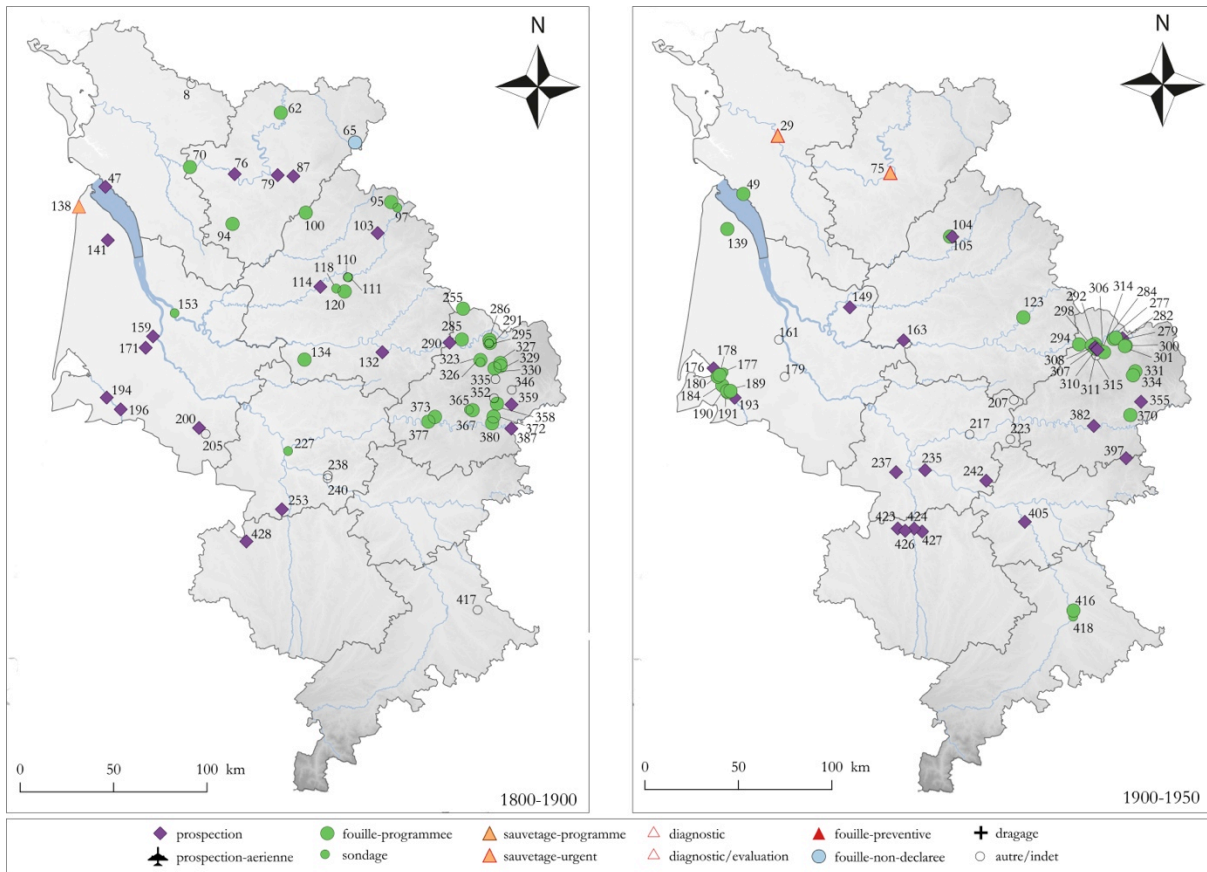


Figure 10 : Sites du premier âge du Fer découverts entre 1800 et les années 1940.

Ces sociétés, qui se dotèrent pour la plupart d'un organe de publication propre, généralement sous la forme de revues ou de recueils, furent entre bien d'autres choses, au milieu de billets d'humeur, d'analyses littéraires, de récits de voyages ou d'écrits scientifiques d'une grande variété disciplinaire, le support de nombreuses études archéologiques. Les chercheurs engagés dans cette tâche sont des bénévoles et appartiennent le plus souvent à la catégorie des notables : ils sont archivistes, médecins, instituteurs, hommes d'église. Ils mènent, d'une manière souvent passionnée et très érudite, de nombreux travaux de recension, d'inventaires de monuments, le tout principalement inscrit dans un cadre administratif et géographique local, à l'échelle du département, du canton ou de la commune. La tenue régulière de réunions à l'échelle du pays, telles que les Congrès Scientifiques de France, dès les années 1830, ou les congrès nationaux des sociétés savantes à partir de 1861, permettait d'échanger informations et publications hors de ces cadres restreints.

Une des caractéristiques les plus frappantes des archéologues d'alors est d'assumer et de revendiquer une archéologie généraliste. On peut même dire qu'elle l'est doublement.

D'abord parce que l'archéologie n'est souvent qu'une des multiples activités scientifiques des membres des sociétés savantes, en mesure de disserter avec autant d'aisance sur les vestiges exhumés à

l'occasion de leur dernière excursion dominicale qu'à propos d'ethnographie paysanne locale<sup>46</sup> ou plus exotique<sup>47</sup>. Certains même, à l'image d'A. Viré, éminent archéologue lotois s'il en fut, ont laissé des travaux d'un remarquable éclectisme, contribuant par exemple à l'avancée des connaissances sur les animaux cavernicoles ou sur « l'influence de la lumière et de l'obscurité sur l'évolution des animaux »<sup>48</sup>.

Une grande érudition et des compétences reconnues sur de nombreux domaines définissent ainsi le savoir tel qu'il est promu et pratiqué dans le cadre des sociétés savantes, qui du reste annoncent souvent la couleur dès leur titre en juxtaposant fréquemment agriculture, sciences et arts. On fera remarquer qu'elles ne sont pas, à cette époque, le seul bras armé d'une telle quête d'exhaustivité. Il suffit de rappeler que le XIX<sup>e</sup> s. est aussi le siècle de la production d'imposants ouvrages de « statistiques départementales », qui rassemblaient en fait le plus d'informations possibles sur des aspects tellement variés qu'ils constituent encore aujourd'hui des sources tout à fait respectables, y compris pour l'archéologie.<sup>49</sup>

L'autre versant de cet aspect non exclusif de l'archéologue est à chercher du côté des pratiques de terrain. On peut en effet remarquer au travers des publications des uns et des autres que les chercheurs se confrontent indifféremment aux vestiges les plus variés, tant en termes de structures que de chronologie. Cela provient, au moins pour la chronologie, du fait que les cadres chrono-culturels de la préhistoire européenne sont encore en cours de constitution. Pour s'en tenir aux périodes anciennes, le développement de l'archéologie de l'âge du Fer est, en France comme dans le reste de l'Europe, indissociable d'un important changement de perspective temporelle lié à la découverte et à la formalisation progressive de la notion de préhistoire et de ses méthodes. Précédée de longue date par les intuitions de quelques antiquaires qui avaient pressenti que la succession des strates de sédiments pouvait apporter autant d'informations que les objets qu'on y trouvait, la conception de la préhistoire et l'appréhension de la très grande distance temporelle séparant les premiers artefacts humains de l'époque contemporaine est généralement située au début du XIX<sup>e</sup> s., avec les travaux de Boucher de Perthes dans la vallée de la Somme.

Faire le résumé de tous les faits qui ont précédé, jalonnent ou procèdent de cette « invention de la préhistoire »<sup>50</sup> est une tâche qui excède largement le cadre de notre propos. Il convient néanmoins d'insister sur plusieurs points. Le premier est un incontournable poncif : la reconnaissance de

---

<sup>46</sup> Voir par exemple la contribution de Jules Momméja, figure de l'archéologie du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne, dans le volume édité par le CTHS intitulé *Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types* : Momméja 1899.

<sup>47</sup> Viré 1893a, 1893b par exemple.

<sup>48</sup> Viré 1895, 1902.

<sup>49</sup> Voir Delpon 1831 pour le Lot, Brard 1835 pour la Dordogne, ou Féret 1878 pour la Gironde.

<sup>50</sup> Schnapp 1993. Un récent dossier des *Nouvelles de l'Archéologie* (n° 129 : « Les origines de la Préhistoire : une histoire actuelle ») constitue également une bonne mise au point ; voir notamment les contributions de R. Orliac et M.-F. Aufrère : Orliac 2012, Aufrère 2012.

l'ancienneté et du caractère indubitablement humain de certains objets profondément enfouis dans le sol a très fortement mis à mal les conceptions prévalant jusque-là sur les origines du monde et de l'homme, fruit de l'exégèse biblique donnant à la Terre un âge maximal de quelques milliers d'années. On ne s'étendra pas sur ce point, déjà bien traité par ailleurs<sup>51</sup>. Ce changement de paradigme, associé à la formalisation des méthodes fondamentales d'étude des archives du sol que sont la stratigraphie et la typologie, a eu une autre conséquence. Il a en effet permis aux vestiges antérieurs à l'antiquité classique, jusqu'alors situés dans un passé « celtique » aux contours très flous, de trouver progressivement une place dans un schéma plus global. Il devenait possible de replacer, avec une précision toute relative, les vestiges découverts les uns par rapport aux autres. Pour autant, il ne fût pas toujours évident pour les archéologues locaux de replacer dans un cadre très précis leurs découvertes, précisément parce que le cadre en question fluctuait encore.

Des caractéristiques décrites ci-dessus découlent plusieurs choses intéressantes. Premièrement, on l'a déjà évoqué rapidement, l'archéologie des sociétés savantes est profondément *locale*. Le rayon d'action des divers chercheurs est fréquemment inclus dans un département au mieux, plus souvent dans un canton ou une commune. Pour ne prendre que quelques exemples, on note ainsi que tous les sites découverts et/ou fouillés par des érudits tels que B. Peyneau, J.-A. Delpon, J. Momméja ou A. Viré entre la fin du XIX<sup>e</sup> s. et le début du XX<sup>e</sup> s. se répartissent dans des aires plutôt restreintes et exclusives (fig. 11).

---

<sup>51</sup> Scnapp 1993 ; Jockey 2013.



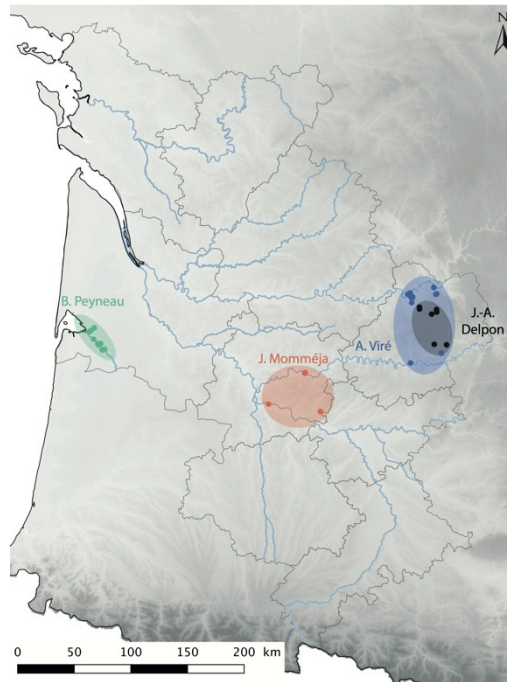


Figure 11 : Le caractère local des recherches et des chercheurs de la période érudite (A. Dumas, QGIS 2.6 ; sources : IGN BD ALTI, BD CARTHAGE).

Les conséquences de ce fait sont d'ordres divers : d'un côté, les chercheurs en question ont souvent une connaissance très poussée des moindres détails topographiques du territoire qu'ils couvrent. De l'autre, les interprétations qu'ils font de leur documentation est parfois très fortement contrainte par des considérations micro-régionales, à l'image par exemple de B. Peyneau, qui rapportait la plupart des vestiges qu'il identifiait aux Boïens du pays de Buch<sup>52</sup>.

En deuxième lieu, on a affaire à une recherche qui se focalise avant tout sur les vestiges visibles. En effet, en dehors de quelques rares cas d'observations faites au cours de travaux d'aménagement urbain (le tesson de céramique attique découvert lors des travaux sur la place Armand Fallières d'Agen<sup>53</sup>) et de découvertes purement fortuites, les vestiges qui concentrent sur eux l'attention des érudits sont dans leur immense majorité, pour des raisons évidentes de facilité de repérage et d'accès, des vestiges qui marquent le paysage : mottes médiévales, mégalithes, nécropoles tumulaires, fortifications et sites de hauteur ont ainsi la préférence. On ne saurait trouver meilleure illustration de cet attrait pour les vestiges en élévation que celle fournie par les travaux de la Commission d'Etude des Enceintes préhistoriques et Fortification anhistoriques qui permirent, au moyen d'enquêtes menées à l'échelle nationale, d'établir de solides inventaires des sites ayant été effectivement ou probablement occupés à des époques antérieures à la Gaule romaine<sup>54</sup>, mais il faut dire aussi qu'ils s'intègrent à une

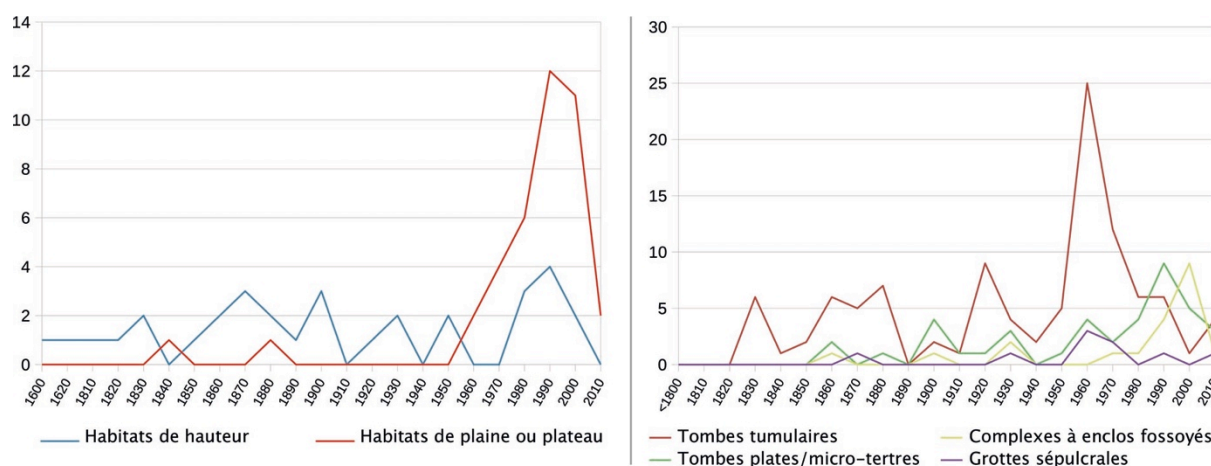
<sup>52</sup> Mohen & Coffyn 1970, 92.

<sup>53</sup> Fages 1995, 95.

<sup>54</sup> Voir par exemple Peyrony 1908 ou Viré 1908.

tradition bien ancrée, comme peut en attester entre mille autres exemples un article d'E. Castagné sur « les monuments du Quercy et les peuples qui les ont élevés »<sup>55</sup>.

Les conséquences d'une telle situation sont faciles à deviner : elle a entraîné un certain déséquilibre dans la production de la documentation, qui concerne en effet majoritairement le versant funéraire de la culture matérielle et les habitats fortifiés ou établis sur des hauteurs. Il en ressort que ces structures funéraires tumulaires, ces habitats de hauteur (et dans une moindre mesure littoraux) ont donc une histoire plus longue que les structures funéraires plus discrètes (avec des tombes en fosses sans superstructures ou des micro-tertres) ou que les habitats de plaine, mal caractérisés à l'époque (fig. 12). Les effets s'en sont fait longtemps ressentir : en 1980, J.-P. Mohen déplorait encore que si peu de sites d'habitat de l'âge du Fer soient connus au regard des sépultures<sup>56</sup>. Il a fallu attendre que l'archéologie entre dans une nouvelle phase de son développement pour assister à un rééquilibrage partiel en faveur de l'habitat.



**Figure 12 : La longue histoire des structures visibles. Habitats de hauteur et sépultures tumulaires sont connus bien avant et en plus grand nombre que les habitats de plaine et les structures funéraires plus discrètes.**

En effet, si la chronologie relative comme absolue reste aujourd'hui encore un des objectifs premiers de l'archéologie, on s'aperçoit que durant le XIX<sup>e</sup> s., c'est tout autant le fait d'ordonner les vestiges les uns par rapport aux autres (par la typologie et la stratigraphie) qui compte que celui de les replacer dans le grand fleuve des événements historiques au sens classique du terme, c'est-à-dire l'histoire textuelle. C'est là une dimension qui rapproche les érudits locaux des antiquaires modernes. On peut évoquer ici Napoléon III et les travaux d'identification et de fouille des lieux mentionnés dans la *Guerre des Gaules* de Jules César, mais il ne s'agit pour ainsi dire que du sommet de l'iceberg. Les travaux de terrain ou de synthèse conduits sources antiques à la main furent nombreux, depuis les premières investigations de G. Bulliot à Bibracte jusqu'à celles de J. Momméja à Agen, « oppidum des

<sup>55</sup> Castagné 1889 ; voir aussi Tholin 1877.

<sup>56</sup> Mohen 1980, 182.

Nitiobriges »<sup>57</sup>. Le site du Puy-d'Issolud à Vayrac, qui s'est trouvé pendant plusieurs siècles au cœur du débat sur l'emplacement de l'*Uxellodunum* gauloise<sup>58</sup>, est un autre très bon exemple de cette tendance.

Très concrètement, la carte se remplit notablement par rapport à la période précédente. La majeure partie des points de découverte correspond soit à des fouilles ou des sondages, soit à des prospections, des ramassages ou à quelques explorations de souterrains, ce qui transcrit bien l'activité des érudits locaux qui vient d'être décrite. Trois points référencés sous l'appellation de « sauvetages urgents » pourraient surprendre (fig. 10). La Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital (Gironde, n° 138) est classé comme tel en raison du caractère nécessairement urgent qu'a eu la collecte des vestiges depuis son premier signalement au cours du XIX<sup>e</sup> s.<sup>59</sup> Pour la nécropole de Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime, n° 29), c'est l'exploitation des sables au début du XX<sup>e</sup> s. qui a entraîné les premières découvertes et initié une surveillance<sup>60</sup>. Enfin, la nécropole des Planes à Saint-Yrieix-sur-Charente (Charente, n° 75), a été mise au jour au XIX<sup>e</sup> s. dans les mêmes conditions qu'à Port-d'Envaux<sup>61</sup>.

En termes de répartition des découvertes, on note plusieurs concentrations dont on a déjà évoqué en partie les raisons, liées au « localisme » des chercheurs. Le secteur de la vallée de la Leyre est ainsi couvert presque uniquement par le docteur Peyneau. Cependant, on remarque que les causes du Lot ressortent déjà très nettement du fait de l'importante concentration de sites. Il faut y voir avant tout le fruit de recherches de terrain précoces effectuées par des archéologues bénévoles plus nombreux que partout ailleurs, sans négliger le fait que toutes ces découvertes portent, comme on l'a dit, sur des sites « en dur », nettement visibles en vertu des conditions taphonomiques propres à l'endroit. On note, à l'inverse, que la recherche sur le premier âge du Fer décolle plutôt lentement dans les départements du Gers, de Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne, tandis qu'en dehors du Lot, les choses sont relativement bien partagées à l'échelle des différents départements. Cette carte est donc en somme une assez bonne évocation de la pratique de l'archéologie régionale sur le premier âge du Fer, dans ses déséquilibres comme dans ses aspects uniformes.

---

<sup>57</sup> Momméja 1901.

<sup>58</sup> Filippini 2010, 50-51, 224.

<sup>59</sup> Bien que les premières mentions du premier âge du Fer ne soient faites à propos du secteur Soulac-Grayan que plus tard, dans les années 1960, on situe quand même la « découverte » du gisement à la plus ancienne date référencée dans la bibliographie, au vu de la grande complexité du secteur en question, tant topographique que chronologique : Sion 1994, 296-299.

<sup>60</sup> Coulaud *et al.* 1983, 5.

<sup>61</sup> Vernou 1993, 233.

### **II.1.3 Vers l'archéologie actuelle (1950-2015)**

La fin de la seconde guerre mondiale a marqué la fin d'une crise généralisée qui n'a pas épargné l'archéologie régionale. Durant le conflit, beaucoup d'archéologues amateurs sont mobilisés et le verdict est sans appel : le nombre de découvertes pour le premier âge du Fer se porte à un seul site signalé par Ricaudy et mal documenté : les tertres de Perbos à la Brède (Gironde, n° 179), l'autre site découvert pendant cette décennie datant en fait de 1948.

À partir des années 1950 s'amorce en revanche une reprise de l'activité des chercheurs bénévoles et les découvertes connaissent une véritable explosion : plus des trois quarts du corpus réuni (334 sites) ont été mis au jour entre 1950 et aujourd'hui. Ces quelques décennies ne forment pas pour autant une période unitaire et il est opportun de la couper en deux.

#### **II.1.3.1 Les années 1950-1979**

Durant les vingt ou trente premières années, l'archéologie régionale est encore fortement imprégnée des pratiques de la période précédente. La hausse très nette du nombre de sites découverts à partir des années 1950 est d'abord à mettre au compte des efforts d'amateurs locaux. Parmi eux, certaines personnalités ou équipes un peu informelles ont particulièrement contribué à abonder la carte archéologique par leur intense activité de prospection, de fouille ou de publication. On mentionnera notamment ici les noms de M. puis C. Sireix, A. Coffyn, G. Frugier en Gironde ; Y. Marcadal, A. Jerebzoff, A. Dautant en Lot-et-Garonne ; A. Niederlender, M. Lorblanchet, J.-P. Girault dans le Lot ; A. Soutou, A. Müller dans le Toulousain ou encore C. Chevillot, J.Cl. et H. Moissat en Dordogne. Tous ont tenu un rôle capital dans la récolte et la mise à disposition de la documentation sur le premier âge du Fer régional. Pour s'en tenir à quelques exemples frappants, c'est à cette époque que des gisements aussi importants que la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital (Gironde), Chastel à Aiguillon et Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne) ou encore le Cluzel à Toulouse ont fait l'objet de premières fouilles méthodiques<sup>62</sup>.

---

<sup>62</sup> Boudet 1987, 77 ; Dautant 1983, 1985 ; Müller 1979.

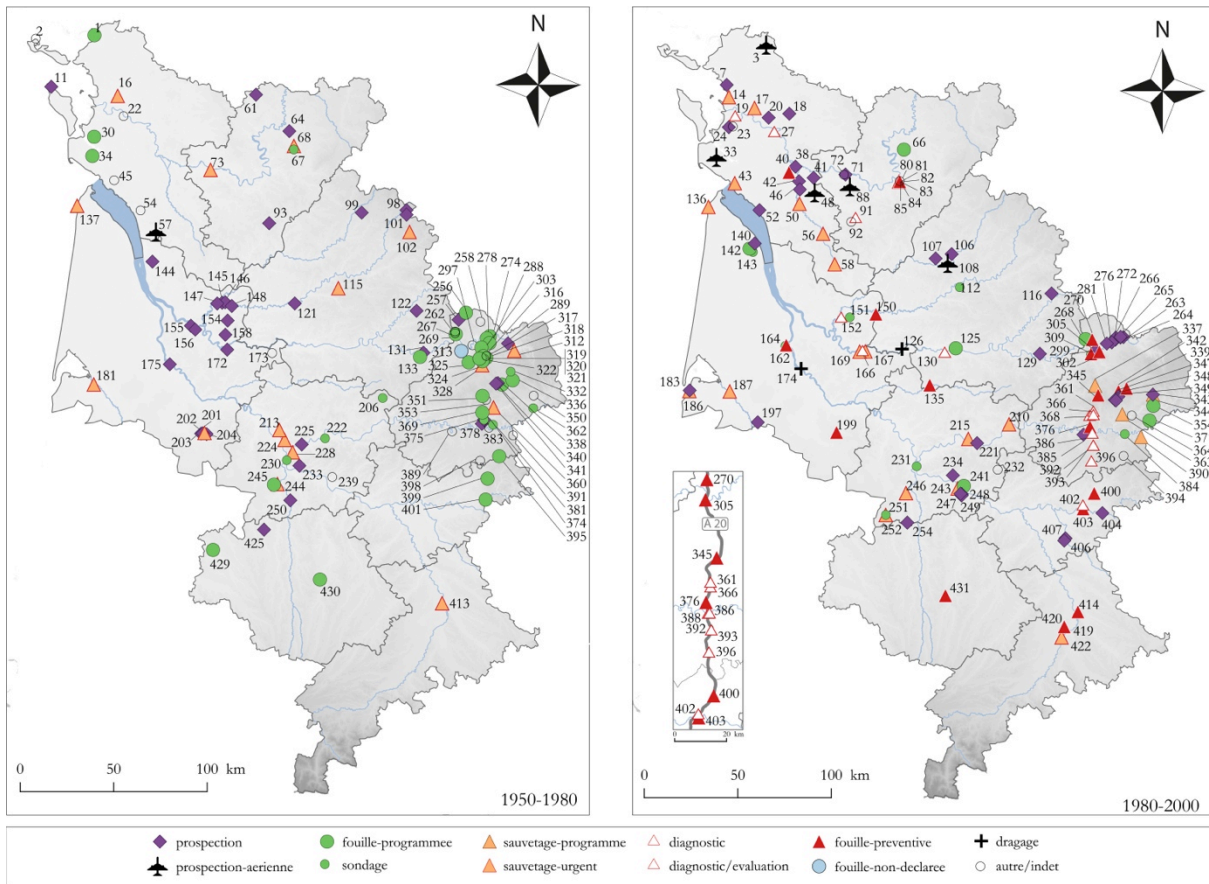


Figure 13 : Sites du premier âge du Fer découverts entre 1950 et les années 2000.

Il est assez intéressant de constater qu'une certaine forme de continuité unit les archéologues bénévoles de l'après-guerre et les érudits locaux du siècle précédent. Comme leurs prédécesseurs, les bénévoles des années 1950-1970 exercent leurs talents dans un cadre géographique restreint, le plus souvent un département. Le fonctionnement en associations ou de manière indépendante, une tendance certaine à traiter d'un peu toutes les périodes, la profonde connaissance géographique et historique d'un petit territoire et le souci constant d'effectuer un suivi des travaux agricoles et urbains susceptibles de produire des vestiges font que tous ces archéologues sont vraiment les héritiers des réseaux et des pratiques élaborés au cours des décennies antérieures.

La principale différence réside dans le cadre législatif et administratif qui se met en place dès la sortie de la guerre. L'intensité des aménagements territoriaux outrepassa de beaucoup les moyens réduits des archéologues bénévoles, malgré une inoxydable bonne volonté. C'est alors que se produisent deux changements importants. D'une part, on commence à ce moment-là à parler d'archéologie de sauvetage, ce qui dénote un important déplacement de point de vue quant à la nature et à l'intérêt des vestiges enfouis. L'exhumation du port antique de Marseille en 1967, qui fit grand bruit, est une balise commode pour situer le moment du retournement. Cependant, cette manière nouvelle pour l'archéologie de jaillir du sous-sol à l'occasion de travaux ne se limite pas au milieu

urbain. Le mouvement de mécanisation de tous les secteurs œuvrant « à même le sol » (construction de bâtiments, voiries, mais aussi agriculture), étroitement lié à une volonté généralisée d'accroître les rendements des cultures, l'efficacité des transports et les surfaces habitables, entraîne la découverte de bon nombre de sites. C'est ainsi qu'au moment de raser une partie du vieux quartier de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne) à des fins de rénovation, les travaux révélèrent l'existence d'un important site archéologique, avec une dense occupation protohistorique. Les fouilles de sauvetage se sont alors synchronisées avec l'avancée des travaux de réfection pour mettre au jour, entre 1972 et 1981, un site d'habitat associé à des traces d'activités de production métallurgique ainsi qu'un petit ensemble de sépultures contemporaines d'une partie des vestiges<sup>63</sup>. Des exemples tels que celui-ci abondent dans la région<sup>64</sup>, comme sur le reste du territoire.

Dans le même temps, l'Etat se dote d'outils structurels permettant de mieux faire face à la forte « pression archéologique » : les circonscriptions des Antiquités préhistoriques et historiques sont créées en 1945. La mission des directeurs de circonscriptions est alors de faire le lien entre les Antiquités Nationales et la recherche universitaire mais aussi avec le milieu des archéologues bénévoles, par le biais d'un réseau de correspondants locaux chargés de faire remonter l'information. La conjonction de l'activité intense des bénévoles et d'un meilleur suivi institutionnel a pour traduction immédiate la hausse du nombre de découvertes recensées et publiées, notamment dans les rubriques consacrées de la toute neuve revue *Gallia*, les Informations Archéologiques. Ce processus de formalisation des cadres administratifs se poursuit dans les années 1960, qui voient la création du service de la recherche archéologique et des antiquités (1964), devenu un peu plus tard le Bureau des fouilles (1966).

La carte traduit bien ces phénomènes (fig. 13), en faisant une place plus importante aux opérations de sauvetage urgent ou programmé, qui interviennent au gré de travaux urbains ou en tous cas de construction de bâtiments (l'habitat de Montamat à Tonneins, la fosse de Sainte-Livrade ou la nécropole des Ribérotés à Barbaste en Lot-et-Garonne<sup>65</sup>, mais aussi Ancely à Saint-Michel-du-Touch en Haute-Garonne<sup>66</sup> ou le Bos du Fourg à Coursac en Dordogne<sup>67</sup>), de travaux agricoles (l'habitat du Château à Vayres<sup>68</sup> ou le tumulus de Deyres à Cudos en Gironde<sup>69</sup>, le tumulus du Tuckey à Lanouaille

---

<sup>63</sup> Dautant & Daynac 1982, Dautant 1985, Dautant 1992.

<sup>64</sup> Qu'on pense par exemple à la nécropole de la Gravière à Fauillet (Lot-et-Garonne), à la nécropole de Balanos au Teich (Gironde), ou encore au site d'Ancely à Saint-Michel-du-Touch (Haute-Garonne) : Beyneix *et al.* 1995, Coffyn 1977, Mohen 1980, Rolland 2009.

<sup>65</sup> Dautant 1992 ; Coupry 1967 ; Marcadal 1971.

<sup>66</sup> Baccrabère 1990.

<sup>67</sup> Chevillot 1992.

<sup>68</sup> Crochet 1962, 1983.

<sup>69</sup> Marcadal & Jerebzoff 1969.

en Dordogne<sup>70</sup>) ou encore du creusement de carrières (la nécropole de la Gravière à Fauillet en Lot-et-Garonne, le site d'habitat de la Salvate à Couzou dans le Lot<sup>71</sup>...).

Certains secteurs sont assez bien documentés par la prospection (tout particulièrement la confluence Isle-Dronne-Dordogne) ou l'exploration de grottes (notamment dans le Lot), tandis qu'une part importante des informations produites durant cette phase de la recherche relève encore de fouilles à caractère non préventif, effectuées pour la majorité dans le département du Lot, mais aussi un peu en Tarn-et-Garonne<sup>72</sup>, en Charente-Maritime<sup>73</sup>, en Lot-et-Garonne<sup>74</sup> ou même dans le Gers<sup>75</sup> !

D'autre part, on peut remarquer, en comparant avec la carte de la période 1800-1940, que déjà, les fouilles de sauvetage conduisent les archéologues à explorer des zones qui étaient jusqu'alors laissées de côté par leurs prédécesseurs : espaces urbains et agricoles principalement.

Ainsi peut-on qualifier de transitionnelle cette période de l'archéologie de terrain. Elle est en position intermédiaire entre une archéologie purement érudite, locale et bénévole et une autre, administrée par l'Etat, dotée de moyens et de structures régionales qui sont l'émanation du ministère de la Culture. La recherche patiente de nouvelles données, les inventaires et synthèses « à l'ancienne » sont maintenant concurrencés par l'irruption directe des sites sous les engins de chantier et de travaux agricoles. La transformation amorcée au cours de ces deux décennies a donné un nouveau visage à l'archéologie à partir des années 1980.

### II.1.3.2 De 1980 à nos jours

Les quatre dernières décennies (dont celle encore en cours) sont en effet caractérisées par la professionnalisation progressive de l'archéologie ainsi que par le développement de l'archéologie préventive par rapport aux autres types d'investigation. Ce changement a eu sur la documentation des conséquences très importantes (fig. 13).

Commençons par mentionner un premier fait intéressant qui se dégage de la lecture du graphique : le nombre de sites découverts dans le cadre général d'opérations de prospection est en constante et forte augmentation entre 1950 et les années 1990 (fig. 14). C'est là le résultat de plusieurs facteurs. Les prospections pédestres et les ramassages de surface en sont les principaux moteurs, mais les années 1980-1990 sont aussi celles de la prospection aérienne. Sans surprise, ce sont surtout les

---

<sup>70</sup> Laville & Laurent 1984.

<sup>71</sup> Lorblanchet & Genot 1972a.

<sup>72</sup> Les travaux de B. Pajot sur les sites de Pomiès à Puylaroque et du Frau à Cazal : Labrousse 1972 ; Pajot 1975 ; Mohen 1980 ; Filippini 2010, 170.

<sup>73</sup> Les fouilles de C. Gabet sur les gisements de Chalézac à Chaillevette ou Pépiron à Saint-Just-Luzac : Gabet 1963, 1966, 1976.

<sup>74</sup> Les sites de Chastel à Aiguillon et de Lesparre à Barbaste notamment (le site du Callan à Blanquefort-sur-Briolance, bien que découvert en 1979, ne fut vraiment fouillé qu'à partir des années 1980) : Dautant 1983 ; Marcadal 1971 ; Morala 1992, 1999.

<sup>75</sup> Les sites de Maupas et Roquelaure : Labrousse 1964 ; Béhague 2001 ; Gardes *et al.* 2013.

terrains calcaires charentais et périgourdins qui se prêtent le mieux à ce type d'archéologie. En restant strictement cantonné à la période du premier âge du Fer, le phénomène n'a pas l'air très radical ; un point de vue élargi à l'ensemble de l'âge du Fer, sans même parler des autres périodes, montre qu'il est en fait important<sup>76</sup>. Les travaux de J. Dassié en Charente et Charente-Maritime, ou de F. Didierjean en Gironde et Dordogne, qui ont permis par exemple le repérage de certains complexes à enclos fossoyés ou de sites fortifiés, sont à ce titre des sources d'informations non négligeables. Globalement, les secteurs les plus fertiles pour la prospection (tous types confondus) sont les deux Charentes, le sud du Lot-et-Garonne et la partie nord du département du Lot (fig. 13). Mais les vraies nouveautés résident ailleurs.

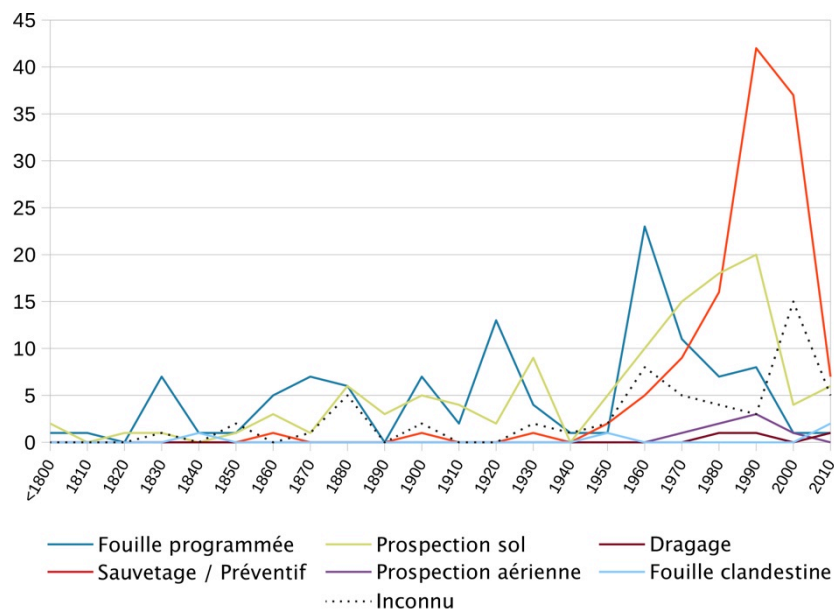


Figure 14 : Evolution des modalités de découverte des sites recensés.

Le second point important est en effet que les années 1980-1990 ont vu l'archéologie se professionnaliser. Le développement de l'appareil législatif déjà entamé y a contribué de plusieurs manières. La création en 1991 des Services Régionaux de l'Archéologie (SRA) en lieu et place des anciennes directions des Antiquités, entraîne le recrutement de personnels qualifiés (« scientifiques, conservateurs, ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs et techniciens de recherche »<sup>77</sup>) qui, d'une part, remplacent les anciens correspondants des Antiquités présents sur le territoire et assurent d'autre part une partie des opérations de terrain. De plus, parmi les missions des

<sup>76</sup> Colin *et al.* 2013, fig. 2.

<sup>77</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Archeologie/L-archeologie-en-region>, consulté le 22 février 2015.



SRA figure le fait d'encadrer la recherche archéologique régionale, ce qui se traduit concrètement pour les archéologues par la nécessité d'obtenir une autorisation préfectorale pour démarrer une fouille ou une opération de prospection, ceci afin d'enrayer la perte d'information (due notamment à la prospection clandestine au détecteur de métaux). Ces deux aspects signent donc la fin d'un modèle de fonctionnement et le début d'un autre, dans lequel le rôle des bénévoles, si grand auparavant, est de fait réduit à très peu, puisque la majeure partie de leurs fonctions est dorénavant assurée par du personnel spécialement embauché pour cela. À partir de ce moment, l'archéologie bénévole trouve sa place dans les opérations programmées, aux côtés des universitaires et du CNRS, qui sont de fait eux aussi des professionnels, ou dans des associations. Mais il s'agit là d'une archéologie différente, appliquée à des sites déjà connus, non menacés par des aménagements à venir et où les opérations sont autant de protocoles de réponse à des problématiques précises. C'est le premier des deux phénomènes qui ont fini par mener à la professionnalisation presque intégrale de l'archéologie. Le second a un rapport plus étroit avec le domaine de l'aménagement territorial et la prévention.

L'intégration des Directions des Antiquités au sein des Directions régionales des affaires culturelles en 1977 marque la volonté des pouvoirs publics d'être en mesure d'encadrer plus efficacement l'exercice de l'archéologie sur le territoire français, dans la continuité des réalisations précédentes, et entérine la reconnaissance de la discipline et de ses matériaux comme faisant partie intégrante du patrimoine culturel<sup>78</sup>. Dans la droite ligne de cette évolution, le vocable de « fouilles de sauvetage » est progressivement remplacé, à partir des années 1980, par le terme de « fouilles préventives », correspondant mieux au nouvel état d'esprit.

Dans cette perspective, la création de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN) en 1973 est très éclairante : sur des fonds publics, l'association s'occupe d'abord d'opérations programmées, puis d'une proportion croissante d'opérations de sauvetage, pour lesquelles un financement spécifique, le Fonds d'Intervention destiné à l'Archéologie de Sauvetage (FIAS) est mis en place à la suite du rapport Soustelle (1974). En somme, l'Etat s'adapte à la nouvelle donne et construit un premier outil spécialement conçu pour faire face à la multiplication des opérations d'aménagement du territoire. Les fouilles non préventives, qui depuis la reprise des années 1950 formaient le gros du contingent, voient alors leur suprématie contestée : tandis qu'elles représentaient, dans les limites de la zone d'étude, environ cinq fois plus d'opérations que les fouilles de sauvetage dans les années 1960, la courbe s'inverse brutalement dès les années 1970, où l'archéologie de sauvetage/préventive prend la tête (fig. 14). L'écart entre opérations préventives et programmées se creuse ensuite, pour atteindre un rapport de cinq pour un au cours de la décennie 1990. La construction de l'A89 et de l'A20 a

---

<sup>78</sup> <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Un-peu-d-Histoire.../p-312-1973-creation-de-l-Association-pour-les-fouilles-archeologiques-nationales.htm>, consulté le 22 février 2015.

occasionné dans les années 1990 la découverte de bon nombre de sites. On peut observer directement sur la carte l’empreinte de ces grands travaux, dont on devine parfois le tracé à la seule disposition des sites (fig. 13).

La carte concernant la période 1980-1990 met bien en évidence ce renversement entre fouilles préventives et non préventives. Les gisements du premier âge du Fer découverts en contexte programmé sont maintenant peu nombreux et, chose intéressante, sont pour une bonne part mis au jour sur des chantiers consacrés à d’autres périodes : la tombe d’Andone à Villejoubert fut découverte lors de la fouille d’un site médiéval<sup>79</sup>, les vestiges de Sainte-Radegonde à Bon-Encontre proviennent de sondages dans une villa d’époque romaine<sup>80</sup>, ceux de Creysse en Dordogne de la fouille d’un site préhistorique<sup>81</sup>...

Les vestiges découverts à l’occasion de diagnostics ou de fouilles préventives sont en revanche beaucoup plus nombreux ; on n’entrera donc pas dans le détail. On fera simplement remarquer deux éléments qui situent ces découvertes dans le prolongement des opérations de sauvetage. Le premier concerne le fait que les opérations urbaines se multiplient, laissant entrevoir parfois l’ancienneté de l’occupation de certaines agglomérations connues pour des périodes ultérieures et encore occupées actuellement : c’est le moment des découvertes de niveaux du premier âge du Fer à Bordeaux (le site de l’immeuble La France<sup>82</sup>), Bazas (à l’emplacement de l’actuelle cathédrale<sup>83</sup>), Angoulême où fleurissent littéralement les points sur la carte (le boulevard Aristide Briand, la clinique Sainte-Marthe, la Direction des Services Fiscaux, l’Îlot Chabrefy, le Grand Hôtel de France et le Palais de Justice<sup>84</sup>), ou encore dans l’agglomération toulousaine (l’Hôpital Larrey à Toulouse<sup>85</sup>, les sites de la ZAC Agora et de Lavimona à Cugnaux<sup>86</sup> ou un peu plus loin, les quelques vestiges de Guérin à Muret<sup>87</sup>).

D’autre part, les investigations portant sur des zones peu connues du point de vue de l’archéologie vont elles aussi bon train. Là non plus, on ne dressera pas la liste de toutes les découvertes. On citera quand même les fouilles effectuées au Pédeau à Préguillac (Charente-Maritime)<sup>88</sup>, aux Petits-Clairons à Barbezieux (Charente)<sup>89</sup> ou, sur le tracé de l’A20, chantier très fécond, les sites majeurs de Combe Nègre et Combe Fages II à Loupiac ou du Camp de l’Eglise à Flaujac-

---

<sup>79</sup> Debord *et al.* 2000.

<sup>80</sup> Jacques 1997.

<sup>81</sup> Sellami 2000 ; Chevillot & Dachary 2011.

<sup>82</sup> Barraud *et al.* 1988.

<sup>83</sup> Pichonneau 1989, 1992.

<sup>84</sup> Vernou 1993, 42-43 ; Boulestin *et al.* 2009.

<sup>85</sup> Porra 1990 ; De Filippo 1993.

<sup>86</sup> Massendari 2006, 166.

<sup>87</sup> Jolibert 1983.

<sup>88</sup> Lejars *et al.* 1990.

<sup>89</sup> Baigl *et al.* 1999.

Poujols dans le Lot<sup>90</sup> et les deux nécropoles des Plaines à Cayrac et du Camp d'Alba à Réalville dans le Tarn-et-Garonne<sup>91</sup>, parce qu'elles ont conduit à acquérir une connaissance jusque-là quasiment inexistante des sites d'habitat de plaine et de leur variété, une première dans la région pour cette période, ou à renouveler profondément les connaissances relatives aux pratiques funéraires.

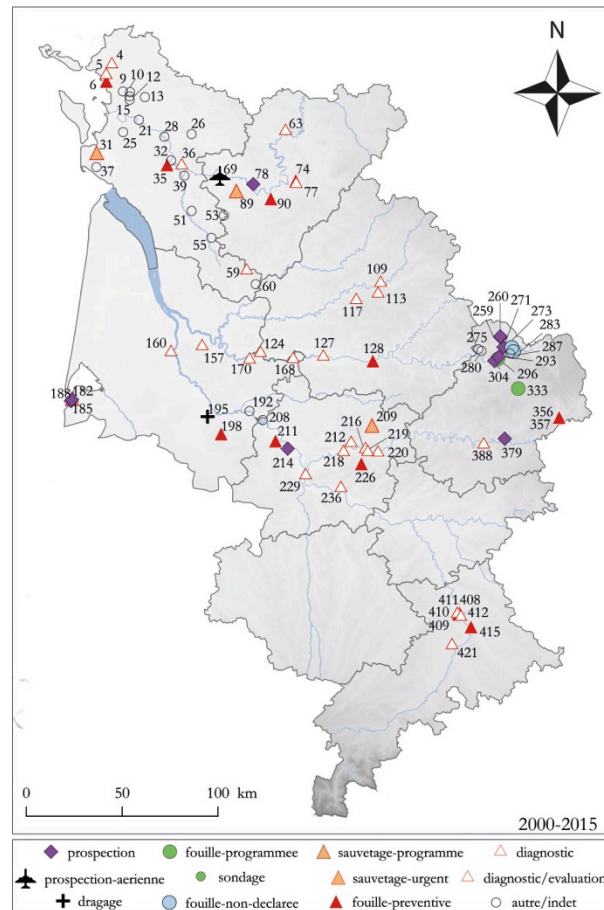


Figure 15 : Sites du premier âge du Fer découverts depuis 2000.

Le transfert de l'activité archéologique vers le préventif aboutit, pour les années 2000-2010, à une carte des découvertes très largement dominée par les opérations préventives au sens large (fig. 15) : diagnostics et fouilles. Le remplacement du milieu bénévole par un milieu professionnel nouvellement constitué, d'abord représenté par le personnel de l'Inrap créé en 2001, est maintenant acté. Le mouvement s'est accéléré en 2003 avec l'ouverture de l'archéologie préventive aux opérateurs privés et à la concurrence. La multiplication du nombre d'entreprises privées d'archéologie préventive a permis de faire face à une très forte demande, au prix cependant de résultats parfois inégaux. Deux choses sont à souligner concernant cette période. Premièrement, la part des fouilles programmées et des sites

<sup>90</sup> Girault & Gasco 2012, 225 ; Sireix *et al.* 2007 ; Pons *et al.* 2001 ; Beausoleil *et al.* 2007.

<sup>91</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, 91 ; Janin *et al.* 1997.

découverts en prospection (tous types confondus) diminue<sup>92</sup>. On peut même parler de nette rupture concernant les derniers, plutôt nombreux dans les années immédiatement antérieures comme on l'a vu précédemment.

Ensuite, les sites mis au jour en contexte préventif, s'ils sont toujours le fruit de l'aménagement du territoire, ne relèvent plus tout à fait des mêmes types de chantiers. La construction ou la rénovation et l'agrandissement d'axes de communication fournit certes toujours quelques points (Saint-Antoine-de-Ficalba sur la N21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot<sup>93</sup>, Saint-Hippolyte à Bazas sur l'A65<sup>94</sup>, Luxé en Charente, sur le tracé de la LGV Paris-Bordeaux<sup>95</sup> par exemple), et les grandes opérations d'aménagement urbain sont toujours d'actualité (la construction des parkings souterrains à Bordeaux). Cependant, l'essentiel des découvertes est plutôt fait dans le cadre de la création de zones d'activités diverses, comme la ZAC Aéroconstellation à Blagnac. Ce genre d'aménagement, qui concerne une plus grande part du tissu urbain et, donc, aussi bien les grandes villes que les moyennes ou les petites, est à l'origine, plus que les infrastructures routières, de bon nombre des sites mis au jour dans les dernières années, notamment dans les départements de Charente et Charente-Maritime, où l'activité préventive est plutôt intense. Les sites de Bel-Air-Sud à Aytré<sup>96</sup>, des Ormeaux à Angoulins<sup>97</sup>, ou des Drouillards à Dompierre-sur-Mer<sup>98</sup> sont, entre beaucoup d'autres, dans ce cas.

Il faut, pour clore ces quelques paragraphes, revenir et insister sur les changements profonds qu'a impliqués pour l'archéologie métropolitaine, qu'elle concerne l'âge du Fer ou d'autres périodes, le transfert de la majorité de la production de données de l'archéologie programmée ou bénévole à l'archéologie préventive.

Le premier de ces changements concerne le caractère inattendu des données. En effet, les sites fouillés au cours des phases précédentes du développement de l'archéologie, c'est-à-dire quand elle n'était pas majoritairement préventive, avaient très souvent été préalablement repérés. Cela va des sites marqueurs de paysages dont on a parlé plus haut pour la période érudite aux gisements fouillés après prospection pédestre ou aérienne dans les décennies suivantes. Il s'agit, en quelque sorte, d'archéologie proactive. Les sites mis au jour en contexte préventif relèvent au contraire d'une dynamique tout à fait

---

<sup>92</sup> Il est à noter, pour éviter un contresens, que nous parlons exclusivement des sites pour lesquels la première opération est une fouille programmée ou une prospection. Les chantiers écoles des universités ou les sites découverts en contexte préventif puis fouillés dans le cadre d'opérations programmées sur plusieurs années existent bien sûr encore : voir par exemple l'habitat de l'Isle-Saint-Georges en Gironde ou la nécropole tumulaire du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols dans le Lot : Colin *et al.* 2013, Beausoleil *et al.* 2007.

<sup>93</sup> Detrain & Sandoz 2005.

<sup>94</sup> Sauvâtre 2010.

<sup>95</sup> Audé 2014.

<sup>96</sup> Maitay & Nibodeau 2009.

<sup>97</sup> Maguer *et al.* 2009.

<sup>98</sup> Maitay 2009a.

différente. Si l'on ne peut absolument pas qualifier cette pratique de passive, c'est quand même l'aménageur et l'aménagement qui décident de l'étendue convoitable. Ceci a pour conséquence, on l'a souligné à plusieurs reprises, l'exploration systématique, avec de gros moyens humains et surtout mécaniques, de grandes surfaces de terrains jusqu'alors délaissés par l'archéologie traditionnelle et, plus particulièrement, des grandes étendues plates ou des fonds de vallées qui ont la préférence des autoroutes et des voies ferrées.

La deuxième conséquence majeure, très fortement corrélée à la précédente, est en rapport avec la diversité des documents. C'est une évidence que de dire qu'à force d'explorer des endroits du même type, on finit par obtenir des données du même ordre : sites de hauteur, nécropoles pour l'essentiel. Avec les fouilles préventives systématiques ont fleuri de nouveaux types de sites : couches protohistoriques enfouies sous plusieurs mètres de stratification urbaine (le Grand Hôtel de Bordeaux<sup>99</sup>), grands sites ruraux à enclos et greniers (les Petits Clairons à Barbezieux, le Pédeau à Préguillac<sup>100</sup>), fermes d'apparence plus modeste (Portély à Saint-Antoine-de-Ficalba<sup>101</sup>), etc. À côté de ces sites d'aspect nouveau, les opérations préventives ont aussi parfois permis de fouiller sur une surface satisfaisante des gisements connus mais restés intouchés jusque-là. C'est le cas par exemple des agglomérats d'enclos fossoyés à vocation cultuelle ou funéraire des Charentes : Pont-Bordeau à Saintes<sup>102</sup>, Bellevue à Châteaubernard<sup>103</sup>, Bel-Air à l'Isle-d'Espagnac<sup>104</sup>, le Champ des Rochers à Soyaux<sup>105</sup>...

Ouverture au champ de l'archéologie d'espaces auparavant négligés ou difficiles d'accès, augmentation très importante de la surface globale soumise à la fouille et diversification des types d'occupation enregistrés sont donc des points cruciaux de l'évolution de la discipline, parce qu'ils ont contribué à rebattre les cartes de l'interprétation des données. Sur un plan très local, on a pu dans certains cas saisir, par exemple, le lien entre un site présentant les caractères d'un habitat aggloméré et des traces d'exploitation de son terroir (en Gironde, les denses stratigraphies de l'immeuble de la France et du Grand Hôtel de Bordeaux d'un côté, le site de la Cité Judiciaire de l'autre<sup>106</sup>) ; ou entre un site d'habitat, en plaine ou en hauteur, et sa probable nécropole (le Camp de Recoux et le Champ des Rochers à Soyaux en Charente<sup>107</sup>, l'habitat de Chastel et la nécropole de Grand-Jean à Aiguillon en Lot-et-Garonne<sup>108</sup>). À l'échelle régionale, la même logique est à l'œuvre : la carte se complète. Dans certains

---

<sup>99</sup> Sireix & Boccacino 2007, Sireix 2009.

<sup>100</sup> Baigl *et al.* 1999, Lejars *et al.* 1990.

<sup>101</sup> Detrain & Sandoz 2005.

<sup>102</sup> Landreau 2009.

<sup>103</sup> Seguin *et al.* 2011.

<sup>104</sup> Maguer 2005.

<sup>105</sup> Kerouanton 2012.

<sup>106</sup> Barraud *et al.* 1988, Sireix & Boccacino 2007, Sireix dir. 2008, 18-19.

<sup>107</sup> Vernou 1993, 227 ; Kerouanton 2012.

<sup>108</sup> Dautant 1983, Prodéo 2013.

cas, il est possible d'aboutir à une perception plus nette du tissu d'occupations de certaines zones privilégiées (tant en termes d'intensité des aménagements que de potentialités d'installation) telles que par exemple les plaines alluviales en périphérie de Villeneuve-sur-Lot ou Périgueux, où, à l'occasion d'opérations préventives, ont été mis au jour des sites soulignant autant la grande quantité que la ténuité des vestiges que l'on peut s'attendre à rencontrer dans ce type de milieu<sup>109</sup>. Tout bien considéré, on peut dire que l'archéologie de l'âge du Fer régional dans sa totalité a été transfigurée par les opérations préventives, ce qui du reste n'est pas observable que dans le Sud-Ouest, le phénomène étant encore plus saillant dans certaines régions où les très grands décapages sont fréquents<sup>110</sup>.

On peut toutefois déplorer certains aspects, en lien cette fois avec l'hétérogénéité des données. On n'aura pas manqué de remarquer que sur la carte des années 1980-1990 et, à plus forte raison encore, sur celle des années 2000, une notable proportion des points correspond à des indices observés au cours de diagnostics. C'est là un biais majeur, puisque dans le cadre de telles opérations, qui ne sont pas toujours, loin s'en faut, suivies de fouilles, seules quelques structures ponctuelles sont explorées, et pas nécessairement de grandes surfaces. Que l'on songe par exemple à des sites comme Bertin à Beychac-et-Caillau ou le Therme à Bergerac<sup>111</sup> : composés d'une ou deux fosses opportunément situées dans l'emprise des tranchées de diagnostic, ils ne disent pas long sur la nature de l'occupation et son extension réelle, même s'ils peuvent constituer de bons points de repère chronologiques. Tous ces points de découvertes sont à considérer comme des indices d'occupation, qu'il ne faut pas négliger, mais dont l'interprétation en termes de fonction des sites ou d'organisation interne, est rendue très malaisée par le caractère « pointilliste » inhérent au contexte du diagnostic préventif.

## II.1.4 Bilan

On a suivi, par grandes étapes, le développement de l'archéologie du premier âge du Fer régional. Il a été possible de mettre en évidence d'autres biais que ceux qui sont liés aux caractéristiques du terrain et de l'occupation du sol actuelle. Ces nouveaux filtres sont ceux de l'organisation des travaux de terrain, dont on a pu retracer schématiquement l'évolution depuis les archéologues généralistes du XIX<sup>e</sup> s. et du début du XX<sup>e</sup> s. jusqu'aux archéologues professionnels des années 1990-2010. La corrélation entre la qualité de la documentation et les moyens et méthodes mis en œuvre est très forte et il est évident que les opérations de fouilles actuelles sont plus efficaces et rigoureuses que

---

<sup>109</sup> Chevillot & Moissat 1989, Migeon *et al.* 2010, Chevillot & Gineste 2011, Pons-Métois & Souquet-Leroy 2009, Sergent *et al.* 2010, Ballarin *et al.* 2011.

<sup>110</sup> Voir par exemple Pion 2005 ou Brun & Marcigny 2012 pour leur analyses des apports de l'archéologie préventive à l'archéologie en général.

<sup>111</sup> Moreau 2003, Riuné-Lacabe & Colin 2003.

les tranchées transversales ou les puits centraux creusées dans les tumulus jusque dans les années 1960. On rappellera cependant deux éléments.

D'une part, même si les fouilles menées par les archéologues amateurs sont parfois ardues à exploiter, voire impossibles à utiliser sans révision complète du mobilier et des archives, il n'en reste pas moins que l'archéologie bénévole a constitué pendant longtemps le canal privilégié de production de données, qu'il convient de ne pas négliger en dépit des problèmes rencontrés.

D'autre part, les résultats de fouilles préventives peuvent se montrer tout aussi difficiles d'emploi, soit que seule une toute petite partie des vestiges d'un site donné ait pu être fouillée, ce qui comme on l'a vu est très fréquent (mais pas forcément rédhibitoire), soit que des moyens insuffisants aient à l'occasion débouché sur des fiascos.

Ces deux types d'approche, professionnelle ou non, présentent donc chacune des limites différentes, qu'il ne faut ni ignorer ni considérer comme insurmontables pour autant.

## II.2 La construction des cadres chrono-culturels du premier âge du Fer régional

L'accroissement progressif de la quantité de données disponibles sur le premier âge du Fer régional a permis, à partir d'un certain point, la production de synthèses et de propositions d'interprétations diverses. Si l'on excepte les travaux de J. Déchelette, c'est principalement à partir des années 1940 que sont parus plusieurs travaux majeurs qui ont eu pour objectif de réinsérer l'Aquitaine protohistorique dans un cadre plus large, tantôt à l'échelle du pays, tantôt à l'échelle de l'Europe occidentale. On peut distinguer dans ces travaux deux moments de l'histoire des recherches régionales, s'articulant autour des années 1980.

### II.2.1 Les travaux antérieurs à 1980

Parmi les divers chercheurs ayant travaillé sur le premier âge du Fer du Sud-Ouest avant 1980, nous en retiendrons deux, G. Fabre et A. Coffyn, parce qu'ils ont chacun proposé des synthèses portant sur des aspects complémentaires, établies à partir d'une documentation similaire, c'est-à-dire essentiellement constituée avant les années 1950-1960.

#### II.2.1.1 Les travaux de G. Fabre

En 1952 paraissait l'ouvrage intitulé *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine* sous la plume de G. Fabre. Ce livre faisait suite à deux articles préparatoires publiés en 1943 et 1946<sup>112</sup>, qui en contenaient une partie des conclusions. L'ouvrage de G. Fabre ne concerne qu'en partie l'âge du Fer, dans la mesure où les périodes du néolithique et de l'âge du Bronze sont aussi traitées. La zone géographique de référence englobe l'actuelle Aquitaine et ses marges orientales (Gers, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot pour l'essentiel). Ce travail se présente comme une synthèse des données disponibles, au cours de laquelle l'auteure tente de replacer les sites aquitains dans un contexte européen. Les deux aspects les plus importants pour notre propos sont en rapport avec les propositions chronologiques et les interprétations culturelles faites par G. Fabre.

Sur le plan de la chronologie, G. Fabre distingue pour la période qui nous intéresse trois grands moments, précédé d'un autre aux contours mal définis, situé au VIII<sup>e</sup> s. a.C.

Au cours de la première période de G. Fabre, aux VII<sup>e</sup> s. et début du VI<sup>e</sup> s. a.C., des populations hallstattiennes, représentantes de la civilisation des « champs d'urnes », auraient progressé en direction

---

<sup>112</sup> Fabre 1943, 1946, 1952.



de l'Ouest et du Sud-Ouest, depuis leurs régions d'origine, quelque part en Europe centrale ou orientale (Hongrie, Bohême, Lusace principalement). Le trajet suivi par ces populations, qui se seraient rapidement subdivisées en plusieurs groupes, les aurait amené à s'installer pour une part en Belgique et en France du Nord-Est, pour une autre part en France centrale. Une autre fraction aurait quant à elle descendu la vallée du Rhône, contourné le Massif Central par le sud, traversé le Languedoc, pour aboutir dans le nord de l'Espagne (Haut-Aragon, Catalogne) après une traversée des Pyrénées, ou bien dans le pays de Buch après avoir remonté en direction du Nord. Les nouveaux arrivants « ont contourné l'Aquitaine [au sens d'Aquitaine méridionale] sans y pénétrer » et ainsi entouré cette région d'établissements hallstattiens<sup>113</sup>.

La seconde période définie, couvrant la fin du VI<sup>e</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. a.C., est marquée par une grande invasion celtique généralisée. Sous la poussée des Germains, les populations installées dans la vallée du Rhin, sont une nouvelle fois contraintes au déplacement. Le grand mouvement celtique qui en découle aurait ainsi inondé toutes les régions occidentales, Champagne, Belgique, Angleterre et aussi le Sud-Ouest de la France. Cette fois, les Celtes ne contournent pas l'Aquitaine, mais ils ne s'y installent pas vraiment non plus, sauf de manière ponctuelle. Ils se contentent de traverser la région pour aller directement en Espagne<sup>114</sup>.

Le troisième moment est pour G. Fabre le début du second âge du Fer. Cette période est marquée par le phénomène du « Hallstattien prolongé », qui dure jusqu'au II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>115</sup> Pour l'auteure, il s'agit de la période la plus florissante de l'âge du Fer aquitain, caractérisée par un mobilier riche, varié sur le plan des formes et des matériaux (abondance du mobilier métallique). Plutôt que le fruit de l'évolution sur place des populations hallstattiennes installées au cours des périodes précédentes, le Hallstattien prolongé de G. Fabre est en fait le résultat de la remontée, par les Pyrénées centrales, des populations celtes anciennes d'Espagne à partir de la fin du V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>116</sup> Ces populations auraient apporté les éléments de leur culture matérielle « hallstattienne », qui se serait mêlée au fond local pour constituer un phénomène singulier qui aurait perduré longtemps après la fin du premier âge du Fer, d'où l'utilisation du terme de « hallstattien prolongé »<sup>117</sup>.

En l'état, le tableau est déjà assez complexe. Il le deviendrait encore plus si l'on cherchait à décrire les relations entretenues, selon l'auteure, entre les populations hallstattiennes anciennement installées (première période), celles arrivées juste après (seconde période), celles revenues d'Espagne

---

<sup>113</sup> Fabre 1952, 103.

<sup>114</sup> Fabre 1952, 105.

<sup>115</sup> Fabre 1952, 153.

<sup>116</sup> Fabre 1952, 155.

<sup>117</sup> Il s'agit là d'une idée en accord avec une des hypothèses de J. Déchelette, qui postulait lui aussi la perdurabilité des cultures hallstattiennes dans les régions éloignées de ce qui apparaissait alors comme le centre des innovations culturelles, à savoir l'Europe nord-alpine : Buchsenschutz dir. 2015, 34-35.

(troisième période), les populations laténiennes occupant les régions voisines, les Ibères d'Espagne ou ceux arrivés en Languedoc<sup>118</sup>.

Le bilan que l'on peut tirer de la proposition chronologique de G. Fabre est plutôt simple à établir. La faiblesse quantitative des données concernant le premier âge du Fer et le flou qui entourait la plupart des contextes de découvertes ne permettait pas une analyse fine de l'évolution des mobiliers et l'établissement d'une chronologie très solide, d'où la mise au point d'une périodisation scindant en trois parties seulement l'intervalle VIII-II<sup>e</sup> s. a.C.

Un autre aspect particulièrement saillant chez Fabre est en rapport avec les modalités du changement culturel. Le point de vue développé par G. Fabre doit beaucoup aux travaux antérieurs de B. Peyneau<sup>119</sup> et P. Bosch-Gimpera<sup>120</sup>. Comme eux, l'auteure voit dans le mobilier des nécropoles du Sud-Ouest de la France, autant que dans les pratiques funéraires en général, les signes d'influences directes exercées par des populations originaires d'Europe centrale ou orientale (Bohême, Lusace notamment) qui apportent avec eux, au fur et à mesure de leur progression, les éléments de leur culture matérielle. Les « champs d'urnes » en particulier focalisent l'attention des trois auteurs, qui n'envisagent leur apparition dans les régions du sud de la France ou du nord de l'Espagne, aux côtés de nécropoles et de tombes tumulaires, qu'à la suite d'apports de populations venues d'Europe centrale. Ce point de vue diffusionniste est lourd de conséquences sur l'interprétation que font les uns et les autres des données dont ils disposent. Dans la mesure où les « peuples » sont alors définis en fonction de vestiges matériels dont on suppose qu'ils leur sont propres, toute similarité de forme ou de décor n'est pas considérée comme résultant d'échanges commerciaux, de diffusion de standards culturels sans diffusion concomitante des producteurs, ni même comme d'une possible convergence stylistique. Au contraire, la découverte d'un objet présentant des points communs avec des productions lointaines est toujours vu comme l'indice de la présence à un moment donné de populations exogènes dans une région où elles ont donc nécessairement dû arriver. En fixant ainsi la définition de populations par des critères matériels immuables, chercher à restituer des itinéraires est incontournable : comment expliquer sinon la présence de céramique lusacienne en pays de Buch ?

Ce faisant, il faut donc, pour éviter la dissonance entre les données et les attributions culturelles, que toutes les modifications dans le mobilier puissent être expliquées par des mouvements de population. La solution de G. Fabre (deux mouvements descendants successifs entre le VIII<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. a.C. puis une remontée à la fin du V<sup>e</sup> s. a.C.) n'est d'ailleurs pas la seule à avoir été formulée pour caractériser le Hallstattien prolongé d'Aquitaine méridionale : P. Bosch-Gimpera a ainsi pu proposer

---

<sup>118</sup> Fabre 1952, 152-158.

<sup>119</sup> Peyneau 1926.

<sup>120</sup> Bosch-Gimpera 1941.

que les Aquitains soient en fait des Ibères du Languedoc forcés à la délocalisation au moment de l'invasion des Ibères du sud des Pyrénées au IV<sup>e</sup> s. a.C. ou de l'avancée des Celtes laténiens au siècle suivant<sup>121</sup>.

Cadres chronologiques flottants, documentation lacunaire, recours permanent au diffusionnisme culturel aujourd'hui abandonné : autant d'éléments qui rendent la synthèse de G. Fabre à la fois fortement obsolète et représentative de son époque. On n'en retiendra donc pas beaucoup d'éléments. Le point qui nous paraît le plus intéressant est précisément un des plus critiquables : le Hallstattien prolongé. Il a fallu attendre plusieurs décennies pour mettre au jour dans le Sud-Ouest de la France suffisamment d'éléments permettant de reconnaître dans certains objets des marqueurs de la fin du premier âge du Fer ou du début du second et surtout de préciser le cadre chronologique général. Si on évite de le prendre pour argent comptant, ce concept est en fait une traduction en des termes inadéquats de la perduration, indubitable quant à elle, de caractères anciens, tels que les cannelures horizontales par exemple, dans la culture matérielle de la fin du premier âge du Fer aquitain. Le fait de l'avoir daté du début du second âge du Fer n'était donc pas si déraisonnable qu'il paraît : l'attribuer au premier âge du Fer aurait eu pour conséquence de créer un vide béant entre le V<sup>e</sup> s. et le II<sup>e</sup> s. a.C. qui n'aurait pu être comblé à partir de l'état des connaissances de l'époque, dans la mesure où les caractères de LT ancienne n'étaient pas encore identifiés. On verra par la suite que J.-P. Mohen, trente ans plus tard, est parvenu à des conclusions assez proches, du moins en termes de chronologie relative, mais que ces conclusions ont été exprimées d'une manière différente, sans recours à la notion de hallstattien prolongé.

### II.2.1.2 Les travaux d'A. Coffyn

Concernant le premier âge du Fer, les travaux d'A. Coffyn sur lesquels fonder notre analyse sont au nombre de deux. Le premier a consisté, en collaboration avec J.-P. Mohen, à publier de nouveau le mobilier des nécropoles de la vallée de la Leyre, initialement étudiées par B. Peyneau dans son ouvrage de 1926. Le volume en question, paru en 1970 et intitulé *Les nécropoles hallstattiennes de la région d'Arcachon*, contient un inventaire, sépulture par sépulture, des objets mis au jour par Peyneau, ainsi qu'une étude approfondie de ces derniers et une brève synthèse à l'échelle de la Gironde<sup>122</sup>.

Le second ouvrage est la thèse d'A. Coffyn, soutenue en 1971, qui s'intitule *Le Bronze final et le premier âge du Fer autour de l'estuaire girondin*<sup>123</sup>. Comme l'indique son titre, l'étude ne concerne pas uniquement le premier âge du Fer, ni la totalité de celui-ci. Une large part du travail est consacrée à l'âge

---

<sup>121</sup> Fabre 1952, 156.

<sup>122</sup> Mohen & Coffyn 1970.

<sup>123</sup> Coffyn 1971.

du Bronze final. Néanmoins, les réflexions de l'auteur sur les modalités du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer et sur les articulations internes du début de cette période, complètent bien les conclusions faites à propos des nécropoles arcachonnaises, qui sont reprises dans les derniers paragraphes.

Sur le plan de la chronologie, A. Coffyn et J.-P. Mohen avaient déterminé l'existence de trois grandes phases du premier âge du Fer à partir des nécropoles arcachonnaises :

- Période I : 725-625 a.C.
- Période II : 625-540 a.C.
- Période III : 540-450 a.C.

Leur travail d'analyse typologique et de restauration a permis de rectifier certaines erreurs d'attribution : ainsi, parmi d'autres, des fragments d'une supposée épée hallstattienne en fer, pilier de l'argumentation de G. Fabre concernant la celtisation précoce des marges de l'Aquitaine méridionale, qui se sont avérés être des fragments d'épées à antennes plus récentes<sup>124</sup>.

Les auteurs admettent la possibilité d'identifier des subdivisions plus fines au sein de leur tripartition chronologique<sup>125</sup>. En s'en tenant à ce degré de précision, cependant, les conclusions sont déjà fort éloignées de celles de G. Fabre. Ainsi, la présence de sépultures en fosse et de sépultures sous tumulus trouve une explication différente : les deux rites funéraires sont utilisés, comme l'indiquent les très grandes ressemblances du mobilier dans chaque type de nécropole<sup>126</sup>, par une même population, composée cependant de diverses communautés : les tombes en fosse dépendraient de communautés sédentaires tournées vers l'agriculture, tandis que les tumulus sont associés à des communautés pastorales semi-nomades<sup>127</sup>. Par ailleurs, les auteurs concluent à l'antériorité des tombes en fosses sur les tumulus, qui auraient fini par l'emporter et éclipser les autres au terme d'un processus de compétition.

Plus important, la notion de Hallstattien prolongé, une fois reconnu son caractère artificiel, est complètement évacuée par J.-P. Mohen et A. Coffyn<sup>128</sup>. L'identification de mobilier caractéristique de la phase ancienne du second âge du Fer permet au contraire de rapporter l'ensemble des éléments du Hallstattien prolongé à une phase finale du premier âge du Fer qui acquiert ainsi plus de cohérence et d'autonomie que dans la synthèse de G. Fabre<sup>129</sup>.

Enfin, autre aspect fondamental, les liens si contraignants vus (et recherchés) par les auteurs des travaux précédents, de Peyneau à Fabre ou Bosch-Gimpera, entre le mobilier du Sud-Ouest et les

---

<sup>124</sup> Fabre 52, 85, fig. 8 n° 1.

<sup>125</sup> Mohen & Coffyn 1970, 123.

<sup>126</sup> L'essentiel de l'argumentation repose sur le fait qu'à Mios se trouvent un représentant de chaque modalité : sépultures tumulaires au Pujaut et tombes « plates » au Truc du Bourdiou.

<sup>127</sup> Mohen & Coffyn 1970, 123-124, 140.

<sup>128</sup> Mohen & Coffyn, 95.

<sup>129</sup> Mohen & Coffyn 1970, 138.

groupes culturels d'Allemagne de l'Ouest, de Hongrie ou de Bohême sortent clairement affaiblis de l'analyse, au profit de rapports plus étroits avec les cultures languedociennes<sup>130</sup>.

Dans le cadre de sa thèse, A. Coffyn a pu s'appuyer pour traiter de la période du premier âge du Fer sur les conclusions susmentionnées, qu'il a repris dans leurs grandes lignes<sup>131</sup>. Les principaux apports de ce travail concernent donc plutôt le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer et la lecture culturelle qu'il a donné de la documentation.

Pour A. Coffyn, la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer, jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> s. a.C., sont caractérisés par l'empreinte culturelle du groupe de Vénat, dont la zone d'influence s'étend de l'île de Ré aux environs d'Agen et dont la grande richesse et la forte identité sont à mettre au compte de sa position géographique lui permettant de contrôler les échanges entre le monde méditerranéen et les îles britanniques<sup>132</sup>.

La grande cohésion qui, selon l'auteur, unit les communautés qui le constituent fait du groupe de Vénat une entité culturelle conservatrice, extrêmement résistante aux apports exogènes et donc, si l'on excepte quelques timides « infiltrations », peu sujette à modification<sup>133</sup>. Cela explique pourquoi le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer s'effectue très progressivement dans les limites de la zone qui relève du groupe de Vénat, comme cela est visible par exemple dans les ensembles céramiques découverts à l'île de Ré<sup>134</sup>. C'est aussi la raison pour laquelle la documentation est si différente dans les limites du groupe de Vénat et autour : l'imperméabilité du groupe de Vénat a pour conséquence le maintien de pratiques funéraires discrètes, telles que les inhumations ou incinérations en grotte, tandis que les régions des alentours, laissées « libres », livrent des vestiges funéraires différents, à savoir des « champs d'urnes » et des tumulus, signes pour A. Coffyn de l'établissement de populations celtiques (« de l'âge du Fer », p. 224) dans des zones délaissées, telles que les Landes, ou bien en périphérie du groupe de Vénat<sup>135</sup>.

On retrouve donc chez A. Coffyn l'équation mettant à égalité le changement culturel, le changement d'époque et les apports de populations. La décomposition du groupe de Vénat laisse le champ libre aux éléments nouveaux arrivés au cours des VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. a.C., qui amorcent donc à partir du VI<sup>e</sup> s. une « celtisation » de l'Aquitaine<sup>136</sup>. Le manque de clarté du cadre chronologique permet également d'envisager que les dépôts de Lesparre et de Beliet (Gironde) soient les ultimes

---

<sup>130</sup> Mohen & Coffyn, 92, 110.

<sup>131</sup> Coffyn 1971, 242-252.

<sup>132</sup> Coffyn 1971, 214.

<sup>133</sup> Coffyn 1971, 216, 253.

<sup>134</sup> Coffyn 1971, 227.

<sup>135</sup> Coffyn 1971, 243.

<sup>136</sup> Coffyn 1971, 224-225, 234-235.

manifestations de la pratique des dépôts métalliques non funéraires, directement liés à l'âge du Bronze final<sup>137</sup>.

Ainsi le travail d'A. Coffyn partage-t-il certains traits avec les conceptions diffusionnistes qui impliquent un renouvellement de la population pour impulser des modifications et des évolutions culturelles. Dans cette perspective, un décalage entre le territoire couvert par le groupe de Vénat, au nord de la Garonne, et ses marges septentrionales, orientales et méridionales est identifié, permettant par exemple d'attribuer à des dynamiques culturelles différentes le fait que les tumulus et les « champs d'urnes » prospèrent au sud de la Garonne et pas au nord. Ces conceptions, si elles ont été considérablement affaiblies par de nouvelles découvertes ou de nouvelles synthèses<sup>138</sup>, ont néanmoins conduit A. Coffyn à formuler des idées intéressantes concernant en particulier le caractère progressif du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. Même s'il ne l'applique pas à l'ensemble de la zone qu'il étudie, pour les raisons qui viennent d'être explicitées, l'auteur a touché du doigt, avec la question de la transition Bronze-Fer, un problème qui s'est révélé plus tard être crucial, au point d'avoir suscité des débats jusqu'à une période récente et nécessité plusieurs colloques pour être quelque peu éclairci, comme on le verra plus loin<sup>139</sup>.

### II.2.1.3 Bilan

Pour conclure rapidement sur ces exemples de travaux de synthèse antérieurs à 1980, on peut noter plusieurs points communs. La documentation constituée, encore lacunaire par rapport aux décennies suivantes, ne permettait pas d'établir de chronologie relative très précise, bien qu'une évolution notable soit déjà sensible dans les publications de J.-P. Mohen et A. Coffyn par rapports au travail de Fabre. Cette évolution peut être mise au compte de la première phase d'augmentation massive du nombre de sites découverts et fouillés à partir des années 1960, comme on l'a vu plus haut. Pour autant, les subdivisions chronologiques du premier âge du Fer changent peu de Fabre à Coffyn.

D'autre part, le diffusionnisme culturel est le cadre privilégié par les chercheurs pour expliquer les changements dans le mobilier. Là encore, les travaux de Coffyn et Mohen montrent qu'avec l'augmentation du volume de données disponibles, les interprétations proposées par Fabre et ses contemporains sont de plus en plus difficiles à tenir, d'abord parce qu'une meilleure connaissance de la culture matérielle locale amène l'identification de marqueurs inédits incompatibles avec les théories sur les déplacements massifs de populations centre-européennes en direction du Sud-Ouest de l'Europe,

---

<sup>137</sup> Coffyn 1971, 237.

<sup>138</sup> Notamment celle de P.-Y. Milcent sur les dépôts métalliques atlantiques, au terme de laquelle le dépôt de Vénat a pu être bien calé au Bronze final, soit avant 800 a.C. : Milcent 2012.

<sup>139</sup> CTHS 1984 ; Milcent 2004 ; Milcent 2012 ; Roulière-Lambert *et al.* éd. 2009.

ensuite parce que des liens nouveaux sont progressivement mis en évidence, notamment avec le Languedoc occidental. Néanmoins, on a pu voir avec les hypothèses d'A. Coffyn sur le groupe de Vénat et son remplacement par des populations nouvelles que les mécanismes diffusionnistes associant des objets particuliers à des peuples spécifiques ne sont pas totalement abandonnés, ce qu'un détour par la littérature scientifique locale confirme amplement<sup>140</sup>.

Au final, malgré les limitations de la documentation, les deux points qui nous paraissent les plus intéressants à extraire de ces travaux concernent le caractère progressif du passage entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer, d'une part, et entre le premier et le second âge du Fer, d'autre part. Le premier point, développé surtout par A. Coffyn à propos du groupe de Vénat, place l'auteur parmi les premiers à l'avoir évoqué avant les colloques de Dijon (1984) et de Nemours (1986). Le second trouve dans les travaux de Fabre et dans la monographie de Mohen et Coffyn deux expressions différentes, le Hallstattien prolongé puis la phase finale du premier âge du Fer, qui manifestent déjà toutes les difficultés posées par la caractérisation de cette phase de transition, qui a continué et continue encore de poser problème.

## II.2.2 Les années 1980 : deux synthèses majeures

### II.2.2.1 La synthèse de J.-P. Mohen

J.-P. Mohen est l'auteur de la synthèse la plus récente à ce jour sur l'ensemble de l'Aquitaine. Paru en 1980, ce travail intitulé *L'âge du Fer en Aquitaine du VIII<sup>e</sup> s. au III<sup>e</sup> s. avant Jésus-Christ* constituait sa thèse d'État<sup>141</sup>. Portant sur une aire géographique embrassant non seulement l'actuelle Aquitaine administrative mais également les régions de Poitou-Charente, du Limousin et de Midi-Pyrénées, cet ouvrage s'est imposé comme une référence incontournable pour la connaissance du premier âge du Fer régional. Ses apports sont multiples. Il s'agit d'abord d'un inventaire très complet des données disponibles en 1980 sur la période dans le Sud-Ouest. À ce titre, 239 sites sont recensés sur la totalité de l'espace géographique envisagé.

---

<sup>140</sup> Un des meilleurs exemples est à chercher dans la bibliographie d'un des archéologues bénévoles les plus actifs des années 1960-1970, G. Frugier, qui proposait pour le Médoc, dans une tonalité plutôt dramatique, le schéma suivant : « *Un voile obscur tombe sur le Médoc en cette fin de l'âge du Bronze, les réactions des populations en place face aux envahisseurs venus de l'Est n'apparaissent pas, il semble que nous soyons en présence d'un drame rapide dont la phase très courte est difficile à saisir. Après l'abandon du site par les tribus médocaines, quelques siècles plus tard l'homme revient à la Lède du Gurg. Ce sont des populations nouvelles porteuses des armes en fer. Peuples conquérants originaires de l'Est, leur voie de pénétration jalonnée de leurs vestiges culturels est aisée à suivre. Passant par la région rhénane, empruntant la voie traditionnelle du Rhône, contournant le sud du Massif central, poussant leur pénétration jusqu'au cul de sac médocain, les guerriers de la civilisation du fer entrent en contact avec les tribus conservatrices du peuple médocain attardé à l'âge du Bronze, celui-ci encore intact et puissamment organisé a certainement opposé une résistance acharnée face aux étrangers envahisseurs ; ceci semble être l'explication la plus logique de sa disparition définitive. Le fer victorieux s'imposera rapidement et totalement.* » (Frugier 1979).

<sup>141</sup> Mohen 1980.

Cependant, c'est surtout l'élaboration d'un cadre chronologique régional valant pour tout le premier âge du Fer et une bonne partie du second qui retient l'attention. Ce cadre chronologique, couvrant l'intervalle 750-200 a.C., a été défini à partir de la documentation régionale. Il comprend cinq phases successives d'inégales longueurs<sup>142</sup>.

Les horizons définis concernent en effet des intervalles allant de 50 ans pour le plus court à 200 ans pour le plus long. Les phases les plus brèves, donc a priori les mieux caractérisées, sont les périodes II (650-600 a.C.) et III (600-550 a.C.). Les phases les plus larges sont les périodes I (750-650 a.C.), IV (550-400 a.C.) et surtout V (400-200 a.C.). Les périodes I et IV doivent être examinées de plus près tant leur caractère brumeux traduit bien deux des problèmes les plus résistants de la protohistoire régionale.

La période I correspond, selon l'auteur, au début du premier âge du Fer. Son articulation avec « *une phase zéro qui appartient encore à l'âge du Bronze* »<sup>143</sup> lui a causé de nombreux tracas : elle peut, en fonction des groupes culturels considérés, ne pas exister dans la documentation ou alors ne représenter qu'une ultime phase de l'âge du Bronze déjà porteuse des signes du changement qui s'est traduit par le passage à l'âge du Fer... Les difficultés de caractérisation éprouvées par l'auteur étaient essentiellement le fait de lacunes documentaires, comme l'ont montré par la suite plusieurs découvertes tant en contexte funéraire<sup>144</sup> que domestique<sup>145</sup> qui ont permis de notables avancées sur ce point épineux.

La période IV constitue le même problème déplacé à une autre phase de transition, cette fois entre le premier et le second âge du Fer. Si J.-P. Mohen, conformément aux conclusions établies à partir de la documentation arcachonnaise en 1970, évacue complètement la notion de Hallstattien prolongé, les bornes haute et basse de la période IV n'en restent pas moins très larges, correspondant en réalité à la fin du premier âge du Fer et au début du second. Il est difficile d'imaginer qu'une aussi longue période, qualifiée par l'auteur de « *période la plus brillante de l'âge du Fer du sud-ouest de la France qui correspond à la fin du premier âge du Fer et à l'expansion des tumulus* »<sup>146</sup>, ne se soit traduite par aucune modification de la culture matérielle permettant d'identifier des subdivisions internes. De fait, comme pour la période I, de nouvelles découvertes sont venues dans la région compléter les données et permettent le réexamen du problème sous un jour nouveau<sup>147</sup>.

Ainsi peut-on voir que les deux extrémités de la chronologie de J.-P. Mohen laissent supposer l'existence de problèmes relatifs à des changements culturels majeurs qui seraient difficiles à lire dans la

---

<sup>142</sup> On notera, pour faire justice à A. Coffyn, qu'une partie des résultats de J.-P. Mohen sont annoncés dans l'étude des nécropoles arcachonnaises mentionnée plus haut (II.2.1.2).

<sup>143</sup> Mohen 1980, 159.

<sup>144</sup> Giraud *et al.* 2003.

<sup>145</sup> Par exemple à Sainte-Livrade, Villeneuve-sur-Lot (47) ou Montrem (24) : Dautant *et al.* 1980a ; Chevillot *et al.* 1989 ; Beyneix *et al.* 2005.

<sup>146</sup> Mohen 1980, 168.

<sup>147</sup> Ainsi à Bordeaux ou Sainte-Etienne-de-Lisse par exemple : Sireix & Boccacino 2007 ; Dumas & Sireix 2014.



documentation. Malgré cela, les cinq périodes de Mohen ont constitué un cadre plus pratique et plus précis que les tripartitions de Fabre ou de Coffyn.

L'identification de groupes et de faciès culturels infra-régionaux est un des autres apports importants de J.-P. Mohen, en cela qu'il a permis de déceler certaines tendances qui se sont parfois confirmées. La méthode employée par l'auteur pour définir ces groupes fait appel à l'analyse factorielle et à la classification automatique appliquée aux données de la typologie céramique mise en œuvre<sup>148</sup>. À l'issue du traitement des données, neuf groupes sont identifiés.

Il faut d'emblée signaler un biais important : la documentation sur laquelle reposent ces distinctions est composée à presque 100 % de mobilier funéraire et lesdits groupes sont donc un reflet partiel des faciès « réels », puisque certaines productions strictement domestiques sont par définition absentes.

Sur le volet des mécanismes de transformation culturelle, les propositions faites par J.-P. Mohen montrent un certain détachement des théories antérieures, puisque les évolutions constatées ne sont pas mises au crédit de mouvements de populations massifs mais plutôt à des phénomènes d'essor démographique et d'affirmation d'identités, c'est-à-dire par des causes internes et non plus externes<sup>149</sup>. En cela, J.-P. Mohen peut être situé de manière indicative dans une mouvance évolutionniste qui pris justement corps dans les années 1980.

Il faut donc dire que le travail de J.-P. Mohen constitue bel et bien une référence, tant pour les données rassemblées que pour le point de vue exprimé. On se doit toutefois de rappeler encore que la plus grande partie des données connues aujourd'hui a été mise au jour et/ou publiée dans les années 1980-1990-2000, ce qui rend partiellement ou totalement caduques certaines des conclusions, tout en renouvelant profondément les questionnements, on l'a vu (cf. supra, p. 54).

### **II.2.2.2 Les travaux de R. Boudet**

En 1987 paraissait la thèse de R. Boudet, qui portait sur *L'âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*<sup>150</sup>. Bien qu'il ne concerne que très partiellement notre propos, ce travail est d'un intérêt certain, et ce, pour deux raisons. La première tient au fait que l'horizon le plus ancien traité par l'auteur correspond à la fin du premier âge du Fer (les bornes admises par l'auteur sont 550/540 – 410/390 a.C., ce qui, on le voit bien, est très proche de la phase IV de Mohen<sup>151</sup>), représenté par quelques tombes et surtout par la stratigraphie de la Lède du Gulp. La seconde, justement, est liée à la

---

<sup>148</sup> Mohen 1980, 94-109. On émettra plus loin certains commentaires sur la typologie elle-même.

<sup>149</sup> Mohen 1980, 181.

<sup>150</sup> Boudet 1987.

<sup>151</sup> Boudet 1987, 171-179.

place centrale que se voient attribuer dans le travail de définition des divers horizons chronologiques les sites non funéraires, c'est-à-dire principalement, pour s'en tenir aux phases les plus anciennes, les stratigraphies des habitats de la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital et du plateau des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts, ainsi que des vestiges plus ténus tels que les fosses de la Négade à Souillac-sur-Mer. Par cette intégration, R. Boudet met ainsi à profit les résultats de fouilles de sauvetages qui apportent les éclairages qui manquaient à J.-P. Mohen. L'établissement de la chronologie peut reposer alors sur l'abondance du mobilier, la succession des couches dans le cas des sites stratifiés, ou sur les ensembles clos que sont les fosses.

Le principal problème que présente à nos yeux le travail de R. Boudet est en rapport avec l'absence de typologie raisonnée, notamment du mobilier céramique. Cela implique en effet que les descriptions et les comparaisons sont peu systématiques, ce qui rend impossible une vision synthétique de l'évolution des mobiliers (entre la fin du premier âge du Fer et le début du second pour ce qui nous concerne).

### **II.2.3 Depuis les années 1980 : éclatement des travaux de recherche, refonte des cadres conceptuels et chronologiques**

À partir des années 1980 et surtout 1990, on assiste à une réorganisation partielle des travaux de recherche, que l'on peut répartir en deux catégories. Certains sont orientés vers la synthétisation de données à des échelles diverses, tandis que d'autres sont tournés vers le traitement progressif et la mise à disposition partielle de l'importante quantité de données accumulées depuis la reprise et l'intensification des activités de terrain des années 1950-1960. À cela s'ajoutent des contributions variées dans le cadre de revues ou de colloques, qui font des points réguliers sur les avancées ou proposent des lectures nouvelles des données existantes.

#### **II.2.3.1 Synthèses et monographies universitaires**

Parmi les étudiants ou les chercheurs statutaires ayant travaillé sur la question du premier âge du Fer, certains ont dans les vingt (et surtout les dix) dernières années permis la réactualisation du corpus général par l'étude de certains sites ou micro-régions dont le mobilier gisait jusqu'alors en dépôt archéologique ou dans les réserves des musées régionaux. À ce titre, on peut citer M.-V. Bilbao, qui a travaillé sur le mobilier des nécropoles de la vallée de la Leyre (Gironde)<sup>152</sup>, N. Rolland sur le site

---

<sup>152</sup> Bilbao 2005.

d'Ancely à Saint-Michel-du-Touch et F. Sérée sur le mobilier du site de hauteur du Cluzel à Toulouse (Haute-Garonne)<sup>153</sup>, ou nous-même sur le site de plaine de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne)<sup>154</sup>. L'apport principal de ces travaux est surtout la mise à disposition d'ensembles inédits ou très partiellement publiés, et donc le renouvellement des connaissances sur certaines périodes et/ou zones très précises.

D'autres travaux universitaires récents ont été entrepris dans une optique plus synthétique, visant à faire le point sur telle région, tel ou tel type de vestiges ou de mobilier. Ainsi B. Béhague a-t-il établi le bilan des connaissances sur le premier âge du Fer d'Aquitaine septentrionale<sup>155</sup>, tandis que E. Marchadier a traité la question de la céramique du premier âge du Fer en Aunis et Saintonge<sup>156</sup>. C. Maitay a récemment publié les résultats de son étude sur les céramiques peintes préceltiques dans le Centre-Ouest de la France<sup>157</sup>. Dans des contrées plus méridionales, J.-M. Escudé-Quillet a mené à la fin des années 1990 l'étude du faciès matériel du premier âge du Fer du sud de l'Aquitaine<sup>158</sup>. S. Adroit a pour sa part étudié les pratiques funéraires de part et d'autres des Pyrénées<sup>159</sup>, tandis que dans le même esprit, T. Constantin a effectué une synthèse sur le mobilier de parure métallique du premier âge du Fer pour toute l'Aquitaine, étude actuellement élargie aux versants français et espagnol des Pyrénées<sup>160</sup>. À une autre échelle encore, L. Dhennequin a étudié l'armement du premier âge du Fer dans le Sud-Ouest, avant d'élargir ses questionnements à l'ensemble de l'Europe occidentale<sup>161</sup>.

### II.2.3.2 Renouvellements conceptuels et controverses théoriques

Les problèmes et les questions relatives à l'habitat de l'âge du Fer dans la région sont un premier fil rouge que l'on peut suivre assez facilement. La première contribution importante, à l'occasion du colloque de l'AFEAF de 1992 à Agen et dans la droite ligne des travaux amorcés par R. Boudet dans sa thèse, est un travail collectif coordonné par ce dernier et élaboré avec le concours d'une dizaine d'archéologues provenant d'horizons variés<sup>162</sup>. Cette petite synthèse a surtout comme intérêt de faire le point sur les sites et les structures connus alors en Aquitaine, approchés selon leur typologie, leur morphologie et leurs fonctions probables. La moisson d'informations spécifiques au premier âge du Fer reste néanmoins assez maigre, du fait même du petit nombre d'habitats de cette période fouillés à cette date. La tentative est néanmoins digne d'intérêt et peut nourrir la réflexion, notamment autour

---

<sup>153</sup> Rolland 2009 ; Sérée 2008.

<sup>154</sup> Dumas 2010.

<sup>155</sup> Béhague 2001.

<sup>156</sup> Marchadier 2005.

<sup>157</sup> Maitay 2010.

<sup>158</sup> Escudé-Quillet 1998.

<sup>159</sup> Adroit 2014 ; Adroit 2015.

<sup>160</sup> Constantin 2011.

<sup>161</sup> Dhennequin 2005.

<sup>162</sup> Boudet 1994.

du problème des rythmes d'occupation des sites connus. Plus récemment, les données relatives aux habitats ruraux du début du premier âge du Fer mis au jour avec régularité depuis 1990 ont fait l'objet d'une synthèse proposée par C. Maitay<sup>163</sup>.

Plus généralement, la question des rapports entre les populations humaines et l'environnement est également traitée, au cours du même colloque de 1992, par J. Roussot-Larroque sur les sites littoraux<sup>164</sup> et Ph. Marinval à propos de l'exploitation des ressources végétales<sup>165</sup>. La thématique de l'espace des populations protohistoriques est également au centre d'un travail collectif plus récent mentionné précédemment et mené pour le colloque de l'AFEAF de Bordeaux en 2011, qui constitue en fait la première exploitation de la compilation des données de Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne. À cette occasion a pu être évoquée, entre autres choses, l'hypothèse d'un phénomène de polarisation des sites domestiques et funéraires autour des occupations de hauteur, phénomène dont les contours exacts sont encore flous mais qui est particulièrement visible à la fin du premier et à la fin du second âge du Fer<sup>166</sup>.

Les pratiques funéraires et cultuelles au sens large ont également fait l'objet de plusieurs synthèses et réactualisations. Dresser le bilan des acquis récents sur la question était ainsi l'objectif premier d'un épais dossier coordonné par P. Arcelin et J.-L. Brunaux paru dans la revue *Gallia* en 2003, dans lequel les données du Centre-Ouest et du Sud-Ouest sont traitées<sup>167</sup>. L'intérêt du travail réside dans une organisation du propos qui laisse autant de place à une vision synthétique qu'à des notices par sites, dont certains inédits jusque-là. Ce dossier est le premier d'une série de travaux de synthèse parus dans les années suivantes dans le cadre des actes des colloques de l'AFEAF de 2007 et de 2009, dans lesquels sont notamment traitées des interrogations anciennes renouvelées par des fouilles (généralement préventives) récentes. C'est tout particulièrement le cas des complexes à enclos fossoyés et des stèles de l'âge du Fer parfois associées à ces enclos, qui ont beaucoup profité des opérations préventives des vingt dernières années<sup>168</sup>.

Les questions de chronologie ont aussi beaucoup fait débat et sont à l'origine de plusieurs contributions importantes. Le colloque de l'AFEAF de Clermont-Ferrand en 2003 a été l'occasion pour un collectif de chercheurs de proposer une périodisation relative du second âge du Fer en Aquitaine et en Centre-Ouest, qui intègre comme première phase l'extrême fin du premier âge du Fer. L'apport principal de cet effort est d'avoir permis d'identifier les prémices des productions matérielles typiquement laténiennes dans le fonds régional du premier âge du Fer et donc d'insister sur le caractère

---

<sup>163</sup> Maitay 2014.

<sup>164</sup> Roussot-Larroque 1994b.

<sup>165</sup> Marinval 1994.

<sup>166</sup> Colin *et al.* 2013.

<sup>167</sup> Gomez de Soto *et al.* 2003.

<sup>168</sup> Landreau 2009, 252-255 ; Gomez de Soto & Lejars 2009 ; Gomez de Soto *et al.* 2009 ; Bertrand & Maguer 2007 ; Villard le Tiec *et al.* 2011.

très progressif du passage du premier au second âge du Fer d'une part ; et sur la pleine intégration de ces régions de confins dans des dynamiques culturelles œuvrant à l'échelle de l'Europe occidentale d'autre part<sup>169</sup>. On peut mentionner, un peu dans le même esprit, la publication en 2007 des résultats de la fouille du site de Combe Fages II, qui répond aussi à cette question en présentant un important lot de mobilier provenant d'un site stratifié bien fouillé permettant de suivre l'évolution de la céramique entre le Ha D3 et LT B<sup>170</sup>.

La question du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer a aussi été au centre des préoccupations. Sur un plan strictement chronologique, plusieurs études synthétiques doivent être mentionnées : le travail collectif de C. Maitay, B. Béhague et E. Marchadier, publié en 2009, a permis d'utiles précisions quant à la périodisation des productions céramiques du Centre-Ouest, et la question du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer y est posée<sup>171</sup>. D'autre part, cette question précise a constitué l'armature du volet thématique du colloque de l'AFEAF de Saint-Romain-en-Gal en 2006. À cette occasion, des points de vue assez divers se sont exprimés. En restant dans les limites de la documentation régionale, on mentionnera deux contributions portant sur le Centre-Ouest et sur l'Aquitaine<sup>172</sup> qui sont venues rappeler, préciser ou exposer des points de vues sur la notion de « transition Bronze-Fer ». Parmi les conclusions, on extraira deux idées : celle d'une continuité visible dans les formes adoptées par certains types de mobilier et pas d'autres (opposant ainsi la céramique et l'armement notamment) tout d'abord<sup>173</sup> ; celle d'une rupture dans les pratiques et les formes d'occupation du sol au moment du passage à l'âge du Fer (arrêt des dépôts, déprise des sites de hauteur, création de nécropoles...) ensuite<sup>174</sup>. Ces idées, outre qu'elles invitent, là encore, à réinsérer nos régions dans des processus continentaux contemporains, mettent bien en lumière la difficulté à penser le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer simplement en termes de rupture ou de continuité : le concept adéquat change en fonction de la variable observée.

Le même colloque a été l'occasion pour d'autres auteurs de faire part de leurs idées à l'échelle de la Gaule ou de l'Europe occidentale. L'un d'entre eux met l'accent sur les caractères de rupture qui sont lisibles dans la documentation, invitant à voir le VIII<sup>e</sup> s. a.C. comme un « horizon pivot » marqué par une crise généralisée débouchant sur l'entrée dans un nouveau système socio-économique, l'âge du Fer<sup>175</sup> ; les autres insistent plutôt sur les éléments marquant une certaine continuité ou du moins des

---

<sup>169</sup> Gomez de Soto *et al.* 2007.

<sup>170</sup> Sireix *et al.* 2007.

<sup>171</sup> Maitay *et al.* 2009. Le problème avait commencé à être traité par E. Marchadier pour la Saintonge dans son travail de DEA déjà mentionné : Marchadier 2005.

<sup>172</sup> Béhague & Lagarde 2009 ; Gomez de Soto *et al.* 2009.

<sup>173</sup> Gomez de Soto *et al.* 2009, 279-280.

<sup>174</sup> Béhague & Lagarde 2009, 262.

<sup>175</sup> Milcent 2009, 473-474. La plupart des conclusions sont exposées dans le premier chapitre d'un ouvrage plus ancien : Milcent 2004, 17-139. Du reste, le même auteur a publié dans un ouvrage récent les résultats d'une enquête sur les dépôts métalliques de l'âge du Bronze final, dans lequel est aussi traitée la question du passage à l'âge du Fer : Milcent 2012a.

transformations et des arrêts graduels<sup>176</sup>. Tous manifestent, là encore, les mêmes difficultés à décrire ce moment de manière unitaire.

On terminera cette partie en insistant sur une notion introduite plutôt récemment dans les schémas explicatifs de l'archéologie de l'âge du Fer. Elle relève à la fois du domaine de la chronologie et de celui de la culture matérielle. Sa formulation la plus claire, qui est aussi la plus récente, est à mettre au compte de P.-Y. Milcent, qui a proposé, pour expliquer l'apparition des premiers objets laténiens en Gaule de l'Ouest et du Nord, l'idée d'un processus de «genèse multipolaire»<sup>177</sup>. La notion avait déjà été défendue, sous une forme moins nette, par J. Gomez de Soto au sujet de la présence à Rancogne (Charente) au Bronze final de céramique cannelée de style RSFO, dans le cadre d'un débat plus vaste relatif au complexe atlantique<sup>178</sup>. Elle était aussi contenue en germe dans les diverses contributions relatives à la précocité de l'apparition des éléments laténiens dans les confins occidentaux.

Cette idée de multipolarité, ou de polygénie, peut être entendue comme l'application au champ de l'évolution culturelle de la notion de réseau. Cette dernière commence à être utilisée dans la bibliographie sur l'époque protohistorique principalement à partir des années 1980. Des travaux assez variés envisagent alors la documentation à l'aide de ce nouvel outil, appliqué aussi bien à l'étude des territoires<sup>179</sup>, des contacts élitaires interpersonnels<sup>180</sup> ou à la transmission des techniques<sup>181</sup>. Un des apports les plus intéressants de cette notion est d'offrir le moyen de dépasser les contradictions que portent en eux le diffusionnisme et l'évolutionnisme. Le premier, pour qui les changements sont nécessairement impulsés depuis l'extérieur à un ensemble culturel donné, ne permet pas de comprendre l'arrivée en un endroit d'objets relevant d'une culture ou d'un groupe particulier autrement que par l'existence d'une chaîne d'événements (influences, invasions,...) qui font le lien inévitable entre un centre émetteur et une périphérie réceptrice. Le second, percevant au contraire le changement comme plus spontané, immanent, ne permet pas vraiment de réintégrer les processus d'échanges et de contacts dans les mécanismes d'évolution culturelle. Entre les deux positions extrêmes, une gamme très étendue de dégradés et de variantes mixtes fût bien sûr testée, ainsi qu'on peut le voir chez J.-P. Mohen, qui, tout en expliquant par le jeu de mécanismes internes tels que l'essor démographique et l'affirmation

---

<sup>176</sup> Brun *et al.* 2009.

<sup>177</sup> Milcent 2006.

<sup>178</sup> Gomez de Soto 1999. Le terme de « polygénie » a aussi été récemment utilisé par le même auteur : Gomez de Soto 2013.

<sup>179</sup> Brun 1998.

<sup>180</sup> Milcent 1998.

<sup>181</sup> Cette manière d'envisager la question s'est ainsi traduite par la tenue en février 2014 d'un séminaire animé par A. Brysbaert à l'université Bordeaux Montaigne intitulé « Artisans et réseaux : les transferts de technologie en Méditerranée aux âges des métaux ». Pour dépasser le strict champ de l'archéologie, on fera remarquer qu'en sociologie, l'usage de la notion de réseau comme concept-clé pour penser l'évolution des techniques et la dynamique de l'innovation apparaît à peu près à la même époque : Akrich 1994.

identitaire les changements culturels, admet de temps en temps que des influences extérieures aient à l'occasion pu jouer un rôle, par exemple pour l'adoption de nouveaux types de fibules<sup>182</sup>.

Face à cette alternative peu satisfaisante qui confine en fait dans les deux cas à rechercher un unique point d'origine à un phénomène, la notion de multipolarité offre un intéressant contrepoint, en lui substituant la possibilité d'une origine non plus unique mais *distribuée*. Cela change tout, d'abord parce que l'on peut enfin donner toute leur place aux relations de tous types qui ont pu exister entre complexes techno-économiques, groupes culturels, communautés ou individus ; ensuite parce que cela conduit nécessairement à une appréhension beaucoup plus nuancée de la documentation et des changements ou des continuités que l'on peut y lire. Si des individus, des sites, des communautés sont insérés dans des réseaux, cela signifie qu'ils sont inter-reliés selon des modalités diverses et qu'ils interagissent, dans des directions multiples et dans tous les sens, là où le diffusionnisme n'envisage généralement que des courants monodirectionnels. C'est ainsi qu'il devient envisageable que les standards esthétiques laténiens aient pu être élaborés non pas seulement dans un foyer continental avant de se répandre dans toute l'Europe, mais au terme d'un processus plus souple faisant intervenir de grandes aires géographiques et des contacts à tous les niveaux<sup>183</sup>. Ceci dit, il ne faut pas négliger la possibilité de saisir et documenter des phénomènes relevant effectivement de mécanismes de diffusion ou d'évolution interne. Simplement, le concept de multipolarité, parce qu'il oblige à réfléchir en termes d'interconnexions, de relations complexes, supporte assez bien une large gamme de faits jusqu'alors lus avec les autres outils<sup>184</sup>.

## II.2.4 Les évolutions récentes du cadre chronologique du premier âge du Fer

Au delà des limites de notre zone d'étude, l'élaboration du cadre chronologique du premier âge du Fer a connu de nombreux rebondissements, dont on retrouve partiellement les traces dans les propositions des auteurs des synthèses susmentionnées. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., plusieurs travaux fondateurs, sous la plume notamment de H. Hildebrand (1876), d'O. Montelius (1873) puis d'O. Tischler en 1885, ont acté la bipartition de l'âge du Fer en deux grandes périodes, Hallstatt et La Tène, puis la subdivision en deux grandes phases du premier âge du Fer<sup>185</sup>. Le début du XX<sup>e</sup> s. a vu

---

<sup>182</sup> Mohen 1980, 76.

<sup>183</sup> Milcent 2006, 95-102.

<sup>184</sup> Il est évident par exemple que certains objets ou certaines techniques se diffusent, mais en aucun cas ne peut être faite l'économie d'un support à cette diffusion, qui le plus souvent est précisément présenté comme un réseau. En ce sens le concept de multipolarité est aussi une bonne porte d'entrée pour réfléchir aux questions de mobilité, ce qui peut même s'appliquer aux individus. Voir à ce sujet les contributions du thème spécialisé rassemblées dans les actes du XXXV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF : Colin & Verdin dir. 2013.

<sup>185</sup> Buchsenschutz dir. 2015, 33-37, 79-82.

paraître les travaux de J. Déchelette (1913) et de P. Reinecke. (1900), qui ont posé les bases des interprétations et des réflexions chronologiques en Europe occidentale pour les décennies suivantes. Pendant les années 1950-1960, de nombreuses études ont eu pour objectif d'affiner les subdivisions du premier âge du Fer. Une des propositions qui rencontra le plus de succès en France fut portée par J.-J. Hatt, qui établit en 1962 une tripartition de la période en un Hallstattien ancien (725-625 a.C.), Hallstattien moyen (625-540 a.C.) et Hallstattien final (540-450 a.C.) en s'appuyant sur une abondante documentation concernant principalement la France de l'Est, le Languedoc, la Provence et l'Allemagne du Sud<sup>186</sup>. On reconnaît dans ce schéma la trame chronologique utilisée par A. Coffyn et J.-P. Mohen dans le cadre de leur étude des nécropoles arcachonnaises (cf. supra, p. 66), ou encore par Y. Marcadal, dans le cadre de sa thèse sur *l'âge du Fer en Agenais*, soutenue en 1971<sup>187</sup>. Toutefois, cette tripartition présentait plusieurs problèmes : établie en référence au système allemand, elle revêtait un caractère artificiel qui eût pour conséquence la multiplication des subdivisions régionales et donc des ambiguïtés d'appellation et de datations<sup>188</sup>.

Pendant les décennies suivantes, la chronologie interne du premier âge du Fer a fait l'objet des modifications substantielles. Le Ha C, phase ancienne du premier âge du Fer dont le début était généralement situé vers 750-730 a.C., a ainsi été redéfini, à la suite notamment de la fouille de la nécropole de Chavéria (Franche-Comté)<sup>189</sup>, de la datation dendrochronologique d'un bois de la tombe centrale du tumulus VIII de Wehringen en Bavière et du travail de C. Pare. La tombe de Wehringen, datée de  $778 \pm 5$  a.C.<sup>190</sup>, est un élément central de l'identification par ce dernier d'un horizon précoce du Ha C (le *early Ha C*) antérieur au Ha C classique (le *full Ha C*) et dont les bornes haute et basse sont situées entre 800 et 775 a.C.<sup>191</sup>. Le début du premier âge du Fer pouvait donc être situé dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> s. a.C., ce qui permettait de combler une lacune gênante entre les derniers habitats palafittiques de l'âge du Bronze, abandonnés vers 820-810 a.C.<sup>192</sup>, et les tombes à épées hallstattiennes et importations méditerranéennes de la fin du VIII<sup>e</sup> s. a.C., tenues jusqu'alors pour être les plus anciennes tombes de l'âge du Fer<sup>193</sup>.

La phase suivante, le Ha D, a aussi vu ses partitions internes confirmées, voire affinées par de nouvelles synthèses<sup>194</sup> et fouilles, notamment celles du site de la Heuneburg<sup>195</sup> et du tertre du

---

<sup>186</sup> Hatt 1962.

<sup>187</sup> Marcadal 1971.

<sup>188</sup> Millotte 1963a ; Milcent 2004, 143-144.

<sup>189</sup> Vauillat 1977.

<sup>190</sup> Friedrich & Hennig 1996.

<sup>191</sup> Pare 1991, 1992.

<sup>192</sup> David-Elbiali & Dunning 2005, 153.

<sup>193</sup> Milcent 2004, 19.

<sup>194</sup> Haffner 1976 ; Parzinger 1988.

<sup>195</sup> Sievers 1984.



Magdalenenberg à Villingen<sup>196</sup> en Allemagne du Sud. Le début de cette phase (Ha D1) se situe aux environs de 640-620 a.C. Sa fin, beaucoup plus difficile à percevoir, est souvent indissociable de la toute première phase de la période suivante, LT A. Globalement, on considère actuellement que le Ha D3 se termine vers 480 a.C., tandis que LT A ancienne (ou LT A1) prend fin vers 430 a.C.

L'utilisation de la terminologie allemande par les archéologues français est actuellement très répandue<sup>197</sup>, même si il est bien souvent difficile d'identifier dans le mobilier des diverses régions les mêmes ruptures que celles qui ont été définies outre-Rhin, ce qui conduit fréquemment à des formulations intermédiaires (Ha C2 / D1 ou Ha D2-D3 / LT A étant les plus courantes) qui manifestent bien les décalages typologiques existants.

En France, les synthèses les plus récentes<sup>198</sup> ont abouti à l'adoption d'une tripartition (1er Fer 1 : 800-625 a.C., 1er Fer 2 : 625-510 a.C., 1er Fer 3 : 510-425 a.C.) qui constitue aujourd'hui un cadre pratique et valable sur une large portion de la France, en marquant une volonté de se détacher de la terminologie allemande pour préférer des termes plus neutres. Les travaux de P.-Y. Milcent sur la France centrale ont beaucoup contribué à établir et affiner ce cadre, en proposant notamment, au terme d'un réexamen de la typologie des épées à languette tripartite et du mobilier de parure, de distinguer des horizons à l'intérieur de chacune des trois étapes du premier âge du Fer<sup>199</sup>.

En Languedoc, la datation du premier âge du Fer et de ses subdivisions a emprunté des chemins différents. Après les travaux précurseurs de J. et O. Taffanel dans les années 1950-1960, une longue série de fouilles de grande ampleur et de synthèses régionales a débouché sur la constitution d'un cadre qui ne correspond que partiellement au découpage issu des travaux allemands ou à la tripartition actuelle. Les nécropoles du Moulin, du Grand Bassin I et II à Mailhac<sup>200</sup>, de Las Peyros à Couffoulens (Aude)<sup>201</sup>, du Peyrou à Agde<sup>202</sup>, de Saint-Julien à Pézenas (Hérault)<sup>203</sup>, ou les nécropoles des garrigues montpelliéraines ont constitué le matériau de base de la chronologie languedocienne, qui a été sans cesse affinée par des fouilles récentes, notamment dans la région de Castres (Tarn)<sup>204</sup>. C'est notamment la reprise des données relatives aux ensembles du Moulin et du Grand Bassin I qui a permis l'identification et la caractérisation d'une période de transition Bronze-Fer dont les limites correspondent à peu près à la phase ancienne du Ha C (Ha C1 ou 1er Fer 1a selon le système envisagé).

---

<sup>196</sup> Spindler 1983, 66 ; Buchsenschutz dir. 2015, 82.

<sup>197</sup> Chaume 2001 ; Arcelin & Brunaux dir. 2003 ; Dhennequin 2005.

<sup>198</sup> Milcent 2004 ; Buchsenschutz dir. 2015.

<sup>199</sup> Milcent 2004.

<sup>200</sup> Taffanel *et al.* 1998 ; Janin *et al.* 2002.

<sup>201</sup> Solier *et al.* 1976, 1981.

<sup>202</sup> Nickels 1989.

<sup>203</sup> Llinas & Robert 1971 ; Nickels 1990.

<sup>204</sup> Giraud *et al.* 2003.

Ensuite se succèdent les horizons de la phase Grand Bassin I entre 725 et 575 a.C., puis ceux de la phase Grand Bassin II entre 575 et 475 a.C., date de début du second âge du Fer.

On le voit (fig. 16), les systèmes adoptés dans la région par Fabre, Coffyn, Mohen ou Boudet ne correspondent que très partiellement entre eux et avec les chronologies de France centrale, orientale ou méridionale. La tripartition de Mohen et Coffyn à propos des nécropoles arcachonnaises n'est pas si éloignée de la plage Ha C2 - Ha D2-3 proposée par B. Chaume pour la Bourgogne, sans toutefois intégrer de partition entre Ha D2 et Ha D3. La période IV de J.-P. Mohen et l'horizon I de R. Boudet sont l'équivalent de la phase terminale du premier âge du Fer couvrant le Ha D2, Ha D3 et LT A1. Les ressemblances s'arrêtent là et il est compliqué de faire dialoguer les divers systèmes mentionnés avec les chronologies continentales les plus répandues. La césure entre les périodes II et III de J.-P. Mohen, autour de 600 a.C., ne se retrouve par exemple nulle part ailleurs.

Depuis une trentaine d'années, les cadres de référence utilisés par les archéologues œuvrant dans les limites de notre zone d'étude sont principalement des systèmes tripartites dérivés des travaux de J.-J. Hatt<sup>205</sup> ou des versions adaptées du système allemand<sup>206</sup>. Par ailleurs, dans des études récentes menées sur le mobilier céramique du Centre-Ouest, un petit collectif de chercheurs a pu élaborer un phasage régional qui présente de nombreux points communs avec les systèmes allemands adaptés de France continentale<sup>207</sup>.

Parvenir à ordonner dans un même cadre chronologique les données issues de l'ensemble de notre zone d'étude constitue donc, au vu de la situation actuelle, un enjeu de taille.

---

<sup>205</sup> Voir par exemple la monographie consacrée à la nécropole de Fauillet : Beyneix *et al.* 1995.

<sup>206</sup> Sireix & Boccacino 2007 ; Maitay 2010

<sup>207</sup> Marchadier 2005 ; Maitay *et al.* 2009.

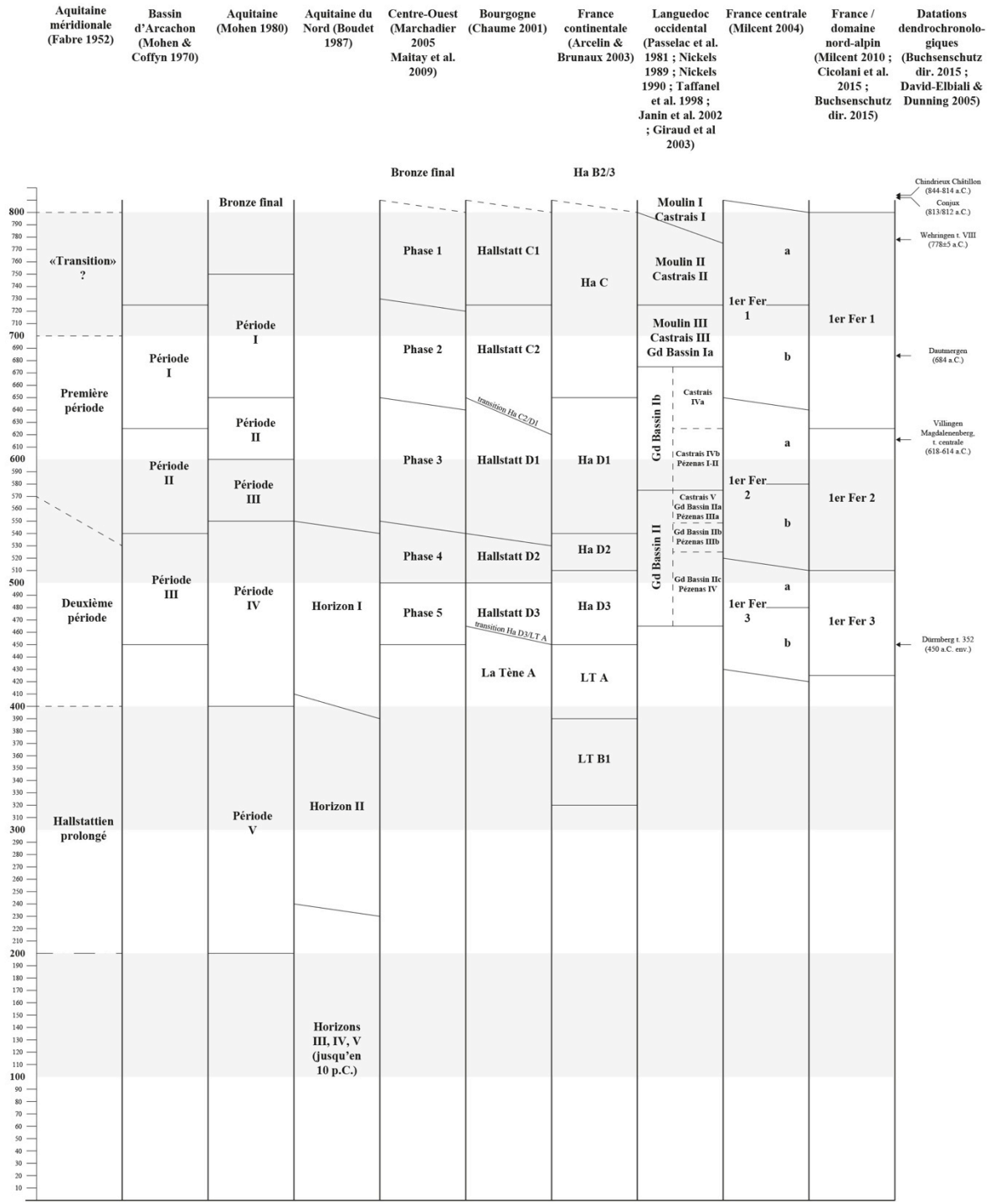


Figure 16 : Les divers systèmes chronologiques régionaux et les correspondances avec les systèmes utilisés dans d'autres régions de France ou du domaine nord-alpin.

## II.3 Problématisation

Au fil des pages qui précèdent, on a pu mettre en lumière des problèmes d'ordres divers concernant tant la constitution du corpus de données que son interprétation. La croissance continue, parfois exponentielle, de la quantité de données mises au jour par l'activité archéologique, la multiplication des opérations, notamment préventives, ont eu pour corollaire la production d'une multitude de documents recelant chacun une petite parcelle d'information restée dans bien des cas inédite. Dresser l'inventaire du volume d'information existante, acquérir et proposer une vision globale des données actuellement disponibles sur la période du premier âge du Fer dans la zone d'étude sélectionnée représente donc un objectif important de notre travail.

Au delà de la nécessité du recensement, notre problématique s'inscrit dans deux thèmes distincts, à savoir celui de la spatialité et celui de la chronologie, dont le réexamen est rendu possible et nécessaire par l'apport de nouvelles données au cours des dernières décennies.

### II.3.1 L'espace

Le thème de l'organisation spatiale nous semble être le problème le plus voyant posé par la documentation dans son état actuel. La très forte dilatation du corpus, parce qu'elle se traduit concrètement par une carte plus remplie et surtout en des endroits « imprévus », offre la possibilité de se pencher avec de nouveaux éléments de réflexion sur le problème très général de l'espace et de l'occupation du sol au premier âge du Fer.

Le concept d'espace a été fortement réinvesti par les géographes à partir des années 1960-1970 afin de sortir des impasses où menait la géographie traditionnelle, qui ne s'en était emparée que par des voies indirectes, en insistant notamment sur l'« espace géographique » sans en proposer de réelle définition qui prenne en compte tous les aspects du problème<sup>208</sup>. Le principal résultat du travail de réflexion conceptuelle mené depuis une cinquantaine d'années a été de promouvoir l'espace du rang de composante annexe, ou d'arrière-plan physique de la réalité sociale, à celui d'élément transversal, intimement lié à toutes les autres dimensions de la société. À l'origine de cette idée se trouve le constat « [...] *du rôle fondamental de l'espace dans la vie des hommes, qui résulte du fait qu'il y a de la distance entre les objets de société* [...] »<sup>209</sup>. Ce constat invite, plutôt que d'observer uniquement la dimension physique ou métrique de l'espace (« il y a de la distance »), à examiner également la manière dont les sociétés se sont accommodées de cette distance et comment elles y ont répondu, quelle que soit la nature de ces

---

<sup>208</sup> Lévy & Lussault dir. 2003, 325.

<sup>209</sup> Lévy & Lussault dir. 2003, 330.

réponses : « *Analyser pleinement la distance et les jeux des opérateurs avec elle consiste à aborder l'espace comme l'ensemble des relations spatiales sous leurs formes matérielles, immatérielles et idéelles, établies par une société en un temps donné entre tous les objets sociétaux distincts [...]* »<sup>210</sup>. D'une telle conception découlent plusieurs éléments. L'un d'eux est que tout « objet sociétal » quel qu'il soit (de l'individu à des structures telles que des Etats, en passant par la ville, le réseau de circulation par exemple) peut faire l'objet d'une lecture en termes de spatialité, de la même manière qu'il peut faire l'objet d'une lecture économique, politique ou autre. Postuler que le rapport à l'espace parcourt tous les niveaux et les objets d'une société donnée, quelles que soient les représentations de ses membres à ce sujet, a une conséquence majeure pour l'archéologie, à savoir que, si la majeure partie des composantes « immatérielles et idéelles » de l'espace reste inaccessible à l'archéologue, une partie des phénomènes sociaux, par exemple l'organisation politique, se retrouve par définition inscrite sur le terrain. Il s'ensuit donc que l'analyse spatiale de vestiges archéologiques peut représenter, sous certaines conditions, une porte d'entrée ouvrant sur le reste de la société.

Les termes d'espace et d'occupation du sol recouvrent une vaste gamme de pratiques et de modalités qui sont traditionnellement abordés, en archéologie, autour de deux thèmes majeurs : l'exploitation d'un terroir et l'organisation au sein d'un territoire. Cependant, s'il va de soi que l'on peut passer assez facilement de l'un à l'autre dans la mesure où les deux ont à voir avec la relation unissant les communautés humaines à l'espace dans lequel elles vivent, terroir et territoire ne peuvent faire l'objet d'un traitement équivalent.

La notion de terroir renvoie, au moins en partie, à la notion d'exploitation. Le mot désigne dans ce cas une étendue de terre considérée sous l'angle de la production en général, voire parfois d'une seule production particulière. Les caractéristiques géophysiques des sols et du terrain (nature du substrat, relief, exposition, hydrographie) sont alors primordiales dans l'appréhension de ce qu'est un terroir. Cet aspect purement physique se double d'un autre, en rapport cette fois avec la manière dont les individus ou les communautés humaines contribuent à la définition des terroirs par leurs actions conscientes ou inconscientes : les savoir-faire agricoles qui conditionnent en partie l'obtention de la production spécifique, les conflits touchant à la définition des limites d'un terroir précis<sup>211</sup>. Au vu de ces éléments, il apparaît que l'étude des terroirs en archéologie protohistorique, c'est-à-dire sans archives écrites, est d'une grande difficulté. En effet, dans un tel cadre, les fragments de parcellaire (réseaux de fossés, de murets, vestiges de champs, chemins) sont essentiels à la compréhension des modalités d'accès aux terrains soumis à l'exploitation ; d'autre part, des analyses en grand nombre sur les données paléoenvironnementales sont nécessaires pour estimer avec quelque assurance des habitudes de

---

<sup>210</sup> Lévy & Lussault dir. 2003, 330.

<sup>211</sup> Voir par exemple, à propos du terroir viticole de Saint-Emilion à la période médiévale, l'analyse de S. Lavaud : Lavaud 2011.

consommation des ressources ou restituer des paysages. Autant d'éléments qui, soit manquent complètement, soit ne sont disponibles que pour un nombre très réduit de sites<sup>212</sup>.

La notion de territoire est une tout autre affaire. Il revient à la géographie d'en avoir défini les contours, mais elle est loin d'être intuitive et reste, même pour les spécialistes, fortement polysémique. Un consensus se dégage toutefois à la lecture des diverses définitions proposées par les uns et les autres<sup>213</sup>, qui s'articulent toutes autour des pôles contradictoires du physique et du symbolique (ou du matériel et de l'idéal). Dans sa dimension physique, le territoire représente une portion de l'étendue terrestre sur laquelle est établie une communauté donnée. En ce sens, l'espace physique concerné peut être qualifié (par Di Meo par exemple) d'espace social, c'est-à-dire un ensemble de lieux unifiés parce qu'ils sont investis, parcourus, pratiqués par un collectif humain qui en use et l'aménage afin de répondre à ses besoins. Toujours sur le versant matériel mais dans une perspective politique cette fois, le mot territoire désigne, c'est là le sens premier du latin *territorium*, un espace contrôlé, avec une étendue et des frontières.

Cette dimension physique se double d'une autre qui se rapporte, on l'a dit, à la sphère immatérielle. On entend alors parler d'espace « vécu », pour souligner le fait que le territoire, c'est aussi un rapport existentiel de l'individu et de la communauté dont il relève à l'espace physique. La lecture qui sera faite de l'environnement, sa « sémiotisation », ainsi que les actes qui y seront pratiqués sont en effet conditionnés par l'appartenance à une culture donnée, donc par un ensemble complexe de représentations. D'autre part, le territoire a aussi un rôle de vecteur d'identité, puisqu'il contribue à garantir, par la stabilité relative de ses limites, la spécificité et la reproduction d'un groupe social localisé<sup>214</sup>. On doit aussi mentionner que le territoire, en vertu de ce qui vient d'être dit, est nécessairement multi-scalaire : le rapport à l'espace tant physique que social se joue aussi bien au niveau de l'individu que d'un groupe social, d'une communauté étendue, d'un Etat ou même d'entités supra-étatiques. De plus, parce qu'il est à la fois le produit de certaines représentations culturelles (manière dont il est perçu, pratiqué) et le vecteur de certains processus sociaux (construction identitaire, politique), on peut parler avec certains de « boucles de rétroaction », ce qui permet de définir le

---

<sup>212</sup> Notons que dans la région, les récents progrès en la matière sont, encore une fois, imputables en majorité à des opérations préventives ; on peut citer l'exemple de la fouille d'une portion de chemin attribuée à la phase ancienne de l'occupation du site des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime), c'est-à-dire entre le VI<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. a.C. : Maguer *et al.* 2009. D'autre part, les progrès en question restent ténus par rapport à d'autres régions où, par la conjugaison des décapages et de la prospection, il est parfois possible d'avoir une image plus nette du semis de sites ruraux ; dans la plupart des cas cependant, c'est de vestiges de la fin de l'âge du Fer qu'il s'agit : par ex. Le Goff 2009 ; Izac-Imbert & Sergent 2009.

<sup>213</sup> La matière dont sont tirés les paragraphes qui suivent provient principalement de Lévy & Lussault dir. 2003 (907-917), Raffestin 1986 et Di Méo 1998 ; on trouvera par ailleurs sur le site Hypergeo une bonne synthèse des propositions de ces derniers sous la plume de B. Elissalde : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article285> (consulté le 20-08-2015).

<sup>214</sup> Brun 2010, 8.

territoire non comme un donné fixe mais comme une construction permanente, ou mieux, comme un processus.

L'archéologie, dont les données sont par principe inscrites dans l'espace, est en mesure de s'emparer de ces questions. De fait, le territoire est une préoccupation très prégnante pour les archéologues depuis les années 1960-1970 essentiellement. L'observation de la distribution dans l'espace de certains objets particuliers définis par la typologie constitue certes une pratique bien plus ancienne (dès la fin du XIX<sup>e</sup> s.), mais l'objectif était plutôt la définition d'aires culturelles que celle de territoires<sup>215</sup>. Des modifications substantielles de la manière d'aborder la question sont venues de l'application à l'archéologie de méthodes et de procédés issus de la géographie quantitative, à partir de la fin des années 1960 et surtout des années 1970, à travers notamment les travaux de Clarke et Hodder<sup>216</sup>. Parmi les apports de l'emploi des méthodes de modélisation spatiale (polygones de Thiessen, modèle de la place centrale), on soulignera la faculté à faire ressortir des discordances entre une situation théorique attendue et les résultats obtenus à partir d'une documentation archéologique fondamentalement partielle où, de plus, interviennent souvent des paramètres déformants tels que l'influence de voies de communication ou du relief, etc. Par ailleurs, la mise en évidence de régularités, de structures spatiales, procède souvent de l'analyse d'une seule ou d'un nombre réduit de variables. L'élargissement des observations à une plus grande partie de la culture matérielle amène alors à faire le constat du caractère « feuilleté » et complexe de l'organisation spatiale des sociétés humaines, dont les divers artefacts ou les sites ne recèlent qu'une petite partie du sens, qui plus est parfois contradictoire, invitant donc à une appréhension encore une fois plus nuancée des phénomènes spatiaux traduits par les données archéologiques<sup>217</sup>.

Chose intéressante, les travaux récents touchant à la protohistoire soulignent toujours plus la fertilité d'approches variées, qui disent à chaque fois quelque chose de différent sur le rapport à l'espace des sociétés anciennes. Par exemple, les territoires (notion topographique d'étendue, de surface, de continuité) et les réseaux (notion topologique impliquant des nœuds, des relations et du vide) sont ainsi présentés comme deux facettes différentes mais complémentaires plutôt qu'incompatibles de ce rapport<sup>218</sup>. Étudier une seule de ces facettes devient dès lors problématique. L'application de certaines

---

<sup>215</sup> Ou plutôt : le territoire était alors généralement limité à sa dimension politique d'étendue contrôlée et limitée par des frontières claires, ramenant à une vision plutôt datée de la culture matérielle et du territoire, comme le montre bien L. Olivier : Olivier *et al.* 2002, 338-340.

<sup>216</sup> Un panorama très complet des méthodes proposées et utilisées par ces auteurs et leurs principaux continuateurs est disponible dans le manuel de Fr. Djindjian : Djindjian 1991, chap. 10, 201-230 ; voir aussi la version actualisée dans Djindjian 2011, 485-503.

<sup>217</sup> Djindjian 1991, 205. Pour une illustration plus récente de cette idée, voir Dedet 2004, où l'auteur fait justement remarquer que les modifications dans les pratiques funéraires au cours de l'âge du Fer dans le sud de la France paraissent indépendantes des variations ou permanences manifestées dans les autres domaines de la culture matérielle : Dedet 2004, 204-205, fig. 7.

<sup>218</sup> Brun 2006.

méthodes mathématiques à la documentation archéologique a permis dans certains cas d'illustrer la justesse et la pertinence de l'idée même de structuration du territoire et des sites entre eux, tout en rendant impossible de la penser en des termes simples. La dimension fractale de la répartition et de la taille des nécropoles tumulaires du premier âge du Fer du domaine hallstattien occidental fait par exemple ressortir d'une manière très nette l'intrication profonde de la culture matérielle et de la territorialité ainsi que son caractère nécessairement multiscalaire :

« [...] Comme Clarke le soulignait dès les années 1960, l'espace des manifestations archéologiques est de nature fondamentalement polythétique (Clarke 1968). En d'autres termes, les effets de territoires auxquels sont associés les attributs archéologiques – qu'il s'agisse de types de mobiliers ou de constructions, de pratiques collectives, de styles, etc. – ne peuvent nous apparaître que dans la surimposition, ou plus exactement dans l'intersection de ces différentes nappes de distribution spatiale. [...]»<sup>219</sup>.

Ainsi, de visions unitaires, on accède avec l'augmentation du volume documentaire et de nouvelles possibilités d'analyse à une perception considérablement complexifiée de la spatialité et de la territorialité des populations protohistoriques, ce qui nous permet de faire le lien avec la notion de multipolarité évoquée plus haut.

Plus prosaïquement, la question du territoire des communautés du premier âge du Fer s'est posée à nous dans le cadre d'une étude sur le site de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne) et son contexte local<sup>220</sup>. La confluence Garonne-Lot se caractérise en effet par la présence d'un nombre élevé de sites ou d'indices d'occupation attribuables totalement ou partiellement au premier âge du Fer. Dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour du point de confluence se trouvent plusieurs nécropoles ou sépultures isolées, plusieurs sites d'habitats de plaine et un site de hauteur<sup>221</sup>. Ces gisements connaissent des rythmes de création, d'abandon et de réoccupation différents, remodelant à chaque étape du premier âge du Fer la carte d'occupation des environs de la confluence. Moyennant le postulat qu'occupations de plaine et de hauteur sont unies par un lien hiérarchique, un phénomène de dynamique territoriale semblait donc se dégager de la documentation. Si dans cette perspective, le début du premier âge du Fer restait difficile à caractériser, sa seconde moitié (assimilable au Ha D) est très nettement apparue comme digne d'intérêt. En effet, les données du funéraire et celles de l'habitat concordent pour suggérer que la fin du VII<sup>e</sup>, le VI<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. a.C. correspondent à une période « faste », marquée par la création de nouvelles nécropoles, le développement des sites d'habitat

---

<sup>219</sup> Olivier *et al.* 2002, 360.

<sup>220</sup> Dumas 2010, 115-137.

<sup>221</sup> Il s'agit des nécropoles de la Gravière à Fauillet, de Montamat à Tonneins, de Grand-Jean à Aiguillon, de Lesparre et des Ribérottes à Barbaste, de la Bâtisse à Lafitte-sur-Lot, des tombes isolées de Bataille à Ambrus et de Cablanc à Barbaste, des habitats de Montamat à Tonneins, de Chastel et Saint-Côme à Aiguillon, du Pont de la Peyre à Bourran et du site de hauteur du Pech de Berre à Nicole.



principaux, le renouvellement partiel de la culture matérielle et l'introduction, quoique timide, d'objets d'origine méditerranéenne sur au moins trois des habitats, parmi lesquels le site de hauteur du Pech de Berre semble tenir un rôle central<sup>222</sup>.

Le traitement des données sur une zone élargie aux trois départements de Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne dans le cadre d'un travail collectif a ensuite mis en évidence la récurrence du schéma en vigueur autour d'Aiguillon dans une bonne partie du nord de l'Aquitaine<sup>223</sup>. Le phénomène, particulièrement sensible dans le secteur de Saint-Pey-de-Castets/Abzac, se produit globalement au même rythme un peu partout. Les concentrations d'indices d'occupation autour de sites de hauteur apparaissent pour la plupart au cours du Ha D, même si dans certains cas on peut supposer qu'elles s'amorcent dès la phase précédente, tandis qu'on peut constater que la période de LT A et surtout du début de LT B correspondent à un moment de déprise générale, où les sites connus sont à la fois moins nombreux et moins bien caractérisés.

Les questions posées par l'ensemble de la documentation réunie ici sont donc les suivantes : est-il possible de reconnaître sur toute la zone d'étude le même « modèle » d'occupation que celui documenté autour d'Aiguillon ? Si non, quelles autres formes d'organisation spatiale inter-sites peuvent être mises en évidence ? Faut-il envisager des configurations différentes selon les régions et/ou microrégions ? Peut-on affiner notre perception des rythmes, des dynamiques territoriales, à la fois géographiquement et surtout chronologiquement ? C'est ce dernier point, capital, qui fait apparaître la nécessité du second volet de notre problématique, en lien avec la chronologie.

### **II.3.2 La chronologie du premier âge du Fer régional**

Les travaux de nos prédécesseurs n'ont pas toujours permis, avec les données dont ils disposaient, d'éclaircir complètement la question du phasage relatif et absolu du premier âge du Fer dans le Sud-Ouest. Le début et la fin de la période sont, on l'a vu, d'importants points d'achoppement. Le considérable accroissement du volume de données représente un bon moyen de reposer en des termes plus pertinents les problèmes liés au passage entre âge du Bronze final et premier âge du Fer, d'une part, et entre premier et second âge du Fer, d'autre part. La portée exacte des notions de rupture

---

<sup>222</sup> Ce site est doté d'une levée de terre très endommagée qui, bien qu'elle ait été rapportée à la période médiévale, fait très fortement penser à une structure de fortification de barrage qui au vu de sa morphologie s'accorderait très bien d'une datation à l'époque protohistorique. Aucune fouille n'est venue confirmer ou infirmer l'une ou l'autre de ces interprétations possibles, et la présence de tessons d'époque médiévale en surface n'exclut pas une datation plus ancienne. Une telle idée permet en outre de réinsérer le site dans une série déjà abondante d'occupations de hauteur connaissant un rythme d'occupation similaire, avec occupation au Bronze final, déprise au début de l'âge du Fer et réoccupation à la fin du premier âge du Fer : Clémens & Dautant 1990 ; Maitay 2009b.

<sup>223</sup> Colin *et al.* 2013, fig. 12.

et de continuité appliquées à la documentation archéologique régionale, doit faire l'objet d'un réexamen soigneux : leur emploi à propos de phénomènes culturels n'est pas anodin, comme en témoignent les débats qui animent les archéologues à ce sujet depuis les années 1980.

Les partitions internes de la période du premier âge du Fer demandent elles aussi une révision a minima de leur pertinence. C'est là encore le renouvellement documentaire qui impose cette vérification, offrant la possibilité de nuancer certaines frontières, d'en préciser ou déplacer d'autres. On a déjà passé en revue plus haut certains des points cruciaux de la chronologie locale.

Il va de soi que les progrès réalisés dans les régions voisines sont d'un grand secours. Plus particulièrement, on s'appuiera en premier lieu sur les résultats obtenus en France centrale par P.-Y. Milcent et en Languedoc occidental par divers chercheurs dont notamment T. Janin, J.-P. Giraud, A. Lagarrigue, J. Gascó, F. Pons<sup>224</sup>. Tous ont, soit par des synthèses, soit par des études à caractère plus monographique, permis de notables avancées en matière de chronologie.

Pour des raisons évidentes, il est plus logique de commencer l'étude par la mise au point d'un outil chronologique, qui permettrait dans un second temps de pouvoir raisonner en termes de spatialité et de territoire avec une degré de résolution plus fin. C'est la raison pour laquelle le thème de la chronologie sera traité en premier dans les pages qui suivent. Au préalable, cependant, il faut exposer les principes de construction et d'organisation de la base de données et la méthode de classement typologique des objets.

---

<sup>224</sup> Milcent 2004 ; Giraud *et al.* 2003 ; Janin 2000 ; Janin *et al.* 1997, 1998, 2002 ; Lagarrigue & Pons 2008 ; Gascó 2004.

# III TROISIEME PARTIE : BASE DE DONNEES ET TYPOLOGIES

## III.1 La base de données

### III.1.1 Remarques préliminaires

Nous avons choisi de travailler à partir et à l'aide d'une base de données relationnelle. L'emploi de ce type d'outil n'étant pas sans conséquences en termes de structuration de l'information, il est utile d'en examiner rapidement les principes. Commençons par citer deux définitions. Celle du Larousse décrit la base de données comme « *un ensemble structuré et organisé de données qui représente un système d'informations sélectionnées de telle sorte qu'elles puissent être consultées par des utilisateurs ou par des programmes* ». Celle donnée par A. Chaillou dans sa thèse est la suivante : « *un ensemble d'informations hétérogènes, organisées et évolutives susceptibles de répondre rapidement et sélectivement à une demande spécifique* »<sup>225</sup>. Bien que légèrement différentes, ces deux définitions disent à peu près la même chose. Si on les suit, trois thèmes majeurs en ressortent : structuration, sélection, consultation.

Le premier thème recouvre la nécessité de donner une cohérence au contenu d'une base de données, contenu pouvant être entendu comme le résultat d'une opération d'agglomération et d'agencement d'informations généralement nombreuses et hétéroclites. Une base de données étant un outil de travail, elle est par définition conçue en fonction d'un objectif. C'est lui qui détermine, parmi la masse d'informations à intégrer et à traiter, des ordres de priorité et d'importance, c'est-à-dire une certaine hiérarchisation de l'information.

Le second thème est intimement lié au précédent, en ce sens que toutes les informations disponibles sur un sujet ou un type d'objet, ne peuvent être intégrées. Prétendre à un enregistrement exhaustif est illusoire et inutile : si tout regroupement d'informations hétérogènes répond à une certaine logique, qui conditionne et guide le travail de structuration (premier critère), alors toutes les informations disponibles n'ont plus le même degré de pertinence. Le critère à partir duquel celle-ci est évaluée est le questionnement initial qui aura préalablement orienté l'élaboration de la structure générale

---

<sup>225</sup> : Chaillou 2003, 37.

de la base, à savoir la problématique. La conséquence directe de ceci est la nécessité d'opérer une sélection drastique parmi les informations disponibles, dont certaines sont devenues essentielles dans le cadre d'un questionnement précis et d'autres de moindre importance, voire complètement superflues.

Enfin, il est nécessaire, pour un utilisateur, chercheur ou non, de pouvoir naviguer avec aisance à l'intérieur du système de données, ce qui est théoriquement garanti si les deux impératifs précédents sont remplis.

La définition et la formulation de ces trois impératifs a été une des premières tâches effectuées. Ordonner la grande masse de données disponibles dans la région est un besoin qui s'est imposé dès le départ. Élaborer un outil qui permette de répondre aux deux branches de notre problématique nous a conduit à déterminer une liste d'informations qui nous paraissaient devoir figurer dans la base. Enfin, mettre au point un outil clairement structuré et permettant une navigation aisée s'est traduit par une forme générale qui respecte la logique de constitution des données archéologiques.

Nous avons opté pour l'élaboration d'une base de données relationnelle plutôt que pour l'utilisation de plusieurs fichiers distincts, en raison de la (relative) facilité de conception, de mise en œuvre et d'utilisation d'une telle base, que nous avons construite avec le logiciel Filemaker Pro 10<sup>226</sup>. Sa structure fait intervenir trois niveaux d'information successifs et hiérarchisés. Ces trois niveaux correspondent à la manière dont est structurée l'information archéologique telle qu'elle est généralement produite, ou du moins rendue disponible, et qui mobilise trois notions clés : le site, l'ensemble et l'objet (fig. 17).

Dans le cadre de ce travail, le terme de **site** désigne une portion déterminée de l'espace ayant livré un ou plusieurs objets ou structures dont la cohérence chrono-culturelle laisse supposer (s'il s'agit de ramassages ou prospections diverses) ou indique avec certitude (dans le cas de diagnostics ou de fouilles) qu'une communauté humaine y a pendant un laps de temps plus ou moins long et mesurable exercé une ou plusieurs activités.

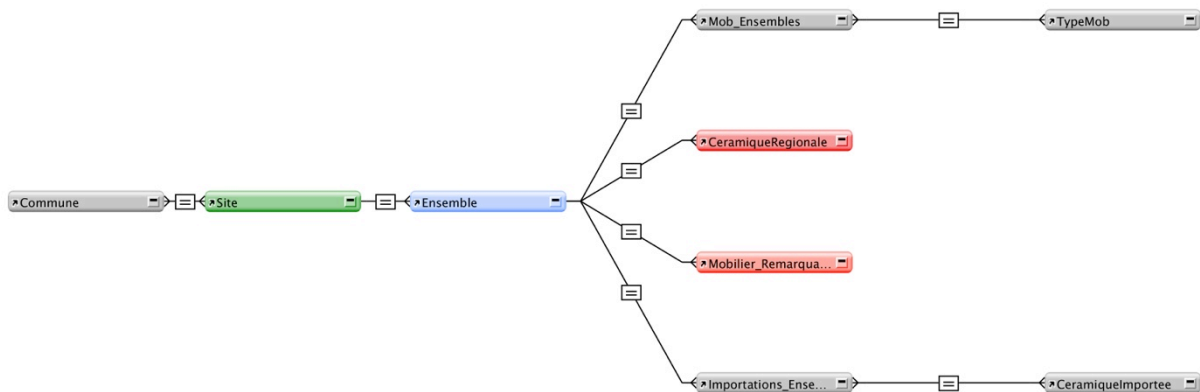
La notion d'**ensemble archéologique** désigne en premier lieu une structure, une concentration d'objets ou une couche de sédiment dont les contours et limites ont été clairement identifiés et qui a livré du mobilier dont on peut légitimement postuler l'homogénéité chronologique. Cependant, elle nous a aussi servi à désigner et enregistrer, dans le cas de mobilier archéologique découvert hors contexte stratigraphique, un lot d'objets homogène ou supposé tel, ce qui permet l'intégration dans la base d'artefacts dont on ignore le contexte précis mais qui sont quand même porteurs d'informations intéressantes (les épées découvertes au cours de dragages en sont un bon exemple). Un ensemble peut

---

<sup>226</sup> Une base de données relationnelle permet, par la création de liens, d'unir plusieurs fichiers séparés (appelés « tables » dans Filemaker). Pour créer ce lien, il suffit de répéter dans une des tables une rubrique présente ailleurs (classiquement un numéro d'identification généré automatiquement) et de spécifier au logiciel que c'est sur elle qu'il faut établir le pont entre les deux tables. La grande souplesse de conception qu'autorise ce fonctionnement permet de mettre au point des bases qui peuvent être très complexes et importantes en termes de quantité de données.

donc éventuellement se composer d'un seul objet. Une autre des conséquences de son usage est que tous les ensembles n'ont pas la même valeur informative, celle-ci étant fonction du contexte.

L'**objet**, enfin, désigne tout élément mobilier fabriqué ou modifié par l'homme et porteur d'information(s) chronologique(s) ou culturelle(s) (céramique, objets en métal, en os, etc.). Cette notion est fondamentale dans la mesure où l'artefact est, en archéologie, présent à tous les niveaux de la réflexion : il est nécessaire à la datation des structures, quand elles existent ; il intervient dans la définition de la fonction des sites et dans celle des faciès culturels ; il est parfois le seul élément d'information existant. Ainsi, les objets constituent-ils le degré de résolution le plus fin que nous ayons envisagé dans le cadre de ce travail.



**Figure 17 : Graphe des liens entre les différentes tables de la base de données. En couleurs, les quatre tables principales qui constituent l'interface utilisateur.**

On peut donc résumer en disant qu'un site donné peut avoir livré un nombre indéterminé d'ensembles, lesquels peuvent eux-mêmes avoir livré un nombre indéterminé d'objets (fig. 18). Dans le sens inverse, on a considéré qu'un objet se trouve toujours contenu dans un ensemble, lui-même « contenu » dans un site, ce qui a son importance lorsqu'il s'agit d'enregistrer des résultats de ramassages par exemple. Chacun de ces trois niveaux d'information correspond à une ou éventuellement plusieurs tables majeures de la base, liées entre elles selon un ordre allant du site à l'objet<sup>227</sup>.

<sup>227</sup> D'autres tables mineures existent, comme la table Communes (qui contient la liste des communes françaises avec des informations telles que la région, le département, le code Insee), mais leur rôle est limité à l'alimentation de liste déroulantes au sein d'une des tables majeures, raison pour laquelle on passera sur les détails de leur constitution.

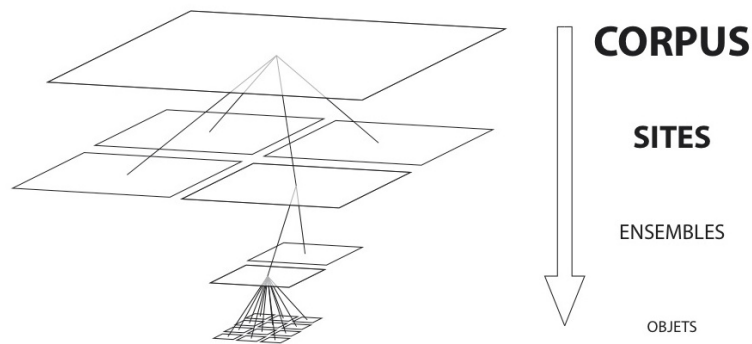


Figure 18 : Résumé schématique de la structure de la base.

### III.1.2 Les limites de l'inventaire : le traitement inégal de l'information

Nous avons pris le parti de faire en sorte qu'une seule et unique base de données permette de traiter les deux volets de notre problématique. Cette décision nous a conduit à faire des choix et des compromis concernant l'agencement et la répartition des informations dans la base. Certaines tables contiennent des données d'ordre général, d'autres enregistrent seulement des informations très spécifiques. De plus, certains sites sont beaucoup mieux documentés que d'autres. Seule une partie des gisements recensés a fourni des données concernant l'ensemble des tables de la base de données. L'inventaire que nous proposons présente donc des limites, qui doivent être exposées et détaillées.

#### III.1.2.1 Deux logiques de saisie

La fiche Site, correspondant au niveau le plus général d'information de la base, est spécifiquement en rapport avec le volet spatial de la problématique, qui concerne l'organisation des faciès culturels et des territoires et leur évolution dans le temps. Ces aspects sont prioritairement abordés au moyen de la localisation la plus précise possible et de la caractérisation des sites, en termes de nature d'occupation et, bien sûr, de chronologie.

Ceci dit, un objet isolé dont on connaît la provenance avec certitude, un site non fouillé mais prospecté et connu par des structures caractéristiques telles que des enclos fossoyés ou un rempart, peuvent apporter, en termes d'occupation du sol ou d'extension d'un faciès culturel, d'utiles renseignements, surtout si les objets ou les sites en question peuvent être datés plus précisément qu'au premier âge du Fer entier. C'est pourquoi toutes les mentions claires d'objets, de structures ou de sites

datés du premier âge du Fer ont fait l'objet d'un enregistrement minimal dans une fiche de site, en dehors des découvertes pour lesquelles le contexte fait complètement défaut<sup>228</sup>.

Pour les fiches d'ensembles et d'objets, les choses sont tout à fait différentes. Ces deux niveaux, bien que liés au premier parce que tout ensemble ou objet provient nécessairement d'un site, ont été pensés pour répondre plus spécifiquement (mais non exclusivement) au volet chronologique de la problématique. La précision de la chronologie régionale est, on l'a vu, le premier objectif à remplir. Compte tenu de la nature de la documentation disponible, la chronologie est ici abordée en priorité via l'analyse typologique des objets découverts sur les sites<sup>229</sup>. Or les questions de chronologie ne peuvent se résoudre qu'à la condition de disposer, pour ces objets, de contextes fiables et exempts, autant que faire se peut, de mélanges ou de flou documentaire.

Pour cette raison, chaque fiche de site ne renvoie pas forcément à une ou plusieurs fiches d'ensembles. La première condition pour la création d'un ensemble était de disposer de descriptions d'objets suffisamment précises pour être enregistrés dans une fiche Objet. Cette description peut, dans certains cas, se résumer à la seule mention du type, bien connu et établi, d'un objet métallique : il suffit par exemple de savoir que telle tombe a livré une épée de type Miers pour pouvoir enregistrer l'information. Il est aussi possible de travailler à partir de planches de mobilier, même si ce dernier n'est pas décrit selon les termes que nous avons choisis : c'est le cas de très nombreux lots de céramiques que nous avons, dans la plupart des cas, décrits une nouvelle fois selon les termes de notre typologie. Ceci implique qu'une simple mention, dans une *CAG* ou toute autre source, de « céramique du premier âge du Fer », justifie souvent la création d'une fiche de site, mais aucunement celle d'une fiche d'ensemble et encore moins d'objet, puisque aucun renseignement ne permet aux tessons de trouver leur place dans notre système de description. D'autre part, il se peut très bien que sur un même site, plusieurs ensembles aient livré du mobilier, mais que nous n'ayons sélectionné que certains d'entre eux, qui nous semblaient plus fiables ou mieux fournis. Il peut aussi arriver que soient documentés des lots d'objets dont le contexte n'est pas absolument sûr mais qui ont toutes les chances de provenir d'un véritable ensemble, par exemple une tombe fouillée anciennement. Afin de respecter notre logique, des ensembles à caractère artificiel ont été constitués pour ce genre de lots. L'apparente contradiction qui

---

<sup>228</sup> Les objets issus de collections de musées régionaux dont la provenance pose problème, à l'image de certaines haches à douille de type armoricain, pour ne prendre que cet exemple, n'ont pas été intégrés.

<sup>229</sup> Autant que possible, nous avons profité de l'existence de datations obtenues par des méthodes physiques, principalement celle du radiocarbone. Cependant, le « plateau hallstattien », qui fait que les datations 14C effectuées pour un site du premier âge du Fer donnent la plupart du temps un intervalle correspondant à toute la période, empêche de les utiliser à des fins de chronologie fine. L'intérêt de la multiplication de ces datations 14C dans les fouilles récentes, surtout préventives, est d'assurer que tel ou tel site a bel et bien été occupé au premier âge du Fer, ce qui n'est pas toujours possible en se cantonnant à l'analyse d'un mobilier peu abondant ou particulièrement atypique par exemple. Voir Evin *et al.* 2005, 77-119, plus particulièrement 114 et fig. 19. Les datations par dendrochronologie pour le premier âge du Fer régional manquent pour leur part totalement.

en découle a été surmontée par l'adjonction d'un critère de rang permettant de distinguer les ensembles bien documentés des autres, tel qu'il sera expliqué plus bas.

Ce sont donc, entre les fiches de sites, d'une part, et les fiches d'ensembles et d'objets, d'autre part, deux logiques de saisie différentes et complémentaires qui permettent, au moyen d'une même base, d'enregistrer de manière structurée des informations récoltées en vue de répondre à deux questionnements distincts.

### **III.1.2.2 Des gisements privilégiés**

Un autre biais doit être mentionné. Parmi tous les objets enregistrés dans la base, tous n'ont pas été physiquement réexaminés. Plusieurs facteurs l'expliquent.

Tout d'abord, celui de l'accessibilité des données. Nous avons cherché à extraire le maximum d'informations des publications et travaux disponibles. Toutefois, certains sites inventoriés, dont nous avons donc connaissance, se sont avérés être en cours d'étude ou de publication sous la responsabilité d'autres chercheurs. Dans ces cas-là, le mobilier a pu faire simplement l'objet de mentions, sans enregistrement détaillé, à moins de disposer de l'accord explicite du responsable de l'étude en question.

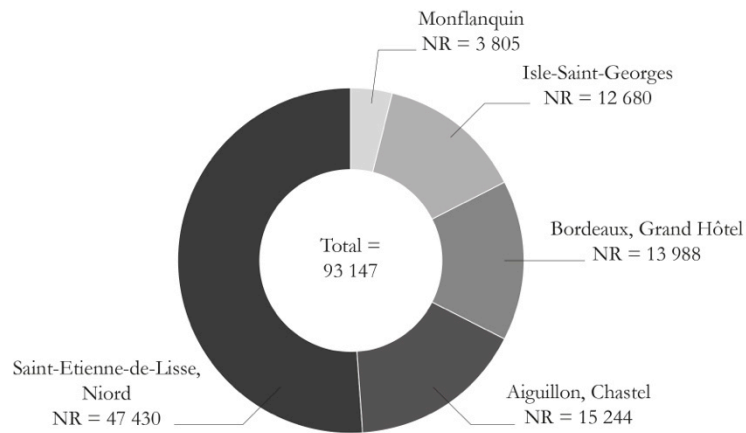
La littérature savante dans son ensemble a pour sa part fourni des informations de qualité très variable selon les lieux, les personnes et les époques. Nous avons privilégié les travaux publiés et nous avons abondamment utilisé les données existantes dès que possible.

Enfin, notre formation personnelle nous a permis d'acquérir des compétences en matière d'étude de mobilier céramique, qui a donc constitué notre principal point d'intérêt. Cela implique que nous nous sommes d'abord appuyé sur des études et des typologies disponibles pour l'enregistrement des autres types de mobilier, tels que la parure et l'armement. Nous avons personnellement étudié le mobilier céramique d'un nombre restreint de sites qui nous paraissaient particulièrement intéressants pour diverses raisons : l'accessibilité du mobilier, la qualité des fouilles qui y ont été menées, l'existence de séquences stratigraphiques bien identifiées, des séries importantes garantissant la présence d'un éventail typologique important, le caractère inédit des données.

Ces sites se répartissent pour l'essentiel dans les départements de Gironde (le Grand Hôtel de Bordeaux, l'Isle-Saint-Georges, Niord à Saint-Etienne-de-Lisse), et de Lot-et-Garonne (Chastel à Aiguillon, Monflanquin et dans une moindre mesure Sos-en-Albret). Le mobilier provient de fouilles globalement récentes, à l'exception du site de Niord, pour lequel nous avons étudié les données d'un sondage effectué en 1987-1988 ainsi que le mobilier récolté à l'occasion de campagnes de prospections (celles de 1987-1988, en même temps que le sondage, et celle de 2014, sous la responsabilité de C. Petit-Aupert). Cette documentation a constitué la base de ce travail, au sens où bon nombre d'observations chrono-typologiques ont pu être faites grâce à l'étude de ces lots volumineux, avant leur utilisation à



l'échelle de notre zone d'étude. Au total, le mobilier céramique que nous avons effectivement manipulé peut être chiffré à environ 90 000 tessons, provenant essentiellement des sites de Niord, du Grand-Hôtel, de l'Isle-Saint-Georges et de Chastel (fig. 19).



**Figure 19 : Quantification du mobilier céramique des cinq sites de référence (NR = nombre de tessons).**

Malgré le caractère très sélectif des données, on peut tout de même estimer que le corpus réuni est représentatif. Cela dit, on doit aussi insister sur le fait que nous sommes conscient des limites méthodologiques et des biais qu'implique ce que nous venons d'exposer. Le grand nombre d'objets décrits individuellement dans la base compense, à notre avis, le fait que l'intégralité des lots n'ait pas été physiquement étudiée.

Maintenant qu'ont été posés les principes généraux et les limites méthodologiques de la construction de la base de données, on peut en décrire les éléments constitutifs, dont le détail sera donné table par table.

### III.1.3 La table Site

**Localisation** (1)

AQUITAINE  
24 DORDOGNE  
MONTREM  
24295

Pourtem N°Site 112 Site ID 18

X L93 510555 | Y L93 6453057

Topographie: littoral, plaine/all., plateau, grotte, hauteur isolée. Précisions: plaine all./vallée majeure, éperon, butte, plateau individualisé.

**SITE ARCHEOLOGIQUE**

**Historique des recherches** (2)

Découverte: 1982, Responsable: Chr. Chevilot, Année: 1982, Nature des travaux: sondage. Inventeur: H. Moissat. Modalités de découverte: découverte fortuite.

**Caractérisation sommaire** (3)

Nature de l'occupation: Occupation en grotte, Habitat non caractérisé, Habitat littoral, Habitat de plaine ou plateau, Habitat de hauteur, tumulus isolé, sépulture isolée en fosse, nécropole tumulaire. Fortification?: Oui, Non, Possible. Datation: Néolithique, Age du Bronze indéterminé, Age du Bronze ancien, Age du Bronze moyen, Age du Bronze final, Premier âge du Fer, Second âge du Fer, Age du Fer indéterminé, Moyen Age, Epoque romaine.

Ensembles présents sur le site: 79 POU001 Pourtem, fosses 1 et 2, comblement fossa.

**Commentaire Site** (4)

Le site, découvert fortuitement (au cours d'une partie de chasse), se trouve en contrebas d'un petit plateau dominant l'Isle à sa confluence avec deux ruisseaux (le Longeron au nord, le Naysac au sud). Un château médiéval occupe l'extrémité du plateau, séparé du reste par une coupure. Deux fosses furent mises au jour lors du sondage, mais du fait d'observations stratigraphiques montrant des liens évidents, le mobilier est traité dans la publication comme un seul ensemble, parti qui est donc également adopté ici. Les deux fosses étaient très proches l'une de l'autre, la fosse 2 ayant fourni la majorité du mobilier, notamment céramique.

Bibliographie: Chevilot & Moissat 1989 ; CAG 24, 169

Fiche créée le 11/04/2012 14:35:36 par Admin  
Fiche modifiée le 04/08/2015 18:25:18 par AD

Figure 20 : la table Site et ses quatre blocs d'informations.

Cette table est le niveau le plus général de la base de données. Elle regroupe les renseignements nécessaires à la localisation et à la caractérisation des différents sites archéologiques référencés. Quatre blocs d'informations peuvent être distingués (fig. 20).

#### III.1.3.1 Bloc 1 : identification et localisation

Ce premier bloc concerne spécifiquement la localisation du site. On y trouve les données administratives (région, département, commune, code Insee) qui apparaissent de manière automatique une fois le numéro Insee saisi ; elles sont adjointes au nom du site tel qu'il figure dans les publications ou documents de référence. Un numéro d'identification (« Site ID ») est automatiquement attribué lors de la création de chaque fiche ; il doit être distingué de la rubrique « N° Site », qui sert de référence pour les cartes, listes et appels dans le texte<sup>230</sup>. Les coordonnées, saisies en Lambert 93, sont obtenues via le site institutionnel Géoportail et ont pour fonction de permettre à terme l'export des données dans

<sup>230</sup> La création de deux rubriques distinctes se justifie ainsi : la rubrique « Site ID » est le numéro sur lequel reposent les liens entre cette table et les suivantes. La numérotation automatique implique que chaque fiche créée en possède un (ce qui permet d'éviter des oublis), mais aussi que chaque suppression de fiche (pour cause de doublon par exemple) entraîne la suppression du numéro attribué, qui ne sera pas réutilisé pour une nouvelle fiche. Ainsi, à moins de réinitialiser le comptage de la rubrique « Site ID » à chaque suppression (ce qui annule le bénéfice d'une numérotation automatique), des lacunes se créent en divers endroits. La fonction de la rubrique « N° Site », mise en œuvre une fois la saisie des sites terminée, permet de pallier ce problème, puisque la numérotation peut se faire en continu. C'est ce dernier numéro qui sert de repère sur les cartes et dans le texte.

un logiciel de cartographie<sup>231</sup>. La rubrique « Précision » est destinée à renseigner le degré d'exactitude qu'il faut attendre de la projection du point sur un fond de carte : au mieux, les coordonnées renvoient directement à l'emplacement du site fouillé ou prospecté ; parfois, cependant, seul le lieu-dit peut-être retrouvé et dans d'autres cas (souvent des mentions anciennes), on est réduit à localiser un site sur le territoire de sa commune, sans plus de précision.

Deux rubriques permettent de décrire à grands traits la topographie d'un site, en deux étapes. La première concerne les grands types d'environnement géomorphologique : un site peut se trouver sur le littoral, dans une plaine ou une vallée, sur un plateau, une hauteur plus ou moins isolée, ou une cavité souterraine. Dans le cas des plaines et des vallées, on peut ensuite préciser si le site en question se trouve dans une vallée ou une plaine alluviale majeure à l'échelle de la région étudiée (par exemple la vallée de la Garonne) ou bien dans une vallée mineure correspondant à un petit cours d'eau ; quand il s'agit de hauteurs isolées, on peut généralement dire si cela correspond à un éperon rocheux, une butte ou une excroissance rattachée à un plateau.

Un emplacement est réservé à une illustration correspondant à un extrait de la carte IGN au 1:25000. À l'occasion, des plans de fouille peuvent être intégrés.

### **III.1.3.2 Bloc 2 : historiographie**

Ce second bloc vise à résumer les informations relatives à l'histoire des recherches archéologiques menées sur chaque site. Les données essentielles sont surtout la date de découverte ou de première mention, le nom de l'inventeur et les circonstances de la découverte. Par ailleurs, une rubrique multivaluée permet de dresser la liste des diverses opérations effectuées sur le site depuis sa découverte, en mentionnant le responsable, la date et la nature de l'opération si ces informations sont connues. Les données enregistrées dans ce bloc ont nourri les cartes et les développements relatifs à l'histoire des recherches général exposé plus haut.

### **III.1.3.3 Bloc 3 : caractérisation sommaire**

Ce bloc regroupe les informations qui concernent la nature de l'occupation. Un ensemble de cases à cocher permet de sélectionner un ou plusieurs qualificatifs parmi une liste qui couvre la plupart des grandes catégories généralement rencontrées en archéologie protohistorique : habitat, site funéraire, dépôt, traces d'activités de production (métal, sel, céramique, textile).

---

<sup>231</sup> Le choix du système de projection a été fait en fonction de deux paramètres : toute la zone d'étude se trouvant sur le territoire français, il était possible d'utiliser une projection Lambert plutôt qu'un système mondial tel que le WGS 84 par exemple ; d'autre part, le Lambert 93 est le système de projection standard au niveau national depuis l'an 2000.

Certaines catégories sont subdivisées. Les sites funéraires se répartissent entre tombes isolées (qu'elles le soient effectivement ou que le reste de la nécropole n'ait pas été découvert) et nécropoles<sup>232</sup>. De même, les sites à vocation domestique peuvent généralement être décrits avec un peu plus de précision selon leur emplacement topographique, qui peut revêtir de l'importance en termes de statut politique ou économique : sites littoraux, sites de plaine/plateau, sites de hauteur. Le jeu de cases à cocher permet la sélection de plusieurs critères pour un seul et même site, évitant ainsi la création de plusieurs fiches Site pour des vestiges de nature différente découverts au même endroit<sup>233</sup>.

Une rubrique spécifique est consacrée à la présence éventuelle d'un dispositif de fortification : même si, dans les faits, le nombre de sites concernés est assez peu élevé, les fortifications n'en constituent pas moins un élément important de caractérisation et nous souhaitons faciliter l'identification rapide des gisements qui en sont dotés.

Concernant la chronologie, deux rubriques distinctes répondent chacune à un objectif différent. La rubrique « Phases d'occupation » est destinée à renseigner, par grandes périodes, à quel(s) moment(s) un site donné a été occupé avant ou après le premier âge du Fer. L'utilité de cette rubrique est de permettre d'identifier des sites longuement fréquentés par rapport à d'autres pour lesquels une seule phase d'occupation est connue. Cette rubrique permet en outre d'apporter des éléments de réponse à deux interrogations relatives aux sites à longue occupation : peut-on identifier les raisons pour lesquelles des groupes humains s'y sont installés ? Les données disponibles pour le premier âge du Fer sont-elles chronologiquement homogènes ?

La seconde rubrique, intitulée « Datation », renseigne la chronologie du site au cours du premier âge du Fer. Hormis pour les fiches Site qui ne sont liées à aucune fiche Ensemble, cette rubrique reprend les informations saisies dans les rubriques de datation de la fiche Ensemble (cf. infra, p. 100). Lorsque plusieurs ensembles ont été enregistrés pour un même site, la rubrique « Datation » permet d'en faire la synthèse en donnant la fourchette la plus large pendant laquelle le site fut occupé au premier âge du Fer.

Ce second bloc donne accès, en cliquant sur le numéro identifiant de l'ensemble, à la fiche le concernant. Il est donc facile de prendre rapidement connaissance des données relatives à telle US, telle structure ou tel lot d'objet provenant du site X et de faire le chemin inverse.

---

<sup>232</sup> Au rang des tombes isolées peuvent être enregistrées des tombes appartenant en fait à une nécropole qui n'a pas encore été découverte. Par ailleurs, on établit une distinction entre les tombes tumulaires et les tombes dites plates, c'est-à-dire en fosse simple, sans superstructure, ou sous micro-tertres arasés : cf. infra, note 659.

<sup>233</sup> Citons par exemple le cas du site de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne) ou celui de la Pièce des Sept Journaux à Chaniers (Charente-Maritime), où vestiges domestiques et funéraires ont été mis au jour à de très faibles distances : Dautant & Daynac 1982 ; Miaillhe 2009.

### III.1.3.4 Bloc 4 : commentaires et références

Ce bloc contient deux rubriques essentielles. La rubrique Commentaire permet de décrire de manière libre quelles sont les caractéristiques essentielles du site. Toutes les informations qu'on juge utile à une meilleure compréhension y ont leur place, sachant que dans la mesure du possible, la concision a été recherchée.

Une autre rubrique, intitulée « Bibliographie », rassemble sous une forme abrégée les références bibliographiques principales concernant le site. D'une manière générale, les ouvrages ou publications enregistrées ici sont celles qui contiennent des informations précises : les notices *CAG*, si elles existent, les rapports de fouille, les articles monographiques et les ouvrages de synthèse. En revanche, les références faisant simplement mention d'un site ne sont pas systématiquement portées ; il s'agit donc d'une bibliographie sélective.

Au final, la fiche Site permet d'avoir une bonne idée de la nature et de la chronologie générale de l'occupation d'un site, de le situer sur une carte et de connaître la bibliographie s'y rapportant explicitement.

### III.1.4 La table Ensemble

Comme la précédente, la table Ensemble fonctionne à partir de quatre blocs distincts (fig. 21).

**1 Identification**  
Dénomination **POU001** Ensemble n° 79  
Nom réel Pourtem, fosses 1 et 2 Type comblement fosse  
Provenance 24 Site n° 18 [Retour fiche site](#)  
Illustration

**2 Contexte archéologique**  
Fiabilité du contexte   
**Stratigraphie**  
Zone  Secteur  Niveau   
Se trouvait sous   
Reposait sur   
**Dimensions (m)**  
Largeur  Puissance   
Longueur  Diamètre   
Profondeur  Hauteur

**3 Céramique régionale**

ID	Catégorie	Code	NFR
418	forme	BO-1001a	
419	forme	BO-1001a	
420	forme	BO-1001a	
421	forme	BO-1101c	

NMI 34  
NER

**Céramique importée**  
Type  NR  NMI

**Mobilier remarquable**

ID	Objet	Matériau	Type

**4 Période**  
Dates Sup  Inf   
[AIDE](#)  
La fosse 1, circulaire, mesurait environ 1m de diamètre et avait un fond presque plat. La fosse 2 mesurait environ 2,20 m sur 1,20 m, et présentait un profil en double cuvette.  
Planches  
250 (n° 1-11), 251 (n° 1-20),  
252 (n° 1-4), 253 (n° 1-24)

**RANG 1**  
Rang 1 : Ensemble fiable et non perturbé (ensemble stratifié ou clos)  
Rang 2 : Ensemble homogène mais non stratifié ou clos ; ensemble clos mal documenté  
Rang 3 : Ensemble non fiable (prospections, découvertes isolées, etc.)  
Rang 4 : Mention bibliographique

Fiche créée le 20/11/2013 par Admin Fiche modifiée le 01/09/2015 par AD

Figure 21 : la table Ensemble et ses blocs d'informations.

### III.1.4.1 **Bloc 1 : identification de l'ensemble**

Ce bloc contient les informations minimales nécessaires à l'identification et à la caractérisation d'un ensemble. Un numéro est automatiquement attribué à chaque création de fiche Ensemble, selon le même principe que pour les fiches Site. La dénomination d'un ensemble est renseignée de deux manières : le nom réel, donné par les sources bibliographiques, est enregistré (ou donné par nous lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un objet isolé), en même temps qu'un nom interne à la base, sous une forme abrégée composée de trois lettres faisant référence au site d'origine et de trois chiffres se rapportant au nombre d'ensembles existants pour un site donné : ainsi, le site de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne) a donné lieu à la création de sept fiches Ensemble, nommés CHA001, CHA002... jusqu'à CHA007. L'intérêt de cette rubrique est d'être plus synthétique que l'appellation complète d'un ensemble et plus explicite qu'un simple numéro, ce qui facilite grandement les traitements statistiques après extraction de données vers un tableur<sup>234</sup>.

Une liste déroulante, intitulée « Type », permet ensuite de préciser à quelle catégorie l'ensemble considéré appartient. La liste intègre des termes renvoyant à une réalité archéologique tangible (comblement de fosse ou de fossé, trou de poteau, niveau de sol, sépulture à incinération, etc.) et deux autres termes à connotation plus artificielle (ensemble homogène et objet(s) isolé(s)), qui autorisent la création d'ensembles pour des lots d'objets ou des objets sans contexte archéologique mais néanmoins fiables et utiles.

Deux rubriques permettent d'établir le lien avec le site d'origine. Dans la pratique, seul le numéro de site est saisi (via une liste déroulante), le nom du site apparaissant automatiquement une fois l'identifiant choisi. Un bouton dénommé « Retour fiche site » permet d'accéder à la fiche Site liée, avec pour objectif une navigation fluide entre les deux niveaux d'information.

Enfin, une illustration peut venir compléter la description, généralement par l'ajout d'un plan de structure.

### III.1.4.2 **Bloc 2 : contextualisation**

Ce bloc rassemble les informations relatives à la stratigraphie et aux dimensions de l'ensemble. Une rubrique intitulée « Fiabilité du contexte » permet, de manière binaire, d'indiquer si les données doivent être considérées comme fiables. Cette information est complétée et affinée par la rubrique « Rang » (en haut à droite de la fiche), sur laquelle il faut s'attarder. Tous les ensembles ne peuvent en effet être considérés comme étant dotés de la même valeur informative : il n'aurait pas été raisonnable

---

<sup>234</sup> On doit quand même préciser qu'au dessus d'un certain nombre d'ensembles pour un même site, des allers-retours fréquents avec la base sont nécessaires.

de mettre au même niveau un comblement de fosse bien fouillé et un lot d'objets provenant d'une prospection. C'est pourquoi nous avons été conduit à introduire la notion de rang, afin de hiérarchiser les ensembles entre eux. Quatre degrés ont été définis :

- Rang 1 : ensemble stratifié ou clos ;
- Rang 2 : ensemble homogène mais non stratifié ou non clos, ou bien ensemble potentiellement de rang 1 mais mal documenté ;
- Rang 3 : ensemble non fiable ;
- Rang 4 : mention bibliographique.

C'est aussi dans ce bloc que sont enregistrées les éventuelles relations stratigraphiques et autres informations liées à la fouille (zone, secteur, niveau, couches sur et sous lesquelles l'ensemble se trouvait) quand elles sont disponibles. En outre, six rubriques permettent de renseigner les dimensions des structures, couches ou niveaux qui sont recensés. Les six options choisies (largeur, longueur, profondeur, puissance, diamètre, hauteur) sont à même de caractériser de ce point de vue tout type d'ensemble rencontré.

### **III.1.4.3 Bloc 3 : mobilier**

Ce bloc sert à faire le compte des objets présents dans les ensembles. On a déjà eu l'occasion de préciser que tous les objets provenant d'un ensemble n'ont pas nécessairement été enregistrés individuellement. Nous avons réservé ce traitement à certaines catégories seulement. C'est donc, dans la très grande majorité des cas, uniquement de la céramique régionale qui est recensée ; plus rarement, du mobilier métallique (parure, armement, éventuellement vaisselle), en lignite ou encore du mobilier céramique d'importation. Les autres éléments mobiliers tels que les macro-restes végétaux, la faune, le mobilier lithique sont pour leur part simplement mentionnés dans la description.

L'organisation de ce bloc Mobilier est donc fortement dépendante de l'alimentation des tables Céramique Régionale et Mobilier Remarquable, puisque les deux panneaux principaux ne font que reprendre une partie des informations portées sur ces dernières. Néanmoins, un certain nombre d'autres données figurent uniquement à ce niveau de la base. C'est notamment le cas des comptages, exprimés uniquement pour la céramique<sup>235</sup>, sous la forme de deux indicateurs classiques : le nombre de

---

<sup>235</sup> Les comptages relatifs aux autres types d'objets sont calculés au moyen d'un script php (conçu par N. Prévôt, Ingénieur d'études, UMR 5607 AUSONIUS), qui procède directement à partir des fiches Objet liées à un ensemble. Ces données figurent dans le catalogue.

restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI), calculé sur la base du nombre de bords par ensemble<sup>236</sup>.

#### **III.1.4.4 Bloc 4 : commentaire et références**

Ce bloc contient, comme pour la table précédente, une rubrique principale consacrée au commentaire libre, ainsi que des rubriques destinées à saisir la datation de l'ensemble. L'une affiche la datation selon nos horizons, « produit fini » de notre travail. Les autres permettent de donner une fourchette en dates absolues à l'aide d'une rubrique pour la date supérieure (la plus ancienne) et une autre pour la date inférieure, formulées sous la forme « -725 » pour 725 a.C. La fourchette obtenue est répercutée dans la fiche Site liée. Les rubriques en dates absolues autorisent des requêtes du type « tous les ensembles datés entre -750 et -625 ».

Enfin, une rubrique supplémentaire renvoie aux planches correspondant au mobilier issu de l'ensemble concerné.

#### **III.1.5 La table Céramique Régionale**

Cette table est consacrée à la saisie des informations relatives à la céramique régionale provenant d'un ensemble donné. On entend par céramique régionale l'ensemble de la céramique produite par les populations du premier âge du Fer établies dans les limites de notre aire d'étude. Cette production regroupe des catégories très différentes les unes des autres, que les chercheurs répartissent généralement en céramique fine, grossière, mi-fine, ou bien éventuellement en groupes isolés sur la base de la composition des pâtes.

Ce terme s'oppose par conséquent à la céramique d'origine extra-régionale, ou céramique importée, qui désigne les productions dont on peut être certain que le lieu de fabrication était éloigné du lieu de découverte, ce qui se traduit généralement par un aspect et une composition radicalement différents de la céramique régionale<sup>237</sup>.

La table Céramique Régionale est elle aussi organisée en blocs distincts (fig. 22).

---

<sup>236</sup> Les chiffres sont cependant, dans les cas où nous avons personnellement fait les comptages, pondérés par le nombre de fonds qui peut parfois, quoiqu'assez rarement, dépasser le nombre de bords. Dans ces cas-là, le nombre le plus élevé est retenu.

<sup>237</sup> On considère comme des productions importées les récipients en céramique provenant non seulement du monde grec ou italique (céramique attique, corinthienne, étrusque, etc.) mais aussi ceux provenant des côtes méditerranéennes de l'Espagne et de la France (productions massaliètes, ibéro-languedociennes, céramique grise monochrome). Par rapport aux limites de notre zone d'étude, les productions extra-régionales parcourent au minimum une centaine de kilomètres (distance séparant le toulousain de la côte méditerranéenne vers Montpellier) avant de parvenir sur les lieux de leur dernier enfouissement.



CERAMIQUE REGIONALE			
Fragment n° <b>437</b>	Catégorie de fragment <input type="text" value="mixte"/>	Type_Ensemble <input type="text" value="comblement fosse"/>	Code Morphologique <b>BF-8111</b>
Provenance <b>Pourtem</b>	Ensemble n° <input type="text" value="79"/>	<a href="#">Retour à la fiche Ensemble</a>	
Site <b>Pourtem</b>	Ensemble n° <input type="text" value="POU001"/>		
Ens. <b>Pourtem, fosses 1 et 2</b>			

Caractéristiques morphologiques	
<b>Dimensions (en mm)</b>	
Diamètre du col (ou du bord)	<input type="text" value="200"/>
Diamètre max de la panse	<input type="text" value="233"/>
Hauteur du col	<input type="text" value="30"/>
Indice d'ouverture	<input type="text" value="858369099"/>
Indice Hauteur Col	<input type="text" value="15"/>
Classe	<input type="text" value="B vase à ouverture large"/>
<b>Codage du vase</b>	
B	<input type="text" value="8"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="1"/>
Forme	<input type="text" value="BF"/>
Panse	<input type="text" value="8-Globulaire"/>
Rupture de Courbe	<input type="text" value="1-Uniforme-(inflexion)"/>
Col2	<input type="text" value="1-Petit col divergent"/>
Bord	<input type="text" value="1-Direct"/>
Variante	<input type="text"/>
<b>Fond</b>	
<input type="text"/>	

Impressions L	<input type="checkbox"/>	
Impressions P	<input type="checkbox"/>	
Incision simple	<input checked="" type="checkbox"/>	Tirets
Incision double trait	<input type="checkbox"/>	Liaison col-panse
Incision triple trait	<input checked="" type="checkbox"/>	Méandres
Roulette Cordelette	<input type="checkbox"/>	Diam max
Cordon digité	<input type="checkbox"/>	
Cordon incisé	<input type="checkbox"/>	Linéaire
Cordon lisse	<input type="checkbox"/>	
Cann hz fines NJ	<input type="checkbox"/>	
Cann hz larges NJ	<input checked="" type="checkbox"/>	Double
Cann hz larges J	<input type="checkbox"/>	Liaison col-panse
Méplat	<input type="checkbox"/>	
Facettes	<input type="checkbox"/>	
Bouton	<input type="checkbox"/>	
Bossette	<input type="checkbox"/>	
Cupule simple	<input type="checkbox"/>	
Motifs cannelés	<input type="checkbox"/>	
Baguette	<input type="checkbox"/>	
Décor estampé	<input type="checkbox"/>	
Enduction rouge	<input type="checkbox"/>	
Enduction brune	<input type="checkbox"/>	
Enduction graphitée	<input type="checkbox"/>	
Barbotine	<input type="checkbox"/>	
Enduction noire	<input type="checkbox"/>	

Fiche créée le	20/11/2013 15:34:05	par	Admin	Fiche modifiée le	25/05/2015 10:01:20	par	Admin
----------------	---------------------	-----	-------	-------------------	---------------------	-----	-------

Figure 22 : la table Céramique Régionale et ses blocs d'informations.

### III.1.5.1 Bloc 1 : identification et commentaires

Le rôle des rubriques contenues dans ce bloc est principalement de permettre le rattachement d'un fragment à son ensemble, et donc à son site d'origine. Le lien se fait à partir de l'identifiant d'un ensemble qui, une fois saisi, affiche automatiquement le nom du site, le nom réel et abrégé de l'ensemble, ainsi que le type duquel il relève. Un bouton intitulé « Retour fiche Ensemble » permet d'accéder rapidement au détail des informations contextuelles. Chaque fragment enregistré dans la base est doté d'un numéro attribué automatiquement au moment de la création de la fiche. Comme cet identifiant est utilisé dans la dénomination des fichiers graphiques servant d'illustration, le plus grand soin a été apporté à ne laisser aucun numéro vacant ou aucun trou dans la série. La rubrique « Catégorie de fragment » ventile les tessons enregistrés en quatre groupes : les formes, les décors, les fragments mixtes (c'est-à-dire dont la forme ainsi que le décor sont descriptibles) et les fonds. Une rubrique de commentaire sert à apporter d'éventuelles précisions sur des points particuliers. Enfin, la rubrique « Code Morphologique » affiche en une seule chaîne de caractères concaténés le résumé de la description typologique à partir d'informations disposées dans le bloc 2.

### **III.1.5.2 Bloc 2 : caractéristiques morphologiques**

Ce bloc est divisé en deux. La première partie est consacrée aux données dimensionnelles prises en compte dans la description.

La seconde partie fait intervenir une série de listes déroulantes servant chacune à la description d'une partie d'un fragment de forme. Le premier terme de chaque rubrique s'affiche automatiquement au-dessus de ces rubriques pour composer le code typologique de la forme représentée (voir infra pour la mise en œuvre de la typologie).

### **III.1.5.3 Bloc 3 : éléments de décor**

Ce bloc cumule une série de cercles d'options correspondant aux diverses techniques décoratives attestées et, derrière chacun d'eux, une ou deux listes déroulantes permettant de décrire plus précisément quel motif est réalisé et où il se trouve sur le vase.

### **III.1.5.4 Bloc 4 : illustration**

Ce bloc ne contient qu'une seule rubrique, mais elle est fondamentale. Bien qu'il eut été envisageable de s'en passer et de ne pas afficher d'image dans chaque fiche (ce qui a pour effet d'alourdir considérablement le poids de la base), nous avons opté pour intégrer systématiquement une illustration sous une forme standardisée simple, composée du tesson ou de la restitution d'un vase et d'une échelle de mesure. Les avantages de cette rubrique sont d'ordre purement pratique : il est plus commode de décrire un fragment qu'on a sous les yeux directement plutôt que de faire de fréquents allers et retours avec le volume de planches ; plus important, le travail effectué sur plusieurs milliers de fragments a nécessairement amené, dans certains cas, à modifier les termes de la description de tel ou tel aspect particulier et il faut alors saisir une nouvelle fois dans chaque fiche concernée l'information qui a été modifiée, le travail étant plus long à mesure de la progression de la saisie. Dans ces cas-là, il est très avantageux de disposer d'une image dans la base plutôt que de devoir consulter les planches une par une pour s'assurer de modifier la bonne fiche.

## **III.1.6 La table Mobilier Remarquable**

Nous avons choisi, dans le cadre de ce travail, de qualifier de « remarquable » tout objet autre que céramique contenu dans un ensemble et pouvant être utile à nos desseins. Le terme désigne donc une très grande variété d'objets en théorie ; dans la pratique, cela concerne en fait un nombre beaucoup plus réduit de types d'objets.

L'interface est là-encore organisée en blocs séparés (fig. 23).

Provenance <b>CABLANC</b>		Ens n° 17	<b>MOBILIER REMARQUABLE</b>																		
Sépulture de Cablanc <b>CAB001</b>		Objet n° <b>17</b>																			
sépulture à incinération		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">①</p> <p style="text-align: center;"><b>Fibule(s)</b></p> <p style="text-align: center;">de type</p> <p style="text-align: center;"><b>3222/3223</b></p> </div>																			
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <a href="#">Retour fiche Ensemble</a> </div>		<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <table style="width: 100%; font-size: small;"> <tr> <td style="width: 33%;">fer</td> <td style="width: 33%;">lignite</td> <td style="width: 33%;">ceramique</td> </tr> <tr> <td>all.cui</td> <td>os/corne</td> <td>autre</td> </tr> <tr> <td>• fer+cui</td> <td>verre</td> <td></td> </tr> <tr> <td>argent</td> <td>ambre</td> <td></td> </tr> <tr> <td>or</td> <td>pierre</td> <td></td> </tr> <tr> <td>électrum</td> <td>terre cuite</td> <td></td> </tr> </table> <p>Fibule à long ressort en fer à deux sens de torsion et corde interne (2x9 spires) monté sur un axe en fer. L'arc est cintré, de section rectangulaire, et se termine par un pied coudé surmonté d'un bouton mouluré. L'arc est décoré de quatre incisions longitudinales et est par endroits recouvert d'amas de bronze ayant visiblement fondu.</p> </div>		fer	lignite	ceramique	all.cui	os/corne	autre	• fer+cui	verre		argent	ambre		or	pierre		électrum	terre cuite	
fer	lignite	ceramique																			
all.cui	os/corne	autre																			
• fer+cui	verre																				
argent	ambre																				
or	pierre																				
électrum	terre cuite																				
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Epée</b></p> <p>Catégorie <input type="text"/></p> <p>Type <input type="text"/></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Buterolle</b></p> <p>Type <input type="text"/></p> </div>		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Parure annulaire</b></p> <p>Objet <input type="text"/></p> <p>Type <input type="text"/></p> <p>Section <input type="text"/></p> <p>Variante <input type="text"/></p> <p>Decor <input type="text"/></p> </div>																			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Lance</b></p> <p>Type de lance <input type="text"/></p> </div>		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Agrafe</b></p> <p>Plaque <input type="text"/></p> <p>Crochets <input type="text"/></p> </div>																			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Poignard / Couteau</b></p> <p>Type <input type="text"/></p> </div>		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Rasoir</b></p> <p><input type="text"/></p> </div>																			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Fibule</b></p> <p style="text-align: center;">3222/3223</p> </div>		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Epingle</b></p> <p><input type="text"/></p> </div>																			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Fiche créée le 30/10/2013 18:01:57 par Admin</p> <p>Fiche modifiée le 30/10/2013 18:01:57 par Admin</p> </div>		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><b>Hache à douille</b></p> <p>Type <input type="text"/></p> </div>																			

Figure 23 : la table Mobilier Remarquable et ses blocs d'informations.

### III.1.6.1 Bloc 1 : identification

Le premier bloc fonctionne comme pour les autres fiches. Le lien avec les tables de niveau supérieur se fait au moyen de l'identifiant de l'ensemble, qui appelle automatiquement son nom (réel et interne à la base), son type ainsi que le nom du site. Le bouton intitulé « Retour fiche ensemble » permet d'accéder à la fiche concernée d'un clic.

Un identifiant est ajouté automatiquement à chaque création de fiche. Avec ce numéro fonctionne une rubrique qui contient une longue liste comprenant de nombreuses catégories d'objets répartis en grands domaines (parure, armement, outillage, etc.), et une rubrique dont le rôle est d'afficher le type précis auquel correspond l'objet une fois sa description faite dans le bloc 2. Dans la pratique, une grande partie de la liste n'a pas été utilisée.

Une rubrique permet de renseigner le ou les matériaux principaux qui composent un objet. Là encore, bon nombre de ces termes n'ont pas ou très peu été utilisés, mais intégrés d'emblée pour les mêmes raisons que mentionné ci-dessus.

Comme ailleurs, une case de commentaire libre laisse l'opportunité de préciser, de nuancer ou d'ajouter des points précis de la description de l'objet.

### **III.1.6.2 Bloc 2 : objets et typologies**

Ce bloc est organisé en une série de sous-ensembles concernant chacun une des neuf catégories les plus fréquentes et les plus étudiées : il s'agit d'armes (épées et bouterolles associées, lances et javelots), d'outils (haches et couteaux, bien que les distinguer des armes soit parfois difficile) et d'éléments de parure (fibules, parures annulaires, agrafes de ceinture, rasoirs, épingles). Chaque catégorie comporte au minimum une rubrique contenant, sous forme de liste, le détail des types existants. Dans le cas des parures annulaires, où les catégories et types sont nombreux (torques, bracelets, bagues, boucles d'oreilles, anneaux), il a été nécessaire de procéder comme pour la céramique régionale, c'est-à-dire par descriptions successives des différentes parties d'un objet et concaténation des termes de la description pour former l'appellation du type.

### **III.1.7 Bilan**

L'outil que constitue cette base de données est d'un usage suffisamment simple et pratique pour représenter un instrument de collecte et d'organisation de l'information efficace et aisément consultable et/ou modifiable. Au terme de la saisie des divers éléments qui composent le corpus sur lequel repose ce travail, la base de données est constituée de 7126 fiches, soit :

- 431 fiches Sites
- 831 fiches Ensemble
- 792 fiches Mobilier Remarquable
- 5096 fiches Céramique Régionale

## III.2 La typologie de la céramique régionale

L'utilisation d'une typologie est indispensable, d'une manière générale, à la compréhension d'un corpus d'objets de taille importante. L'usage répond à la nécessité de réduire la complexité du corpus en question et de regrouper les objets qui le composent en un certain nombre de classes, familles, variétés ou types, selon qu'ils possèdent ou ne possèdent pas certains critères jugés pertinents au regard de la problématique développée<sup>238</sup>.

Certaines catégories d'objets, notamment l'armement ou la parure métallique, présentent à l'échelle régionale, inter-régionale ou même à l'échelle de l'Europe occidentale une remarquable stabilité morphologique qui permet l'emploi de typologies élaborées par d'autres chercheurs sans occasionner d'importants biais descriptifs.

La céramique protohistorique, à plus forte raison celle du début de l'âge du Fer, n'appartient pas à ces catégories de mobilier. Fortement ancrée localement, la fabrication de conteneurs en céramique, quelle que soit leur taille et leur fonction, est avant tout marquée par des pratiques particulières concernant aussi bien les formes que les décors. Dans les régions concernées par notre étude, il faut attendre une phase assez avancée du second âge du Fer pour voir apparaître des productions relativement standardisées, qui sortent d'officines de potiers parvenant à diffuser des vases destinés au transport et à la conservation de denrées sur une grande distance, celle-ci ne dépassant cependant que rarement l'échelon régional<sup>239</sup>. Au contraire, au premier âge du Fer et au début du second, la céramique est produite dans un contexte local, les rares pièces circulant à longue distance étant généralement originaires du sud de la France ou plus largement des régions méditerranéennes. Ainsi, la forte variabilité morphologique des céramiques d'une microrégion à l'autre rend malaisée, voire complètement impossible, l'utilisation dans une étude régionale d'un mode de classement élaboré dans une région voisine.

À cette première difficulté s'ajoute un autre problème, lié cette fois aux conditions de constitution des dépôts archéologiques. En dehors des nécropoles, où les vases contenus dans les tombes, même brisés, conservent généralement leur intégrité et sont susceptibles d'être remontés jusqu'à l'obtention d'un profil complet ou même la reconstitution de l'objet entier, la céramique recueillie sur les gisements du premier âge du Fer est toujours très fragmentée. C'est là une des caractéristiques majeures de notre documentation, avec laquelle il a fallu composer. Pour ces raisons, nous avons opté pour l'élaboration d'une typologie propre à notre corpus et non pour le remploi d'un système existant.

---

<sup>238</sup> Morel 1981, 22-23.

<sup>239</sup> Marcadal 1971 ; Sireix 1994 ; Le Dreff 2011 ; Prodéo dir. 2014.

## **III.2.1 Quelques exemples de typologies céramiques**

De nombreux auteurs ont déjà mis au point, dans le cadre d'études monographiques ou de synthèses, des systèmes de description et de classement des céramiques desquels nous nous sommes partiellement inspiré. Les points de vues présidant à la sélection et à l'ordonnement des critères varient beaucoup en fonction des problématiques, que l'on peut globalement répartir en trois groupes : les approches fonctionnelles, les approches technologiques et les approches morphologiques.

### **III.2.1.1 Les approches fonctionnelles**

Les typologies du premier groupe ont pour but de proposer une lecture d'un corpus sous l'angle de la fonction des récipients. C'est une voie que nous n'avons pas suivie pour plusieurs raisons. Notre objectif principal étant en effet d'abord de résoudre certains problèmes de chronologie, une approche fonctionnelle apparaît très peu pertinente. De fait, aborder la fonction est intéressant dans le cadre de l'analyse de lots chronologiquement homogènes, ou bien afin d'observer des variations au fil du temps, mais dans tous les cas, la maîtrise de la chronologie des ensembles est nécessaire. D'autre part, les catégories de récipients distinguées par des classement fonctionnels sont souvent soit très larges (la totalité d'un corpus céramique, quel qu'il soit, peut ainsi être ventilée en trois groupes : vases de présentation, de consommation et de stockage) soit au contraire très précises (employant alors des termes tels que marmites, cratères, hydries, etc.). Dans ce dernier cas, le bien-fondé des distinctions est souvent garanti par des sources externes au corpus lui-même, telles que des textes ou des documents iconographiques qui permettent d'assurer qu'une fonction supposée est bel et bien attachée à un type particulier de vase. Or, le premier âge du Fer régional est caractérisé par l'absence totale de ce type de documents. Ainsi, même s'il est effectivement possible, dans certains cas, d'attribuer une fonction précise à un vase (petit gobelet pour boire, vase de stockage), la majeure partie des fragments ne le permet pas.

### **III.2.1.2 Les approches technologiques**

L'approche technologique se focalise sur les modes de fabrication des vases. Un haut degré de précision est nécessaire pour décrire et comprendre correctement la multitude de traces visibles sur un tesson de céramique. Les stigmates de l'utilisation de dispositifs faisant intervenir l'énergie cinétique rotative comptent parmi les plus évidentes, mais certains travaux ont montré toute leur ambiguïté et la difficulté de leur interprétation<sup>240</sup>. D'autre part, il est possible, dans le cas de vases modelés, d'aller assez

---

<sup>240</sup> Roux 1994 ; Roux 2010 ; Augier 2012.

loin dans le détail et de distinguer de nombreuses techniques de montage à la main (montage au colombin, montage à la plaque, moulage, creusement d'une motte) ou au tour (montage intégral au tour ou seulement pour l'étape de finition<sup>241</sup>). Comme les études fonctionnelles, les approches technologiques ne sont pertinentes qu'à la condition d'avoir une connaissance préalable de la chronologie des vestiges étudiés afin, là encore, de pouvoir observer des évolutions dans les modes de fabrication ; elles ne sont en revanche guère utiles à l'établissement de chronologies.

### **III.2.1.3 Les approches morphologiques**

Finalement, c'est l'approche morphologique qui se prête le mieux à l'étude d'un corpus dans le but d'établir une chronologie. En raison de sa fragilité, la durée de vie d'un vase est en effet assez courte, de l'ordre de quelques années généralement<sup>242</sup>. Par conséquent, il est nécessaire de renouveler fréquemment un stock de vases, ce qui fait de la céramique un type de mobilier qui enregistre très bien les variations temporelles<sup>243</sup>. C'est pourquoi l'observation de variables dont on peut supposer qu'elles sont le fruit de modes, de considérations pratiques, techniques et esthétiques changeantes permet à terme de restituer l'ordre d'apparition et de disparition des types de formes et de décors. Pour autant, la mise en œuvre d'un mode de description des formes n'est pas simple et dépend beaucoup des critères conservés, comme on va le voir maintenant. Nous passerons en revue seulement quatre exemples parmi les nombreux systèmes de classement proposés jusqu'à aujourd'hui. Nous les avons choisis soit parce qu'ils ont été élaborés à partir d'un matériau que nous avons nous-même utilisé (dans le cas de la typologie de J.-P. Mohen) soit parce qu'ils sont emblématiques de façons de faire spécifiques, dont nous nous sommes partiellement inspiré (dans le cas des propositions de A. Nickels, de S. Marion et du collectif de chercheurs de France de l'Est et du Centre).

#### ***III.2.1.3.1 La typologie de J.-P. Mohen***

Dans son étude de 1980, J.-P. Mohen fonde la typologie de la céramique sur un ensemble de mesures et de rapports dimensionnels (fig. 24) :

---

<sup>241</sup> Pierret 2001, 16-34 ; Gosselain 2002, 79-140 ; Visseyrias 2010 ; Augier 2012.

<sup>242</sup> À l'exception notable des gros vases de stockage qui, parce qu'ils sont moins susceptibles d'être fréquemment déplacés et donc d'être brisés, peuvent durer beaucoup plus longtemps. Des travaux ethnoarchéologiques ont ainsi montré que ce type de vase pouvait parfois être utilisé pendant un siècle : Mayor 1994.

<sup>243</sup> Buchsenschutz dir. 2015, 42.

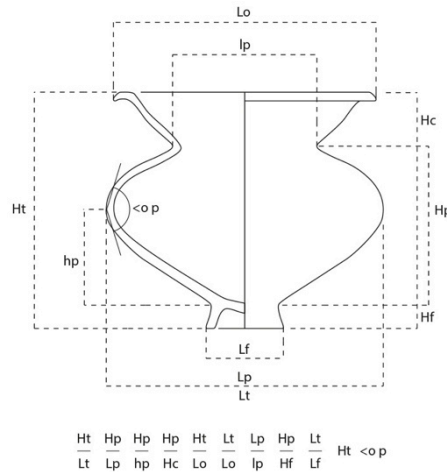


Figure 24 : Mesures et rapports utilisés par J.-P. Mohen.

Ce procédé l'amène à distinguer par analyse factorielle et classification automatique 17 classes morphologiques, chacune recouvrant un nombre plus ou moins grand de « variétés typologiques » sur lesquelles repose ensuite l'analyse des divers faciès régionaux<sup>244</sup>.

Cette typologie présente à nos yeux un certain nombre de problèmes importants. La première limite est de nécessiter, pour être applicable, des vases entiers, ce qui restreint d'emblée son rayon d'action aux ensembles qui en contiennent, c'est-à-dire aux contextes funéraires pour l'essentiel. De plus, si l'objectif est de retrouver « *le modèle abstrait dont s'est plus ou moins approché le potier* », l'auteur exclut de décrire les vases selon leur forme, pour se concentrer sur un résumé mathématique de celle-ci. Or, un classement fondé sur les dimensions conduit à donner beaucoup d'importance aux différences métriques et peu d'importance aux différences de profil (telles que la courbure, la sinuosité). On peut ainsi constater que la typologie de Mohen sépare parfois des vases très proches par la forme mais se distinguant par un épaulement légèrement plus haut ou plus bas, ou bien par la taille<sup>245</sup> ; la réciproque est vraie, certaines classes regroupant des vases qui partagent les mêmes rapports dimensionnels mais qui sont fort dissemblables du point de vue morphologique<sup>246</sup>.

### III.2.1.3.2 La typologie d'A. Nickels

Dans un esprit différent de celui de J.-P. Mohen, on peut mentionner le protocole adopté par A. Nickels lors de l'étude des vases de la nécropole du Peyrou à Agde<sup>247</sup>, méthode qui a été reprise et affinée depuis dans le cadre de l'étude d'autres nécropoles languedociennes<sup>248</sup>.

<sup>244</sup> Mohen 1980, 89-95, fig. 35.

<sup>245</sup> Comparer par exemple les types 4C et 5C, ou 6B et 7B : Mohen 1980, fig. 35.

<sup>246</sup> Par exemple les classes 11, 12 ou 17 : Mohen 1980, fig. 35.

<sup>247</sup> Nickels *et al.* 1989.

<sup>248</sup> Voir notamment les études des sites du Camp d'Alba à Réalville, du Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols et des nécropoles du Castrais : Janin *et al.* 1997 ; Pons *et al.* 2001 ; Giraud *et al.* 2003.



Ici, la méthode repose sur trois éléments essentiels. Le premier concerne les différentes formes de panses (ou vasques) attestées dans un corpus donné, qui forment autant de familles. La présence ou l'absence d'un col et les dimensions éventuelles de ce dernier forment la deuxième étape du classement. Enfin, la morphologie du support, troisième étape, permet d'aboutir à un classement très efficace, clair et relativement simple à mettre en œuvre. Certaines distinctions de familles, ou entre les cols ou les supports haut et bas, découlent de la mesure de rapports dimensionnels simples<sup>249</sup>.

Cette méthode diffère assez radicalement de la typologie de Mohen, notamment par le recours à une description visuelle, intuitive, des formes de panses et par l'introduction du critère « présence/absence d'encolure », qui s'avère à l'usage très commode. Le désavantage principal de ce protocole dans la perspective qui est la nôtre, à l'instar de la typologie de Mohen, est d'être bien mieux adaptée à l'étude des contextes funéraires dans la mesure où elle nécessite de travailler à partir de profils complets.

La compatibilité avec un taux de fragmentation élevé, requise dès que les contextes étudiés sont de nature non funéraire, implique en fait de modifier l'angle d'attaque et de se concentrer en priorité sur les caractéristiques formelles, sans nécessairement faire des rapports dimensionnels (du moins pas de tous) le fondement de la méthode. Plusieurs propositions ont émané d'études plus ou moins récentes, une des premières du genre ayant été développée par V. Rychner à l'occasion de son travail sur la céramique du site d'Auvernier<sup>250</sup>, suivie quelques années plus tard de l'étude de V. Guichard et M. Vaginay sur le site de Feurs<sup>251</sup>. Nous en avons retenu deux autres qui nous semblent particulièrement représentatives des solutions pouvant être mises en œuvre pour tirer parti d'une documentation très fragmentée.

### *III.2.1.3.3 La classification de S. Marion*

Notre premier exemple est le mode de classement utilisé par S. Marion lors de l'étude de la céramique du Bassin Parisien<sup>252</sup>. Le « haut de vase » est le document central de cette méthode. Il s'agit, comme son nom l'indique, de la partie supérieure d'un vase, qui pour être étudiée doit la plupart du temps intégrer le diamètre maximal de la panse<sup>253</sup>.

Dans un second temps, les diverses parties composant le haut de vase (principalement bords, cols et carènes) ainsi que les modalités de leurs liaisons (par exemple : liaison col-panse continue, ou bien marquée par un ressaut, une cannelure, une baguette, etc.) font l'objet de descriptions

---

<sup>249</sup> Nickels *et al.* 1989, 289-294.

<sup>250</sup> Rychner 1979.

<sup>251</sup> Vaginay & Guichard 1988.

<sup>252</sup> Marion 2004.

<sup>253</sup> Marion 2004, 85-86, fig. 72.

individuelles. Chaque modalité de chaque variable correspond à un numéro et la combinaison de tous les numéros forme par concaténation le code morphologique du haut de vase. Dans les cas où cela s'est avéré souhaitable ou nécessaire, des variantes sont distinguées en fonction de critères n'ayant pas de code en propre.

Dernier point, les vases intégrés au classement sont répartis en classes morphométriques d'après le rapport « diamètre minimal du col / diamètre maximal de la panse », qui permet de mesurer le degré d'ouverture de la panse (c'est-à-dire sans tenir compte du diamètre à l'ouverture du col). Trois classes sont retenues (vase ouvert, à ouverture large et ouverture rétrécie), reprenant en fait des seuils définis antérieurement par M. Vaginay et V. Guichard lors de l'étude de la céramique de Feurs.

Au final, il s'agit d'un mode de classement d'une grande finesse, qui a fourni des résultats démontrant amplement son efficacité<sup>254</sup>. Par ses caractéristiques générales, il répond parfaitement aux objectifs qui sont les nôtres. Cependant, il faut mentionner deux points qui nous paraissent importants et expliquent pourquoi nous n'avons pas repris à notre compte cette architecture. Tout d'abord, il s'agit d'une typologie assez complexe, dans sa mise en œuvre autant que dans son interprétation. D'autre part, certains critères utilisés nous paraissent relever de deux approches différentes : ainsi les critères de description des liaisons col-panse font par exemple intervenir des éléments de décor dans le cadre de la définition des types de formes<sup>255</sup>.

#### *III.2.1.3.4 La typologie de la céramique d'Alsace-Lorraine*

Le second exemple concerne une méthode récemment mise au point et employée par un collectif de chercheurs dans le cadre de l'étude de la céramique protohistorique d'Alsace et de Lorraine<sup>256</sup>. Ce protocole comporte trois niveaux principaux.

Le premier permet de distinguer entre formes basses (moins hautes que larges) et hautes (hauteur supérieure ou égale à la largeur), les auteurs insistant dès cette étape sur le fait qu'une grande partie des identifications à ce stade sont déduites de l'aspect et des dimensions extrapolées de fragments souvent petits<sup>257</sup>.

Le second niveau sépare les vases en deux grands groupes sur la base de la segmentation du profil : les vases à corps simple (dont la forme s'inscrit dans une forme géométrique simple telle que le cylindre, le tronc de cône ou la demi-sphère) et les vases à corps complexe (dont la panse est segmentée, c'est-à-dire marquée par un net changement d'orientation, ou bien comporte un col).

---

<sup>254</sup> Marion 2004, 271-275.

<sup>255</sup> Le même constat peut être fait au sujet de la typologie de V. Rychner, citée plus haut, où des éléments de décor entrent parfois dans la définition des types de formes. Le groupe 4 est par exemple celui des « écuelles décorées » : Rychner 1979, 24.

<sup>256</sup> Voir notamment Deffressigne *et al.* 2009 ; Roth-Zehner & Boyer 2009 ; Adam *et al.* 2011.

<sup>257</sup> Adam *et al.* 2011, 15.

Le dernier niveau est en lien avec la description de la morphologie de la partie supérieure, c'est-à-dire des cols pour l'essentiel (col éversé, resserré concave, etc.), mais aussi d'autres aspects comme la hauteur d'une carène ou la présence d'un ressaut. Ce dernier niveau laisse donc la possibilité d'intégrer à la typologie des critères très variés.

On le voit, il s'agit là d'une méthode différant radicalement, dans son fondement même, de celle employée par S. Marion, dans la mesure où ce dernier cantonnait strictement la description à la partie conservée du tesson, ne faisant jamais intervenir la notion de forme générale de la panse, centrale ici. Ce système est ouvert et souple, les auteurs insistant sur le fait qu'il repose sur une bonne connaissance préalable des objets traités et sur une grande part d'empirisme. Ce dernier point constitue peut-être sa principale faiblesse, pouvant conduire parfois à des regroupements curieux ou difficiles à justifier au vu de la petite taille des tessons classés.

#### **III.2.1.4 Bilan**

Les divers modes de classement du document céramique qui viennent d'être présentés rapidement ne représentent qu'une sélection drastique parmi un éventail de possibilités très étendu, augmenté par la possibilité de croiser certaines des approches dont il vient d'être question<sup>258</sup>. Ce bref survol permet néanmoins d'extraire quelques principes importants. Il est apparu que les approches fonctionnelles et technologiques ne sont pas, dans une optique chronologique, d'une très grande pertinence et qu'elles sont plutôt des méthodes complémentaires, utilisables en parallèle. Les formes et les décors enregistrant bien mieux les changements, nous nous sommes donc tourné vers une approche centrée sur la morphologie des vases.

Dans la famille des méthodes privilégiant ce dernier aspect, certaines solutions ne sont pas envisageables, comme l'approche uniquement chiffrée, fonctionnant avec des dimensions et des rapports dimensionnels sans faire appel à des notions formelles qualitatives présente de nombreuses limitations. Par ailleurs, les méthodes impliquant de connaître la totalité du profil d'un vase sont également disqualifiées, du fait du fort taux de fragmentation qui prévaut dans la plupart des contextes non funéraires sur lesquels repose notre analyse. Par contre, les méthodes qui intègrent dès le départ la contrainte de la fragmentation sont efficaces pour manipuler aussi bien des contextes d'habitat que des contextes funéraires, permettant donc d'opérer conjointement sur des ensembles qui auraient autrement dû être traités séparément.

---

<sup>258</sup> C'était par exemple l'objectif poursuivi par les auteurs des premières études analytiques systématiques, comme celles développées par M. Balfet et surtout J.-Cl. Gardin : Balfet 1966 ; Balfet *et al.* 1989 ; Gardin 1976. Pour un exemple récent et dans une perspective différente, on renverra vers les travaux de L. Augier, notamment : Augier 2012, chap. 2 et 4.

Parmi les systèmes compatibles avec des vases fragmentés, on a aussi vu qu'il existait divers degrés de complexité dans la mise en œuvre. Une méthode simple paraît a priori préférable à une méthode compliquée, ne serait-ce que parce qu'elle est susceptible d'être plus facilement réutilisable. Il demeure cependant difficile de mettre au point un procédé qui serait à la fois simple et en mesure de prendre en compte la grande variété des cas de figures.

## **III.2.2 Méthode de classement typologique des céramiques régionales**

Les paragraphes qui précèdent ont aidé à dégager des lignes directrices. Ainsi, il apparaît tout d'abord que notre système de classement typologique doit privilégier la description morphologique par rapport aux autres approches envisageables. Cela dit, il ne peut reposer uniquement sur une description chiffrée et purement dimensionnelle. Il doit également être compatible avec un mobilier fortement fragmenté. Enfin, il est préférable de ne pas intégrer dans la description des profils des éléments en rapport avec l'ornementation des vases. La méthode que nous avons adoptée tente de rester au plus près de ces exigences et se décline en cinq grandes étapes successives.

### **III.2.2.1 Dimensions**

La première étape, avant la description d'une forme, est en lien avec les dimensions générales d'un vase, l'objectif étant d'opérer une distinction en tenant compte de la hauteur et du degré d'ouverture des vases.

Le degré d'ouverture se mesure grâce au rapport entre le diamètre minimal du col et le diamètre maximal de la panse. Sur les formes qui ne possèdent pas de col, on utilise le diamètre à l'ouverture (fig. 25). Si ce rapport est égal à 1 (c'est-à-dire que le diamètre à l'ouverture est équivalent au diamètre maximal de la panse), le vase est dit ouvert (« O ») ; lorsqu'il est inférieur à 1, le vase est forcément fermé (« F »)<sup>259</sup>. Dans la pratique, c'est une information qui peut presque toujours être obtenue sans calcul, du moment que l'orientation d'un tessou est juste et qu'il est suffisamment bien conservé.

---

<sup>259</sup> Ce rapport ne s'appuie donc *pas*, pour les vases à encolure, sur le diamètre à l'ouverture, pour une raison simple : un vase dont la panse se referme nettement dans sa partie haute mais dont le col serait divergent et très développé pourrait dans un tel cas être qualifié d'ouvert, ce qui n'a pas de sens.

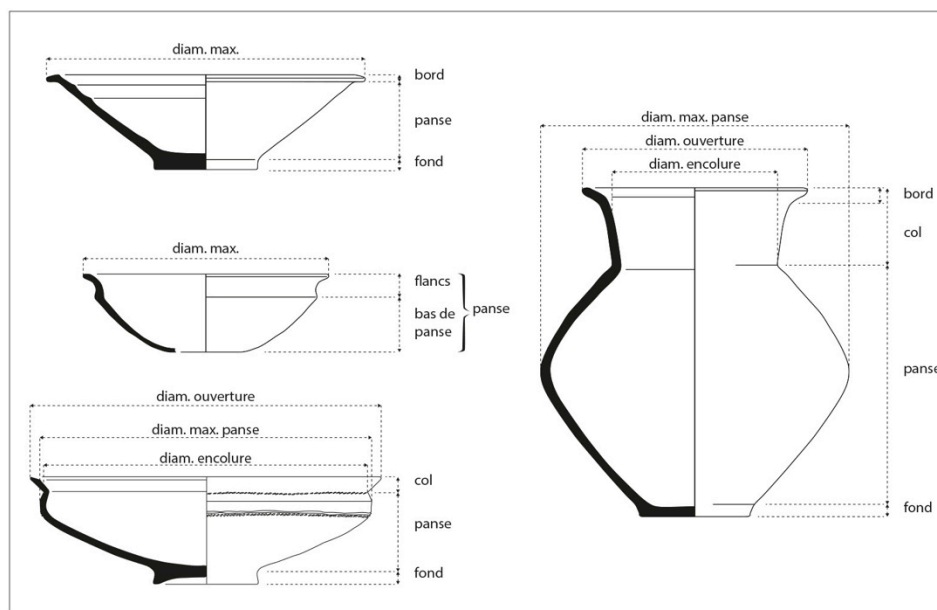


Figure 25 : Nomenclature de base pour la description et les mesures d'un vase.

Le regroupement des vases en fonction de la hauteur est un problème un peu plus difficile à régler. La distinction la plus évidente, parce que la plus intuitive, repose sur la hauteur totale et le diamètre maximal d'un vase : elle voudrait que l'on rassemble d'un côté les céramiques basses (plus larges que hautes) et de l'autre côté les céramiques hautes (dont la hauteur totale égale ou dépasse le diamètre maximal). C'est là un procédé pratique, qui permet de travailler à partir de dessins : si on trace un quadrilatère passant par les points extrêmes du vase et que ce polygone est un carré ou un rectangle plus large que haut, alors la forme est basse ; elle est haute dans le cas contraire.

On peut pourtant démontrer que la pertinence d'une distinction selon ce critère simple est très relative si on l'applique à un lot de céramique du premier âge du Fer issu de notre zone d'étude. À titre d'exemple, prenons l'ensemble des vases archéologiquement complets provenant de la nécropole de la Gravière à Fauillet, soit 75 vases<sup>260</sup>.

En divisant la hauteur totale d'un vase par son diamètre maximal, on obtient un rapport que l'on dénommera indice de hauteur. Avec une précision au dixième, l'histogramme de distribution fait apparaître deux grands groupes, centrés sur les valeurs 0,3/0,4 d'une part, pour les vases plutôt bas, et 0,8/0,9 d'autre part, pour les vases les plus hauts (fig. 26).

<sup>260</sup> Beyneix *et al.* 1995 ; ici pl. 132-144. Cette nécropole nous a fréquemment servi à tester tel ou tel aspect de notre méthodologie parce qu'elle présente l'avantage d'offrir un lot raisonnablement important (une centaine de vases au total) de formes bien conservées et typologiquement variées.

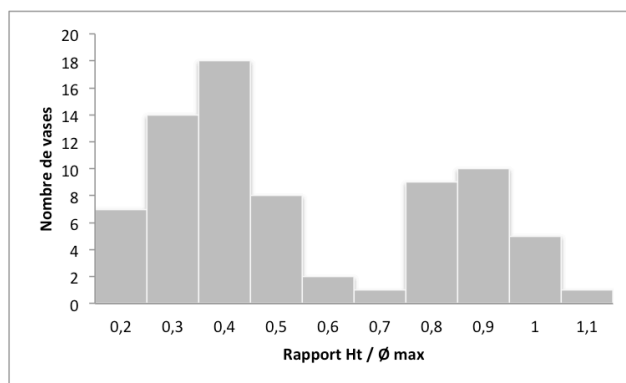


Figure 26 : Indices de hauteur des vases de Fauillet, précision au dixième.

On s'aperçoit à la lecture de ce diagramme que très peu de vases correspondent à la définition des formes hautes au sens strict : seuls cinq sont véritablement plus hauts que larges, soit 6,7 % des 75 pièces mesurées. Cette donnée contredit les attributions qui auraient pu être faites de manière spontanée et sans calcul, sur la base d'une estimation à partir des dessins (où l'on aurait qualifié de hautes des formes basses si le seuil retenu est 1 : presque toutes les urnes sont dans ce cas). Elle pose un problème gênant : si plus de 90 % des vases testés sont bas, l'intérêt du calcul de l'indice est très faible, à moins de chercher à identifier d'autres seuils que la valeur 1, ce qui est possible si l'on augmente la précision de l'indice en le portant au centième (fig. 27).

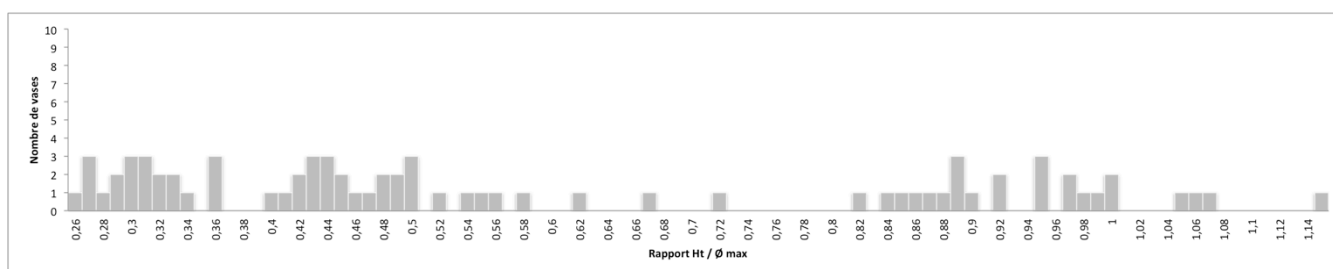


Figure 27 : Indices de hauteur des vases de Fauillet, précision au centième.

Ce faisant, on peut voir que les vases se répartissent non plus en deux mais plutôt en trois groupes. Le premier rassemble les vases dont le rapport de hauteur est inférieur à 0,40. Le second groupe comprend ceux dont le rapport est compris entre 0,40 et 0,58. Le troisième groupe nettement identifiable correspond aux vases dont le rapport est supérieur à 0,80. Entre ces deux derniers groupes, trois vases ont un rapport de hauteur compris entre 0,62 et 0,72 et sont difficiles à classer, sur la base des seuls chiffres, dans l'un ou l'autre.

En plaçant tous les individus concernés sur une planche selon la valeur de l'indice de hauteur, on peut se rendre compte que les divers groupes clairement identifiés correspondent aux grandes catégories fonctionnelles de vases de la nécropole (fig. 28) : tous les vases dont le rapport est inférieur à

0,40 sont des couvercles tronconiques, sauf deux vases accessoires particulièrement bas ; les vases dont le rapport est compris entre 0,40 et 0,79 sont tous des vases accessoires, sauf deux urnes funéraires plus trapues que la plupart des autres ; le groupe des vases les plus hauts, avec un rapport supérieur à 0,8, correspond quant à lui uniquement à des urnes, à l'exception d'un des vases accessoires de la tombe 26.

À ce stade, plusieurs options sont envisageables pour décider de la manière de qualifier les formes selon leur hauteur. On peut se fonder sur les calculs, auquel cas il faut conserver au moins trois groupes (par exemple les vases hauts, bas et surbaissés), voire quatre si l'on considère utile de séparer les vases dont le rapport est supérieur à 1. Cette approche, la plus rigoureuse, présente toutefois, en plus de son caractère fastidieux, un considérable inconvénient : elle n'est pas applicable aux formes fragmentaires. En outre, dans la mesure où le caractère haut ou bas d'un vase entre dans la définition et la dénomination des types, conserver trois à quatre modalités possibles aurait pour effet de multiplier d'autant le nombre de types et donc de compliquer la démarche de la typologie, qui vise à simplifier un corpus complexe.

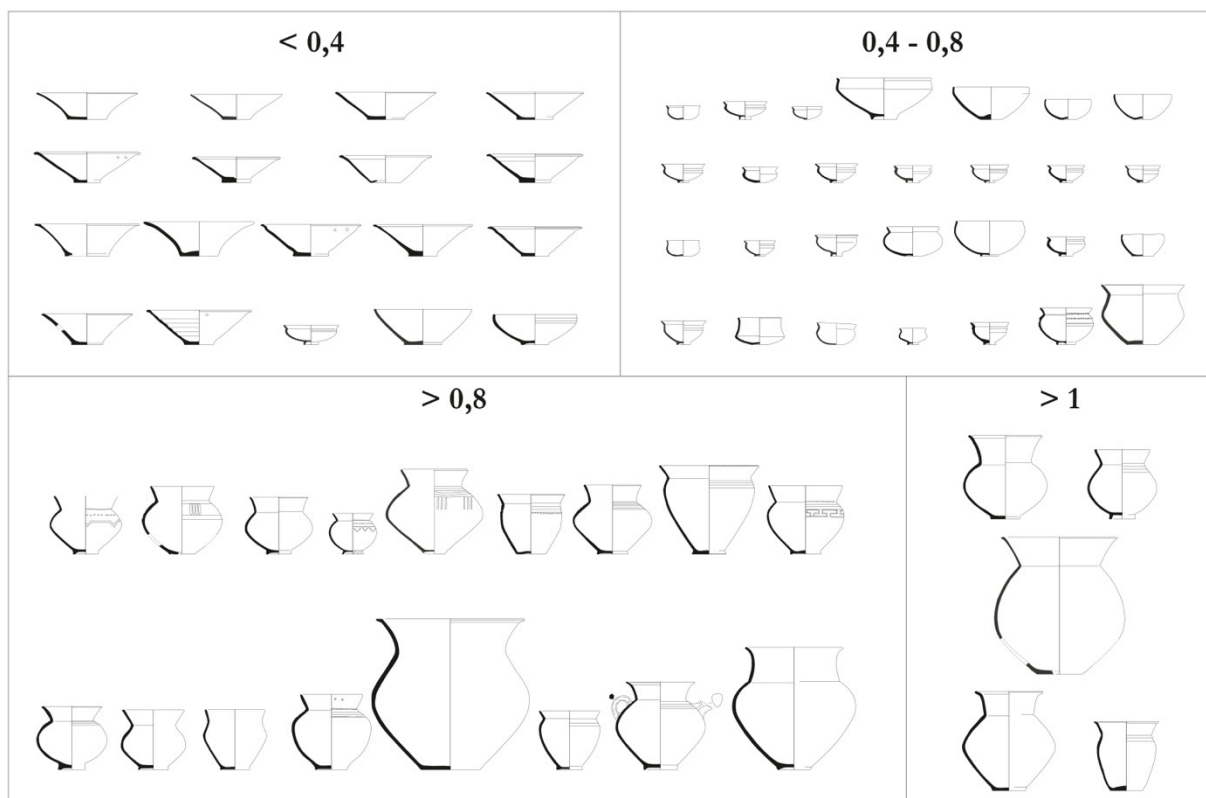


Figure 28 : Répartition des vases archéologiquement complets de Fauillet en fonction de l'indice de hauteur (non exhaustif).

On peut aussi adopter une démarche reposant sur l'observation visuelle. Dans cette perspective, on a pu vérifier au cours de la phase de traitement que les vases que nous avons tendance à qualifier spontanément de « hauts » correspondent à des formes dont le rapport de hauteur, quand il est

calculable, est supérieur ou égal à 0,8 ; ce seuil est donc fortement structurant. Par conséquent, les formes, complètes ou incomplètes, dont le rapport de hauteur est réellement ou probablement inférieur à 0,8 seront dites basses (« B ») et celles dont le rapport est supérieur ou égal à cette valeur seront dites hautes (« H »). Cette méthode, certes plus empirique que la précédente, est cependant plus souple et permet surtout de traiter les formes fragmentaires, ce qui est un argument décisif. L'information perdue en laissant de côté les différents sous-groupes identifiés peut en fait être réintégrée plus tard dans le processus de description (cf. infra, p. 158-161).

La conjugaison de ces deux opérations permet de répartir le corpus en quatre groupes dont les indicatifs sont :

- BO : bas et ouvert ;
- BF : bas et fermé ;
- HO : haut et ouvert ;
- HF : haut et fermé.

### **III.2.2.2 Panses et hauts de vases**

La seconde étape du classement consiste à décrire la forme de la panse. Plusieurs facteurs entrent successivement en ligne de compte et comme pour les indices de hauteur, la pratique permet souvent d'extrapoler une forme générale si les tessons sont assez grands. D'après une définition courante, un vase peut être considéré comme étant composé de trois éléments : une base (ou pied), une panse (ou conteneur, vasque) et une embouchure (sous la forme d'un col et/ou d'un simple bord qui prolonge la panse). Du fait de la fragmentation, les bases sont très rarement associées aux formes qu'elles supportaient, c'est pourquoi elles seront décrites à part. Pour le reste, on peut s'appuyer sur la distinction entre panse et embouchure pour fonder le mode de description des hauts de vases.

#### ***III.2.2.2.1 Formes de panses***

Dans quasiment tous les cas, au moins dans les limites de notre zone d'étude, la panse d'un vase peut être rapportée, moyennant quelques ajustements descriptifs, à une forme géométrique simple parmi la liste suivante :

1. *tronconique* : la panse s'inscrit dans un tronc de cône ;
2. *hémisphérique* : la panse s'inscrit dans une demi-sphère ;
3. *cylindrique* : la panse s'inscrit dans un cylindre ;
4. *cylindro-tronconique* : la panse comporte une partie basse en forme de tronc de cône, surmontée d'une partie haute en forme de cylindre ;



5. *bitronconique à flancs convergents* : la panse est composée de deux troncs de cône renversés l'un sur l'autre ;
6. *bitronconique à flancs divergents* : la panse est composée de deux troncs de cône superposés, le plus haut étant plus incliné vers l'extérieur que le plus bas ;
7. *ovoïde* : la panse a plus ou moins une forme d'œuf, c'est-à-dire qu'elle est plus haute que large avec une courbure continue
8. *globulaire* : la panse a une forme de globe, c'est-à-dire à courbure continue et ou bien aussi large que haute (soit une sphère) ou bien plus large que haute ;
9. *concave-convexe* : cas particulier désignant des formes ne pouvant être rapportées à une forme géométrique simple, où la partie inférieure et la partie supérieure s'opposent nettement du point de vue de la convexité (cf. infra, p. 125).

À cela on peut ajouter une autre catégorie, en fait plutôt caractérisée par l'absence de forme :

0. *plat* : cas particulier désignant des objets, plutôt rares au demeurant, faisant indéniablement partie de la sphère de la vaisselle domestique mais seulement composés d'une plaque, parfois augmentée d'un petit bord.

#### III.2.2.2.2 *Courbure et segmentation*

Cette première étape n'est qu'une classification préliminaire qui rend très mal compte de la variété réelle des formes. La notion de courbure et de rupture de profil (ou segmentation) permet de l'affiner en donnant la possibilité de décrire la manière dont la panse s'écarte de la forme simple à laquelle on l'a rapportée et de localiser le point d'une éventuelle segmentation. On parle de courbure quand le changement de direction du profil est souple et arrondi ; on parle de segmentation quand la rupture du profil forme un angle plus vif et que des segments sont identifiables (fig. 29).

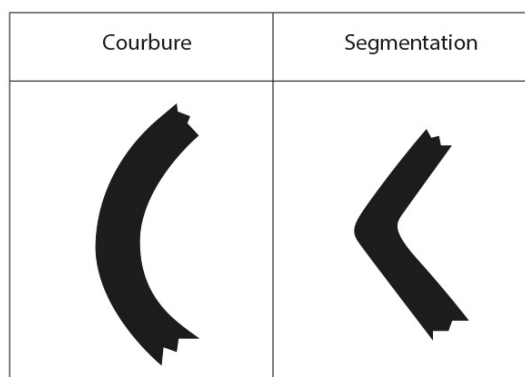


Figure 29 : Courbure et segmentation.

Les termes retenus sont les suivants :

0. *absente* : pas de segmentation, la panse est rectiligne ;
1. *uniforme* : la panse est affectée d'une courbure homogène sur toute la longueur du profil. C'est par exemple le cas d'une panse qui correspondrait parfaitement à une sphère.
2. *vive et haute* : la panse est segmentée (elle est donc soit cylindro-tronconique, soit bitronconique, soit concave-convexe) et la jonction des deux parties principales est marquée par un angle vif situé dans la partie haute de la panse ;
3. *vive médiane* : même description que ci-dessus, sauf que le point de segmentation se situe dans la partie centrale de la panse ;
4. *vive basse* : comme ci-dessus mais le point de segmentation est bas ;
5. *douce haute* : au lieu d'un angle vif, c'est une courbe qui fait la transition entre les deux parties de la panse, ici dans la partie haute ;
6. *douce médiane* : comme ci-dessus mais le point d'inflexion est au milieu de la panse ;
7. *douce basse* : comme ci-dessus mais le point d'inflexion est bas
8. *indéterminé*.

Rupture de profil	Panse										
	Plat	Tronconique	Hémisphérique	Cylindrique	Cylindro-tronconique	Bitronconique convergent	Bitronconique divergent	Ovoïde	Globulaire	Concave-convexe	
Absente											
Uniforme											
Haute											
Basse											
Médiane											

Figure 30 : Formes de panses attestées.

Au terme de ces deux étapes, on connaît donc la forme générale de la panse du vase (fig. 30).

Les deux étapes suivantes sont consacrées à l'embouchure.

### III.2.2.2.3 Cols

Le col d'un vase est la partie qui surmonte éventuellement la panse, évitant au contenu de déborder. Plusieurs options peuvent être retenues pour décrire cet élément : la taille, l'orientation et la forme. Les premières versions de notre méthode de classement fonctionnaient avec ces trois paramètres, mais il est apparu lors des premiers traitements tests que faire mention de la forme du col (rectiligne ? courbé ? dans quel sens ?) complexifiait beaucoup le travail et la typologie sans fournir des résultats significativement différents que si on ne le faisait pas. Au final, ce sont donc la taille et l'orientation seulement qui sont conservées.

La taille d'un col ne peut se résumer à sa hauteur en centimètres, mesurée sur les objets ou les dessins. Il est nécessaire de rapporter cette mesure brute à une autre, afin de conserver dans le résultat final un lien avec les dimensions générales du récipient, c'est-à-dire une mesure relative et non absolue. Nous avons opté pour le rapport simple suivant :

Indice de hauteur du col (IHC) = hauteur du col / diamètre à la base du col

La valeur maximale atteinte est proche de 0,79. La part des vases avec encolure est de 26,8 % (635 individus), soit un peu plus d'un quart de la totalité des formes décrites (2369 individus). Trois classes de taille ont été retenues, correspondant aux seuils suivants (fig. 31) :

- $0 < \text{IHC} < 0,2$  : petit col
- $0,2 \leq \text{IHC} < 0,4$  : grand col
- $0,4 \leq \text{IHC}$  : col surdéveloppé

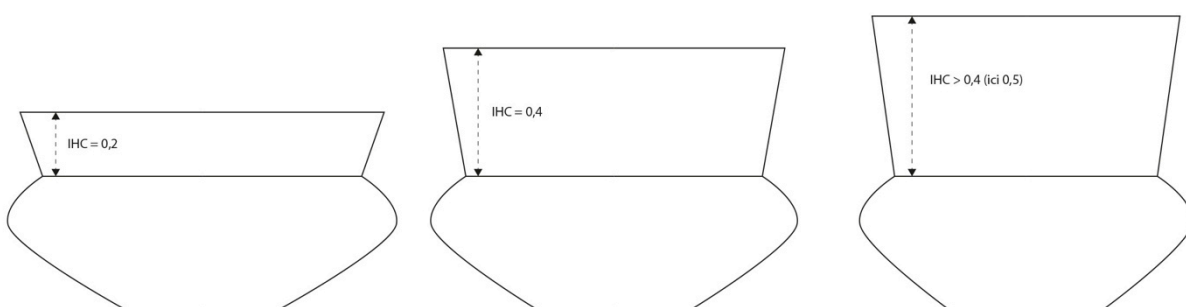


Figure 31 : petit col, grand col et col surdéveloppé.

La distribution des vases avec encolure en fonction de leur IHC (fig. 32) met en évidence une large domination des petits cols, avec 70 % du total. Les grands cols représentent un peu moins d'un

quart des vases concernés (24 %), tandis que les cols surdéveloppés sont les moins nombreux, avec seulement 6 %. Il est important de noter que le choix des seuils, s'il repose sur la lecture de l'histogramme, est partiellement arbitraire. Des seuils intermédiaires pourraient probablement être définis, par exemple des cols « moyens » dont l'IHC serait compris entre 0,05 ou 0,09 et 0,2 (ou bien entre 0,2 et 0,25), mais cela nuirait à l'aspect pratique de cet indice dont le but est précisément de faire des grands groupes.

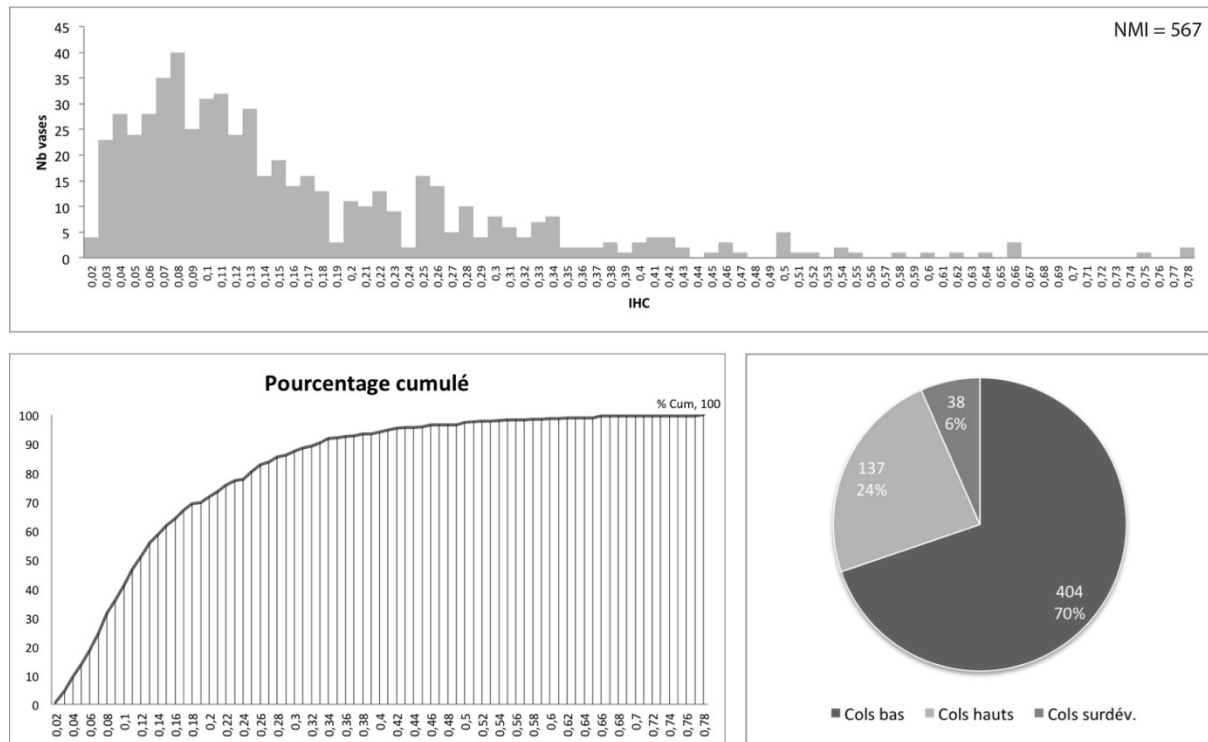


Figure 32 : distribution des vases à encolure en fonction de l'IHC. Les trois visualisations montrent clairement la prédominance des petits cols (*NB* : les différences de pourcentages proviennent du fait que les cols des formes dont le diamètre n'est pas restituable peuvent être décrits mais non mesurés).

En dehors de la taille, l'orientation est le second paramètre de la description des cols. Trois modalités simples et facilement déterminables sont retenues, un col pouvant être :

- divergent (diamètre à la base inférieur au diamètre à l'ouverture)
- vertical (si les deux sont équivalents)
- convergent (si le rapport s'inverse)

Considérées ensemble, les deux variables permettent d'établir la liste des différents types de cols théoriquement existants :

1. petit col divergent
2. petit col vertical

3. petit col convergent
4. grand col divergent
5. grand col vertical
6. grand col convergent
7. col surdéveloppé divergent
8. col surdéveloppé vertical
9. col surdéveloppé convergent

#### **III.2.2.2.4 Bords**

Tout vase, avec ou sans col, comporte un bord. Les termes de « lèvre », « rebord », « bord » sont fréquemment employés pour désigner cette partie, entraînant un certain flou, raison pour laquelle nous avons posé la définition suivante : le bord est une partie du profil du vase, même quand il est très petit ; il a donc une certaine inclinaison, un profil, une épaisseur<sup>261</sup>. Dans le détail, la variété des situations est très grande ; en se limitant volontairement aux aspects principaux, on retient les modalités suivantes (fig. 33) :

1. direct : le bord prolonge la panse sans changement d'orientation ou de forme ;
2. épaissi : le bord ne marque pas de changement de direction mais un épaississement ;
3. redressé : le bord tend à la verticalité ;
4. oblique : le bord est incliné vers *l'extérieur* ;
5. horizontal : le bord est une excroissance généralement rectiligne et horizontale ;
6. retombant : le bord se termine plus bas que le haut de la panse ou du col ;
7. rentrant : le bord est interne ;
8. bilobé : catégorie très particulière où le profil du bord forme deux lobes plus ou moins marqués et symétriques de part et d'autre de la panse ;
9. oblique épaissi : catégorie de bords la plupart du temps arrondis, présentant un profil en forme de goutte inclinée vers l'extérieur ; dans la pratique, correspond spécifiquement aux premières productions tournées du début du second âge du Fer.

---

<sup>261</sup> Le terme de lèvre convient quant à lui à la description de la manière dont les deux faces d'un vase ou d'un tesson se rejoignent : en formant un arrondi, un angle droit, une pointe, etc. Cela n'entre pas en ligne de compte dans notre typologie.

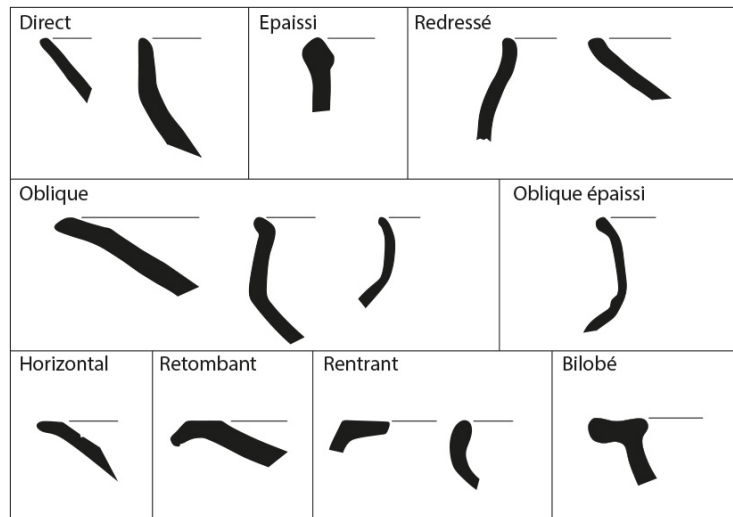


Figure 33 : les différents types de bords.

L'information qui manque à ce stade est en rapport avec la manière dont les formes attestées s'écartent de la géométrie la plus simple, à base de courbes uniformes et de segments rectilignes, pour adopter des profils plus complexes pouvant être considérés comme des variations autour d'un même thème. Pour caractériser ces variations, il faut faire intervenir deux notions supplémentaires peu abordées jusqu'à présent. La première est la notion de flancs, qui vaut uniquement pour les formes cylindro- et bitronconiques : il s'agit du segment supérieur de la panse.

La seconde est liée à la concavité d'un segment ou à son contraire, la convexité. Comme dans le cas des bords, la littérature montre clairement que le sens que revêt la distinction entre un profil convexe et un profil concave varie selon les sensibilités. Nous avons adopté le point de vue suivant :

- un segment de vase est dit concave lorsque la légère courbure dont il est affecté augmente la contenance du vase ;
- à l'inverse, un segment convexe est courbé de manière à réduire le volume interne d'un vase.

Il devient alors possible d'affiner les descriptions à partir des combinaisons suivantes (fig. 25, fig. 34) :

- a. panse rectiligne
- b. panse convexe
- c. panse concave
- d. flancs rectilignes
- e. flancs convexes

f. flancs concaves<sup>262</sup>




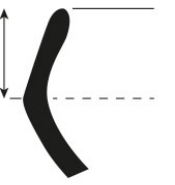
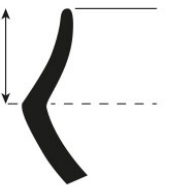
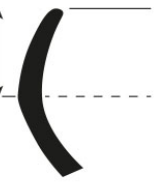
	Rectiligne	Convexe	Concave
Panse			
Flancs			

Figure 34 : concavité et convexité des panses et des flancs.

#### III.2.2.2.5 Obtention du code typologique

La désignation d'un type de vase est le résultat de la concaténation des indicatifs de chaque étape du classement, sous la forme finale d'un couple de lettres et de quatre chiffres éventuellement suivis d'une lettre minuscule, comme indiqué ci-dessous (fig. 35).

---

<sup>262</sup> Deux formes particulières ont nécessité l'emploi de la lettre g pour caractériser non pas le profil de la panse mais un type de bord très rare, à savoir les bords festonnés : pl. 189 n° 1, pl. 205 n° 9.

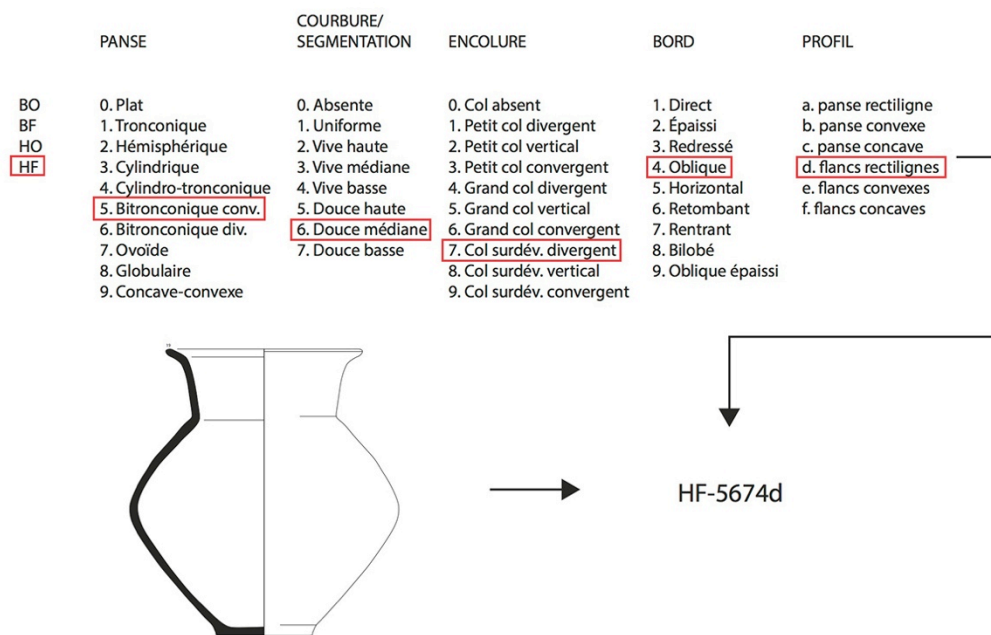
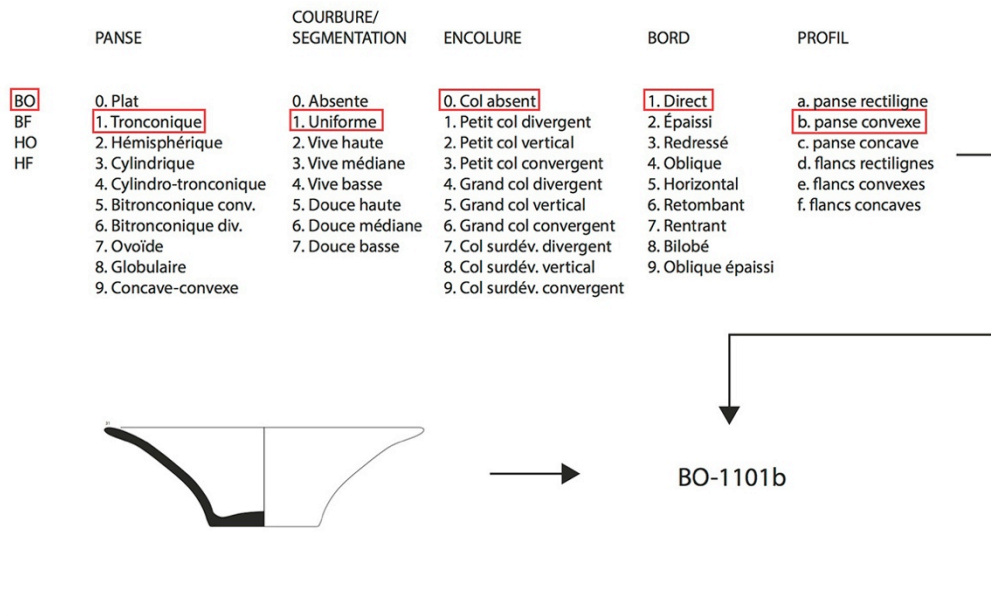


Figure 35 : exemples d'utilisation de la méthode de classement typologique.

### III.2.2.3 Les éléments de fonds

Les hauts de vases n'étant que rarement rattachés à leur support, notamment en contexte domestique, ces derniers ont dû être décrits à part. Contrairement aux formes de panses et de hauts de



vases, le nombre de solutions possibles pour faire reposer un vase de façon stable est relativement réduit. La modalité majoritaire, à savoir les fonds plats, n'a pas été comptabilisée, étant donné qu'elle domine toujours très largement, à raison de 80 % en général, dans les divers ensembles de tous lieux et de toutes périodes, raison pour laquelle sa valeur, aussi bien chronologique que culturelle, est nulle.

Les autres fonds attestés dans la région qui nous intéresse ici, soit un peu moins de 800 individus, adoptent l'une des options suivantes :

- fond annulaire : le support est constitué d'un petit boudin d'argile la plupart du temps rapporté, mais qui peut sur certaines pièces être dégagé de la masse d'argile, qui forme un anneau surélevant de quelques millimètres à quelques centimètres le fond de la panse.
- fond soulevé : le fond du vase, quasiment plat, est affecté d'un petit renflement qui crée un espace vide au centre.
- fond cupulé : le vase est stabilisé au moyen d'une cupule qui permet de créer, sous un profil généralement arrondi, une zone plate.
- pied creux : la panse repose sur un manchon de dimensions très variables qui surélève la panse de plusieurs centimètres au moins.
- fond rond : cas particulier de vases sans aucun aménagement prévu pour les stabiliser, ce qui implique qu'ils devaient probablement fonctionner avec des supports dédiés de type piédestal.

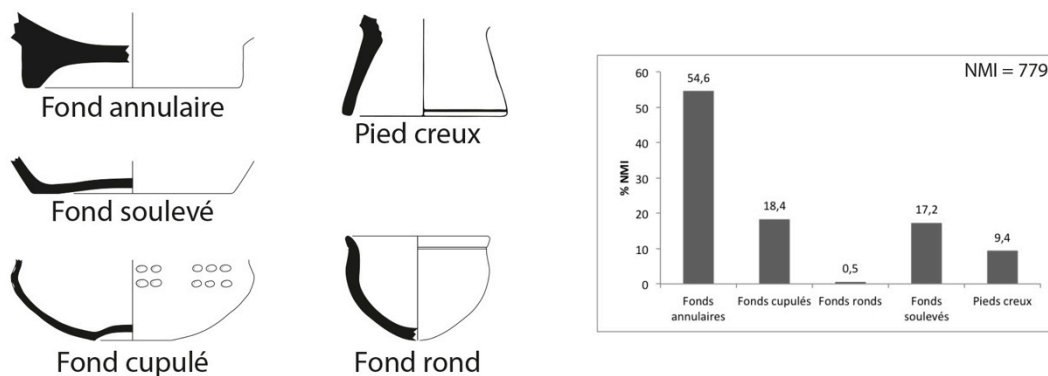


Figure 36 : Répartition des différents types de supports (fonds plats exceptés).

L'analyse de la répartition des fonds documentés (fig. 36) montre qu'il s'agit avant tout de fonds annulaires (54,6 %). Les deux autres types les plus fréquents, à proportion sensiblement égale, sont les fonds cupulés (18,4 %) et les fonds soulevés (17,2 %), suivis des pieds creux, moitié moins nombreux que ces derniers (9,4 %). Les fonds ronds, avec moins d'1 %, sont ultra-minoritaires.

### III.2.3 La composition du corpus : présentation des familles de formes

Les formes ou fragments de formes décrits dans la base représentent 2369 individus<sup>263</sup>. L'analyse globale de cette importante fraction du corpus céramique met en évidence, dès les niveaux d'informations les plus généraux, de très fortes disparités.

Les quatre catégories que permettent de discriminer les indices de hauteur et d'ouverture sont largement déséquilibrées (fig. 37) : les formes basses et ouvertes représentent plus de la moitié (54 %) de la totalité des formes documentées, tandis que les formes hautes et ouvertes n'en regroupent que 2 %. En seconde position viennent les formes basses et fermées (32 %), puis les formes hautes et fermées (12 %). Ainsi, même une fois ajusté à la baisse le seuil fixant la limite entre vases bas et hauts, 86 % des formes enregistrées sont basses. La répartition est un peu plus équitable entre formes ouvertes et fermées, avec respectivement 56 contre 44 %.

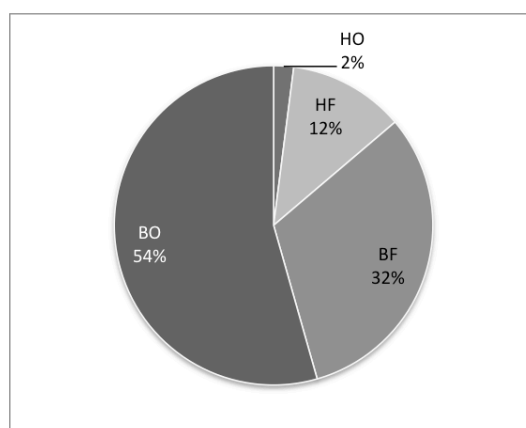


Figure 37 : Répartition entre formes Hautes, Basses, Ouvertes et Fermées.

Le décompte par familles de formes de panses (c'est-à-dire à partir du premier critère descriptif : fig. 38) met en évidence un premier groupe de trois familles qui dominent largement : il s'agit des vases tronconiques (1000), bitronconiques à flancs convergents (5000) et globulaires (8000), qui totalisent 74,8 % du corpus. Parmi elles, les vases tronconiques, c'est-à-dire les formes les plus simples, sont les mieux représentées avec 38,8 % du total. Ces trois familles sont donc extrêmement courantes et, de fait, sont présentes dans la plupart des ensembles étudiés.

---

<sup>263</sup> On fait remarquer dès maintenant que ce total peut varier légèrement selon les aspects considérés, car certaines formes ne pouvant être complètement décrites (par exemple un vase tronconique dont on connaît uniquement le bord mais pas le profil de la panse) alimentent certaines statistiques et pas d'autres. Cette donnée sera rappelée au besoin.

Les familles de vases à panses hémisphériques (2000), cylindro-tronconiques (4000), bitronconiques à flancs divergents (6000) et ovoïdes (7000) représentent chacune un pourcentage du total des formes compris entre 4 et 10 % et constituent un second groupe de formes moins courantes mais tout de même assez fréquentes, avec près d'un quart du corpus (24,2 %).

Viennent ensuite les trois familles les plus rares à l'échelle régionale : il s'agit des plats (0000), des vases cylindriques (3000) et des vases à panse concave-convexe (9000), qui forment un troisième groupe très minoritaire, regroupant seulement 1,1 % des formes.

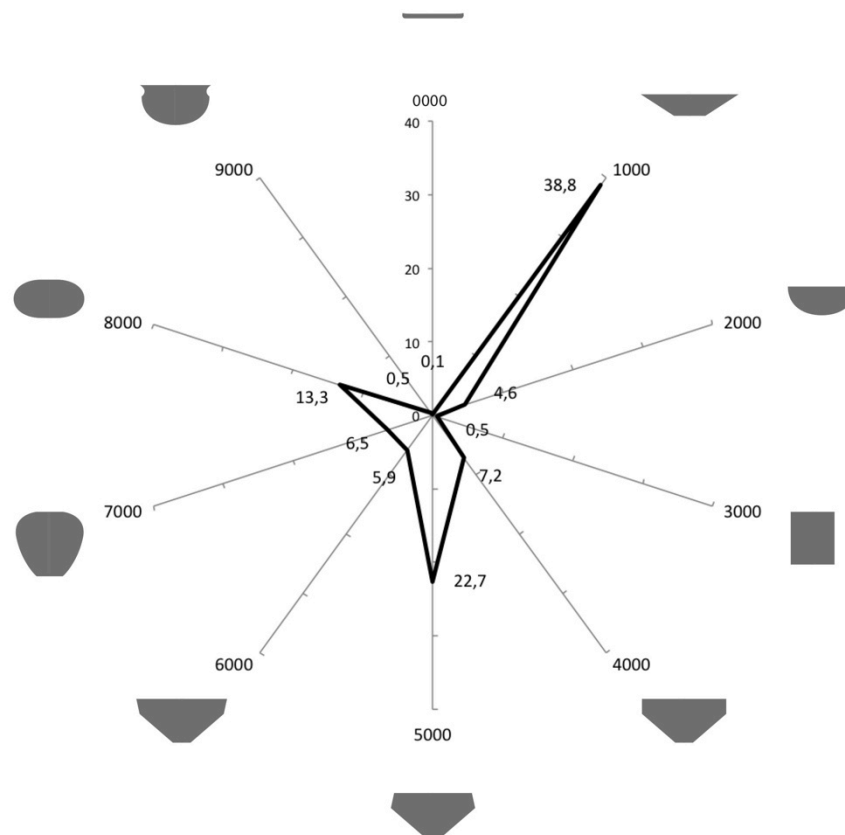


Figure 38 : Répartition des vases par familles de formes (% du NMI total).

Ce décompte par familles permet déjà, dans une certaine mesure, d'anticiper lesquelles sont les plus utiles à la caractérisation des faciès chronologiques et culturels. Le troisième groupe, qui compte en tout et pour tout 27 individus, n'est dans une telle perspective guère pertinent. Les deux autres, en revanche, ont un potentiel beaucoup plus grand, étant donné leur représentativité (plus de 2300 individus) ; un examen plus approfondi de l'articulation interne des diverses familles reste cependant nécessaire puisque comme on va le voir, les disparités sont également très fortes à l'intérieur de chacune d'entre elles.

Afin de faciliter la lecture, nous présenterons les différents types par groupes plutôt qu'individuellement. Les groupes en question ont été définis en fonction de critères qui varient selon les familles de formes considérées : il est ainsi plus pertinent, pour les vases tronconiques, d'observer la répartition en fonction des profils de panses et des bords, tandis que les formes bitronconiques ou globulaires seront d'abord ventilées selon la segmentation ou la présence d'une encolure. Il n'y a donc pas, à l'origine de la définition des groupes, de principe systématique ; il faut simplement les considérer comme un moyen de servir le travail de description<sup>264</sup>.

### III.2.3.1 1000 : vases à panse tronconique (fig. 39)

Il s'agit, on l'a dit, de la famille dominante en termes d'effectif, puisque composée d'un peu plus de 900 individus. Parmi les constats les plus généraux que l'on puisse faire au sujet de ces vases, on remarquera la prédominance très nette des vases à panse rectiligne (73 %) par rapport aux profils concaves, qui restent néanmoins bien représentés (22 %) et surtout aux profils convexes, relativement peu nombreux (5 %).

Le décompte en fonction des types de bords montre quant à lui qu'il existe une majorité d'individus à bord direct, horizontal ou oblique, ces trois groupes totalisant plus de 80 % des vases décrits. En quatrième et cinquième position se trouvent les vases tronconiques à bord redressé ou épaissi, à hauteur de 13,5 % du total, dont les vases à bord retombant ou rentrant ne représentent quant à eux qu'une fraction très réduite (4,4 %).

Enfin, il apparaît également que les formes tronconiques basses sont beaucoup plus nombreuses (883 éléments) que les formes hautes, qui constituent un sous groupe de très faible importance, avec à peine plus d'une trentaine d'individus.

#### III.2.3.1.1 *Vases tronconiques bas à panse rectiligne (BO-100\*a)*<sup>265</sup>

Ces derniers étant les plus nombreux parmi tous les vases tronconiques, il est normal que l'histogramme de répartition qui les concerne reproduise à peu de choses près la distribution générale (fig. 39a). Sans surprise, les quatre types les mieux représentés sont donc ceux qui possèdent un bord direct (BO-1001a), horizontal (BO-1005a), oblique (BO-1004a) et redressé (BO-1003a). La part dans ce

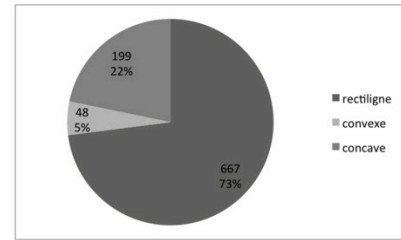
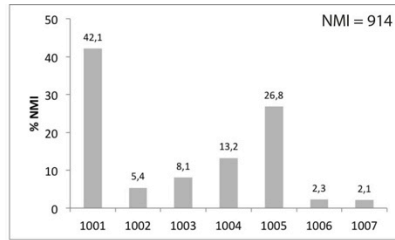
---

<sup>264</sup> Là encore, de légères différences de comptage peuvent apparaître à l'occasion, pour les raisons exposées plus haut.

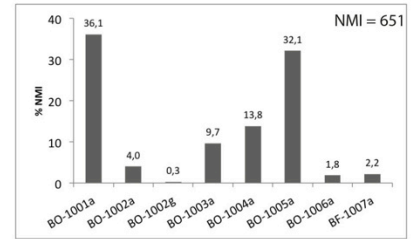
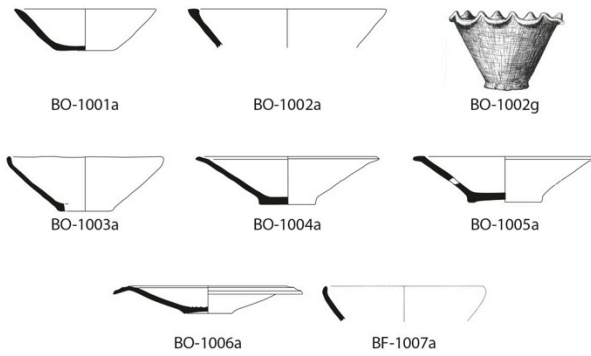
<sup>265</sup> La présence d'un astérisque signifie que le critère en question n'est pas pris en compte dans la définition du groupe. Ainsi, l'appellation « BO-100\*a » désigne le groupe des vases tronconiques bas à panse rectiligne, tous types de bords confondus.

groupe des types à bord épaissi (BO-1002a), festonné (BO-1002g), retombant (BO-1006a) et rentrant (BF-1007a) est fort réduite, avec moins de 10 % en tout.

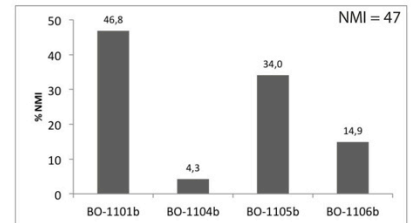
1000  
Formes basses et hautes  
Panse tronconique sans  
encolure



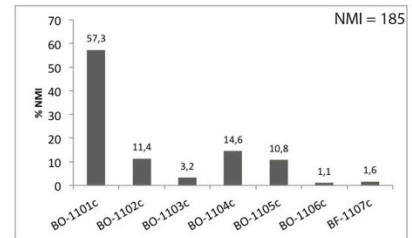
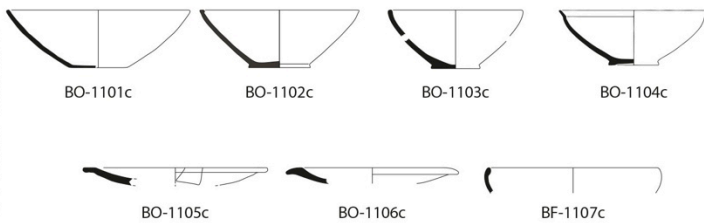
a. Panses rectilignes



b. Panses convexes



c. Panses concaves



d. Formes tronconiques autres

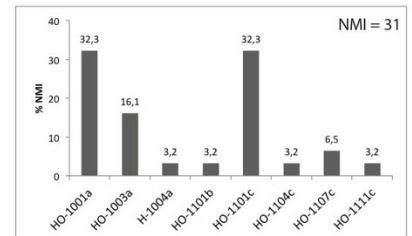
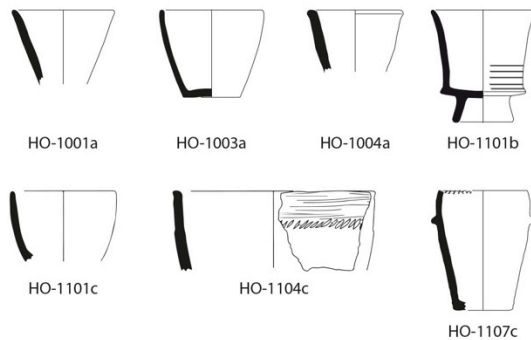


Figure 39 : Les différents types de formes tronconiques.

#### **III.2.3.1.2 Vases tronconiques bas à panse convexe (BO-110\*b)**

Ce groupe, qui rassemble moins d'une cinquantaine d'individus, se comporte dans les grandes lignes comme le précédent (fig. 39b) : les types à bord direct (BO-1101b) et horizontal (BO-1105b) sont fortement dominants, avec environ 80 % des vases. Cependant, on note que les proportions des types à bord oblique (BO-1104b) et retombant (BO-1106b) s'inversent puisque ce dernier représente presque 15 % des vases tronconiques à panse convexe, contre moins de 2 % auparavant.

#### **III.2.3.1.3 Vases tronconiques bas à panse concave (BO-110\*c)**

Nettement plus nombreux que les types à panse convexe, ceux qui possèdent une panse concave (185 individus) se distribuent eux-aussi d'une manière légèrement différente de la répartition générale (fig. 39c). Si, comme à chaque fois, le type à bord direct (BO-1101c) est largement en tête, avec 57 %, les types à bord épaissi (BO-1102c), oblique (BO-1104c) et horizontal (BO-1105c) représentent tous trois entre 10 et 15 % du sous groupe, alors que les autres types à bord redressé (BO-1103c), retombant (BO-1106c) ou rentrant (BF-1107C) sont quantité négligeable.

#### **III.2.3.1.4 Vases tronconiques hauts (HO-1\*\*\*)**

Les formes tronconiques hautes sont, on l'a dit, un groupe très minoritaire, avec 31 individus (fig. 39d). Sur le plan des profils de panses, le schéma observé pour les formes basses se répète : les profils rectilignes dominant (16 individus), suivis, presque à égalité, des profils concaves (13 individus), tandis que les profils convexes se réduisent à un seul vase. Les types à bord direct (HO-1101a, HO-1101c) restent les plus nombreux (20 individus), mais sont suivis, en importance, par les types à bord redressé (HO-1003a) et rentrant (HO-1107c), ce qui diffère notablement des répartitions dans les groupes de formes basses. Il est probable cependant que ce profil divergent soit imputable à la grande rareté de cette catégorie de vases tronconiques.

### **III.2.3.2 2000 : vases hémisphériques (fig. 40)**

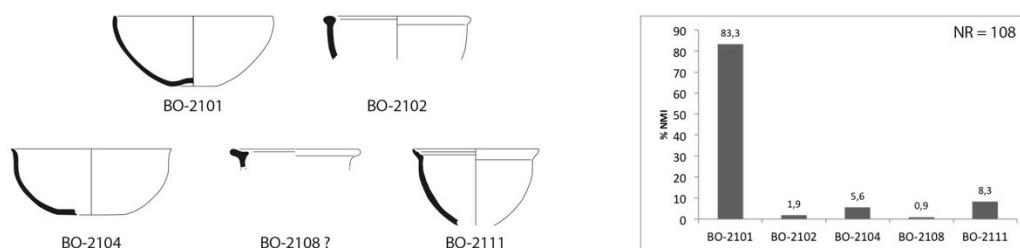
Il s'agit d'un groupe relativement réduit, constitué de 108 individus. Parmi ceux-ci, le type à bord direct (BO-2101) est très largement majoritaire, avec plus de 80 %, ce qui n'est pas étonnant vu l'extrême simplicité de cette forme. Les types à bord oblique (BO-2104) et à petit col divergent et bord

direct (BO-2111) forment un second groupe, beaucoup moins important, la part de chacun se montant respectivement à 5,6 et 8,3 %. Les autres types à bord épaissi (BO-2102) et bilobé (BO-2108) sont très peu nombreux (moins de 3 %). Le type BO-2108 a même un caractère hypothétique, puisque son seul probable représentant (dans les contextes pris en compte) est très fragmentaire.

### III.2.3.3 3000 : vases cylindriques (fig. 40)

Cette famille regroupe seulement 13 individus, répartis en quatre types distincts. Parmi eux, le type à bord direct (HO-3001a) est majoritaire, et les trois autres ne sont représentés que par un vase chacun, ce qui les rend purement anecdotiques.

#### 2000 - Formes basses, panse hémisphérique avec ou sans encolure



#### 3000 - Formes hautes, panse cylindrique sans encolure

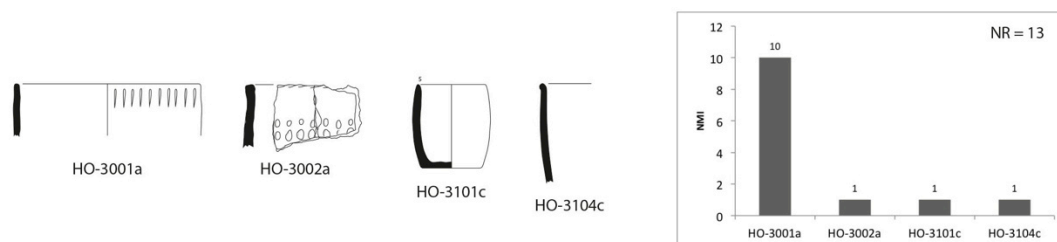


Figure 40 : Les différents types de formes hémisphériques et cylindriques.

### III.2.3.4 4000 : vases à panse cylindro-tronconique (Figure 41)

Bien que relativement peu représentée, cette famille, qui regroupe 168 vases, se caractérise par une assez grande variété de types attestés. Les distinctions principales ne portent ici pas tant sur les bords (qui sont presque tous soit directs soit obliques) que sur la segmentation du profil et l'allure des flancs. Ainsi, on peut observer que les formes à segmentation haute, qu'elle soit vive ou douce (4200,



4500) représentent plus de 80 % du groupe, le reste se partageant principalement entre formes à segmentation vive médiane et basse (4300 et 4400 : 13 %), tandis que les formes à segmentation douce médiane et basse (4600 et 4700) sont très minoritaires (moins de 2 %).

En prenant pour entrée le profil des flancs, on peut remarquer que les formes à flancs convexes dominent avec presque 60 % du groupe, suivies des formes à flancs rectilignes (40 %) et, très loin derrière, des formes à flancs concaves (2 %).

Enfin, la quasi-totalité de cette famille est constituée de formes basses, les formes hautes étant extrêmement rares (3 exemplaires en tout).

#### *III.2.3.4.1 Vases bas à flancs rectilignes (BO-4\*0\*d)*

Ce groupe (fig. 41a), rassemblant 45 individus, est avant tout représenté, pour plus de la moitié, par les types à bord direct et segmentation vive haute (BO-4201d : 53,3 %) ou segmentation douce haute (BO-4501d : 17,8 %). Les types à bord oblique (BO-4204d et BO-4504d) totalisent quant à eux environ un quart du groupe. Le type BO-4202d à bord épaissi est très rare (2 exemplaires).

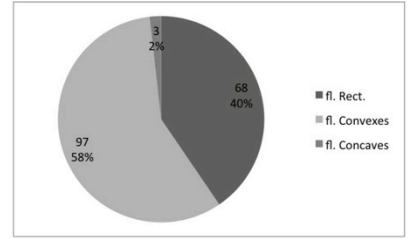
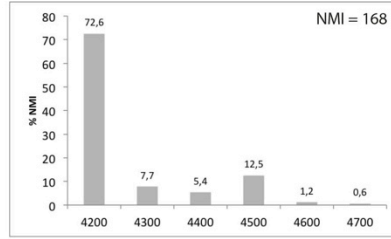
#### *III.2.3.4.2 Vases bas à flancs convexes (BO-4\*0\*e)*

C'est à ce groupe qu'appartiennent la majorité des vases cylindro-tronconiques (fig. 41b). Les trois quarts d'entre eux relèvent du type BO-4201e (à segmentation vive haute et bord direct), c'est-à-dire de la forme la plus simple. Parmi les autres types représentés, les plus nombreux sont ceux à bord direct et segmentation vive médiane (BO-4301e : 6,3 %) ou basse (BO-4401e : 8,3 %), suivis par le type à bord direct et segmentation douce haute (BO-4501e : 5,2 %). Un petit cortège d'autres types à bord épaissi ou oblique et segmentation haute (BO-4202e, BO-4204e, BO-4504e) rassemble un peu plus de 6 % des individus de ce groupe.

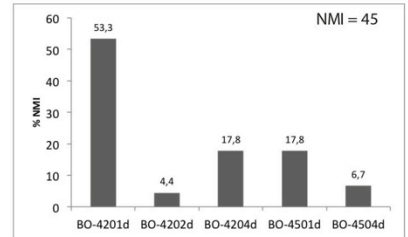
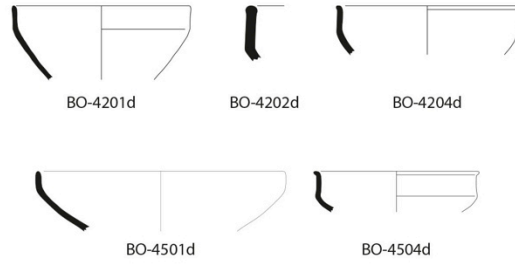
#### *III.2.3.4.3 Vases bas à flancs rectilignes et petit col divergent (BO-4\*1\*d)*

De rares vases à panse cylindro-tronconique possèdent un petit col divergent (fig. 41c). Les plus nombreux sont à segmentation vive haute (BO-4211d : 12 exemplaires) ou médiane (BO-4311d : 7 individus). Seuls trois vases ont une panse à segmentation douce médiane ou basse (BO-4611d et BO-4711d).

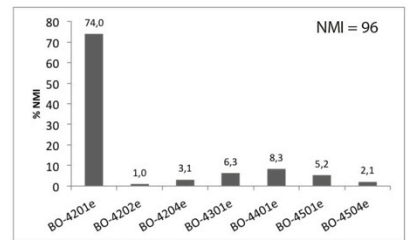
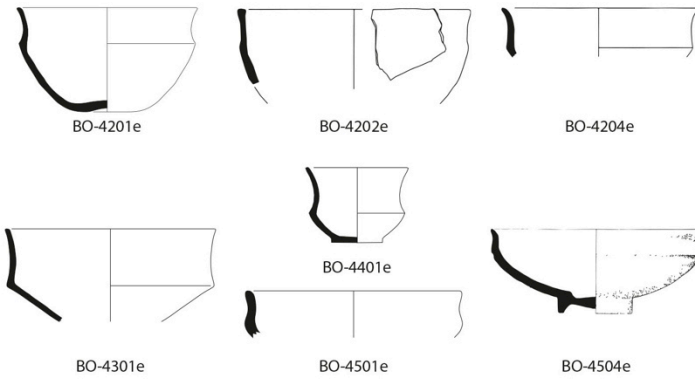
4000  
Formes basses et hautes  
Panse cylindro-tronconique  
sans ou avec encolure



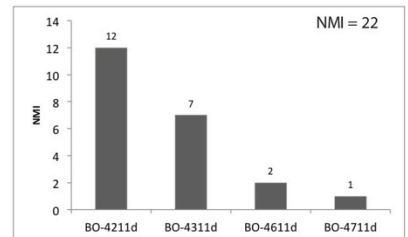
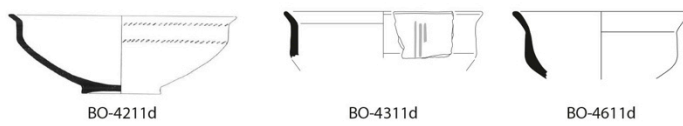
a. Flancs rectilignes



b. Flancs convexes



c. Flancs rectilignes et encolure



Types rares (1 à 2 exemplaires) : formes à flancs concaves et formes hautes.

d. Autres

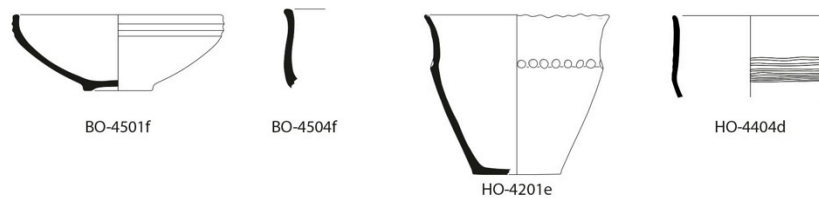


Figure 41 : Les différents types de formes cylindro-tronconiques.

#### **III.2.3.4.4 Types rares : vases cylindro-tronconiques bas à flancs concaves et formes hautes (BO-4\*\*\*f, HO-4\*\*\*)**

Au sien de ce groupe particulièrement réduit (fig. 41d), trois vases ont la particularité de présenter un profil à segmentation douce et des flancs concaves (c'est-à-dire légèrement « gonflés » : BO-4501f et BO-4504f).

D'autre part, deux formes hautes (HO-4201e et HO-4404d) sont attestées à un seul exemplaire chacune.

### **III.2.3.5 5000 : vases bas bitronconiques à flancs convergents (fig. 42)**

La famille des vases à panse bitronconique à flancs convergents est très étendue et variée. On procèdera donc successivement à la description des formes basses sans col, puis des formes basses avec col et enfin des formes hautes.

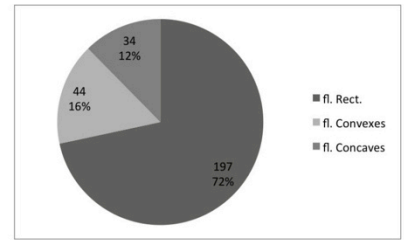
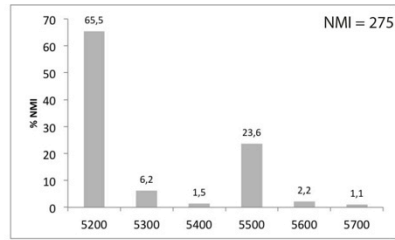
Pour ce qui est des formes basses sans col, les 275 individus concernés se répartissent, du point de vue de la segmentation, principalement en trois catégories : les formes à segmentation vive haute (5200 : 65,5 %), à segmentation douce haute (5500 : 23,6 %) et dans une moindre mesure à segmentation vive médiane (5300 : 6 %). Les autres options, à segmentation vive basse (5400) ou douce médiane (5600) et douce basse (5700) totalisent quant à elles à peine plus de 5 %.

La répartition des vases en fonction du profil des flancs montre la domination très nette des formes à flancs rectilignes (72 %), tandis que les formes à flancs convexes ou concaves sont représentées de manière à peu près équivalente (16 et 12 %).

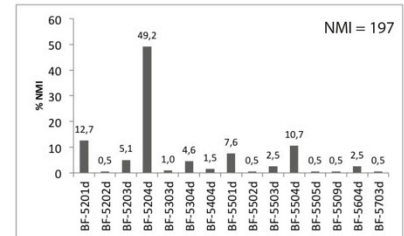
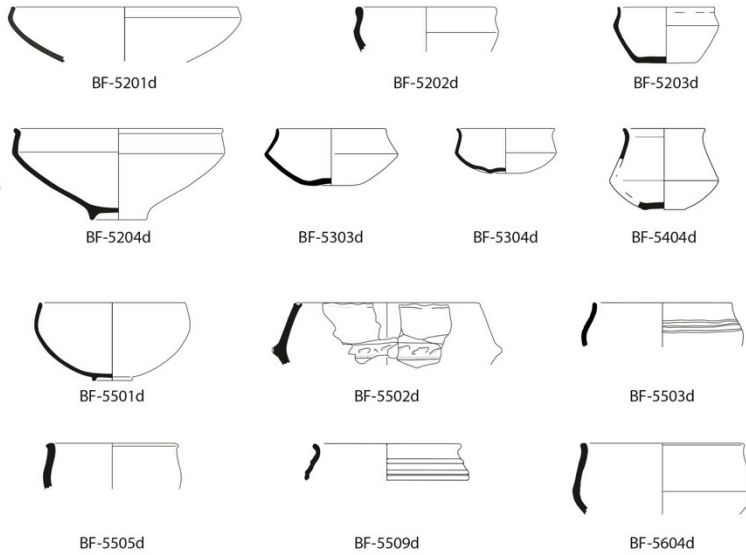
#### **III.2.3.5.1 Vases bitronconiques bas à flancs rectilignes (BF-5\*0\*d)**

Il s'agit du groupe le plus important, avec 197 individus (fig. 42a). Le diagramme de répartition des types permet de remarquer que les quatre types les mieux représentés sont des formes simples à segmentation haute, vive ou douce, et à bord direct ou oblique (BF-5201d, BF-5204d, BF-5501d, BF-5504d) qui rassemblent 70 % des vases. D'autre part, parmi ces quatre formes, le type BF-5204d (à segmentation vive haute et bord oblique) est largement majoritaire puisqu'à lui seul, il concerne la moitié de l'effectif du groupe.

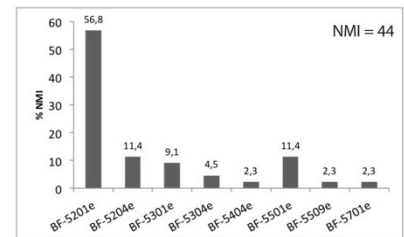
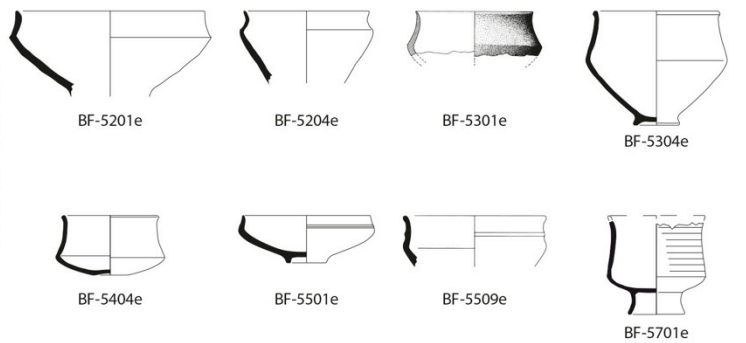
5000  
Formes basses  
Panse bitronconique  
sans encolure



a. Flancs rectilignes



b. Flancs convexes



c. Flancs concaves

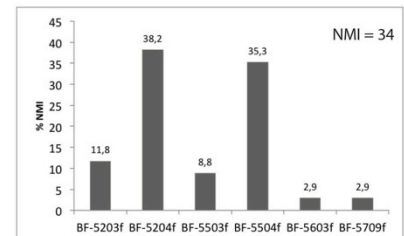
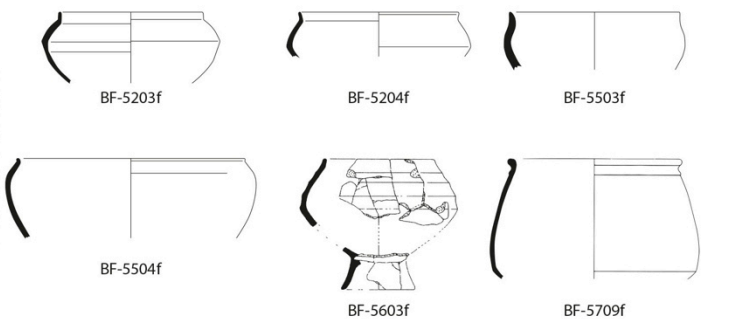


Figure 42 : Les vases bas bitronconiques à flancs convergents sans encolure.

Tous les autres types à segmentation médiane ou basse, vive ou douce, et à bord direct, épaissi, redressé ou oblique (BF-5202d, BF-5203d, BF-5303d, BF-5304d, BF-5404d, BF-5502d, BF-5503d, BF-5505d, BF-5509d, BF-5604d, BF-5703d) ne représentent à eux tous qu'environ 30 % de l'effectif.

#### **III.2.3.5.2 Vases bitronconiques bas à flancs convexes (BF-5\*0\*e)**

Presque cinq fois moins important que le précédent, avec 44 individus (fig. 42b), ce groupe se compose pour plus de la moitié du type à segmentation vive haute et bord direct (BF-5201e : 56,8 %). Trois autres types sont présents à raison de 4 à 5 individus chacun, soit environ un tiers du groupe : il s'agit de déclinaisons du type précédent avec un bord oblique (BF-5204e) ou une segmentation médiane (BF-5301e), ou encore une segmentation douce haute (BF-5501e). Deux autres types ne différant que par l'emplacement de la segmentation (BF-5304e, BF-5404e) et deux formes à segmentation douce haute ou basse et bord direct ou oblique épaissi (BF-5509e, BF-5701e) complètent l'éventail morphologique de ce groupe.

#### **III.2.3.5.3 Vases bas bitronconiques à flancs concaves (BF-5\*0\*f)**

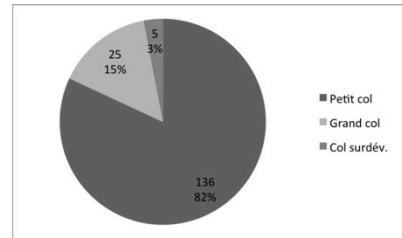
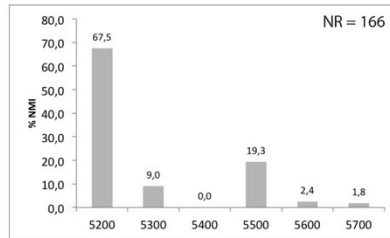
Encore moins nombreux que le groupe précédent (fig. 42c), les 34 individus concernés relèvent dans leur grande majorité (25 exemplaires) de deux types à segmentation haute vive ou douce et bord oblique (BF-5204f, BF-5504f), qui sont physiquement très proches des types BF-5204d et BF-5504d (à flancs rectilignes) qui leur sont du reste souvent associés dans les ensembles archéologiques. Les autres possibilités, à petit bord redressé (BF-5203f, BF-5503f, BF-5603f) ou à segmentation douce basse et bord oblique épaissi (BF-5709f) sont très peu nombreux (9 exemplaires en tout).

### **III.2.3.6 5000 : vases bas bitronconiques à flancs convergents et encolure (fig. 43)**

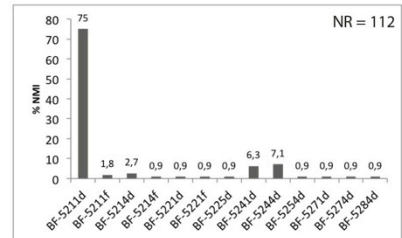
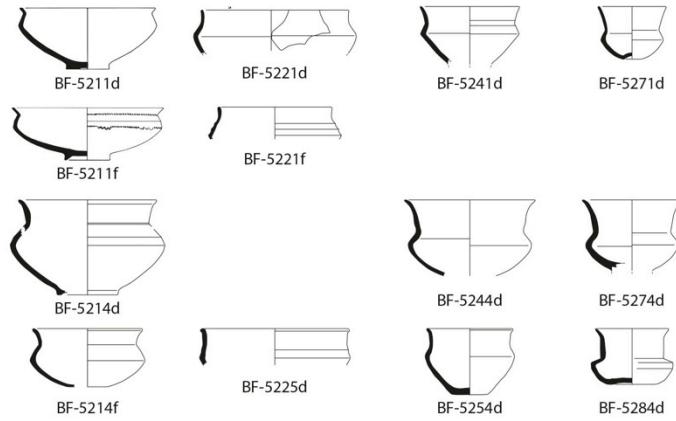
166 vases font partie de cette catégorie. Parmi eux, la part des individus à segmentation haute (5200, 5500) est très élevée (plus de 80 %), suivie de loin par les vases à segmentation vive médiane (5300 : 9 %), tandis que les vases à segmentation douce médiane ou basse (5600, 5700) ne représentent qu'un peu plus de 4 % de l'effectif.

Une majorité de vases bitronconiques bas à encolure est porteuse d'un petit col (82 %). Les individus à grand col ne forment que 15 % du groupe et les individus à col surdéveloppé seulement 3 %.

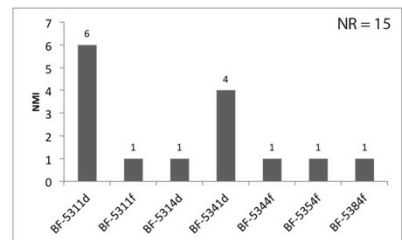
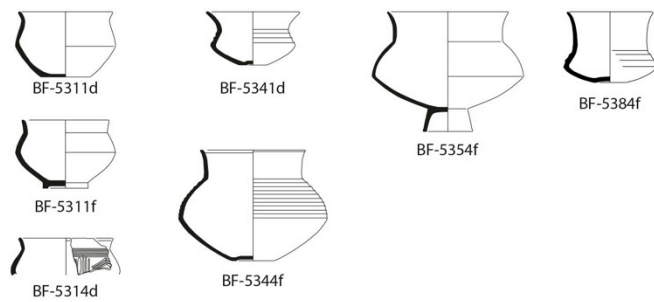
5000  
Formes basses  
Panse bitronconique  
avec encolure



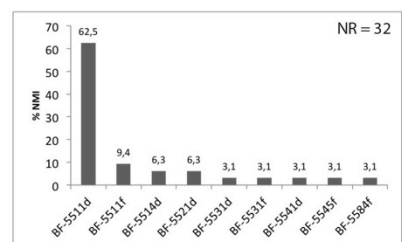
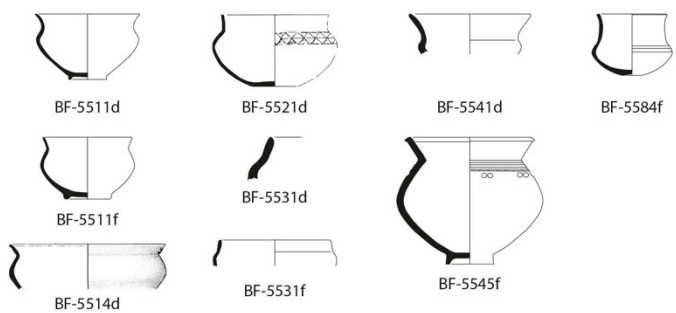
a. Segmentation vive haute



b. Segmentation vive médiane



c. Segmentation douce haute



d. Autres

Formes à segmentation douce médiane ou basse ;  
respectivement 3, 1 et 3 ex.



Figure 43 : Les formes basses bitronconiques à flancs convergent et encolure.

#### *III.2.3.6.1 Vases bitronconiques bas à encolure et segmentation vive haute (BF-52\*\*)*

L'observation des deux diagrammes généraux sur les segmentations et les cols amène à conclure à une probable prédominance des formes à segmentation vive haute et petit col. L'examen de la répartition au sein du groupe des formes à segmentation vive haute (fig. 43a) confirme amplement cette idée : 75 % des individus de ce sous groupe sont du type BF-5211d. Les deux autres types les mieux représentés sont dotés d'un grand col et d'un bord direct ou oblique, mais demeurent en proportion beaucoup moins nombreux (BF-5241d, BF-5244d : 15 exemplaires).

Les autres types, à flancs concaves et bord oblique (BF-5214f), à petit ou grand col vertical et bord direct, oblique ou horizontal (BF-5221d, BF-5221f, BF-5225d, BF-5254d), ou à col surdéveloppé (BF-5271d, BF-5274d, BF-5284d) sont rarement documentés à plus d'un exemplaire.

Une mention particulière doit cependant être faite au sujet des vases à col surdéveloppés. Tous les individus de ce sous groupe, ainsi que la plupart des vases à col surdéveloppé qui appartiennent à d'autres catégories de formes de panse, sont de dimensions suffisamment petites pour être qualifiés de gobelets (en général, moins de 10 cm à l'ouverture). Au delà de leur variabilité typologique, ils constituent une série facilement identifiable et peuvent en fait fréquemment être traités ensembles, en tant que gobelets à col surdéveloppé, comme on le verra par la suite.

#### *III.2.3.6.2 Vases bitronconiques bas à encolure et segmentation vive médiane (BF-53\*\*)*

Dans ce groupe très peu documenté (15 exemplaires en tout : fig. 43b), la majorité des vases relève encore une fois des types simples à petit ou grand col et bord direct (BF-5311d, BF-5341d : 10 ex.) tandis que tous les autres types sont marginaux et ne concernent qu'un individu. En dehors du type à col surdéveloppé (BF-5384f), qui fait partie de la série des gobelets évoquée au paragraphe précédent, les types restants sont très proches les uns des autres, la principale différence se situant au niveau de la taille du col (BF-5311f, BF-5314d, BF-5344f, BF-5354f). On note la récurrence des variantes à flancs concaves, plutôt rares dans les autres séries de vases bitronconiques et qui accentue encore les ressemblances.

#### *III.2.3.6.3 Vases bitronconiques bas à encolure et segmentation douce haute (BF-55\*\*)*

Numériquement modeste (fig. 43c), ce groupe de 32 individus est largement dominé par le type simple à flancs rectilignes, petit col divergent et bord direct ou oblique (BF-5511d, BF-5511f, BF-5514d : 25 ex.). Comme pour le sous-groupe précédent, un type rare (BF-5584f) renvoie à la série des gobelets



à col surdéveloppé. Pour le reste, les types à col vertical ou convergent, ou grand col divergent (BF-5521d, BF-5531d, BF-5531f, BF-5541d, BF-5545f) ne sont pas connus à plus de deux exemplaires.

#### *III.2.3.6.4 Autres vases bas bitronconiques à encolure rares*

Les modèles à segmentation douce médiane ou basse (BF-5611d, BF-5641d, BF-5711d) représentent seulement 7 exemplaires et ne sont guère caractéristiques (fig. 43d). Le type à grand col (BF-5641d) pourrait éventuellement se rapprocher de la série des gobelets à col surdéveloppé, dont il constitue en quelque sorte une variante à col plus bas.

### **III.2.3.7 5000 : vases hauts bitronconiques à flancs convergents (fig. 44, fig. 45)**

Représentant un peu moins d'une centaine de vases, cette catégorie fait partie de celles qui sont médiocrement représentées. Néanmoins, elle recouvre une grande variété de types, que l'on distinguera en priorité en fonction de leur segmentation.

Les trois quarts environ des individus concernés sont des formes à segmentation haute, quelle soit vive (5200) ou douce (5500). Le quart restant est composé de formes à segmentation médiane (5300, 5600). Aucune forme bitronconique haute à segmentation basse n'est donc connue.

Contrairement aux formes bitronconiques basses, la répartition en fonction de la hauteur du col est relativement homogène : les grands cols sont les plus nombreux (41 %), suivis des cols surdéveloppés (27 %) et des petits cols (12 %). La part des formes hautes sans encolure s'élève à 20 %, ce qui accentue encore la différence avec les formes basses où les modèles sans col sont largement en tête (voir ci-dessus).

5000  
Formes hautes  
Panse bitronconique  
avec ou sans encolure

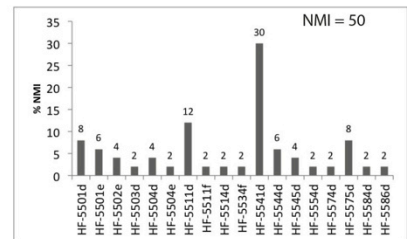
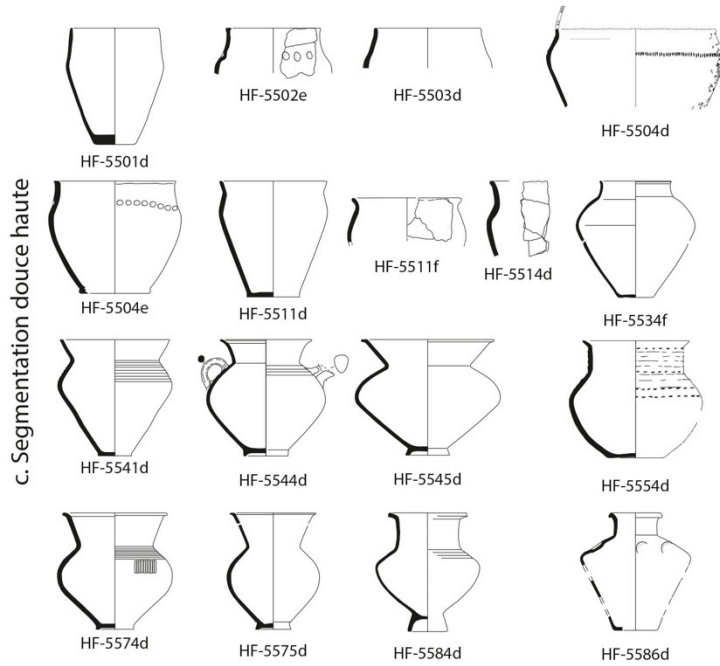
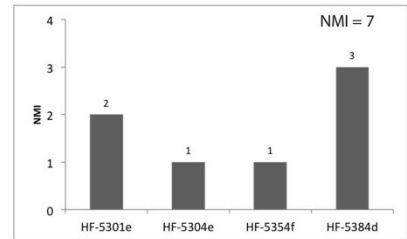
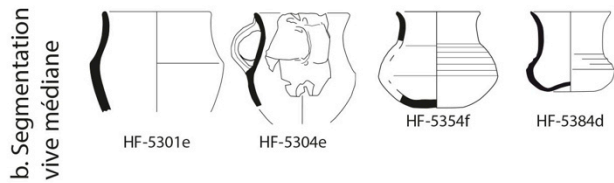
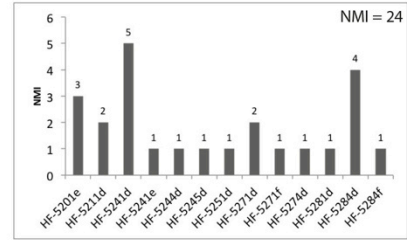
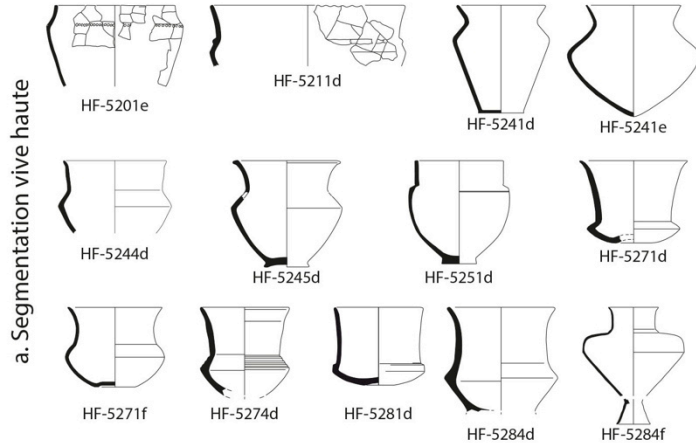
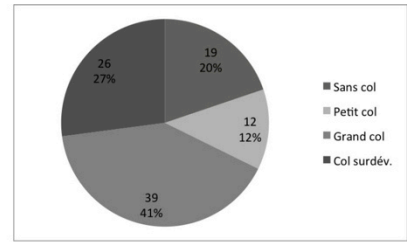
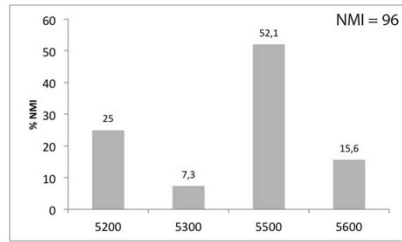


Figure 44 : Vases hauts bitronconiques à flancs convergents, avec ou sans encolure.

#### *III.2.3.7.1 Vases bitronconiques hauts à segmentation vive et haute (HF-52\*\*)*

Ce sous-groupe totalise 24 individus (fig. 44a), qui se répartissent principalement entre les types à grand col divergent et bord direct (HF-5241d : 5 ex.) et à col surdéveloppé vertical et bord oblique (HF-5284d : 4 ex.) ; le type sans encolure à flancs convexes (HF-5201e) compte pour sa part 3 attestations. Tous les autres types rencontrés (HF-5211d, HF-5241e, HF-5244d, HF-5245d, HF-5251d, HF-5271d, HF-5271f, HF-5274d, HF-5281d, HF-5284f) ne concernent pas plus d'un à deux individus. On doit signaler la présence d'un ensemble de petits gobelets à col surdéveloppé qui appartiennent à la même série que les gobelets plus bas à col surdéveloppé dont on a déjà fait mention (HF-5271f, HF-5274d, HF-5281d et HF-5284d).

#### *III.2.3.7.2 Vases bitronconiques hauts à segmentation vive médiane (HF-53\*\*)*

Ce sous-groupe est de taille très réduite, avec seulement 7 vases (fig. 44b). Les plus fréquents sont les trois gobelets à col surdéveloppé de type HF-5384d, relevant eux-aussi de la série des gobelets à très grand col. Pour le reste, les formes à flancs convexes sans encolure (HF-5301e, HF-5304e) et à grand col vertical (HF-5354f) sont très rares.

#### *III.2.3.7.3 Vases bitronconiques hauts à segmentation douce haute (HF-55\*\*)*

Il s'agit du sous-groupe majoritaire, avec 50 individus (fig. 44c). Les plus nombreux, de très loin, appartiennent au type à grand col divergent et bord direct (HF-5541d : 15 ex.) ; ils sont suivis du type à petit col divergent (HF-5511d : 6 ex.). Les autres types documentés, sans encolure (HF-5501d, HF-5502e, HF-5503d, HF-5504d, HF-5504e), à petit col divergent (HF-5511f, HF-5514d) ou convergent (HF-5534f), à grand col divergent (HF-5544d, HF-5545d) ou vertical (HF-5554d), ou bien à col surdéveloppé (HF-5574d, HF-5575d, HF-5584d, HF-5586d) ne sont jamais attestés à plus de trois exemplaires.

#### *III.2.3.7.4 Vases bitronconiques hauts à segmentation douce médiane (HF-56\*\*)*

Ce petit sous groupe de 14 individus (fig. 45) est avant tout représenté par deux types : à grand col divergent et bord direct (HF-5641d : 4 ex.) et à grand col divergent et bord oblique (HF-5644d). Un seul type à petit col divergent est attesté à un seul exemplaire (HF-5611f), tandis que tous les autres

types comportent un grand col (HF-5645f) ou plus souvent un col surdéveloppé (HF-5671d, HF-5671f, HF-5674d, HF-5675d, HF-5675f, HF-5694f) parmi lesquels un seul (HF-5671f) intègre la série des petits gobelets à col surdéveloppé.

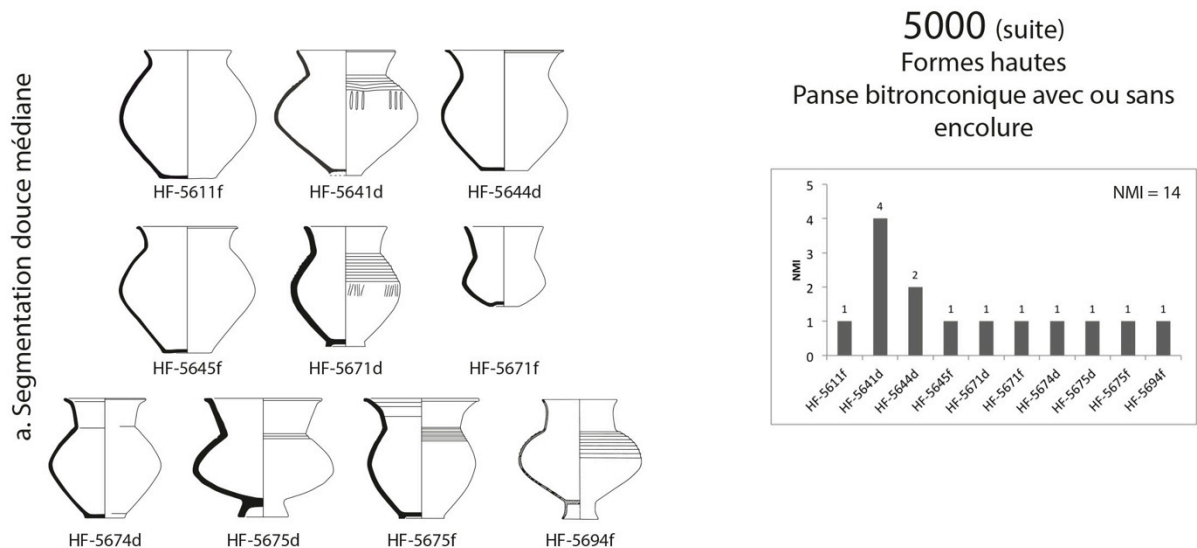


Figure 45 : Vases hauts bitronconiques à flancs convergents, avec ou sans encolure (suite)

### III.2.3.8 6000 : vases bitronconiques à flancs divergents (fig. 46)

Cette catégorie compte 139 individus. Parmi eux, 104 sont à segmentation vive haute (6200) et 14 sont à segmentation douce haute (6500) : 86 % de l'effectif relève donc de types à segmentation haute. Les types à segmentation basse (6400) viennent en troisième position avec 7,2 %, tandis que les types à segmentation médiane (6300, 6600) représentent un peu plus de 5 % du groupe.

D'autre part, un peu plus des deux tiers des vases bitronconiques à flancs divergents ont des flancs convexes, l'autre tiers ayant des flancs rectilignes, ce qui en fait une catégorie assez homogène et moins variée que les autres en termes de typologie. Le rapport entre formes basses et hautes confirme largement cette idée, puisque seuls deux vases au total peuvent être qualifiés de hauts.

#### III.2.3.8.1 Vases bitronconiques bas à segmentation vive haute (BO-62\*\*)

Ce sous groupe de quatre types rassemble, on l'a dit, les trois quarts des individus de la catégorie (fig. 46a). Loin d'être homogène, la répartition des individus au sein du groupe est fortement en faveur du type à bord direct et flancs convexes (BO-6201e : 72 ex.) et dans une moindre mesure du type à

flancs rectiligne (BO-6201d : 22 ex.). Les types suivants, à bord oblique (BO-6204d et BO-63204e) comptent respectivement 8 et 2 exemplaires, ce qui est peu.

#### *III.2.3.8.2 Vases bitronconiques bas à segmentation vive médiane (BO-63\*\*)*

Avec seulement 6 individus, ce sous groupe est de très petite taille (fig. 46b). 4 éléments relèvent du même type à flancs convexes et bord direct (BO-6301e). Les deux autres types (BO-6301d et BO-6304d) ne comptent qu'une attestation chacun.

#### *III.2.3.8.3 Vases bitronconiques bas à segmentation vive basse (BO-64\*\*)*

La dizaine de vases de ce groupe (fig. 46c) correspond très majoritairement au type simple à bord direct et flancs convexes (BO-6401e : 8 ex.), les deux autres types documentés (BO-6401d, BO-6404d) ne représentant qu'un vase chacun.

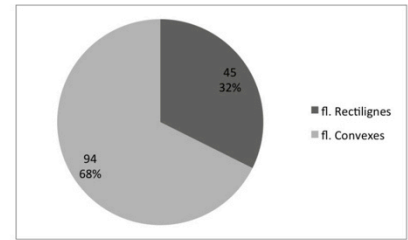
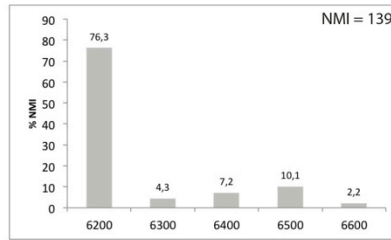
#### *III.2.3.8.4 Vases bitronconiques bas à segmentation douce haute (BO-65\*\*)*

Ce groupe est le second groupe le mieux représenté, même s'il reste peu important avec seulement 14 individus (fig. 46d). Ces vases se répartissent principalement en deux types à bord direct et flancs rectilignes (BO-6501d : 12 ex.) et flancs convexes (BO-6501e : 4 ex.). Les deux autres types à flancs convexes et bord épaissi (BO-6502e) ou oblique (BO-6504e) ne comptent qu'un individu.

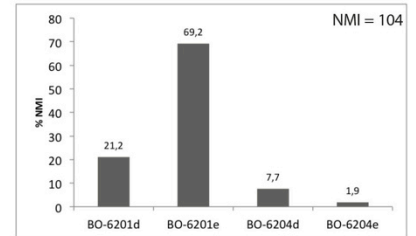
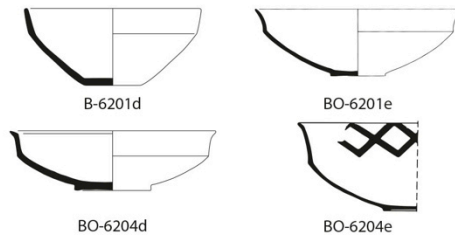
#### *III.2.3.8.5 Autres bitronconiques à flancs divergents rares*

Les types à segmentation douce médiane et bord direct ou oblique (BO-6601d, BO-6504d) ne rassemblent que trois individus (fig. 46e). Plus rares encore, les formes hautes à segmentation haute vive ou douce (HO-6201e, HO-6501e) ne comptent qu'un vase chacune.

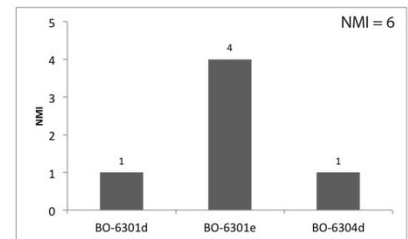
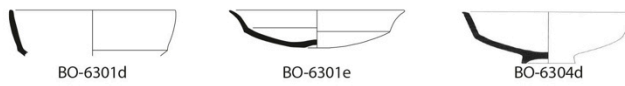
6000  
Formes basses et hautes  
Panse bitronconique à  
flancs divergents sans  
encolure



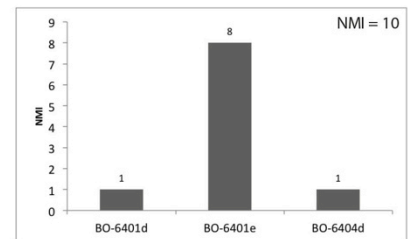
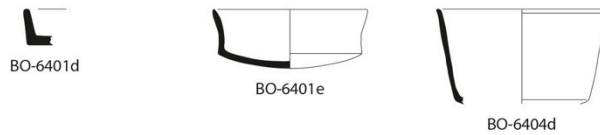
a. Segmentation vive haute



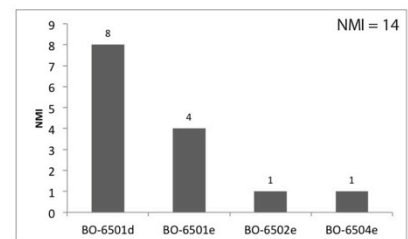
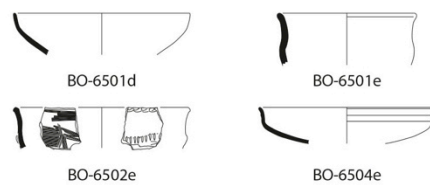
b. Segmentation vive médiane



c. Segmentation vive basse



d. Segmentation douce haute



e. Autres

Autres types rares : formes à segmentation douce médiane et formes hautes (respectivement 1, 2, 1 et 1 ex.)



Figure 46 : Vases bitronconiques à flancs divergents.

### **III.2.3.9 7000 : vases à panse ovoïde (fig. 47)**

Les vases à panse ovoïde sont une catégorie d'ampleur similaire à la précédente, mais beaucoup plus variée sur le plan typologique. Les 152 individus concernés sont principalement des formes à courbure haute (68 %) ou à courbure uniforme (27 %) ; les formes à courbure médiane ou basse sont peu nombreuses, avec moins de 3 % de l'effectif.

On compte parmi les vases ovoïdes de très nombreux vases à petit col (45 %), un nombre à peu près équivalent de vases sans encolure (29 %) et à grand col (25 %) et un seul élément à col surdéveloppé.

D'autre part, un seul vase ovoïde peut être qualifié de bas, alors que tous les autres sont des formes hautes.

#### ***III.2.3.9.1 Vases ovoïdes hauts à courbure uniforme (HF-71\*\*)***

Ce premier sous groupe rassemble 39 individus (fig. 47a). Plus de la moitié relève du type le plus simple à bord direct sans encolure (HF-7101 : 51,3 %) ou à bord redressé (HF-7103 : 12,8 %). Les autres types à bord épaissi ou oblique (HF-7102, HF-7104), à petit col divergent ou convergent (HF-7111, HF-7112, HF-7131) ou à grand col (HF-7141, HF-7145, HF-7155) sont rarement présents à plus de 2 exemplaires.

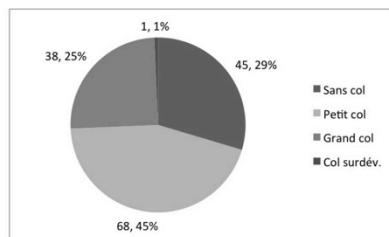
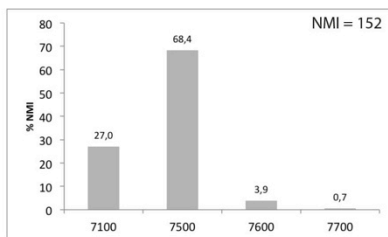
#### ***III.2.3.9.2 Vases ovoïdes hauts à courbure haute (HF-75\*\*)***

Ce sous-groupe majoritaire, avec 103 individus (fig. 47b), est principalement représenté par des formes simples à petit ou grand col divergent et bord direct (HF-7511, HF-7541 : 61 %), et dans une moindre mesure par le type à petit col vertical et bord direct (HF-7521 : presque 8 %). Les autres types, fort variés, peuvent être sans encolure (HF-7501, HF-7503, HF-7504), à petit ou grand col divergent, vertical ou convergent (HF-7513, HF-7515, HF-7522, HF-7524, HF-7529, HF-7531, HF-7544, HF-7545, HF-7551, HF-7561, HF-7564). C'est dans ce groupe que l'on trouve le seul vase ovoïde à col surdéveloppé (HF-7581).

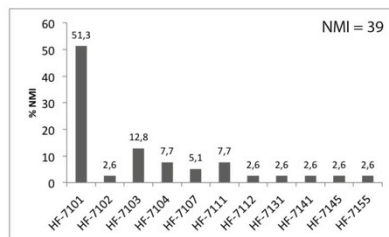
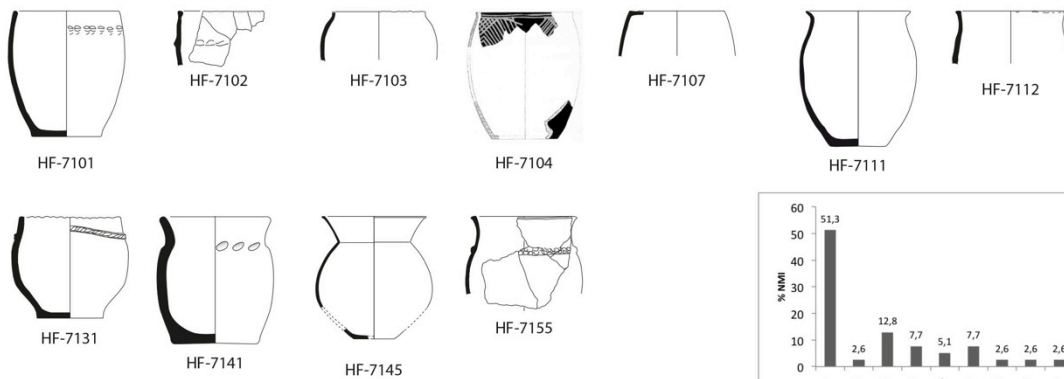
#### ***III.2.3.9.3 Vases ovoïdes hauts à courbure médiane (HF-76\*\*)***

Peu nombreux (6 ex.), les vases de ce groupe se répartissent équitablement en cinq types (fig. 47c) : sans encolure et à bord oblique (HF-7604), à petit col vertical (HF-7622) ou bien à grand col divergent ou vertical (HF-7641, HF-7642, HF-7654).

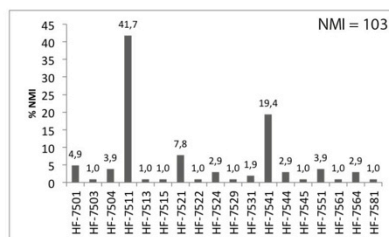
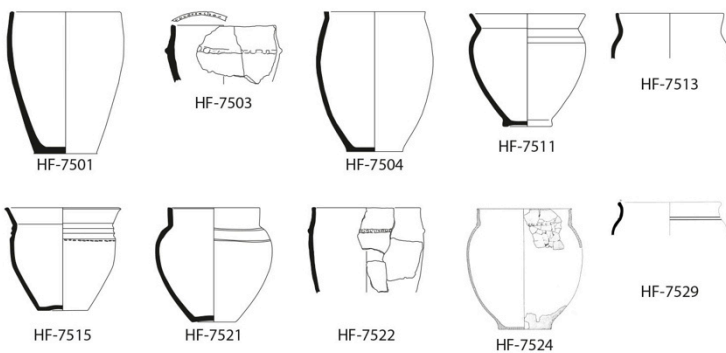
7000  
Formes basses et hautes  
Panse ovoïde avec ou  
sans encolure



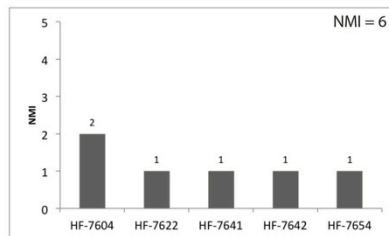
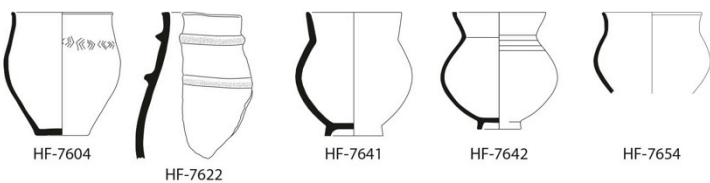
a. Courbure uniforme



b. Courbure haute



c. Courbure médiane



d. Autres

Autres types rares : formes basses et à courbure basse (respectivement 1 et 1 ex.)

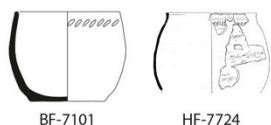


Figure 47 : Les différents types de vases ovoïdes.



#### *III.2.3.9.4 Autres vases ovoïdes rares*

Deux individus appartenant à deux catégories différentes sont à signaler (fig. 47d). L'un est une forme ovoïde basse à bord direct et courbure uniforme (BF-7101), l'autre un vase ovoïde à courbure basse et petit col vertical (HF-7724).

#### **III.2.3.10 8000 : vases bas à panse globulaire (fig. 48)**

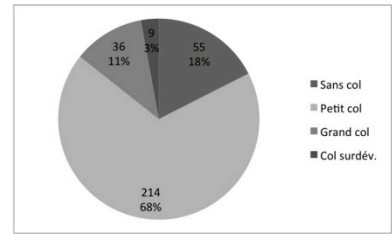
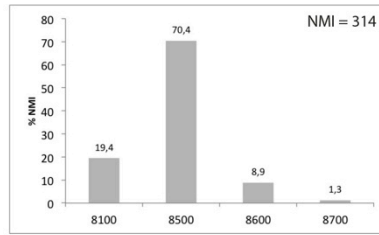
Les vases globulaires sont nombreux. On commencera par décrire les formes basses, ultra-majoritaires, pour ensuite décrire les formes hautes.

Les types de vases globulaires bas totalisent plus de 300 individus, ce qui en fait une des catégories les mieux représentées du corpus de formes. Comme à l'accoutumée, de fortes disparités caractérisent la répartition des types en fonction des catégories établies sur la base de l'emplacement de la courbure et de la taille des cols.

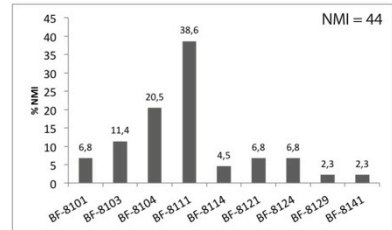
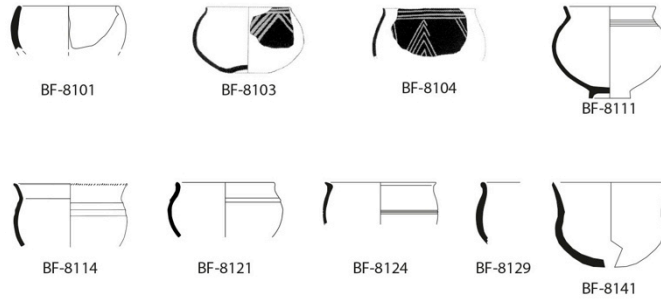
Il apparaît que 70 % des vases globulaires bas ont une panse à courbure haute (8500), la seconde catégorie étant celle des vases à courbure uniforme (8100), avec près de 20 % de l'effectif. En troisième position se trouvent les formes à courbure médiane (8600 : 8,9 %), tandis que les formes à courbure basse (8700), très rares, ne concernent qu'un peu plus d'1 % du groupe.

Par ailleurs, la grande majorité des vases globulaires, soit 214 éléments, comporte un petit col ; la part des vases à grand col s'élève à 11 %, celle des vases à col surdéveloppé seulement 3 %. Les vases globulaires sans encolure représentent quant à eux 18 % du groupe.

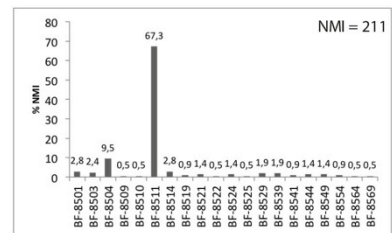
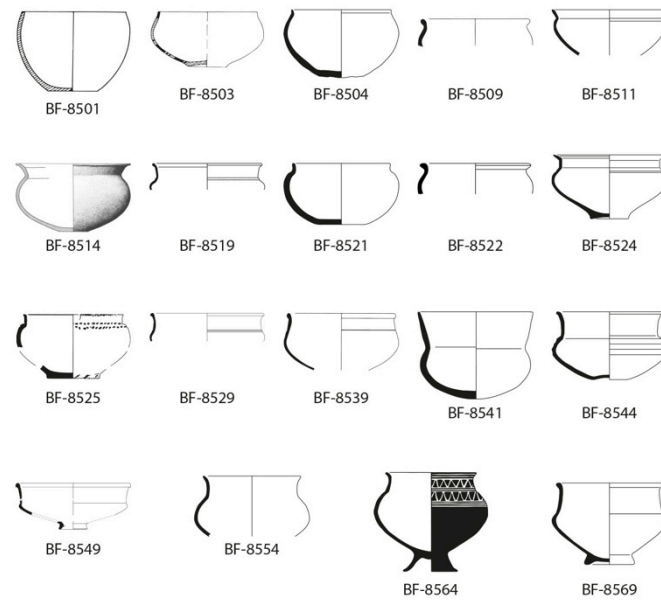
8000  
Formes basses  
Panse globulaire avec ou  
sans encolure



a. Courbure uniforme



b. Courbure haute



c. Courbure médiane ou basse

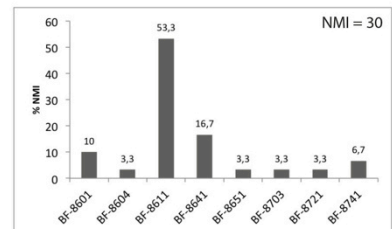
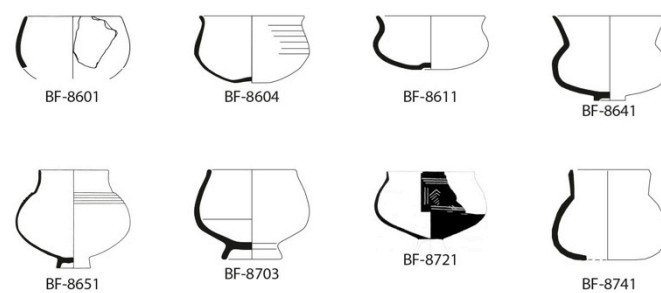


Figure 48 : Les vases globulaires bas.

III.2.3.10.1 Vases globulaires bas à courbure uniforme (BF-81\*\*)

Ces vases sont ceux dont la forme de la panse est la plus proche d'une sphère (fig. 48a). Parmi les 44 individus concernés, un groupe relativement important n'a pas de col et peut avoir un bord direct, redressé ou oblique (BF-8101, BF-8103, BF-8104 : 38,7 % en tout). Un sous groupe de même effectif relève du seul type à petit col divergent et bord direct (BF-8111 : 38,6 %). Les autres types, à petit col divergent et bord oblique (BF-8114), à petit col vertical (BF-8121, BF-8124, BF-8129) ou à grand col divergent (BF-8141) sont plutôt rares.

#### *III.2.3.10.2 Vases globulaires à courbure haute (BF-85\*\*)*

Ce sous groupe rassemble la plupart des formes globulaires basses (soit 211 individus : fig. 48b). La répartition de ces vases au sein des différents types attestés est extrêmement déséquilibrée, puisque 67 % de l'effectif appartient au type à petit col divergent et bord direct (BF-8511), et 9,5 % au type sans encolure à bord oblique (BF-8504), soit plus des trois quarts des individus.

Parmi les autres types, assez nombreux, on compte des modèles sans encolure à bord direct, redressé ou oblique épaissi (BF-8501, BF-8503, BF-8509), des modèles à petit ou grand col divergent, vertical ou convergent à bord direct, épaissi, oblique, ou oblique épaissi (BF-8514, BF-8519, BF-8521, BF-8522, BF-8524, BF-8525, BF-8529, BF-8539, BF-8541, BF-8544, BF-8549, BF-8554, BF-8564, BF-8569).

#### *III.2.3.10.3 Vases globulaires à courbure médiane ou basse (BF-86\*\* / BF-87\*\*)*

Avec 30 individus, ce sous-groupe est médiocrement représenté (fig. 48c). Deux types ressortent nettement : il s'agit du type à petit col divergent et bord direct (BF-8611 : 16 ex.) et de son pendant à grand col (BF-8641 : 5 ex.). Pour le reste, les formes sans encolure (BF-8601, BF-8604, BF-8703) ou avec encolure (BF-8651, BF-8721, BF-8741) comptent rarement plus d'un ou deux individus.

### **III.2.3.11 8000 : vases globulaires hauts (fig. 49)**

Ces formes rassemblent une trentaine d'individus, répartis en deux groupes.

#### *III.2.3.11.1 Vases globulaires hauts à courbure uniforme (HF-81\*\*)*

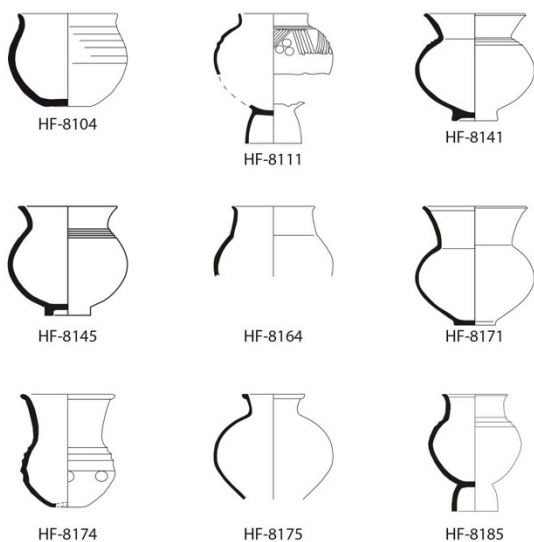
Proches de leurs homologues bas (fig. 49a), ces formes s'en distinguent par un indice de hauteur plus élevé, souvent dû à la présence d'un grand col (HF-8141, HF-8145, HF-8164 : 8 exemplaires),

voire d'un col surdéveloppé (HF-8171, HF-8174, HF-8175, HF-8185 : 6 exemplaires). Les types sans encolure (HF-8104 : 1 ex.) ou à petit col (HF-8111 : 2 ex.) sont rares.

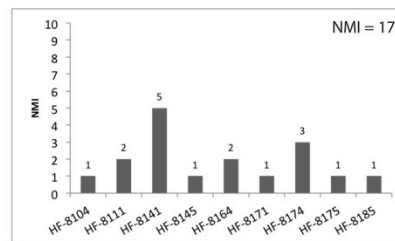
#### *III.2.3.11.2 Vases globulaire hauts à courbure haute ou médiane (HF-85\*\* / HF-86\*\*)*

Un peu moins nombreux que les précédents avec 13 individus, ces formes se répartissent de manière relativement équitable entre cinq types différents (fig. 49b). En dehors du type à courbure médiane (HF-8611 : 2 ex.), tous ont un col grand (HF-8541, HF-8544, HF-8545 : 6 ex.), voire surdéveloppé (HF-8594 : 3 ex.).

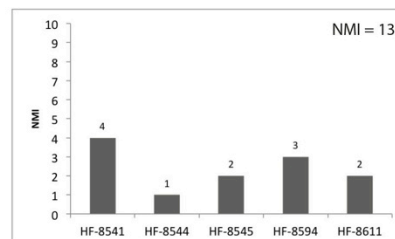
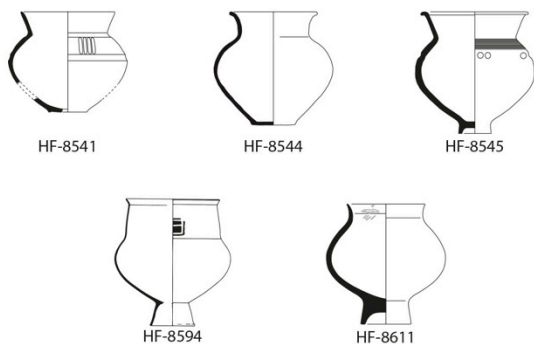
a. Courbure uniforme



8000 (suite)  
Formes hautes  
Panse globulaire avec ou  
sans encolure



b. Courbure haute



9000  
Formes basses ou hautes  
Panse concave-convexe

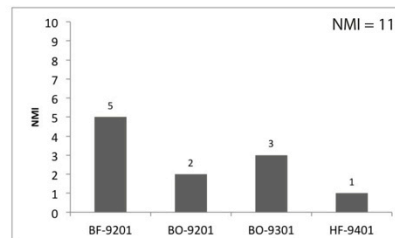
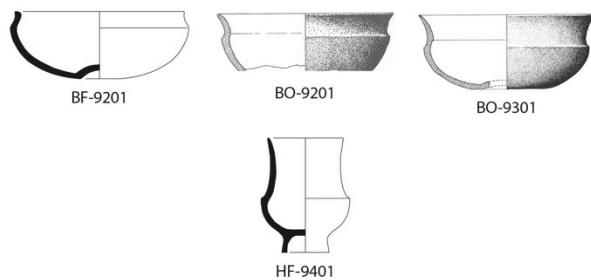
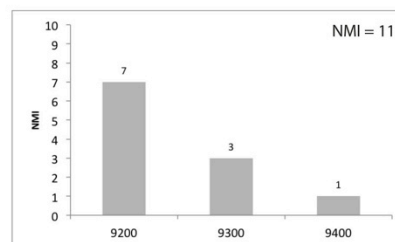


Figure 49 : Vases globulaires hauts et vases à panse concave-convexe.

### **III.2.3.12 9000 : vases à panse concave-convexe (fig. 49)**

Cette famille, l'une des moins représentées avec seulement 11 individus, rassemble des formes qui sont, pour certaines, peu éloignées d'autres catégories : le type BO-9201 est ainsi très proche du type BO-6201e et ne s'en distingue que par une partie basse à la concavité plus marquée.

On remarque une répartition presque égale entre formes basses ouvertes (BO-9201, BO-9301) et fermées (BF-9301). On compte par ailleurs un seul représentant des formes hautes, qui présente une segmentation basse (HF-9401).

### **III.2.3.13 0000 : plats**

On a signalé plus haut l'existence d'un très petit nombre (3 individus) de ces formes. Les trois présentent la caractéristique d'être doté d'une sorte de petit bord assez peu démarqué du corps<sup>266</sup>.

## **III.2.4 Structure du corpus, groupes synthétiques et variantes**

En tout, 277 types se dégagent de l'analyse typologique des formes composant le corpus<sup>267</sup>. Ce chiffre, très important et difficilement manipulable en l'état, est principalement dû au fait que la typologie repose sur la prise en compte de l'emplacement des points de segmentation ou de courbure, de l'orientation et de la taille des cols et des types de bords. Ces facteurs sont ceux qui contribuent le plus à la multiplication du nombre final de types.

Si l'on examine la manière dont se distribuent les différents types attestés en fonction de leur représentativité, on peut remarquer que le corpus possède une structure pyramidale (fig. 50). À la base de celle-ci se trouvent un très grand nombre de types différents qui rassemblent très peu d'individus chacun (338 exemplaires en tout, ou 14 % du NMI total) : ainsi, il existe 122 types uniques (avec un seul vase à chaque fois), et 80 types pour lesquels sont documentés entre 2 et 4 vases seulement, ce qui donne une moyenne de 1,67 individus (théoriques) par type.

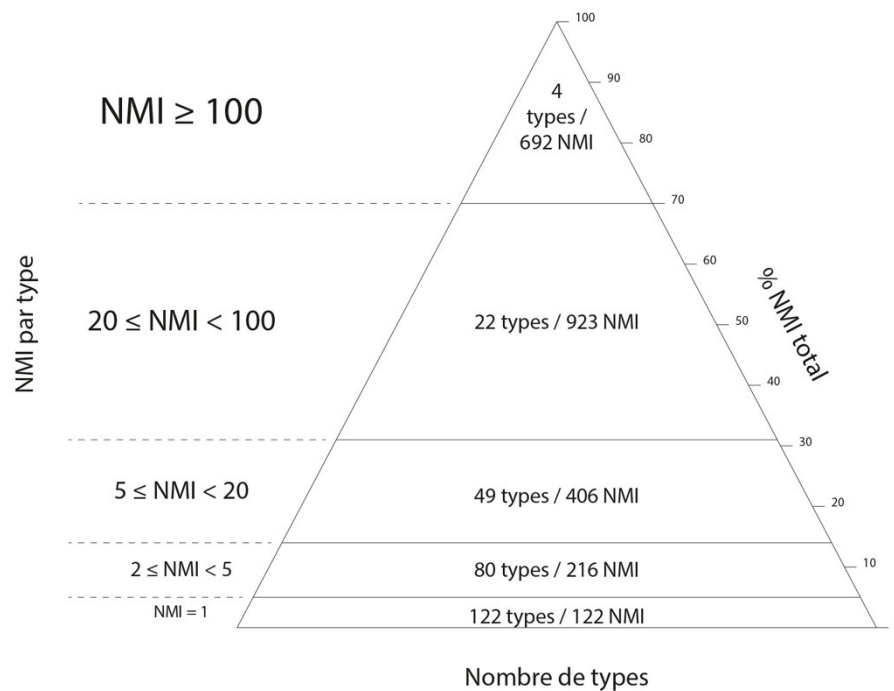
Au milieu de la pyramide se trouvent des types mieux représentés, c'est-à-dire pour lesquels on connaît entre 5 et 19 individus. Les 49 types de formes concernés rassemblent 406 vases (c'est-à-dire 17 % du NMI total), la moyenne de vases par type se montant cette fois à 8,28.

---

<sup>266</sup> Pl. 6 n° 7, pl. 10 n° 1, pl. 170 n° 3.

<sup>267</sup> En raison de l'existence de formes partiellement descriptibles, le NMI se porte à 2359 formes entièrement décrites par la typologie.

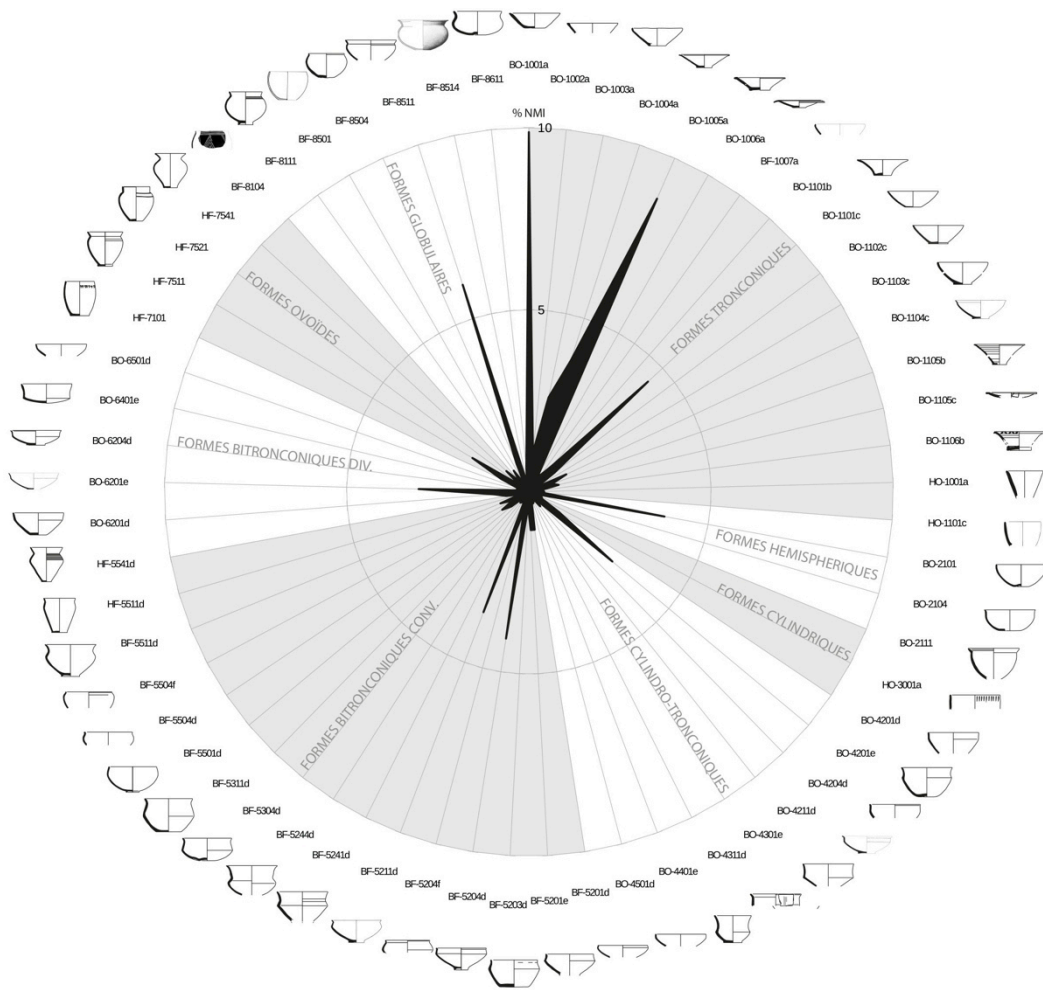
Les deux tiers supérieurs de la pyramide voient le rapport individus/types s'inverser (fig. 50, fig. 51) : ils rassemblent 1615 individus (68,2 % du NMI total) répartis en seulement 26 types différents. Au sein de ce groupe, on compte près d'un millier de formes (39 % du NMI total) attestées entre 20 et 99 fois, avec une moyenne en forte hausse, située maintenant à 41,95 vases par type. Enfin, 29 % du NMI total, soit 692 individus, correspondent aux quatre types dominant tout le corpus ; la moyenne de vases par type est logiquement très élevée, atteignant le chiffre de 173.



**Figure 50 : Les rapports inégaux entre le nombre de types et le nombre d'individus.**

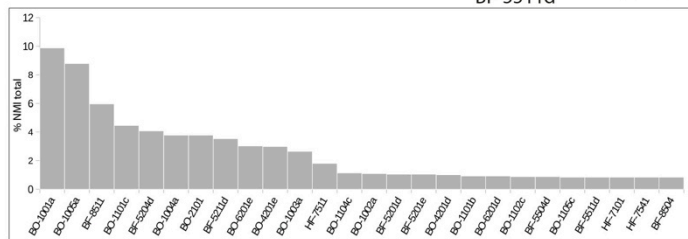
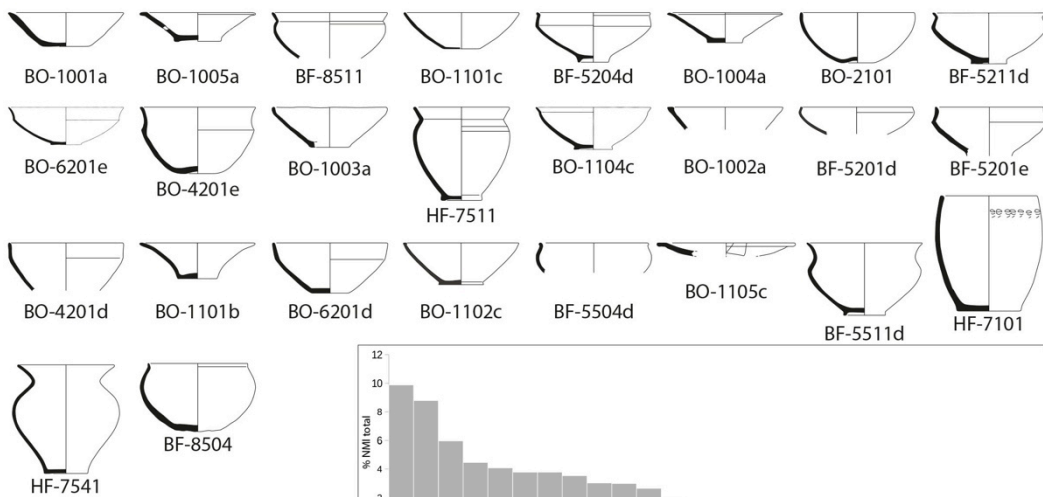
Deux problèmes émergent de la lecture de ce graphique :

- Comment traiter de manière synthétique les 14 % de types qui se trouvent à la base, c'est-à-dire plusieurs centaines de types sous-représentés ?
- Comment, inversement, parvenir à extraire des informations utiles, à préciser éventuellement notre perception, de la vingtaine de types du sommet de la pyramide, qui équivalent à plus de 1500 vases ?



↑ Types documentés par plus de cinq individus (% du NMI total)

↓ Types documentés par 20 individus ou plus (= 68,2 % du NMI total)\*



\* Types présentés dans le même ordre que sur l'histogramme ci-dessus.

Figure 51 : Les types les plus fréquents du corpus.



On a déjà évoqué partiellement une solution possible au premier problème. En effet, on a souligné, au fil des paragraphes dédiés aux différentes catégories de formes, l'existence d'une série de petits gobelets à col surdéveloppé, dispersés en de nombreux types mais restant globalement assez proches les uns des autres. La même réflexion peut s'appliquer à de nombreux types peu attestés. C'est en fait la question de la pertinence de la précision typologique qui se pose ici avec acuité. L'information détenue par un vase qui est le seul représentant de sa catégorie est de très faible valeur. Il faut donc trouver un moyen d'agrèger cette information avec d'autres, afin de disposer d'une base de réflexion plus large. Un tel résultat peut être obtenu en opérant des regroupements de types, c'est-à-dire en diminuant si nécessaire le degré de résolution typologique (fig. 52). Ainsi est-il souvent possible, par exemple dans une nécropole comme celle de la Gravière à Fauillet<sup>268</sup>, de considérer comme appartenant à un seul groupe toutes les urnes à panse bitronconique et à grand col, sans forcément tenir compte de l'orientation de ce dernier ou du bord du vase, ou bien, dans des ensembles spécifiques comme les nécropoles du Camp d'Alba à Réalville ou de Flaujac-Poujols<sup>269</sup>, de considérer comme un tout les vases bitronconiques à flancs divergents, sans faire cas des détails. Ce procédé n'est pas systématique et dépend beaucoup des lots considérés, des objectifs de l'observateur et de la capacité de ce dernier à mettre ensemble les bons éléments. Dans la pratique, cela consiste souvent à tenter de multiples synthèses et à en apprécier les effets, pour mettre au jour des groupes pertinents, au sein desquels il est toujours possible d'utiliser la typologie la plus précise si le besoin s'en fait sentir.

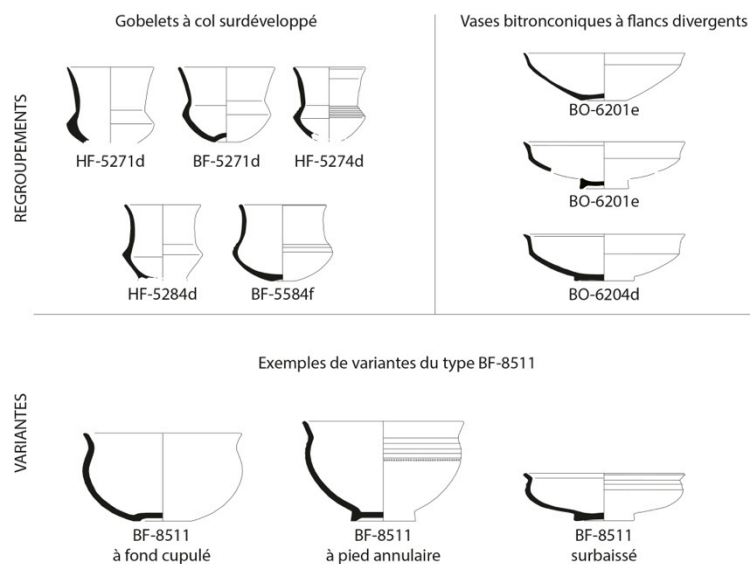


Figure 52 : Quelques exemples de regroupements et de variantes possibles.

<sup>268</sup> Pl. 132-144.

<sup>269</sup> Pl. 145-156 et 268-287.

Le second problème étant pour ainsi dire le miroir du premier, il est logique que sa solution le soit aussi. Ici, la question n'est pas de regrouper mais au contraire d'y voir plus clair dans de vastes populations répondant de la même façon au processus de description. Dans la mesure où la simplification est au principe même de la typologie, il subsiste toujours des variations à l'issue de l'étape de classification. La plupart du temps, il s'agit de modifications mineures ou considérées comme telles, dont la valeur chronologique, par exemple, est nulle ou presque. Cependant, dans certains cas, il est possible d'identifier après coup des variations relatives à des critères non pris en compte dans l'élaboration du type mais auxquelles on reconnaît une véritable signification. Globalement, la liste de ces variations est totalement ouverte et peut en fait concerner n'importe quel aspect non prévu par le protocole initial : on peut notamment distinguer entre une forme d'un type donné et une version surbaissée, ou bien entre deux vases de forme identique dotés de fond différents, ou dont la convexité des flancs est différente. Comme il s'agit de détails qui apparaissent souvent une fois un lot déjà décrit, on leur donnera ici le nom de variantes (fig. 52). Il s'agit, comme pour les regroupements synthétiques, d'une action non systématique.

### III.2.5 Les éléments de décor

On qualifie de décors tous les éléments présents sur un vase qui sont destinés à en modifier l'aspect sans avoir d'impact sur sa forme. Dans la plupart des cas, les décors sont facilement identifiables, mais dans certaines situations, le choix d'assimiler tel ou tel détail à un décor et non à un élément de forme peut éventuellement être discuté : les cordons, impressions digitées, baguettes et cannelures sont ainsi prioritairement assimilés, dans certains travaux, à des renforts permettant de rigidifier la structure de la panse<sup>270</sup>. Sans écarter cette fonction, nous avons choisi de les enregistrer en tant que décors.

On peut identifier plusieurs grandes catégories d'éléments décoratifs. La distinction la plus simple consiste à séparer ceux qui relèvent d'une déformation plastique de la pâte (c'est-à-dire la majorité des cas : impressions diverses, incisions, cannelures en font partie) de ceux obtenus par ajout de matière (par exemple les enductions ou les cordons). Procéder de la sorte est cependant insuffisant, car trop général. Qui plus est, certains types laissent parfois, quant à cette catégorisation, dans le doute : certains boutons, ou certaines baguettes pourraient très bien avoir été obtenus par dégagement de matière à partir de l'épaisseur de la panse, aussi bien que par ajout de matière ; sans observation à la loupe binoculaire, il est parfois impossible de se prononcer.

---

<sup>270</sup> Augier in : Milcent dir. 2007, 118, fig. 5.

C'est pourquoi nous avons opté pour un mode de classement qui s'appuie sur la technique employée et le rendu sur le vase, pour discriminer onze catégories de décors : les impressions, les incisions, les cannelures, les méplats et facettes, les boutons et bossettes, les cupules, les motifs cannelés et au brunissoir, les baguettes et les enductions (fig. 53).

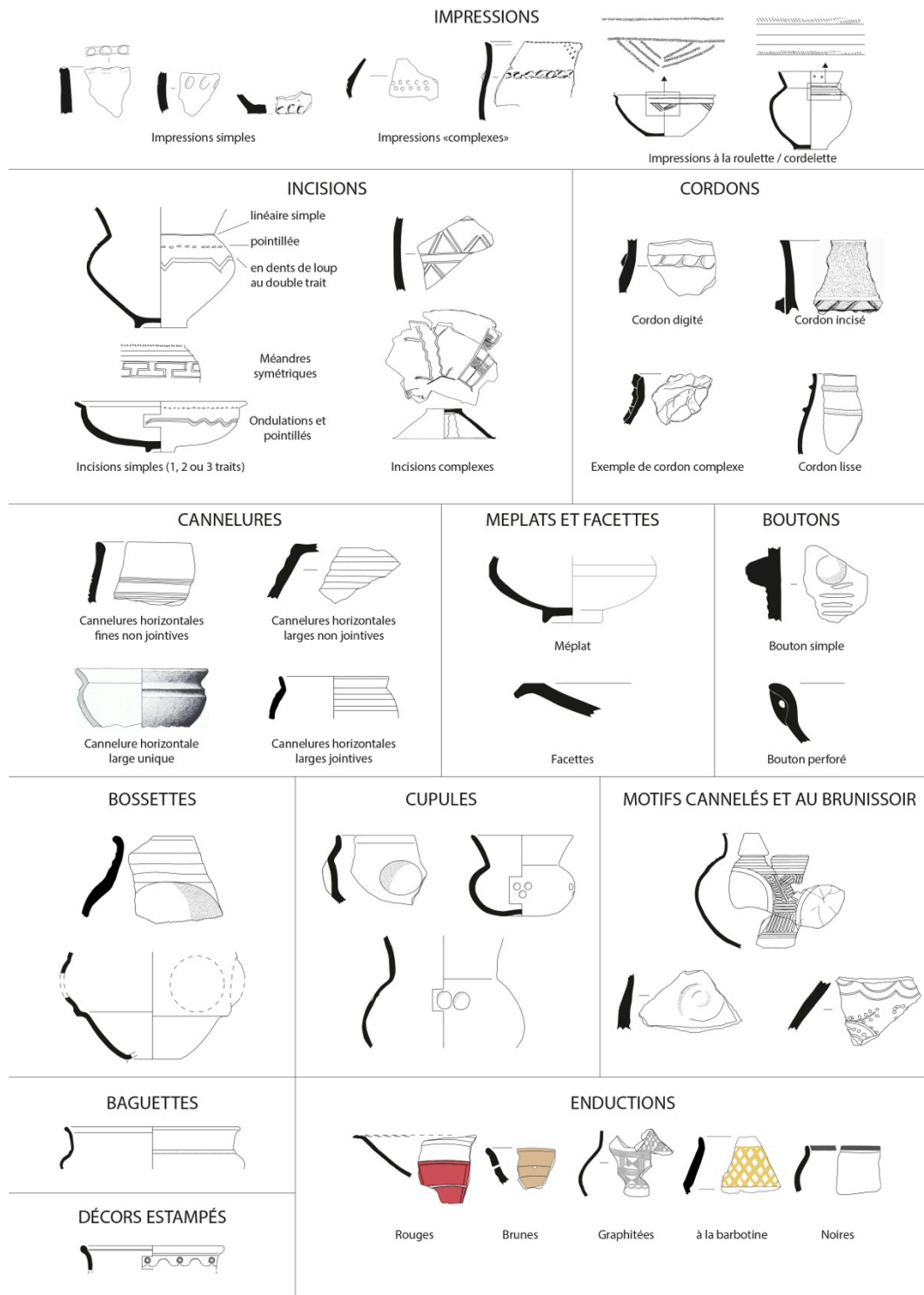


Figure 53 : Catégories et types de décors attestés.

Dans la mesure où un même tessou peut être décoré de plusieurs manières différentes<sup>271</sup>, il est normal que le nombre total d'éléments de décors, à savoir 3884 attestations tout compris, excède le nombre de tessous décorés recensés (3190). Comme pour les formes, on constate de très fortes disparités dans la répartition des décors (fig. 54).

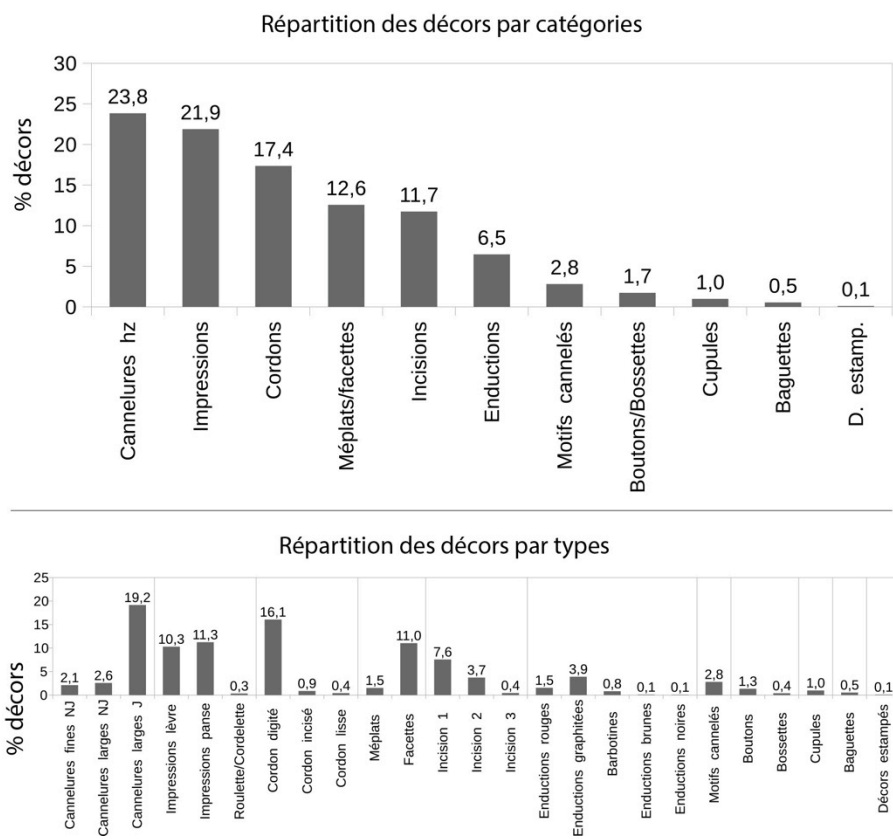


Figure 54 : Distribution des décors par catégories et par types.

Globalement, les deux catégories les plus courantes apparaissent être les cannelures horizontales (926 attestations) et les impressions en tout genre (850 occurrences), qui constituent à elles seules presque la moitié de tous les décors recensés. Les cordons divers (674 tessous), les méplats et facettes (488 attestations) et les incisions (présentes sur 456 fragments) occupent les positions suivantes. Les catégories restantes représentent à elles toutes 12,6 % des éléments de décor, avec 490 fragments concernés.

<sup>271</sup> On désignera par la suite les tessous décorés au moyen de deux techniques différentes ou plus (par exemple des cannelures associées à des incisions) par le terme de décors complexes.

Chacune des différentes catégories recouvre une variété plus ou moins grande de types de décors, dont la fréquence à l'échelle de l'ensemble du corpus est très variable. On les traite ci-dessous par ordre d'importance.

### **III.2.5.1 Les cannelures horizontales**

Les cannelures horizontales sont des sillons plus ou moins larges à profil arrondi, creusés sur la surface encore fraîche d'un vase à l'aide d'un instrument à pointe mousse (ou du doigt). On peut distinguer les cannelures selon leur largeur et le fait qu'elles soient jointives ou non. On appelle ainsi cannelures fines les cannelures qui font entre 1 et 2 mm de largeur ; elles sont parfois difficiles à distinguer des incisions mais, en général, le profil arrondi et l'aspect lisse de l'intérieur du sillon permettent d'y parvenir. Les cannelures larges mesurent plus de 2 mm de largeur, sachant qu'elles peuvent éventuellement dépasser le centimètre. Les cannelures, quelles que soient leurs dimensions, seront dites jointives si elles se touchent, et non jointives si des portions de surface vierges s'intercalent entre elles.

La lecture du diagramme (fig. 54) indique que les cannelures larges jointives sont de loin les plus fréquentes (744 tessons concernés), tandis que les cannelures non jointives, fines ou larges (parmi lesquelles on compte les cannelures uniques) représentent des populations bien plus réduites et sensiblement égales (respectivement 82 et 100 cas).

### **III.2.5.2 Les impressions**

Ce terme désigne des décors obtenus par pressions ponctuelles effectuées à l'aide du doigt ou de l'extrémité d'un outil. On inclut dans cette catégorie les décors dits « à la roulette ou à la cordelette ».

#### ***III.2.5.2.1 Les impressions ponctuelles***

Ce type d'impressions rassemble une grande diversité de motifs différents partageant cependant des caractéristiques communes : dans la grande majorité des cas, ces décors ne sont pas très soignés et sont appliqués sur des céramiques plutôt grossières, très rarement sur des productions fines ; les figures réalisées sont presque toujours des frises horizontales constituées de la répétition du même motif imprimé sur la pâte encore fraîche. Des cas un peu plus complexes sont connus, jouant sur la superposition de plusieurs lignes, dessinant des lignes obliques, ou encore tendant à couvrir une large portion de la surface d'un vase. Les motifs de base sont souvent des ronds ou des ovales formant des

creux de profondeur variable, mais en fonction de l'outil utilisé, la forme peut également être triangulaire, ou composée, par exemple, de deux cercles concentriques profondément imprimés, trahissant l'utilisation probable d'une tige végétale creuse.

On peut répartir les décors par impressions ponctuelles selon leur emplacement : la plupart sont réalisés sur le bord ou la lèvre (« Impressions L »), ou bien sur la panse, plutôt dans la partie supérieure (« Impressions P ») ; une petite partie est localisée sur les fonds, mais cela reste rare. Au total, ce type d'impressions concerne 837 tessons.

#### *III.2.5.2.2 Les impressions à la roulette ou à la cordelette*

On désigne par ce terme des motifs imprimés non plus en répétant une même unité de nombreuses fois mais par l'application sur la surface fraîche d'une roulette ou d'une cordelette. Les deux techniques, donnant des motifs très légèrement imprimés, ne sont pas faciles à distinguer, c'est pourquoi on les regroupe en une même catégorie<sup>272</sup>. Le résultat obtenu consiste généralement en des figures géométriques simples (lignes, chevrons, dents de loup, zigzags) juxtaposant en rang serré de petites impressions régulièrement espacées. Des compositions plus complexes sont attestées, mais rarement bien conservées. Avec seulement 13 exemplaires, ce type d'impressions est assez rare dans l'aire géographique étudiée.

### **III.2.5.3 Les cordons**

Ce type de décor consiste à appliquer sur la surface d'un vase un cordon d'argile rapporté, le plus souvent sous la forme d'une simple ligne horizontale, bien que quelques cas de cordons « complexes », c'est-à-dire superposant deux lignes ou plus ou bien dessinant des figures géométriques telles que des chevrons ou des arceaux (mais rarement bien conservés) soient attestés ça et là.

Une très large majorité de cordons est située dans la partie supérieure des vases, ou bien au niveau de la liaison col-panse. Très nombreux (674 cas), les cordons se répartissent très inégalement en trois groupes, selon qu'ils sont dotés de petites impressions ou de digitations (624 exemplaires), d'incisions (34 exemplaires) ou inornés (on parle alors de cordons lisses : 16 occurrences seulement).

---

<sup>272</sup> Giraud *et al.* 2003, 82-83.

### **III.2.5.4 Méplats et facettes**

On désigne par le terme de méplats les décors en bandeau oblique ou vertical réalisés par déformation plastique de la pâte fraîche à la surface de certains vases. Généralement unique, les méplats vont parfois par deux, beaucoup plus rarement au-delà. Ils sont le plus souvent situés sur la partie supérieure de la panse ou au niveau du diamètre maximal des vases qui en sont porteurs.

On les distinguera des facettes, qui désignent le fait d'aplanir les bords de certains récipients en y ménageant des portions planes d'orientations diverses.

Le fait de ménager des bandeaux plans en divers points d'un vase est une pratique assez répandue puisque tout compris, plus de 500 vases ou tessons sont concernés ; les facettes, avec 429 occurrences, sont cependant bien mieux représentées que les méplats (59 cas).

### **III.2.5.5 Les incisions**

On qualifie d'incision tout décor réalisé en traçant un motif à la surface d'un vase à l'aide d'un outil à pointe(s) acérée(s), laissant donc un étroit sillon s'apparentant à une découpe superficielle. La plupart des incisions sont effectuées sur pâte fraîche. Quelques cas (rarissimes) d'incisions sur pâte cuite, que l'on peut qualifier de gravures, sont attestés mais trop peu nombreux pour justifier une catégorisation à part.

Les incisions les plus simples sont composées d'un seul trait ou d'une ligne de petits pointillés, mais de nombreux cas relèvent de ce qu'on qualifie d'incisions doubles ou au double trait, voire d'incisions au triple trait ; les motifs réalisés sont alors composés de deux ou trois traits parallèles. La variété des motifs exécutés par l'un ou l'autre type d'incisions est extrêmement grande : cela va de la simple ligne horizontale ou verticale à des motifs plus complexes tels que des chevrons, des lignes brisées, des dents de loup (ligne horizontale périodiquement interrompue par un chevron simple), des pendentifs, des triangles ou des carrés hachurés, des méandres symétriques (ou pseudo-grecques). Des motifs curvilinéaires, cercles, arceaux ou lignes ondées, sont également attestés. Cependant, on rencontre aussi bon nombre de véritables compositions utilisant les motifs mentionnés ainsi que des motifs autres, souvent uniques, pour créer des décors très élaborés qu'on peut qualifier de « complexes ».

Dans certains cas, la présence d'un remplissage de matière blanche venant rehausser le dessin incisé, est documentée. La part exacte de cette pratique reste impossible à estimer en raison de l'inégale qualité de la documentation.

Les incisions peuvent orner presque toutes les parties d'un vase, depuis le bord jusqu'au fond, à l'intérieur comme à l'extérieur. On a pu dénombrer 456 attestations de décors incisés, très inégalement réparties entre les incisions simples (294), doubles (145) et triples (17).

### III.2.5.6 Les enductions

À la suite de C. Maitay, on qualifie d'enductions toutes les formes de décors nécessitant l'application d'un « *revêtement liquide (peinture, barbotine, etc.) sur un substrat (papier, textile, céramique, etc.). Ce terme peut donc être employé pour désigner une peinture, un engobe ou une barbotine*<sup>273</sup> ». Cette catégorie regroupe plusieurs types distingués selon la couleur employée.

Les enductions rouges ou lie-de-vin sont relativement fréquentes. Elles consistent la plupart du temps en des bandeaux ou des aplats plus grands, parfois sur toute la surface interne ou externe d'un vase. Le piètre état de conservation général empêche de savoir si des motifs plus complexes étaient réalisés. Les enductions rouges sont très souvent associées à d'autres types de décors, notamment les cannelures et les incisions. Des travaux récents ont mis en évidence le fait que les enductions rouges de la fin de l'âge du Bronze présentent les caractéristiques d'engobes plutôt que de véritables peintures (c'est-à-dire qu'elles se présentent comme une couche épaisse qui vient combler les irrégularités de surface au lieu d'une fine pellicule de matière colorante) et sont principalement composées de préparations à base d'oxydes de fer<sup>274</sup>. Les enductions rouges sont, en termes d'importance, le deuxième type le mieux représenté avec 60 fragments.

Les enductions graphitées sont bien plus nombreuses (152 éléments). Elles aussi ont un aspect caractéristique : des motifs gris brillants sont déposés en une fine couche sur une surface généralement soigneusement préparée (homogénéisée par le dépôt d'un engobe souvent lustré ou du moins finement lissé). Ce type de décor, déposé après cuisson des vases, est assez fragile et fréquemment mal conservé. Les figures exécutées sont majoritairement des compositions complexes qui tirent profit de la morphologie des récipients sur lesquels elles sont réalisées et qui sont la plupart du temps organisées en panneaux. Le répertoire des motifs de base a été récemment synthétisé par C. Maitay, qui conclut que 17 motifs, dérivant de 7 unités (la ligne horizontale, la ligne verticale, la ligne oblique, le triangle, le carré, l'arceau et le rond), ont servi à former, par combinaisons ou de manière isolée, l'ensemble des décors documentés en Centre-Ouest au premier âge du Fer (fig. 55)<sup>275</sup>.

---

<sup>273</sup> Maitay 2010, 144.

<sup>274</sup> Maitay 2010, 122-124.

<sup>275</sup> On renvoie pour les détails à Maitay 2010, 95-107. Ce répertoire de motifs est valable pour les céramiques à décor graphité recensées hors de la zone étudiée par l'auteur.



Les enductions à la barbotine sont des décors obtenus par application d'une solution aqueuse saturée en argile en suspension, qui laisse sur les vases des dessins en léger relief, de couleur généralement beige. Les motifs réalisés sont assimilables aux plus simples du répertoire de la céramique à décor graphité : essentiellement des lignes droites ou obliques, des chevrons, des carrés emboîtés, des résilles. Elles sont assez peu nombreuses (seulement 32 cas).

Les deux autres types d'enductions attestées, à savoir brunes et noires, sont extrêmement rares au sein de notre corpus : respectivement 4 et 3 occurrences. Il s'agit soit de motifs linéaires simples soit de grands aplats, ornant les bords ou les panses. Une description plus détaillée n'est pas possible, tant ces décors sont exceptionnels dans leur catégorie. Cette observation, valable dans l'aire géographique étudiée, semble d'ailleurs généralisable à d'autres régions<sup>276</sup>.

La plupart des décors par enduction sont strictement monochromes. Parmi tous les cas de décors peints, trois seulement associent plusieurs couleurs de manière certaine : une combinaison rouge-brun, une de rouge et de barbotine, une autre de rouge et de noir<sup>277</sup>.

---

<sup>276</sup> Maitay 2010, 125.

<sup>277</sup> Rouge-brun : Toulouse, Ancely, fosse SMT08 (site n° 413, pl. 378 n° 1) ; rouge-barbotine : Thémines, grotte de Roucadour (site n° 334, pl. 355 n° 25) ; rouge-noir : Prigonrieux, le Guel, tranchée 26 (site n° 127, pl. 267 n° 3).

Unité	Motif	Thème	
		simple	complexe

Figure 55 : Unités de base et motifs composant les décors graphités (d'ap. Maitay 2010).

### III.2.5.7 Motifs cannelés, motifs au brunissoir

Cette catégorie de décors est, sur le plan technique, affiliée aux cannelures horizontales, dont on les distingue ici pour des raisons essentiellement pratiques. Là aussi, en effet, le décor est obtenu par

application d'un objet à pointe mousse sur la surface fraîche, ou en tous cas non encore cuite, d'un vase. Le rendu, dans beaucoup de cas légèrement plus brillant que le reste de la surface du vase, est le résultat du passage du brunissoir<sup>278</sup>. Assez souvent, ce type de décor est dessiné avec une finesse telle que les sillons sont à peine décelables au toucher.

Les motifs exécutés ne sont pas, ou rarement, des lignes horizontales mais des figures plus élaborées. Les plus courantes sont formées de chevrons emboîtés ou de groupes de segments obliques opposés, mais on connaît également des motifs courbes, ces derniers pouvant circonscrire des bossettes, dessiner des sortes de guirlandes ou même des motifs quasiment végétalisants dans certains cas, peu courants il est vrai<sup>279</sup>.

Ce type de décor est généralement appliqué sur la panse, éventuellement sur les bords ou sur les pieds creux. 109 tessons parmi les fragments recensés sont porteurs d'un tel décor<sup>280</sup>.

### III.2.5.8 Les boutons

Les boutons sont des excroissances présentes à la surface des vases, généralement isolées et obtenues la plupart du temps par ajout de matière<sup>281</sup>. On distingue ici les boutons simples (pleins) des boutons perforés, mais d'autres distinctions pourraient être faites : parmi les exemples documentés figurent ainsi des boutons allongés dont la surface est aussi bien travaillée que le reste du vase, qui s'opposent nettement à de gros boutons irréguliers dont le traitement de surface est particulièrement fruste. Leur taille dépasse rarement deux à trois centimètres de diamètre. Il n'est pas exclu qu'une partie des boutons recensés aient joué le rôle de moyens de préhension, mais cette fonction peut être exclue pour certains autres. Ils sont le plus souvent présents dans la partie supérieure de la panse des récipients. Au total, il s'agit d'un type de décor peu représenté, avec 52 cas.

---

<sup>278</sup> L'aspect brillant du décor résulte de la réorientation des particules d'argile à la surface, le passage du brunissoir ayant pour effet de repousser les éventuelles inclusions vers l'intérieur de la paroi et d'homogénéiser la frange externe. Des exemples de brunissoirs ont été découverts en contexte archéologique lors de fouilles menées sur des officines de potiers du second âge du Fer. Bien souvent, il s'agit de galets dont la forme trahit une usure anormale, mais d'autres matières, telles que le bois de cerf, ont pu être employées : Échallier 1984, 9 ; Sireix 2011a, 69.

<sup>279</sup> Les seuls exemples ont été mis au jour sur le site de Chastel à Aiguillon (site n° 230, pl. 7 n° 17-23).

<sup>280</sup> À noter qu'il en existe d'autres qui n'ont pas été enregistrés car ils proviennent de contextes à la fiabilité douteuse ou inexistante. Il s'agit de fragments découverts sur les sites de la Lède du Gurp à Grayan-et-l'Hôpital, de l'Amélie à Soulac-sur-Mer et de l'Isle-Saint-Georges : Boudet 1987, pl. 59 n° 6, pl. 60 n° 24, pl. 61 n° 2-4, pl. 173 n° 2 ; Colin dir. 2011, fig. 92-93.

<sup>281</sup> C'est toutefois difficile à confirmer pour les moins proéminents, qui pourraient avoir été dégagés de l'épaisseur de la paroi.

### **III.2.5.9 Les bossettes**

Comme les boutons, les bossettes sont des excroissances présentes sur la panse de certains vases. Elles en diffèrent cependant sur trois points : elles sont obtenues par déformation de la paroi, ce qui se voit très bien en coupe ; leur surface est toujours bien finie ; leur taille, enfin, peut être bien plus importante que celle des boutons, atteignant fréquemment 6 cm de diamètre estimé, voire 10 dans le cas des plus grandes. Une quinzaine d'attestations sont recensées dans la base<sup>282</sup>.

### **III.2.5.10 Les cupules**

Les cupules sont des creux profondément imprimés dans la paroi de certains vases. Les plus petites sont très semblables aux impressions ponctuelles déjà passées en revue, à ceci près qu'elles sont toujours bien finies : la surface est au minimum soigneusement lissée et la forme est véritablement circulaire, ce qui n'est pas toujours le cas, loin s'en faut, des simples impressions. Les cupules peuvent varier en taille et certains exemples particulièrement grands sont en quelque sorte des bossettes en négatif : elles déforment la paroi vers l'intérieur du vase, mais pour le reste, procédé et résultat sont comparables.

On trouve fréquemment des cupules isolées, même s'il est difficile de savoir si elles l'étaient vraiment du fait de la fragmentation. Pour le reste, on connaît des cas de cupules doubles, de cupules disposées en une ligne horizontale faisant le tour du vase, ou encore de trios de cupules organisées en trèfle. On ne rencontre ce type de décor que dans la partie supérieure ou bien au niveau du diamètre maximal des vases qui en portent. Au total, les cupules attestées (38) représentent 1 % des éléments de décor.

### **III.2.5.11 Les baguettes**

Les baguettes sont des reliefs linéaires horizontaux courant sur tout le tour de certains vases, le plus souvent au niveau de la liaison col-panse. Elles se distinguent des cordons lisses par un degré de finition bien plus poussé. Les baguettes recensées dans la base sont peu nombreuses (21 exemplaires), mais il faut dire que dans la mesure où il s'agit d'un type de décor qui apparaît tardivement (à la transition entre les deux âges du Fer), seuls les éléments les plus précoces sont ici recensés.

---

<sup>282</sup> Comme les motifs cannelés, d'autres exemples de bossettes sont documentés, mais issus de contextes non fiables : les sites concernés sont l'Amélie à Soulac-sur-Mer et l'Isle-Saint-Georges : Boudet 1987, pl. 173 n° 2 ; Colin dir. 2011, 79-89, fig. 92.

### **III.2.5.12 Les décors estampés**

Il s'agit d'une catégorie de décors obtenus par impression, qui se distinguent toutefois des autres par l'utilisation d'une ou plusieurs matrices plus ou moins complexes utilisées de manière à créer des frises. Les décors estampés recensés sont des représentants d'un style propre à un vaste quart nord-ouest de la Gaule<sup>283</sup>. Comme les baguettes, il s'agit d'un type récent qui se développe principalement au second âge du Fer, ce qui explique son extrême rareté dans notre corpus (4 exemplaires provenant de deux gisements).

## **III.3 Typologie des objets remarquables**

### **III.3.1 Définition et principes de sélection**

Les ensembles recensés dans la base de données n'ont pas livré uniquement du mobilier céramique. Ils contenaient d'autres types d'objets, constitués d'autres matériaux tels que le fer, le bronze, l'ambre, le lignite, l'os mais aussi dans certains cas la pierre ou les matières végétales non minéralisées (sous la forme de graines carbonisées, de morceaux de bois). Pris tous ensembles, ils constituent la totalité du mobilier archéologique au sens strict du terme et sont donc, au moins théoriquement, susceptibles d'être tous enregistrés en tant que constituants de base de l'information archéologique.

Néanmoins, dans le cadre de notre travail, nous avons laissé de côté une grande partie de ces objets, pour ne retenir que ceux qui revêtaient, au regard de la problématique, la plus grande pertinence. Dans le but de résoudre les problèmes de chronologie qui se posent à nous, tout un pan du mobilier archéologique n'est que de peu d'intérêt, soit parce qu'il se conserve mal, soit parce qu'il n'enregistre pas le passage du temps d'une manière accessible par l'analyse formelle et la typologie. Un autre ensemble de catégories de mobilier, principalement du mobilier métallique mais pas seulement (outre la céramique d'origine méditerranéenne, certains objets en lignite ou autres roches tendres en font par exemple partie) apparaît en revanche comme une ressource à privilégier et ce, pour plusieurs raisons. La première est que ces objets, qui relèvent de catégories fonctionnelles bien particulières, telles que l'armement, l'outillage, les objets de toilette individuelle, la parure ou la vaisselle de luxe, sont attestés, avec une grande constance technique et stylistique, sur une bonne partie de l'Europe occidentale, ce qui

---

<sup>283</sup> Gomez de Soto 2001 ; Poirier *et al.* 2005, 110-111.

multiplie les chances d'en rencontrer dans des contextes dont la chronologie est indiscutable. D'autre part, il s'agit d'objets qui ont très tôt été étudiés en vue de constituer, non sans débats parfois toujours d'actualité, des systèmes typologiques et de bâtir les cadres chrono-culturels de l'âge du Fer.

Pour ces raisons, ces objets, que nous qualifions d'objets remarquables, peuvent être considérés non pas comme un matériau brut dont les caractères spécifiques et la variété typologique resteraient à mettre en évidence, mais comme autant de points d'appui permettant de situer les ensembles qui les contiennent dans un cadre chronologique et culturel plus large, déjà en partie balisé, à des degrés de précision variables mais préexistants. C'est pourquoi nous avons privilégié dans les pages qui suivent le emploi, aussi souvent que possible, de typologies et de modalités de description éprouvées, afin de bénéficier des apports des travaux antérieurs et de faciliter la compréhension par l'utilisation d'un langage adapté et déjà connu.

Plusieurs éléments doivent toutefois être précisés avant de poursuivre. Même au sein des catégories d'objets, la plupart du temps en métal, que l'on peut considérer comme étant particulièrement intéressantes d'un point de vue typo-chronologique, il se trouve un certain nombre de types fonctionnels, comme les aiguilles, les poinçons et alènes, les anneaux de petite taille ou les boutons hémisphériques à bélière, qui restent peu utiles, essentiellement parce que leur forme évolue très peu au cours de la période qui nous intéresse. Ces objets peu changeants ne seront pas présentés en détail<sup>284</sup>.

Par ailleurs, la réutilisation des systèmes typologiques en usage a parfois nécessité, afin d'alléger le travail de saisie, quelques réaménagements. Dans certains cas, les appellations sont légèrement modifiées afin de faciliter les requêtes dans la base de données<sup>285</sup>. Dans le cas des catégories les plus riches et donc les plus complexes, notamment la parure annulaire, nous avons procédé à une simplification des systèmes que nous jugeons les plus pertinents. Le résultat d'une telle opération est l'obtention d'un nombre plus réduit de solutions, qui permet cependant de disposer d'une grille de lecture suffisamment précise pour identifier dans notre documentation des types préalablement distingués par d'autres et d'opérer les correspondances en fonction.

Sur le plan de la représentativité des diverses catégories d'objets remarquables, on constate de profonds déséquilibres, très structurants à l'échelle du corpus d'objets réunis dans la base de données (fig. 56)<sup>286</sup>. Avec plus d'un tiers des objets recensés, la parure annulaire (bracelets, torques, anneaux de

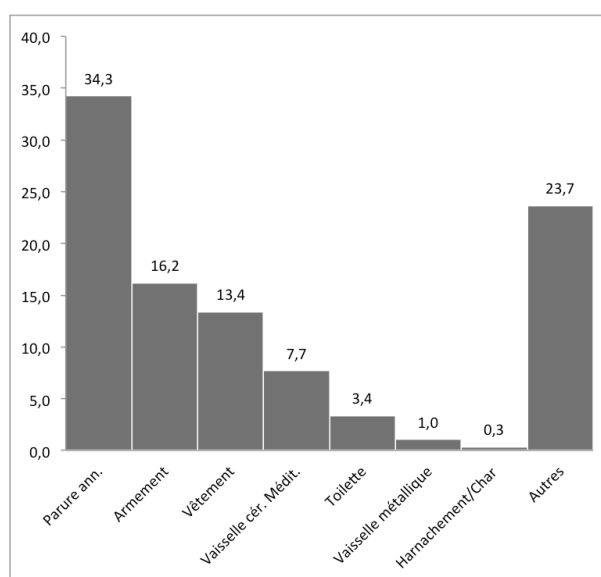
---

<sup>284</sup> Les notices d'ensembles font néanmoins mention de ces objets lorsqu'ils sont présents.

<sup>285</sup> Dans le cas des épées par exemple, la base fait précéder le nom du type de la lettre L ou S selon qu'il s'agit d'une épée à languette ou d'une épée à soie, permettant ainsi d'extraire facilement la liste de toutes les épées à languette ou à soie.

<sup>286</sup> Attention : les comptages sont effectués sur le nombre de fiches présentes dans la base. Les résultats sont donc partiellement déformés (il y a par exemple une seule fiche pour les 1575 petites appliques à agrafes et des 44 grosses appliques de la tombe du tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur dans le Lot), sachant que, si chaque objet avait compté pour un, les tendances dégagées auraient en fait été accentuées et non pas contredites. On intègre aussi au calcul, dans le cadre de cette analyse, le mobilier céramique d'origine méditerranéenne, qui totalise 65 individus.

jambes, boucles d'oreilles et bagues) est la catégorie d'objets la mieux représentée. Viennent ensuite les catégories de l'armement/outillage (épées, fourreaux, bouterolles, pointes et talons de lances, soliferreums, agrafes de ceinturons, haches à douille, couteaux : 16,2 %) et de parure vestimentaire (épingles et fibules : 13,4 %). La vaisselle céramique d'importation et les ustensiles de toilette (rasoirs, scalptorium) représentent respectivement 7,7 et 3,4 % du total. Les plus petits pourcentages parmi les objets clairement identifiables concernent la vaisselle métallique (1 %) et les éléments de harnachement ou de char (en l'occurrence pièces de mors et pitons à oeillets en fer : 0,3 %), qui sont extrêmement rares. Enfin, les objets relevant d'autres catégories (autres types de petits objets de parure, objets de catégorie indéterminable) comptent tout de même pour près d'un quart (23,7 %) du total.



**Figure 56 : Proportions indicatives des différentes catégories d'objets remarquables recensés.**

De semblables déséquilibres apparaissent à l'observation du matériau constitutif des objets remarquables (fig. 57). En excluant la céramique d'importation, dont le nombre exact de tessons n'est pas toujours renseigné, on peut se rendre compte, sans surprise, que les objets qui sont réalisés dans un seul matériau sont d'abord des objets en alliage cuivreux, à raison de presque 60 % du total, et des objets en fer, avec 29,5 %. Viennent ensuite, loin derrière, les objets en lignite (1,9 %) et en roches autres (1 %), puis, dans des proportions presque insignifiantes au regard du corpus total, les matériaux les moins communs (os, ambre, métaux précieux tels que l'argent et l'electrum, verre). Pour les objets plus complexes, composés d'au moins deux matériaux distincts, les tendances se répètent en quelque sorte, puisque les objets bimétalliques associant le fer et les alliages cuivreux représentent presque 90 % des éléments complexes (soit 6,5 % du total). Les autres associations sont toujours uniques (fer et or, fer et argent...) et très rares.

Il apparaît donc que l'essentiel des objets que nous avons considérés comme des objets remarquables sont d'abord les objets de parure ou d'armement métalliques, en fer ou en bronze (ou les deux). La part des métaux précieux et des autres matériaux, ou de catégories fonctionnelles très spécifiques, telles que la vaisselle métallique ou les éléments de harnachement et pièces de char, est extrêmement réduite, ce qui n'empêche pas, bien au contraire, que certains de ces objets peu représentés puissent être de bons jalons chronologiques.

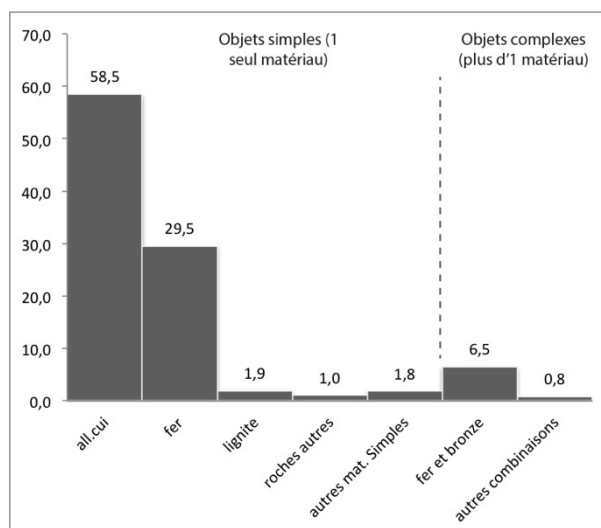


Figure 57 : Proportions indicatives des matériaux constitutifs du mobilier remarquable (hors céramique d'importation).

### III.3.2 La céramique d'origine méditerranéenne

Par ce terme, nous désignons tous les vestiges céramiques découverts au sein de la zone d'étude ayant été fabriqués soit dans le sud de la France, sur la côte méditerranéenne, soit plus globalement dans des régions telles que l'Italie, la Grèce ou l'Afrique du Nord et ayant vraisemblablement transité par la mer Méditerranée avant de parvenir sur les sites recensés.

Les inventaires effectués à l'échelle du sud de la France<sup>287</sup> ou de l'Europe moyenne<sup>288</sup> mettent très clairement en évidence le fait que les environs de Toulouse constituent un seuil au-delà duquel, en direction de la façade atlantique, le nombre de points de découverte et la quantité de céramique méditerranéenne diminuent très fortement, pour se résumer le plus souvent à un tesson découvert dans une couche remaniée ou isolé<sup>289</sup>.

<sup>287</sup> Passelac *et al.* 1990 ; Séguier & Vidal 1992 ; Beyneix & Piot 1995.

<sup>288</sup> Pape 2000.

<sup>289</sup> Milcent 2006b, 319.



Pour autant, la région qui nous intéresse ici n'est pas complètement dépourvue de productions céramiques d'origine méditerranéenne. On peut observer, tout d'abord, que ce type de vestige est présent d'un bout à l'autre de l'espace envisagé, jusque sur l'île de Ré (fig. 59). D'autre part, les travaux d'archéologie préventive des années 2000 et 2010 ont contribué à modifier, de manière assez sensible, la carte de répartition des céramiques méditerranéennes, notamment par la mise au jour de plusieurs dizaines de tessons d'amphore de Marseille sur le site de Combe Fages II à Loupiac (Lot) et plus récemment à Monflanquin (Lot-et-Garonne).

Considérés globalement, sans opérer de distinction en fonction de la datation ou du type de production, les restes céramiques d'origine méditerranéenne attestés dans la zone d'étude entre la fin du VII<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. a.C. représentent un total d'environ 400 tessons pour un minimum de 65 individus recensés<sup>290</sup>. Il s'agit donc d'un ensemble fort réduit si on le compare aux chiffres disponibles pour les régions méditerranéennes de la France ou le long de la vallée du Rhône par exemple. On peut également noter de grands déséquilibres dans sa composition (fig. 58) :

- Les amphores de Marseille y tiennent une place très nettement dominante, avec près de 90 % du nombre de fragments recensés et 43 % du NMI.

- En seconde position viennent les différentes variétés de céramique attique (à figures noires, à figures rouges et à vernis noir), qui comptent pour 6 % du nombre de restes seulement, mais près d'un tiers (32,3 %) du NMI.

- Les différents types de céramique à pâte claire, dont l'origine n'est pas toujours clairement identifiable (pâte claire de Marseille, céramique ionienne principalement) et la céramique grise monochrome d'Occident, bien que peu nombreuses (2,2 et 1 % du NR), sont deux catégories relativement importantes en termes de nombre d'individus (10,8 et 6,2 % du NMI).

- Les catégories suivantes, amphores puniques, céramique corinthienne ou proto-corinthienne, étrusque, ibéro-languedocienne ou massaliète (hors amphores) ne sont attestées qu'à raison d'un fragment chacune et sont donc, d'un point de vue quantitatif, assez négligeables.

---

<sup>290</sup> Les totaux doivent être entendus comme des estimations, dans la mesure où bon nombre de sites ne bénéficient pas de comptages complets, les céramiques méditerranéennes étant parfois simplement mentionnées ; d'autre part, les différents inventaires donnent parfois des chiffres différents pour les sites où la documentation est complexe, notamment à Toulouse, secteur pour lequel il n'est pas évident de faire la part des importations du premier âge du Fer et celles du début du second : Milcent 2006b, note 3 ; Pailler dir. 2002, 68-75 ; Sérée 2008.

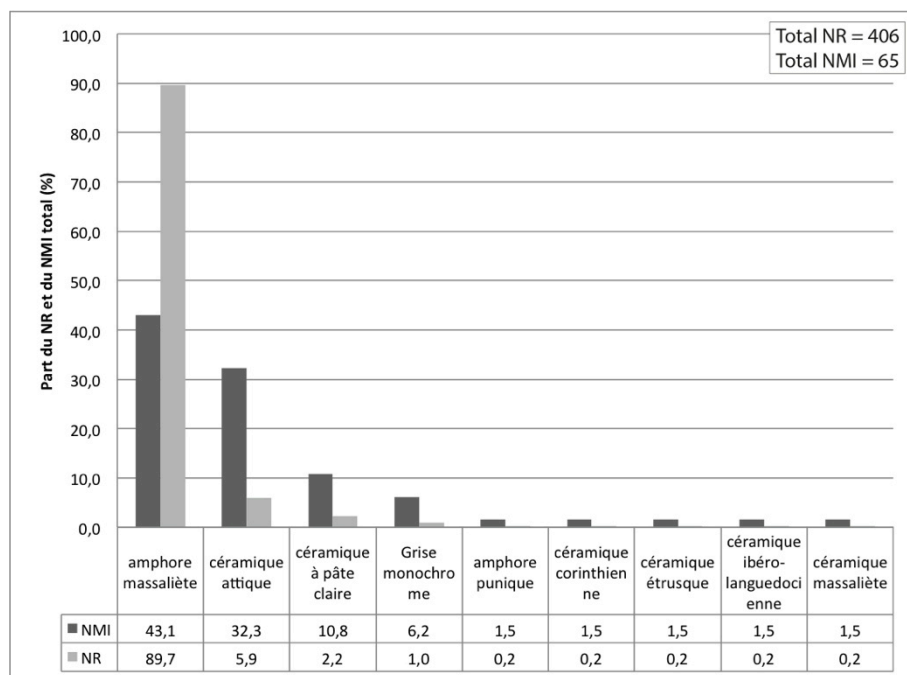
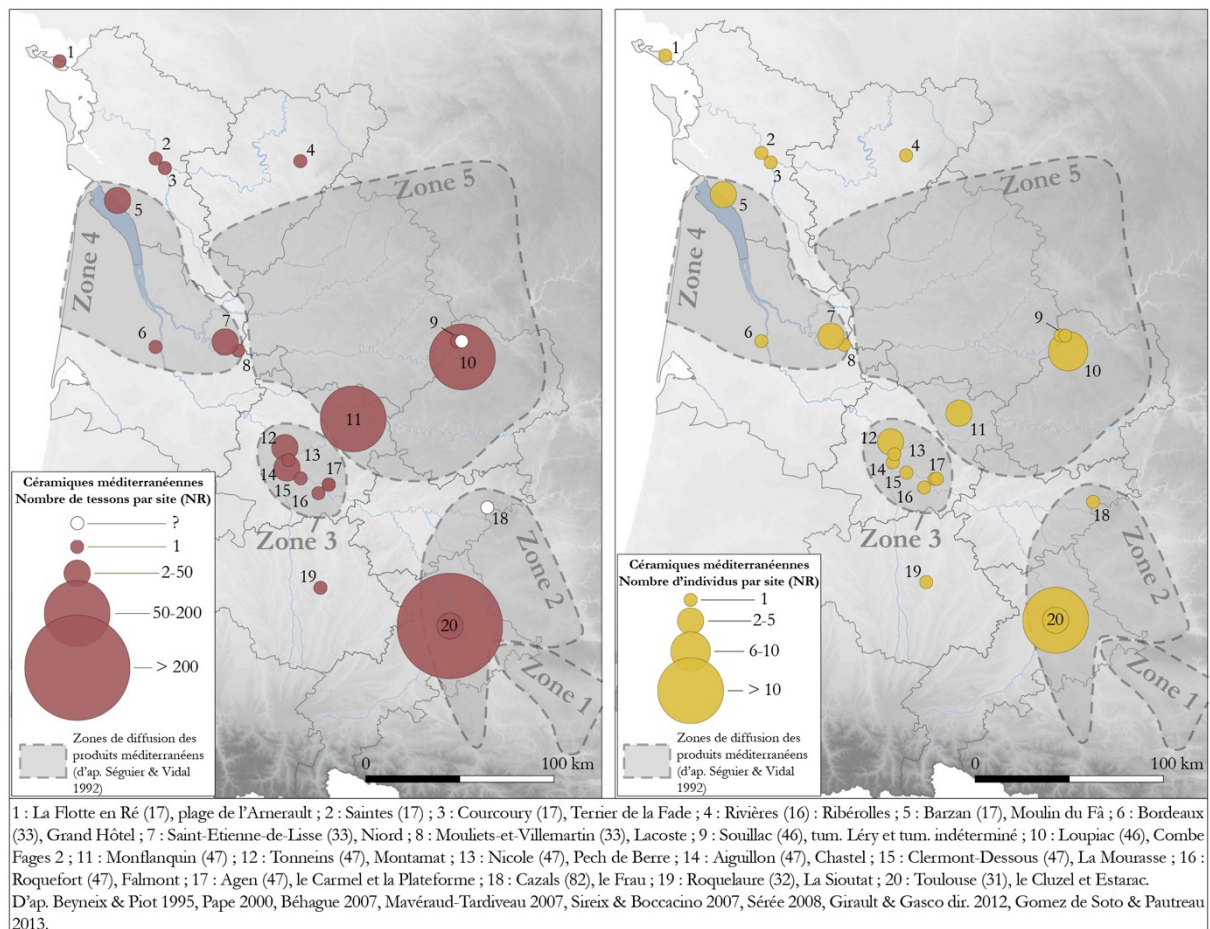


Figure 58 : Fréquences relatives des différentes catégories de céramique méditerranéenne.

L'observation de la répartition du mobilier céramique d'origine méditerranéenne permet de discerner quelques zones de concentration (fig. 59). La première, à tous points de vue (nombre de restes, d'individus et de catégories attestées), se trouve à Toulouse, confirmant par là le statut particulier de ce secteur, qui appartient à la zone 2 de diffusion des productions méditerranéennes d'après la proposition de J.-M. Séguier et M. Vidal<sup>291</sup>. La seconde zone la mieux dotée est comprise entre Agen et Tonneins, le long de la Garonne. Les quantités par site n'y sont jamais très importantes (avec un maximum de cinq tessons, tous différents, sur le site de Montamat à Tonneins), mais les fragments découverts s'échelonnent sur une longue période couvrant la fin du VII<sup>e</sup>, ou en tous cas le début du VI<sup>e</sup> s. a.C., jusqu'au IV<sup>e</sup> s. a.C., suggérant que ce genre de production y est parvenu de manière régulière tout au long du premier âge du Fer et au début du second. Ce petit groupe de découvertes constitue la zone 3 de Séguier et Vidal.

<sup>291</sup> Séguier & Vidal 1992, fig. 2.



**Figure 59 : Répartition des fragments de céramique d'origine méditerranéenne (fin VII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. a.C.) à l'intérieur de la zone d'étude (d'après les inventaires publiés).**

Le site de Monflanquin, qui est à l'heure actuelle relativement isolé, présente un profil très particulier qui complète de manière intéressante la carte de répartition. L'occupation protohistorique, mise en évidence pour la première fois au début des années 2000, y est manifestée par un mobilier local assez abondant (faune et céramique pour l'essentiel), des structures à caractère domestique (fosses, trous de poteaux, foyers) et peut-être défensif (le fossé probablement périphérique observé rue de l'Union), et surtout par un nombre de fragments d'amphores de Marseille très élevé comparé à la moyenne régionale. La cinquantaine de tessons découverts en 2004 s'est vue complétée, en 2014, par la mise au jour d'une trentaine de tessons supplémentaires, qui proviennent de surcroît de la périphérie de la butte, c'est-à-dire d'un secteur différent de celui d'où venaient les premiers tessons.

On trouve ensuite des attestations de céramiques méditerranéennes sur de petits ensembles de deux ou trois sites éloignés de quelques kilomètres. L'œnochoé en pâte claire du tumulus Léry à Souillac (Lot) n'est aujourd'hui plus isolée, depuis la mise au jour des 86 tessons d'amphore de Marseille (NMI : 9) de Combe Fages II à Loupiac. Ce site, qui, à l'image de Monflanquin, représente une concentration exceptionnelle de céramique méditerranéenne pour la région, vient compléter la vaste zone 5 de Ségurier et Vidal.

Enfin, la zone 4 de ces auteurs, correspondant à l'espace estuarien, s'est vue complétée par les découvertes de Barzan, Bordeaux et Moliets-et-Villemartin. Plus au nord, quelques découvertes isolées à Saintes, Courcoury, ou sur l'île de Ré, pourraient éventuellement appeler l'extension de cette zone 4 aux marges de l'estuaire et le long de la côte atlantique de la Charente-Maritime.

Dans la mesure où la plupart des tessons proviennent de contextes flous ou inexistantes et où les catégories les mieux représentées le sont fréquemment par des fragments typologiquement neutres, l'apport des céramiques méditerranéennes à la chronologie des sites ou des ensembles est très variable. Beaucoup de fragments d'amphores de Marseille ne peuvent par exemple être datés plus précisément qu'entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. a.C., ce qui n'est pas d'un grand secours. La figure 60 résume les informations disponibles. Il apparaît que les fragments les plus anciens, attribuables à la fin du VII<sup>e</sup> ou au début du VI<sup>e</sup> s. a.C., proviennent du Cluzel à Toulouse (une anse de canthare de type Ct3e en buccero nero ou une imitation) et de Montamat à Tonneins (un tesson de céramique corinthienne). Pour le reste, hormis certaines pièces précisément datables à un demi ou à un quart de siècle près, un grand nombre d'éléments sont datés de la fin du VI<sup>e</sup> et/ou du V<sup>e</sup> s. a.C.

Dépt.	Commune	Site	Objet	Type/détail	NMI	NR	Datation (bibliographie)	Date Sup	Date Inf
16	Rivières	Ribérolles	céramique massaliète	mortier massaliète	1	1			
17	Barzan	le Fâ	céramique attique	fragment d'olpé type Agora 260 ou 281	1	1	Ve s. a.C.	-500	-400
17	Barzan	le Fâ	céramique attique		1	1	Ve-IVe s. a.C.	-500	-300
17	Barzan	le Fâ	céramique attique	coupe type Agora 494 (?)	1	1	420 a.C. env	-420	-420
17	Barzan	le Fâ	céramique attique	fragment de skyphos type Agora 349	1	1	400-375 a.C.	-400	-375
17	Coucoury	Terrier de la Fade, enclos I	coupe ionienne ou de style ionien	décor de bandes rouges peintes	1	1	2 <sup>e</sup> moitié VI <sup>e</sup> s. a.C.	-550	-500
17	La Flotte en Ré	plage de l'Arnerault	céramique attique	ped de lécythe, type Agora 1113-1119	1	1	2 <sup>e</sup> moitié VI <sup>e</sup> s. a.C.	-550	-500
17	Saintes	colline de l'Hôpital	céramique attique	vernis noir, type Morel 2222g1	1	1	2 <sup>e</sup> moitié IV <sup>e</sup> s. a.C.	-350	-300
31	Toulouse	le Cluzel	amphore massaliète	un bord de type 1, plusieurs bords de type 3/5	10	200	525-300 a.C.	525	-300
31	Toulouse	Estarac	amphore massaliète		1	1	500-400 a.C.	-500	-400
31	Toulouse	le Cluzel	amphore punique	une anse, un bord	1	2	fin VII - IV <sup>e</sup> s. a.C.	-650	-300
31	Toulouse	le Cluzel	céramique attique	un fond, un pied, un tesson	1	3	fin VI-début V <sup>e</sup> s. a.C.	-525	-450
31	Toulouse	le Cluzel	céramique attique	fragment de coupe	1	1	1 <sup>re</sup> moitié V <sup>e</sup> s. a.C.	-500	-450
31	Toulouse	le Cluzel	céramique attique	figure rouge, fragment de coupe	1	1	V <sup>e</sup> ou début IV <sup>e</sup> s. a.C.	-500	-350
31	Toulouse	le Cluzel	céramique attique	cér. à figures rouges et cér. à vernis noir	4	4	V <sup>e</sup> (fragment de coupe à motif de "sauter à la colonne") et 1 <sup>re</sup> moitié IVe s. a.C.	-500	-350
31	Toulouse	le Cluzel	céramique attique	fragment de canthare à palmettes	1	1	450 a.C.	-450	-450
31	Toulouse	le Cluzel	céramique attique	figure rouge, fragment de scyphos	1	1	400-375 a.C.	-400	-375
31	Toulouse	le Cluzel	céramique attique	vernis noir, anse de cratère en cloche	1	1	IV <sup>e</sup> s. a.C.	-400	-300
31	Toulouse	le Cluzel	céramique étrusque	une anse de canthare en (pseudo ?) bucchero nero C3e	1	1	fin VII - début VI <sup>e</sup> s. a.C.	-625	-575
31	Toulouse	le Cluzel	céramique gise monochrome	fragment d'anse bifide d'oenochoe	1	2	fin VIe-début V <sup>e</sup> s. a.C.	-525	-450
31	Toulouse	le Cluzel	céramique pseudo-ionienne	fragments de petite cruche à pied annulaire, décor de bandes de peinture rouge	2	4	fin VIe-début V <sup>e</sup> s. a.C.	-525	-450
31	Toulouse	Estarac	céramique attique	vernis noir	1	1		-500	-350
32	Roque-laure	la Sioutat	céramique attique	vernis noir, fragment de coupe	1	1		-500	-350
33	Bordeaux	Grand Hôtel	amphore massaliète		1	1			
33	Mouliets-et-Villemartin	Lacoste	amphore massaliète		1	1		-540	-300
33	Saint-Etienne-de-Lisse	Niord	amphore massaliète		1	1	600-300 a.C.	-540	-300
33	Saint-Etienne-de-Lisse	Niord	céramique gise monochrome		1	1	fin VI-V <sup>e</sup> s. a.C.	-525	-400
46	Loupiac	Combes Fages 2, niveau 2b/c	amphore massaliète	type 4	3	29	500-430 a.C.	-500	-430
46	Loupiac	Combes Fages 2, niveau 2a	amphore massaliète	type 4 et 5	6	57	430-390 a.C.	-430	-390
46	Souillac	Souillac	céramique gise monochrome		1	1			
46	Souillac	tum. Léry	pâte claire massaliète ?	œnochoé	1	?	fin VI-début V <sup>e</sup> s. a.C.	-525	-475
47	Agen	la Plateforme	céramique attique	figure rouge, décor	1	1		-500	-300
47	Agen	Carmel I	céramique attique	vernis noir, fond de kylix ou coupe à boire à vernis noir et rayures rouges	1	1	2 <sup>e</sup> quart IV <sup>e</sup> s. a.C.	-375	-350
47	Aiguillon	Chastel	amphore massaliète		1	2	avant 300-200 a.C.	-540	-300
47	Clermont-Dessous	la Mourasse	céramique attique	figure noire, petite amphore (?)	1	1	500-480 a.C.	-500	-475
47	Monflanquin	Monflanquin	amphore massaliète		2	± 70		-525	-400
47	Nicole	Pech de Berre	céramique pseudo-ionienne	fragment de coupe à engobe orange	1	1	VI <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> s. a.C.	-525	-425
47	Roquefort	Falmont	amphore massaliète		1	1		-540	-300
47	Tonneins	Montamat	amphore massaliète		1	1	avant 300-200 a.C.	-540	-300
47	Tonneins	Montamat	Céramique corinthienne		1	1	620-570 a.C.	-625	-570
47	Tonneins	Montamat	céramique gise monochrome	fragment de coupe du groupe 2 de Pradelle-Arcelin, décor de rayures noires sur la lèvre	1	1	575-400 a.C.	-575	-400
47	Tonneins	Montamat	céramique ibéro-languedocienne	fragment à engobe orangé	1	1		-600	-400
47	Tonneins	Montamat	céramique pseudo-ionienne	fond plat	1	1		-600	-400
82	Cazals	Le Frau, tum. 5 s. B	pâte claire	œnochoé	1	?		-550	-475

Figure 60 : Typologie et datations des fragments de céramiques méditerranéennes découvertes dans la zone d'étude (d'ap. les inventaires publiés).

### III.3.3 Armement et outillage<sup>292</sup>

#### III.3.3.1 Épées et fourreaux

Les épées sont une des catégories d'objets qui ont le plus tôt focalisé l'attention des chercheurs : mentionnons à titre indicatif et pour s'en tenir à la période du premier âge du Fer et aux principales contributions, les travaux de J. Déchelette et P. Reinecke au début du XX<sup>e</sup> s., puis, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s., ceux de M. E. Mariën, J.-D. Cowen, P. Schauer, C. Burgess et I. Colquhoun, et enfin C. Pare<sup>293</sup>. On s'appuiera ici sur les résultats des études les plus récentes, à mettre au compte de P.-Y. Milcent, L. Dhennequin et A. Beylier<sup>294</sup>. Bien que les dénominations des types d'épées varient parfois selon les auteurs, il est possible d'établir facilement des correspondances et de réintégrer les épées provenant de notre zone d'étude dans un cadre typo-chronologique aujourd'hui bien balisé, même si certaines attributions sont parfois différentes ou sujettes à caution.

D'une manière générale, on peut répartir la majorité des épées du premier âge du Fer recensées ici en deux grands groupes selon qu'elles possèdent une poignée à languette ou une poignée à antennes. Quelques objets ne trouvent toutefois pas leur place dans ces deux familles et il convient donc d'en ajouter deux autres, qui seront détaillées plus bas : les épées longues à soie simple et les épées à sphères.

##### III.3.3.1.1 *Les épées à languette tripartite*

On appelle épées à languette (ou à plaquette chez Dhennequin) les épées dont la poignée est constituée d'une languette plate se situant dans le prolongement de la lame. Cette languette peut être décomposée en trois parties, la garde, la fusée et le pommeau, d'où l'appellation courante d'épées à languette tripartite. Sur la fusée venaient à l'origine prendre place des ajouts en matière organique qui étaient rivés à la languette et facilitaient la prise en main ; il est assez fréquent que les rivets soient conservés. Dans la mesure où c'est cette portion de l'arme qui est le plus souvent retrouvée, c'est sur elle que reposent certains des aspects les plus fondamentaux des typologies en vigueur. Néanmoins, la lame, même si elle n'est pas toujours intégralement conservée, est dotée de caractéristiques métriques qui permettent la ventilation du corpus d'épées hallstattiennes connues à ce jour en plusieurs groupes

---

<sup>292</sup> On traitera dans une même partie l'armement et l'outillage, pour la simple raison que ces deux catégories de mobilier ne sont pas toujours aisément différenciables à partir des objets archéologiques, notamment dans le cas des couteaux et des haches.

<sup>293</sup> Déchelette 1913, Reinecke 1902, Mariën 1958, Cowen 1967, Schauer 1971, Burgess & Colquhoun 1988, Pare 1991. On trouvera chez P.-Y. Milcent une remise en perspective historiographique à ce sujet : Milcent 2004, 73-78.

<sup>294</sup> Milcent 2004 ; Milcent 2012 ; Dhennequin 2005 ; Brun *et al.* 2009 ; Beylier 2012.

définis par l'indice de gracilité et la forme de celle-ci : on peut ainsi distinguer des lames trapues ou grêles et des lames à profil plus ou moins pistilliforme<sup>295</sup>.

Il existe des épées à languette en bronze, des épées en fer et des modèles combinant une lame en fer et une poignée en bronze, les trois possibilités étant attestées dans l'aire géographique étudiée.

La reprise et le réaménagement des propositions antérieures par P.-Y. Milcent et L. Dhennequin au début des années 2000 ont permis de fixer la typologie des épées à languette tripartite en bronze dans un référentiel comptant six types (Holme-Pierrepoint, Villement, Wehringen, Weichering, Miers, Mindelheim). Les épées en fer, dans la mesure où elles sont souvent assez mal conservées et où le procédé de fabrication diffère des épées en bronze, ont nécessité l'établissement de classements à part, fondés sur les rapports métriques, mais pouvant néanmoins être rapportés au cadre typologique des épées en bronze. Toutes les épées à languette tripartite recensées ici trouvent leur place dans ce référentiel, où elles correspondent, on va le voir, à un nombre très réduit de types (fig. 61).

#### *III.3.3.1.1.1 Type archaïque indéterminé*

L'épée provenant de la nécropole de Vialolle à Cabrerets (Lot) est la seule concernée (fig. 61 n° 1). Il s'agit d'une épée en fer connue uniquement d'après un dessin de Castagné<sup>296</sup>, raison pour laquelle on restera prudent quant à l'attribution typologique. D'après ce dessin, la poignée, mal conservée, laisse encore voir l'emplacement de trois rivets. La garde, dont l'angle est assez important, est apparemment surmontée de deux ricassos bien marqués. La lame est légèrement pistilliforme, assez trapue et se termine par une pointe aiguë. Ces caractéristiques permettent de la rapprocher des épées en fer des groupes 1 et 2 de P.-Y. Milcent, constituant pour certains des équivalents des types de Holme-Pierrepoint, Villement ou Wehringen pour les modèles en bronze<sup>297</sup>, c'est-à-dire de types attribuables sans exception à la phase ancienne du Ha C (800-725 a.C.), datation que l'on proposera donc pour l'épée de Vialolle.

---

<sup>295</sup> Les principes de classement des armes à languette tripartite sont exposés en détail dans les études de P.-Y. Milcent (Milcent 2004, 80-95) et L. Dhennequin (Dhennequin 2005, 134-152) ; on n'y reviendra donc pas.

<sup>296</sup> Castagné 1889, pl. XIII.

<sup>297</sup> Milcent 2004, 91, fig. 51. Voir en particulier l'exemplaire de Lunery, fig. 51 n° 4.

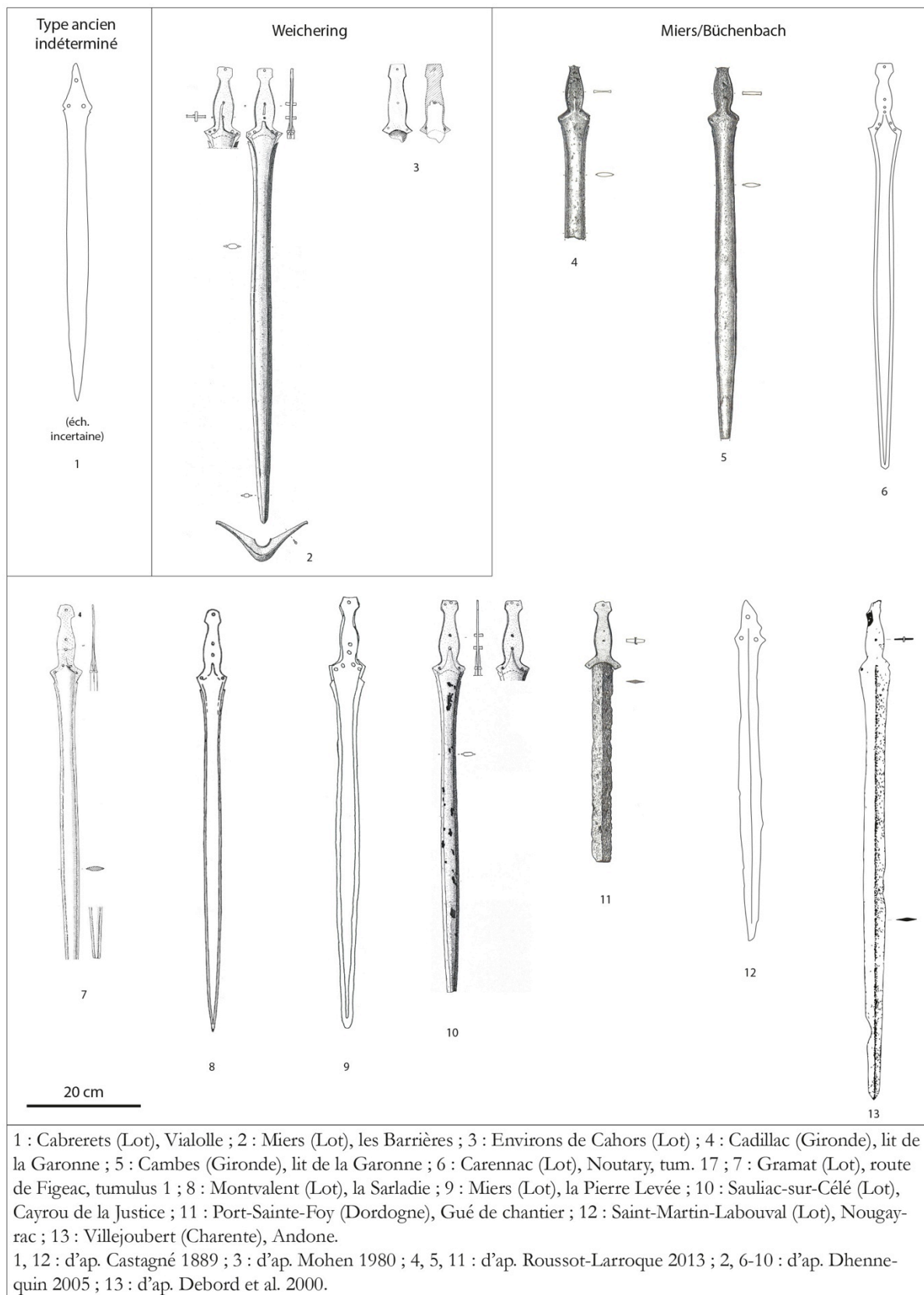


Figure 61 : Les épées à languette tripartite découvertes dans la zone d'étude.



#### III.3.3.1.1.2 *Type Weichering*

Les épées de type Weichering présentent des caractéristiques hybrides qui le placent à la charnière entre le type Wehringen, du Ha C ancien, et le type Miers ou Büchenbach, qui est plus récent. Des modèles archaïques, le type de Weichering conserve une fusée élargie, quoique désormais nettement asymétrique (le renflement est plus important vers la garde) et un pommeau souvent rectangulaire que l'on retrouve sur les modèles de type Wehringen<sup>298</sup> ; cependant, la lame a tendance à s'allonger et à être un peu plus gracile, annonçant par là le type Miers. L. Dhennequin distingue pour les épées de ce type deux morphologies de pointes, qui sont majoritairement triangulaires (pointe de type D) mais dans un tiers des cas plus allongées (pointes de type B), ces dernières signalant d'après lui les modèles du type Weichering les plus récents<sup>299</sup>. Le type de Weichering est considéré comme un type de transition, datable de la fin du Ha C ancien ou du début du Ha C récent<sup>300</sup>.

Dans les limites de notre zone d'étude, deux épées se rapportent au type de Weichering. L'épée en bronze du tumulus des Barrières à Miers (Lot) en est un représentant canonique, avec pommeau rectangulaire, fusée élargie asymétrique et garde aiguë (fig. 61 n° 2). L. Dhennequin la date du Ha C ancien (800-725 a.C.) en raison de son association avec une boulerolle de type Prüllsbirkig (ou type C2 chez Milcent, cf. infra, p. 192), type par ailleurs fréquemment associé à des épées de type Wehringen<sup>301</sup>. Il est cependant vraisemblable qu'elle puisse être placée à la fin de cet intervalle, dans la mesure où elle comporte une pointe de type B et où sa grande longueur (80,5 cm) la rapproche des épées du type Miers, confirmant son statut de type de transition.

La seconde épée de ce type est l'épée découverte dans les environs de Cahors, qui possède une poignée en bronze associée à une lame en fer dont seule la base est conservée (fig. 61 n° 3). La poignée présente les caractéristiques du type de Weichering avec cette fois un pommeau trapézoïdal ; on peut donc également la dater du Ha C ancien ou de la transition avec le Ha C récent.

#### III.3.3.1.1.3 *Type Miers ou équivalent*

Les épées en bronze du type Miers (Büchenbach chez Dhennequin), type très commun à l'échelle de l'Europe, présentent des caractéristiques qui les rendent aisément identifiables, notamment à partir de la morphologie de la poignée (fig. 61 n° 4-13). Celle-ci comporte en effet une garde moins débordante que les types anciens, formant un angle plus ouvert ; la fusée, fortement asymétrique, est

---

<sup>298</sup> Milcent 2004, 85.

<sup>299</sup> Dhennequin 2005, 138.

<sup>300</sup> Milcent 2004, 103.

<sup>301</sup> Milcent 2004, 99-100, tabl. 12 et 13.

nettement renflée dans la partie supérieure et l'étranglement au contact de la garde est également plus prononcé ; le pommeau, enfin, est de forme rectangulaire ou trapézoïdale, plus étroit que les types précédents. Du point de vue de la forme générale, les épées de type Miers sont en moyenne plus longues et plus fines que les types précédents, avec un aspect pistilliforme plus marqué<sup>302</sup>.

Parmi les épées à languette tripartite en fer, certaines peuvent être considérées comme des équivalents du type Miers, même si toutes les caractéristiques des modèles en bronze ne sont pas forcément réunies : ces épées forment le 4e groupe des épées hallstattiennes en fer de P.-Y. Milcent<sup>303</sup>.

Les épées de type Miers peuvent être sans exception datées du Ha C récent (725-625 a.C.), dans la mesure où elles sont fréquemment associées aux types de bouterolles les plus évoluées<sup>304</sup>. Dans les limites de l'aire géographique étudiée, les épées assimilables au type Miers, en bronze ou en fer, sont largement majoritaires et représentent 12 des 16 épées à languette tripartite dont la typologie est connue (fig. 62). Cette très forte représentation correspond d'ailleurs bien à ce qui se passe dans les régions voisines ou plus globalement en Europe, où ce type est très courant au Ha C récent, avec un peu plus d'une centaine d'exemplaires connus<sup>305</sup>.

---

<sup>302</sup> Dhennequin 2005, 139.

<sup>303</sup> Milcent 2004, fig. 53. L. Dhennequin a pour sa part utilisé un mode de classement plus élaboré : Dhennequin 2005, fig. 93.

<sup>304</sup> Milcent 2004, 103, tabl. 12-13.

<sup>305</sup> Dhennequin 2009, fig. 89-90.

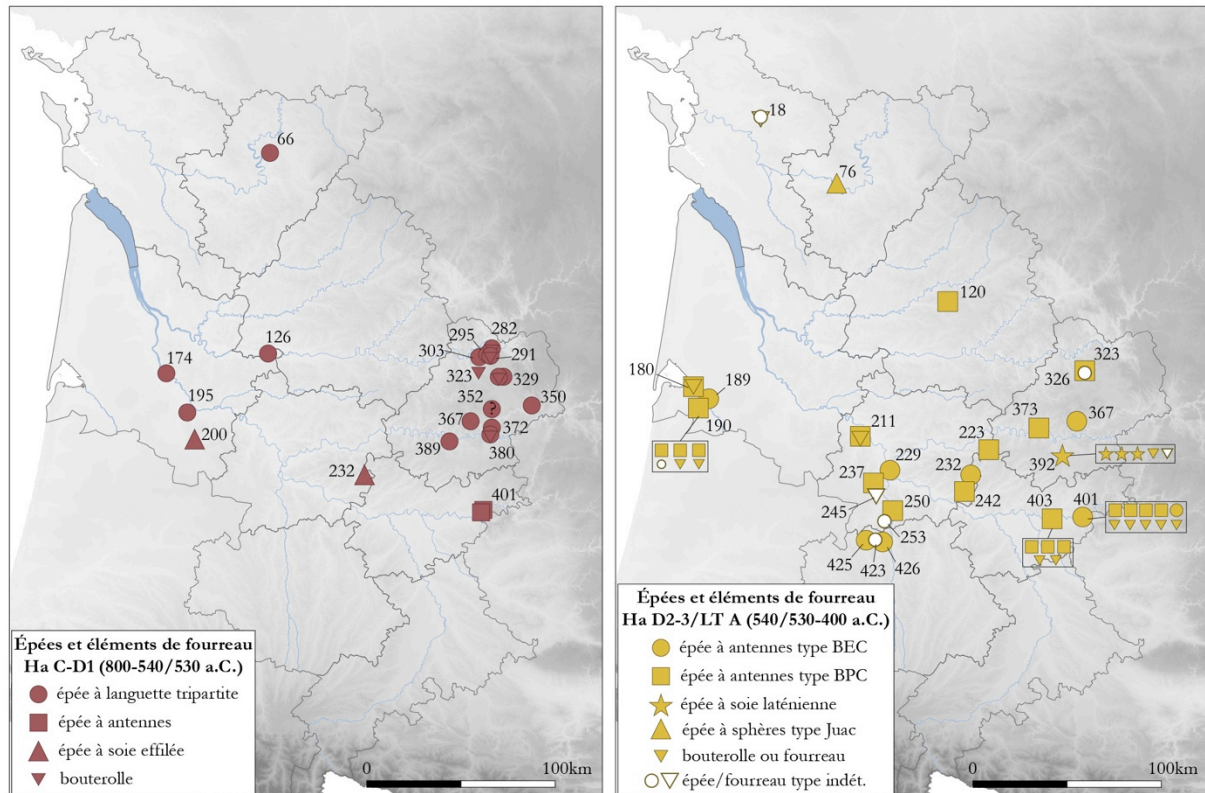


Figure 62 : Cartes de répartition des épées régionales du premier âge du Fer. À gauche, épées du Ha C et Ha D1 ; à droite, épées du Ha D2-3 / LT A (les numéros de sites renvoient au catalogue).

### III.3.3.1.2 Les épées à antennes

Les épées à antennes sont une catégorie très répandue d'armes de poing à l'échelle de l'Europe entière. Elle recouvre néanmoins un grand nombre de cas de figures, étudiés en détail par L. Dhennequin, dont nous reprenons ici les conclusions (fig. 63, n° 2-7).

Cet auteur a élaboré un mode de classement des épées à antennes qui fait successivement intervenir trois informations fondamentales : la forme de la lame, le type de poignée et le système d'assemblage de celle-ci<sup>306</sup>.

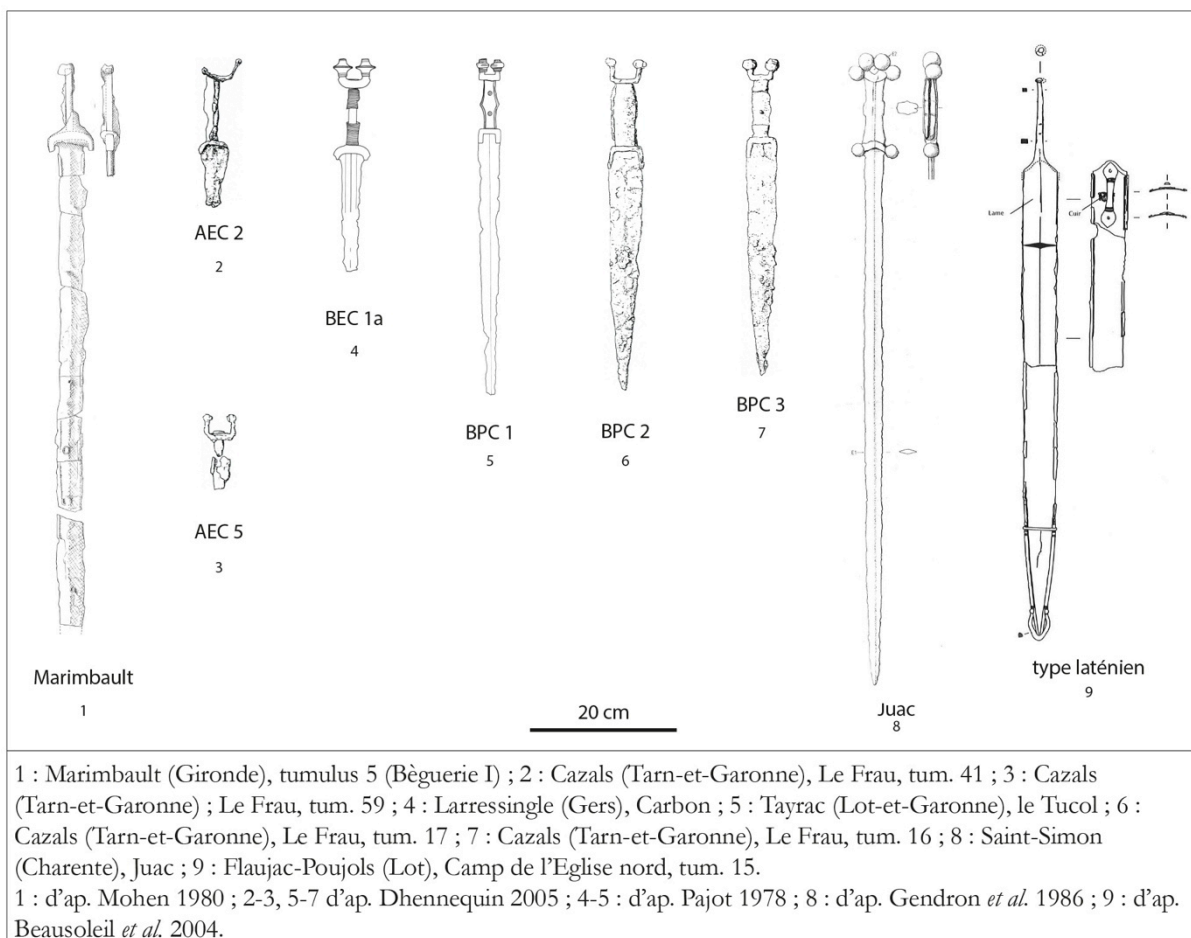
Les lames des diverses armes à antennes documentées en Europe peuvent relever de trois types différents : il existe des modèles à lame étranglée (noté A chez Dhennequin), des modèles à lame droite à double tranchant (B) et des modèles à lame de couteau, c'est-à-dire à un seul tranchant (C). La dernière possibilité n'est pas attestée dans les limites de la zone étudiée ici.

Les poignées de toutes les armes à antennes peuvent être réparties en deux groupes, selon qu'elles comportent une soie effilée (E) ou une poignée à plaquette (P), ces dernières évoquant donc le mode de fabrication des épées à languettes du Ha C.

<sup>306</sup> Dhennequin 2005, 153, fig. 112, fig. 197.

Enfin, L. Dhennequin a distingué trois modes d'assemblage de poignées, qui se composent d'une garde, d'une fusée et d'un pommeau prolongé par des antennes. Le premier cas (A) désigne les poignées pour lesquelles garde, fusée et antennes ne forment qu'une seule pièce. Le deuxième cas (B) vaut pour les poignées constituées de deux pièces (garde + partie inférieure de la fusée d'une part, antennes + partie supérieure de la fusée d'autre part). La troisième option (C) implique que les divers éléments qui composent la poignée soient tous assemblés individuellement. Cette dernière possibilité est la seule qui soit attestée dans l'aire géographique étudiée ici pour les armes à antennes.

Le matériau employé pour la garniture de la poignée, la morphologie des antennes et les terminaisons dont celles-ci sont dotées permettent ensuite d'affiner les descriptions et d'obtenir une typologie précise : sur les 38 possibilités recensées pour l'Europe occidentale, seules six d'entre elles sont attestées dans notre zone d'étude, ce qui traduit une forte unité typologique.



**Figure 63 : Les types d'épée à antennes, à soie ou à sphères attestés dans la zone d'étude (NB : les types sont rangés par ordre chronologique d'apparition)**

### III.3.3.1.2.1 Type AEC 2

Le type AEC 2 désigne les épées à antennes à lame étranglée, soie effilée et poignée à trois éléments. La garde est arquée tandis que les antennes sont anguleuses et terminées par des boules. Le seul exemplaire recensé (fig. 63 n° 2) provient de la sépulture la plus récente du tumulus 41 de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne). Ce type est attribué de manière large au Ha C2 ou au Ha D1, soit entre 725 et 540/530 a.C. environ.

#### *III.3.3.1.2.2 Type AEC 5*

Ce type désigne les épées à antennes à lame étranglée, soie effilée et poignée à trois éléments dont une fusée composée d'un manchon cylindrique, à garde et antennes arquées, celles-ci étant terminées par des boules. Un seul exemplaire est recensé, encore une fois à Cazals, dans la tombe la plus récente du tumulus 59 de la nécropole du Frau (fig. 63 n° 3). Elle est datée du même intervalle large que le type précédent.

#### *III.3.3.1.2.3 Type BEC 1a*

Les épées de type BEC 1a sont des armes à lame à double tranchant rectiligne, soie effilée et poignée en trois éléments, à fusée composée d'une bague centrale et de deux manchons métalliques, à garde et antennes angulaires, celles-ci pouvant être terminées par des boules, des boutons biconiques ou moulurés (fig. 63 n° 4). Ces épées sont relativement bien représentées dans les limites de l'aire géographique étudiée, ce qui n'a rien de surprenant dans la mesure où, hormis un exemplaire isolé en Allemagne et un petit nombre en Espagne, ce type est cantonné au sud de la France, en Languedoc pour l'essentiel<sup>307</sup>. Ce type d'arme est daté du Ha D2-D3, soit entre 540/530 et 475 a.C. environ.

#### *III.3.3.1.2.4 Type BPC 1*

Le type BPC 1 désigne les armes à lame à double tranchant rectiligne, poignée à plaquette et à éléments individualisés, à garde et antennes anguleuses et boutons moulurés (fig. 63 n° 5). La poignée est fréquemment constituée d'un empilement de plaquettes losangiques de taille décroissante, jouant parfois sur l'alternance entre le bronze et le fer. Ce type est très bien attesté dans la zone d'étude, avec la moitié des exemplaires recensés. Il s'agit en fait d'un type d'arme spécifique au sud-ouest de la France, à l'exception d'une attestation en Espagne<sup>308</sup>. Concernant sa datation, elle correspond

---

<sup>307</sup> Dhennequin 2005, 168, fig. 139.

<sup>308</sup> Dhennequin 2005, 164, fig. 131.

vraisemblablement au Ha D2-3 et à LT A ancienne (540/530 à 430 a.C. env.) étant donné que les tombes de Fourques-sur-Garonne et de Bataille à Ambrus associent ce type avec de grandes fibules en fer de type 3224 (pl. 13 n° 1-2, pl. 158 n° 5 et pl. 159 n° 6).

#### *III.3.3.1.2.5 Type BPC 2*

Proche du type précédent, ces épées s'en distinguent par une poignée constituée d'éléments en matériaux organiques recouverts d'appliques en fer (fig. 63 n° 6). Assez rare, ce type d'arme est confiné aux marges sud-occidentales du Massif Central<sup>309</sup>. Si la majeure partie de ces armes est datée du Ha D2-3 (540/530 - 475 a.C.), ce type d'épée pourrait bien apparaître un peu plus tôt, vers la fin du Ha D1, étant donné la présence d'un exemplaire de type BPC 2 dans la tombe 533 du Causse à Labruguière dans le Tarn, datée de la phase V des nécropoles du Castrais, entre 575 et 550 a.C. environ<sup>310</sup>.

#### *III.3.3.1.2.6 Type BPC 3*

Type proche du précédent, dont la poignée est cette fois constituée d'un assemblage de manchons en fer et de plaquettes en matériaux organiques (fig. 63 n° 7). Là encore, il s'agit d'un type peu fréquent, dont la répartition est spécifique au sud-ouest de la France<sup>311</sup>. La chronologie admise les situe au Ha D2-3.

#### *III.3.3.1.2.7 Type Marimbault*

Ces épées, dont il n'existe aucun exemplaire complet, sont constituées d'une longue lame en fer à double tranchant rectiligne étranglé à la base, prolongé par une soie effilée (fig. 63 n° 1). Dans les cas les mieux documentés, la garde est arquée et légèrement débordante. Le manche, jamais conservé, était probablement en matière organique. Ces épées sont peu nombreuses et sont strictement confinées au sud-ouest de la France. Leur répartition met même en évidence une plus grande concentration dans les Pyrénées, les exemplaires inclus dans la zone d'étude, à Marimbault (pl. 220 n° 1) et à Lasnauzes (pl. 51 n° 8), faisant ainsi figure d'éléments isolés<sup>312</sup>. Étant donné le peu de fiabilité des contextes de découverte, la chronologie de ces épées repose principalement sur l'exemplaire de Marimbault, qui se rapproche typologiquement des épées du groupe AEC de L. Dhennequin (cf. supra, p. 187-188), ce qui

---

<sup>309</sup> De fait, les trois exemplaires inclus dans la zone d'étude proviennent des nécropoles tarn-et-garonnaises de Cayrac et de Cazals. Dhennequin 2005, 164, fig. 131.

<sup>310</sup> Dhennequin 2005, fig. 197 ; Giraud *et al.* 2003, fig. 264.

<sup>311</sup> Dhennequin 2005, 165, fig. 131.

<sup>312</sup> Dhennequin 2005, 171, fig. 145.

permet à ce dernier de proposer une datation large couvrant la fin du Ha C2 et le Ha D1 soit grosso modo entre 700 et 540/530 a.C. environ.

#### *III.3.3.1.2.8 Les épées à sphères*

Cette catégorie d'épées doit son nom à la présence d'ornements sphériques au niveau de la garde et du pommeau (fig. 63 n° 8). Il s'agit d'épées en fer très particulières, longues et étroites, à soie effilée et nervure centrale sur la lame. Attestées dans une grande partie de l'Europe, elles ont posé et posent encore de nombreux problèmes d'attribution chronologique et culturelle, dans la mesure où les exemplaires connus actuellement proviennent de contextes peu fiables (milieux humides, découvertes anciennes). Les études les plus récentes distinguent quatre grands types en fonction de la morphologie et du mode de fabrication du bloc-poignée, relativement complexe<sup>313</sup>. Dans ce cadre, le type I correspond à un bloc-poignée dont tous les éléments (garde, fusée, pommeau et sphères) sont indépendants et assemblés sur la soie ; la fusée est dotée de protubérances quadrangulaires peu marquées ; les sphères de la garde, enfin, sont plutôt petites et ne sont pas au contact de la lame. Le type II se démarque par l'apparition d'une poignée où pommeau, fusée et garde ne forment qu'une seule pièce, les ornements sphériques étant rapportés ; les protubérances de la poignée sont toujours quadrangulaires, mais plus nettement individualisées dans le cas du type IIa, tandis qu'elles sont pointues dans le cas du type IIb ; les diverses sphères augmentent en taille, celles du pommeau se limitant mutuellement, avec des surfaces de contact aplaties, et celles de la garde toujours légèrement éloignées de la lame. Les types III et IV reprennent globalement l'aspect du type IIb, à ceci près que les sphères du pommeau sont réalisées d'un seul bloc, fixé à l'aide d'une ou deux mortaises, tandis que les protubérances de la fusée ont tendance à gagner en taille et que les sphères de la garde se rapprochent. Ces quatre types traduisent vraisemblablement une évolution chronologique, faisant du type I le plus ancien.

La seule épée à sphères recensée dans la zone d'étude provient de Juac en Charente (pl. 324 n° 11) et relève justement du type I. La datation de ces épées est difficile et encore sujette à caution. Néanmoins, un consensus se dégage actuellement pour les situer globalement à la fin du premier âge du Fer et au début du second. Si l'on accepte l'idée selon laquelle les épées à sphères du type IIb doivent être rapprochées de l'épée de Brembate Sotto en Lombardie, datable de l'intervalle 480-440 a.C.<sup>314</sup>, on peut alors proposer pour l'épée de Juac une datation plus ancienne, dans le courant du Ha D3, soit entre 510 et 475 a.C. environ.

---

<sup>313</sup> Paysan 2005, cité dans Beylier 2012, 50-54.

<sup>314</sup> Beylier 2012, 54, fig. 37.

### III.3.3.1.2.9 *Les épées laténiennes en fer*

Trois épées, provenant des tertres 15, 25 et 28 du Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols (Lot) s'apparentent à des épées laténiennes du début du second âge du Fer. La seule épée publiée, celle du tumulus 15 (fig. 63 n° 9), comporte une longue lame à tranchants rectilignes de section losangique et des caractéristiques morphologiques (soie étroite et épaisse, épaulement obliques rectilignes) qui permettent de la classer parmi les plus anciens modèles d'épées laténiennes<sup>315</sup> ; elle est ainsi datée du dernier quart du Ve s. a.C. par A. Rapin<sup>316</sup>. Cette arme était associée à son fourreau. Les épées des tertres 25 et 28 sont quant à elles attribuées au tiers central ou au troisième quart du Ve s. a.C.<sup>317</sup>

### III.3.3.1.3 *Éléments de fourreaux*

Plusieurs pièces isolées ou parfois associées à des épées constituent des éléments de fourreaux. Parmi celles-ci, les plus fréquentes et aisément identifiables sont des bouterolles en fer ou en bronze, mais il arrive, plus rarement, que des fragments métalliques correspondant aux parties supérieures soient conservés. On désigne par le terme de bouterolle la partie terminale d'un fourreau, destinée à empêcher la pointe de l'arme de percer celui-ci. Connues avant l'âge du Fer, elles sont un élément fondamental de la chronologie relative de l'armement de cette période, dans la mesure où la grande variabilité morphologique qui les affecte a permis l'élaboration de typologies détaillées et fiables grâce auxquelles ont pu être mises en évidence les tendances de leur évolution à travers le temps. Les travaux les plus aboutis à leur propos, qui sont aussi les plus récents, usent de dénominations propres qui peuvent toutefois, comme pour les épées à languette tripartite, être mises en correspondance sans problème majeur<sup>318</sup>.

---

<sup>315</sup> Rapin 1999.

<sup>316</sup> Beausoleil *et al.* dir. 2002, 149-154.

<sup>317</sup> Beausoleil *et al.* 2007, 145.

<sup>318</sup> Milcent 2004 et 2012a ; Dhennequin 2005.



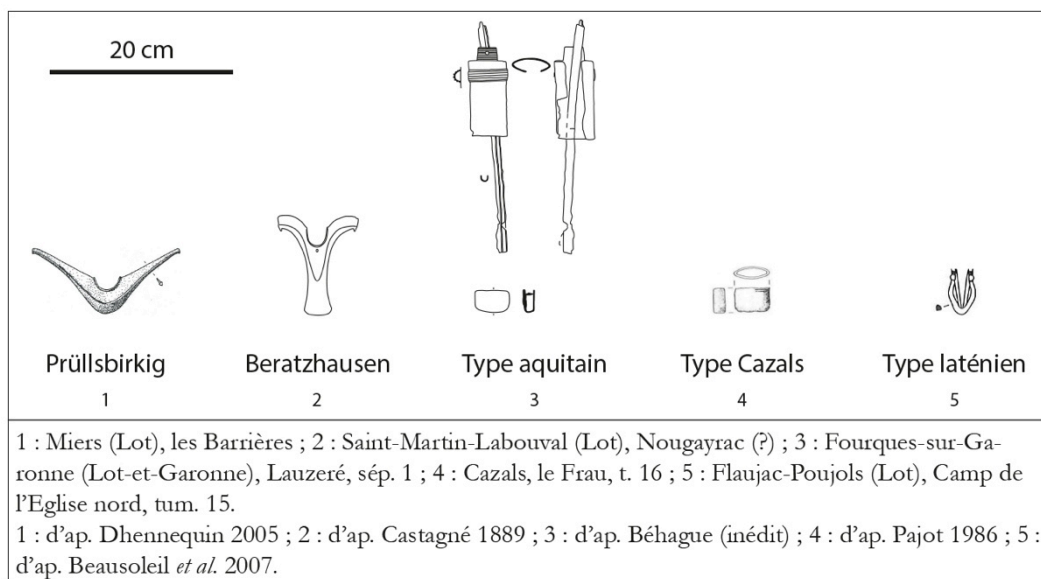


Figure 64 : Types de bouterolles attestés dans la zone d'étude.

### III.3.3.1.3.1 Bouterolle en bronze de type Prüllsbirkig

Ce type désigne des bouterolles à longues ailettes fines orientées vers le haut et sans appendice inférieur nettement individualisé (fig. 64 n° 1). L. Dhennequin distingue trois variantes a, b et c définies en fonction de l'incurvation des ailettes, qui correspondent, pour les deux premières, aux types C1 et C2 de P.-Y. Milcent<sup>319</sup>. On retrouve ce type de bouterolle sur une grande partie de l'Europe, l'exemplaire de Miers (pl. 221 n° 2) constituant à la fois le plus occidental et le plus méridional connu<sup>320</sup>.

La datation de ces bouterolles repose sur leur association plus fréquente avec des types d'épées caractéristiques du Ha C ancien qu'avec des épées du Ha C récent. En fait, le type d'épée le plus récent associé à ce genre de bouterolle est le type représenté dans le tumulus des Barrières à Miers, à savoir le type de Weichering, dont on a vu qu'il constituait un type de transition entre les deux étapes du Ha C (cf. supra, p. 184). Par conséquent, on peut dater ces objets du Ha C ancien, entre 800 et 725 a.C.

### III.3.3.1.3.2 Bouterolles en bronze de type Beratzhausen

Les bouterolles de ce type (F1 et F2 chez P.-Y. Milcent<sup>321</sup>) présentent un profil très différent des précédentes. Les ailettes, plus courtes, peuvent être plus ou moins fortement incurvées et longues, et parfois dotées de mouches ou de butées terminales. L'appendice inférieur est ici bien individualisé ; il

<sup>319</sup> Milcent 2004, fig. 41.

<sup>320</sup> Dhennequin 2005, 174, fig. 152.

<sup>321</sup> Milcent 2004, fig. 41.

comporte dans certain cas un relief décoratif et son extrémité lunulée peut être assez fine ou au contraire nettement élargie, ces critères permettant l'identification de variantes (fig. 64 n° 2).

Deux des bouterolles recensées dans l'aire géographique étudiée se rapportent au type de Beratzhausen. Les deux correspondent à la variante a2 de L. Dhennequin<sup>322</sup>. Leur association exclusive, dans les deux cas qui concernent cette étude mais aussi dans le reste de l'Europe occidentale, avec des épées de type Miers ou assimilables, permet de les dater sans problème du Ha C récent, entre 725 et 625 a.C.<sup>323</sup>

#### *III.3.3.1.3.3 Fourreaux à bouterolles en fer de type aquitain*

Les fourreaux de type aquitain partagent avec les fourreaux de type Cazals (cf. ci-dessous) la présence d'une bouterolle rectangulaire en fer (fig. 64 n° 3). À la différence de ces derniers, ils comportent d'autres pièces métalliques qui en font la spécificité : l'embouchure en fer, dotée d'un système de suspension intégré constitué d'un pontet horizontal, fréquemment orné de cannelures longitudinales, est prolongée sur les côtés par deux gouttières en fer rejoignant la bouterolle. L'espace intermédiaire était vraisemblablement occupé par des éclisses en bois, éventuellement rehaussées de bronze. Les fourreaux de type aquitain sont le pendant occidental du type Cazals : ils ne sont attestés à ce jour que dans le sud-ouest de la France, et plus particulièrement dans le piémont pyrénéen<sup>324</sup>. Les exemplaires les plus complets connus proviennent de la tombe 136 des Plaines à Cayrac (Tarn-et-Garonne)<sup>325</sup>, de la tombe 1 de la nécropole de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (pl. 158 n° 6-7) et du tumulus T des Gaillards à Biganos (pl. 75 n° 2-4), mais des éléments représentatifs de ce type proviennent des tumulus G et H du Pujaut à Mios (pl. 242 n° 9, pl. 243 n° 4), ainsi que de la nécropole du Frau à Cazals, t. 61<sup>326</sup>. Leur association systématique avec des épées à antennes de type BPC et dans un cas au moins avec une fibule de type 3224 (à Fourques-sur-Garonne) permet de les dater du Ha D2-D3 / LT A ancienne.

#### *III.3.3.1.3.4 Fourreaux à bouterolles en fer de type Cazals*

De ce type de fourreau, exclusivement associé à des armes à antennes, ne sont jamais conservés que les bouterolles en fer de forme rectangulaire, formées d'une tôle repliée sur elle-même (fig. 64 n° 4). Leur répartition concerne une zone très réduite, au sud du Massif Central, tous les exemplaires

---

<sup>322</sup> Dhennequin 2005, 178.

<sup>323</sup> Milcent 2004, tabl. 12-13 ; Dhennequin 2005, fig. 193.

<sup>324</sup> Mohen 1980, pl. 47.

<sup>325</sup> Dhennequin 2005, pl. 143, B.

<sup>326</sup> Dhennequin 2005, annexe 3.

connus provenant soit de la nécropole du Frau à Cazals, soit de celle de Las Peyros à Couffoulens dans l'Aude<sup>327</sup>. Dans la mesure où ces objets sont toujours associés à des épées à antennes du Ha D2-D3, on peut leur attribuer la même datation, avec toutefois la possibilité que le type apparaisse au cours du Ha D1, étant donné que la sépulture 13 de Couffoulens, qui en contenait un, est datée de l'intervalle 575-525 a.C.<sup>328</sup>

#### *III.3.3.1.3.5 Fourreaux laténiens*

Un seul fourreau est concerné (fig. 63 n° 9, fig. 64 n° 5). Il était associé à l'épée qui provient du tertre 15 de la nécropole du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols (Lot). Les observations menées par A. Rapin ont permis d'en souligner le caractère transitoire : certains éléments, tels que la boulerolle cordiforme, peuvent être considérés comme des traits archaïques évoquant les productions de la fin du Ha D3, tandis que d'autres, notamment la présence d'un système de fixation de la boulerolle au moyen d'une agrafe à petites pinces circulaires, font partie des innovations de la fin du Ve s. a.C., plus précisément du dernier quart de ce siècle<sup>329</sup>.

### **III.3.3.2 Lances et soliferrea**

#### *III.3.3.2.1 Les lances*

Les lances font partie de la catégorie des armes d'hast. De nombreux systèmes typologiques d'une complexité variable existent pour décrire ces objets, que l'on retrouve en abondance dans les contextes de l'âge du Bronze comme de l'âge du Fer. Le petit nombre de pièces concernées dans la présente étude, ainsi que leur état de conservation souvent moyen, invite à les classer selon le mode proposé par L. Dhennequin, qui s'appuie sur la description des éléments constitutifs des pointes de lances, à savoir la forme de la flamme, sa section et la forme de la douille<sup>330</sup>. Six types de flammes sont distingués par cet auteur, selon qu'elles comportent un départ rectiligne à 45° et un changement net de direction vers le quart de sa longueur (A), un départ arrondi (B), un court départ rectiligne et une incurvation à 90° (C), une incurvation située vers le milieu de la longueur de la flamme (D), un renflement à la base et une pointe effilée (E) ou une simple pointe (F).

Dans l'aire géographique prise en compte, 15 pointes de lances sont attestées, mais seules une dizaine d'entre elles sont documentées par un dessin, parfois ancien. Huit pointes de lances ont

---

<sup>327</sup> Dhennequin 2005, 183, fig. 171.

<sup>328</sup> Solier *et al.* 1976 ; Beylier 2012, 320.

<sup>329</sup> Beausoleil *et al.* dir. 2002, 152-153.

<sup>330</sup> Dhennequin 2005, 191-193, fig. 184.

également été retrouvées associées à leur talon, qui désigne la pièce, généralement conique, qui était fixée à l'extrémité de la hampe opposée à la pointe.

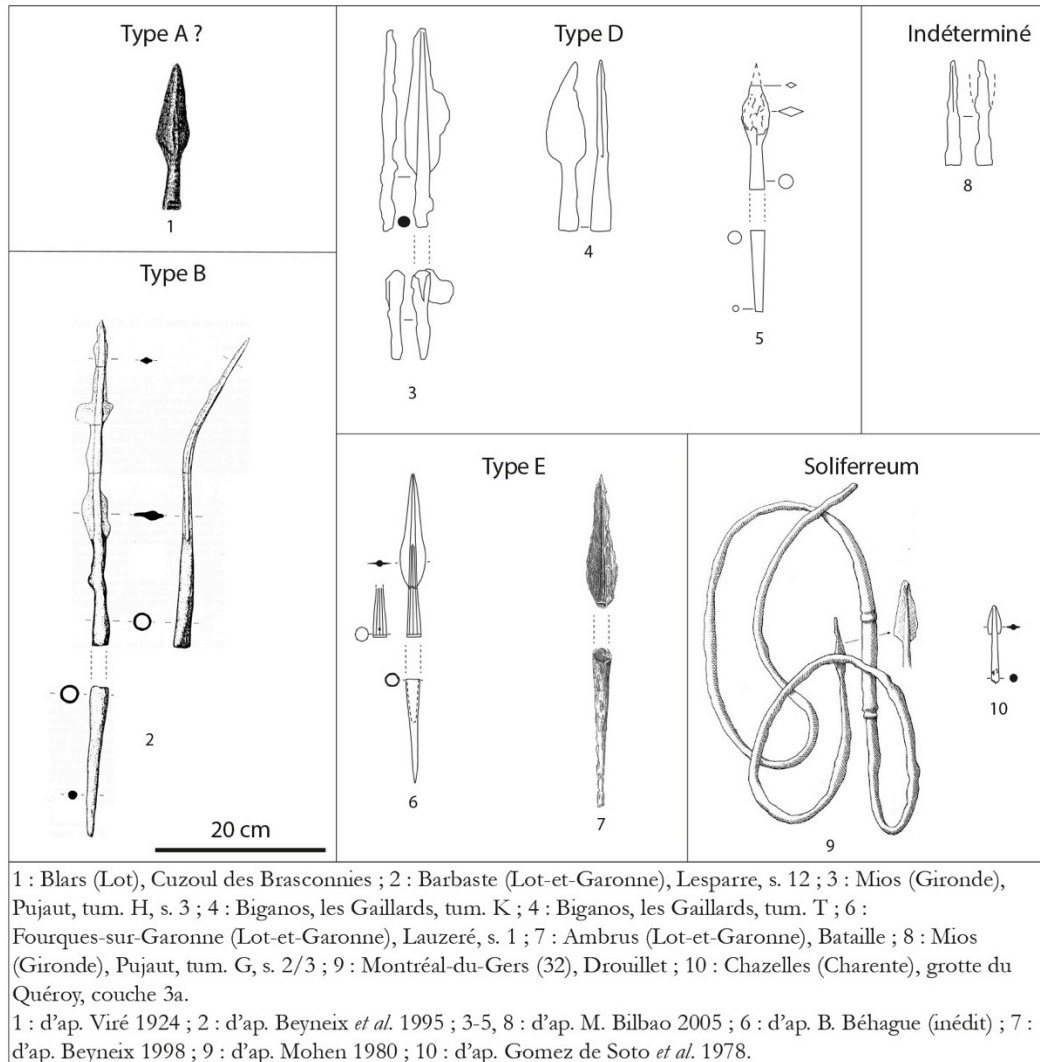


Figure 65 : Types de lances attestés dans la zone d'étude.

### III.3.3.2.1.1 Lances de type A

Une pointe vraisemblablement assimilable au type A provient de la grotte des Palabres à Boussac (Lot), où elle était associée au sujet 19<sup>331</sup>. Le seul autre objet hypothétiquement identifiable en tant que lance de type A est la pointe de lance provenant du Cuzoul des Brasconnies à Blars (Lot). Si le

<sup>331</sup> Crubézy & Salgues 1999, fig. 36 n° 1.

dessin, que l'on doit à A. Viré<sup>332</sup>, est fidèle aux proportions de l'objet, cette pointe en fer comporte une flamme losangique dont les sommets latéraux, situés assez bas par rapport à la longueur totale de la flamme, permettent de proposer son attribution au type A (pl. 84 n° 39 ; fig. 65 n° 1). Cette attribution est tout de même relativement incertaine, surtout si l'on considère que les pointes de lances de type A recensées par ailleurs présentent généralement une flamme mesurant en moyenne presque trois fois la longueur de la douille, alors que dans le cas de Blars, comme dans celui de Boussac d'ailleurs, elle est à peine deux fois plus longue.

#### *III.3.3.2.1.2 Lances de type B*

Une seule pièce est concernée. Il s'agit de la lance en fer déposée dans la sépulture 12 de Lesparre à Barbaste (Lot-et-Garonne). L. Dhennequin l'attribue au type B malgré un état de conservation très dégradé (pl. 23 n° 3-4 ; fig. 65 n° 2). Sa forte nervure centrale correspond à une section de type 3, souvent attestée pour ce type. Avec presque 40 cm de longueur, cette pointe de lance est de dimensions plus élevées que la moyenne des pointes de ce type (29,2 cm selon L. Dhennequin<sup>333</sup>). Elle était associée à son talon en fer, qui se présente sous la forme d'un cône à douille circulaire long d'environ 190 mm. Cette lance peut être datée de LT A ancienne (environ 475-430 a.C.) en raison de la présence dans la sépulture d'une grande fibule en fer de type 3224.

#### *III.3.3.2.1.3 Lances de type D*

L. Dhennequin attribue au type D les lances provenant de la sépulture 3 du tumulus H du Pujaut à Mios et du tumulus K des Gaillards à Biganos, à quoi on peut probablement ajouter la lance du tumulus T de la même nécropole (fig. 65 n° 3-5 ; pl. 72 n° 1, pl. 74 n° 14-15, pl. 244 n° 5). Hormis celle du tumulus K, elles sont associées à leurs talons en fer, environ deux fois plus courts que celui de la lance de type B de Lesparre (environ 9-10 cm de longueur). Les lances des tumulus H du Pujaut et K des Gaillards comportent une forte nervure centrale, ce qui les rapproche des objets à section de type 3, tandis que l'arme du tumulus T des Gaillards arbore une section losangique (type 4), ces deux types de section étant les plus courants avec les pointes de type D<sup>334</sup>. Signalons pour finir une pointe de lance potentiellement attribuable au premier âge du Fer découverte hors contexte sur le site de hauteur de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (pl. 315 n° 11). Étant donné que ces objets, lorsqu'ils ne sont pas isolés,

---

<sup>332</sup> Viré & Lebaudy 1924.

<sup>333</sup> Dhennequin 2005, 194-195.

<sup>334</sup> Dhennequin 2005, 195-196.

sont associés à des épées à antennes de type BPC 1, on peut proposer une datation large couvrant le Ha D2-3 et LT A ancienne (environ 540/530 - 430 a.C.).

#### *III.3.3.2.1.4 Lances de type E*

Deux lances, provenant de deux tombes éloignées de 25 km, à savoir la tombe 1 de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne et la tombe de Bataille à Ambrus (Lot-et-Garonne) correspondent à ce type (fig. 65 n° 6-7 ; pl. 13 n° 3-4, pl. 159 n° 3-4). Ces deux pointes de lances en fer comportent en effet une flamme renflée dans sa partie inférieure et s'amincissant fortement vers la pointe. Là-encore cependant, l'identification pour la lance d'Ambrus n'est que très hypothétique, dans la mesure où elle repose sur un vieux dessin ; elle n'est toutefois pas incohérente. La pointe de lance de Lauzeré présente une section de type 3, ce qui est commun ; en revanche, la présence d'un décor de filets verticaux en relief sur la douille est relativement surprenante, dans la mesure où ce type de pointe de lance est présenté par L. Dhennequin comme systématiquement inorné<sup>335</sup>. Les deux pointes étaient associées à leurs talons en fer. Celui de Lauzeré est doté d'une douille particulièrement profonde (50 mm). La datation de ces deux lances suit celle des épées à antennes de type BPC 1 et des fibules de type 3224 qui leurs sont associées et correspond donc vraisemblablement à LT A ancienne (environ 475-430 a.C.).

#### *III.3.3.2.2 Les soliferreums*

Le terme soliferreum est le mot latin désignant un type de javelot entièrement fabriqué en fer<sup>336</sup>. Il s'agit d'un type d'arme de jet spécifique au sud de la France et à la péninsule Ibérique, ainsi que le démontre clairement l'examen de la carte de répartition établie par A. Beylier<sup>337</sup>. Celle-ci met en évidence un fait intéressant, à savoir que la quasi-totalité des soliferreums attribuables au premier âge du Fer proviennent du sud de la France (et de quelques sites de la côte méditerranéenne de l'Espagne), ceux-ci se répartissant en deux noyaux principaux, l'un centré sur le Languedoc, l'autre sur le piémont pyrénéen. D'autre part, il apparaît qu'à quelques exceptions près, tous les soliferreums du second âge du Fer ont été découverts dans le centre ou le sud de l'Espagne.

Le seul soliferreum recensé dans notre zone d'étude découvert en contexte stratigraphique provient de la grotte du Quéroy à Chazelles en Charente. De cette arme, seule est conservée la pointe, qui comporte une flamme à nervure centrale, aux côtés légèrement courbes dont le départ est marqué par deux petites barbelures, correspondant à une pointe de type 3 selon la typologie de Quesada (fig. 65

---

<sup>335</sup> Dhennequin 2005, 196.

<sup>336</sup> Beylier 2012, 57-59.

<sup>337</sup> Beylier 2012, fig. 41.

n° 10 ; pl. 115 n° 9)<sup>338</sup>. Sur le fragment de hampe conservé, plusieurs petites plages d'alliages cuivreux ont permis d'émettre l'hypothèse selon laquelle cette arme a pu être décorée d'un plaquage de bronze obtenu à chaud<sup>339</sup>. D'un point de vue morphologique, ce solifereum se rapproche de celui de la tombe 14 du Grand Bassin II à Mailhac ou, plus encore, des exemplaires provenant des tombes E.39, E.43 et M.33 de la nécropole de Santa Barbara à Mianes (Catalogne)<sup>340</sup>, autorisant donc une datation au Ha D2-3, entre 525 et 475 a.C.

Deux autres armes du même type ont été découvertes hors contexte à l'Isle-Saint-Georges (Gironde)<sup>341</sup> et à Montréal-du-Gers (Gers), en association dans ce dernier cas avec une épée de type BEC 1a (fig. 65 n° 9 ; pl. 249 n° 16). Ces deux solifereums présentent un aspect similaire, avec une pointe à flamme losangique simple, sans les barbelures de l'exemplaire de Chazelles, correspondant donc plutôt au type 2a de Quesada. La poignée est dans les deux cas dotée de moulurations simples (type E2), qui sont avec les poignées à moulurations multiples un élément caractéristique des solifereums découverts dans le sud-ouest de la France ou dans l'aire catalano-languedocienne<sup>342</sup>. Les datations que l'on peut proposer pour ces objets hors contexte sont comprises entre le milieu du VI<sup>e</sup> s. et le courant du V<sup>e</sup> s. a.C., en parallèle avec la datation de l'épée dans le cas de Montréal-du-Gers et peut-être un peu plus tardive pour l'Isle-Saint-Georges. Les solifereums découverts dans les limites de notre zone d'étude sont, si l'on excepte l'exemplaire de Bobigny (Seine-Saint-Denis), daté du second âge du Fer, les individus les plus septentrionaux actuellement connus (fig. 66)<sup>343</sup>.

---

<sup>338</sup> Quesada 1997 ; Beylier 2012, fig. 42.

<sup>339</sup> Gomez de Soto *et al.* 1978, 421 ; cf. *infra*, note 534.

<sup>340</sup> Janin *et al.* 2002, fig. 28 n° 14e ; Beylier 2012, pl. 17 n° 43-21, pl. 18 n° 43-27, pl. 19 n° 43-43.

<sup>341</sup> Mauduit 2003.

<sup>342</sup> Beylier 2012, 59, fig. 42.

<sup>343</sup> Beylier 2012, fig. 41.

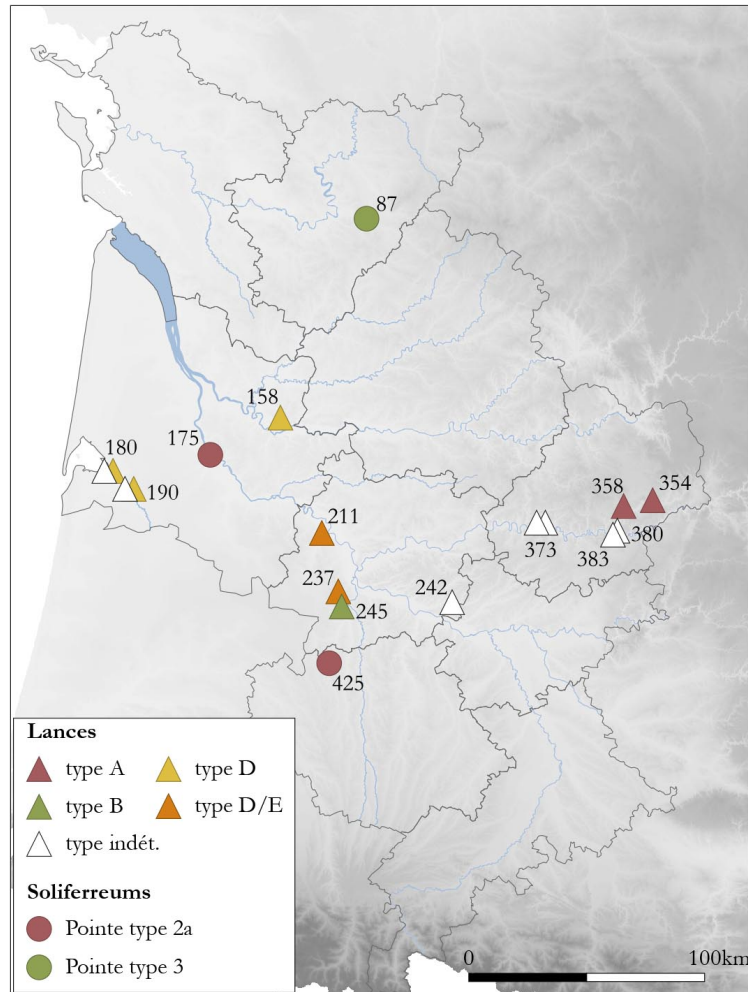


Figure 66 : Lances et soliferreums attestés dans la zone d'étude.

### III.3.3.3 Couteaux

Les couteaux sont des objets communs, à tranchant unique, caractérisés par le fait qu'ils peuvent relever de la catégorie très générale de l'outillage ou bien de celle de l'armement, de chasse ou militaire, auquel cas le terme de poignard serait peut-être plus approprié. Ce sont donc des objets problématiques pour qui cherche à les classer en fonction d'une distinction fondée sur leur fonction réelle ou supposée<sup>344</sup>. Un peu plus d'une trentaine de couteaux sont recensés dans les limites de la zone étudiée (fig. 67). La morphologie et, dans une moindre mesure, les dimensions générales semblent être les critères de classement les plus pertinents, sachant que les contextes d'enfouissement peuvent éventuellement apporter des éléments de réflexion concernant la question de la fonction. On classera donc ces objets selon la forme de leur lame et les modalités apparentes de leur emmanchement.

<sup>344</sup> Leroi-Gourhan 1971, 112, cité dans Beylier 2012, 18-19.



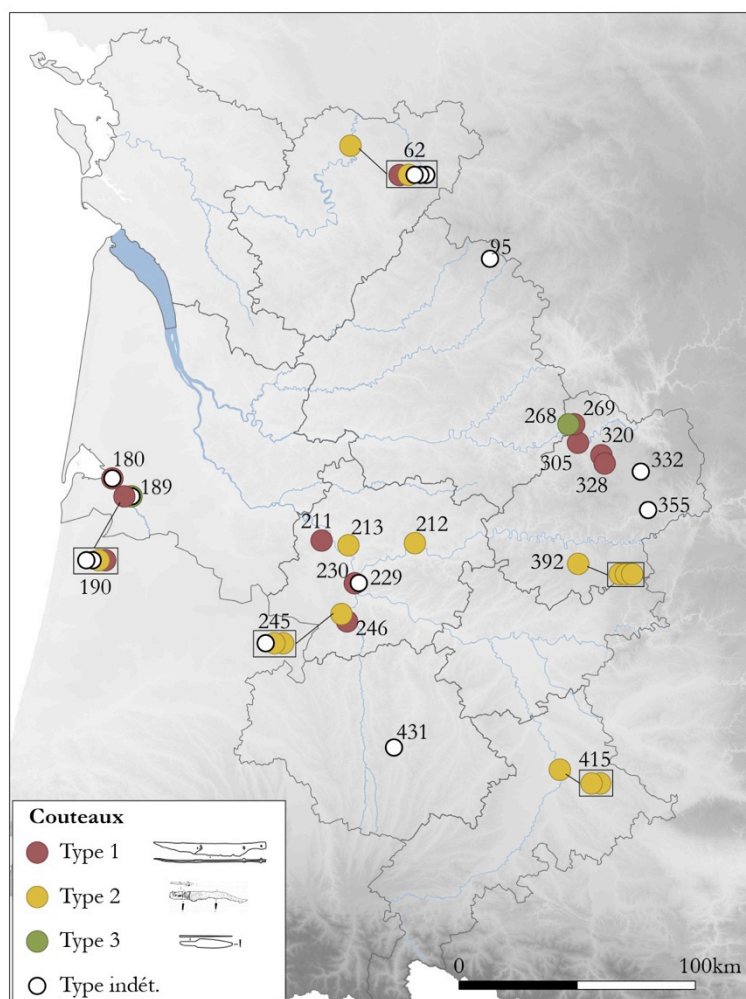


Figure 67 : Répartition des couteaux attestés dans la zone d'étude.

### III.3.3.3.1 Type 1 : couteaux à dos droit

Ce type est le plus simple qui se puisse imaginer : le dos de la lame est rectiligne et prolonge généralement une languette plutôt courte, sur laquelle sont fréquemment visibles les emplacements des rivets, ou les rivets eux mêmes, qui servaient à la fixation du manche (fig. 68 n° 1). Dans certains cas, le départ de la lame est marqué par la présence d'une fausse virole, rarement conservée (pl. 159 n° 1). Le mauvais état de conservation général ne permet pas de connaître les dimensions de la plupart des exemplaires ; on constate toutefois que les plus petits ont tendance à mesurer, manche non compris, environ 10/12 cm de long, tandis que les plus grands (notamment à Loupiac) approchent la trentaine de centimètres. De par sa simplicité, le type 1 est assez répandu et regroupe une dizaine d'individus parmi les couteaux documentés ici. Certains des plus grands éléments, notamment ceux de Chastel à

Aiguillon et de Combes Fages à Loupiac (pl. 5 n° 15, pl. 213 n° 9) correspondent assez bien à la définition du couteau de boucher proposée par O. Nillesse<sup>345</sup>.

Quand il est possible d'inférer une datation à partir des associations de mobilier métallique, il apparaît que presque tous les couteaux de type 1 proviennent de contextes attribuables à la fin du premier âge du Fer ou au début du second : on les rencontre notamment aux côtés de fibules navarro-aquitaines de type évolué<sup>346</sup>, de fibules de schéma laténien de type 3224<sup>347</sup> ou encore d'épées à antennes de type BPC 1<sup>348</sup>. Le couteau provenant de la structure 1 de Combes Fages à Loupiac (Lot) permet même de constater que ce type est encore présent au cours de LT B1<sup>349</sup>. Un peu particulier, l'exemplaire de la grotte des Palabres à Boussac (Lot), qui était associé à divers objets métalliques et voisin d'inhumations plutôt attribuables au Ha D1-2<sup>350</sup>, invite à proposer pour les couteaux de type 1 une datation relativement large, couvrant la fin du Ha D1, le Ha D2-3 et LT A-B1 (575 – 370/350 a.C. environ) pour les exemplaires recensés, sachant qu'en réalité, ce type perdure pendant tout le second âge du Fer<sup>351</sup>.

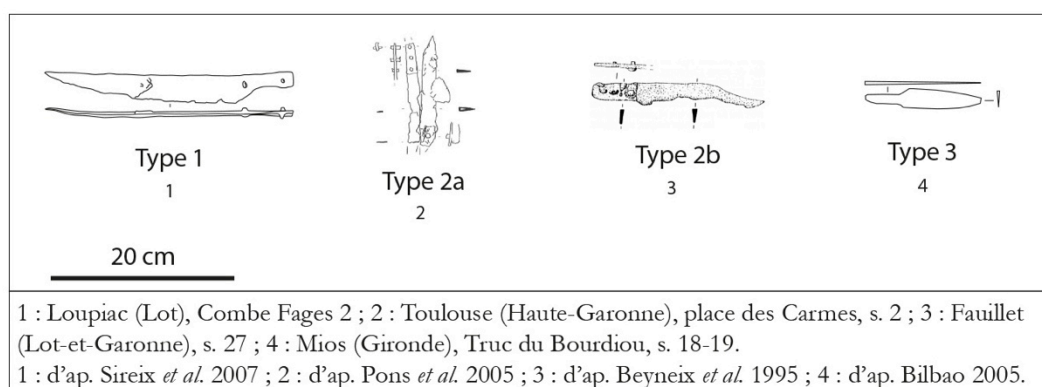


Figure 68 : Types de couteaux attestés dans la zone d'étude.

### III.3.3.3.2 Type 2 : couteaux à dos cassé

Les couteaux de type 2 n'ont pas, contrairement au type 1, un dos rectiligne. Au contraire, le profil du dos de la lame est marqué par un angle plus ou moins vif situé dans la partie terminale de la

<sup>345</sup> Nillesse 2009, 63.

<sup>346</sup> Type 3223A : Cablanc à Barbaste, le Pied de Prune à Rocamadour : pl. 17 n° 9, pl. 288 n° 16. Type 3223B : Biganos, les Gaillards, tumulus T (avec une fibule de type 3221B) : pl. 74 n° 1. Type 3223C : Lauzeré à Fourques-sur-Garonne : pl. 159 n° 5.

<sup>347</sup> Lauzeré à Fourques-sur-Garonne ; Lesparre à Barbaste, s. 12 ; Chenon, tum. A2 dépôt 1 : pl. 23 n° 1, pl. 117 n° 6, pl. 159 n° 6.

<sup>348</sup> Lauzeré à Fourques-sur-Garonne ; Biganos, les Gaillards, tum. T : pl. 158 n° 5, pl. 175 n° 1.

<sup>349</sup> Sireix et al. 2007, 69-70.

<sup>350</sup> Crubézy & Salgues 1999, fig. 36 n° 2 ; Crubézy et al. 2000.

<sup>351</sup> Nillesse 2009, 64.

lame. L'emplacement exact de la rupture du profil du dos permet de distinguer deux variantes : la variante 2a, où l'angle se situe vers le tiers de la longueur de la lame ; la variante 2b, où l'angle se situe plutôt vers le quart de la longueur (fig. 68 n° 2-3).

L'emmanchement se fait quant à lui selon les mêmes modalités que les couteaux de type 1, à l'aide d'une soie plate et courte qui conserve généralement deux ou trois rivets en fer ou leurs traces. Certains couteaux de type 2b comportent par ailleurs une fausse virole au niveau du contact lame/manche<sup>352</sup>.

Quelques associations avec d'autres objets métalliques bien datés, à l'intérieur et hors de la zone d'étude, permettent de proposer des datations pour ce type de couteau. L'association, à plusieurs reprises, de couteaux de type 2 avec des couteaux de type 1 ou avec des objets liés à ces derniers implique au minimum une datation au Ha D2-3 et LT A. Cependant, il s'agit d'un type de couteau qui fait son apparition avant le Ha D2 : dans le Castrais, des couteaux de ce genre (type O1) apparaissent timidement au cours de la phase III et deviennent fréquents au cours de la phase IVa, c'est-à-dire qu'ils sont connus dès 725 a.C. et connaissent une forte diffusion à partir de 675 a.C. environ<sup>353</sup>. Ce constat est en accord avec les observations menées d'une manière plus générale en France méridionale, où ce type de couteau est courant<sup>354</sup>. Ainsi, la nécropole du Peyrou à Agde, qui s'est développée principalement au cours du VII<sup>e</sup> s. a.C., parallèlement à la phase IVa des nécropoles du Castrais<sup>355</sup>, en a-t-elle livré près d'une cinquantaine. Il convient donc d'élargir la datation des couteaux de type 2 à presque tout le premier âge du Fer et au début du second, du Ha C récent à LT A, soit entre 725 et 430 a.C. environ.

### III.3.3.3.3 Type 3 : couteaux à soie amincie

Ces couteaux, de petites dimensions (10 à 14 cm de longueur conservée pour les exemplaires recensés), présentent la particularité de comporter une soie qui ne situe pas, à l'inverse des types 1 et 2, dans le prolongement du dos de la lame, mais qui est amincie, son contact avec la lame étant par conséquent marqué par un rétrécissement plus ou moins prononcé (fig. 68 n° 4). Deux individus seulement sont recensés dans les limites de la zone d'étude. Celui qui provient de la tombe 18-19 du Truc du Bourdiou à Mios (pl. 227 n° 4) est en fer, tandis que l'autre, en provenance du dolmen Laval à Souillac (pl. 343 n° 18) est en bronze. Ce dernier, qui est le plus petit des deux, pose d'ailleurs, en raison de sa taille même, la question de sa définition en tant que couteau : il pourrait en effet correspondre à

---

<sup>352</sup> C'est le cas du couteau du dépôt 1 du tumulus A2 de Chenon en Charente.

<sup>353</sup> Giraud *et al.* 2003, 114, 168, fig. 259-261.

<sup>354</sup> Voir Rivalan 2011 pour la liste des couteaux de type 2 attribuables au premier âge du Fer en France méridionale : Rivalan 2011, 155-161, fig. 87-92.

<sup>355</sup> Nickels *et al.* 1989, 336-337, 354-356, fig. 277b.

un petit rasoir en bronze. Ce constat pourrait éventuellement être valable également pour l'exemplaire girondin. Cette idée n'a rien de déraisonnable, la question du rôle précis joué par des objets typologiquement proches de couteaux mais de très petite taille s'étant déjà posée à l'occasion de l'étude de la nécropole du Peyrou par A. Nickels. Dans certaines tombes se trouvaient en effet des paires de couteaux associant un exemplaire de grande taille avec un autre de petite taille. Par comparaison avec certaines tombes de la nécropole du Moulin à Mailhac, qui recelaient un couteau en fer et un rasoir en bronze, A. Nickels a proposé de voir dans les petits couteaux d'Agde des rasoirs en fer, remplissant donc dans la tombe une fonction similaire à celle des rasoirs en bronze découverts au Moulin<sup>356</sup>.

Sur un plan strictement morphologique, les deux exemplaires recensés peuvent être comparés au couteau découvert à La Liquière à Calvisson (Gard), attribué à la fin du premier âge du Fer, entre 550 et 500 a.C.<sup>357</sup> Cette datation fonctionne assez bien avec celle que l'on peut attribuer à l'exemplaire de Mios, qui est associé avec des objets métalliques de la phase Ha D2-3<sup>358</sup>. Néanmoins, l'ensemble des couteaux de type 3 de France méridionale s'échelonne sur un plus grand intervalle de temps, entre 675 et 475 a.C.<sup>359</sup>, soit entre la fin du Ha C et le Ha D3, datation qu'on adoptera ici aussi.

### III.3.3.4 Haches à douille

Un petit nombre de haches à douille attribuables au premier âge du Fer, provenant de contextes divers, souvent assez mal documentés, sont attestées dans la zone d'étude. Typologiquement, elles peuvent être réparties en trois grandes familles très inégalement représentées : les haches de typologie italique, les haches à douille de type armoricain ou britannique et les haches à douille launaciennes.

---

<sup>356</sup> Nickels *et al.* 1989, 336-337.

<sup>357</sup> Tendille 1982, fig. 8 n° 46 ; Rivalan 2011, 161, fig. 90 n° 6.

<sup>358</sup> Notamment une fibule de type 3223d et une épée à antennes de type BEC 1a.

<sup>359</sup> Rivalan 2011, 161.

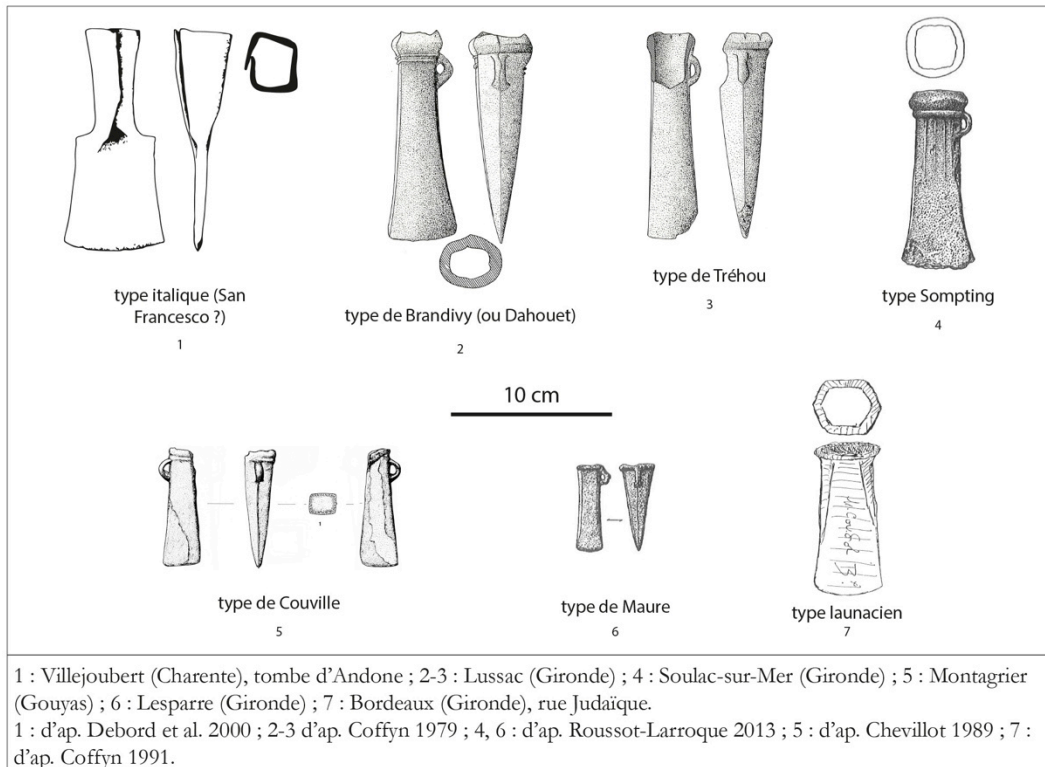


Figure 69 : Types de haches à douille attestés dans la zone d'étude.

#### III.3.3.4.1 Haches à douille de typologie italique

Une seule hache est concernée. Elle faisait partie du mobilier déposé dans la tombe à inhumation d'Andone à Villejoubert (fig. 69 n° 1 ; pl. 404 n° 1). Cette hache, en fer, comporte une douille de forme sub-quadrangulaire formée par rabattement de deux ailerons au-dessus du départ de la lame. Cette dernière, de forme trapézoïdale aux côtés cintrés, présente deux épaulements bien marqués à sa base et un tranchant légèrement courbe. La douille a approximativement la même longueur que la lame. On peut la comparer à certaines haches en bronze à épaulement caractéristiques du nord de la péninsule italique<sup>360</sup>, notamment à certains exemplaires trapus du type San Francesco, dont il existe des modèles à douille ou à ailerons<sup>361</sup>. Quel que soit leur mode d'emmanchement, les haches en bronze de type San Francesco sont attribuées aux VIII-VII<sup>e</sup> s. a.C. Dans la mesure où elle est en fer et non en bronze, la hache d'Andone ne peut être considérée comme appartenant pleinement au type San Francesco ; on ne peut pour autant nier la très forte empreinte italique qu'elle manifeste, posant la question de son identité réelle : imitation ou importation ? Quoi qu'il en soit, la datation du type San Francesco s'accorde parfaitement avec le reste du contenu de la tombe d'Andone, où se trouvait également une épée en fer assimilable au type Miers.

<sup>360</sup> Milcent 2006b, 324, 335.

<sup>361</sup> Carancini 1984, 69-88, 178-186, tav. 139-145 par ex.

### III.3.3.4.2 Haches à douilles quadrangulaire ou sub-quadrangulaire de type armoricain ou britannique

Les haches à douille en bronze de type armoricain ont, depuis les premières découvertes au XVIII<sup>e</sup> s., posé beaucoup de problèmes et alimenté de nombreux débats quant à leur datation<sup>362</sup>. On doit à J. Briard d'en avoir établi, dès les années 1960, une typologie reposant principalement sur la taille de ces objets et encore en usage aujourd'hui<sup>363</sup>. Après avoir été longtemps perçues, sur la base de découvertes anciennes et d'assemblages douteux, comme étant pour l'essentiel représentatives de la fin de l'âge du Bronze en Bretagne, où elles sont particulièrement abondantes<sup>364</sup>, les haches à douille de type armoricain sont aujourd'hui considérées comme une production de l'âge du Fer. Plusieurs facteurs ont permis ce changement de point de vue, au premier rang desquels vient la découverte récente de dépôts ou de contextes stratigraphiques fiables (structure de Kergariou à Quimper dans le Finistère, dépôt de Trelly dans la Manche) ayant livré des haches à douille quadrangulaire associées à des éléments de parure annulaire à bossettes ou à d'autres objets attribuables de manière certaine au Ha D<sup>365</sup>. Par ailleurs, la synthèse sur les dépôts métalliques de Gaule atlantique effectuée par P.-Y. Milcent a, d'une part, permis à ce dernier de mettre en évidence des liens typologiques entre les haches à douille de type armoricain les plus anciennes et diverses haches déposées dans des ensembles clos représentatifs de son horizon de Brandivy (correspondant au Ha C récent des chronologies continentales) et, d'autre part, d'insister sur le fait que la variété typologique des haches à douille quadrangulaires armoricaines traduit bel et bien une évolution chronologique, les modèles ayant tendance à s'alléger et à rétrécir avec le temps<sup>366</sup>. On peut donc affirmer, d'après les conclusions des travaux les plus récents, que les haches à douille quadrangulaire ou sub-quadrangulaire de type armoricain sont attribuables dans leur ensemble au premier âge du Fer.

Dans les limites de la zone d'étude, un peu moins d'une trentaine de haches en bronze ont été attribuées à l'un ou l'autre des types de haches armoricaines définis par J. Briard, tandis qu'une autre, récemment publiée, a été rattachée au type de Sompting, très proche du type de Brandivy, par J. Roussot-Larroque<sup>367</sup>.

---

<sup>362</sup> Briard 1965, chap. XIII ; Gomez de Soto *et al.* 2009 ; Rivallain 2012, 9 ; Milcent 2012a, 142-167 et particulièrement 161-165 ; Gomez de Soto 2015.

<sup>363</sup> Du plus grand au plus petit : type de Brandivy, de Dahouet, du Tréhou, de Plurien, de Couville, de Maure et de Pleucadec : Briard 1965, 248.

<sup>364</sup> Environ 32500 haches découvertes dans 293 dépôts répartis entre la Loire-Atlantique et la Manche sont recensées par J. Briard en 1965, et J. Rivallain indique qu'une cinquantaine de dépôts ont été découverts dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s.

<sup>365</sup> Gomez de Soto *et al.* 2009, fig. 3-4 ; Gomez de Soto 2015.

<sup>366</sup> Milcent 2012a, 163.

<sup>367</sup> Schmidt & Burgess 1981, 241 ; Roussot-Larroque 2013, 69.

#### *III.3.3.4.2.1 Haches armoricaines du type de Brandivy et Dahouet*

Une hache provenant d'un hypothétique dépôt découvert à Lussac (Gironde) pourrait s'apparenter au type de Brandivy. Elle présente des bords très légèrement évasés, une douille carrée à entrée presque ovale et anneau latéral, décorée d'un bourrelet souligné de deux petits filets horizontaux (fig. 69 n° 2 ; pl. 216 n° 6). Ses dimensions sont cependant légèrement inférieures à celles des plus petites haches de type Brandivy décrites par J. Briard<sup>368</sup>, impliquant la possibilité qu'elle se rattache en fait au type de Dahouet, ce qui n'a pas d'impact sur la chronologie que l'on peut en déduire. Le type de Dahouet est par ailleurs représenté par deux haches provenant de contextes peu fiables à Vilhonneur en Charente et à Saint-Porchaire en Charente-Maritime<sup>369</sup>.

#### *III.3.3.4.2.2 Haches armoricaines de taille moyenne, types de Tréhou et Plurien*

Une hache provenant de Lussac (fig. 69 n° 3 ; pl. 216 n° 5) et une autre de Cubzac-les-Ponts<sup>370</sup> correspondent au type de Tréhou, caractérisé par des bords rectilignes, une section quadrangulaire nette et une douille très profonde. Quatre autres haches de type Tréhou, découvertes douteuses, proviendraient de Mons, Saujon et Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) et des environs d'Agen (Lot-et-Garonne), tandis que quatre haches de type Plurien, de provenance également incertaine, sont supposées provenir de Mons, Saintes, Saint-Savinien et Saint-Martin-de-Ré en Charente-Maritime<sup>371</sup>.

#### *III.3.3.4.2.3 Haches de type Sompting*

Une hache découverte hors de tout contexte à Soulac-sur-Mer est apparentée au type Sompting par J. Roussot-Larroque (fig. 69 n° 4). Cette hache présente en effet une douille à entrée sub-quadrangulaire, des bords évasés et un décor constitué de filets verticaux sous le bourrelet d'entrée de la douille qui la rendent très similaire aux nombreuses haches de type Sompting découvertes en Angleterre<sup>372</sup>.

---

<sup>368</sup> Coffyn 1979, 13 ; Briard 1965, 249.

<sup>369</sup> Gomez de Soto 1980, 87, fig. 84 n° 20-21.

<sup>370</sup> Roussot-Larroque 2013, 69.

<sup>371</sup> Coffyn & Mohen 1968, fig. 4 n° 6 ; Gomez de Soto 1980, 87, fig. 84 n° 22-29.

<sup>372</sup> Schmidt & Burgess 1981, pl. 131.

#### III.3.3.4.2.4 Haches armoricaines de petite taille, types Couville et Maure

Le type de Couville (fig. 69 n° 5) est le type de haches armoricaines le mieux représenté dans la zone d'étude, avec au moins cinq exemplaires (à Bordeaux, Monségur, Pessac-sur-Dordogne en Gironde, Montagrier et Peyzac-le-Moustier en Dordogne<sup>373</sup>), sachant qu'on en recense une douzaine d'autres provenant des départements de Charente et Charente-Maritime, les contextes de découvertes étant cependant pour ces dernières très incertains<sup>374</sup>. Le type de Couville est une version réduite du type de Tréhou, les haches présentant exactement le même aspect, notamment les bord rectilignes et le tranchant droit (fig. 69 n° 5).

Une hache, découverte à Lesparre dans le Médoc, est attribuée au type de Maure par J. Roussot-Larroque<sup>375</sup>. Ce type de hache armoricaine est encore plus petit que le type de Tréhou, sa petite taille expliquant probablement en partie les irrégularités typologiques constatées par J. Briard (inconstance des dimensions et des sections, tranchants occasionnellement très évasés notamment)<sup>376</sup>.

#### III.3.3.4.3 Haches à douille de type launacien

Deux haches en bronze, découverte à Bordeaux et à Castelnau-de-Médoc (Gironde)<sup>377</sup>, sont apparentées au type launacien. Ces haches sont relativement proches des haches à douille quadrangulaire armoricaines, mais s'en distinguent par une section qui, dans le cas de la hache de Bordeaux au moins, est nettement hexagonale (fig. 69 n° 7). On peut comparer ces deux objets à des haches provenant des dépôts launaciens des environs de Carcassonne (Aude), de Vielmur-sur-Agout (Tarn) ou des Teixons à Pollestres (Pyrénées-Orientales)<sup>378</sup>, ce qui permet de les attribuer à la même phase chronologique que ces dépôts, enfouis entre le dernier tiers du VII<sup>e</sup> s. a.C. et le second tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>379</sup>

---

<sup>373</sup> Roussot-Larroque 2013, 69, fig. 4 n° 11-12 ; ici, pl. 249 n° 14.

<sup>374</sup> Ainsi à Angoulême, Chabanais et Vilhonneur en Charente, à La Frédière, Mons, Saint-Martin-de-Ré et Saint-Savinien en Charente-Maritime : Gomez de Soto 1980, 87-88, fig. 84 n° 1-19.

<sup>375</sup> Roussot-Larroque 2013, fig. 4 n° 10.

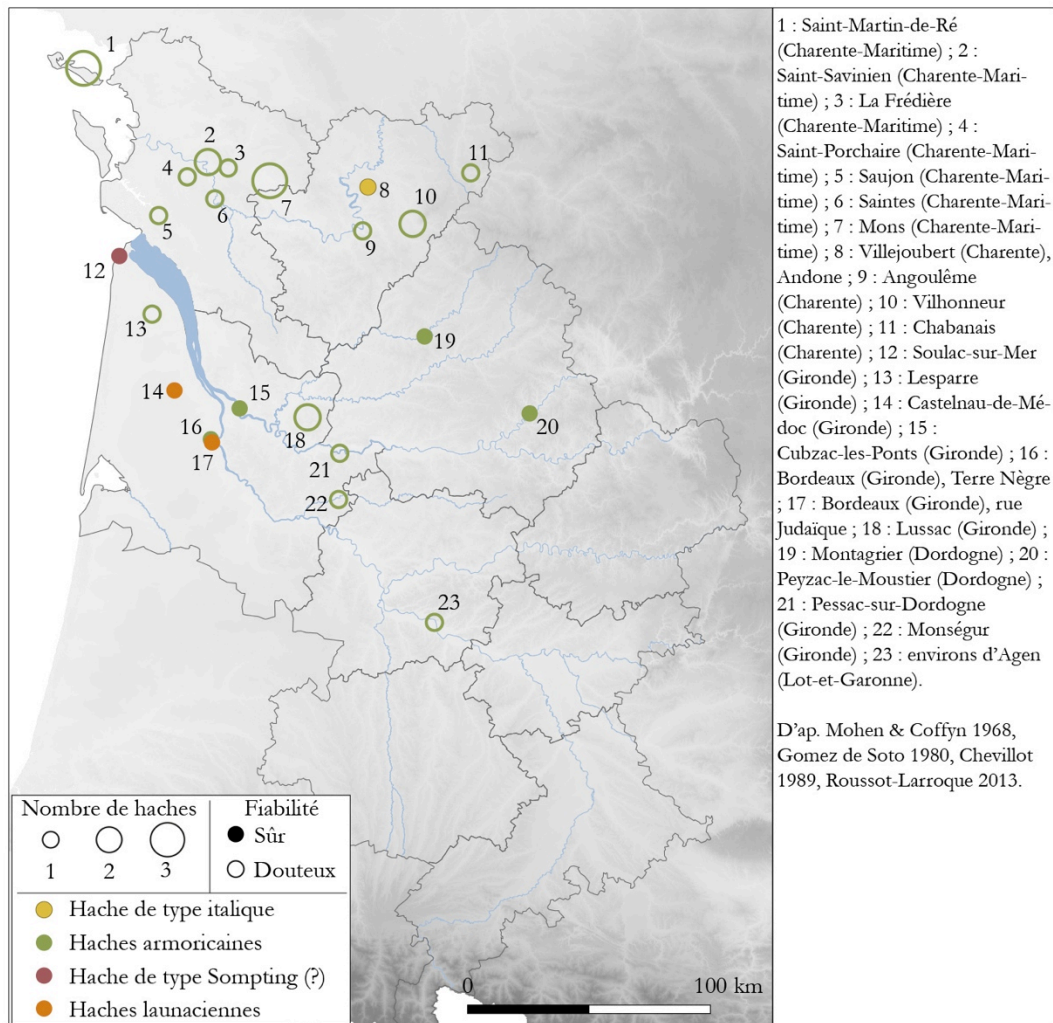
<sup>376</sup> Briard 1965, 266.

<sup>377</sup> Roussot-Larroque 2013, fig. 4 n° 4-5.

<sup>378</sup> Guilaine 1969, pl. 2 n° 4-8 ; Séguier 1989, pl. 94 n° 1 ; Mazière & Puig 2002, fig. 5 n° 4.

<sup>379</sup> Verger 2013b, 100.





1 : Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) ; 2 : Saint-Savinien (Charente-Maritime) ; 3 : La Frédière (Charente-Maritime) ; 4 : Saint-Porchaire (Charente-Maritime) ; 5 : Saujon (Charente-Maritime) ; 6 : Saintes (Charente-Maritime) ; 7 : Mons (Charente-Maritime) ; 8 : Villejoubert (Charente), Andone ; 9 : Angoulême (Charente) ; 10 : Vilhonneur (Charente) ; 11 : Chabonais (Charente) ; 12 : Soulac-sur-Mer (Gironde) ; 13 : Lesparre (Gironde) ; 14 : Castelnau-de-Médoc (Gironde) ; 15 : Cubzac-les-Ponts (Gironde) ; 16 : Bordeaux (Gironde), Terre Nègre ; 17 : Bordeaux (Gironde), rue Judaïque ; 18 : Lussac (Gironde) ; 19 : Montagnier (Dordogne) ; 20 : Peyzac-le-Moustier (Dordogne) ; 21 : Pessac-sur-Dordogne (Gironde) ; 22 : Monségur (Gironde) ; 23 : environs d'Agen (Lot-et-Garonne).

D'ap. Mohen & Coffyn 1968, Gomez de Soto 1980, Chevillot 1989, Roussot-Larroque 2013.

Figure 70 : Distribution régionale des haches à douilles du premier âge du Fer.

En dehors de la hache de la tombe d'Andone à Villejoubert, la totalité des haches à douille recensées ici peut donc être datée d'une même longue période couvrant le Ha C récent (horizon de Brandivy) et le Ha D. On notera que le type le mieux représenté parmi les haches armoricaines se trouve être un des plus petits (type de Couville), ce qui, si l'on suit l'idée selon laquelle l'évolution de ces objets s'est faite dans le sens d'un rétrécissement et d'un allègement progressifs, suggère une datation plus probablement inscrite dans le Ha D, pour cette série au moins.

Un autre élément doit être souligné : la répartition des haches de type armoricain ou assimilé dans la zone d'étude met en évidence deux concentrations le long des axes fluvio-maritimes représentés par la Charente et son estuaire d'une part, et par la grande zone de confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne et la Gironde d'autre part (fig. 70). Hormis une hache de type Tréhou supposée provenir des environs d'Agen, aucun exemplaire ne semble attesté au sud du Dropt. Il semble donc que les exemplaires régionaux de haches armoricaines, dont on ne peut dire s'ils proviennent de dépôts de type armoricain (où les haches sont en général beaucoup plus nombreuses), dessinent les contours de la

limite méridionale de diffusion de cette production particulière du premier âge du Fer dans le quart sud-ouest de la France<sup>380</sup>.

### III.3.3.5 Racloir launacien

Un seul racloir triangulaire plein est attesté dans la zone d'étude (pl. 405 n° 1). Il provient de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Il se présente sous la forme d'un triangle aux pointes arrondies et aux côtés légèrement bombés, doté de trois nervures partant du centre et rejoignant les pointes. Ce racloir correspond très exactement au type de racloir triangulaire launacien identifié à plusieurs reprises dans les dépôts éponymes en association avec des parures annulaires caractéristiques de la fin du VII<sup>e</sup> et du début du VI<sup>e</sup> s. a.C., par exemple dans ceux des environs de Carcassonne, de Sainte-Raphine à Durban (Aude) ou de Vielmur-sur-Agout (Tarn)<sup>381</sup>. On peut donc attribuer au racloir isolé de Villeneuve-sur-Lot une datation équivalente.

### III.3.4 Rasoirs

Ces objets sont assez peu nombreux dans l'aire géographique étudiée : tous types compris, treize exemplaires sont enregistrés. Il est possible de les répartir en trois familles et en huit types distincts (fig. 71). Les dénominations que nous adoptons ici sont essentiellement issues des travaux typologiques d'A. Jockenhövel<sup>382</sup>, mais font parfois appel aux résultats d'études plus récentes, menées dans le sud de la France notamment<sup>383</sup>.

---

<sup>380</sup> Même si, comme le proposent prudemment certains auteurs, des haches armoricaines pourraient avoir intégré certains dépôts launaciens, il n'en reste pas moins que la vallée du Dropt marque tout de même un seuil au sud duquel les haches armoricaines semblent anecdotiques : Briard 1965, fig. 106 ; Roussot-Larroque 2013, 69.

<sup>381</sup> Guilaine 1969, pl. 14 n°130 ; Guilaine 1972, fig. 131 n° 14-15, fig. 132 n° 3.

<sup>382</sup> Jockenhövel 1971 ; 1980.

<sup>383</sup> Giraud *et al.* 2003 ; Rivalan 2011.

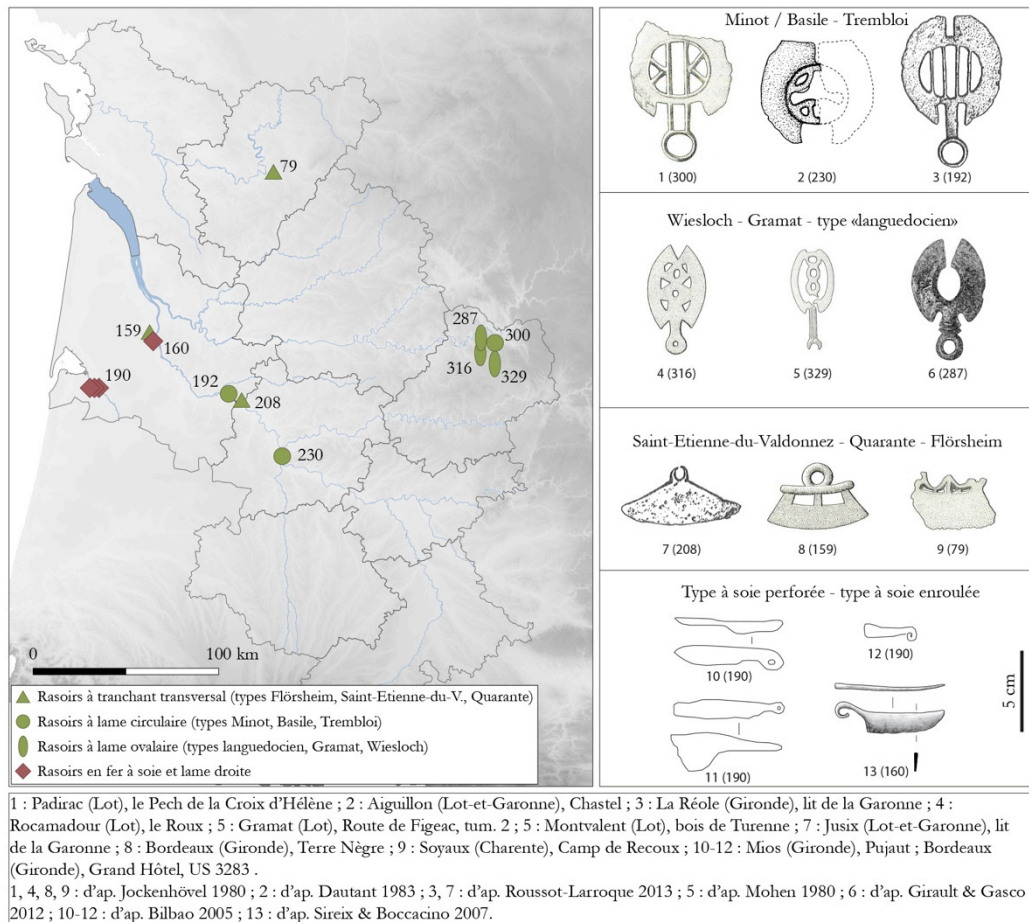


Figure 71 : Les rasoirs attestés dans la zone d'étude.

### III.3.4.1.1 Les rasoirs en bronze à double tranchant

#### III.3.4.1.1.1 Les rasoirs à lame circulaire ajourée : types Minot, Basile, Tremblois

Cette série concerne trois objets seulement, provenant de Padirac (Lot), Aiguillon (Lot-et-Garonne) et La Réole (Gironde) et se rattachant à au moins deux, plus probablement trois types distincts.

Le rasoir de Padirac (fig. 71 n° 1 ; pl. 257 n° 5) a été répertorié par A. Jockenhövel en tant que représentant du type Basile. Il s'agit d'un rasoir à double tranchant de forme circulaire, possédant un manche composé de deux tiges parallèles jointes à un anneau. La partie tranchante, mal conservée, en permet pas de savoir si les deux parties de la lame se rejoignent ou si une encoche les sépare au centre, dans le prolongement du manche, les deux options étant attestées sur des objets du même type<sup>384</sup>. La lame, fortement ajourée, est dotée d'un décor constitué de deux jeux de trois segments

<sup>384</sup> Jockenhövel 1980, taf. 25, n° 462-463.

composant un motif symétrique de triangles séparés par un vide rectiligne que l'on retrouve sur chacun des objets du même type.

Le rasoir de La Réole (fig. 71 n° 3 ; pl. 189 n° 13), second exemplaire bien conservé de la série, serait quant à lui, d'après J. Roussot-Larroque, une variante du type Tremblois de Jockenhövel<sup>385</sup>. Le type Tremblois se caractérise en effet par une forme générale proche de celle du type précédent, avec un manche et une grande lame de forme circulaire au tranchant interrompu à la base et au sommet, décorée de motifs ajourés en son centre. Ces motifs sont, pour les exemplaires recensés par Jockenhövel, formés d'arceaux concentriques jointifs par la base et le sommet<sup>386</sup>. C'est la seule différence que l'on peut noter avec le rasoir de La Réole qui pour sa part comporte un décor de grille verticale simple.

Enfin, le rasoir fragmentaire de Chastel à Aiguillon (fig. 71 n° 2 ; pl. 4 n° 1) comporte à l'heure actuelle un tranchant curviligne aux extrémités s'interrompant en ligne droite et, à l'opposé de la lame, un cercle brisé à peu près au niveau du diamètre avec à l'intérieur les restes d'un décor ajouré composé, semble-t-il, d'arceaux rattachés au pourtour du cercle. Ce rasoir a été dans un premier temps présenté comme un « rasoir à manche en rouelle », à l'occasion de la publication des résultats du sondage effectué par A. Dautant à Chastel. Cette qualification implique que l'objet soit perçu comme un rasoir à tranchant unique transversal, représentant d'un type local « imitant les rasoirs du Bronze final IIIb du Languedoc »<sup>387</sup>. Il nous semble plus plausible de considérer que le rasoir de Chastel appartient à la même famille que les rasoirs de Padirac ou de La Réole, c'est-à-dire les rasoirs à lame circulaire ajourée et doté d'un manche, qui ferait ici totalement défaut. En effet, une restitution de la forme générale du rasoir selon cette hypothèse met en évidence un nombre non négligeable de points communs avec la série des rasoirs de type Minot de Jockenhövel : les dimensions générales suggérées par une telle restitution sont proches des plus grands exemplaires<sup>388</sup> ; la lame, de largeur inégale, aurait alors une forme qui rappelle nettement celle des rasoirs de Cortil-Vergy ou de Lunéry<sup>389</sup>, notamment à cause de l'interruption sommitale rectiligne et de l'espace plus grand de l'autre côté, qui s'accorderait bien avec la présence d'un manche ; enfin, le motif ajouré restitué figurerait un motif triangulaire central qui, même s'il est difficilement lisible, s'intégrerait bien dans la série du type Minot, marquée par une certaine variabilité à ce niveau. Ainsi, on propose de voir dans le rasoir fragmentaire de Chastel un nouveau représentant de ce type, ou à tout le moins de cette famille de rasoirs, plutôt qu'un rasoir à tranchant transversal.

---

<sup>385</sup> Roussot-Larroque 2013, 71-72.

<sup>386</sup> Jockenhövel 1980, taf. 25, n° 465-466.

<sup>387</sup> Dautant 1983, 93, fig. 4 n° 13.

<sup>388</sup> Jockenhövel 1980, taf. 25 n° 457.

<sup>389</sup> Jockenhövel 1980, taf. 25, n° 458-459.

Ces trois objets, appartenant à des types distincts, semblent former un groupe relativement homogène du point de vue de la forme générale autant que de celui des dimensions ou de l'esthétique globale qui les caractérise. La majeure partie des rasoirs de cette famille proviennent de l'Est et du Centre-Est de la France, les types ayant été nommés d'après les découvertes éponymes des tumulus de Magny-Lambert<sup>390</sup>. Un rasoir de type Minot vient de Honstetten (Bade-Wurtemberg)<sup>391</sup>. Les trois exemplaires décrits ci-dessus permettent quant à eux de compléter (dans les cas de Chastel et La Réole) la carte de répartition de Jockenhövel et constituent de fait les témoins les plus occidentaux connus à ce jour.

La datation de ce groupe de rasoirs est assurée par plusieurs associations avec des épées hallstattiennes en fer (à Lunery, dans le Cher, à Ivry-en-Montagne et dans les tumulus Basile et des Tremblois de Magny-Lambert en Côte-d'Or<sup>392</sup>) ou bien, dans le cas d'Aulnay-aux-Planches, seule attestation en contexte domestique, à du mobilier céramique et de parure métallique<sup>393</sup> ; elle couvre de fait tout le Ha C. L'épée de Lunery, représentative de la phase ancienne du Ha C (800-725 a.C.), pourrait sous-entendre que le type Minot est un peu plus ancien, ou apparaît plus tôt, que les types Basile et Tremblois, qui sont eux associés à de longues épées en fer rattachées au Ha C récent (725-625 a.C. environ).

#### *III.3.4.1.1.2 Rasoirs à lame ovale ajourée : types Wiesloch, Gramat et type « languedocien ».*

Cette section concerne trois pièces en provenance de Rocamadour, Gramat et Montvalent dans le Lot.

Le rasoir du tumulus du Roux à Rocamadour (fig. 71 n° 4 ; pl. 288 n° 21) appartient au type Wiesloch de Jockenhövel<sup>394</sup>. La lame ovale est interrompue en son sommet par une encoche triangulaire. À la base, elle se termine par des extrémités pointues ménageant l'espace où prend place le manche plein, terminé par un anneau. La partie centrale de la lame est décorée de deux rangées de petites perforations de forme triangulaire encadrant deux perforations circulaires situées dans le prolongement du manche. L'exemplaire de Rocamadour constitue le représentant le plus méridional d'une série par ailleurs plutôt centrée, quoique de manière assez lâche, sur la Belgique et l'Allemagne du

---

<sup>390</sup> Jockenhövel 1980, taf. 54B.

<sup>391</sup> Jockenhövel 1971, 181, taf. 28 n° 366.

<sup>392</sup> Jockenhövel 1980, 142 ; Milcent 2004, 100-102.

<sup>393</sup> Brisson & Hatt 1966 ; 1967

<sup>394</sup> Jockenhövel 1980, 137, taf. 26 n° 467-471.

Sud<sup>395</sup>. La datation de ce type de rasoir est équivalente aux types à lame circulaire et correspond au Ha C, soit entre 800 et 625 a.C.<sup>396</sup>

Le rasoir du tumulus 2 de la route de Figeac à Gramat (fig. 71 n° 5 ; pl. 167 n° 2) a donné son nom au type chez Jockenhövel<sup>397</sup>. La lame de forme ovale est prolongée par un manche relativement long, terminé par un anneau incomplet et décoré de fines incisions. Le tranchant est interrompu au sommet par une encoche peu profonde. La partie centrale de la lame est évidée de manière à laisser subsister un décor constitué d'anneaux superposés rattachés à la lame par des segments courbes. Il ressort de la classification de Jockenhövel que les dimensions des rasoirs de ce type ainsi que l'agencement du décor ajouré sont assez variables. Comme le type précédent, ce rasoir est daté du Ha C.

Le rasoir de Montvalent (fig. 71 n° 6 ; pl. 254 n° 6) comporte une lame bifide aux extrémités biseautées, ménageant un jour central ovale. Son court manche à terminaison annulaire est doté d'un décor mouluré. Ce rasoir correspond aux rasoirs de type 2 d'A. Rivalan, dits de type « languedocien » du fait de la répartition extrêmement localisée de ces pièces d'après l'inventaire réalisé par A. Jockenhövel<sup>398</sup>. Les proportions générales et les extrémités saillantes de la partie basse de la lame de l'exemplaire de Montvalent le rendent plus particulièrement comparable au rasoir provenant de Saint-Rome-de-Cernon dans l'Aveyron<sup>399</sup>. Ce type d'objet apparaît dans plusieurs tombes de la nécropole du Moulin à Mailhac dès la phase I, qui débute vers 900 a.C. et on l'y retrouve jusqu'à la phase II qui se termine vers 725 a.C.<sup>400</sup> Il s'agit donc d'un type plus ancien que les précédents, principalement attribuable au Bronze final et au Ha C ancien.

### *III.3.4.1.2 Les rasoirs en bronze à un seul tranchant et anneau(x) de suspension : types Saint-Etienne-de-Valdonnez, Quarante et Flörsheim*

Le rasoir découvert dans la Garonne à Jusix (Lot-et-Garonne) est constitué d'une lame de forme globalement triangulaire à tranchant courbe, avec un petit anneau au sommet (fig. 71 n° 7 ; pl. 187 n° 3), ce qui permet de le rattacher au type Saint-Etienne-de-Valdonnez de Jockenhövel<sup>401</sup>. Le rasoir de Jusix diffère toutefois des autres exemplaires de ce type attestés en France par la faible courbure de la lame, qui est systématiquement plus prononcée dans les autres cas. Il s'agit donc ici plutôt d'une variante que d'un véritable représentant canonique de ce type. Les rasoirs de type Saint-

---

<sup>395</sup> Jockenhövel 1980, taf. 55A.

<sup>396</sup> Jockenhövel 1980, 142.

<sup>397</sup> Jockenhövel 1980, 138, taf. 26 n° 472-475.

<sup>398</sup> Rivalan 2011, 428, fig. 244 ; Jockenhövel 1980, taf. 51B.

<sup>399</sup> Jockenhövel 1980, taf. 14 n° 258.

<sup>400</sup> Taffanel *et al.* 1998, 314, fig. 409.

<sup>401</sup> Jockenhövel 1980, 181, taf. 36 n° 697-704.

Etienne-du-Valdonnez sont présents pour l'essentiel dans le sud de la France<sup>402</sup>. Ils peuvent être datés du Ha C récent, entre 725 et 625 a.C., comme l'atteste par exemple celui de la tombe 70 de la nécropole du Martinet à Castres<sup>403</sup>.

Le rasoir découvert anciennement à Bordeaux (Gironde), avec sa lame trapézoïdale dotée de perforations rectangulaires, d'une barre de renfort et d'un anneau de suspension (fig. 71 n° 8 ; pl. 94 n° 34), correspond au type Quarante de Jockenhövel<sup>404</sup>. Les fouilles des nécropoles de la région de Castres ont permis un net progrès dans la connaissance de la répartition de ce type, puisque pas moins de 12 exemplaires sur 14 connus en proviennent. Le rasoir de Bordeaux apparaît donc comme un témoin isolé d'un groupe autrement fortement ancré régionalement dans le sud de la France<sup>405</sup>. C'est d'ailleurs grâce aux découvertes du Castrais que la chronologie de ce type est assurée : il est présent uniquement dans des tombes des phases III et IVa, ce qui correspond à l'intervalle 725-625 a.C., autrement dit le Ha C récent<sup>406</sup>.

Le rasoir découvert au Camp de Recoux à Soyaux en Charente (fig. 71 n° 9 ; pl. 352 n° 4), incomplet, est un rasoir à lame trapézoïdale et tranchant transversal rectiligne, dont le sommet était doté de deux ou trois anneaux de suspension. Dans sa partie supérieure, la lame est percée de fenêtres qui épousent la forme incurvée du dos de l'objet. Il se rattache sans problème au type de Flörsheim de Jockenhövel, que l'on rencontre sur une large portion de l'Europe, entre le Danemark et la Charente, l'exemplaire de Soyaux étant le plus occidental connu<sup>407</sup>. Chronologiquement, ces rasoirs sont à situer dans le Ha C, entre 800 et 625 a.C.

### **III.3.4.1.3 Les rasoirs en fer**

#### *III.3.4.1.3.1 Type à soie perforée*

À côté des rasoirs en bronze, qui dominent largement, on recense quelques petits rasoirs en fer. Trois d'entre eux, à soie perforée, proviennent de la nécropole du Pujaut à Mios en Gironde. Le seul exemplaire bien conservé, dans le tumulus E (fig. 71 n° 10 ; pl. 238 n° 15), possède un manche court et épais à terminaison arrondie et dotée d'une perforation circulaire ; la lame à tranchant unique s'élargit légèrement vers la pointe et son dos est courbe.

---

<sup>402</sup> Jockenhövel 1980, taf. 57B.

<sup>403</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 193, t. 70 n° 10.

<sup>404</sup> Jockenhövel 1980, 180, taf. 36 n° 695-696.

<sup>405</sup> Rivalan 2011, fig. 248A.

<sup>406</sup> Giraud *et al.* 2003, 168, 180 ; Rivalan 2011, 439.

<sup>407</sup> Jockenhövel 1980, 176, taf. 35 n° 675-673, taf. 56B.

L'exemplaire de la sépulture 1 du tumulus H (fig. 71 n° 11 ; pl. 243 n° 6), dont la pointe n'est pas conservée, possède également un petit manche rectiligne à terminaison arrondie, élargie et perforée, à ceci près que l'extrémité est cette fois orientée perpendiculairement par rapport à la lame et non sur le même plan comme l'objet précédent.

Ces rasoirs, ont l'a dit, proviennent de deux tertres de la même nécropole. Cette remarque, ajoutée aux points communs partagés par les deux objets et à la rareté des parallèles signalée par J.-P. Mohen et A. Coffyn, invite à en faire une production strictement locale<sup>408</sup>. Leur association, dans le tumulus E, avec une fibule à arc cintré et pied droit de type 3211 et, dans le tumulus H, avec une épée à antennes et une fibule de type 3224, semble indiquer une assez longue période d'utilisation de ces petits rasoirs en fer, pendant le Ha D et le début de LT A, soit entre 600 et 430 a.C. environ.

#### *III.3.4.1.3.2 Type à soie enroulée*

Un autre élément, très partiel et provenant du tumulus G, s. 2/3 du Pujaut, est seulement constitué du manche d'un probable autre exemplaire, dont l'extrémité est non pas élargie et arrondie mais enroulée sur elle-même, ce qui en fait un type différent du précédent (fig. 71 n° 12 ; pl. 242 n° 3). Un exemplaire complet de rasoir à tranchant unique et à soie enroulée découvert dans les années 2000 sur le site du Grand Hôtel à Bordeaux permet de se faire une meilleure idée de l'aspect général de ce type d'objet (fig. 71 n° 13)<sup>409</sup>. La datation envisageable pour le fragment de Mios repose sur son association avec une épée à antennes et une fibule de type 3221B, suggérant un intervalle couvrant la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. et la première moitié du siècle suivant. Il est vraisemblable que la forme légèrement différente du rasoir bordelais (soie arquée et non rectiligne) traduise une évolution typologique, ce qui s'accorde avec la datation du contexte de ce dernier objet, attribué à LTA récente / LT B1 par les fouilleurs, soit entre 430 et 370/350 a.C. environ.

### **III.3.5 Fibules**

Dans l'aire géographique étudiée, ces objets comptent parmi les plus fréquents, avec 91 individus provenant d'ensembles enregistrés dans la base, plus quelques autres issus de contextes moins fiables ou inédits<sup>410</sup>. Leur abondance à l'échelle de l'Europe entière pendant tout l'âge du Fer (et au-delà) et la grande diversité typologique qui les caractérise font des fibules un des outils de datation

---

<sup>408</sup> Mohen & Coffyn 1970, 119.

<sup>409</sup> Sireix & Boccacino 2007, 126, fig. 110.

<sup>410</sup> Ces derniers sont signalés sur les cartes présentées ci-dessous par une astérisque (\*).



relative les plus efficaces dont disposent les protohistoriens, qui leur ont consacré de nombreuses études, débouchant sur l'existence de modes de classement tout aussi nombreux. Dans le cadre de cette étude, qui concerne une région relativement petite du territoire européen, le corpus de fibules était déjà constitué en grande partie lors de l'étude de J.-P. Mohen parue en 1980, qui avait posé les bases d'un système de description et de classement typologique des fibules attestées dans le sud-ouest de la France fondé sur la morphologie du ressort, de l'arc et du pied. Ce système a été récemment repris et affiné par T. Constantin, qui a identifié des variantes à l'intérieur de certains types isolés par J.-P. Mohen<sup>411</sup>. Ce sont principalement ces résultats que nous reprendrons ici.

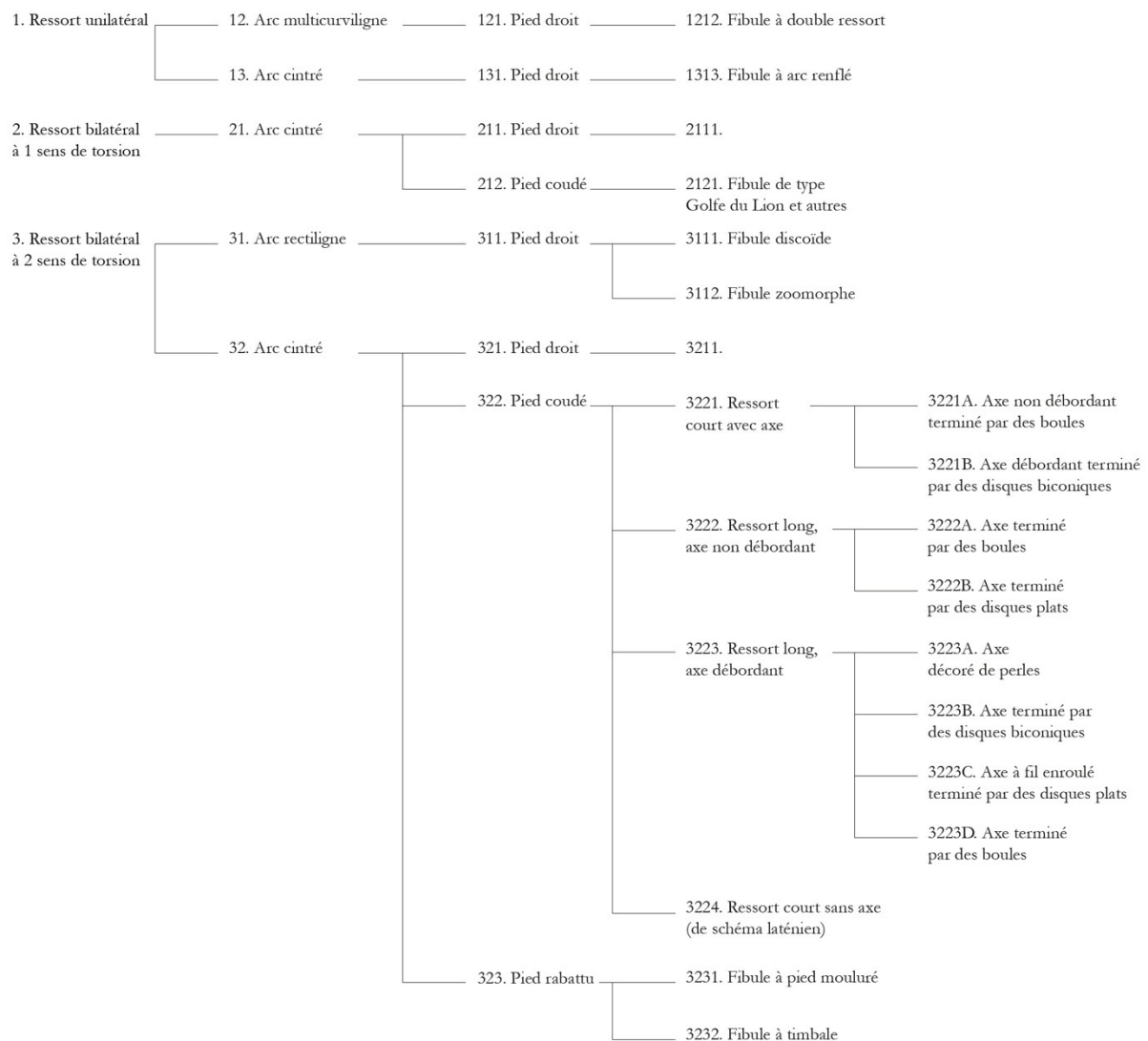
La typologie de J.-P. Mohen reprise et développée par T. Constantin (fig. 72) distingue en premier lieu trois types de ressorts, selon qu'ils sont unilatéraux, bilatéraux à un sens de torsion et bilatéraux à deux sens de torsion. Les ressorts peuvent comporter une corde interne ou externe, et être monté sur un axe débordant, non débordant ou sans axe.

La seconde étape concerne la morphologie de l'arc, qui peut être rectiligne, multicurviline ou cintré, chacune de ces trois options pouvant se décliner en plusieurs formes d'arc distinctes selon son tracé et son épaisseur (filiforme, renflé...). Par convention, les fibules à double ressort intègrent le groupe des ressorts multicurvilignes et les fibules zoomorphes sont classés parmi les fibules à arc rectiligne.

Le pied, enfin, peut être droit (il prolonge le porte-ardillon, voire se confond avec lui), coudé (il se redresse à la verticale) ou rabattu sur l'arc. Les pieds droits sont souvent terminés par des boutons sphéroïdes ou bien par l'arrêt pur et simple du pied. Les pieds coudés et rabattus sont pour leur part agrémentés de terminaisons de formes beaucoup plus variées (bouton mouluré, appendice discoïde, timbale, etc.), qui n'entrent pas nécessairement dans l'établissement de la typologie.

---

<sup>411</sup> Mohen 1980, 70-77; Constantin 2011, 69-92.



**Figure 72 : Classification des fibules selon J.-P. Mohen, avec les amendements de T. Constantin.**

L'amélioration la plus substantielle apportée par T. Constantin concerne l'identification de variantes au sein des types 3221, 3222 et 3223, c'est-à-dire des fibules dites « navarro-aquitaines » les plus emblématiques<sup>412</sup>. Ces variantes sont distinguées en fonction de la morphologie et de la composition du ressort, de son axe éventuel et du décor de ses extrémités, pouvant être constitué par (et combinant parfois) des boules, des disques biconiques ou plats, des petites perles biconiques pleines, un faux ressort orné d'un fil enroulé.

Il arrive, dans un petit nombre de cas, que le système Mohen-Constantin ne suffise pas à décrire assez finement telle ou telle fibule particulière. C'est notamment le cas pour les fibules à timbales,

<sup>412</sup> Constantin & Chordá Pérez 2014.

même si elles restent rarissimes dans la région. Dans ces cas-là, la précision de la description et de l'attribution typo-chronologique a été reprise d'autres travaux, qui sont cités dans le fil des paragraphes concernés.

#### *III.3.5.1.1 Fibules à double ressort (type 1212)*

Les fibules à double ressort se caractérisent par la présence d'un enroulement à chaque extrémité de l'arc, qui peut être rectiligne ou plus ou moins arqué. La seule attestation de fibule de ce type dans l'aire géographique étudiée a été découverte hors contexte au Truc du Bourdiou à Mios et n'est que très partiellement conservée (fig. 73 n° 1). Ce fragment présente un arc fin de section circulaire, ce qui permet de le rattacher au type 3A d'Argente Oliver<sup>413</sup>. Les travaux les plus aboutis concernant les fibules à double ressort ont mis en évidence la grande variété typologique et la longue période de diffusion de ces objets. Du point de vue géographique, on rencontre l'immense majorité des fibules à double ressort en Espagne ou en France du Sud<sup>414</sup>, l'exemplaire de Mios étant donc relativement isolé. Plus précisément, la carte dressée par J.-L. Argente Oliver met en évidence que le type 3A est plutôt caractéristique de la partie orientale de la péninsule ibérique. Chronologiquement, ces fibules sont attestées, toutes variantes comprises, pendant tout le premier âge du Fer. Dans le détail, il semble néanmoins que le type 3A soit plutôt caractéristique d'une phase ancienne du premier âge du Fer, même si les divers auteurs ne s'accordent pas toujours sur la chronologie. Ainsi, pour Argente Oliver, ce type particulier est datable du début ou du milieu du VII<sup>e</sup> s. a.C. Les exemples découverts en France, dans la nécropole du Moulin à Mailhac ou dans les nécropoles de Gourjade à Castres et du Causse à Labruguière, plaideraient plutôt pour une datation plus précoce, puisque ces objets ont été retrouvés dans ces cas-là dans des tombes caractéristiques de la phase II de chacun de ces sites, qui correspond à l'intervalle 775-725 a.C. environ, soit pendant le Ha C ancien<sup>415</sup>. Cette dernière estimation est en accord avec les datations proposées pour la nécropole de Can Piteu - Can Roqueta (Catalogne), où les fibules à double ressort caractérisent la phase de transition entre Bronze final et premier âge du Fer, dans le courant du VIII<sup>e</sup> s. a.C.<sup>416</sup>, siècle que l'on retiendra comme date probable pour l'exemplaire de Mios.

#### *III.3.5.1.2 Fibules italiques à arc renflé (type 1313)*

---

<sup>413</sup> Argente Oliver 1994, 52.

<sup>414</sup> Argente Oliver 1994, carte VI ; Rivalan 2011, fig. 192.

<sup>415</sup> Mailhac, tombes 34 et 293 : Taffanel *et al.* 1998, 314, fig. 33 et 325. Nécropole du Causse, tombe 275 ; nécropole de Gourjade, tombe 338 : Giraud *et al.* 2003, 94, pl. 26, t. 275 n° 5 et pl. 168, t. 338 n° 13.

<sup>416</sup> Lopez Cachero *et al.* 2009, fig. 4 et 5.

Cette catégorie de fibules regroupe plusieurs variantes, distinguées selon la forme de l'arc et la présence éventuelle d'appendices latéraux sur celui-ci. Dans les limites de la zone prise en compte, un petit nombre de fibules se rapportent à cette catégorie (fig. 74-1). On peut les répartir en plusieurs sous-groupes. Les fibules découvertes à la Crompe à Agen et à Saint-Fort-sur-Gironde<sup>417</sup> sont des fibules dites *a sanguisuga* et pied court, avec un arc creux fermé fortement cintré et renflé, décoré de registres incisés orientés verticalement (fig. 73 n° 2 ; pl. 1 n° 3, pl. 315 n° 24-25), pouvant être rapprochées des types 123 ou 125 de F. Lo Schiavo<sup>418</sup>. La fibule de Bon-Encontre, de petites dimensions, possède un arc plein et un porte-ardillon allongé, qu'A. Rivalan classe dans son type 2B. La fibule de l'Ermitage à Agen (fig. 73 n° 3 ; pl. 1 n° 4) est quant à elle d'un type différent : son arc est ouvert et décoré d'appendices latéraux et d'incisions longitudinales. Elle correspond très précisément au type 202, variante 2 de Lo Schiavo<sup>419</sup>.

Ces fibules sont à n'en pas douter des objets d'importation, en provenance d'Italie, ainsi que le démontrent clairement les cartes de répartition<sup>420</sup>.

La chronologie admise des ces objets est globalement comprise entre 800 et 650/625 a.C. Les fibules *a sanguisuga* sont celles qui apparaissent le plus tôt, dès le début du VIII<sup>e</sup> s. a.C., mais elles perdurent jusqu'à dans la seconde moitié du siècle suivant. Une fibule à appendices latéraux sur l'arc et incisions longitudinales similaire à la fibule de l'Ermitage à Agen provient de la tombe 213 de la Ca' Morta (Lombardie), représentative de la phase Golasecca IC, que l'on peut mettre en parallèle avec le Ha C récent des chronologies nord-alpines et de France continentale<sup>421</sup>.

---

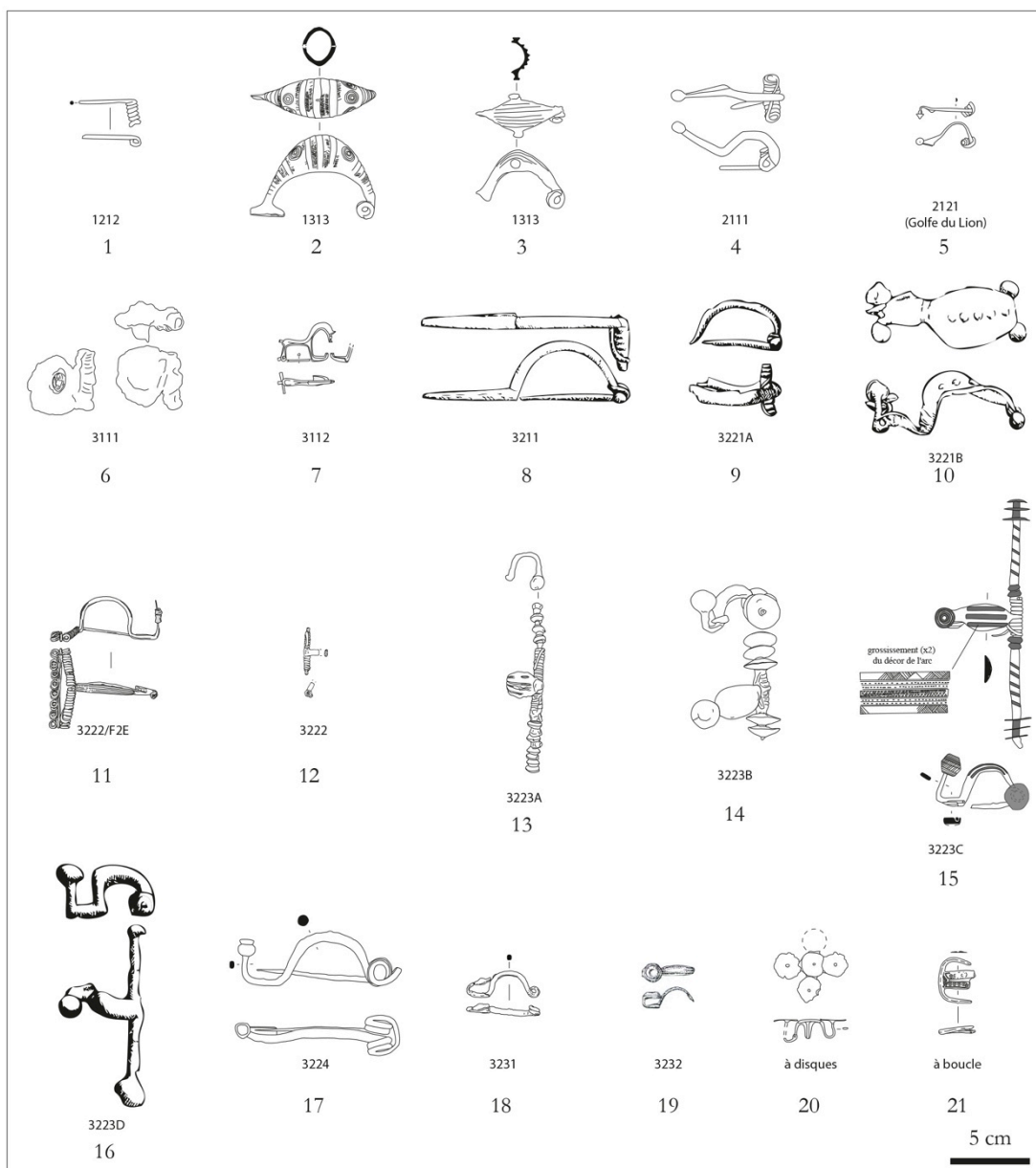
<sup>417</sup> Gomez de Soto & Pautreau 2013,

<sup>418</sup> Lo Schiavo 2010, 272, tav. 276-277.

<sup>419</sup> Lo Schiavo 2010, 458, tav. 265 n° 3668-3669.

<sup>420</sup> Rivalan 2011, fig. 194, fig. 198.

<sup>421</sup> De Marinis 2009, fig. 3 ; Lorre & Cicolani éd. 2009, 164.



1 : Mios (Gironde), Truc du Bourdiou ; 2 : Agen (Lot-et-Garonne), Crompe ; 3 : Agen (Lot-et-Garonne), l'Ermitage ; 4 : Barbaste (Lot-et-Garonne), Lesparre, s. 21 ; 5 : Loupiac (Lot), Combe Fages ; 6 : Mios (Gironde), le Pujaut, tum. G, s. 2/3 ; 7 : Pineuilh (Dordogne), Lamothe ; 8 : Mios (Gironde), le Pujaut, tum. F, s. 2 ; 9 : Mios (Gironde), le Pujaut, tum. B ; 10 : Mios (Gironde), le Pujaut, tum. G, s. 2/3 ; 11 : Saint-Jean-de-Laur (Lot), Camp de Monseigne ; 12 : Saint-Yrieix (Charente), les Planes ; 13 : Barbaste (Lot-et-Garonne), Cablanc ; 14 : Biganos (Gironde), les Gaillards, tum. T ; 15 et 17 : Fourques-sur-Garonne, Lauzeré, s. 1 ; 16 : Mios (Gironde), Truc du Bourdiou, s. 18-19 ; 18 : Aiguillon (Lot-et-Garonne), Chastel, US 1008 ; 19 : Rocamadour (Lot-et-Garonne), Bois de Lacal, tum. 2 ; 20 : Roquelaure (Gers) La Sioutat ; 21 : Isle-Saint-Georges, (Gironde), US 7027 .  
1-4, 6-7, 11, 13-14, 17-18 : dessin T. Constantin ; 8-10, 16 : d'ap. Mohen 1980 ; 12 : d'ap. Gomez de Soto 1986 ; 15 : dessin B. Béhague, inédit ; 19 : d'ap. Lambert et al. 2000 ; 20 : d'ap. Gardes et al. 2013 ; 21 : d'ap. T. Constantin, inédit.

**Figure 73 : Types de fibules attestés dans la zone d'étude.**

### III.3.5.1.3 Fibules à arc courbé ou cintré et pied droit (type 2111)

Ces fibules comportent un ressort bilatéral à un seul sens de torsion, un arc cintré et un pied droit éventuellement terminé par un appendice bouleté (fig. 73 n° 4). Les exemplaires recensés ici sont

en fer et de dimensions sensiblement identiques. Leur répartition à l'échelle régionale montre qu'il s'agit d'un type connu quasi-exclusivement au sud de la Garonne, avec néanmoins une apparente « concentration » dans le secteur de Bazas et de la confluence Garonne-Lot (fig. 74-1)<sup>422</sup>. L'association dans la sépulture de Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes) d'une fibule de type 2111 à arc coudé avec un bracelet à tampon en fer permet d'attribuer à ces fibules une datation comprise entre 640 et 540 a.C. environ (soit la toute fin du Ha C récent et le Ha D1)<sup>423</sup>. On peut attribuer une datation similaire à la fibule de la tombe 6 du tumulus L3 d'Ossun (Haute-Pyrénées)<sup>424</sup>.

#### III.3.5.1.4 Fibules à arc cintré et pied coudé de type 2121

Ces fibules sont peu nombreuses dans la zone étudiée. Plusieurs d'entre elles correspondent chacune à une variante de ce qu'il convient d'appeler le type Golfe du Lion, aisément identifiable par la présence d'un arc cintré et d'un petit pied coudé terminé par un bouton de forme conique (fig. 73 n° 5). Toutes variantes confondues, les fibules de type Golfe du Lion sont extrêmement répandues dans le sud de la France, dont elles sont véritablement caractéristiques, ainsi que, dans une moindre mesure, en péninsule Ibérique<sup>425</sup>. L'exemplaire provenant du site de Combes Fages à Loupiac (pl. 203 n° 13), avec son arc à section bombée, appartient plus précisément à la variante C d'A. Rivalan, qui propose une datation assez large, comprise entre 625 et 450 a.C., c'est-à-dire tout le Ha D<sup>426</sup>. La fibule de type Golfe du Lion provenant du Cluzel à Toulouse (pl. 387 n° 18), dont le ressort n'est pas conservé, présente quant à elle un arc de section circulaire, ce qui la rapproche de la variante A de Rivalan, dont la chronologie est encore plus large que le type précédent, puisque comprise entre 725 et 450 a.C., entre le Ha C récent et le Ha D3<sup>427</sup>. La fibule issue du tumulus 14, sépulture B du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) s'apparente vraisemblablement aussi à cette variante<sup>428</sup>. Les fibules du tumulus 3 du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols (Lot) et du tumulus 16, sépulture A du Frau à Cazals, avec leur long ressort bilatéral, sont plus proches de la variante E<sup>429</sup>.

On rattachera aussi à cette famille les deux fibules provenant de la sépulture B du tumulus 17 de la nécropole du Frau à Cazals<sup>430</sup> : leur arc coudé et non cintré, orné d'une épissure et doté d'un appendice sommital circulaire, ainsi que leur petit pied relevé terminé par un appendice conique,

---

<sup>422</sup> Constantin 2011, carte 1.

<sup>423</sup> Mohen 1980, pl. 141 ; Constantin 2011, 71-73.

<sup>424</sup> Mohen 1980, pl. 78 n° 12.

<sup>425</sup> Schüle 1969, carte 21 ; Gailledrat 1997, 252-253 ; Rivalan 2011, fig. 184.

<sup>426</sup> Rivalan 2011, 334.

<sup>427</sup> Rivalan 2011, 333.

<sup>428</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, fig. 94 n° 1.

<sup>429</sup> Beausoleil *et al.* 2007, fig. 7 ; Mavéraud-Tardiveau 2007, fig. 94 n° 2.

<sup>430</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, fig. 94 n° 4-5.

permet de les rapprocher de certaines variantes archaïques du type du Golfe du Lion, attestées autour de 600 a.C. à Corent (Puy-de-Dôme)<sup>431</sup>.

Une fibule bimétallique en provenance de la nécropole du Pujaut à Mios, tumulus F, sépulture 4 (pl. 239 n° 13) comporte un ressort bilatéral à un sens de torsion et un pied coudé qui la font également correspondre au type 2121 de Mohen. Son pied est cependant terminé, non pas par un bouton conique, mais par un cabochon discoïde, ce qui implique qu'elle n'appartient pas au type Golfe du Lion. Elle est située dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. par T. Constantin<sup>432</sup>.

#### *III.3.5.1.5 Fibules discoïdes (type 3111)*

La seule fibule de ce type provient de la tombe 2/3 du tumulus G du Pujaut à Mios (Gironde). Mal conservée, elle laisse encore voir une partie du ressort accolé à un disque en fer (fig. 73 n° 6). Elle évoque clairement les fibules discoïdes découvertes dans les nécropoles pyrénéennes<sup>433</sup>, à ceci près que l'exemplaire du Pujaut est fer et non en bronze. La chronologie admise pour cette fibule couvre l'intervalle 520 - 450 a.C. environ<sup>434</sup>.

#### *III.3.5.1.6 Fibules zoomorphes (type 3112)*

Une seule fibule de ce type est recensée dans la zone d'étude, à Pineuilh en Dordogne (fig. 73 n° 7 ; pl. 258 n° 14). Son arc, en forme de cheval, était fixé au ressort au moyen d'un œillet dans lequel passe un axe encore présent. Le cheval, qui ne porte aucun décor, est très stylisé : sa tête, orientée vers le bas, comporte des reliefs évoquant les naseaux, les yeux et les oreilles dressées ; la crinière est entièrement lisse et la queue très courte. Les fibules zoomorphes figurant des chevaux abondent dans la Meseta, où elles correspondent au type 8B1 d'Argente Oliver, sans qu'aucune ne soit rigoureusement identique à celle de Pineuilh pour autant : la plupart des exemplaires recensés en Espagne arborent en effet le plus souvent des chevaux dans une posture différente, avec une patte antérieure levée, ou bien des chevaux dont les membres antérieurs et le museau sont reliés, les fibules dont la silhouette est similaire à celle de Pineuilh étant plutôt rares<sup>435</sup>. J.-L. Argente Oliver situe l'apparition des fibules de son type 8B1 au IV<sup>e</sup> s. a.C. et leur disparition dans le courant du II<sup>e</sup> s. a.C., contredisant par là une

---

<sup>431</sup> Milcent *et al.* 2014, 188, fig. 6-7-8. Les fibules de Corent présentent toutefois un appendice losangique et non circulaire au sommet de l'arc.

<sup>432</sup> Constantin 2011, 73.

<sup>433</sup> Mohen 1980, pl. 63 n° 17 par ex.

<sup>434</sup> Constantin 2011, 73-74.

<sup>435</sup> Argente Oliver 1994, fig. 10, fig. 39 n° 328.

proposition de W. Schüle qui y voyait un type dérivé de modèles italiques et datait du VI<sup>e</sup> s. a.C. leur introduction en péninsule Ibérique<sup>436</sup>.

---

<sup>436</sup> Argente Oliver 1994, 94 ; Schüle 1969, 156.



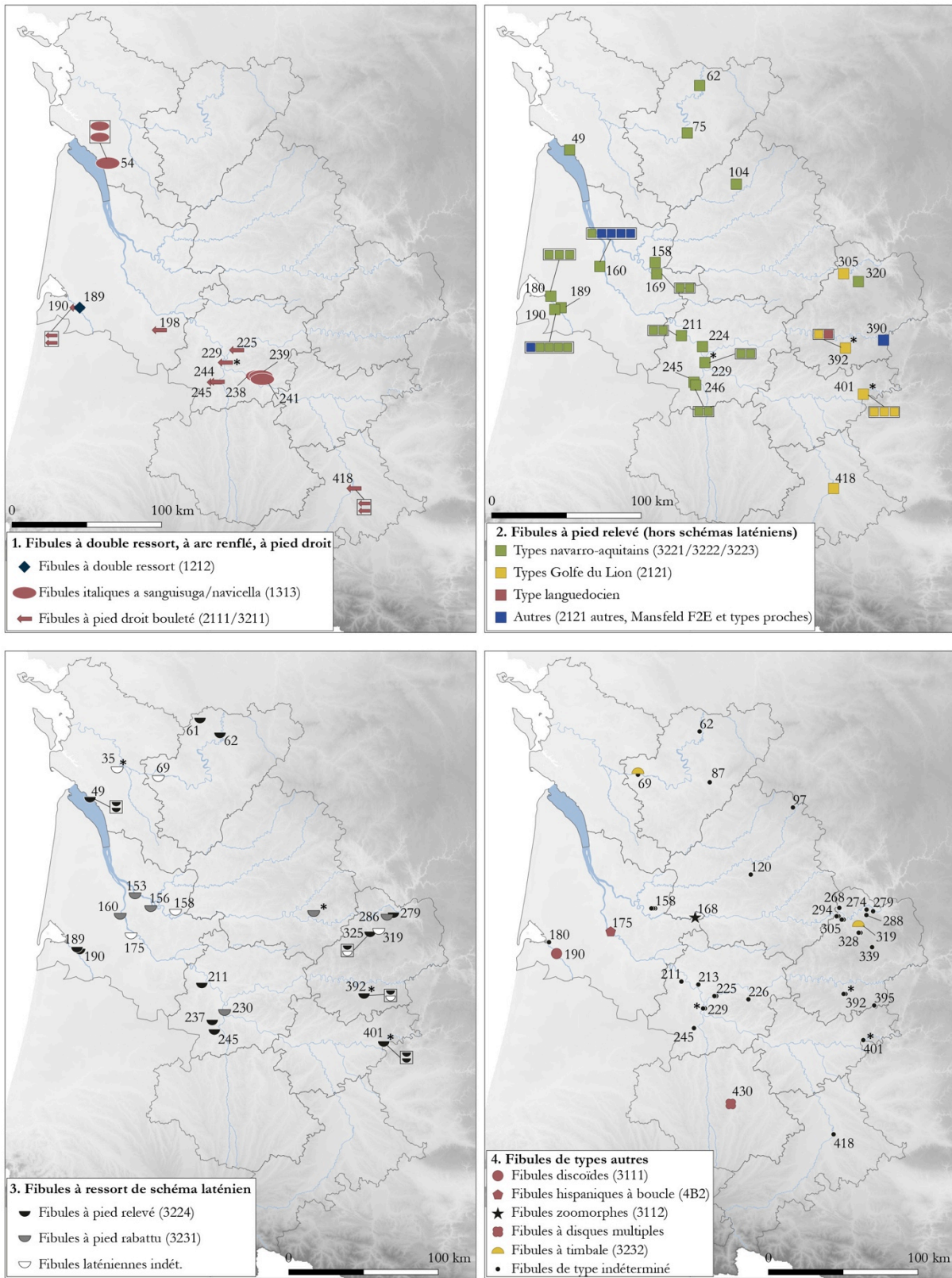


Figure 74 : Distribution des fibules attestées dans la zone d'étude.

Les meilleurs parallèles pour la fibule de Pineuilh semblent plutôt se trouver en Italie. La queue très courte, la crinière lisse très arquée, la tête mettant en avant les naseaux, les yeux et les oreilles, le

corps marqué par des arêtes vives sont en effet des caractéristiques que l'on retrouve sur quelques fibules provenant de Pontecagnano (Campanie) appartenant au type 465 de F. Lo Schiavo et datées de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> ou du début du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>437</sup> Le ressort monté sur axe et le pied redressé à Pineuilh constituent néanmoins deux différences majeures par rapport aux modèles d'Italie méridionale (qui ont un pied droit et sont faites d'une seule pièce) et semblent faire de cet exemplaire régional une fibule aux caractères hybrides qui pourraient éventuellement signaler une imitation. En attendant les résultats d'études spécifiques, on rappellera que la fibule de Pineuilh n'est pas la seule fibule zoomorphe de typologie italique découverte sur les marges occidentales du Massif central : on peut en effet rapprocher cette découverte de la fibule zoomorphe de Chalucet à Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne), assimilée par P.-Y. Milcent à une production nord-italique et datée de la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>438</sup>

Au regard du reste du mobilier qui accompagnait la fibule de Pineuilh, il paraît difficile de la dater après le IV<sup>e</sup> s. a.C. : aucun tesson tourné ne lui était associé et certains décors rappellent nettement certains éléments issus des niveaux 2b/c du site de Combes Fages à Loupiac (Lot), datés du V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>439</sup> On retiendra donc prudemment une datation comprise entre 600 et 400 a.C. pour la fibule de Pineuilh.

### III.3.5.1.7 *Fibules à arc cintré et pied droit (type 3211)*

Ces fibules ne se distinguent du type 2111 que par la présence d'un ressort bilatéral à deux sens de torsion et non un seul (fig. 73 n° 8 ; fig. 74-2). Mis à part cela, il s'agit de types très proches, à tel point que certaines pièces sont difficiles à attribuer à l'un ou à l'autre<sup>440</sup>. Les trois individus connus se distribuent entre la nécropole du Pujaut à Mios en Gironde (pl. 238 n° 16 ; pl. 239 n° 4) et celle de Grand-Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne)<sup>441</sup>, ce dernier point de découverte se trouvant d'ailleurs au sein de la zone de répartition préférentielle du type 2111, soulignant encore plus les ressemblances<sup>442</sup>. La proximité formelle entre ces deux types de fibules et l'association de la fibule de type 3211 du tumulus F, tombe 2 du Pujaut avec un bracelet à tampons en bronze a permis à certains auteurs de formuler l'hypothèse selon laquelle le type 3211 serait une évolution du type 2111, annonçant, par

---

<sup>437</sup> Lo Schiavo 2003, tav. 9 n° 10 ; Lo Schiavo 2010, 898, tav. 737 n° 8129-8132.

<sup>438</sup> Chevillot 1984, pl. 16 n° 11 ; Milcent 2006b, 328.

<sup>439</sup> On comparera ainsi le tesson n° 5 pl. 258 avec les fragments 20-21 pl. 202. Voir Sireix *et al.* 2007, 73 pour la datation des niveaux 2b/c.

<sup>440</sup> Ainsi, les deux fibules à pied droit du Cluzel à Toulouse appartiennent probablement au type 3211 en raison de l'utilisation conjointe du fer et du bronze, et d'éléments de décor de l'axe et de l'arc qui ne sont pas jamais attestés sur les fibules de type 2111 : pl. 393 n° 18-19.

<sup>441</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 48 n° 209.

<sup>442</sup> On rappellera d'ailleurs qu'un moule de bronzier destiné à la fabrication d'une fibule correspondant à l'un des deux types 2111 ou 3211 a été mis au jour lors d'une des premières campagnes de fouilles sur le site d'habitat de Chastel, distant de quelques centaines de mètres de la nécropole de Grand-Jean ; Dautant 1985, fig. 7.

l'adoption du bimétallisme notamment, les types à pied coudé (3221-3222-3223) fréquents par la suite dans la région<sup>443</sup>. On suivra volontiers cette idée, qui amène à dater ces fibules des deux premiers tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C., entre 600 et 540/530 a.C. environ (Ha D1).

#### *III.3.5.1.8 Fibules à arc cintré et pied coudé (type 3221)*

Deux variantes, très différentes, du type 3221 sont attestées dans les limites de la zone d'étude. Le type 3221A (fig. 73 n° 9 ; fig. 74-2), qui comporte un ressort court monté sur un axe aux extrémités bouletées, n'est attesté nulle part avec certitude ; il faut se tourner vers le piémont pyrénéen pour en trouver des exemplaires complets<sup>444</sup>. Trois fibules s'apparenteraient au type 3221 sans toutefois comporter les terminaisons bouletées de l'axe, à Mios (Gironde), dans le tumulus B du Pujaut (pl. 238 n° 2) et dans les tombes 6 et 9 de Grand-Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne)<sup>445</sup>, à quoi on ajoutera la fibule inédite de la tombe 4 de Lesparre à Barbaste (Lot-et-Garonne), qui correspond bien à la définition de type 3221A (ou éventuellement 3222A) d'après la description donnée par Y. Marcadal<sup>446</sup>. La chronologie de ce type de fibules est bien assurée par sa présence dans les sépultures d'Aquitaine méridionale des périodes Ibos Ib-IIa-IIb de J.-M. Escudé-Quillet, qui correspondent à la période 575-400 a.C., de la fin du Ha D1 à LT A<sup>447</sup>.

Le type 3221B (fig. 73 n° 10) correspond à des fibules bimétalliques à ressort bilatéral court sur axe débordant décoré de disques biconiques, arc cintré plat et large décoré de boutons au repoussé, et pied coudé à trois branches, également décoré de terminaisons discoïdales. Les deux seules attestations proviennent du tumulus T des Gaillards à Biganos et du tumulus G du Pujaut, s. 2/3, en Gironde (pl. 74 n° 5, pl. 242 n° 5). L'extrême ressemblance de ces deux pièces et l'absence de parallèles régionaux comme extra-régionaux suggère qu'il s'agit d'un type local. T. Constantin propose une datation à la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s. a.C. , ce qui est cohérent avec la présence dans les tombes concernées d'une fibule de type 3223 à Biganos et d'une épée à antennes de type BPC 1 dans les deux. On peut donc proposer de les attribuer au Ha D2/3 - LT A ancienne.

#### *III.3.5.1.9 Fibules à arc coudé de type languedocien*

---

<sup>443</sup> Constantin & Bilbao 2013, 312.

<sup>444</sup> Escudé-Quillet 2007, fig. 25 ; Constantin 2011, 76.

<sup>445</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 64 n° 203, fig. 76 n° 216.

<sup>446</sup> Marcadal 1971, 59.

<sup>447</sup> Escudé-Quillet 2007, fig. 12-13 ; Constantin 2011, 76-77.

Au moins deux fibules en fer correspondant à cette description proviennent de la nécropole du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols (Lot), dans les tumulus 1 et 7 (fig. 74-2)<sup>448</sup>. Elles comportent un ressort bilatéral, un arc coudé doté d'une excroissance sub-circulaire au sommet et un pied relevé. La fibule en fer à arc coudé provenant de la tombe 8 de Grand-Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne), bien qu'incomplète, appartient vraisemblablement elle aussi au même type<sup>449</sup>. Ces fibules peuvent être comparées à celles découvertes dans certaines tombes de la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault)<sup>450</sup> ou bien dans les tombes 155 et 177 de la nécropole du Martinet à Castres, ce qui permet de les attribuer, selon les résultats obtenus dans le Castrais, à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C., voire à son second quart<sup>451</sup>.

### *III.3.5.1.10 Fibules à arc cintré et pied coudé de type 3222 ou assimilables*

#### *III.3.5.1.10.1 Type 3222 et Mansfeld F2E*

Deux variantes du type 3222 sont distinguées en fonction de la terminaison de l'axe du ressort, à boules (3222A) ou à disques plats (3222B). Seules deux fibules recensées dans la zone étudiée correspondent à la première de ces variantes : la fibule de Lesparre, tombe 4 (dont on ne sait s'il s'agit d'une fibule de type 3221A ou 3222A : cf. supra, p. 226-227) et une petite fibule en fer provenant de la sépulture des Planes à Saint-Yrieix (Charente), rapportée au type 3222 à cause de son ressort long terminé par de petites boules (fig. 73 n° 12 ; pl. 325 n° 6)<sup>452</sup>. La taille très réduite de l'objet permet de le rapprocher des trois fibules de l'enclos II de la Croix de Laps à Civaux (Vienne) ou de la fibule de la tombe 3 du tertre 18 de Thorigny à Baccon (Loiret)<sup>453</sup>, relevant du type F2E de Mansfeld<sup>454</sup> et retrouvées associées, à Civaux, à une agrafe de ceinture en bronze du type IA de S. Leconte, caractéristique de l'horizon ancien de LT A<sup>455</sup>. Dans le Lot, le tumulus 3 des Fieux à Miers a livré une fibule à ressort bilatéral long monté sur axe qui pourrait éventuellement se rapprocher du type 3222, mais l'absence d'ornements aux extrémités de l'axe ne permet pas d'en être certain<sup>456</sup>.

---

<sup>448</sup> Beausoleil *et al.* 2007, 144, fig. 7 n° 1056.

<sup>449</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 72 n° 207.

<sup>450</sup> Tombes 32 et 124 : Nickels *et al.* 1989, fig. 61 et 167.

<sup>451</sup> Giraud *et al.* 2003, 180, pl. 212, t. 155 n° 15, pl. 217, t. 177 n° 19.

<sup>452</sup> Gomez de Soto 1986, 109.

<sup>453</sup> Milcent 2004, pl. 85 n° 8.

<sup>454</sup> Mansfeld 1973.

<sup>455</sup> Pautreau *et al.* 1992, fig. 132-133 ; Milcent 2004, 223.

<sup>456</sup> Filippini 2010, 195.

D'autres fibules régionales peuvent par ailleurs être comparées au type F2E, même si certaines d'entre elles ne sont pas entièrement conservées : plusieurs exemplaires hypothétiques en fer proviennent notamment des phases 2c ou 2d du site du Grand Hôtel à Bordeaux (fig. 74-2)<sup>457</sup>.

On mentionnera également le ressort de fibule découvert sur le site de la Salvate à Couzou, (pl. 121 n° 26), qui pourrait également se rapprocher des fibules précédentes, avec en plus la particularité d'être décoré d'une fausse corde à bouclettes.

Les datations proposées pour les fibules de type 3222 comme pour les fibules de type Mansfeld F2 couvrent la fin du VI<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. a.C., entre le Ha D2-3 et LT A ancienne pour les premières et plutôt à partir du Ha D3 seulement pour les secondes<sup>458</sup>.

### III.3.5.1.10.2 *Fibules à ressort bilatéral long sans axe et pied composite*

Une unique fibule, assez particulière, appartient à ce type. Il s'agit de la fibule provenant de la riche sépulture principale du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur dans le Lot (fig. 73 n° 11)<sup>459</sup>. Cette fibule en bronze est, dans sa morphologie générale, assez comparable aux types communs en Aquitaine, avec un ressort bilatéral long, un arc cintré large et un pied coudé. Quelques détails la rendent toutefois singulière : le ressort ne comporte apparemment pas d'axe, il est décoré d'une fausse corde à bouclettes et le pied est terminé non par un bouton mouluré mais par plusieurs petites perles (ambre ?) enfilées à son sommet.

Le motif décoratif de la fausse corde à bouclettes, s'il se retrouve fréquemment, en France centrale ou orientale, sur des fibules caractéristiques du Ha D3 ou de LT A1<sup>460</sup>, est présent à de plus rares occasions, avec des bouclettes plus espacées, sur quelques fibules du début du Ha D<sup>461</sup>. Il n'est donc pas impossible que la fibule de Saint-Jean-de-Laur représente, comme l'évoquent certains auteurs, un exemple ancien de l'utilisation de ce décor. Cette idée est cohérente avec la présence, dans la tombe, d'une paire de boucles d'oreilles creuses en tôle de bronze, que l'on retrouve souvent dans des sépultures féminines caractéristiques de la phase récente du Ha D1/D2, ou de l'horizon 7a de Parzinger

---

<sup>457</sup> Sireix 2009, fig 3 n° 3-6.

<sup>458</sup> Gomez de Soto 1986, 110 ; Milcent 2004, 223-225 ; Constantin 2011, 79-80.

<sup>459</sup> Padirac 1994 ; Lambert *et al.* 2000, fig. 16 n° 20.

<sup>460</sup> Ainsi à Vix (Côte-d'Or), à la fois sur le plateau et dans la tombe princière, où les fausses cordes à bouclettes équipent principalement des fibules à timbales(s) ou à pied et arc orné (types Mansfeld F4, dP4, dZ3, type de Weidach...) ; à Gurgy, « la Picardie » (Yonne), dans les deux crémations en urne métallique ; enfin, il existe aussi quelques attestations plus méridionales, qui admettent des datations identiques : Joffroy 1955, fig. I ; Chaume 2001, 126, pl. 147 n° 1, 3 et pl. 151 n° 2, 5, 6 ; Dedet 2001, 166, fig. 177, K.

<sup>461</sup> Roth-Zehner 2012, 176, fig. 12 n° 015-004.

(570/560 - 540/530 a.C.), surtout en France orientale ou dans le sud de l'Allemagne (cf. infra, p. 261)<sup>462</sup>.

#### *III.3.5.1.11 Fibules à arc cintré et pied coudé (type 3223)*

La caractéristique commune à toutes les fibules de type 3223 est la présence d'un long axe qui déborde largement le ressort ; les divers modes de décoration définissent les variantes, selon que l'axe comporte des perles (A), des disques biconiques (B), un manchon à fil enroulé et des disques plats (C) ou bien des boules (D). Les quatre variantes sont attestées dans les limites de la zone d'étude, la plus commune étant la première (fig. 73 n° 13-16 ; fig. 74-2). La datation de ces fibules peut s'appuyer sur plusieurs éléments. On peut considérer, d'après l'aspect général et les modalités de décor de ces fibules, qu'elles constituent des versions évoluées, donc a priori plus tardives, des types évoqués précédemment (3211-3221-3222). Cette idée est confirmée par le fait que les individus retrouvés en contexte funéraire sont toujours associés à du mobilier métallique caractéristique des phases les plus récentes du premier âge du Fer : fibules de type 3224, épées à antennes de type BEC 1a ou BPC 1, agrafes de ceinture à décor estampé à deux ou trois crochets notamment<sup>463</sup>. Par conséquent, on peut dater globalement le type 3223 de la phase Ha D2-3 / LT A ancienne, entre 540/530 et 430/420 a.C. environ<sup>464</sup>, sachant que la variante C paraît être la plus récente de toutes, datant probablement du début du Ve s. a.C.<sup>465</sup>

#### *III.3.5.1.12 Fibules à arc cintré et pied coudé (type 3224)*

Ces fibules, en bronze ou en fer, présentent un aspect très différent des types évoqués ci-dessus, principalement à cause de l'adoption d'un mode de construction en une seule pièce et d'un ressort court à corde externe et larges spires sans axe (fig. 73 n° 17 ; fig. 74-3). L'arc cintré peut-être plus ou moins large, parfois décoré, et le pied coudé est terminé par un bouton pouvant adopter des formes variées. Certaines fibules, notamment celles en fer, sont d'assez grandes dimensions, pouvant atteindre 10 cm de longueur. Le choix technologique que représente l'adoption d'un ressort court à corde externe et sans axe, c'est-à-dire de schéma laténien, est un critère décisif pour la datation de ce type de fibule, dont il a déjà été démontré à plusieurs reprises qu'elles apparaissent vers le second quart du Ve s.

---

<sup>462</sup> Parzinger 1988 ; Piningre 1996, 111-112 ; Piningre & Ganard 2004, 298, 315-317, fig. 117 n° 21. Cet horizon est à mettre en parallèle avec le 1er Fer 2b de Milcent : Milcent 2004, tab. 34.

<sup>463</sup> Voir principalement les sépultures de Cablanc à Barbaste, de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne, de Mios, Truc du Bourdiou, s. 18/19, de Biganos, les Gaillards, tumulus T. et du Pied de Prune à Rocamadour : pl. 17, 159, 227, 74-75, 298.

<sup>464</sup> Constantin 2011, 80-88.

<sup>465</sup> Constantin 2011, 86.

a.C. et ce aussi bien en Champagne qu'en France centrale ou dans le piémont pyrénéen<sup>466</sup>. Il s'avère en fait que ce type de fibule à ressort de schéma laténien précoce se retrouve principalement sur l'arc atlantique de la France et sur ses marges continentales jusqu'en Champagne, laissant de côté toute la France orientale et l'est du Massif central<sup>467</sup>. Il s'agit d'un type caractéristique de la phase ancienne de LT A, entre 475 et 425 a.C. On y associera également les fibules dotées d'un ressort semblable mais dont l'arc est coudé, comme celle du tumulus 1, s. 2 du Pech des Cramazous à Calès (pl. 99 n° 9).

### *III.3.5.1.13 Fibules à arc cintré et pied rabattu (type 3231)*

Ces fibules, généralement de petites dimensions pour les exemplaires recensés dans la base de données, présentent un profil caractéristique : le ressort bilatéral est court (une à deux spires de chaque côté) et sans axe, l'arc est cintré et terminé par un pied rabattu mouluré, rappelant parfois une tête de palmipède (fig. 73 n° 18 ; fig. 74-3). Ces fibules peuvent toutes être datées du IV<sup>e</sup> s. a.C. Plus précisément, la petite taille du pied de la fibule de Chastel à Aiguillon (pl. 6 n° 1) et le profil de l'arc en portion de cercle plutôt qu'en archet de violon permettent de la rattacher à la catégorie des fibules de schéma pré-Duchcov, fréquentes en Europe au début du LT B1, c'est-à-dire au cours du premier tiers ou du premier quart du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>468</sup> On la comparera notamment à plusieurs fibules de petite taille provenant de la nécropole suisse de Saint-Sulpice, en Pétoleyres (canton de Vaud), toutes attribuées à LT B1<sup>469</sup>. Les autres fibules de type 3231 (fig. 74) pourraient quant à elles se rapporter à un horizon plus avancé du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>470</sup>.

### *III.3.5.1.14 Fibules à arc cintré et pied rabattu en forme de timbale (3232)*

Ces fibules, très rares dans la région, appartiennent à une catégorie qui regroupe de nombreux types distincts. Les deux exemplaires recensés proviennent pour l'un du site à enclos de Bellevue à Châteaubernard (Charente)<sup>471</sup> et pour l'autre du site du Bois de Lacal à Rocamadour dans le Lot (fig. 74-4 ; pl. 288 n° 3). Ils relèvent tous deux d'un type différent. La fibule de Rocamadour a un arc cintré et aplati et une petite timbale dotée d'une cupule sur son sommet ; l'arc est orné de cannelures

---

<sup>466</sup> Ce type de fibule apparaît en effet dans les sépultures représentatives de la phase II de la culture Aisne-Marne : Demoule 1999, 143-168. Pour la France centrale, voir Milcent 2004, 245 et Milcent 2006a, 96. Pour les Pyrénées, voir Escudé-Quillet 1998, 111.

<sup>467</sup> Milcent 2004, fig. 106 ; Milcent 2006a, fig. 10.

<sup>468</sup> Augier *et al.* 2007, 126 ; Baray *et al.* 2007a, 210-212, fig. 7.

<sup>469</sup> Kaenel 1990, 348, pl. 27 n° 3, pl. 30 n° 2, pl. 31 n° 1, pl. 32 n° 1, pl. 35 n° 2, pl. 41 n° 2, pl. 52 n° 1.

<sup>470</sup> Dans la mesure où ces fibules sont représentatives d'un second âge du Fer déjà bien entamé, l'inventaire présenté en annexe n'est pas exhaustif. On les prend en compte afin de fournir des points de repères sûrs pour l'analyse du reste du mobilier, notamment de la céramique.

<sup>471</sup> Seguin *et al.* 2011, fig. 114.

longitudinales et la timbale comporte deux incisions à sa base. Ces caractéristiques permettent de l'identifier sans problèmes comme une représentante du type de Villeneuve de Dehn et Stöllner, très répandue en France centrale, de l'Est et du Centre-Est, où elle est caractéristique de la période de LT A ancienne (LT A1), entre 475 et 425 a.C. environ<sup>472</sup>.

La fibule découverte à Châteaubernard ne permet pas, en raison de son état de conservation, d'attribution aussi précise. Elle pourrait néanmoins se rapporter, avec son arc de section demi-circulaire et sa timbale apparemment inornée, au type de Bourges, également rattaché à LT A ancienne<sup>473</sup>.

#### *III.3.5.1.15 Fibules à disques multiples*

Une seule fibule partiellement conservée appartient à ce type et provient du site de La Sioutat à Roquelaure (fig. 73 n° 20 ; pl. 289 n° 30). Elle possède un pied à branches multiples, terminées par des appendices discoïdes. Cette fibule est identique à celle issue de la tombe 11 du tumulus A.64.1 d'Ibos, qui fait partie de la phase Ibos III, datée entre 400 et 350 a.C. environ, c'est-à-dire de LT B1<sup>474</sup>.

#### *III.3.5.1.16 Fibules à boucle de modèle hispanique*

Une seule pièce, incomplète et inédite, se rapporte à ce type (fig. 73 n° 21 ; fig. 74-4). Il s'agit d'un fragment de pied de fibule en bronze découvert à l'Isle-Saint-Georges, dans l'US 7027, se présentant sous la forme d'une plaque de section plano-convexe, creusée d'une gorge centrale et terminée par un appendice en demi-cercle. La face supérieure de la plaque est décorée d'un décor symétrique composé d'une série d'ocelles encadrées ou soulignées par des motifs linéaires. Cet élément correspond à la partie terminale des fibules à boucle de type 4B2 d'Argente Oliver, que ce dernier date de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. a.C. ou du début du IV<sup>e</sup> s. a.C., soit entre LT A et le début de LT B<sup>475</sup>. On comparera notamment le fragment girondin avec une fibule en provenance du site d'Aguilar de Anguita<sup>476</sup>, où l'on retrouve un décor similaire. Ce fragment est intéressant dans la mesure où les fibules de type 4B2 paraissent jusqu'à maintenant strictement confinées à la péninsule Ibérique, faisant donc de l'exemplaire de l'Isle-Saint-Georges un témoin pour l'instant unique de diffusion du type 4B2 au nord des Pyrénées.

---

<sup>472</sup> Dehn & Stöllner 1996, fig. 3-5 ; Milcent 2007b, 195, fig. 8 et 9.

<sup>473</sup> Milcent 2007b, 195-197.

<sup>474</sup> Escudé-Quillet 2007, 108-110, fig. 19.

<sup>475</sup> Argente Oliver 1994, 60, cartes VIII-IX ; Constantin in : Colin dir. 2012, 23, fig. 23 n° 8.

<sup>476</sup> Argente Oliver 1994, fig. 60 n° 536.



### III.3.6 Épingles et scalptorium

Les épingles, en fer ou en bronze, sont composées d'une tige rectiligne dont une extrémité est appointée et l'autre dotée d'une terminaison plus ou moins complexe à but décoratif, pouvant être enroulée sur elle-même, dotée d'un anneau mobile, aplatie, bouletée, spiralée, etc. Il s'agit d'une catégorie d'objets très répandue dans toute l'Europe dès l'âge du Bronze et faisant montre d'une très grande variabilité morphologique dans le temps comme dans l'espace, ce qui a débouché sur un nombre important d'études et de systèmes de classement typologique. Néanmoins, les quelques pièces bien conservées recensées dans la zone d'étude sont pour la plupart aisées à catégoriser et relativement peu variées.

Les scalptoriums sont des objets de toilette composés d'une tige rectiligne à terminaison bifide d'un côté, dont la fonction exacte reste difficile à cerner<sup>477</sup>. Ces objets ne diffèrent en effet que très peu des épingles, tant par leur taille que dans leur logique de fabrication : beaucoup comportent en effet une tête enroulée, une tige torsadée et des dimensions extrêmement proches des épingles qui leur sont contemporaines, tout particulièrement en Languedoc, où ils sont abondants<sup>478</sup>. De fait, il a été possible, à l'occasion de l'étude des importantes séries issues des fouilles des nécropoles du Castrais, de démontrer que certains scalptoriums sont en fait des épingles recyclées<sup>479</sup>. Devant la faiblesse quantitative du corpus régional de scalptoriums et du fait de la mauvaise conservation de certains objets laissant planer le doute sur leur rattachement à l'une ou l'autre de ces catégories d'objets, nous traiterons donc les deux dans une même partie.

---

<sup>477</sup> Giraud *et al.* 2003, 110.

<sup>478</sup> Soutou 1959c ; Rivalan 2011, 414-426.

<sup>479</sup> Types J3-4-5 du Castrais : Giraud *et al.* 2003, 111.

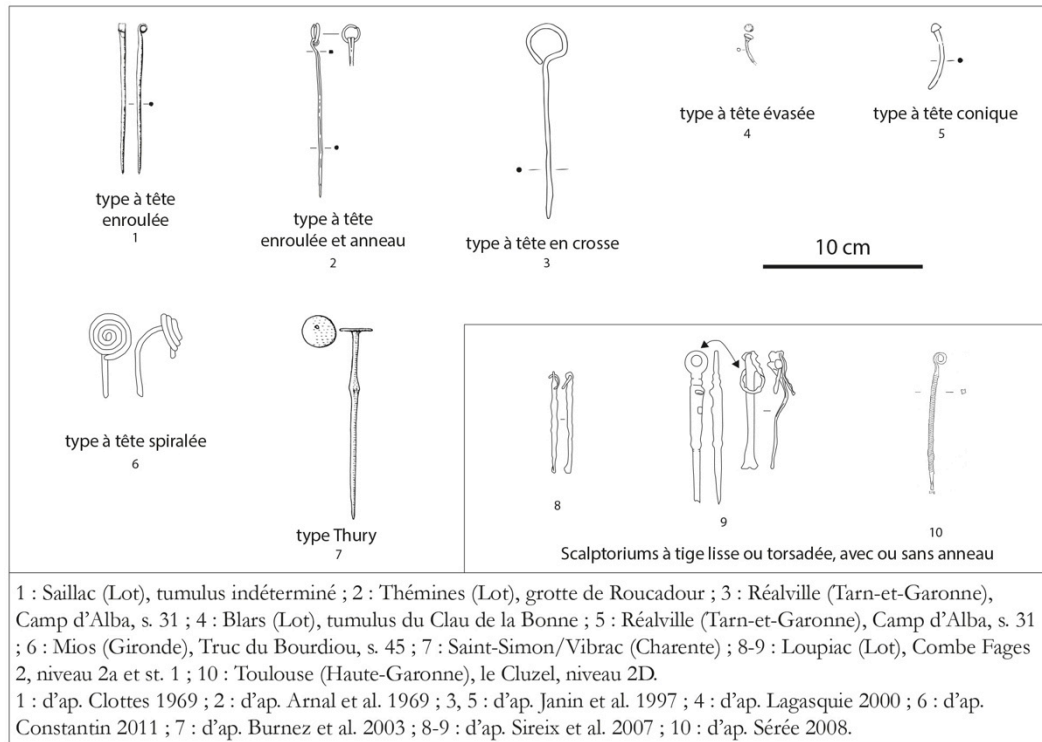


Figure 75 : Types d'épingles et scalptoriums attestés dans la zone d'étude.

### III.3.6.1.1 Épingles à tête enroulée (type 1)

Ces épingles comportent une extrémité enroulée sur elle-même après un martelage destiné à aplatir la section de la portion de tige à déformer. L'aspect des enroulements est variable, certaines étant seulement repliées en une petite boucle tandis que d'autres ont été enroulées plusieurs fois (fig. 75 n° 1). Ce type d'épingle, très simple, est présent en abondance dans toute l'Europe entre l'âge du Bronze et le premier âge du Fer<sup>480</sup>. Cependant, les exemplaires recensés ici sont tous dotés d'une tige rectiligne et d'une taille proche de la dizaine de centimètres, ce qui les place parmi les productions les plus récentes, les faisant correspondre au type A1 des nécropoles du Castrais, ou encore au type 9 d'A. Rivalan, dont la datation court tout de même sur l'âge du Bronze final et une bonne partie du premier âge du Fer, entre 900 et 575 a.C. environ, ce qui n'en fait pas un marqueur chronologique très performant<sup>481</sup>.

### III.3.6.1.2 Épingles à tête enroulée et anneau mobile (type 2)

Le travail mené sur les nécropoles du Castrais a conduit les auteurs de l'étude à distinguer un type d'épingles à tête enroulée similaire au type A1, mais doté, en sus, d'un anneau mobile retenu par

<sup>480</sup> Soutou 1959c ; Audouze & Courtois 1970, 35-38.

<sup>481</sup> Giraud *et al.* 2003, 85 ; Rivalan 2011, 307 ; Dedet 2001, 78.

l'enroulement (type A2 : fig. 75 n° 2)<sup>482</sup>. Deux épingles parmi celles recensées relèvent de ce type. L'exemplaire du Martinet à Salles (Gironde) est à enroulement simple et présente la particularité de comporter un décor d'incisions obliques opposées le long de la tige (pl. 332 n° 7). L'exemplaire de Roucadour à Thémines (Lot), à enroulement simple également, est vierge de décor (pl. 356 n° 4). Les datations admises pour ce type d'épingles sont les mêmes que pour le type A1. L'épingle de Roucadour peut néanmoins être datée un peu plus précisément du Ha D1-2, en raison de son association avec un brassard à bossettes et un bracelet à tampons notamment (cf. infra, p. 250).

#### *III.3.6.1.3 Épingles à tête en crosse (type 3)*

Ce type d'épingles appartient à la famille des épingles à tête enroulée, mais se distingue des types précédents par le diamètre et l'aspect de son enroulement, systématiquement plus grand (entre 1 et 3 cm la plupart du temps) et réduit à un seul tour, sans aucun recouvrement (fig. 75 n° 3). Là encore, il s'agit d'un type abondant dans le sud de la France, correspondant au type 12 d'A. Rivalan<sup>483</sup>. Dans le Castrais, ces épingles, dénommées type A6, caractérisent essentiellement les phases III et IV des nécropoles, entre 725 et 575 a.C. environ. Il s'agit donc d'un type un peu plus tardif que les épingles de type A1-A2, mais qui connaît lui aussi une diffusion assez longue, sachant tout de même que la plupart des éléments de type A6 datent de la phase IV des nécropoles du Castrais (675-575 a.C.)<sup>484</sup>. Parmi les épingles recensées dans les limites de la zone d'étude, on notera que celle de Saillac présente un enroulement torsadé<sup>485</sup>, ce qui n'est pas attesté ailleurs à notre connaissance.

#### *III.3.6.1.4 Épingles à tête évasée (type 4)*

L'épingle en question provient du tumulus du Clau de la Bonne à Montfaucon (Lot) et n'est que partiellement conservée (fig. 75 n° 4). Elle comporte une tête évasée qui permet de la rapprocher du type 14 d'A. Rivalan<sup>486</sup>, qui propose de les attribuer au Bronze final, entre 900 et 775 a.C. Cette idée n'est pas incompatible avec les remarques des fouilleurs, pour qui le tumulus du Clau de la Bonne daterait du tout début du premier âge du Fer<sup>487</sup>.

#### *III.3.6.1.5 Épingle à tête conique (type 5)*

---

<sup>482</sup> Giraud *et al.* 2003, 85, fig. 129 n° 2.

<sup>483</sup> Rivalan 2011, 311.

<sup>484</sup> Giraud *et al.* 2003, 168, fig. 129 n° 6, fig. 256.

<sup>485</sup> Clottes & Carrière 1979, fig. 48 n° 1205.

<sup>486</sup> Rivalan 2011, 313.

<sup>487</sup> Lagasquie 2000, 138, fig. 3.

Le seul objet concerné ne se rapporte que de manière hypothétique à ce type d'épingle (fig. 75 n° 5 ; pl. 272 n° 6). Il s'agit d'un fragment d'objet en bronze à tige courbe terminée par une tête conique, provenant de la sépulture 31 du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne), assimilée par les fouilleurs à un possible fragment d'épingle<sup>488</sup>. Si cette identification s'avère correcte, on peut alors rattacher cette épingle fragmentaire au type A11 du Castrais (type 7 chez Rivalan), dont la datation est large, puisqu'on le rencontre dès la phase I du Moulin à Mailhac<sup>489</sup>, à partir de la phase III des nécropoles du Castrais, associé par exemple à un rasoir à double tranchant de type I2 dans la tombe 78 de Gourjade à Castres, mais aussi dans des ensembles datés du VIe s. a.C., dans une variante en fer et à tête coudée il est vrai<sup>490</sup>. La datation de ce type d'épingle couvre donc le Bronze final IIIb et une bonne partie du premier âge du Fer, entre 900 et 500 a.C. environ<sup>491</sup>.

#### III.3.6.1.6 *Épingles à tête spiralée (type 6)*

Une seule épingle, provenant de la tombe 45 du Truc du Bourdiou à Mios (Gironde), se rapporte avec certitude à ce type (fig. 75 n° 6 ; pl. 234 n° 4). Sa tige, ployée, est terminée par une spirale dont les enroulements sont décalés par rapport à elle et organisés de manière à former un cône. Ce trait particulier, ajouté au fait que la spirale démarre du centre pour finir à sa périphérie, empêche de l'assimiler aux épingles à tête spiralée connues dans les nécropoles du Castrais, par ailleurs relativement peu nombreuses. En effet, les épingles de type A15 du Castrais présentent toujours une spirale qui prolonge la tige sans décalage, et dont les anneaux partent systématiquement de l'extérieur pour se resserrer vers l'intérieur<sup>492</sup>.

L'absence de parallèles régionaux ou extra-régionaux ne permet pas d'avancer de datation précise pour l'épingle à tête spiralée du Truc du Bourdiou. À titre d'hypothèse, on peut tout de même lui attribuer, de manière non définitive, une datation proche de celle du type A15, qui est systématiquement associé aux marqueurs de la phase IV du Castrais (675-575 a.C.) que sont les décors de grands chevrons imprimés sur céramique, les fibules serpentiformes, les couteaux en fer et les coupes hémisphériques de type Sb<sup>493</sup>.

La probable tête d'épingle découverte dans le tumulus B du Pujaut, à Mios également, pourrait éventuellement représenter une variante plus complexe du même type (pl. 238 n° 4). D'après les dessins de B. Peyneau et de J.-P. Mohen, une petite spirale centrale dont les enroulements forment un cône,

---

<sup>488</sup> Janin *et al.* 1997, 37.

<sup>489</sup> Taffanel *et al.* 1998, 313-315, fig. 39, fig. 103, fig. 144, fig. 296, fig. 307, fig. 317.

<sup>490</sup> Rivalan 2011, 305 ; Mahieu & Boisseau 2000, fig. 73 n° 2 ; Giraud *et al.* 2003, pl. 114, t. 49 n° 12.

<sup>491</sup> Rivalan 2011, 305.

<sup>492</sup> Giraud *et al.* 2003, 92, fig. 129 n° 15.

<sup>493</sup> Giraud *et al.* 2003, 168, fig. 256 ; Rivalan 2011, 313.

comme au Truc du Bourdiou, est entourée de six spirales identiques. L'association de cet objet avec une fibule de type 3221 invite à dater cet objet de l'intervalle 575-400 a.C.

### *III.3.6.1.7 Épingles à tête discoïde et renflement sur la tige (type 7)*

Une seule épingle, découverte hors de tout contexte dans le lit de la Charente dans le secteur de Saint-Simon/Vibrac (Charente), correspond à cette description (fig. 75 n° 7)<sup>494</sup>. Elle possède une tige rectiligne marquée, dans sa moitié supérieure, par un léger renflement anguleux et terminée par une tête discoïde plate de faible épaisseur. Cette épingle a été comparée par ses inventeurs à une série d'épingles découvertes en Bourgogne ou en Franche-Comté, dont le renflement est toujours décoré, le plus souvent d'une superposition de petits bourrelets ; l'absence de décor sur l'épingle de Vibrac est mise au compte de l'usure de l'objet. La chronologie des épingles en question couvre le Bronze final et le début du premier âge du Fer. On notera cependant que l'épingle la plus proche de celle de Vibrac provient du tumulus II de Lemire (Jura), où elle était associée à une épée à languette en fer du Ha C<sup>495</sup>, tandis qu'une autre<sup>496</sup>, au décor plus élaboré, était associée dans une autre tombe à plusieurs bracelets ouverts en fer, par conséquent également datable du Ha C. On se rangera donc ici à l'avis des auteurs, qui font remarquer que l'absence d'épingles de ce type dans les dépôts du Bronze final du Centre-Ouest, conjuguée à la petite taille de l'exemplaire de Vibrac, invite à placer celui-ci au premier âge du Fer<sup>497</sup>, et on l'attribuera donc de manière large au Ha C, entre 800 et 625 a.C.

### *III.3.6.1.8 Scalptorium à tête en anneau*

On dénombre au moins trois exemplaires de scalptorium en bronze ou en fer à tête en anneau dans la zone d'étude, provenant de la tombe 6 de la nécropole de Grand-Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne)<sup>498</sup> et du site de Combe Fages II à Loupiac, niveau 2a et structure 1 (pl. 208 n° 12, pl. 213 n° 8). La petite taille de l'anneau de l'exemplaire d'Aiguillon exclut qu'il puisse s'agir d'une épingle recyclée. Celui de Combe Fages, structure 1, présente la particularité de comporter un décor mouluré délimitant peut-être une sorte de poignée, ce qui rappelle le scalptorium provenant du niveau 2b/c du même site,

---

<sup>494</sup> Burnez *et al.* 2003, fig. 8 n° 1.

<sup>495</sup> Maranski 1984, 55, fig. 1 n° 2.

<sup>496</sup> Sépulture 6 du tumulus II du Bois des Fourneaux à Marey-les-Fussey en Côte-d'Or : Maranski 1984, 57, fig. 1 n° 8.

<sup>497</sup> Burnez *et al.* 2003, 580.

<sup>498</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 64 n° 232.

dont la description fait mention d'un probable manche en bois ou en os<sup>499</sup>. De plus, il était relié à une pince à épiler par un anneau et faisait donc partie d'une trousse de toilette.

Deux autres objets, provenant de la tombe 1 de Grand-Jean<sup>500</sup> et de la tombe de Cablanc à Barbaste (pl. 17 n° 15), pourraient également être des scalptoriums à tête en anneau, mais leur piètre état de conservation ne permet pas d'en être certain.

### III.3.6.1.9 *Scalptoriums à tête enroulée*

Trois objets au moins sont concernés, tous découverts à Toulouse, sur le site du Cluzel, dans le lot d'objets se rattachant au niveau 2D (pl. 393 n° 18-19), et dans la tombe 2 de la place des Carmes (pl. 396 n° 10). De dimensions sensiblement équivalentes à celles des modèles à tête annulaire, ils ont tous les trois une tige torsadée. Celui de la place des Carmes comporte un anneau mobile maintenu par l'enroulement de la tête.

Les scalptoriums sont des objets bien connus sur une large portion de l'Europe occidentale, depuis l'Allemagne jusqu'à l'aire ibéro-languedocienne<sup>501</sup>. Dans cette dernière zone, et plus spécifiquement en Languedoc, la présence de scalptoriums dans des tombes à épées hallstattiennes permet d'envisager l'apparition de ces objets au cours du Ha C récent<sup>502</sup>. Ces données ont été confirmées par l'étude des nécropoles du Castrais, où les scalptoriums apparaissent au cours de la phase III (725-675 a.C.)<sup>503</sup>. Ces objets sont par la suite en usage pendant tout le premier âge du Fer et sont notamment très courants pendant le VII<sup>e</sup> s. a.C.<sup>504</sup> Leur perdurance pendant la phase terminale du premier âge du Fer et au début du second, jusqu'à LT B1, est assurée par au moins deux découvertes, à savoir le scalptorium de la tombe 1286 de la place du Vigan à Albi (Tarn), qui était associé à une grande fibule en fer de type 3224<sup>505</sup> ; et celui de la structure 1 du site de Combe Fages II à Loupiac (Lot), pour lequel on peut certifier à la fois par la stratigraphie et par le mobilier associé (notamment une perle en verre côtelée du type « en melon » : cf. infra, p. 263) une datation au cours de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. a.C. ou du premier quart du siècle suivant.

Il apparaît donc que les scalptoriums, en dehors du fait qu'ils impliquent par leur présence une datation postérieure à l'âge du Bronze final et, a priori, au Ha C ancien, ne constituent pas un marqueur chronologique forcément très pertinent.

---

<sup>499</sup> Sireix *et al.* 2007, 50.

<sup>500</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 44 n° 213.

<sup>501</sup> Kossack 1954, fig. 24 n° 18, fig. 27 n° 20 ; Soutou 1959a.

<sup>502</sup> Par exemple à Cazevielle, tumulus I1 : Dedet 1992, fig. 121.

<sup>503</sup> Giraud *et al.* 2003, 168, fig. 256.

<sup>504</sup> Rivalan 2011, 417.

<sup>505</sup> Grimbert & Lagarrigue 2002, fig. 18-19.

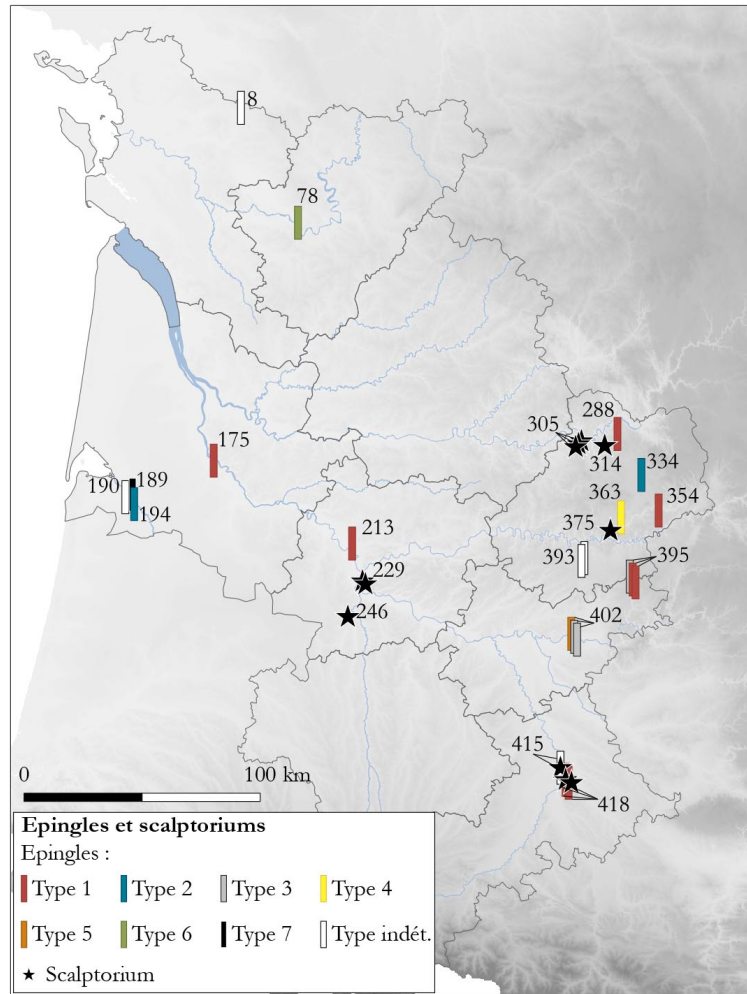


Figure 76 : Distribution des épingles et scalptorium dans la zone d'étude.

La carte de répartition des épingles et des scalptorium régionaux (fig. 76) met en évidence une nette concentration dans la partie sud de l'aire géographique étudiée, notamment dans les départements du Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne. Les épingles à tête enroulée (avec ou sans anneau : types 1 et 2) sont celles dont la répartition est la moins significative, étant attestées sur une portion assez vaste de la zone d'étude. On peut en revanche constater que les types 3 (à tête en crosse), 4 (à tête évasée), 5 (à tête conique) sont confinés dans la partie orientale de la zone. Cette répartition spécifique est la traduction du fait que les individus recensés ici sont les exemplaires les plus occidentaux de types dont l'aire de répartition préférentielle est plutôt le sud du Massif Central ou le Languedoc, au même titre que les scalptorium, qui montrent une répartition comparable<sup>506</sup>.

Le type 6 (à tête spiralée), apparaît quant à lui, en l'état actuel des recherches, être une spécificité de la vallée de la Leyre.

<sup>506</sup> Rivalan 2011, fig. 173, fig. 267.

L'épingle de type 7 (à tête discoïde et renflement sur la tige) est pour sa part très isolée dans la partie nord de la zone d'étude. Se rattachant typologiquement à des productions hallstattiennes, elle pourrait signifier, à l'image d'autres types d'objets tels que les rasoirs ou les épées à languette tripartite déjà examinés, l'existence de liens particuliers existant au premier âge du Fer entre la partie septentrionale de notre zone d'étude et le domaine hallstattien occidental.

### III.3.7 La parure annulaire

Cette vaste catégorie d'objets inclut tous les éléments de parure dont la structure est celle d'un anneau plus ou moins circulaire, c'est-à-dire des objets faits d'une tige ou d'un jonc courbe ne pouvant être portés qu'enfilés sur un support central.

Les objets relevant de cette catégorie sont très fréquents dans les contextes archéologiques du premier âge du Fer, principalement dans les tombes, mais aussi dans quelques habitats, dépôts ou lots de mobiliers découverts dans des grottes. L'abondance des parures annulaires a eu comme conséquence, comme pour les fibules, la mise au point, au fil du temps, de nombreux systèmes de classification, débouchant sur la construction de nomenclatures très diverses et parfois complexes, intégrant à la fois la description du matériau, de la section, du mode de fermeture et du décor<sup>507</sup>. Nous avons pour notre part opté pour une démarche consistant à élaborer un système de classement plus léger. Le but de ce dernier n'est pas tant d'identifier des types de manière très fine que de ventiler rapidement les éléments de parure annulaire recensés dans notre zone d'étude en un certain nombre de groupes afin de faciliter, dans un second temps, le rapprochement avec des types définis par ailleurs dans le cadre d'autres travaux.

Le classement que nous avons mis en œuvre (fig. 77) se fait en quatre étapes principales. La première sépare les éléments de parure annulaire selon qu'il s'agit de bracelets, d'anneaux de chevilles, torques, de bagues ou de boucles d'oreilles. La distinction est la plupart du temps évidente, sauf entre bracelets et anneaux de chevilles, qui peuvent avoir des dimensions identiques<sup>508</sup> ; on emploiera donc dans les cas litigieux l'appellation neutre de parure annulaire ou d'anneau.

La seconde étape distingue quatre grands groupes d'objets en fonction de leur forme générale, selon qu'ils sont fermés (1), ouverts à extrémités simples (2), ouverts à tampons<sup>509</sup> (3) ou alors qu'ils relèvent du groupe des parures à « bossettes »<sup>510</sup> (4).

---

<sup>507</sup> Par exemple Milcent 2004, 145-151 ; Rivalan 2011, 196-258 et 395-405.

<sup>508</sup> Milcent 2004, fig. 73

<sup>509</sup> On appelle tampons les appendices terminaux parfois présents aux extrémités de certains bracelets ou torques. Les tampons peuvent avoir des formes variées (sphériques, bitroniques notamment).



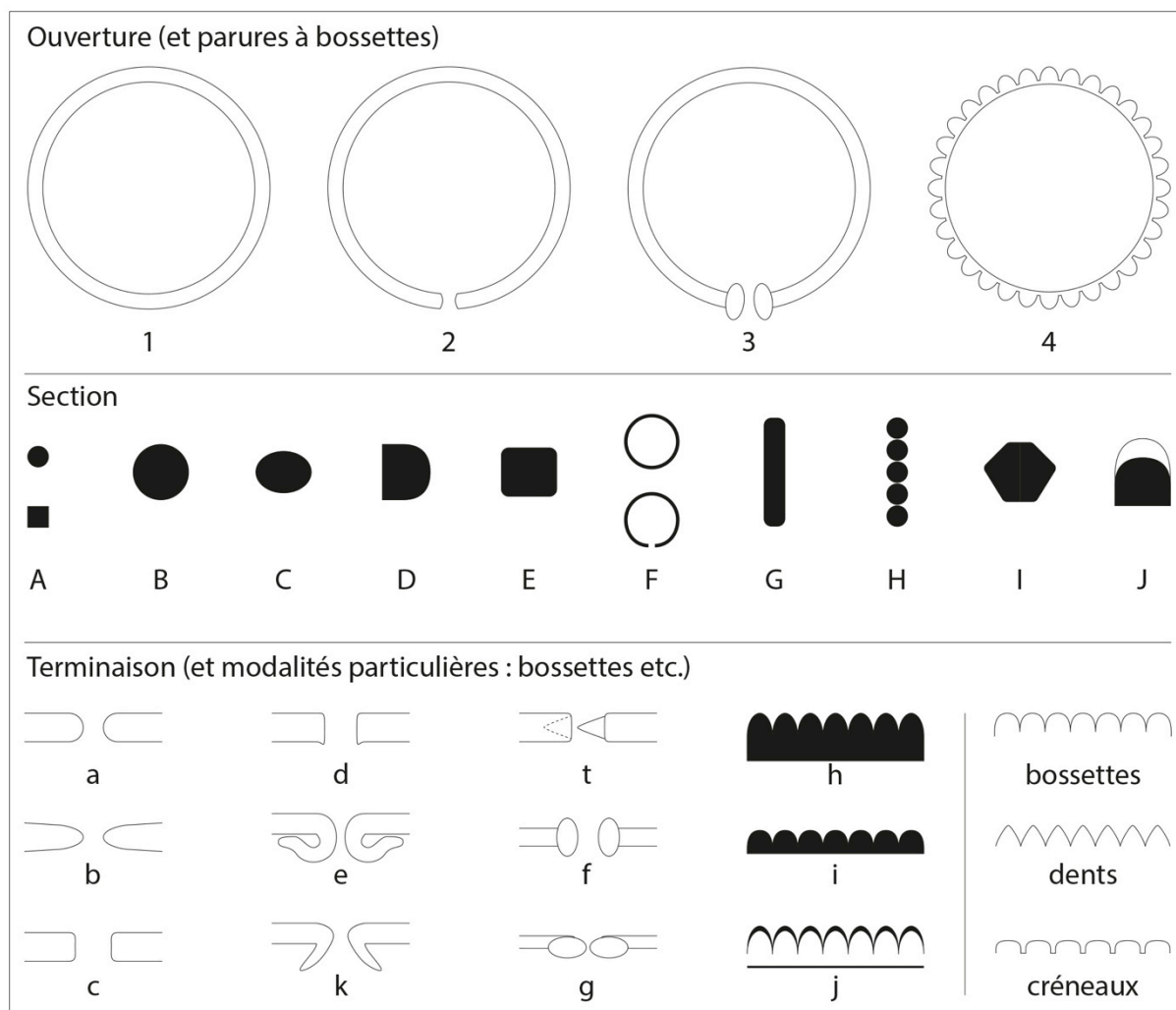


Figure 77 : Principes de classement de la parure annulaire.

La troisième étape permet de décrire la section de la tige (ou du jonc) : filiforme (A), circulaire (B), elliptique/sub-circulaire (C), en D (D), quadrangulaire (E), creuse (F), rubanée (G), en armilles multiples (H), à pans coupés (I) ou variable (J). Dans la pratique, la plupart des éléments à tige filiforme appartiennent à des parures composées de fines armilles multiples, raison pour laquelle le premier type de section n'apparaît que très peu souvent. D'autre part, les sections à pans coupés, qui désignent des tiges à section polygonale à plus de quatre côtés, concernent spécifiquement des bracelets en céramique ou en lignite, assez peu nombreux au demeurant. Enfin, les sections dites variables (J) désignent de manière générale les joncs des parures à bossettes/dentelures/créneaux.

La dernière étape sert à décrire plusieurs choses distinctes. Dans le cas des parures autres qu'à bossettes, le critère le plus pertinent est celui des terminaisons. Si elles sont simples, elles peuvent être

<sup>510</sup> Ce terme générique est employé pour désigner tous les éléments de parure annulaire dont le jonc est marqué des reliefs plus ou moins accentués. Ces reliefs peuvent cependant avoir des formes diverses, s'apparentant soit à des bossettes (reliefs globuleux), soit à des dents (reliefs pointus) soit à des créneaux (reliefs plus ou moins quadrangulaires et disjoints).

arrondies (a), amincies (b), équarries (c), épaissies (d), enroulées (e), à crochets (k) ou à tenons (t). Si elles comportent des tampons, ceux-ci sont séparés en deux groupes : les tampons dits « longitudinaux » (f), c'est-à-dire les tampons dont l'axe est situé dans le prolongement de la tige, et les tampons « tangents » (g), désignant les tampons dont l'axe est perpendiculaire à la tige. Les parures à bossettes nous ont semblé nécessiter un traitement à part, puisque dans leur cas, l'élément discriminant n'est pas la terminaison du jonc (beaucoup sont mal conservées et celles qui le sont sont des parures fermées) mais la morphologie de celui-ci. Il peut être plein et grêle (h), plein et massif (i) ou creux (j)<sup>511</sup>.

### **III.3.7.1 Bracelets et anneaux à jonc ininterrompu**

Cette catégorie d'éléments de parure annulaire est représentée par des objets en bronze, mais aussi, dans un nombre non négligeable de cas, en lignite et en céramique (fig. 78).

#### **III.3.7.1.1 Parures annulaires en lignite**

La totalité des objets en lignite (fig. 78 n° 1-3) peut être intégrée à la catégorie des parures à jonc ininterrompu et ce, bien qu'ils soient presque tous très mal conservés. En effet, les techniques de fabrication de ces objets, telles qu'elles ont pu être mises en évidence par C. Chevillot sur le site de Chalucet à Saint-Jean-Ligoure (Vienne)<sup>512</sup>, ainsi que les nombreuses occurrences de bracelets en lignite déposés en contexte funéraire sur une grande partie du territoire français<sup>513</sup>, permettent d'affirmer que les pièces originelles étaient des anneaux fermés. Plusieurs types peuvent être distingués selon la section du jonc et la présence de certains décors.

---

<sup>511</sup> La distinction entre les joncs grêles et massifs suit celle établie par P.-Y. Milcent, qui situe à 0,8 cm le seuil de discrimination : Milcent 2004, 148. Le fait qu'une seule parure à dentelures recensée ait un jonc creux justifie l'existence d'une seule catégorie.

<sup>512</sup> Chevillot 1976b, 425-427.

<sup>513</sup> Par exemple Piningre 1996, fig. 59 n° 7 et 9, fig. 65 n° 4-5.

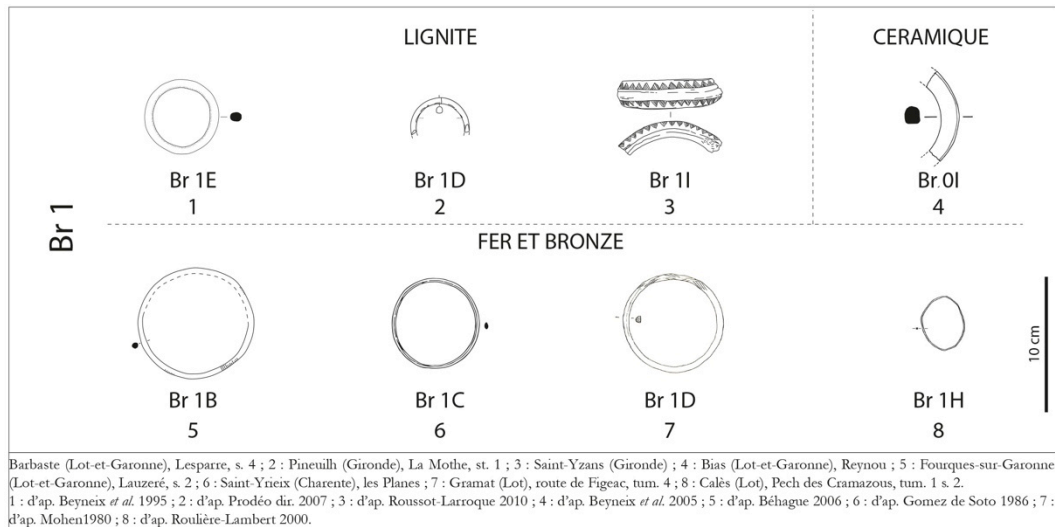


Figure 78 : Types de bracelets à jonc interromptu attestés dans la zone d'étude.

#### III.3.7.1.1.1 Bracelets en lignite à jonc lisse et section en D ou sub-quadrangulaire (types Br 1D-1E)

Deux objets sont à rattacher à cette catégorie : le bracelet fragmentaire qui provient de la structure 1 de Pineuilh (pl. 259 n° 16) et le bracelet entier de la sépulture 4 de Lesparre à Barbaste (pl. 21 n° 7). La relative finesse du jonc de l'exemplaire de Pineuilh invite à le comparer aux fragments mis au jour à Bourges, attribuables au Ha D3 ou à LT A (510-425 a.C.)<sup>514</sup>.

Le bracelet de Barbaste est quant à lui très proche des bracelets lisses déposés dans les tombes du Ha D3-LT A des nécropoles de d'Augères « les Jiraudonnes » et de Bazelat « Âge du Mont » (Creuse)<sup>515</sup>.

#### III.3.7.1.1.2 Bracelets en lignite à jonc à section polygonale (type Br 1I)

Six pièces, toutes fragmentaires, appartiennent à cette catégorie. Trois d'entre elles, provenant du site de la Pouche à Duran (pl. 129 n° 8-9) et du niveau 3 du site des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (pl. 125 n° 19), sont inornées. Les trois autres, découvertes à Saint-Yzans (pl. 325 n° 8), à Angoulême (Charente)<sup>516</sup> et à Pérignac (pl. 257 n° 23) sont décorées de motifs qui permettent de les assimiler à des productions issues de l'atelier de Chalucet<sup>517</sup>, ou du moins du Limousin. En effet, en se fondant sur la typologie établie par C. Chevillot pour les bracelets de Saint-Jean-Ligouire, le bracelet de

<sup>514</sup> Ainsi sur le site du Collège Littré, rue des Trois Pommes et sur le site des établissements militaires, fonderie de canons : Milcent 2004, pl. 25 n° 7-8 ; Milcent 2007, 40, pl. 29 n° 870-1-6.

<sup>515</sup> Milcent 2004, pl. 59 n° 2, 13, pl. 61 n° 3-4, 12, 15 par ex.

<sup>516</sup> Boulestin *et al.* 2009, fig. 3 n° 9.

<sup>517</sup> Chevillot 1976b.

Pérignac appartient au type 1A, celui de Saint-Yzans au type 1C, tandis que celui d'Angoulême est proche du type 2B<sup>518</sup>. La chronologie des bracelets de type Chalucet est relativement bien assurée, du fait de la découverte de plusieurs d'entre eux en contexte stratigraphique bien documenté : plusieurs fragments proviennent notamment du niveau 6 du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne), attribuable à la phase finale du premier âge du Fer (fin VI<sup>e</sup> - début V<sup>e</sup> s. a.C.)<sup>519</sup> ; par ailleurs, le fragment reconverti en pendeloque dans la tombe D du tumulus 5 de Bazelat « Âge du Mont » (Creuse), datée de LT A ancienne, plaide également pour une attribution à la fin du premier âge du Fer<sup>520</sup>.

Il est probable que les bracelets en lignite à jonc polygonal sans décor appartiennent à la même phase, dans la mesure où celui de Cubzac-les-Ponts se trouvait dans le premier niveau marquant la réoccupation du site à l'âge du Fer, immédiatement sous le niveau 2 qui a livré une petite fibule en bronze se rattachant vraisemblablement au type 3231 (pl. 127 n° 12). On restera plus prudent à propos du bracelet isolé de Vialolle à Cabrerets (pl. 98 n° 3), dans la mesure où il n'est connu que par un dessin ancien.

### **III.3.7.1.2** *Parures annulaires en céramique*

On recense quelques fragments de bracelets en céramique dans des ensembles du premier âge du Fer situés dans la zone d'étude (fig. 78 n° 4). L'un d'entre eux vient du niveau C0 du site de Villazette à Creysse (pl. 123 n° 18), un autre du site de Bias à Reynou (pl. 68 n° 18), tandis qu'un autre provient de l'US 3045 du site de l'Isle-Saint-Georges (pl. 177 n° 7). Seul le bracelet de Bias comporte un jonc de section sub-quadrangulaire, les deux autres étant nettement moins réguliers. Les données stratigraphiques de l'Isle-Saint-George ou de Creysse, ainsi que le caractère ancien du mobilier associé dans les trois cas (décor céramiques incisés notamment), suggèrent une datation au début du l'âge du Fer, ne pouvant guère dépasser le VIII<sup>e</sup> ou le VII<sup>e</sup> s. a.C. Cette idée est confirmée de manière indirecte par la découverte de fragments de bracelets en céramique dans plusieurs sites représentatifs du Bronze final III régional, principalement en Dordogne et en Charente<sup>521</sup>. La présence de quelques fragments dans des gisements du début du premier âge du Fer n'est donc pas surprenante.

### **III.3.7.1.3** *Parures annulaires à jonc ininterrompu de section circulaire en fer (Br 1B)*

---

<sup>518</sup> Chevillot 1976b, 430-433, fig. 7.

<sup>519</sup> Pautreau 1976, fig. 15 n° 2b ; Maitay 2010, 215-216.

<sup>520</sup> Milcent 2004, pl. 62 n° 16.

<sup>521</sup> Beyneix *et al.* 2005, 9 ; Gomez de Soto *et al.* 1991, fig. 13 n° 1 et 27, fig. 16 n° 35-39.

Deux bracelets en bronze à jonc ininterrompu, ornés de petits groupes de stries transversales, proviennent de la tombe 2 de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (fig. 78 n° 5 ; pl. 160 n° 6-7). Leur section circulaire permet de les assimiler au type « en anneau » (type Bf.C.I.3.b de P.-Y. Milcent), qui est datable de la phase Ha D3-LT A ancienne en France centrale, puisqu'on le retrouve associé, à Bazelat « Âge du Mont », à un fragment de bracelet en lignite de type Chalucet reconverti en pendeloque<sup>522</sup>. Cette datation est cohérente avec la présence dans la tombe 2 de Lauzeré d'une fibule navarro-aquitaine de type 3223A (pl. 160 n° 4).

### III.3.7.1.4 *Parures annulaires à jonc ininterrompu de sections autres en bronze ou en fer (Br. 1C-1D-1H)*

Le bracelet découvert dans la tombe des Planes à Saint-Yrieix (fig. 78 n° 6 ; pl. 325 n° 5), avec une section sub-circulaire, peut être assimilé au type Mèlon, attesté dans plusieurs contextes funéraires de France centrale et datable de LT A ancienne (475-425 a.C.)<sup>523</sup>.

Le bracelet en bronze à section en D et décor de chevrons incisés provenant du tumulus 4 de la route de Figeac à Gramat (fig. 78 n° 7 ; pl. 167 n° 3) appartient quant à lui au groupe des bracelets launaciens fréquents dans les dépôts du même nom<sup>524</sup> et attestés dans d'autres dépôts de parures en France centrale, tels que celui de la Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) ou du Bois de la Margide, dépôt 1, à Saint-Gérons (Cantal)<sup>525</sup>. On s'accorde aujourd'hui à considérer que les dépôts launaciens ont été enfouis entre le dernier tiers du VII<sup>e</sup> s. a.C. et le second tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>526</sup> Les objets associés aux bracelets du groupe launacien du dépôt de la Mouleyre, notamment les pièces de vaisselle métallique, plaident même en faveur d'une datation ne dépassant pas la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>527</sup>

Plusieurs tombes ont par ailleurs livré des anneaux ou des fragments d'anneaux à tige grêle (Rocamadour, Bois de Lacal, t. 2 ; Fourques-sur-Garonne, Lauzeré, s. 1 ; peut-être Souillac, tumulus Léry : pl. 159 n° 10, pl. 288 n° 4, pl. 344 n° 16), voire dans certains cas filiforme (Calès, Pech des Cramazous, tum. 1 s. 2 : pl. 99 n° 12-13 ; fig. 78 n° 8). Le nombre élevé de fragments par ensembles, notamment à Fourques-sur-Garonne, indique qu'il s'agissait vraisemblablement de parures armillaires, constituées de plusieurs anneaux superposés, occasionnellement découverts soudés par le passage sur le bûcher funéraire, comme à Calès.

---

<sup>522</sup> Milcent 2004, pl. 62 n° 14.

<sup>523</sup> Milcent 2004, 226, fig. 98 n° 12.

<sup>524</sup> Par exemple dans le dépôt des environs de Montpellier : Chardenoux & Courtois 1979, pl. 89 n° 22.

<sup>525</sup> Milcent 2004, pl. 16 n° 10, pl. 83 n° 8.

<sup>526</sup> Verger 2013b, 100.

<sup>527</sup> Milcent 2004, 162.

On peut rapprocher certains de ces objets de parures de bras considérées comme des marqueurs de la dernière étape du premier âge du Fer en France centrale<sup>528</sup> aussi bien que dans les Causses du sud du Massif Central<sup>529</sup> et les attribuer globalement à la phase Ha D3-LT A ancienne (510-425 a.C. environ).

### III.3.7.2 Bracelets à ouverture simple

#### III.3.7.2.1 *Bracelets à jonc de section circulaire ou sub-circulaire et terminaisons arrondies, amincies ou équarries (Br 2Ba-2Bb-2Bc-2Ca-2Cc)*

Ces bracelets, qui correspondent à des modèles très simples (fig. 79 n° 1-7), peuvent être séparés en deux groupes : certains sont de forme elliptique, d'autres de forme circulaire. Les premiers se rencontrent assez régulièrement en contexte funéraire, par exemple au Camp d'Alba à Réalville, s. 22 et 31 (pl. 270 n° 17-18, pl. 272 n° 4), dans le tumulus de Tour-de-Faure (Lot)<sup>530</sup>, dans les tertres 3 et 19 de la nécropole de Noutary à Carennac (pl. 101 n° 1 et 7) ou dans le tumulus 5 de Béda à Durbans (pl. 129 n° 13). Les bracelets elliptiques en fer sont, en France centrale, caractéristiques des phases anciennes du premier âge du Fer : attestés à partir du Ha C dans certaines tombes à épée hallstattienne, on les rencontre encore pendant le Ha D1-2 ancien, avant qu'ils ne disparaissent ou se raréfient notablement à partir de l'horizon récent du Ha D1-2<sup>531</sup>. On peut donc les dater entre 800 et 580 a.C. environ. Les bracelets elliptiques en bronze sont fréquemment porteurs de décors d'incisions transversales. Si la forme elliptique et le jonc relativement épais des bracelets de Noutary, t. 19, peut évoquer des productions du Ha C récent<sup>532</sup>, leur nombre élevé dans cette tombe (6 exemplaires) ainsi qu'à Durbans (10 exemplaires) permet de rapprocher ces sépultures des inhumations dotées de séries de bracelets portés en symétrie sur les deux bras bien documentées en France centrale et datables du Ha D1-2<sup>533</sup>.

Plusieurs bracelets de forme circulaire, en bronze ou en fer, sont également issus de contextes funéraires : Saint-Pey-de-Castets, les Graves II (pl. 324 n° 7-9) ; Mios, Truc du Bourdiou, s. 37 (pl. 232 n° 4) ; Calès, Pech des Cramazous, tum. 1, s. 2 (pl. 99 n° 11). Le bracelet de Calès présente une particularité intéressante : il conservait encore une partie de son décor, vraisemblablement obtenu par

---

<sup>528</sup> Milcent 2004, 234.

<sup>529</sup> Voir par exemple le tumulus du Champ Rond à La Malène (Lozère) : Dedet 2001, 166, fig. 177, N.

<sup>530</sup> Clottes & Carrière 1979, fig. 50 n° 1211.

<sup>531</sup> Milcent 2004, 169.

<sup>532</sup> Vauillat 1977, fig. 22 n° 1-2.

<sup>533</sup> Milcent 2004, 168-169.

bronzage à chaud, technique pour l'instant assez rarement attestée<sup>534</sup>. Le mobilier associé à chacun des bracelets concerné indique une datation au cours de la phase finale du premier âge du Fer : en effet, une fibule de schéma laténien (type 3224) accompagnait les bracelets de Mios et de Calès (pl. 99 n° 7, pl. 232 n° 5), tandis qu'à Saint-Pey-de-Castets, ils étaient associés à une agrafe de ceinture ibéro-languedocienne à deux crochets et à au moins une fibule de type 3223A (pl. 324 n° 4-5). On peut donc leur attribuer une datation comprise entre 540/530 et 425 a.C. (Ha D2-3 / LT A ancienne).

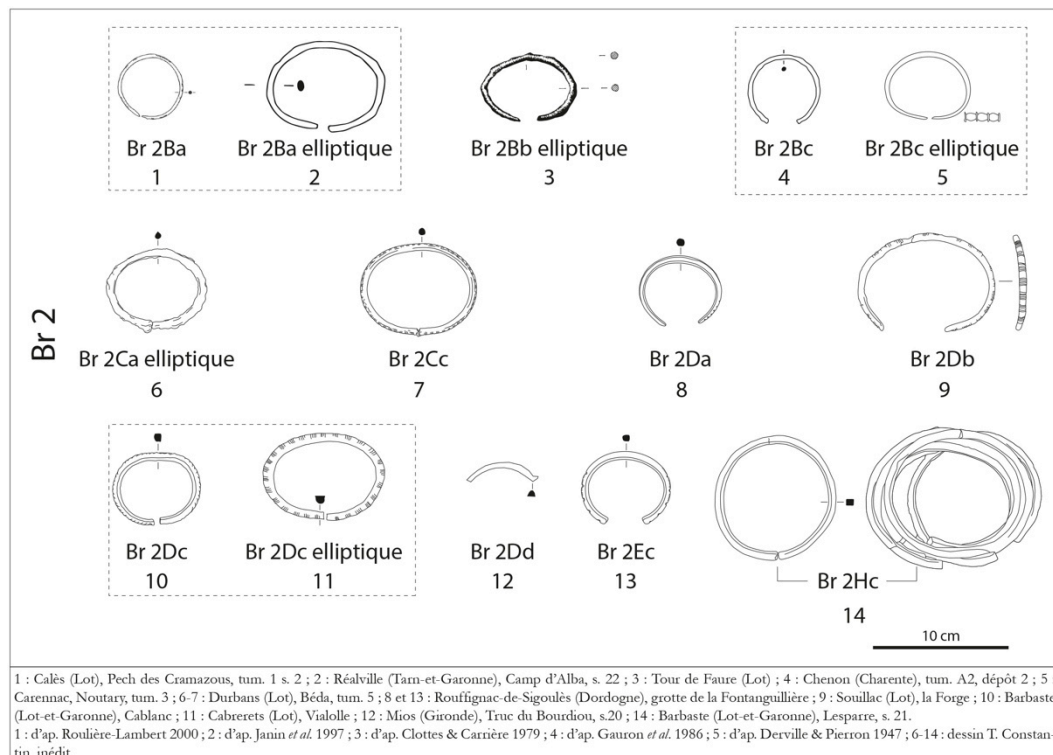


Figure 79 : Types de bracelets à ouverture simple attestés dans la zone d'étude.

### III.3.7.2.2 *Bracelets à jonc à section en D ou quadrangulaire et terminaisons simples (Br 2D-2E-2H)*

Ces bracelets peuvent eux aussi être répartis en deux groupes selon qu'ils sont de forme elliptique ou rigoureusement circulaire (fig. 79 n° 8-14).

Les bracelets elliptiques, provenant de la grotte de Fontanguillière à Rouffignac-de-Sigoulès (pl. 289 n° 31-32), ou de plusieurs tertres lotois (La Forge à Souillac, le Cayrou de la Justice à Sauliac-sur-Célé et l'un des tumulus de Vialolle à Cabrerets : pl. 98 n° 5, pl. 337 n° 2-3, pl. 343 n° 12) sont très

<sup>534</sup> Roulière-Lambert 2000, 122. Des cas d'objets décorés par bronzage à chaud au premier âge du Fer sont connus ou suspectés dans la tombe de Cablanc à Barbaste (Lot-et-Garonne), dans la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente), ainsi que, en dehors de la zone d'étude, dans l'aven de Plérimonds à Aups (Var) et dans la tombe à char de Bouranton (Aube) : Dumas *et al.* 2011, 10 ; Pernot 2013, 26 ; cf. supra, note 339.

proches des modèles elliptiques à jonc circulaire et décor de groupes d'incisions transversales. On peut les comparer aux mêmes ensembles que ces derniers et, par conséquent, les attribuer eux aussi à la phase Ha C / Ha D1-2. Une datation centrée sur le Ha C récent est même assurée dans le cas de la tombe de Sauliac-sur-Célé par la présence d'une épée de type Miers dans la sépulture (pl. 337 n° 1).

Les exemplaires de forme circulaire sont plus nombreux. Les deux bracelets en fer du tertre 5 de la Route de Figeac à Gramat (pl. 167 n°4) et le(s) brassard(s) composite(s) en fer de la tombe 21 de Lesparre à Barbaste (pl. 24 n° 1-4) se rapprochent plutôt des productions du Ha C / D1-2<sup>535</sup>. En revanche, les autres bracelets, provenant de la tombe 6 de Grand-Jean à Aiguillon<sup>536</sup>, de la tombe de Cablanc à Barbaste (pl. 17 n° 3-8), de la tombe 4 de Lesparre à Barbaste (pl. 21 n° 1-6), de la tombe 2 de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (pl. 160 n° 5), et de Port-d'Envaux (pl. 262 n° 2) sont plus récents. Le bracelet de Grand-Jean, étant associé à une fibule de type 3221, peut être daté entre 575 et 400 a.C., soit entre le Ha D1-2 récent et LT A. Les bracelets de Cablanc et de la tombe 4 de Lesparre, déposés en nombre pair (6 à Cablanc, 8 à Lesparre) et relativement proches sur le plan du décor, datent quant à eux du Ha D2 au plus tôt, et plus vraisemblablement de la phase Ha D3-LT A ancienne, en raison de leur association, avec une fibule de type 3223A (pl. 17 n° 9) à Cablanc et avec un bracelet en lignite sans décor à Lesparre (pl. 21 n° 7). Cette datation doit être retenue, pour les mêmes raisons, à propos du bracelet à jonc particulièrement large de la tombe 2 de Fourques-sur-Garonne. Le bracelet isolé de Port-d'Envaux, très proche de ceux de la tombe de Cablanc, peut lui aussi être attribué à la fin du premier âge du Fer, malgré l'absence de contexte.

Un important ensemble de bracelets à jonc de section quadrangulaire très peu épais, assimilables à des armilles plates, était disposé en deux séries à chaque bras (46 au bras gauche, 50 au bras droit) de l'inhumée du tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur<sup>537</sup>. Ces bijoux doivent être rapprochés des brassards d'armilles présents de manière récurrente dans les ensembles funéraires du Ha D3 - LT A ancienne du centre de la France, à Saint-Simon (Cantal), Augères ou Bazelat (Creuse) par exemple<sup>538</sup>. Une telle datation semble pourtant contredite par les boucles d'oreilles creuses en croissant présentes dans la même sépulture, raison pour laquelle on proposera prudemment une datation plus large, couvrant également le Ha D1-2 récent (580-425 a.C. environ) pour ce type particulier.

---

<sup>535</sup> La datation des bracelets de Lesparre est assurée par la présence d'une fibule de type 2111. Quant aux bracelets de Gramat, on les comparera en priorité aux bracelets issus de tombes de la nécropole de Lair à Laurie (Cantal) : Milcent 2004, pl. 9 n° 8-9 ; pl 10 n° 18-21.

<sup>536</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 64 n° 231.

<sup>537</sup> Padirac 1990, 2 ; Padirac 1994, 15 et 19.

<sup>538</sup> Milcent 2004, 234, fig. 101 n° 8.



### III.3.7.3 Bracelets à tampons

#### III.3.7.3.1 *Bracelets à tampons longitudinaux (Br 3Bf-3Cf)*

Une série très homogène de bracelets de ce type (fig. 80 n° 1), la plupart en fer, provient pour l'essentiel d'ensembles funéraires (Saint-Hippolyte à Bazas, US 2017 et 2056, tumulus F du Pujaut à Mios, s. 2 en Gironde, le tumulus 4 du Pech des Cramazous à Calès, s. 2 et le tertre de la Biorouge à Souillac dans le Lot : pl. 50 n° 9 et 15-16, pl. 100 n° 8, pl. 239 n° 5, pl. 343 n° 11). Un exemplaire singulier, à tampons triangulaires et décor de petits groupes d'incisions transversales, provient du dépôt de Roucadour à Thémines (pl. 356 n° 5).

Les bracelets à tampons bouletés ne posent guère de problèmes de datation, dans la mesure où ils sont régulièrement attestés en contexte funéraire dans des nécropoles ou des tombes languedociennes caractéristiques de la phase Grand Bassin I : ainsi en trouve-t-on dans les nécropoles du Castrais, où ces objets correspondent au type C5 et caractérisent principalement les phases IVa et IVb (675-575 a.C.)<sup>539</sup>, ou bien dans les tombes 32 et 129 du Peyrou à Agde, appartenant à la dernière phase d'utilisation de la nécropole, entre le dernier quart du VII<sup>e</sup> et le début du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>540</sup> L'idée d'une antériorité des bracelets à tampons en fer sur les modèles en bronze, avancée pour les nécropoles du Castrais, fait écho à la découverte de bracelets bouletés en fer dans trois tombes à épée hallstattienne du nord et de l'est de la France, démontrant donc clairement que les modèles en fer apparaissent dès le Ha C récent, leurs homologues en bronze étant plutôt des marqueurs du Ha D1-2<sup>541</sup>. Dans cette perspective, la présence d'un bracelet en bronze à tampons triangulaires dans le dépôt de Roucadour, dont la constitution est datée de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. a.C. ou de la première moitié du siècle suivant, est tout à fait cohérente<sup>542</sup>.

#### III.3.7.3.2 *Bracelets à tampons tangents de type Port-d'Envaux (Br 3Cg)*

Cette petite série de bracelets est composée de quatre éléments identiques, dits de type Port-d'Envaux<sup>543</sup>, dont les tampons rapportés sur la tige sont ornés, sur leur face externe, de cercles concentriques (fig. 80 n° 2). Tous proviennent de contextes funéraires, assez mal documentés dans le cas de Port-d'Envaux et de Meschers-sur-Gironde (pl. 220 n° 8, pl. 262 n° 1). Dans la sépulture du tumulus T des Gaillards à Biganos, l'association du bracelet à tampons tangents avec une épée à

---

<sup>539</sup> Giraud *et al.* 2003, 168, fig. 256. Il est à noter qu'ils sont encore présents durant la phase V, par exemple dans la tombe 21 de la nécropole de Gourjade.

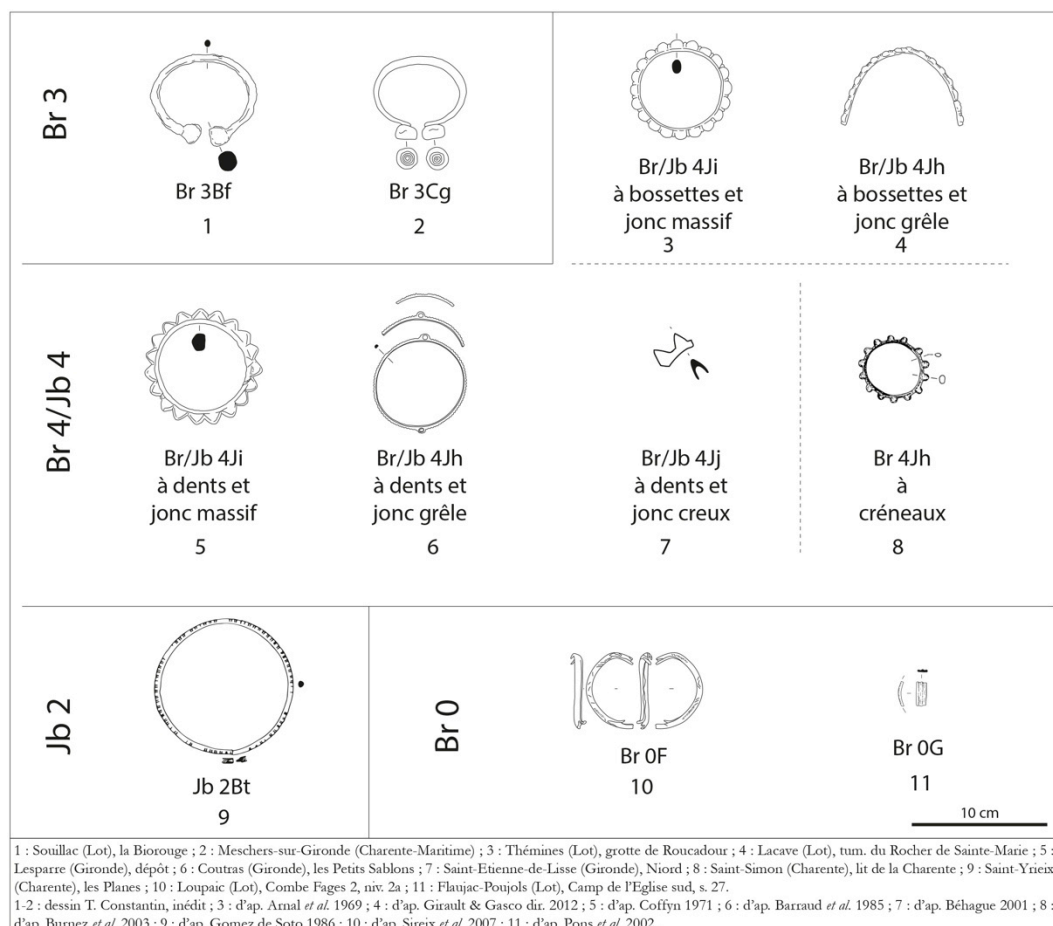
<sup>540</sup> Nickels *et al.* 1989, 325, fig. 61 n° 32b, fig. 168 n° 129c.

<sup>541</sup> Milcent 2004, 170, fig. 80 n° 16, fig. 82 n° 7.

<sup>542</sup> Gascó 2013.

<sup>543</sup> Gomez de Soto 2015, 124.

antennes de type BPC-1 et une fibule de type 3223B (pl. 74 n° 1 et 11, pl. 75) permet de proposer une datation à la phase Ha D2-3 / LT A ancienne. Un autre exemplaire de bracelet de type Port-d'Envaux provient de la commune de Nalliers en Vendée ; il comporte une tige facettée et décorée, au contact des tampons, de petites incisions transversales, ce qui pourrait éventuellement faire de lui une variante<sup>544</sup>. D'autre part, s'il n'est pas exclu que le type Port-d'Envaux ait des antécédents au début du Ha D en Normandie, en Bretagne, voire en France centrale<sup>545</sup>, il semble que le mode de montage des tampons et leur décor de cercles concentriques leur soit propre. La répartition du type Port-d'Envaux considéré seul montre alors une distribution exclusive le long de la côte atlantique, entre le Bassin d'Arcachon et la Vendée<sup>546</sup>.



**Figure 80 : Types de bracelets et/ou anneaux de jambes à tampons, à bossettes et nodosités, à jonc creux ou rubané attestés dans la zone d'étude.**

<sup>544</sup> Gachina & Morel 1975, fig. 1 n° 2.

<sup>545</sup> Gachina & Morel 1975 ; Verney 1993, fig. 2 n° 8 ; Milcent 2004, fig. 83 n° 8, 11 ; Gomez de Soto 2015, fig. 2 n°

<sup>546</sup> Dumas & Constantin 2015.

### III.3.7.4 Parures à bossettes/dentelures/créneaux

Le mode de classement adopté, séparant les parures annulaires à bossettes et autres reliefs en deux groupes seulement (Br 4Ji ou Br 4Jh selon l'épaisseur du jonc) n'épuise pas, loin s'en faut, la diversité typologique que l'on peut constater dans le corpus d'éléments concernés, pourtant relativement peu nombreux. La nature des reliefs (bossettes, dents ou créneaux) est donc également mobilisée (fig. 80 n° 3-8). Comme nous l'avons déjà souligné, il n'est pas toujours possible de dire si tel ou tel anneau à bossettes est un bracelet ou un anneau de jambe, les uns et les autres pouvant être de mêmes dimensions.

#### III.3.7.4.1 *Parures à bossettes et jonc massif*

Le bracelet en fer à bossettes provenant du tumulus du Camp Saint-Peyre à Floirac (pl. 157 n° 26) possède un jonc plein de section circulaire et des bossettes jointives bien marquées. On le rapprochera d'un élément provenant d'un tertre mal localisé, entre Ineuil et Saint-Florent (Cher), datant du Ha D1-2, peut-être de l'étape ancienne (soit entre 625 et 580 a.C. environ) en raison de la présence d'un anneau elliptique en fer. On notera que le tumulus du Camp Saint-Peyre a lui aussi livré deux anneaux de forme elliptique (pl. 157 n° 27-28), ce qui renforce la comparaison.

L'anneau à bossettes en bronze du dépôt de Roucadour à Thémines (pl. 356 n° 7) est d'un type différent : si le jonc est plein et massif, les bossettes sont cette fois séparées par de fines portions de jonc lisse agrémentées de deux incisions, leur conférant l'aspect de petites bossettes intercalaires. Ce motif particulier rappelle fortement le décor de certains anneaux à oves creux du centre et du centre-ouest de la France, tels qu'on les rencontre dans le dépôt de Rossay (Vienne), bien daté du Ha D1 par les éléments de costume de France de l'Est<sup>547</sup>. Une telle datation est cohérente avec celle proposée pour les autres éléments du dépôt de Roucadour.

On peut admettre les mêmes datations pour les autres parures à bossettes présentant un jonc un peu moins épais (sous le seuil de 0,8 cm mais nettement plus gros que les modèles à jonc grêle) provenant notamment de Saint-Amant (pl. 293 n° 1), de Roucadour à Thémines encore (pl. 157 n° 8), du Mas d'Agenais (pl. 220 n° 7) et du dépôt de Lesparre (pl. 195 n° 18-19), qui présentent les mêmes caractéristiques. On constate que certaines d'entre elles, dotées de perforations pour le passage d'une

---

<sup>547</sup> Il s'agit des pendeloque en rouelle et en crotale, caractéristiques de la phase moyenne du premier âge du Fer en France orientale ; on les retrouve par exemple associées dans la sépulture primaire du tumulus 2 du Grand Communal à la Rivière Drugeon (Doubs) : Milcent 2004, fig. 92 ; Milcent 2013, 145, n° 5-6.

tige comme un des anneaux de Lesparre, devaient faire partie de brassards ou de jambards à plusieurs éléments superposés comme on en rencontre en France centrale au cours du Ha D1-2<sup>548</sup>.

#### *III.3.7.4.2 Parures à bossettes et jonc grêle*

Plusieurs fragments de parures annulaires à jonc grêle et petites bossettes sont attestés dans la région. Deux présentent un décor de bossettes régulières : l'un d'entre eux provient du dépôt de Lesparre en Gironde (pl. 195 n° 21), l'autre du site des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts<sup>549</sup>. Sur la base de l'association du fragment de Lesparre avec les parures massives à bossettes, on peut les attribuer à la même période, soit le Ha D1-2<sup>550</sup>.

D'autres fragments présentent un aspect différent. Ils proviennent des sites du Moulin du Fâ, horizon II à Barzan (pl. 47 n° 19), du tumulus Léry à Souillac (pl. 344 n° 24) et du tumulus du Rocher Sainte-Marie à Lacave (pl. 188 n° 8). Sur ces objets, les bossettes peu marquées sont séparées par des plages décorées de séries d'incisions transversales. Cette particularité, associée à la grande taille de l'élément le mieux conservé (celui de Lacave), permet de les identifier comme des anneaux de jambe plutôt que comme des bracelets et ainsi de les assimiler au type de Dun-sur-Auron, caractéristique de la période de LT A ancienne (475-425 a.C. environ) en France centrale<sup>551</sup>, abondant en Berry et attesté de manière plus sporadique en France orientale.

La sépulture du tumulus Léry à Souillac a par ailleurs livré une série de fragments de parures annulaires dont les bossettes, séparées comme sur le type Dun-sur-Auron par des séries de stries, sont nettement plus proéminentes et débordent le jonc latéralement (pl. 344 n° 20-23). Les parallèles, peu nombreux, ne permettent pas d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'une variante du type Dun-sur-Auron. On peut éventuellement rapprocher ces objets d'un morceau de bracelet provenant du dépôt daté du Ha D de Saint-Bugan à Loudéac (Côtes-d'Armor), qui présente toutefois des bossettes un peu plus larges<sup>552</sup>.

L'horizon II du Moulin du Fâ à Barzan a également livré un fragment de parure annulaire à bossettes peu marquées, trop fragmentaire et déformé pour permettre une identification certaine (pl. 47 n° 22).

#### *III.3.7.4.3 Parures à grosses dents et jonc massif*

---

<sup>548</sup> Milcent 2004, pl. 75 n° 2 par exemple.

<sup>549</sup> Constantin 2011, pl. 31 n° 4.

<sup>550</sup> Constantin 2011, 106.

<sup>551</sup> Robin *et al.* 2009, 48 ; Milcent 2004, 227, fig. 98 n° 16.

<sup>552</sup> Gomez de Soto 2015, fig. 2 n° 3.

Deux éléments appartiennent à cette catégorie, l'un découvert hors contexte à Saint-Etienne-de-Lisse (pl. 315 n° 1) et l'autre provenant du dépôt de Lesparre (pl. 195 n° 17). On peut les rapprocher de plusieurs objets ou fragments très proches découverts en France centrale qui orientent globalement vers une attribution au Ha D1-2<sup>553</sup>. D'autres points de comparaisons permettent d'envisager un rattachement à l'étape ancienne de cette période : un fragment dans le dépôt de Rossay, plusieurs autres dans le dépôt launacien de Roquecourbe à Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) ou encore un objet issu de la couche archaïque du sanctuaire de Bitalemi à Gela (Sicile) suggèrent en effet une datation ne descendant pas au delà de 550 a.C.<sup>554</sup>

#### *III.3.7.4.4 Parures à petites dents et jonc grêle*

Ces éléments sont un peu plus nombreux. Outre les 25 anneaux qui composaient le jambard du dépôt de Roucadour à Thémines (pl. 356 n° 9), on en recense en Gironde dans la sépulture des Petits Sablons à Coutras (pl. 120 n° 8-10), dans les couches les plus anciennes de l'occupation protohistorique du site du Grand Hôtel à Bordeaux (pl. 86 n° 17) et sur le site de l'Isle-Saint-Georges<sup>555</sup>. Un dernier fragment provient du site de l'îlot Chabrefy à Angoulême (Charente)<sup>556</sup>. Les dentelures sont dans tous les cas moins proéminentes que sur les modèles à jonc massif. Elles peuvent être toutes identiques et régulièrement espacées, comme à Coutras, ou bien alterner avec des plages vides, parfois soulignées d'incisions, comme à l'Isle-Saint-Georges ou à Thémines. On notera que la quasi-totalité des fragments présentent une perforation, sous-entendant un port systématique en brassards ou en jambards composites du type représenté à Roucadour. Les comparaisons typologiques orientent là encore vers une datation au Ha D1-2 pour l'ensemble des fragments<sup>557</sup>. Dans le cas des parures de Coutras et d'Angoulême, qui sont les plus fines de toutes, il est possible d'avancer une attribution au Ha D1-2 récent, principalement en raison de la présence dans les sépultures de Coutras d'une boucle d'oreille imitant les modèles en croissant de l'Est de la France (cf. infra, p. 261).

#### *III.3.7.4.5 Anneaux de cheville à tenons (Jb 2Bt)*

La sépulture des Planes à Saint-Yrieix (Charente) a livré une paire d'anneaux de cheville à système de fermeture à tenon et décor de petites incisions transversales simulant des nodosités peu marquées (pl. 325 n° 3-4). Ce type d'anneaux de cheville est bien identifié : il correspond au type JB01d

---

<sup>553</sup> Milcent 2004, pl. 16 n° 11-12, pl. 32 n° 8-9, pl. 75 n° 2

<sup>554</sup> Mohen 1980, pl. 198 n° 17 ; Garcia 1987, fig. 9 n° 6 et fig. 12 n° 16, 39 ; Verger 2013a, 236.

<sup>555</sup> Bien que ces derniers éléments proviennent de couches remaniées : Colin dir. 2012, fig. 23 n° 10-11.

<sup>556</sup> Boulestin *et al.* 2009, fig. 3 n° 8.

<sup>557</sup> Garcia 1987, fig. 12 n° 9-10 ; Mohen 1980, pl. 198 n° 13.

de S. Marion et caractérise le groupe I récent des sépultures d'Île-de-France<sup>558</sup> ; on le rencontre essentiellement dans l'est et le centre de la France, en association avec du mobilier caractéristique de la fin du Ha D3 et de la transition avec LT A ancienne (510-475/450 a.C. environ), par exemple à Paudy dans l'Indre ou à Gurgy dans l'Yonne<sup>559</sup>.

### III.3.7.5 Bracelets autres

Un certain nombre d'objets correspondent à des bracelets, mais leur état de conservation ne permet pas d'assurer leur identification. Pour certaines pièces, des rapprochements avec d'autres objets mieux conservés ou des datations appuyées sur l'association avec des objets bien caractérisés sont néanmoins envisageables.

Les deux bracelets en fer de la sépulture 2 du tumulus F du Pujaut à Mios (pl. 239 n° 6-7), qui étaient probablement des bracelets fermés, peuvent ainsi être attribués au Ha D1-2, probablement dans sa phase récente (après 580 a.C.) en raison de la présence dans la même tombe d'une fibule de type 3211 et d'un bracelet à tampons en bronze de type Br 3Bf (pl. 239 n° 4-5).

Les deux bracelets simples du tumulus du Camp Saint-Peyre à Floirac (pl. 157 n° 27-28), par leur association avec un bracelet massif à bossettes, doivent être attribués à l'horizon ancien du Ha D1-2, ce que leur forme elliptique, signe d'ancienneté pour les parures en fer, ne contredit pas.

Les deux petits fragments de bracelets en bronze à section en D et décor d'incisions transversales ou en chevrons provenant du site de la Pouche à Duran (pl. 129 n° 6-7) sont probablement des éléments de bracelets de type Br 2Bc similaires à ceux de la tombe 4 de Lesparre ou de la tombe de Cablanc à Barbaste (cf. supra, p. 247), et sont donc à situer durant le Ha D2-3 / LT A ancienne. Cette idée est renforcée par la découverte sur le même site de deux fragments de bracelets en lignite inornés (pl. 129 n° 8-9).

Les deux fragments de bracelets en bronze à jonc creux et décor d'incisions provenant de Livernon et du niveau 2a de Combe Fages II à Loupiac (pl. 199 n° 7, pl. 208 n° 19) sont à rapprocher de productions assez fréquentes en France centrale ou en France de l'Est au cours du Ha D2-3 essentiellement, bien que quelques éléments, peu nombreux, perdurent au cours de LT A<sup>560</sup>. Une telle attribution chronologique est en accord avec les datations proposées par les fouilleurs du site de Combe Fages, qui proposent de dater le niveau 2a de LT A récente (430-390 a.C.)<sup>561</sup>.

---

<sup>558</sup> Marion 2004, 112-113, 117, fig. 67.

<sup>559</sup> Milcent 2004, pl. 68 n° 1-2 ; Pellet & Delor 1980, fig. 22.

<sup>560</sup> Chaume 2001, 137-138, pl. 28 n° 512-519.

<sup>561</sup> Sireix *et al.* 2007, 73.

Plusieurs bracelets fragmentaires à jonc rubané, systématiquement ornés de cannelures longitudinales et parfois de petites incisions à l'intérieur de celles-ci, sont attestés à Grand-Jean à Aiguillon, s. 8<sup>562</sup>, au Camp d'Alba à Réalville, s. 31 (pl. 272 n° 5), au Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols, s. 27 (pl. 150 n° 21) et au Pujaut à Mios, tum. E (pl. 238 n° 18). Le fragment du Camp d'Alba, étant associé à une épingle à tête en crosse (pl. 272 n° 2), peut être attribué à la période 675-575 a.C. (soit la fin du Ha C récent et le Ha D1-2 ancien). Le fragment de Mios, qui est associé à une fibule de type 3211 (pl. 238 n° 16), doit quant à lui être attribué au Ha D1-2, plutôt dans son horizon récent ; cette datation peut aussi être appliquée au fragment de la tombe 8 de Grand-Jean, très proche de l'exemplaire girondin.

### III.3.7.6 Les torques

Ces parures de cou, relativement bien représentées dans le corpus (fig. 81), forment un ensemble typologiquement varié, les modèles identiques étant rares. Les résultats des travaux menés dans les régions limitrophes ont mis en évidence de notables variations quant à la période d'apparition de ce type de bijou. En Languedoc, ces objets sont en effet relativement nombreux au cours du Bronze final III, leur nombre ayant par la suite tendance à diminuer jusqu'à la fin de premier âge du Fer. En France centrale, en revanche, ce type de bijou, rare au cours du Bronze final et du Ha C, devient beaucoup mieux représenté au cours de la phase suivante (Ha D1-2)<sup>563</sup>. Les données concernant les torques recensés ici corroborent ces derniers résultats, puisqu'on peut montrer que la majorité d'entre eux doit effectivement être attribuée au Ha D1-2.

---

<sup>562</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 73 n° 206.

<sup>563</sup> Rivalan 2011, 401, fig. 230 ; Milcent 2004, 168.

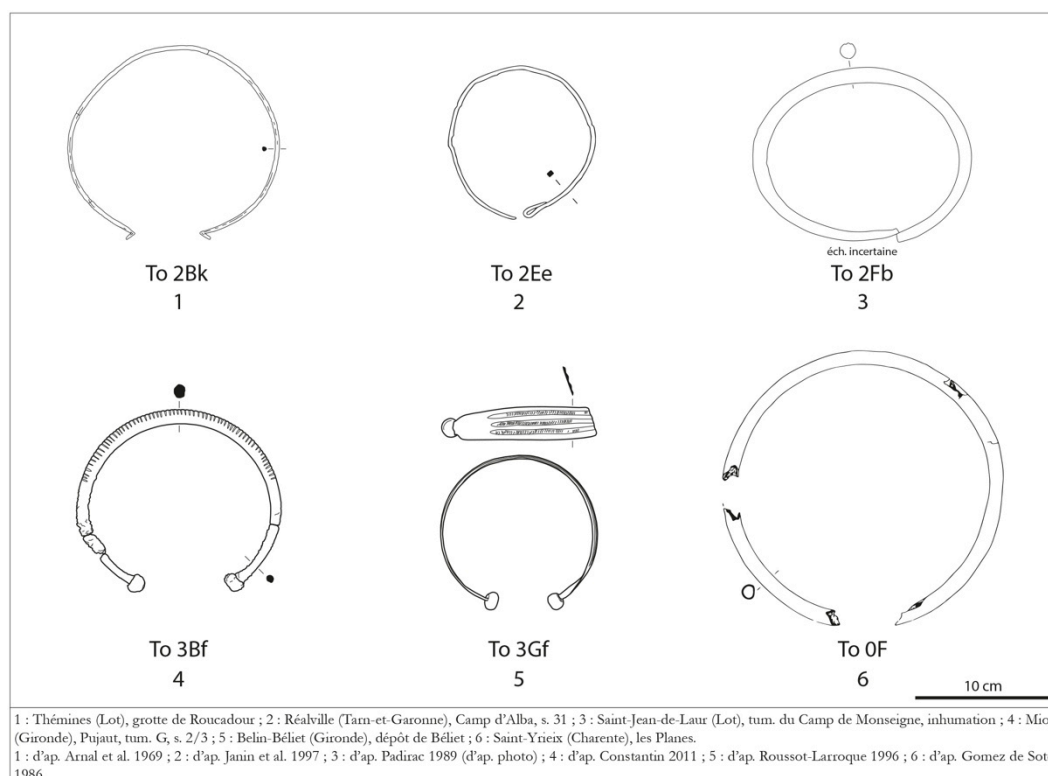


Figure 81 : Types de torques attestés dans la zone d'étude.

### III.3.7.6.1 Torques à jonc de section circulaire et extrémités à crochets (To 2Bk)

Quatre torques à crochets (fig. 81 n° 1), provenant tous du Lot (les Igues de Magnagues à Carennac, sans contexte précis : pl. 100 n° 26 ; dépôt de la grotte de Roucadour à Thémines : pl. 356 n° 6 ; tumulus 18 du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols<sup>564</sup> ; grotte des Palabres à Boussac<sup>565</sup>), sont référencés. Leurs tiges, de section circulaire, sont assez fines, vraisemblablement parce qu'elles ont dû servir de support à des pendeloques diverses, si l'on en croit la présence d'un petit amas d'objets oxydés sur le torque de Carennac<sup>566</sup>. Ces objets diffèrent légèrement par la morphologie des crochets : le crochet conservé du torque de Carennac, ceux du torque de Boussac et peut-être ceux du torque de Flaujac-Poujols, sont recourbés sur la tige et terminés par un petit appendice conique, alors que les crochets du torque de Thémines forment un angle vif par rapport à la tige et ne sont terminés par aucun appendice. L'association du torque de Roucadour avec plusieurs types de parures annulaires simples ou composites à bossettes ou à dents permet de le dater du Ha D1-2. Cette attribution est cohérente avec celle que l'on peut proposer pour le torque de Carennac. En effet, des torques à crochets similaires, encore porteurs parfois d'anneaux enfilés sur la tige, sont présents en France

<sup>564</sup> Beausoleil *et al.* 2007, fig. 7.

<sup>565</sup> Crubézy & Salgues 1999, fig. 31 n° 7.

<sup>566</sup> Ce sont aussi les remarques faites par les découvreurs du dépôt de Roucadour : Arnal *et al.* 1969, 18.



centrale, où ils constituent un marqueur de l'horizon récent du Ha D1-2 (580-510 a.C.)<sup>567</sup>. Dans la Vienne, la sépulture à inhumation d'Antran, datée du courant du VI<sup>e</sup> s. a.C., en a également fourni un exemplaire<sup>568</sup>.

### III.3.7.6.2 *Torques en bronze à jonc de section quadrangulaire et extrémités repliées (To 2Ee)*

Un seul objet de ce type est attesté, dans la sépulture 31 du Camp d'Alba à Réalville (pl. 272 n° 3). Bien qu'abîmé, ce torque est considéré comme complet par les fouilleurs, ce qui implique qu'une seule de ses extrémités était repliée, l'autre devant probablement avoir été terminé par un petit crochet qui permettait la fermeture du collier<sup>569</sup>. Si cette hypothèse est correcte, ce mode de fermeture rapproche le torque de Réalville de modèles à tige torsadée que l'on rencontre notamment dans les nécropoles du castrais<sup>570</sup>. Les torques en question sont présents, d'après les auteurs, pendant presque toute la durée d'utilisation de ces nécropoles, étant donné que la tombe 339 du Causse appartient à la phase I (900-775 a.C.) tandis que la tombe 175 du Martinet appartient à la phase IVb (625-575 a.C.)<sup>571</sup> ; cependant, l'exemplaire du Camp d'Alba, avec sa tige quadrangulaire, est nettement plus proche du plus récent. Cette idée est en accord avec la datation du reste des objets métalliques de la tombe 31 du Camp d'Alba.

### III.3.7.6.3 *Torques en croissant à jonc creux et terminaisons simples amincies (To 2Fb)*

Un unique torque correspond à ce type. Il provient de la riche inhumation du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur (Lot)<sup>572</sup>. Il est constitué d'une tôle repliée sur elle-même, le diamètre du jonc étant plus grand au centre qu'aux extrémités. Deux cannelures longitudinales ornent la face externe de l'objet. Ce torque est à notre connaissance sans parallèle direct. Néanmoins, la forme et la technique de réalisation rappellent très fortement les boucles d'oreilles creuses en croissant qui lui étaient associées dans la sépulture et qui caractérisent, dans l'est de la France, en Suisse et en Allemagne du sud l'horizon 7a de H. Parzinger, ou plus généralement l'horizon récent du Ha D1-2 (cf. *infra*, p. 261). Faute de point de comparaison direct pour le torque, on s'appuiera donc cette analogie pour lui attribuer une datation probable entre 575 et 510 a.C. environ.

---

<sup>567</sup> Milcent 2004, 160, fig. 81.

<sup>568</sup> Pautreau 1991, fig. 10.

<sup>569</sup> Janin *et al.* 1997, 35.

<sup>570</sup> Par exemple : tombe 339 du Causse, tombe 175 du Martinet : Giraud *et al.* 2003, 99, pl. 32, t. 339 n° 4, pl. 216, t. 175 n° 4j/4m.

<sup>571</sup> Giraud *et al.* 2003, fig. 256.

<sup>572</sup> Padirac 1989.

#### III.3.7.6.4 *Torques à jonc de section circulaire et terminaisons à tampons sphériques ou biconiques (To 3Bf)*

Les torques lisses à tampons (fig. 81 n° 4) forment une série relativement abondante, caractérisée cependant par une assez grande variabilité typologique interne. Les deux torques en fer à tampons sphériques provenant pour l'un de la tombe 21 de Lesparre à Barbaste (pl. 24 n° 6) et pour l'autre de la sépulture 3 du tumulus N des Gaillards à Biganos (pl. 72 n° 6) peuvent être rapprochés des exemplaires à tige un peu plus massive présents dans la tombe 1 du tertre 2 de Creuzet à Coust (Cher), datable du Ha D1-2 ancien<sup>573</sup>; cependant, la tige de ces derniers est nettement plus massive que les deux torques de Barbaste et Biganos, ce qui peut être considéré comme un caractère ancien au moins en France centrale. On peut donc proposer d'y voir des modèles datables de l'horizon récent de cette phase chronologique, c'est-à-dire inscrits dans le VI<sup>e</sup> s. a.C.

Le torque à tampons de la double sépulture 2/3 du tumulus G du Pujaut à Mios est en bronze ; il est décoré d'une série d'incisions transversales sur la face externe du jonc (pl. 242 n° 4). Cet objet, dans la mesure où il est associé à une fibule de type 3221B, à une fibule discoïde de type 3111 et à une épée à antennes de type BPC 1, peut-être daté entre la fin du VI<sup>e</sup> et le troisième quart du Ve s. a.C. Il en va de même pour les deux fragments de torques en bronze provenant de la tombe de Cablanc à Barbaste et de l'US 1010 du site de Chastel à Aiguillon (pl. 5 n° 14, pl. 17 n° 12), qui sont dotés d'une tige plus grêle et de petits tampons aplatis (et même biconiques dans le cas de Cablanc).

Le torque de la tombe 38 du Truc du Bourdiou à Mios (pl. 232 n° 10) est d'un type différent, avec des tampons biconiques nettement plus grands que les précédents exemples. Les parallèles régionaux ou extra-régionaux ne sont pas nombreux : seuls deux torques provenant des tumulus 32 et 47, sépulture B de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) constituent des points de comparaison pertinents<sup>574</sup>. Étant donné que l'un de ces deux torques (tumulus 47, s. B) était associé à deux fibules à ressort bilatéral, arc coudé à épissure et excroissance circulaire sommitale et pied relevé terminé par un bouton conique d'un modèle qui rappelle fortement, malgré un appendice sommital losangique et non circulaire, les modèles archaïques de fibules de type Golfe du Lion<sup>575</sup>, on peut proposer de dater les torques en bronze à gros tampons biconiques du Ha D1-2, peut-être plutôt de l'horizon ancien.

---

<sup>573</sup> Milcent 2004, pl. 36 n° 8-9.

<sup>574</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, fig. 93, fig. 96.

<sup>575</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, fig. 94 n° 4-5 ; Milcent *et al.* 2014, 188, fig. 8

Un torque inédit provenant de la grotte des Palabres à Boussac (Lot), avec un jonc abondamment décoré de motifs géométriques incisés et des tampons légèrement biconiques<sup>576</sup>, peut être rapproché de modèles attribués au Ha D1-2 de France centrale, peut-être également de l'horizon ancien<sup>577</sup>.

#### **III.3.7.6.5**      *Torques en bronze à jonc rubané et terminaisons à tampons (To 3Gf)*

Seul le torque provenant du probable dépôt métallique de Belin-Béliet (fig. 81 n° 5 ; pl. 58 n° 1) correspond à ce type. Le jonc plat et large dans sa partie centrale s'amincit fortement à l'approche des tampons. Il est orné d'une série de trois cannelures longitudinales elles-mêmes décorées de petites incisions transversales, décor rappelant fortement celui des bracelets rubanés évoqués précédemment. Ce type précis est plutôt rare. Trois objets, découverts hors de la zone d'étude, s'en rapprochent. D'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) provient un objet qui présente quelques points communs avec le torque de Belin-Béliet : le jonc rubané est marqué là aussi d'un brusque amincissement à l'approche du tampon<sup>578</sup>. Cependant, les tampons du torque d'Avezac-Prat sont plats et le décor du jonc, constitué d'une ligne de cercles concentriques encadrés par des lignes horizontales continues et d'une rangée de petits triangles, n'a rien à voir avec l'exemplaire girondin. En revanche, deux objets, malheureusement très fragmentaires, découverts dans le dépôt de Roque-Courbe à Saint-Saturnin-de-Lucian et dans celui de Rochelongue (Hérault) et interprétés comme des fragments de bracelets, correspondent presque trait pour trait au torque de Belin-Béliet : on y retrouve le jonc rubané orné de trois cannelures longitudinales et le net amincissement à l'approche d'un tampon bouleté ici aussi<sup>579</sup>. On proposera donc de dater le torque de Belin-Béliet de la même période que le dépôt launacien de Roque-Courbe, c'est-à-dire entre la fin du VII<sup>e</sup> et le second tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C.

#### **III.3.7.6.6**      *Torques en bronze tubulaires (To 0F)*

Un seul exemplaire, incomplet, se rapporte à cette catégorie (fig. 81 n° 6). Il provient de la tombe des Planes à Saint-Yrieix (pl. 325 n° 7). Les comparaisons montrent que cet objet correspond à un type de torque bien connu à partir du Ha D2 et surtout durant le Ha D3 et LT A ancienne tant en France centrale (type Tb.26/27 de P.-Y. Milcent<sup>580</sup>) qu'en Île-de-France (type TB80 de S. Marion<sup>581</sup>) ou

---

<sup>576</sup> Crubézy & Salgues 1999, fig. 21.

<sup>577</sup> Milcent 2004, fig. 80 n° 1.

<sup>578</sup> Mohen 1980, pl. 60 n° 10.

<sup>579</sup> Bouscaras 1967, fig. 11 ; Garcia 1987, fig. 16 n° 1.

<sup>580</sup> Milcent 2004, 222-225, fig. 97 n° 7, fig. 98 n° 9.

encore en Champagne, pendant la phase Aisne-Marne IA (type J.1 de J.-P. Demoule<sup>582</sup>). Les autres objets qui composaient la panoplie funéraire (fibule de type 3222, anneaux de cheville à tenon et bracelet proche du type Mélon : pl. 325 n° 3-6) vont également, on l'a vu, dans le sens d'une datation au Ha D3 / LT A ancienne.

### *III.3.7.6.7 Autres torques*

Un torque en bronze issu du tumulus 9 de la nécropole du Frau présente un aspect très particulier. Sa tige en bronze se termine en effet en s'élargissant, formant des sortes de tampons triangulaires plats, sur lesquels sont fixés deux groupes de trois disques cupulés. Ce torque est à l'heure actuelle le seul représentant de son type. Il peut être daté de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>583</sup>

### **III.3.7.7 Boucles d'oreilles**

Un petit nombre de boucles d'oreille est attesté dans la zone d'étude. Presque toutes peuvent être datées par association avec du mobilier bien caractérisé. Au moins trois types sont représentés.

#### *III.3.7.7.1 Boucles d'oreilles rubanées à aillet et crochet (Bo 2G)*

Quatre boucles d'oreille, issues d'un contexte mal connu, proviennent de la grotte de la Perte du Cros à Saillac (Lot). Elles comportent un décor incisé composé de lignes parallèles longitudinales associées à des tirets transversaux<sup>584</sup>. La boucle d'oreille trouvée dans le tumulus B du Pujaut à Mios (fig. 82 n° 1 ; pl. 238 n° 3) correspond partiellement à cette appellation : elle se présente sous la forme d'un ruban de bronze, peut-être initialement orné, d'après la description de Peyneau, de petites bossettes saillantes (disparues au moment de l'étude de Coffyn et Mohen), dont une des extrémités équerries est dotée d'une perforation, sous-entendant donc la présence d'un crochet aujourd'hui également disparu.

Ces bijoux peuvent être comparés aux boucles d'oreilles rubanées déposées dans les sépultures 23 et 27 de la nécropole de Gabor à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)<sup>585</sup>. Ces deux tombes, qui font partie de la phase récente de la nécropole, peuvent être datées du Ha D1-2 (625-510 a.C. environ) en raison

---

<sup>581</sup> Marion 2004, 116-117.

<sup>582</sup> Demoule 1999, 143, Tabl. 9.1.

<sup>583</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, 95, fig. 92.

<sup>584</sup> Galan 1967, 59, fig. 16 n° 2-3.

<sup>585</sup> Mohen 1980, pl. 183 n° 6, pl. 185 n° 9.

de la présence, dans la tombe 27, de deux bracelets à tampons en fer de type Br 3Bf et d'un torque en fer à crochets et jonc fin (To 2Bk)<sup>586</sup>. En France centrale, les boucles d'oreilles rubanées, présentes à Coust « Creuzet », T. 2 s. 1 et Coust « Touzel », T. 2 s. 1 (Cher), sont considérées comme un marqueur de l'horizon récent du Ha D1-2<sup>587</sup>.

### III.3.7.7.2 *Boucles d'oreilles en armilles soudées à fermeture à crochet (Bo 2H)*

Là encore, un seul objet est concerné. Il s'agit de la petite boucle d'oreille en electrum<sup>588</sup> découverte dans le tumulus du Tuckey à Lanouaille (fig. 82 n° 2 ; pl. 189 n° 7). Elle est constituée d'un assemblage de trois fils accolés et ployés de manière à former un jonc armillaire à six éléments. L'une des extrémités, qui est aussi le point de pliage des armilles, est arrondie, le fil le plus extérieur étant légèrement décollé des autres afin de ménager un petit espace vide. L'autre extrémité est constituée d'un crochet obtenu par martelage des quatre armilles centrales, qui fermait la boucle d'oreille grâce au logement prévu de l'autre côté. Le fil central parmi les trois fils initiaux a préalablement été torsadé, tandis que les deux autres ont été laissés lisses. Enfin, le jonc de la boucle d'oreille a reçu un décor de cinq groupes de deux granules d'electrum, vraisemblablement soudés sur la face externe et régulièrement espacés (l'un d'eux n'est pas conservé).

Les boucles obtenues par l'assemblage de fils ployés ensemble sont assez peu fréquentes au premier âge du Fer. On en trouve deux attestations au Ha D1 ancien dans les tumulus 10 et 19 de la nécropole de Kurzgeländ dans la forêt de Haguenau, mais ces boucles d'oreilles sont en bronze et d'un plus grand diamètre qu'à Lanouaille<sup>589</sup>. Or il est avéré, au moins dans l'Est de la France, que la taille des pendants d'oreille a tendance à diminuer au fil du temps<sup>590</sup>. La boucle d'oreille de Lanouaille, qui mesure 1 cm de diamètre, ne correspond donc pas à ces modèles anciens, ce qui s'accorde bien avec la présence dans la tombe du Tuckey de plusieurs vases à décor graphité, situant l'ensemble au cours de la phase Ha D2-3 / LT A.

La recherche de parallèles pour le décor de granules va dans le sens d'une datation à la fin du premier âge du Fer ou du début du second. En effet, si les deux boucles d'oreilles en or du tumulus de la Butte à Sainte-Colombe (Côte-d'Or), du début du VI<sup>e</sup> s. a.C., sont un point de comparaison possible,

---

<sup>586</sup> Mohen 1980, pl. 185 n° 6-7 et 11.

<sup>587</sup> Milcent 2004, 160, fig. 81 n° 1, pl. 36 n° 6-7, pl. 37 n° 5.

<sup>588</sup> Avec moins de 20 % d'or, l'alliage est en fait en dessous du seuil bas de définition de l'electrum antique. C'est donc un bijou principalement composé d'argent : Laville & Laurent 1984, 530. Il est à noter qu'une seconde boucle d'oreille en electrum est supposée provenir d'un tumulus de Jumilhac-le-Grand ; cet objet, comme tous ceux qui composaient la tombe en question, ont cependant disparu : Maitay 2010, 206.

<sup>589</sup> Schaeffer 1979, fig. 181, C.

<sup>590</sup> Piningre & Ganard 2004, 298.

avec leurs doubles rangées de bobines bitronconiques ajoutées sur la face externe des joncs rubanés<sup>591</sup>, les parallèles les plus pertinents sont plutôt à rechercher dans le sud de la France, dans des ensembles plus récents. La tombe 17 de la nécropole de Las Peyros à Couffoulens, datable du milieu du VI<sup>e</sup> s. a.C. (vers 560-540 a.C.) a ainsi livré une petite boucle d'oreille en argent dont le jonc filiforme est décoré de quatre excroissances cylindriques soudées sur la face externe<sup>592</sup>. Plus à l'Est, l'habitat de Coudounèu à Lançon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), en fonction au cours de LT A (475-400 a.C. environ)<sup>593</sup> a également fourni trois exemplaires de boucles d'oreille filiformes, en argent également, dont deux décorées de séries d'empilements de granules et une décorée de groupes de deux à trois granules tout le long du jonc. La boucle d'oreille du tumulus du Tuckey et ces derniers exemples méridionaux, datés entre le milieu du VI<sup>e</sup> et le milieu ou la fin du V<sup>e</sup> s. a.C. (Ha D2-3 / LT A) partagent donc à la fois le mode de décoration par granulation et le fait d'être en argent ou bien en un alliage à dominante d'argent.

### III.3.7.7.3 *Boucles d'oreilles creuses en croissant (Bo 2F)*

Deux boucles d'oreilles correspondant à cette description faisaient partie du riche mobilier funéraire de l'inhumation du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur (fig. 82 n° 3)<sup>594</sup>. Elles peuvent être comparées à des modèles très répandus dans l'est de la France, en Suisse ou en Allemagne du sud<sup>595</sup>. Dans ces régions, l'analyse du contenu des sépultures du premier âge du Fer a permis de constater que les boucles d'oreilles en croissant, apparaissant dès le Ha D1, rétrécissent au fil du temps, les petits modèles (en dessous de 6 cm de diamètre) étant de bons marqueurs d'une phase évoluée du Ha D1 ou du début de la phase Ha D2-3, soit dans la majorité des cas de l'horizon 7a de H. Parzinger (570/560 - 540/530 a.C.) et du début du suivant<sup>596</sup>. Les boucles d'oreilles en croissant de Saint-Jean-de-Laur, mesurant approximativement 5 cm de diamètre maximal, intègrent la série des éléments les plus récents.

La boucle d'oreille des Petits Sablons à Coutras (pl. 120 n° 5-6), qui était manifestement composée de deux éléments dont un crochet et un pendentif, n'est pas à proprement parler une boucle d'oreille en croissant, puisque le pendentif est un anneau fermé et présente un profil différent. Cependant, les boucles d'oreille creuses en croissant évoquées ci-dessus sont les seuls éléments de

---

<sup>591</sup> Mohen *et al.* 1987, 71.

<sup>592</sup> Solier *et al.* 1976, 21-22, fig. 24 n° 70 ; Passelac *et al.* 1981, 53.

<sup>593</sup> Verdin *et al.* 1996-1997, 167, 185, fig. 19 n° 5-7.

<sup>594</sup> Padirac 1994 ; Lambert *et al.* 2000, fig. 16 n° 21.

<sup>595</sup> Par exemple à Courtesoult, s. 28 et 48, à la Rivière-Drugeon « les Gentianes II » : Piningre dir. 1996, fig. 62 n° 16, fig. 95 n° 1-2 ; Piningre & Ganard 2004, 297, 317, fig. 117 n° 21. Pour la Suisse et l'Allemagne, voir Parzinger 1989, taf. 59 n° 4, taf. 139 n° 39.

<sup>596</sup> On en rencontre en effet encore au cours de l'horizon 7 b/c (540/530 - 510/500 a.C.), en Bavière par exemple : Parzinger 1989, taf. 108 n° 25.

parure annulaire auxquels cet objet peut être comparé. On est donc conduit à l'assimiler à une variante locale de ce type de pendants d'oreille et à lui attribuer une datation au cours du Ha D1-2 récent (580-510 a.C.).

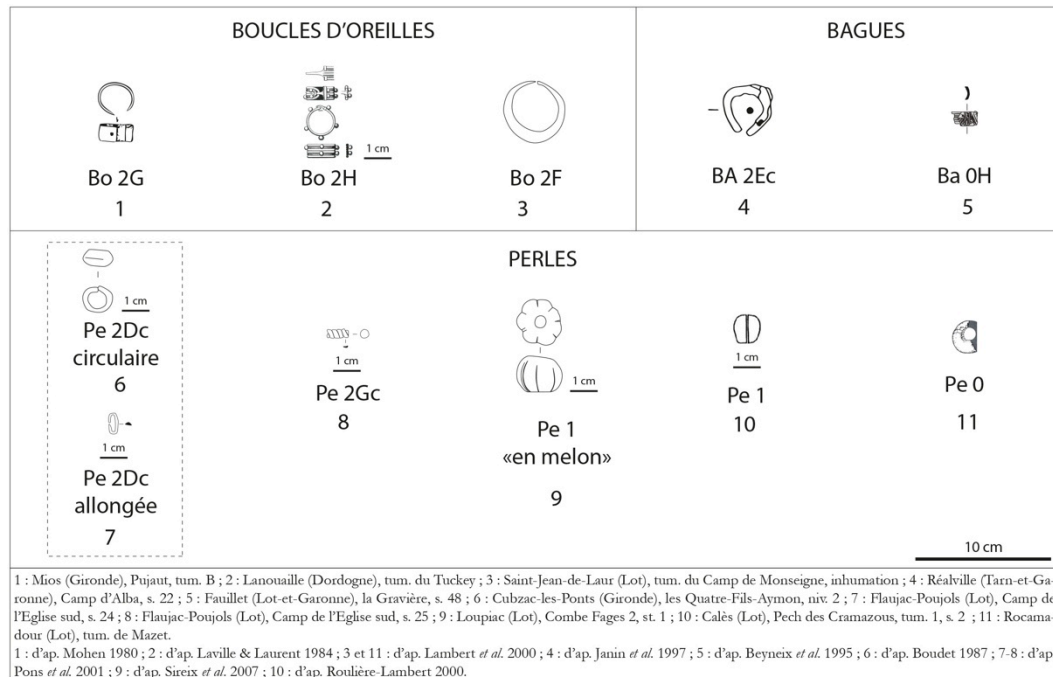


Figure 82 : Types de boucles d'oreille, bagues et perles attestés dans la zone d'étude.

### III.3.7.8 Bagues

Deux objets ont été assimilés à des bagues par leurs découvreurs. L'une provient de la tombe 22 du Camp d'Alba à Réalville (fig. 82 n° 4 ; pl. 270 n° 19). Elle se présente sous la forme d'une tige en fer de section quadrangulaire dont les extrémités simples ne se rejoignent pas tout à fait. La présence d'une ornementation faite d'un fil de cuivre encore partiellement collé à la tige en fer est une possibilité évoquée par les fouilleurs. Cette bague très simple ne trouve pas de parallèle précis. En revanche, sa datation est relativement bien assurée par la présence dans la même sépulture d'un bracelet elliptique en fer, type attribuable de préférence au Ha D1-2 ancien (voir ci-dessus).

La bague fragmentaire de la tombe 48 de la Gravière à Fauillet (fig. 82 n° 5 ; pl. 143 n° 11) est également sans parallèle direct. Elle se compose d'une série d'armilles quadrangulaire en argent, soudées entre elles et recouvertes en partie d'une fine plaque d'argent sur laquelle a été gravé un décor de motifs géométriques incisés relativement complexe. L'absence de points de comparaison fait que cet objet ne peut être daté sans le recours à l'analyse du mobilier céramique, effectuée dans le chapitre suivant.

### III.3.7.9 Les perles

#### III.3.7.9.1 *Perles ouvertes en bronze (Pe 2Dc)*

Deux variantes peuvent être identifiées, l'une allongée, l'autre circulaire. La seule perle circulaire recensée provient du niveau 2 du site des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (fig. 82 n° 6 ; pl. 127 n° 13). Compte tenu de la présence dans le même niveau d'une petite fibule en bronze de type 3231, sa datation au début du second âge du Fer ne pose aucun problème.

Les perles allongées (fig. 82 n° 7), recensées à plusieurs dizaines d'exemplaires, ne devaient en réalité représenter qu'un nombre réduit d'objets (colliers ?) qui en rassemblaient un nombre indéterminé. Elles proviennent toutes de la nécropole du Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols (Lot), la sépulture 9 en ayant livré un maximum de 24 individus (pl. 146 n° 10, pl. 148 n° 6-30 et 41, pl. 150 n° 7-11 et 23-28, pl. 151 n° 6-10, pl. 152 n° 8). Elles se présentent comme de petits anneaux ouverts à extrémités simples équarries et tige de section en D. Leur forme allongée pourrait éventuellement faire penser à des maillons de chaînettes en bronze, mais les quelques éléments encore en contact les uns avec les autres étant juxtaposés et non liés comme des maillons de chaîne invitent plutôt à rejeter cette hypothèse. Nous n'avons trouvé aucun parallèle convaincant pour ce type d'objets, dont la chronologie peut cependant être approchée de manière indirecte, puisque la tombe 27 du Camp de l'Eglise sud contenait en plus des perles un fragment de bracelet rubané à cannelures longitudinales, type de parure attesté dans la région entre la fin du Ha C et le Ha D1-2 (675-510 a.C. environ : cf. supra, p. 254).

#### III.3.7.9.2 *Perles spiralées en bronze (Pe 2Gc)*

Une seule perle de ce type est attestée, dans la tombe 25 du Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols (fig. 82 n° 8 ; pl. 150 n° 14). Les parallèles sont plus évidents que pour le type précédent. En effet, ce type de perle, attesté en Languedoc, correspond au type 6 d'A. Rivalan, dont la datation couvre le Bronze final et la majeure partie du Ha C, entre 900 et 675 a.C. environ<sup>597</sup>.

#### III.3.7.9.3 *Perles côtelées en verre de type « en melon » (Pe1)*

---

<sup>597</sup> Rivalan 2011, 398-399.



Une seule perle en verre bleu de ce type est attestée. Elle provient de la structure 1 du site de Combe Fages II à Loupiac (fig. 82 n° 9 ; pl. 213 n° 7). Bien qu'elle soit à notre connaissance unique dans notre zone d'étude comme dans les proches régions voisines, il s'agit en fait d'un représentant du type dit « en melon » dont l'aire de répartition privilégiée semble devoir être située dans le Jura et en Suisse, où il constitue un marqueur fiable de LT A<sup>598</sup>.

#### III.3.7.9.4 *Perles en ambre ou en pierre*

Un petit nombre de perles en ambre ou en roches tendres (fig. 82 n° 10-11) sont recensées, en provenance de la nécropole du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols, tumulus 8<sup>599</sup>, du tumulus de Mazet à Rocamadour (pl. 288 n° 11) et de la nécropole du Pech des Cramazous à Calès, tumulus. 2 sép. 1 (pl. 99 n° 14-15). Les perles globulaires en ambre similaires à celle de Rocamadour sont compliquées à dater précisément, étant donné que l'ambre est une matière travaillée et utilisée pour la confection d'objets de parure pendant presque tout l'âge du Bronze et l'âge du Fer. On restera donc prudent quant à celle de Rocamadour, même si certains auteurs ont proposé à son sujet une datation au Ha D1 sur la base de comparaisons avec les nécropoles de la forêt de Haguenau, où les grosses perles en ambre n'apparaissent plus dans les ensembles postérieurs à cette phase<sup>600</sup>.

Les deux petites perles en calcaire de Calès, peu caractéristiques, peuvent être datées par leur association avec une fibule à arc coudé de type 3224, qui implique une attribution à LT A.

L'examen des cartes de répartition des différentes grandes catégories de parure annulaire permet de mettre en évidence plusieurs distributions singulières. Les bracelets les plus ordinaires, fermés ou à ouvertures simples, sont des objets très répandus au cours du premier âge du Fer : on ne note guère de concentration particulière que l'on puisse mettre au compte d'une quelconque spécificité régionale (fig. 83-1).

Les cartes sont en revanche plus parlantes dans le cas des bracelets, anneaux de jambes et torques à tampons ou à bossettes. En effet, on peut observer que les bracelets à tampons longitudinaux (Br 3Bf-3Cf) et les torques à tampons (To 3Bf) occupent à peu près les mêmes zones (la vallée de la Leyre, le secteur de Bazas, la confluence Garonne-Lot et les marges occidentales du Massif central : fig.

---

<sup>598</sup> Masserey dir. 2008, 234, fig. 241, pl; 33 n° 6 ; Kaenel 1990, pl. 4 n° 3a/b, pl. 8 n° 20, pl. 22 n° 1, pl. 41 n° 8, pl. 45 n° 5.

<sup>599</sup> Beausoleil *et al.* 2007, 144.

<sup>600</sup> Koenig *et al.* 1993, 180-182 ; Lambert *et al.* 2000, 94. Les perles en ambre sont par ailleurs attestées dans le dépôt bien daté du Ha C de la Motte à Agde (Hérault) : Verger *et al.* 2007, 142, fig. 15.

83-2 et 83-3), sans apparemment être attestés dans la partie nord de la zone d'étude, en Dordogne, Charente et Charente-Maritime ainsi que sur la majeure partie du territoire girondin<sup>601</sup>.

À l'inverse, on peut se rendre compte que les parures annulaires à reliefs (bossettes et autres) et les torques à crochets ou en croissant (fig. 83-2 et 83-3) se répartissent précisément dans la moitié nord de la zone d'étude, là où n'apparaissent jamais, sauf sur les plateaux du Lot, de bracelets ou de torques à tampons.

Dans la mesure où ces deux catégories de parures annulaires (à tampons et à reliefs) sont contemporaines, se diffusant au cours du Ha D1-2, la dichotomie lisible dans leur répartition géographique pourrait donc avoir une signification culturelle, qui reste à démontrer à l'aide d'autres documents.

À côté des bracelets à tampons longitudinaux, les bracelets de type Port-d'Envaux (fig. 83-2) se répartissent quant à eux uniquement sur une bande de terre bordant la façade atlantique de la France.

La distribution des petits objets de parure annulaire (fig. 83-4) est peu parlante, dans la mesure où les types représentés sont variés et comptent peu de représentants chacun. Néanmoins, on peut souligner que les deux boucles d'oreilles en electrum, localisées en bordure nord-ouest de la Dordogne et datables de la fin du premier âge du Fer, forment un petit ensemble isolé, que l'on peut mettre en relation avec les premières traces d'exploitation de minerai aurifère dans le sud du Limousin à la même période<sup>602</sup>. On notera par ailleurs que la quasi-totalité des perles recensées, quelle que soit la matière qui les compose, sont localisées dans le département du Lot.

---

<sup>601</sup> Les travaux de P-Y. Milcent et T. Constantin montrent que la répartition en dehors de la zone d'étude des parures annulaires à tampons suit la tendance suggérée par nos cartes, puisque la majorité des bracelets à tampons provient du Massif central et de ses marges, tandis que les torques à tampons sont très nombreux dans le sud de l'Aquitaine : Milcent 2004, 404 ; Constantin 2011, cartes 6-7.

<sup>602</sup> Cauuet 2004, 14, 85.

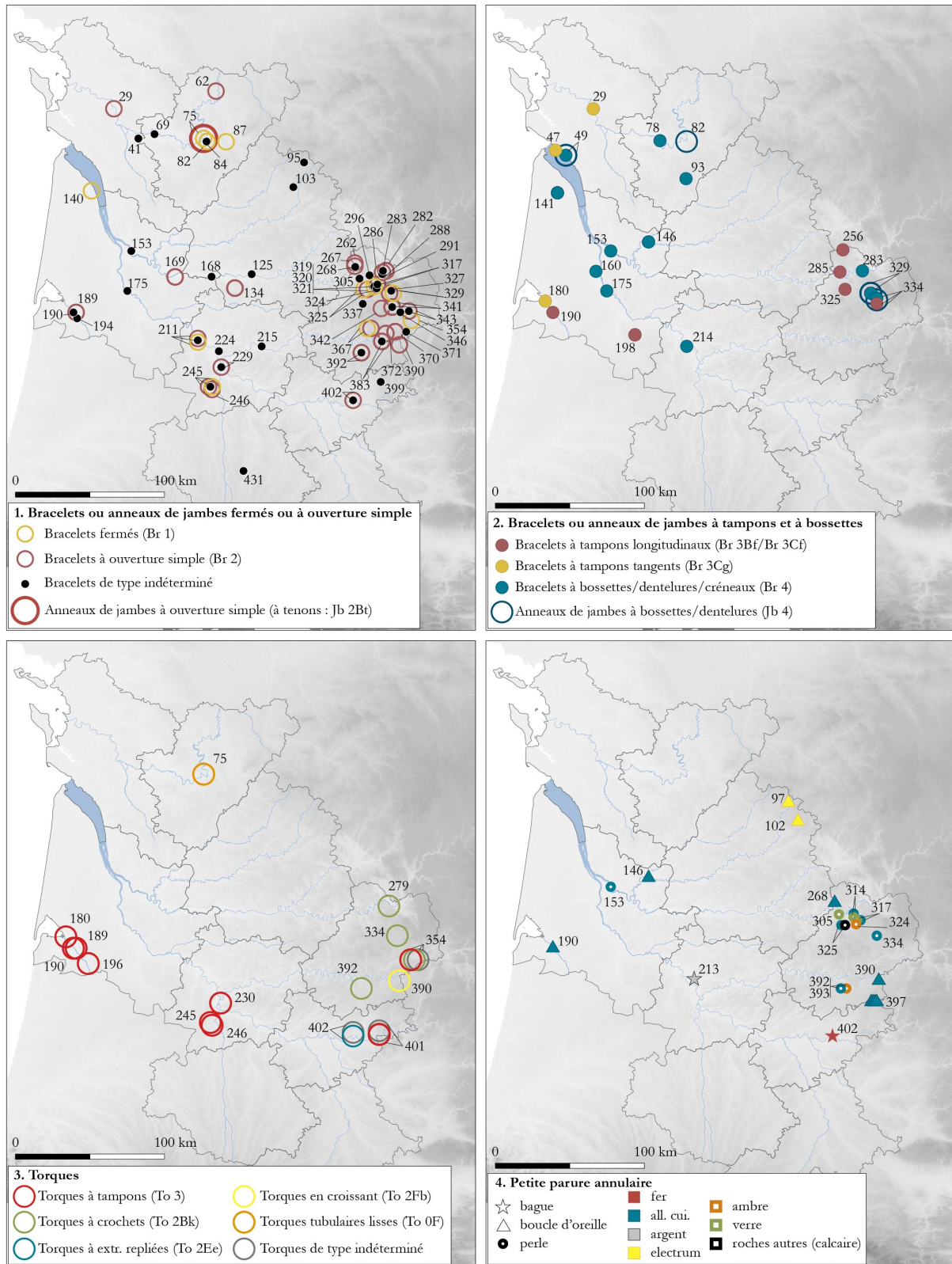


Figure 83 : Distribution des diverses catégories de parures annulaires à l'intérieur de la zone d'étude (NB : la quantité d'objets par occurrence n'est pas prise en compte).

### III.3.8 Agrafes de ceinture

Ces objets ont été classés, dans la base de données, en fonction de la morphologie de la plaque et du nombre de crochets : on peut ainsi distinguer les agrafes à échancrures latérales ou à corps simple de type ibéro-languedocien<sup>603</sup> comportant un, deux ou trois crochets. Les agrafes ibéro-languedociennes à plaque évidée ne sont pas attestées dans les limites de notre zone d'étude. Deux agrafes de typologie clairement laténienne nous ont par ailleurs poussé à reprendre la terminologie établie par S. Leconte<sup>604</sup> pour les décrire (fig. 84).

Les agrafes de ceinture sont très utiles à l'établissement d'une chronologie régionale, puisqu'il s'agit d'une catégorie d'objets abondante à l'échelle de l'Europe occidentale, dont la variété typologique est par conséquent assez bien cernée. On verra néanmoins que certains objets provenant de notre zone d'étude appellent un aménagement des typologies en vigueur.

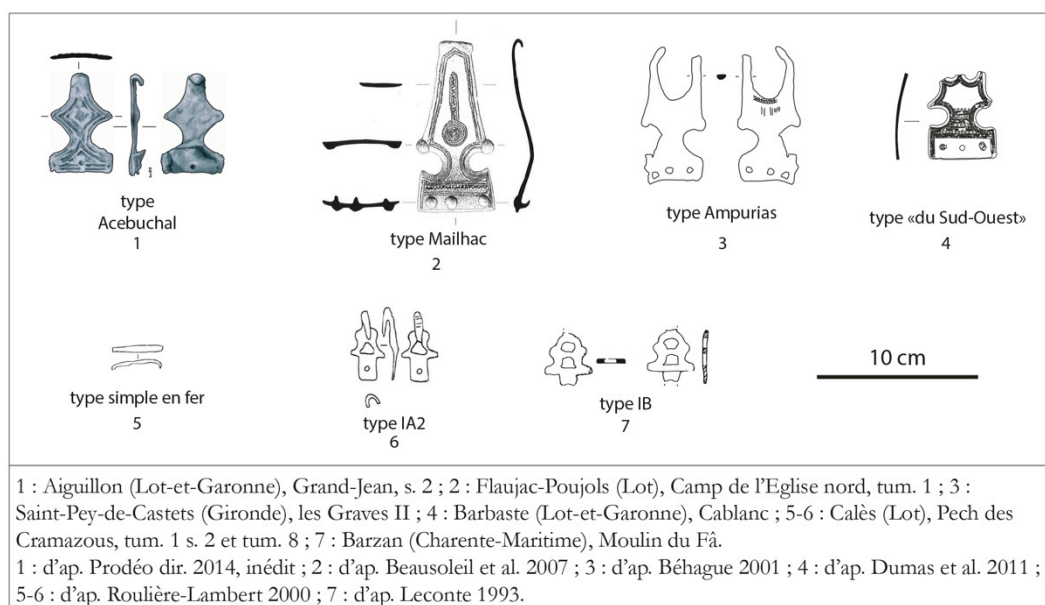


Figure 84 : Types d'agrafes de ceinture attestés dans la zone d'étude.

#### III.3.8.1 Agrafes ibéro-languedociennes

Ce groupe d'agrafes, dont le nom est lié à l'aire de répartition privilégiée le long de la côte de Méditerranée occidentale et en péninsule Ibérique, rassemble un grand nombre de types et de variantes dont très peu sont attestés dans notre corpus. La chronologie de ces différents types est bien maîtrisée, plusieurs d'entre elles provenant de sépultures ou de contextes stratigraphiques bien datés, soit dans

<sup>603</sup> Cerdeño 1978 ; Lorrio 2005, 214-223.

<sup>604</sup> Leconte 1993.

l'aire ibéro-languedocienne à proprement parler, soit plus loin, par exemple dans le tertre du Magdalenenberg à Villingen en Allemagne.

### *III.3.8.1.1 Agrafes en bronze à échancrures latérales et un crochet de type Acebuchal*

Une seule agrafe, inédite, appartient à ce type dans la zone d'étude (fig. 84 n° 1). Elle provient de la tombe 2 de la petite nécropole de Grand-Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne)<sup>605</sup>. Sa face supérieure est ornée d'un décor de nervures reprenant les contours de l'objet en ménageant, au centre et au niveau du rivet central, deux espaces qui devaient probablement être également décorés mais que l'état de conservation ne permet pas de lire. Cette agrafe est quasiment identique à une des agrafes du dépôt de Rochelongue (Hérault)<sup>606</sup>, et à une agrafe en provenance de Bienservida (Albacete)<sup>607</sup>. Le type d'Acebuchal comprend un certain nombre de variantes, distinguées selon les motifs et la technique employée pour le décor. La découverte de plusieurs variantes dans le dépôt de Rochelongue (Hérault) et la présence de l'une d'entre elles dans la tombe 65 du Magdalenenberg à Villingen (Bade-Wurtemberg)<sup>608</sup> sont des éléments de datation très solides permettant d'ancrer la datation de ce type d'agrafe dans le Ha D1, entre le dernier quart du VII<sup>e</sup> et la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. pour l'essentiel.

### *III.3.8.1.2 Agrafes en bronze à échancrures latérales et un crochet de type Mailhac*

Deux agrafes s'apparentent à ce type (fig. 84 n° 2). L'une provient du tumulus G, s. 2/3 du Pujaut à Mios (pl. 242 n° 2), l'autre du tumulus 1 du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols (Lot)<sup>609</sup>. Cette dernière est la mieux conservée. Les échancrures latérales dégagent deux appendices bouletés, qui marquent le départ d'un long crochet unique et large, à bords rectilignes. Le décor est constitué d'une triple ligne de grènetis reprenant le contour de l'agrafe, d'une ligne brisée encadrée de deux triples lignes de grènetis entre les rivets et les échancrures et d'un motif de cercles concentriques à la base du crochet, prolongé en direction de la pointe par une ligne brisée entourée de grènetis. Ces caractéristiques la font correspondre au type Mailhac de Parzinger et Sanz<sup>610</sup>. Cette agrafe est en effet très proche de celle de la tombe 17 du Grand Bassin II à Mailhac (Aude)<sup>611</sup>, sur laquelle on retrouve les appendices bouletés, la triple ligne de grènetis périphérique et une organisation très similaire des motifs

---

<sup>605</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 48 n° 208.

<sup>606</sup> Bouscaras 1965, pl. III n° 408.

<sup>607</sup> Soria Combadiera & Garcia Martinez 1994, fig. 3 n° 3.

<sup>608</sup> Spindler 1972, taf. 49.

<sup>609</sup> Beausoleil *et al.* 2007, fig. 7 n° 1054.

<sup>610</sup> Parzinger & Sanz 1986, 172, abb. 1 n° 10.

<sup>611</sup> Janin *et al.* 2002, fig. 32 n° 17a.

décoratifs internes, notamment les cercles concentriques prolongés par une ligne brisée encadrée de grènetis sur le crochet. Les tombes 1, 8 et 13 de la même nécropole ont livré des agrafes du même type mais dont le décor diffère de celui de la tombe 17<sup>612</sup>. Toutes ces tombes sont datées des trois premiers quarts du VI<sup>e</sup> s. a.C., sachant que les agrafes les plus ressemblantes à l'exemplaire lotois (tombes 8 et 17) sont inscrites plus précisément dans le troisième quart du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>613</sup>

L'agrafe du Pujaut, plus petite et sans appendices bouletés, est considérée comme appartenant au même type que la précédente<sup>614</sup>, malgré l'absence de décor, qui pourrait également, si l'on suit les descriptions de M.-L. Cerdeño ou de Parzinger et Sanz, la rapprocher du type Agullana<sup>615</sup>. Comme ce dernier type est plutôt caractéristique du début du VI<sup>e</sup> s. a.C., ce qui contredit l'association, dans la tombe de Mios, avec des objets caractéristiques de la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C., on maintiendra l'attribution au type Mailhac.

### III.3.8.1.3 *Agrafes en bronze à échancrures latérales et deux crochets de type Ampurias*

Deux agrafes, l'un incomplète (tumulus du Pied de Prune à Rocamadour dans le Lot : pl. 288 n° 17), l'autre abîmée par le feu (sépulture des Graves II à Saint-Pey-de-Castets en Gironde : pl. 324 n° 4), s'apparentent au type Ampurias défini par Parzinger et Sanz<sup>616</sup>. L'agrafe de Saint-Pey-de-Castets laisse deviner, malgré une déformation importante, deux échancrures latérales dégagant des appendices bouletés similaires à ceux du type Mailhac, à la base d'une terminaison à double crochet. La présence de deux crochets sur l'agrafe de Rocamadour peut être déduite de l'agencement du décor périphérique, qui dessine clairement le creux entre les deux crochets disparus. Les deux agrafes comportent un décor, peu visible sur celle de Saint-Pey-de-Castets, qui reprend certains éléments présents sur les agrafes de type Mailhac, notamment les doubles ou triples lignes de grènetis périphériques et les motifs rectilignes ou curvilignes sur le talon ou au centre du crochet. Cependant, la présence entre les deux échancrures d'un registre décoratif horizontal et l'usage de cupules estampées en alternance avec le grènetis sont des détails qui, s'ils peuvent apparaître occasionnellement sur des agrafes de type Mailhac, restent assez rares sur les modèles à un crochet, alors qu'ils sont très fréquents sur les modèles à deux ou trois crochets. On peut comparer ces deux agrafes de type Ampurias à celles issues des tombes 4, 10, 12 ou 30 du Grand Bassin II à Mailhac (Aude)<sup>617</sup>, ou des tombes 15 et 27 de Las Peyros à Couffoulens

---

<sup>612</sup> Janin *et al.* 2002, fig. 11 n° 1a, fig. 22 n° 8a, fig. 26 n° 13a.

<sup>613</sup> Janin *et al.* 2002, fig. 47.

<sup>614</sup> Parzinger & Sanz 1986, 190.

<sup>615</sup> Ou type C IV chez Cerdeño : Cerdeño 1978, 284 ; Parzinger & Sanz 1986, 170.

<sup>616</sup> Parzinger & Sanz 1986, abb. 1 n° 13 et 17, abb. 3.

<sup>617</sup> Janin *et al.* 2002, fig. 18 n° 4h, fig. 24 n° 10d, fig. 26 n° 12a, fig. 38 n° 30a.

(Aude)<sup>618</sup>. Toutes ces tombes sont inscrites dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C., datation cohérente avec la présence dans les tombes de Saint-Pey-de-Castets et de Rocamadour d'une fibule navarro-aquitaine de type 3223A (pl. 288 n° 16, pl. 324 n° 5).

#### III.3.8.1.4 *Agrafes en bronze à échancrures latérales et trois crochets*

Trois agrafes appartiennent à ce type. La plus complète provient du tumulus 1 de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne)<sup>619</sup>, les deux autres étant également issues de contextes funéraires, à savoir la tombe de Cablanc à Barbaste (pl. 17 n° 13) et une tombe de la nécropole de Port-d'Envaux (pl. 262 n° 3). Sur le plan de la forme comme du décor, elles sont extrêmement proches des agrafes à deux crochets de type Ampurias, à ceci près qu'elles possèdent un crochet supplémentaire. Or, la combinaison échancrures latérales - trois crochets est rarissime dans l'aire ibéro-languedocienne. Seules trois agrafes, sur les 231 recensées par A. J. Lorrio, correspondent à cette description, provenant des sites de Hijes, Clares (Guadalajara) et La Olmeda (Palencia)<sup>620</sup>. Elles se rattachent aux types B2B3 et B2C3 de cet auteur et, bien que leur forme rappelle celle des exemplaires français, elles s'en éloignent notablement par le décor, qui fait intervenir des protubérances hémisphériques ou des lignes incisées et non du grènetis et des cupules estampées. Il semble donc difficile de rattacher les agrafes à trois crochets et échancrures latérales découvertes en France aux types espagnols. Au nord des Pyrénées, les agrafes de Barbaste, de Cazals et de Port-d'Envaux forment en fait un petit groupe qui ne connaît aucun parallèle direct, puisqu'il n'est ni attesté ni même prévu dans aucun des systèmes typologiques proposés jusqu'à présent<sup>621</sup>. Nous proposons donc d'en faire un type spécifique, intermédiaire entre les types 2 et 3 de J.-P. Mohen ou entre les types 3B et 3C d'A. Rivalan<sup>622</sup>, que l'on dénommera, d'après sa répartition, type du Sud-Ouest de la France.

La chronologie de ce type d'agrafe peut s'appuyer en premier lieu sur la présence de trois crochets plutôt que deux. Au Grand Bassin II à Mailhac, les tombes qui contenaient une agrafe à trois crochets (et évidemment latéraux au lieu d'échancrures<sup>623</sup>) font partie du groupe III et sont donc mises

---

<sup>618</sup> Solier *et al.* 1976, fig. 22 n° 64, fig. 44 n° 119.

<sup>619</sup> Pajot 1975, fig. 11.

<sup>620</sup> Lorrio 2005, fig. 90, n° 37, 39, 40.

<sup>621</sup> Mohen 1980, 78-79 ; Feugère *et al.* 1994, 242, fig. 2 ; Rivalan 2011, 270-272.

<sup>622</sup> Mohen 1980, fig. 32 ; Rivalan 2011, fig. 152.

<sup>623</sup> Le fait que les agrafes à trois crochets et double évidemment soit très bien représentées dans les ensembles de France méridionale et d'Espagne a poussé certains auteurs, dont J.-P. Mohen par exemple, à attribuer à ce type l'agrafe fragmentaire de Port-d'Envaux. S'il est vrai que les agrafes à double évidemment et trois crochets sont très proches du type du Sud-Ouest, puisqu'elles ne s'en différencient que par la présence de petites barres reliant le talon aux appendices latéraux, la reprise du mobilier de la tombe de Cablanc à Barbaste a permis de montrer que l'agrafe est bel et bien entière et ne peut en aucun cas être une agrafe à double évidemment dont manqueraient les barrettes latérales : Mohen 1980, liste 46, fig. 32 et 131 ; Dumas *et al.* 2011.

en place après 525 a.C.<sup>624</sup> Une agrafe similaire provient de la tombe 75 de la nécropole de Las Peyros à Couffoulens (Aude)<sup>625</sup>. Cette dernière était associée à une fibule de type Golfe du Lion à arc plat élargi en rectangle et long ressort bilatéral, modèle que l'on retrouve dans la tombe 70 de la même nécropole aux côtés d'une fibule à timbale<sup>626</sup>, impliquant par conséquent une datation au Ha D3 au plus tôt. Cette datation est en accord avec le reste du mobilier de la tombe de Cablanc à Barbaste, qui comprenait entre autres une fibule navarro-aquitaine de type 3223A (pl. 17 n° 9).

### III.3.8.2 Autres agrafes

#### III.3.8.2.1 *Agrafes en fer à corps simple et crochet unique*

Deux agrafes, en provenance de la sépulture 2 du tumulus 1 du Pech des Cramazous à Calès (pl. 99 n° 10) et de la tombe 18/19 du Truc du Bourdiou à Mios (pl. 227 n° 5) se rattachent à ce type. Elles se composent d'une simple barrette de fer recourbée à une extrémité pour former le crochet. Le mode de fixation ne peut être décrit précisément du fait de l'état de conservation. On peut comparer ces deux pièces aux agrafes du même type découvertes dans le tumulus 2 de Saint-Hilaire-des-Places (Haute-Vienne), dans la tombe 2 du tumulus P1 et dans la tombe 3 du tumulus P2 de Barzun (Pyrénées-Atlantiques)<sup>627</sup>. L'agrafe de Saint-Hilaire-des-Places était associée à une fibule en fer à pied coudé appartenant probablement au type 3224, tandis qu'une des agrafes de Barzun (P2 s.3) était associée à une fibule à ressort bilatéral long et pied recourbé (type 3241 de Mohen), ce qui implique une datation au V<sup>e</sup> s. a.C. voire, dans le cas de Barzun, dans le courant du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>628</sup>

Cette datation au début du second âge du Fer s'accorde avec la présence dans la tombe 2 du tumulus 1 de Calès d'une fibule de schéma laténien à arc coudé qui rappelle fortement celle du tumulus 2, s. 2 de la nécropole de Mons à Saint-Georges (Cantal), également datable de LT A<sup>629</sup>. Une extension de la fourchette chronologique au Ha D2-3 paraît toutefois envisageable pour ce type d'agrafe en fer, étant donné que celle de Mios était associée à une épée à antennes de type BEC 1a, type daté par L. Dhennequin du Ha D2-3 et à ce jour jamais attesté dans des contextes de LT A<sup>630</sup>.

#### III.3.8.2.2 *Agrafes laténiennes ajourées en bronze*

---

<sup>624</sup> Janin *et al.* 2002, fig 47.

<sup>625</sup> Passelac *et al.* 1981, fig. 24 n° 312.

<sup>626</sup> Passelac *et al.* 1981, fig. 22 n° 300-301, fig. 24 n° 313.

<sup>627</sup> Mohen 1980, pl. 98 n° 2, pl. 99 n° 3, pl. 194 n° 10.

<sup>628</sup> Mohen 1980, fig. 50.

<sup>629</sup> Milcent 2004, 239-240, pl. 15 n° 15.

<sup>630</sup> Dhennequin 2005, fig. 197.



Trois agrafes, découvertes dans le tumulus 8 du Pech des Cramazous à Calès (pl. 100 n° 10), dans le tumulus 21 du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols (Lot) et sur le site du Moulin du Fâ à Barzan (Charente-Maritime) intègrent ce groupe. Deux de ces objets trouvent leur place dans la typologie établie par S. Leconte. L'agrafe de Calès, à corps curvilinéaire simple, petit ajour triangulaire et languette de fixation à rivet, avec un relief en prolongement du crochet et un décor de petites incisions sur celui-ci, correspond au type IA2 (ou type Arnoaldi de Frey et Stöllner<sup>631</sup>). Elle fonctionne a priori avec l'anneau échancré présent dans la même tombe. Elle est à rapprocher d'un groupe bien identifié dont l'essentiel des pièces provient de l'est de la France<sup>632</sup>. On la comparera plus spécifiquement, en raison de la petite taille de l'ajour central, à l'agrafe de la tombe 21 du tumulus 3 des Chênes Montors à Saint-Denis-de-Palin (Cher)<sup>633</sup>. Les agrafes de type IA2 font partie, d'après S. Leconte comme d'après T. Stöllner, des marqueurs du stade le plus précoce de la culture matérielle laténienne, ce qui permet de leur attribuer une datation relativement précise, centrée sur le second quart du V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>634</sup>

L'agrafe de Barzan, dotée d'un corps curviligne un peu plus complexe que le type IA et surtout de deux ajours aux contours irréguliers, appartient quant à elle à une variante du type IB de S. Leconte. Il s'agit également d'un modèle du début de LT A<sup>635</sup>.

L'agrafe déposée dans le tumulus 21 du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols (Lot), se présente sous la forme d'une agrafe triangulaire à trois ajours, d'un profil un peu plus complexe que les précédentes<sup>636</sup>. Elle ne trouve pas sa place dans la typologie de S. Leconte, mais peut tout de même être comparée à certaines agrafes issues de contextes attribués aux trois derniers quarts du V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>637</sup>

### *III.3.8.2.3 Type indéterminé*

D'autres agrafes, encore inédites, sont signalées à Cazals, dans la nécropole du Frau, ainsi qu'à Toulouse, dans certaines des tombes mises au jour lors des fouilles de la caserne Niel<sup>638</sup>.

---

<sup>631</sup> Stöllner 2014, 217, fig. 6.1, fig. 7.

<sup>632</sup> Leconte 1993, pl. I-II.

<sup>633</sup> Milcent 2004, pl. 47 n° 10.

<sup>634</sup> Leconte 1993, 76 ; Stöllner 2014, 217-220.

<sup>635</sup> Leconte 1993, 59, 76, pl. IV.

<sup>636</sup> Beausoleil & Collet 2014, 27.

<sup>637</sup> Stöllner 2014, 217-219, fig. 7.

<sup>638</sup> Information T. Constantin.

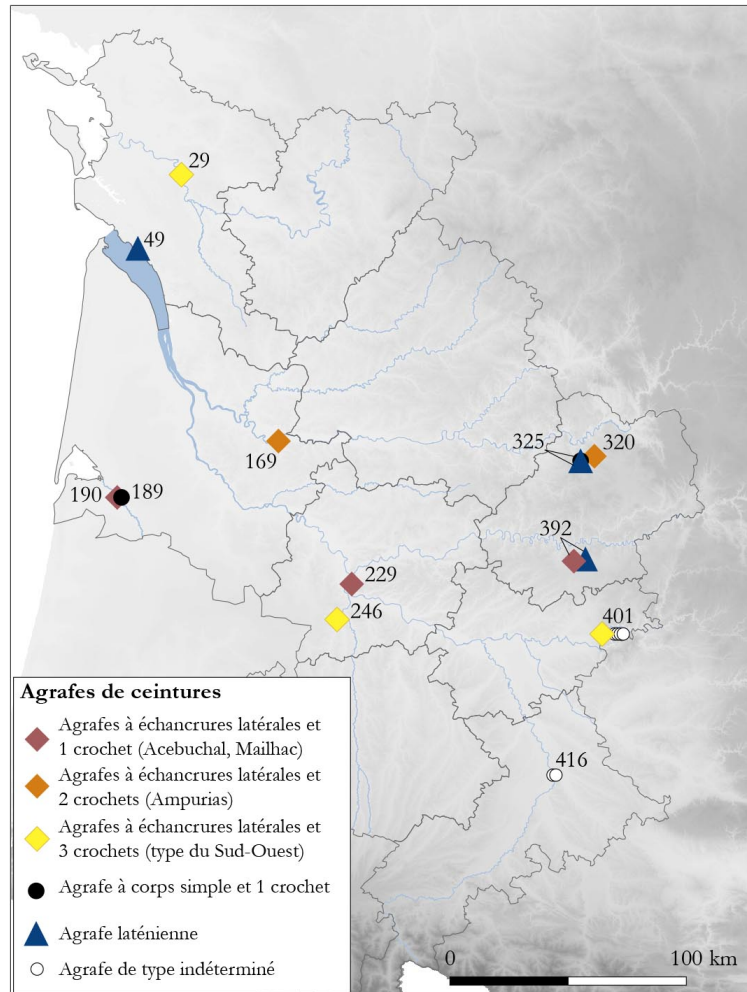


Figure 85 : Répartition des agrafes de ceinture dans la zone d'étude.

### III.3.9 La vaisselle métallique

Quelques pièces de vaisselle métallique sont documentées dans la zone d'étude. Elles voisinent avec quelques fragments d'identification moins certaine, qui pourraient toutefois, selon les cas, correspondre également à de la vaisselle.

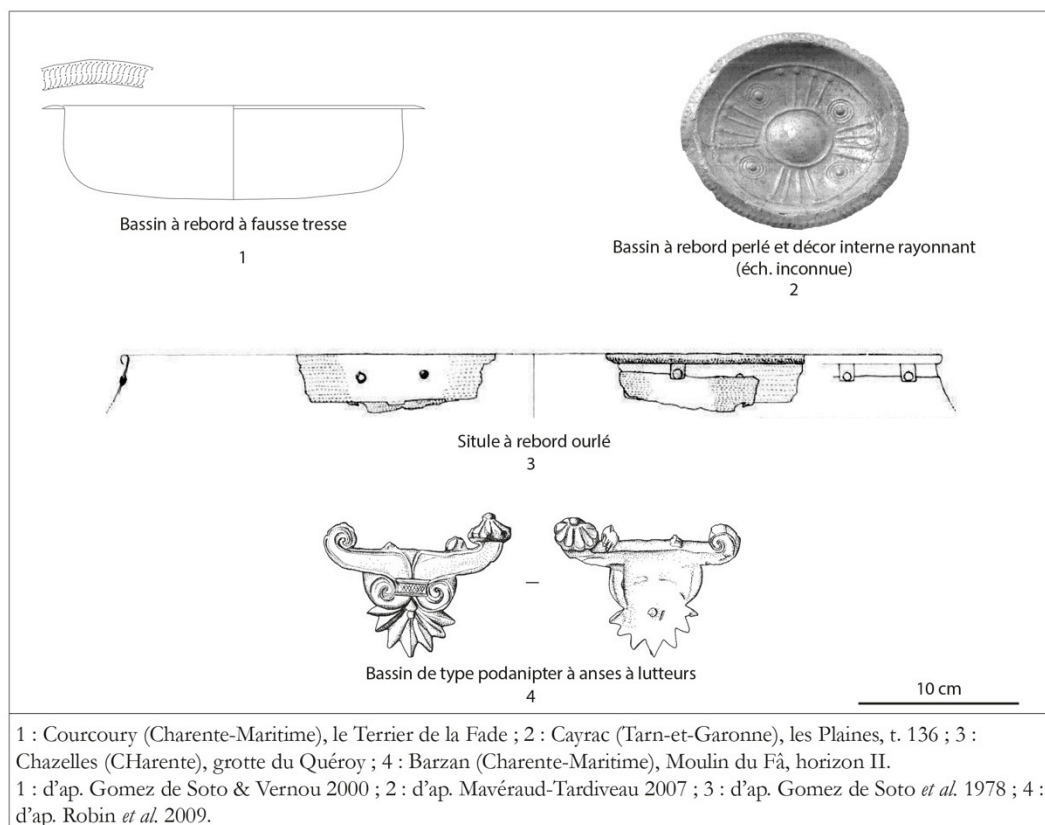


Figure 86 : Types de pièces de vaisselle métallique attestés dans la zone d'étude.

### III.3.9.1.1 Bassin étrusque en bronze à rebord orné d'une fausse tresse

La tombe de l'enclos 1 du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente-Maritime) a livré un bassin en bronze presque complet, présentant un fond rond et un large rebord horizontal orné d'une frise de points et d'esses estampés figurant un motif de fausse tresse (fig. 86 n° 1 ; pl. 119 n° 16). Ce bassin en bronze appartient à une série bien identifiée dont les exemplaires connus se répartissent pour l'essentiel en Italie et dans le sud de la France<sup>639</sup>. L'exemplaire de Courcoury est, avec celui de la tombe n° 2 du Rocher au Bono (Finistère), le plus occidental. La question de la datation de l'enfouissement de cet objet n'est pas encore complètement résolue. Les bassins à rebord décoré d'une fausse tresse apparaissent en Etrurie dans des tombes datables de la fin du VIII<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> s. a.C.<sup>640</sup> Néanmoins, le mobilier associé aux exemplaires découverts en Gaule de l'Ouest interdisent une datation aussi haute. Le bassin de Courcoury a été attribué dans un premier temps au milieu du VI<sup>e</sup> s. a.C., avant que la datation de la sépulture ne soit abaissée, sur la base de la coupelle en céramique peinte de style ionien qui l'accompagnait, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>641</sup> Les comparaisons les plus pertinentes, à

<sup>639</sup> Verger & Pernet éd. 2013, 118.

<sup>640</sup> Bouloumié & Lagrand 1977, 25.

<sup>641</sup> Gomez de Soto & Vernou 2000 ; Gomez de Soto & Pautreau 2013.

savoir la tombe du Rocher au Bono et éventuellement celle du tertre D de Saint-Mathieu (Haute-Vienne)<sup>642</sup>, pourraient même selon d'autres auteurs, suggérer une datation dans les deux premiers tiers du V<sup>e</sup> s. a.C., c'est-à-dire au cours du Ha D3 - LT A ancienne<sup>643</sup>.

### *III.3.9.1.2 Bassin en bronze à rebord perlé et décor rayonnant*

La tombe 136 de la nécropole des Plaines à Cayrac (Tarn-et-Garonne) a livré, parmi son abondant lot de mobilier, un bassin en bronze à rebord perlé, dont l'intérieur de la panse est orné d'un décor exécuté au repoussé, combinant des ocelles et des rayons (fig. 86 n° 2)<sup>644</sup>. Ce bassin rappelle par sa forme et par le décor de perles qui orne son rebord les bassins étrusques à rebord perlé, produits à partir du VIII<sup>e</sup> s. a.C. en Italie et dont plusieurs exemplaires sont recensés en Gaule méridionale et centrale à partir des VII-VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>645</sup> La spécificité du décor du bassin de Cayrac, notamment la présence d'ocelles rappelant les décors des coupelles en bronze produite au sud du Massif central à partir du Ha C<sup>646</sup>, laisse toutefois penser qu'il s'agit dans ce cas précis d'une production locale, d'inspiration étrusque. La datation de cet objet peut être déduite par le reste du mobilier de la tombe, parmi lequel se trouvaient notamment deux épées à antennes de type BPC 1 et 2, attribuables au Ha D2-3, dans le troisième quart du VI<sup>e</sup> s. a.C. environ<sup>647</sup>.

### *III.3.9.1.3 Situle en bronze à rebord ourlé vers l'extérieur*

Un fragment de situle en bronze provient de la grotte du Quéroy à Chazelles (fig. 86 n° 3). Attribué dans un premier temps à la phase d'occupation principale du site, datée du Bronze final<sup>648</sup>, cet objet a par la suite été rapporté à une phase ultérieure, correspondant au niveau 3a (fin du VI<sup>e</sup> - début du V<sup>e</sup> s. a.C.), duquel proviennent également un fragment de solifèreum et un arc de fibule navarro-aquitaine. Ce fragment de situle pourrait provenir d'ateliers nord-italiques, mais la présence de languettes de fixation verticales sous le rebord pourrait tout aussi bien signaler une fabrication locale<sup>649</sup>.

---

<sup>642</sup> La tombe n° 2 du Rocher au Bono est datée des deux premiers tiers du Ve s. a.C., tout comme la tombe de Saint-Mathieu qui contenait vraisemblablement aux côtés du bassin en bronze, une série de perles en verre et une fibule navarro-aquitaine de typologie très évoluée, avec un pied relevé dont la terminaison vasiforme évoque fortement les grandes fibules en fer de type 3224 : Roulière *et al.* 1981.

<sup>643</sup> Milcent 2006b, 330.

<sup>644</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, fig. 81.

<sup>645</sup> Bouloumié & Lagrand 1977, 18-23 ; Milcent 2006b, 337.

<sup>646</sup> Voir par exemple les coupelles en bronze découvertes à Salles-la-Source (Aveyron), Alzon (Gard) ou Saint-Julien-de-Pézenas (Hérault) : Gruat 2009, fig. 4 n° 4, 6, 19.

<sup>647</sup> Milcent 2006b, 331.

<sup>648</sup> Gomez de Soto *et al.* 1978, 411.

<sup>649</sup> Milcent 2006b, 328. Il est à noter cependant qu'une languette verticale est présente sur la situle de la tombe 12 du tumulus 1 d'Eichlehen (Frankfurt-Stadtwald), attribuable au Ha C récent : von Hase 1989, fig. 19 n° 2.

#### *III.3.9.1.4 Bassin étrusque de type podanipter à anses à décor plastique*

De l'horizon II du site du Moulin du Fâ à Barzan provient, entre autres, un fragment d'anse de bassin en bronze d'un type très bien caractérisé (fig. 86 n° 4 ; pl. 47 n° 21). Le fragment en question se présente sous la forme d'une palmette à sept pétales aigus, surmontée de deux volutes joints par un bandeau central orné d'un décor de croisillons. Au-dessus de ce bandeau central, les volutes sont prolongées par deux barrettes horizontales terminées, pour l'une par une nouvelle volute, pour l'autre par un bouton conique figurant des pétales arrondis surmontés d'un petit bouton. Sur l'espace entre les deux terminaisons, deux reliefs dont un montre qu'il s'agissait du pied droit d'un petit personnage, indiquent l'emplacement d'un décor plastique disparu.

Bien que très incomplet, ce fragment peut être identifié de manière certaine comme une des palmettes provenant de l'anse d'un bassin étrusque de type podanipter (destiné aux bains de pieds) dont à peine une dizaine d'exemplaires sont connus à l'heure actuelle<sup>650</sup>. Cette petite série de bassins a pour point commun la présence de deux anses à décor plastique figurant des lutteurs affrontés, nus ou non, avec ou sans armes, posés sur une paire de palmettes surmontées de volutes. Parmi les bassins à anses à lutteurs, le fragment de Barzan peut plus particulièrement être rapproché du bassin de Filottrano (prov. Ancône) et du guerrier isolé de Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire), qui en sont très proches du point de vue du traitement des palmettes et des volutes<sup>651</sup>. D'après les arguments stylistiques développés par A.-M. Adam à l'occasion de l'étude des fragments de la tombe de Verna (Isère), celui de Barzan pourrait être daté de la fin du V<sup>e</sup> s. a.C. ou du début du IV<sup>e</sup> s. a.C., soit au cours de LT A récente ou du début de LT B<sup>652</sup>.

#### *III.3.9.1.5 Autres fragments d'identification incertaine*

Plusieurs fragments de tôle de bronze, appartenant vraisemblablement à une pièce de vaisselle métallique, proviennent du tumulus du Tuckey à Lanouaille (pl. 189 n° 9-11). Leur état de conservation ne permet aucune restitution, mais les fouilleurs ont fait remarquer la présence de probables anneaux de suspension<sup>653</sup>.

---

<sup>650</sup> Perrin & Schonfelder 2003, 53-68.

<sup>651</sup> Perrin & Schonfelder 2003, fig. 29, fig. 36.

<sup>652</sup> Perrin & Schonfelder 2003, 62-64.

<sup>653</sup> Laville & Laurent 1984, 529.

Des tombes 5, 6 et 7 de la nécropole de Grand-Jean à Aiguillon sont issus trois fragments de tôles de bronze, dont un à décor d'ocelles encore visible, qui pourraient éventuellement être des fragments de vaisselle de bronze, cela restant toutefois extrêmement difficile à établir<sup>654</sup>.

Enfin, le tumulus de Saint-Chels (Lot) a livré, entre autres, un fragment de bronze arciforme dont l'extrémité repliée et amincie évoque une anse de situle<sup>655</sup>. La datation au premier âge du Fer de cet objet est très incertaine, dans la mesure où le mobilier provenant du tumulus de Saint-Chels se compose d'éléments de diverses périodes (âge du Bronze, premier âge du Fer, second âge du Fer). Par ailleurs, l'anse présente une section quadrangulaire, très aplatie dans sa partie centrale, ce qui est extrêmement rare pour les situles du premier âge du Fer, qui possèdent en général des anses de section circulaire, alors que les récipients à anse de section quadrangulaire semblent assez courants à des époques plus récentes, par exemple au cours de la période romaine<sup>656</sup>.

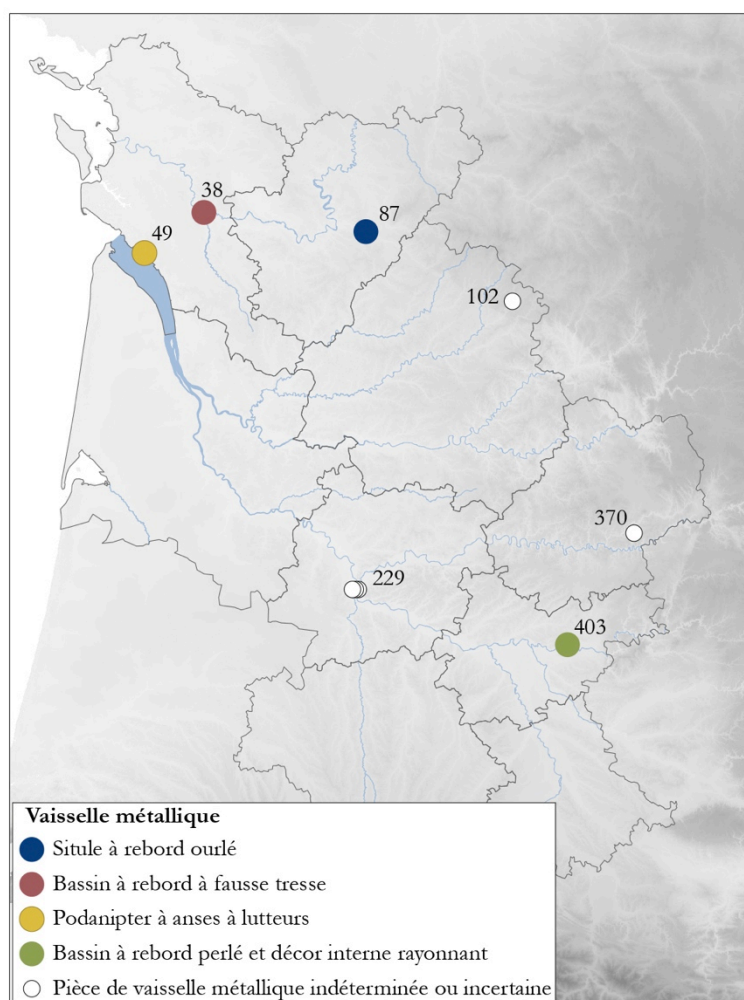


Figure 87 : Distribution des pièces de vaisselle métallique dans la zone d'étude.

<sup>654</sup> Fragments inédits : Prodéo 2014, fig. 60 et 64.

<sup>655</sup> Clottes & Carrière 1979, fig. 44 n° 1144 ; De Grandis 2013, fig. 167.

<sup>656</sup> Tassinari 1975, pl. XXVI-XXVII ; Tassinari 1993, 285-288 ; Feugère 1994, fig. 4 n° 16.

### **III.3.10 Bilan**

Les catégories d'objets qui viennent d'être examinées n'ont pas toutes la même valeur chronologique : les épées, les fibules, certaines parures annulaires constituent, pour des raisons liées à l'absence de variations typologiques ou à une trop grande rareté qui gêne le travail de comparaison, de meilleurs objets datants que les scalptoriums ou les bagues par exemple. On dispose, à l'issue de cette phase d'identification typologique, d'un référentiel regroupant un nombre important de points de repères, présentés dans les figures 88 et 89.

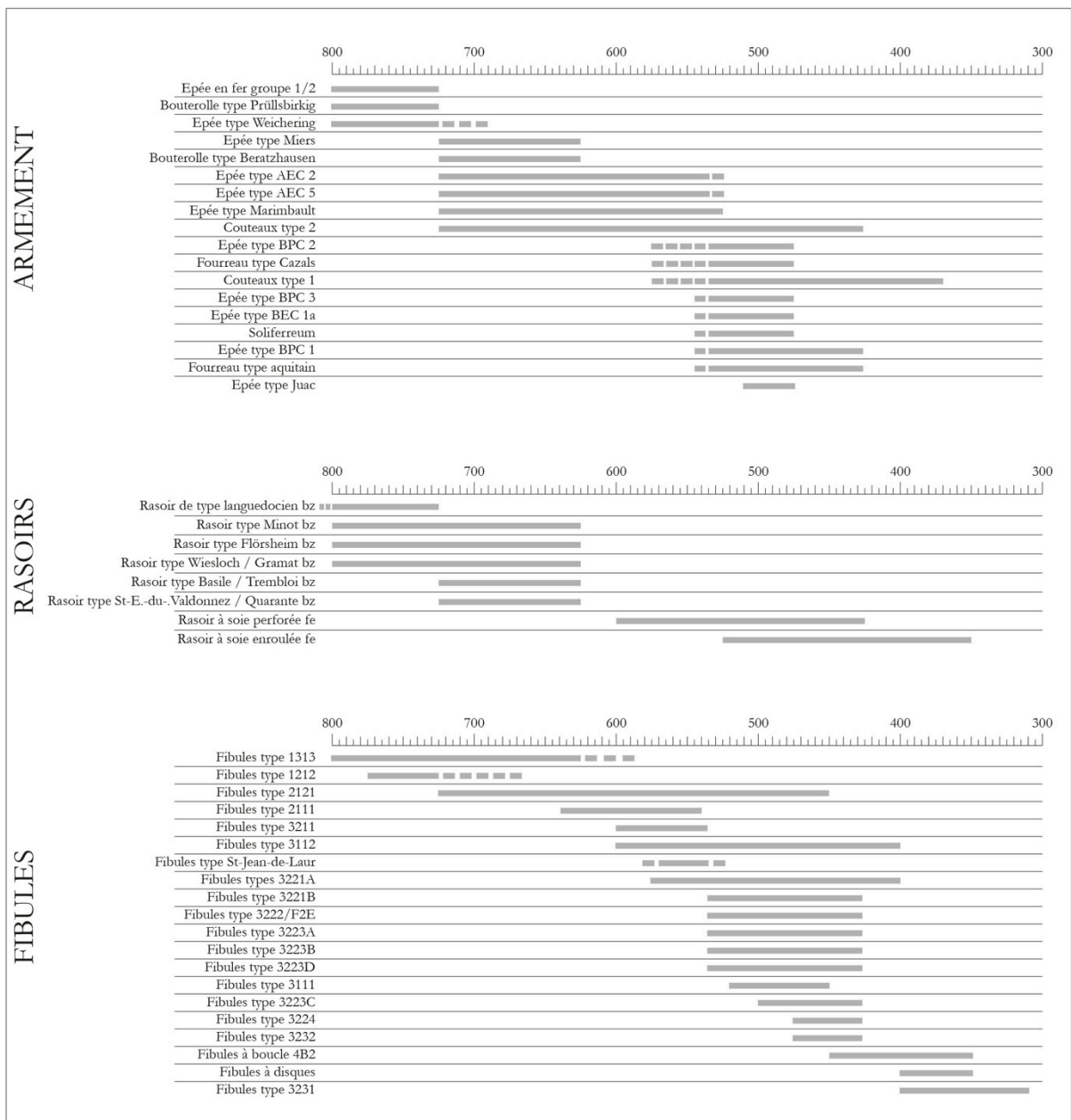


Figure 88 : Chronologie des objets remarquables : éléments d'armement, rasoirs, fibules.



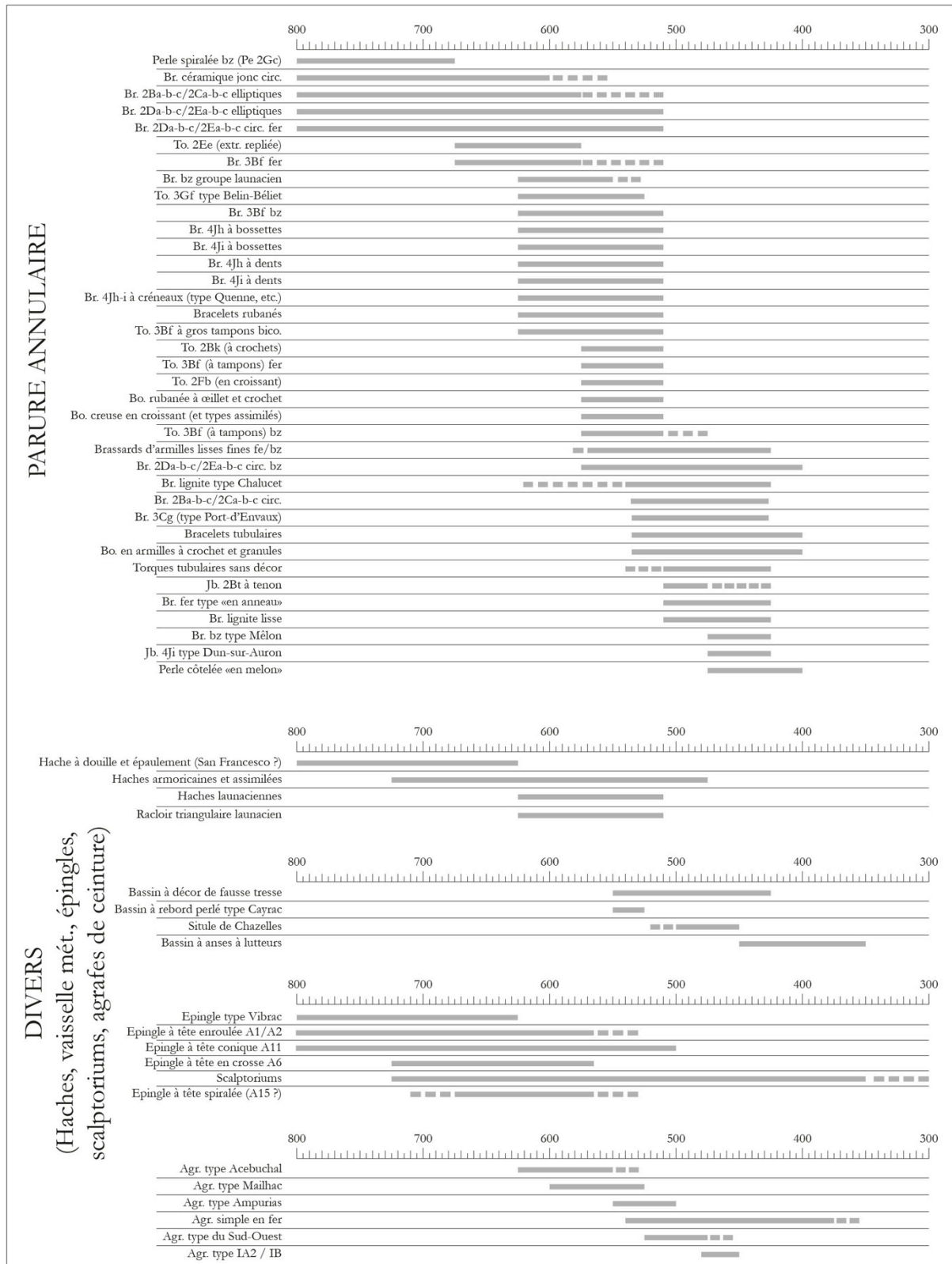


Figure 89 : Chronologie des objets remarquables (suite) : parure annulaire, haches à douille, vaisselle métallique, épingles et scalptorium, agrafes de ceinture.

# IV QUATRIEME PARTIE : CHRONOLOGIE

L'établissement de la chronologie régionale peut s'appuyer sur deux dossiers : les sépultures, isolées ou regroupées en nécropoles, et les sites d'habitat. On abordera en premier les sites funéraires, parce qu'ils ont livré des ensembles clos dont le mobilier n'a subi que très peu de perturbations ou de mélanges, facilitant ainsi le travail de sériation et le dégagement d'horizons chronologiques successifs. Les sites d'habitats seront traités dans un second temps. Leurs caractéristiques, associant généralement des assemblages de mobilier à la fois plus volumineux, constitués sur des périodes plus longues que les tombes, à des stratigraphies plus complexes, rendent nécessaire une approche différente de celle des sites funéraires, mais permet aussi, du fait d'une plus grande diversité typologique, d'envisager l'identification de changements fins ne transparaissant pas forcément dans les contextes sépulcraux.

## IV.1 Le corpus de données funéraires

Les sites à vocation funéraire avérée ou supposée forment une part importante des données rassemblées dans la base : ils représentent en effet plus d'un tiers des sites et deux tiers des ensembles répertoriés (fig. 90).

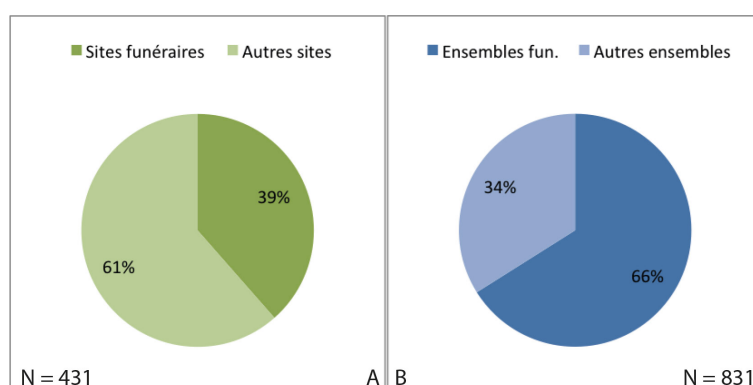


Figure 90 : Proportions relatives des sites (A) et ensembles funéraires (B).

Les tombes ne sont pas équitablement réparties dans toute la zone d'étude, loin s'en faut. La cartographie brute des données, pointant simplement la présence de sites funéraires (fig. 91), permet de

remarquer l'existence de zones quasiment vierges de tombes, notamment le Médoc (à l'exception de la pointe nord), l'est de la Dordogne, la vallée du Dropt et la quasi-totalité du département du Gers. On identifie ensuite des espaces où les sites funéraires sont présents, mais en faible densité, ou souffrant de lacunes documentaires : c'est le cas de la Haute-Garonne, d'une bonne partie du Tarn-et-Garonne, de la moitié nord de la Gironde et de la Dordogne, ainsi que de la Charente et la Charente-Maritime (les sites à vocation funéraire étant dans ces deux derniers cas assez nombreux mais dont plus de la moitié sont mal identifiés ou documentés). Enfin, plusieurs zones se démarquent par une densité nettement plus élevée de tombes : la vallée de la Leyre, le Lot-et-Garonne, le sud de la Gironde, le département du Lot et le nord du département de Tarn-et-Garonne sont dans ce cas<sup>657</sup>.

---

<sup>657</sup> La poids documentaire du Lot de ce point de vue, qui est réel, doit néanmoins être tempéré : il est en effet probable que de nombreux sites enregistrés comme tels dans la base soient en réalité des portions de nécropoles très étendues et peu denses, correspondant ainsi à plusieurs de nos « sites ». Les très nombreuses opérations de prospections et de fouilles menées sur ces plateaux depuis le XIX<sup>e</sup> s. par des chercheurs tout aussi nombreux sont à l'origine du fractionnement de l'information et de la multiplication des sites.

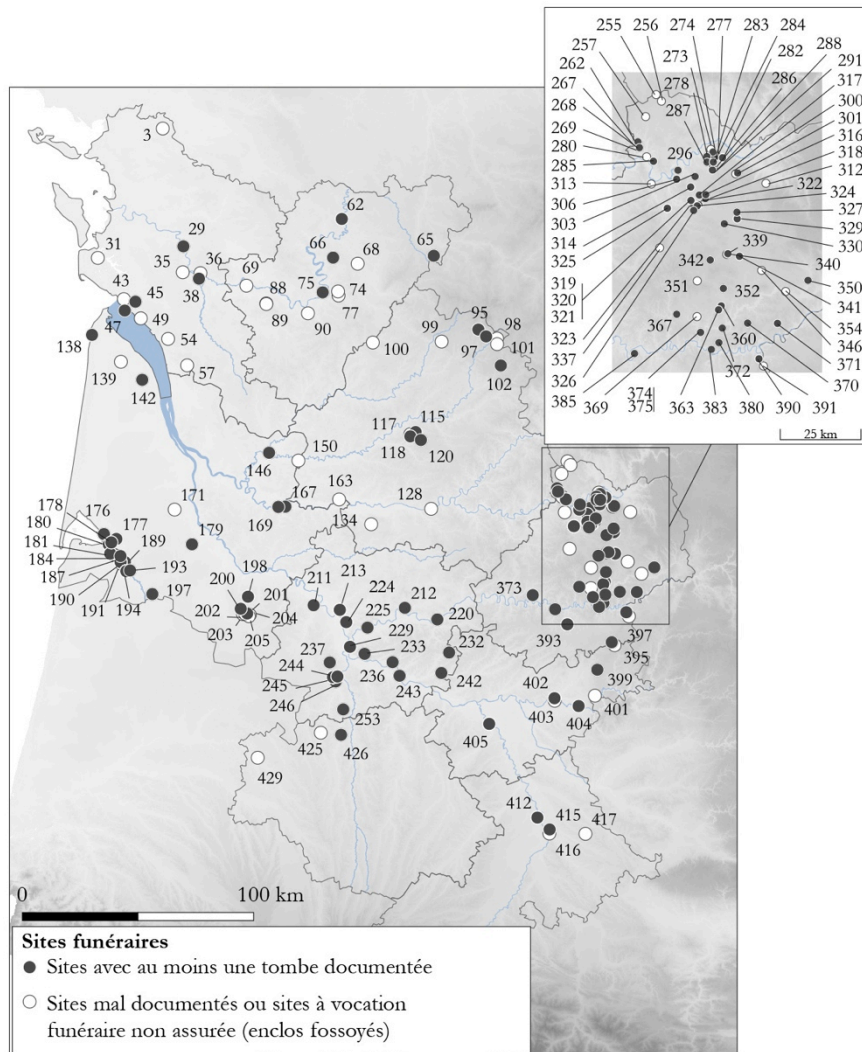
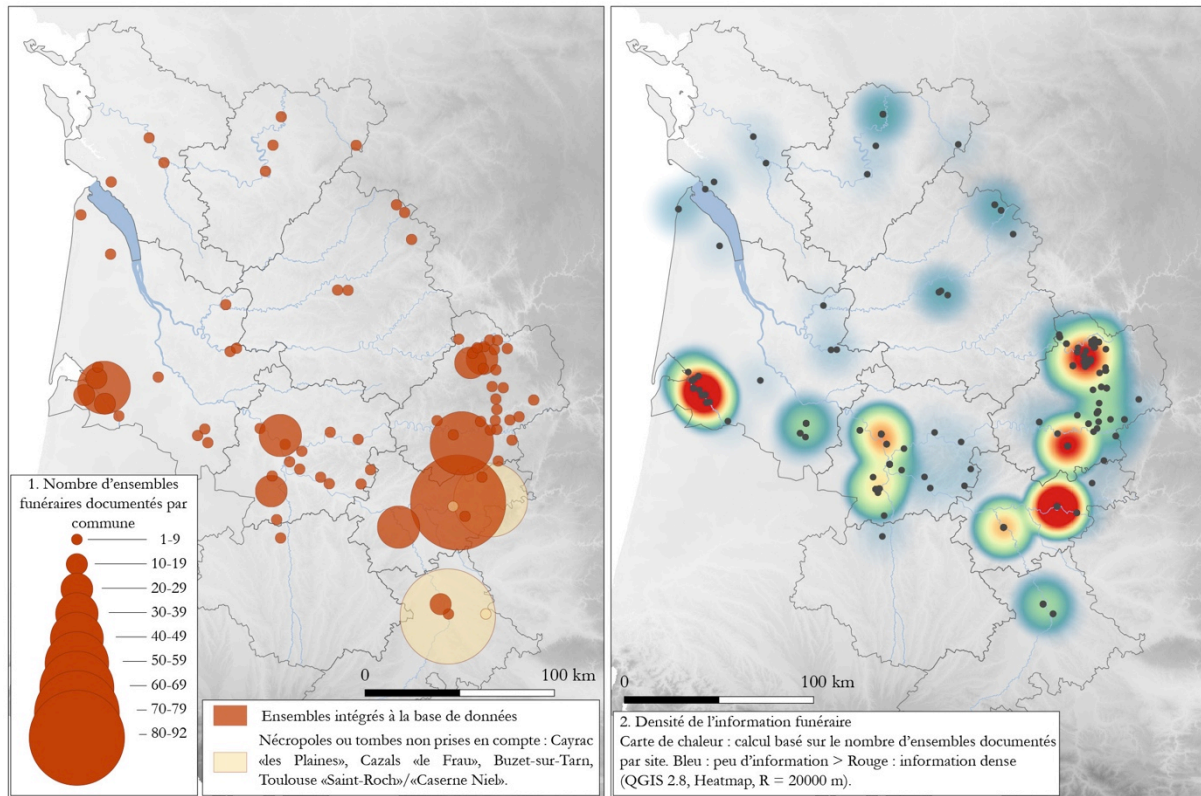


Figure 91 : Carte des sites funéraires.

La disparité est encore plus flagrante dès lors que l'on cherche à quantifier l'information disponible (fig. 92). La cartographie du nombre d'ensembles funéraires<sup>658</sup> recensés par commune (fig. 92.1), en éliminant de la projection les simples mentions bibliographiques, accentue le vide qui touche le département du Gers ou le tiers septentrional de la zone d'étude, tout en faisant ressortir avec plus de force les grosses concentrations mentionnées ci-dessus. La carte de chaleur (fig. 92.2) en permet une meilleure lecture encore.

<sup>658</sup> C'est-à-dire de tombes bien documentées.



**Figure 92 : Deux visualisations de la densité variable de l'information funéraire. 1 : densité de tombes par commune ; 2 : carte de chaleur.**

On peut affiner encore l'analyse globale des tombes du premier âge du Fer, toutes périodes confondues, en observant la répartition des données en fonction des types de structures funéraires d'une part, et des modes de traitement du cadavre d'autre part.

La carte des structures funéraires (fig. 93.1) distingue quatre grands types de tombes : les tombes tumulaires, les tombes plates ou sous micro-tertre<sup>659</sup>, les tombes en grotte et les complexes à enclos fossoyés ou les enclos isolés<sup>660</sup>. La projection met en évidence une forme d'exclusion entre les sépultures tumulaires et les sépultures en fosse ou sous micro-tertre. Les tumulus se concentrent en effet, à l'est, sur les franges occidentales du Massif Central, avec un groupe très dense dans le Lot et un autre, de moindre importance, en Dordogne ; à l'ouest, ils sont relativement fréquents sur les rives de l'estuaire girondin ou dans le sud de la Gironde. Un couloir central, correspondant à la vallée de la

<sup>659</sup> Des recherches récentes ont en effet montré que ce que la bibliographie qualifie généralement de tombes en fosses étaient en fait, dans certains cas, des tombes sous petits tertres qui ont disparu du fait même de leur petite taille. Dans bien des situations cependant, on ne peut guère décider : c'est pourquoi on a conservé le qualificatif de tombes en fosses (ou tombes plates), qu'on prendra soin de considérer avec prudence. L'appellation de tombe tumulaire est donc réservée aux grands tertres, de plus de 3 m de diamètre la plupart du temps : Giraud 1994 ; Pons *et al.* 2001, 69-70 ; Giraud *et al.* 2003, 254 par exemple.

<sup>660</sup> Ces derniers ont été cartographiés même dans les cas où aucun vestige à caractère funéraire n'a été découvert, en vertu du fait que certains d'entre eux, par exemple le site de Pont-Bordeau à Saintes, sont des nécropoles avérées, et aussi parce que les synthèses les plus récentes ont insisté sur le caractère hybride de ces sites qui étaient probalement le siège d'activités funéraires et rituelles : Landreau 2009 ; Gomez de Soto *et al.* 2009b, 215-217 ; Gomez de Soto *et al.* 2009c.

Garonne et aux basses vallées de l'Isle et de la Dordogne pour l'essentiel, est presque entièrement occupé par des tombes plates ou sous micro-tertre, à l'exception de quelques rares tumulus assez dispersés. Les tombes en grotte sont localisées, dans leur quasi-totalité, dans le département du Lot, avec quelques occurrences un peu plus à l'ouest. Enfin, les enclos fossoyés sont préférentiellement répartis entre Charente et Charente-Maritime, les attestations les plus méridionales ne dépassant pas la vallée du Dropt.

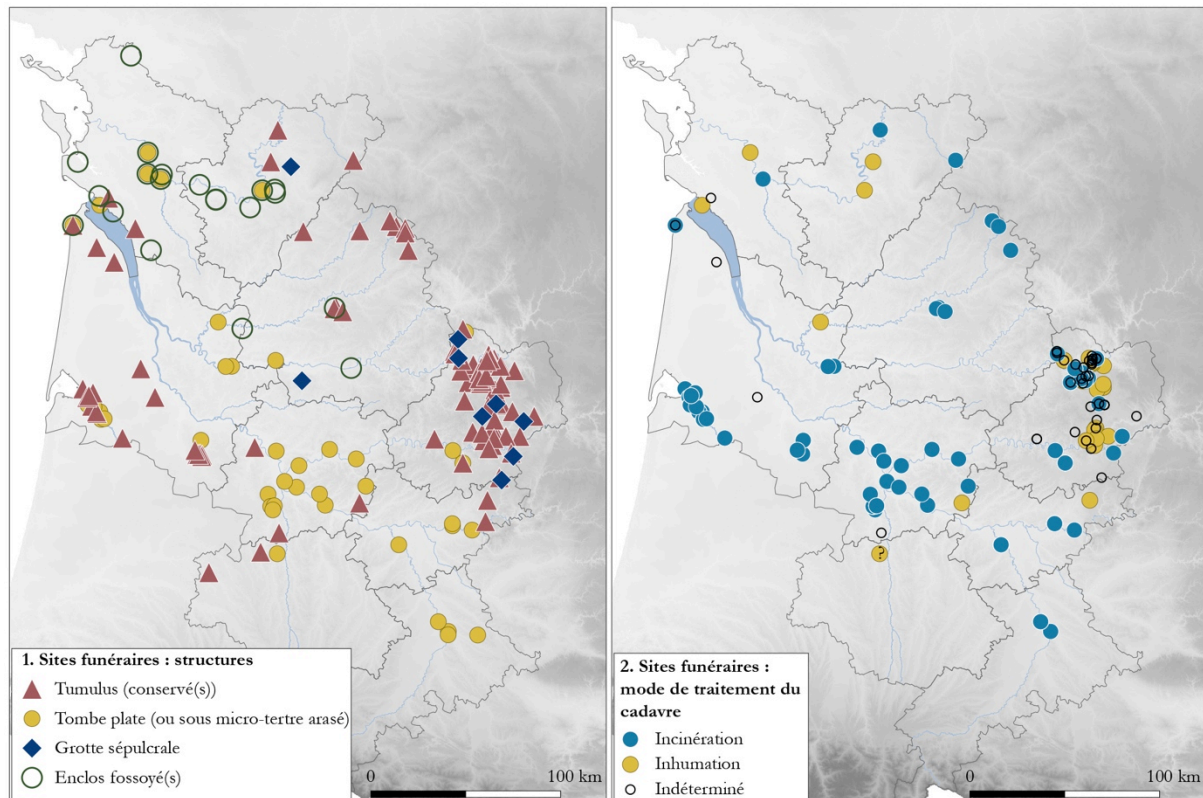


Figure 93 : cartographie des sites funéraires en fonction du type de structure (1) et du mode de traitement du cadavre (2).

Concernant les rites funéraires (fig. 93.2), il apparaît que l'incinération est largement privilégiée dans toute la zone d'étude, hormis dans le Lot, où se trouve un noyau de tombes à inhumation relativement dense au milieu de tombes à incinération, parfois à l'échelle d'un même site, voire d'un même tertre<sup>661</sup>. D'autres tombes à inhumation sont présentes de loin en loin dans le reste de la zone d'étude, notamment en Charente et Charente-Maritime. Le sud de la Gironde et le Lot-et-Garonne ressortent nettement en raison de l'usage quasi-exclusif de l'incinération.

<sup>661</sup> Voir par exemple les sites de Granouilhac (n° 322) et du Pouget (n° 314) à Rocamadour, ou du Pech des Cramazous à Calès (n° 325).

Une fois dressés ces constats, et en gardant à l'esprit que l'objectif est de poser les bases d'une chronologie régionale, se pose la question de la méthode d'approche d'une documentation aussi disparate. Deux solutions sont à ce stade envisageables : soit on procède à l'analyse du corpus de tombes en une seule fois, soit on cherche à l'aborder en plusieurs fois. Dans ce dernier cas, il faut alors déterminer sur quoi faire reposer la partition du corpus.

En théorie, rien ne s'oppose à la prise en considération directe de la totalité des tombes documentées en vue d'établir, au moyen du mobilier qu'elles contenaient, dans quel ordre chronologique elles ont été implantées. En pratique, la chose est rendue beaucoup moins évidente par l'existence de différences dans la composition des assemblages funéraires. On peut en effet montrer que certains types d'objets, notamment des objets métalliques (qui jouent, comme on l'a montré dans la partie précédente, un rôle clé dans la chronologie) ne sont pas uniformément répartis dans la zone d'étude : c'est le cas, par exemple, des parures annulaires à tampons et des parures annulaires à bossettes, qui occupent des espaces différents alors qu'ils datent, pour une bonne partie d'entre eux, de la même période (fig. 83.2 et .3). C'est également le cas pour le mobilier céramique : certaines formes ou certains décors, récurrents dans les tombes de certaines zones, sont complètement absents d'autres secteurs (voir cartes en annexe). On voit se dessiner une limitation majeure à la solution consistant à tenter de sérier toutes les tombes recensées, avec deux conséquences possibles : soit des critères ayant une même signification chronologique mais s'excluant mutuellement sur le plan spatial vont, dans le cadre d'une sériation, contribuer à dissocier des sépultures qui datent pourtant de la même phase ; soit, à l'inverse, un même critère bien attesté sur une grande partie du territoire mais présent durant toute la période, voire ayant connu plusieurs phases de diffusion, va perturber le travail de sériation en rassemblant des sépultures pourtant distinctes d'un point de vue chronologique.

Ces risques peuvent être considérablement amoindris en travaillant, non sur le corpus entier mais sur des groupes de tombes plus petits, les sépultures ayant d'autant plus de chances de partager des points communs, et donc de permettre une sériation pertinente, qu'elles sont spatialement proches. Compte tenu de la répartition générale des tombes bien documentées, on choisira donc de travailler à partir des concentrations de sépultures commentées ci-dessus, auxquelles il faut encore donner des contours. Moyennant quelques ajustements, nous identifions les groupes suivants (fig. 94) :

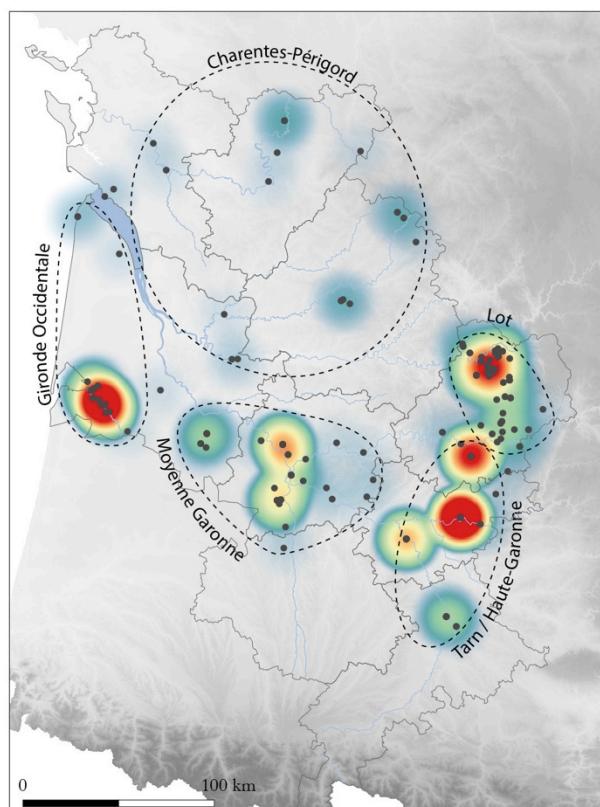


Figure 94 : Nécropoles et tombes : les groupes documentaires.

- le groupe de **Moyenne Garonne**, qui correspond d'abord aux tombes situées dans le secteur d'Aiguillon-Barbaste, auxquelles on ajoutera les quelques sépultures isolées de l'est du Lot-et-Garonne ainsi que les tombes des alentours de Bazas.

- le groupe de **Gironde occidentale**, dénommé ainsi parce qu'il inclut, en plus de la notable concentration de la vallée de la Leyre, les vestiges funéraires de la pointe médocaine, très proches sur le plan typologique.

- le groupe de **Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne**, qui regroupe les tombes situées dans la moitié sud de la grande concentration de sites funéraires s'étendant du Toulousain au nord du Lot. L'intégration dans ce groupe de la nécropole de Flaujac-Pujols, située dans le Lot, a été décidée en raison de proximités typologiques évidentes entre le mobilier qui en provient et celui des tombes et nécropoles de Tarn-et-Garonne (le Camp d'Alba notamment) et de Haute-Garonne (la Place des Carmes à Toulouse par exemple).

Ces trois groupes sont ceux pour lesquels la documentation est à la fois abondante et homogène ; c'est donc à partir de leur étude que seront posés les bases du cadre chronologique régional. À cela s'ajoutent :

- le groupe du **Lot**, qui prolonge le groupe précédent vers le Nord.



- le groupe **Charentes-Périgord**, qui correspond à un faible nombre de sépultures réparties de manière lâche sur un vaste territoire, et n'est donc un groupe que par défaut.

Ces deux derniers groupes, du fait du caractère souvent ancien et lacunaire des données ou de la faiblesse quantitative de l'échantillon de tombes, ne permettent pas d'adopter la même approche que les autres et seront par conséquent traités dans un second temps, lorsque nous disposerons déjà d'une ébauche de cadre chronologique.

Nous avons procédé, dans les pages qui suivent, à l'analyse des tombes selon un protocole identique pour chaque groupe traité : les sépultures ont d'abord fait l'objet d'une sériation reposant sur la typologie du mobilier céramique et métallique, afin de dégager et de délimiter des étapes valables à l'échelle micro-régionale. Cette phase du travail s'accompagne d'un bref bilan permettant d'attribuer, dans la mesure du possible, une datation aux tombes non intégrées à la sériation, d'observer les tendances générales à l'œuvre dans le domaine funéraire et, éventuellement, d'affiner certaines conclusions. À l'issue du traitement des groupes les mieux définis, les différentes séquences obtenues ont été corrélées, dans le but d'identifier des horizons chronologiques pertinents dans toute la zone d'étude, selon un principe fréquemment utilisé<sup>662</sup>. Nous insistons sur le fait que les groupes sur lesquels va porter notre analyse, étant principalement déterminés par l'état de la documentation, ne portent avec eux aucune signification culturelle forte, en dehors de la relative homogénéité qui transparaît dans le mobilier et qui est la condition présidant à la réalisation de sériations valables.

## **IV.2 Le groupe de Moyenne Garonne**

### **IV.2.1 La nécropole de la Gravière à Fauillet (Lot-et-Garonne)**

On commencera l'étude du groupe de Moyenne Garonne par le traitement à part de la nécropole de la Gravière. Cette nécropole, située en rive droite de la Garonne (fig. 95), a fait l'objet d'une publication monographique en 1995, dans laquelle les auteurs concluaient à l'existence de trois phases successives : le Bronze final IIIb (Fauillet I), la phase ancienne du premier âge du Fer (Fauillet II) et la phase moyenne du premier âge du Fer (Fauillet III)<sup>663</sup>. Nous avons repris les données relatives à

---

<sup>662</sup> Selon un principe de généralisation partant de l'identification de phases (par site), puis celle d'étapes (par micro-régions) pour déboucher sur des horizons reconnus à l'échelle régionale : par ex. Brun 2009, 16, fig. 3.

<sup>663</sup> Beyneix *et al.* 1995, 83-88.

la cinquantaine de tombes de cette nécropole afin de vérifier ou amender ces conclusions et, surtout, d'éprouver notre typologie céramique.

Sur la cinquantaine de tombes que compte la nécropole, 32 sont localisées avec certitude et 16 sont mal localisées, tandis que 35 ont livré du mobilier suffisamment bien conservé pour être analysé.

#### IV.2.1.1 Distributions caractéristiques

Les 84 individus céramiques identifiables se distribuent en 33 types différents, dont 15 sont présents à plus d'un exemplaire dans la nécropole. 38 vases sont porteurs d'un décor, simple ou complexe (associant au moins deux techniques décoratives distinctes), les éléments de décor se répartissant en dix catégories (incisions au simple ou au double trait, pointillés incisés, impressions à la cordelette, méplats, cordons digités, cannelures horizontales, motifs cannelés, facettes, impressions ponctuelles).

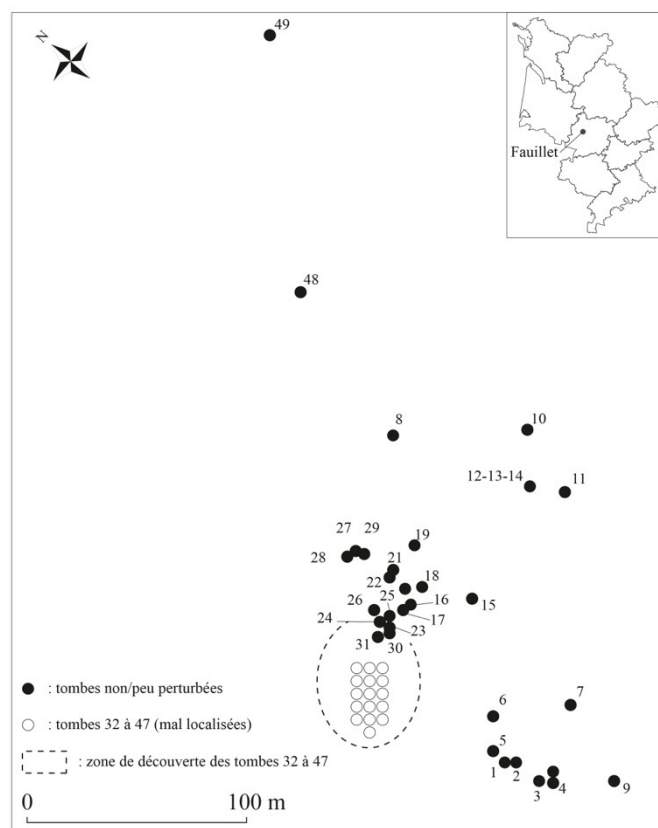


Figure 95 : Fauillet, la Gravière, plan de la nécropole (d'ap. Beyneix *et al.* 1995).

Parmi les types de formes et de décors récurrents, certains présentent une répartition particulière au sein de la nécropole. Ainsi, les décors complexes, les pointillés incisés et les petits vases

de type BF-8511 à petit pied annulaire sont-ils plutôt localisés près du cœur du cimetière, à l'endroit où les tombes sont les plus nombreuses (fig. 96A-B-C). Les vases bas à panse bitronconique (BO-4401e, BF-5204d, BF-5211d : fig. 96D) sont quant à eux attestés dans 8 tombes, qui occupent la partie médiane de la surface occupée par la nécropole. Enfin, les gobelets à panse globulaire, petit col et fond plat ou cupulé (types BF-8511/8611), les vases à col surdéveloppé et les fonds cupulés (fig. 96E-F-G) sont présents dans les tombes les plus septentrionales, et font totalement défaut dans le secteur sud-ouest. Ces quelques exemples permettent de supposer l'existence de groupes de sépultures distincts, partageant des caractéristiques communes, ce que la sériation des tombes confirme.

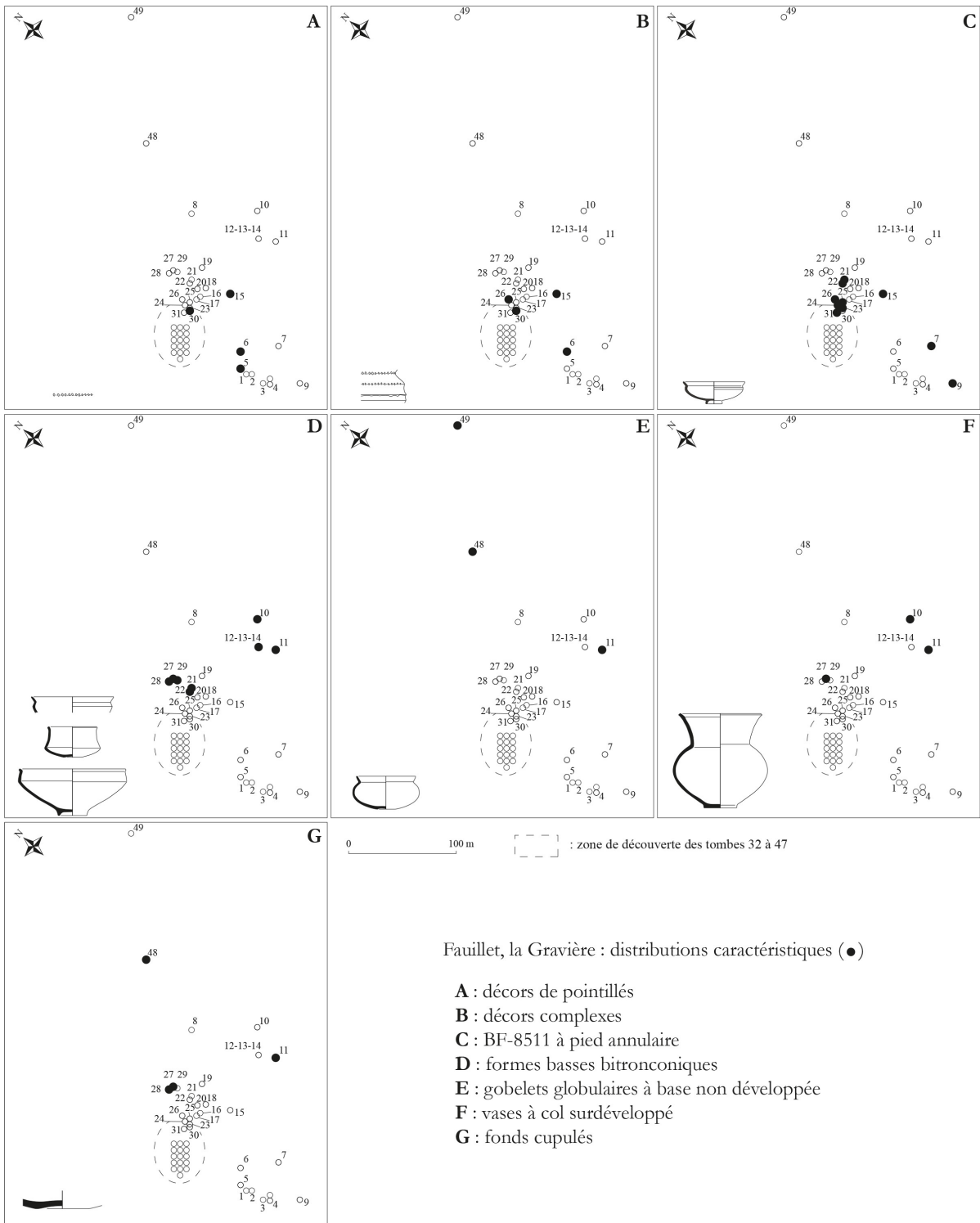


Figure 96 : Fauillet, la Gravière, distributions caractéristiques.

## IV.2.1.2 Sériation

Nous avons retenu 27 types de formes et 12 types de décors, plus deux critères synthétiques, à savoir la présence dans une tombe d'un vase à col surdéveloppé ou d'un gobelet globulaire à base non développée, soit 41 critères au total. Certains, bien que n'apparaissant qu'une fois, ont été maintenus malgré tout, parce qu'ils étaient associés à d'autres critères récurrents et parce qu'ils nous semblaient utiles de les faire apparaître. Le mobilier métallique, très rare à Fauillet, n'a pas été utilisé pour la sériation<sup>664</sup>.

La diagonalisation de la matrice permet de distinguer trois grands groupes de tombes (fig. 97).

### IV.2.1.2.1 Groupe 1

Tombes 4, 5, 6, 15, 26, 30, 38, 44, 46.

Les tombes du groupe 1 ont livré au maximum cinq vases par sépulture.

Les formes qui caractérisent ce groupe sont peu nombreuses et presque toujours uniques dans la nécropole. Les urnes ont de préférence une panse ovoïde et un col divergent de type HF-7515 ou HF-7541 (t. 6, 38, 44 et probablement 5 : pl. 133, n° 4, 6, pl. 142 n° 1, 8). Des formes globulaires à courbure uniforme et col divergent petit (BF-8111) ou plus grand (BF-8141) sont présentes dans les tombes 4, 26 et 30 (pl. 133 n° 2, pl. 138 n° 2, pl. 140 n° 6). Les couvercles sont tronconiques, à panses rectilignes et bord oblique (BO-1004a : t. 44, pl. 142 n° 7) ou horizontal (BO-1005a : t. 5 et surtout 30, pl. 133 n° 3, pl. 138 n° 4) ; la tombe 6 se démarque par l'utilisation en guise de couvercle d'un fragment de vase de stockage de grande dimension de type HF-7511 (pl. 133 n° 5).

Trois tombes du groupe 1 ont livré un petit vase accessoire de type BF-8511 à petit pied annulaire (t. 15, 26, 46 : pl. 136 n° 2, pl. 138 n° 3, pl. 143 n° 3). Le profil de l'exemplaire de la t. 46 est légèrement différent, la panse étant presque cylindro-tronconique.

Dans leur ensemble, les fonds sont plats, annulaires ou légèrement soulevés.

Ce sont surtout les décors qui font l'unité des tombes du groupe 1. Le type le plus représenté est la ligne de pointillés, imprimée ou incisée sur la partie supérieure de la panse, à la liaison col-panse (t. 6, 30, 38, 44 : pl. 133 n° 6, pl. 140 n° 6, pl. 142 n° 1, 8) ou éventuellement sur le bord ou le fond (t. 15 : pl. 136 n° 1). Les autres types d'incisions, au simple ou au double trait, sont représentés par des motifs variés et uniques dans la nécropole : ligne incisée horizontale et dents de loup (t. 44 : pl. 142 n° 8), ligne ondulée (t. 30 : pl. 140 n° 6) et méandres anguleux symétriques (t. 38 : pl. 142 n° 1). Les cannelures apparaissent dans ce groupe, tantôt sous la forme d'une cannelure unique à l'intérieur du bord d'une coupe tronconique (t. 30 : pl. 140 n° 5) ou sur la panse d'un petit vase accessoire (t. 46 : pl.

---

<sup>664</sup> Cette sériation, comme toutes celles qui suivent, a été réalisée à l'aide du logiciel PAST.

143 n° 3), de cannelures internes multiples (t. 26 : pl. 138 n° 4) ou bien externes et groupées sur la partie supérieure de la panse (t. 6, 30, 38 : pl. 133 n° 6, pl. 140 n° 6, pl. 142 n° 1).

Les deux vases accessoires de type BF-8511 des tombes 15 et 26 sont ornés d'un méplat vertical situé au niveau du diamètre maximal de la panse (pl. 136 n° 2, pl. 138 n° 3). Ce type de décor, comme les cannelures, n'est pas spécifique au groupe 1.

La tombe 26 se singularise nettement des autres, puisqu'elle rassemble deux types de décors très particuliers et uniques dans la nécropole : les motifs de triangles hachurés incisés au trait simple, disposés sur le bord horizontal d'une coupe tronconique, et les motifs imprimés à la cordelette (pl. 138 n° 1, 2, 4, 5). Ces derniers, présents sur trois vases minimum, sont très significatifs, malgré le fait qu'ils n'apparaissent dans aucune autre tombe. Ils consistent en des assemblages de lignes horizontales, de traits obliques et de chevrons simples ou doubles.

En tout, huit vases du groupe 1 sont porteurs d'un décor complexe associant deux à trois techniques différentes : il s'agit essentiellement d'urnes, mais deux couvercles sont dans ce cas (t. 6, 15, 26, 30, 38, 44 : pl. 133 n° 5-6, pl. 136 n° 1, pl. 138 n° 4-5, pl. 142 n° 1, 8). En dehors du groupe 1, aucun autre vase n'est concerné.

La lecture de la matrice permet d'envisager la subdivision du groupe 1 en deux sous-ensembles. Le groupe 1a (t. 5, 6, 30, 38, 44) se caractériserait par les incisions linéaires et les décors de pointillés imprimés ou incisés ailleurs que sur le bord ou le fond ainsi que par l'urne globulaire à col court de la tombe 30 et l'absence de petit vase accessoire. Les décors à la cordelette, les triangles hachurés, les urnes globulaires à col plus développé et la présence d'un petit vase accessoire caractériseraient plus spécifiquement le groupe 1b (t. 4, 15, 26, 46).

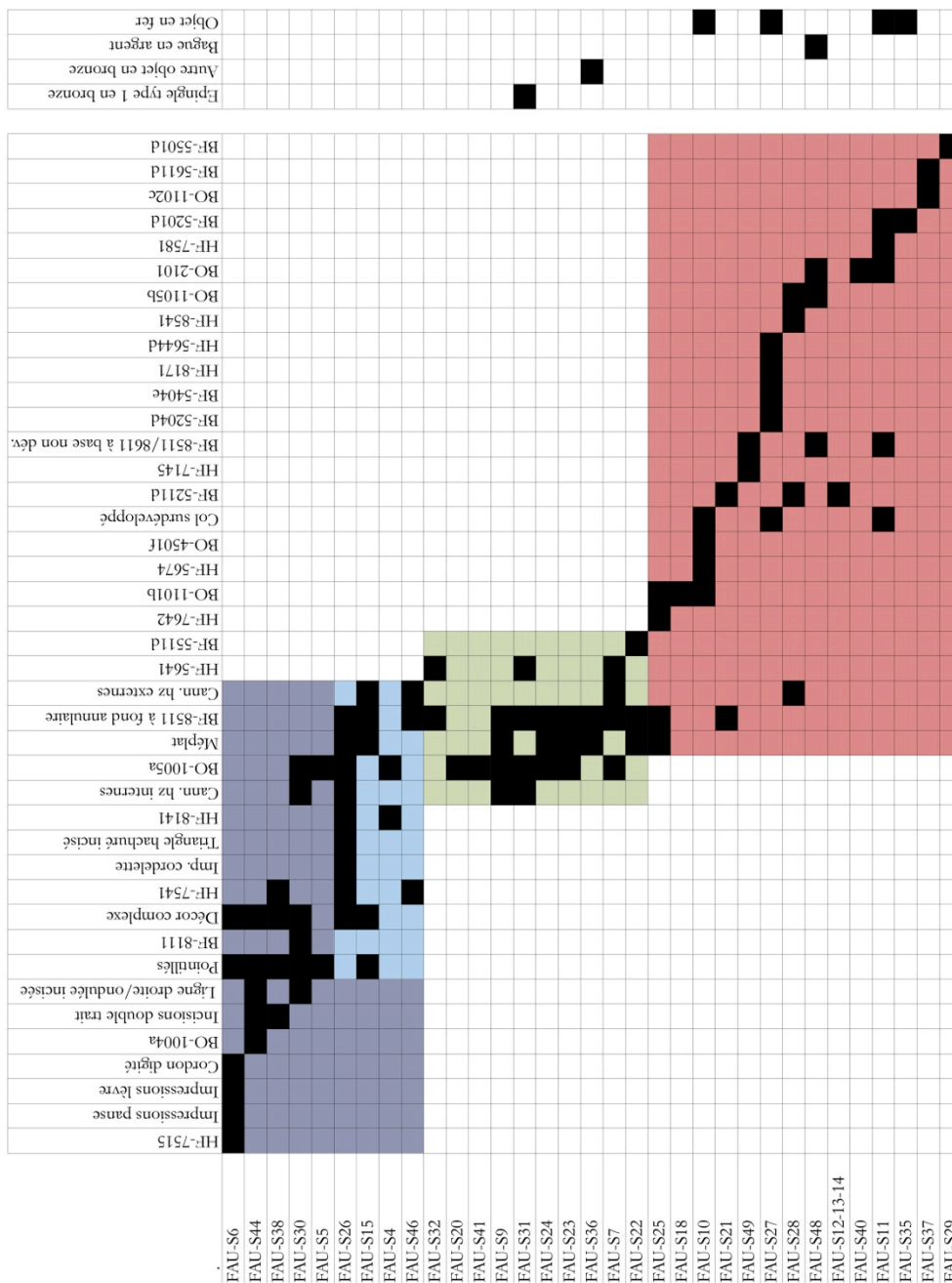


Figure 97 : Fauillet, la Gravière, sériation des sépultures.

#### IV.2.1.2.2 Groupe 2

Tombes 7, 9, 20, 22, 23, 24, 31, 32, 36, 41.

Les tombes du groupe 2 ont livré entre 2 et 4 vases par sépulture ; on constate toutefois que le modèle le plus répandu associe une urne, un couvercle et un à deux petits vases accessoires.

Les plats couvercles évoluent peu : ils ont dans la majorité des cas des panses rectilignes et des bords directs ou horizontaux (BO-1001a, BO-1005a : pl. 134 n° 3, 5, pl. 136 n° 7, pl. 137 n° 2, 5, pl. 140 n° 8, pl. 141 n° 2, pl. 142 n° 5).

Les types d'urnes représentés dénotent un changement par rapport au groupe précédent. On voit en effet apparaître dans le groupe 2 des vases à panse au profil nettement bitronconique, à carène douce plutôt haut placée et grand col divergent qui lui sont spécifiques (HF-5641 : t. 7, 24, 31, 32 : pl. 134 n° 4, pl. 137 n° 6, pl. 140 n° 9, pl. 141 n° 3 ; la tombe 9 a probablement livré une urne à panse bitronconique à carène basse : pl. 134 n° 7). D'autres formes, ovoïdes à col divergent (HF-7511 et HF-7541 : t. 23, 41 : pl. 137 n° 3, pl. 142 n° 6) sont communes au groupe précédent et au suivant.

Le groupe 2 est principalement marqué par la multiplication des petits vases accessoires de type BF-8511 à petit pied annulaire, dans 8 des 10 tombes concernées (t. 7, 9, 22, 23, 24, 31, 32, 36 : pl. 134 n° 1-2, 6, pl. 136 n° 3-4, pl. 137 n° 1, 4, pl. 140 n° 7, pl. 141 n° 1, 7-8). Bien qu'affectés d'une certaine irrégularité formelle, tous ces vases, de dimensions sensiblement égales, relèvent bel et bien du seul type BF-8511 à petit pied annulaire, qui est l'un des principaux critères de distinction du groupe 2.

Les supports attestés dans les tombes du groupe 2 sont exclusivement plats ou annulaires.

Le répertoire décoratif diffère nettement de celui du groupe 1, principalement parce qu'aucun cas de décor incisé n'est recensé. Pour le reste, les décors du groupe 2 sont dans la continuité du précédent. Ainsi, les cannelures horizontales multiples sur la partie haute de la panse, apparues dans le groupe 1, sont présentes sur cinq urnes (t. 22, 23, 31, 32, 41 : pl. 136 n° 5, pl. 137 n° 3, pl. 140 n° 9, pl. 141 n° 3, pl. 142 n° 6). Les cannelures internes, attestées dans le groupe 1, sont aussi connues dans le groupe 2 (t. 9, 23, 24, 31 : pl. 134 n° 5, pl. 137 n° 2, 5, pl. 140 n° 8). Les méplats sont également présents, toujours exclusivement sur les petits vases accessoires de type BF-8511 (pl. 134 n° 6, pl. 136 n° 3, pl. 137 n° 1, 4, pl. 141 n° 7-8). Ces derniers peuvent aussi recevoir un décor de cannelure large unique en haut de la panse (t. 7 : pl. 134 n° 1-2), attesté dans le groupe 1 (t. 15, 46). Enfin, l'urne de la tombe 32 est décorée, outre des cannelures horizontales, de motifs cannelés en pendentifs verticaux groupés par trois sur la partie supérieure de la panse (pl. 141 n° 3).

Globalement, le registre décoratif du groupe 2 est marqué par une diversité moindre que dans le groupe 1. En effet, tous les décors sont exécutés à partir de cannelures et de méplats, pour former des motifs exclusivement linéaires (ce constat est valable pour le décor de pendentifs de la tombe 32, puisqu'il s'agit de cannelures linéaires verticales). La diversité des techniques et des motifs du groupe 1 ne se retrouve donc pas dans le groupe 2.

#### *IV.2.1.2.3 Groupe 3*

Tombes : 10, 11, 18, 21, 25, 27, 28, 29, 35, 37, 40, 48, 49 (plus une des tombes 12-13-14).



Les tombes du groupe 3 ont livré entre 2 et 5 vases par sépulture.

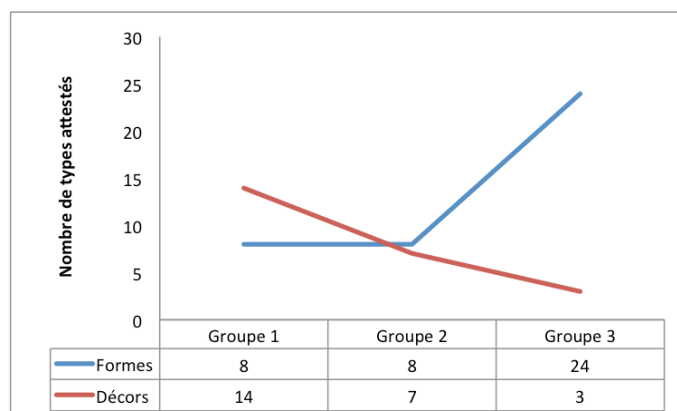
Le groupe 3 est principalement défini par des types absents des deux autres groupes. Sur le plan des formes, seules quelques urnes ubiquistes à panse ovoïde ou bitronconique à carène douce (HF-5544, HF-7544 : t. 40, 48 : pl. 142 n° 4, pl. 143 n° 10) et de rares petits vases de type BF-8511 à pied annulaire (t. 21, 25 : pl. 136 n° 8, pl. 137 n° 7) font le lien entre les groupes 2 et 3. Tous les autres types sont propres à ce dernier. Parmi les principaux changements, on note l'apparition d'un ensemble de formes basses à panse bitronconique, avec ou sans petit col divergent (BO-4501f, BF-5201d, BF-5204d, BF-5211d, BF-5404e, BF-5501d, BF-5611d), aussi bien pour les urnes (t. 37 : pl. 141 n° 10) que pour les couvercles (t. 27 : pl. 138 n° 7) et surtout comme vases accessoires (t. 10, 11, 12-13-14, 21, 27, 28, 35 : pl. 134 n° 10, pl. 135 n° 3, 8, pl. 136 n° 9, pl. 138 n° 6, pl. 140 n° 1, pl. 141 n° 4). Concernant les autres vases fermés (urnes et gros vases accessoires), les formes sont assez variées, avec des panses globulaires, ovoïdes ou bitronconiques. L'urne de la tombe 10 (HF-5674 : pl. 134 n° 8) se démarque surtout par la présence d'un col plus grand et d'un bord oblique nettement individualisé, mais reste très proche des exemplaires des tombes 22, 24 ou 31 (groupe 2). Cependant, une modification majeure est illustrée par les grands vases des tombes 11, 27 et 49 (pl. 135 n° 5, pl. 139 n° 1, pl. 144 n° 2) : la taille des urnes funéraires se développe, jusqu'à tripler en hauteur et en diamètre par rapport aux urnes du groupe 1 (par exemple pour les tombes 27 et 49) ; les cols ont eux aussi tendance à grandir, pour parfois dépasser un rapport de 0,4 avec le diamètre d'ouverture (cols surdéveloppés).

Les formes ouvertes se renouvellent également. Les couvercles évoluent en adoptant parfois un profil nettement convexe (BO-1101b/1105b : t. 10, 18, 25, 48 : pl. 134 n° 9, pl. 136 n° 6, pl. 137 n° 8, pl. 143 n° 9). Il faut aussi noter la présence de trois coupes hémisphériques (BO-2101 : t. 11, 40, 48 : pl. 135 n° 1, pl. 142 n° 3, pl. 143 n° 8).

Un dernier trait important du groupe 3 concerne les supports des vases accessoires. Dans le groupe 2, la totalité des petits vases accessoires est dotée d'un petit pied annulaire nettement développé. Dans le groupe 3, au contraire, presque tous les vases accessoires de petites dimensions, quel que soit leur type, sont dotés d'une base non développée (fond plat, rond ou cupulé : pl. 135 n° 1-2, 8, pl. 138 n° 6, pl. 140 n° 1, pl. 143 n° 6-8, pl. 144 n° 1).

Sur le plan morphologique, les vases du groupe 3 traduisent donc un considérable renouvellement typologique. Les décors suivent en revanche un mouvement inverse, renforçant la tendance observée dans le groupe 2 : en excluant les bords facettés, seuls cinq vases sont décorés (t. 10, 25, 28, 48 : pl. 134 n° 10, pl. 137 n° 7, 9, pl. 140 n° 3, pl. 143 n° 10) et la principale technique attestée est la cannelure, horizontale ou verticale ; un seul cas de méplat est recensé. En d'autres termes, l'appauvrissement décoratif s'accroît considérablement dans le groupe 3.

Les trois groupes de tombes diffèrent ainsi nettement les uns des autres. Le premier et le dernier renvoient des images inversées, le groupe 1 étant caractérisé par un répertoire morphologique peu varié mais par une grande diversité de décors et techniques décoratives, tandis que le groupe 3 est défini par un répertoire morphologique très étoffé, mais par une grande sobriété ornementale (fig. 98). Le groupe 2, qui partage des types de formes et de décors avec les deux autres, assure une sorte de transition entre les groupes 1 et 3. Néanmoins, il possède des caractères propres ou presque exclusifs qui lui confèrent une grande cohérence, notamment la récurrence des petits vases accessoires de type BF-8511 à pied annulaire et décor de cannelures ou méplat.



**Figure 98 : Fauillet, la Gravière, évolution de nombre de types de formes et de décors attestés dans les trois groupes de tombes.**

Les modifications constatées entre les différents groupes de tombes évoquent clairement des changements d'ordre chronologique : appauvrissement décoratif, diversification morphologique, apparition des fonds cupulés, augmentation de la taille des urnes et de la taille des cols sont autant d'éléments qui s'accorderaient bien avec l'idée d'une évolution stylistique dans le temps.

La projection en plan des trois groupes de tombes identifiés semble confirmer cette idée (fig. 99). En effet, on constate que les tombes appartenant au groupe 1a se répartissent dans une zone de taille réduite dans le secteur sud-ouest de la nécropole. Les tombes du groupe 1b et du groupe 2 sont localisées en périphérie des précédentes, opérant à chaque fois une extension de la surface occupée par la nécropole en direction du nord, de l'ouest et du sud. Enfin, les tombes du groupe 3 n'occupent que la partie la plus septentrionale du cimetière et, par leur dispersion, accroissent nettement sa surface totale : cette dernière, inférieure à 1 ha pour les tombes des groupes 1 et 2, est en effet proche de 4 ha en incluant le groupe 3. Les différents groupes de tombes ne sont pas pour autant complètement exclusifs : quelques recouvrements sont documentés dans la zone de concentration maximale de sépultures, tandis que la situation dans la zone de découverte des tombes 32 à 47 ne peut être élucidée. Les trois groupes restent cependant bien identifiables sur le terrain, ce qui constitue un argument de

ponds en faveur de l'hypothèse selon laquelle ils correspondent à autant de phases de développement de la nécropole de Fauillet, ce que des comparaisons typologiques permettent de démontrer.

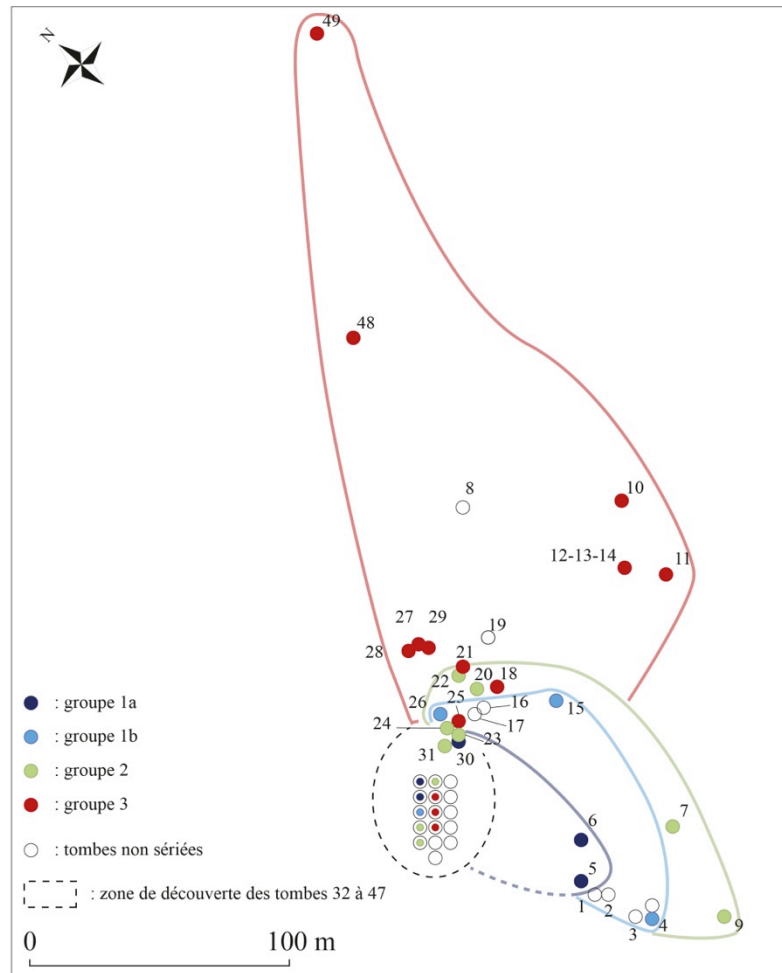


Figure 99 : Fauillet, la Gravière, projection en plan des groupes de tombes.

## IV.2.1.3 Éléments de chronologie

### IV.2.1.3.1 Groupe 1

Les vases du groupe 1 se caractérisent principalement par l'utilisation de décors complexes et par un recours fréquent à l'incision. Les urnes des tombes 30, 38 et 44 en sont particulièrement représentatives. Si les lignes de pointillés sont communes à toutes les sépultures, les motifs réalisés au simple ou au double trait sont tous uniques à Fauillet : ligne simple horizontale associée à des dents de loup au double trait (pl. 142 n° 8), ligne simple ondulée incrustée de matière blanche (pl. 140 n° 6), méandres anguleux symétriques au double trait (pl. 142 n° 1).

Les méandres anguleux symétriques apparaissent dans une grande partie de la France dès le Bronze final IIIa<sup>665</sup>. Ils sont ensuite fréquents au cours du Bronze final IIIb en France centre-occidentale, par exemple dans l'ensemble V de la salle des Dalles de la grotte du Quéroy à Chazelles en Charente, à Muides-sur-Loire dans le Loir-et-Cher, ou encore dans la sépulture 1 du tumulus 5 de la nécropole de Villement à Saint-Aoustrille (Indre)<sup>666</sup>. Dans la région de Mailhac et plus généralement en Languedoc occidental, les méandres symétriques incisés au double trait font partie des éléments de définition du faciès « Mailhac 1 », équivalent du Bronze final IIIb des régions plus continentales<sup>667</sup>. Dans les nécropoles de la région de Castres, ils caractérisent ainsi les tombes de la phase I, datée entre 900 et 775 a.C. et assimilable au faciès Mailhac I<sup>668</sup>.

Néanmoins, les méandres incisés au double trait, ou des motifs géométriques proches, ne disparaissent pas après le Bronze final IIIb. Ainsi, la tombe 45 de la nécropole du Martinet à Castres, datée de la phase III (725-675 a.C.), contient un vase décoré de méandres symétriques incisés au simple trait<sup>669</sup>. En France centrale et orientale ou en Suisse, des récipients porteurs de tels décors se rencontrent également jusqu'au Ha C récent, comme en témoignent notamment plusieurs sépultures où ils sont associés à des épées de typologie hallstattienne à languette tripartite en bronze ou en fer<sup>670</sup>. Par conséquent, si ce motif est un marqueur ancien, courant au Bronze final, il perdure tout de même jusqu'au deuxième ou troisième quart du VII<sup>e</sup> s. a.C.

Les dents de loup au double trait de la tombe 44 relèvent de la même grande famille de décors incisés. Cependant, le motif semble plus caractéristique des franges du Massif central et moins présent en Languedoc occidental. En contexte funéraire, les exemples les plus proches proviennent essentiellement du Tarn-et-Garonne (nécropoles du Camp d'Alba à Réalville, du Tap à Nègrepelisse, de Saint-Genès à Castelferrus) et du Lot (nécropole du Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols)<sup>671</sup>. Les nécropoles tarnaises de Gabor à Saint-Sulpice-la-Pointe et du Causse à Labruguière permettent d'approcher la chronologie de ce type de motif. À Labruguière, il apparaît dans la tombe 669, attribuée à la phase IVb (625-575 a.C.), c'est-à-dire à une phase avancée du premier âge du Fer caractérisée par ailleurs par les bracelets à tampons en bronze de type Br 3Bf et la présence d'objets en fer<sup>672</sup>. Il faut

---

<sup>665</sup> Guilaine 1972, 302, 324 ; Chevillot 1981, 86 ; Roussot-Larroque & Merlet 2014, fig. 7 n° 3, 6, 10.

<sup>666</sup> Gomez de Soto et al. 1991, fig. 43 n°1 ; Milcent 2004, pl. 69 n° 6-17, pl. 71 n° 2, 6, 7.

<sup>667</sup> Les décors incisés au double trait représentent par exemple 24 % du total des décors dans la nécropole du Moulin à Mailhac, parmi lesquels les méandres symétriques comptent pour plus de la moitié : Taffanel *et al.* 1998, 279-280, fig. 395. Voir aussi Guilaine 1972, 314-327.

<sup>668</sup> Giraud *et al.* 2003, 167-168, 179-180, fig. 256-257.

<sup>669</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 189, t. 45 n° 10.

<sup>670</sup> Voir le tumulus 1 de Cortel à Coust (Cher), le tumulus 1 des Tombelles à Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) : Milcent 2004, pl. 35 n°4-8, pl. 73 n°2-3, fig. 10 n° 6. Des ensembles domestiques du Ha C en ont également livré en Suisse occidentale, dans le Doubs ou encore dans l'Orléanais : Dunning & Piningre 2009, fig. 15 et 22 ; Simonin *et al.* 2009, fig. 6 n° 10, fig. 7 n° 7.

<sup>671</sup> Ici, pl. 109-111, 145-156, 256, 268-287.

<sup>672</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 89, t. 669 n° 36 ; fig. 256,

cependant signaler qu'il s'agit d'un motif très peu représenté dans l'ensemble des sépultures de la région de Castres. À Gabor, où ce motif est bien attesté, il est aussi associé dans la tombe 27 à des bracelets à tampons de type Br 3Bf, en fer cette fois<sup>673</sup>. La chronologie de ce type de bracelet couvre l'intervalle 675-510 a.C. ; on peut donc affirmer que les décors incisés en dents de loup perdurent jusque dans le courant du Ha D1.

Les incisions au simple trait des tombes 30 et 44 orientent vers des conclusions similaires. En effet, les incisions simples sont dans la nécropole du Moulin à Mailhac des décors représentatifs de la phase III, qui marque le début de l'âge du Fer, dont sont complètement exclus les décors incisés au double trait<sup>674</sup>. On l'a vu plus haut, on les rencontre encore dans les nécropoles du Castrais bien après que les décors au double trait aient disparu. Ils ont donc une plus longue durée de vie que ces derniers. Ainsi, l'association sur l'urne de la tombe 44 d'un simple et d'un double trait pourrait être un indice de son caractère transitoire, alliant un caractère plutôt ancien (l'incision double) et des caractères plus tardifs (l'incision simple et le motif de dents de loup).

Par sa forme et son décor, l'urne de la tombe 6 de Fauillet (pl. 133 n° 6) confirme l'idée d'une datation du groupe 1 au début de l'âge du Fer. Elle associe des cannelures multiples horizontales soulignées par une ligne pointillée sur la partie supérieure de la panse à une forme ovoïde à petit col divergent et fond légèrement soulevé. Cette forme correspond à Mailhac au type G2a, qui est présent tout au long du développement de la nécropole du Moulin, ce qui n'en fait pas un bon marqueur chronologique a priori<sup>675</sup>. Cependant, on notera que les éléments les plus récents sont uniquement décorés de cannelures horizontales, tandis que les exemplaires plus anciens associent très fréquemment des cannelures multiples à une ligne de pointillés<sup>676</sup>. L'urne de la tombe 6 est très proche de celles des tombes 16 et 137 du Moulin à Mailhac, attribuables à la phase 2 (qui peut être mis en parallèle avec la fin de la phase I et la phase II du Castrais, entre 800 et 725 a.C. environ)<sup>677</sup>.

Les tombes 4, 26 et 30 se démarquent des autres par la présence d'une urne globulaire à col divergent (BF-8111/8141), quand les autres tombes présentent systématiquement une urne nettement plus haute au profil ovoïde assez marqué. Les parallèles stricts sont rares dans les ensembles funéraires pourtant fournis du Castrais ou du Languedoc. Les formes les plus proches sont des éléments du type G au profil plus globulaire que la moyenne, à l'image du vase 2 de la tombe 1 de Gourjade à Castres<sup>678</sup>, bien datée de la phase II (775-725 a.C.) par la présence d'une épingle à tête en double anneau et d'un

---

<sup>673</sup> Mohen 1980, pl. 185 n° 12 et 20 ; voir aussi pl. 197, n° 5, 7 ; pl. 181 n° 8, 10, 12 ; pl. 182 n° 6.

<sup>674</sup> Taffanel *et al.* 1998, 313, fig. 409.

<sup>675</sup> Taffanel *et al.* 1998, 258.

<sup>676</sup> Voir en particulier l'exemplaire de la tombe 122, très proche de celui de la tombe 6 de Fauillet : Taffanel *et al.* 1998, 309, fig. 149.

<sup>677</sup> Taffanel *et al.* 1998, fig. 20 n° 1, fig. 176 n° 1 et 4, fig. 409 ; Milcent 2004, tab. 34.

<sup>678</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 103, t. 1 n° 2.

décor à la roulette/cordelette. De telles formes perdurent au cours de la phase suivante : tombe 2 du Martinet, tombe 595 du Causse par exemple<sup>679</sup>.

La parenté entre le groupe 1 de Fauillet et la phase II du Castrais ne s'arrête d'ailleurs pas là. La tombe 26 a livré un vase globulaire à col divergent doté d'un décor à la cordelette constitué, sur le haut de la panse, de trois lignes horizontales soulignées par une rangée de chevrons simples et, sur le pied, d'un ligne soulignée de tirets obliques (pl. 138 n° 2). Par ailleurs, l'ossuaire était décoré de cannelures horizontales encadrées par deux lignes à la cordelette (pl. 138 n° 5), et un fragment de grand vase était orné de grands chevrons doubles peu réguliers soulignant au moins une ligne horizontale, également exécuté à la cordelette (pl. 138 n° 1). Or, l'ossuaire de la tombe 1 de Gourjade constitue pour le décor du vase globulaire de Fauillet un parallèle exact<sup>680</sup>. D'autre part, le fragment décoré de chevrons doubles trouve des parallèles dans plusieurs tombes bien datées de la phase III du Castrais (725-675 a.C.) du fait de leur association avec des épingles du type du Roc<sup>681</sup>.

Ainsi le groupe 1 de Fauillet doit-il être rapporté au début du premier âge du Fer, et non pas au Bronze final. D'une part, tous les arguments permettant de proposer une datation au Bronze final (incisions doubles, méandres symétriques notamment) restent compatibles avec des datations nettement postérieures, couvrant en fait le VIII<sup>e</sup> et les trois premiers quarts du VII<sup>e</sup> s. a.C., voire plus tard encore (c'est le cas des dents de loup au double trait). D'autre part, les caractères spécifiques des phases les plus anciennes du Moulin à Mailhac ou des nécropoles du Castrais ne sont pas présents à Fauillet. Dans ces circonstances, mettre la première phase de Fauillet en parallèle avec les phases II et III du Castrais paraît raisonnable. On la fera par prudence commencer vers 800 a.C. (et non 775 a.C.) vu le petit nombre de tombes ; sa fin peut être située vers 675 a.C. si l'on suit les conclusions obtenues dans le Castrais.

L'hypothèse d'une subdivision du groupe 1 en deux sous-ensembles trouve, dans ce cadre, une traduction chronologique : le groupe 1a pourrait, du fait de la présence d'incisions en tous genres, mais surtout des décors de pointillés et tirets, être rapproché de la phase II du Castrais et illustrer ainsi la phase de transition Bronze-Fer (800-725 a.C. environ). Le groupe 1b, qui voit apparaître décors à la cordelette en chevrons simples ou doubles et petits vases accessoires de type BF-8511, est nettement plus proche des ensembles de la phase III et daterait donc plutôt de l'intervalle 725-675 a.C., c'est-à-dire du début du Ha C récent.

---

<sup>679</sup> Giraud *et al.* 2003, fig. 259.

<sup>680</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 103, t. 1 n° 1.

<sup>681</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 49, t. 1507 n° 1, pl. 52, t. 1516 n° 9, pl. 68, t. 1595 n° 1.

#### IV.2.1.3.2 Groupe 2

On a vu que le groupe 2 était caractérisé par la multiplication des petits vases accessoires à pied annulaire de type BF-8511, par de nouveaux types d'urnes, notamment avec une panse bitronconique, ainsi que par une tendance à la sobriété concernant les décors par rapport au groupe 1.

Les petits vases accessoires à pied annulaire sont un bon marqueur chronologique. Rappelons qu'ils sont souvent décorés d'un méplat au niveau du diamètre maximal, ou bien d'une cannelure au même endroit ou plus haut sur la panse. Leur silhouette est globalement plutôt ramassée, même si certains peuvent à l'occasion être plus globuleux.

Ces vases correspondent assez bien à certains des exemplaires les moins anguleux du type Td des nécropoles de Castres, attesté à partir de la phase II (775-725 a.C.) et très courant par la suite<sup>682</sup>. Au cours de la phase III du Castrais (725-675 a.C.), on voit apparaître le décor de méplat sur le diamètre maximal dans une tombe du Causse, bien datée par la présence d'une épingle du type du Roc (on remarque d'ailleurs dans le même ensemble un petit vase décoré de groupes de cannelures verticales qui évoquent de loin l'urne de la tombe 32 de Fauillet). D'autres ensembles montrent qu'il s'agit d'une forme fréquente au Ha C. La tombe de la Route-Vieille à Noailles (Corrèze) a par exemple livré deux vases très bas au profil identique à ceux de Fauillet, associés à une épée en bronze de type Miers, ce qui conduit à une datation au Ha C récent (725 - 650/625 a.C.)<sup>683</sup>. Le tumulus III de la nécropole de Floyrac à Onet-le-Château (Aveyron) a livré lui aussi un petit vase de type BF-8511 orné d'un méplat, en association avec une épée de type Miers<sup>684</sup>.

En France centrale et orientale, plusieurs contextes non funéraires attribuables au Ha C ont également livré des vases de ce type. Le comblement de la fosse de Sinzelles-Caramontron à Polignac (Haute-Loire) contenait par exemple deux petits vases de type BF-8511 ornés d'une unique cannelure au niveau du diamètre maximal. Cette structure est bien datée par un fragment de bouterolle de fourreau en bronze à ailettes mouchetées de type D1 ou E2, caractéristique, au même titre que les épées de type Miers, de la phase récente du Ha C<sup>685</sup>.

Dans les environs de Dijon, on relève également l'apparition de formes comparables aux petits vases de Fauillet dans des ensembles du Ha C. Les structures 7, 8, 14, 15, 34 du site de Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré 1 » ont par exemple fourni un ensemble de vases bas de petites dimensions à petit col évasé, souvent décorés d'une cannelure unique sur la panse ou à la liaison col-panse<sup>686</sup>.

---

<sup>682</sup> Giraud *et al.* 2003, 67, fig. 256, 258.

<sup>683</sup> Arnal & Couchard 1963 ; Milcent 2004, 103-107 ; Milcent in Fillipini 2010, 45-47.

<sup>684</sup> Gruat *et al.* 2011, fig. 284 n° 1-2.

<sup>685</sup> Milcent 2004, pl. 77 n° 2, 5, 6.

<sup>686</sup> Labeaune 2009, pl. 1 n° 22, 30, pl. 2 n° 23, pl. 4 n° 14, 19.

L'urne de la tombe 22 de Fauillet présente la particularité de comporter une anse et un goulot. Très peu représentés à l'échelle de la zone d'étude, ces éléments, surtout le goulot, semblent constituer un bon élément de datation dans la mesure où le seul parallèle régional satisfaisant est la tombe d'Andone à Villejoubert en Charente, qui a elle aussi livré une urne à grand col divergent dotée d'un goulot, associé à une épée hallstattienne et une hache à douille en fer de typologie italique (pl. 404) permettant de la dater avec certitude de la phase récente du Ha C.

Les rares objets métalliques contenus dans les tombes de la phase 2 ne contredisent pas l'idée d'une datation au Ha C. Le seul objet identifié, à savoir l'épingle de type 1 (à tête enroulée) de la tombe 31<sup>687</sup>, peut en effet être daté entre 900 et 575 a.C.

Le groupe 2 de Fauillet peut donc, d'après les arguments qui précèdent, être daté du Ha C récent, entre 725 et 625 a.C. Cette datation, on le voit, recouvre en partie celle proposée pour le groupe 1b (725-675 a.C.). Dans la mesure où ce dernier présente des liens étroits avec la phase III du Castrais (notamment les décors à la cordelette) et où des évolutions dans la typologie des formes et des décors entre le groupe 1b et le groupe 2 sont manifestes, nous maintiendrons l'idée d'une succession entre les deux, le groupe 2 pouvant donc être attribué à la fin du Ha C récent, entre 675 et 625 a.C., en parallèle avec la phase IVa du Castrais.

#### *IV.2.1.3.3 Groupe 3*

Ce groupe est caractérisé par un renouvellement typologique très marqué de la céramique, corrélé à l'augmentation de la taille de certains vases ou cols et à la quasi-disparition des décors.

La première évolution notable concerne les petits vases accessoires. Ceux-ci, très homogènes au cours de la phase 2, adoptent désormais des profils plus variés. Le type BF-8511 subsiste sous sa forme classique de la phase 2 uniquement dans les tombes 21 et 25, alors qu'une variante à fond plat ou cupulé le remplace dans les tombes 48 et 49, et qu'un nouveau type à courbure médiane (BF-8611) apparaît (t. 11 et 48). Aux côtés de ces formes globulaires apparaissent des vases accessoires à panse hémisphérique qui sont de bons jalons chronologiques. En effet, sur les trois coupes de type BO-2101 conservées, deux ont un fond cupulé qui permet de les assimiler à la forme Sb des nécropoles castraises. Or, cette forme est un des critères fondamentaux pour identifier la phase IV (675-575 a.C.)<sup>688</sup>.

Les formes bitronconiques à carène vive de type BF-5201d et 5204d des tombes 11, 27 et 35 correspondent aux vases de forme U dans la typologie du Castrais. Pris globalement, ils ne constituent

---

<sup>687</sup> Beyneix *et al.* 1995, 40.

<sup>688</sup> Giraud *et al.* 2003, fig. 260-261-262.



pas un bon marqueur chronologique dans ces nécropoles, puisque certains peuvent être ornés de motifs incisés au double trait, caractéristique des phases les plus précoces. Néanmoins, la tombe 49 de la nécropole de Gourjade, dont le rattachement à la phase IVb (625-575 a.C.) est assuré par un bracelet à tampons, a livré un vase très proche du couvercle de la tombe 27 de Fauillet<sup>689</sup>.

Cette même tombe contenait par ailleurs un petit vase à carène basse, flancs convexes et bord oblique de type BF-5404e, proche de la forme Wb de la typologie castraise. Là encore, il s'agit d'un des principaux critères de reconnaissance de la phase IV, au même titre que les coupes hémisphériques.

Les urnes funéraires et les autres vases de grandes dimensions prennent quant à eux des formes variées, aucun n'étant strictement comparable à un autre au sein du groupe 3. Des urnes de typologie relativement ubiquiste faisant le lien avec la phase précédente (tombes 25, 28, 40, 48) côtoient des urnes aux formes et aux proportions jusque-là inédites (tombes 10, 11, 27, et 49). La recherche de points de comparaison pour ces grands vases met en évidence des liens assez forts avec la phase IV des nécropoles castraises, très proche du faciès languedocien du Grand Bassin I défini par J. et O. Taffanel puis précisé plus tard par A. Nickels<sup>690</sup>. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir un rapport direct entre les sites constitutifs du faciès Grand Bassin I (la nécropole éponyme de Mailhac, la nécropole du Peyrou à Agde par exemple) et les tombes de Fauillet, on doit tout de même remarquer qu'un certain nombre de caractères les rapprochent.

Premièrement, l'augmentation de la taille des cols est une caractéristique du faciès Grand Bassin I. Ce phénomène s'accompagne à Fauillet de l'augmentation de la taille des vases eux-mêmes, dans des proportions très importantes. Or, là encore, il s'agit d'un trait observable aussi bien dans la région de Castres que dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) : les tombes 49 et 58 de Gourjade, ou bien les tombes 5, 161 et 185 du Peyrou se démarquent toutes par la présence d'un vase de dimensions nettement supérieures aux autres<sup>691</sup>.

Les formes des grands vases correspondent aussi au répertoire du faciès Grand Bassin I : l'urne de la tombe 10 et le grand vase à panse globulaire, col surdéveloppé à bord légèrement facetté (HF-8171) de la tombe 27 (pl. 135 n° 5, pl. 138 n° 8) peuvent par exemple être rapprochés de certains vases des nécropoles du Causse ou du Peyrou<sup>692</sup>. L'urne de la tombe 37, à panse bitronconique à flancs convergents, carène médiane et petit col divergent (pl. 141 n° 10), est à comparer à un vase de la tombe 89 du Martinet à Castres, associé à deux couteaux en fer et une fibule serpentiforme en fer qui assurent

---

<sup>689</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 113, t. 49 n° 8.

<sup>690</sup> Nickels *et al.* 1989, 446-448.

<sup>691</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 113, t. 49 n° 3 ; pl. 117, t. 58 n° 7 ; Nickels *et al.* 1989, fig. 13 n° 5G1, fig. 202 n° 161A, fig. 232 n° 185C.

<sup>692</sup> Voir la tombe 684 de la nécropole du Causse pour le premier (Giraud *et al.* 2003, pl. 82, t. 648 n° 1) et les tombes 1 et 8 du Causse et 109 ou 113 du Peyrou pour le second (Giraud *et al.* 2003, pl. 1, t. n° 10, pl. 3, t. 8 n° 12 ; Nickels *et al.* 1989, fig. 139 n° 109D, fig. 146 n° 113A1).

sa datation à la phase IVa<sup>693</sup>. Plus globalement, la grande variété des formes des urnes à grand col est une caractéristique du faciès Grand Bassin I et c'est bien ce que traduit le corpus pourtant réduit des vases du groupe 3 de Fauillet.

À l'échelle de la nécropole, c'est aussi durant cette phase qu'apparaissent les quelques objets en fer, à savoir un couteau de type 2b dans la tombe 27 (pl. 139 n° 2), une tige dans la tombe 10, un ressort de fibule en fer dans la tombe 11 et un objet indéterminé associant fer et bronze dans la tombe 35 (pl. 141 n° 6). Aucun ne peut être mis à contribution pour la datation du fait d'un mauvais état de conservation, à l'exception du couteau, dont le type est connu entre le Ha C récent et LT A.

Les tombes de la phase 3 de Fauillet doivent donc être mises en parallèle avec la phase IV des nécropoles castrales, entre 675 et 575 a.C. environ. Comme précédemment, cette proposition recouvre en partie la datation du groupe 2. Les mêmes arguments peuvent être mis à contribution pour résoudre le problème : l'évolution typologique des formes, à travers leur diversification, la disparition presque totale des décors et la place très spécifique du groupe 3 dans la nécropole en font vraisemblablement un groupe postérieur aux autres tombes. Par conséquent, on peut réduire la fourchette chronologique précédente et le dater entre 625 et 575 a.C.

Nous avons identifié dans les sépultures du groupe 3 de Fauillet des caractères et des dynamiques évolutives qui permettent de rapprocher ces ensembles du faciès Grand Bassin I. Il faut néanmoins souligner le fait que, par rapport aux tombes tarnaises ou mailhaciennes, certains marqueurs sont absents (les hauts pieds creux, si courants en Languedoc et dans le Tarn, n'apparaissent pas du tout) ou franchement atténués (les cols sont en moyenne bien moins hauts). Le faciès récent de Fauillet, s'il semble bien apparenté à un grand ensemble plutôt méridional, en diffère donc cependant nettement.

#### ***IV.2.1.3.4 Bilan***

La nécropole de Fauillet se développe, d'après notre analyse, en trois grandes phases, chacune étant caractérisée par des assemblages de formes et de décors spécifiques (fig. 100) :

- Fauillet 1 : 800-675 a.C. environ (Ha C ancien - début Ha C récent) avec deux sous-phases :
  - Fauillet 1a : 800-725 a.C.
  - Fauillet 1b : 725-675 a.C.
- Fauillet 2 : 675-625 a.C. (fin Ha C récent)
- Fauillet 3 : 625-575 a.C. environ (Ha D1)

---

<sup>693</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 197, t. 89 n° 9.

Sur ces bases, il est maintenant possible d'élargir l'analyse à l'ensemble du groupe de Moyenne Garonne 1.

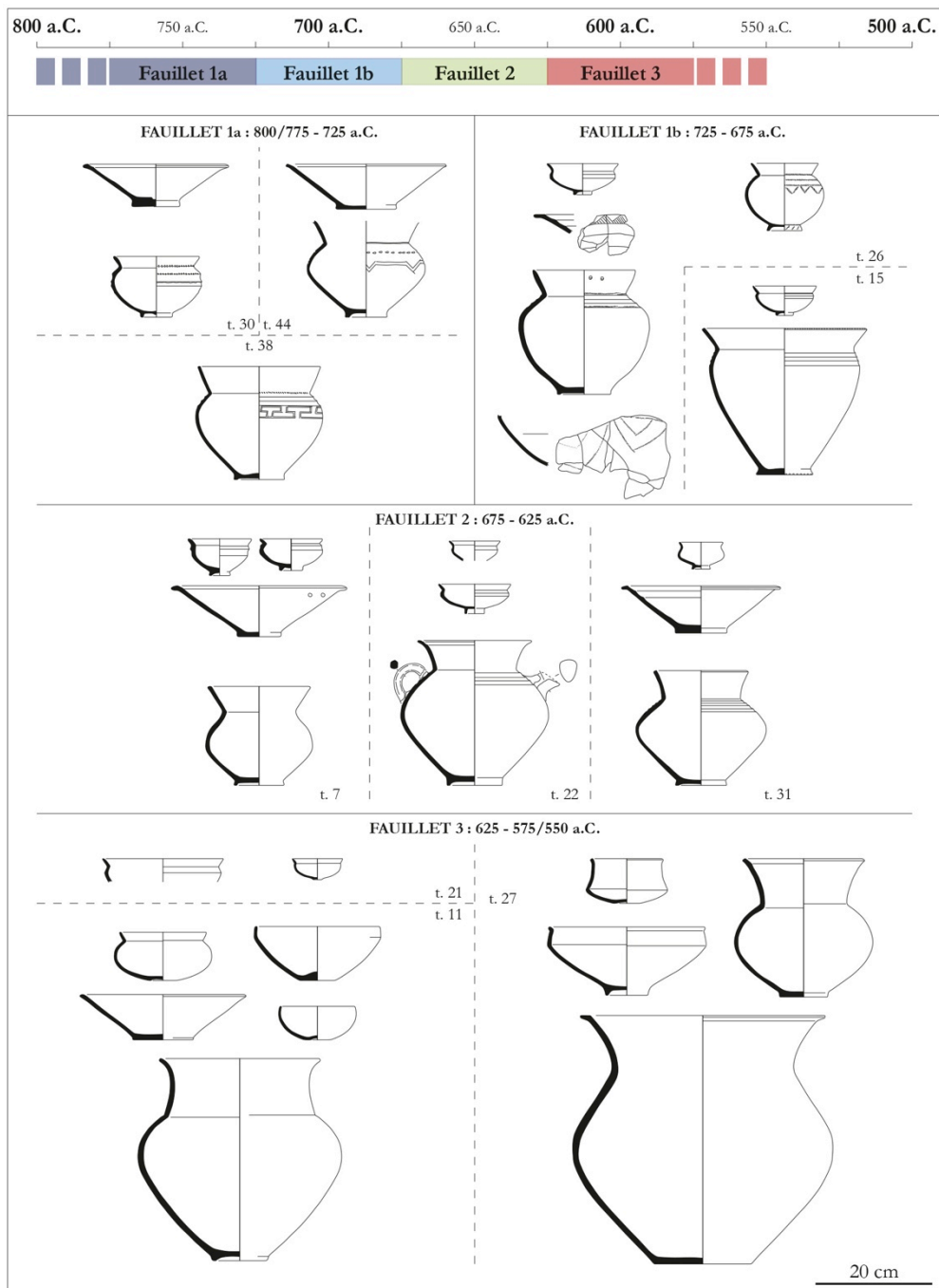


Figure 100 : Fauillet, la Gravière, phases chronologiques et mobilier associé.

## IV.2.2 Chronologie du groupe de Moyenne Garonne

### IV.2.2.1 Critères et tombes

L'analyse des sépultures de ce groupe a été conduite en utilisant 57 critères, divisés en deux groupes : les critères principaux, qui ont servi à la sériation, et les critères secondaires, employés à titre indicatif en raison de leur moindre valeur discriminante dans une perspective chronologique (soit en raison de leur rareté soit parce qu'ils sont souvent attestés).

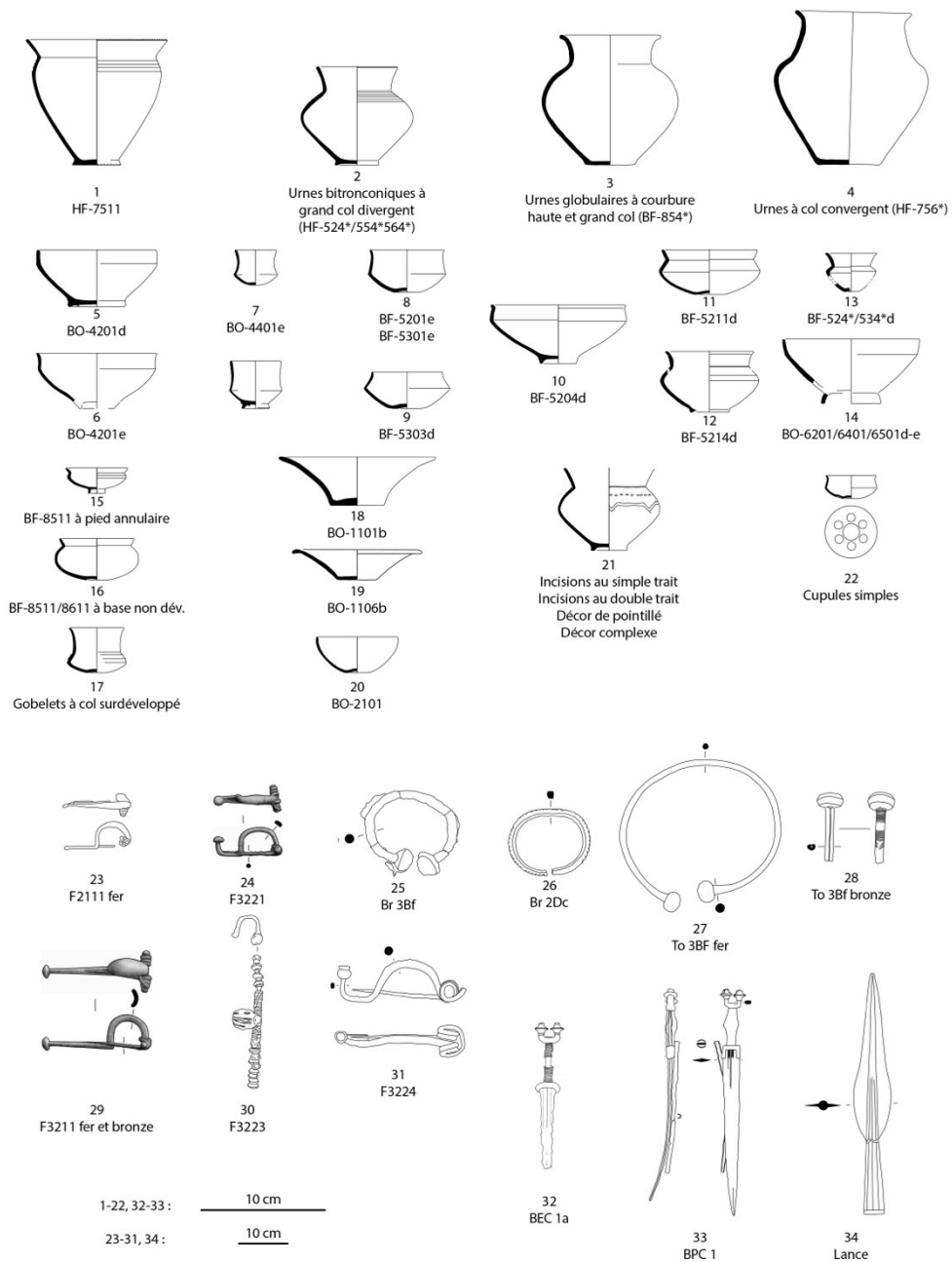


Figure 101 : Sériation du groupe de Moyenne Garonne : critères principaux.

Concernant la céramique, les critères principaux incluent tout d'abord les urnes de type HF-7511, les urnes bitronconiques à grand col divergent, les urnes globulaires à courbure haute et grand col divergent et les urnes ovoïdes à grand col convergent (fig. 101 n° 1-4). Comme pour Fauillet, la présence d'urnes à col surdéveloppé est considérée comme un critère à part entière. Plusieurs formes basses à panse bitronconique sont également retenues : coupes cylindro-tronconiques à flancs rectilignes ou convexes (BO-4201d ou e : fig. 101 n° 5-6), petits vases cylindro-tronconiques à carène vive basse et flancs convexes de type BO-4401e (en considérant deux variantes, l'une à bas de panse concave, l'autre à bas de panse rectiligne : fig. 101 n° 7), vases à panse bitronconiques, carène vive et flancs convexes (fig. 101 n° 8), vases de type BF-5303d (fig. 101 n° 9), BF-5204d (fig. 101 n° 10), vases bas bitronconiques à petit col divergent de type BF-5211d ou BF-5214d (fig. 101 n° 11-12) ou à grand col divergent (fig. 101 n° 13), vases bitronconiques à flancs divergents (fig. 101 n° 14). Sont aussi intégrés les petits gobelets de type BF-8511 à pied annulaire (fig. 101 n° 15), les gobelets globulaires à base non développée (fig. 101 n° 16), et les gobelets à panse bitronconique et col surdéveloppé (fig. 101 n° 17). Un petit nombre de formes simples sont intégrées : coupes tronconiques à panse convexe de type BO-1101b et BO-1106b, coupes hémisphériques de type BO-2101 (fig. 101 n° 18-20). Les décors pris en compte en tant que critères principaux sont : les incisions au simple ou au double trait, les décors de pointillés, les décors complexes (plusieurs techniques sur un même vase), et les cupules uniques ou disposées en ligne (fig. 101 n° 21-22).

Les critères liés au mobilier métallique sont en rapport avec des éléments de parure et d'armement. Il s'agit en premier lieu des fibules à pied droit de type 2111 en fer ou 3211 en fer et bronze (fig. 101 n° 23-24), des fibules navarro-aquitaines de type 3221 ou 3223 (fig. 101 n° 24-25) et des fibules de type 3224 (fig. 101 n° 31). La parure annulaire est représentée par les bracelets et torques à tampons de type Br ou To 3Bf en fer ou en bronze et les bracelets en bronze ouverts de type Br 2Dc (fig. 101 n° 25-28). L'armement, enfin, est représenté par les épées à antennes de type BEC 1a ou BPC 1, ainsi que par les lances (fig. 101 n° 32-34).

Les critères secondaires incluent pour leur part, concernant la céramique, les urnes à panse ovoïde et grand col divergent (fig. 102 n° 1), une série de types de décors (cannelures externes, cannelures fines non jointives, méplats, décors à la roulette/cordelette, motifs cannelés verticaux, obliques ou curvilignes, les cupules disposées en trèfle : fig. 102 n° 2-9) ainsi que les pieds creux (fig. 102 n° 8). Le mobilier métallique comprend les agrafes de ceinture du type Acebuchal ou du type du Sud-Ouest (fig. 102 n° 10-11), les bracelets à jonc rubané et décor de cannelures longitudinales (fig. 102 n° 12), la fibule en fer à ressort court et arc coudé (fig. 102 n° 14), les couteaux de type 1 ou 2 (fig. 102

n° 15-16) et enfin une épée de type Marimbault (fig. 102 n° 17). Les bracelets lisses en lignite ou ambre (fig. 102 n° 13) ont aussi été conservés.

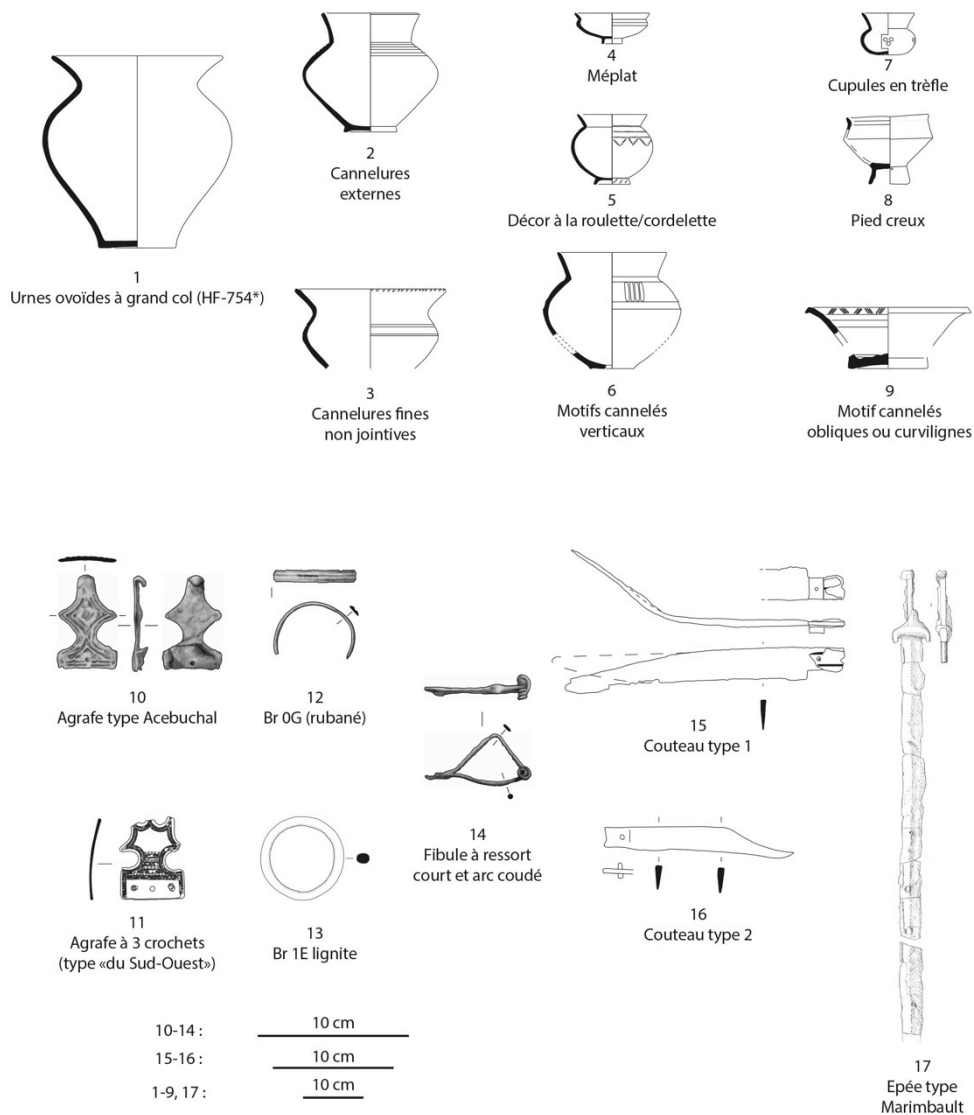


Figure 102 : Sériation du groupe de Moyenne Garonne : critères secondaires.

Le nombre élevé de critères autorise la prise en compte de 66 sépultures, ce qui représente la quasi-totalité des tombes de ce groupe<sup>694</sup>.

<sup>694</sup> Ne manquent en fait que des sépultures inédites ou mal identifiées : une partie des tombes de Lesparre à Barbaste (n° 245), la tombe de l'Enclos Laborde à Casseneuil (n° 212), celles de Lary à Colayrac-Saint-Cirq (n° 236), les sépultures en nombre indéterminé de la Bâtisse à Lafitte-sur-Lot (n° 225) et de Lasnauzes à Beauville (n° 232) en Lot-et-Garonne, la tombe de Drouillet à Montréal-du-Gers (n° 425) dans le Gers.

## IV.2.2.2

## Sériation

La sériation de la matrice permet de distinguer 9 blocs, comprenant entre 4 et 18 sépultures (fig. 103).

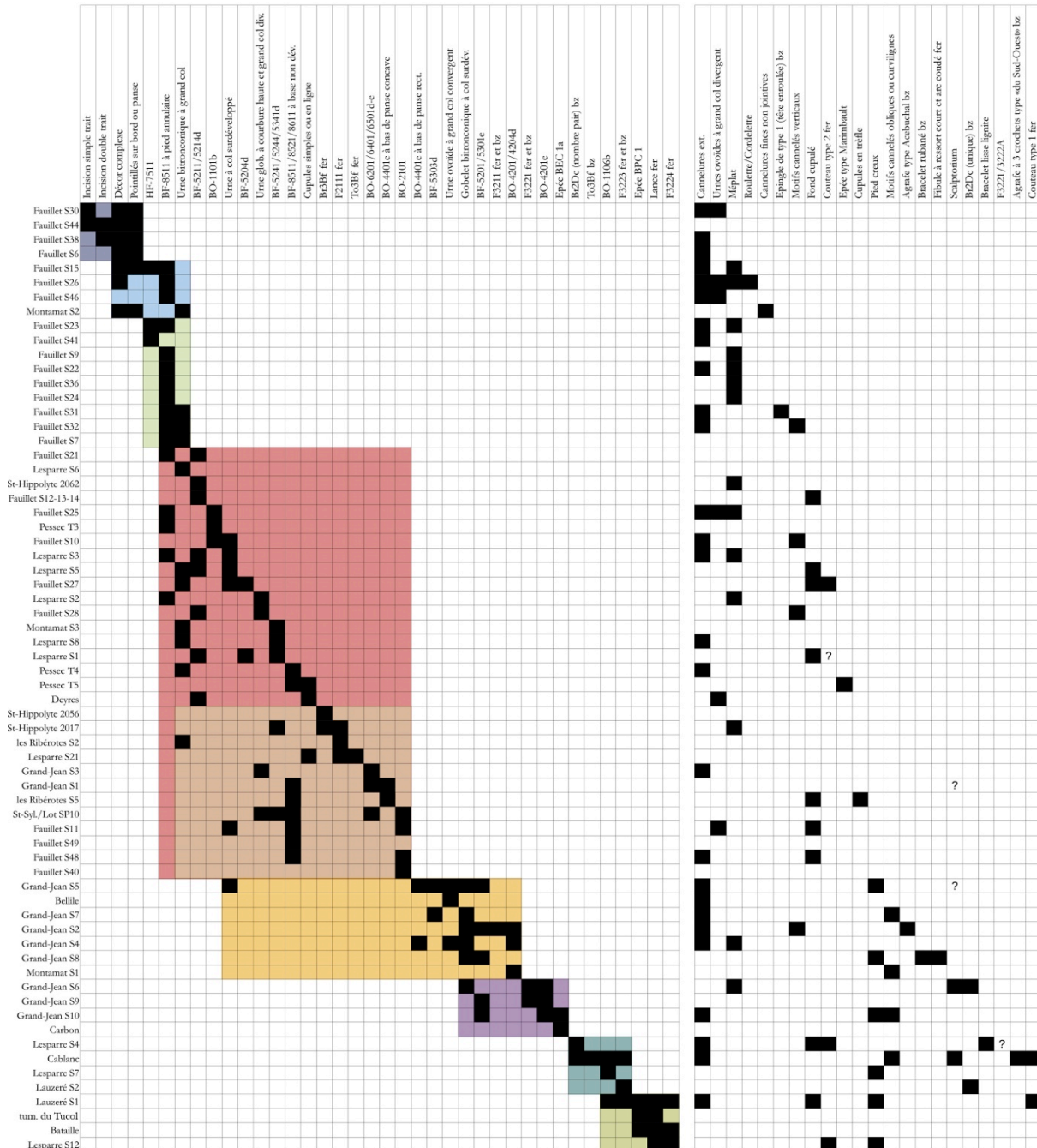


Figure 103 : Sériation du groupe de Moyenne Garonne

#### *IV.2.2.2.1 Bloc 1*

Tombes : Fauillet, la Gravière, t. 6, 30, 38, 44.

Ce petit groupe est constitué uniquement de sépultures de la nécropole de la Gravière à Fauillet. Il est caractérisé par une série de critères décoratifs (incisions simples ou doubles, pointillés, décors complexes).

#### *IV.2.2.2.2 Bloc 2*

Tombes : Fauillet, la Gravière, t. 15, 26, 46, Tonneins, Montamat, t. 2.

Ce groupe de tombes est caractérisé par les éléments décoratifs présents dans le groupe précédent, à l'exception des incisions linéaires, ainsi que par les petits gobelets de type BF-8511 à pied annulaire et les urnes de type HF-7511. Les urnes bitronconiques à grand col divergent sont attestées de manière secondaire (à Montamat : pl. 365 n° 5).

C'est également dans ce groupe que l'on rencontre trois des critères secondaires : les méplats, les décors à la roulette/cordelette et les cannelures fines non jointives.

#### *IV.2.2.2.3 Bloc 3*

Tombes : Fauillet, la Gravière, t. 7, 9, 22, 23, 24, 31, 32, 36, 41.

Ce groupe n'est défini, du côté des critères principaux, que par des éléments présents dans le bloc 2 : il s'agit des urnes de type HF-7511, des gobelets bas de type BF-8511 à pied annulaire et des urnes à panse bitronconique et grand col divergent. En revanche, il faut noter l'absence complète des décors de pointillés et des décors complexes qui caractérisaient les blocs 1 et 2.

Les décors de cannelures verticales, critère secondaire, apparaissent dans la matrice avec le bloc 3.

#### *IV.2.2.2.4 Bloc 4*

Ce grand bloc peut être subdivisé en deux.

##### *IV.2.2.2.4.1 Bloc 4a*



Tombes : Fauillet, la Gravière t. 10, 12-13-14, 21, 25, 27, 28 ; Barbaste, Lesparre t. 1, 2, 3, 5, 6, 8 ; Marimbault, Pessec tum. 3, 4, 5 ; Cudos, tum. de Deyres ; Tonneins, Montamat, t. 3 ; Bazas, Saint-Hippolyte, US 2062.

Ce groupe possède deux critères principaux en commun avec le bloc précédent : il s'agit des vases de type BF-8511 à pied annulaire et des urnes à panse bitronconique et grand col divergent. À côté de cela, d'autres critères font leur apparition. Les plus importants, car ils contribuent à fixer les limites du bloc, sont les vases base à panse bitronconique et petit col divergent de type BF-5211/5214d, les vases de type BF-5204d et les coupes tronconiques de type BO-1101b. C'est aussi dans ce bloc qu'apparaît un cortège de formes comprenant les urnes à col surdéveloppé, les urnes globulaires à courbure haute et grand col divergent, les vases bas à panse bitronconique et grand col divergent (types BF-5241/5244/5341d) et les gobelets globulaires à base non développée de type BF-8511 ou BF-8611. Enfin, on relève la présence de décors de cupules simples.

Certains critères secondaires issus des blocs précédents sont toujours présents : urnes ovoïdes à grand col divergent, décors de méplats ou de cannelures verticales. On note aussi la présence dans ce bloc 4a de deux autres critères secondaires : le couteau de type 2 et l'épée de type Marimbault.

#### *IV.2.2.2.4.2 Bloc 4b*

Tombes : Fauillet, la Gravière, t. 11, 40, 48, 49 ; Barbaste, les Ribérottes, t. 2, 5 ; Barbaste, Lesparre, t. 21 ; Saint-Sylvestre-sur-Lot, t. 10 ; Aiguillon, Grand-Jean t. 1, 3 ; Bazas, Saint-Hippolyte, US 2056, 2017.

La moitié des critères entrant dans la définition de ce bloc sont également présents dans le(s) bloc(s) précédent(s) : urnes à panse bitronconique et grand col divergent, urnes à col surdéveloppé, urnes globulaires à courbure haute et grand col divergent, vases de types BF-5241/5244/5341d, décors de cupules simples et surtout gobelets globulaires à base non développée (ces derniers étant plus nombreux dans le bloc 4b).

Les six autres critères sont exclusifs au bloc 4b. Il s'agit de trois types ou groupes de types céramiques (BO-2101, BO-4401e à bas de panse concave et vases ouverts à panse bitronconique à flancs divergents), et surtout de trois types d'objets métalliques, à savoir les bracelets ou torques à tampons de type Br/To 3Bf et les fibules en fer de type 2111.

Ce bloc voit aussi, parmi les critères secondaires, la seule occurrence de cupules en trèfle.

#### *IV.2.2.2.5 Bloc 5*

Tombes : Aiguillon, Grand-Jean, t. 2, 4, 5, 7, 8 ; Agen, Bellile ; Tonneins, Montamat, t. 1

Ce bloc est très différent des précédents. Le seul lien est la présence d'une urne à col surdéveloppé à Aiguillon, t. 5<sup>695</sup>. On voit apparaître un assemblage de formes céramiques récurrentes : les urnes à col convergent, les vases de type BO-4401e à bas de panse rectiligne, les vases de type BO-4201d, des formes bitronconiques à flancs rectilignes (BF-5303d) ou convexes (BF-5201/5301e), ainsi que les gobelets à panse bitronconique et col surdéveloppé.

Concernant le mobilier métallique, des objets uniques mais caractéristiques intègrent ce bloc : fibule de type 3211 et agrafe de type Acebuchal.

En dehors de ce dernier objet, les nouveaux critères secondaires intégrant le bloc 5 sont : les pieds creux, les motifs cannelés obliques ou curvilignes, et les bracelets à jonc rubané, tandis que l'on note le maintien ténu des méplats et des motifs cannelés verticaux.

#### *IV.2.2.2.6 Bloc 6*

Tombes : Aiguillon, Grand-Jean t. 6, 9, 10 ; Larressingle, Carbon

Ce bloc est lié au précédent par deux critères principaux : les gobelets à col surdéveloppé et les vases bitronconiques à flancs convexes. Les trois autres critères qui le définissent lui sont exclusifs : il s'agit des formes cylindro-tronconiques à flancs convexes (BO-4201e), des fibules de type 3221 et des épées à antennes de type BEC 1a.

Les méplats et les motifs cannelés obliques et les pieds creux sont des critères secondaires persistants, tandis que font leur apparition les scalptoriums et les bracelets de type Br 2Dc, déposés à raison d'un seul exemplaire par tombe.

#### *IV.2.2.2.7 Bloc 7*

Tombes : Barbaste, Lesparre t. 4, 7 ; Barbaste, Cablanc ; Fourques-sur-Garonne, Lauzeré t. 2

Si l'on s'en tient aux critères principaux, ce bloc marque une rupture sérielle, aucun des critères qui le définissent n'apparaissant dans les blocs précédents. Ce constat doit toutefois être tempéré : plusieurs critères secondaires font en effet le lien avec le bloc 6, notamment les motifs cannelés obliques ou curvilignes, les pieds creux et les bracelets de type Br 2Dc.

Les caractères les plus saillants du bloc 8 sont majoritairement des objets métalliques : il s'agit des bracelets de type Br 2Dc déposés en nombre pair (6 ou 8), des fibules de type 3223 et du torque de

---

<sup>695</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 59 n° 120.

type To 3Bf en bronze. Les coupes tronconiques à paroi convexe et bord retombant (BF-1106b) sont le seul élément en rapport avec le mobilier céramique.

Plusieurs autres éléments de parure intègrent ce bloc à titre d'éléments secondaires : bracelet lisse en lignite, agrafe de ceinture à trois crochets (type du Sud-Ouest), ainsi que la seule (et hypothétique) fibule de type 3222A attestée en Lot-et-Garonne (Lesparre, tombe 7). On mentionnera enfin, dernier élément secondaire, les couteaux de type 1.

#### **IV.2.2.2.8 Bloc 8**

Tombes : Fourques-sur-Garonne, Lauzeré, t. 1 ; Barbaste, Lesparre, t. 12 ; Tayrac, le Tucol ; Ambrus, Bataille

Les liens unissant ce dernier bloc au précédent sont, d'une part, les coupes de type BO-1106b, et, d'autre part, les fibules navarro-aquitaines de type 3223. Néanmoins, la prise en compte, pour ces dernières, des variantes définies par T. Constantin conduit à distinguer le type 3223A, propre au bloc 7, du type 3223C, présent uniquement dans le bloc 8, augmentant ainsi l'indépendance de ce dernier.

Les autres critères principaux sont exclusivement du mobilier métallique : il s'agit des épées de type BPC 1, des lances et des fibules de type 3224.

Au chapitre des critères secondaires, les tombes du bloc 9 possèdent certains caractères présents dans les groupes précédents : fonds cupulés, pieds creux et couteaux en fer de types 1 et 2.

### **IV.2.2.3 Éléments de chronologie**

Deux constats d'ordre général peuvent être établis pour amorcer la réflexion relative à cette question. Tout d'abord, la diagonalisation de la matrice fait se succéder les types d'objets métalliques et en lignite dans un ordre bien précis, qui correspond aux datations qui leurs sont par ailleurs associées (fig. 104). Ils forment donc un ensemble de points de repères extrêmement utiles, en balisant régulièrement la matrice.

Le second constat concerne les tombes de la nécropole de la Gravière à Fauillet intégrées à la sériation<sup>696</sup> : elles sont en effet toutes regroupées selon l'ordre auquel nous avons abouti lors du traitement de la nécropole seule.

Ces deux éléments permettent d'assurer, d'une part, que la sériation des tombes du groupe de Moyenne Garonne a bien un sens chronologique, ce qui signifie que chacun des blocs identifiés peut

---

<sup>696</sup> Toutes les tombes de Fauillet analysées dans la partie dédiée à cette nécropole n'ont pas trouvé leur place dans cette sériation : certains traits particuliers rencontrés une seule fois à Fauillet ne pouvaient être mis à profit pour élargir le cadre de la réflexion.

être considéré comme représentant une étape particulière. Ils fournissent, d'autre part, plusieurs importantes clés d'interprétation en vue de la datation de ces étapes successives, comme on va le voir maintenant.

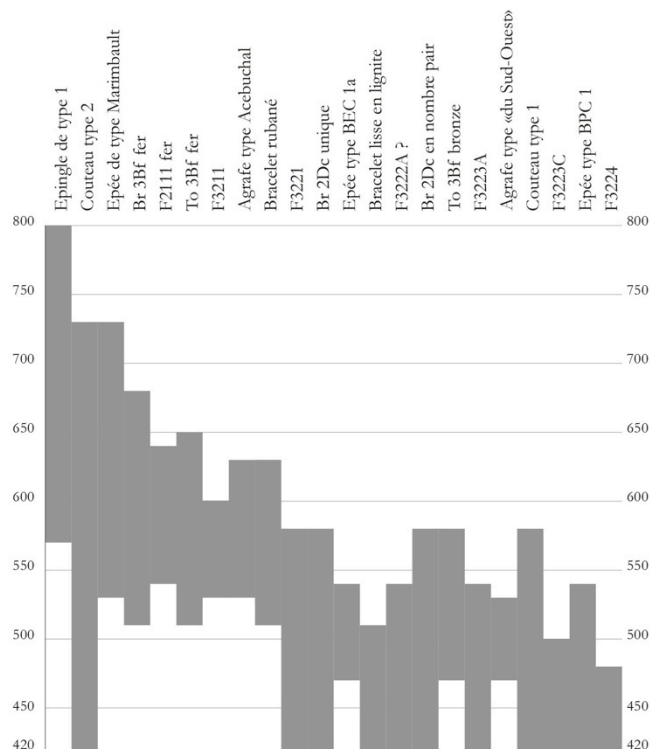


Figure 104 : Datations admises pour le mobilier non céramique.

#### IV.2.2.3.1 Étape 1

Les quelques tombes de l'étape 1 ne posent aucun problème de datation, étant donné qu'elles font toutes partie de la phase la plus ancienne de la nécropole de Fauillet (Fauillet 1a), et peuvent donc être datées entre 800/775 et 725 a.C.

#### IV.2.2.3.2 Étape 2

Là encore, presque toutes les tombes de l'étape 2 proviennent de Fauillet, où elles correspondent à la phase Fauillet 1b (725-675 a.C.). La tombe 2 de Montamat à Tonneins, qui possède à la fois des caractéristiques propres à l'étape 2 et un caractère plutôt associé aux étapes suivantes (à savoir une urne bitronconique à grand col divergent), pourrait être considérée comme assurant la transition entre l'étape 2 et l'étape 3.

#### *IV.2.2.3.3 Étape 3*

Cette étape ne concerne toujours que la nécropole de Fauillet. Toutes les tombes qui s'y rapportent correspondent dans cette nécropole à la phase Fauillet 2, datable de l'intervalle 675-625 a.C.

#### *IV.2.2.3.4 Étapes 4a/b*

Ces deux étapes possèdent beaucoup de caractères en commun, ce qui invite à les traiter ensemble.

Les bracelets à tampons en fer de type Br 3Bf, les fibules en fer de type 2111 et le torque à tampons en fer de type To 3Bf sont autant de types datables entre 675 et 510 a.C., ce qui ancre les deux blocs dans la fin du Ha C et le Ha D1-2. On peut cependant affiner considérablement cette datation.

Tout d'abord, on mentionnera le fait que les bracelets de type Br 3Bf en fer sont considérés, dans les nécropoles castraises, comme apparaissant plus tôt que leurs homologues en bronze, dès 675 a.C. Pour autant, dans la mesure où l'étape 4 est marquée par une très nette évolution des assemblages céramiques par rapport à l'étape 3, qui interdisent d'envisager leur contemporanéité, même partielle, son début ne peut être situé avant 625 a.C.

Un certain nombre de changements interviennent également dans la composition des dépôts funéraires et dans l'aspect des types céramiques représentés entre l'étape 4a et la suivante. Les vases accessoires à petit col divergent de type BF-8511 à pied annulaire, encore bien présents au cours de l'étape 4a, laissent ainsi progressivement place, au cours de l'étape 4b, aux petits gobelets globulaires de type BF-8511/8521/8611 à base non développée.

Les vases accessoires à panse bitronconiques manifestent aussi des tendances évolutives : les vases bas à petit col divergent de type BF-5211 ou 5214d sont progressivement remplacés par des vases proches dont le col gagne en hauteur (types BF-5241/5244/5341d), tandis que le type BF-5204d n'apparaît que dans l'étape 4a, et les vases bitronconiques à flancs divergents (BO-6201/6401/6501d-e) ou cylindro-tronconiques à carène basse et bas de panse concave (BO-4401e) ne sont présents qu'à l'étape suivante. Les coupes hémisphériques sont dans le même cas, alors que les coupes tronconiques à panse convexe de type BO-1101b sont propres à l'étape 4a.

On peut aussi déceler dans les formes d'urnes plusieurs changements majeurs : non seulement les étapes 4a et b correspondent à l'apparition et à la multiplication des urnes à col surdéveloppé, mais l'étape 4a se caractérise par un grand nombre d'urnes à panses bitronconiques, alors que les urnes à panse globulaire à courbure haute et grand col divergent (HF-8541/8544) perdurent à l'étape suivante, aux côtés d'urnes ovoïdes à grand col divergent qui font une timide réapparition.

Enfin, les décors de cupules simples ou en ligne, assez peu nombreux, sont attestés dans les deux groupes de tombes ; en revanche, les cupules en trèfle semblent être une caractéristique de l'étape 4b.

Les étapes 4a et b sont toutes les deux représentées par des sépultures caractéristiques de la phase Fauillet 3, datée entre 625 et 575 a.C. environ. L'intégration de sépultures plus nombreuses permet ainsi de distinguer, au sein de cet intervalle d'une cinquantaine d'années, deux horizons clairement distincts, qui restaient difficiles à cerner en ne considérant que la nécropole de Fauillet<sup>697</sup>. Ces horizons sont marqués par l'évolution ou le renouvellement du répertoire céramique et par l'apparition de mobilier métallique en fer (bracelets ou torques à tampons et fibules à pied droit). La détermination d'une datation approximative pour situer le moment où un horizon succède à l'autre ne peut être effectuée sans le recours aux arguments chronologiques propres à l'étape 5.

#### *IV.2.2.3.5 Étape 5*

Cette étape, dont on a déjà pu souligner la forte indépendance typologique au sein de la matrice, ne pose guère de problème de datation. La tombe 5 de la nécropole de Grand-Jean à Aiguillon a livré une urne à panse bitronconique, col vertical surdéveloppé, bord oblique et haut pied creux, caractéristiques correspondant trait pour trait à l'urne découverte dans la tombe 155 du Martinet à Castres, appartenant à la phase V du Castrais (575-550 a.C.). La sépulture 8 de la même nécropole a livré une fibule en fer à ressort court et arc coudé légèrement élargi au sommet, d'un modèle caractéristique du faciès Grand Bassin I-II/Castrais phase V, également attribuable au second quart du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>698</sup> Ce parallèle établi entre la phase V du Castrais et l'étape 5 du Lot-et-Garonne est en outre tout à fait compatible avec les datations proposées par ailleurs pour les fibules à pied droit de type 3211 et les bracelets à jonc rubané orné de cannelures longitudinales (fig. 103). On datera donc l'étape 5 du second quart du VI<sup>e</sup> s. a.C. (575-550 a.C.).

Cette proposition confirme que l'étape 4b doit se terminer vers 575 a.C., comme cela avait déjà été déduit à partir de la documentation de Fauillet et des objets métalliques de Lesparre et Bazas. On peut alors proposer de situer aux alentours de 600 a.C. la césure entre les étapes 4a et 4b.

#### *IV.2.2.3.6 Étapes 6, 7 et 8*

---

<sup>697</sup> On notera que la localisation en plan des tombes de Fauillet appartenant à l'étape 4b (t. 11, 29, 48, 49) est cohérente avec l'hypothèse d'une sous-phase supplémentaire : toutes celles dont l'emplacement est connu, sauf la tombe 29, sont les plus périphériques du groupe 3 (fig. 98).

<sup>698</sup> Outre les exemplaires des tombes 155 et 177 du Martinet à Castres ou du Peyrou à Agde, déjà signalés (cf. supra, note 450), on peut aussi mentionner un fragment provenant de la tombe 55 du Grand Bassin II à Mailhac, découvert associé à une amphore étrusque de type A-ETR 3B-bd 1 : Janin *et al.* 2002, 110, fig. 44 n° 55b-c.

Les trois dernières étapes sont principalement caractérisées par du mobilier métallique, ce qui facilite grandement le travail de datation. Les principaux éléments sont :

- les épées de type BEC 1a (étape 6), dont la datation couvre le Ha D2-3 mais pas LT A (cf. supra, fig. 88)

- l'agrafe de ceinture de la tombe de Cablanc (étape 7) : cette agrafe comportant trois crochets, la tombe ne peut, d'après les conclusions émises à Mailhac, être antérieure à 525 a.C.

- les fibules de type 3224 (étape 8), qui sont caractéristiques de la phase ancienne de LT A, entre 475 et 425 a.C.

Les datations que l'on peut déduire pour chacune de ces trois étapes (6 : 550-525 a.C. ; 7 : 525-475 a.C. ; 8 : 475-425 a.C.) sont parfaitement compatibles avec les datations proposées par ailleurs pour le reste du mobilier métallique ou en lignite attesté (fibule de type 3221, épée de type BPC 1, bracelets de type Br2Dc déposés à l'unité ou en nombre pair, bracelet lisse en lignite, couteau de type 1), comme le montre la fig. 104.

#### **IV.2.2.4 Tendances globales dans la composition des tombes**

Les étapes chronologiques du groupe de tombes de Lot-et-Garonne/Sud-Est Gironde sont représentées par des assemblages mobiliers distincts, synthétisés dans la fig. 105. Ce groupe de tombes s'avère donc suffisamment fourni pour permettre le dégagement, d'après la typologie du mobilier métallique et céramique, d'une série d'étapes couvrant l'intégralité du premier âge du Fer, posant ainsi de solides bases en vue de l'établissement d'une chronologie régionale. La résolution obtenue est d'une précision appréciable, les étapes couvrant des intervalles allant du demi-siècle au quart de siècle.

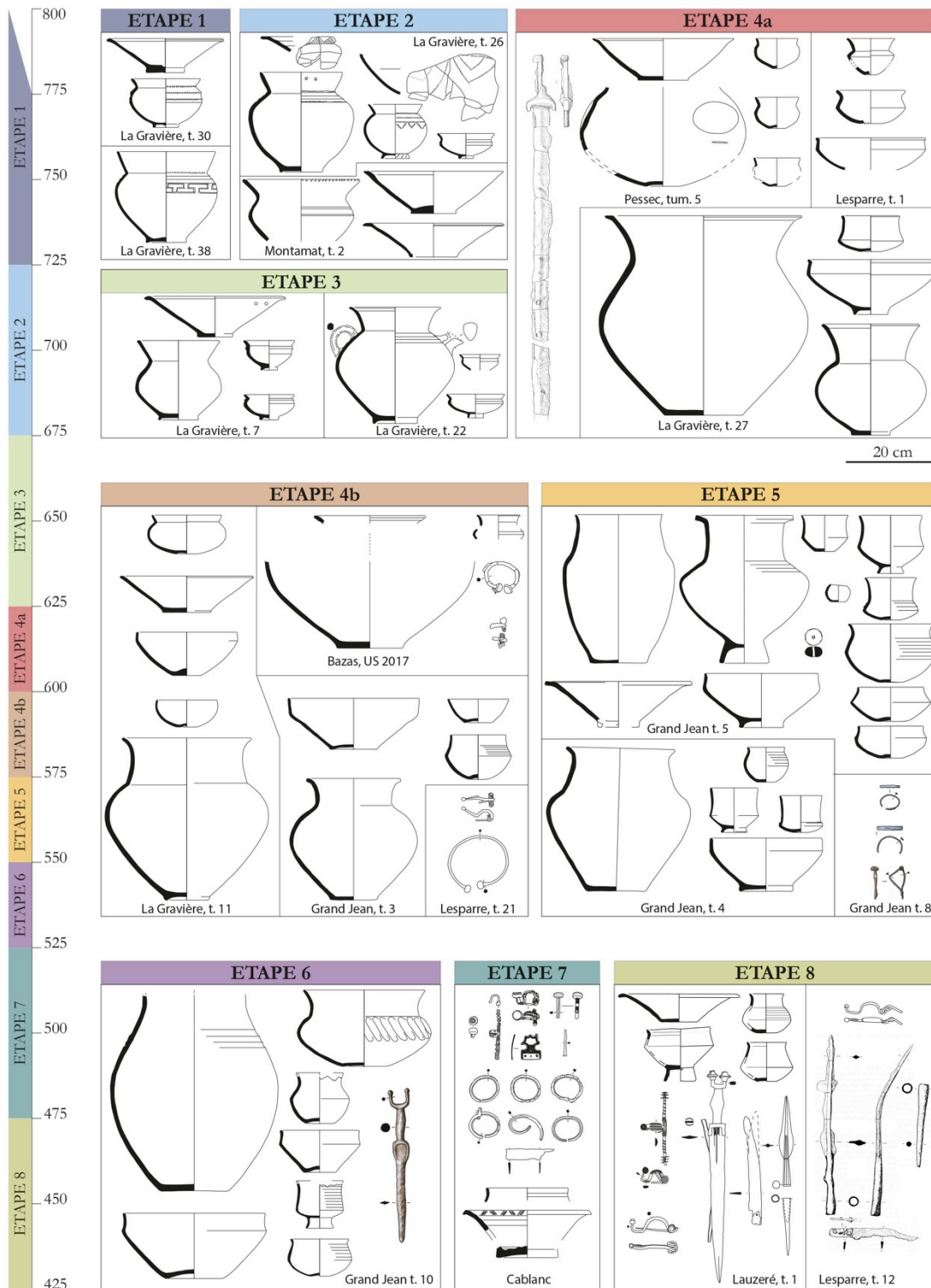


Figure 105 : Tombes du groupe de Moyenne Garonne : assemblages caractéristiques, étapes 1 à 9.

En s'appuyant sur les tombes bien datées, on peut alors observer quelques phénomènes sur le long terme (fig. 106) :



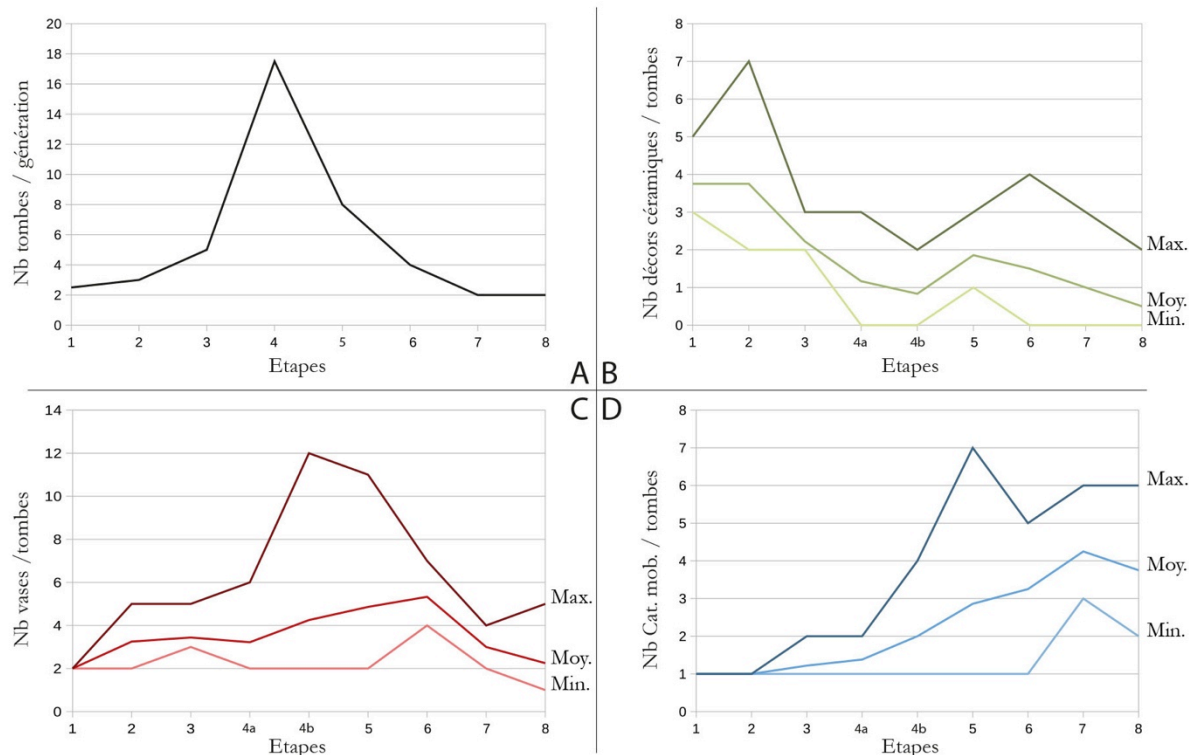


Figure 106 : Tombes du groupe de Moyenne Garonne : tendances générales.

- Le **décompte du nombre de tombes recensées par génération** (fig. 106A) met en évidence une courbe gaussienne<sup>699</sup>. Cette courbe montre que le nombre de défunts ayant accès à une sépulture pérenne, éventuellement marquée par des dispositifs de signalisation, double entre les étapes 1 et 3 (de 2,5 à 5 défunts/génération), connaît une très forte hausse au cours des étapes 4a/b<sup>700</sup> (17,5 défunts/génération) avant de chuter avec régularité, diminuant de 50 % au cours des étapes 5 à 7 (8 puis 4 puis 2 défunts/génération), se maintenant pendant l'étape 8 au niveau de la précédente.
- Le **décompte du nombre d'éléments de décors céramiques par tombe** (fig. 106B) suit une logique inverse<sup>701</sup>. On ne connaît en effet, pendant les étapes 1 à 3, aucune tombe contenant uniquement des vases inornés, même si la moyenne baisse légèrement au cours de l'étape 3 (passant de 3,75 à 2,22 vases décorés par tombe). Cette tendance s'accroît au cours de l'étape 4, durant laquelle non seulement le nombre moyen de vases décorés par sépulture est très bas (étape 4a : 1,17 ; étape 4b : 0,83), mais où l'on voit de surcroît

<sup>699</sup> On estime la durée d'une génération à 25 ans. Ainsi, pour une étape dont la durée est de 50 ans, on divise par deux le nombre de tombes recensées. Au sujet de la pondération : Cicolani *et al.* 2015, 737.

<sup>700</sup> Afin de pouvoir compter les tombes de Fauillet non intégrées à la matrice régionale mais datées de la phase Fauillet 3, c'est-à-dire des deux étapes 4 et 5, nous avons fusionné ces dernières.

<sup>701</sup> Chaque élément de décor identifiable compte ici pour 1. L'objectif était d'examiner si l'on pouvait considérer les tombes avec plusieurs vases abondamment décorés comme des tombes plus « valorisées » que celles sans décors, parce que contenant plus de vases dont la finition a demandé du temps.

apparaître des tombes comportant uniquement des vases inornés. Les étapes 5 et 6 sont marquées par une légère hausse de la moyenne (étape 5 : 1,86 ; étape 6 : 1,5), à ceci près que toutes les tombes de l'étape 5 contiennent au moins un vase orné, ce qui n'est pas le cas dans l'étape 6. Enfin, lors des étapes 7 et 8, pour lesquelles le nombre de tombes connues est réduit, cette tendance à la baisse se poursuit. On voit donc que les étapes durant lesquelles le nombre de sépultures par générations est faible (1-3 et 7-8) se caractérisent également par un plus grand investissement consenti pour décorer les céramiques, tandis que les étapes les plus fournies en tombes (principalement 4 et dans une moindre mesure 5-6) se définissent par un très net appauvrissement du registre décoratif pouvant aller jusqu'à l'absence de toute ornementation. Cette tendance est étroitement corrélée à la quantité de vases déposés.

- Selon le critère du **nombre de vases par tombe** (fig. 106C), quatre grands moments peuvent être mis en évidence. Le premier correspond à l'étape 1, où aucune tombe ne comporte plus de deux vases. Le second couvre les étapes 2-4a, durant lesquelles le nombre moyen de vases par sépultures est proche de 3 (étape 2 : 3,25 ; étape 3 : 3,44 ; étape 4a : 3,22). L'étape 3 voit même un resserrement de l'écart entre minimum (=3) et maximum (=5), traduction d'une sorte de normalisation du dépôt funéraire, alors régulièrement constitué d'une urne, d'un couvercle et d'un à deux vases accessoires. Le troisième temps couvre les étapes 4b-6 : la moyenne est en hausse régulière (étape 4b : 4,25 ; étape 5 : 4,86 ; étape 6 : 5,33) et, surtout, c'est au cours de ces étapes que l'on rencontre les dépôts les plus fournis en céramique, avec un maximum de 12 vases à Lesparre, t. 1, suivie de près par Grand-Jean, t. 5 (11 vases). Enfin, les étapes 7 et 8 sont caractérisées par une baisse du nombre moyen de vases par tombe.
- On examinera en dernier lieu l'évolution de la **composition des assemblages funéraires** en intégrant aussi les objets non céramiques, dénombrés par catégories fonctionnelles (fig. 106D)<sup>702</sup>. La tendance qui s'exprime est ici très nette : plus on avance dans le premier âge du Fer, plus les catégories d'objets déposés sont nombreuses. On enregistre ainsi une hausse régulière du nombre moyen de catégories fonctionnelles entre les dépôts de l'étape 1, modestes de ce point de vue (1 catégorie fonctionnelle par tombe, à savoir de la céramique), et les dépôts de l'étape 7 (4,25 catégories en moyenne). L'examen des minima et des maxima tempère cependant l'idée d'une hausse linéaire dans la mesure où la situation des étapes 3-4a, où les courbes sont très resserrées autour de la moyenne, est en contraste flagrant avec les

---

<sup>702</sup> Les catégories fonctionnelles distinguent comme leur nom l'indique, les divers objets d'une tombe selon leur fonction : par exemple, une sépulture ayant livré de la céramique, une série de bracelets en nombre pair, un torque et deux fibules comprend quatre catégories (céramique + bracelets + torque + fibules).

étapes suivantes, notamment les étapes 4b-5, durant lesquelles on rencontre les plus grands écarts et les dépôts les plus complexes (allant jusqu'à 7 catégories fonctionnelles à Grand-Jean, t. 5). Les étapes 7 et 8 présentent quant à elles des profils relativement proches, où l'on constate l'absence de tombes simples à une seule catégorie d'objets.

Ces évolutions à long terme renforcent notre interprétation de la matrice. On retrouve en effet, par quantification de critères non intégrés à la sériation, des ruptures similaires. Les liens forts entre les étapes 1, 2 et 3 sont évidents à tous points de vue : peu de sépultures par génération, des tombes simples avec peu de vases, un répertoire céramique très décoré. Le rôle d'étape charnière que joue l'étape 4a, fortement suggéré par les nombreux liens typologiques qu'elle entretient avec les deux étapes qui l'encadrent, est aussi amplement confirmé : du point de vue du nombre de tombes par génération, du nombre de vases et du taux de décors céramiques par sépulture, elle lance une dynamique qui s'accroît à l'étape suivante ; d'un autre côté, sa parenté avec les étapes 2-3 transparaît nettement de la simplicité des dépôts en termes de catégories fonctionnelles. Les étapes 5 et 6, fortement indépendantes du reste dans la matrice, présentent des profils toujours singuliers, qui permettent notamment de confirmer que l'étape 6 est essentiellement une étape de rupture, quand l'étape 5 manifeste une certaine continuité par rapport à la phase antérieure. Les étapes 7 et 8, enfin, renvoient des signaux très proches, corroborant les conclusions relatives à la typologie.

#### IV.2.2.5 Datation des sépultures non sériées

Il est possible, à ce stade, de réinsérer dans une des étapes identifiées quelques sépultures non intégrées à la matrice en raison de leur caractère inédit ou mal documenté :

- La nécropole de la Bâtisse à Lafitte-sur-Lot (Lot-et-Garonne) a ainsi livré au minimum trois sépultures. L'une d'entre elles peut être attribuée à l'étape 2 en raison de la présence d'une urne ovoïde à grand col divergent porteuse d'un décor complexe associant des cannelures à des pointillés sur le bord<sup>703</sup> ; une autre peut être attribuée à notre étape 4b (elle contenait une fibule en fer de type 2111<sup>704</sup>) ; une dernière, enfin, doit vraisemblablement se rattacher à notre étape 5 car elle a livré au minimum cinq vases dont deux urnes de grande taille à col vraisemblablement surdéveloppé, un couteau en fer et surtout deux fibules à ressort bilatéral et pied relevé, soit trois catégories fonctionnelles<sup>705</sup>.

---

<sup>703</sup> Beyneix *et al.* 1995, fig. 42 n° 6.

<sup>704</sup> Beyneix *et al.* 1995, fig. 42 n° 5.

<sup>705</sup> La première urne est décrite comme un « gros vase cinéraire à col en entonnoir très développé » : Beyneix *et al.* 1995, 93.

- La tombe isolée de Drouillet à Montréal-du-Gers (Gers), qui a livré une épée de type BEC 1a (peut-être) associée à un solifereum, se rattache vraisemblablement à l'étape 6 ou éventuellement à l'étape 7.
- Le site de Lasnauzes à Beauville (Lot-et-Garonne) a livré au moins deux épées fragmentaires, l'une de type BEC 1a, l'autre proche du type Marimbault. L'existence d'une sépulture au minimum, et plus probablement d'une nécropole, est très vraisemblable. L'épée de type BEC 1a se rattache à l'étape 6 ou à l'étape 7. L'autre épée signale peut-être une autre sépulture, mais ce n'est pas certain.
- La tombe de l'Enclos Laborde à Casseneuil (Lot-et-Garonne), avec quatre à six vases et un couteau en fer de type 2, ne peut être datée précisément mais, compte-tenu du contexte local, un rattachement à l'une des étapes 4 à 6 paraît envisageable.
- Le site de Lary à Colayrac-Saint-Cirq, inédit<sup>706</sup>, a livré au moins huit tombes à incinération, dont deux entourées d'un cercle de pierres. Avec quarante vases découverts en tout (soit cinq par tombe en moyenne, le minimum étant de un, le maximum de dix), dont certains sont de grande taille, et des éléments de parure métallique, on peut vraisemblablement attribuer cette petite nécropole aux étapes 4 à 6.

#### IV.2.2.6 Discussion

Pour terminer, nous évoquerons trois points qui méritent un approfondissement. Le premier d'entre eux concerne la succession des courtes étapes 4 à 6 qui s'étalent, selon nos propositions, sur un siècle, entre 625 et 525 a.C. Rapportées à la chronologie traditionnelle (continentale), les étapes 4a, 4b et 5 correspondraient assez bien au Ha D1, l'étape 6 au Ha D2, le tout s'inscrivant dans la période du premier âge du Fer 2. La lecture de la matrice diagonalisée et la recherche de parallèles extra-régionaux nous ont cependant appris que la principale rupture typologique se situe entre les étapes 4-5 et 6-7, suggérant des changements majeurs intervenant non pas à la charnière des Ha D1 et D2 traditionnels, mais un peu plus tôt, vers le second quart du VI<sup>e</sup> s. a.C. En cela, le développement des tombes et des nécropoles de ce groupe apparaît plus en phase avec la chronologie languedocienne, dans laquelle les deux grandes périodes Grand Bassin I et Grand Bassin II se succèdent précisément vers 575 a.C.<sup>707</sup>

---

<sup>706</sup> Information orale, P. Coutures et A. Hanry ; <http://www.colayrac-saint-cirq.fr/actualites/item/video-des-decouvertes-archeologiques-de-lary-a-colayrac-saint-cirq.html> (consulté le 14-01-2016)

<sup>707</sup> Giraud *et al.* 2003, 180.

Le second point concerne justement les rapports typologiques des tombes lot-et-garonnaises avec le domaine languedocien. Nous avons déjà souligné, lors du traitement de la nécropole de Fauillet, l'existence de traits typologiques et de tendances au sein du répertoire céramique rappelant, de manière plus ou moins nette, l'évolution du faciès Grand Bassin I le mieux caractérisé : il s'agissait principalement de l'apparition d'urnes de très grandes dimensions et de la présence récurrente de vases à cols surdéveloppés. Ces remarques, largement confirmées par la sériation, sont valables à l'échelle de l'ensemble du groupe de Moyenne Garonne. Il est même possible d'identifier d'autres spécificités, liées au mobilier ou à l'architecture des tombes, qui vont dans le même sens :

- la sépulture inédite de Saint-Sylvestre-sur-Lot est ainsi la seule tombe de ce groupe qui comporte un décor de petites incisions au peigne disposées en faisceaux rayonnants sur la partie supérieure de la panse. Ce décor très particulier peut être rapproché des décors présents dans les tombes 30 et 113 du Peyrou à Agde, appartenant à la phase la plus tardive de la nécropole<sup>708</sup>.
- La nécropole de Grand-Jean, inédite également, présente, en dehors des tombes 1 et 3 qui sont comparables à d'autres sépultures de ce groupe (notamment Fauillet, t. 11 et Saint-Sylvestre-sur-Lot, t. 10), un faciès typologique assez spécifique. On a déjà vu que certaines urnes étaient très proches de productions caractéristiques du faciès Grand Bassin II du Castrais. Par ailleurs, on constate que la totalité des coupes cylindro-tronconiques à carène haute et flancs convexes (BO-4201e) recensées en contexte funéraire en proviennent, de même que tous les gobelets à col surdéveloppé. Or, certains de ces derniers éléments connaissent des parallèles presque exacts dans des ensembles languedociens attribuables à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. ou au début du demi-siècle suivant, notamment à Carsac<sup>709</sup> ou dans certaines tombes de la phase ancienne de la nécropole de Las Peyros à Couffoulens<sup>710</sup>.
- On mentionnera pour terminer un élément d'ordre architectural. Bien que le sédiment alluvionnaire des vallées de la Garonne et du Lot empêche souvent l'identification des limites des structures, au moins deux tombes, à savoir celle de Saint-Sylvestre-sur-Lot et la tombe 5 de Grand-Jean, ont fourni quelques indices intéressants. Dans ces deux cas, il est en effet possible de supposer, d'après les effets de parois lisibles grâce à la répartition du mobilier et d'après la position de découverte de certains vases (dont la détérioration s'est

---

<sup>708</sup> Sergent 2010, fig. 74 ; Nickels *et al.* 1989, 312, fig. 56 n° 30B, fig. 146 n° 113B1.

<sup>709</sup> On comparera notamment les petits gobelets à panse bitronconique, col vertical et bord direct ou oblique des tombes 4 et 6 de Grand Jean avec un élément issu de la fosse 73 de Carsac : Prodéo dir. 2014, fig. 56 n° 116, fig. 63 n° 128 ; Guilaine *et al.* 1986, fig. 97 n° 11.

<sup>710</sup> Voir notamment les gobelets de type BO-4401e à bas de panse rectiligne des tombes 10, 17, 22 et 137 et le petit gobelet de type BF-5281 de la tombe 24 : Solier *et al.* 1976, fig. 11 n° 30, fig. 24 n° 68, fig. 36 n° 100, fig. 40 n° 110, fig. 54 n° 137. On notera aussi que plusieurs épées de type BEC 1a, présents dans notre étape 7, proviennent des tombes de Couffoulens I, ce qui renforce encore le parallèle.

produite dans un espace non colmaté<sup>711</sup>), que les fosses funéraires, dont la forme n'est pas déterminable, étaient dotées d'un coffrage rectangulaire en matière périssable comportant un couvercle<sup>712</sup>. Or, non seulement il s'agit là d'une particularité jamais attestée jusqu'à présent dans les tombes lot-et-garonnaises, mais c'est surtout une caractéristique récurrente en Languedoc à la même période, comme le montrent les exemples héraultais du Peyrou et du Bousquet (t. 6) à Agde et de la tombe 189 de Saint-Julien-de-Pézenas<sup>713</sup>, ou encore la tombe 41 du Martinet à Castres<sup>714</sup>.

Considérés conjointement, ces arguments mettent clairement en évidence une certaine parenté entre les tombes du groupe de Moyenne Garonne et les tombes du Languedoc occidental, tout en montrant simultanément que celle-ci est tout de même relative : les vases rigoureusement identiques ne sont pas très nombreux ; le nombre de vases déposés n'atteint jamais les totaux élevés des tombes de faciès Grand Bassin I évolué ou Grand Bassin II précoce ; il n'y a au cours des étapes 4-6 presque pas d'armes comparé à la situation en Languedoc ; enfin les tombes à coffrage sont excessivement peu représentées.

La troisième question posée par la lecture de la matrice diagonalisée concerne les deux dernières étapes (7-8 : 525-425 a.C.). Les sépultures de l'étape 7 les mieux caractérisées sont : la tombe de Cablanc à Barbaste, la tombe 4 de Lesparre à Barbaste également et la tombe 2 de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne. Il s'agit, dans les trois cas, de tombes présumées féminines, soit en raison d'indices ostéologiques, toujours ténus cependant<sup>715</sup>, soit en raison de la composition des assemblages funéraires : ceux-ci contiennent notamment des fibules et des éléments de parure annulaire par multiples de deux, supposant un port symétrique (deux bracelets fermés à Lauzeré, deux groupes de trois bracelets ouverts de type Br 2Dc à Cablanc, deux groupes de quatre à Lesparre), à quoi s'ajoutent un bracelet en lignite (ou en ambre) à Lesparre et un petit couteau à Cablanc et Lesparre.

Si l'on considère les tombes de l'étape 8, on constate qu'elles contiennent toutes au moins un, sinon deux éléments d'armement (épée de type BPC 1 et/ou lance à pointe et talon en fer), invitant donc à y voir plutôt des tombes masculines. Ces tombes, comme les tombes présumées féminines, peuvent être qualifiées de tombes privilégiées au vu de la qualité et du nombre des objets déposés. De ce constat découlent deux hypothèses relatives à la pertinence de la sériation :

---

<sup>711</sup> A Saint-Sylvestre-sur-Lot, t. 10, certains vases ont ainsi pu se fragmenter en laissant tomber des tessons sur le sol de la fosse : Sergent 2010, 59, fig. 62. A Grand-Jean, t. 5, la grande urne à col surdéveloppé a été retrouvée appuyée sur le vase voisin, signe également d'un milieu initialement non colmaté : Prodéo dir. 2014, fig. 59.

<sup>712</sup> On peut du reste suspecter la même chose au sujet des tombes 2 et 7 de cette nécropole : Prodéo dir. 2014, fig. 47, 59, 67.

<sup>713</sup> Nickels *et al.* 1989, 343-344 ; Mazière 2013 ; Dedet & Marchand 2013.

<sup>714</sup> Giraud *et al.* 2003, vol. 3, 236.

<sup>715</sup> Dumas *et al.* 2011 ; pour Fourques : information B. Béhague.

1. La sériation a distingué des tombes contemporaines sur la base de critères sexuels et à faible valeur chronologique. Dans ce cas, le regroupement des deux blocs s'impose ;

2. Les critères utilisés ont une valeur chronologique, la sériation ne faisant que mettre en évidence un phénomène supplémentaire, invisible par ailleurs.

Deux arguments, relatifs à la typologie des fibules, militent en faveur de cette seconde hypothèse : tout d'abord, seules les tombes « masculines » comportent des fibules laténiennes de type 3224 ; ensuite, une sériation prenant en compte les variantes A et C des fibules de type 3223 augmente l'indépendance des deux blocs.

Il semble donc qu'à la fin du premier quart du V<sup>e</sup> s. a.C., les tombes masculines privilégiées éclipsent les tombes féminines prévalant à l'étape précédente.

Or, un tel basculement voyant se succéder, parmi les tombes de rang supérieur, des groupes de tombes homogènes du point de vue de l'attribution sexuelle, n'est pas complètement inconnu. Il déjà été documenté, selon une logique inverse, dans l'ouest du domaine hallstattien au passage du Ha C au Ha D1. Les tombes à inhumation masculine à épée hallstattienne sont alors remplacées par un nouveau groupe de tombes féminines à parure annulaire abondante<sup>716</sup>. Bien qu'elle repose sur un petit nombre de tombes, dont beaucoup sont assez isolées, notre hypothèse rappelle donc des phénomènes documentés par ailleurs.

## IV.3 Le groupe de Gironde occidentale

### IV.3.1 Tombes et critères

Ce groupe, très cohérent, compte en tout 93 sépultures, dont la majorité provient des nécropoles de la vallée de la Leyre, auxquelles s'ajoutent quelques tombes plus isolées comme celles de la Lède du Gurg à Grayan-et-l'Hôpital, au nord de la pointe médocaine. Les parentés indéniables existant entre le mobilier céramique ou métallique découvert dans ces sépultures et celui du groupe de Moyenne Garonne rend possible, pour la sériation, l'emploi d'un grand nombre de critères communs, augmentés de plusieurs critères propres à ce groupe.

Au rang de critères principaux sont ainsi rattachés les vases de type BF-8511 à pied annulaire (fig. 107 n° 1), les urnes à panse bitronconique et petit col (HF-5511d : fig. 107 n° 2) ou à col surdéveloppé (HF-5574/5575/5671/5675d-f : fig. 107 n° 3), les urnes globulaires à grand col divergent (HF-814\*/854\*/864\* : fig. 106 n° 4), les urnes ovoïdes sans encolure (HF-7501-7504 : fig. 107 n° 5),

---

<sup>716</sup> Milcent 2004, 176-186 et 201-207 ; Milcent 2009b, 242-246.

les urnes ovoïdes à petit col divergent (HF-7511 : fig. 107 n° 6) ou à grand col divergent (HF-754\* : fig. 107 n° 7). Concernant les vases de couverture, seul le type BO-1101b est conservé (fig. 107 n° 8). Pour les vases accessoires, les types à panse tronconique et petit col divergent (BF-5211/5511) ou grand col divergent (BF-5241/5341), les gobelets globulaires à base non développée (BF-8511/8521/8611), les gobelets à col surdéveloppé et les petits vases de type BO-4401e sont intégrés à la matrice (fig. 107 n° 9-13). Cinq éléments de décor interviennent : les décors de pointillés, les cupules disposées par groupes de deux ou en trèfle, les motifs cannelés obliques ou curvilignes et les bossettes (fig. 107 n° 1, 4, 14, 15).

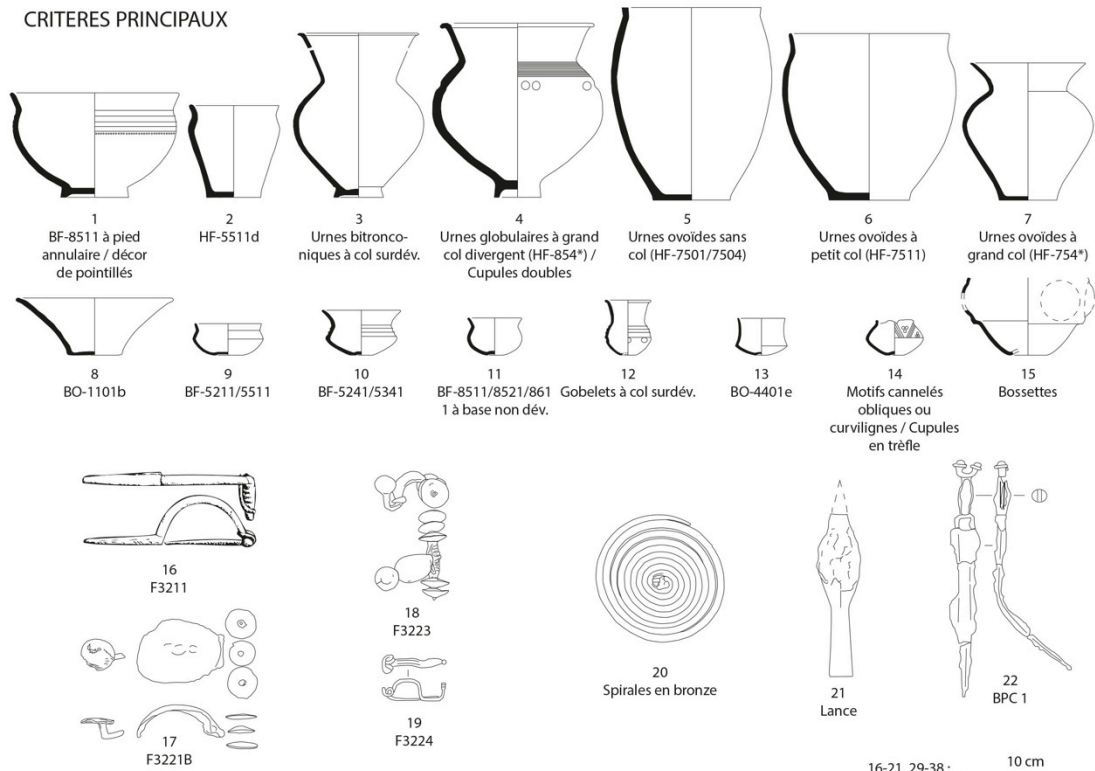
Pour les objets métalliques, sont conservés dans la matrice quatre types de fibules (3211, 3221B, 3223, 3224 : fig. 107 n° 16-19), les spirales en bronze (fig. 107 n° 20), les lances et les épées de type BPC-1 (fig. 107 n° 21-22).

Parmi les critères secondaires, on compte, pour la céramique, les urnes à panse bitronconique et grand col (fig. 107 n° 23), les décors de cannelures verticales, les décors exécutés à la roulette ou à la cordelette, les cannelures internes, les cupules isolées ou en ligne et les pieds creux (fig. 107 n° 24-28). Le mobilier métallique comprend les torques à petits tampons en bronze ou en fer (To 3Bf : fig. 107 n° 29), trois types de bracelets en bronze (Br 3Bf, Br 3Cg et bracelets rubanés à cannelures longitudinales : fig. 107 n° 30-32), deux types d'épingles (type 2 et 6 : fig. 107 n° 33-34), les fibules de type 2121 (fig. 107 n° 35), les agrafes de ceinture en bronze de type Mailhac ou en fer à un seul crochet (fig. 107 n° 36-37), les rasoirs en fer (fig. 107 n° 38) et les épées de type BEC 1a (fig. 107 n° 39).

La sériation à partir de ces critères concerne 42 sépultures (fig. 108).



CRITERES PRINCIPAUX



16-21, 29-38 : 10 cm

CRITERES SECONDAIRES

1-15, 22-28, 39 : 10 cm

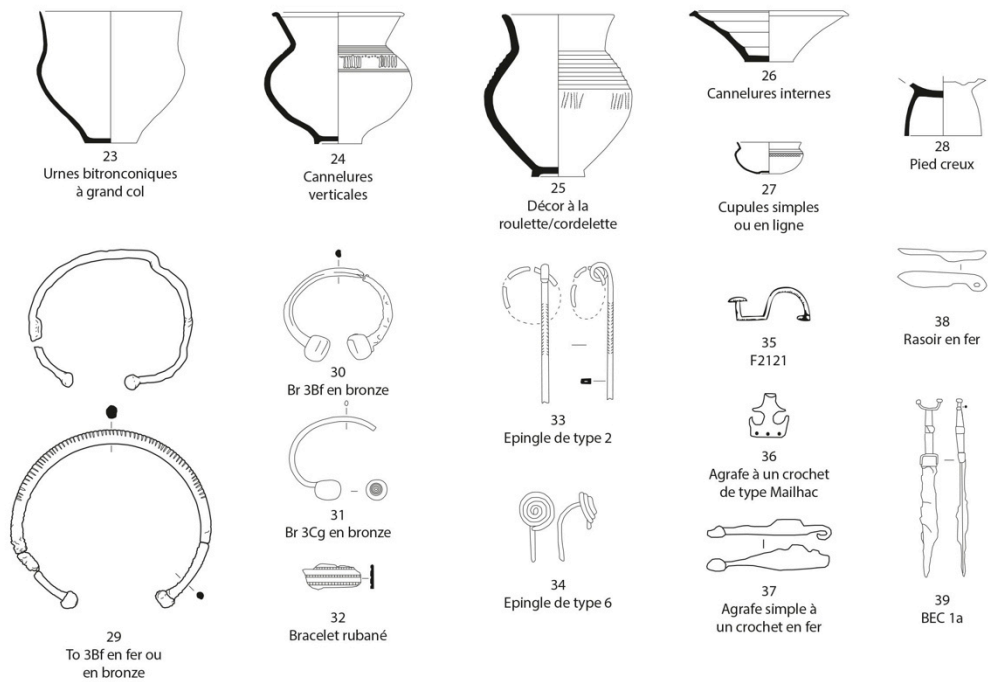


Figure 107 : Groupe de Gironde occidentale : critères de sériation.

## IV.3.2 Sériation

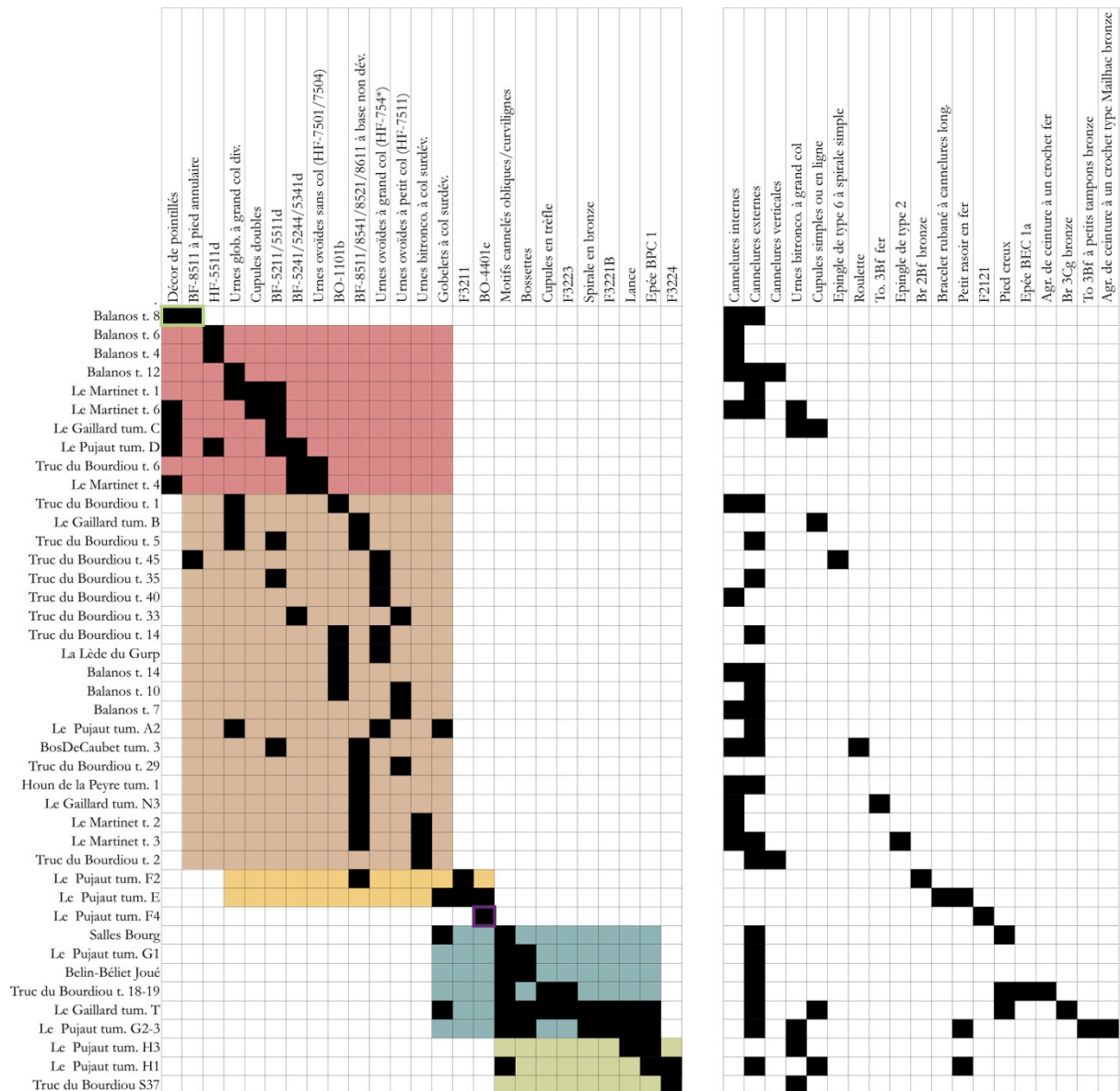


Figure 108 : Sériation du groupe de Gironde occidentale.

La matrice diagonalisée permet d'identifier cinq blocs distincts.

### IV.3.2.1.1 Bloc 1

Tombe : Le Teich, Balanos, t. 8.

L'existence de ce bloc peut être déduite des résultats concernant le groupe de tombes précédemment traité. La sépulture 8 de Balanos est en effet une tombe de composition très simple dont l'urne, de type BF-8511 à pied annulaire, est porteuse d'un décor complexe associant des cannelures à une ligne de pointillés.

#### *IV.3.2.1.2 Bloc 2*

Tombes : Le Teich, Balanos, t. 4, 6, 7, 10, 12, 14 ; Biganos, Bos de Caubet, tum. 3 ; Biganos, les Gaillards, tum. B, tum. C, tum. N t. 3 ; Biganos, Houn de la Peyre, tum. 1 ; Grayan-et-l'Hôpital, sépulture de la Lède du Gulp ; Salles, le Martinet, t. 1, 2, 3, 4, 6 ; Mios, le Pujaut, tum. A, t. 2, tum. D ; Mios, Truc du Bourdiou, t. 1, 2, 5, 6, 14, 29, 33, 35, 40, 45.

Avec 29 tombes, ce bloc est le plus important en taille. Il est caractérisé par un ensemble de critères correspondant à des types génériques d'urnes (urnes globulaires à grand col, urnes ovoïdes sans encolure, à petit col ou à grand col, urnes bitronconiques à petit col ou à col surdéveloppé) et par les vases accessoires bitronconiques de type BF-5211/5511, les gobelets globulaires à base non développée et les coupes tronconiques de type BO-1101b. Les gobelets à col surdéveloppé font leur apparition dans ce bloc, mais avec un seul individu représenté (Mios, le Pujaut, tum. A2 : pl. 237 n° 4).

Parmi les critères secondaires, on note l'apparition dans ce bloc des cannelures verticales, des décors imprimés à la cordelette ou à la roulette, des cupules simples, des épingles (type 2 et 6), et du torque à tampons en fer. On identifie sans peine dans cette liste les caractéristiques du bloc 4 de la matrice diagonalisée du groupe lot-et-garonnais.

Il est également possible, concernant les tombes de Gironde occidentale, de proposer une partition du bloc 2 en un bloc 2a et un bloc 2b. Le bloc 2a est, dans cette perspective, constitué des vases accessoires bitronconiques à petit ou grand col, qui sont préférentiellement associés entre eux et avec certains types d'urnes (HF-5511d, HF-7501/7504) ou de décors (cupules doubles et pointillés, parfois sur le même vase comme au Martinet à Salles, t. 6 : pl. 334 n° 3). Le bloc 2b est quant à lui représenté par des associations différentes : on y retrouve la plupart des gobelets à base non développée, qui sont très rarement retrouvés avec des vases accessoires bitronconiques, les coupes de type BO-1101b et d'autres types d'urnes (urnes à col surdéveloppé, urnes ovoïdes à petit ou grand col). Ce sont également les tombes du bloc 2b qui livrent les objets métalliques mentionnés.

#### *IV.3.2.1.3 Bloc 3*

Tombes : Mios, Pujaut, tum. E, tum. F t. 2 (et 4 ?).

Ce bloc, numériquement fort réduit, possède deux critères en commun avec le bloc 2 : les gobelets globulaires à base non développée et les gobelets à col surdéveloppé. On notera cependant qu'ils y sont très peu représentés. Le bloc 3 est par ailleurs caractérisé, du côté des critères principaux, par les petits vases cylindro-tronconiques à carène basse (BO-4401e) et les fibules à pied droit de type 3211.

Il est à noter dès à présent que la situation de la tombe 4 du Pujaut, tum. F n'est pas claire. Elle pourrait éventuellement être rattachée au bloc suivant, dans la mesure où les critères récurrents du bloc 3 n'y sont pas attestés, mais elle pourrait tout autant être la seule représentante d'un bloc très discret dans la matrice, ce qui devra être vérifié.

Quelques critères secondaires apparaissent liés à ce bloc : les bracelets en bronze de type Br 3Bf ou à jonc rubané, les rasoirs en fer et les fibules de type 2121.

#### *IV.3.2.1.4 Bloc 4*

Tombes : Biganos, les Gaillards, tum. T ; Belin-Béliet, Joué ; Mios, le Pujaut, tum. G t. 1, t. 2-3 ; Mios, Truc du Bourdiou, t. 18-19.

La grande unité de ce bloc est liée à plusieurs éléments : on note d'abord que la présence de motifs cannelés obliques ou curvilignes et de bossettes est presque systématique ; d'autre part, trois tombes, toutes considérées comme des tombes doubles (les Gaillards, tum. T, Truc du Bourdiou, t. 18-19, Pujaut, tum. G t. 2-3), partagent entre trois et six critères qui les rendent très proches les unes des autres.

Par rapport au bloc précédent, avec lequel le seul lien est la présence occasionnelle de gobelets à col surdéveloppé, le bloc 4 est marqué par l'apparition de nombreux types d'objets métalliques : fibules de type 3221B, 3223, spirales de bronze, lances et épées de type BPC 1 (critères principaux), épées de type BEC 1a, bracelet à tampon de type Port-d'Envaux (Br 3Cg), torque de type To 3Bf à petits tampons en bronze, agrafes de ceinture en fer ou en bronze à un crochet (critères secondaires). Les pieds creux caractérisent également ce bloc.

#### *IV.3.2.1.5 Bloc 5*

Tombes : Mios, le Pujaut, tum. H t. 1 et t. 3 ; Mios Truc du Bourdiou, t. 37.

Peu représenté, ce bloc doit son indépendance à la présence de fibules de type 3224. Tous les autres critères attestés, principaux comme secondaires, sont aussi présents dans les tombes du bloc 4.

### **IV.3.3 Éléments de chronologie**

La connaissance de l'évolution typologique de la céramique et du mobilier métallique dans les tombes du groupe de Moyenne Garonne permet d'ores et déjà d'assurer que le résultat de la sériation

des tombes de Gironde occidentale est lui aussi de nature chronologique. On y retrouve, dans un ordre identique ou très proche, les mêmes successions de types et de décors.

À cela s'ajoutent des arguments d'ordre stratigraphique, puisque quelques-uns des tertres du Pujaut ont été agrandis pour accueillir plusieurs sépultures. Ainsi, la tombe 2 du tumulus F du Pujaut est-elle, d'après la matrice comme d'après les données de fouille, antérieure à la tombe 4 ; dans le tumulus voisin (G), la tombe 1 est aussi considérée comme antérieure à la double sépulture 2-3, ce qui se retrouve dans la sériation.

#### *IV.3.3.1.1 Étapes 1, 2a et 2b*

La comparaison des profils typologiques de ces trois étapes avec les étapes 1 à 4 du groupe lot-et-garonnais permet de proposer une datation pour chacune d'entre elles.

L'étape 1, peu représentée, doit ainsi être assimilée à l'une des trois premières étapes chronologiques. En considérant, d'une part, la présence de pointillés et de cannelures, la simplicité du dépôt, qui ne contient qu'une catégorie de mobilier, et, d'autre part, l'absence de décors linéaires incisés, il est possible de mettre l'étape 1 en parallèle avec les étapes 2-3 de Lot-et-Garonne, c'est-à-dire avec le Ha C récent (725-625 a.C.), plutôt qu'avec le Ha C ancien.

L'étape 2 dans son ensemble doit être synchronisée avec l'étape 4, entre 625 et 575 a.C. La césure moins nette qui existe entre les blocs 2a et 2b n'empêche pas d'y reconnaître, on l'a dit, les mêmes articulations qu'entre les étapes 4a et 4b de Lot-et-Garonne : survivance dans le bloc 2a de caractères archaïsants (les décors de pointillés), opposition entre vases accessoires d'abord bitronconiques puis globulaires, apparition dans un second temps de mobilier métallique, dont le torque à tampons en fer, élément décisif. Le parallèle entre bloc 2a/étape 4a et bloc 2b/étape 4b est donc à tout le moins envisageable, à défaut d'être certain.

#### *IV.3.3.1.2 Étape 3 et 4*

L'apparition conjointe dans le bloc 3 des fibules de type 3211, du bracelet rubané à cannelures longitudinales, des gobelets à col surdéveloppé et des vases de type BO-4401e est un argument fort en faveur d'un rapprochement entre l'étape 3 de Gironde occidentale et l'étape 5 définie en Lot-et-Garonne (575-550 a.C.). La datation proposée pour les bracelets à tampons en bronze, dont on rencontre certains exemplaires au cours de la phase V des nécropoles castrales (575-550 a.C.), est tout à fait compatible avec cette hypothèse, que nous maintenons au sujet des tombes A2, F2 et E du Pujaut.

Il faut en revanche rediscuter le cas de la tombe F4 du Pujaut. En effet, celle-ci ne doit son appartenance au bloc 3 qu'à la présence d'un vase de type BO-4401e. Cependant, cette même sépulture a livré une fibule de type 2121, proche du type Golfe du Lion, mais dotée d'un appendice discoïdal sur le pied, qui est datée par T. Constantin de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. Cette datation impliquerait alors le rattachement de cette sépulture à l'étape 6 définie dans le groupe voisin (550-525 a.C.), voire au début de la suivante.

Il est donc possible que cette tombe soit la seule représentante, dans la matrice, d'une étape 4 correspondant au second quart ou à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. Cette hypothèse est d'autant plus envisageable qu'une autre sépulture, non intégrée à la matrice de sériation, date a priori de cette même période : la sépulture centrale du tumulus B du Pujaut a en effet livré une fibule de type 3221, type qui n'apparaît en Lot-et-Garonne que dans des sépultures de l'étape 6.

#### *IV.3.3.1.3 Étapes 5 et 6*

L'attribution d'une datation à chacune de ces deux étapes est plus aisée en commençant par la dernière. On peut en effet remarquer qu'elle n'est définie que par un petit nombre de caractères propres. Ceux qui apparaissent également en Lot-et-Garonne (épées de type BPC-1, lances, fibules de type 3224) étant des marqueurs exclusifs de la dernière étape (LT A ancienne, 475-425 a.C.), on peut proposer avec une relative assurance la même datation pour les quelques tombes concernées.

L'étape précédente est définie par un grand nombre d'objets métalliques qui ne sont attestés dans aucun autre bloc (grandes spirales en bronze, fibules de type 3221B et 3223, agrafes de ceinture à un crochet en fer ou en bronze, bracelet à tampons tangents de type Br 3Cg, torque en bronze de type To 3Bf à petits tampons, épées de type BEC 1a). Or, plusieurs de ces objets contribuent à définir l'étape 7 de Lot-et-Garonne, ce qui invite à y assimiler les tombes de ce bloc. Contredisent en revanche cette idée les épées de type BPC 1 et les lances attestées à Biganos, les Gaillards, tum. T et à Mios, le Pujaut, tum. G, t. 2-3. On rappellera cependant que la chronologie admise pour ces types d'armes ne couvre pas uniquement LT A, mais également le Ha D2-3, soit la fin du VI<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. a.C. : elle est par conséquent compatible avec l'étape 7 du Lot-et-Garonne.

La trame chronologique telle qu'elle peut être déduite de la matrice diagonalisée des tombes de Gironde occidentale semble donc posséder globalement des articulations proches de celles mises en évidence en Lot-et-Garonne et dans le sud-est de la Gironde : les étapes les plus faciles à lire (1, 2, 3, 5, 6) à partir de la sériation peuvent toutes être rapprochées d'une étape lot-et-garonnaise, tandis que l'existence d'une étape 4, même si elle est discrète, est sous-entendue par au moins deux tombes (fig. 109-110).

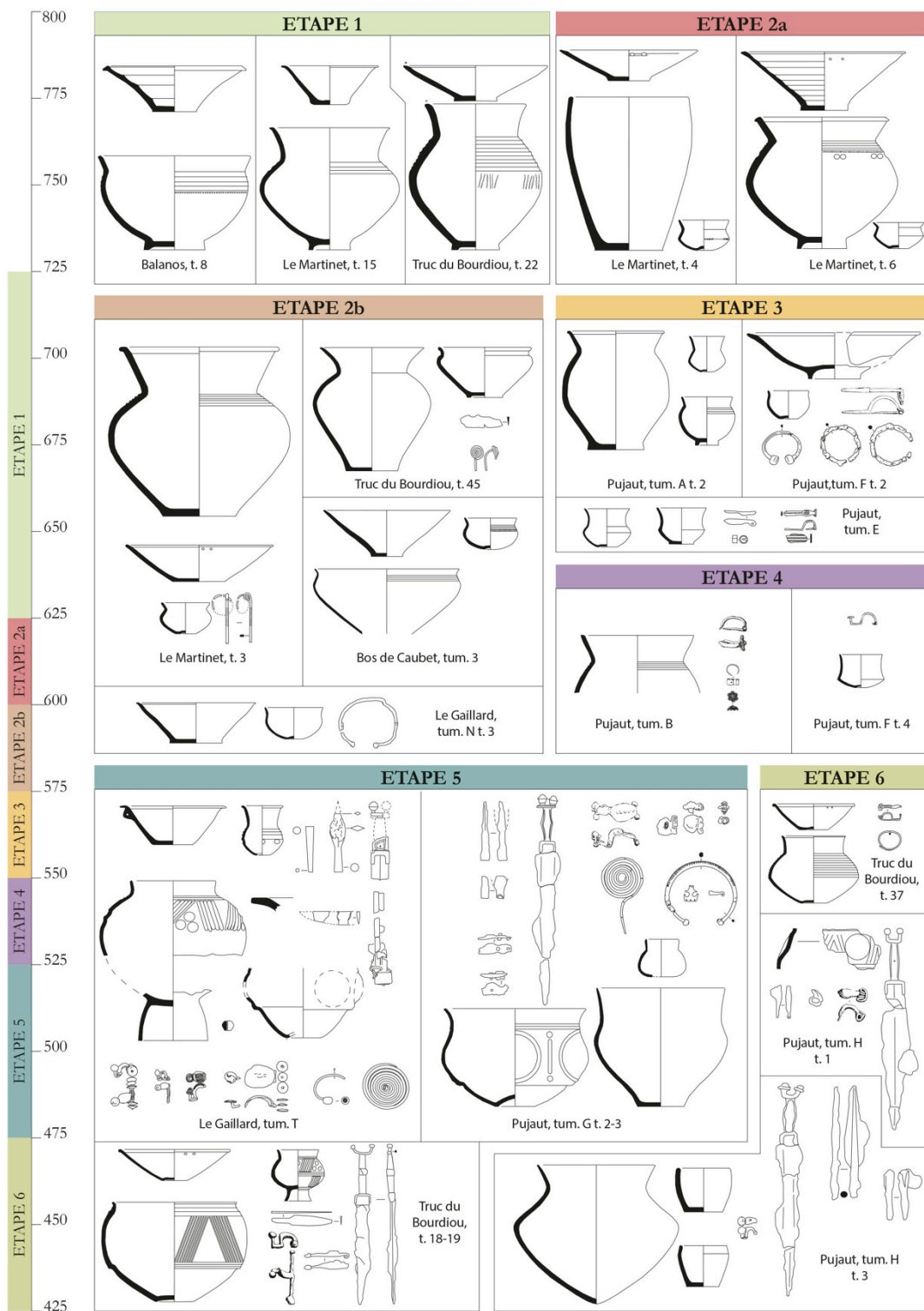


Figure 109 : Groupe de Gironde occidentale : assemblages caractéristiques

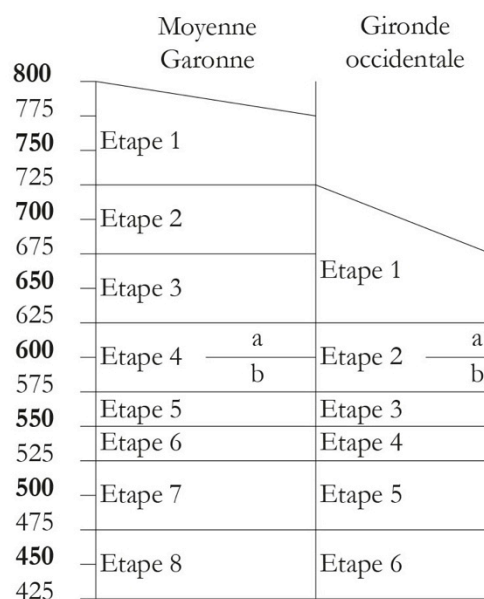


Figure 110 : Corrélations entre les étapes de Moyenne Garonne et de Gironde occidentale.

#### IV.3.4 Datation des tombes non sériées

On peut, à partir de ce point, proposer une datation pour 38 des 51 tombes non intégrées à la matrice faute d'un mobilier suffisamment abondant (fig. 111).

##### IV.3.4.1.1 Tombes attribuables à l'étape 1 de Gironde occidentale

Ces tombes s'avèrent très peu nombreuses. En dehors de la tombe 8 de Balanos, seules deux autres, à savoir la tombe 22 du Truc du Bourdiou à Mios et la tombe 15 du Martinet à Salles, nous semblent pouvoir, avec des réserves, être rapportées à cette première étape. Pour la tombe du Martinet, le rapprochement est sous-entendu par la simplicité de l'assemblage et la petite taille de l'urne, qui est assez proche de certaines urnes de l'étape 3 du Lot-et-Garonne, comme celles des tombes 31 et 32 de la Gravière à Fauillet (pl. 140 n° 9, pl. 141 n° 3). Pour la tombe 22 du Truc du Bourdiou, c'est le décor de petits pendentifs à la roulette/cordelette qui joue le rôle d'argument décisif : caractéristique des phases II et III du Castrais, cette technique décorative perdure au cours de la phase IVa, période durant laquelle les motifs exécutés sont soit de grands chevrons pointe en bas, soit des séries de pendentifs obliques ou verticaux, parfois sans organisation claire, rappelant de loin ceux réalisés au Truc du Bourdiou<sup>717</sup>. Du reste, il s'agit d'un type de décor dont la fréquence, dans le Castrais, diminue très

<sup>717</sup> Voir par exemple les tombes 222 et 296 de Gourjade et 37 du Martinet : Giraud *et al.* 2003, pl. 152, t. 222 n° 1-2, pl. 162, t. 296 n° 1, pl. 187, t. 37 n° 3.



fortement au cours de l'étape IVa ; avec une seule attestation claire, le groupe de Gironde occidentale semble faire écho à cette situation.

Commune	Site	Tombe	Etape (Gironde occid.)	Arguments	Planches
Mios	Truc du Bourdiou	t. 22	1	Décor à la roulette/cordelette	pl. 228 n° 3-4
Salles	le Martinet	t. 15	1	Urne de type HF-5545d	pl. 335 n° 1-2
Biganos	Houn de la Peyre	Tum. 2	2	Gobelet globulaire de type BF-8511 à fond cupulé	pl. 69 n° 7-8
Biganos	Houn de la Peyre	Tum. 3	2	Gobelet globulaire de type BF-8511 à fond cupulé	pl. 69 n° 9
Biganos	le Gaillard	tum. A	2	décor de cupules doubles + gobelet de type BF-5641 presque globulaire	pl. 71 n° 1-2
Biganos	le Gaillard	tum. K	2	Vase de type BF-5341 + BF-8511 à fond cupulé	pl. 71 n° 6-7, pl. 72 n° 1
Biganos	le Gaillard	tum. M t. 2	2	Gobelet globulaire de type BF-8511 à fond cupulé	pl. 72 n° 2
Biganos	le Gaillard	tum. N t. 1	2	Vase de type BF-5211d	pl. 72 n° 3
Biganos	le Gaillard	tum. P	2	Gobelet globulaire de type BF-8111 à fond cupulé + cupules en ligne	pl. 72 n° 7
Grayan	Lède du Gurp	tâche noire	2	vase de type BO-9201 <sup>e</sup> à fond cupulé	pl. 168 n° 4-5
Grayan	Lède du Gurp	tumulus	2	Petit vase de type BF-5611d	pl. 168 n° 3
Le Teich	Balanos	t. 9	2	HF-5241d proche du type HF-5511d	pl. 197 n° 3
Mios	le Pujaut	tum. A t. 1	2	Gobelet globulaire de type BF-8611	pl. 237 n° 1-2
Mios	le Pujaut	tum. A t. 3	2	Urne de type HF-5541d + BF-8511 à fond cup.	pl. 237 n° 6-7
Mios	le Pujaut	tum. C t. 1	2	Urne globulaire à petit col	pl. 238 n° 5-6
Mios	le Pujaut	tum. C t. 2	2	Gobelet de type BF-8141 + BO-1001a proche du type BO-1101b	pl. 238 n° 7-8
Mios	Truc du Bourdiou	t. 12-13	2	Coupe hémisphérique de type BO-2101	pl. 225 n° 6
Mios	Truc du Bourdiou	t. 15	2	Grande urne bitronconique de type HF-5541d	pl. 226 n° 3
Mios	Truc du Bourdiou	t. 16	2	Urne à col surdéveloppé de type HF-5575d + incisions	pl. 226 n° 4
Mios	Truc du Bourdiou	t. 21	2	Urne de type HF-7511	pl. 228 n° 2
Mios	Truc du Bourdiou	t. 27	2	Urne bitronconique de type HF-5541d	pl. 229 n° 1-2
Mios	Truc du Bourdiou	t. 3	2	Urne de type HF-5644d	pl. 224 n° 1
Mios	Truc du Bourdiou	t. 30	2	Urne de type HF-7541 + coupe hémisphérique à petit col (BO-2111)	pl. 230 n° 1-3
Mios	Truc du Bourdiou	t. 31	2	Urne de type HF-7511	pl. 230 n° 4
Mios	Truc du Bourdiou	t. 32	2	Vase de type BF-5211d + cupules en ligne	pl. 230 n° 5
Mios	Truc du Bourdiou	t. 34	2	Grande urne bitronconique de type HF-5541d	pl. 231 n° 4
Mios	Truc du Bourdiou	t. 38	2	Probable urne à col surdéveloppé, cupules trifléées, To 3Bf à gros tampon	pl. 232 n° 8-10
Mios	Truc du Bourdiou	t. 39	2	Grande urne bitronconique de type HF-5541d	pl. 233 n° 1
Mios	Truc du Bourdiou	t. 4	2	Urne de type HF-7504	pl. 224 n° 2
Mios	Truc du Bourdiou	t. 41	2	Grande urne bitronconique de type indéterminé	pl. 233 n° 4
Mios	Truc du Bourdiou	t. 43	2	Grande urne à col surdéveloppé de type HF-5675f	pl. 234 n° 1
Mios	Truc du Bourdiou	t. 9	2	Grande urne bitronconique de type HF-5541d	pl. 225 n° 6
Mios	Truc du Bourdiou	t. B	2	Urne de type HF-7511	pl. 235 n° 1-2
Salles	le Martinet	t. 5	2	Vase à flans divergents de type BO-6401e + méplat	pl. 333 n° 12-13
Salles	le Martinet	t. 8	3 ou 4	Gobelet à col surdéveloppé de type HF-5271d	pl. 334 n° 4
Mios	le Pujaut	tum. B	4	Fibule de type 3221 en fer	pl. 238 n° 1-4
Audenge	Certes		5	Urne à col surdéveloppé + fibule en bronze indéterminée	pl. 15 n° 1
Mios	Camping Municipal		5	Urne globulaire basse + frise de triangles cannelés	pl. 235 n° 5-6
Mios	le Pujaut	tum. H t. 2	6	Fibule de type 3223 à manchon > F3223C ?	pl. 245 n° 9

Figure 111 : Groupe de Gironde occidentale : propositions de datation des tombes non sériées.

#### IV.3.4.1.2 Tombes attribuables à l'étape 2 de Gironde occidentale

Beaucoup plus nombreuses, les sépultures attribuables à l'étape 2 le sont souvent du fait de la présence de mobilier céramique d'aspect évolué par rapport au mobilier plus ancien attesté en Lot-et-Garonne : urnes bitronconiques ou ovoïdes de grand volume, parfois avec un col surdéveloppé, gobelets globulaires à base non développée, petits vases bitronconiques de type BF-5211/5511/5611d.

Quelques tombes ont livré un mobilier qui, bien que n'apparaissant qu'une seule fois dans toutes les tombes de Gironde occidentale, permet tout de même de les rapporter à l'étape 2. Il s'agit de la tombe 5 du Martinet à Salles, qui contenait un petit vase bitronconique à flancs divergents (BO-6401e) décoré d'un méplat, et de la tombe 12-13 du Truc du Bourdiou à Mios, où figurait une petite coupe hémisphérique de type BO-2101.

L'attribution à la phase 2 de la tombe 21 du Truc du Bourdiou, dont l'urne présente un décor complexe associant cannelures horizontales et pendentifs verticaux exécutés à la roulette/cordelette évoquant les caractéristiques des étapes 1 ou 2 du Lot-et-Garonne, doit être argumentée. Elle repose sur deux éléments : d'une part, l'urne, de forme nettement bitronconique, possède un col surdéveloppé (type HF-5671d), caractéristique propre aux étapes 4/5 en Lot-et-Garonne, c'est-à-dire limitée au Ha D1. D'autre part, les pendentifs à la roulette/cordelette, principalement attestés dans le Castrais au cours des phases II et III, perdurent au cours de la phase IVa.

#### *IV.3.4.1.3 Tombes attribuables aux étapes 3 ou 4*

La sépulture 8 du Martinet à Salles se rapporte à l'une de ces deux étapes, puisqu'elle a livré un gobelet à col surdéveloppé de type HF-5271d, caractéristique n'apparaissant pas en dehors des étapes 3 ou 4 en Gironde occidentale.

La tombe du tumulus B du Pujaut à Mios, déjà évoquée, peut être rattachée à l'étape 4 en raison de la présence d'une fibule de type 3221.

#### *IV.3.4.1.4 Tombes attribuables aux étapes 5 ou 6*

À l'étape 5, on attribuera les tombes de Certes à Audenge et du camping municipal de Mios, du fait de la forme de l'urne dans le premier cas (urne globulaire à col surdéveloppé vertical et pied creux), du fait de la forme de l'urne et de son décor dans le second (urne globulaire basse évoquant fortement celles des diverses tombes doubles de l'étape 5, décorée en outre de cannelures obliques formant une frise de triangles hachurés).

À l'étape 6 se rapporte la tombe 2 du tumulus H du Pujaut, d'abord pour des raisons de stratigraphie (elle est plus récente que la tombe 1, qui contenait une fibule de type 3224), mais aussi à cause de la typologie de la fibule : même si cette dernière est assez mal conservée, on peut y distinguer un fragment de faux ressort doté d'un manchon, caractéristique apparaissant exclusivement sur les fibules de type 3223C, variante la plus récente du type 3223.

## IV.3.5 Développement topographique des nécropoles



La confrontation des conclusions de l'analyse typologique avec les plans des nécropoles donne des résultats positifs, puisque pour chaque cimetière dont le plan est bien documenté, on peut constater des développements similaires (fig. 112) :

- La nécropole du Gaillard à Biganos semble ainsi se développer presque intégralement au cours de l'étape 2. L'étape 2a est représentée par les tertres K, N et M, qui forment un petit noyau, augmenté des tertres A et C, un peu plus périphériques. Les tertres B et N sont utilisés au cours de l'étape 2b, qui correspond à une légère extension de la surface occupée par le cimetière. Enfin, l'étape 5 voit l'implantation, à l'écart des autres tertres, du tumulus T.

- Au Pujaut à Mios, les tertres les plus anciens, datant de l'étape 2 (tertres A, C, D) forment une ligne grossièrement orientée Est-Ouest. Les trois tombes du tertre A semblent pouvoir être datées de cette étape initiale. L'étape 3 voit l'extension vers l'Ouest de la nécropole, puisque de cette étape datent le tertre E et les tombes les plus anciennes du tertre F. L'étape 4 est marquée par l'ajout d'une tombe dans le tertre F et par l'implantation du tertre B. La création du tertre G, localisé de l'autre côté de la nécropole, intervient à l'étape 5. Enfin, le tertre H est implanté dans le même secteur que le précédent à l'étape 6.

- À part la tombe 22, qui appartient vraisemblablement à l'étape 1, la grande majorité des tombes du Truc du Bourdiou datent de l'étape 2. Parmi elles, certaines sont plus précisément

attribuables à l'une des deux étapes 2a et 2b ; mais, peu nombreuses, elles interdisent d'identifier une logique dans le développement du cimetière pour cette phase. Les étapes 3 et 4 ne sont pas attestées dans cette nécropole. À l'étape 5 est implantée, dans le secteur nord-est du cimetière, la double sépulture 18-19, et, à la suivante, la tombe 37, à une dizaine de mètres dans le même secteur.

Ainsi l'étape 1 de Gironde occidentale reste-t-elle extrêmement discrète. L'étape 2 est sans conteste le moment principal de l'implantation et du développement rapide de ces nécropoles. En dehors de la nécropole du Pujaut, c'est aussi durant cette phase que sont créées presque toutes les tombes. Les étapes 3 et 4, attestées uniquement au Pujaut, peuvent être considérées, au moins sur le plan du développement topographique, comme se situant dans la continuité de l'étape précédente, dans la mesure où les nouvelles tombes sont alors créées soit dans des tertres existants, agrandis pour l'occasion, soit dans de nouveaux tertres localisés dans le même secteur et poursuivant l'extension de la nécropole dans la même direction. En revanche, les étapes 5 et 6 doivent être considérées comme des moments de rupture, ce qui se traduit par la création de nouvelles sépultures systématiquement excentrées par rapport au noyau principal des tombes. L'étape 5 est aussi celle durant laquelle, dans chacune des trois nécropoles documentées, apparaissent des sépultures doubles aux parentés indéniables du point de vue du mobilier, ce qui accentue à la fois la rupture par rapport à la situation antérieure et le caractère homogène de cette étape.

#### **IV.3.6 Tendances globales dans la composition des tombes**

On peut aller plus loin. L'observation des phénomènes de longue durée examinés pour le groupe lot-et-garonnais met en lumière un certain nombre de décalages (fig. 113) :

- L'estimation du nombre de tombes créées par génération (fig. 113A) permet d'insister encore sur la sous-représentation frappante, au sein du groupe de tombes de Gironde occidentale, pourtant plus fourni qu'en Moyenne Garonne, de tombes se rapportant à la phase la plus ancienne du premier âge du Fer. En effet, aucune sépulture ne permet d'identifier un équivalent de l'étape 1 de Moyenne Garonne (800/775 - 725 a.C.) : aucun décor incisé caractéristique, aucun décor complexe comparable n'est reconnu à l'heure actuelle. Concernant l'étape suivante, on a pu se rendre compte que seul un très petit nombre de sépultures peuvent y être rattachées. L'étape 2 de Gironde occidentale est marquée par un fort accroissement de la documentation funéraire : avec une trentaine de tombes par génération (31,5), les effectifs estimés sont même supérieurs à ceux observés en Lot-et-Garonne. Après cela, on observe une chute très nette dès l'étape 3, suivie d'une relative stabilisation autour de 2 à 4

défunts/génération jusqu'à l'étape 6, hormis pour l'étape 5, qui marque une légère hausse (5,5 défunts/génération, du fait de la présence de trois sépultures doubles). L'accès à une sépulture pérenne, éventuellement monumentale dans le cas des nécropoles tumulaires, est donc, en dehors de l'étape 2, extrêmement sélectif et ne concerne que très peu de défunts.

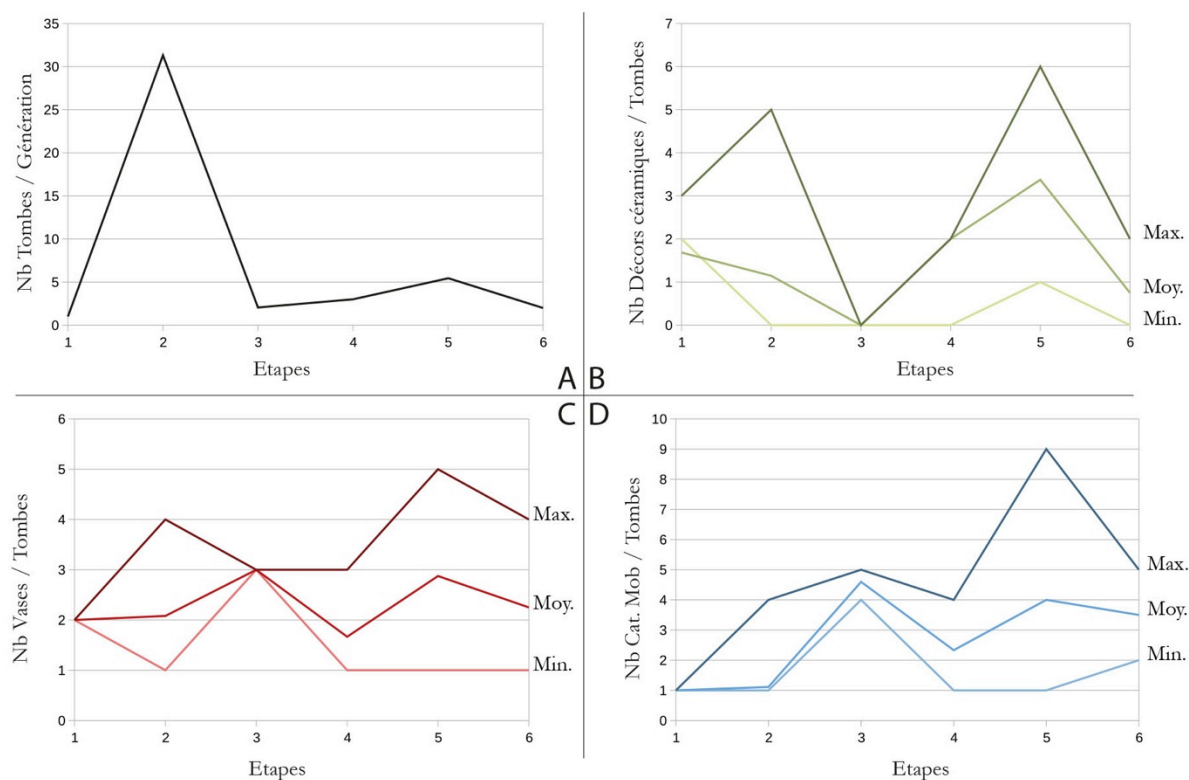


Figure 113 : Tombes du groupe de Gironde occidentale : tendances générales.

- Si l'on s'intéresse au nombre d'éléments de décors céramiques par tombe (fig. 113B), on constate, sur les deux premières étapes, un certain parallélisme avec la situation lot-et-garonnaise : en effet, les dépôts de l'étape 1 (725-625 a.C.) comptent entre 2 et 3 éléments de décor (pour une moyenne de 1,6), quand ceux de l'étape 2 (625-575 a.C.) voient à la fois l'apparition de tombes comptant exclusivement des vases inornés, entraînant une baisse de la moyenne (1,1 élément de décor/tombe) mais aussi une augmentation de l'écart maximal constaté (de 0 à 5 éléments de décors). Les profils des étapes 3 et 4 (575-550-525 a.C. env.) ne peuvent guère être commentés, en raison du trop faible nombre de tombes concernées, surtout pour l'étape 4, et du mauvais état de conservation de celles-ci<sup>718</sup>. En revanche, l'étape 5 (525-475 a.C. env.) est assez singulière : non seulement l'écart entre les valeurs

<sup>718</sup> De fait, l'approche quantitative appliquée à la composition des tombes de la vallée de la Leyre doit être considérée avec prudence, étant donné les modalités de mise au jour des vestiges et le fait que beaucoup de vases ne soient pas conservés. La reprise de Mohen & Coffyn (1970) ne suffit pas toujours à combler les lacunes des données produites par B. Peyneau.

extrêmes augmente, mais on constate également que, contrairement au groupe lot-et-garonnais, aucune tombe de l'étape 5 ne contient que des vases inornés. Cela s'explique certes par le fait que les trois sépultures doubles de cette étape totalisent plus de vases que les tombes simples, mais c'est surtout une évolution à mettre au compte d'un phénomène important, à savoir la réapparition de décors complexes. Ceux-ci, contrairement aux décors complexes du début du premier âge du Fer, laissent complètement de côté les divers types d'incisions : ils combinent maintenant des cannelures horizontales avec des motifs cannelés obliques ou curvilignes, des cupules et des bossettes, ce qui leur confère un aspect différent. Enfin, le profil de l'étape 6 est difficile à commenter, encore une fois à cause du petit nombre de tombes concernées et de leur mauvaise conservation.

- L'analyse du nombre de vases déposés par tombe (fig. 113C) met en évidence une évolution plus chaotique que dans le groupe lot-et-garonnais. Le profil de l'étape 1 (725-625), exclusivement représentée par des tombes à deux vases, diffère de celui de l'étape correspondante en Lot-et-Garonne (2-3), où certaines tombes comptent jusqu'à cinq vases. Par la suite, la très forte hausse constatée, toujours en Lot-et-Garonne, au cours des étapes 4 et 5, est en Gironde occidentale à peine marquée, les tombes les plus fournies comptant 4 vases au maximum (contre 12 à Lesparre, t. 21). La diminution générale de l'étape 4 étant imputable aux mêmes raisons que précédemment, on ne la commentera pas. On retrouve en revanche aux étapes suivantes un profil comparable à celui documenté en Lot-et-Garonne<sup>719</sup> : le minimum est en Gironde occidentale de 1 vase, contre 2 en Lot-et-Garonne, le maximum de 5 contre 4, pour 2,87 vases par tombe en moyenne contre 3.

- Enfin, l'analyse du contenu des tombes en fonction du nombre de catégories fonctionnelles représentées (fig. 113D) met en lumière deux phénomènes. Le premier concerne un nombre moyen de catégories déposées qui, si l'on fait abstraction des étapes 3-4, est en hausse relativement régulière, mais beaucoup moins marquée que dans le groupe lot-et-garonnais. Le pic constaté partout au sujet de l'étape 5 apparaît très nettement : là encore, les trois sépultures doubles jouent un rôle important, mais il n'en reste pas moins que les tombes de cette étape contiennent du mobilier plus varié et en plus grand nombre, avec par exemple cinq fibules dans la tombe du tumulus T du Gaillard (pl. 74). Le profil de la dernière étape, enfin, est d'un point de vue quantitatif similaire à celui de l'étape finale en Lot-et-Garonne<sup>720</sup>.

---

<sup>719</sup> Etape 5 (de Gironde occidentale) : Gironde occidentale : min = 1, max = 5, moyenne = 2,87, contre Lot-et-Garonne : min = 2, max = 5, moyenne = 3.

Etape 6 : Gironde occidentale : min = 1, max = 4, moyenne = 2,25, contre Lot-et-Garonne : min = 1, max = 5, moy = 2,25.

<sup>720</sup> Selon la même présentation (min/max/moyenne), Gironde occidentale : 2/5/3,5 ; Lot-et-Garonne : 2/6/3,75.

### IV.3.7 Discussion

L'évolution des tombes et des nécropoles de Gironde occidentale semble donc se faire selon une dynamique proche de celle du groupe de Moyenne Garonne, avec toutefois des différences notables. L'absence quasi-totale de tombes représentatives du Ha C ne doit pas être considérée comme un élément significatif, étant donné que toutes les tombes de cette période en Lot-et-Garonne ne proviennent après tout que d'une ou deux nécropoles (la Gravière à Fauillet et la Bâtisse à Lafitte-sur-Lot). Le développement très important des nécropoles au cours de l'étape 2 transparaît dans les deux groupes. On repère aussi des évolutions voisines dans la composition du mobilier : chute du taux de décors céramiques, augmentation du volume des vases sont les éléments les plus saillants, alors que les tombes contenant plus de cinq vases n'existent pas en Gironde occidentale.

En revanche, les profils des étapes suivantes divergent. Tout d'abord, les étapes 3 et 4 apparaissent très peu représentées en Gironde occidentale, alors que le faciès est plutôt bien caractérisé. De plus, l'étape 5 de Gironde occidentale est très particulière. On a déjà insisté à plusieurs reprises sur certains points qui démontrent la profonde unité de cette étape régionale : les tombes localisées avec précision sont toujours implantées en périphérie de cimetières plus anciens, plusieurs d'entre elles sont des sépultures doubles dont le mobilier présente une remarquable homogénéité (décors complexes, fibules de type 3221B, spirales en bronze, armement). On peut également mentionner le fait que les urnes déposées dans ces tombes ont toutes des formes proches, à panses globulaires très ventrues, avec un bord direct ou un petit col, mais jamais de col surdéveloppé. Les dépôts quasiment identiques du tumulus T du Gaillard à Biganos et du tumulus G, sépultures 2/3 du Pujaut à Mios (fig. 108), que l'on peut considérer comme particulièrement fastueux dans leur contexte local, sont vraisemblablement caractéristiques d'un rite funéraire spécifique à la micro-région arcachonnaise, perceptible également, mais sous une forme atténuée, dans la double tombe 18-19 du Truc du Bourdiou à Mios.

Pour cette raison même, l'inversion de la représentation sexuelle identifiée au cours des deux dernières étapes dans le groupe de Moyenne Garonne n'apparaît pas aussi nettement en Gironde occidentale. On constate néanmoins que les tombes les mieux caractérisées de l'étape 6 (475-425 a.C., soit LT A ancienne) ont livré des éléments d'armement et non des objets de parures à connotation féminine, ce qui, finalement, fait écho au basculement des étapes 7/8 de Lot-et-Garonne.

## IV.4 Le groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne

### IV.4.1 Tombes et critères

Ce groupe est constitué par un nombre réduit de nécropoles, totalisant cependant plus d'une centaine de tombes, les principales informations provenant des nécropoles du Camp d'Alba à Réalville (90 sépultures), du Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols (56 sépultures) et, dans une moindre mesure, de Saint-Genès à Castelferrus (38 sépultures). Plusieurs nécropoles, encore totalement ou partiellement inédites (le Frau à Cazals, le Camp de l'Eglise Nord à Flaujac-Poujols, les Plaines à Cayrac), ont fourni une documentation qui n'a pas été mise à contribution directement dans la sériation, mais qui pourra être utilisée ensuite pour approfondir les conclusions.

Le travail de mise en séquence s'est appuyé sur l'analyse de 33 critères principaux, additionnés à cinq critères secondaires.

Les critères liés à la céramique incluent, pour les formes, les vases bas de type BF-8511 (fig. 114 n° 1), les vases bas bitronconiques à petit col divergent de type BF-5211/5214/5511d (fig. 114 n° 2), les vases à panse bitronconique à flancs divergents rectilignes ou convexes, à carène haute (BO-6201/6204d-e : fig. 114 n° 3), médiane (BO-6301d-e : fig. 114 n° 4) ou basse (BO-6401e : fig. 114 n° 5), les vases bas cylindro-tronconiques à flancs convexes de type BO-4501/4504e (fig. 114 n° 6) et les coupes hémisphériques de type BO-2101 (fig. 114 n° 7).

De nombreux types ou motifs de décors sont utilisés : incisions au simple, double ou triple trait, incisions ou impressions pointillées, motifs linéaires, chevrons, dents de loup, triangles hachurés, ondulations, compositions complexes, cannelures internes ou externes uniques ou multiples (fig. 114 n° 8-13), ainsi que les enductions rouges (non figuré).

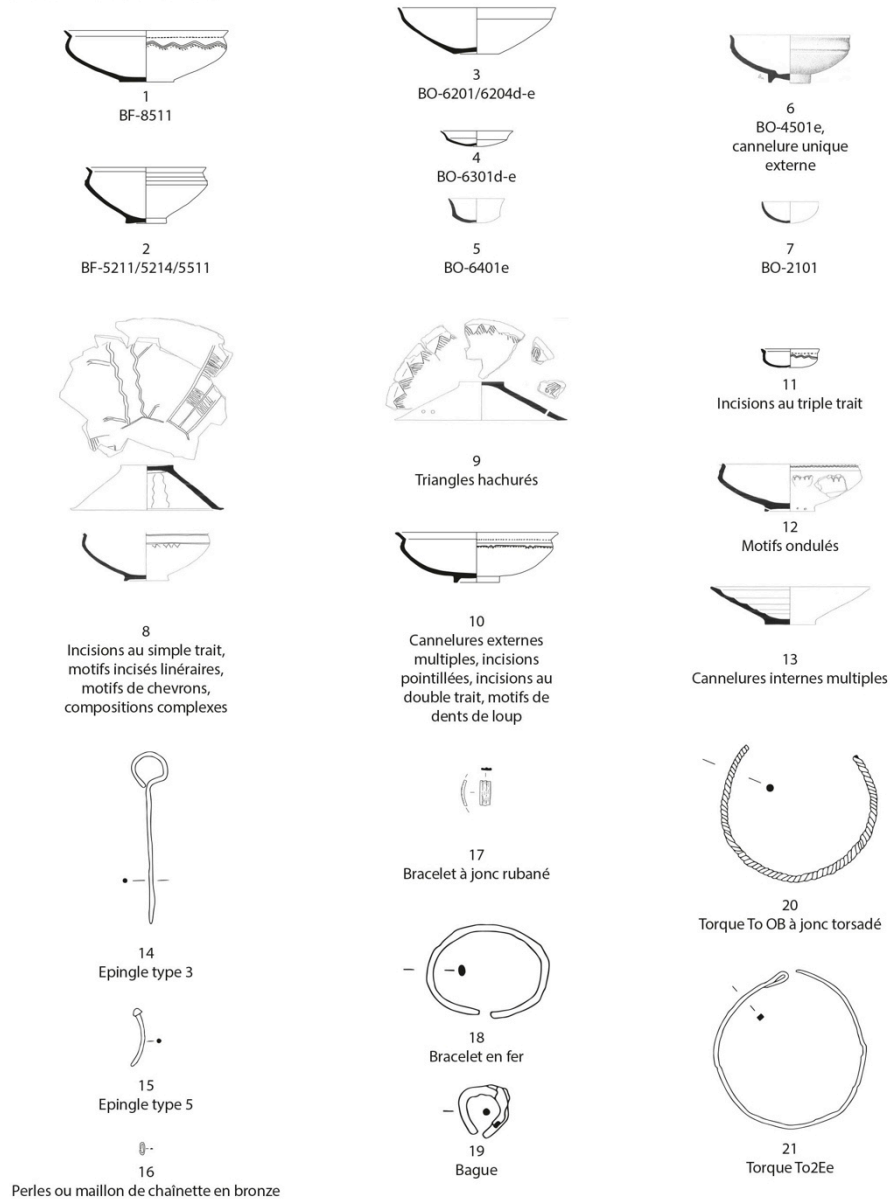
Les critères liés au mobilier métallique comprennent les épingles de type 3 ou 5 (fig. 114 n° 14-15), les petites perles en bronze (ou maillons de chaînette : fig. 114 n° 16), les bracelets en bronze à jonc rubané, les bracelets ouverts en fer et une bague en fer (fig. 114 n° 17-19) et enfin les torques, à jonc torsadé ou à jonc quadrangulaire et extrémité repliée (type To 2Ee : fig. 114 n° 20-21).

Le comportement d'un petit nombre de critères secondaires a également été observé : il s'agit des vases de type BO-4211d, des décors complexes (utilisant plusieurs techniques sur un même vase : fig. 114 n° 10 par ex.), des motifs composés de deux lignes incisées remplies de petites incisions perpendiculaires figurant ce que l'on peut qualifier des fausses cordes incisées (fig. 114 n° 23), des méplats (fig. 114 n° 24) et des motifs de pendentifs pointillés (fig. 114 n° 25).



En tout, 118 sépultures ont pu être intégrées à la matrice de sériation, ce qui représente presque autant de tombes que les groupes de Moyenne Garonne et de Gironde occidentale réunis.

CRITERES PRINCIPAUX



1-13, 22-25 : 10 cm

14-21 : 10 cm

CRITERES SECONDAIRES



Figure 114 : Groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne : critères de sériation.

## IV.4.2 Sériation

La diagonalisation de la matrice met en évidence trois grands blocs, le second pouvant être subdivisé en deux (fig. 115-116-117).

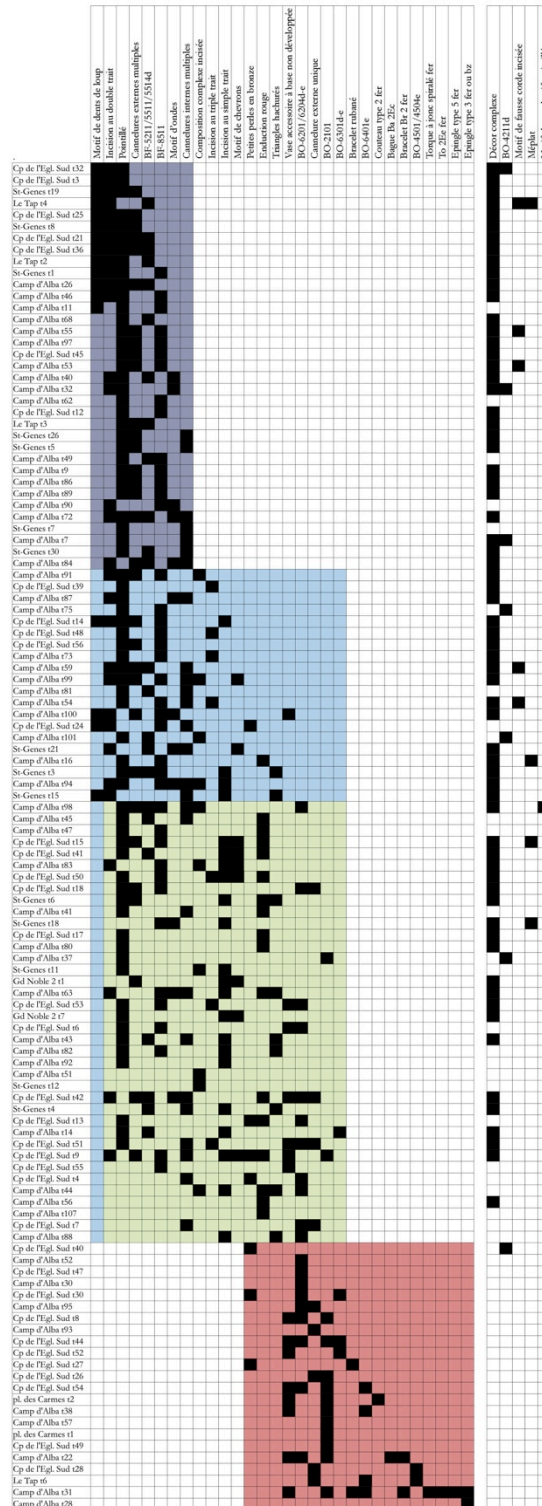


Figure 115 : Groupe de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne : sériation.

	Motif de dents de loup	Incision au double trait	Poinçonné	Cannelures externes multiples	BF-5211/5511/5514d	BF-8511	Motif d'ondes	Cannelures internes multiples	Composition complexe incisée	Incision au triple trait	Incision au simple trait	Motif de chevrons	Petites pertes en bronze	Einduction rouge	Triangles hachurés	Vase accessoire à base non développée	BO-6201/6204d-e	Cannelure externe unique	BO-2101	BO-6301d-e	Bracelet rubané	BO-6401e	Couteau type 2 fer	Bague Ba 2Ee	Bracelet Br 2 fer	BO-4501/4504e	Torque à jonc spiralé fer	To 2Ee fer	Epingle type 5 fer	Epingle type 3 fer ou bz	Décor complexe	BO-4211d	Motif de fausse corde incisée	Méplat	Motif de pendentif poinçonné				
Cp de l'Egl. Sud t32																																							
Cp de l'Egl. Sud t3																																							
St-Genes t19																																							
Le Tap t4																																							
Cp de l'Egl. Sud t25																																							
St-Genes t8																																							
Cp de l'Egl. Sud t21																																							
Cp de l'Egl. Sud t36																																							
Le Tap t2																																							
St-Genes t1																																							
Camp d'Alba t26																																							
Camp d'Alba t46																																							
Camp d'Alba t11																																							
Camp d'Alba t68																																							
Camp d'Alba t55																																							
Camp d'Alba t97																																							
Cp de l'Egl. Sud t45																																							
Camp d'Alba t53																																							
Camp d'Alba t40																																							
Camp d'Alba t32																																							
Camp d'Alba t62																																							
Cp de l'Egl. Sud t12																																							
Le Tap t3																																							
St-Genes t26																																							
St-Genes t5																																							
Camp d'Alba t49																																							
Camp d'Alba t9																																							
Camp d'Alba t86																																							
Camp d'Alba t89																																							
Camp d'Alba t90																																							
Camp d'Alba t72																																							
St-Genes t7																																							
Camp d'Alba t7																																							
St-Genes t30																																							
Camp d'Alba t84																																							
Camp d'Alba t91																																							
Cp de l'Egl. Sud t39																																							
Camp d'Alba t87																																							
Camp d'Alba t75																																							
Cp de l'Egl. Sud t14																																							
Cp de l'Egl. Sud t48																																							
Cp de l'Egl. Sud t56																																							
Camp d'Alba t73																																							
Camp d'Alba t59																																							
Camp d'Alba t99																																							
Camp d'Alba t81																																							
Camp d'Alba t54																																							
Camp d'Alba t100																																							
Cp de l'Egl. Sud t24																																							
Camp d'Alba t101																																							
St-Genes t21																																							
Camp d'Alba t16																																							
St-Genes t3																																							
Camp d'Alba t94																																							
St-Genes t15																																							

Figure 116 : Groupe de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne : blocs 1 et 2a.

	Motif de dents de loup	Incision au double trait	Pointillé	Cannelures externes multiples	BF-5211/5511/5514d	BF-8511	Motif d'ondes	Cannelures internes multiples	Composition complexe incisée	Incision au triple trait	Incision au simple trait	Motif de chevrons	Petites perles en bronze	Enduction rouge	Triangles hachurés	Vase accessoire à base non développée	BO-6201/6204d-e	Cannelure externe unique	BO-2101	BO-6301d-e	Bracelet rubané	BO-6401e	Couteau type 2 fer	Bague Ba 2E-c	Bracelet Br 2 fer	BO-4501/4504e	Torque à jonc spiralé fer	To 2Le fer	Epingle type 5 fer	Epingle type 3 fer ou bz	Décor complexe	BO-4211d	Motif de fausse corde incisée	Méplat	Motif de pendentif pointillé				
Camp d'Alba t98																																							
Camp d'Alba t45																																							
Camp d'Alba t47																																							
Cp de l'Egl. Sud t15																																							
Cp de l'Egl. Sud t41																																							
Camp d'Alba t83																																							
Cp de l'Egl. Sud t50																																							
Cp de l'Egl. Sud t18																																							
St-Genes t6																																							
Camp d'Alba t41																																							
St-Genes t18																																							
Cp de l'Egl. Sud t17																																							
Camp d'Alba t80																																							
Camp d'Alba t37																																							
St-Genes t11																																							
Gd Noble 2 t1																																							
Camp d'Alba t63																																							
Cp de l'Egl. Sud t53																																							
Gd Noble 2 t7																																							
Cp de l'Egl. Sud t6																																							
Camp d'Alba t43																																							
Camp d'Alba t82																																							
Camp d'Alba t92																																							
Camp d'Alba t51																																							
St-Genes t12																																							
Cp de l'Egl. Sud t42																																							
St-Genes t4																																							
Cp de l'Egl. Sud t13																																							
Camp d'Alba t14																																							
Cp de l'Egl. Sud t51																																							
Cp de l'Egl. Sud t9																																							
Cp de l'Egl. Sud t55																																							
Cp de l'Egl. Sud t4																																							
Camp d'Alba t44																																							
Camp d'Alba t56																																							
Camp d'Alba t107																																							
Cp de l'Egl. Sud t7																																							
Camp d'Alba t88																																							
Cp de l'Egl. Sud t40																																							
Camp d'Alba t52																																							
Cp de l'Egl. Sud t47																																							
Camp d'Alba t30																																							
Cp de l'Egl. Sud t30																																							
Camp d'Alba t95																																							
Cp de l'Egl. Sud t8																																							
Camp d'Alba t93																																							
Cp de l'Egl. Sud t44																																							
Cp de l'Egl. Sud t52																																							
Cp de l'Egl. Sud t27																																							
Cp de l'Egl. Sud t26																																							
Cp de l'Egl. Sud t54																																							
pl. des Carmes t2																																							
Camp d'Alba t38																																							
Camp d'Alba t57																																							
pl. des Carmes t1																																							
Cp de l'Egl. Sud t49																																							
Camp d'Alba t22																																							
Cp de l'Egl. Sud t28																																							
Le Tap t6																																							
Camp d'Alba t31																																							
Camp d'Alba t28																																							

Figure 117 : Groupe de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne : blocs 2b et 3.

IV.4.2.1.1 Bloc 1

Tombes : Castelferrus, Saint-Genès, t. 1, 5, 7, 8, 19, 26, 30 ; Flaujac-Pujols, Camp de l'Eglise sud, t. 3, 12, 21, 25, 32, 36, 45 ; Nègrepelisse, le Tap, t. 2, 3, 4 ; Réalville, le Camp d'Alba, t. 7, 9, 11, 26, 32, 40, 46, 49, 53, 55, 62, 68, 72, 84, 86, 89, 90, 97.

Les tombes de ce bloc sont surtout définies par des éléments décoratifs. Les incisions ou les impressions pointillées, les incisions au double trait, les cannelures multiples externes ou internes forment, avec les vases bas de type BF-5211/5214/5511d et BF-8511, une série de critères très structurante, traduction de la grande homogénéité du mobilier céramique. Les motifs de dents de loup et d'ondes sont nettement moins fréquents ; on note qu'ils semblent, dans les limites de ce bloc au moins, s'exclure mutuellement. La grande majorité des sépultures de ce bloc comportent en outre au moins un vase à décor complexe. Parmi les critères secondaires, on remarque également l'apparition sporadique de vases de type BO-4211d, de décors de méplats et de fausses cordes incisées.

#### *IV.4.2.1.2 Bloc 2*

Ce bloc est le plus important. Il peut être subdivisé en deux sous-ensembles.

##### *IV.4.2.1.2.1 Bloc 2a*

Tombes : Castelferrus, Saint-Genès, t. 3, 15, 21 ; Flaujac-Pujols, Camp de l'Eglise sud, t. 14, 24, 39, 48, 56 ; Réalville, le Camp d'Alba, t. 16, 54, 59, 73, 75, 81, 87, 91, 94, 99, 100, 101.

Tous les critères contribuant à définir le groupe précédent se retrouvent dans celui-ci. On note toutefois que si la plupart se maintiennent au même niveau, les dents de loup sont plus rares, tandis que les cannelures internes multiples sont bien mieux représentées. Le bloc 2a est surtout défini par l'apparition dans la matrice d'une série de nouveaux critères, principalement décoratifs. Trois techniques supplémentaires (incisions au simple ou au triple trait, enduction rouge) sont en effet attestées, en même temps que plusieurs nouveaux motifs : les chevrons jointifs, les triangles hachurés et surtout les compositions complexes incisées à l'intérieur de certains couvercles, faisant appel à des motifs élaborés n'apparaissant souvent qu'une seule fois. On note également la présence dans certaines tombes du bloc 2a de séries de petites perles en bronze ainsi que, dans un cas, d'un vase accessoire à base non développée.

##### *IV.4.2.1.2.2 Bloc 2b*

Tombes : Blagnac, Grand Noble 2, t. 1, 7 ; Castelferrus, Saint-Genès, t. 4, 6, 11, 12, 18 ; Flaujac-Poujols, le Camp de l'Eglise sud, t. 4, 6, 7, 9, 13, 15, 17, 18, 41, 50, 51, 53, 55 ; Réalville, le Camp d'Alba, t. 14, 37, 41, 43, 44, 45, 47, 51, 56, 63, 80, 82, 83, 88, 92, 98.

Ce bloc partage avec le précédent une grande partie de ses critères constitutifs. Les principaux éléments les distinguant sont l'absence totale de motifs de dents de loup et la raréfaction notable des incisions au double trait, à quoi semble répondre la multiplication des motifs ou techniques décoratives apparues dans le bloc précédent, au premier rang desquels les incisions au simple trait, les enductions rouges, les motifs de triangles hachurés et les compositions complexes incisées. Les vases accessoires à base non développée sont aussi beaucoup mieux représentés. Le bloc 2b est également caractérisé par une courte série de nouveaux critères. On remarque ainsi l'apparition dans certaines tombes de nouvelles formes céramiques : les vases bitronconiques à flancs divergents et carène haute ou médiane (BO-6201/6204/6301d-e) et des coupes hémisphériques (BO-2101), ainsi qu'un nouveau type de décor, les cannelures externes uniques. Bien que relativement peu nombreux, ces nouveaux critères traduisent une modification dans la composition des répertoires morphologique et décoratif particulièrement visibles dans le bloc 3.

#### *IV.4.2.1.3 Bloc 3*

Tombes : Flaujac-Poujols, le Camp de l'Eglise sud, t. 26, 27, 28, 30, 40, 44, 47, 49, 52, 54 ; Nègrepelisse, le Tap, t. 6 ; Réalville, le Camp d'Alba, t. 22, 28, 30, 31, 38, 52, 57, 93, 95 ; Toulouse, place des Carmes, t. 1, 2.

Ce bloc est en rupture totale avec le bloc 1 et ne présente avec le bloc 2a que des liens assez ténus. Les parentés avec le bloc 2b sont un peu plus nettes, mais il ne faut pas manquer d'observer que les critères communs à ces deux blocs sont tous mieux représentés dans le bloc 3 que dans le précédent. Cela vaut plus particulièrement pour les formes bitronconiques à flancs divergents, les coupes hémisphériques et les décors de cannelures uniques. Le bloc 3 est aussi caractérisé par une série relativement importante de critères n'apparaissant pas ailleurs, presque intégralement constituée de mobilier métallique : bracelets à jonc rubané ou bracelets elliptiques ouverts en fer de type Br 2, épingles à tête en crosse ou à tête conique de type 3 ou 5, bague, couteau en fer de type 2 et scalptorium (à Toulouse, t. 2, objet non intégré à la matrice). Un petit nombre de nouvelles formes apparaissent dans ce bloc. Il s'agit soit de vases bitronconiques à flancs divergents et carène basse (BO-6401e) soit de vases cylindro-tronconiques à carène haute et douce (BO-4501/4504e). On notera pour finir qu'en dehors des vases de type BO-4211d, très mal représentés, aucun des critères secondaires n'apparaît dans le bloc 3. C'est particulièrement vrai pour les décors complexes, qui étaient dans tous les blocs précédents plutôt nombreux. Globalement, les vases des tombes du bloc 3 apparaissent moins

richement décorés que ceux des blocs précédents, tout en montrant les signes d'un certain renouvellement morphologique.

### IV.4.3 Éléments de chronologie

La grande pauvreté en mobilier métallique des sépultures de ce groupe ne permet pas d'assurer a priori que la matrice diagonalisée retranscrit l'ordre chronologique de succession des tombes. Certains éléments liés aux formes et aux décors céramiques le suggèrent toutefois fortement : ainsi, l'opposition entre, d'un côté de la matrice, un faciès aux formes très peu variées et au répertoire décoratif très riche et, à l'autre extrémité, un faciès caractérisé par la quasi absence de décors et un répertoire morphologique plus diversifié a déjà été rencontrée à la Gravière à Fauillet, où nous avons pu démontrer qu'elle revêtait un sens chronologique.

À cela s'ajoutent des arguments liés à la stratigraphie horizontale de la nécropole du Camp de l'Eglise sud. Dans le secteur le mieux conservé, au nord-ouest de la nécropole, certaines tombes (51 à 55) étaient encore dotées de leurs structures d'entourage<sup>721</sup>. Les caractéristiques structurelles de ces dernières permettent de déterminer certaines relations d'antériorité, assurant notamment que la tombe 54, dont la structure d'entourage vient se greffer sur celle de la tombe 55, est plus récente que cette dernière. La succession de ces deux tombes trouve un écho dans la matrice, où la tombe 55 appartient au bloc 2 et la tombe 54 au bloc 3.

Il est donc possible de qualifier les différents blocs de la matrice diagonalisée d'étapes successives, dont il reste à déterminer la durée.

#### IV.4.3.1.1 Étape 1

La morphologie des urnes funéraires constitue un premier et solide point d'appui pour fixer la borne haute de l'étape 1. En effet, les vases de type BF-5211/5214/5511d ou BF-8511 de notre typologie correspondent dans leur ensemble, du fait de leur profil surbaissé et de leur pied souvent annulaire, au type Td défini dans les nécropoles de la région de Castres. Or, il s'agit d'une forme complètement absente des tombes de la première phase du Castrais, équivalant au Bronze final IIIb (900-775 a.C.) et caractérisée par un répertoire morphologique radicalement différent, composé d'urnes à panses globulaires ou bitronconiques, souvent dotées d'un col vertical et d'une paire d'anses. Le type Td apparaît quand à lui au cours de la phase II, avec une tendance à la multiplication pendant les phases

---

<sup>721</sup> Pons *et al.* 2001, 68-72, fig. 124.

III-IV et perdurant même occasionnellement dans quelques tombes de la phase V<sup>722</sup>. Par conséquent, à moins de supposer pour les tombes du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne une évolution radicalement différente de celle qui prévaut dans les milliers de tombes des environs de Castres, il n'y a pas lieu de penser que l'étape 1 puisse remonter au-delà de 800/775 a.C.

On peut ajouter, pour renforcer cette idée, que le motif des dents de loup, très fréquent dans les tombes des étapes 1 et 2, trouve un point de comparaison dans la tombe 293 du Moulin à Mailhac. Cette sépulture, dans laquelle figuraient une épingle à tête ajourée et une fibule à double ressort, est datée de la phase 2, entre 775 et 725 a.C. environ<sup>723</sup>.

#### IV.4.3.1.2 *Étape 2*

L'étape 2 est caractérisée par une évolution majeure voyant l'apparition de décors incisés au simple trait, au détriment des décors au double trait dont la fréquence est en nette diminution. Il s'agit là d'un indice fondamental dans la mesure où, dans les ensembles funéraires languedociens les mieux documentés, l'apparition des incisions au simple trait est corrélée à celle des marqueurs de la phase III (au Moulin à Mailhac comme dans les environs de Castres), qui débute vers 725 a.C. Ainsi, le décor de chevrons simples accolés, exécuté sur une seule ou plusieurs lignes successives<sup>724</sup>, peut-il être comparé au décor des coupes tronconiques découvertes dans la fosse de Sinzelles-Caramontron à Polignac (Haute-Loire), datée du Ha C récent par un fragment de bouterolle de fourreau en bronze<sup>725</sup>.

Les décors incisés très élaborés ornant l'intérieur de coupes tronconiques, récurrents dans les sépultures de l'étape 2 et presque absents des autres groupes de tombes, orientent vers des conclusions similaires. Tout d'abord, il convient de remarquer que ces décors ne sont pas directement comparables aux compositions complexes spécifiques au Bronze final IIIb/Mailhacien I, la différence essentielle ne résidant pas tant dans les techniques utilisées que dans l'agencement des figures. En effet, les coupes tronconiques à compositions complexes du Bronze final IIIb sont presque systématiquement décorées de motifs organisés en frises concentriques ou en bandeaux<sup>726</sup>, caractéristique héritée des phases

---

<sup>722</sup> Phase II du Castrais : le Causse, t. 302, t. 507 ; phase III : Gourjade, t. 336, 338, 392, 402 ; phase IV : le Causse, t. 663, Gourjade, t. 403 ; phase V : Gourjade, t. 382 : Giraud *et al.* 2003, pl. 29, t. 302 n° 8, pl. 50, t. 507 n° 12, pl. 87, t. 63 n° 15, pl. 168, t. 336 n° 2 et t. 338 n° 8, pl. 176, t. 382 n° 6, pl. 177, t. 392 n° 4, pl. 179, t. 402 n° 4 et 7, pl. 180, t. 403 n° 11.

<sup>723</sup> Taffanel *et al.* 1998, 377, fig. 325 n° 2.

<sup>724</sup> Comme à Blagnac, Grand Noble 2, tombe 1, sur l'urne de la tombe 41 ou à l'intérieur du couvercle de la tombe 15 du Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols, ou dans la tombe 83 du Camp d'Alba à Réalville : ici pl. 77 n° 1, pl. 149 n° 5, pl. 152 n° 10, pl. 282 n° 2.

<sup>725</sup> Milcent 2004, pl. 77 n° 13-15. Cette fosse contenait par ailleurs un vase décoré d'une enduction bichrome noire et rouge.

<sup>726</sup> Gomez de Soto *et al.* 2009, fig. 4 n° 1-9, fig. 5 n° 2-8 ; Guilaine 1972, fig. 128 n° 7, 9



précédentes du Bronze final<sup>727</sup>. À l'inverse, on constate que les compositions complexes qui nous occupent ici sont quasiment toutes des décors rayonnants, laissant aussi plus d'espaces vierges (voir notamment pl. 275 n° 1, pl. 282 n° 1, pl. 284 n° 1). Les points de comparaisons pertinents sont donc à chercher ailleurs que dans les contextes du Bronze final III ; de fait, les meilleurs parallèles, par exemple les coupes issues de la couche 3047 du Pâtural Redon à Lussat (Puy-de-Dôme), sont datables du Ha C récent, entre 725 et 625 a.C.<sup>728</sup> Les grilles à carreaux remplis d'incisions parallèles alternant avec des carreaux vides, autre motif apparaissant plusieurs fois (pl. 275 n° 1, pl. 282 n° 1), sont également à comparer avec des éléments provenant de contextes bien ancrés dans le premier âge du Fer, à l'image de la tombe 379 de Gourjade à Castres, datée de la phase IVa (675-625 a.C.)<sup>729</sup>.

La coexistence dans certaines tombes de formes de type BF-5211/5214/5511d ou BF-8511 surbaissées avec des vases ouverts à panse bitronconique et flancs divergents (BO-6200/6300 : pl. 149 n° 10-12, pl. 269 n° 6-7, pl. 285 n° 6-10), trait propre à l'étape 2 (groupe 2b), fait aussi écho à des contextes datant sans ambiguïté du Ha C récent, tels que la sépulture de la Route-Vieille à Noailles (Corrèze), qui associe ces deux formes à une épée à languette tripartite de type Miers<sup>730</sup>.

Enfin, on rappellera le fait que certaines tombes de l'étape 2 contenaient une coupe hémisphérique de type BO-2101, ou bien un vase bitronconique à flancs divergents convexes (BO-6201/6301e) ; dans les ensembles funéraires du Castrais, les formes comparables, correspondant aux familles S et W, n'apparaissent pas avant la phase IVa, et perdurent jusqu'à la phase V.

#### *IV.4.3.1.3 Étape 3*

Concernant le mobilier céramique, les traits les plus saillants des tombes de la phase 3 sont la quasi-disparition des décors en général et la multiplication du nombre de pièces déposées, pouvant aller jusqu'à 8 dans le cas de la tombe 31 du Camp d'Alba. Ce sont là des caractéristiques dont on a déjà pu observer qu'elles définissent, dans les tombes des groupes de Moyenne Garonne et Gironde occidentale, les étapes correspondant au Ha D1 (625-550 a.C. environ). Ce constat resterait purement spéculatif s'il ne s'accompagnait pas de l'apparition d'un certain nombre d'objets métalliques de typologie bien spécifique.

Les tombes 22, 28 et 31 du Camp d'Alba renfermaient en effet des bracelets ouverts en fer à jonc circulaire ou rubané (t. 22, 31 : pl. 270 n° 17-18, pl. 272 n° 4-5), une bague (t. 22 : pl. 270 n° 19), des épingles à tête en crosse en fer ou en bronze (type 3 : t. 28, 31 : pl. 271 n° 4, pl. 272 n° 2) et des

---

<sup>727</sup> Maitay 2010, 146 ; Guilaine 1972, fig. 94 n° 1-2 ; Gruet *et al.* 1997, pl. 16 n° 1-9.

<sup>728</sup> Milcent 2004, pl. 122, n° 2-7.

<sup>729</sup> Giraud *et al.* 2003, pl. 175, t. 379 n° 3.

<sup>730</sup> Milcent 2004, pl. 56 n° 2-4.

torques (t. 31 : pl. 272 n° 1, 3). La tombe 1 de la place des Carmes à Toulouse contenait pour sa part un fragment d'épingle en fer de type indéterminé (pl. 396 n° 3), et la tombe 2 un scalptorium en bronze à tige torsadée et deux couteaux en fer de type 2 (pl. 396 n° 9-10). Enfin, à Flaujac-Poujols, la tombe 27 du Camp de l'Eglise a livré un fragment de bracelet à jonc rubané (pl. 150 n° 21). Ce mobilier peut être mis à contribution :

- les épingles à tête en crosse sont un premier repère important. Si, considérées en tant que type générique, elles sont attestées dans les nécropoles du Castrais au cours d'une assez longue période couvrant les phases III et IV du Castrais, soit entre 725 et 575 a.C., on peut observer qu'aucune épingle à tête en crosse en fer n'est antérieure à 675 a.C.<sup>731</sup>

- d'autre part, la tombe 31 du Camp d'Alba contenait deux torques, dont l'un de type To 2Ee (à extrémités repliées). La tige de ce dernier, mince et de section quadrangulaire, a une morphologie qui correspond en France centrale aux modèles du Ha D1-2 évolué, puisque les torques les plus anciens, apparaissant au Ha D1, sont d'ordinaire plutôt massifs. Néanmoins, des torques relativement fins sont présents dès le Bronze final en Languedoc<sup>732</sup>.

- les bracelets ouverts en fer très simples (Camp d'Alba, t. 22 et 31) ont une forme elliptique, ce qui renvoie au type Bf.E.XI.3.b de P.-Y. Milcent, caractéristique de l'horizon ancien du Ha D1-2 (650-580 a.C. environ)<sup>733</sup>.

La trame chronologique que l'on peut déduire de ces comparaisons est donc la suivante :

- L'étape 1 peut être datée entre 800/775 et 725 a.C. environ. Elle correspond donc au Ha C ancien et doit être mise en parallèle avec l'étape 1 du groupe de Moyenne Garonne.

- L'étape 2 est contemporaine du Ha C récent, entre 725 et 625 a.C. environ. La partition du groupe 2 évoquée au moment de la lecture de la matrice diagonalisée est confortée par les rapprochements effectués avec le Castrais. Notre groupe 2b étant caractérisé par deux marqueurs importants de la phase IV de ces nécropoles, on propose de situer vers 675 a.C. la limite entre les étapes 2a et 2b.

- L'étape 3 doit donc débiter vers 625 a.C., soit en même temps que l'étape 4 du groupe de Moyenne Garonne. On y retrouve, par rapport à l'étape précédente, la rupture représentée par la quasi-disparition des décors et la diversification du répertoire morphologique céramique (bien qu'elle soit ici moins évidente). Étant donné le faible nombre de tombes concernées et dans la mesure où aucune évolution notable ne marque le mobilier céramique, il ne semble pas possible de subdiviser cette étape en plusieurs sous-étapes. La grande homogénéité des tombes invite plutôt à les considérer comme

---

<sup>731</sup> Giraud *et al.* 2003, fig. 256, pl.

<sup>732</sup> Cf. *supra*, note 571.

<sup>733</sup> Milcent 2004 fig. 80 n° 18.

représentatives d'une seule période, que l'on mettra en parallèle avec l'étape 4 du groupe de Moyenne Garonne, soit entre 625 et 575 a.C. environ.

#### IV.4.4 Datation des tombes non séries

Les ensembles publiés permettent, on vient de le voir, de proposer l'identification d'étapes chronologiques correspondant aux phases anciennes du premier âge du Fer. Les sépultures n'ayant pas été intégrées à la matrice sont soit des tombes issues des nécropoles traitées précédemment et dont le mobilier présente des caractéristiques compatibles avec au moins deux des étapes identifiées ci-dessus, soit des tombes partiellement ou totalement inédites. C'est le cas notamment de la nécropole des Plaines à Cayrac, de la nécropole du Frau à Cazals, du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols, ainsi que des tombes récemment exhumées à Toulouse, sur le site de la Caserne Niel.

Parmi les sépultures des nécropoles du Camp d'Alba à Réalville, du Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols, de Saint-Genès à Castelferrus, de Grand Noble 2 à Blagnac et de la place des Carmes à Toulouse, certaines, bien qu'écartées de la sériation, peuvent être rattachées à une période chronologique plus ou moins précise :

- Au Camp de l'Eglise sud, on attribuera les tombes 23 et 34 (pl. 150 n° 4, pl. 151 n° 22-23), en raison d'une grande sobriété décorative malgré la présence de cannelures externes multiples, à l'étape 2 dans son ensemble. La tombe 37, qui a livré un vase de type BO-4211d décoré de chevrons à la cordelette, peut plus précisément être assimilée à l'étape 2b (pl. 152 n° 1-2) : ce décor trouve en effet des parallèles exacts dans certaines tombes de la phase IVa du Castrais, dont il constitue un des marqueurs<sup>734</sup>. La tombe 46, enfin, doit manifestement se rapporter à l'étape 3, dans la mesure où le mobilier constituant le dépôt (en excluant donc le mobilier situé à proximité de celui-ci) se composait de vases inornés, avec un ossuaire dont la forme se rapproche fortement de la coupe hémisphérique (pl. 153 n° 12-13).

- Au Camp d'Alba, les tombes 33, 34, 50, 61, 71, 77 (pl. 272 n° 10-13, pl. 277 n° 1-2, pl. 278 n° 8-9, pl. 279 n° 10-11, pl. 280 n° 7-8) possèdent des caractéristiques présentes tout au long des étapes 1 et 2, ce qui ne permet donc pas de les dater plus précisément qu'au Ha C dans son ensemble (800-625 a.C.). Les tombes 5, 66 et 79 (pl. 268 n° 1-2, pl. 279 n° 4, pl. 280 n° 9-10), en revanche, semblent devoir être attribuées à l'étape 2, la première parce qu'elle a livré un mobilier céramique très sobre sur le plan décoratif, la seconde parce qu'elle comporte un vase à décor incisé au simple trait.

---

<sup>734</sup> Giraud *et al.* 2003, 165, fig. 256.

- À la place des Carmes à Toulouse, la tombe 3 peut également se rattacher à l'une des étapes 1 ou 2 (pl. 396 n° 11-12).

- À Castelferrus, dans la nécropole de Saint-Genès, les vases des tombes 13, 20, 23 et 38 (pl. 110 n° 10-11, 22-26, 32-34, pl. 111 n° 5) comportent des éléments décoratifs (cannelures internes, décors linéaires en pointillés notamment) qui autorisent à les dater de l'une des étapes 1 ou 2.

- À Blagnac, la tombe 2 de Grand Noble 2 (pl. 77 n° 3-4), en raison de l'absence apparente du moindre décor, peut probablement être attribuée à l'étape 2b ou à l'étape 3. La tombe 6, avec au moins un plat à cannelures internes, semble se rapporter plutôt à l'étape 1 ou 2 (pl. 77 n° 8). La tombe 3, qui a livré un vase de typologie très singulière comparé au corpus étudié jusqu'à présent (pl. 77 n° 5), est peut-être antérieure à l'âge du Fer : on rencontre en effet des vases comparables, en termes de morphologie et de décor, dans la phase 1 des nécropoles du Castrais, entre 900 et 775 a.C. Il s'agit donc potentiellement d'une sépulture du Bronze final III.

On peut tirer des informations disponibles concernant les nécropoles du Camp de l'Eglise nord, du Frau à Cazals et des Plaines à Cayrac un certain nombre de conclusions relatives aux phases plus récentes du premier âge du Fer. Toutefois, la faible quantité de données publiées rend difficile la reconstitution d'assemblages funéraires complets et invite à considérer les propositions suivantes avec une certaine prudence.

Les jalons chronologiques les plus sûrs sont à chercher dans le mobilier de la nécropole du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols<sup>735</sup>. Cet ensemble de tertres funéraires, plus récent que la nécropole du Camp de l'Eglise sud, s'est développé à quelques dizaines de mètres de distance. Les sépultures sont recouvertes de tertres plus volumineux en moyenne que ceux de la nécropole ancienne, atteignant 13,50 m de diamètre pour le plus important, et qui plus est parfois dotés de plans « en rouelle » relativement complexes. Outre les caractéristiques typologiques du mobilier, les modalités de composition des assemblages funéraires évoluent également : le nombre de vases déposés peut dépasser la cinquantaine, l'armement fait son apparition dans les tombes, le mobilier en général est plus varié.

Il semble que l'utilisation de cette nécropole débute au cours de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C., plutôt dans le second quart de ce siècle, avec l'implantation des tertres 7 et 8. Cette première phase est notamment caractérisée par une fibule en fer à arc coudé provenant du tumulus 7, à rapprocher des fibules déposées dans les tombes 155 et 177 du Martinet à Castres (phase V du Castrais, 575-550 a.C.). Le tertre 18, ayant livré un torque à crochets à jonc grêle en bronze, est également rattaché à cette phase. Le tertre 1, avec une fibule à arc coudé en fer et une agrafe de ceinture en bronze à un crochet et échancrures latérales de type Mailhac très proche de celle issue de la tombe du Frouzet à Saint-Martin-

---

<sup>735</sup> Beausoleil *et al.* 2007, 144-145, fig. 7 ; Beausoleil & Collet 2014.

de-Londres (Hérault), doit être situé dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>736</sup>, voire, si l'on se réfère à la tombe 17 du Grand Bassin II à Mailhac, dans son troisième quart<sup>737</sup>.

Plusieurs tertres sont, d'après les dernières conclusions publiées, datés d'une phase couvrant la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. et le début du V<sup>e</sup> s. a.C.

Les tertres 21, 25, 26 et 28 ont livré des éléments d'armement (couteau à dos anguleux pour le tumulus 26, épées en fer à soie de typologie laténienne pour les trois autres) qui permettent d'identifier l'existence d'une phase correspondant à LT A ancienne (475-425 a.C. environ). Le tumulus 21, fouillé en 2012, a plus particulièrement livré un ensemble de mobilier comprenant une fibule en fer de typologie navarro-aquitaine, quelques fragments de bracelets en bronze, un scalptorium mouluré, proche de celui découvert à Loupiac (Lot), un rasoir en fer et surtout une panoplie militaire composée d'une épée et de son fourreau, d'un poignard, d'un ceinturon à agrafe ajourée de typologie laténienne, et de fragments métalliques correspondant aux pièces caractéristiques d'un bouclier ovale à spina courte<sup>738</sup>. Le tertre 15 a quant à lui livré une épée un peu plus tardive, attribuée à LT A récente (425-390 a.C.). Le tumulus 12 peut être rattaché à la même période du fait de la présence d'une fibule de type Marzabotto.

On peut identifier dans le mobilier partiellement publié des nécropoles du Frau à Cazals et des Plaines à Cayrac en Tarn-et-Garonne des objets contemporains des différentes phases attestées au Camp de l'Eglise nord<sup>739</sup>. Ainsi, les tertres 4, 32 (tombe B), 41, 47, 59 du Frau, qui ont livré des fibules à arc coudé, élargissement sommital et épissures, des torques en bronze de type Br 3Bf à gros tampons biconiques, des bracelets en bronze de type Br 3Bf ou des épées à antennes de type AEC 2 ou 5, peuvent-ils selon toute vraisemblance être datés de la première moitié ou des deux premiers tiers du VI<sup>e</sup> s. a.C.

L'étape suivante (525-475 a.C. environ) pourrait être représentée dans le tertre 1, qui a livré une épée de type BPC 2 ainsi qu'une agrafe de ceinture à échancrures latérales et trois crochets proche de celle de la tombe de Cablanc à Barbaste. Les tertres 6 et 12, qui ont livré une épée à antennes de type BEC 1a ou BPC 2, pourraient également s'y rapporter, tout comme le tertre 10 d'où proviennent une vingtaine de bracelets en bronze identiques, relevant a priori du type Br 2Dc et qui composaient manifestement un brassard d'armilles.

---

<sup>736</sup> Vial 2003, 350.

<sup>737</sup> Janin *et al.* 2002, 93, fig. 33.

<sup>738</sup> Beausoleil & Collet 2014, 26-27.

<sup>739</sup> Pajot 1975 ; Dhennequin 2005, pl. 143-146 ; Mavéraud-Tardiveau 2007, 98, fig. 80-81.

Enfin, les deux fibules de type 3224 provenant des tertres 17 et 61 attestent l'existence de structures datant de LT A (475-390 a.C. environ). La deuxième, avec sa corde externe relevée, pourrait même éventuellement être attribuée à LT A récente (à partir de 425 a.C.)<sup>740</sup>.

À Cayrac, les riches sépultures 133, 135 et 136, qui ont livré un abondant mobilier, comptant plusieurs dizaines de vases par tombes, des épées à antennes (t. 135 : une épée de type BPC 1, t. 136 : une épée de type BPC 1 et une de type BPC 2) et du petit mobilier métallique (parure ou objets de toilette), peuvent globalement être attribuées à l'intervalle 550-475 a.C. La tombe 136, qui présentait la particularité de renfermer un bassin en bronze à décor au repoussé, date peut-être plus précisément du troisième quart du VI<sup>e</sup> s. a.C., si l'on suit la proposition de P.-Y. Milcent à ce sujet (cf. supra, p. 275).

---

<sup>740</sup> Milcent 2004, 237.

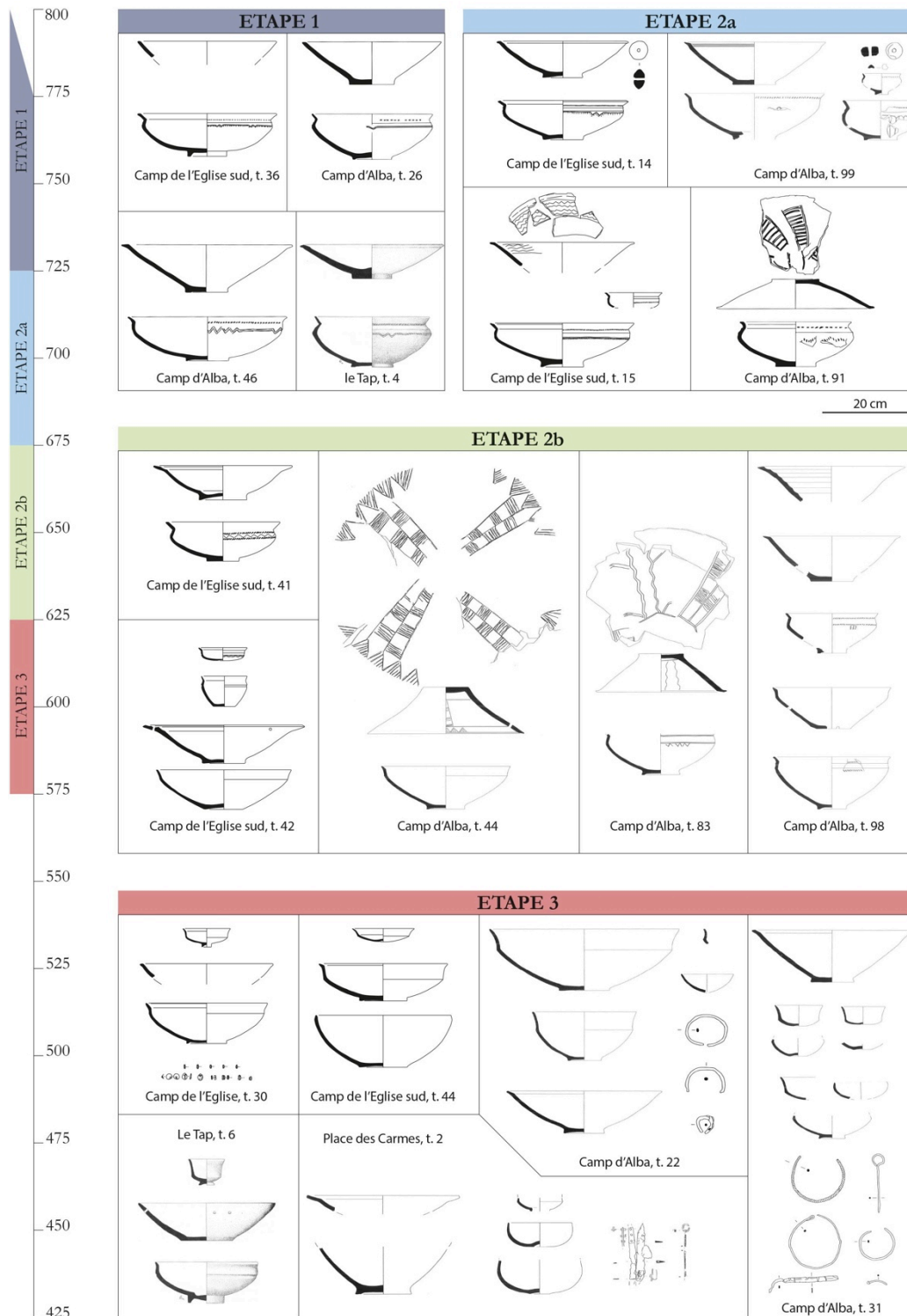


Figure 118 : Groupe de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne, assemblages caractéristiques, étapes 1-3.

On peut donc mettre en évidence, grâce au mobilier des sépultures de ce groupe, un ensemble d'étapes chronologiques couvrant l'intégralité du premier âge du Fer et le début du second, entre 800 et 390 a.C. environ. Les étapes initiales (1-3) sont caractérisées par des assemblages de mobilier bien identifiables (fig. 118) ; les étapes suivantes sont à l'heure actuelle moins bien connues dans la mesure

où seule une petite partie du mobilier a été étudiée et publiée, raison pour laquelle on s'abstiendra de présenter des lots incomplets. Quoiqu'il en soit, ces étapes successives se corrélaient plutôt bien avec les résultats obtenus à partir de la documentation des groupes traités précédemment (fig. 119).

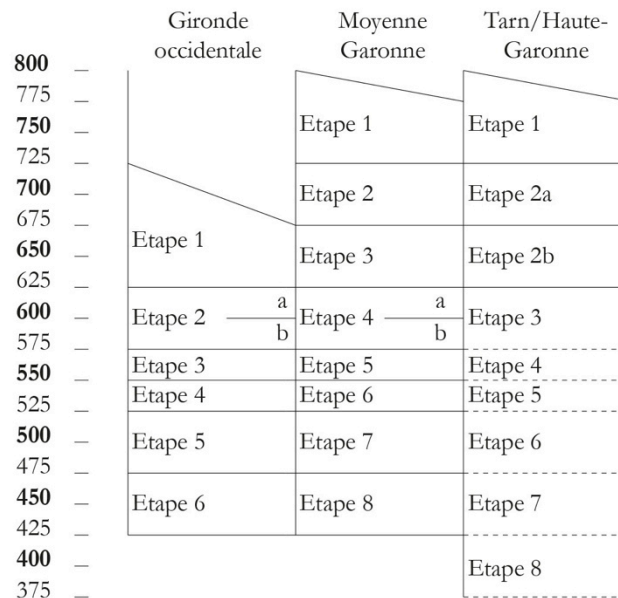


Figure 119 : Corrélations chronologiques entre les différents groupes de tombes.

#### IV.4.5 Développement topographique du Camp d'Alba et du Camp de l'Eglise

Seules ces deux nécropoles ont fourni suffisamment de tombes pour permettre de restituer la manière dont elles se sont développées dans l'espace. Les publications monographiques consacrées au Camp d'Alba et au Camp de l'Eglise sud ont chacune été l'occasion pour les différents auteurs de faire des propositions en ce sens.

Concernant la nécropole du Camp de l'Eglise sud, l'hypothèse est la suivante : un noyau central relativement lâche, composé de deux ensembles de tombes séparées par une bande de terrain vierge de sépultures, est le point de départ d'un développement au cours duquel les tombes ont tendance à s'établir en périphérie du noyau, sans que cette logique soit parfaite, les différentes phases apparaissant en fait assez « mélangées » sur le plan topographique<sup>741</sup>.

Au Camp d'Alba, c'est un déplacement progressif des tombes en fonction de la phase à laquelle elles se rapportent qui a été proposé : les tombes les plus anciennes, selon la mise en séquence réalisée à

<sup>741</sup> Pons *et al.* 2001, 64-65.



cette occasion, se trouvent plutôt au nord, les tombes les plus récentes au sud, et les tombes de la phase 2 en position intermédiaire. Là aussi, les limites entre les groupes de sépultures sont relativement floues<sup>742</sup>.

L'observation de la répartition des tombes en fonction des résultats de notre sériation permet de proposer une lecture sensiblement différente.

#### **IV.4.5.1 Le Camp d'Alba à Réalville : un développement multipolaire ?**

On peut, à partir du plan brut de la nécropole du Camp d'Alba, identifier de manière empirique au moins deux concentrations de tombes : l'une dans le secteur méridional, l'autre occupant plus ou moins toute la bande nord de la nécropole. Une analyse cartographique à l'aide d'un logiciel dédié contredit cependant cette idée, en mettant en évidence trois zones où la densité en sépultures est élevée (fig. 120). Il découle de cette dernière observation une interrogation sur la signification de ces trois zones denses : leur existence est-elle le fruit du hasard, ou peut-on la mettre en rapport avec les données relatives à la chronologie ?

---

<sup>742</sup> Janin *et al.* 1997, 139.

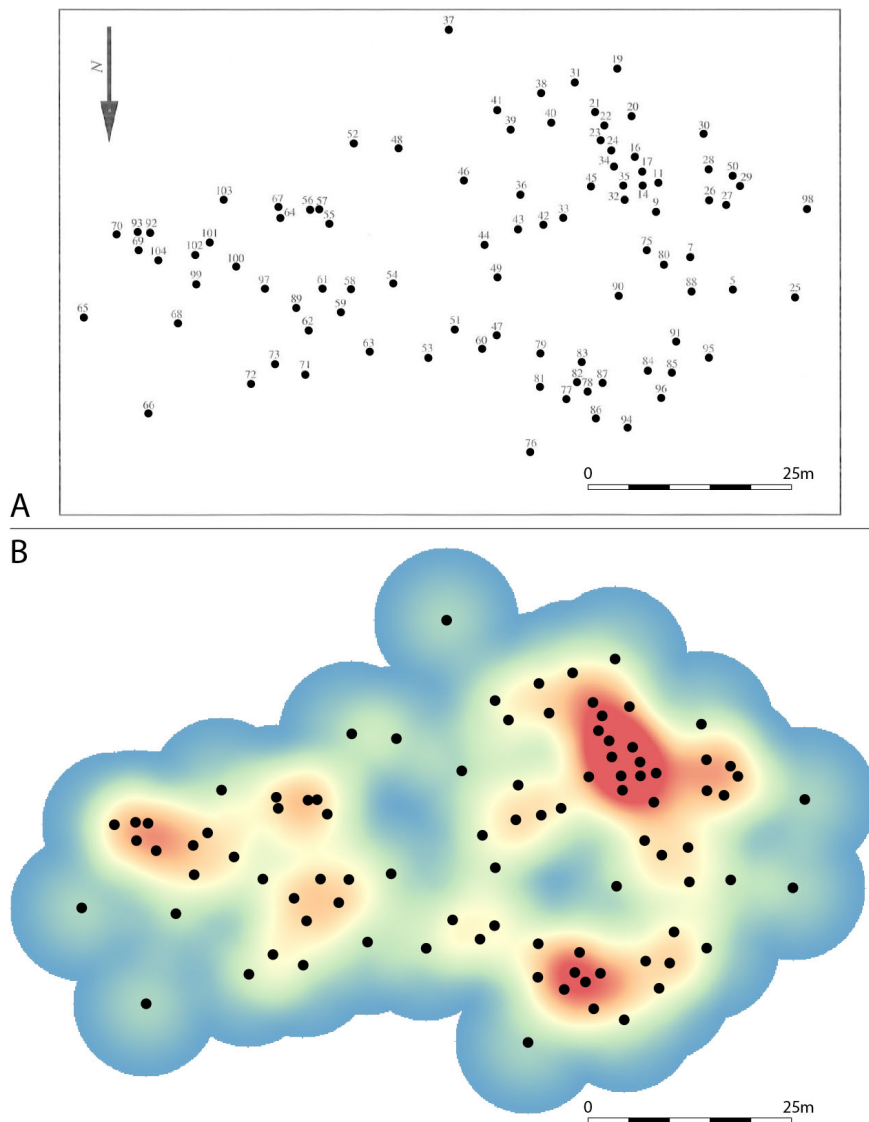


Figure 120 : Réalville, le Camp d'Alba ; A : plan brut (d'ap. Janin *et al.* 1997, modifié), B : heatmap issue du traitement du plan sous QGIS montrant trois concentrations de tombes.

La lecture du plan par phases chronologiques n'est pas, de prime abord, très évidente (fig. 121). Les sépultures les plus anciennes (étapes 1 et 2) sont assez dispersées, sans concentration particulièrement évidente, sur une bonne partie de la surface totale occupée par la nécropole. Seules les tombes de l'étape 3 ont une répartition visiblement significative : elles sont majoritairement regroupées dans le secteur sud de la nécropole, à l'exception de la tombe 95. Un examen plus poussé permet pourtant de remarquer plusieurs détails potentiellement révélateurs :

- premièrement, les tombes de l'étape 3 ne sont jamais situées au milieu de la nécropole, mais toujours en périphérie ;
- deuxièmement, il existe deux cas où un lien spatial fort unit une tombe de l'étape 2b et une tombe de la phase 3 (t 56-57 et 92-93) ;

- on note d'autre part que les tombes de l'étape 2a ne sont jamais très éloignées des tombes de l'étape 1. Ce phénomène est le plus net dans le secteur est de la nécropole, autour des tombes 62, 68, 72, 89, 97, mais il se vérifie, de façon plus indistincte, autour de tombes 9-11-14 et 84-86.

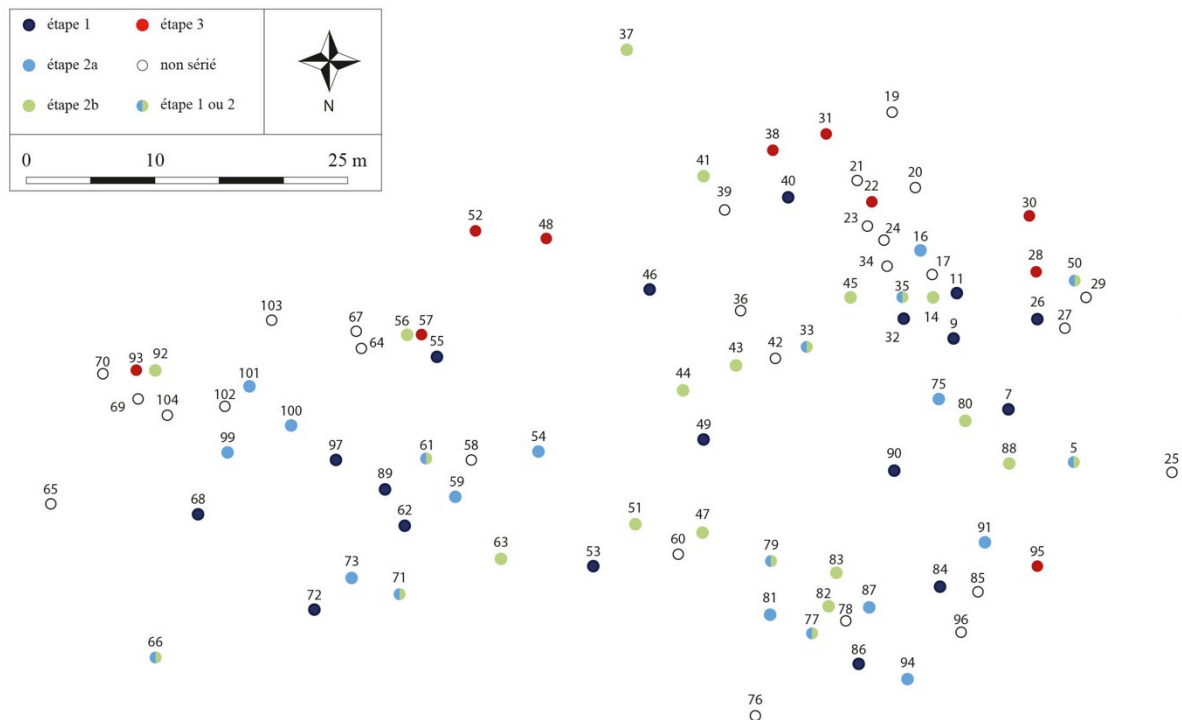


Figure 121 : Réalville, le Camp d'Alba, plan phasé.

Concernant ce dernier point, on peut aller plus loin en faisant remarquer que, si l'on ne considère que les tombes des étapes 1 et 2a, on peut dessiner les contours de trois secteurs correspondant aux trois concentrations principales de tombes ; les tombes de l'étape 2a s'établissent autour ou à proximité d'un noyau préalablement existant de tombes de l'étape 1, ne laissant isolées qu'un petit nombre de sépultures de l'étape 1 (fig. 122). Dans cette perspective, on remarquera que les tombes de l'étape 2b (et celles datées de l'étape 2 sans précision), plutôt que de représenter un groupe de tombes central ou intermédiaire entre les sépultures anciennes et récentes, poursuivent, dans chacun des trois groupes, l'expansion amorcée à l'étape précédente. Une telle lecture peut, de la même manière, être appliquée aux tombes de l'étape 3, qui se situent toutes en périphérie d'un des groupes dont nous supposons l'existence, la tombe 95 cessant même, dans ce cadre, de renvoyer un signal contradictoire.

Nous faisons donc l'hypothèse que cette nécropole s'est développée à partir de trois pôles au moins. Ces pôles seraient en place dès la première étape de fonctionnement, et se seraient agrandis de manière grossièrement concentrique à chaque nouvelle étape.

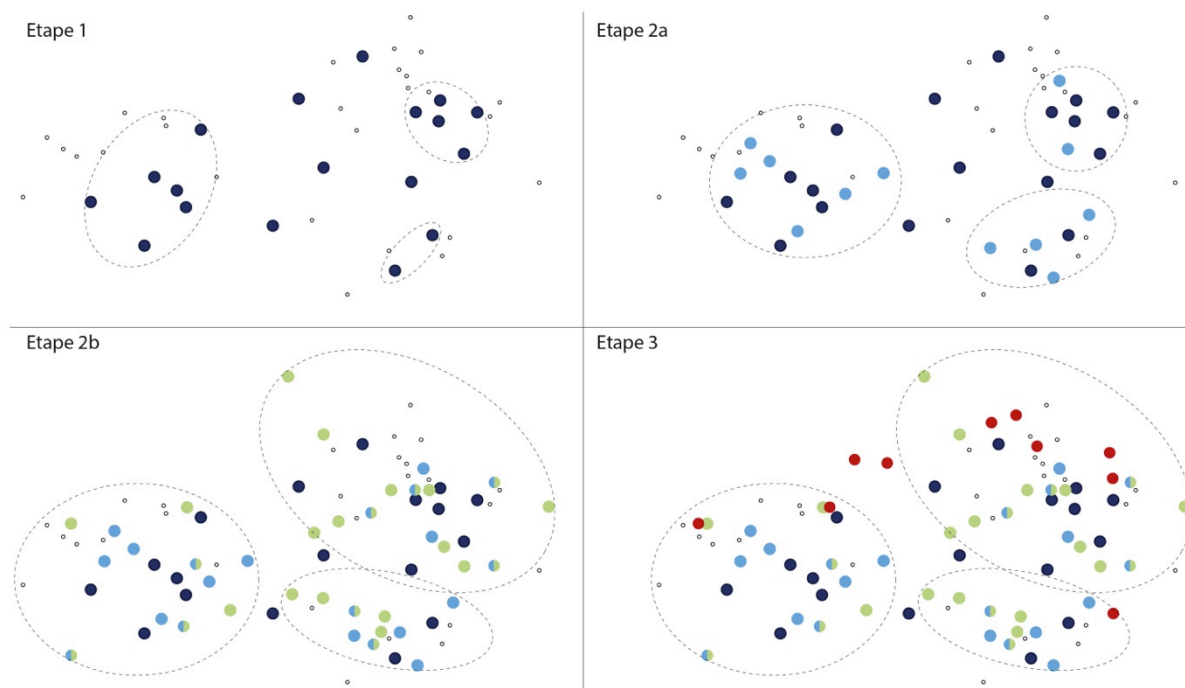


Figure 122 : Réalville, le Camp d'Alba, proposition de restitution d'un développement topographique multipolaire.

#### IV.4.5.2 Le Camp de l'Eglise à Flaujac-Poujols

Les deux ensembles nord et sud peuvent, on l'a dit, être considérés comme constituant une seule et même nécropole.

Au Camp de l'Eglise sud, la plupart des sépultures documentées se trouvent dans la zone où l'arasement est le plus faible. On distingue clairement, sur le plan brut, un groupe sud-est où les tombes sont plutôt régulièrement espacées et organisées en un triangle grossier, sur les bords et à l'intérieur duquel on peut deviner quelques alignements relativement nets, ainsi qu'un groupe ouest au sein duquel la répartition des sépultures est plus désordonnée. Quatre tombes isolées au sud-ouest (t. 1-3 et 16), dans un secteur fortement arasé, suggèrent que d'autres tombes, en quantité indéterminée, ont pu disparaître totalement (fig. 123).

Les tombes de l'étape 1 se répartissent équitablement entre les deux groupes principaux ; comme au Camp d'Alba, elles sont relativement dispersées et ne laissent pas voir, a priori, d'organisation particulière. Il en va de même pour les tombes de l'étape 2a, qui sont peu nombreuses et se répartissent là encore dans chacun des deux groupes de tombes les mieux identifiés. Les sépultures de l'étape 2b, plus nombreuses, se trouvent en majorité dans le groupe occidental de la nécropole, deux seulement se trouvant dans le groupe sud-est. En dehors de cela, aucune forme d'organisation

spécifique ne transparait. Enfin, les tombes de l'étape 3, presque deux fois plus nombreuses dans le groupe occidental que dans le groupe oriental (7 contre 4), forment deux petits groupes relativement indépendants disposés de part et d'autre du reste des tombes.

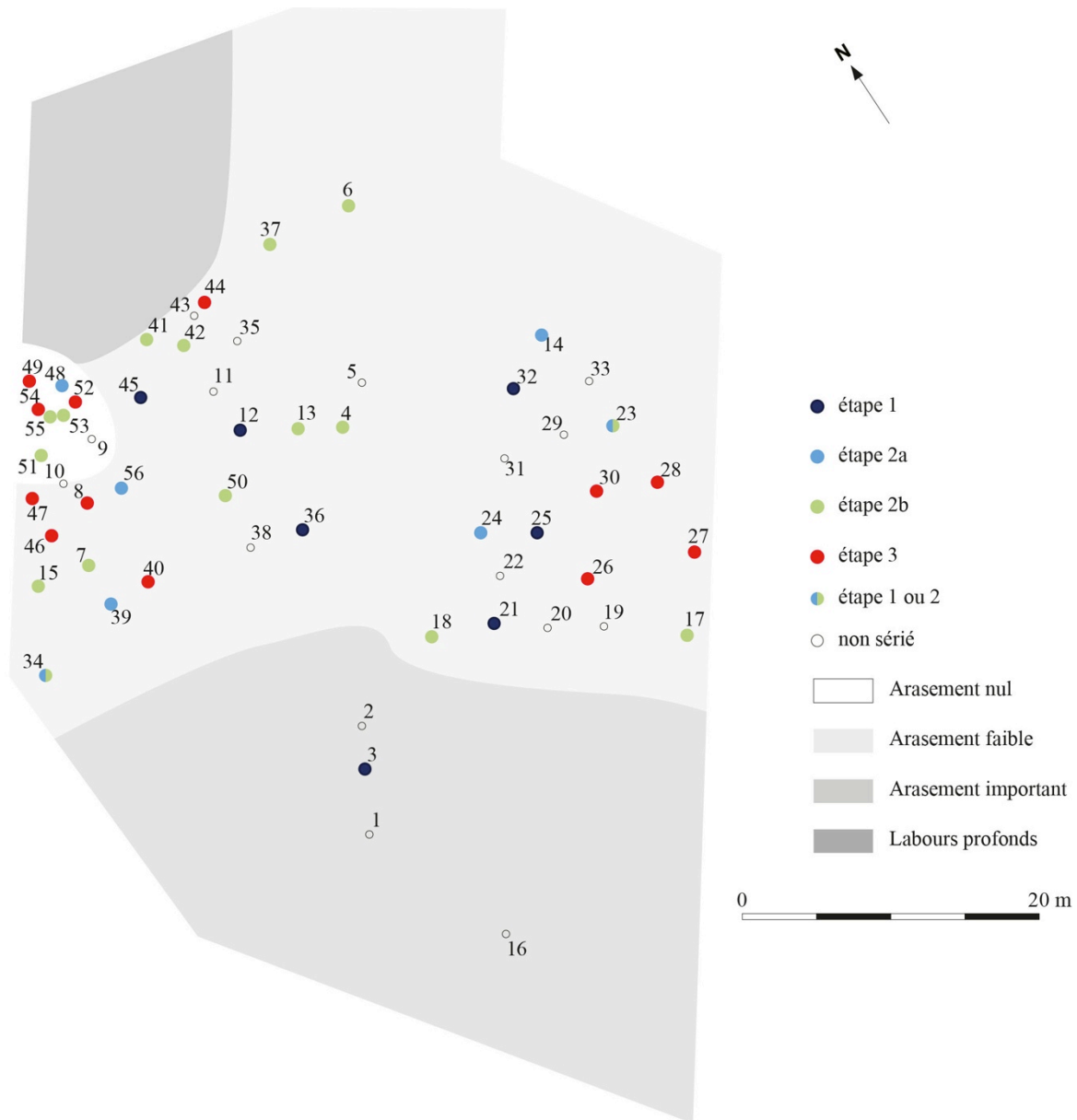


Figure 123 : Flaujac-Poujols, le Camp de l'Eglise sud, plan phasé (d'ap. Pons et al. 2001, modifié).

L'interprétation développée par les auteurs de la publication, selon laquelle cette nécropole s'est développée autour d'un noyau principal selon une logique d'expansion concentrique irrégulière, rend difficilement compte de l'existence, entre les deux principaux groupes de sépultures, d'une bande de terrain vierge, alors même que celle-ci se trouve dans le secteur le moins arasé du site. De même, une telle interprétation n'apporte pas d'éclairage sur la différence d'organisation qui distingue ces deux groupes de tombes.

Nous pensons, au contraire, que la bande vierge de sépultures joue un rôle structurant en séparant (au moins) deux quartiers distincts ayant évolué conjointement au cours des étapes 1 à 3. Les alignements de sépultures qui se devinent assez aisément dans le quartier oriental et qui font totalement défaut dans le quartier occidental sont notre premier argument ; ils sous-entendent des logiques d'implantation différentes, auxquelles répond la répartition des tombes en fonction des phases chronologiques, plutôt floue à l'ouest, plus claire à l'est. Le second argument découle directement de l'analyse de la nécropole du Camp d'Alba, où l'existence de trois noyaux se développant de concert est fortement suggérée par la synthèse des données spatiales et chronologiques. De fait, il est possible, au Camp de l'Eglise sud, de faire une lecture similaire : les trois étapes sont représentées dans chacun des deux groupes principaux ; les tombes de l'étape 2a marquent dans les deux cas l'extension de l'espace occupé par les tombes plus anciennes, de même que celles de l'étape 2b par rapport aux précédentes ; enfin, les tombes de l'étape 3 sont parfois implantées en petits groupes très cohérents (8-46-47 ou 26-27-28-30), et, semble-t-il, plutôt en périphérie d'un des deux groupes<sup>743</sup>.

On peut donc proposer pour le Camp de l'Eglise sud un développement topographique, entre les étapes 1 et 3, relativement proche de celui que nous avançons dans le cas du Camp d'Alba. En revanche, les étapes ultérieures du premier âge du Fer et du début du second semblent marquer une rupture.

À partir des informations publiées jusqu'à présent, on peut en effet tenter de restituer un plan plus complet de la nécropole du Camp de l'Eglise, incluant le secteur nord. Cet ensemble est se présente sous la forme d'un grand arc de cercle, pouvant également évoquer un grand V aux branches très écartées<sup>744</sup>. Les datations disponibles permettent de penser que le développement de cet ensemble de tertres ne s'est pas effectué de manière très régulière. Si l'on identifie bien, au milieu de l'arc de cercle, un regroupement de tumulus attribués à l'étape la plus ancienne (tum. 1, 2, 4, 7, 8), on constate, d'une part, que le monument 18, situé à l'extrémité nord du complexe, date également de cette phase et, d'autre part, que les tumulus plus récents s'agglomèrent aux plus anciens de façon progressive et sans ordre clair (fig. 124).

---

<sup>743</sup> Le doute subsiste pour la tombe 44, proche d'une zone fortement touchée par les labours, et pour le secteur ouest en général, puisque les fouilleurs ont estimé que la nécropole se poursuit au-delà de l'emprise des fouilles. L'observation est en revanche absolument certaine pour le groupe oriental : Pons *et al.* 2001, 10.

<sup>744</sup> Filippini 2010, 172.

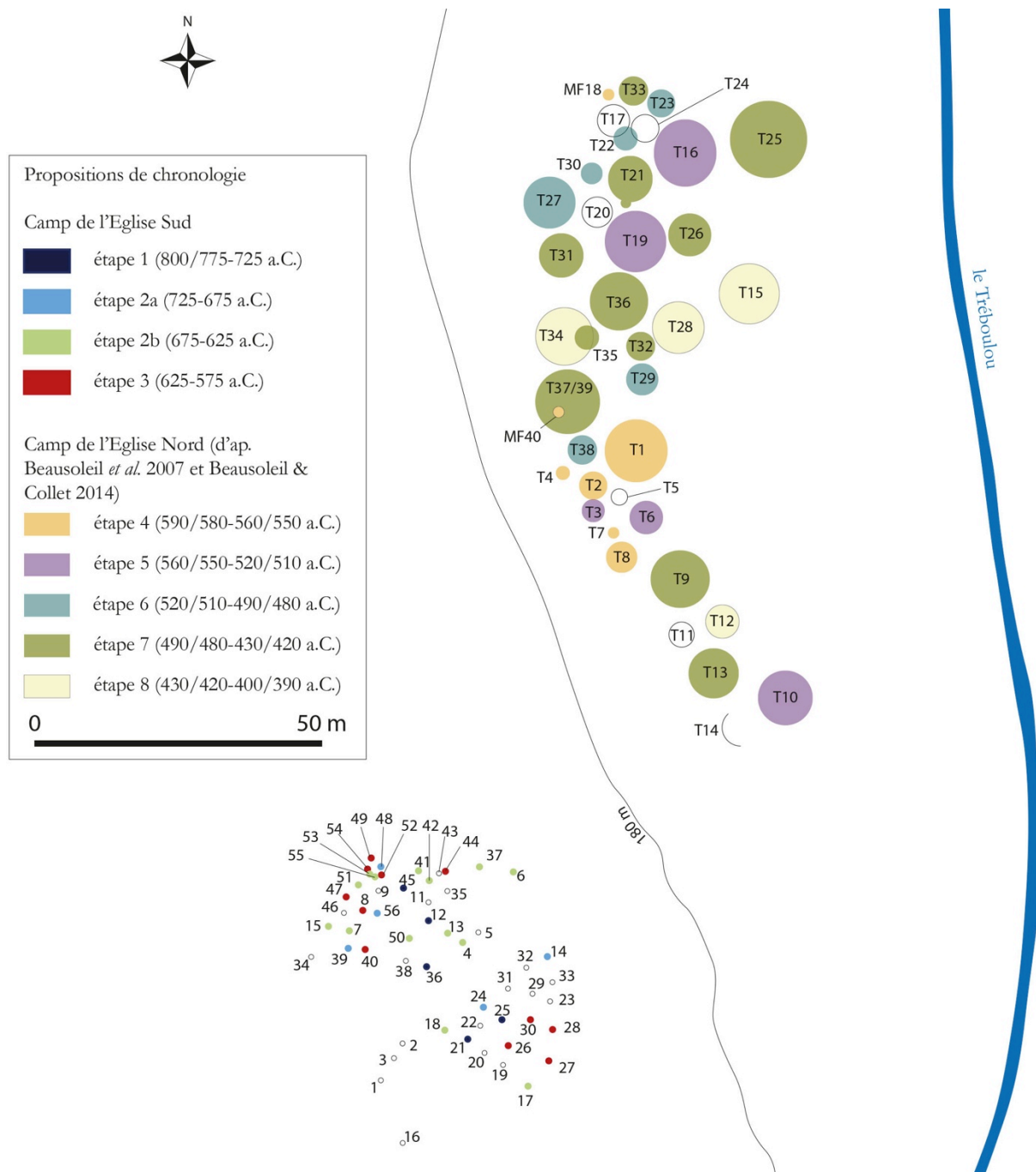


Figure 124 : Flaujac-Pujols, le Camp de l'Eglise nord et sud, synthèse des propositions de mise en séquence des ensembles nord et sud (restitution du plan d'ap. Beausoleil & Gros 2000, Beausoleil *et al.* 2007, Beausoleil & Collet 2014, Pons *et al.* 2001).

En conclusion, on fera remarquer que les différences très marquées qui séparent les deux ensembles nord et sud ne semblent pas pouvoir être mises au compte d'un important hiatus. Même en envisageant de restreindre la datation de notre étape 3 à l'intervalle 625-600 a.C., ce que la documentation ne permet pas, le laps de temps qui sépare la désaffectation de l'ensemble sud et la fondation de l'ensemble nord ne peut être raisonnablement estimé à plus de 25 ans, soit une génération

à peine, contre un siècle et demi à deux siècles selon les auteurs des études monographiques<sup>745</sup>. La réévaluation de la datation de l'ensemble sud par l'étude de la typologie du mobilier céramique nous a ici permis de réduire considérablement l'écart supposé, les datations récemment proposées pour les plus anciens tertres de l'ensemble nord (590/580 - 560/550 a.C. d'ap. J.-M. Beausoleil) laissant même penser que cet écart est potentiellement inexistant.

## IV.4.6 Tendances générales

### IV.4.6.1 Les données du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne

En reprenant les mêmes indicateurs que ceux utilisés jusqu'à présent (estimation du nombre de tombes par génération, nombre d'éléments de décors céramiques par tombes, nombre de vases par tombes, nombre de catégories de mobilier par tombes), on peut observer les tendances générales exprimées par la documentation funéraire<sup>746</sup>.

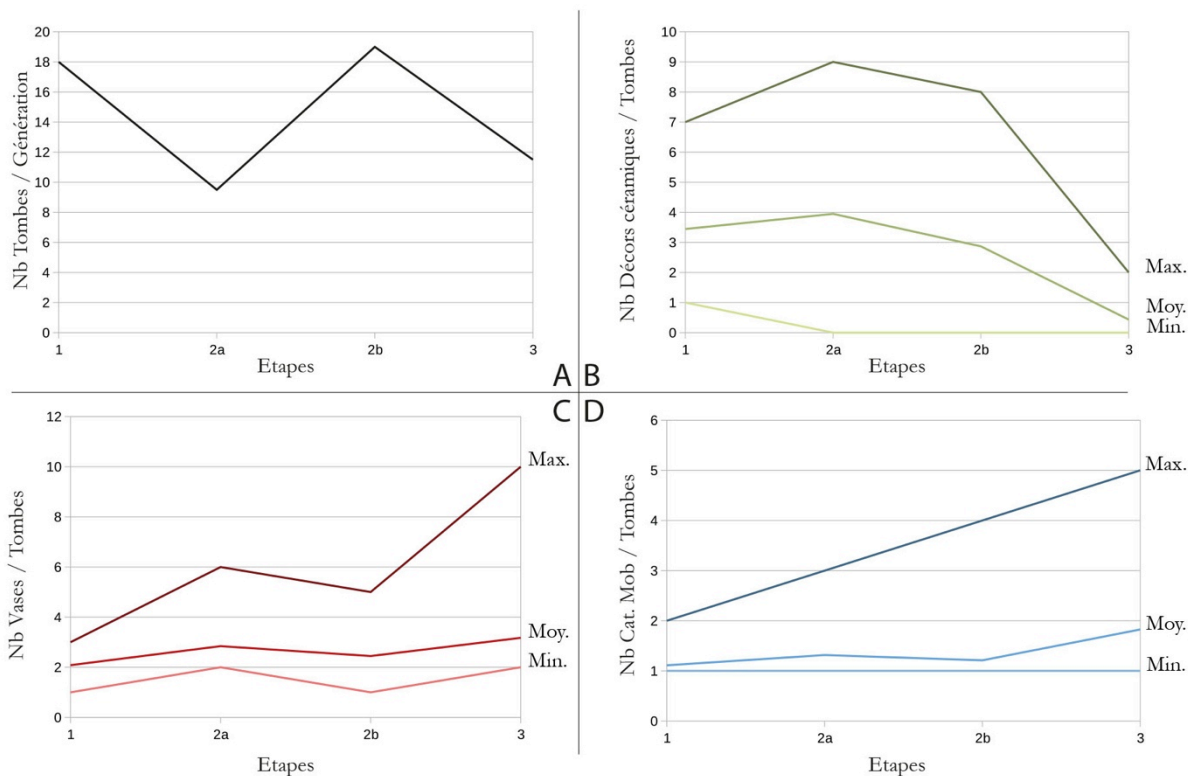


Figure 125 : Tombes du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne : tendances générales.

<sup>745</sup> Beausoleil *et al.* 2007, note 78.

<sup>746</sup> En raison de la part importante des données inédites, les étapes 4 à 8 n'ont pu faire l'objet de calculs précis. On se contentera, à leur sujet, de mentionner les éléments les plus saillants.



- L'estimation du nombre de tombes créées par génération (fig. 125A) donne une courbe qui n'a rien en commun avec les résultats obtenus dans les groupes de Moyenne Garonne ou de Gironde occidentale : quand, dans ces deux derniers groupes, on pouvait constater l'existence d'une courbe en cloche, avec notamment une très forte augmentation à partir de 625 a.C., ce groupe possède un profil en dents de scie, avec deux pics à l'étape 1 et à l'étape 2b (la valeur est proche de 18 sépultures/génération en moyenne), alternant avec deux creux aux étapes 2a et 3 (la valeur est proche de 10 ou 12 tombes/génération).

- L'analyse quantifiée du nombre d'éléments de décors céramiques par sépulture (fig. 125B) met en évidence une évolution très tranchée : les étapes 1 et 2a sont caractérisées par des tombes au mobilier céramique très décoré, la moyenne se situant autour de 4 éléments par sépulture, pour un maximum de 9 à l'étape 2a. Cette situation est assez comparable à celle qui prévaut au même moment dans les sépultures du groupe de Moyenne Garonne, à une différence près : dans le cas du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne, l'écart constaté entre le minimum (certaines tombes ne comportent déjà plus un seul élément de décor) et le maximum est beaucoup plus grand. Cette divergence de profil est probablement à mettre au compte du plus grand nombre de sépultures documentées, dans ce dernier groupe, pour l'intervalle 725-675 a.C. La diminution drastique du nombre de décors céramiques au cours de l'étape 3 fait quant à elle écho à l'évolution constatée en Lot-et-Garonne, aussi bien qu'en Gironde occidentale d'ailleurs.

- Le profil des courbes correspondant au nombre de vases par sépultures (fig. 125C) est également comparable à la situation lot-et-garonnaise : la moyenne se situe entre 2,1 (étape 1) et 3,2 (étape 3), et on retrouve une augmentation nette au passage à l'étape 3, dans des proportions similaires, le maximum constaté étant de 10 vases pour une tombe (à comparer avec les 12 vases de la tombe 1 de Lesparre à Barbaste ou les 9 vases de la tombe 10 de Saint-Sylvestre-sur-Lot).

- Enfin, les décomptes par catégories fonctionnelles déposées (fig. 125D) montrent, là encore, des points communs avec les étapes 1 à 4 du groupe de Moyenne Garonne : entre les étapes 1 et 2b, un nombre important de sépultures n'a livré que des pièces de vaisselle céramique, ce qui donne une moyenne relativement basse et stable, située juste au-dessus de 1 (étape 1 : 1,1 ; étape 2 : 1,3 ; étape 3 : 1,2). À l'étape 3 s'amorce une hausse de la moyenne, qui passe à 1,8 et qui est à mettre au compte d'un petit nombre de sépultures ayant livré jusqu'à cinq catégories d'objets différentes, principalement parce qu'elles incluent désormais des objets de parure métallique.

Les aspects relatifs à la quantité de mobilier déposé dans les tombes sont ceux à propos desquels les données disponibles pour les étapes suivantes permettent de réfléchir avec quelque

assurance. Ainsi, certaines sépultures datées du VI<sup>e</sup> s. a.C. au Camp de l'Eglise nord ont livré une cinquantaine de vases, ce qui marque une augmentation très importante, suivie d'une diminution dans les sépultures datées du V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>747</sup> Dans la nécropole du Frau à Cazals, certaines sépultures totalisent une trentaine de vases, tout comme dans la nécropole des Plaines à Cayrac, où les tombes 133 et 136 en ont respectivement livré 21 et 40, la seconde datant a priori de l'étape 5 (550-525 a.C.)<sup>748</sup>. On peut en inférer que le nombre moyen de céramiques déposées doit augmenter fortement au cours du VI<sup>e</sup> s. a.C., avant de se réduire nettement à la fin de ce siècle ou au début du suivant. Cette dynamique semble par conséquent analogue à celle que l'on observe dans le groupe Moyenne Garonne, avec des contrastes encore plus marqués entre les tombes les plus fournies et les autres.

La composition des assemblages funéraires, toutes catégories d'objets confondues, semble suivre le même chemin. Avec une fibule, deux bracelets en bronze, un scalptorium, une aiguille en bronze, un couteau, des perles en ambre (appartenant à un objet de parure désagrégé ?) et un bracelet en lignite, le tumulus 8 du Camp de l'Eglise nord, attribuable à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C., totalise ainsi huit catégories de mobilier en incluant la céramique<sup>749</sup>. Le tumulus 1 du Frau à Cazals, qui date d'après la typologie de l'agrafe de l'étape 6 (525-475 a.C.) a quant à lui livré une épée à antennes, un scalptorium, une épingle à tête enroulée, une agrafe de ceinture, un bracelet en bronze, soit, en comptant la céramique, un total de six catégories différentes<sup>750</sup>. À Cayrac, la tombe 136 des Plaines comptait, avec de la céramique, deux épées, une fibule, une trousse de toilette composée d'une pince à épiler et d'un scalptorium, un bassin en bronze et un couteau, six catégories de mobilier<sup>751</sup>. Ces assemblages semblent donc pouvoir être comparés à ceux des étapes correspondantes dans les sépultures du Lot-et-Garonne, c'est-à-dire avec les sépultures de la nécropole de Grand-Jean à Aiguillon, de Cablanc à Barbaste ou de Fourques-sur-Garonne pour l'essentiel. Le cas du tertre 21 du Camp de l'Eglise nord, qui a livré en tout 9 catégories d'objets en comptant la céramique (cf. supra, p. 356), suggère également l'existence d'une situation analogue à celle des autres groupes au cours de l'étape correspondant à LT A ancienne.

---

<sup>747</sup> Filippini 2010, 172.

<sup>748</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, 92.

<sup>749</sup> Beausoleil *et al.* 2007, 144.

<sup>750</sup> Pajot 1975 ; Dhennequin 2005, vol. 3, 44-45.

<sup>751</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, 92.

#### IV.4.6.2 Remarques complémentaires au sujet de quelques nécropoles tarnaises

Bien que le caractère inédit des données interdise d'être absolument affirmatif, on note donc de grandes proximités dans les dynamiques qui caractérisent l'évolution des pratiques funéraires dans les deux groupes de tombes de Moyenne Garonne et de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne au cours du premier âge du Fer et au début du second. On peut également faire la comparaison avec des ensembles funéraires voisins situés en dehors de la zone d'étude, notamment ceux du Castrais. On peut en effet observer que le nombre moyen de vases déposés dans les tombes est, dans ces ensembles, en augmentation régulière, dépassant rarement un vase au cours de la phase I, puis franchissant au fil des phases II à IVb des seuils toujours plus élevés, au-delà de 12 vases pendant la phase IVb<sup>752</sup>. De la même manière, les tombes intègrent au fil du temps de plus en plus d'objets métalliques, suivant là encore un schéma voisin des sépultures du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne ou du groupe de Moyenne Garonne.

Le constat vaut aussi pour la petite nécropole de Gabor à Saint-Sulpice-la-Pointe<sup>753</sup>. Les rapports existants entre celle-ci et les ensembles du Camp d'Alba ou du Camp de l'Église sud sont même encore plus étroits que dans le cas des nécropoles castraises, à tel point qu'il est possible de sérier les sépultures bien documentées qui en proviennent à partir des mêmes critères (fig. 126A)<sup>754</sup>.

On peut ainsi mettre en évidence trois phases successives. La phase 1 de Gabor, principalement caractérisée par les motifs de dents de loup, de pendentifs divers, de compositions incisées relativement complexes, les cannelures internes, les triangles hachurés incisés, peut vraisemblablement être mise en parallèle avec l'étape 2a du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne (725-675 a.C.). La phase 3, avec des bracelets à tampons en fer, des boucles d'oreilles rubanées en bronze et un torque à crochets en fer notamment, doit quant à elle être rapprochée de l'étape 3 de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne (625-575 a.C. environ), ou éventuellement d'une période plus large couvrant presque tout le VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>755</sup>. Entre les deux, un petit nombre de tombes (phase 2), marquées par la présence de décors incisés au simple ou triple trait, de motifs de chevrons, sont similaires à celles de l'étape 2b de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne (675-625 a.C. environ). Ces trois phases correspondent en plan à des groupes de tombes s'excluant mutuellement, ce qui permet de penser que, dans le cas de Gabor, le

---

<sup>752</sup> Giraud *et al.* 2003, 237-246.

<sup>753</sup> Farenc & Soutou 1960 ; Mohen 1980, 144-147, 306-307, pl. 179-185.

<sup>754</sup> Quelques critères supplémentaires, relatifs à des formes céramiques absentes des nécropoles du groupe Tarn-et-G./Hte-G., ont cependant été pris en compte, notamment les urnes à grand col et les vases cylindriques à panse convexe.

<sup>755</sup> En effet, les boucles d'oreilles rubanées et les torques à crochets pourraient dater de l'horizon récent du Ha D1-2 de P.-Y. Milcent, si l'évolution de ces types d'objets se fait au même rythme qu'en France centrale. Au sud du Massif Central, la situation est en revanche loin d'être aussi nette : Rivalan 2011, fig. 125 et 231.

développement topographique a pris la forme d'un déplacement spatial d'ouest en est (fig. 126B). Ce travail permet en outre de souligner trois faits :

- certains traits très spécifiques sont communs aux tombes du Camp d'Alba et de Gabor, alors qu'ils sont à notre connaissance inconnus ou sous-représentés par ailleurs ; il s'agit en particulier des motifs de fausses cordes incisées et des dents de loup augmentées de pendentifs rectilignes<sup>756</sup>.

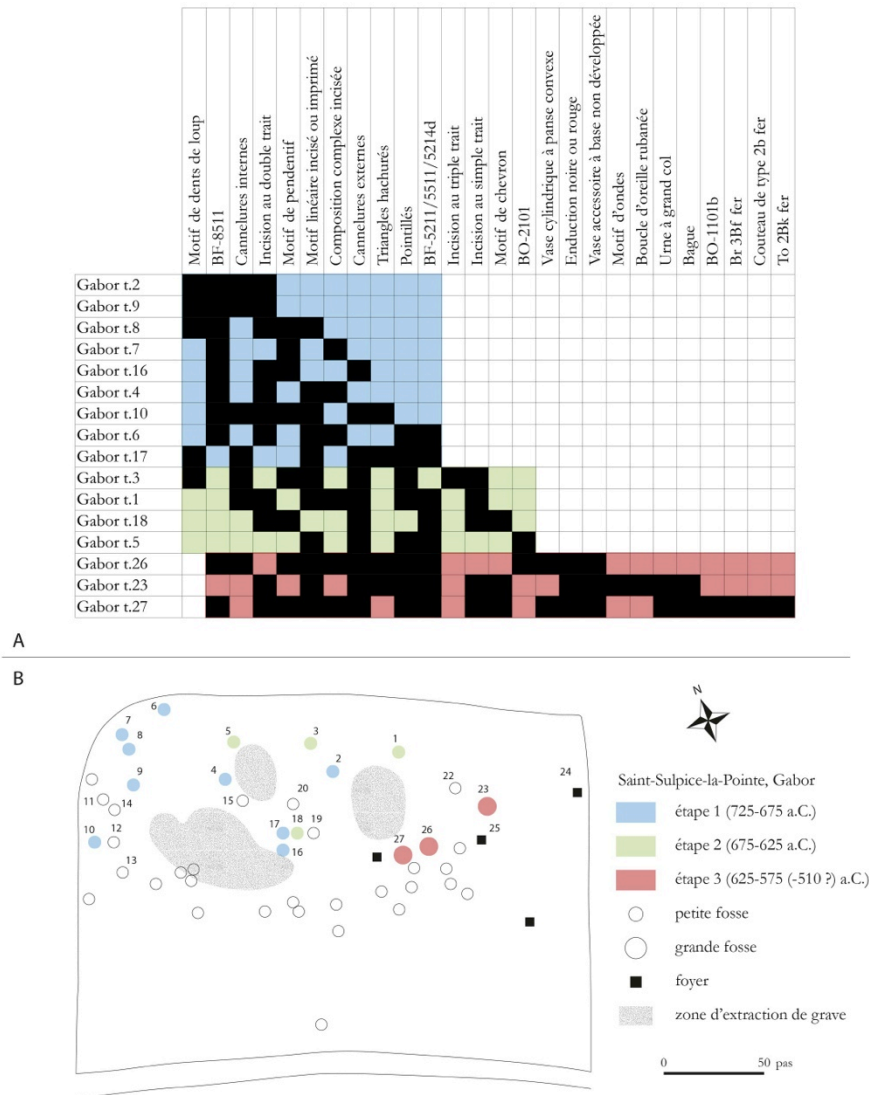


Figure 126 : Saint-Sulpice-la-Pointe, Gabor (Tarn), A : sériation des tombes ; B : plan phasé (d'ap. Farenc & Soutou 1960, Mohen 1980).

- des évolutions identiques marquent le mobilier des différentes phases. On peut notamment reconnaître le remplacement (relatif à Gabor) des incisions au double trait par les incisions au simple trait, le renouvellement du répertoire morphologique céramique avec l'apparition des urnes à grand col

<sup>756</sup> Pour le Camp d'Alba voir ici pl. 273 n° 4, pl. 277 n° 9, 11,12, pl. 278 n° 5, pl. 281 n° 4, pl. 286 n° 3 ; pour Gabor : Mohen 1980, pl. 179 n° 4, 7, pl.

ou des vases tronconiques hauts et profonds, l'augmentation du nombre d'objets déposés dans les sépultures les plus récentes, notamment les vases (jusqu'à 15 dans la tombe 26) et, enfin, l'irruption du mobilier métallique (couteaux, bracelets en fer, boucles d'oreille à jonc rubané, torque à crochet notamment) en quantité non négligeable.

- toutefois, il faut également faire état de certaines différences par rapport aux sépultures de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne, notamment d'un certain « conservatisme » particulièrement visible au niveau des décors céramiques à Gabor : tandis qu'au Camp d'Alba ou au Camp de l'Église sud, les tombes de l'étape 3 ont livré des vases qui ne sont que très rarement et très sobrement décorés, les sépultures contemporaines de Gabor (t. 23, 26, 27) ont fourni des vases sur lesquels les décors incisés, les enductions, les cannelures horizontales sont encore très présents, conférant au mobilier céramique un aspect archaïque renforcé par la persistance de formes héritées des phases anciennes (types BF-5211d, BF-8511), alors même que leur datation récente est assurée par les parures annulaires à crochets ou à tampons, les couteaux et autres boucles d'oreilles rubanées qui interdisent de les situer avant le Ha D1. La matrice diagonalisée met bien en relief la grande homogénéité du mobilier, beaucoup de critères se maintenant dans toutes les phases.

## IV.5 Chronologie des groupes de tombes du Lot et de Charentes-Périgord

### IV.5.1 Remarques préliminaires

Les tombes restantes, occupant le nord et l'est de notre zone d'étude, se divisent, on l'a vu, en un groupe lotois très dense et un ensemble plus lâche de tombes dispersées sur un grand territoire couvrant les départements de Dordogne, Charente et Charente-Maritime. Ce dernier ensemble regroupe vraisemblablement plusieurs sous-ensembles, mais la documentation reste encore aujourd'hui trop peu fournie (à part, à la limite, pour la fin du premier âge du Fer) pour argumenter solidement d'éventuelles distinctions, du moins dans les limites de notre zone d'étude, aussi nous nous en abstenons<sup>757</sup>.

---

<sup>757</sup> Le constat serait légèrement différent si l'on prenait en compte le Limousin, dans la mesure où un nombre important de tombes isolées ou de nécropoles dans ce secteur présentent beaucoup de points communs avec les nécropoles de Dordogne ou du nord de la Charente : Gomez de Soto *et al.* 2009b. Cependant, les travaux d'exploitation préliminaire de la BaseFer (UMR 8546 AOROC), soulignent eux aussi les lacunes documentaires en matière de sites funéraires en Centre-Ouest : Bataudy *et al.* 2008, fig. 11-12.

Plus généralement, les tombes de ces deux groupes se signalent souvent par la mauvaise conservation des vestiges initialement découverts et, parfois, par un certain flou concernant la composition des assemblages funéraires publiés, conséquence directe de l'ancienneté des fouilles. Dans bien des cas, les assemblages en question se résument à un ou deux objets, lesquels peuvent éventuellement être les seuls représentants de leur type dans toute notre zone d'étude, voire bien au-delà<sup>758</sup>.

Il en résulte que les liens typologiques précis entre les diverses tombes représentées sont fort ténus, voire inexistantes. Pour cette raison, on ne peut faire appel à la même méthodologie que celle utilisée jusqu'à présent (c'est-à-dire la sériation des sépultures en fonction de critères nombreux concernant à la fois la céramique et le mobilier métallique) sans écarter du même coup la plupart des tombes ; on courrait ainsi le risque de ne pas pouvoir identifier un ou plusieurs horizons mal documentés. On est donc conduit à procéder de manière plus empirique, en s'appuyant principalement sur le mobilier métallique pour classer chronologiquement les sépultures les mieux caractérisées dans un référentiel organisé en grandes périodes correspondant, cette fois, à la chronologie continentale, et non à des étapes régionales dégagées de l'analyse.

## IV.5.2 Tombes du Ha C

On peut en premier lieu dater de cette période la totalité des tombes ayant livré une épée à languette tripartite en bronze ou en fer (recensées fig. 61). La plupart proviennent du groupe lotois, mais la tombe d'Andone à Villejoubert intègre également la série (pl. 404). Comme on l'a vu précédemment, l'épée en fer provenant d'une tombe de Vialolle à Cabrerets (pl. 98 n° 1) signale très vraisemblablement, au vu de ses caractéristiques typologiques, une inhumation du Ha C ancien (800-725 a.C.).

La tombe du tumulus des Barrières à Miers (pl. 221 n° 1-2) doit selon toute probabilité être située entre la sépulture de Vialolle et les autres tombes à épée hallstattienne, dans la mesure où elle a livré une épée en bronze de type Weichering associée à une boulerolle de type Prüllsbirkig (ou C2), c'est-à-dire un mobilier dont les caractères illustrent la transition entre les épées et boulerolles du Ha C ancien et celles du Ha C récent<sup>759</sup>. La sépulture des Barrières date donc du Ha C ancien ou du début du Ha C récent<sup>760</sup>.

---

<sup>758</sup> Il en va ainsi des rasoirs en bronze à lame ajourée ovulaire ou circulaire.

<sup>759</sup> Milcent 2004, tabl. 12-13.

<sup>760</sup> Si l'on suit L. Dhennequin, la pointe en V de l'épée suggère plutôt une datation au Ha C ancien : cf. supra, p. 184.

Les autres tombes à épées hallstattiennes ont sans exception livré des épées de type Miers en bronze ou leur équivalent en fer (dans le cas de la tombe d'Andone), ce qui permet de les attribuer au Ha C récent (725-625 a.C.).

Quelques tombes lotaises qui ont fourni des rasoirs peuvent également être datées du Ha C. Si les rasoirs à lame ovulaire de type Gramat, Wiesloch ou du type « languedocien » ne peuvent, à eux seuls, être datés plus précisément qu'au Ha C, ce n'est pas le cas du rasoir de type Basile provenant de la sépulture du Pech de la Croix d'Hélène à Padirac (pl. 257 n° 5), type qui n'est associé qu'à des épées du Ha C récent (cf. supra p. 210). D'autre part, le tumulus du Roux à Rocamadour a livré, outre le rasoir, un petit vase globulaire à base non développée (pl. 288 n° 20), caractéristique n'apparaissant pas dans les nécropoles du Camp de l'Eglise ou du Camp d'Alba avant l'étape 2a, soit le Ha C récent. La présence dans cet ensemble d'un vase bas de type BF-5511d sans décor (pl. 288 n° 19) pourrait même suggérer plus précisément une attribution à l'étape 2b des nécropoles de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne (cf. supra, fig. 117).

La typologie des vases déposés dans la tombe à inhumation d'Andone permet de rattacher à la même phase le mobilier issu de l'enclos double de la Champagne de Font-Tertaud à Saint-Martial-de-Mirambeau (Charente), qui a notamment livré un petit gobelet surbaissé très proche de celui d'Andone, accompagné des fragments d'un grand vase à col divergent orné d'une série de cannelures à la liaison col-panse, détail que l'on retrouve par exemple à Fauillet au cours des étapes 2-3 (725-625 a.C.)<sup>761</sup>.

Le tumulus de Saint-Fort-sur-Gironde, qui a livré deux fibules italiques à arc renflé (pl. 315 n° 24-25), peut également être daté du Ha C voire, si l'on suit P.-Y. Milcent, du Ha C ancien<sup>762</sup>.

On rattachera également au Ha C les bracelets provenant de la grotte de la Fontanguillière à Rouffignac-de-Sigoulès (pl. 289 n° 31-33) ainsi que, peut-être, ceux d'un des tumulus de Saint-Chels<sup>763</sup> qui se rapprochent, par leur forme elliptique aux extrémités amincies et leur décor d'incisions transversales disposées par petits groupes, de ceux découverts dans la tombe 2 de Lignat à Saint-Georges-sur-Allier (Puy-de-Dôme), datée du Ha C.

La tombe du tumulus 18 de Noutary à Carennac (pl. 101 n° 4-6) a livré un petit lot de céramiques dont les caractéristiques autorisent une datation au cours du Ha C récent. Le vase de type BF-8524 ne trouve pas de parallèle direct dans la région, mais n'est pas très éloigné des urnes globulaires à petit col divergent si fréquentes au cours des étapes 1 et 2 de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne. Le vase tronconique à bord retombant (BO-1006a) relève d'un type assez peu fréquent, tandis que le vase surbaissé de type BF-5501e à pied annulaire trouve quelques parallèles lointains dans

---

<sup>761</sup> On considèrera plus particulièrement la tombe 22 de Fauillet, dont l'urne bitronconique à col divergent et cannelures à la liaison col-panse comportait aussi un goulot : pl. 136 n° 5.

<sup>762</sup> Milcent 2006b, 327.

<sup>763</sup> Clottes & Carrière 1979, fig. 44 n° 1145.

certaines tombes du Moulin à Mailhac, où il correspondrait à la forme Qb<sup>764</sup>, bien présente au cours des phases I et II. Des formes proches, mais inornées, apparaissent dans les sépultures de Moyenne Garonne au cours de l'étape 4 (Ha D1-2 ancien)<sup>765</sup>. Les éléments de décor permettent d'affiner cette datation : l'association sur un même vase de cannelures horizontales larges et multiples, internes ou externes, et de cannelures uniques ne se retrouve, dans les nécropoles du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne, qu'au cours de l'étape 2b, la suivante voyant perdurer les cannelures uniques mais disparaître les cannelures larges multiples, comme presque tous les autres décors d'ailleurs (cf. supra, fig. 118). Ces indices typologiques invitent donc à voir dans le mobilier céramique du tumulus 17 de Noutary un assemblage de la fin du Ha C.

On peut alors vraisemblablement attribuer à cette phase la tombe 1 de la Combe de l'Ours à Gréalou (pl. 174 n° 1-2), qui contenait une urne à panse bitronconique ornée d'un filet incisé simple et un vase de type BF-5201d, ainsi que la tombe 2 (pl. 174 n° 3). Cette dernière a en effet livré, outre une urne ovoïde décorée d'incisions linéaires au double trait, détail rendant très improbable un rattachement au Ha D, un fragment d'objet en fer, caractéristique qui n'est pas introduite avant 725 a.C. dans les nécropoles du Castrais<sup>766</sup>.

L'épingle de la sépulture 1 du tumulus du Clau de la Bonne à Blars<sup>767</sup>, si elle appartient à un type plutôt daté du Bronze final (type 4 : cf. supra, p. 234), pourrait être attribuée au Ha C en raison de sa petite taille, si l'on tient un raisonnement similaire à celui appliqué à l'épingle de type Thury découverte à Saint-Simon (cf. supra, p. 236).

### IV.5.3 Tombes du Ha C/D1-2

On attribuera au Ha C récent ou au Ha D1-2 le petit ensemble provenant de la grotte sépulcrale de Siréjol à Gignac (pl. 161 n° 1-3). La forme du vase bitronconique à flancs divergents de type BO-6204e, qui appartient à une famille que l'on voit apparaître au cours de l'étape 2b des nécropoles de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne et perdurer au cours de l'étape suivante (Ha D1-2 ancien), est compatible avec cette idée. Son décor, consistant en un croisillon simple à maille large peint au graphite à l'intérieur des flancs, se retrouve lui aussi autant sur des céramiques du Ha C que du Ha D1-2<sup>768</sup>. On remarquera toutefois qu'à l'exception des coupes tronconiques basses, les vases graphités du Ha D1-2,

---

<sup>764</sup> Taffanel *et al.* 1998, fig. 325 n° 1, fig. 327 n° 3.

<sup>765</sup> Voir par exemple Fauillet, t. 11 et t. 29 : pl. 135 n° 3, pl. 140 n° 4.

<sup>766</sup> Giraud *et al.* 2003, 168, fig. 256.

<sup>767</sup> Lagasquie 2000, fig. 3.

<sup>768</sup> Ha C récent : Clermont-Ferrand, Lycée de jeunes filles, fosse 1 : Milcent 2004, pl. 103 n° 27. Ha D1-2 : Gerzat, Champmorand, fosse 5195 : Milcent 2004, pl. 119 n° 7.



lorsqu'ils sont porteurs d'un décor à l'intérieur de leur col, sont toujours également décorés sur l'extérieur de la panse, tandis que les exemples datés du Ha C uniquement décorés à l'intérieur du col ne manquent pas, notamment en France centrale, en Seine-et-Marne ou dans l'Orléanais<sup>769</sup>.

#### IV.5.4 Tombes du Ha D1-2

Cette période relativement longue comporte un certain nombre de césures internes, définies dans plusieurs régions de France (cf. supra, fig. 16). La première se situe aux alentours de 575 a.C. Elle correspond au passage entre l'horizon ancien et l'horizon récent du Ha D1-2 de France centrale et au passage entre les phases Grand Bassin I et Grand Bassin II en Languedoc ; nous l'avons identifiée à plusieurs reprises lors de la sériation des autres groupes de tombes. Une seconde césure se situe vers 540/530 a.C. date à laquelle débute le Ha D2 dans les chronologies continentales inspirées du système de Reinecke. La borne basse, aux alentours de 510 a.C., correspond au début du Ha D3 dans les chronologies continentales. Sur cette base, il est possible de rapporter à une ou plusieurs de ces sous-périodes certaines tombes du Lot, du Périgord ou des Charentes.

On peut d'abord s'appuyer sur la présence de mobilier métallique caractéristique, principalement de la parure annulaire. Dans le Lot, les tombes du tumulus 5 du Bois de Béda à Durbans (pl. 128 n° 13-14) et du tumulus 19 de Noutary à Carennac (pl. 101 n° 7) ont respectivement livré 10 et 6 exemplaires de bracelets (ou d'anneaux de jambes ?) très proches sur le plan de la forme et du décor : il s'agit d'anneaux légèrement elliptiques, ornés de petits groupes d'incisions transversales, aux extrémités simples, parfois légèrement épaissies. D'après les conclusions de P.-Y. Milcent pour la France centrale, on peut considérer la forme elliptique comme un marqueur d'ancienneté dans la mesure où de tels bracelets sont à l'occasion associés à des épées à languette tripartite<sup>770</sup>, impliquant par conséquent la possibilité d'une datation au Ha C. Cependant, les bracelets présents dans les tombes du Ha C sont le plus souvent déposés à l'unité, beaucoup plus rarement à deux ou quatre exemplaires. Ce n'est qu'à la période suivante, au sein du bloc 2 de la sériation des tombes de France centrale, que les parures annulaires de bras ou de jambes sont déposés dans des proportions comparables aux tombes de Noutary tum. 19 ou Béda tum. 5<sup>771</sup>. À partir de ces deux arguments, on peut donc proposer de dater ces deux tombes du Ha D1-2 ancien.

---

<sup>769</sup> Degros *et al.* 1976, fig. 8 n° 1 ; Milcent 2004, fig. 14 n° 12, 15.

<sup>770</sup> Cela se vérifie également dans les limites de notre zone d'étude, dans la tombe du Cayrou de la Justice à Sauliac-sur-Célé (Lot) : pl. 337 n° 2-3.

<sup>771</sup> Milcent 2004, tabl. 18.

Le même raisonnement peut être appliqué à plusieurs autres ensembles. À Gramat, Route de Figeac, le tumulus 4 a livré une inhumation associée à douze parures à bossettes, à raison de trois par membre, et un bracelet fermé à décor incisé assimilable au groupe launacien (pl. 167 n° 3). À Rocamadour, le tumulus 1 de la Glèbe du Roux contenait une sépulture à laquelle étaient associés quatre anneaux de bras ou de jambes en bronze et deux bracelets en fer<sup>772</sup>. Les anneaux en bronze partagent avec les exemplaires de Noutary, tum. 19 ou du Bois de Béda, tum. 5 une forme elliptique et un décor partiellement constitué de groupes d'incisions transversales. Néanmoins, les incisions forment des groupes plus importants et, surtout, alternent avec des groupes de très légers reliefs, conférant à ces objets un aspect comparable à certains anneaux de jambes connus en France centrale, tels que les variantes Ségry et (dans une moindre mesure) Saint-Ybard du type Jb.12.XI.h, caractéristiques de l'horizon ancien du Ha D1-2<sup>773</sup>. Les tombes du Camp Saint-Peyre à Floirac (pl. 157 n° 25-30) et du tumulus de Tour-de-Faure<sup>774</sup> ont respectivement livré deux et quatre bracelets lisses en fer de forme elliptique, dans le premier cas associés à un bracelet à bossettes massif, ce qui implique également une datation au cours du Ha D1-2 ancien. Enfin, les bracelets provenant du tumulus 3 de Noutary à Carennac (pl. 101 n° 7) et, peut-être, du tumulus de la Forge à Souillac (343 n° 12) signalent vraisemblablement des tombes de la même période ; le bracelet de Souillac est notamment très proche de ceux déposés dans le tumulus 5 du Bois de Béda.

D'autres tombes peuvent être rapportées à l'horizon récent du Ha D1-2. C'est notamment le cas des inhumations des Petits Sablons à Coutras (pl. 120 n° 5-11) : les parures multiples à jonc grêle et petits reliefs, manifestement portées en armilles, et la boucle d'oreille en tôle de bronze proche des modèles en croissant de France orientale s'accordent avec une telle datation.

Pour un certain nombre de sépultures, il n'est pas possible d'être plus précis qu'une attribution au Ha D1-2 dans son ensemble. Cette imprécision provient du fait que les types d'objets métalliques représentés peuvent aussi bien dater du début que de la fin de la période selon que l'on s'appuie, pour comparer, sur des ensembles de France méridionale, centrale ou orientale. Parmi ces tombes se trouvent notamment les inhumations de la grotte des Palabres à Boussac<sup>775</sup>. Au sujet 17 étaient associés un torque à tampons de type To 3Bf en bronze dont le décor incisé rappelle beaucoup celui du bracelet daté du VIIe s. a.C. provenant de Souyri à Salles-la-Source (Tarn)<sup>776</sup>, une épingle à tête enroulée (type 1) dont la tige est marquée d'une déformation et un bracelet fermé à décor incisé assimilable au groupe

---

<sup>772</sup> Lambert *et al.* 2000, fig. 10.

<sup>773</sup> Milcent 2004, fig. 80 n° 12-13.

<sup>774</sup> Clottes & Carrière 1979, fig. 50 n° 1211.

<sup>775</sup> Crubézy & Salgues 1999.

<sup>776</sup> Gruat *et al.* 2011, fig. 602.

launacien. Le sujet 18 était pour sa part associé à un torque à crochets de type To 2Bk à jonc lisse et très fin, similaire au type Tb.3.VII.a de P.-Y. Milcent, caractéristique de l'horizon récent du Ha D1-2<sup>777</sup>.

Les sépultures des tumulus de la Biorouge à Souillac (pl. 343 n° 11) et du Pech Lebrou à Cressensac<sup>778</sup> ont toutes deux livré un bracelet à tampons de type Br 3Bf, le premier en fer, l'autre en bronze, qui caractérisent la totalité du Ha D1-2 en France centrale<sup>779</sup>.

Un nombre réduit de tombes peuvent être datées du Ha D1-2 au moyen de la céramique qu'elles contenaient. La tombe de la Route à Mouliets-et-Villemartin (pl. 254 n° 7-8) a livré un vase bas à panse bitronconique, carène douce médiane et flancs convexes (BF-5301e) orné de cannelures horizontales. Bien qu'il puisse être comparé au vase bas de Noutary, tum. 18, que nous datons du Ha C récent (cf. supra, p. 374), celui de Mouliets-et-Villemartin s'en démarque par des cannelures plus larges et une lèvre arrondie. Les meilleurs parallèles concernant ce vase sont plutôt à chercher dans les ensembles représentatifs du Ha D1 au nord/nord-est de notre zone d'étude, par exemple en Loiret ou en Seine-et-Marne<sup>780</sup>.

Les deux grands vases issus des enclos 1 et 2 du site du Marais à Gours (pl. 162 n° 1, 4), à panse globulaire et col divergent, de forme générale plutôt ramassée (BF-8144 et 8544) ne se distinguent que par la taille du col, légèrement plus élevée pour le vase de l'enclos 2 ; ils peuvent vraisemblablement être attribués au Ha D1-2. En effet, bien que leur morphologie générale soit comparable à des productions bien datées du Ha C<sup>781</sup>, il importe de considérer qu'à l'inverse de ces dernières, qui sont systématiquement décorées, les vases de Gours sont complètement inornés. Ce trait particulier, associé à leur grande taille, les rapproche plutôt des urnes globulaires de l'étape 4 de Moyenne Garonne qu'on rencontre à Aiguillon, Grand-Jean, t. 3 ou à Saint-Sylvestre-sur-Lot, SP10<sup>782</sup>. Des éléments très proches peuvent également être identifiés, pour une chronologie calée au Ha D1-2, aussi bien au sud qu'au nord ou au nord-est de la zone d'étude, par exemple dans le tumulus de Conquette à Saint-Martin-de-Londres (Hérault)<sup>783</sup> ou dans la fosse 5144 de Champmorand à Gerzat (Puy-de-Dôme)<sup>784</sup>.

---

<sup>777</sup> Crubézy & Salgues 1999, fig. 31 n° 7.

<sup>778</sup> Mohen 1980, 280.

<sup>779</sup> La forme très légèrement elliptique du bracelet de la Biorouge pourrait peut-être suggérer une datation au cours de l'horizon ancien du Ha D1-2, mais ce n'est pas certain.

<sup>780</sup> Pour le Loiret, voir le site de l'Etablissement psychiatrique de Fleury-les-Aubrais : Milcent 2004, pl. 92 n° 3. Pour la Seine-et-Marne, voir par exemple le site du Fond des Vallées à Ville-Saint-Jacques, st. 6015, le Moulin à Vent à Marolles-sur-Seine, st. 51.01, le Grand Canton à Marolles-sur-Seine, st. 219 ou encore le site de la ZAC de Pontillault à Pontault-Combault : Bulard & Peake 2005, fig. 14 n° 12, 15 ; Brunet 2006, 320, fig. 6 n° 4, 7 ; Peake *et al.* 2010, fig. 5 n° 31, fig. 10 n° 17.

<sup>781</sup> Par exemple à Pierrefitte-sur-Sauldre, les Tombelles, tum. 1, s. 1 ou à Gironville, les Vinotières : Milcent 2004, pl. 73 n° 2 ; Simonin *et al.* 2009, fig. 14 n° 2. Plus à l'Est, plusieurs tombes jurassienne du Ha B3 ou C ont livré des formes proches : Dunning & Piningre 2009, fig. 19-20.

<sup>782</sup> Prodéo dir. 2014, fig. 53 n° 112 ; Sergent 2010, fig. 74.

<sup>783</sup> Dedet 1992, fig. 125 (voir aussi Dedet 2001, 66 à propos du gobelet à décor excisé du Freyssinel XXI).

<sup>784</sup> Milcent 2004, pl. 119 n° 4.

La certitude est moins forte en ce qui concerne le vase provenant du tumulus des Brandissoux à Coursac (pl. 120 n° 4) ; dans la mesure où il est presque identique aux vases de Gours, si l'on excepte sa taille moindre, on proposera également une datation au Ha D1-2 (récent ?) pour cette tombe. De typologie légèrement différente, le vase issu du tumulus 7 du Pech del Tour à Lacave (pl. 188 n° 6), de type BF-8611, nous semble devoir être situé lui aussi au Ha D1-2, par comparaison avec les ensembles funéraires des groupes de Moyenne Garonne ou de Gironde occidentale où de telles formes, plutôt basses, à base non développée et complètement inornées, n'apparaissent pas avant 625 a.C.

#### **IV.5.5 Tombes du Ha D2-3/LT A ancienne (et du début de LT B)**

Cette phase plutôt longue (540/530 - 425 a.C.) correspond à ce que certains auteurs appellent l'étape 4 du premier âge du Fer du Centre-Ouest<sup>785</sup>. Son existence même traduit un certain inconfort vis-à-vis de la terminologie continentale, principalement dû à la difficulté qu'il y a à reconnaître, dans le mobilier céramique, des différences typologiques suffisamment bien identifiées et récurrentes pour distinguer les trois périodes englobées par cette phase (Ha D2, Ha D3 et LT A ancienne). Le mobilier métallique permet dans certains cas une approche plus fine, mais les ensembles funéraires restent, là encore, peu nombreux. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, un nombre non négligeable de sépultures (ainsi que d'autres ensembles à caractère domestique, comme on le verra par la suite) sont datées par défaut, de cette phase, qui désigne la fin du premier âge du Fer et le début du second d'après la présence d'un certain nombre de marqueurs plus ou moins bien cernés.

Parmi les critères les plus pertinents d'identification de cette période, on mentionnera d'abord la présence de céramiques à décor graphité formant des compositions complexes généralement organisés en panneaux ornant l'extérieur des vases (ce qui les différencie des céramiques à décor graphité attribuables au Ha D1, voire au Ha C, dont il a été question plus haut)<sup>786</sup>.

Les pieds creux représentent également un bon indice. Bien qu'ils apparaissent, dans les tombes de Moyenne Garonne, à partir de 575 a.C. environ, il ne semble pas possible de les faire remonter aussi haut dans les ensembles charentais, périgourdins ou lotois. En effet, non seulement ils présentent un aspect différent des pieds creux les plus anciens, adoptant plus souvent un profil plus élancé et moins large (pl. 99 n° 7, pl. 119 n° 17, pl. 186 n° 2 par ex.), mais ils sont aussi associés à des formes ne trouvant pas de parallèles dans les ensembles funéraires de Moyenne Garonne. Ils paraissent plutôt

---

<sup>785</sup> Marchadier 2005 ; Maitay *et al.* 2009, 317.

<sup>786</sup> Maitay 2010.

relever d'une évolution plus proche de celle visible dans les tombes de la vallée de la Leyre, où ils caractérisent spécifiquement l'étape 5 (cf. supra, fig. 108-109).

Ces marqueurs généraux sont à l'occasion associés à d'autres éléments qui permettent, dans certains cas, d'exclure l'appartenance de tel ou tel ensemble aux ultimes phases du Ha D ou, au contraire, à la première phase de LT A, raison pour laquelle il est possible de préciser la datation de certains ensembles.

#### IV.5.5.1 Tombes du Ha D2/3

Dans ce groupe, on intégrera d'abord trois sépultures qui ont livré un assemblage voisin : la tombe de Saint-Pey-de-Castets, les Graves II (pl. 324 n° 1-10), la tombe 3 du Pied de Prune à Rocamadour (pl. 288 n° 13-18) et le dépôt 3 du tumulus A2 à Chenon (pl. 118 n° 4-7). On y trouve en effet systématiquement une fibule de type 3223A, associée dans deux cas (Pied de Prune t. 3 et les Graves II) à une agrafe de ceinture en bronze à deux crochets de type Ampurias et/ou, dans deux cas également (les Graves II et Chenon A2, dépôt 3) à un ou plusieurs bracelets en fer à jonc grêle, ou encore à un couteau de type 1 en fer (Pied de Prune t. 3, Chenon A2, dépôt 3). Ces trois tombes présentent un fort degré de ressemblance avec certaines des sépultures les plus représentatives de l'étape 7 de Moyenne Garonne, notamment Cablanc à Barbaste et la tombe 2 de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (pl. 17, pl. 160), ce qui invite à les dater du même intervalle, entre 525 et 475 a.C. environ.

Deux sépultures, mal documentées, ayant livré un bracelet en bronze à tampons tangents de type Br 3Cg (l'inhumation de la plage des Vergnes à Meschers-sur-Gironde et une des inhumation des Nougérées à Port-d'Envaux : pl. 220 n° 8, pl. 262 n° 1) sont vraisemblablement à rapporter à un horizon similaire, antérieur à LT A, dans la mesure où le seul point de comparaison bien daté est la tombe double du tumulus T du Gaillard à Biganos, attribuée à l'étape 5 de Gironde occidentale (525-475 a.C. également).

La très riche inhumation du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur<sup>787</sup> peut, elle aussi, être attribuée à cette phase. Outre plus d'un millier d'appliques en bronze qui composaient un vêtement richement orné, cette tombe féminine a livré un ensemble de parures métalliques comprenant plusieurs dizaines d'armilles en bronze de section quadrangulaires réparties en deux brassards, une bague, un torque creux en croissant réalisé en tôle de bronze orné d'une moulure longitudinale sur sa face externe, deux boucles d'oreille reprenant la forme du torque ainsi que son décor, et, enfin, une fibule à long ressort bilatéral, fausse corde à bouclettes, arc cintré et pied relevé à ornement terminal en plusieurs pièces. Les éléments de chronologie que ces divers objets permettent de déduire invitent à attribuer

---

<sup>787</sup> Padirac 1994 ; Lambert *et al.* 2000 ; Filippini 2010, 211.

cette sépulture au Ha D2-3 : les brassards d'armilles et les torques creux trouvent en France centrale et orientale un certain nombre de points de comparaison au Ha D3-LT A<sup>788</sup> ; les boucles d'oreilles en croissant de petites dimensions sont, dans les régions où elles sont le mieux connues, caractéristiques du Ha D1-2 récent, perdurent encore au début du Ha D3 et sont absentes des assemblages les plus caractéristiques du Ha D3 évolué<sup>789</sup> ; les fibules à fausse corde à bouclettes sont connues à partir du Ha D3 en France centrale, mais la morphologie générale de celle du Camp de Monseigne en diffère notablement<sup>790</sup>. Ainsi n'y a-t-il pas, pour l'instant du moins, d'arguments indiscutables pour attribuer cette tombe au Ha D2 ou au Ha D3. En revanche, il est presque certain qu'elle ne date pas de LT A ancienne, dans la mesure où les ensembles funéraires de cette période ne livrent plus de boucles d'oreilles en croissant.

#### **IV.5.5.2 Tombes du Ha D3/LT A ancienne**

Un petit nombre d'ensembles doivent, en raison de la typologie du mobilier métallique qu'ils contenaient, être datés après le Ha D2, c'est-à-dire après 510/500 a.C. environ. La sépulture des Planes à Saint-Yrieix est la plus caractéristique, avec un torque tubulaire lisse, une fibule de très petite taille de type 3222, et surtout un anneau proche du type Mèlon de P.-Y. Milcent et deux anneaux de jambe à fermeture à tenon de type Jb 2Bt. On peut rattacher au même horizon le fragment de parure annulaire tubulaire de Livernon (Lot), qui trouve de bons parallèles en France centrale<sup>791</sup>.

La sépulture du tumulus Léry à Souillac doit également s'y rapporter, en raison de la présence d'une œnochoé en céramique à pâte claire, de parures annulaires vraisemblablement portées en armilles et, surtout, d'au moins un fragment d'anneau en bronze à petites bossettes proche du type Dun-sur-Auron (cf. supra, p. 251). La typologie de la céramique, notamment de l'urne, qui comporte un pied creux très développé, une panse bitronconique sans véritable parallèle direct et un col surdéveloppé vertical, ne contredit pas cette attribution.

#### **IV.5.5.3 Tombes de LT A ancienne**

Un certain nombre de types d'objets métalliques sont considérés comme des marqueurs fiables de LT A ancienne : il s'agit principalement des fibules de type 3224 ou 3232 (à timbale) et des agrafes

---

<sup>788</sup> Milcent 2004, tabl. 18-19.

<sup>789</sup> Piningre & Ganard 2004, 297-298.

<sup>790</sup> Milcent 2004, fig. 97 n° 5.

<sup>791</sup> Milcent 2004, fig. 97 n° 9-11.

de ceintures de type laténien. Bien qu'assez peu nombreux, ils permettent de rapporter avec certitude à cette phase quelques ensembles parmi lesquels on compte notamment la tombe 2 du tumulus 1 du Pech des Cramazous à Calès, la tombe du tumulus 8 de cette même nécropole, les deux tombes tumulaires du Bois de Lacal à Rocamadour dans le Lot et le dépôt 1 du tumulus A2 de Chenon en Charente.

Le mobilier issu de la fosse 37 du site de Pont-Bordeau à Saintes, de même que celui provenant de l'enclos périphérique 36, se rattache vraisemblablement à LT A<sup>792</sup> : le fossé 36 a livré un fragment de fibule en fer qui s'apparente, selon toute probabilité, au type 3224 ; la fosse 37 a livré trois vases dont un vase à panse globulaire, petit col divergent et pied creux qui, s'il n'est pas rigoureusement identique au vase de type HF-8611 du Bois de Lacal, en reste proche, avec une panse globulaire, un petit col divergent et un pied creux.

Les objets issus des enclos 23 et 38<sup>793</sup> possèdent des caractères plus récents, au premier rang desquels viennent les décors de baguette et des vases tournés à bord oblique épaissi, qui doivent être mis en parallèle avec les productions de la seconde partie de LT A et du début de LT B, connus par exemple à la Renaîtrie à Châtelleraut (Vienne)<sup>794</sup> ou sur le site de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne), dans la dernière phase d'occupation du site datée du début du IV<sup>e</sup> s. a.C. par la présence d'une fibule à pied recourbé de type 3231 (pl. 7 n° 16, pl. 10 n° 22).

Les ensembles qui viennent d'être présentés constituent les jalons principaux d'un premier phasage des tombes des groupes du Lot et de Charentes-Périgord. On le voit, les articulations internes de la chronologie funéraire de ces deux zones sont assez floues, bon nombre d'ensembles ne permettant pas de datation très précise. La corrélation avec les étapes des autres groupes de tombes n'est donc pas parfaite. Compte tenu du faible nombre de sépultures connues et des incertitudes de datation pour un certain nombre d'entre elles, on s'abstiendra de traiter cette documentation de la même manière que pour les groupes mieux documentés : observer l'évolution du nombre de tombes par générations ou celle des décors n'aurait pas beaucoup de pertinence.

L'un des points potentiellement les plus intéressants pour l'établissement d'un référentiel chronologique régional est en rapport avec les ensembles qui ont permis d'identifier, essentiellement en fonction de la typologie du mobilier métallique, deux horizons distincts se succédant vers 510/500 a.C. La dissonance créée par rapport aux délimitations des étapes des autres groupes de tombes, où cette date se trouve systématiquement au sein d'une phase plus longue courant entre 525 et 475 a.C., pose la question de l'existence éventuelle d'un horizon supplémentaire. Ceci reviendrait alors, comme les

---

<sup>792</sup> Landreau 2009, fig. 8.

<sup>793</sup> Landreau 2009, fig. 9-10.

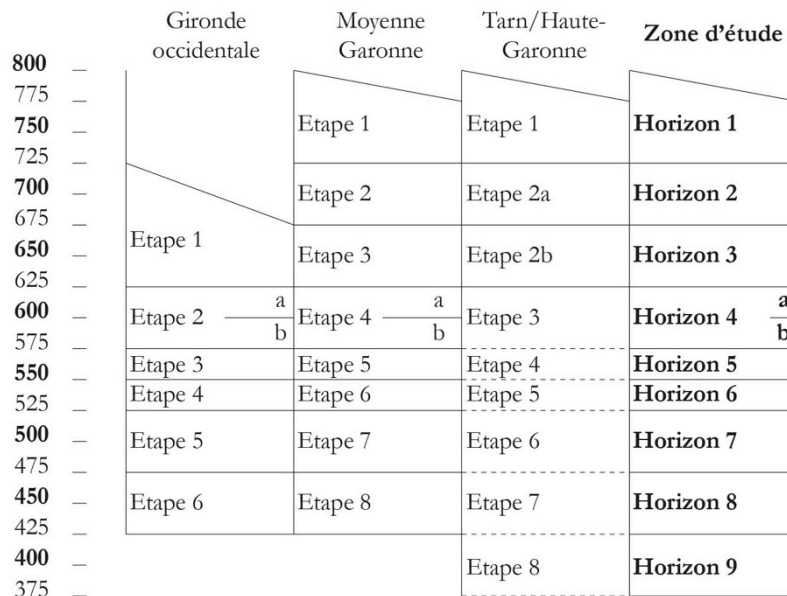
<sup>794</sup> Poirier *et al.* 2005, fig. 8 n° 2, fig. 10 n° 5, 7, fig. 12 n° 9.

comparaisons typologiques effectuées ci-dessus l'ont montré, à distinguer des ensembles du Ha D2 et des ensembles du Ha D3. Cette césure n'apparaît pas dans les ensembles des groupes traités précédemment, soit en raison de l'absence de contextes publiés ou bien documentés se rattachant à cette période, soit parce que le mobilier présente des caractéristiques qui ont orienté les comparaisons vers des régions, notamment le Languedoc, où la chronologie du premier âge du Fer n'intègre pas cette rupture. L'identifier est donc envisageable pour une partie des groupes de tombes, qui partagent du point de vue du mobilier de nombreuses affinités avec la France centrale ou orientale, tandis que cela reste, sur la base de la documentation funéraire seule, impossible pour les groupes de tombes les plus méridionaux ou occidentaux que nous avons traités. Ce n'est qu'avec le recours aux sites d'habitat, notamment les gisements stratifiés, que l'on pourra éventuellement avancer sur cette question.

## **IV.6 La chronologie des ensembles funéraires : bilan**

Les résultats des sériations successives effectuées sur les trois premiers groupes de sépultures (Moyenne Garonne, Gironde occidentale, Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne) nous ont permis, dans chaque cas, d'identifier un certain nombre d'étapes successives. Les articulations de ces étapes, dont nous avons défini les limites en nous appuyant sur des comparaisons nombreuses portant sur des ensembles répartis tout autour de la zone d'étude, présentent, d'une groupe à l'autre, beaucoup de points communs. Cela tient en partie au fait que les groupes en question partagent des marqueurs similaires, ce qui s'est souvent vérifié avec le mobilier métallique, mais aussi, et cela est important, avec le mobilier céramique analysé selon les termes de notre typologie. Quand les liens typologiques entre les divers groupes de tombes se sont avérés plus ténus, on a pu percevoir l'existence de phénomènes évolutifs comparables à des dynamiques observées hors de notre zone d'étude et, ainsi, assurer les propositions de datations.





**Figure 127 : Corrélations entre groupes de tombes et synthèse chronologique.**

Dans la mesure où, pour ces raisons diverses, des étapes proches ou identiques ont pu être repérées dans les trois groupes documentaires principaux, on peut tirer les conséquences des corrélations que l'on constate d'une microrégion à l'autre, en définissant des horizons chronologiques pertinents à l'échelle régionale au moins (fig. 127). À ce stade, il paraît possible de proposer un cadre comprenant 9 horizons successifs, couvrant tout le premier âge du Fer et le début du second, entre 800 a.C. et 375/350 a.C. (soit entre le Ha C et le début de LT B). Les horizons 1 à 3 et 7 à 9 sont des périodes d'une cinquantaine d'années environ. Les horizons 5 et 6 semblent mieux définis parce que caractérisés par des assemblages très spécifiques. L'horizon 4, qui correspond lui aussi à un intervalle de 50 ans, peut faire l'objet, dans certains cas, d'une subdivision conduisant à distinguer deux sous-horizons 4a et 4b. Ceci est également envisageable, on l'a vu, pour l'horizon 7, au moins dans la partie nord de la zone d'étude, où il pourrait bien être subdivisé en deux horizons 7a et 7b, avec 510/500 a.C. comme date pivot.

Cette question et, d'une manière plus générale, celle de la pertinence globale du cadre chronologique obtenu à partir des tombes, font partie des points que l'analyse typo-chronologique des contextes d'habitat va permettre d'éprouver.

## IV.7 Les sites d'habitat

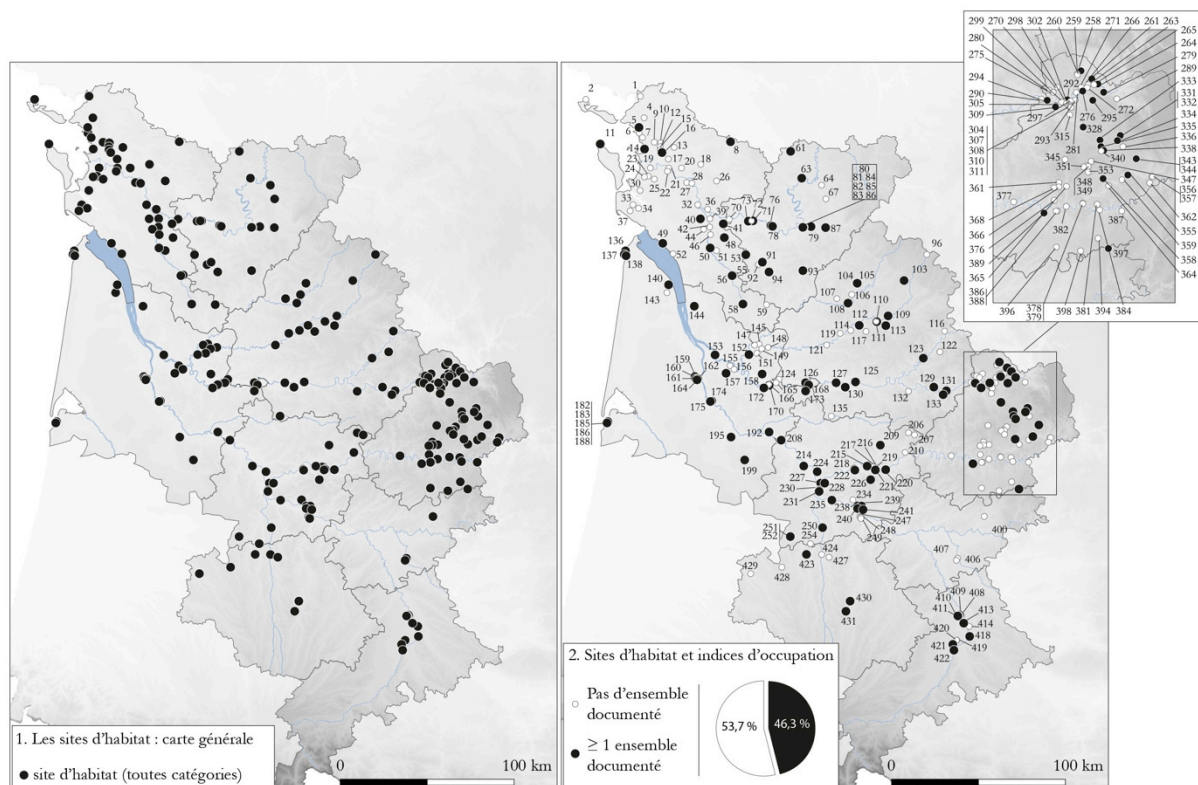
### IV.7.1 Répartition générale

Avec 270 occurrences, les sites à vocation domestique<sup>795</sup> représentent un peu plus de 60 % du total des sites recensés dans la base de données (cf. supra, fig. 90). Parmi eux, les indices d'occupation, c'est-à-dire des sites souvent mal connus et dont la fonction et l'extension restent indéterminées, comptent pour quasiment la moitié (130 occurrences, soit 49 %), ce qui est tout à fait considérable.

Toutes catégories confondues, la répartition à l'intérieur de la zone d'étude des sites d'habitat apparaît bien plus équilibrée que celle des sites funéraires et rituels (fig. 128.1). En effet, même si on note, comme pour ces derniers, des concentrations (le Lot, encore et toujours, mais aussi la Charente Maritime) ou des espaces moins densément occupés (les trois départements de Haute-Garonne, Gers et Tarn-et-Garonne), le semis de sites est tout de même assez homogène. On notera une tendance au regroupement le long des cours d'eau, particulièrement sensible dans le Lot-et-Garonne ou en Gironde.

---

<sup>795</sup> Par opposition aux sites funéraires et aux sites à connotation clairement rituelle (dépôts, complexes à enclos fossoyés), la catégorie des sites à vocation domestique inclut, aux côtés des habitats, les sites pour lesquels est connue une activité de production (sites à sel, production métallique...), même lorsque celle-ci n'est assortie d'aucun autre signe d'une occupation pérenne, comme c'est le cas de certains sites à sel.



**Figure 128 : Sites d'habitat : répartition globale (1) et localisation des sites avec au moins un ensemble documenté dans la base de données (2).**

La part des sites pour lesquels au moins un ensemble de mobilier est enregistré dans la base se porte à environ 46 % des sites d'habitat, ce qui signifie qu'un peu plus de la moitié des sites d'habitat recensés ne sont documentés que par des mentions bibliographiques générales, ou bien n'offrent pas, pour des raisons diverses, la possibilité d'étudier des lots très fiables<sup>796</sup>. On remarque néanmoins que les sites avec au moins un ensemble recensé occupent une bonne partie de la zone d'étude (fig. 128.2), ce qui signifie que les documents potentiellement utilisables pour un phasage chronologique sont relativement bien répartis.

Pour autant, parmi les ensembles recensés, tous n'ont pas la même valeur informative. Certains n'ont livré qu'une très faible quantité de mobilier, d'autres sont des lots dont l'homogénéité est sujette à caution, d'autres encore sont des objets isolés. Tous doivent être écartés du travail de sériation, quitte à être mis à profit ultérieurement.

<sup>796</sup> C'est par exemple le cas de certains sites de hauteur dont on sait qu'ils ont été intensément occupés, mais pour lesquels la totalité du mobilier connu est hors contexte, par exemple Merpins (n° 70) ou le Pétreau à Abzac (n° 149).

## **IV.7.2 Présentation des ensembles retenus pour l'analyse**

Les ensembles sélectionnés proviennent, pour une part, de gisements stratifiés et sont, pour une autre part, des ensembles clos ou homogènes issus de contextes différents, souvent non stratifiés.

### **IV.7.2.1 Les principaux gisements stratifiés**

Les stratigraphies les plus importantes sont peu nombreuses. Elles correspondent à des sites densément occupés et sont caractérisées par de grandes quantités de mobilier. Pour la sériation des sites d'habitat, nous avons retenu une vingtaine d'unités stratigraphiques provenant des sites de Dorgès à l'Isle-Saint-Georges, de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, du Grand Hôtel à Bordeaux, de Chastel à Aiguillon et de Combe Fages 2 à Loupiac. Il s'agit soit d'ensembles que nous avons personnellement eu à étudier (Dorgès, le Grand Hôtel, Niord et Chastel) soit d'ensembles bien publiés et au mobilier abondant (Combe Fages 2)<sup>797</sup>. Les stratigraphies en question ne posent pas de problèmes de lecture, ce qui, ajouté aux grandes quantités de mobilier en jeu dans chaque cas, permet de les considérer comme des sources d'informations particulièrement fiables.

### **IV.7.2.2 Les autres ensembles retenus**

Outre ceux issus des sites mentionnés ci-dessus, nous avons inclus dans la liste des ensembles de référence un certain nombre d'autres lots. Ces lots proviennent pour partie de sites stratifiés, mais pour lesquels, par exemple, les comptages détaillés ne sont pas disponibles, comme par exemple le site de Surlaroque à Carennac. Nous avons également intégré des lots provenant de comblements de structures (fosses, fossés, puits) et d'autres qui, bien qu'étant en réalité des unités stratigraphiques bien réelles, n'ont été considérés que pour eux-mêmes, indépendamment du reste des couches des gisements d'origine (soit parce qu'ils ne relevaient pas de la période, soit parce qu'ils étaient mal documentés). C'est par exemple le cas des ensembles provenant des sites d'Ancely et du Cluzel à Toulouse.

À l'issue des étapes de sélection, 36 sites provenant de toute la zone d'étude ont fourni un total de 60 ensembles utilisés pour construire la sériation (fig. 129-130).

---

<sup>797</sup> Nous renvoyons aux notices correspondantes dans le catalogue et à la bibliographie qui leurs sont associées pour le détail des informations relatives à la stratigraphie générale et aux phases de développement documentées sur chacun de ces gisements.

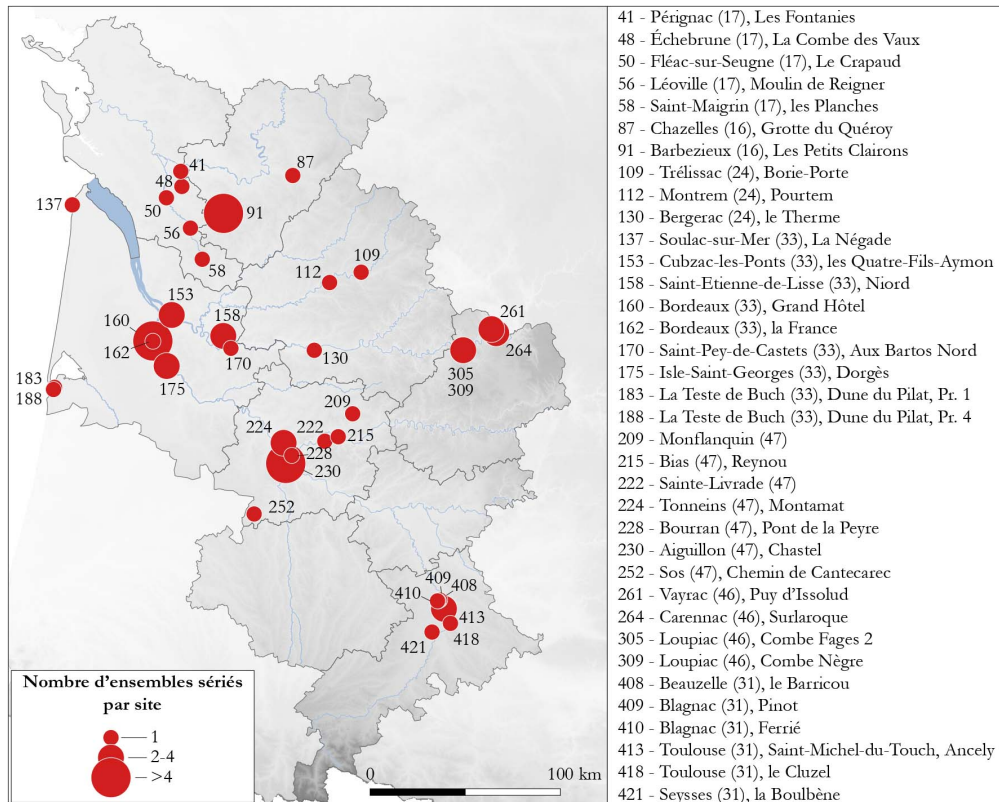


Figure 129 : Localisation des ensembles utilisés dans la sériation.

Isle-Saint-Georges, Dorgès	N° Ens.	NR	NMI
US 3045	616	47	11
US 3043	617	30	8
US 3042	618	137	26
US 3037	619	96	12
US 3036	620	40	3
US 3035	621	94	15
US 3023	622	88	16
US 3010	623	57	5
US 3008	624	268	19
US 3007	625	39	4
US 3006	626	95	13
US 3005	627	208	14
US 3004	628	629	48
US 6039	629	24	3
US 6035	631	166	2
US 6033	630	203	8
US 6029	632	25	3
US 6031	633	36	1
US 7072	634	94	10
US 7078	635	41	9
US 7077	636	70	6
US 7073	637	53	5
US 7042	638	26	2
US 7043	639	79	7
US 7050	640	69	6
Total		2714	256

Aiguillon, Chastel	N° Ens.	NR	NMI
US 1006	1	586	68
US 1007	2	343	21
US 1008	3	453	65
US 1010/1011/1012	4	198	23
US 1015	5	230	29
US 1016	6	140	14
Total		1950	220

Saint-Etienne-de-Lisse, Niord	N° Ens.	NR	NMI
Couche C8	92	479	37
Couche C7	93	412	34
Couche C6	94	1104	82
Couche C5	95	1957	122
Couche C3	96	4432	334
Couche C2	97	1927	170
Total		10311	779

Loupiac, Combe Pages 2	N° Ens.	NR	NMI
niveau 2c	124	2264	187
niveau 2b/c	125	6315	666
niveau 2a	126	8868	899
niveau 1b	127	4184	327
Structure 1	128	3211	444
Total		24842	2523

Bordeaux, Grand Hôtel	N° Ens.	NR	NMI
US 3761	131	1126	89
US 3588	132	751	67
US 3734	133	715	64
US 3561	134	4676	379
US 3560	135	1113	101
US 3498	136	1835	140
US 3320	137	1031	122
US 3280	138	997	79
US 3272	139	1744	160
Total		13988	1201

Autres ensembles	N° Ens.
Barbezieux, les Petits Clairons, St. 1026	102
Barbezieux, les Petits Clairons, St. 1054	103
Barbezieux, les Petits Clairons, St. 1125	105
Barbezieux, les Petits Clairons, St. 2087	106
Barbezieux, les Petits Clairons, St. 27	100
Beauzelle, Barricou, pts 5	655
Bergerac, le Therme, fosse 2	112
Bias, Reynou	80
Blagnac, Ferrié	651
Blagnac, Pinot	650
Bordeaux, la France, US 2100	700
Bourran, Pont de la Peyre	54
Carennac, Surlaroque, couche C6	498
Carennac, Surlaroque, couche C7	497
Chazelles, grotte du Quéroy, niveau 3a	722
Cubzac-les-Ponts, les Quatre-Fils-Aymon, niv. 2	726
Cubzac-les-Ponts, les Quatre-Fils-Aymon, niv. 3	725
Echebrune, la Combe des Vaux	115
Fléac-sur-Seugne, le Crapaud	116
La Teste, Dune du Pilat, Pr. 1	488
La Teste, Dune du Pilat, Pr. 4	489
Léoville, Moulin de Reigner	120
Monflanquin, fossé rue de l'Union, US 1	519
Montrem, Pourtem	79
Pérignac, les Fontanies, fosse ZH 102 325	524
Saint-Maigrin, les Planches	518
Saint-Pey-de-Castets, Aux Bartos Nord, st. 74	85
Sainte-Livrade, fosse Saint-Martin	55
Seysses, la Boulbène, US 12	695
Sos, Chemin de Cantecarec, fosse A.	98
Soulac-sur-Mer, la Négade, fosse A	792
Tonneins, Montamat (1972), fosse 3	238
Tonneins, Montamat (1972), four	239
Toulouse, Ancely, fosse SMT08	503
Toulouse, Ancely, sol SMT06	501
Toulouse, Ancely, sol SMT07	502
Toulouse, le Cluzel, silo 2	507
Trélissac, Borie-Porte, fosse 3308	505
Vayrac, Puy d'Issolud, butte BU10 C3	495
Vayrac, Puy d'Issolud, butte BU2 C3	494

Ensemble sérié
Ensemble non sérié

**Sites et ensembles mobilisés pour la sériation des sites d'habitat**

À gauche, ensembles issus des sites stratifiés principaux ;  
 à droite, autres ensembles.

Figure 130 : Liste des ensembles utilisés dans la sériation.

## IV.7.3 Questions de méthode

La mise en séquence des ensembles domestiques a nécessité une adaptation de la méthodologie appliquée lors du traitement des tombes. Avant de préciser la teneur de ces modifications, il nous faut d'abord expliciter clairement, parce qu'elles en sont la cause, les différences qui séparent ces deux catégories d'ensembles archéologiques.

### IV.7.3.1 Les caractéristiques des ensembles funéraires

On peut caractériser les dépôts funéraires au moyen, nous semble-t-il, de quatre notions :

- **P'instantanéité** : il s'agit de dépôts effectués dans un laps de temps très court faisant figure, dans les limites inhérentes au point de vue de l'archéologue, d'instantané<sup>798</sup>.
- **P'intentionnalité (ou la sélectivité)** : les objets qui composent le dépôt funéraire ont été volontairement rassemblés et soigneusement choisis, en fonction d'un certain nombre de règles, dont l'une des expressions les plus claires est l'existence, tout au long de la période du premier âge du Fer, de combinaisons récurrentes<sup>799</sup>. La présence de tel objet particulier dans une tombe ne peut donc pas être considérée comme fortuite.
- **la variété** : bien que relative, cette notion est importante et s'avère de plus en plus pertinente au fil du temps, puisqu'on a pu constater que les tombes intègrent, surtout à partir de l'horizon 4, plusieurs catégories d'objets en divers matériaux, au premier rang desquels on trouve la parure métallique et l'armement. Ces objets fournissent de précieuses informations dans le cadre de la datation des ensembles, comme on a pu le vérifier à plusieurs reprises jusqu'ici.
- **P'intégrité** : en principe, les tombes du premier âge du Fer qui nous sont connues sont restées inviolées jusqu'au moment de leur découverte, bien qu'il existe des exceptions. La plupart des perturbations sont imputables aux travaux agricoles et à l'érosion plutôt qu'à des actes de pillage ou de profanation, et aucun cas de réouverture volontaire n'est identifié. Pour cette raison, les objets qui en proviennent sont souvent entiers ou archéologiquement complets.

---

<sup>798</sup> Brun 1987, 35 ; Taffanel *et al.* 1998, 303.

<sup>799</sup> Dans les limites de notre étude, on peut citer par exemple les tombes qui contenaient une épée à antennes, une lance et une fibule de type 3224.

Ces différentes caractéristiques font des tombes des ensembles clos à caractère presque photographique, au sein desquels chaque objet est porteur d'informations chronologiques de premier ordre. Partant, on peut prendre en compte des critères que nous qualifierons de critères intrinsèques simples, ou « bruts », au sens où ils ne se rapportent qu'à un aspect bien particulier d'un objet. C'est de cette manière qu'ont été construites les matrices de sériation précédentes, par l'observation du comportement individuel, dans la matrice et sur l'ensemble des tombes examinées, d'un type d'objet métallique, d'un type de forme, d'un groupe de formes ou d'un type de décor céramique spécifique. Ainsi, un vase de type BF-5211d doté d'un décor incisé au double trait cumule-t-il deux critères distincts (un type de forme + un type de décor). En fractionnant ainsi l'information détenue par les objets, on multiplie les chances d'identifier des critères communs à plusieurs tombes et, partant, d'aboutir à une lecture fine de la matrice diagonalisée.

#### IV.7.3.2 Les caractéristiques des ensembles domestiques

Du point de vue des caractères qui viennent d'être décrits, on peut dire que les ensembles funéraires s'opposent point par point aux ensembles domestiques, qui sont pour leur part plutôt définis par :

- **une constitution étalée dans le temps** : les lots de mobilier provenant de niveaux de circulation, de comblements de structures fossoyées, ou de couches moins bien identifiées sont, sauf exceptions, toujours constitués par accumulation progressive, sur une période variable dont la longueur est difficile à estimer précisément, mais ne peut en aucun cas, contrairement à une tombe, être considérée comme un « instantané ».
- **l'abondance et le caractère non sélectif des objets représentés** : c'est là une conséquence logique du caractère précédent, liée à la diversité des activités pratiquées sur un site d'habitat. Les ensembles domestiques peuvent rassembler des dizaines, des centaines ou des milliers de fragments, quantités qui sont rarement, sinon jamais atteintes par les assemblages funéraires.
- **la non-intégrité**, jouant ici sur deux aspects de la documentation. D'une part, le taux de fragmentation est toujours élevé : les objets sont rarement entiers, ni même archéologiquement complets, dans la mesure où il s'agit principalement d'objets piétinés ou déjà brisés avant d'être mis au rebut, dans une fosse-dépotoir par exemple. D'autre part, les ensembles archéologiques (niveaux de sols, fosses, fossés) ont souvent des contours moins nets que ceux d'une tombe et peuvent avoir été remaniés, bouleversés, recreusés, sans que ces actions puissent toujours être identifiés comme telles par les archéologues. De ce fait, les

lots de mobilier correspondants sont susceptibles d'intégrer des objets résiduels ou intrusifs provenant de niveaux ou de structures plus anciennes ou plus récentes. La variété typologique, du mobilier céramique en particulier, est donc fréquemment plus grande qu'en contexte funéraire.

- **une plus grande uniformité catégorielle** : par là, nous entendons que, si l'on s'en tient au mobilier utilisable comme moyen de datation, la céramique représente bien souvent la seule option, les autres catégories d'objets remarquables fréquentes dans les tombes (fibules, parure annulaire, armement) étant soit très rares soit complètement absentes dans les habitats étudiés ici. Certains ensembles livrent parfois une fibule, une perle, ou un autre objet datant, mais ces objets ne peuvent servir de critères de sériation étant donné qu'ils sont presque toujours attestés une seule fois. Ils ne peuvent donc être employés que dans un second temps, à des fins de vérification ou de confirmation des interprétations de la matrice.

Puisqu'ils ne partagent pas du tout les mêmes caractéristiques, il n'était pas envisageable de traiter les ensembles domestiques de la même manière que les ensembles funéraires, c'est-à-dire en s'appuyant uniquement, pour établir le phasage, sur des critères bruts. Le « bruit de fond » induit par des temps de constitution plus longs, d'éventuelles perturbations et par l'éventuel mobilier résiduel ou intrusif confère en effet aux ensembles domestiques un caractère diffus, obstacle qui a rendu impératif d'adapter notre méthode de travail.

### **IV.7.3.3 Adaptation de la méthode de travail : choix des critères**

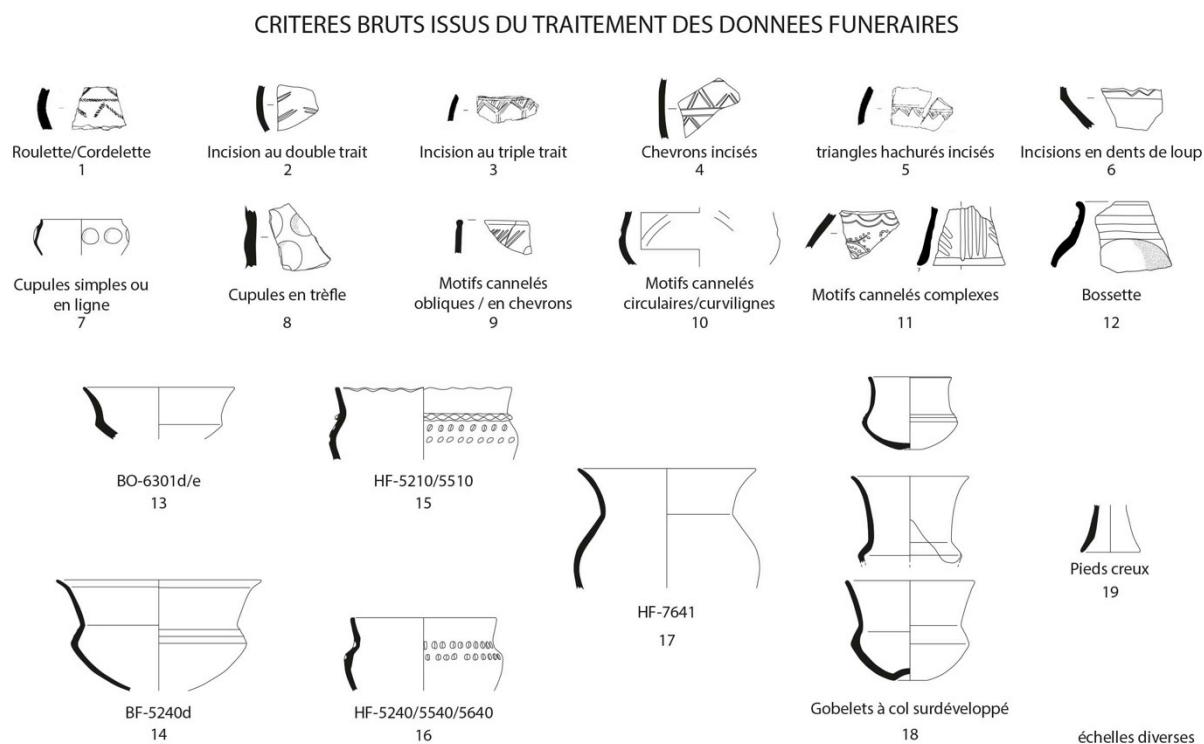
#### *IV.7.3.3.1 Des critères conservés*

Les modifications opérées ont avant tout porté sur la sélection des critères servant à caractériser les divers ensembles pris en compte dans la matrice. Le travail effectué au cours des étapes de traitement des tombes a permis de dégager un certain nombre de descripteurs bruts particulièrement pertinents et dotés d'une forte signification chronologique ; plusieurs d'entre eux ont donc été réinjectés tels quels dès lors qu'ils figuraient dans le mobilier domestique analysé.

Il s'agit pour l'essentiel d'éléments de décors (techniques ou motifs spécifiques), parmi lesquels se trouvent de nombreux traits caractéristiques des phases initiales de l'âge du Fer : décors à la roulette/cordelette (fig. 131 n° 1), incisions au double ou au triple trait (fig. 131 n° 2-3), motifs incisés (dents de loup, triangles hachurés : fig. 131 n° 4-6). Sont aussi pris en compte des décors plastiques dont on a pu constater qu'ils étaient plutôt représentatifs des étapes récentes du premier âge du Fer :



cupules isolées, en ligne ou en trèfle, bossettes, motifs cannelés sous toutes leurs formes (obliques, en chevrons, circulaires ou curvilignes, ou agencements plus complexes : fig. 131 n° 7-12).



**Figure 131 : Sériation des habitats : critères communs avec le domaine funéraire.**

Les formes et éléments de formes les plus significatifs sont, outre de rares formes bitronconiques à flancs divergents (BO-6301d/e : fig. 131 n° 13), les gobelets bitronconiques à grand col divergent (BF-5241/5244d : fig. 131 n° 14), les vases hauts à panse bitronconique et petit ou grand col divergent (HF-5210/5510 et HF-5240/5540/5640 : fig. 131 n° 15-16), un type de vase ovoïde à grand col divergent (HF-7541 : fig. 131 n° 17), la famille des gobelets à col surdéveloppé (fig. 131 n° 18) et les pieds creux (fig. 131 n° 19).

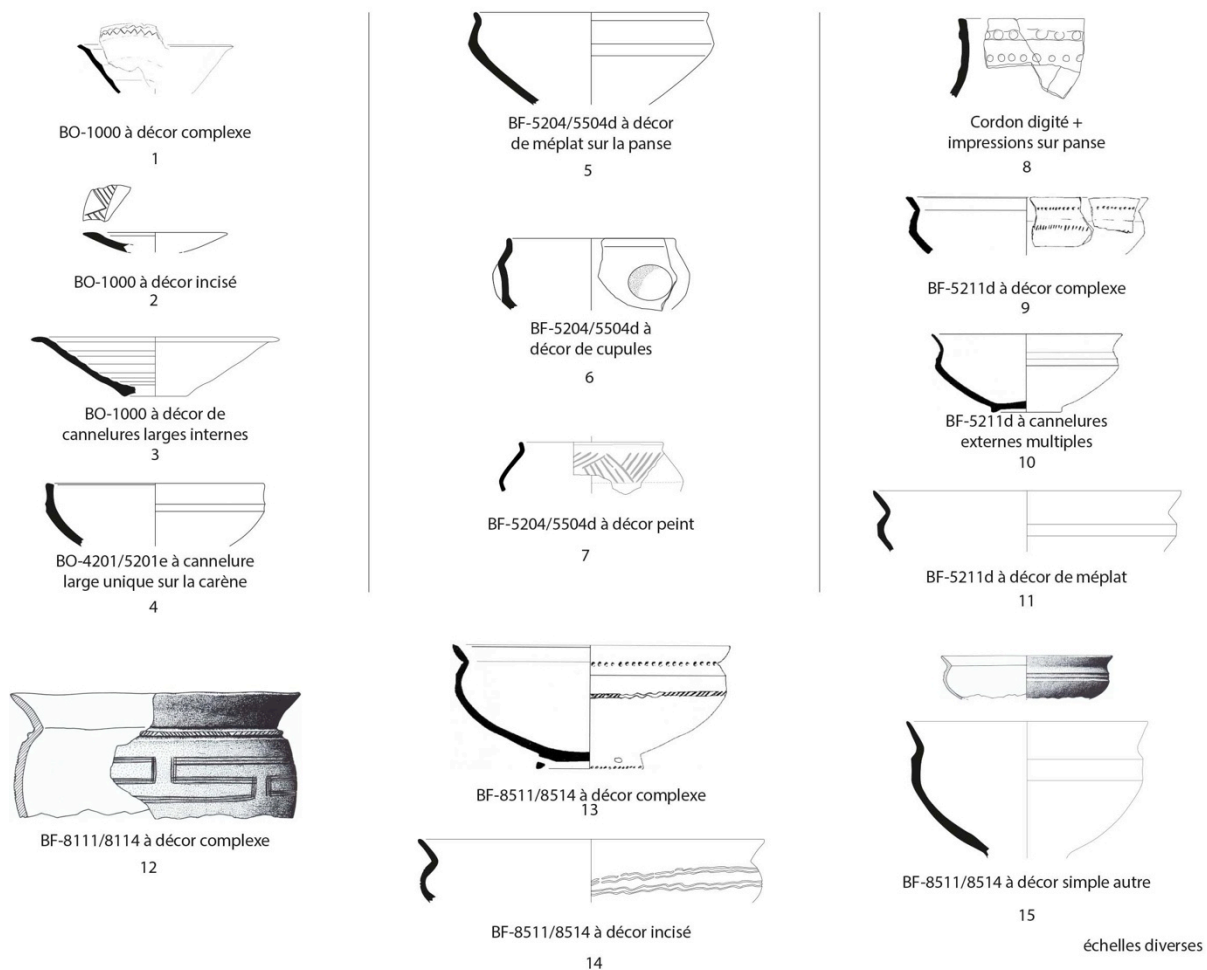
#### *IV.7.3.3.2 De nouveaux critères cumulatifs*

Il était également impératif de disposer d'autres critères spécifiques au mobilier issu des habitats, sous peine de ne pas pouvoir sérier un nombre suffisant d'ensembles.

Nous avons donc intégré à l'analyse des critères que nous qualifions de « cumulatifs », associant une forme spécifique et un type de décor spécifique, l'organisation des données dans la base permettant de croiser très facilement ces deux aspects. La liste des possibilités, très étendue au regard de l'abondance et de la variété du mobilier céramique, a été explorée empiriquement, en se focalisant en

priorité sur des éléments dont nous avons pu, dès la saisie, constater la fréquence élevée sur des gisements attribués par les sources à une même période. Des allers et retours nombreux entre des sériations de vérification, la base de données et les planches de mobilier nous ont finalement conduit, après de multiples tests plus ou moins fructueux, à retenir une petite liste de critères cumulatifs (fig. 132).

### CRITERES CUMULATIFS PROPRES A L'HABITAT



**Figure 132 : Sériation des habitats : critères cumulatifs propres aux contextes domestiques.**

Seul l'un d'eux concerne uniquement le registre décoratif : l'association sur un même vase d'un cordon digité et d'une ou plusieurs rangées d'impressions sur la panse (fig. 132 n° 8). Pour le reste, il s'agit toujours de la combinaison d'une forme ou d'un groupe de formes avec un décor particulier ou un groupe de décors. Ainsi, nous avons tenu compte de la présence de coupes tronconiques porteuses

ou bien d'un décor complexe à connotation ancienne<sup>800</sup>, ou bien d'un décor simple<sup>801</sup> incisé, ou encore de cannelures larges internes (fig. 132 n° 1-3). Les critères cumulatifs faisant intervenir des formes bitronconiques, avec ou sans col, ont dû faire l'objet d'un travail d'identification plus poussé, en raison de l'abondance de ces dernières. Nous avons donc pris en considération, pour les formes sans encolure : les vases cylindro- ou bitronconiques à flancs convexes (BO/BF-4201/5201e) décorés d'une cannelure unique sur la carène (fig. 132 n° 4), les vases de type BF-5204/5504d décorés uniquement d'un méplat ou d'une (série de) cupule(s) (fig. 132 n° 5-6), et les vases de type BF-5204/5504 porteurs d'un décor peint (graphite ou barbotine : fig. 132 n° 7).

Concernant les vases bitronconiques avec encolure, nous avons retenu les vases de type BF-5211/5214 dotés soit d'un décor complexe ancien, soit d'un méplat, soit de cannelures larges externes (fig. 132 n° 9-11).

Enfin, une série de critères concernent les formes globulaires, pour lesquelles nous avons retenu les vases de type BF-8111/8114 à décor complexe ancien et les vases de type BF-8511/8514 porteurs soit d'un décor complexe ancien, soit d'un décor simple incisé, soit d'un décor simple d'une autre nature (cannelures, méplat... : fig. 132 n° 12-15).

#### *IV.7.3.3.3 De nouveaux critères bruts*

L'élaboration de cette liste de critères cumulatifs nous a conduit à identifier, par contrecoup, une série de nouveaux critères bruts propres à la documentation d'habitat. Parmi ceux-ci se trouvent plusieurs motifs incisés spécifiques, tels que les ondes incisées au trait fin (simple ou double : fig. 133 n° 1), à distinguer des ondes incisées larges et profondes (fig. 133 n° 2), les méandres et pseudo-méandres symétriques, damiers, motifs d'arêtes de poisson et frises de fines incisions obliques (fig. 133 n° 3-6). Les cannelures fines non jointives externes, les baguettes et les enductions à la barbotine complètent la catégorie des décors (fig. 133 n° 7-9).

---

<sup>800</sup> Il est possible, comme le montre la documentation funéraire, d'établir une distinction entre au moins deux familles de décors complexes (c'est-à-dire utilisant sur un même vase plusieurs techniques différentes) : les décors complexes à connotation ancienne se caractérisent par l'utilisation systématique de l'incision en plus d'une ou plusieurs autres techniques telles que les cannelures, l'enduction, l'impression, les méplats... Les décors complexes à connotation récente sont pour leur part élaborés à partir de cannelures, de motifs cannelés non horizontaux, de cupules et de bossettes pour l'essentiel, plus rarement d'enductions graphitées. Dans ce dernier groupe doivent aussi être intégrés les décors complexes combinant l'enduction, rouge le plus souvent, à des décors de baguette, apanage des ensembles du début du second âge du Fer. Enfin, il existe des cas intermédiaires, associant par exemple méplat et enduction, ou cannelures et enduction. Seuls les décors complexes faisant appel à l'incision ont été utilisés lors de la sériation, en tant que critère secondaire ou en tant qu'élément constitutif d'un critère cumulatif.

<sup>801</sup> En complément de la note précédente, précisons que le terme de décor simple doit être entendu comme l'inverse d'un décor complexe, c'est-à-dire comme un décor mono-technique. Cela n'a aucune implication sur le degré d'élaboration des motifs exécutés au moyen de la technique en question.

De rares formes basses et ouvertes sont apparues comme de bons éléments discriminants : BO-4311d et BO-6501d (fig. 133 n° 10-11). Les formes basses et fermées sont plus nombreuses : vases de type BF-5201/5501d inornés, BF-5203f, BF-5204f, BF-5504f inornés, BF-5304d/e, BF-5511d inornés et BF-5531 (fig. 133 n° 12-19).

CRITERES BRUTS PROPRES AUX ENSEMBLES NON FUNERAIRES

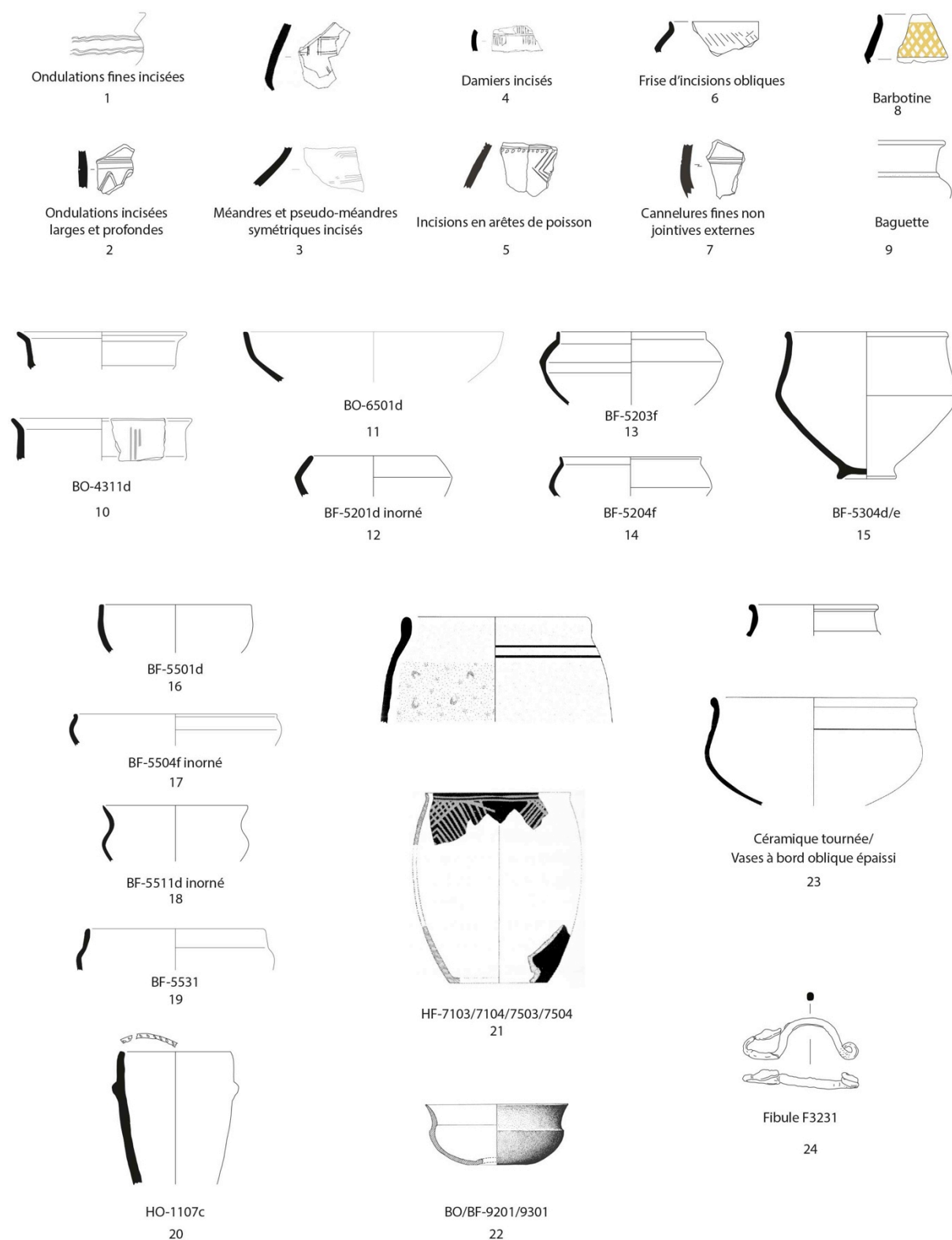


Figure 133 : Sériation des habitats : autres critères bruts.

Pour les formes hautes, sont conservés les vases de type HO-1107c et les vases ovoïdes sans encolure à petit bord vertical ou oblique de type HF-7103/7104/7504/7504 (fig. 133 n° 21-22). À cela s'ajoutent les formes concaves/convexes basses (BO/BF-9201/9301 : fig. 133 n° 22), les vases tournés ou les vases à bord oblique épaissi (fig. 133 n° 23) ainsi que, seul critère principal en rapport avec le mobilier non céramique, les fibules de type 3231 (fig. 13 n° 24).

#### *IV.7.3.3.4 Critères secondaires*

Dans le même temps, nous avons également sélectionné une série de critères secondaires qui peuvent être répartis en deux groupes. Tout d'abord, on y trouve des critères bruts très répandus qui, s'ils avaient été intégrés dans la matrice principale, auraient perturbé la sériation, mais dont on a cherché à observer le comportement parce qu'ils possèdent une signification chronologique sur le long terme, qu'ils aient été attestés en continu sur une longue période, ou qu'ils aient été très fréquents en début et en fin de période mais tombés en désuétude dans la phase centrale du premier âge du Fer. Par ailleurs, on compte parmi ces critères secondaires des objets céramiques très particuliers et des objets remarquables, tous fort peu nombreux, voire uniques, mais constituant d'utiles points d'ancrage typo-chronologiques.

Pour les décors, nous avons retenu les décors complexes à connotation ancienne, les cannelures larges externes multiples, les cannelures uniques, les méplats et les enductions rouges ou graphitées (fig. 134 n° 1-6). Pour les formes, sont sélectionnés les vases tronconiques à panse convexe (BO-1000b), les vases tronconiques à bord oblique ou retombant (BO-1004a, BO-1006/1106 : fig. 134 n° 7-9), les coupes hémisphériques de type BO-2101 — en faisant la distinction entre celles qui sont dotées d'un fond cupulé et celle dotées d'une base différente ou indéterminée (fig. 134 n° 10-11) —, les vases cylindro-tronconiques de type BO-4201d, BO-4501d, BO-4201e, les vases bitronconiques de type BF-5204/5504d, BF-5211d inornés, BO-6201d ou BO-6201e, les plats (BO-0000), les coupes à bord festonné, les vases ouverts à bord bilobé et les fonds cupulés (fig. 134 n° 12-22).

Enfin, les quelques objets remarquables intégrés sont les bracelets de type Chalucet (à jonc polygonal et décor incisé), les fibules de type 3222/3223 ou 3224, les perles en verre en melon, les couteaux de type 1 et les amphores de Marseille (fig. 134 n° 23-28).

CRITERES SECONDAIRES

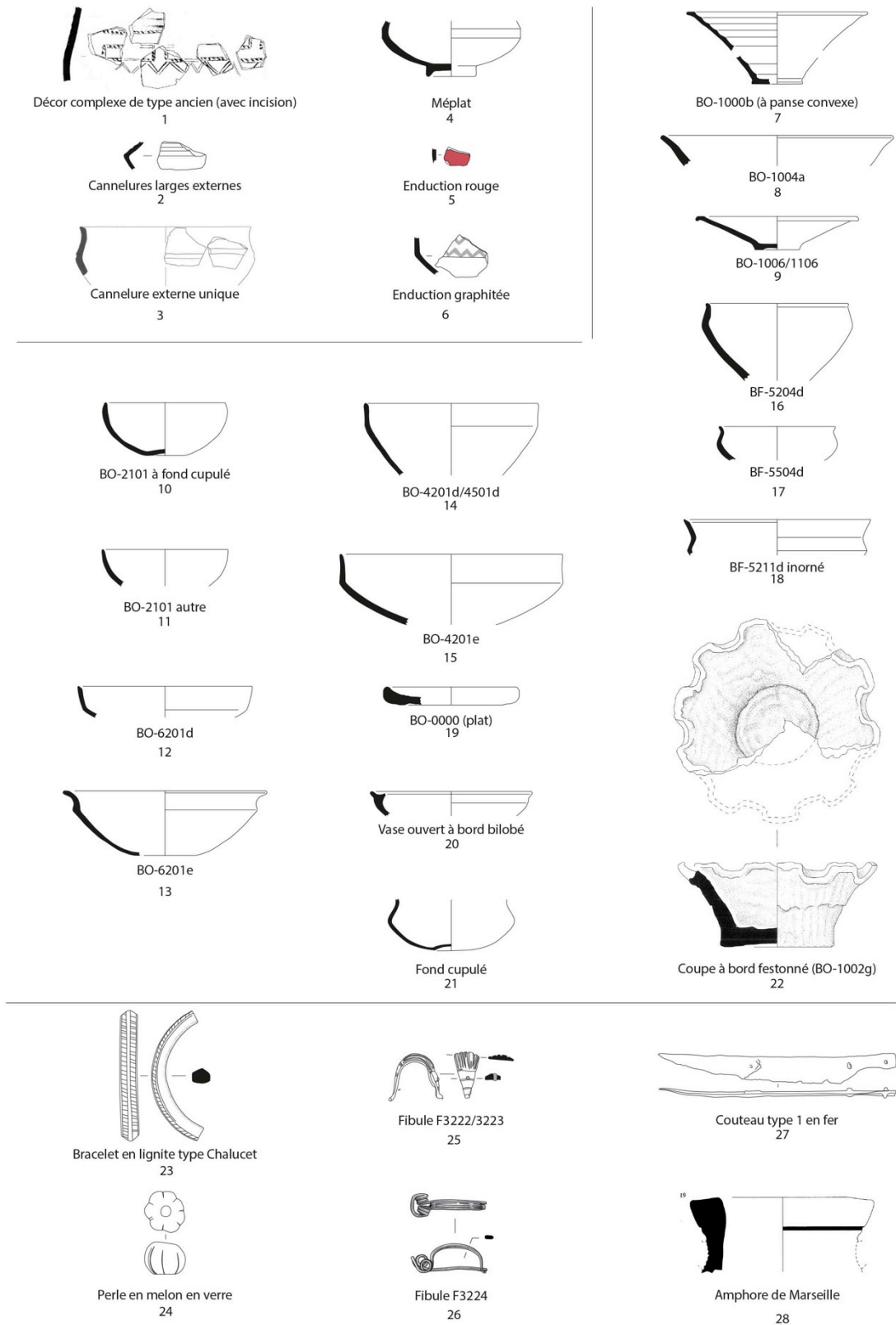


Figure 134 : Sériation des habitats : critères secondaires.

#### IV.7.3.4                    **Adaptation de la méthode : pondération des occurrences**

Une première version de la matrice diagonalisée, effectuée selon le principe de présence-absence, pouvait alors être proposée (fig. 135). Bien que celle-ci permette déjà une lecture et un commentaire détaillés, nous avons cherché à la rendre plus claire en apportant une autre modification, concernant cette fois-ci l'introduction du paramètre quantitatif au sein de la matrice. L'objectif était d'augmenter les effets de contraste entre des ensembles possédant une grande quantité d'individus pour un critère donné par rapport à ceux n'en possédant pas beaucoup. Dans la mesure où les comptages détaillés ne sont pas disponibles pour bon nombre d'ensembles, il n'était pas possible d'utiliser des pourcentages par critères ou par ensembles. Nous avons donc opté pour opérer une distinction entre les ensembles qui possédaient, pour un critère donné, deux occurrences ou plus et ceux où ledit critère n'apparaît qu'une seule fois. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une matrice quantifiée, mais plutôt d'une matrice pondérée. Ce faisant, on accentue visuellement des concentrations déjà discernables dans la matrice de présence-absence, ce qui permet une lecture (un peu) plus aisée et une meilleure appréhension des phénomènes de résidualité<sup>802</sup>. C'est à partir de cette seconde version de la matrice (fig. 136) que nous procéderons à la définition, à la description et à l'interprétation des différents blocs qui la composent.

---

<sup>802</sup> Ce qui est difficile à partir de la matrice de présence-absence dans laquelle, par définition, toutes les occurrences ont le même poids dans l'interprétation.



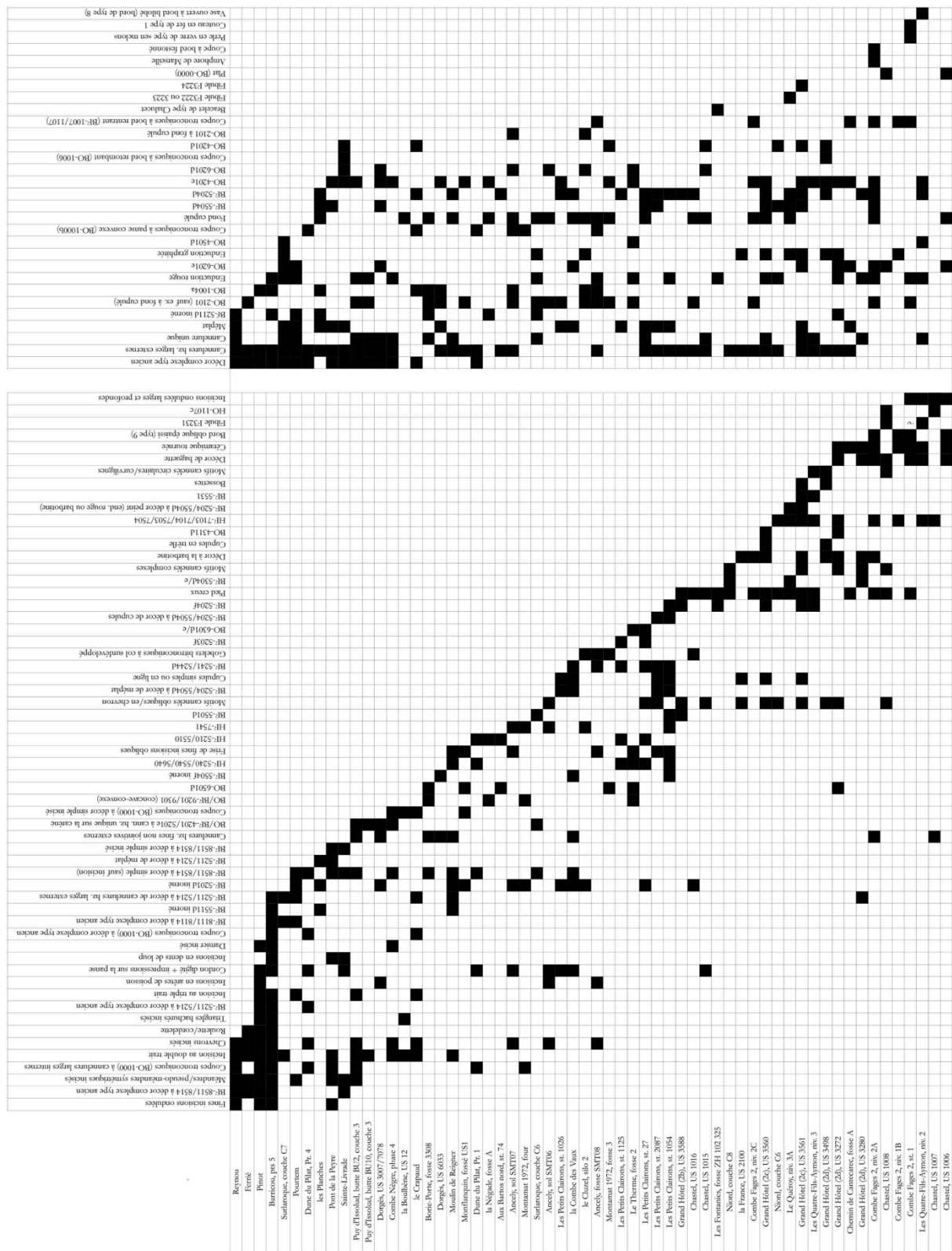


Figure 135 : Matrice diagonalisée des sites d'habitat, sans pondération.

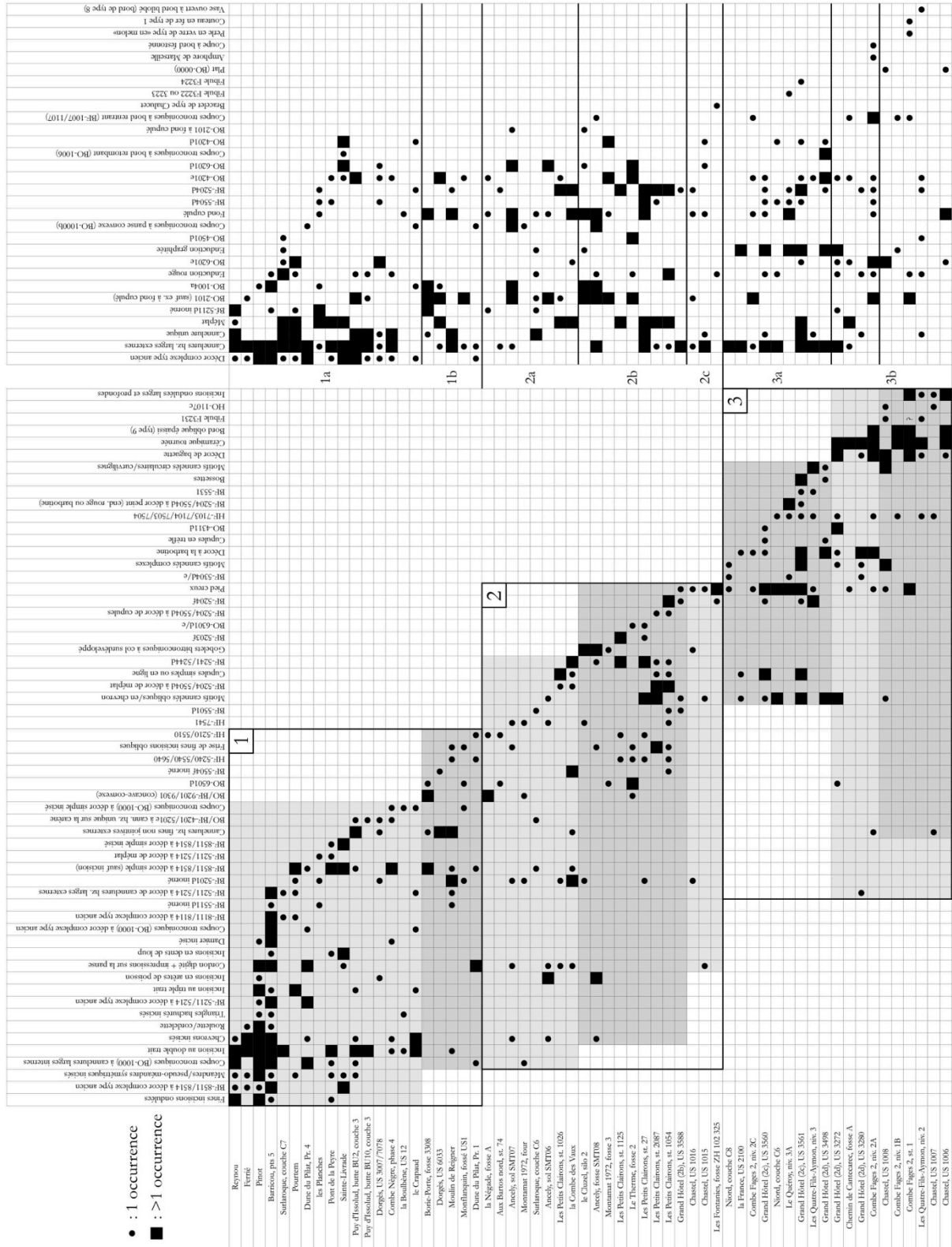


Figure 136 : Matrice diagonalisée des sites d'habitats, avec pondération.

## IV.7.4 Lecture et interprétation de la matrice diagonalisée

L'examen de la matrice permet d'identifier trois grands blocs principaux, lesquels peuvent être eux-mêmes subdivisés en sous-blocs d'inégale importance.

### IV.7.4.1 Bloc 1

Ensembles concernés : Fléac-sur-Seugne, le Crapaud (17) ; Léoville, Moulin de Reigner (17) ; Saint-Maigrin, les Planches (17) ; Montrem, Pourtem (24) ; Trélissac, Borie-Porte, F3308 (24) ; Beauzelle, le Barricou, puits 5 (31) ; Blagnac, Ferrié (31) ; Blagnac, Pinot (31) ; Seysses, la Boulbène, US 12 (31); Isle-Saint-Georges, Dorgès, US 3007/7078 et US 6033 (33) ; La Teste de Buch, dune du Pilat, Pr. 1 et Pr. 4 (33) ; Carennac, Surlaroque, couche C7 (46) ; Loupiac, Combe Nègre, phase 4 (46) ; Vayrac, le Puy d'Issolud, butte BU2 couche 3 et butte BU10 couche 3 (46) ; Bias, Reynou (47) ; Bourran, le Pont de la Peyre (47) ; Monflanquin, rue de l'Union, fossé, US 1 (47) ; Sainte-Livrade, fosse Saint-Martin (47).

#### IV.7.4.1.1 Description

L'unité du bloc 1 provient pour l'essentiel de la présence, en grand nombre, d'éléments de décors, notamment de décors à la roulette/cordelette et de décors incisés. C'est au sein du bloc 1 que se concentrent tous les décors incisés au double ou triple trait, les méandres et pseudo-méandres symétriques, les fines ondulations, les triangles hachurés, les dents de loup et les damiers incisés, qui constituent une partie des caractères que le bloc 1 possède en propre. D'autres décors présents dans le bloc 1 sont attestés dans le ou les blocs suivants : chevrons incisés, incisions en arêtes de poisson, associations de cordons digités et d'impressions sur la panse, cannelures fines non jointives externes, frises de petites incisions obliques. L'examen de la matrice pondérée permet néanmoins d'observer qu'ils ont tendance à être mieux représentés dans le bloc 1 que dans les suivants, à l'exception des incisions en arêtes de poisson et des fines incisions obliques.

Très peu des critères bruts contribuant à la définition du bloc 1 sont des formes. Il s'agit des vases bas à panse bitronconique de type BF-5201d, BF-5504f et BF-5511d inornés, ou bien de formes hautes à panse bitronconique et petit ou grand col divergent (HF-5210/5510 et HF-5240/5540/5640).

La majeure partie des éléments de forme qui apparaissent dans le bloc 1 sont en fait mobilisés en tant que critères cumulatifs. Les formes les plus fréquentes sont les vases bas à panse bitronconique ou globulaire et petit col divergent de type BF-5211/5214 ou BF-8511/8514, qui sont systématiquement ornés, souvent par des décors complexes de type ancien (faisant intervenir l'incision et une ou plusieurs autres techniques), ou bien par des décors simples, tels que des cannelures horizontales, un méplat, une cannelure unique au niveau du diamètre maximal, des motifs incisés plus ou moins élaborés... On trouve également des coupes tronconiques à décor simple interne de cannelures ou d'incisions, des vases globulaires de type BF-8111/8114 à décor complexe ancien et les vases bas de type BO/BF-4201/5201e à cannelure unique sur la carène.

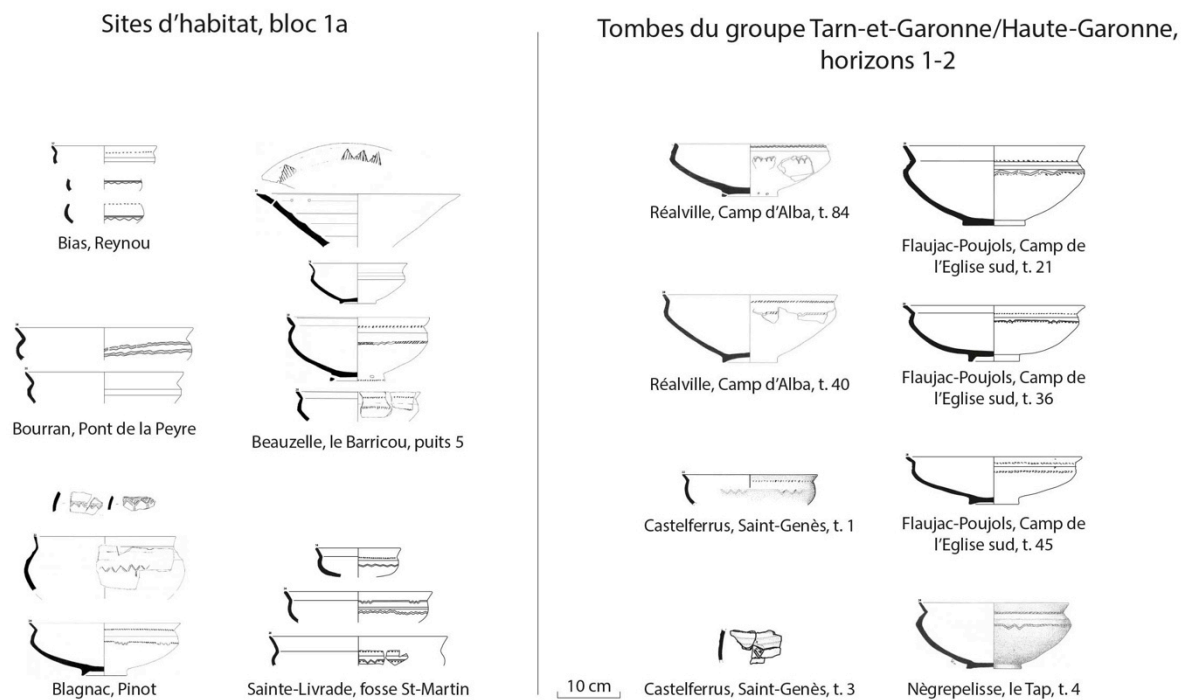
Bon nombre de ces critères cumulatifs n'apparaissent que dans le bloc 1, ce qui les désigne comme des éléments particulièrement significatifs. La majorité de ceux qui persistent dans le bloc suivant le font en se raréfiant (coupes tronconiques à décor simple, BO/BF-4201/5201e à cannelure unique, BF-8511/8514 à décor simple autre que l'incision). Quelques autres en revanche préfigurent des tendances qui se développent dans le bloc 2 (formes hautes bitronconiques, formes concaves-convexes, BO-6501d).

L'examen plus poussé du bloc 1 permet de proposer une partition en deux blocs, 1a et 1b, ayant pour conséquence d'isoler les cinq derniers ensembles (Trépassac, Borie-Porte, F3308 ; Isle-Saint-Georges, Dorgès, US 6033 ; Léoville, Moulin de Reigner ; La Teste, dune du Pilat, Pr. 1 ; Monflanquin, fossé US 1). L'attribution de ces ensembles au bloc 1 ne pose guère de problèmes, ceux-ci étant caractérisés par la présence de critères fortement structurants (décors incisés au double trait, vases de type BF-5211/5214 à cannelures larges externes, BF-5511d inornés, formes tronconiques à décor interne incisé). Cependant, les ensembles du bloc 1b se démarquent de ceux du bloc 1a du fait, d'abord, de l'absence de la majeure partie du registre décoratif et morphologique (on n'y rencontre ni triangles hachurés, ni incisions au double trait, méandres symétriques...). D'autre part, ce sont ces ensembles qui contiennent les éléments amenés à se multiplier dans le bloc 2 (formes bitronconiques hautes, concaves-convexes, BF-5504f inornés, BO-6501d et frises de fines incisions obliques). L'impression qui en découle est en définitive que le bloc 1b fait office de transition entre le bloc 1a et le suivant, ce que l'on peut confirmer par des comparaisons.

#### *IV.7.4.1.2 Éléments de chronologie*

Dans cette perspective, on commencera par faire remarquer que les caractéristiques du bloc 1a correspondent, dans leur globalité, au faciès typologique des horizons 1 et 2 dégagés par l'analyse des tombes. La totalité du registre décoratif incisé du bloc 1a se retrouve dans le mobilier des étapes 1 et 2a des nécropoles de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne, y compris certains motifs très spécifiques tels que

les fausses cordes incisées. Les parentés, loin de ne concerner que les décors, s'étendent aussi au répertoire morphologique : certains des critères cumulatifs les plus contraignants des sites d'habitats trouvent dans plusieurs tombes des parallèles exacts sur le plan de la forme comme du décor (fig. 137). Le même constat pourrait être fait au sujet des plus anciennes tombes du groupe de Moyenne Garonne (c'est-à-dire de la phase 1 de la Gravière à Fauillet).



**Figure 137 : Comparaison entre le mobilier d'habitat du bloc 1a et les tombes des horizons 1-2 dans le groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne.**

Parmi les formes, décors ou combinaisons des deux qui ne sont pas attestés dans le mobilier funéraire, aucun n'entre en contradiction rédhibitoire avec une telle proposition. On trouve, bien au contraire, des arguments supplémentaires en sa faveur. Les deux vases globulaires à petit col divergent (BF-8111/8114) à décor complexe ancien provenant de Pourtem à Montrem (pl. 251 n° 16) et de la couche C7 de Surlaroque à Carennac (pl. 102 n° 12) en sont un exemple particulièrement remarquable.

Sur ces deux pièces de forme très proche, en effet, le décor est organisé selon la même logique : à la liaison col-panse se trouvent deux cannelures horizontales encadrant ou dégageant une sorte de léger relief orné de petits tirets obliques incisés ; sous les cannelures, au niveau du diamètre maximal, se trouve un motif incisé au double ou triple trait prenant la forme de méandres symétriques à Pourtem, restant indiscernable à Surlaroque mais faisant au moins usage de segments rectilignes<sup>803</sup>. Il faut

<sup>803</sup> À Surlaroque, toutefois, le vase est doté d'une cannelure sur le col et semble intégralement recouvert d'une enduction rouge.

rapprocher ces deux vases de celui provenant de la tombe 1 du tumulus 1 des Tombelles à Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher)<sup>804</sup> : malgré quelques divergences, notamment une silhouette plus ramassée et un col un peu plus développé, on y retrouve, sur une forme globulaire basse à col divergent, la superposition d'un registre supérieur de deux cannelures encadrant une rangée de tirets obliques incisés (comme à Pourtem, ils sont d'ailleurs divisés en deux groupes d'orientation contraire) et d'un registre inférieur composé d'un motif incisé géométrique, faisant ici intervenir des pseudo-méandres, au niveau du diamètre maximal. Les restes d'un décor graphité sont par ailleurs présents à l'intérieur du col. Cette tombe peut être datée, d'après la typologie de l'épée en fer, du Ha C récent.

Les formes cylindro- ou bitronconiques à flancs convexes et cannelure unique sur la carène (BO/BF-4201/5201e) peuvent eux aussi faire l'objet de rapprochements avec des exemplaires quasiment jumeaux présents dans certains ensembles bien datés du Ha C, par exemple dans la fosse de Sinzelles-Caramontron à Polignac (Haute-Loire), qui cumule la plupart des caractères discriminant du bloc 1a<sup>805</sup>, ou bien sur d'autres sites de France orientale, dans le Jura ou en Franche-Comté<sup>806</sup>.

L'attribution de notre bloc 1a aux horizons régionaux 1 et 2 ne pose donc pas de problème particulier. Il n'est en revanche pas vraiment possible, au sein du bloc 1a, de distinguer des ensembles qui appartiendraient plutôt à l'horizon 1 et d'autres qui relèveraient plutôt de l'horizon 2. Les critères employés renvoient au contraire une image homogène, ce qui peut être entendu comme la conséquence directe du « bruit de fond » typologique qui est inséparable des contextes d'habitat. Seuls les deux ensembles de Reynou à Bias et de Ferrié à Blagnac, situés tout en haut de la matrice, se démarquent des autres, parce qu'ils n'intègrent pas certains marqueurs tels que l'incision au triple trait, les dents de loup, etc. Cependant, opérer une distinction entre Reynou et Ferrié d'une part et le reste du bloc 1a d'autre part conduirait à classer dans un hypothétique horizon « récent » la couche 3 de la butte BU2 du Puy d'Issolud à Vayrac, ce qui entre en contradiction avec les données stratigraphiques recueillies sur ce gisement. En effet, la couche 3 surmonte immédiatement la couche 4, datée du Bronze final par les fouilleurs, et est elle-même située sous les couches C2 et C0, qui sont attribuées au début du premier âge du Fer<sup>807</sup>. Dans la mesure où le mobilier et la stratigraphie du site évoquent un développement continu et progressif plutôt que le contraire, attribuer la couche C3 au début du Ha C récent (horizon 2) sous-entendrait que l'horizon 1 n'apparaît pas, ce qui semble très improbable. On s'en tiendra donc à une attribution globale du bloc 1a aux horizons 1 et 2.

---

<sup>804</sup> Milcent 2004, pl. 73 n° 2.

<sup>805</sup> Milcent 2004, pl. 79 n° 1.

<sup>806</sup> Dunning & Piningre 2009, fig. 5B (deux exemplaires).

<sup>807</sup> Point sur lequel nous sommes en accord avec Girault et Gascó, étant donné que les marqueurs du bloc 2 ou des suivants n'apparaissent pas dans le mobilier, alors qu'ils sont présents dans les couches C6 à C4 du site de Surlaroque à Carennac, à quelques kilomètres à peine : Girault & Gascó dir. 2012, 98-107.

On a déjà évoqué le caractère évolué du mobilier du bloc 1b au regard du bloc 1a. Ceci est très bien illustré par les ensembles du Moulin de Reigner à Léoville et de l'US 6033 de l'Isle-Saint-Georges (pl. 183, n° 10-31, pl. 194). On peut notamment constater que la quasi-totalité du répertoire décoratif est constituée de cannelures (surtout fines et non jointives) et de rares incisions au trait simple ou en pointillé pour les vases de petit module, et de cordons digités et d'impressions au doigt pour les plus gros vases. Les décors emblématiques des horizons précédents sont, soit présents mais en quantité très limitée (un méplat à l'Isle-Saint-Georges, un décor incisé au double trait au Moulin de Reigner, un décor complexe associant de petites incisions pointillées et des cannelures à la dune du Pilat, site Pr. 1 : 183 n° 19, pl. 190 n° 10, pl. 194 n° 28), soit complètement absents (tous les décors incisés tels que triangles hachurés, méandres, dents de loup, etc.). On notera également que la part des coupes tronconiques décorées tend à diminuer très fortement par rapport aux coupes tronconiques inornées, ce qui s'observe très bien dans l'US 6033 de l'Isle-Saint-Georges.

Le répertoire des formes évolue également. On observe notamment l'apparition des formes hautes à panse bitronconique et petit ou grand col divergent (pl. 194 n° 1) qui trouvent de bons parallèles dans les sépultures des horizons 3/4 en Lot-et-Garonne ou en Gironde occidentale. Les formes concaves-convexes que l'on rencontre dans la fosse 3308 de Borie-Porte à Trélissac (pl. 397 n° 15-18) peuvent être comparées au petit vase accessoire qui provient de la tombe d'Andone à Villejoubert (pl. 404 n° 4), ce qui plaide plutôt en faveur d'un rattachement au Ha C récent.

La persistance de rares décors incisés et de quelques autres critères issus du bloc 1a, ainsi que la morphologie générale des vases, invitent donc à voir dans les ensembles du bloc 1b des lots qui, s'ils sont vraisemblablement plus récents que ceux du bloc 1a, appartiennent encore à la même ambiance générale qui correspond à la période du Ha C. Dans cette optique, il paraît raisonnable de proposer de rattacher le bloc 1b à notre horizon 3, c'est-à-dire à l'extrême fin du Ha C. Une attribution à un horizon plus tardif nous semble improbable au vu des caractéristiques formelles du mobilier recueilli. Outre le fait que ce constat est en accord avec les idées formulées par E. Marchadier au sujet de l'ensemble du Moulin de Reigner<sup>808</sup>, on fera remarquer que la stratigraphie de la zone 6 de l'Isle-Saint-Georges donne des indications concordantes : l'US 6033, niveau de sédimentation fonctionnant avec le sol 6039, était en effet surmontée de l'US 6008, un niveau de sol dont la datation au Ha D1 est assurée par la présence d'un fragment de bracelet en bronze à créneaux.

---

<sup>808</sup> Marchadier 2005, 130-131.

## IV.7.4.2 Bloc 2

Ensembles concernés : Barbezieux, les Petits Clairons, st. 27, 1026, 1054, 1125, 2087 (16) ; Échebrune, la Combe des Vaux (17) ; Pérignac, les Fontanies, fosse ZH 102 325 (17) ; Bergerac, le Therme, fosse 2 (24) ; Toulouse, Ancely, sol SMT06, SMT07, fosse SMT08 (31) ; Toulouse, le Cluzel, silo 2 (31) ; Bordeaux, Grand Hôtel, US 3588 (33) ; Saint-Pey-de-Castets, Aux Bartos Nord, st. 74 (33) ; Soulac-sur-Mer, la Négade, fosse A (33) ; Carennac, Surlaroque, couche C6 (46) ; Aiguillon, Chastel, US 1015 et 1016 (47) ; Tonneins, Montamat, fosse 3 et four (47).

### IV.7.4.2.1 Description

Considéré dans sa globalité, le bloc 2 introduit, par rapport au précédent, d'importantes modifications typologiques concernant aussi bien les formes que les décors. Des liens existent avec le bloc 1a, mais il s'agit dans presque tous les cas de critères qui sont nettement moins bien représentés que dans les ensembles des horizons 1 à 2, si l'on excepte les incisions en arêtes de poisson et les vases de type BF-5201d, forme très simple dont le caractère ubiquiste ne doit donc pas surprendre. Les critères apparus avec le bloc 1b sont en revanche tous mieux représentés dans le bloc 2.

Les critères qui apparaissent avec le bloc 2 sont plutôt nombreux (12 critères principaux). Parmi eux, les décors ne sont pas la catégorie dominante : les motifs cannelés obliques ou en chevrons et les cupules simples ou en ligne horizontale sont les seules nouveautés. D'autres types de décors présents tout au long de la période, tels que les cannelures horizontales ou les méplats (critères secondaires), sont attestés, mais la matrice traduit très bien leur raréfaction dans les ensembles du bloc 2 par rapport au bloc 1, ceci valant notamment pour les cannelures horizontales.

Le répertoire morphologique se diversifie de manière importante. Outre les formes basses apparues dès le bloc 1 et qui perdurent, on constate la multiplication des formes bitronconiques basses à flancs convergents sans encolure, de type BF-5501d, BF-5203d, BF-5204/5504d, BF-5204f, ou à flancs divergents, de type BO-6301d/e. C'est aussi dans le bloc 2 qu'apparaissent tous les gobelets bitronconiques à grand col divergent (BF-5241/5244d) et les gobelets à col surdéveloppé. À côté de cela, les grands vases ovoïdes à grand col divergent et sans décor semblent aussi propres au bloc 2. Les pieds creux font également leur apparition dans les ensembles de ce bloc, mais en très faible quantité.

Les deux critères cumulatifs mis en jeu dans le bloc 2 concernent les vases bitronconiques bas de type BF-5204/5504d, dotés d'un décor simple consistant soit en un méplat horizontal sur la panse, soit en une rangée de cupules. Si ces derniers ne sont attestés que dans deux des ensembles pris en compte dans la matrice, les premiers sont nettement mieux représentés, à tel point que l'on peut les considérer comme un marqueur fiable.



La limite entre le bloc 2 et le suivant est assez nette dans la matrice, dans la mesure où ce dernier, nous y reviendrons, possède une identité typologique forte qui se traduit par un très petit nombre de critères communs avec les blocs précédents et, surtout, par l'apparition de nombreux nouveaux critères. Une lecture fine du bloc 2 permet alors d'y distinguer trois sous-blocs 2a, 2b et 2c aux caractéristiques différentes.

La détermination du passage du bloc 2a au bloc 2b repose prioritairement sur la présence des gobelets à col surdéveloppé. En effet, bien qu'ils soient occasionnellement attestés dans quelques tombes des horizons 4 à 7 en Moyenne Garonne ou en Gironde occidentale, ils restent un élément déterminant de la reconnaissance des horizons 5 et 6 par rapport à l'horizon 4 là où ils sont les plus nombreux, c'est-à-dire en Moyenne Garonne (du fait de la série issue de la nécropole de Grand-Jean à Aiguillon).

On peut alors observer que la plupart des liens unissant le bloc 2 au bloc le plus ancien (1a, c'est-à-dire au Ha C ancien et au début du Ha C récent) sont surtout le fait d'ensembles du bloc 2a, tandis que le bloc 2b se caractérise par une très forte unité typologique apparente, n'ayant, d'une part, quasiment plus rien en commun avec le bloc 1a et voyant, d'autre part, se multiplier à la fois les occurrences de critères apparus avec le bloc 1b ou 2a et les nouveaux critères. On peut donc mettre en évidence une différence tangible de composition typologique entre le bloc 2a et le bloc 2b, ce qui donne du poids au fait de considérer les gobelets à col surdéveloppé comme des marqueurs significatifs.

Le bloc 2c peut, par ailleurs, être défini par une certaine forme d'indigence typologique : la plupart des marqueurs les plus déterminants du bloc 2 n'y apparaissent pas. Pour autant, on ne peut rattacher ces quelques ensembles au bloc 3. L'appartenance au bloc 2 est confirmée par la présence, certes ténue, de critères « archaisants » (décor de cordon digité associé à des impressions sur la panse et vase de type BF-5201d inorné), tandis que les quelques critères qui pourraient susciter le rattachement au bloc 3 (pieds creux et vases de type BF-5204f) n'y suffisent pas, car les ensembles du bloc 3 associent systématiquement ces derniers à d'autres éléments particulièrement structurants (décors à la barbotine, au graphite, céramique façonnée au tour, etc. : cf. infra, p. 412). La partie de la matrice consacrée aux critères secondaires fait écho à cette idée : alors même que ces critères ne sont pas entrés en jeu dans la diagonalisation, on peut constater que les ensembles du bloc 2c sont sous-représentés et encadrés par deux blocs plus denses. Pour ces raisons, on peut considérer le bloc 2c comme un bloc de transition entre des blocs au profil typologique très cohérent et facilement identifiable.

#### *IV.7.4.2.2 Éléments de chronologie*

Les propositions de datation pour les composants du bloc 2 reposent d'abord sur les conclusions relatives au bloc 1 : si celui-ci correspond dans son ensemble aux horizons 1-3 (Ha C), on peut poser l'hypothèse que le bloc 2 corresponde au début du Ha D, soit à partir de notre horizon 4. L'absence quasi-totale, dans les ensembles pris en compte, d'objets non céramiques qui auraient pu guider la datation oblige à se fonder uniquement sur le mobilier céramique.

L'évolution du répertoire typologique vers une plus grande variété et, à l'inverse, vers la sobriété du répertoire décoratif sont les deux premiers traits généraux qui tendent à confirmer cette hypothèse. Le phénomène a en effet pu être documenté dans chacun des trois groupes de tombes sériées, où le passage à l'horizon 4 est systématiquement accompagné de la quasi-disparition des décors (et en particulier de celle des incisions linéaires), et d'un renouvellement du répertoire des formes (fig. 138).

Les critères déterminants les limites du bloc 2 vont dans le même sens. Les grands vases de type HF-7541 n'apparaissent dans les tombes girondines qu'à partir de l'étape 2, qui appartient à l'horizon 4. Dans les sépultures de Lot-et-Garonne, si les urnes ovoïdes à grand col sont attestées entre les horizons 1 et 4, les modèles inornés, comme dans le tumulus de Deyres à Cudos, sont propres à l'horizon 4. Plus intéressants, les gobelets bitronconiques à grand col divergent (BF-5241/5244d) sont des marqueurs exclusifs de l'horizon 4 dans chacun des deux groupes de tombes, tout comme le type BF-5204d auquel ils sont parfois associés (à Barbaste, Lesparre, t. 1). Par ailleurs, les gobelets à col surdéveloppé sont attestés en Gironde entre les horizons 4 et 7, mais seuls ceux provenant de tombes des horizons 4 ou 5 ont un aspect comparable aux exemplaires des sites d'habitat<sup>809</sup>. La présence dans quelques ensembles du bloc 2 de coupes hémisphériques de type BO-2101 à fond cupulé (fig. 136, critère secondaire) est aussi un argument de poids, puisque des exemplaires similaires caractérisent les tombes de l'horizon 4 en Lot-et-Garonne<sup>810</sup>.

Les décors de motifs cannelés obliques ou en chevrons et les cupules simples ou en ligne, seuls décors à apparaître avec le bloc 2, mènent à des conclusions identiques : les cupules simples ou en ligne horizontale caractérisent, en Moyenne Garonne aussi bien qu'en Gironde occidentale, les tombes de l'horizon 4<sup>811</sup>, tandis que les motifs cannelés obliques apparaissent, en Moyenne Garonne, au cours de l'horizon 5 et perdurent au cours de l'horizon 6. La recherche de parallèles hors de notre zone d'étude est tout aussi concluante. On rencontre en effet des motifs cannelés obliques/en chevrons et des

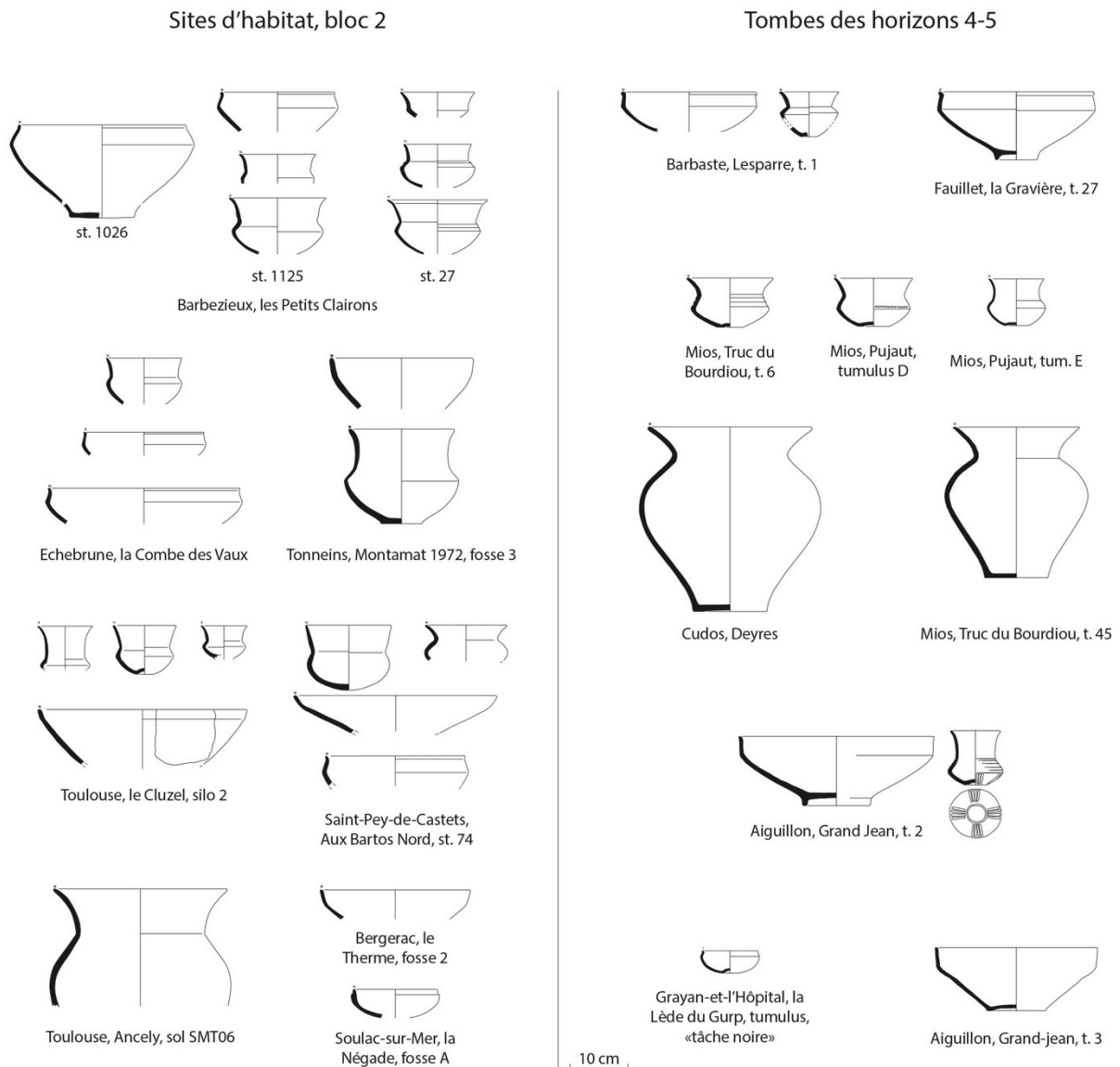
---

<sup>809</sup> En effet, les gobelets à col surdéveloppé des tombes de l'horizon 7 de Gironde occidentale ont une panse globulaire (le Gaillard tum. T) ou concave-convexe (Salles, le bourg), qui tranche nettement avec le profil systématiquement bitronconique des modèles plus anciens.

<sup>810</sup> Par exemple Fauillet, la Gravière, t. 11 et 48 (pl. 135 n° 1, pl. 143 n° 8), ou encore Aiguillon, Grand Jean, t. 3 et Saint-Sylvestre-sur-Lot, SP10 : Prodéo dir. 2014, fig. 53 ; Sergent 2010, fig. 76.

<sup>811</sup> Les tombes girondines des horizons 7 et 8 font cependant usage des cupules, mais elles sont toujours associées à d'autres décors (cannelures horizontales ou motifs cannelés divers).

cupules, parfois associés, dans des ensembles bien datés du Ha D1-2 en Seine-et-Marne<sup>812</sup>, dans le Loiret<sup>813</sup> ou encore en Bretagne<sup>814</sup>.



**Figure 138 : Comparaison entre le mobilier d'habitat du bloc 2 et le mobilier funéraire des horizons 4-5.**

Le site du Cluzel à Toulouse est un jalon important pour affiner nos propositions. Le mobilier livré par le silo 2, ensemble intégré à la matrice, comprend plusieurs gobelets à col surdéveloppé (pl. 383 n° 11-14), et s'avère assez indépendant des influences des blocs 1 et 2a pour justifier sans problème son rattachement au bloc 2b. Or, cette structure appartient, sur le plan de la stratigraphie générale du site, au niveau 2D. Parmi le mobilier qui se rapporte à ce niveau se trouve au moins une fibule en bronze à ressort bilatéral, arc cintré et pied droit bouleté de type 2111 ou plutôt 3211 (pl. 393 n° 18),

<sup>812</sup> Simonin *et al.* 2009, fig. 15 n° 19 21 ; Peake *et al.* 2010, fig. 6 n° 33, fig. 7 n° 6, fig. 8 n° 2 par ex.

<sup>813</sup> Milcent 2004, pl. 85 n° 4, 7.

<sup>814</sup> Milcent 1993, 33, pl. 4 n° 1-2.

très proche de l'exemplaire issu de la tombe 2 de Grand Jean à Aiguillon, qui constitue un des ensembles les plus représentatifs de l'horizon 5 en Moyenne Garonne (cf. supra, fig. 103), horizon auquel on rattachera donc le bloc 2b. Cela sous-entend que le bloc précédent (2a) correspond vraisemblablement à notre horizon 4.

Deuxième point d'importance, un des ensembles du bloc 2c, à savoir la fosse ZH 102 325 des Fontanies à Pérignac, a livré un fragment de bracelet de type Chalucet, à jonc polygonal et décor incisé (pl. 257 n° 23). Ce bracelet appartient au type 1A de la typologie de C. Chevillot (cf. supra, p. 241). La majorité des bracelets en lignite à jonc polygonal et décor incisé connus actuellement se rapporte à la phase terminale du premier âge du Fer et au début du second, entre Ha D2 et LT A ; seules deux occurrences (dans le tumulus 7 du Rocher au Bono dans le Morbihan et au Puy de Lafont à Saint-Priest-de-Gimel en Corrèze), peuvent être attribuées à une phase ancienne du Ha D1-2<sup>815</sup>. Le faciès céramique de Pérignac interdisant son rattachement au bloc 2a, on peut donc considérer que le bracelet en lignite est ici un indice supplémentaire en faveur d'une datation des blocs 2b et 2c au cours du Ha D1-2 récent.

En l'absence de repères plus précis ayant des parallèles dans les tombes régionales, on est conduit à proposer une datation pour les blocs 2b et 2c entre 575 et 510 a.C. environ, proposition qui entraîne deux conséquences :

- elle sous-entend que la toute fin du VI<sup>e</sup> s., vers 510 a.C., représente une césure typologiquement valable au moins dans la moitié nord de la zone d'étude (ce que nous avons déjà pu souligner lors de l'attribution chronologique des tombes de ce secteur : cf. supra, p. 382) alors qu'elle ne semble pas apparaître aussi clairement (ou n'est pas encore identifiable) dans la moitié sud, où ce moment est compris dans l'horizon 7 (525-475 a.C. environ). L'analyse du bloc 3 permet de confirmer cette observation et, partant, de valider notre proposition de datation pour les blocs 2b-c.

- elle permet aussi de suggérer que la coupure entre les blocs 2b et 2c pourrait se situer vers 550/540 a.C., c'est-à-dire au début du Ha D2. Elle met ainsi en parallèle le bloc 2c avec notre horizon 6 et le début de notre horizon 7, ce qui pose ainsi la question de la pertinence d'une subdivision de l'horizon 7 en deux horizons 7a et 7b. Là encore, l'analyse du bloc 3 semble plaider en faveur de cette idée, de même qu'un argument stratigraphique relatif au site de Chastel à Aiguillon : les US 1016 et 1015 (bloc 2c) étaient sous l'US 1010/1011/1012, qui a livré un fragment de torque en bronze à petit tampon de type To 3Bf (pl. 5 n° 14). Ce type n'apparaissant dans les tombes de Moyenne Garonne ou de Gironde occidentale qu'au cours de l'horizon 7, on peut considérer comme très probable que les couches inférieures soient antérieures à l'horizon 7, ce que la typologie du mobilier céramique confirme largement.

---

<sup>815</sup> Milcent 1993, pl. 3 n° 9 ; Milcent 2004, 205-206, pl. 56 n° 8 ; Roussot-Larroque 2010, 198.

Pour conclure provisoirement sur le bloc 2, nous proposons donc les datations suivantes :

- Bloc 2a : horizon 4 (625-575 a.C. environ)
- Bloc 2b : horizon 5 (575-550 a.C. environ)
- Bloc 2c : horizon 6 et début de l'horizon 7 (550-510 a.C. environ).

### **IV.7.4.3 Bloc 3**

Ensembles concernés : Chazelles, grotte du Quéroy, couche 3a (16) ; Bordeaux, Grand Hôtel, US 3273, 3280, 3498, 3560, 3561 (33) ; Bordeaux, la France, US 2100 (33) ; Cubzac-les-Ponts, les Quatre-Fils-Aymon, niveaux 2 et 3 (33) ; Saint-Etienne-de-Lisse, Niord, couches C6 et C8 (33) ; Loupiac, Combe Fages 2, niveaux 2c, 2a, 1b et st. 1 (46) ; Aiguillon, Chastel, US 1006, 1007 et 1008 (47) ; Sos, chemin de Cantecarec, foss A (47).

#### *IV.7.4.3.1 Description*

Une des caractéristiques les plus notables du bloc 3 est qu'en dehors des décors de motifs cannelés obliques ou en chevrons et des cupules simples ou en ligne pour les décors, et des vases de type BF-5204f et des pieds creux pour les éléments de formes, les liens avec les blocs précédents sont quasiment inexistantes (pour les critères principaux, s'entend). Cela traduit, encore une fois, un renouvellement du répertoire morphologique et décoratif qui transparaît très bien dans la matrice, le bloc 3 étant le plus facile à identifier.

À côté des éléments communs aux blocs précédents, on trouve une importante série de nouveaux critères principaux (16 en tout) en rapport avec des éléments de formes ou de décors. Parmi ces derniers, on note la présence de motifs cannelés complexes, circulaires ou curvilignes, de décors peints à la barbotine, de cupules disposées en trèfle, de bossettes, de baguettes horizontales et de profondes ondulations incisées. On fera également remarquer dès à présent que les décors graphités, présents de manière sporadique dans les blocs 1 et 2, se multiplient très nettement dans le bloc 3.

Le répertoire morphologique intègre quant à lui un certain nombre de nouvelles formes : vases bas fermés de type BF-5304d/e ou BF-5531, vases bas ouverts de type BO-4311d, vases ovoïdes sans encolure de type HF-7103/7104/7503/7504 ou vases tronconiques hauts de type HO-1107c. À leurs côtés, on rencontre encore des formes proches de celles connues auparavant (BF-5204/5504d) qui figurent dans le bloc 3 au titre de critères cumulatifs parce qu'elles sont porteuses de décors spécifiques (enductions rouges ou au graphite). Enfin, le bloc 3 est aussi celui où apparaissent les formes dotées

d'un bord oblique épaissi (de type 9) et les tessons façonnés (totalement ou partiellement) au tour<sup>816</sup>, ces deux critères apparaissant étroitement dépendants entre eux et avec le décor de baguette horizontale.

Il est possible de faire une lecture plus fine du bloc 3. Le trio de critères céramique tournée/décors de baguettes/bords de type 9 constitue un facteur discriminant entre le bloc 3a, où ces éléments ne figurent pas, et le bloc 3b où ils sont systématiquement présents. Faire cette distinction entraîne deux conséquences dont l'effet principal est de renforcer l'indépendance typologique du bloc 3a :

- d'une part, les éléments unissant le bloc 3 aux précédents et qui apparaissent plus d'une fois dans celui-ci (éléments que l'on ne peut donc soupçonner d'être des hasards, des résidus ou des exceptions) sont préférentiellement, et de loin, répartis dans le bloc 3a. Les motifs cannelés obliques ou en chevrons et les pieds creux, qui contredisent cette idée, sont en voie de raréfaction notable dans le bloc 3b et disent donc la même chose.

- d'autre part, on peut repérer un petit nombre de critères qui deviennent la propriété du bloc 3a : cupules en trèfle, bossettes, vases de type BF-5204/5504d à décor peint et BF-5531. On voit aussi qu'il existe certain nombre de critères secondaires qui, bien qu'étant éventuellement attestés avant, concernent avant tout le bloc 3a et quasiment pas le bloc 3b : les décors graphités en sont le cas le plus évident, mais il faut aussi mentionner les cannelures horizontales externes et les vases de type BO-4201d.

Pour sa part, le bloc 3b est caractérisé à part presque égale par des critères issus du bloc 3a (notamment pieds creux, motifs cannelés complexes, décors à la barbotine et vases ovoïdes hauts sans encolure) et des critères propres. Parmi ces derniers, outre le trio dont il a déjà été question, les petites fibules à pied recourbé et les décors de profondes ondulations incisées paraissent être les plus structurants.

#### *IV.7.4.3.2 Éléments de chronologie*

La détermination des bornes chronologiques du bloc 3 et de ses subdivisions repose en priorité sur des arguments liés à la céramique.

Avec le bloc 3a apparaissent les vases de type BF-5304d/e, formes bitronconiques à carène vive médiane, connues sur les sites de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (pl. 296 n° 6) et de la grotte du Quéroy à Chazelles (pl. 115 n° 2), dans ce dernier cas avec un décor graphité. Il convient d'abord de les

---

<sup>816</sup> La question de savoir s'il s'agit d'un façonnage intégral au tour ou d'un façonnage partiel à partir d'une ébauche modelée ne sera pas traitée ici, dans la mesure où elle nécessiterait une étude détaillée des fragments, sachant que le seul moyen d'établir avec certitude une distinction entre tournage partiel et tournage intégral reste l'examen de lames minces. On renvoie, pour plus de détails, aux travaux de J.-Cl. Echallier, A. Pierret et plus récemment de L. Augier et du collectif franco-allemand dont elle fait partie : Echallier 1984, Pierret 2001, Augier 2012, Augier *et al.* 2013.

rapprocher de vases à décor graphité issus de contextes funéraires du Centre-Ouest ou du Limousin caractéristiques de la fin du premier âge du Fer (Ha D2-3/LT A ancienne), notamment le tumulus du Gros-Guignon à Savigné (Vienne), celui du Bonethève à Pressignac (Charente), ou la nécropole de Saint-Mathieu (Haute-Vienne)<sup>817</sup>. Le site du camp Allaric à Aslonnes (Vienne) permet d'aller un peu plus loin. Des formes semblables ou très proches apparaissent dans les niveaux 6 et 7, représentatifs de la phase 4b du site ; ceux-ci correspondent à la période Ha D3/LT A et excluent a priori le Ha D2<sup>818</sup>. Cette idée est renforcée par la présence d'un vase de type BF-5304d dans l'ensemble de la Carrière Pinoteau à Marmagne (Cher), daté du Ha D3 par L. Augier<sup>819</sup>.

Les décors de barbotine sont un deuxième élément décisif. Apparaissant dans les niveaux 4/5 du Camp Allaric, c'est-à-dire dès le Ha D2, ils peuvent être considérés comme de bons marqueurs de la fin du premier âge du Fer régional. Les données sur l'évolution de la céramique dans le Berry au cours du premier âge du Fer et au début du second, récemment synthétisées par L. Augier, permettent cependant d'affiner cette idée. Dans cette zone géographique, la barbotine est majoritairement associée à des bandeaux de peinture rouge pour composer des motifs assez complexes<sup>820</sup>, et se rencontre beaucoup plus rarement seule. Quoiqu'il en soit, cet élément décoratif apparaît au cours des étapes 2 à 4 c'est-à-dire entre le Ha D1-2 (plutôt récent) et LT A1, ce qui concorde avec la stratigraphie d'Aslonnes. Cependant, les comptages mettent très clairement en évidence le fait que la barbotine est avant tout, et de très loin, une caractéristique de l'étape 3, donc du Ha D3<sup>821</sup> : 158 des 181 attestations de barbotine (soit plus de 87 %) proviennent d'ensembles de l'étape 3, contre 7 pour l'étape 2 (soit 3,9 %) et 16 pour l'étape 4 (8,8 %). Dans le même temps, la proportion des décors à la barbotine parmi les décors peints connaît une augmentation continue, passant de 0,9 % à l'étape 2 à 14,7 % à l'étape 3, puis 45,7 % à l'étape 4, tandis que les décors peints par rapport au reste des éléments de décors représentent une part toujours plus faible (97,9 % à l'étape 2, puis 80,4 % à l'étape 3 puis seulement 4,6 % à l'étape 4)<sup>822</sup>.

Dans les ensembles intégrés à la matrice pour lesquels nous disposons de comptages précis, la part des décors à la barbotine reste toujours plus faible que dans le Berry, située autour de 3 % du total des décors à Bordeaux Grand Hôtel, phases 2c et 2d. Cela est vraisemblablement dû à la situation périphérique de notre zone d'étude par rapport à la France centrale et orientale (spécifiquement entre

---

<sup>817</sup> Maitay *et al.* 2009, fig. 13 n° 9-10, fig. 15 n° 22, 24, fig. 17 n° 1.

<sup>818</sup> Maitay *et al.* 2009, 318, fig. 8 n° 25-26.

<sup>819</sup> Augier 2012, pl. 121 n° 14.

<sup>820</sup> Augier 2012, fig. 75.

<sup>821</sup> Les chiffres que nous utilisons sont ceux donnés par L. Augier : Augier 2012, fig. 80.

<sup>822</sup> La très forte diminution du nombre de décors peints à l'étape 4 explique la tout aussi forte augmentation parmi ces derniers de la part relative des décors à la barbotine. C'est la raison pour laquelle on ne peut les considérer comme de bons marqueurs de l'étape 4 du Berry.

Berry et Bourgogne) où la barbotine, bien mieux représentée, fait partie du registre décoratif classique dès le Ha D2<sup>823</sup>.

Les autres types de décors attestés dans les ensembles du bloc 3a ne contredisent pas l'hypothèse d'une datation au Ha D3. Les cupules en trèfle et les bossettes sont notamment une caractéristique de l'horizon 7 dans les tombes de Gironde occidentale<sup>824</sup>.

La chronologie admise pour les décors à la barbotine et les décors graphités suppose toutefois que le bloc 3a corresponde également à notre horizon 8, c'est-à-dire à LT A ancienne (475-425 a.C.). En effet, si les décors graphités sont dans le Berry une caractéristique du Ha D3 et disparaissent à LT A1 (étape 4)<sup>825</sup>, ils sont bien attestés en Centre-Ouest au cours de cette dernière période, puisqu'on les rencontre dans bon nombre de sépultures en association avec des fibules de type 3224<sup>826</sup>. Or, une fibule de ce type provient justement de l'US 3561 du Grand Hôtel à Bordeaux, qui appartient au bloc 3a.

Dans cette perspective, le bloc 3b semble donc réunir des ensembles datant au plus tôt de LT A récente. Il est en effet marqué par l'apparition, de manière régulière et parfois en grand nombre, de trois critères très dépendants les uns des autres : les vases à bord épaissi oblique (de type 9), les décors de baguettes horizontales et la céramique montrant clairement les stigmates d'un façonnage ayant fait intervenir d'une manière ou d'une autre l'énergie cinétique rotative.

L'apparition de la céramique tournée se fait, sur le territoire français, de manière différente selon les régions considérées. Un travail collectif mené sur une vaste partie de l'Europe (de la France à la République Tchèque, comprenant l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche) a récemment permis de clarifier la question, en particulier à propos d'une catégorie spécifique de céramique tournée : la céramique tournée cannelée, fréquente dans les contextes princiers de la fin du premier âge du Fer. Les résultats de cette étude montrent que, si dans certaines régions, la céramique tournée peut éventuellement apparaître au Ha D2, c'est surtout au Ha D3 qu'appartiennent la plupart des attestations les plus anciennes. Par la suite, ce type de production perdure avec des variations régionales notables<sup>827</sup>. Un des apports de l'étude, ainsi que d'autres travaux récents, est la mise en évidence d'un lien fort entre l'apparition des premières productions tournées et les sites privilégiés regroupés sous le vocable de sites princiers. Ce lien se traduit par l'identification, quand les conditions documentaires le permettent, du

---

<sup>823</sup> Bardel 2009 ; Augier 2012, 305.

<sup>824</sup> Ceci n'est pas tout à fait exact concernant les cupules en trèfle, dont deux occurrences sont attestées dans des sépultures de l'horizon 4 (Barbaste, les Ribérottes, tombe 5 et Mios, Truc du Bourdiou, t. 38). Cependant, il nous paraît pertinent de faire une distinction entre les cupules en trèfle de petites dimensions (environ 1 cm de diamètre), qui seraient les plus anciennes ou du moins apparaîtraient le plus tôt, et celles de grandes dimensions (plus proches de 2 cm), qui relèveraient exclusivement de l'horizon 7 (voir par ex. pl. 73 n° 3). Cette idée est confirmée par le fait que des décors de petites cupules en trèfle sont présents dans les ensembles représentatifs du Ha D1 en Seine-et-Marne ou en Loiret : Peake *et al.* 2010, fig. 10 n° 3, fig. 12 n° 15, fig. 17, st. 99 n° 1 et st. 106 n° 1 ; Milcent 2004, pl. 85 n° 4.

<sup>825</sup> Augier 2012, fig. 80.

<sup>826</sup> Maitay 2010, fig. 146.

<sup>827</sup> Augier *et al.* 2013.



caractère local de la production de céramique tournée, qui semble avant tout destinée à une partie aisée de la population, au moins dans les premiers temps<sup>828</sup>. On retiendra donc que c'est surtout au cours du Ha D3 et de LT A qu'apparaissent les premiers vases tournés.

Les conclusions de la dernière synthèse<sup>829</sup> sur les caractéristiques du mobilier céramique au début du second âge du Fer dans la zone d'étude s'inscrivent assez bien dans la continuité des résultats qui viennent d'être cités. En Centre-Ouest et en Aquitaine septentrionale, les premières attestations indubitables de céramique façonnée au tour sont issues de contextes attribuables, au plus tôt, à LT A récente (soit à partir de 425 a.C. environ), comme à La Renaîtrie à Châtelleraut (Vienne)<sup>830</sup>, et surtout à LT B1, comme dans le niveau 1 des Grands Vignes II à Sainte-Florence (Gironde), bien daté par une fibule de type de Dux<sup>831</sup>.

Le répertoire morphologique associé à ces premières attestations dans les limites de la zone d'étude autant que dans les régions voisines comprend des formes à panse globulaire ou légèrement bitronconique surmontées, la plupart du temps, d'un col vertical ou légèrement divergent ou convergent, terminé par un bord oblique épaissi<sup>832</sup>, qui trouvent des parallèles exacts ou presque dans les ensembles du bloc 4 de notre sériation, notamment à Loupiac ou à Aiguillon (pl. 211 n° 1-4 par ex.).

Parmi les formes composant le répertoire des ensembles du bloc 3b, on doit aussi mentionner les coupes tronconiques à bord rentrant, de type BF-1007/1007 (critère secondaire). Celles-ci ont en effet tendance à se multiplier fortement dans ce bloc, alors qu'elles ne sont attestées que de manière anecdotique auparavant<sup>833</sup>. Dans les ensembles les mieux documentés à cet égard, la morphologie de ces coupes se conforme en tous points à l'évolution mise en évidence dans le Berry : on voit d'abord apparaître durant LT A des coupes dont le bord rentrant ne consiste qu'en un repli ou un retour de la panse vers l'intérieur (ce qui correspond à la quasi totalité des individus recensés ici à Loupiac) ; puis, au cours de LT B, ces vases se transforment petit à petit en une production plus standardisée dont le sur-épaississement des bords est la caractéristique fondamentale<sup>834</sup>.

On fera enfin remarquer que les premières manifestations de céramique tournée s'accompagnent de la disparition presque totale des cannelures horizontales et des décors graphités

---

<sup>828</sup> Augier *et al.* 2013 ; Augier 2012, 296 et surtout 307-312.

<sup>829</sup> Gomez de Soto *et al.* 2007.

<sup>830</sup> Poirier *et al.* 2005, 99 ; Gomez de Soto *et al.* 2007 ; Robin *et al.* 2009, 45.

<sup>831</sup> Sireix 1989, 16.

<sup>832</sup> Sireix 1989, fig. 20 ; Poirier *et al.* 2005, fig. 8 n° 2, fig. 10 n° 5, Gomez de Soto *et al.* 2007, fig. 6 n° 7, 18, fig. 7 n° 18-19 ; Augier *et al.* 2007, fig. 17, fig. 27 ; Séguier 2009, fig. 15 n° 9, 10, 12 par ex. Dans les termes de notre typologie, ces vases correspondent la plupart du temps aux types BF-8509/8519/8529/8539/8549/8569 ; quelques types à panse plus bitronconiques (BF-5509/5709) sont attestés mais restent rares.

<sup>833</sup> Si l'exemplaire provenant de Loupiac, Combe Fages 2, niv. 2c (pl. 200 n° 5) peut annoncer la tendance du bloc 3b, celui qui vient de la fosse SMT08 d'Ancely à Toulouse doit être considéré au mieux comme une réalisation sans lendemain, au pire comme une intrusion, dans la mesure où le début du second âge du Fer est attesté sur le site : Rolland 2009, 39-50, pl. 19-28.

<sup>834</sup> Augier *et al.* 2007, 157, fig. 25.

(critères secondaires). Ce phénomène trouve un écho légèrement antérieur (LT A1) dans le Berry, où l'essor de la production des céramiques façonnées au tour coïncide également avec la disparition, complète cette fois, des décors graphités<sup>835</sup>.

Sur la base de ces arguments relatifs à la céramique, on peut donc considérer que le bloc 3b correspond, dans son ensemble, à notre horizon 9, soit, en utilisant la terminologie continentale, la période LT A récente/début de LT B1. Cela est confirmé par la typologie du mobilier métallique ou des autres objets remarquables qui lui sont associés<sup>836</sup>.

À ce stade, on peut envisager d'aller encore un peu plus loin en distinguant, au sein du bloc 3b, deux groupes :

- le premier est marqué par la présence encore régulière de décors de barbotine et, plus globalement, par celle de pieds creux et motifs cannelés complexes, et inversement par l'absence de fibules de type 3231 ou assimilées, de formes tronconiques hautes de type HO-1107c et de décors de profondes ondulations incisées. Ces quelques ensembles sont vraisemblablement représentatifs de LT A récente.

- le second groupe est marqué par la disparition de la plupart des marqueurs faisant le lien avec le bloc 3a, sauf quelques pieds creux, motifs cannelés et formes ovoïdes hautes sans encolure. Les fibules à pied recourbé, notamment celle de Chastel (pl. 6 n° 1), constituent ici un argument de taille pour attribuer les ensembles concernés au début de LT B.

On résumera donc ainsi nos propositions chronologiques sur le bloc 3 :

- bloc 3a : fin de l'horizon 7 et horizon 8 (Ha D3/LT A ancienne, soit 510-425 a.C. environ)
- bloc 3b : horizon 9 (LT A récente/LT B1, soit 425-375/350 a.C. environ), avec éventuelle subdivision en un horizon 9a (LT A récente : 425-400/390 a.C.) et 9b (LT B1 : 400/390-350 a.C.).

#### **IV.7.4.4 Sériation des habitats : bilan**

La synthèse des observations précédentes aboutit au tableau chronologique ci-dessous (fig. 139). On y remarque, par rapport aux résultats obtenus à la suite de l'étude typo-chronologique des sépultures, plusieurs différences. Premièrement, certaines subdivisions qui nous apparaissaient plutôt clairement dans les tombes restent invisibles avec le mobilier d'habitat. C'est notamment le cas de la

---

<sup>835</sup> Augier 2012, 263.

<sup>836</sup> Il s'agit en particulier des petites fibules en bronze à pied rabattu de type 3231, notamment celle de Chastel, US 1008, ou des objets provenant des derniers niveaux du site de Combe Fages 2 à Loupiac, notamment la perle en verre en melon ou le scalptorium mouluré, ce dernier trouvant un très bon parallèle à la fin du V<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> s. a.C. sur le site du Bois d'Echallas à Ville-Saint-Jacques en Seine-et-Marne : Séguier 2009, 102-104, fig. 48 n° 7.

distinction entre l'horizon 1 et l'horizon 2, définitivement plus facile à lire dans les tombes que sur les habitats actuellement connus. C'est aussi valable pour les sous-horizons 4a et 4b, dont l'existence peut être postulée grâce au corpus de tombes girondines et lot-et-garonnaises mais qui reste insaisissable dans les contextes d'habitats, principalement en raison du « bruit de fond », qui implique un moindre degré de résolution typologique que dans les sépultures.

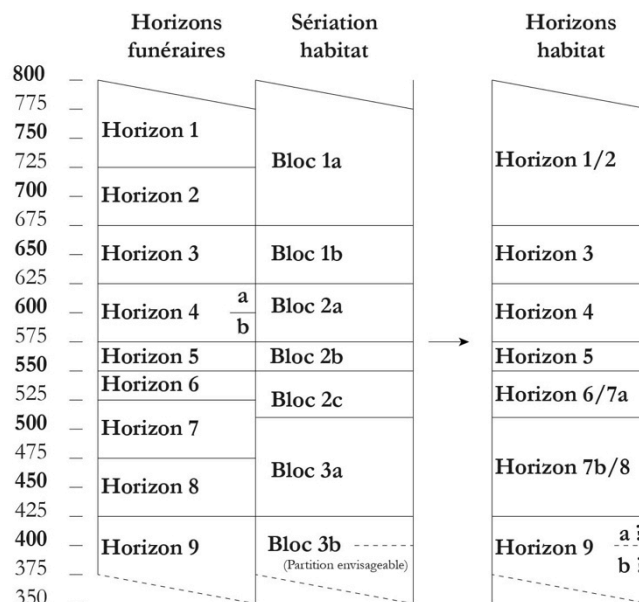


Figure 139 : Confrontation des conclusions chronologiques tirées du domaine funéraire et des sites d'habitat.

Dans la seconde partie du premier âge du Fer et au début du second, la principale modification par rapport aux horizons funéraires est liée au fait, subodoré dans certaines tombes, que le vocable de Ha D3 recouvre (au moins dans une partie de la zone d'étude) une réalité tangible, dont la mise en évidence repose avant tout sur des critères céramiques et qui pousse à postuler l'existence d'un horizon 7a et d'un horizon 7b. La signature typologique du début de LT A ancienne reste cependant encore à définir précisément en l'état actuel de la documentation, le mobilier céramique changeant peu et le mobilier non céramique, qui permettrait des identifications plus sûres, faisant encore trop souvent défaut. Par conséquent, il est nécessaire d'ajuster le cadre chronologique, en « créant » les horizons 6/7a et 7b/8.

La possibilité, enfin, d'une partition de l'horizon 9 nous paraît plausible au regard de la documentation traitée ici. Cependant, les ensembles qui permettent de l'entrevoir n'ont été intégrés dans la sériation que parce qu'ils surmontaient des niveaux plus anciens et représentaient surtout un moyen d'identifier des marqueurs pour l'entrée dans le second âge du Fer, et donc pour la fin de la période précédente. Il faudrait, pour consolider et affiner cette amorce de réflexion sur le début du

second âge du Fer, procéder à la collecte et au traitement d'une documentation plus importante, les ensembles qui relèvent de la période étant à ce jour plus nombreux que ceux qui sont référencés ici<sup>837</sup>.

## **IV.7.5 Attribution d'une datation aux ensembles non intégrés à la matrice**

À la lumière de ces conclusions, il est possible de réinsérer, avec une précision variable, certains des sites et ensembles dans le cadre chronologique obtenu. Le réexamen des lots écartés offre, de plus, la possibilité de juger avec de meilleures armes du caractère homogène ou non de quelques-uns d'entre eux.

### **IV.7.5.1 Ensembles attribuables aux horizons 1-3 (Ha C)**

Assez peu d'ensembles parmi ceux enregistrés peuvent être rattachés avec certitude à la période du Ha C.

Le petit lot issu de la couche 4 du sondage 18 de Saint-Côme à Aiguillon en fait partie (pl. 12). Le mobilier recueilli possède en effet plusieurs caractères propres au bloc 1. Sont notamment attestés des décors incisés au double trait, des décors incisés superposant une ligne continue au simple trait et une ligne de pointillés, cinq tessons peints en rouge dont un cannelé, un décor associant cordon digité et impressions sur la panse. La présence d'un vase de type BF-5201d inorné et d'un vase de type BO-4501d tendent à confirmer cette idée. On rapprochera ce mobilier de l'ensemble du Pont de la Peyre à Bourran, à quelques kilomètres, ou, un peu plus loin, du contenu de la fosse de Sainte-Livrade, c'est-à-dire aux horizons 1-2 plutôt que 3.

Les sites Pr. 6 et Pr. 7 de la dune du Pilat à La Teste de Buch (pl. 193) paraissent également devoir être attribués aux horizons 1-3, principalement en raison de la présence de décors incisés relativement complexes (pl. 193 n° 5, 21), qui ne trouvent de parallèles que dans les ensembles du bloc 1. Aucun élément ne vient par ailleurs contredire cette proposition.

---

<sup>837</sup> Parmi les ensembles du début du second âge du Fer non pris en compte ici se trouvent notamment : la Fontaine à Reignac (Charente), le niveau I des Grands-Vignes II à Sainte-Florence/Saint-Pey-de-Castets et les lots provenant du site du Pétreau à Abzac (Gironde), le four SMT14 et le fossé SMT15 d'Ancely à Toulouse (Haute-Garonne), certaines structures du site des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime) : Gomez de Soto *et al.* 2007, ; Sireix 1989, fig. 10-24 ; Barraud *et al.* 1986, fig. 17, 19, 29, 30 ; Rolland 2009, pl. 19-25 ; Maguer *et al.* 2009, 76, fig. 21.

La stratigraphie du site de Dorgès à l'Isle-Saint-Georges a également livré des vestiges de cette période. On a vu que les US 3007/7078 de la zone 3/7 et 6033 de la zone 6 appartiennent, pour les premières, aux horizons 1-2 et pour la dernière à l'horizon 3. Par conséquent, les autres US de la zone 3/7 qui relèvent de la même phase stratigraphique que les US 3007 et 7078, c'est-à-dire la phase 2 (US 3023, 3035, 3036, 3037, 7072 : pl. 178, pl. 179 n° 1-15, pl. 184 n° 8-16) peuvent, sur la base des arguments stratigraphiques, être rattachées aux horizons 1-3. L'examen du mobilier qu'elles ont livré confirme cette idée, puisqu'on retrouve beaucoup d'éléments composant le cortège de formes et décors du bloc 1 (triangles hachurés incisés, quelques autres décors incisés, cannelures fines ou larges, jointives ou non, BF-5201d inornés) tandis qu'aucun des éléments caractéristiques du bloc 2 n'apparaît.

On peut pousser le raisonnement un peu plus loin, au moins pour la zone 3 de l'Isle-Saint-Georges. En effet, la phase 2 surmonte une couche stérile qui scelle la phase 1 (pl. 175). Les US de la phase 1, non incluses dans la matrice, ont livré un mobilier évidemment plus ancien que celui de la phase 2, mais qui possède des caractéristiques justifiant son rattachement aux horizons 1-2 plutôt qu'au Bronze final III (pl. 177) : abondance de cannelures fines, présence de décors incisés (pointillés et triangles hachurés), répertoire morphologique qui présente plus de points communs avec les ensembles du bloc 1a qu'avec des lots du Bronze final tel qu'il est connu dans la région. En dépit de la faiblesse quantitative de l'échantillon concerné, la phase 1 de l'Isle-Saint-Georges semble donc constituer un exemple représentatif du tout début du Ha C, ce qui permet de poser l'hypothèse selon laquelle la phase 1 correspond à notre horizon 1 (Ha C ancien), et la phase 2 à nos horizons 2-3, c'est-à-dire au Ha C récent.

Le mobilier de la phase 3 de la zone 3, qui fait immédiatement suite aux couches de la phase 2 sans solution de continuité apparente (US 3004, 3005, 3006, 3008, 3010, ainsi que 7043 et 7050 : pl. 179 n° 16-40, pl. 180 n° 7-29, pl. 181-182, pl. 185 n° 13-20), présente des caractéristiques légèrement différentes de la phase précédente (quasi-disparition des incisions, présence accrue des cannelures fines ou larges, multiplication des formes bitronconiques à flancs convergents) tout en présentant certaines de celles qui constituent des marqueurs du bloc 2, plus précisément du bloc 2a : l'apparition de vases de type BF-5204d avec ou sans cannelures horizontales (pl. 181 n° 17, pl. 185 n° 10, 18), la présence de formes très proches de vases à profil concave-convexe connus par exemple à Soulac-sur-Mer, la Négade, fosse A (pl. 181 n° 14) et la grande sobriété décorative sont les principaux éléments à noter.

Le mobilier provenant du niveau C0 du site de Villazette à Creysse présente des caractéristiques difficiles à situer mais qui suggèrent tout de même une attribution à la période du Ha C. On y trouve en effet au moins un exemplaire de vase de type BF-5211d (probable car au col mal conservé) orné d'un méplat (pl. 122 n° 14), particularité propre au bloc 1a. L'association de décors de cannelures non

jointives et de petits vases de type BF-8511 inornés (pl. 122 n° 11, 12, 15) est compatible avec cette idée. L'absence de tout décor incisé, et, de fait, une tendance à la simplicité du point de vue décoratif (presque tous les décors attestés sont des cordons et des impressions sur la lèvre ou sur la panse) orienteraient alors plutôt vers une attribution au Ha C récent, c'est-à-dire à nos horizons 2-3, le dernier ayant notre préférence.

Une datation au Ha C récent peut également être proposée pour le mobilier de la structure 10 du Mas de Champ-Redon à Luxé (pl. 217). La forme BF-5511d inornée et fortement surbaissée (pl. 217 n° 2) est en effet une propriété apparente du bloc 1 de la matrice, tandis que la sobriété générale des décors suggère, comme pour Creysse, le Ha C récent plutôt qu'ancien. D'autre part, un vase de type BF-5511d quasiment identique (à l'exception du fond) se retrouve dans un contexte du Ha C récent dans l'enclos double de la Champagne de Font-Tertaud à Saint-Martial-de-Mirambeau (pl. 320 n° 2).

Une telle datation est aussi envisageable pour les couches C2 et C0 de la butte BU2 du Puy d'Issolud à Vayrac (pl. 399-400 et 401, n° 1-11). En effet, si la couche C3, qui appartient au bloc 1a, ne peut être attribuée, sur la base des éléments inclus dans la matrice, à l'horizon 1 ou à l'horizon 2, on a déjà mentionné qu'il était plus probable, pour des raisons stratigraphiques, qu'elle appartienne à l'horizon 1 (cf. supra, p. 421). La couche C0, la plus récente que nous ayons pris en compte, contenait du mobilier présentant des particularités que l'on retrouve sur certains ensembles attribuables au plus tard à l'horizon 3 : il s'agit notamment d'un décor associant de fines cannelures à des cannelures larges (pl. 399 n° 5) ou de cannelures internes ornant les coupes tronconiques ou le bord oblique d'un vase à col divergent (pl. 399, n° 1, 2, 3, 6, 7). Pour ces raisons, nous considérons comme très plausible le rattachement des deux couches C2 et C0 aux horizons 1-3.

#### **IV.7.5.2 Ensembles attribuables aux horizons 4-7a (Ha D1-2)**

##### *IV.7.5.2.1 Horizons 4-5*

Les ensembles qui se rattachent aux horizons 4 ou 5 sont relativement nombreux. On commencera par évoquer les sites complexes (c'est-à-dire stratifiés ou ayant livré plusieurs structures) avant de discuter le cas des ensembles fiables mais isolés, puis des lots les moins sûrs.

Parmi les structures fouillées sur le site des Petits Clairons à Barbezieux, gisement emblématique des horizons 4-5, les structures 1025 et 1056 n'ont pas été incluses dans la matrice faute d'un mobilier suffisamment abondant. Pour autant, leur rattachement aux horizons 4-5 ne pose aucun problème majeur. La structure 1025 a en effet livré un fragment décoré d'un cordon digité et d'impressions sur la

panse, associé entre autres à un vase à fond cupulé décoré d'une frise de petites cupules et à un vase à panse globulaire ornée de grandes cupules et d'un col qui, s'il n'est pas conservé en entier, peut être qualifié de grand, voire surdéveloppé (pl. 32 n° 8, 9, 11). Outre le fait que ce mobilier est très proche de celui d'autres structures mieux caractérisées du même site, les cupules, grandes ou petites, sont un trait qui apparaît avec le bloc 2 ; on trouvera notamment des comparaisons pour la frise de petites cupules sur un gobelet de petite taille et pour les grandes cupules disposées par groupes de deux dans certaines tombes de l'horizon 4 du Bassin d'Arcachon (pl. 69 n° 3, pl. 71 n° 1, 4).

Concernant la structure 1056, la présence de plusieurs exemplaires de vases de type BF-5204d à décor de méplat (pl. 39 n° 4, 6) suffit à la rattacher aux horizons 4-5, le reste du mobilier, avec notamment un vase de type BO-6504e à décor de cannelures (pl. 39 n° 3), concordant tout à fait avec cette attribution.

Dans le même secteur, le site du Pédeau à Préguillac (pl. 263-264) doit aussi être rattaché à ces horizons : le registre décoratif ne comprend pas un seul des marqueurs exclusifs du bloc 1, et voisine avec des formes dont les meilleurs parallèles sont à chercher du côté des Petits Clairons à Barbezieux, de la Combe des Vaux à Echebrune, ou encore de la phase 3 de l'Isle-Saint-Georges. On notera toutefois la présence d'un vase de type BF-5204f (à flancs concaves : pl. 263 n° 8), forme plutôt caractéristique des horizons 6 à 8 ; dans la mesure où celui-ci n'est représenté que par un unique individu et associé à d'autres formes à caractère plus ancien, notamment un exemplaire du type BF-5211d très bas et anguleux (pl. 263 n° 10), on maintiendra une datation aux horizons 4-5, en considérant l'individu de type BF-5204f comme un élément annonciateur des horizons suivants.

La stratigraphie bordelaise du Grand Hôtel a également livré plusieurs ensembles attribuables à cette période. L'US 3588 (pl. 86 n° 26-43), incluse dans la matrice fait partie de notre horizon 5 et annonce le suivant par certains aspects (apparition des pieds creux, absence des éléments les plus fondamentaux du bloc 2b). L'US 3761 (pl. 86 n° 1-25), rattachée à la même phase stratigraphique (2a), a livré un mobilier un peu plus ancien, qui ne peut cependant être antérieur à l'horizon 4 car il comprenait un fragment de parure annulaire à petites dents (pl. 86 n° 17). La simplicité du registre décoratif, qui ne fait pas appel à l'incision sauf pour quelques lèvres de gros vases (pl. 86 n° 12-13) et fait la part belle aux cannelures larges, motifs cannelés horizontaux, cordons digités et impressions diverses, va dans le même sens. Le répertoire des formes, assez maigre, contient toutefois plusieurs exemplaires du type BF-5504f ornés de cannelures horizontales, un vase de type BO-6204d inorné et un exemplaire du type HO-4404d (pl. 86 n° 2) qui peut être comparé, de loin, à une forme bitronconique à flancs divergents et carène particulièrement basse provenant de la fosse 2087 des Petits

Clairons à Barbezieux (pl. 41 n° 15). Ces éléments conduisent à une attribution aux horizons 4-5, avec une préférence pour l'horizon 5, faisant ainsi écho à la proposition de C. Sireix pour qui la phase 2a du Grand Hôtel, marquant le début de l'occupation du site, correspond à l'intervalle 600-550 a.C. environ<sup>838</sup>.

Les fouilles du Cluzel à Toulouse ont mis au jour, entre autres structures, la sole S1, rattachée au même niveau 2D que le silo 2 (bloc 2b de la matrice, horizon 5). Le mobilier recueilli se compose de nombreuses formes tronconiques simples, d'au moins une coupe hémisphérique de type BO-2101 (pl. 386 n° 11) ainsi que d'au moins un décor graphité (pl. 387 n° 1). La présence de quelques fragments qui appartiennent probablement à des vases de type HF-7101 (pl. 387 n° 7-8) et l'absence quasi totale de tout décor confirment bien l'appartenance de cette structure à l'un des horizons 4-5.

La fosse 21 de la ZAC Belle Aire sud à Aytré (pl. 16) a livré un vase bitronconique bas de type BF-5221d à décor de petites incisions obliques (pl. 16 n° 1), fréquentes dans les ensembles du bloc 2, associé à un vase de type BF-5504d proche des exemplaires de type BF-5204d des Petits Clairons, de la Combe des Vaux ou autres ensembles du bloc 2 (pl. 16 n° 3). La grande sobriété générale des décors et l'absence de tout marqueur clair du bloc 1 invite donc à attribuer cet ensemble aux horizons 4-5.

Les fosses 1 et 2 du site de Montamat à Tonneins (pl. 358-359) appartiennent à la même ambiance. L'abondance des formes bitronconiques ou cylindro-tronconiques à flancs convexes ou rectilignes (BF-5201d/e, BO-4201e) associée à la présence, dans la fosse 1, de deux coupes hémisphériques de type BO-2101 à fond cupulé et à la tonalité générale des décors, peu abondants notamment pour les petits vases, lève tout doute sur leur attribution chronologique. La « fosse à pots n° 2 » (pl. 363 et 364 n° 1-2) doit être rattachée à la même période, en particulier à cause de la présence d'un vase de type HF-7531 dont le seul bon parallèle provient de la tombe de Bellile à Agen, rattachée à l'horizon 5 (pl. 1 n° 2). La récurrence des vases ovoïdes hauts sans encolure de type HF-7101 dans deux de ces trois ensembles (fosses 1 et « fosse à pots n° 2 » : pl. 358 n° 12, pl. 363 n° 5) permet d'établir des parallèles avec le mobilier du niveau II du site des Grands-Vignes II à Sainte-Florence/Saint-Pey-de-Castets (pl. 326-327), où des formes identiques ou très proches (pl. 326 n° 2, 5) participent d'une ambiance typologique (avec des attestations des types BO-6201d, BO-4201e, BO-4204d, BF-5204d, BO-2101) qui rappelle fortement les lots les plus caractéristiques des horizons 4 et surtout 5.

---

<sup>838</sup> Sireix et Boccacino 2007, 113.



De la même manière, la fosse 1 du Therme à Bergerac doit être rapprochée, d'un point de vue typologique, des fosses de Montamat : on y retrouve globalement la même pauvreté en décors en tous genres et des formes très similaires, en particulier un vase de type BF-5201d, une coupe de type BO-2101 et surtout un exemplaire du type HF-7541 inorné, à comparer à celui de Montamat, fosse 1 (pl. 358 n° 14) ou du sol SMT06 d'Ancely (pl. 367 n° 6).

Avec une certitude moins grande, on attribuera aussi aux horizons 4-5, et même plutôt à l'horizon 4, le contenu de la structure 144 du Mas de Champ Redon à Luxé (pl. 218 n° 1-3), dont le grand vase de stockage à profil ouvert et décor de cordons perpendiculaires (pl. 218 n° 3) trouve un très bon parallèle dans la fosse 3308 de Borie-Porte à Trélissac (pl. 398 n° 2)<sup>839</sup> et, sans le cordon vertical, dans la fosse 2 du Therme à Bergerac (pl. 64 n° 2).

La fosse du Bas des Terres à Yves (pl. 405 n° 2-9) a livré un petit ensemble dont les caractéristiques suggèrent une datation aux horizons 4-5. Il s'agit notamment d'un vase de type BF-5204d (pl. 405 n° 4) et surtout d'un grand vase à panse bitronconique et col surdéveloppé à bord retombant décoré d'une frise de grandes cupules (pl. 405 n° 9) ; les cupules jouent ici un rôle décisif, en l'absence de parallèles exacts pour la forme HF-5586d, dans la région comme en dehors.

Il apparaît que la majorité des fosses documentées sur la côte atlantique au niveau de Soulac-sur-Mer se rapporte aux horizons 4-5. La structure de combustion de l'Amélie nord (pl. 345) a fourni quelques éléments peu caractéristiques mais est forcément antérieure à l'horizon 6, en raison de la présence d'un décor de cordon digité associé à des impressions (pl. 345 n° 6). Les formes représentées, attestées dans certains lots du Ha C, nous paraissent appeler une datation aux horizons 4-5 dans la mesure où aucune n'est porteuse du moindre décor. La présence d'un décor de cupule sur un autre tessou tend à la confirmer (pl. 345 n° 7).

La fosse B de la Négade (pl. 349-350), avec son cortège de formes bitronconiques parmi lesquelles on trouve les types BF-5201d, BF-5204e et BF-5204d, tous inornés, appartient aux mêmes horizons 4-5 et peut-être plus précisément, à cause de la présence d'un vase de type BF-8514 à décor simple de cannelures horizontales (pl. 349 n° 7), à l'horizon 4.

La fosse D (pl. 352, n° 1-3), malgré la très petite quantité de mobilier qu'elle contenait, signale son appartenance aux horizons 4-5 par un vase de type BF-5204d au profil caractéristique orné de

---

<sup>839</sup> Cette datation concorde du reste avec celle proposée par les autres auteurs à avoir traité ces données : Maitay 2014, fig. 2 ; Audé 2014, 43.

petites incisions sur la carène, qui rappelle les vases du même type décorés d'incisions obliques connus notamment aux Petits Clairons (pl. 36 n° 14 par exemple).

La fosse des Batailles à Saint-Eugène (pl. 315 n° 26-31) nous paraît intégrer elle aussi la liste des ensembles de horizons 4-5 en raison, d'une part, de la présence d'un décor de motifs cannelés en chevrons, dont on a pu établir qu'il s'agissait d'une caractéristique apparaissant au bloc 2 et, d'autre part, du profil de la seule forme restituable, qui correspond à un vase de type BF-5211d, bien attesté dans les ensembles datés des horizons 1 à 5 mais très peu après.

Certains ensembles constitués dans des conditions stratigraphiques moins favorables semblent pouvoir être attribués d'une manière générale aux horizons 4-5. C'est le cas du mobilier de la phase 3 de la zone 2 du site de La Mothe à Pineuilh (pl. 259). On y reconnaît en effet bon nombre d'éléments caractéristiques de la période, en particulier l'association de formes bitronconiques récurrentes (BF-5204d, BO-4201e, BF-5201e : pl. 259 n° 1, 3, 4) et surtout d'un grand vase de type BF-8544 (pl. 259 n° 6), dont les meilleurs parallèles doivent être cherchés dans la sépulture SP10 de Saint-Sylvestre-sur-Lot<sup>840</sup> ou dans l'enclos 2 du Marais à Gours (pl. 162 n° 4).

De même, à Prignonrieux, la fouille de la tranchée 26 au lieu-dit le Guel a mis au jour un lot de vestiges qui présentent une assez grande homogénéité (pl. 266-267). Le cortège des formes et des rares décors (cupules, méplat, petites incisions verticales, BF-5204d, BF-5201d, BF-5501d, BF-8511, BF-5211d, BO-6201d, BO-4201d) rappelle fortement le mobilier des ensembles les plus caractéristiques des horizons 4-5, comme on les trouve aux Petits Clairons à Barbezieux ou à la Combe des Vaux à Echebrune en Charente, ou encore dans les tombes de la dernière phase de la nécropole de Fauillet (voir notamment pl. 135 n° 3, 8, pl. 138 n° 7, pl. 140 n° 4).

#### *IV.7.5.2.2 Horizons 6-7a (Ha D2)*

Les ensembles attribuables à cet intervalle avec une certitude suffisante sont rares. L'US 3734 du Grand Hôtel, qui appartient à la phase 2b du site, en fait partie, mais les arguments principaux sont liés à la stratigraphie plus qu'au mobilier, celui-ci étant peu caractéristique (pl. 87 n° 1-11). On y retrouve cependant un pied creux assez bas (pl. 87 n° 3) associé à un vase de type BF-5503f qui, par sa forme et son décor (pl. 87 n° 5), est assez proche d'un vase présent dans la phase suivante, US 3651 (pl. 89 n° 10), ce qui rapproche ce mobilier du bloc 3a. Cependant, les marqueurs les plus pertinents de ce bloc, notamment au niveau des décors, font défaut, ce qui interdit de les mettre en parallèle. D'un point

---

<sup>840</sup> Sergent 2010, fig. 74.

de vue stratigraphique, les fouilleurs ont d'ailleurs remarqué que les structures de la phase 2b du Grand Hôtel occupaient une position intermédiaire entre celles de la phase 2a et celles de la phase 2c<sup>841</sup>.

Le mobilier de la structure VIII du Camp à Chalignac (pl. 113) pourrait être attribué à la même période. En effet, bien que certains des fragments qui en proviennent soient plutôt caractéristiques des horizons immédiatement antérieurs (BF-5204d et BF-5211d inornés, cannelures fines non jointives : pl. 113 n° 2, 5, 7, 8, 12), on y voit apparaître des éléments amenés à se multiplier par la suite. Il s'agit d'abord du vase de type BF-5204f (pl. 113 n° 4), forme qui fait le lien, on l'a vu, entre les horizons 6-7a et 7b-8, tout comme le pied creux (pl. 113 n° 22), qui est, comme dans l'US 3734 du Grand Hôtel, relativement bas. Mais l'élément décisif permettant d'exclure l'appartenance aux horizons 4-5 tient au décor de cupules, attesté deux fois (pl. 113 n° 3, 11). Ces cupules sont de grande taille, puisque leur diamètre peut être estimé à environ 3 ou 4 cm, et l'une d'elles est associée à des cannelures larges. La grande taille des cupules est une particularité plutôt rare dans les ensembles des horizons 4-5, où leur diamètre se situe généralement en deçà de 3 cm<sup>842</sup>, alors que c'est chose fréquente dans les ensembles plus tardifs, par exemple à Bordeaux, Grand Hôtel (pl. 88 n° 20-21) ou au Pujaut à Mios, tum. H, sépulture 1 (pl. 243 n° 1). D'autre part, l'association sur le même vase de grandes cupules avec des cannelures larges n'est pas non plus une caractéristique des ensembles des horizons 4-5, où les cupules sont soit le seul décor, soit sont éventuellement associées à un méplat ; on retrouve par contre de telles combinaisons dans la sépulture 1 du tumulus H du Pujaut encore, ou dans certains ensembles datés du Ha D2/3 en Vendée<sup>843</sup>.

### **IV.7.5.3 Ensembles attribuables aux horizons 7b-9 (Ha D3/LT A-B1)**

#### *IV.7.5.3.1 Horizons 7b-8 (Ha D3/LT A ancienne)*

Les US 1010/1011/1012 du site de Chastel à Aiguillon (pl. 15) sont à placer au sein de ces horizons, d'abord pour des raisons de stratigraphie : elles correspondent à une couche qui s'est développée sur l'US 1015 (horizons 6-7a), et sur laquelle prennent place toutes les couches attribuables avec certitude à notre horizon 9 (US 1008/1007/1006). Cela suggère par conséquent une datation intermédiaire, du reste confirmée par la présence du fragment de torque en bronze de type To 3Bf à

---

<sup>841</sup> Sireix & Boccacino 2007, 113.

<sup>842</sup> Les cas de dépassement de cette mesure moyenne au Ha D1 sont rares, mais pas inexistantes : voir notamment le tumulus 5 de Marimbault, les structures 1026, 1054 et 2087 des Petits Clairons à Barbezieux : pl. 33 n° 23, pl. 36 n° 12, pl. 41 n° 21, pl. 220 n° 3.

<sup>843</sup> Nillesse 2014, fig. 30 n° 33, 57.

petits tampons (pl. 15 n° 15), dont la tige très fine constitue vraisemblablement un signe de son caractère récent<sup>844</sup>, et d'un couteau en fer de type 1 (pl. 15 n° 15).

Le principal argument typologique permettant d'attribuer à cette phase la fosse de Soubérac à Bourg-Charente (pl. 95) tient à la morphologie du vase de type BO-4201d à petit pied creux (pl. 95 n° 3). En effet, le fort rétrécissement de la base et la taille réduite du pied creux constituent des détails que l'on retrouve préférentiellement dans des ensembles postérieurs à notre horizon 6-7a : ils apparaissent ainsi dans la couche 3a du Quéroy à Chazelles (pl. 115 n° 1 et surtout 2), ou encore dans les niveaux 6-7 du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne)<sup>845</sup>.

Le mobilier du site de la Salvate à Couzou (pl. 121), quoique peu abondant et très fragmenté, comprenait un fragment décoré à la barbotine (pl. 121 n° 10), ce qui est un argument décisif permettant d'exclure les horizons antérieurs. Aucun des autres fragments céramiques ne contredit une datation aux horizons 7b-8, qui est de surcroît totalement en accord avec la présence, dans le même ensemble, d'un couteau en fer de type 1 et d'un ressort de fibule à fausse corde à bouclettes (pl. 121 n° 25-26). L'absence de céramique tournée, de décors de baguettes ou de vases à bord épaissi oblique semble exclure l'horizon 9.

Le même constat peut être fait au sujet de la couche C5 du site de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, qui appartenait à la même phase stratigraphique que la couche C6 et de laquelle provient un tesson décoré à la barbotine (pl. 298 n° 34-40, pl. 299 n° 1-13)<sup>846</sup>.

À Sos, le niveau VIIIb (pl. 341 et 342 n° 1-5) peut être rattaché aux horizons 7b-8, pour deux raisons principales. La première est liée à la présence d'un décor de motifs cannelés curvilignes sur la panse d'un grand vase (pl. 342 n° 1). Si, dans la matrice, ce type de décor est attesté à la fois dans le bloc 3a et dans le bloc 3b, un seul ensemble du bloc 3b en a livré (Chastel, US 1008 : pl. 7 n° 19-22) et les cannelures sont beaucoup plus fines et font partie de compositions plus complexes qu'à Sos. Les comparaisons les plus pertinentes restent ici l'US 3498 du Grand Hôtel à Bordeaux (pl. 91 n° 5) ou le niveau 3 du site des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (pl. 125 n° 4-5), c'est-à-dire des ensembles du bloc 3a. D'autre part, l'antériorité du niveau VIIIb par rapport au niveau VIIIa, garantie par la stratigraphie (pl. 339), trouve un écho dans la typologie du mobilier du niveau VIIIa qui peut être

---

<sup>844</sup> Dumas dir. 2013, 26 (contribution de T. Constantin).

<sup>845</sup> Maitay *et al.* 2009, fig. 8 n° 27-28. Il est intéressant de constater que ce genre de très petits pieds creux caractérise également les tombes de LT A de la culture Aisne-Marne, avec laquelle des rapprochements typologiques assez nombreux peuvent être trouvés : Demoule 1999, table. 9.2, n° 5413, 55312, 5422 par ex ; Maitay *et al.* 2009, 332-333, fig. 21.

<sup>846</sup> Dumas & Sireix 2014, 106-107, 115, fig. 3.

rattaché sans problème à l'horizon 9 (à cause notamment de la présence de bords épaissis obliques et de certains éléments particuliers que nous détaillons ci-dessous).

Les niveaux 2b/c du site de Combe Fages 2 à Loupiac (pl. 201 n° 8-20, pl. 202-203) appartiennent aussi à ces horizons, comme permettent de l'affirmer l'association de décors de barbotine, d'un vase de type BF-5204f, d'au moins un pied creux et d'un décor de motifs cannelés curvilignes (pl. 202 n° 4, 14, 15, 18, 26). Cette datation est du reste confirmée par la présence d'amphores de Marseille (pl. 202 n° 31)<sup>847</sup>.

La présence dans la structure 1 de la zone 3 de La Mothe à Pineuilh (pl. 258) d'un cordon doté de petites incisions obliques organisées en séries d'orientation contraire (pl. 258 n° 5) suggère un rattachement à la même période, dans la mesure où les seuls bons parallèles proviennent du niveau 2b/c de Loupiac dont il vient d'être question. Cette idée est en accord avec nos conclusions quant à la datation probable de la fibule zoomorphe (cf. supra p. 222).

#### *IV.7.5.3.2 Horizon 9 (LT A récente/ début de LT B)*

Le niveau VIIIa de Sos a fourni une série de céramiques dont plusieurs petits bords obliques épaissis (pl. 340 n° 14-17), qui suffisent à le rattacher à l'horizon 9. Cette attribution se trouve renforcée par la typologie du reste du mobilier céramique : d'une part, le niveau VIIIa de Sos est le seul à avoir livré un vase de type BF-5214f (à flancs nettement concaves : pl. 340 n° 5) ; d'autre part, on peut trouver pour plusieurs formes et décors, notamment le vase tronconique à bouton et décor d'impressions ou les décors de boutons allongés (pl. 340 n° 1, 4, 6) des parallèles quasiment exacts sur le site de Chastel (pl. 6 n° 26, pl. 7 n° 16, pl. 8 n° 8) dans des niveaux dont le rattachement à l'horizon 9 est certain.

Le mobilier de la phase 4 du sondage de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (pl. 302 n° 13-34, pl. 303 n° 4-5) doit être placé à l'horizon 9. Les principaux arguments sont liés à la présence récurrente de céramique tournée, de vases à bords de type 9 et de décors de baguettes, critères structurants du bloc 3b. On notera, de plus, que l'une des structures, la fosse Sy-2, a livré un exemplaire de vase à bord bilobé (bord de type 8 : pl. 302 n° 31), forme extrêmement particulière dont on ne trouve qu'assez peu de parallèles, parmi lesquels un vase du niveau 2 du site des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (pl.

---

<sup>847</sup> C'est aussi une proposition en accord avec les conclusions des auteurs de la publication, pour qui le niveau 2b date de LT A ancienne : Sireix *et al.* 2007, fig. 36.

126 n° 1). Dans la mesure où c'est dans les couches C2/C3 qu'ont été creusées les structures fossoyées mentionnées ci-dessus, et que ces couches se distinguaient du contenu desdites fosses par l'absence de céramique tournée et, plus généralement, de tout marqueur de l'horizon 9, le rattachement de la phase 3 de Niord aux horizons 7b-8<sup>848</sup> plutôt qu'à l'horizon 9 devient tout à fait plausible (quoique non formellement démontré).

L'horizon II du site de Barzan (pl. 45 n° 13-19, pl. 46-47) réunit quant à lui la quasi-totalité des marqueurs les plus pertinents de l'horizon 9 : vases tournés et/ou à bord oblique épaissi (pl. 46 n° 1-5, 8-11, pl. 47 n° 1-9), décors de baguettes (pl. 46 n° 3, 4, 7), vases à bord bilobé (pl. 45 n° 18, pl. 47 n° 6). La présence, en plus de ces éléments, de tessons à décors estampés (pl. 46 n° 8-9) accentue les proximités entre cet horizon II et le niveau 2a de Combe Fages 2 à Loupiac (pl. 204-207) ou le site de la Renaîtrie à Châtellerault (Vienne), attribué à LT A récente, soit le début de l'horizon 9<sup>849</sup>. Les tessons de céramique attique à vernis noir qui proviennent des fouilles (pl. 47 n° 14-16) fournissent par ailleurs des datations cohérentes, comprises entre le dernier quart du V<sup>e</sup> s. a.C. et le premier quart du siècle suivant<sup>850</sup>, tout comme les fibules et l'anse de bassin étrusque à lutteurs affrontés (pl. 47 n° 17, 18, 21 ; cf. fig. 89).

Parmi les fosses fouillées sur la parcelle P155 de Montamat à Tonneins, les fosses 3 et 5 paraissent rattachables à l'horizon 9 du fait de la présence récurrente de coupes à bord rentrant à bord épaissi de type BF-1007 (ou éventuellement BF-1107 : pl. 364 n° 11, 16, 17), associées, dans la fosse 5, à un vase à bord épaissi oblique (pl. 364 n° 15).

#### IV.7.5.4 Ensembles à datation flottante

Un nombre non négligeable d'ensembles ont livré un mobilier qui n'est pas suffisamment caractéristique pour être attribué avec précision à l'un ou l'autre des blocs de la matrice, et donc des horizons dégagés. On peut tout de même distinguer ceux pour lesquels la datation la plus probable est plutôt le début du premier âge du Fer de ceux qui datent plus vraisemblablement du milieu de la période ou de sa fin.

---

<sup>848</sup> Cette proposition ayant pour effet de légèrement vieillir la phase 3 par rapport à nos premières conclusions : Dumas & Sireix 2014, 118.

<sup>849</sup> Poirier *et al.* 2005, 110, fig. 6.

<sup>850</sup> Robin & Gomez de Soto 2003, 29 ; Robin *et al.* 2009, 48.

#### *IV.7.5.4.1 Ensembles du début du premier âge du Fer (Ha C/début Ha D, horizons 1-5)*

Le mobilier qui provient de la petite fosse de Guérin à Muret (pl. 255) doit manifestement être placé entre le Ha C récent et le Ha D1 (horizons 2-5). Les formes bitronconiques à petit col divergent de type HF-5511 (pl. 255 n° 4) semblent en effet faire leur apparition au cours de l'horizon 3 et perdurer au cours des horizons 4-5, comme le montrent les exemplaires du site Pr. 1 de la dune du Pilat à La Teste (pl. 190 n° 9) ou des tombes 4 et 6 de Balanos au Teich (pl. 196 n° 2, 6). Il reste cependant que l'exemplaire de Muret présente un profil différent, qui ne trouve aucun parallèle exact. Les tessons porteurs d'un décor associant cannelures larges et petites impressions ou incisions pointillées (Jolibert parlant de « coups d'ongles »<sup>851</sup>) renvoient eux aussi à des lots datés soit du Ha C (parmi de très nombreux exemples, La Teste, dune du Pilat, site Pr. 4 : pl. 191 n° 9-10) soit du début du Ha D (fosse 21 de Belle Aire sud à Aytré : pl. 16 n° 6).

Les trois fosses du site de Raspide à Blagnac (pl. 82-83) sont dans le même cas. Le mobilier, homogène sur les trois structures et relativement atypique, n'autorise que de rares comparaisons. La présence, dans la structure 430, d'un décor de cordon associé à une rangée d'impressions sur la panse (pl. 82 n° 1) et les décors de roulette/cordelette de la structure 434 (pl. 82 n° 9-10) suggèrent une datation comprise plutôt entre l'horizon 1 et l'horizon 4. Le vase de type HF-7101 inorné de la structure 519 (pl. 83 n° 1) ne trouve que très peu de parallèles régionaux (hormis peut-être à Montamat, fosse 1 : pl. 358). La tombe 178 du Peyrou à Agde et la tombe 718 du Causse à Labruguière ont chacune livré un vase qui s'en rapprochent à la fois par leur forme ovoïde à courbure uniforme et par la présence d'une paire d'anses. La datation de ces deux tombes vers le milieu du VII<sup>e</sup> s. a.C., soit à la fin du Ha C ou au début du Ha D (horizons 2-5), est cohérente avec le reste du mobilier.

Une partie du mobilier issu des travaux de J.-R. Colle sur le site de Meschers-sur-Gironde, publié par E. Marchadier, peut être daté du tout début de l'âge du Fer<sup>852</sup>. Les incisions au double ou triple trait associées à des cannelures internes et à des formes globulaires à petit bord oblique confèrent à ces fragments un caractère archaïque que l'on retrouve sur des sites des horizons 1-2, et plus particulièrement de la phase 1 de l'Isle-Saint-Georges (pl. 177).

---

<sup>851</sup> Jolibert 1983, 318-319.

<sup>852</sup> Marchadier 2005, pl. 32.

#### *IV.7.5.4.2 Ensembles du milieu du premier âge du Fer (Ha D1-2, horizons 4-5)*

Le mobilier recueilli sur le site de Portély à Saint-Antoine-de-Ficalba (pl. 293 ° 2-20) doit être situé entre l'horizon 4 et l'horizon 6-7a, dans la mesure où un pied creux, caractère récent (pl. 293 n° 18), voisine avec un gros vase orné d'un cordon digité et d'une double rangée d'impressions sur la panse, caractère plutôt ancien (pl. 293 n° 5), inconnu dans les lots postérieurs au Ha D2.

Il en va de même pour la fosse C de la Négade à Soulac-sur-Mer (pl. 351), puisqu'elle associe un pied creux (pl. 351 n° 9) à d'autres éléments dont le profil, notamment celui des cols divergents, évoque plutôt les horizons anciens de l'âge du Fer. La présence d'un tesson décoré de motifs cannelés en rang serré de part et d'autre d'une sorte de ressaut (pl. 351 n° 3) rappelle des décors analogues provenant du site des Petits Clairons (pl. 31 n° 6-8) autant que d'autres issus d'ensembles plus récents, comme les US 3560-3561 du Grand Hôtel de Bordeaux (pl. 88 n° 1-6). Cette fosse pourrait donc être attribuée aux horizons 5 à 8, avec tout de même une préférence pour les horizons 6-7a, soit le Ha D2.

Le cas du mobilier issu des fouilles Galan de la Perte du Cros à Saillac est un peu plus difficile à régler. La plupart des formes attestées, qu'il s'agisse de formes cylindro- ou bitronconiques (pl. 290 n° 9-25) ou d'urnes à panse ovoïde ou globulaire et col divergent (pl. 290 n° 26-29, pl. 291 n° 1-16), s'apparentent plutôt à des types des horizons 4-5, ce avec qui s'accorde bien la faible part prise par les décors en général. Certains détails, notamment les facettes et cannelures qui sont présentes sur plusieurs fragments de cols, orientent quant à eux vers une datation aux horizons 1-3, avec des parallèles à chercher, par exemple, au Barricou à Beauzelle (pl. 54 n° 2-3) ou à Fauillet, sépulture 22 (pl. 136 n° 5). Les décors attestés relèvent du registre des incisions (pl. 291 n° 1, 18-20, 24) ou des impressions sur panse (pl. 291 n° 21-26 sauf 24), plus rarement de cannelures (pl. 291 n° 5-8, 15-17). La présence d'incisions, qui serait dans d'autres contextes un argument en faveur d'une datation au Ha C, ne peut dans ce cas précis être considérée comme un argument pertinent. Non seulement des cas d'incisions relativement complexes sont attestés au Ha D1 ailleurs dans la région (pl. 226 n° 4) mais, surtout, le site de la Perte du Cros se trouve à l'extrême sud du département du Lot, à la frontière avec le Tarn-et-Garonne et le Tarn ; or, on a eu l'occasion de démontrer, à partir du cas de Gabor, que le registre incisé perdure dans cette partie de la France au cours du Ha D1-2. C'est pourquoi on est conduit à proposer pour ce lot une datation plutôt au Ha D1, sans certitude absolue toutefois.



#### *IV.7.5.4.3 Ensembles de la fin du premier âge du Fer et du début du second (Ha D2-3/LT A-B1, horizons 5-9)*

Le mobilier de l'horizon I du site du Moulin du Fâ à Barzan (pl. 43, 44, 45 n° 1-12), ainsi que celui issu du talus et du fond du fossé quadrangulaire de LT finale (pl. 48) peuvent sans doute être rapportés aux horizons 6-8. La présence des pieds creux (pl. 44 n° 16-17, pl. 48 n° 6-7) est compatible avec une datation au Ha D2 (horizon 6-7a) ; il nous semble cependant que le mobilier, considéré dans sa globalité, est bien plus proche de celui de la phase 3 de Niord<sup>853</sup> que des ensembles du Ha D2 (Pérignac ou la structure VIII de Chalignac par exemple).

La plupart des sites ayant livré quelques tessons graphités dans des contextes « flous » sont justiciables d'une telle datation. Les tessons recueillis à Beynac-et-Cazenac (pl. 66 n° 8-14), où figurent plusieurs fragments décorés de motifs complexes au graphite, pourraient être datés entre les horizons 6 et 8 (Ha D2/LT A ancienne). Les motifs les plus comparables proviennent néanmoins d'ensembles des horizons 7b-8, par exemple le niveau 3a du Quéroy à Chazelles (pl. 115 n° 1-2) ou les niveaux 4-5 du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne)<sup>854</sup>.

Les mêmes conclusions doivent être faites pour les sites du Cuzoul des Brasconnies à Blars (pl. 84 n° 2-39), d'Ecornebœuf à Coulounieix-Chamiers (pl. 119 n° 1-7), de Crozo Bastido à Pinsac (pl. 260 n° 1-3), et pour une partie du mobilier provenant de l'Igüe de la Crouzate à Gramat (pl. 163-166), des couches F2 et F3 de la grotte de la Fée à Thémines (pl. 354, 355 n° 1-22), et, sur cette dernière commune, des quelques tessons qui viennent de la grotte de Roucadour (pl. 355 n° 23-25)<sup>855</sup>.

Le mobilier céramique provenant du sol du secteur 4 de la Cité Judiciaire à Bordeaux possède des caractéristiques — notamment un pied creux plutôt bas, un petit gobelet à bord oblique et une coupe tronconique à bord redressé (pl. 85 n° 1, 3, 9) — qui permettent d'exclure, selon toute probabilité, les horizons antérieurs à l'horizon 5. Dans son ensemble, ce lot évoquerait même plutôt les horizons 6-8 tels qu'ils sont représentés au Moulin du Fâ à Barzan (horizon I : pl. 43-44) ou dans la phase 3 de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (pl. 300 par exemple).

Le mobilier de l'horizon IV de la doline des Escabasses à Thémines (pl. 353 n° 23-44) se rapporte également à la fin du premier âge du Fer. L'importante fragmentation ne facilite pas les

---

<sup>853</sup> Comparer à ce titre, d'une part, les coupes tronconiques ou bitronconiques (pl. 43 n° 5-6 et pl. 300 n° 14-15) et, d'autre part, les gobelets cannelés (pl. 44 n° 3-6 et pl. 300 n° 19-21).

<sup>854</sup> Maitay 2010, fig. 180-182.

<sup>855</sup> Dans ce dernier cas toutefois, la présence d'un vase associant barbotine et peinture rouge pourrait attester une fréquentation, entre autres, au Ha D3, si l'on accepte de rapprocher cet élément des décors similaires du point de vue technique bien connus à Bourges ou à Vix au Ha D3 : cf. supra, p. 414.

comparaisons, mais on remarque la présence d'un pied creux et d'un exemplaire du type BF-5204d dont les caractéristiques formelles (notamment le bord oblique assez développé et plutôt fin et le profil anguleux) rappellent des exemplaires tardifs, présents par exemple dans la tombe 1 de Fourques-sur-Garonne (pl. 158 n° 2), le fond du fossé de Barzan (pl. 48 n° 2), le niveau 2a de Combe Fages à Loupiac (pl. 206 n° 3) ou le niveau 2 des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (pl. 126 n° 7).

La fosse de Bertin à Beychac-et-Caillau (pl. 66 n° 1-7) pourrait dater plutôt des horizons 4-8 (Ha D/LT A ancienne). Aucun des marqueurs des horizons précédents ou suivants n'apparaît. Les grosses cannelures verticales sur un des fragments (pl. 66 n° 2) sont plutôt un caractère du début du Ha D, mais il n'est pas exclu que le mobilier soit un peu plus tardif.

Le très petit lot de mobilier provenant des fouilles du Petit Cimetière de Bazas (pl. 50 n° 1-5) doit se rattacher à la fin du premier âge du Fer ou au début du second (horizons 6-9). La faiblesse quantitative du lot et son caractère atypique n'autorisent que peu de rapprochements avec des ensembles mieux datés. Néanmoins, on notera la présence d'un vase tronconique haut à décor de cordon digité et d'impressions sur la lèvre, qui peut être comparé à certaines pièces issues de l'US 1008 de Chastel (pl. 8 n° 9-12) ou du niveau 2a ou de la structure 1 de Combe Fages à Loupiac (pl. 206 n° 11, 13, pl. 210 n° 5), c'est-à-dire d'ensembles de l'horizon 9.

#### *IV.7.5.4.4 Sites à fréquentation longue*

Plusieurs gisements ont livré une quantité importante de mobilier, qui n'a pas forcément fait l'objet d'un enregistrement détaillé dans la base en raison de son caractère mélangé, mais témoignant d'une fréquentation plus ou moins continue pendant tout le premier âge du Fer et le début du second. Ce sont surtout des sites de hauteur. On trouvera ainsi dans le mobilier des sites de Merpins<sup>856</sup>, du Puy d'Issolud à Vayrac,<sup>857</sup> de Monflanquin<sup>858</sup> ou de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse<sup>859</sup> des éléments se rapportant à presque tous les horizons que nous avons définis. Quelques autres sites doivent être mentionnés : le Château à Vayres<sup>860</sup>, le site de Saint-Pey-de-Castets, les Grands Vignes<sup>861</sup>, Montamat à Tonneins<sup>862</sup>.

---

<sup>856</sup> Marchadier 2005, pl. 26-31. On notera tout particulièrement la présence, très inhabituelle dans cette partie de la zone d'étude, d'un vase de type BF-8511 à décor complexe (cannelures et dents de loup) dont les meilleurs parallèles doivent être cherchés dans les ensembles des horizons 1-2 du Toulousain ou des nécropoles du groupe Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne : Marchadier 2005, pl. 28 n° 39.

<sup>857</sup> Girault & Gascó dir. 2012.

<sup>858</sup> Ici pl. 246 n° 25-47, pl. 247, 248 et 249 n° 1-12.

<sup>859</sup> Ici pl. 303 n° 6-18, pl. 304-314 et 315 n° 1-23.

<sup>860</sup> Crochet 1983 ; Mohen 1980, pl. 162.

#### *IV.7.5.4.5 Stratigraphies problématiques*

Deux gisements majeurs, à savoir les sites de la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital et le Cluzel à Toulouse, posent quelques difficultés quant à l'attribution chronologique d'une partie des ensembles qui les composent.

La stratigraphie de la Lède du Gulp, qui sert de référence à nombre de comparaisons dans la région, a livré (pour l'âge du Fer) des niveaux dont la datation entre le Ha D et LT finale fait l'objet d'un consensus global. Toutefois, des nuances de taille existent entre les propositions faites en 1987 par R. Boudet et, en 1988, par J. Roussot-Larroque et A. Villes au sujet de la chronologie interne du niveau 2. Pour le premier, qui s'est appuyé sur les travaux et documents de G. Frugier, les niveaux 2D-C sont datables entre la fin du VI<sup>e</sup> s. et le milieu du V<sup>e</sup> s. a.C., soit à peu de choses près nos horizons 6-8. Le niveau suivant, IIB, présentait pour R. Boudet des éléments permettant une datation entre le milieu du IV<sup>e</sup> s. a.C. et le début du suivant, c'est-à-dire à LT B1/LT C en chronologie continentale. Dans sa continuité, le niveau IIA, enfin, est attribué par cet auteur au début du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>863</sup>

Les conclusions de J. Roussot-Larroque, appuyées sur ses propres fouilles, sont franchement différentes. Les niveaux 2d, 2c<sup>864</sup> sont attribués au Ha moyen, entre 650 et 550 a.C., soit les horizons 3 à 5. Le niveau 2b est quant à lui daté au « Hallstatt final » (soit dans nos horizons 6-8), en raison de l'évolution des profils par rapport aux niveaux précédents. Le niveau 2a est attribué à La Tène I, ce qui correspondrait également à nos horizons 7b-8, ou bien au début de l'horizon 9. Les niveaux 1b et 1a sont, enfin, datés du second âge du Fer.

On note donc un certain nombre d'incompatibilités entre les propositions des uns et des autres quant à la datation de ce site, qui s'avère particulièrement ardue. Les conclusions de R. Boudet au sujet des niveaux IID-C et IIA sont fragiles car fondées sur du mobilier mélangé, et on pourrait être tenté de reprendre tels quels les propositions de J. Roussot-Larroque. Néanmoins, l'examen du mobilier présenté dans la publication et la lecture des rapports de fouille montrent que ces datations sont trop hautes, voire erronées.

Le mobilier issu des niveaux 2d et 2c (pl. 172-173) ne peut pas, à notre avis, être rattaché dans sa globalité à une phase équivalant au Ha D1. En effet, les seuls éléments à l'appui de cette hypothèse sont des formes ou des décors ubiquistes, que l'on retrouve en nombre, il est vrai, à partir du Ha D1

---

<sup>861</sup> Il s'agit du même site que celui des Grands Vignes II à Saint-Pey-de-Castets/Sainte-Florence, mais nous faisons ici référence aux prospections des années 1960 : Sireix & Mohen 1971.

<sup>862</sup> Documentation en grande partie inédite, issue des fouilles d'A. Dautant et M. Daynac.

<sup>863</sup> Boudet 1987, 77-89.

<sup>864</sup> Qui sont les équivalents des niveaux IID et IIC mais écrits sous une forme différente : Roussot-Larroque & Villes 1988, 25.

(par exemple le vase de type BF-5204d inorné du niveau 2c ou les vases plus grossiers du niveau 2d : pl. 172 n° 5, pl. 173 n° 12-13), mais dont on sait qu'ils perdurent en fait assez longtemps, jusqu'à LT A ancienne, voire un peu plus tard. En outre, plusieurs indices s'opposent à cette datation. Il s'agit notamment de la présence, dans chacun de ces deux niveaux, de motifs cannelés circulaires ou curvilignes (pl. 172 n° 8, 16-20, pl. 173 n° 18-19), qui n'apparaissent, dans les contextes mieux appréhendés, comme à Bordeaux ou à Cubzac-les-Ponts, qu'à partir de l'horizon 7b (bloc 3a de la matrice). Dans cet ordre d'idées, le vase globulaire à petit bord vertical (BF-8103) et décor de grand motif cannelé circulaire (pl. 172 n° 8) doit être assimilé à la série d'urnes globulaires qui caractérisent les phases les plus récentes des nécropoles arcachonnaises<sup>865</sup> et dont un probable exemplaire provient du niveau 3 du site des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (pl. 125 n° 4). Par conséquent, à moins de considérer le nord du Médoc comme le foyer d'origine de ce type de décor, qui y aurait été connu et pratiqué dès le début du Ha D, on ne peut pas attribuer les niveaux inférieurs aux horizons 4-5.

Le reste du mobilier du niveau 2c s'accorde tout à fait avec cette conclusion : on y trouve notamment un vase de type BF-5204f (pl. 172 n° 4) et, plus significatif encore, un exemplaire du type BO-4311d (pl. 172 n° 7), dont les seuls parallèles proviennent d'ensembles des horizons 7b à 9 du Grand Hôtel à Bordeaux (pl. 90 n° 8, pl. 91 n° 28, pl. 93 n° 23-24) ou de la couche C3 de Niord (pl. 300 n° 13).

Les documents relatifs aux niveaux IID-C publiés par R. Boudet fournissent des indications concordantes. Une partie du mobilier pourrait se rapporter à nos horizons 4 ou 5, notamment quelques formes proches du type BO-9201, un décor de cannelures non jointives et un petit gobelet à col surdéveloppé<sup>866</sup>. Toutefois, on remarque la présence de plusieurs marqueurs forts des horizons 6-8, en particulier d'un vase globulaire (BF-8114) à décor de grand motif cannelé circulaire et d'un vase bitronconique à carène vive médiane proche du type BF-5304d (ou BF-5311d) orné d'un décor de barbotine<sup>867</sup>. Plus généralement, le mobilier céramique présenté par R. Boudet reste proche des ensembles attribuables aux horizons 6-8 tels que l'horizon I du Moulin du Fâ à Barzan ou la phase 3 de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse.

On laissera de côté le niveau 2b, qui pour J. Roussot-Larroque est mélangé<sup>868</sup>, pour examiner le mobilier du niveau 2a (pl. 169 n° 23-31). Parmi les fragments recueillis, on note la présence de formes globulaires à petit col inornés ou décorés de cannelures (pl. 169 n° 26-27), associés à un fragment de bord oblique épaissi et surtout à un vase de type BF-8529, correspondant tout à fait aux exemplaires connus à Barzan, horizon II (pl. 46 n° 2-4) ou dans le niveau I des Grands-Vignes II à Sainte-

---

<sup>865</sup> Voir en particulier Biganos, le Gaillard, tumulus T (pl. 73 n° 3), Salles, le bourg (pl. 336 n° 5), Mios, Truc du Bourdiou, t. 18-19 (pl. 227 n° 2) et Mios, le Pujaut, tumulus G, t. 1 (pl. 240 n° 2).

<sup>866</sup> Boudet 1987, pl. 56 n° 17, 21, 22 ; pl. 57 n° 16.

<sup>867</sup> Boudet 1987, pl. 57 n° 14 ; pl. 59 n° 6.

<sup>868</sup> Roussot-Larroque & Villes 1988, 32.

Florence<sup>869</sup>. Deux interprétations sont possibles : soit le lot est homogène, auquel cas une datation à l'horizon 9 au plus tôt s'impose, soit il ne l'est pas, jetant le doute sur le reste de la stratigraphie<sup>870</sup>.

De fait, il nous semble que la stratigraphie de la Lède du Gurp ne peut servir de référence. Les traces indubitables de l'établissement à cet endroit précis de populations au cours du Ha D1 (horizons 4-5) n'existent pas, la totalité du répertoire morphologique appelant une datation plus récente, ou étant compatible avec celle-ci. Des mélanges, imputables à la formation même des couches, dont la lecture a toujours posé problème, polluent manifestement les ensembles, y compris ceux considérés comme fiables. Pour autant, le mobilier funéraire qui provient du tumulus et de la tombe à incinération découverte sur la plage (pl. 168) et les fosses de Soulac indiquent clairement que cette partie du littoral a été occupée au début du Ha D ; il n'y a donc pas lieu de supposer que la phase correspondante sur l'habitat de la Lède du Gurp n'existe pas, mais dans l'état actuel des données, rien n'autorise son identification claire.

Le site du Cluzel pose des problèmes assez similaires. La stratigraphie générale du site fait se succéder, immédiatement au dessus d'une occupation datée du Bronze final, les niveaux 2D, 2C, 2B, 2A et 1 entre le début du Ha D et LT B2 d'après les conclusions les plus récentes<sup>871</sup>. Nous avons, dans le cadre de ce travail, choisi de prendre en compte quelques ensembles dont il n'y avait a priori pas lieu de remettre en cause l'homogénéité. Il s'agit du mobilier des foyers A9, G4-9, H15, du silo 2 et de la sole S1 pour le niveau 2D ; du foyer F1-1974 pour le niveau 2C ; du silo 1 pour le niveau 2B, les attributions stratigraphiques provenant du travail de F. Sérée.

La matrice des habitats inclut le silo 2 (niveau 2D), qui prend place dans le bloc 2, que l'on peut rapporter aux horizons 4-5 (Ha D1), et plus vraisemblablement à l'horizon 5. Les autres ensembles apparentés au niveau 2D ne contredisent pas cette datation, puisqu'on y retrouve globalement le même cortège de formes et de décors, ces derniers restant excessivement rares (pl. 381 à 387 n° 15). Il n'y a pas non plus de contradiction majeure avec les datations que l'on peut proposer pour le mobilier céramique d'origine méditerranéenne et le mobilier métallique découvert dans le même niveau ou en provenant très probablement. Un rattachement global du niveau 2D au 1er âge du Fer 2 (Ha D1-2) n'est donc pas problématique<sup>872</sup>.

---

<sup>869</sup> Sireix 1989, fig. 20.

<sup>870</sup> Le fait que le mobilier des couches supérieures soit mélangé est une certitude : voir par exemple le niveau 1a (pl. 169 n° 1-5), dans lequel coexistent un fragment décoré d'un méplat, décor plutôt caractéristique des horizons 1 à 5, et un vase de type 8569, datable de l'horizon 9 sans le moindre doute.

<sup>871</sup> Il y a aussi un niveau 0 correspondant à une occupation du Ier s. a.C : Sérée 2008, 23-43.

<sup>872</sup> Cette nomenclature (1er âge du Fer 2, etc.) correspond au cadre élaboré par P.-Y. Milcent en France centrale et employé par F. Sérée : Milcent 2004 ; Sérée 2008.

Le mobilier issu des ensembles des niveaux 2C et 2B pose quant à lui plus de difficultés. Si l'on s'en tient au mobilier remarquable lié à ces niveaux, le niveau 2C doit être situé entre la fin du Ha D2 et LT A ancienne (soit le 1er âge du Fer 3), en vertu de la présence d'une fibule de type Golfe du Lion et surtout d'une fibule de type 3224, qui sous-entend clairement une occupation au moins partiellement postérieure à 475 a.C. environ. Le niveau 2B, qui n'a pas livré de mobilier métallique, est pour sa part attribué, tout comme le niveau 2A, à la fin du 1er âge du Fer 3 et au début du 2e âge du Fer 1 (soit, à peu de choses près, entre LT A récente et le début de LT B). On peut donc, en suivant ces quelques points de repères, émettre l'hypothèse que le niveau 2C est contemporain de nos horizons 7b-8, et le niveau 2B de notre horizon 9.

Le mobilier provenant du foyer F1-1974 (pl. 388 à 389 n° 1-3) peut être rapproché, dans une certaine mesure, de celui des ensembles du niveau précédent. On y retrouve un cortège de formes (BO-1005a, HF-7101, probables gobelets à col surdéveloppé : pl. 387 n° 16, pl. 388 n° 7, 18-20) et de décors (cannelures horizontales, impressions sur la panse : pl. 388 n° 6, 8-13) qui ne départiraient pas parmi le mobilier issu du silo 2 ou de la sole S1. Hors du site même du Cluzel, les parallèles avec les ensembles du Ha D1 du site d'Ancely sont tout aussi évidents.

Quelques détails peuvent confirmer une datation plus récente. Les impressions en chevrons (pl. 388 n° 9-11), tout d'abord, semblent rares ou absentes des ensembles du niveau 2D ou des lots pourtant volumineux du site d'Ancely et pourraient donc être un type de décor à connotation récente, en tous cas par rapport au faciès Ha D1 local. On en rencontre cependant une attestation dans la fosse de Guérin à Muret, dont la datation est relativement incertaine mais probablement assez ancienne (pl. 255 n° 5), ainsi que dans le mobilier, plus tardif, recueilli à Beynac (pl. 66 n° 4).

Le vase de type BF-5221d est peut-être l'élément le plus pertinent pour appuyer une datation du foyer F1-1974 au cours des horizons 7b-8, dans la mesure où les rares autres vases à panse bitronconique et petit col vertical pouvant lui être comparés proviennent, pour l'un, de l'US 3272 du Grand Hôtel à Bordeaux (pl. 93 n° 26) et pour l'autre du niveau 3 des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (pl. 124 n° 13) — donc d'ensembles des horizons 7b à 9. Une attribution aux horizons 7b-8 du foyer F1-1974 semble donc envisageable, quoiqu'avec des réserves.

L'examen du mobilier céramique du silo 1 invite en revanche à questionner son rattachement au niveau 2B, donc à l'horizon 9. En effet, aucun des marqueurs principaux de l'horizon 9 n'est représenté dans ce silo qui contenait plutôt, si l'on se fie aux dessins disponibles, une vaisselle en tous points comparable à celle que l'on trouve dans les ensembles caractéristiques des horizons 4 à 7a (Ha D1-2) : gobelets à col surdéveloppé (pl. 390 n° 7, pl. 391 n° 3-4) dont les meilleurs parallèles se trouvent à Ancely, dans le silo 2 du Cluzel (pl. 377 n° 1, pl. 383 n° 11-14) ou, un peu plus loin, dans la tombe 2 de Grand-Jean à Aiguillon ; coupes tronconiques de type BO-1004a ou BO-1005a en grand nombre (pl.

389 n° 4-9, pl. 390 n° 1-4) ; grand vase profond à parois rectilignes (pl. 390 n° 5) qui pourrait être rapproché de certaines productions du Ha D1 telles que celles rencontrées à Bordeaux, US 3761 (pl. 86 n° 2) ou aux Petits Clairons à Barbezieux (pl. 41 n° 15). Sans nécessairement entraîner la remise en cause de la datation du niveau 2B lui-même, laquelle repose sur des arguments non liés à la céramique locale et relativement solides, il nous paraît tout à fait improbable que le mobilier du silo 1 date de l'horizon 9. Une telle supposition impliquerait en effet que le répertoire céramique du site du Cluzel soit demeuré stable, sans modifications sensibles entre le début du Ha D et LT A récente. Or, ce phénomène est non seulement inconnu dans le reste de la zone d'étude, mais est en plus directement contredit par le mobilier du début du second âge du Fer du site d'Ancely<sup>873</sup>, qui évolue apparemment selon des dynamiques similaires au reste de la région.

On est donc conduit à mettre en doute une partie des conclusions concernant le Cluzel. La multiplicité des fouilles et des intervenants depuis le début du XX<sup>e</sup> s. et la complexité du gisement en termes de stratigraphie, qui transparaît dans les articles de A. Müller autant que dans le travail de synthèse de F. Séré<sup>874</sup>, expliquent probablement en grande partie les difficultés de compréhension posées par la documentation connue à l'heure actuelle. Les seules certitudes ont à voir avec le fait que, selon toute vraisemblance, le site du Cluzel a bel et bien fait l'objet d'une occupation continue ou presque entre le Ha D1 et LT B. La caractérisation typologique de la céramique des divers horizons concernés reste donc seulement partiellement réalisable.

---

<sup>873</sup> Rolland 2009, pl. 19-25.

<sup>874</sup> Müller 1979 ; Müller 1997-1998 ; Séré 2008.

# V CINQUIEME PARTIE : LES FACIES

## MOBILIERS

### V.1 Remarques préliminaires

La construction du cadre chronologique dans la partie précédente rend possible l'examen des données disponibles en tenant compte de leur datation, ce qui permet d'analyser, dans un premier temps, l'évolution des faciès mobiliers.

Cette analyse se fera en deux étapes. La première consistera à observer la manière dont le mobilier céramique évolue au fil du temps sur l'ensemble de la zone d'étude, afin de dégager, en priorité, des tendances fortes<sup>875</sup>. La seconde, allant plus dans le détail, tirera parti du croisement des données typologiques (y compris, cette fois, le mobilier non céramique) et des données géographiques, et cherchera à déterminer l'existence et les contours éventuels de faciès plus localisés et à caractériser leur évolution dans le temps. Ce second volet assure, pour ainsi dire, la transition entre les pages dédiées à la chronologie et le développement de l'analyse spatiale à proprement parler, qui sera l'objet de la partie suivante.

Pour les besoins des développements qui suivent, nous avons simplifié notre chronologie en trois phases principales. La première phase couvre les horizons 1 à 3, la seconde les horizons 4 à 7a, la troisième les horizons 7b et 8. Le choix des limites de ces trois phases est le fruit d'un compromis liée à la datation des sites et des ensembles. La part d'ensembles datés avec précision (c'est-à-dire datés d'un horizon précis) est réduite. Nous avons donc envisagé des périodes plus longues afin d'intégrer également des ensembles datés moins précisément, à condition que leur datation supposée reste confinée à deux ou trois horizons au maximum. En outre, il fallait également que ces datations élargies soient en accord avec les travaux les plus récents en matière de chronologie<sup>876</sup>. Ce procédé de simplification du cadre chronologique implique une perte de finesse des observations, qui est cependant compensée par un corpus plus étendu.

---

<sup>875</sup> Le mobilier remarquable non céramique n'a pas fait l'objet des mêmes observations à l'échelle de l'ensemble de la zone d'étude, dans la mesure où une bonne partie de ce travail a été effectuée plus haut, au fil de l'étude typologique desdits objets.

<sup>876</sup> Nous faisons référence ici aux études mentionnées dans l'historique des recherches, qui distinguent trois moments principaux dans le premier âge du Fer : le Ha C (ou 1er âge du Fer 1), le Ha D1-2 (1er âge du Fer 2) et le Ha D3/LT A Ancienne (1er âge du Fer 3). Pour ce qui nous concerne, cela signifie qu'un site daté des horizons 1 à 3 trouve sa place dans la première phase, mais qu'un site daté des horizons 6 à 8 est écarté car il est à cheval sur les deux dernières phases. Ceci a des implications sur lesquelles on reviendra en temps utile.



L'horizon 9 (LT A récente/LT B1) est un peu à part : le faible nombre de sites recensés impose de considérer les observations qui peuvent être effectuées avec prudence ; pour autant, la quantité d'objets concernée est sensiblement égale à celle de la phase précédente, et constitue donc un échantillon suffisant pour, à tout le moins, justifier des mêmes traitements, à titre d'analyse préliminaire.

## V.2 Évolution des répertoires morphologiques et décoratifs de la céramique

### V.2.1 Les formes

Deux niveaux d'observation ont été retenus pour analyser l'évolution du répertoire morphologique. Les formes ont été, d'une part, réparties selon leur famille d'origine, c'est-à-dire en tenant compte du premier chiffre du code morphologique (BO-1000, BO-2000, BO-4000, BF-5000, etc.), et selon la présence ou l'absence d'encolure. Ce procédé permet d'avoir une idée très générale de la composition globale du corpus pour une phase donnée, en exprimant en pourcentage du total des formes recensées par période la part que prend chaque famille (il s'agit du diagramme circulaire présenté au centre des figures qui vont suivre).

D'autre part, la quantification des types composant chaque famille bien représentée est donné par les histogrammes annexes<sup>877</sup>. Les chiffres sont exprimés ici en pourcentage de chaque famille (et non du total des formes par période) lorsque l'effectif le permet, ou bien en NMI lorsqu'il est trop faible (inférieur à 30 individus).

On peut ainsi observer, d'une phase à l'autre, quelles sont les familles de formes dominantes, quel est leur rang d'importance et quels sont, au sein de ces familles de formes, les types qui contribuent le plus à leur position<sup>878</sup>.

---

<sup>877</sup> D'une manière générale, le détail est donné pour environ 90 % des formes par phase. Les diagrammes circulaires montrent qu'il faut 9 à 10 familles de formes pour atteindre ce pourcentage. Les familles de formes restantes sont mentionnées et leur importance relative quantifiée dans un histogramme propre (« Autres »).

<sup>878</sup> Les diagrammes circulaires se lisent dans le sens horaire, avec la famille dominante en premier et ainsi de suite par ordre décroissant d'importance.

### V.2.1.1 Horizons 1-3 (fig. 140)

Pendant le Ha C, les formes tronconiques basses, avec 42,1 % du total des formes, dominent très nettement, principalement du fait de la grande quantité de vases de type BO-1005a et BO-1001a, suivis de près par les types BO-1004a et BO-1101c. Les autres types de vases tronconiques bas ne représentent pour leur part jamais plus de 5 % du total de la famille.

En seconde position se trouvent les vases de type BF-8000 dotés d'une encolure (18,8 % du total des formes). On constate au sein de cette famille la domination très forte du type BF-8511, que l'on rencontre en contexte domestique autant que funéraire et qui résume à lui seul plus de 80 % de cette classe. En seconde et troisième positions viennent des formes très proches de la précédente (BF-8611 et BF-8111) qui demeurent toutefois très minoritaires. Les autres types attestés sont anecdotiques.

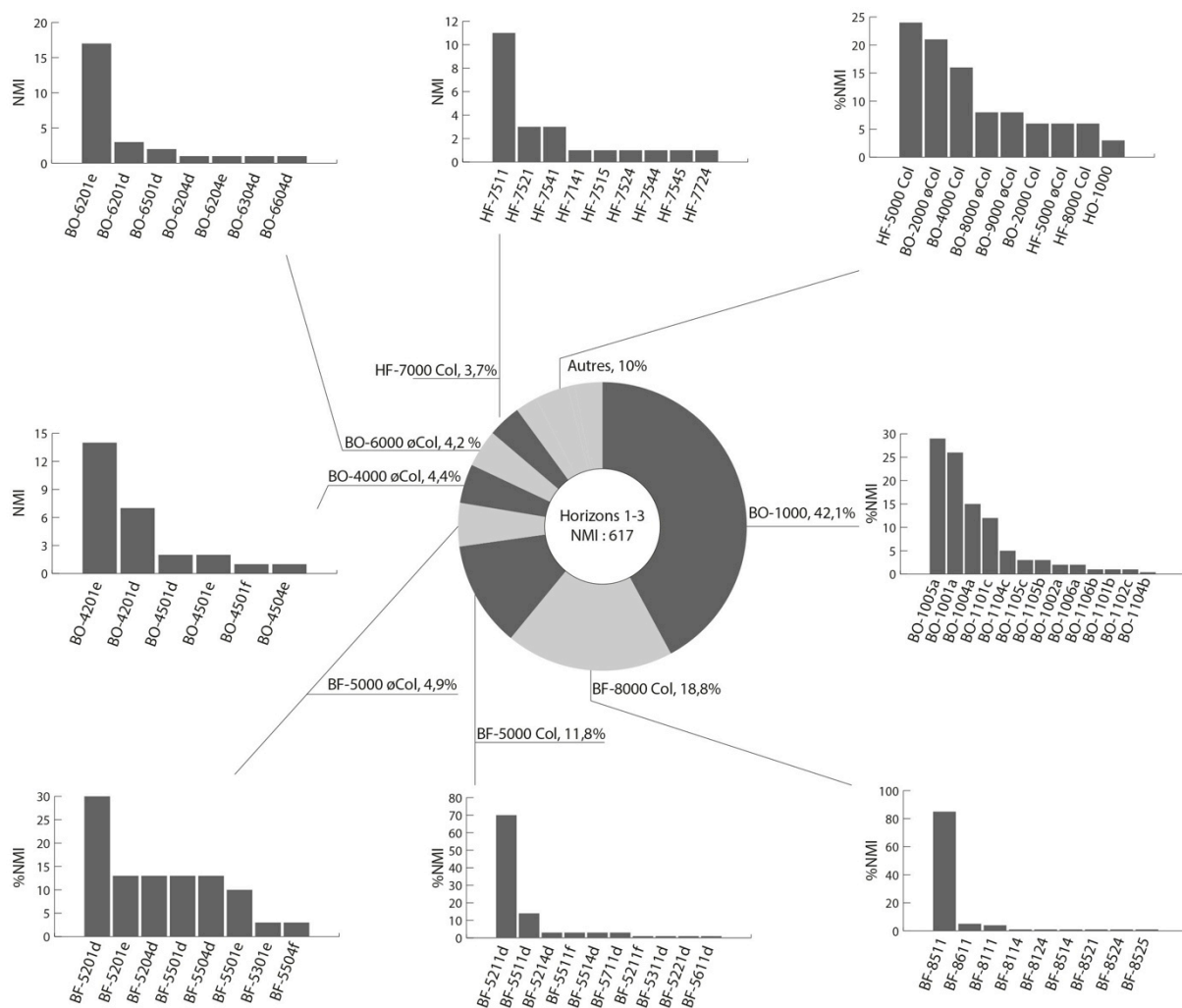


Figure 140 : Faciès typologique des horizons 1 à 3 (Ha C).

La situation dans la troisième famille la mieux représentée au Ha C, les vases de types BF-5000 avec encolure (11,8 % du total des formes), répond à une logique similaire à la précédente. En effet, deux types très proches (BF-5211d et BF-5511d) forment plus de 80 % du contingent, tous les autres types comptant toujours pour moins de 5 % de la famille.

La famille de formes BF-5000 sans col (4,9 % du total des formes) connaît une répartition interne un peu plus équilibrée : si le type BF-5201d domine largement (un tiers de l'effectif), cinq types (BF-5201e, BF-5204d, BF-5501d, BF-5504d, BF-5501e) sont représentés à 10% ou plus du total du groupe. Deux types mineurs complètent la série.

Les trois familles restantes (BO-4000 avec col, BO-6000 sans col, HF-7000 avec col) sont toutes assez peu représentées comparativement au reste (moins de 4,5 % du total des formes). On y retrouve toujours peu ou prou la même organisation interne : un type est bien attesté (respectivement BO-4201e, BO-6201e, HF-7511), un ou deux autres, généralement très similaires au premier (respectivement BO-4201d, BO-6201d, HF-7521/HF-7141) occupant la seconde position, les autres ne représentant qu'un individu chacun.

Les familles restantes, au nombre de 9, ne comptent que pour 10 % des formes. Parmi elles, les familles HF-5000 avec col, BO-2000 sans col et BO-4000 avec col totalisent environ les deux tiers des individus concernés. Les familles restantes (BO-8000 sans col, BO-9000 sans col, BO-2000 avec col, HF-5000 sans col, HF-8000 avec col et HO-1000) ont pour les horizons 1 à 3 un caractère anecdotique.

### **V.2.1.2 Horizons 4-7a (fig. 141)**

Cette période (Ha D1-2) est plus longue que la précédente, ce qui explique en partie pourquoi le NMI recensé (929) est plus élevé que pour le Ha C (617). Sur ce total, les formes tronconiques basses (BO-1000) représentent près d'un tiers (31,2 %), ce qui est moins qu'au Ha C, mais est tout de même significatif. On constate que les quatre types dominants sont les mêmes que précédemment mais que vient s'y ajouter le type BO-1101b qui, avec un peu plus de 5 % du groupe, connaît une hausse relativement importante<sup>879</sup>.

La seconde famille la mieux représentée (BF-5000 sans col) compte pour 17,3 % du total des formes. Elle est avant tout dominée par un trio de formes qui étaient toutes attestées au Ha C, avec des évolutions notables : le type BF-5204d devient ainsi, et de loin, le type majoritaire au sein de la famille (45 % environ), reléguant au second plan les types BF-5201d et BF-5201e (environ 10 % chacun). Parmi les types les mieux représentés après ceux-ci, on trouve principalement des déclinaisons des trois

---

<sup>879</sup> Cela rappelle certaines observations faites lors des sériations de mobilier funéraire, notamment en Lot-et-Garonne, où le type BO-1101b est un bon marqueur de la période : cf. supra, fig. 103, bloc 4.

premiers avec des variations touchant principalement au profil des flancs et à la carène (BF-5504d, BF-5504f, BF-5204f, BF-5501d), tandis que plus de la moitié des autres types recensés ne sont attestés que par un seul individu.

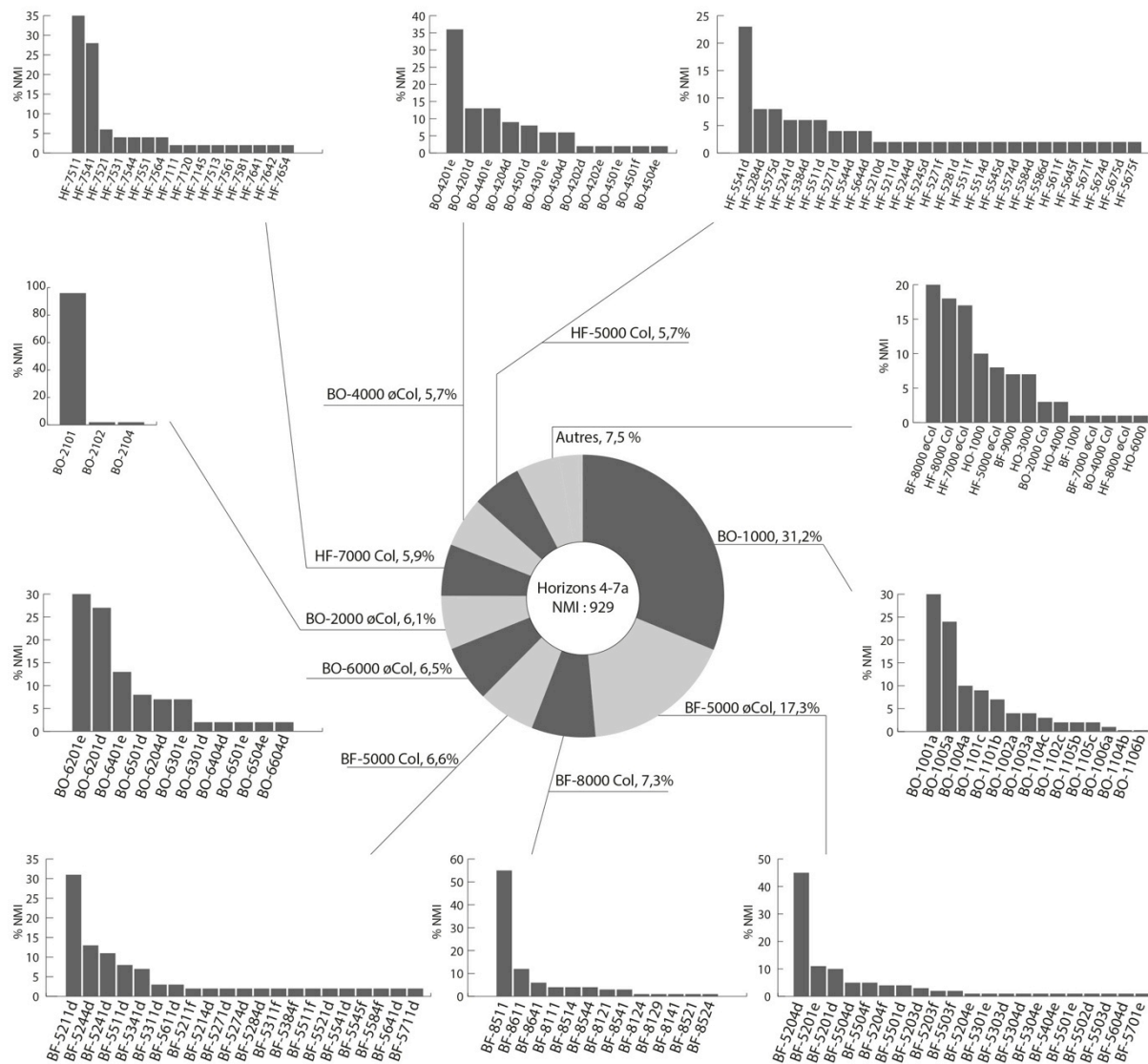


Figure 141 : Faciès typologique des horizons 4-7a (Ha D1-2).

La troisième famille par ordre d'importance (BF-8000 avec col) représente 7,3 % des formes. Son organisation interne reproduit dans ses grandes lignes celle de la phase précédente, mais d'une manière moins tranchée : la proportion du type BF-8511 est un peu moins élevée (environ 55 %), le nombre d'individus de type BF-8611 est en hausse assez nette (un peu plus de 10 % désormais), et un petit cortège de types à grand col ou à bord oblique (BF-8641, BF-8514, BF-8544) présents à raison d'environ 5 % par type fait son apparition.

Les trois familles suivantes (BF-5000 avec col, BO-6000 sans col, BO-2000 sans col), représentent chacune un pourcentage à peu près équivalent (entre 6,6 et 6,1 % du total des formes) mais sont assez différentes du point de vue de la structuration interne. Les vases de type BF-5000 avec col sont dominés par le type BF-5211d, qui tient le même rang qu'au Ha C mais dans une proportion (30 % environ) bien moindre ; il est accompagné d'un cortège de types représentant entre 5 et 15 % de l'effectif parmi lesquels on retrouve le type BF-5511d (qui passe du second au quatrième rang) et surtout des nouveaux types à grands cols (BF-5244d, BF-5241d, BF-5341d)<sup>880</sup>.

Les formes de la famille BO-6000 sans col sont dominées, de loin, par les types très proches BO-6201d et BO-6201e (entre 25 et 30 % de l'effectif chacun). Quatre autres types (BO-6401e, BO-6501d, BO-6204d, BO-6301e) représentent entre 5 et 15 % de l'effectif du groupe, complété par une série d'autres, minoritaires.

Les formes de la famille BO-2000 sans col présentent une répartition très tranchée : plus de 95 % de ces vases relèvent du type BO-2101 (c'est-à-dire des coupes hémisphériques sous leur forme la plus simple), les deux autres ne concernant qu'un individu chacun.

Enfin, les trois dernières familles (HF-7000 avec col, BO-4000 sans col, HF-5000 avec col) représentent un peu moins de 6 % chacune. Les deux tiers de l'effectif de la première sont le fait de deux types seulement (HF-7511, déjà dominant au Ha C, et HF-7541, sa déclinaison à grand col), les proportions chutant ensuite très rapidement.

La répartition des formes de la famille BO-4000 sans col suit, par rapport au Ha C, un cours similaire à celui déjà vu pour la famille BF-5000 avec col : les deux types dominants au Ha C (BO-4201e et BO-4201d) sont toujours en tête, mais ils sont accompagnés d'un petit groupe de nouveaux types attestés à hauteur de 5 à 15 % (BO-4401e, BO-4204d, BO-4501d, BO-4301e, BO-4504d), qui traduisent une certaine diversification typologique. Plusieurs autres types sont représentés par un seul individu.

La dernière famille (HF-5000 avec col) fait montre d'une très grande variété typologique, avec pas moins de 27 types différents, dont plus de la moitié ne sont attestés que par un seul vase. Le type dominant (HF-5541d) compte pour un peu plus de 20 % de l'effectif. À ses côtés, seuls cinq autres types sont présents à plus de 5 % chacun (HF-5284d, HF-5575d, HF-5241d, HF-5384d, HF-5511d). On remarque que sur l'ensemble de cette famille, les vases à petit col sont très peu nombreux et surclassés par des vases à grand col ou à col surdéveloppé, ce qui rejoint les observations faites lors des sériations.

---

<sup>880</sup> Cela fait écho au phénomène d'exhaussement des cols bien mis en évidence lors de l'étude de la nécropole de la Gravière à Fauillet : cf. supra, p. 296.

Les familles minoritaires classées dans la dernière catégorie (Autres : 7,5 % du total des formes) sont au nombre de 14. Aucune d'entre elles ne figurait parmi les familles majoritaires au Ha C, ce qui signifie qu'il n'y a, entre la première et la seconde phase, ni disparition ni diminution radicale d'un groupe qui aurait été très important auparavant. Il s'agit donc de familles qui étaient déjà très minoritaires, ou bien de familles qui font leur apparition au Ha D1-2, dont certaines acquièrent une certaine importance (de l'ordre de 2 à 3 %).

### V.2.1.3 Horizons 7b-8 (fig. 142)

La troisième phase (Ha D3/LT A ancienne) est plus courte que la précédente. Le nombre d'individus recensés (282), est en forte diminution par rapport à la phase précédente, mais, rapporté à la durée de cette phase, conserve une représentativité similaire aux précédentes.

La famille la mieux représentée reste, sans surprise, les formes de type BO-1000, avec quasiment la moitié de l'effectif (45 %). On note le maintien dans le trio de tête des types BO-1005a, BO-1001a et BO-1101c et, plus intéressant, l'arrivée du type BO-1003a en quatrième position (environ 12 %), quand il ne représentait que moins de 5 % du groupe à la phase précédente.

Les formes de la famille BF-5000 sans col, avec 14,9 %, sont le deuxième groupe le plus important au cours de cette phase. Si le type BF-5204d est toujours majoritaire (25 % environ), il domine moins nettement un cortège de 7 types représentant chacun plus de 5 % de l'effectif (BF-5204f, BF-5504d, BF-5304d, BF-5203d, BF-5404d, BF-5501d, BF-5503d). Les types BF-5204f et BF-5504d connaissent notamment une croissance forte.

La famille BO-4000 sans col (10,6 % du total des formes) est prioritairement représentée par les deux types dominants depuis le début (BO-4201 e et BO-4201d, 70 % à eux deux), les autres types ne concernant que peu d'individus chacun (3 maximum pour le type BO-4204e).

La représentativité des familles suivantes décroît très rapidement. Avec 4,3 % du total des formes chacune, les familles BF-8000 sans col et BF-8000 avec col tiennent une place équivalente. Compte tenu du faible effectif, on se contentera de remarquer que la répartition interne est dans les deux cas fortement déséquilibrée, au profit de deux (BF-8104 et BF-8103 pour les formes globulaires sans col) voire d'un seul type (BF-8111 pour les vases globulaires avec col).

On retrouve, au sein de la famille BO-6000 sans col (3,5 % du total des formes), deux types déjà majoritaires auparavant (BO-6201d et BO-6201e : 3 exemplaires de chaque), suivis d'autres types très peu représentés.

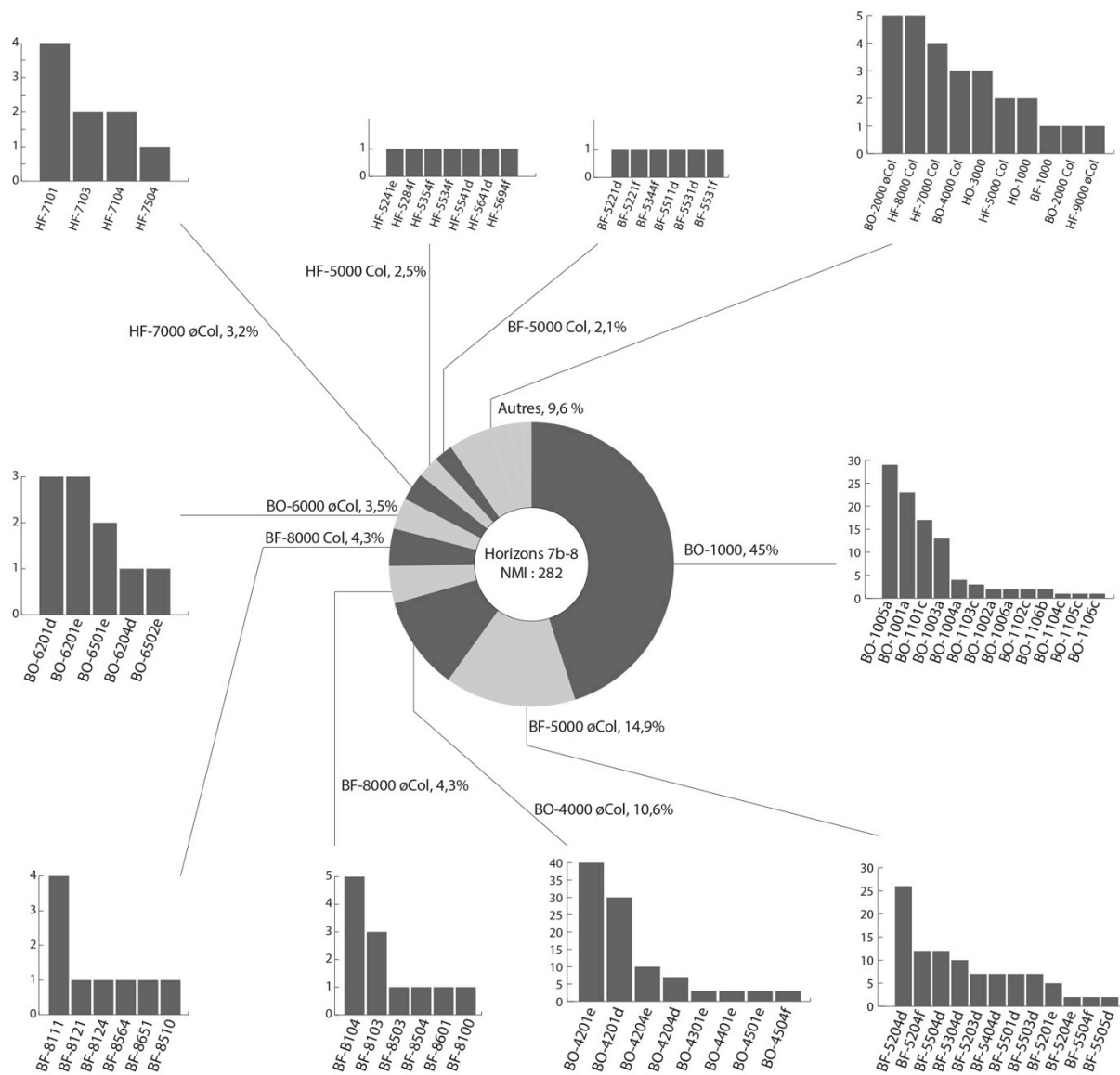


Figure 142 : Faciès typologique des horizons 7b-8 (Ha D3/LT A ancienne).

La famille HF-7000 sans col, comptant pour la première fois dans les groupes importants, est dominée par le type HF-7101. Dans la mesure où les autres types représentés n'en diffèrent que par l'orientation du bord (HF-7103 et 7104) ou l'emplacement de la courbure (HF-7504), on peut considérer que ces types forment un groupe unitaire.

Les deux dernières familles (HF-5000 avec col et BF-5000 avec col), comptant pour à peine plus de 2 % du total de formes, ne sont représentées que par des types unitaires (avec un seul individu à chaque fois).

Enfin, les 9,6 % de formes restantes se répartissent en 10 familles toujours faiblement représentées (5 individus au maximum pour les familles BO-2000 sans col et HF-8000 avec col). Plusieurs d'entre elles (BO-2000 sans col, HF-7000 avec col et HF-5000 avec col) sont en nette diminution par rapport à la phase précédente.

#### **V.2.1.4 Horizon 9 (fig. 143)**

Les remarques qui suivent, compte tenu du petit nombre de sites concernés, doivent être considérées comme une première approche, sans aucune ambition d'exhaustivité.

Les formes tronconiques basses (BO-1000) dominant comme toujours, avec un peu plus d'un tiers des formes recensées (36,5 %). Outre le maintien de types BO-1001a et BO-1101c en position majoritaire, on notera l'éviction du type BO-1005a du trio de tête, ce qui est un changement majeur puisque ce type était depuis le Ha C toujours très bien représenté. Le type BO-1003a (avec plus de 30 % de l'effectif), poursuit quant à lui une hausse amorcée à la phase précédente.



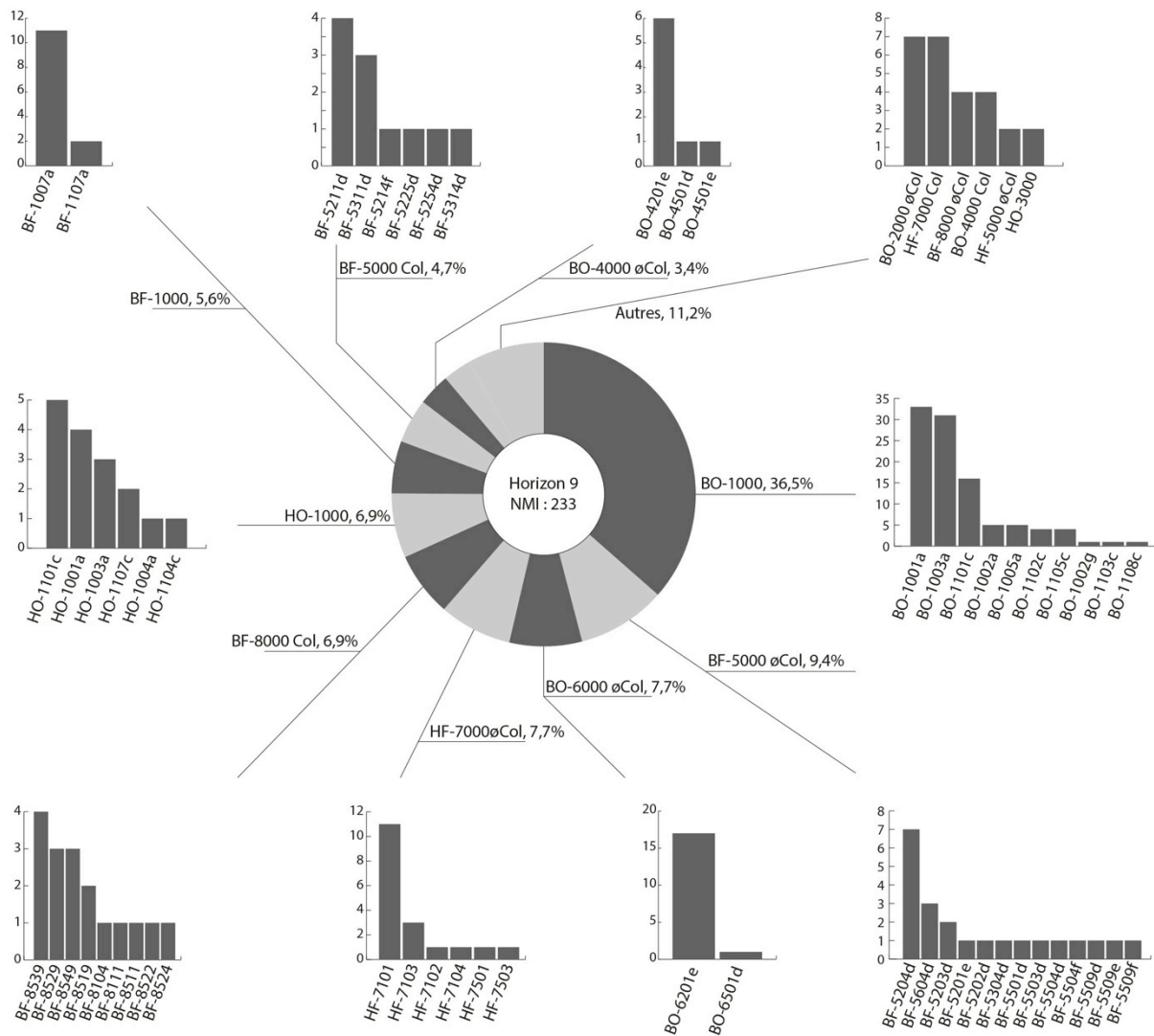


Figure 143 : Faciès typologique de l'horizon 9 (LT A récente/début de LT B1).

Toutes les autres familles étant sous le seuil de 30 individus, on se contentera d'observations générales. L'effectif de la famille BF-5000 sans col est presque entièrement réparti en trois types (BF-5204d, BF-5604d, BF-5203d), les autres ne correspondant qu'à des individus uniques. Nouveauté de taille toutefois, les premières formes à bord oblique épaissi de type laténien font ici leur apparition (BF-5509d-e-f).

La famille BO-6000 sans col ne compte plus que deux types différents, dont l'un (BO-6201e) domine très nettement.

La famille HF-7000 sans col, mieux représentée qu'à la phase précédente, présente aussi une structuration interne plus déséquilibrée en faveur du type HF-7101 et dans une moindre mesure du type HF-7103.

La famille BF-8000 avec col connaît une évolution intéressante. En effet, les quatre types dominants ne sont plus, comme c'était le cas au cours des phases précédentes, des formes à col

divergent et bord simple mais des formes à bord oblique épaissi et aux cols diversement orientés (BF-8539, BF-8529, BF-8549, BF-8519). Elles traduisent un renouvellement d'autant plus important du répertoire des formes qu'elles sont souvent constituées, comme on a pu le voir précédemment, de vases tournés ou finis au tour.

La famille HO-1000, compte, au cours de l'horizon 9, pour 6,9 % du total des formes, ce qui est une évolution considérable pour une famille qui jusqu'ici faisait toujours partie des groupes les moins bien lotis. Aucun type n'est vraiment dominant, le type le mieux représenté (HO-1101c) étant suivi de près par plusieurs autres types, notamment HO-1001a et HO-1003a.

La famille suivante (BF-1000), qui rassemble les coupes tronconiques à bord rentrant est dans le même cas : absente des ensembles du Ha C, elle est représentée au cours du Ha D1-2 et du Ha D3/LT A ancienne à raison d'un unique exemplaire à chaque fois, et finit par compter un peu plus de 5 % des formes à l'horizon 9. Les deux types concernés sont extrêmement proches et peuvent être considérés de manière unitaire.

Les formes de la famille BF-5000 avec col sont encore assez nombreuses (4,7 % du total des formes) à l'horizon 9 pour figurer dans les dix familles principales. On note la persistance du type BF-5211d en tête du classement, accompagné par un type très proche (BF-5311d) en seconde position.

La famille BO-4000 sans col (3,4 %) compte quant à elle trois types seulement, dont le mieux représenté (BO-4201e) est majoritaire dans ce groupe depuis le Ha C.

Enfin, les 11,2 % restants sont répartis entre six familles, les principales étant : BO-2000 sans col et HF-7000 avec col, suivie des familles BF-8000 sans col et BO-4000 avec col. Les deux dernières (HF-5000 sans col et HO-3000) ne sont représentées que par deux individus chacune.

## **V.2.2 Approche du dynamisme typologique au premier âge du Fer**

Ces résultats permettent, visualisés sous une autre forme, d'aborder la question de l'innovation en matière de typologie céramique, propre à chaque grande phase du premier âge du Fer.

L'examen des proportions des diverses classes (identifiées par deux lettres : BF, BO, HF ou HO) livre peu d'informations (fig. 144) : il y apparaît que la part de chacune des trois classes principales (vases Bas Ouverts, Bas Fermés, Hauts Fermés) est plus ou moins égale à chaque grande période. La seule évolution notable dans ce graphique concerne les vases Hauts Ouverts, dont la part croît régulièrement au cours du temps.

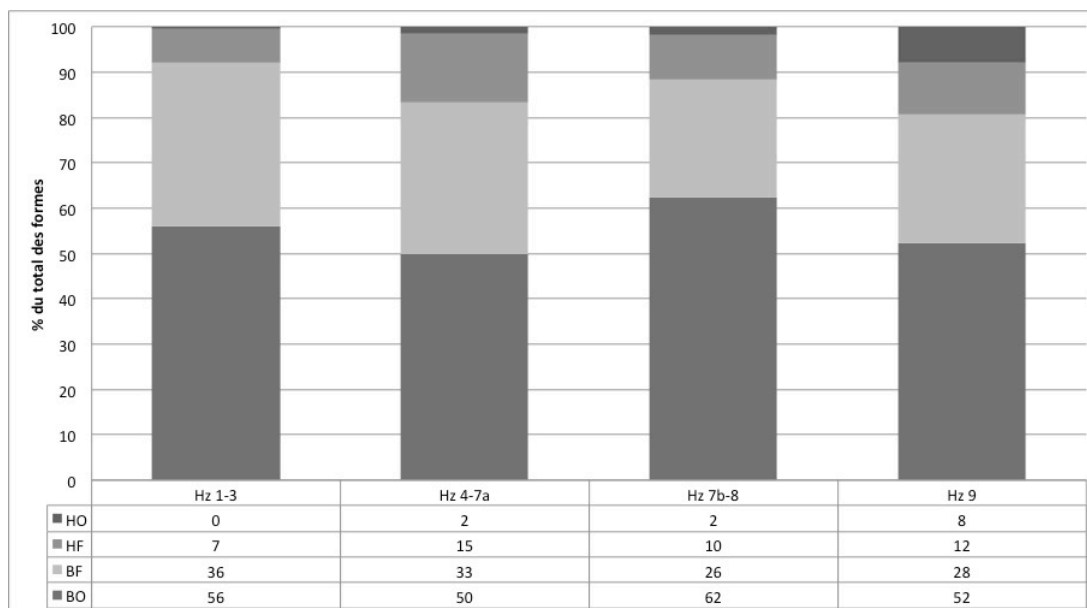


Figure 144 : Évolution des proportions de chaque classe de vases en fonction de la période.

Il est donc nécessaire, pour mieux identifier ces évolutions, de procéder à une analyse plus détaillée. Commençons par observer la façon dont les diverses familles de formes se situent les unes par rapport aux autres à chaque phase (fig. 145). Outre les formes tronconiques basses ouvertes (BO-1000), qui conservent la première place tout au long de la période, les formes bitronconiques basses sans encolure (BF-5000 øCol) gagnent deux rangs à partir du Ha D1, contribuant ainsi à reléguer les vases globulaires bas à encolure (BF-8000 Col), si nombreux au Ha C, en 3e puis en 5e position au cours des deux phases suivantes. Les formes bitronconiques basses (BF-5000 Col) connaissent le même destin, quoiqu'avec un recul beaucoup plus marqué au cours des horizons 7b-8, où cette famille tombe au 9e rang, pour en reprendre un seul pendant l'horizon 9.

D'autres familles de formes connaissent, relativement à leur situation initiale du Ha C, une hausse marquée à l'une ou l'autre des phases suivantes. C'est principalement le cas des coupes hémisphériques sans col (BO-2000 øCol), qui passent au Ha D1-2 du 9e au 6e rang, place qu'elles perdront dès la phase suivante pour redescendre au 10e rang et le conserver à l'horizon 9. C'est aussi le cas des formes cylindre-tronconiques sans col (BO-4000 øCol) qui, en baisse plutôt forte au Ha D1-2 par rapport au Ha C (du 5e au 8e rang), se portent au 3e rang pendant le Ha D3/LT A ancienne, avant de chuter au 9e rang par la suite. Les formes globulaires basses sans col ont une trajectoire assez proche : elles passent du 11e au 10e rang entre la Ha C et le Ha D1-2, avant d'occuper la 4e place au Ha D3/LT A ancienne, pour finir par retomber au 13e rang lors de la dernière phase. Les formes tronconiques hautes (HO-1000), très peu usitées au cours des trois premières phases (16e, 13e, puis 16e rang), acquièrent de l'importance pendant la dernière phase, passant au 6e rang.

Dans le même esprit, on mentionnera les deux familles qui ne connaissent, d'une phase à l'autre, que des hausses successives : il s'agit des formes ovoïdes hautes sans col (HF-7000 øCol) et des formes tronconiques basses fermées (à bord rentrant : BF-1000). Ces deux familles sont, avec les formes tronconiques hautes, les principaux signes de changement marquant l'entrée dans le second âge du Fer pleinement constitué, du moins au niveau des grandes familles de formes.

Pour finir, on signalera qu'il existe, surtout au cours du Ha D1-2 mais pas seulement, des familles qui n'appartiennent qu'à une seule phase : toutes les familles de formes concaves convexes (BO-9000, BF-9000, HF-9000), sont dans ce cas, mais aussi les formes cylindre-tronconiques hautes (HO-4000), bitronconiques hautes à flancs divergents (HO-6000).

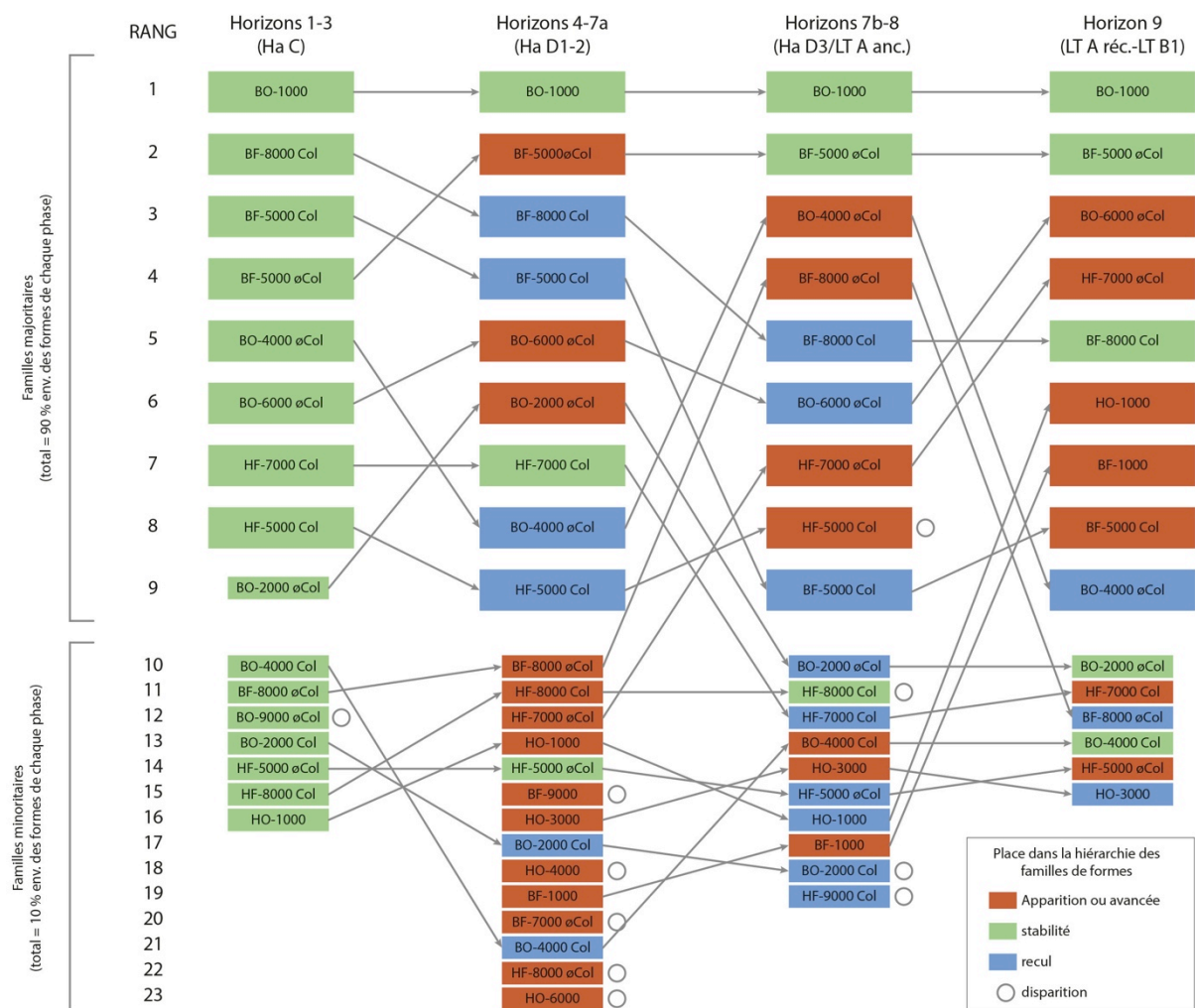


Figure 145 : Avancées et reculs respectifs des familles de formes au premier âge du Fer et début du second.

Ce niveau d'observation n'est pas encore suffisant pour apprécier vraiment, même de manière simplement quantitative, l'évolution du répertoire morphologique pendant les grandes phases du

premier âge du Fer. Il peut être doublé d'un examen encore plus resserré, portant cette fois sur le nombre de types attestés pour chaque phase. Les décomptes, effectués à partir de la matrice des types réorganisée par grande phase (fig. 146) sont pondérés, au sein de chaque phase, par générations. Ils mettent en lumière plusieurs phénomènes qui permettent d'évaluer le taux de renouvellement typologique au cours du premier âge du Fer.

Quatre indicateurs sont retenus : le nombre de types attestés par phases, le nombre de types nouveaux par phase (c'est-à-dire apparaissant avec la phase considérée), le nombre de types propres à une phase (n'apparaissant donc nulle part ailleurs) et le nombre de types en communs avec les phases précédentes (ce qui implique que nous ne considérons pas comme nouveau un type qui serait connu au Ha C, disparu au Ha D1-2 et réapparu au Ha D3 par exemple).

Le graphique (fig. 147) met en exergue la singularité du Ha D1-2 (horizons 4-7a) qui, sur les trois premiers indicateurs, tient toujours la première place, et d'assez loin. Les deux phases suivantes présentent toujours le même rapport relatif, avec l'horizon 9 légèrement en retrait par rapport aux horizons 7b-8. Le Ha C, phase la plus ancienne (horizons 1-3), est quant à lui toujours en dernière position pour les indicateurs mesurables (nombre de types recensés et nombre de types propres). Enfin, le seul indicateur pour lequel on constate que le Ha D1-2 n'est pas en position dominante concerne les types qu'il possède en commun avec la phase précédente.

De là, on peut tirer la conclusion que le Ha D1-2 présente, du point de vue du répertoire morphologique des céramiques, le faciès le plus original, avec le plus grand nombre de types à la fois nouveau et spécifiques, et le plus petit nombre de types communs (donc de liens) avec la phase précédente. Cela rejoint les observations qui avaient pu être faites au sujet de la dernière phase de la nécropole de Fauillet, pour laquelle nous avons pu mettre en évidence le même phénomène de diversification typologique (cf. supra, fig. 98).

Les totaux relatifs aux deux phases suivant le Ha D1-2 indiquent un taux de renouvellement typologique et une originalité moindres, ainsi que des liens plus étroits avec les phases précédentes : même s'ils sont moins divers, les faciès typologiques de ces deux grandes phases restent proches des standards posés au Ha D1-2 et ne s'en éloignent que de manière progressive — surtout au cours de l'horizon 9 avec l'irruption des formes à bord oblique épaissi et des formes tronconiques hautes principalement.

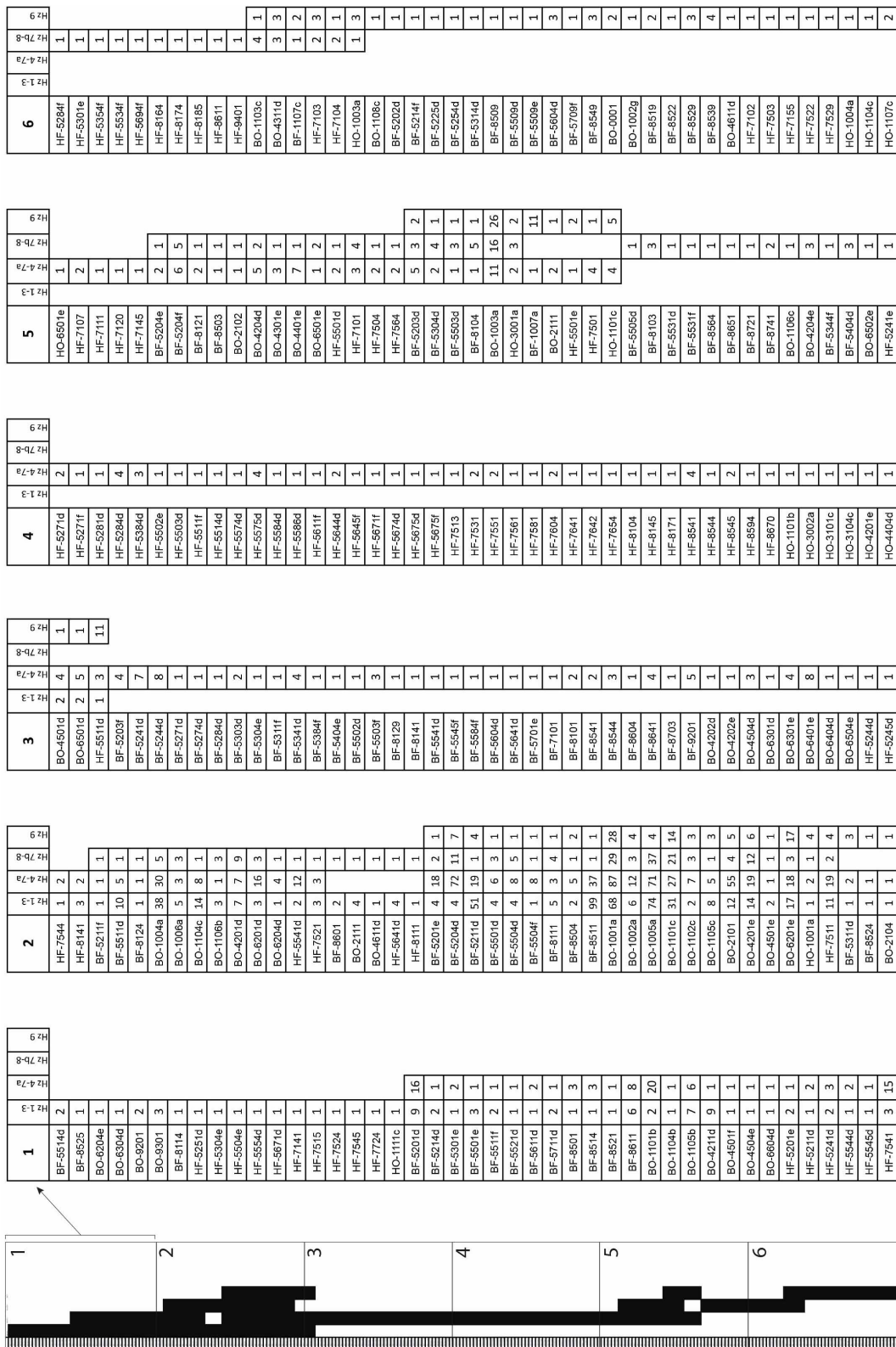


Figure 146 : Décompte des individus par types et par grandes phases (pour une meilleure lisibilité, la matrice complète, à gauche, est présentée par morceaux numérotés de 1 à 6 à droite).

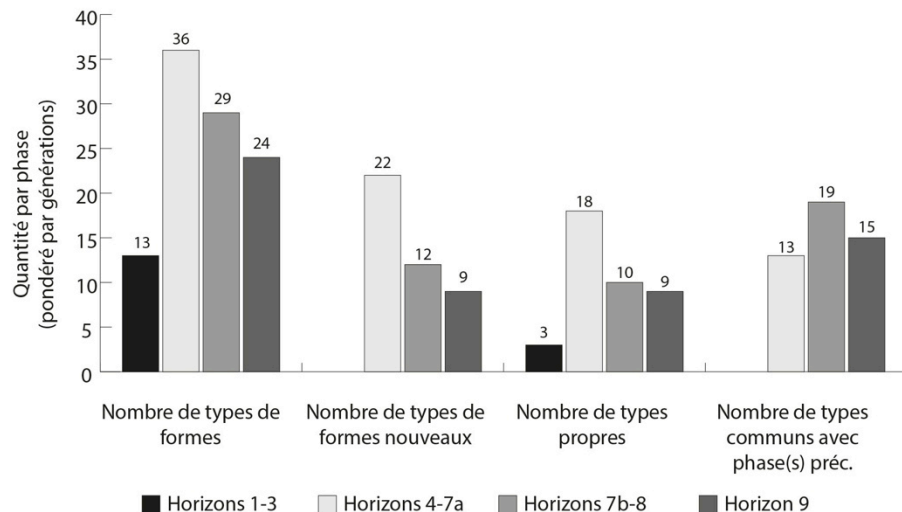


Figure 147 : Évaluation de l'originalité typologique propre à chaque phase par décompte des types de formes.

### V.2.3 Les décors

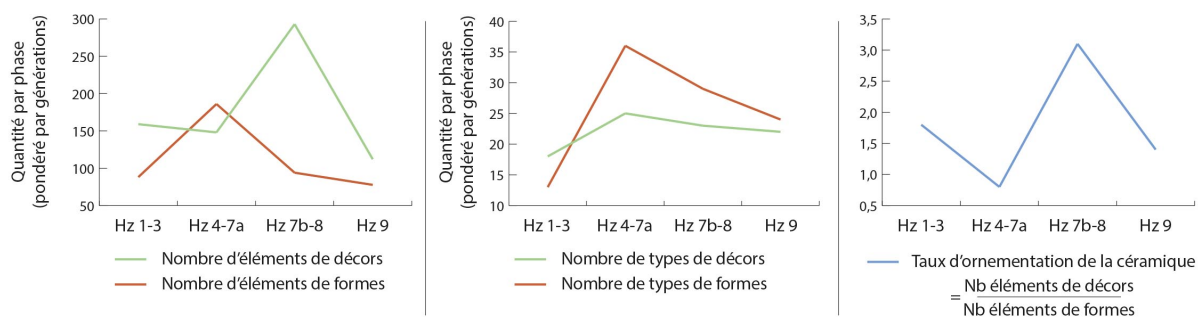
Le répertoire décoratif a été analysé séparément des formes. Le mode de comptage fait appel à la notion d'« élément de décor », qui désigne la plus petite unité décorative que l'on puisse décrire sur un vase décoré : une série de cannelures horizontales est ainsi considérée comme un élément de décor, une ligne d'incision comme un autre. Il s'ensuit qu'un vase richement orné, par exemple avec une série d'incisions sur le bord, une ligne incisée à la base du col, un registre de cannelures sur le haut de la panse et un méplat au niveau du diamètre maximal totalise quatre éléments de décor. C'est ce qui explique les valeurs élevées qui vont être analysées, celles-ci ne correspondant pas à un décompte binaire entre vases décorés et vases non décorés.

À partir des données réunies (systématiquement pondérées par générations), on cherche ici à caractériser la propension, dans chaque phase, à décorer la vaisselle. Une série de graphiques est alors produite (fig. 148) :

1) l'un croisant le nombre total d'éléments de décors recensés et le nombre total d'éléments de formes recensés, ce qui ne donne qu'une idée très générale ;

2) un autre croisant le nombre de types de décors et le nombre de types de formes, ce qui permet d'approcher la question de la créativité manifestée à chaque phase pour ces deux aspects de la production céramique

3) et, enfin, une courbe obtenue en divisant le nombre d'éléments de décors attestés par le nombre d'éléments de formes attestés par phase, montrant donc l'évolution du degré d'ornementation consenti pour chaque phase.



**Figure 148 : Évolution du répertoire décoratif et estimation d'un taux d'ornementation moyen.**

Ces trois graphiques montrent une succession d'états très différents les uns des autres. Le Ha C (horizons 1-3) se caractérise par l'abondance des éléments de décors, dont le nombre total est d'assez loin supérieur au nombre d'éléments de formes, situation qui se retrouve également lorsque l'on comptabilise les types de décors et de formes (quoiqu'avec un écart moins grand). Il en résulte le deuxième taux d'ornementation le plus élevé constaté ici.

Le Ha D1-2 (horizons 4-7a) se démarque très nettement du Ha C et, en fait, de toutes les autres périodes, par des valeurs relatives aux décors toujours très faibles : c'est la seule phase où il y a plus d'éléments de formes que d'éléments de décors ; c'est aussi celle pour laquelle l'écart entre le nombre de types de décors et le nombre de formes est le plus grand (au profit des formes) ; et c'est enfin la phase qui connaît le plus bas taux d'ornementation. Toutes ces remarques sont dans la droite ligne de ce qui avait pu être observé lors de la construction de la chronologie, notamment dans le répertoire céramique des tombes de Moyenne Garonne et de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne et qui nous avait régulièrement conduit à insister sur la grande sobriété décorative du début du Ha D.

Contrastant fortement avec la situation prévalant au Ha D1-2, le Ha D3/LT A ancienne (horizons 7b-8) se définit comme une période très riche en décors céramiques : ceux-ci sont en très forte progression, alors que le nombre d'éléments de formes, quant à lui, accuse une baisse marquée ; le nombre de types de décors recensés tend à la stabilité quand le nombre de types de formes attestés diminue. En définitive, cette période présente le plus fort taux d'ornementation de toutes.

Enfin, l'horizon 9, sous-documenté, montre une baisse généralisée des indicateurs. On remarquera toutefois que ces derniers ont tendance à se rapprocher : on trouve à cette période à peu près autant de types de décors que de types de formes, d'où un taux d'ornementation certes plus faible qu'à la phase précédente, mais quand même bien plus élevé qu'au Ha D1-2.



	Incisions au triple trait	Incisions au double trait	Roulette/Cordelette	Cordons lisses	Incisions au simple trait	Impressions panse	Cann. Fines non jointives	Cann. Larges non jointives	Enductions rouges	Méplats	Cordons incisés	Boutons	Motifs cannelés linéaires	Cann. Larges jointives	Cordons digités	Impressions lèvres	Enductions graphitées	Motifs cannelés obliques	Cupules doubles	Enductions noires	Cupules simples ou en ligne	Cupules en trèfle	Motifs cannelés en chevron	Motifs cannelés autres	Motifs cannelés complexes	Enductions brunes	Bossettes	Enductions à la barbotine	Motifs cannelés circulaires	Baguettes	Décor estampés	TOTAL	
Hz 1-3	17	155	9	4	206	158	59	43	33	28	6	5	2	226	87	70	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1111
Hz 4-7a	0	4	2	5	55	102	13	38	12	27	7	24	8	167	108	116	4	11	4	3	19	3	4	1	1	1	0	0	0	0	0	739	
Hz 7b-8	0	0	0	0	6	74	2	6	5	1	6	4	2	287	234	127	38	17	0	0	7	4	11	3	6	1	15	18	5	0	0	879	
Hz 9	0	0	0	0	20	29	2	3	12	1	5	11	6	17	123	48	8	2	0	0	0	2	1	10	2	0	9	1	20	4	336		
TOTAL	17	159	11	9	287	363	76	90	62	57	24	44	18	697	552	361	52	31	4	3	26	7	17	5	17	4	15	27	6	20	4	3065	

Pourcentages par type de décor	
Hz 1-3	100 97 82 44 72 44 78 48 53 49 25 11 32 16 19 4 3
Hz 4-7a	3 18 56 19 28 17 42 19 47 29 55 44 24 20 32 8 35 100 100 73 43 24 20 6 25
Hz 7b-8	2 20 3 7 8 2 25 9 11 41 42 35 73 55 27 57 65 60 35 25 100 67 83
Hz 9	7 8 3 3 19 2 21 25 33 2 22 13 15 6 12 20 59 50 33 17 100 100
TOTAL	100 100

Pourcentages par phase		TOTAL
Hz 1-3	1,5 14,0 0,8 0,4 18,5 14,2 5,3 3,9 3,0 2,5 0,5 0,5 0,2 20,3 7,8 6,3 0,2 0,1	100
Hz 4-7a	0,5 0,3 0,7 7,4 13,8 1,8 5,1 1,6 3,7 0,9 3,2 1,1 22,6 14,6 15,7 0,5 1,5 0,5 0,4 2,6 0,4 0,5 0,1 0,1 0,1	100
Hz 7b-8	0,7 8,4 0,2 0,7 0,6 0,1 0,7 0,5 0,2 32,7 26,6 14,4 4,3 1,9 0,8 0,5 1,3 0,3 0,7 0,1 1,7 2,0 0,6	100
Hz 9	6,0 8,6 0,6 0,9 3,6 0,3 1,5 3,3 1,8 5,1 36,6 14,3 2,4 0,6 0,6 0,3 3,0 0,6 2,7 0,3 6,0 1,2	100

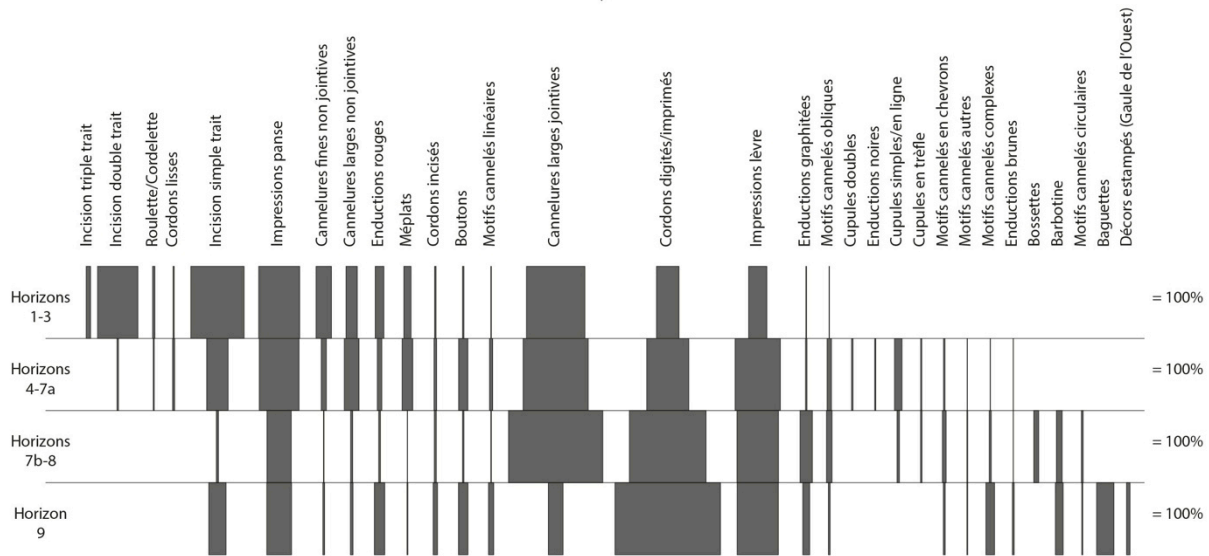


Figure 149 : Les décors : comptages (A) et sériation (B).

On peut aller plus loin en cherchant à identifier les décors privilégiés ou marginaux à chaque phase et la manière dont ils évoluent au fil du temps. Les tableaux de comptage laissent voir, là encore, une situation très déséquilibrée (fig. 149A). Certains types de décors sont dans chaque phase, toujours bien représentés (cannelures larges jointives, cordons digités, impressions sur la lèvre, impressions sur la panse), quand d'autres sont beaucoup plus confidentiels (cupules doubles, incisions au triple trait, enductions noires, baguettes...). Bon nombre de types de décors sont en fait présents, avec des variations dans les proportions, tout au long de la période considérée. Les mêmes indicateurs déjà

utilisés pour les formes mettent très bien en évidence la grande homogénéité du répertoire des décors (fig. 150) : le nombre de types de décors communs avec une ou plusieurs des phases précédentes est très élevé, notamment pour les deux dernières phases, où il est presque égal au nombre total de types de décors attestés. Presque tout le spectre décoratif entre le Ha D3 et le début de LT B1 est donc hérité des phases précédentes. Si l'on ajoute à cela que le nombre de décors nouveaux par phases et, surtout, le nombre de décors propres à chaque phase, prennent toujours des valeurs très basses, on peut en déduire que le taux de renouvellement du répertoire décoratif est finalement assez faible au cours du premier âge du Fer.

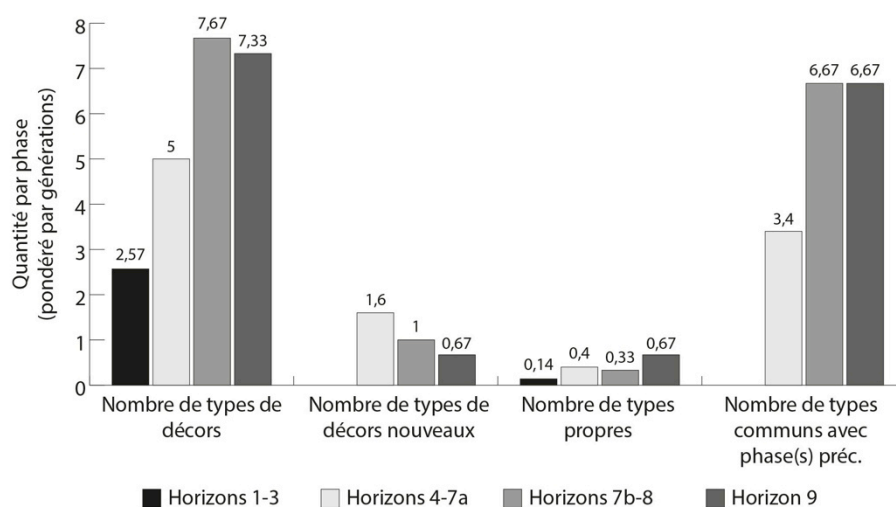


Figure 150 : Évaluation de l'originalité typologique propre à chaque phase (par types de décors).

La sériation quantifiée permet de mieux apprécier la manière dont évoluent les divers types de décors au fil du temps (fig. 149B)<sup>881</sup>. Pour la plupart d'entre eux, la sériation peut être lue directement, la taille des figurés étant directement proportionnelle à la part relative d'un type sur l'ensemble des types par phase.

Les incisions au simple et au double trait, dont on remarque qu'elles sont nettement privilégiées au cours du Ha C, décroissent rapidement puis (mais seulement les incisions simples) connaissent un renouveau à l'horizon 9.

Cependant, il s'avère que la très grande majorité des motifs incisés connus (19 sur 22) n'est attestée que pendant le Ha C et le Ha D1-2, et 12 parmi ceux-ci le sont uniquement au Ha C. Cela confirme amplement que l'incision est une pratique décorative avant tout symptomatique du début du

<sup>881</sup> Parmi les distorsions induites par la non prise en compte de certains ensembles mal datés, il faut signaler que la part des enductions graphitées au cours de la seconde phase doit probablement être revue à la hausse, mais les sites qui ont livré ce type de décor bien particulier ne peuvent souvent être situés qu'entre les horizons 6 à 8, et ont donc été écartés des calculs.



d'associer deux méthodes : la polygonisation de l'espace et l'analyse factorielle des correspondances, dont on doit, avant présentation des résultats, détailler les caractéristiques et les implications<sup>882</sup>.

### V.3.1 Polygonisation de l'espace

La zone d'étude se caractérise, on n'a eu de cesse de le répéter, par de grandes disparités documentaires. Certains secteurs sont presque vides, quand d'autres sont saturés d'information. Les disparités jouent aussi au niveau des sites et des ensembles archéologiques eux-mêmes, certains étant particulièrement bien dotés, d'autres n'ayant livré que quelques tessons ou objets descriptibles. Lorsqu'on veut questionner les liens typologiques (ou les différences) entre les sites ou ensembles inventoriés, il s'agit d'un problème gênant : comment comparer, en effet, un gisement tel que le Grand Hôtel de Bordeaux, très riche, offrant un répertoire morphologique et décoratif très développé, et une des fosses de Soulac d'où ne provient qu'une poignée de tessons ?

Un second problème, plus pernicieux, est en rapport avec les rapprochements intuitifs que l'on a pu faire à divers stades du traitement de l'information : il existe des récurrences typologiques, parfois massives, parfois plus subtiles, qui permettent de dire dès maintenant que, par exemple, les nécropoles tarn-et-garonnaises se ressemblent beaucoup et qu'elles sont très différentes des nécropoles lot-et-garonnaises, elles-mêmes proches les unes des autres. Le danger serait cependant de considérer que les proximités ou dissemblances constatées résument et épuisent à elles seules la variabilité typologique et légitiment la constitution de groupes « culturels » définis, en fait, par la sensibilité de l'archéologue. Rien ne garantit, en effet, que tel ou tel trait, jugé mineur parce que rare ou mal compris, n'est pas déterminant. Ce travers peut amener à analyser des groupes de sites constitués a priori, qui doivent autant aux disparités documentaires qu'à la justesse (ou à l'imperfection) de la perception de l'analyste.

Le parti adopté ici a été d'agréger l'information, inégalement répartie sur le territoire étudié, de manière arbitraire et non en fonction de notre intuition, par la surimposition d'une grille de polygones à la zone d'étude. Chaque polygone, défini typologiquement par l'ensemble des objets recensés qu'il contient, devient l'élément de référence. Ce maillage artificiel de l'espace (fig. 152) permet, non pas de résoudre complètement, mais d'apporter une solution partielle aux deux problèmes susmentionnés : les disparités documentaires sont lissées dans une certaine mesure par les regroupements de sites opérés, et les délimitations des groupes à étudier ne sont plus le fait d'une décision univoque mais d'un découpage arbitraire.

---

<sup>882</sup> Le processus dans son ensemble est, dans ses grandes lignes, directement inspiré de celui utilisée par L. Tremblay-Cormier dans le cadre de sa thèse, dont on trouvera une présentation synthétique dans : Tremblay-Cormier 2014.

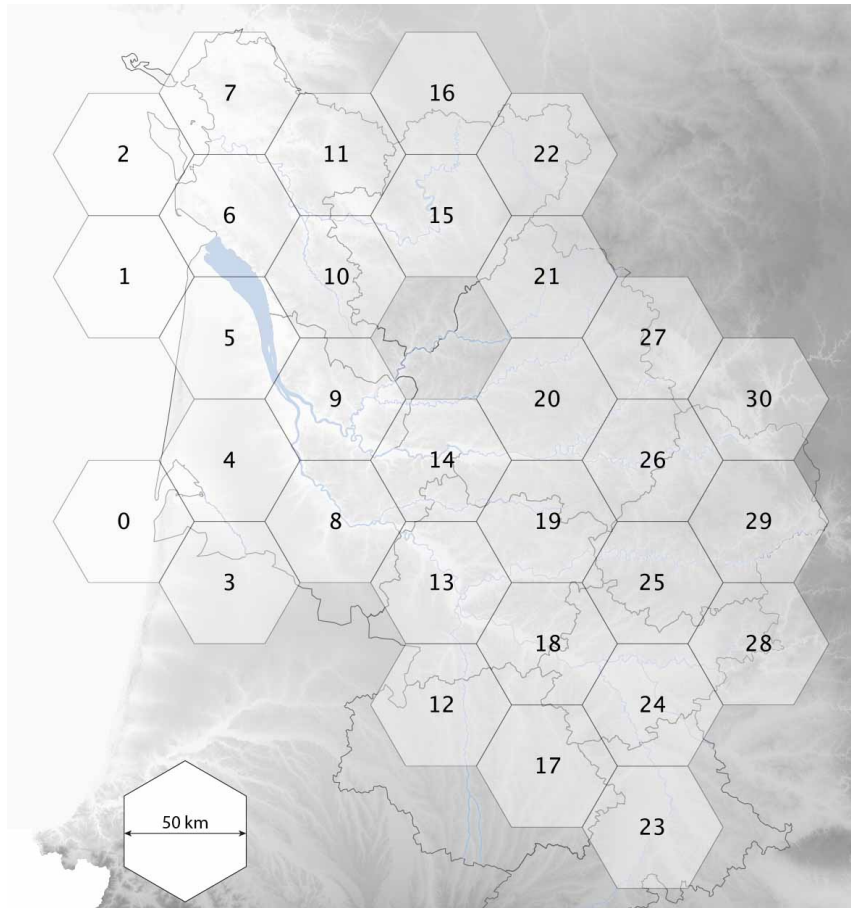


Figure 152 : Polygonisation de la zone d'étude (le polygone « manquant » entre les n° 14 et 15 correspond à une partie de la zone d'étude où aucun site bien daté n'était présent).

La construction de ce maillage s'obtient très simplement, via un logiciel comme QGIS, en utilisant l'outil de création de vecteur. Les deux paramètres clés sont la forme et la dimension des cellules. Pour la forme, nous avons opté pour le polygone, pour sa plus grande proximité avec le cercle et donc sa faculté à découper l'espace de façon (un peu) moins rigide que le carré ou le rectangle<sup>883</sup>. Pour la dimension, un pas de 50 km a été retenu empiriquement, après diverses tentatives : il représente un compromis acceptable entre un taux d'agrégation suffisant pour limiter le nombre de polygones ne contenant qu'un seul site<sup>884</sup> d'une part ; et, d'autre part, un niveau de détail assez poussé pour éviter un lissage excessif de l'information<sup>885</sup>.

Il convient d'insister sur les implications d'une telle manœuvre. Parce qu'il correspond à une « pixellisation » volontaire de la zone d'étude, ce procédé contribue inévitablement à brouiller quelque

<sup>883</sup> Il s'agit d'une concession à notre perception des choses ; le carré ou le rectangle auraient aussi bien fait l'affaire.

<sup>884</sup> Bien qu'il y en ait, c'est inévitable.

<sup>885</sup> Avec un pas trop grand, les polygones acquièrent en effet des caractéristiques tellement nombreuses et variées qu'ils finissent par n'avoir plus aucun sens dans l'analyse, renvoyant soit tous un signal très proche, soit tous un signal propre et irréductible, l'analyse devenant vaine dans tous les cas. Au final, en ne conservant que les polygones positifs (contenant au moins un ensemble archéologique), on obtient une grille composée d'une trentaine de cellules, toutes n'étant pas forcément concernées par chacune des périodes considérées.

peu les cartes : il est tout à fait envisageable qu'un polygone donné contienne des sites franchement différents du point de vue de leur « signature typologique », ce qu'un découpage différent aurait pu permettre d'éviter. Il faut, au moins dans un premier temps, assumer cette éventualité et rester prudent au moment de l'interprétation. Par ailleurs, et pour les mêmes raisons, la polygonisation a pour effet de rendre a priori dénuée de sens la notion de faciès typologique propre : on n'identifiera pas de « groupe culturel » (de la vallée de la Leyre, de la garonne toulousaine, etc.), à la manière par exemple de ce qu'a pu faire J.-P. Mohen en son temps<sup>886</sup>. Étant donné le caractère artificiel des regroupements de sites, le faciès du polygone X l'est tout autant, en principe en tous cas. La polygonisation arbitraire est plutôt un moyen d'identifier des « ambiances typologiques », pouvant concerner un ou plusieurs polygones. Elle permet donc de répondre à la question posée ici : existe-t-il des faciès typologiques infra-régionaux ?

### V.3.2 Analyse factorielle des correspondances

La polygonisation de la zone d'étude conduit à rassembler les informations typologiques, non plus par sites, mais par polygones. Il devient par conséquent possible de construire des tableaux dans lesquels on fait figurer en ligne les polygones positifs et en colonnes les types d'objets rencontrés dans ces polygones (qui deviennent les modalités caractéristiques). Ce type de tableau peut être considéré comme un cas particulier de tableau de contingence, c'est-à-dire croisant deux variables (d'une part la localisation par polygones et d'autre part le type) pour une même population (les artefacts)<sup>887</sup>. Partant, il est possible d'utiliser, pour observer ce genre de tableau, l'analyse factorielle des correspondances (AFC), qui y est spécifiquement adaptée<sup>888</sup>.

En dépit d'une complexité théorique certaine pouvant valoir au débutant de sérieuses difficultés, l'AFC est une méthode d'analyse exploratoire qui permet de faciliter la lecture de grands tableaux de données difficiles à appréhender tels quels. Au principe de la méthode se trouve la notion de profil : dans le tableau, ce sont successivement les profils-lignes et les profils-colonnes qui sont analysés. Plus précisément, il s'agit de mesurer la manière dont ces profils s'écartent du profil moyen (c'est-à-dire le profil constitué d'une part par le total des lignes, d'autre part par celui des colonnes).

---

<sup>886</sup> Mohen 1980, 89-107.

<sup>887</sup> Marion 2004, 220.

<sup>888</sup> Ces analyses factorielles ont été réalisées avec le logiciel XLSTAT (Base) sous Excel 2011. Parmi l'abondante bibliographie concernant l'analyse factorielle des correspondances, le profane pourra se tourner, outre l'ouvrage fondateur (Benzécri 1973) et par ordre croissant de niveau de difficulté, vers les ouvrages suivants : Cibois 1983 ; Bry 1995 ; Escofier & Pagès 1998 ; Husson *et al.* 2009, 61-88 ; Lebart *et al.* 2004. Pour des exemples plus spécifiquement liés à l'archéologie (principalement appliqués à des problématiques chronologiques), voir par exemple : Leredde & Djindjian 1980 ; Djindjian 1991, chap. 9 ; Marion 2004, III ; Djindjian 2011, 257-272. Nous tenons par ailleurs à exprimer nos plus vifs remerciements à F.-X. Le Bourdonnec (UMR 5060 IRAMAT-CRP2A), pour l'aide inestimable qu'il nous a apporté dans la compréhension de la méthode et des résultats.

L'AFC a pour objectif final la mise en évidence, dans un tableau donné, de structures prenant la forme d'une sériation continue ou d'une partition en plusieurs blocs, en tous cas d'une diagonalisation et d'une réorganisation des lignes et des colonnes.

Le grand intérêt de cette méthode est de permettre de visualiser, au moyen d'un ou plusieurs graphiques, la manière dont les données se structurent (si structure il y a). Cette visualisation est le résultat d'une traduction du tableau sous la forme d'un nuage de points. Elle passe, lors de la phase de calcul, par la construction d'axes factoriels qui ont pour caractéristique essentielle de résumer une part (de moins en moins importante pour chaque axe à partir du premier) de l'inertie du nuage de points constitué par les lignes et les colonnes<sup>889</sup>. Les axes rendent compte de l'étalement maximal du nuage de points, permettant ainsi d'accentuer visuellement les différences et les points communs entre les colonnes et les lignes<sup>890</sup>. Dans la pratique, les premiers axes (du premier au troisième ou au quatrième en général) sont lourds de sens, tandis que les suivants sont plutôt négligeables car liés à des aspects de plus en plus résiduels, au bruit inhérent à tout grand tableau de données.

À ce stade apparaissent un certain nombre de limitations ou points particuliers liés aux données en entrée qui nécessitent un commentaire.

### V.3.2.1 Le sens du 0

Les tableaux fournis au logiciel, résultat de l'agrégation des données dans les polygones, contiennent, sous leur forme brute, un très important nombre de cases vides, dans tous les cas où la modalité x n'apparaît pas dans le polygone Y. Le problème est ici de savoir quel sens donner à ces cases vides : sont-elles le signe d'une incomplétude handicapante de l'état des connaissances ? Ou bien sont-elles le signe de l'absence réelle de telle variable dans tel polygone ? On comprend bien les conséquences théoriques de l'une ou l'autre solution : dans un cas, on raisonne sur des données incomplètes et on prend le risque d'interpréter des résultats particulièrement déformés ; dans l'autre, l'analyse est légitime et les résultats interprétables directement car reflétant fidèlement la réalité. En pratique, ce problème est difficilement soluble par l'archéologue dans la mesure où seul le temps et de nouvelles opérations de terrain permettront progressivement de compléter l'information globale et, à terme, de donner sens à cette absence. Le parti adopté a donc été de considérer le 0 comme un signe de l'absence réelle de la donnée, aujourd'hui, dans l'état actuel de la recherche.

---

<sup>889</sup> L'inertie du nuage de points exprime la dispersion des points selon les différents axes (facteurs). Les différents axes décrivent chacun une part décroissante de l'inertie globale, c'est-à-dire qu'ils résument chacun un pourcentage décroissant de l'information globale contenue dans le tableau initial ; cette part de l'information par axe est désignée par le terme de valeur propre. Pour plus d'informations, voir : Bry 1995, 64 ; Escoffier & Pagès 1998, 282

<sup>890</sup> Explication particulièrement limpide de ce principe dans Bry 1995, chap. I, 5-18.

### V.3.2.2 Le sens des modalités

Les modalités introduites (en colonnes) dans le tableau et dans l'analyse ne sont en aucun cas des variables que l'on pourrait qualifier de « brutes ». Bien au contraire, elles sont elles-mêmes le produit d'une analyse préalable qui a conduit à adopter une certaine manière de décrire les formes et les décors céramiques, ainsi que les objets métalliques. Par conséquent, deux situations sont possibles<sup>891</sup> : certains de nos types pourraient être le regroupement de types plus précis, que notre typologie ne permet pas de percevoir, auquel cas on se trouvera confronté à des effets de synthèse au niveau des données en entrée. Cela pourrait générer du bruit et des liens inattendus entre des polygones franchement opposés par ailleurs (mais pourquoi pas ?).

Inversement, la typologie pourrait distinguer des types de formes redondants parce que son niveau de résolution est très fort. Dans ce cas, il faut plutôt s'attendre à voir s'opposer ou se regrouper toujours les mêmes polygones sur plusieurs axes successifs, chacun défini par des variables différentes mais dotées, dans le cadre de l'AFC, d'un sens archéologique très proche.

### V.3.2.3 Le choix des modalités

Il s'agit sans conteste du problème le plus épineux. Sous leur forme brute, directement extraite à partir de QGIS, les tableaux de comptage par grandes périodes font intervenir la trentaine de polygones positifs (moins ceux pour lesquels il n'y a rien pour la période donnée) et un grand nombre de colonnes correspondant à la totalité des types d'objets rencontrés dans toute la zone d'étude à une période donnée. Dans la longue liste de modalités que ces types représentent, il en existe certaines qui doivent d'emblée être retirées, notamment les types mal décrits mais enregistrés dans la base au moment de la saisie<sup>892</sup>. Cette opération laisse tout de même en place une centaine de colonnes, et même plus du double dans le cas du second tableau (horizons 4-7a). Les AFC préliminaires conduites à titre de test sur ces tableaux complets ont débouché sur des résultats confus et inexploitable, en raison du bruit énorme généré par des modalités perturbatrices. Ces tests ont mis en évidence, de façon criante, la nécessité de sélectionner des modalités et d'en laisser d'autres de côté, autrement dit, de simplifier le tableau.

---

<sup>891</sup> Ce qui suit est surtout valable pour la céramique, mais rien ne permet d'exclure que les mêmes phénomènes se produisent pour le reste des objets intégrés.

<sup>892</sup> Par exemple, les formes céramiques dont la description complète n'est pas possible, telles que les coupes tronconiques dont le code est BO-1003 sans le profil de panse, ou encore les bracelets en fer dont on ne sait s'ils étaient ouverts ou fermés.



Pour ce faire, nous avons essayé plusieurs solutions. La première a consisté à diminuer le degré de résolution de la typologie céramique (principale source de confusion). On a donc regroupé les formes céramiques non plus par types mais par groupes de formes synthétiques moins détaillés<sup>893</sup>. Plusieurs options ont été testées ; aucune n'a mené à des résultats pertinents. Il est apparu que procéder de la sorte contribuait en réalité à générer encore plus de confusions, en opérant des réunions artificielles de formes dénuées de sens.

La seconde option a consisté à utiliser décomptes présentés ci-dessus concernant les grandes tendances par périodes (cf. supra, fig. 140 à 143). Ont été retenues uniquement les familles de formes totalisant ensemble environ 90 % des types connus à une période donnée et, parmi elles, seulement les types représentés à plus de 5 % (ou individus dans les cas à faible effectif) par famille. Les résultats n'ont pas été plus satisfaisants, en raison de la trop grande simplification des données.

La troisième option, qui fut la bonne, a tiré profit d'un effet indésirable qualifié par certains auteurs d'« effet de distinction » ou de « nuage en queue de comète<sup>894</sup> ». Cet effet apparaît quand un petit nombre de modalités concerne un petit nombre d'individus en même temps. Dans le cadre de l'AFC, méthode permettant la prise en compte des petits effectifs au même titre que les grands, cette configuration se traduit par un nuage où la très large majorité des points sont regroupés vers le centre du graphique, tandis que quelques autres (les modalités rares et les individus les possédant) sont groupés de façon plus ou moins nette très loin le long d'un axe (généralement le premier). Dès les premiers tests, on a pu s'apercevoir que cet effet était présent de manière récurrente et qu'il était lié, effectivement, à la présence de quelques types d'objets présents en petit nombre dans peu de polygones, tels que les épées à languette par exemple. En raison de leur grande rareté à l'échelle de la zone d'étude entière, ce genre d'objets devient par la force des choses une caractéristique très structurante du ou des polygone(s) où il apparaît, au point de susciter la construction d'un axe entier pour rendre compte de son existence, ou d'orienter très fortement la forme du nuage. Il est aussi apparu qu'en retirant de l'analyse (c'est-à-dire de la liste des modalités actives, celles qui contribuent à la construction des axes) les petits groupes de modalités responsables de cet effet de distinction, il était possible d'arriver, par itérations successives, à obtenir un nuage de points non (ou peu) affecté par cet effet.

Plusieurs éléments importants pour la méthode doivent être notés. Premièrement, il ressort que très rapidement, l'effet de distinction est le fait de petits groupes de modalités qui se superposent dans le graphique exactement au même endroit (éloigné du centre). La consultation du tableau en entrée

---

<sup>893</sup> Par exemple en réunissant les types BF-5211d-e-f, les types BF-8511/8514, etc.

<sup>894</sup> Cibois 1997, 309-314 ; Cibois 2015, chap. III-1.

permet alors de se rendre compte qu'il s'agit de modalités qui ne concernent qu'un seul polygone ; elles peuvent, en conséquence, être exclues d'une analyse orientée vers la recherche de liens entre polygones.

Deuxièmement, et c'est une conséquence du point précédent, cela conduit à retirer toutes les modalités qui ne sont présentes qu'une seule fois (dans une seule case), pour ne conserver que celles qui permettent de raisonner sur des caractéristiques communes à plusieurs polygones.

Troisièmement, au fil des coupes opérées dans les tableaux, il s'est avéré que l'essentiel des types d'objets remarquables (métalliques ou non) ne « survivent » pas en tant que modalités actives dans la mesure où ils sont, sauf exceptions, rarement présents dans de nombreux polygones et sont donc responsables, pour une grande part, des effets de distinction.

Au final, on aboutit à un nuage débarrassé de modalités à effet de distinction au bout d'environ 10 à 15 AFC successives à partir du premier tableau, chacune suivie de la suppression progressive des modalités problématiques. Passé ce seuil, la forme du nuage a tendance à rester globalement plus stable, ce qui signifie qu'une structuration solide devient visible et que l'on peut commencer à y réfléchir.

On terminera l'exposé des limites et des remarques préliminaires par une dernière considération, relative cette fois à l'interprétation des axes factoriels dans les trois cas traités. Les manuels de statistiques utilisent généralement, pour illustrer l'explication de l'AFC, des jeux de données de petite taille contenant des variables sociologiques, économiques ou biologiques, possédant une forte signification et des liens très évidents. La réalisation de l'AFC débouche alors sur un petit nombre de facteurs dont les deux ou trois premiers, simplicité pédagogique oblige, résument à eux seuls 80 % de l'inertie totale, c'est-à-dire que leur examen détaillé permet d'expliquer presque toute la structure du tableau original. Dans le cas de nos jeux de données, plus importants, marqués par beaucoup de cases vides et éventuellement par des modalités actives renvoyant à des types de formes ou de décors très proches, même après les étapes de sélection, jamais les facteurs extraits n'atteignent de tels chiffres. Dans le meilleur des cas, le premier axe résume 20 à 30 % de l'inertie, et il faut s'estimer proche d'une situation confortable quand les quatre premiers axes cumulent 50 à 60 % de l'inertie totale<sup>895</sup>. Autrement dit, on est ici très loin des cas d'école. Cela n'est pas forcément gênant, mais implique qu'il faut toujours observer les graphiques et les chiffres liés aux axes 3 et 4 au minimum, puisque ceux-ci résument souvent une part de l'inertie quasiment égale à celle de l'axe 2.

La conséquence en est avant tout que les résultats présentés sont éminemment partiels. Il serait tout à fait envisageable, à partir des mêmes jeux de données, de mener une étude, non plus des points communs entre polygones, mais des particularismes, à partir précisément des groupes de modalités peu

---

<sup>895</sup> Dans les histogrammes qui sont présentés ci-dessous (par ex. fig. 153A), cela se traduit par une décroissance toujours faible des valeurs propres d'axe en axe ; le corollaire étant que la part d'information résumée par des axes lointains (5, 6, 7...) n'est théoriquement pas négligeable.

représentées. Nous nous en tiendrons ici à une étude préliminaire, qui permettra de poser les bases d'une réflexion plus fine encore à élaborer.

### V.3.3 Résultats

On se placera, comme dans les pages précédentes, dans un cadre chronologique simplifié en trois grandes périodes<sup>896</sup>.

#### V.3.3.1 Le Ha C (horizons 1-3)

L'AFC menée sur le tableau concernant la période du Ha C a porté, après les étapes de sélection, sur un total de 53 modalités (colonnes) pour 15 polygones positifs (lignes). Les divers retranchements opérés au préalable ont conduit à exclure de l'analyse les polygones 15 et 29, caractérisés par moins de 4 modalités, seuil en deçà duquel la signification des résultats est discutable.

Le diagramme des valeurs propres et de l'inertie des différents axes factoriels issus des calculs montre (fig. 153A), comme nous l'avons signalé, que les premiers axes résument une part de l'inertie totale relativement faible (23,9 % pour l'axe 1, puis des valeurs proches de 10 % pour les trois suivants). La décroissance assez régulière des valeurs propres, hormis la rupture marquée entre les axes 1 et 2, indique quant à elle que l'on pourrait extraire des éléments de réflexion pertinents par l'observation des quatre ou cinq premiers facteurs<sup>897</sup>. La conclusion à tirer de cette première observation est que les modalités actives en colonne sont telles qu'il est impossible d'en résumer le sens à partir d'un ou deux facteurs seulement.

L'observation du nuage de points sur le plan factoriel 1-2<sup>898</sup> permet d'accéder, malgré tout, à un début d'interprétation (fig. 153B). On remarque en effet que le nuage des modalités, vu sous cet « angle », peut être subdivisé en deux grands ensembles opposés sur le premier axe factoriel (de gauche à droite). Un premier sous-ensemble, à droite du graphique, est composé d'un groupe de modalités réparties de manière assez lâche<sup>899</sup>. De l'autre côté, on observe un second sous-ensemble composé de

---

<sup>896</sup> Horizons 1-3 (Ha C), 4-7a (Ha D1-2), 7b-8 (Ha D3-LT A ancienne). L'horizon 9 a été exclu en raison du trop petit nombre de polygones concernés et de l'aspect incomplet de l'inventaire.

<sup>897</sup> Alors que dans les exemples les plus caractéristiques, les axes 1 et 2, parfois 3, recèlent à eux seuls l'information exploitable, les suivants n'étant en rapport qu'avec des facteurs résiduels assimilables à du bruit de fond.

<sup>898</sup> C'est-à-dire le plan qui croise les deux premiers axes factoriels.

<sup>899</sup> La délimitation des ensembles de modalités sur le graphique est subjective, raison pour laquelle nous avons opté pour un trait pointillé plutôt qu'un trait plein. En effet, certaines des modalités incluses dans l'un ou l'autre ensemble sont proches de l'origine du graphique (point de croisement des axes). En AFC, cela signifie que ces modalités s'écartent peu du profil moyen et sont théoriquement peu significatives. Dans ce premier cas, cela est illustré, par exemple, par les décors d'enduction rouge : présent un peu partout, ce type de décor n'a que peu de valeur explicative concernant les différents

modalités à la fois plus nombreuses et plus resserrées. Ce second sous-ensemble pourrait éventuellement être lui-même subdivisé en deux, avec un groupe dans le coin inférieur gauche et un groupe dans le coin supérieur gauche.

Si l'on s'intéresse à la position, au sein de ce nuage, des polygones, on observe que les deux grands sous-ensembles séparent ces derniers de manière non aléatoire : le sous-ensemble de droite correspond aux polygones 2/8/10/20/26/30, celui de gauche aux polygones 0/4/13/19/23/24/25/28. Or, en représentant sur la carte ces résultats, on constate que l'AFC permet de distinguer un groupe nord/nord-ouest d'un groupe sud/sud-est. Seul le polygone 9 a une position excentrée et isolée par rapport à tous les autres sur le graphique des axes factoriels (fig. 153B). La raison en est simple : seul un site, les Planches à Saint-Maigrin<sup>900</sup>, participe au faciès de ce polygone ; or, il s'agit d'un gisement mineur en termes de quantités de mobilier et de diversité typologique. Il n'est donc pas étonnant qu'il occupe cette position particulière au sein du nuage de points.

Il semblerait donc que l'AFC oriente ici vers la définition de deux grands faciès typologiques, ou plutôt deux ambiances, dont la traduction géographique est presque directe ; autrement dit, on distingue effectivement des faciès infra-régionaux au Ha C, que nous nommerons respectivement « septentrional » et « méridional ». Il convient maintenant de caractériser ces faciès, c'est-à-dire d'observer quelles sont les modalités (les types d'objets) qui fondent cette distinction.

---

regroupements de modalités et de polygones. On verra cependant que dans certains cas, une position proche de l'origine n'exclut pas un rattachement à un ensemble plutôt qu'à un autre.

<sup>900</sup> Pl. 319.

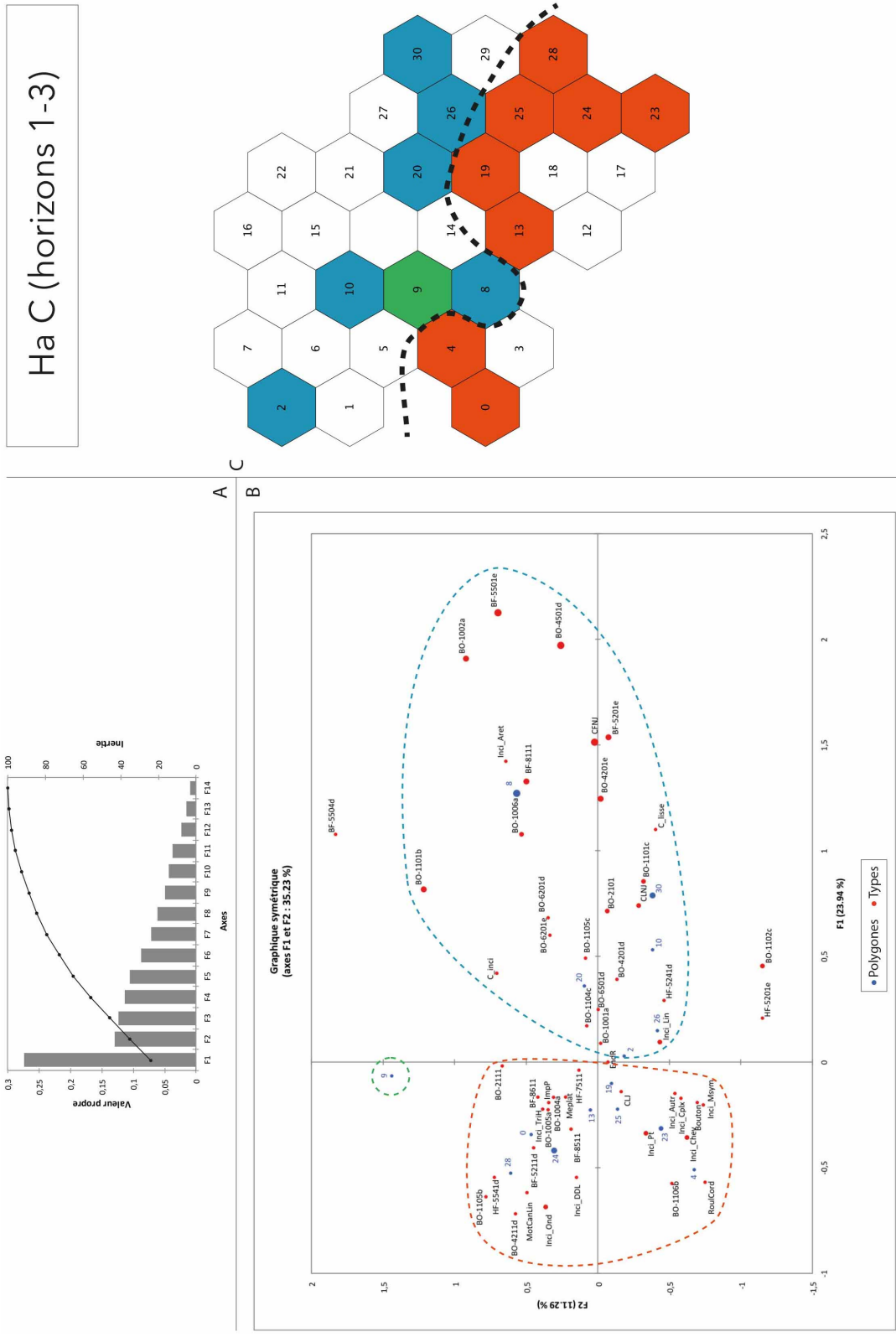


Figure 153 : Résultats de l’AFC pour le Ha C et traduction graphique et cartographique.

V.3.3.1.1 *Faciès septentrional*

Il apparaît, en examinant quels sont les types qui rapprochent les polygones du groupe septentrional, plusieurs éléments importants (fig. 154A). Tout d'abord, on remarque qu'il s'agit majoritairement de formes céramiques (presque une vingtaine), contre à peine cinq types de décors bien caractéristiques. Ensuite, parmi les formes représentées, il y a essentiellement des formes tronconiques et des formes basses bitronconiques sans encolure, la part des autres formes (HF-5241d et BF-8111) étant très réduite. Enfin, parmi les décors significatifs, on trouve deux types de décors cannelés (cannelures non jointives fines ou larges), deux types de cordons (incisés et lisses) et deux types d'incisions (linéaires et en arêtes de poisson).

On peut déceler l'empreinte forte de quelques gisements majeurs dans la définition de cette ambiance typologique septentrionale, notamment le site de l'Isle-Saint-Georges (n° 175, polygone 8) et du Puy d'Issolud à Vayrac (n° 261, polygone 30). Cependant, ils ne sont pas les seuls responsables, et d'autres sites et polygones y contribuent également.

#### *V.3.3.1.2 Faciès méridional*

Le faciès des polygones méridionaux tel que déduit de la projection diffère assez nettement du précédent. D'une part, le rapport s'inverse entre formes et décors caractéristiques : les formes contribuant de manière importante à sa définition sont plus rares, alors que les types de décors sont plus nombreux (fig. 154B). D'autre part, si quelques types de formes tronconiques basses figurent parmi les modalités décisives, on note que les formes bitronconiques basses sans encolure, si importantes dans le groupe septentrional, ne sont pas représentées ici, alors qu'apparaissent comme capitales d'autres formes : vases bitronconiques et globulaires bas à encolure (notamment BF-5211d et BF-8511), formes bitronconiques ou ovoïdes à encolure.

Concernant les décors, un examen plus resserré montre qu'aux côtés de décors tels que les impressions sur la panse ou les cannelures larges jointives, ce sont surtout les diverses formes de décors incisés ainsi que les décors à la roulette/cordelette qui confèrent à ce second groupe son unité.

Là encore, il est possible de repérer dans ce nuage le poids très important de sites tels que les nécropoles tarn-et-garonnaises ou les habitats de plaine du Toulousain, qui sont les principaux fournisseurs de ces formes et décors. Pourtant, on ne peut occulter le fait que d'autres polygones, notamment les n° 0 et 4, figurent dans ce groupe.

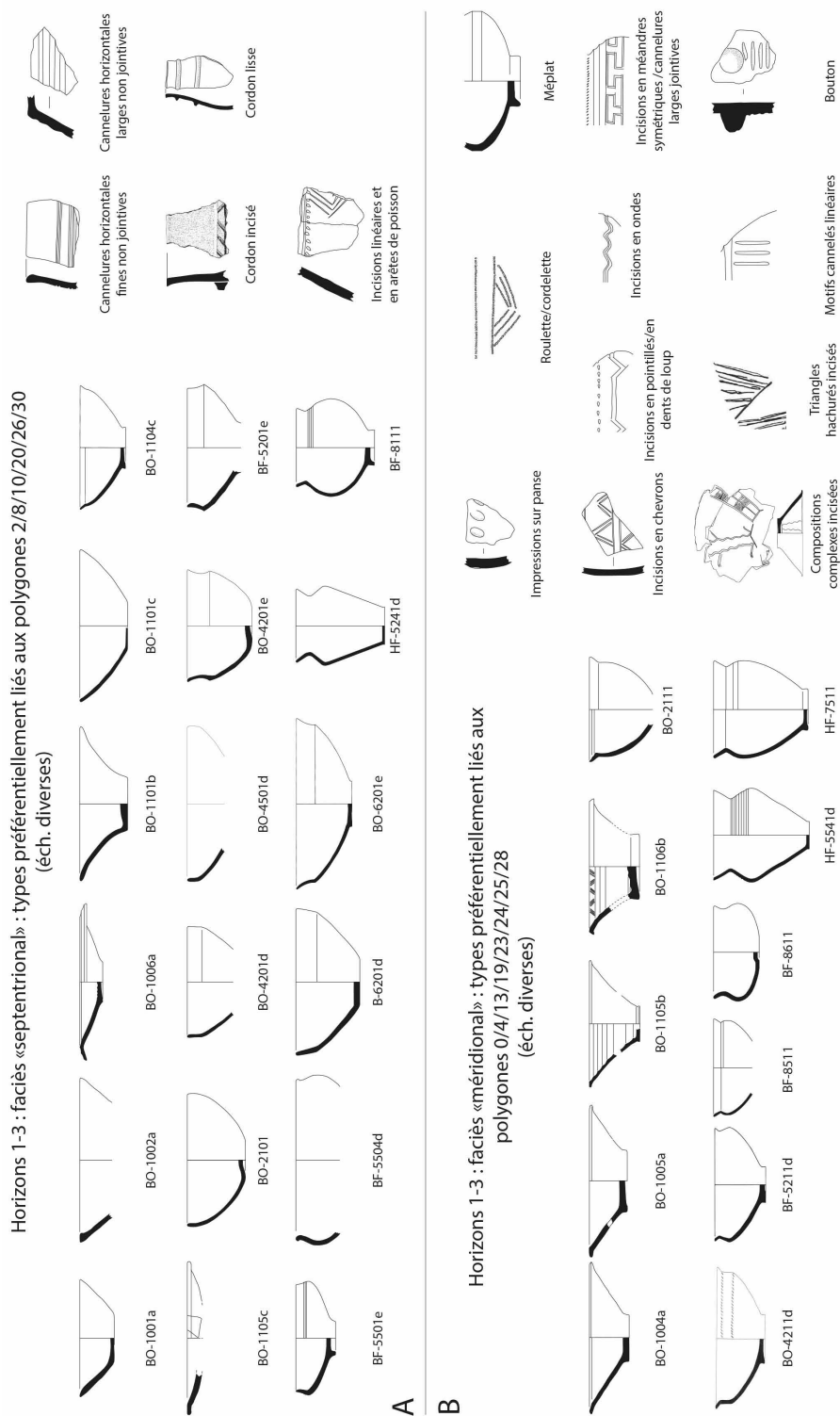


Figure 154 : Types de formes et de décors caractérisant les deux groupes de polygones distingués par l'AFC au Ha C.

Pour éclaircir quelque peu les conditions qui président à l'existence de ce faciès méridional, il faut observer un autre plan factoriel, croisant cette fois les axes 1 et 3 (fig. 155). On remarque tout d'abord que le premier groupe (septentrional) reste défini et repérable de la même manière que sur le

plan factoriel 1-2, ce qui renforce les conclusions précédentes. Ensuite, il apparaît que les paquets de polygones composant le groupe méridional se reconfigurent légèrement, et de façon plus claire.

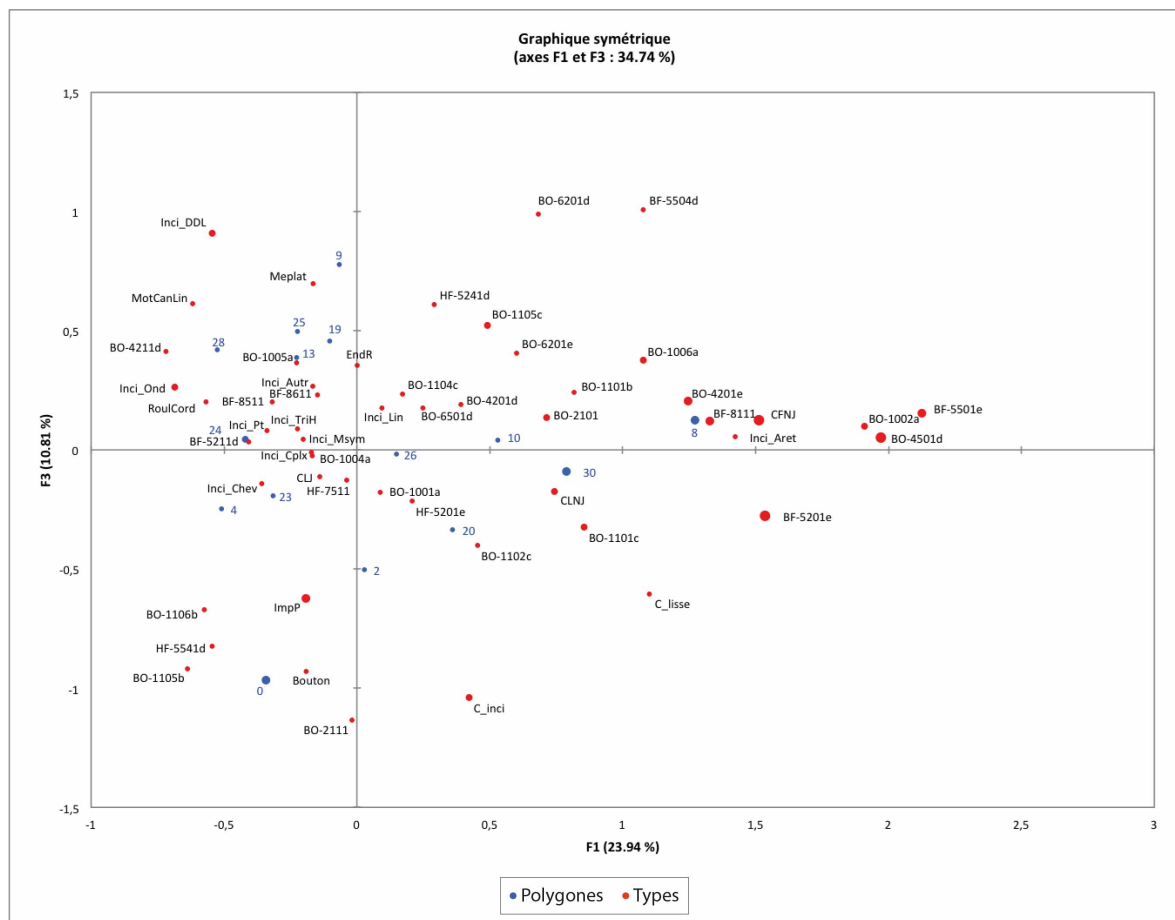


Figure 155 : Résultats de l'AFC pour le Ha C, plan factoriel 1 et 3.

En effet, on perçoit plus nettement des tendances qui restaient « cachées » dans le premier plan factoriel ; celles-ci prennent un sens géographique relativement clair. Ainsi, les polygones n° 13/19/24/25/28 se démarquent du couple 4/23, tandis que le polygone 0 se retrouve isolé et donc mis en exergue par l'axe 3. Le rassemblement des polygones 13/19/24/25/28 est, sur le plan géographique comme par rapport aux modalités représentées, parfaitement logique, et même prévisible : il s'agit des polygones où se trouvent les nécropoles tarn-et-garonnaises, les sites du Toulousain, du sud du Lot et du Lot-et-Garonne qui ont livré, pour le Ha C, des objets dont les parentés sont indéniables<sup>901</sup>. Le rapprochement des polygones 4 et 23 est un peu plus étonnant, dans la mesure où ils sont géographiquement éloignés l'un de l'autre. Ce rapprochement concerne avant tout les sites de la vallée

<sup>901</sup> Pour illustrer ceci, se reporter aux séries du Ha C issues de sites tels que le Barricou à Beauzelle (Haute-Garonne), Sainte-Livrade ou Fauillet (Lot-et-Garonne), le Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne), le Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols (Lot), pour ne citer que des exemples clairs : pl. 52-57 ; pl. 142 n° 1, 7-8) ; pl. 145-156 ; pl. 268-287 ; pl. 328-330.



de la Leyre (nécropoles de Balanos et du Truc du Bourdiou), qui ont livré quelques tombes du Ha C dont le mobilier présente, surtout au niveau des décors, des traits communs avec les séries contemporaines du Toulousain<sup>902</sup>. L'isolement du polygone n° 0 sur le graphique répond assez bien à la concentration inusitée de données du Ha C représentée par les sites de la dune du Pilat à la Teste de Buch qui, il est vrai, ont un profil typologique assez singulier dans leur environnement immédiat<sup>903</sup>. On y retrouve, cependant, des éléments décoratifs — notamment un répertoire de décors incisés — qui doivent être rapprochés de ce que l'on connaît dans les autres polygones du groupe méridional.

Ainsi, la principale conclusion à laquelle mène l'AFC sur les données du Ha C concerne-t-elle une bipartition géographique de la zone d'étude, séparant un groupe nord d'un groupe sud. Cette bipartition a une traduction très nette en matière de typologie céramique, puisque les modalités qui jouent dans cette coupure forment deux groupes très différents, tant au niveau des formes et des décors que de l'importance des unes et des autres dans la définition des ambiances typologiques. Une observation plus poussée, en particulier sur le groupe sud, par l'examen du plan factoriel 1-3, laisse envisager des regroupements plus fins et plus solides encore, dont le principal concerne les polygones n° 13/19/24/25/28 qui forment un petit groupe très cohérent.

Par conséquent, on peut d'ores et déjà valider la méthode parce qu'elle nous a permis de définir des agrégats de polygones visibles à la fois dans l'espace et dans le spectre typologique : il existe bien des faciès infra-régionaux au Ha C. La question devient donc de savoir comment ceux-ci évoluent au cours des périodes suivantes.

### V.3.3.2 Le Ha D1-2 (horizons 4-7a)

L'AFC conduite sur le tableau de données de la période du Ha D1-2 a porté, après réduction du tableau, sur un total de 98 types d'objets (colonnes) pour 15 polygones positifs. Le diagramme des valeurs propres possède un profil moins régulier que le précédent, avec une rupture plutôt nette entre les facteurs 6 et 7 (fig. 156A). L'inertie résumée par les premiers facteurs est assez similaire à celle du tableau du Ha C, le premier axe atteignant presque 20 %, le second un peu plus de 13 %, puis entre 10 et 8,6 % pour les axes 3 à 5. Comme dans le cas précédent, cela indique que les deux ou trois premiers axes sont loin de permettre une compréhension globale de la structure du nuage.

---

<sup>902</sup> Voir fig. 109, étape 1, et les planches concernant les sites du Toulousain du Ha C : la Boulbène à Seysses (pl. 338) ou Pinot à Blagnac (pl. 78-81) par ex.

<sup>903</sup> Pl. 190-193.

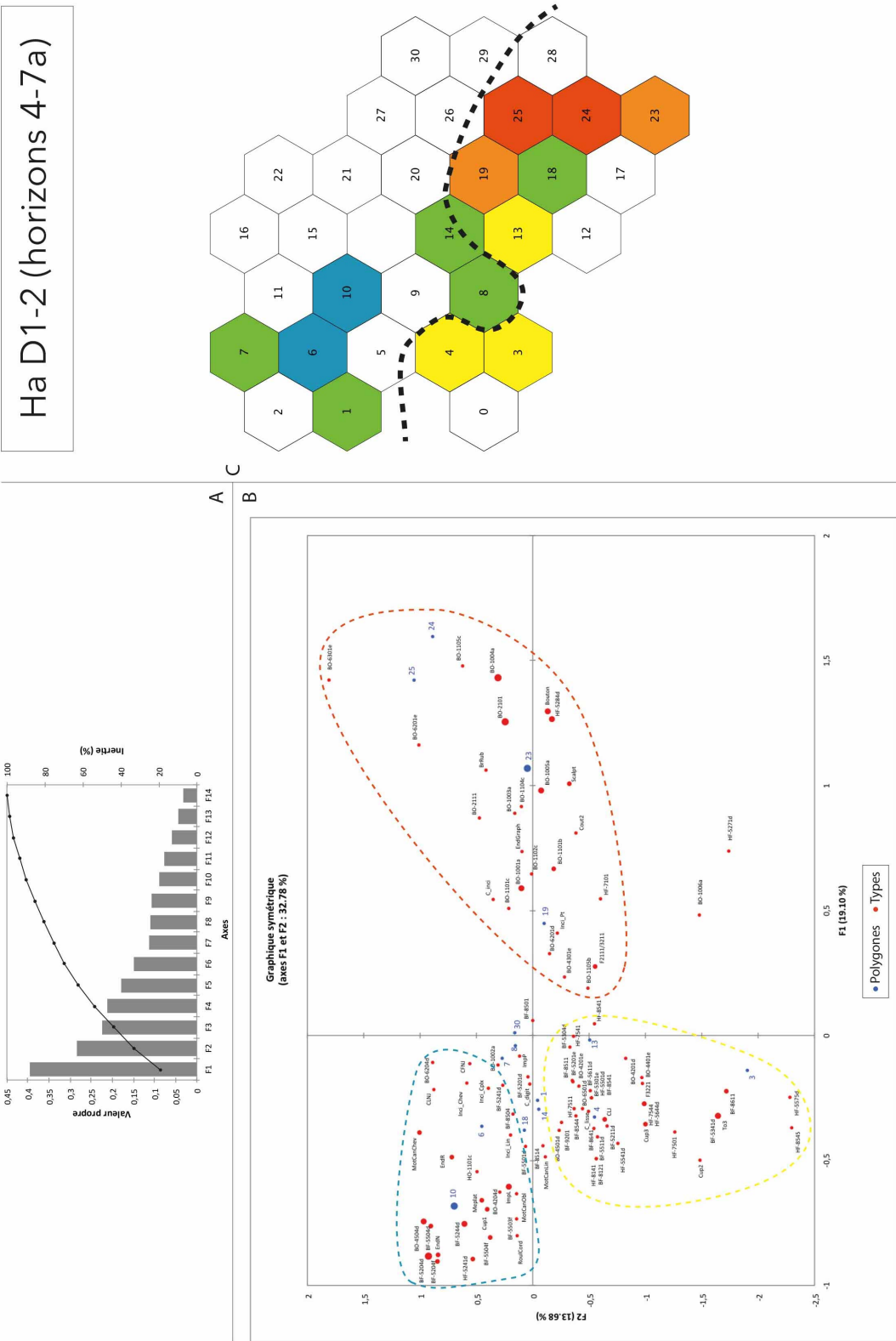


Figure 156 : Résultats de l'AFC pour le Ha D1-2 et traduction graphique et géographique.

L'observation du premier plan factoriel (fig. 156B) permet selon nous de discerner trois grands groupes de modalités. Le plus évident se situe à droite du graphique et est associé aux polygones 23/24/25, ainsi que 19 d'une manière moins franche. Un second groupe assez net se trouve dans la

partie supérieure gauche du graphique, associant aux modalités qu'il rassemble les polygones 6 et surtout 10. Enfin, un troisième et dernier ensemble se situe dans la partie inférieure du graphique et concerne apparemment les polygones 4, 13 et 3, ce dernier étant cependant très excentré.

Les limites entre ces différents groupes sont particulièrement difficiles à fixer. Cela peut être expliqué. On remarque en effet, entre les trois sous-ensembles de modalités, un petit nombre de types de formes ou de décors et un groupe de polygones qui se situent en position intermédiaire ou proche de l'origine du plan. Pour comprendre plus précisément les raisons de cet agencement, il faut observer en détail les modalités qui ont tendance à se rassembler dans ce plan factoriel. Tout d'abord, les polygones qui sont le plus liés à ces différents sous-ensembles ne se répartissent pas n'importe comment dans l'espace (fig. 156C) : au groupe de droite correspondent trois à quatre polygones se trouvant au sud-est de la zone d'étude (n° 19/23/24/25) ; au groupe supérieur gauche, deux polygones adjacents au nord-ouest (n° 6/10) ; au groupe inférieur gauche, trois polygones dont deux adjacents et l'autre peu éloigné au sud-ouest (n° 3/4/13). Tout se passe donc comme si l'AFC permettait de distinguer non plus deux mais au moins trois ambiances typologiques distinctes au Ha D1-2.

#### *V.3.3.2.1 Le groupe sud-est*

Les modalités intervenant dans la définition du groupe sud-est (droite du graphique) sont en priorité des formes céramiques (fig. 157). Parmi elles, on remarque la prépondérance des vases tronconiques bas, ainsi que des formes tronconiques à flancs divergents et des coupes hémisphériques. Quelques autres types de formes, telles que les gobelets à col surdéveloppé de type HF-5284d ou les vases ovoïdes sans col de type HF-7101, complètent le tableau. À cela s'ajoutent quelques décors (boutons, cordons incisés, enductions graphitées, incisions en pointillé) et plusieurs types d'objets métalliques (scalptorium, couteaux de type 2, bracelets à jonc rubané, fibules de types 2111/3211).

On reconnaîtra facilement, dans ces caractères, l'empreinte forte des abondantes séries toulousaines (Ancely à Saint-Michel-du-Touch ou le Cluzel à Toulouse<sup>904</sup>) d'une part et des nécropoles tarn-et-garonnaises et lotoises (les dernières phases du Camp d'Alba à Réalville et du Camp de l'Eglise à Flaujac-Poujols notamment<sup>905</sup>) d'autre part. Remarquons dès à présent que les polygones 24 et 25, où se trouvent ces nécropoles, sont d'ailleurs nettement excentrés dans le nuage de points par rapport au polygone 23, ce qui laisse entendre qu'il existe plusieurs petits groupes de modalités déterminantes au sein de ce sous-ensemble d'aspect plutôt lâche. On y reviendra.

---

<sup>904</sup> : Pl. 366-394.

<sup>905</sup> : Fig. 118, étape 3.

Horizons 4-7a : types préférentiellement liés aux polygones 23-24-25 (et 19)  
(éch. diverses)

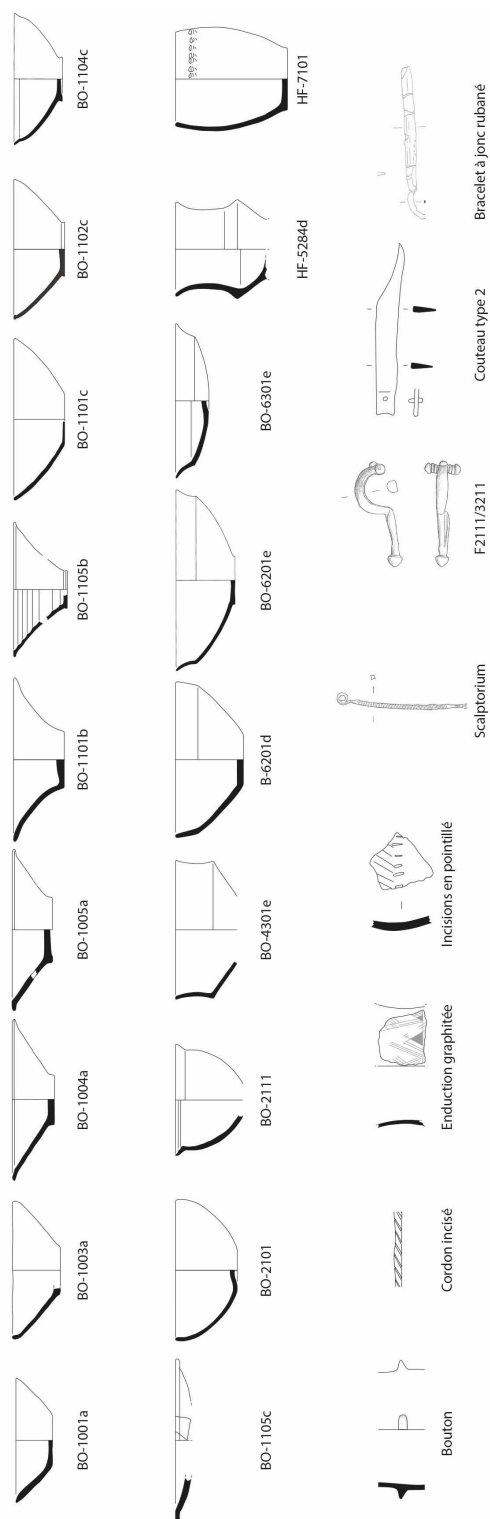


Figure 157 : Types de formes, de décors et d'objets remarquables caractérisant le groupe sud-est au Ha D1-2.

### *V.3.3.2.2 Le groupe nord-ouest*

De l'autre côté du graphique se regroupent un certain nombre de modalités qui sont principalement le fait du polygone 10, ainsi que du 6. Les formes (fig. 158) que l'on peut identifier sont pour l'essentiel des formes basses à panse segmentée (cylindro- ou bitronconiques à flancs convergents ou divergents sans encolure, bitronconiques à grand col divergent), associées à quelques autres types. Le registre décoratif clairement rattaché à ce pôle est plus développé que le précédent et inclut les cannelures non jointives, les motifs cannelés, méplats, cupules, plusieurs formes de débris incisés, les impressions sur la lèvre et les enductions rouges ou noires.

Les gisements les plus importants dans la définition de ce groupe ne sont pas difficiles à identifier : il s'agit des habitats charentais des Petits Clairons à Barbezieux, du Pédeau à Préguiillac, de la Combe des Vaux à Echebrune<sup>906</sup>, sites dont le faciès paraissait déjà, à la simple observation des planches, très proche et cohérent.

---

<sup>906</sup> : Pl. 28-42 ; 130-131 ; 263-264.

Horizons 4-7a : types préférentiellement liés aux polygones 6/10  
(éch. diverses)

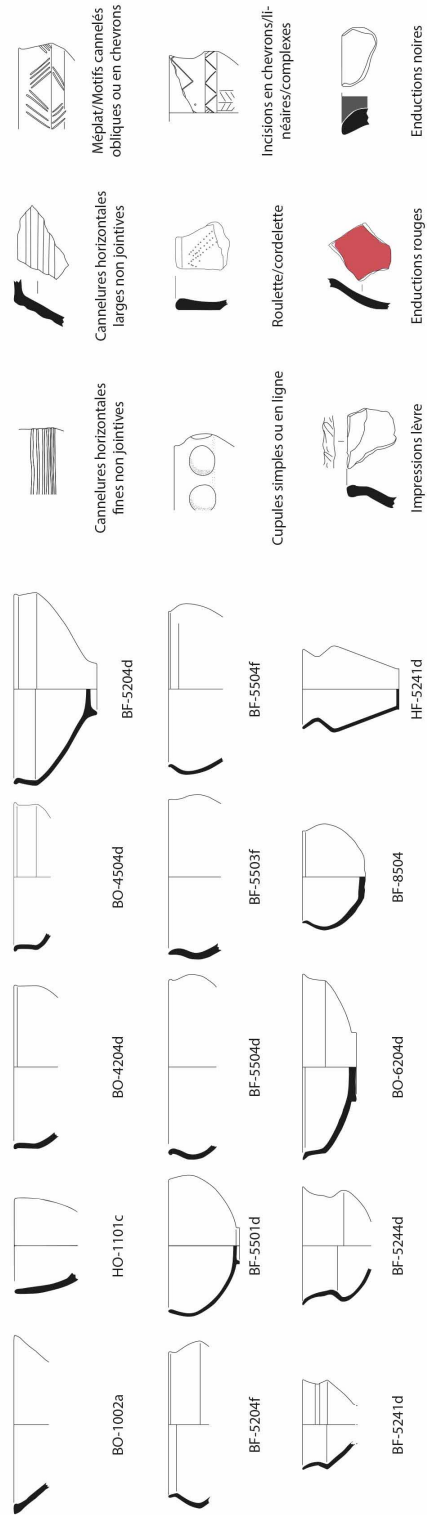


Figure 158 : Types de formes et de décors caractérisant le groupe nord-ouest au Ha D1-2.

### *V.3.3.2.3 Le groupe sud-ouest*

D'un abord plus difficile, ce sous-ensemble de modalités est organisé, dans le plan factoriel 1-2, en un petit nuage dense de modalités au niveau des polygones 4-13 et d'un panache plus distendu de modalités plutôt liées au polygone 3. En observant les types d'objets mobilisés (fig. 159), on remarque la part importante prise par les formes cylindro-tronconiques basses sans encolure, les formes bitronconiques ou globulaires basses avec encolure, ainsi qu'une série de grandes formes hautes, principalement dotées d'un col elles aussi. Les cannelures larges jointives, les cupules par deux ou trois, les fibules de type F3221 et les torques à tampons viennent s'ajouter.

On retrouvera ici la marque des nombreuses tombes du Ha D1-2 de la vallée de la Leyre, ainsi que celle des sites médocains et bordelais.

Horizons 4-7a : types préférentiellement liés aux polygones 3/4/13  
(éch. diverses)

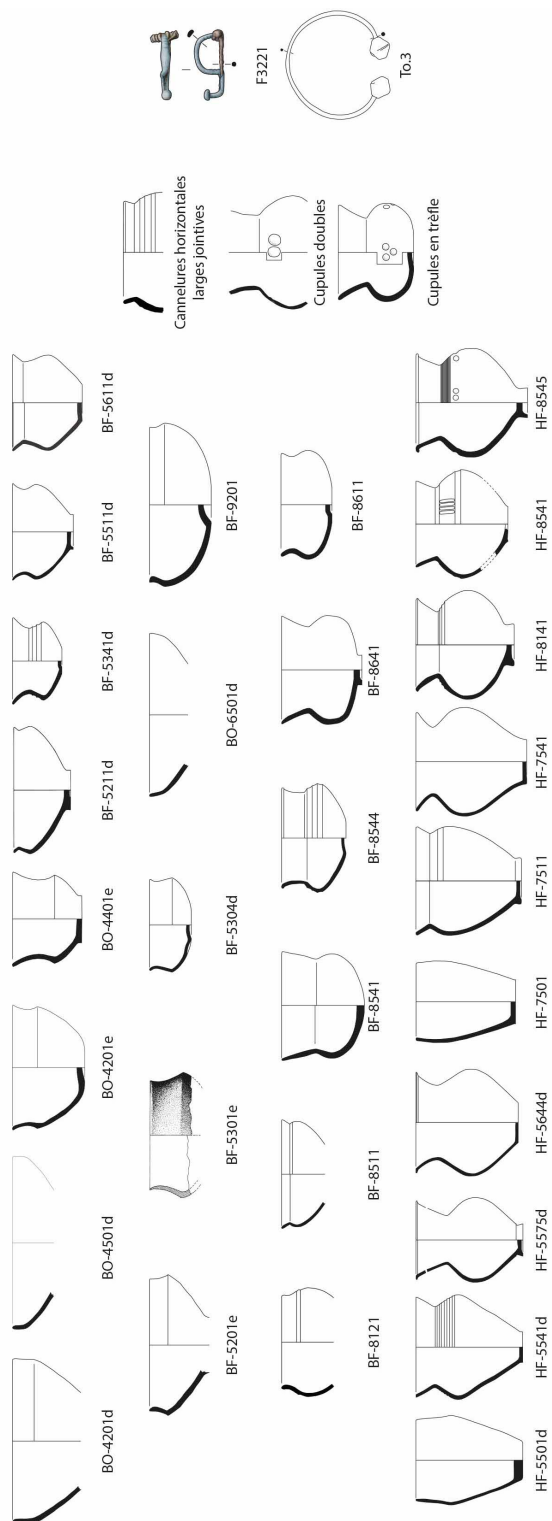


Figure 159 : Types de formes, de décors et d'objets remarquables caractérisant le groupe sud-ouest au Ha D1-2.

Si les groupes de modalités correspondent bien à une certaine réalité, comme l'atteste le fait que les rapprochements entre polygones, d'après l'AFC, trouvent une traduction géographique assez claire, il n'en reste pas moins que le nuage de points est constitué, non pas de plusieurs petits nuages très



denses de modalités et de polygones, mais d'une sorte de continuum dans lequel un certain nombre de points ne peuvent, en l'état, être rattachés avec certitude à l'un ou l'autre des pôles identifiés.

Pour aller plus loin, il faut prendre acte de deux fait : tout d'abord, les autres plans factoriels (axes 1-3, 1-4, 2-3, 2-4, 3-4) entérinent les distinctions et regroupements de polygones visible dans le plan 1-2 ; ensuite, les polygones 24-25 se démarquent toujours des autres<sup>907</sup>. Cela signifie qu'ils possèdent un profil résolument particulier, en mesure d'influencer systématiquement la forme du nuage au point de brouiller la lecture du reste des points. Les retirer de la liste des polygones actifs permettra d'avoir une meilleure appréhension de la situation.

En procédant alors à une nouvelle AFC, on accède à une vision légèrement différente (fig. 160). Les éléments principaux observés précédemment ne sont pas remis en cause de manière fondamentale : sur le plan factoriel 1-2, les polygones 6-10 et leur cortège de modalités spécifiques sont bien visibles et le polygone 23 conserve son autonomie apparente, préférentiellement associé aux mêmes modalités qu'auparavant lui aussi. La modification opérée permet surtout de mieux mettre en évidence les liens forts existants entre les polygones 13 et 19, eux-mêmes rapprochés par la nouvelle AFC des polygones 3 et surtout 4. Le filtrage des modalités en fonction de leur cosinus carré<sup>908</sup> fait en réalité ressortir deux grandes « régions » : le quart supérieur gauche du graphique d'une part, le reste d'autre part.

Si l'on compare ces résultats à ceux de l'analyse incluant les polygones 24-25 (fig. 156), on peut alors affiner la compréhension ces regroupements : les polygones 24 et 25 présentent un faciès assez spécifique pour être isolés des autres ; à l'autre extrémité de la zone d'étude, les polygone 6-10 doivent être également isolés ; entre les deux, on identifie maintenant les contours d'un grand regroupement incluant les polygones 3, 4, 13, 19 et 23. On a vu cependant que des « individualités » fortes le composent : le polygone 23 est toujours relativement indépendant, le polygone 3 également. Pourtant, ces cinq polygones présentent d'indéniables parentés, au niveau du mobilier métallique (torques à tampons, fibules à pied droit bouleté) comme céramique (les gobelets à col surdéveloppé, les urnes à grand col, les vase ovoïdes sans col...). On avait déjà perçu ces liens au moment de la construction du cadre chronologique : il était par exemple plus aisé de comparer le mobilier funéraire de la vallée de la Leyre avec celui du Lot-et-Garonne qu'avec n'importe quelle autre partie de la zone d'étude ; il en allait de même pour le mobilier domestique toulousain et lot-et-garonnais. On reviendra sur cette question après avoir examiné le cas de polygones les plus neutres, ceux qui apparaissent sur les projections au centre du graphique (fig. 155 et 159 : polygones n° 1/8/14/18/30).

---

<sup>907</sup> Avec les polygones 3 et 19, de manière secondaire.

<sup>908</sup> Assimilable à une mesure de la qualité de projection des points sur le plan factoriel considéré : plus le  $\cos^2$  est important, plus la position du point sur le graphique est liée à l'un des axes observés, donc mieux le point est projeté.

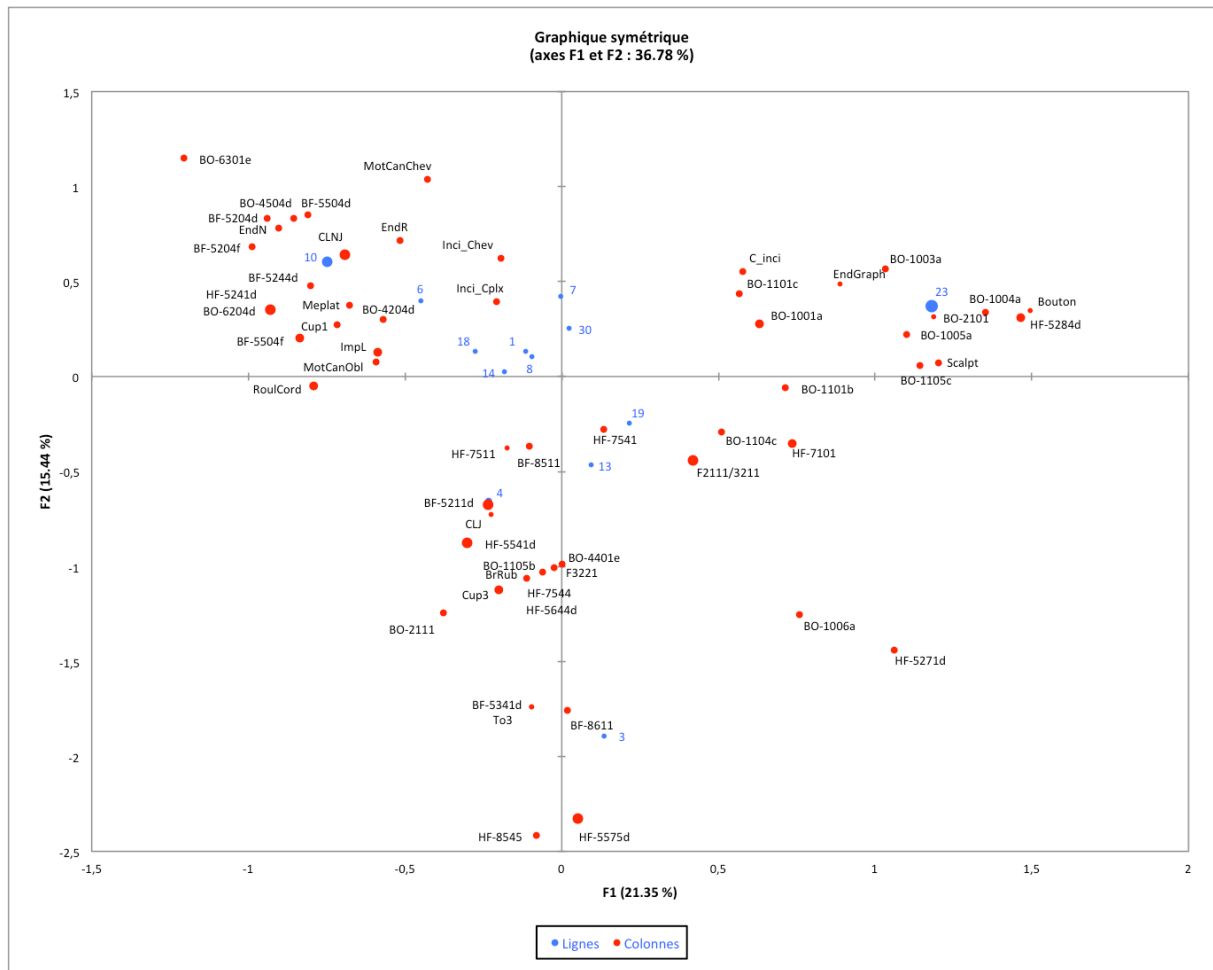


Figure 160 : Plan factoriel 1-2 de la seconde AFC sur le tableau du Ha D1-2, sans les polygones 24-25.

On traitera d'abord le cas des polygones 18 et 30, car ils sont les moins compliqués : leur position « centrale » est tout simplement le produit d'une documentation insuffisante qui les rend peu caractéristiques.

Plus intéressant est le cas des polygones 1, 8 et 14. Sur la première AFC (fig. 156) comme sur la seconde (fig. 159), ces polygones apparaissent vers le milieu du graphique, liés, mais « de loin », aux ambiances typologiques en vigueur dans les groupes de polygones 6-10, d'une part, et 4-3-13, d'autre part. Loin d'être mal documentés, ils comprennent des séries aussi variées et importantes numériquement que celles qui proviennent des sites de l'Isle-Saint-Georges<sup>909</sup>, des diverses fosses du littoral médocain<sup>910</sup> ou encore des sites de Bergerac, Pineuilh et Sainte-Florence<sup>911</sup>. Ils devraient donc a priori être assez faciles à caractériser. À y regarder de plus près, le faciès des polygones 1 et 14 s'avère occuper une position intermédiaire entre les deux groupes susmentionnés : on y trouve autant

<sup>909</sup> Pl. 175-185 et fig. 136.

<sup>910</sup> Pl. 345-352.

<sup>911</sup> Pl. 60-65 ; pl. 259 ; pl. 326-327.

d'éléments les rapprochant de l'un que de l'autre. Cela est particulièrement clair dans le cas du littoral médocain : les liens avec les polygones 6-10 (donc l'« ambiance » nord-occidentale) transparaissent clairement dans la présence répétée des formes bitronconiques et des décors les plus caractéristiques du polygone 10, tandis que les accointances avec l'« ambiance » typologique sud-occidentale sont manifestes dans le mobilier funéraire de la tombe isolée de la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital (pl. 168 n° 1-2), très proche à tous points de vue d'autres ensembles issus du Lot-et-Garonne ou de la vallée de la Leyre.

La situation du polygone 8 s'éclaire alors : ses limites spatiales incluent en effet, au sud, le groupe de sépultures du Bazadais, résolument proches des séries funéraires lot-et-garonnaises et de la vallée de la Leyre (cf. supra, p. 331-332) et, au nord, le site de l'Isle-Saint-Georges, dont les caractéristiques typologiques au Ha D1 sont nettement liées au faciès des polygones 6-10. Par conséquent, ce polygone se retrouve près de l'origine du graphique en raison de sa composition hybride.

Dès lors, on peut pousser la réflexion et traiter du cas du polygone 4. Celui-ci, en effet, inclut dans ses limites des ensembles funéraires arcachonnais et les séries domestiques bordelaises. Or, ces dernières présentent, à l'image de l'Isle-Saint-Georges, un faciès (en partie) plus proche de celui des polygones 6-10, ou 1, que des polygones situés plus au sud. On peut donc supposer qu'il est « attiré » à sa place par les ensembles funéraires qui livrent des types auxquels l'AFC confère un poids plus déterminant. Un découpage différent, qui aurait séparé les nécropoles arcachonnaises des sites bordelais, déboucherait sur une autre vision.

C'est là, d'ailleurs, la conclusion principale de l'AFC sur le tableau du Ha D1-2 : globalement, la partition nord-sud constatée au Ha C est reconduite selon des contours généraux à peu près identiques. Il semble cependant que se développent des faciès infra-régionaux à la fois plus localisés, plus nombreux et plus nets qu'auparavant. Ces faciès s'intègrent à des ambiances plus générales organisées globalement selon la partition nord-sud, mais entretiennent les uns avec les autres des relations typologiques qui ne connaissent pas de limites très claires. Il semble en fait que l'on passe de l'un à l'autre de manière progressive, ce qui est illustré dans l'AFC et sur la carte par les polygones intermédiaires. En d'autres termes, il existe des faciès dont la lecture et la définition sont assez faciles à faire au moyen de la typologie utilisée (couples de polygones 6-10, 24-25, 13-4) et d'autres qui possèdent des caractères moins nets. On remarquera tout de même que la totalité des polygones positifs renvoyant ce genre de signal intermédiaire se situent plutôt du côté nord, à l'exception du n° 18.

### V.3.3.3 Le Ha D3-LT A ancienne

Plus encore que les deux périodes précédentes, ce dernier tableau a nécessité des manipulations multiples, même après le processus standard visant à écarter les modalités à effet de distinction, pour parvenir à un résultat interprétable. L'analyse pâtit en outre, dans ce cas précis, d'un inventaire incomplet<sup>912</sup> ; il y a fort à parier que son achèvement mènerait à des résultats plus fins et peut-être plus aisément compréhensibles. Pour ces raisons, le tableau qui a servi à l'analyse est beaucoup plus réduit que les précédents, avec « seulement » 47 colonnes caractérisant 11 polygones positifs.

Le diagramme des valeurs propres et de l'inertie résumée par chacun des axes (fig. 161A) est caractérisé par une décroissance plus affirmée des valeurs propres, qui reste cependant comparable aux cas précédents : toute l'inertie et toute l'information du nuage n'est pas entièrement contenue dans les premiers axes.

L'observation du premier plan factoriel (fig. 161B) nous permet de distinguer au moins deux regroupements significatifs de modalités, chacun préférentiellement lié à un groupe de polygones. Dans la partie supérieure droite du graphique, un polygone unique, le n° 15, et un deux modalités se retrouvent très nettement isolées. On peut vraisemblablement identifier ici un autre exemple de l'effet de distinction, mais nous avons conservé ces éléments pour les calculs, car on peut assez facilement expliquer la raison de ce particularisme et parce que leur présence permet d'éclairer les autres regroupements. Dans la partie inférieure du graphique se trouvent quatre polygones (3/4/9/13) associé de manière évidente à un groupe de modalités assez étoffé. Enfin, dans la partie supérieure gauche du graphique, un chapelet de modalités d'aspect distendu « attire » avec lui les polygones positifs restants (10/12/14/23/26/29).

En cartographiant les rassemblements de polygones suggérés par l'analyse, on observe qu'ils renvoient, là encore, à une partition non aléatoire (fig. 161C). De manière très générale, l'AFC sépare un petit groupe sud-ouest de presque tous les autres polygones à l'exception d'un seul (n° 15).

---

<sup>912</sup> L'incomplétude étant liée, par exemple, au fait que des gisements majeurs, tels que les nécropoles du Frau à Cazals ou du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols, soient encore inédits ou en voie de publication. À n'en pas douter, ils recèlent des informations de première importance dans la perspective qui est la nôtre ici.

Ha D3-LT A anc. (horizons 7b-8)

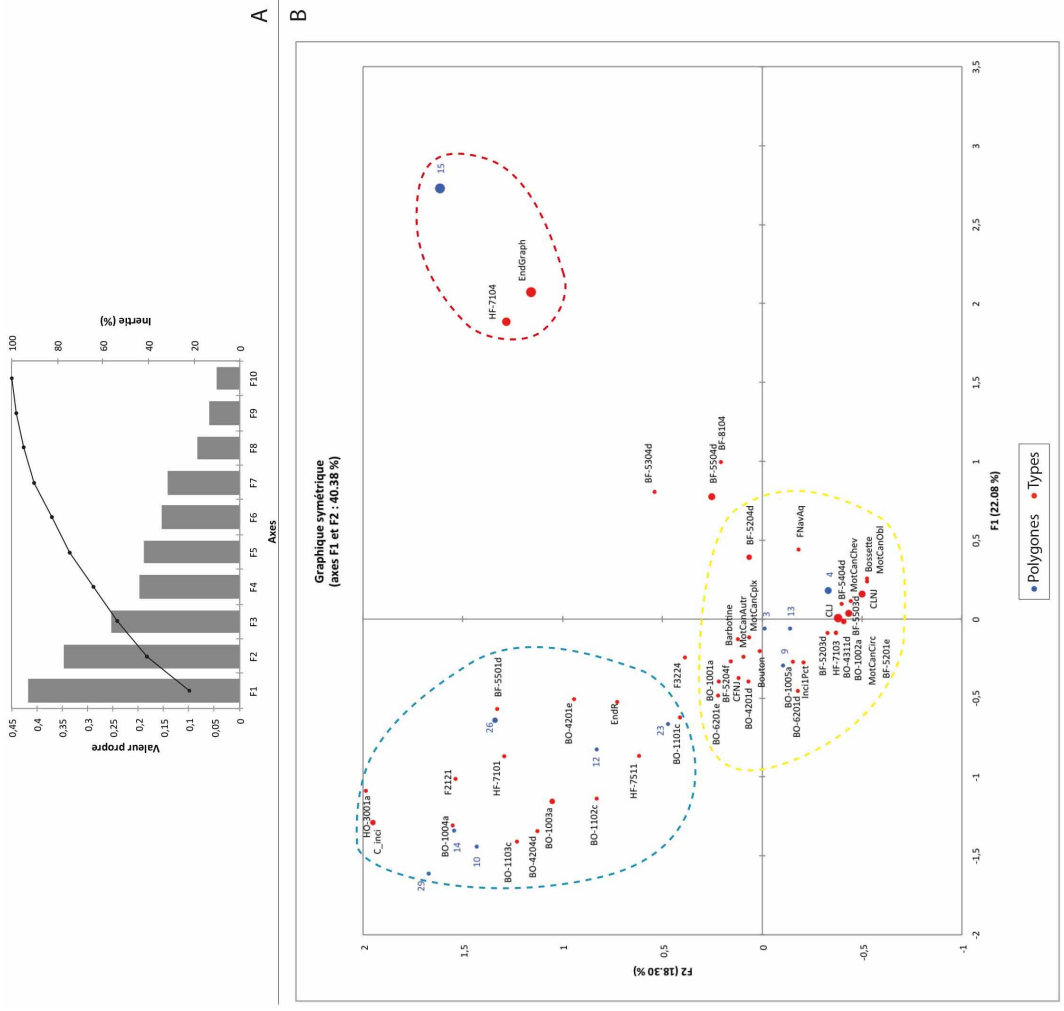


Figure 161 : Résultats de l'AFC pour le Ha D3-LT A ancienne et traduction graphique et cartographique.

### *V.3.3.3.1 Le groupe sud-ouest*

Ce groupe de polygones nous est familier : les polygones 3, 4 et 13 apparaissaient déjà liés dans l'analyse précédente. Ici, le polygone 9 vient s'ajouter. Les modalités qui fondent le regroupement de ces quatre unités (fig. 162A) doivent beaucoup aux formes basses cylindro-tronconiques ou bitronconiques sans encolure, qui sont le principal contingent. À leurs côtés, quelques autres types de formes plus communes (coupes tronconiques) ou rares (HF-7103) interviennent également. Par ailleurs, les décors apparaissent fondamentaux dans la définition de cette ambiance typologique : les bossettes, boutons, décors à la barbotine, et plus encore les cannelures et les motifs cannelés sont très clairement déterminants. Les fibules navarro-aquitaines sont le type d'objet métallique qui s'associe préférentiellement à ce groupe.

On n'aura pas de peine à reconnaître ici, en premier lieu, le faciès en vigueur dans les tombes les plus récentes des nécropoles arcachonnaises. Tout aussi importants sont les sites de la grande zone de confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne (polygones 4 et 9), tels que le Grand Hôtel de Bordeaux, Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, les Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts, etc<sup>913</sup>.

Les polygones 4 et 9 ont néanmoins probablement une certaine autonomie par rapport aux polygones 3 et 13 : par exemple, il est patent que les décors à la barbotine ou les décors graphités, s'ils sont bien attestés dans la confluence Garonne-Dordogne, sont rigoureusement inexistantes dans la vallée de la Leyre (voir annexe, cartes n° 65 et 76). On est en fait de nouveau confronté ici à un effet de synthèse induit par les limites arbitraires des polygones. Il est vraisemblable que si le polygone 4 était coupé en deux, séparant Bordeaux<sup>914</sup> du reste, la lecture du tableau et du graphique serait plus aisée.

### *V.3.3.3.2 Les autres polygones*

Le graphique du premier plan factoriel rassemble ensuite, de manière assez floue cependant, six polygones (10/12/14/23/26/29). Les modalités qui jouent un rôle dans ce rassemblement sont peu nombreuses (fig. 162B) : plusieurs types de formes tronconiques basses, un type de forme cylindrique, quelques formes bitronconiques sans col ou ovoïdes. Les cordons incisés, les enductions rouges sont les deux types de décors clairement rattachés à ce pôle. Malgré leur faible quantité, les fibules de type Golfe du Lion (F2121) ont été conservées comme modalité active, parce qu'elles mettent en lumière un des aspects fondamentaux de ce dernier tableau : elles paraissent, dans la projection, s'opposer aux fibules navarro-aquitaines (fig. 162B). Connaissant par ailleurs la répartition réelle des fibules relevant

---

<sup>913</sup> Fig. 109, étapes 5 et 6 ; pl. 87-94 ; pl. 124-127 ; pl. 295-315.

<sup>914</sup> Et l'Isle-Saint-Georges : les séries de mobilier de la fin du premier âge du Fer qui proviennent de la zone 5 de ce site, non prises en compte ici, présentent en effet des parentés indéniables avec le mobilier bordelais contemporain : Colin dir. 2011, fig. 86-92.

de ces deux familles (cf. supra, fig. 74.2), elles suggèrent ou évoquent ici une forme de dichotomie est-ouest.

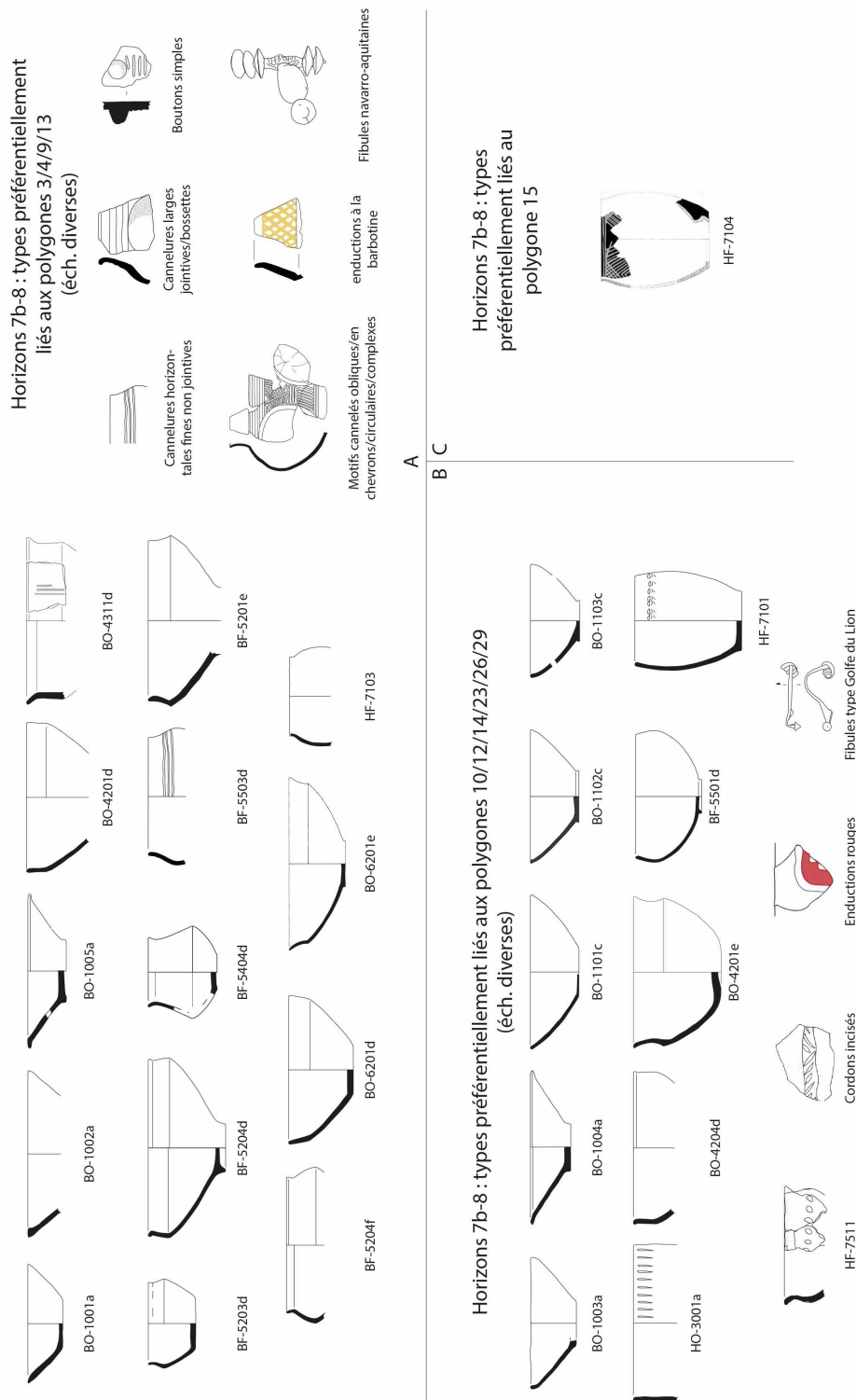


Figure 162 : Types de formes, décors et objets remarquables caractérisant les différents groupes de polygones au Ha D3-LT A ancienne.

Le cas du polygone 15 permet d'affiner un peu plus cette lecture. Il se retrouve isolé sur le graphique par une poignée de modalités dont deux, les vases de type HF-7104 et les enductions graphitées, sont les déterminantes (fig. 162C). Or, on note, en revenant au tableau de données, que si les enductions graphitées occupent une place très importante dans le faciès de ce polygone (après tri et sélection de variables bien entendu), elles sont aussi nombreuses dans le polygone 4. L'excentricité du polygone 15 provient en réalité du faible nombre de modalités qui le concernent, conséquence de l'effet de distinction. Les quelques modalités qui, dans notre graphique interprété, se répartissent entre le polygone 15 et le groupe du cadran inférieur montrent que les liens sont en fait assez nets avec les polygones 4 et 9 (et 3 dans une moindre mesure) : la répartition de ces trois modalités rend évidentes les parentés entre les Charentes et le nord de la Gironde (BF-5304d, BF-5504d, BF-8104 : cartes 34, 36, 40).

La faible quantité de données pour cette période, hormis sur quelques gisements très fournis, induit donc un certain nombre d'effets déformants qui compliquent la lecture du graphique et suggèrent que des regroupements plus fins et pertinents existent probablement. Seul un accroissement considérable de la quantité de données disponibles pourrait permettre d'aller plus loin, d'autant que, comme on l'a signalé, cette partie de l'analyse est gênée par l'absence de grands ensembles, funéraires ou non, occupant des polygones (24/25 par exemple) qui faisaient montre d'une autonomie très affirmée au cours des périodes précédentes.

À l'issue de l'étude des horizons 7b-8, on doit donc insister sur l'existence d'une ambiance typologique très cohérente dans la partie nord-ouest de la zone, relevant probablement d'une séparation entre un faciès centré sur le Lot-et-Garonne et la vallée de la Leyre d'une part, et un faciès plutôt propre à la grande zone de confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne et aux départements des Charentes d'autre part. On perçoit aussi, mais mal, une ambiance plus orientale ou méridionale. Comme dans le cas qui précède, on passe de l'une à l'autre sans à-coup, de manière très progressive. Du reste, il est à peu près sûr que l'intégration de mobilier et d'ensembles moins bien datés mais appartenant à la fin du premier âge du Fer (comme bon nombre de petits gisements en grotte lotois qui ont livré des tessons de céramique graphitée) aurait pour effet d'accentuer les liens entre les polygones orientaux ou sud-orientaux, et donc de souligner la partition nord-ouest/sud-est présente en toile de fond.

#### **V.3.3.4 Bilan**

Pour conclure, nous insisterons sur deux points. Le premier est d'ordre méthodologique. Les résultats qui viennent d'être présentés rendent évident l'intérêt de l'AFC comme méthode d'analyse. Par



le biais des projections et la lecture des tableaux issus de l'AFC, il est généralement possible de discerner la manière dont se structurent les données. Dans certains cas, les liens qui apparaissent étaient déjà fortement soupçonnés mais, d'une manière générale, les AFC ont permis d'avoir une image plus précise des types d'objets les plus significatifs dans les regroupements de polygones.

Pour autant, nous avons bien conscience du caractère minimal et imparfait des conclusions tirées des analyses. La décroissance toujours timide des valeurs propres des facteurs et l'inertie jamais très importante prise en compte par les deux ou trois premiers d'entre eux indiquent qu'il y aurait beaucoup à dire en réfléchissant sur des facteurs secondaires (de 3 à 5 par exemple). Dans la mesure où c'est principalement sur la base de la typologie céramique que reposent les calculs, cela signifie, à notre sens, que les types, injectés tels quels dans les tableaux, sont rapidement trop précis pour permettre d'effectuer des partitions très claires. Le bruit parasite que génère la présence, par exemple, d'une dizaine de types de formes tronconiques basses se différenciant uniquement par le profil de la panse devient vite insurmontable, parce qu'en partie redondant. Les solutions testées pour venir à bout de ce problème n'ont pas porté leurs fruits parce qu'il a fallu, dans un premier temps, appliquer la même logique de synthèse de types ou de filtrage à toutes les familles de vases. Or, après les premières AFC menant à des résultats interprétables, il apparaît qu'un traitement différent devrait être appliqué à chaque famille de vases. On peut cependant se demander si les résultats d'une telle opération seraient à la hauteur du travail très fastidieux que cela demanderait.

Par ailleurs, nous avons volontairement écarté les types liés à un seul polygone pour une période donnée. C'est un parti pris assumé, et nous avons déjà expliqué les raisons de cette opération, en grande partie liée à notre polygonisation initiale. Cela exclut évidemment tout un pan de l'information totale qui, s'il avait pu être intégré, aurait bien entendu conduit à préciser certaines des conclusions. C'est un parti pris assumé. Dans l'idéal, il conviendrait de mener les analyses non sur des polygones artificiels, mais au niveau des sites eux-mêmes, pris dans toute leur individualité. Le problème est qu'il faudrait alors distinguer les catégories de sites (funéraires/non funéraires au minimum) et faire face à une telle variabilité dans le degré d'informations disponibles, que l'analyse ne porterait plus que sur une toute petite quantité d'ensembles et perdrait ainsi le caractère général qu'on a cherché à lui conférer ici. En définitive, on doit donc considérer l'AFC comme un puissant outil d'aide à la lecture de tableaux typologiques complexes et de grande taille, et non comme sorte de programme permettant, par un passage en boîte noire, de résoudre tous les problèmes.

Le second point est plus spécifiquement archéologique. On peut affirmer, au terme de cette étude des rapports entre les polygones, qu'il existe des tendances typologiques différentes à l'intérieur de l'espace envisagé. Ces tendances, bien qu'évolutives, présentent à certains égards une grande stabilité

: la dichotomie nord-sud, ou plus exactement nord-ouest/sud-est, est systématiquement perceptible, même si elle n'est pas toujours aussi nette durant toute la période.

À la bipartition plutôt claire du Ha C, séparant deux grands groupes de polygones relativement bien identifiés, succède en effet une situation qu'on devine beaucoup plus complexe au Ha D1-2, avec trois grands ensembles au minimum (mais probablement plus en réalité). À notre avis, ce n'est pas simplement dû à une meilleure résolution qui résulterait du plus grand nombre de sites pris en compte dans la seconde AFC par rapport à la première. Comme on l'a souligné au début de l'étude sur les faciès typologiques, le Ha D1-2 est, du point de vue des formes et des décors céramiques, un moment de renouvellement et d'invention très marqué. Dans la mesure où ce bouillonnement est attesté en tous points de la zone d'étude, et où on peut observer la mise en place de faciès infra-régionaux plus localisés qu'auparavant, il faut, à notre avis, admettre qu'on a affaire à un processus de fragmentation culturelle, devinée ici à travers la céramique essentiellement. On réserve à la partie suivante, dédiée à l'analyse spatiale, le soin de vérifier ou de contredire cette hypothèse.

La troisième période analysée, correspondant au Ha D3-LT A ancienne, est trop peu documentée — ou plutôt de manière trop disparate — pour permettre d'en dresser un tableau très complet. Néanmoins, la dichotomie nord-ouest/sud-est est encore une fois perceptible dans les données. Dans le cas du groupe nord-ouest, on a pu sans trop de difficultés identifier deux faciès infra-régionaux (disons un faciès « arcachonnais » et un faciès « confluence Garonne-Dordogne/estuaire/Charentes ») là où l'AFC, dans les conditions dans lesquelles elle a été faite, conduit à voir un même groupe de polygones. Plutôt que d'y voir un processus de fragmentation comme à la période précédente, on aurait plutôt affaire, ici, à une phase de consolidation, dans la mesure où les quelques groupes identifiables existaient dès le Ha D1-2.

Au vu des limites exposées au début de ces analyses, on peut estimer que les résultats sont satisfaisants, puisque la manière dont les données ont été codées permet de différencier des zones à plus grande cohérence typologique et de décrire les grandes lignes d'une évolution des tendances au fil du premier âge du Fer. Il convient maintenant d'observer les choses à un autre niveau, celui de l'organisation des sites entre eux. Cette ultime phase du travail nous permettra, avec l'appui des conclusions déjà disponibles, d'aller bien plus loin dans la compréhension des dynamiques qui caractérisent le premier âge du Fer régional que ne le permet l'approche typologique.

# VI SIXIEME PARTIE :

## ORGANISATION SPATIALE ET

### MODES D'OCCUPATION DU SOL

#### VI.1 Remarques préliminaires

Ce dernier chapitre est consacré à l'analyse des modalités d'occupation de l'espace compris dans les limites de la zone d'étude, à l'aide de méthodes et d'outils spécifiques, mis en œuvre à partir du logiciel de cartographie QGIS.

L'analyse spatiale repose sur le postulat que les cartes par périodes sont le reflet d'une situation passée et qu'il est possible d'extraire du sens de l'examen de la répartition du (des) semis de points que constituent les projections des sites connus à chaque phase du premier âge du Fer. Or, leurs conditions d'élaboration nécessitent d'être examinées, dans la mesure où la somme des connaissances accumulées est le produit d'une recherche ayant connu bien des aléas et n'ayant pas progressé au même rythme ni avec les mêmes objectifs selon les lieux et les moments. Comme précédemment, les gisements mal datés seront écartés des calculs et des analyses, ou intégrés à titre d'indice pour une phase donnée. Le groupe de sites disponibles est ainsi réduit à 220, tous types compris.

Comme il s'agit ici de caractériser les modalités d'occupation du sol et leur évolution dans le temps, donc d'analyser plusieurs semis de points correspondant à autant d'états successifs, le problème est de savoir si chacun des semis de points en question donne une image suffisamment fidèle, *et également déformée*, de la situation prévalant à une période donnée. Pour le vérifier, il faudrait observer, pour chaque période, un même indicateur dont on puisse légitimement supposer qu'il est indépendant de la manière dont les sites ont été découverts. Si cet indicateur connaît d'importantes variations d'une période à l'autre, alors l'image renvoyée par les différents semis de points est d'un degré de fidélité variable et les analyses spatiales devront prendre ce fait en compte. Dans le cas contraire, on pourra postuler que les documents réunis reflètent de façon similaire une situation passée et ne sont pas, ou pas seulement, la traduction des connaissances et lacunes actuelles.

La fonction des sites semble constituer un bon indicateur, dans la mesure où, hormis pour certains cas particuliers, elle n'est pas prédictible avant leur découverte. Par conséquent, on peut considérer la fonction d'un gisement comme un critère ne dépendant pas de l'activité de recherche.

Nous avons réduit, pour les besoins du calcul, la diversité des types d'occupation à une simple opposition entre sites funéraires (ou rituels, pour prendre en compte dans cette catégorie les dépôts métalliques et les complexes à enclos fossoyés) et sites non funéraires, regroupant les sites d'habitat avérés, les sites d'habitat probables<sup>915</sup> et les rares sites apparemment tournés vers la production (de sel le plus souvent).

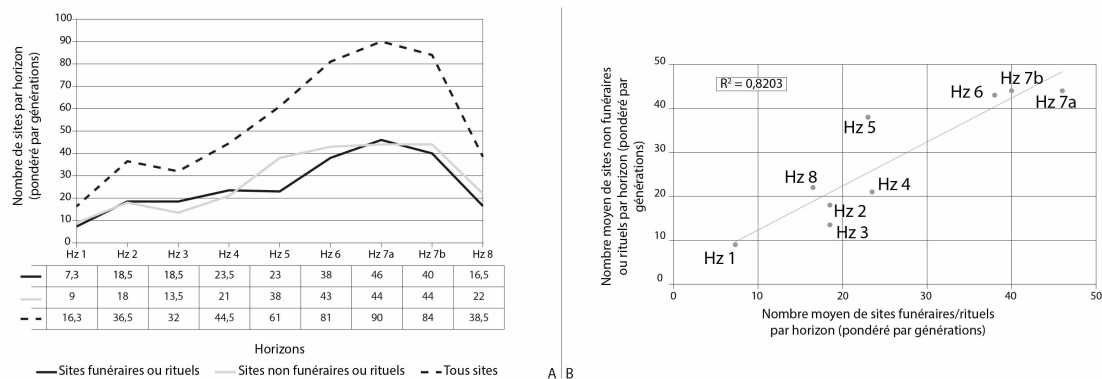
L'objectif de ce calcul est d'observer comment évolue le rapport entre les sites funéraires/rituels et les sites non funéraires. Les effectifs ont été comptabilisés pour chaque horizon<sup>916</sup>. La projection des comptages pondérés sur un graphe linéaire (fig. 163A) montre que les deux courbes (sites funéraires/rituels et autres) ont tendance à évoluer de concert. Cela signifie qu'elles participent, à part plus ou moins égale, à la courbe cumulée correspondant au total des sites projetés. On peut donc supposer qu'il existe une assez bonne corrélation entre les proportions des deux catégories de sites au fil du temps. Ceci peut être vérifié par projection des horizons sur un diagramme de dispersion avec en abscisse et en ordonnée chacune des deux catégories en question (fig. 163B) et en mesurant le coefficient de corrélation qui existe entre ces deux séries. Le graphe de dispersion montre, sous une autre forme, que quand le nombre de sites non funéraires connus à un horizon donné croît, le nombre de sites funéraires/rituels tend effectivement à augmenter, avec des variations. Le coefficient de corrélation obtenu est égal à 0,906<sup>917</sup>. Pour un degré de liberté de 7, ce coefficient est supérieur à celui requis pour accepter l'hypothèse d'une corrélation positive (donc rejeter l'hypothèse par défaut du test statistique, selon laquelle il n'existe pas de corrélation entre les deux séries) au seuil de 0,01. Le coefficient de détermination, noté  $r^2$ , indique par ailleurs qu'un peu plus de 82 % de la variation sont pris en compte dans le calcul.

---

<sup>915</sup> Ce que nous appelons dans la base de données les indices d'occupation, dans la mesure où l'immense majorité livre un mobilier très fragmenté correspondant, dans sa composition comme dans son degré de fragmentation, plutôt à des contextes domestiques qu'à des contextes funéraires, qui sont généralement rapidement identifiés en tant que tels.

<sup>916</sup> Les résultats ont été obtenus, à partir d'un fichier extrait de la base de données, par requêtes SQL (dans QGIS) qui ont permis de répondre à la question : « Combien de sites sont-ils occupés au cours de l'horizon x ? ». Comme à l'accoutumée, les chiffres sont pondérés par générations au sein de chaque horizon.

<sup>917</sup> Le coefficient de corrélation, noté  $r$ , a été obtenu par le calcul exposé dans l'ouvrage de R. Chenorkian, et confronté à la table des coefficients de corrélation présentée en fin du même ouvrage. Le calcul est donc, sur la base des chiffres pondérés :  $r = 1307,7 / \sqrt{1306,88 * 1593,222} = 0,906$ . Dans notre cas, le degré de liberté (=  $n-2$ ) est de 7 (9 horizons mesurés moins 2) : Chenorkian 1996, 39-44 et 151.



**Figure 163 : Corrélations entre les quantités de sites funéraires/rituels et sites non funéraires au fil du temps.**

Il ressort de cette petite opération que, par le moyen détourné de l'estimation de la corrélation entre les effectifs successifs de deux catégories de sites au cours du premier âge du Fer, qui s'avère positive, on vient de démontrer que la composition du corpus (en termes de proportion des deux catégories) à chaque horizon ne connaît pas de variation notable. Les différents échantillons renvoient par conséquent un signal identique, indiquant que leur structuration interne ne dépend finalement pas, ou peu, des aléas de la recherche, légitimant par là la conduite d'analyses spatiales.

Plusieurs aspects, liés de plus ou moins près aux relations entretenues par les populations humaines du premier âge du Fer avec l'espace qu'elles occupaient, doivent être passés en revue. Le premier, que l'on peut considérer comme une étape préliminaire, touche aux rythmes d'occupation du sol. Dans les différentes parties qui vont suivre, on utilisera la chronologie simplifiée en trois grandes phases, parfois relayée, quand cela s'avèrera pertinent, par une grille plus fine utilisant les horizons dégagés précédemment.

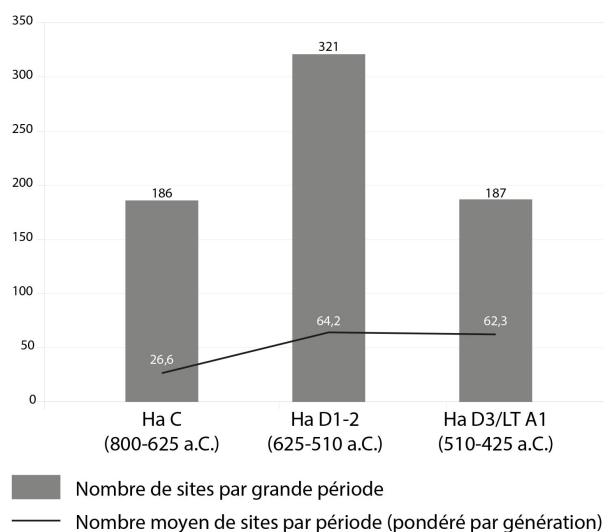
## VI.2 Les rythmes d'occupation

### VI.2.1 Tendances générales

Non pondéré, le nombre de sites occupés par grande phase met en évidence une très forte progression entre le Ha C et le Ha D1-2 (de 186 à 321), suivi d'une diminution quasiment aussi forte au Ha D3/LT A ancienne (de 321 à 187 : fig. 164).

Les chiffres pondérés par générations confirment la forte hausse entre le Ha C et le Ha D1-2 (de 26,6 à 64,2 sites) ; en revanche, on note que le chiffre pondéré pour la phase Ha D3/LT A ancienne

(62,3) est sensiblement égal à celui de la phase précédente, ce qui traduit plutôt un maintien du nombre moyen de sites occupés par générations à la fin du premier âge du Fer.



**Figure 164 : Evolution du nombre de sites (brut et pondéré) par grandes périodes.**

On peut désormais analyser la manière dont ces variations se manifestent dans l'espace, pour voir si, d'une phase à l'autre, le réseau de sites se densifie ou au contraire se dilue. Pour ce faire, et plutôt que d'utiliser les différentes projections des sites dans leur version brute, nous avons de nouveau opté pour une méthode agrégative, consistant à surimposer à la zone d'étude une grille découpant arbitrairement l'espace parties d'égale superficie. Un pas de 30 km s'est avéré, après divers tests (dont 10 km et 50 km), être un bon compromis entre le niveau de synthèse qu'il permet et le niveau de détail qu'il conserve par rapport aux semis de points envisagés.

Le principe est le suivant : pour chaque grande période, on fait la somme du nombre de points contenus dans chaque polygone, ce qui permet d'obtenir trois cartes de densité (fig. 165A). Deux cartes supplémentaires permettent ensuite, par soustraction, de calculer et de visualiser comment chaque maille évolue entre deux phases (fig. 165B) : le nombre de sites qu'elles contiennent est-il en hausse ou en baisse et, si oui, de combien ?

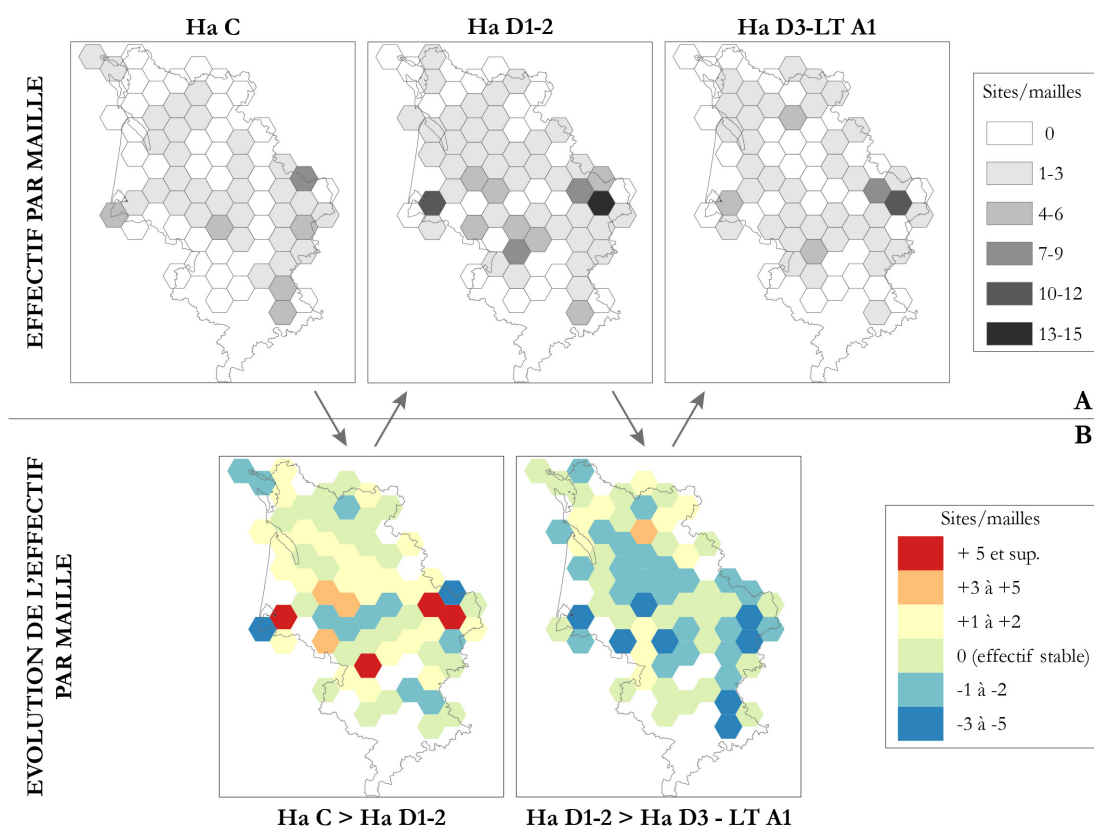


Figure 165 : Evolution de l'occupation du sol globale au cours du premier âge du Fer et au début du second.

Cette opération amène plusieurs remarques. On note tout d'abord qu'au cours des trois périodes considérées, la majorité des mailles positives ne contient qu'un total de 1 à 3 sites, ce qui est assez peu. Par ailleurs, les plus fortes valeurs en termes d'effectif (entre 10 et 15 sites) sont atteintes au Ha D1-2 et au Ha D3/LT A ancienne, le Ha C se démarquant par des concentrations maximales moindres (avec 9 sites au plus pour une maille).

On peut aussi constater que les mailles les plus denses de chaque phase ne se superposent que partiellement à celles de la ou des phase(s) précédente(s). Du Ha C au Ha D1-2, on voit le nombre de mailles denses augmenter (ce qui n'est pas étonnant compte tenu de ce que l'on sait déjà), mais aussi se former des grappes de deux à trois mailles, ce qui traduit donc une croissance différentielle du nombre de sites : le Lot, la confluence Garonne-Lot, la vallée de la Leyre et le Toulousain, qui comptent le plus grand nombre de sites par maille restent ainsi des zones privilégiées ; mais on voit aussi apparaître dans le groupe des zones denses le Bazadais et la confluence Isle-Dronne-Dordogne, ce qui est nouveau. À la phase suivante, si le Lot et la vallée de la Leyre conservent des valeurs fortes, celles-ci sont tout de même en baisse ; d'autre part, seule une des mailles qui formait la grappe de la confluence Garonne-Lot reste très dense, tandis que le Toulousain s'efface. Dans le nord de la zone d'étude, les environs

d'Angoulême émergeant du reste de ce secteur, mais il s'agit en partie d'une illusion due à la multiplicité des sites fouillés sur le plateau lui-même.

Les graphiques et les cartes mettent par ailleurs bien en évidence le fait que l'enrichissement en sites du premier âge du Fer ne concerne pas toutes les mailles. La forte hausse du nombre de sites entre le Ha C et le Ha D se traduit logiquement par une proportion de mailles en situation de gain assez élevée (majorité de couleurs chaudes), tandis que le passage du Ha D1-2 au Ha D3/LT A ancienne se traduit par une tendance plus marquée à la baisse, même si celle-ci est légère (majorité de couleurs froides).

## VI.2.2 Variabilité des durées d'occupations, créations et abandons de sites au fil du temps

En s'appuyant sur les datations des sites pour lesquels au moins un horizon est attesté, on peut affiner cette première approche et apporter des éléments de réponse à deux questions :

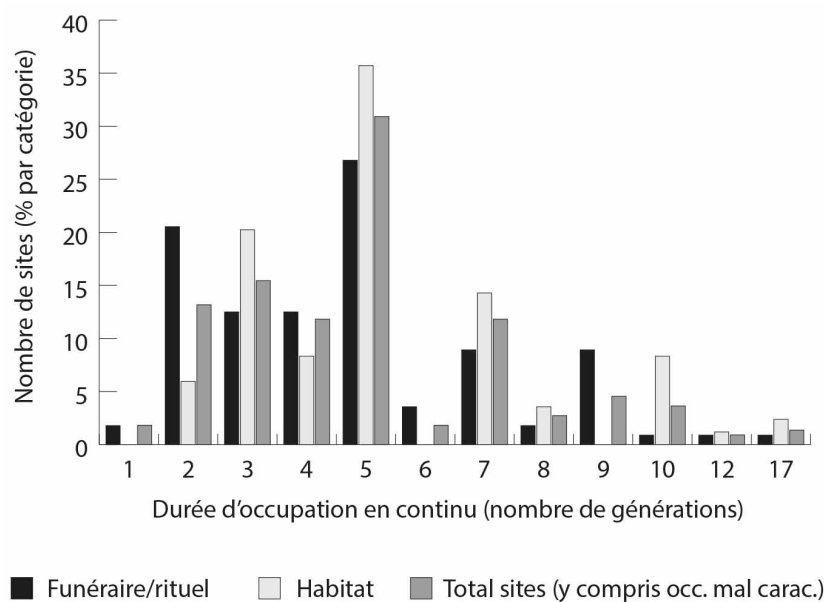
- 1 : peut-on déterminer des classes de sites selon la durée de leur occupation, estimée à partir des datations par horizons ?
- 2 : peut-on mettre au jour des dynamiques particulières concernant les créations et abandons des sites en fonction des classes considérées ?

En faisant la somme du nombre de générations correspondant à chaque horizon chronologique attesté sur un site donné, on aboutit à une estimation de la durée pendant laquelle un site a été occupé « en continu » : un site daté des horizons 1-3 (entre 800 et 625 a.C.) a donc une durée estimée à  $(800-625 = 175 ; 175/25 =) 7$  générations<sup>918</sup>. L'imprécision du cadre chronologique et l'ambiguïté de certains indices impliquent que les chiffres obtenus sont, sauf cas exceptionnel, toujours surévalués. Ainsi, lorsqu'un site est occupé pendant quatre générations, cela signifie qu'il a été actif, d'après notre système de datation, été occupé pendant quatre générations *au maximum*. Dans la mesure, cependant, où les totaux sont tous surévalués, ce biais n'est pas rédhibitoire et on peut utiliser ces résultats pour, au minimum, distinguer des sites à courte durée d'occupation et des sites à longue durée d'occupation, avec entre les deux des sites à moyenne durée d'occupation. Il faut donc garder à l'esprit que les variations qui vont être décrites sont avant tout relatives.

---

<sup>918</sup> Pour les sites ayant fait l'objet d'une occupation d'un nombre  $x$  de générations, puis d'une interruption de  $x$  générations, puis d'une reprise, c'est l'occupation la plus longue des deux qui est retenue. Faire l'addition des deux phases d'occupation serait hasardeux, puisque cela implique d'assumer que l'interruption n'a pour ainsi dire aucune valeur, ce que l'on ne peut assurer.





**Figure 166 : Variabilité des durées d'occupation des sites du premier âge du Fer.**

Sur les 220 sites intégrés au calcul, il apparaît qu'une assez large majorité (environ un tiers) est occupé pendant cinq générations. Cette durée est d'ailleurs très proche de la durée moyenne approximative, aussi bien pour les sites funéraires (4,77) que pour les sites d'habitat (5,51) et même pour la série complète des enregistrements, qui comprend aussi une vingtaine d'occupations mal caractérisées (5,03). Cependant, cette moyenne traduit assez mal la distribution réelle des sites. Le graphique (fig. 166) montre en effet que les sites, considérés du point de vue de leur durée d'occupation, ne constituent pas une population normale (au sens statistique du terme). Si les valeurs extrêmes (1 génération pour la valeur inférieure, plus de 10 générations pour la valeur supérieure) sont très peu représentées, les valeurs intermédiaires sont quant à elles plus ou moins fréquentes selon que qu'il s'agit de sites funéraires ou domestiques, et jamais de la même manière. Les différences les plus notables concernent les valeurs 2 et 9 d'une part (part relative des sites funéraires nettement plus élevée que celle des sites d'habitat) et 3 et 10 d'autre part (situation inverse).

Les variations constatées, parfois importantes, sont la conséquence directe de la datation par horizons ; il est donc risqué de s'appuyer sur elles pour déterminer des classes. On distinguera donc plutôt trois groupes de sites par défaut : des sites dont la durée d'occupation estimée est inférieure à 1 siècle (donc entre 1 et 3 générations), des sites où elle est comprise entre 1 et 2 siècles (de 4 à 8 générations) et des sites où elle est supérieure à 2 siècles (9 générations ou plus). Cette subdivision, qui est en quelque sorte une mesure de la pérennité des sites, permet d'observer d'un peu plus près quelles sont les dynamiques de créations et d'abandons de sites au fil du temps.

À partir des tableaux de comptages pondérés par générations, il est possible d'extraire une série de courbes montrant, pour chaque catégorie (sites funéraires ou d'habitat) et pour chaque classe de

durée (courtes, moyennes ou longues), l'évolution du nombre de sites attestés, créés ou abandonnés à chaque horizon.

D'un point de vue général et en ne considérant que le nombre de sites funéraires ou d'habitat, on constate déjà plusieurs tendances fortes (fig. 167). On note d'abord que, quelle que soit la catégorie de sites, les occupations de moyenne durée (1 à 2 siècles) sont globalement dominantes, leur nombre par horizon/génération connaissant des variations très similaires, avec un premier palier ou pic vers l'horizon 2, un autre pic plus important entre les horizons 6 et 7, un creux vers l'horizon 4 et une diminution brutale à l'horizon 8.

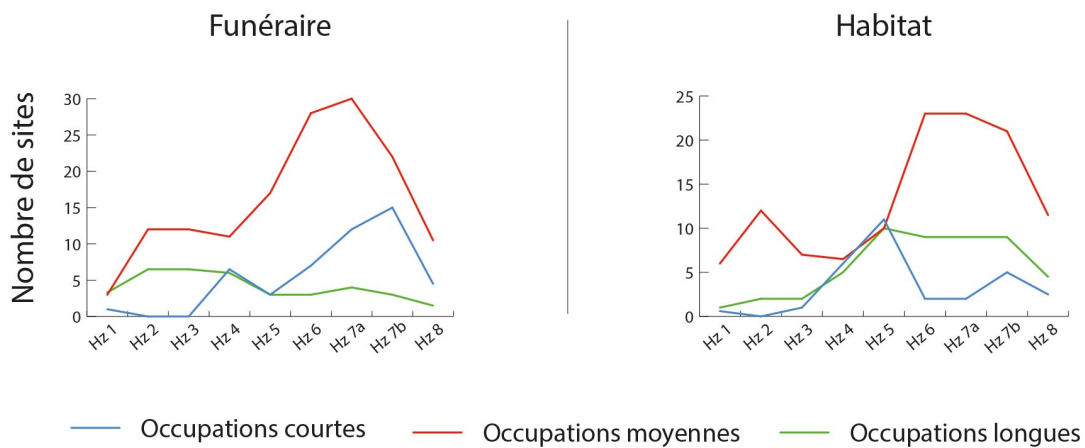


Figure 167 : Evolution du nombre de sites de courte, moyenne et longue durée au fil du temps.

Les courbes correspondant aux occupations courtes ou longues sont en revanche fort dissemblables. Il apparaît ainsi que les sites funéraires en usage pendant une durée de plus de deux siècles, peu nombreux quoi qu'il arrive, ont tendance à se raréfier, alors que les sites d'habitat de longue durée ont au contraire tendance à se multiplier, notamment au passage du Ha C au Ha D. Les occupations courtes, très rares au Ha C, connaissent aussi des évolutions différentes. Les sites funéraires de courte durée connaissent une première hausse, modérée, au passage du Ha C au Ha D, puis une seconde hausse, constante et plus forte, entre les horizons 6 et 7b, avant de se raréfier à l'horizon 8. Pour les habitats, la hausse principale se fait entre les horizons 4 et 5, avant une baisse significative puis une timide reprise à l'horizon 7.

Pour mieux comprendre de quoi il retourne, il faut examiner, outre les informations relatives aux sites attestés, celles qui ont à voir avec les sites créés et les sites désaffectés au fil des horizons<sup>919</sup>.

<sup>919</sup> Pour obtenir le nombre de sites créés au cours d'un horizon donné, il faut compter le nombre de sites actifs à l'horizon n et inactifs à l'horizon n-1. Pour connaître le nombre de sites abandonnés au cours d'un horizon donné, il faut compter les sites actifs à l'horizon n et inactifs à l'horizon n+1.

Les courbes de créations et d'abandons, projetées pour chaque classe d'occupation et chaque catégorie de site, mettent en évidence des situations contrastées (fig. 168, n° 1 à 8). Le sens des graphiques ne réside ici pas tant dans l'allure individuelle de telle ou telle courbe que dans la situation conjointe qu'elles traduisent. On peut, en théorie, imaginer deux situations idéales opposées : soit le rythme de création des sites évolue de la même manière que le rythme d'abandon, ce qui signifie qu'il se crée, à chaque horizon, autant de sites qu'il en est abandonné, débouchant sur des courbes superposées ; soit le rythme de création et le rythme d'abandon s'opposent l'un l'autre, ce qui signifie que l'on a plutôt affaire à des vagues de création d'établissements au cours de certains horizons, suivies de vagues d'abandons à certains autres, conduisant à l'obtention de courbes « en croisillons ».

Cette dernière situation se rencontre pour les occupations funéraires ou domestiques de moyenne durée : dans les deux cas, les courbes de création et d'abandon se croisent de manière plus ou moins régulière et signalent donc l'existence de vagues successives d'implantation/désaffectation (fig. 168 n° 3-4). Les occupations de moyenne durée étant les plus nombreuses, il est normal que cette structure « en croisillons » se retrouve également dans les courbes globales (toutes classes de durées confondues), nécessairement lissées ou déformées par les contributions des classes courtes et longues, la distorsion étant plus forte pour les sites funéraires (fig. 168 n° 7 à 8).

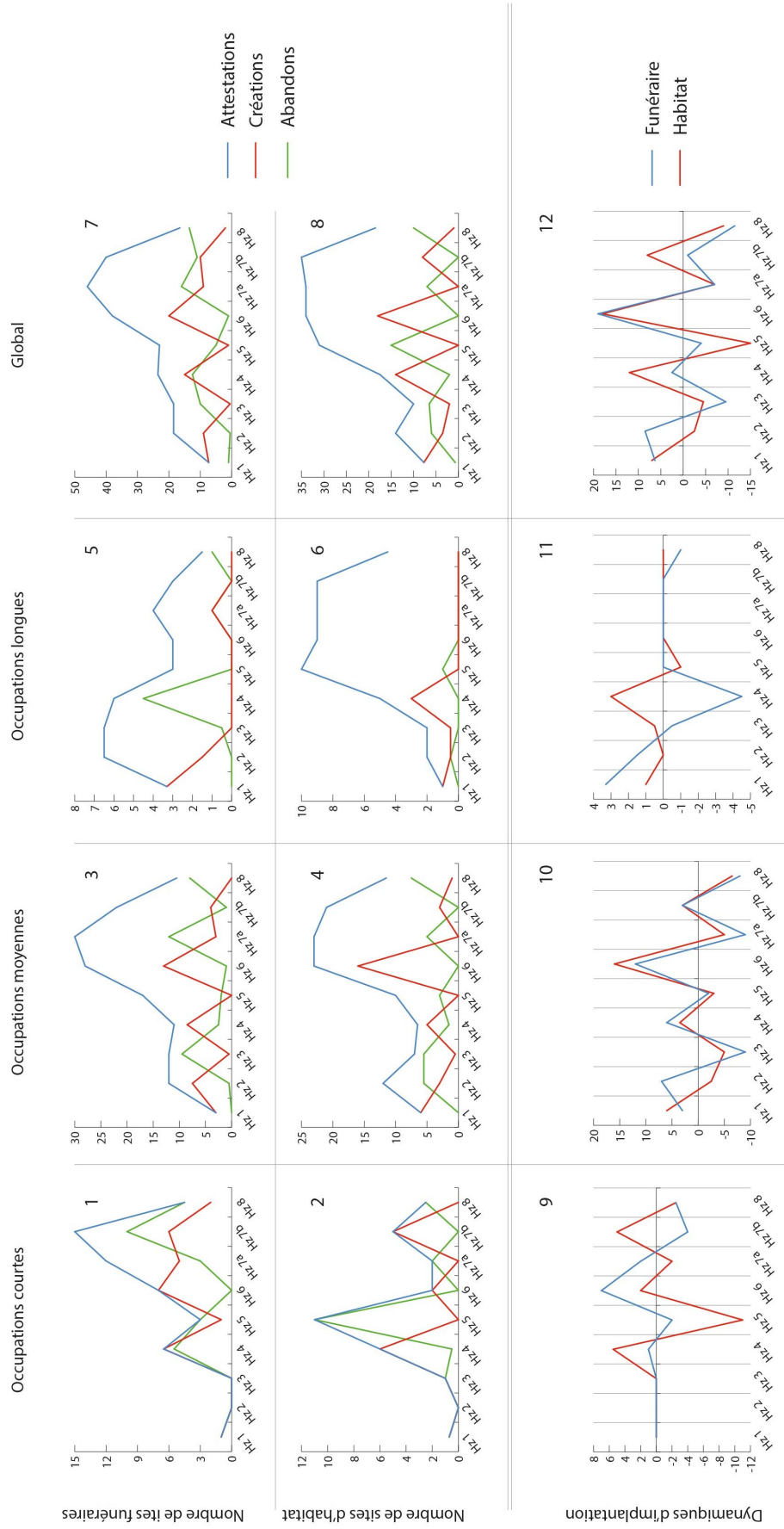


Figure 168 : Courbes de créations et d'abandons de sites par horizons (chiffres pondérés par génération).

Les courbes des occupations courtes sont intéressantes car elles font apparemment se succéder deux situations très différentes : dans le cas des sites funéraires comme dans celui des sites d'habitat, le Ha C correspond à un moment de superposition des courbes, tandis qu'à partir du Ha D, elles commencent à s'opposer, avec des amplitudes très variables (fig. 168 n° 1 à 2).

Les occupations longues, peu nombreuses, laissent entrevoir deux schémas opposés selon qu'on observe les sites funéraires ou les sites d'habitat, le pic d'abandons des premiers correspondant au pic de création des seconds (fig. 168 n° 5 à 6).

On peut chercher à synthétiser et visualiser de façon plus commode l'information contenue par les deux courbes de création et abandon en soustrayant, pour chaque classe et catégorie, le nombre d'abandons par horizon/génération du nombre de créations. On obtient alors un chiffre, positif si les créations dominent, négatif dans le cas contraire, nul en cas d'équilibre, qui traduit ce que nous appellerons la dynamique d'implantation des sites funéraires ou domestiques — autrement dit l'intensité de la densification ou de l'éclaircissement du semis de points (fig. 168, n° 9 à 12).

Cette opération fait ressortir plusieurs éléments marquants. Il apparaît tout d'abord que, pour les trois classes de durée considérées, la situation valable au Ha C (horizons 1 à 3) est toujours différente de celle des phases postérieures : les occupations courtes sont en équilibre, les occupations moyennes en opposition (le rapport funéraire/habitat s'inverse au profit des sites funéraires, les habitats étant en diminution marquée), les occupations longues évoluent d'abord de concert puis s'opposent (diminution générale entre les horizons 1 et 2 puis hausse pour les habitats seulement).

Ensuite, on constate que les courbes des sites funéraires et des sites d'habitats de durée moyenne évoluent de concert à partir du Ha D. Cela implique que, globalement, les vagues de créations et d'abandons des uns et des autres coïncident dans le temps : l'implantation d'habitats de moyenne durée va de pair avec celle de sites funéraires de moyenne durée, l'abandon aussi et ce, avec des intensités très proches. Ce n'est pas du tout le cas des occupations courtes ou longues.

Pour les occupations courtes, s'il existe bel et bien une évolution selon les mêmes tendances entre les horizons 4 et 7a, l'intensité des hausses et des baisses prend toujours des valeurs très différentes, d'abord au profit des sites d'habitat (horizon 4) puis, dès l'horizon 5, au profit des sites funéraires (qui, même en cas de dynamique négative ou baissière, sont toujours devant les sites d'habitat). L'horizon 7b voit les courbes s'inverser, avec un fort dynamisme positif pour les habitats et un dynamisme négatif pour les sites funéraires qui poursuit une baisse amorcée à l'horizon 6.

Pour les occupations longues, l'horizon 3 est le début d'une évolution quasiment symétrique des sites funéraires et des sites d'habitat : la dynamique positive des sites d'habitat à partir du Ha D s'oppose à une dynamique négative des sites funéraires de longue durée. Le faible nombre de sites

concernés explique en grande partie la situation presque stable qui prévaut par la suite, les variations ne s'écartant jamais beaucoup de l'équilibre.

Si, globalement, les dynamiques funéraire et domestique semblent être relativement proches, avec des habitats connaissant des hausses et des baisses un peu plus fortes mais allant dans le même sens que celles des sites funéraires, il apparaît que cette image est surtout le produit de la prédominance des occupations de moyenne durée en termes d'effectif, l'observation des comptages pour les occupations courtes et longues donnant une toute autre impression. Il faut donc chercher à savoir comment ces différentes dynamiques se retranscrivent sur le terrain et ce qu'elles impliquent par rapport à la question de l'organisation spatiale des populations.

### **I.1.1. Cartographie générale**

Ces tendances peuvent être illustrées par la cartographie générale des sites, que nous avons conduite de la manière suivante : une carte a été réalisée pour les trois grandes périodes du premier âge du Fer (Ha C/horizons 1-3 ; Ha D1-2/horizons 4-7a ; Ha D3/LT A ancienne), contenant chacune uniquement les sites ayant livré des éléments de datations sûrs (fig. 169) ; à côté de celles-ci, trois autres cartes permettent de faire figurer les sites moins bien datés, dont on peut seulement dire qu'ils datent du début ou de la fin du premier âge du Fer, ou, de manière encore plus floue, d'un moment indéterminé du premier âge du Fer (fig. 170)<sup>920</sup>.

---

<sup>920</sup> Pour des raisons de lisibilité, ces cartes ne donnent pas les numéros de sites. Pour les connaître, se reporter aux annexes, ou, mieux, aux parties suivantes, notamment les études de cas.

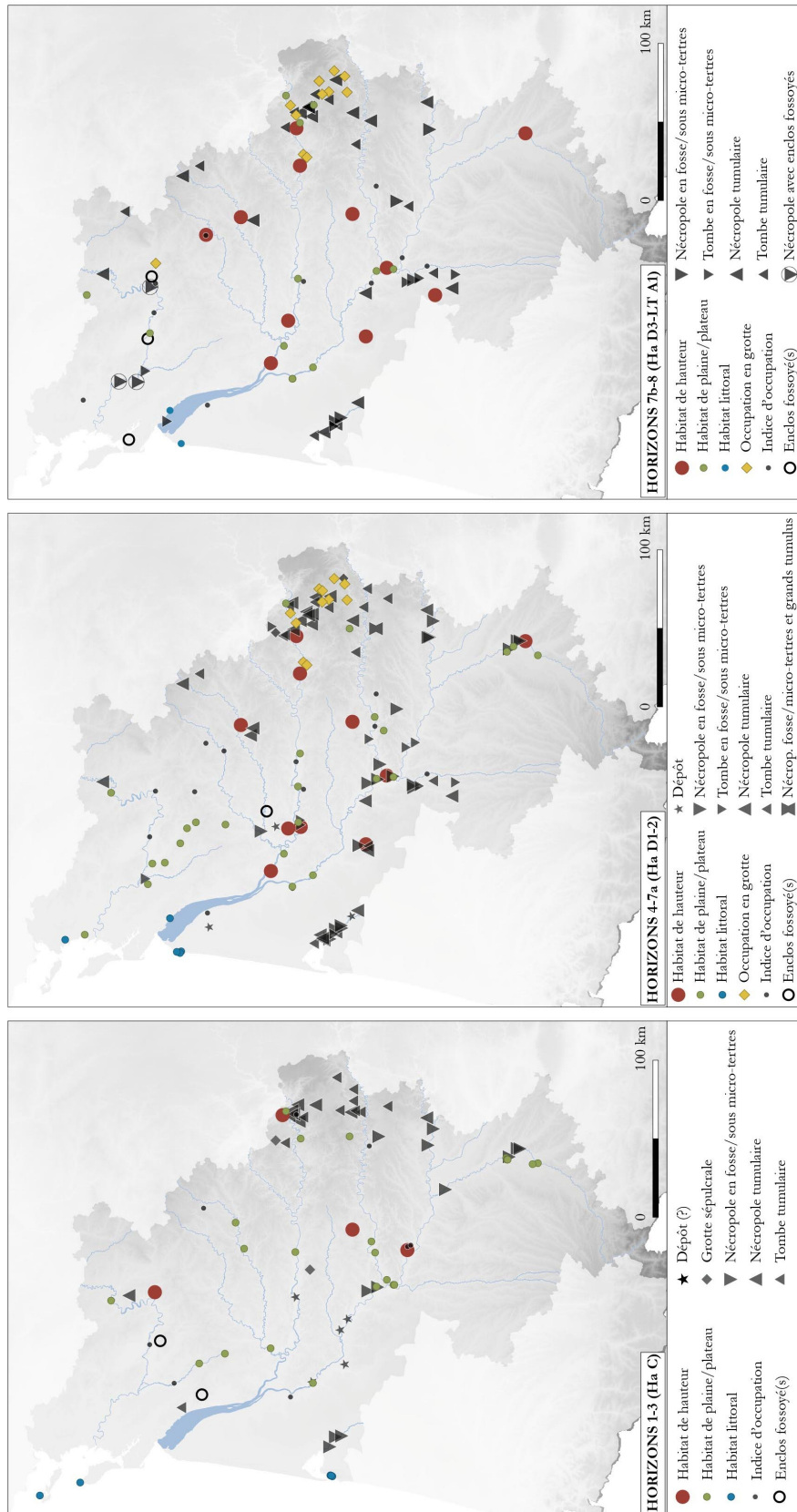


Figure 169 : Cartographie des sites par grandes périodes.

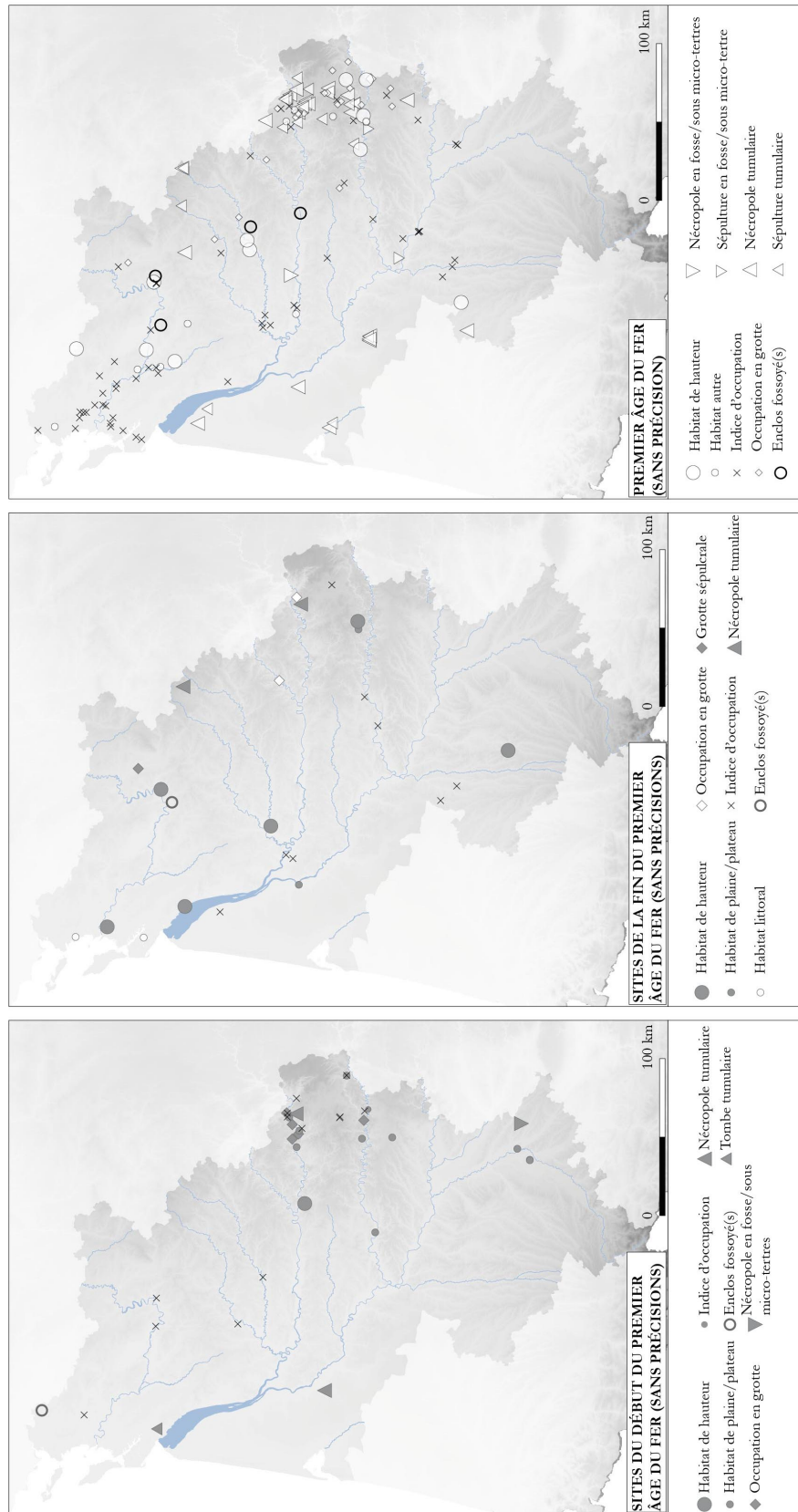


Figure 170 : Cartographie des sites mal datés.



La petite échelle utilisée pour ces cartes ne permet que des considérations générales. On remarque en premier lieu, mais c'est là un constat que l'on avait déjà établi lors de l'examen critique de la documentation, que l'information n'est pas répartie de manière uniforme sur l'ensemble de la zone d'étude. Au contraire, les sites forment plutôt de grandes « poches » plus ou moins lâches et nettes, dont nous avons tiré parti lors de l'étude des sites funéraires : l'actuel département du Lot, le Lot-et-Garonne et ses marges girondines et gersoises, la confluence Garonne-Dordogne, les environs de Toulouse ou la vallée de la Leyre sont les plus évidentes.

Comme on pouvait l'anticiper à partir des comptages de sites par mailles, ces « poches » évoluent, dans leur taille, leur densité et leur forme, au fil du temps. De manière générale, on peut constater une tendance à l'extension et à la densification au passage du Ha C au Ha D, puis un relatif éclaircissement par la suite (fig. 169). Un examen plus approfondi permet en outre de remarquer que les sites de hauteur semblent observer un comportement spécifique : après une forte augmentation au Ha D1-2, ils se maintiennent au lieu de se raréfier comme le font les autres sites dans leur ensemble. Plus intéressant, plusieurs d'entre eux apparaissent au milieu de concentrations de sites préexistantes.

Au cours de la période où la documentation est la plus abondante (Ha D1-2), on remarque enfin qu'il existe, selon les endroits, des différences dans la composition et l'aspect des semis de points : au centre (en Lot-et-Garonne et sur ses marges), les sites de hauteur paraissent régulièrement répartis et semblent agglomérer une partie des autres sites autour d'eux ; plus au nord, à la confluence Garonne-Dordogne, ils alternent avec des sites de plaine et jalonnent les rivières avec une étonnante régularité ; ailleurs, la lecture est compliquée par le fait qu'une bonne partie des sites connus sont mal datés, mais on peut constater que la vallée du Lot, par exemple, se caractérise par une profusion de sites de hauteur (et de sites tout court) inégalée ailleurs.

Ces quelques éléments permettent de formuler une question très générale : ces différences de composition et d'agencement ont-elles une signification particulière en termes d'organisation spatiale ? En d'autres termes, peuvent-elles servir à caractériser des modalités d'occupation du sol variables selon les micro-régions ?

Pour répondre à cette question, nous avons abordé la documentation de différentes manières. Le premier angle d'attaque concerne exclusivement les sites de hauteur : il s'agira de savoir si ces sites, qui possèdent, on va le voir, des caractéristiques formelles spécifiques, ont vraiment un comportement qui leur est propre et si l'impression, qu'ils donnent parfois, d'être en capacité de structurer les semis de points est vraie et dans quelle mesure.

Dans un second temps, il s'agira d'analyser l'ensemble des sites composant les poches identifiables. Dans ce but, nous avons défini quatre fenêtres correspondant aux amas principaux, qui

serviront de point de départ à une série d'étude de cas (fig. 171), dont l'objectif est d'identifier et de comparer la forme et l'évolution des agencements de sites.

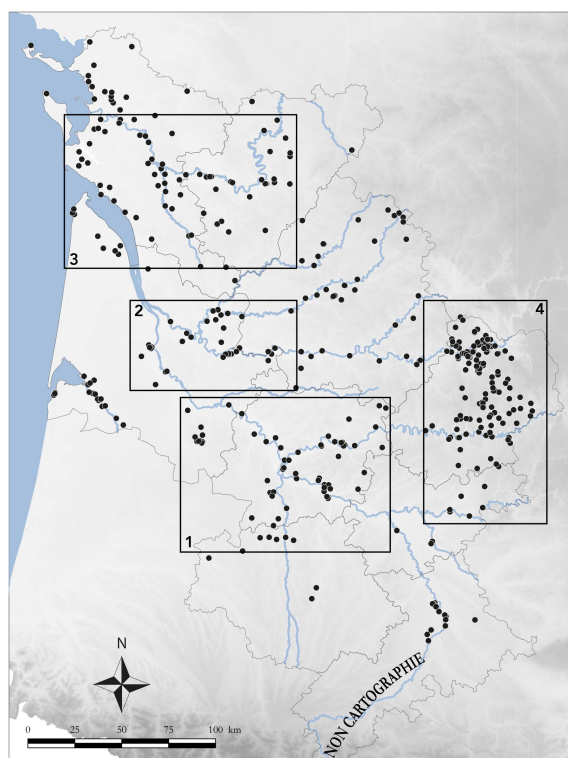


Figure 171 : Les quatre fenêtres d'étude principales.

À l'issue de ces études de cas, qui représentent une grande majorité de notre corpus, nous avons traité, plus rapidement, les zones situées hors des fenêtres.

Enfin, une dernière partie sera consacrée à l'examen des questions liées au thème général du déplacement et de la communication. Les différentes fenêtres et les différents amas de sites se répartissent dans un même espace ; il importe de tenter de comprendre comment il était possible de s'y déplacer : quelle est la place du réseau hydrographique ? Peut-on identifier des voies de communication terrestre ? Existe-il des seuils récurrents de distance qui dictent leur forme aux amas de sites ? Nous insistons d'ores et déjà, au sujet de cette ultime partie, sur son statut particulier : ce thème est compliqué à aborder à partir de notre seule documentation, pour des raisons que nous exposerons en temps utile. Par conséquent, les informations et conclusions extraites de cette analyse sont à considérer comme des pistes de réflexion plutôt que comme de fermes propositions.

## VI.3 Les sites de hauteur

### VI.3.1 Une catégorie de sites à part ?

On cherchera les premiers éléments de réponse dans l'examen du dossier relatif aux sites de hauteur. Les chercheurs du XIX<sup>e</sup> s. et du début du XX<sup>e</sup> s. ont exploré, par le biais de fouilles ou de simples ramassages, un nombre très important de sites de hauteur à l'échelle de la France entière, récoltant une grande quantité d'informations régulièrement augmentée par les résultats de travaux qui se poursuivent encore à l'heure actuelle sur certains gisements ou dans certaines régions.

Les synthèses établies d'après les données disponibles autorisent à qualifier les sites de hauteur de sites « remarquables » et ce, à plusieurs points de vue.

Tout d'abord, on l'a dit, leur situation topographique est toujours, par définition, un point dominant l'environnement immédiat, et bien souvent un point singulier du paysage : éperon rocheux, extrémité d'un plateau particulièrement saillante, éminence isolée.

La présence, non systématique mais très fréquente, de fortifications est le second élément remarquable. Si l'on peut considérer, dans de nombreux cas, que les pentes parfois très fortes qui bordent ou entourent les sites de hauteur constituent en elles-mêmes des fortifications naturelles, on doit constater qu'elles vont souvent de pair avec un dispositif artificiel pouvant prendre des formes variées : levée de terre, rempart à parement de pierres, faisant éventuellement aussi usage de poutrages de bois, fossés. Bien que la datation et l'estimation de la durée de fonctionnement de ces structures posent souvent problème, leur présence implique que les sites qui en sont dotés ont eu, à une époque ou à une autre, un statut particulier, qu'il s'agisse d'un refuge en cas de trouble, d'une résidence aristocratique dont le rempart est une manifestation de pouvoir, ou encore d'un site d'habitat concentré et défendu, ces différentes fonctions pouvant se confondre.

Les nombreuses fouilles et prospections menées sur ces gisements ont par ailleurs permis de constater qu'ils livrent souvent du mobilier archéologique en quantité assez importante. Ce mobilier se compose des vestiges habituels retrouvés sur les sites protohistoriques (beaucoup de céramique, parfois du mobilier métallique), auxquels viennent s'ajouter, dans bon nombre de cas, des objets plus ou moins rares tels que du mobilier métallique élaboré ou des produits d'origine méditerranéenne, notamment de la céramique, ce qui contribue à accentuer le caractère singulier des sites de hauteur par rapport aux sites contemporains environnants. Les études de mobilier, parfois associées à des datations au radiocarbone ou dendrochronologiques, ont par ailleurs abouti à identifier, sur la plupart des sites de hauteur connus à l'heure actuelle, un rythme d'occupation pendulaire, voyant alterner des phases d'implantation ou de reprise de l'occupation (généralement datables du Néolithique, de l'âge du Bronze

ancien, de l'âge du Bronze final, de la fin du premier âge du Fer, de la fin du second âge du Fer, puis éventuellement du Moyen-Âge) avec des périodes intermédiaires de déprise ou d'abandon.

Enfin, il a été plusieurs fois montré que les sites de hauteur jouent un rôle central dans l'organisation politique et donc territoriale. Bien souvent, ces sites sont environnés par des structures funéraires dont la fonction de marqueur territorial peut être tenue pour quasiment certaine et contribue, comme la présence de mobilier remarquable, à l'identification du site de hauteur en tant que « centre » à proprement parler. Dans les régions les mieux documentées, il a été possible de déterminer la forme des territoires potentiellement contrôlés par (ou dépendants de) ces sites centraux. Les résidences princières, aujourd'hui bien étudiées, sont les illustrations les plus claires de ce phénomène (que l'on pense aux cas de Vix, de Bourges, de la Heuneburg...)<sup>921</sup>. Il existe cependant pléthore d'autres situations comparables, hors France de l'Est/Allemagne du Sud, qui laissent penser que le mode d'organisation spatiale centré autour d'un site de hauteur est chose assez répandue au premier âge du Fer. On citera à ce titre, et de manière indicative, les cas de la Campagne à Basly (Basse-Normandie), du Camp de Séneret à Quincay, du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne), de Mailhac (Aude) ou encore de Sévérac-le-Château (Aveyron)<sup>922</sup>.

Pour ces raisons, les sites de hauteur peuvent être considérés comme une catégorie d'habitat à part, avec des modalités particulières d'occupation sur le long terme, un statut important à l'échelle locale et parfois au-delà. Ce caractère singulier autorise, dans le cas de notre corpus, une analyse spécifique, destinée à vérifier si le tableau dressé à partir des données réunies à l'échelle de l'Europe moyenne se retrouve dans la documentation régionale, et comment il s'en écarte le cas échéant.

Le corpus de sites de hauteur réuni ici se compose d'une trentaine de gisements ayant livré des indices se rapportant d'une manière ou d'une autre au premier âge du Fer, répartis dans toute l'aire étudiée (fig. 172). La projection sans distinction des sites de hauteur sur la carte met en évidence, outre une répartition assez inégale, un lien apparemment fort entre l'emplacement des sites de hauteur et le tracé des cours d'eau les plus importants de la région. D'autre part, on remarque aussi que les configurations du semis de points qu'ils constituent sont multiples : alors qu'ils sont assez régulièrement espacés dans certaines zones (en Lot-et-Garonne par exemple), on observe en d'autres endroits des irrégularités qui se manifestent par exemple par des couples de sites très proches l'un de l'autre (comme Angoulême et le Camp de Recoux à Soyaux : n° 79-84, ou Niord à Saint-Etienne-de-Lisse et les Grands-Vignes à Sainte-Florence/Saint-Pey-de-Castets : n° 158-172).

---

<sup>921</sup> Chaume 2001 ; Chaume & Mordant dir. 2011 ; Milcent 2004 ; Milcent dir. 2007a ; Milcent 2012c ; Kurz 2012 ; Fernandez-Götz & Krausse 2013 ; Buchsenschutz dir. 2015, 137-144.

<sup>922</sup> Delrieu & San Juan 2011 ; Delrieu 2013 ; Maitay 2009b ; Taffanel *et al.* 1998 ; Gailledrat *et al.* 2007 ; Gruat & Gardesein 1993.

Cette carte et le corpus de données qu'elle représente posent au moins trois questions : existe-t-il des types de lieux privilégiés pour l'implantation de sites de hauteur ? Peut-on confirmer que ces derniers ont bel et bien un statut particulier qui serait manifesté par des structures ou du mobilier spécifique ? Le semis de sites de hauteur a-t-il une signification en soi ou, autrement dit, la répartition des sites permet-elle de retrouver une forme d'organisation des territoires dont ils seraient la manifestation ? Pour y répondre, on analysera successivement les informations relatives à l'implantation topographique, aux fortifications éventuelles, à la chronologie et à la répartition générale de ces sites au sein de la zone d'étude.

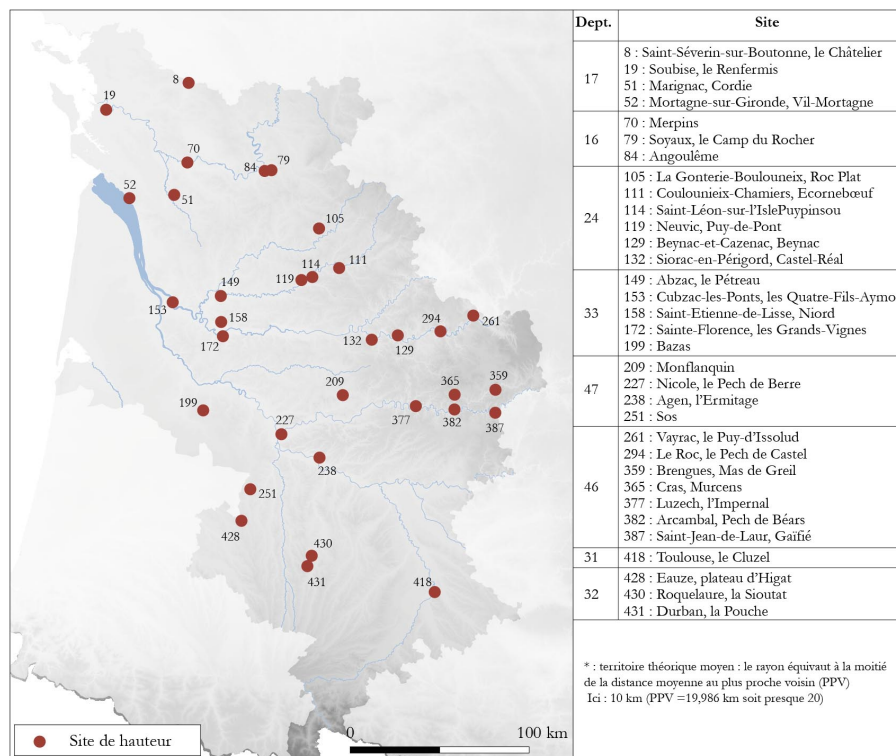


Figure 172 : les sites de hauteur régionaux.

## VI.3.2 Les problèmes de chronologie

D'une manière générale, à l'échelle du européenne, l'occupation des sites de hauteur durant la protohistoire se fait selon une alternance de phases de prise et de déprise entre le Néolithique et la fin de l'âge du Fer. Dans ce schéma, le premier âge du Fer est une période au cours de laquelle les deux situations prévalent à tour de rôle : au début du premier âge du Fer (Ha C), on connaît peu de sites de hauteur effectivement occupés, cet état de fait contrastant notablement avec ce que l'on sait du Bronze

final, période au cours de laquelle les sites de hauteur occupés sont très nombreux<sup>923</sup>. La fin du premier âge du Fer (Ha D, notamment Ha D2-3, et LT A ancienne) est au contraire un moment au cours duquel on constate une tendance au réinvestissement des hauteurs, assez peu sensible au Ha D1 puis nettement plus marquée par la suite. Une interrogation légitime quant au corpus réuni ici viserait à éprouver la solidité de cette image globale : y a-t-il effectivement une hausse du nombre de sites de hauteur occupés entre le Ha C et le Ha D ?

Compte tenu des conditions dans lesquelles les informations relatives aux sites de hauteur du premier âge du Fer ont été réunies depuis les premières investigations, appréhender leur chronologie n'est pas aisé. L'écueil principal, dont les conséquences ne s'arrêtent pas au problème de la chronologie comme on va le voir, est la très faible quantité de fouilles pratiquées sur ces gisements. La plupart du temps, la documentation consiste en des repérages de structures, en des ramassages de mobilier, parfois en de simples mentions. Dans les cas où des fouilles ont été conduites, les surfaces explorées sont très faibles et consistent le plus souvent en de petits sondages.

C'est ainsi que, pour plus de la moitié des sites de hauteur recensés ici, l'information chronologique est fort mince (fig. 173 et 174). Si certains ont livré des objets suffisamment bien conservés et caractéristiques pour permettre l'identification d'un ou plusieurs de nos horizons chronologiques, il faut se contenter pour les autres de datations très vagues (« premier âge du Fer ») ou à peine plus précises (« début du premier âge du Fer » ou « fin du premier âge du Fer »).

---

<sup>923</sup> Milcent 2009a, fig. 18-19.

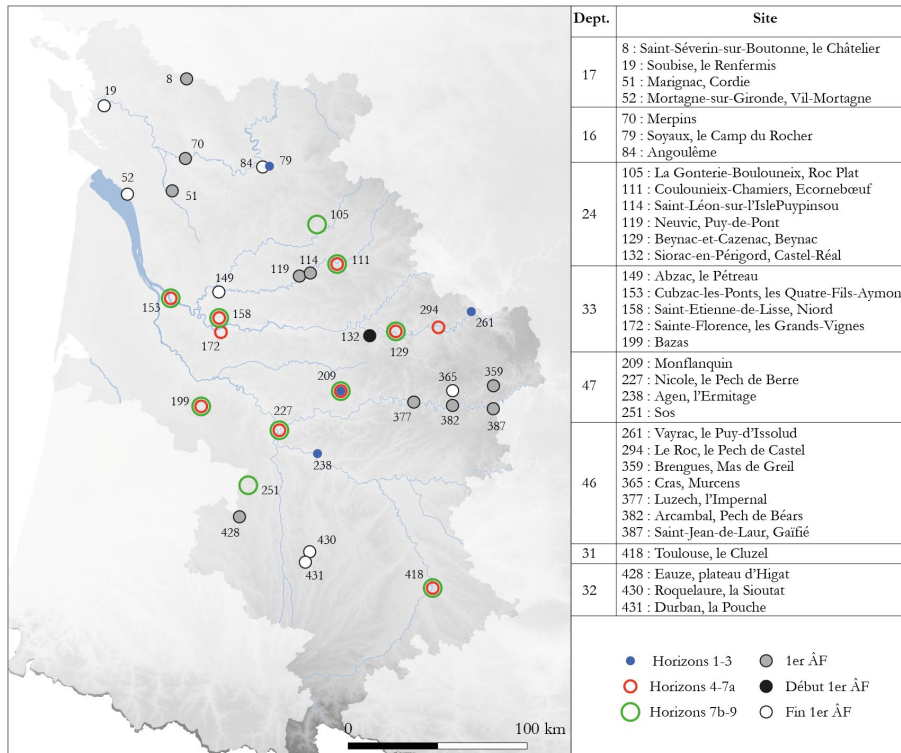


Figure 173 : Les problèmes de datation des sites de hauteur.

N°	SITE	Hz 1	Hz 2	Hz 3	Hz 4	Hz 5	Hz 6	Hz 7a	Hz 7b	Hz 8	Hz 9	Déb. 1 <sup>er</sup> AF	1 <sup>er</sup> AF	Fin 1 <sup>er</sup> AF	Topographie	Surface approx.	Fortification	Vestiges
261	le Puy d'Issolud														butte	80 ha	?	
238	Ermitage														plateau élargi	45 ha	?	
79	Camp de Recoux														éperon barré	6/7 ha	Oui	« Structure en terre »
209	Montflaquin-bourg														butte	6 ha	?	Fossé
172	les Grands Vignes II														éperon barré	5 ha	?	Levée de terre
294	Pech de Castel														éperon barré	8/10 ha	?	levée de terre et fossé
418	le Cluzel														éperon	< 1 ha	Non	Talus
158	Niord														éperon barré	7 ha	Oui	Mur en pierres/bois/terre, barrage + éventuelle enceinte de contour
153	les Quatre Fils Aymon														plateau élargi	3 ha	?	
129	Bezac														éperon barré	?	Non	Fossé
111	Ecombeuf														éperon barré	?	?	Levée de terre plus éventuelle enceinte de contour
227	Pech de Berre														éperon barré	4/5 ha	?	Levée de terre ?
199	Bazas														éperon	2 ha	?	
251	Sos														plateau élargi	15 ha	?	
105	Roc Plat / Sendougné														éperon barré	13 ha	?	Mur en pierres sèches
132	Castel-Réal														éperon barré	?	?	Fossé
70	Merpins														éperon barré	3/4 ha	Oui	Levée de terre
51	Cordie														éperon	?	Oui	
8	le Châtelier														méandre barré	14 ha	Oui	levée de terre et fossé
119	Puy-de-Pont														éperon barré	4 ou 9 ha	Oui	Levées de terre et fossés
114	Puypinou														éperon barré	?	Oui	Levée de terre
428	plateau d'Higat														éperon	9 ha	Non	
382	Pech de Béars														éperon barré	3/4 ha	Oui	Mur en pierres sèches
359	Mas de Creil														éperon barré	1 ha	?	Mur en pierres sèches
377	l'Impérial														éperon barré	8/9 ha	Oui	Mur en pierres
387	Gatifié														éperon barré	12 ha	Oui	Mur en pierre/bois/chaux
86	Champs de Mars														éperon barré	35 ha	?	Structure en pierres ?
431	la Pouche														butte	2/3 ha	Non	
149	Le Pétreau														butte	9 ha	?	Fossés
430	La Sioutat														butte	7 ha	?	
52	Vil-Mortagne														plateau élargi	12 ha	?	
19	le Renfermis														éperon	7 ha	Oui	Rempart à parement en pierre et blocage « à noyaux de chaux » + fossé
365	Murcens														plateau élargi	150 ha	Non	

Figure 174 : Descriptif sommaire des sites de hauteur recensés.



Néanmoins, si l'on se réfère aux gisements pour lesquels on dispose d'éléments de datation relativement solides, on constate que le nombre de sites de hauteur occupés a tendance à croître avec le temps (fig. 174 et 175), jusqu'à l'horizon 8, où s'amorce une forte diminution. L'idée selon laquelle la fin du Ha D correspond à un pic d'occupation de ce type de site se confirme donc dans les limites de notre zone d'étude.

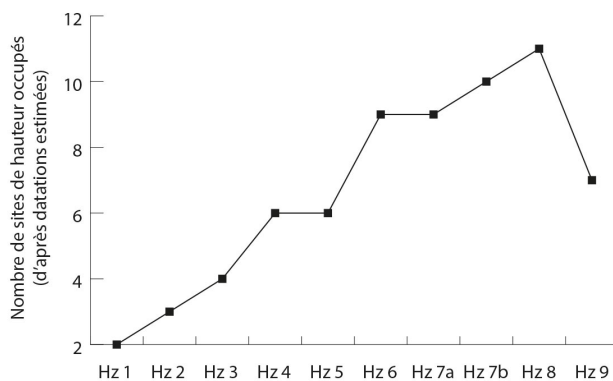


Figure 175 : La hausse progressive du nombre de sites de hauteur occupés au fil du temps.

Le détail des datations appelle cependant quelques commentaires. En premier lieu, il apparaît que le nombre de sites de hauteur occupés au Ha C n'est pas nul. Trois options se présentent pour interpréter ce résultat : il peut s'agir de la fin d'une réoccupation amorcée à l'âge du Bronze, d'une occupation concernant uniquement le Ha C, ou d'une réoccupation amenée à perdurer. Apparemment, les trois cas sont attestés, au moins potentiellement. L'existence de couches datées du Bronze final III est absolument certaine au Puy d'Issolud, alors qu'il n'y a aucun indice de phases ultérieures du premier âge du Fer ne sont pas mis en évidence, ce qui évoque donc la première option. Le Camp de Recoux à Soyaux est dans le même cas. À l'Ermitage à Agen, il n'existe à ce jour aucune trace claire d'une occupation de l'âge du Bronze final ou du Ha D, ce qui conduirait à envisager, à ce stade, que les quelques indices datés du Ha C (des fibules à arc renflé) traduisent une fréquentation ponctuelle au cours du Ha C. Enfin, le site de Monflanquin a livré des vestiges que nous attribuons au plus tôt à notre horizon 3. Le Bronze final est représenté par quelques tessons, mais rien ne permet d'identifier à coup sûr une occupation au cours des horizons 1 ou 2, ce qui laisse envisager une reprise de l'occupation du site de hauteur dès la fin du Ha C. Le reste du mobilier recueilli sur ce site contient des éléments représentatifs de toutes les phases du premier âge du Fer, ce qui, à l'heure actuelle, fait du site de Monflanquin un cas particulier.

La plupart des autres sites de hauteur datables voient leur occupation démarrer ou reprendre au Ha D. Là encore, il est intéressant de noter que pour la moitié d'entre eux, cette reprise se fait dès le Ha D1 (horizons 4-5). On constate également que la plupart de ceux occupés au Ha D1 ont vu leur

occupation se poursuivre jusqu'au début de LT A, voire de LT B1<sup>924</sup>. Ainsi, dès que la documentation est suffisamment abondante, on est fréquemment amené à reconnaître les traces d'occupations prolongées couvrant la majeure partie du Ha D et de LT A, plutôt que des reprises très ponctuelles qui ne concerneraient que l'extrême début ou fin du premier âge du Fer. Cela conduit à s'interroger sur la durée réelle de l'occupation des deux sites pour lesquels on ne connaît que des indices tardifs : Sos et la Gonterie-Boulouneix, et aussi sur la chronologie des sites les moins bien datés. Cette question pourra être en partie résolue à l'aide du reste des documents enregistrés. En attendant, et en restant dans le strict cadre d'une analyse des sites de hauteur uniquement, le flou qui entoure la chronologie de la majorité de ces derniers rend très risquée une analyse période par période, la plupart des occurrences pouvant très bien avoir été occupées plus longtemps que ne le laissent penser des indices trop ténus. C'est pourquoi on procédera à des observations portant sur le corpus de sites de hauteur dans sa totalité, sachant donc que l'image renvoyée est par définition plus fidèle à la situation de la fin du premier âge du Fer qu'au début.

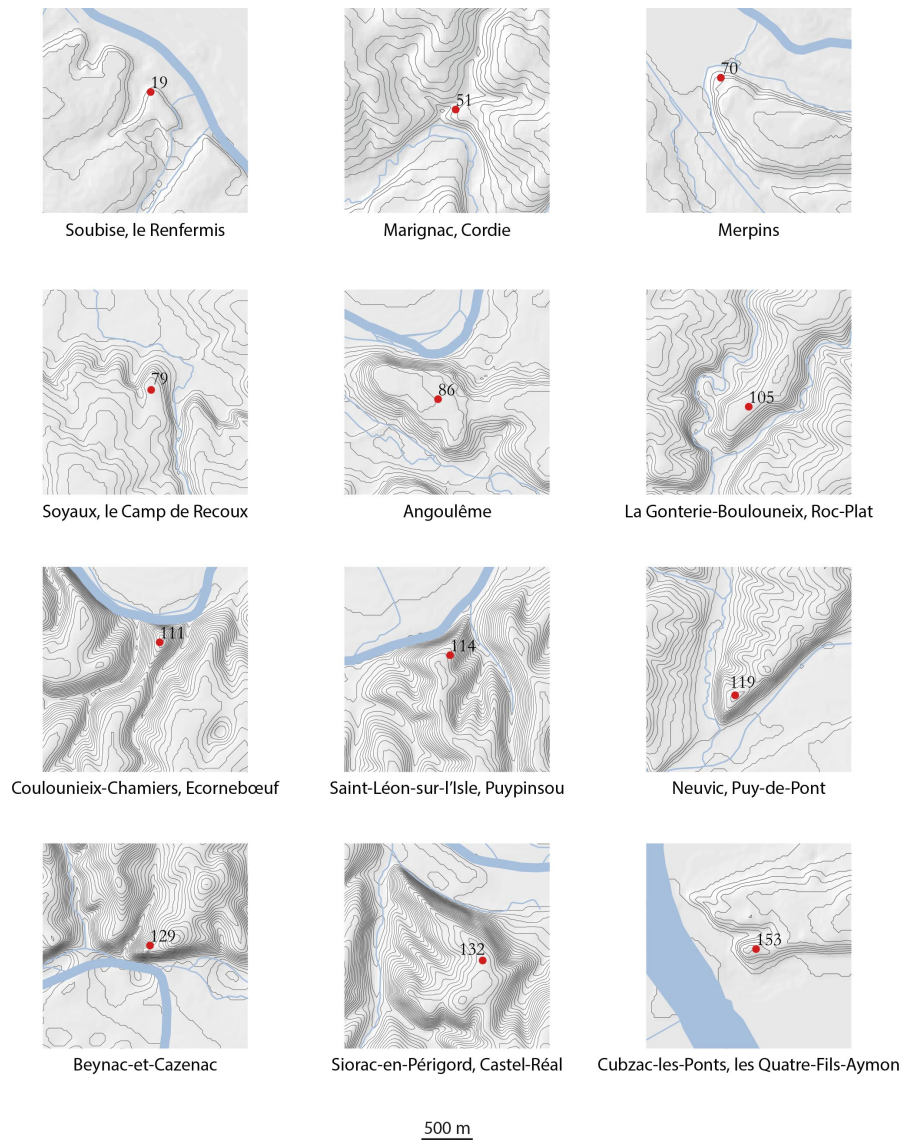
### **VI.3.3 Implantation topographique**

#### **VI.3.3.1 Typologie sommaire**

Les sites de hauteur reconnus peuvent être répartis en plusieurs groupes selon l'aspect et les caractéristiques du lieu choisi. En l'état actuel des recherches, la plupart de ces sites sont installés sur des promontoires rocheux. La forme de ces éperons est variable, mais on distingue tout de même deux variantes : les sites implantés sur des promontoires en pointe, plus ou moins vastes (fig. 176-177), et les sites occupant des plateaux élargis, prolongements en raquettes irrégulières d'un plus grand plateau auquel ils sont rattachés par un passage étroit (fig. 178-1).

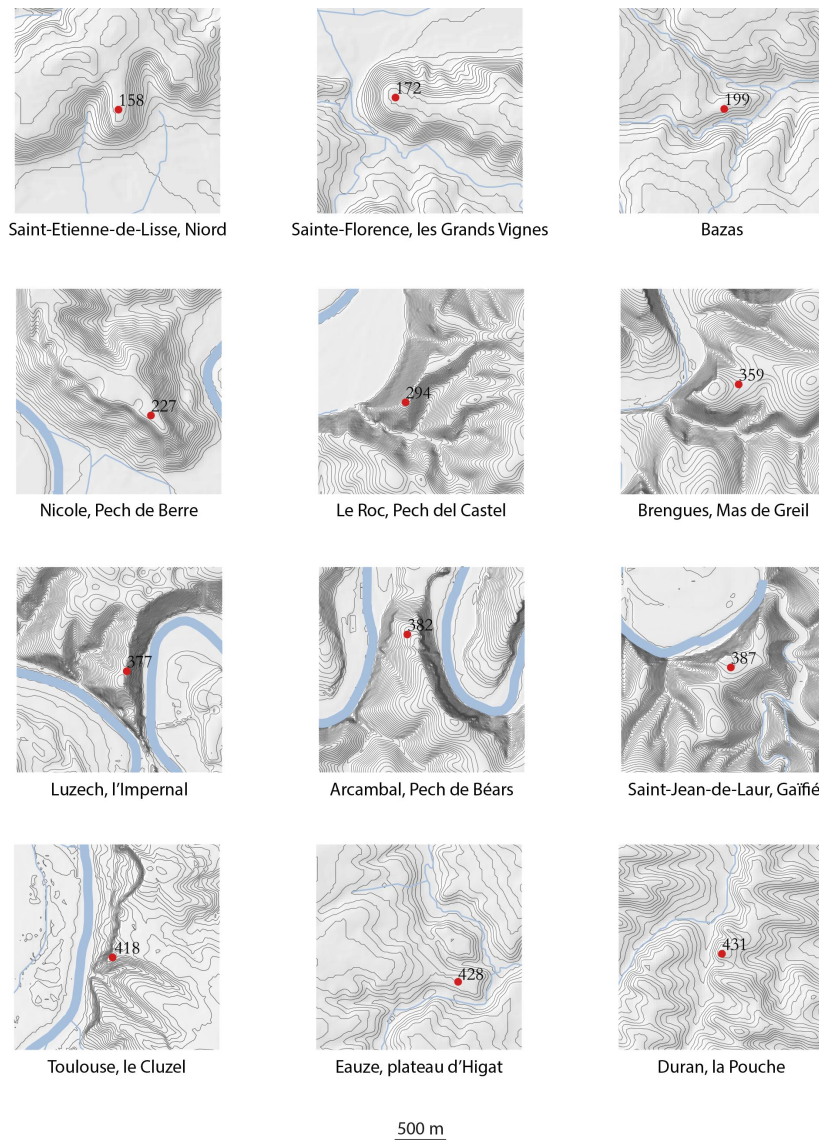
---

<sup>924</sup> Le cas du site des Grands-Vignes est intéressant : on connaît des ensembles attribuables au Ha D1-2 et des ensembles attribuables à la fin de LT B. La question qui se pose est donc de savoir si, entre ces deux périodes, le site est abandonné ou occupé en continu. Quelques éléments recueillis en prospection invitent à favoriser la seconde solution : Sireix & Mohen 1971.



**Figure 176 : Sites de hauteur implantés sur des éperons.**

Un autre petit groupe de sites de hauteur occupe des éminences isolées, qui sont aujourd'hui encore des points particulièrement remarquables dans le paysage. Certains, par exemple Monflanquin ou le Puy d'Issolud à Vayrac, en sont de très bons exemples, tandis que d'autres, comme le Pétreau à Abzac, en sont des illustrations moins évidentes (fig. 178-2).



**Figure 177 : Sites de hauteur implantés sur des éperons (suite).**

Un seul site occupant un méandre barré forme une troisième catégorie (fig. 178-3). Il s'agit du Châtelier à Saint-Séverin-sur-Boutonne, qui occupe un méandre de la Boutonne. S'il forme bien un promontoire surélevé, celui-ci reste néanmoins peu élevé : ce sont surtout la situation dans une boucle du cours d'eau et la présence d'une levée de terre qui donnent à ce site son indépendance vis-à-vis du paysage. En cela, il se distingue d'autres sites (l'Impernal à Luzech ou le Pech de Béars à Arcambal dans le Lot), eux-aussi situés à l'emplacement d'une boucle de rivière, mais installés sur des éperons dominant de plusieurs dizaines de mètres la vallée qui les délimite.

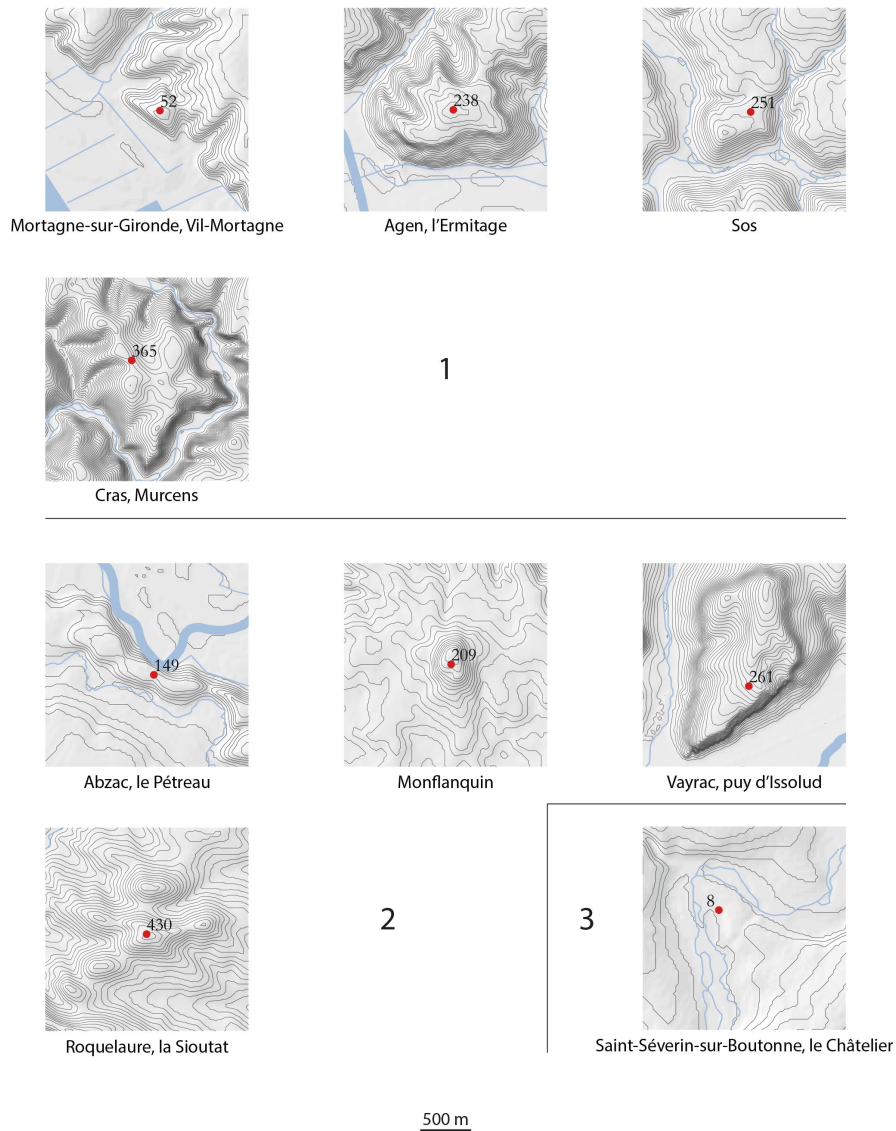


Figure 178 : Sites de hauteur implantés sur les plateaux élargis (1), des éminences isolées (2), des méandres fluviaux (3).

### VI.3.3.2 La question des fortifications

Sur la trentaine de sites recensés, un nombre assez important (22) comporte un dispositif de fortification. Les structures repérées sont souvent mal connues, soit qu'elles aient été démantelées il y a longtemps (par exemple l'hypothétique rempart d'Angoulême), soit en raison d'une mauvaise conservation, soit encore que leur identification en tant que fortification soit contestée (par exemple pour la levée de terre présente sur le Pech de Berre à Nicole, assimilée par certains auteurs à une motte médiévale)<sup>925</sup>.

<sup>925</sup> Clémens & Dautant 1990.

La reconnaissance précise du tracé de ces structures et leur datation sont des problèmes épineux, que la rareté des opérations de fouille dédiées ne contribue guère à résoudre. Il n'est pas rare, on l'a dit, qu'en sus des indices d'occupation datant du premier âge du Fer, les sites de hauteur régionaux livrent d'autres éléments relatifs à d'autres périodes de la protohistoire, notamment l'âge du Bronze final et la fin du second âge du Fer, au cours desquelles pourraient avoir été bâties des fortifications. Quelques fouilles sur des remparts ont cependant permis de montrer que certains ont été édifiés au premier âge du Fer ou qu'ils étaient vraisemblablement encore en fonction à cette période.

L'un des cas les mieux documentés, malgré le caractère encore largement inédit des données, est le site girondin de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (n° 158). L'opération de diagnostic menée en 2004 a révélé l'existence d'un rempart à parement externe de pierres associé à des poteaux verticaux et dont l'épaisseur était vraisemblablement constituée d'une succession de couches de pierres et d'argile recouvrant un noyau d'argile. Un trou de poteau et les restes d'un sol pavé de pierres matérialisaient quant à eux un probable dispositif d'entrée dont seul un côté est conservé. Par ailleurs, des sondages pratiqués sur le pourtour du site ont mis en évidence une enceinte de contour à parement de gros blocs calcaires dont l'épaisseur est estimée à environ 5 m<sup>926</sup>.

En Charente, le site du Renfermis à Soubise (n° 19) a fait l'objet en 1993 d'un diagnostic qui a mis au jour un rempart dont la longueur est estimée à 300 m, la largeur à 12 m et la hauteur conservée à 1,50 m. Il était associé à un fossé à profil en V de 2 m de largeur. Le rempart était construit à partir d'un blocage à noyau de chaux limité, au moins à l'extérieur, par un parement en pierres de 2 m d'épaisseur<sup>927</sup>.

Dans le Lot, deux sites de hauteur ont livré des vestiges de fortifications peut-être en lien avec une occupation du premier âge du Fer. Le site du Pech de Béars à Arcambal (n° 382) est ainsi barré par un rempart fait d'un blocage de pierres et de terre maintenu, au moins sur sa face externe, par un parement constitué de blocs calcaires disposés en assises régulières. La présence de mobilier daté du premier âge du Fer à la base de ce mur invite à y voir une structure ayant fonctionné au cours de cette période, nonobstant la présence récurrente de mobilier attribué à la fin de l'âge du Fer à d'autres endroits du plateau<sup>928</sup>.

Le site de hauteur de Gaïfié à Saint-Jean-de-Laur (n° 387) est, quant à lui, doté d'une fortification de 2,5 m de hauteur sur 3,6 m de largeur, repérée sur 250 m de long. Un sondage au début des années 2000 y a mis en évidence une construction faisant intervenir la pierre, la chaux et le bois : un parement externe (et probablement interne) en blocs calcaires limite un blocage composé de pierres et d'un noyau de chaux dans lequel est implanté un poutrage de bois. Une des poutres mises au jour a été

---

<sup>926</sup> Coutures & Mérigot 2005.

<sup>927</sup> Soyer 1993.

<sup>928</sup> Filippini 2010, 85.

datée de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> ou du début du VIII<sup>e</sup> s. a.C., ce qui correspond à la toute fin de l'âge du Bronze ou à la phase initiale du premier âge du Fer<sup>929</sup>.

On citera, pour terminer, le cas du site lot-et-garonnais de Monflanquin (n° 209) sur lequel, lors de travaux de réfection de la voirie, un probable fossé périphérique a pu être mis en évidence rue de l'Union. Ce fossé, d'une largeur de 4 m, a livré du mobilier du début du premier âge du Fer. Son rôle exact, tout comme son tracé, restent pour l'instant incertains<sup>930</sup>.

En dehors de ces cas peu nombreux, les fortifications protohistoriques repérées sur les sites de hauteur régionaux ont été très peu explorées. C'est la raison pour laquelle les descriptions fournies par les acteurs de terrain ne font souvent état que de levées de terre, de talus, parfois de fossés, quand ceux-ci n'ont pas été oblitérés par des fortifications plus récentes, ou par la construction de maisons (comme par exemple à Beynac-et-Cazenac, n° 129). Ainsi, pour bon nombre de sites, il n'est pas possible de savoir si les fortifications repérées ont été édifiées ou étaient en fonction au cours du premier âge du Fer.

Au vu de ces difficultés, l'estimation précise de l'emprise de la surface occupée au premier âge du Fer est bien souvent impossible pour les sites de hauteur. Les emprises délimitées par le relief, les levées de terre, les fossés ou les étranglements rattachant les sites à la ligne de coteaux arrière varient dans d'énormes proportions : on estime ainsi la surface occupée par le site du Cluzel à Toulouse (n° 418) à environ 1 ha, quand celle disponible sur des sites tels que l'Ermitage à Agen (n° 238), le Puy d'Issolud à Vayrac (n° 261) ou surtout Murcens à Cras (n° 365) atteint 30, 80 voire 150 ha. La surface disponible ne peut donc être considérée comme un critère déterminant pour la création d'un site de hauteur.

### **VI.3.3.3 Des sites principalement dédiés au contrôle des vallées ?**

Si l'on examine maintenant l'environnement immédiat des sites de hauteur régionaux, on remarque qu'ils sont très souvent situés à proximité de grands cours d'eau. La part importante de sites installés sur des hauteurs bordant immédiatement les vallées des cours d'eaux les plus importants de la région (Charente, Isle, Dordogne, Lot, Garonne) ou au niveau de confluences, majeures ou mineures, permet de supposer que le contrôle des vallées est, à la différence de la surface disponible, un critère déterminant pour le choix de l'emplacement<sup>931</sup>.

---

<sup>929</sup> Filippini 2010, 211.

<sup>930</sup> Coutures & Mériqot 2005 ; Coutures & Mériqot 2007.

<sup>931</sup> Ce qui n'est pas surprenant, dans la mesure où c'est un trait partagé par les sites de hauteur à l'échelle de l'Europe moyenne : Buchsenschutz 1984, 213.

Afin de vérifier cette supposition, nous avons cherché à savoir quelle était la portion de terrain théoriquement visible depuis chacun des sites de hauteur recensés. Il est possible, à partir d'un logiciel de cartographie tel que QGIS, d'obtenir rapidement une estimation de l'emprise visuelle (« viewshed ») d'un site, à partir du moment où sa localisation est connue et où l'on dispose d'un modèle numérique de terrain (MNT) d'une précision acceptable<sup>932</sup>. Dans son principe, le calcul est simple : à partir de l'information codée dans chaque pixel du MNT, l'aspect du relief peut être virtuellement restitué ; il est alors possible de produire une nouvelle couche codant les pixels de manière binaire, selon qu'ils sont théoriquement visibles (codé 1) ou non (codé 0) depuis le point de vue sélectionné<sup>933</sup>. Le fait que le logiciel travaille avec le MNT implique que les effets de masquage de la végétation ne sont pas intégrés au calcul, seul le modelé du terrain, tel qu'il est approché par le MNT, étant pris en compte. C'est la raison pour laquelle le calcul de l'emprise visuelle reste approximatif.

Plusieurs paramètres doivent être déterminés avant d'entreprendre le calcul. Tout d'abord, il faut fixer un rayon au-delà duquel le traitement ne sera pas effectué : nous avons choisi de travailler à partir de la distance théorique moyenne au voisin le plus proche, soit ici 10 km environ<sup>934</sup>. Ce choix est une manière de faire reposer le calcul sur une distance qui ne soit pas complètement arbitraire, et assume le présupposé selon lequel un site donné est d'abord tourné vers le contrôle de ses environs immédiats, même si, dans certains cas au moins, le champ de vision réel s'étend sur des distances bien plus élevées lorsqu'il n'est pas obstrué par du relief.

Ensuite, et surtout, il faut définir la hauteur du point de vue. Le calcul prend pour origine l'altitude du pixel où se trouve le point de référence, additionnée d'une valeur supposée correspondre à la hauteur des yeux d'un observateur théorique debout sur le sol<sup>935</sup>. Or, dans la mesure où bon nombre de sites de hauteur disposaient d'une fortification et où, dans au moins un cas (celui de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse), la présence d'un mur périphérique est avérée, cette valeur semble trop basse : un observateur au sol aurait une partie de son champ visuel obstrué par la structure en question. Un point de vue surélevé paraît plus adapté, à la fois pour le calcul, mais aussi et surtout pour l'observateur. Reste alors à définir la hauteur à ajouter. Les auteurs des travaux d'analyse spatiale menés en Vaunage ont, lors de l'application des calculs d'emprise visuelle pour les sites de hauteur du premier âge du Fer, utilisé une valeur de 15 m correspondant à la hauteur restituée des tours jalonnant les fortifications et

---

<sup>932</sup> Nous avons travaillé à partir du MNT BD ALTI 75 m de l'IGN, où chaque pixel a 75 m de côté, et avec l'extension dédiée de QGIS, dénommée avec à-propos Viewshed.

<sup>933</sup> Pour une explicitation plus développée : Rodier dir. 2011, 139-140 et fig. 4.7 à 4.8.

<sup>934</sup> La distance moyenne au plus proche voisin s'obtient très facilement à partir d'un logiciel de cartographie (ex. dans QGIS : Vecteur > Outils d'analyse > Analyse du plus proche voisin). Elle correspond, comme son nom l'indique, à la moyenne des distances séparant, pour un semis de points donné, chaque point de son voisin le plus proche. Dans le cas qui nous concerne ici, cette distance vaut approximativement 20 km (19 986 m). Par conséquent, le calcul porte sur une distance de 10 km de rayon autour d'un point. Voir ci-dessous, p. 528 pour une exploitation différente de cet outil.

<sup>935</sup> L'application Viewshed ajoute ainsi 1,60 m par défaut.



attestées archéologiquement<sup>936</sup>. Aucun site parmi ceux que nous avons recensés n'ayant livré de telles structures, une valeur plus faible, 5 m, a été retenue : elle sous-entend que l'observateur théorique se situe sur un support d'environ 3 m de hauteur, qui peut correspondre, par exemple, à la hauteur d'un rempart peu élevé<sup>937</sup>. Cet ajout nous paraît donc autant justifié dans son principe que raisonnable dans sa valeur<sup>938</sup>.

À partir de ces paramètres, le même calcul, répété pour chacun des sites de hauteur du corpus, permet l'obtention d'une série de cartes matérialisant l'emprise visuelle de chacun d'entre eux (fig. 179 et 180). Les résultats sont assez nets. On constate ainsi que, pour la majorité des sites, la portion de terrain visible correspond à la (ou aux) vallée(s) des cours d'eau qui les jouxtent — autrement dit, que la plaine au bord de laquelle se trouve le site de hauteur est bien souvent dans son champ de vision direct —, ce qui conforte largement l'idée d'un emplacement avant tout dédié au contrôle visuel des vallées. Cela implique du même coup que les vallées en question sont, selon toute vraisemblance, des zones exploitées et/ou des axes de circulation.

Parmi les exemples les plus évidents d'une telle situation, on peut citer Merpins (fig. 179 n° 70) et Angoulême (fig. 179 n° 86) pour la Charente ; Écornebœuf à Coulounieix-Chamiers (fig. 179 n° 111), Puypinsou à Saint-Léon-sur-l'Isle (fig. 179 n° 114), Castel-Réal à Siorac-en-Périgord (fig. 179 n° 132) pour la Dordogne ; le Pétreau à Abzac (fig. 179 n° 149), les Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (fig. 179 n° 153), Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (fig. 179 n° 158), les Grands-Vignes à Sainte-Florence (fig. 179 n° 172) pour la Gironde ; le Pech de Berre à Nicole (fig. 180 n° 227), l'Ermitage à Agen (fig. 180 n° 238) ; le Puy d'Issolud à Vayrac (fig. 180 n° 261), le Pech de Castel au Roc (fig. 180 n° 294), l'Impernal à Luzech (fig. 180 n° 377), le Pech de Béars à Arcambal (fig. 180 n° 382) dans le Lot ; le Cluzel à Toulouse (fig. 180 n° 418) pour la Haute-Garonne.

---

<sup>936</sup> Nuninger *et al.* 2006, 12.

<sup>937</sup> Buchsenschutz 1984, 219.

<sup>938</sup> Il est possible, et même presque sûr, que cette valeur soit tantôt trop haute, tantôt trop basse, en raison de l'existence incertaine de fortifications dans certains cas, mais aussi de la grande taille de certains sites de hauteur, qui peut, même avec 5 m de surélévation, fausser le calcul d'emprise visuelle. Pour contourner cette difficulté, il faudrait répéter le procédé plusieurs fois par site, en des points différents, pour couvrir le maximum de surface. Nous avons, en guise de palliatif, fait les calculs à partir du point le plus élevé de chaque site.

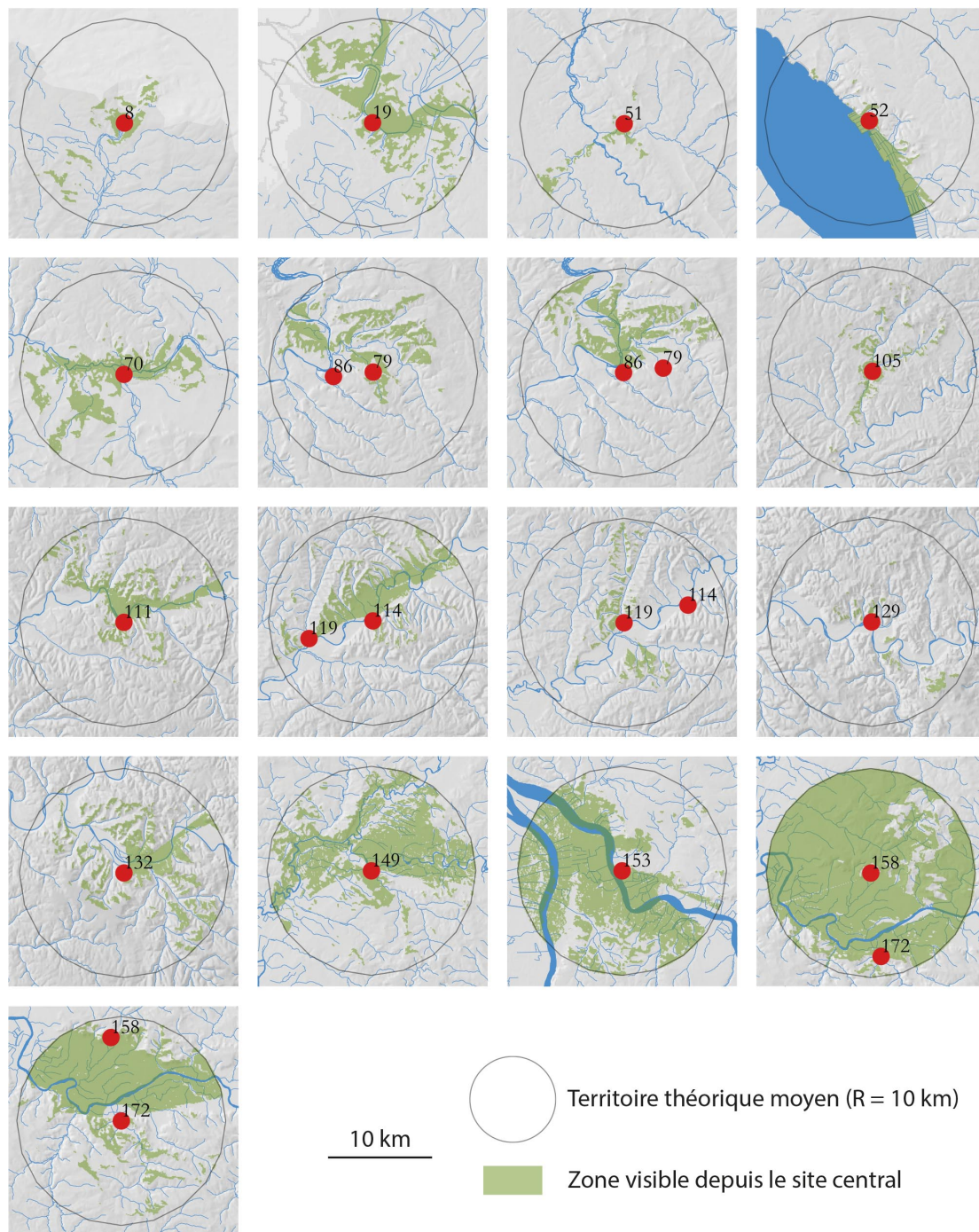


Figure 179 : Sites de hauteurs et contrôle visuel

Le point commun de tous ces gisements, envisagés sous l'angle de l'emprise visuelle, est clairement de privilégier le contrôle d'une ou éventuellement de deux vallées, souvent assez larges, au détriment de l'arrière-pays, qui n'est que très exceptionnellement inclus dans la zone visible (du moins d'après les paramètres choisis).

On ajoutera à la liste qui précède le site de Vil-Mortagne à Mortagne-sur-Gironde (fig. 179 n° 52) : le calcul opérant à partir du MNT, l'espace occupé par l'estuaire de la Gironde n'est logiquement

pas pris en compte, mais il semble évident, au vu du résultat obtenu, qu'il doit être intégré au groupe des sites positionnés en vue du contrôle d'un axe fluvial (ou plutôt fluvio-maritime dans ce cas précis). D'autres sites, localisés plus en retrait des cours d'eau les plus importants, doivent également être intégrés à ce groupe : il s'agit notamment du site de Roc Plat à la Gonterie-Boulouneix (fig. 179 n° 105), qui, de par sa position, au point de rencontre entre deux petits cours d'eau (le Boulou et le Belaygue), contrôle visuellement le point de confluence et une partie du tracé aval de cette confluence. Le site de Puy-de-Pont à Neuvic (fig. 179 n° 119) répond aux mêmes conditions.

Dans le même temps, il est intéressant d'examiner les sites pour lesquels le calcul débouche sur la définition d'une aire de maîtrise visuelle très réduite, ainsi que ceux qui ne sont pas situés à proximité d'un gros cours d'eau. La faible emprise visuelle de certains gisements (le Châtelier à Saint-Séverin-sur-Boutonne : fig. 179 n° 8, Cordie à Marignac : fig. 179 n° 51, Bazas : fig. 180 n° 199, Sos : fig. 180 n° 251, ou encore le plateau d'Higat à Éauze : fig. 180 n° 428), s'explique par leur position topographique, soit qu'ils ne dominent pas leur environnement local du fait d'une faible altitude (le Châtelier, méandre barré), soit qu'ils occupent une hauteur qui ne se démarque pas vraiment des autres hauteurs environnantes (Bazas, Sos, Éauze). Dans ces derniers cas, il est permis de se demander si c'est bien le contrôle visuel qui a primé lors du choix de l'emplacement, ou si celui-ci a été dicté par d'autres raisons, par exemple le passage d'une voie de communication terrestre, par définition moins évidente à percevoir à partir du seul MNT qu'une voie empruntant une rivière ou sa vallée, ou bien la présence d'un relief particulièrement escarpé ou découpé se prêtant bien à l'installation.

L'examen des sites localisés loin des grosses plaines alluviales mène à des réflexions du même ordre. Le site de Monflanquin (fig. 180 n° 209), qui est un relief remarquable dans son contexte local, se trouve ainsi à distance à peu près égale du Dropt et du Lot (respectivement 13 et 15 km à vol d'oiseau) et semble donc plus ou moins isolé des axes majeurs que représentent les grandes plaines alluviales du réseau hydrographique principal. Plus étonnant encore, les environs immédiats du site sont quasiment dénués du moindre cours d'eau dans un rayon de 1,5 km au minimum : la butte-témoin sur laquelle se trouve l'établissement protohistorique est située à peu près au milieu d'une boucle d'une petite rivière (la Lède). La proximité et l'importance du réseau hydrographique semblent donc tout à fait secondaires dans le cas de Monflanquin. En revanche, il ressort du calcul de son emprise visuelle qu'une bonne partie des alentours du site est visible depuis celui-ci, à 360°. Le site de la Sioutat à Roquelauré (fig. 180 n° 430) renvoie un signal comparable à celui de Monflanquin.

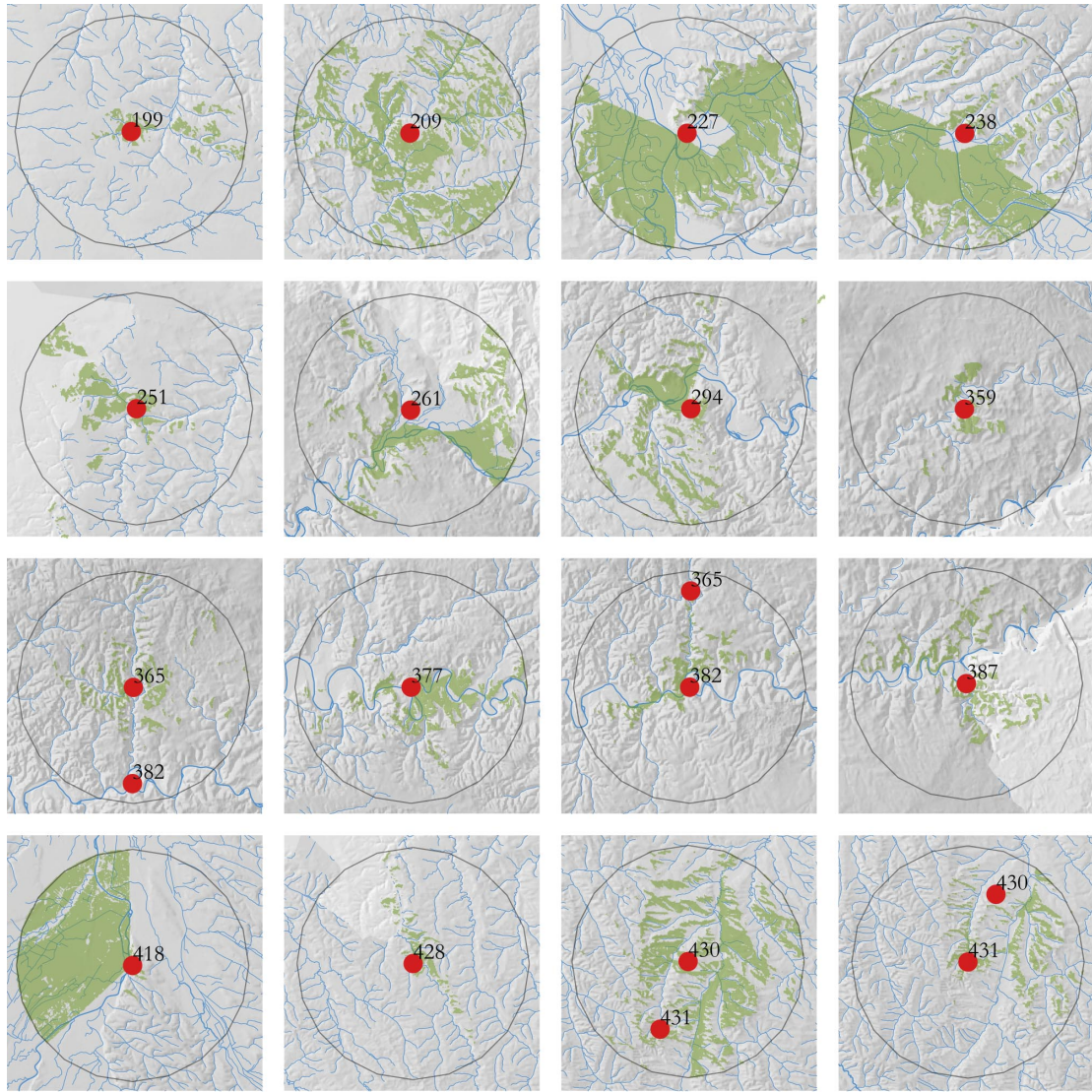


Figure 180 : Sites de hauteur et contrôle visuel (suite).

### **VI.3.4 Analyse du plus proche voisin et partition de Thiessen/Voronoi : tentatives d'application de modèles territoriaux**

À ce stade du raisonnement, les sites de hauteur régionaux renvoient un signal équivalent à ceux étudiés dans d'autres régions : ils se multiplient fortement au Ha D, et semblent avoir été l'objet d'occupations pérennes ; ils sont, au moins pour certains, dotés de fortifications construites au premier âge du Fer ; ils sont tournés vers le contrôle visuel d'un environnement local qui correspond bien souvent à des portions de plaines alluviales (dont on peut légitimement supposer, dès maintenant, qu'elles sont des voies de communication) ; enfin, point que nous avons jusqu'ici laissé de côté, ils livrent souvent du mobilier remarquable soit par sa quantité (Niord à Saint-Etienne-de-Lisse : environ 40 000 ou 50 000 fragments à ce jour) soit par sa nature peu commune (les importations méditerranéennes du Pech de Berre à Nicole, de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, du Cluzel à Toulouse, de Monflanquin...).

Tout laisse donc penser que le rôle attribué généralement aux sites de hauteur les mieux caractérisés est transposable au corpus régional : il y a de bonnes chances pour qu'ils constituent, pour partie au moins, des sites centraux autour desquels se répartissent habitats et nécropoles. Un premier moyen de tester cette hypothèse est d'observer la manière dont les sites de hauteur se situent les uns par rapport aux autres : si l'on parvient à mettre en évidence des schémas proches ou identiques de ceux identifiés dans les régions bien documentées, l'hypothèse se trouvera validée. Dans le cas contraire, il faudra chercher une explication au fait que le corpus s'écarte d'un schéma par ailleurs vérifié. Pour ce faire, on utilisera conjointement deux méthodes d'analyse reposant sur les mêmes principes : l'analyse du plus proche voisin et la partition de Thiessen/Voronoi.

Ces deux méthodes reposent sur la théorie des places centrales à laquelle sont rattachés les noms de W. Christaller et A. Lösch. Cette théorie, construite au début du XX<sup>e</sup> s. rend compte de l'organisation spatiale (taille, nombre et espacement) d'un réseau de villes en fonction du niveau de service qu'elles sont susceptibles d'offrir à la population qui les occupe. En supposant l'existence d'un espace complètement homogène (pas de relief), avec une population de densité uniforme, de même niveau de revenu et des centres prodiguant des services équivalents selon leur niveau hiérarchique, les agencements spatiaux ne se font plus que sous la contrainte du coût de transport, c'est-à-dire de l'éloignement par rapport à un centre. Dans cette perspective, W. Christaller a proposé plusieurs organisations-types qui correspondent chacune à une logique spécifique : le principe

d'approvisionnement (où la possibilité d'accéder à une ressource est maximale) fait des différents centres les nœuds d'un réseau à maille triangulaire ; le principe de communication (qui réduit les coûts de transport en plaçant les centres sur un minimum d'axes de circulation) débouche quant à lui sur un maillage hexagonal, tout comme le principe d'administration, qui étend l'influence d'un centre majeur à un ensemble de centres de niveau inférieur et sur lequel on ne s'étendra pas<sup>939</sup>. Le modèle de Christaller permet donc, à partir de données principalement économiques, d'attribuer à un centre une zone d'influence, autrement dit un territoire théorique.

L'analyse du plus proche voisin permet de mesurer, dans le même cadre théorique, l'uniformité de la répartition d'un ensemble de points, en considérant que dans la situation théorique idéale, ils jalonnent l'espace le plus régulièrement possible, c'est-à-dire que la distance qui sépare un point de son voisin le plus proche est constante. En matérialisant le territoire théorique moyen d'un point sous la forme d'un cercle (de rayon égal à la demi-distance moyenne), on obtient dans ce cas une juxtaposition de cercles qui se touchent ou qui sont régulièrement espacés. À l'aide du calcul de l'indice de Clark et Evans, qui permet de comparer une mesure de dispersion observée à une mesure correspondant à une distribution aléatoire, il est possible de qualifier la dispersion selon qu'elle tend vers la concentration, la régularité ou l'aléatoire<sup>940</sup>.

La partition de Thiessen/Voronoi procède différemment<sup>941</sup>. Là où l'analyse du plus proche voisin construit des territoires théoriques identiques pour chaque point (puisqu'ils sont fondés sur une et une seule valeur moyenne), la partition de Thiessen/Voronoi permet d'intégrer les irrégularités de dispersion du semis dans la construction de zones d'influences théoriques. Une partition de Thiessen/Voronoi permet d'obtenir après calcul un découpage de l'espace en autant de polygones qu'il y a de points. La forme et la dimension des polygones sont fonction de la répartition des points : le polygone correspondant au site x contient tous les points de la carte qui sont plus proches du site x que de n'importe quel autre site. Cette méthode prend donc en compte tout l'espace occupé par le semis de points. Il est à noter que, dans le cas d'une situation parfaitement régulière, les polygones auront une taille, une forme et une surface égales ; leurs limites seront aussi, c'est important de le noter, très proches de celles des cercles obtenus par l'analyse du plus proche voisin.

L'application de ces méthodes issues de la géographie humaine à un jeu de données archéologiques doit se faire prudemment, car il est impossible de mesurer la plupart des paramètres essentiels à la conception de la théorie des places centrales (revenu de la population, densité, services...). Cependant, elles ont déjà été appliquées avec succès dans plusieurs cas relevant d'aires

---

<sup>939</sup> Pour plus de détails sur le modèle des places centrales, voir la notice de D. Pumain sur Hypergéométrie : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article47> (consulté le 12/05/16).

<sup>940</sup> Le logiciel de cartographie se charge de tous ces calculs, dont on trouvera une description détaillée dans Rodier dir. 2011, 135-137.

<sup>941</sup> Rodier dir. 2011, 149. Dans QGIS : Vecteur > Outils de géométrie > Polygones de Voronoi.

chrono-culturelles différentes, ce qui a permis de démontrer leur capacité à faire émerger du sens de la localisation de sites tels que les résidences princières hallstattiennes<sup>942</sup>, ainsi que leur pouvoir prédictif quand il s'est agi de localiser, par exemple, une ville grecque manquante au sein d'un environnement déjà bien balisé<sup>943</sup>. Ces applications permettent d'affirmer que, si une forme d'organisation spatiale juxtaposant des entités selon un pavage un tant soit peu régulier a eu cours à un moment donné, les méthodes en question permettent de la faire ressortir.

Il convient donc, pour entreprendre ces analyses, d'assumer deux présupposés : 1) on considère que tous les points en entrée ont une importance équivalente, ce qui, en termes archéologiques et pour les sites de hauteur, revient à dire qu'on les considère tous comme des centres territoriaux de niveau hiérarchique égal ; 2) l'espace sur lequel porte les calculs est euclidien, homogène et plan, ce qui revient à considérer, dans le cas présent, que le relief et l'hydrographie n'ont aucune influence sur la localisation des sites.

Ces présupposés pourraient, en théorie, ôter toute pertinence à une partition de Thiessen/Voronoi ou à l'analyse du plus proche voisin portant sur une région où le relief connaît des variations importantes et sur un corpus de sites qui ne sont que partiellement contemporains. Nous considérons au contraire, et précisément pour ces raisons, que l'analyse en question est tout à fait valable. En effet, *et encore une fois en s'en tenant strictement au corpus des sites de hauteur étudié pour lui-même*, nous n'avons aucun moyen de préjuger des différences réelles de statut ou de chronologie qui unissent ou distinguent des sites pour la plupart mal datés et pour lesquels on ne peut que supposer qu'ils appartiennent à la même grande catégorie d'habitats. En revanche, confronter ce corpus en bloc à une analyse dont la vocation est de mettre en évidence, dans le meilleur des cas, une partition régulière, doit permettre d'identifier des divergences plus ou moins fortes par rapport à la situation attendue, point de départ d'un raisonnement visant à expliquer les divergences en question ou du moins à dégager des pistes de réflexion.

Précisons enfin que le résultat d'une partition de Thiessen/Voronoi sur un corpus réel est plus riche de sens à l'intérieur du semis de points que sur ses marges : les limites des polygones étant définies par la présence des points voisins, le fait de travailler sur un corpus limité dans l'espace implique logiquement une distorsion en limite de semis. Cette remarque rappelle qu'il ne faut pas attribuer aux résultats de ces analyses une signification littérale : en aucun cas on ne tiendra pour tangibles les limites dessinées par les cercles ou les polygones, qui demeurent des projections issues de calculs. Il s'agit avant tout de méthodes permettant de tester l'existence de régularités ou d'irrégularités à partir de données qui divergent beaucoup des situations théoriques, notamment parce qu'elles sont établies dans un

---

<sup>942</sup> Brun 1997, fig. 5 par ex.

<sup>943</sup> Decourt 1992.

environnement où le relief existe et compte. Les cercles des territoires théoriques moyens n'ont ainsi de signification qu'en tant que signal qu'il convient toujours d'affiner et d'aborder avec précaution.

La carte obtenue après la mise en œuvre des calculs renvoie, outre les déformations marginales précédemment évoquées, des signaux fort différents selon les endroits (fig. 181). Premièrement, on constate la quasi-complète inadéquation des territoires théoriques moyens obtenus par l'analyse du plus proche voisin : les cercles de 10 km de rayons sont ou trop grands (quand plusieurs sites de hauteur sont proches) ou trop petits (quand des sites de hauteur sont isolés). Ceci était déjà visible à l'observation de la carte générale des sites de hauteur, où on pouvait percevoir de manière intuitive qu'ils sont répartis de manière aléatoire<sup>944</sup>. On doit donc logiquement faire le constat d'une configuration globale très éloignée des cas d'école.

Une certaine forme de régularité apparaît en revanche si l'on examine les choses en détail. On remarque, à l'aide des polygones de Thiessen, l'existence de micro-régions où le pavage est plus proche d'une situation régulière. Ces micro-régions sont au nombre de trois au moins : la vallée de la Dordogne, où quatre sites de hauteur jalonnent le cours de la rivière selon un pas d'environ 10 km (n° 132-129-294-261) ; le centre de la zone d'étude, où les sites de hauteur répartis entre Bazas à l'Ouest, Luzech et Siorac-en-Périgord à l'Est, Sainte-Florence au Nord et Sos et Agen au Sud sont séparés par des distances à vol d'oiseau plus élevées, généralement entre 35 et 40 km (n° 199-227-209-377-238-251); le nord de la zone d'étude, en Charente et Charente-Maritime, où la maille est proche de la précédente (n° 19-8-70-51-52).

Ces trois zones de relative uniformité alternent avec des micro-régions où la situation est plus complexe. Les cas les plus évidents sont la confluence Isle-Dronne-Dordogne (entre Cubzac-les-Ponts, Abzac et Sainte-Florence : n° 153-149-172), le cours amont de l'Isle (entre la Gonterie-Boulouneix et Neuvic : n° 119-105-111) et le secteur Angoulême/Soyaux (n° 84-79). La vallée du Lot (de Luzech à Brengues et Saint-Jean-de-Laur : n° 377-365-382-359-387) renvoie un signal intermédiaire, les sites de hauteur étant curieusement répartis de manière régulière le long du Lot, mais avec deux cas de doublons. Dans les termes de la partition de Thiessen, ces zones complexes créent des polygones allongés et de faible surface relative, comme ceux rattachés aux sites de Niord (n° 158) ou de Puypinsou (n° 114).

---

<sup>944</sup> L'indice de dispersion calculé par QGIS est de 0,92. Cette valeur est très proche de 1, qui est le signe d'une distribution purement aléatoire : Rodier dir. 2011, 136.



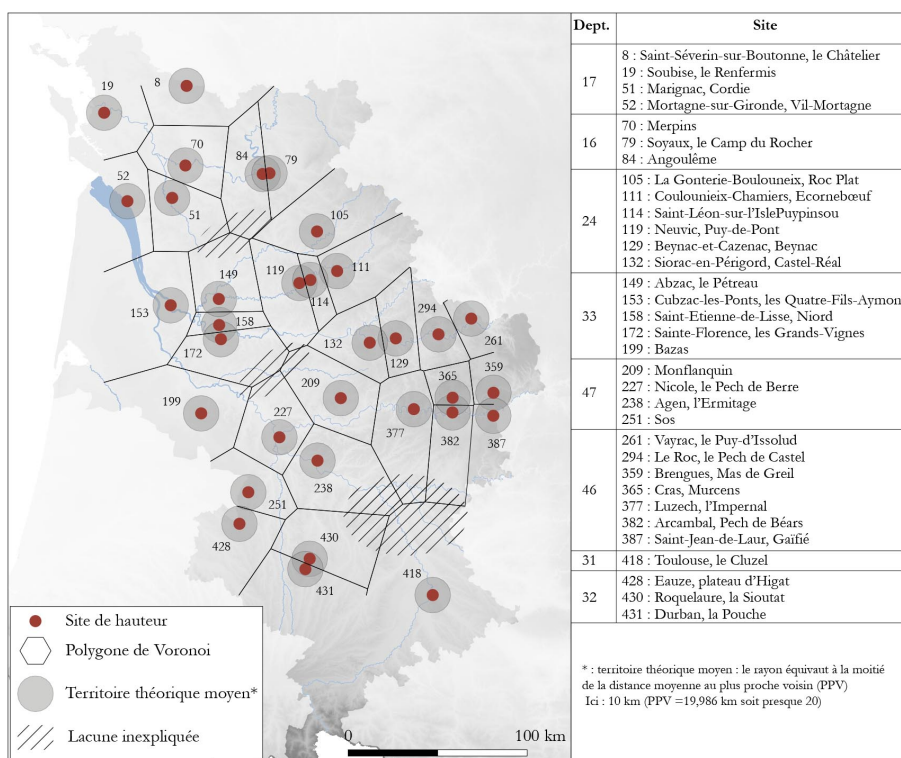


Figure 181 : Projection des territoires théoriques obtenus par partition de Thiessen/Voronoi et analyses du plus proche voisin à partir du corpus des sites de hauteur.

Enfin, la partition fait ressortir avec force des zones vierges de sites de hauteur. Le cas le plus net correspond au département de Tarn-et-Garonne, dont on sait déjà qu'il est fortement sous-documenté. Moins perceptible de prime abord, la lacune du nord du Lot-et-Garonne, le long de la vallée du Dropt, est surprenante, dans la mesure où des sites de hauteur ont été identifiés partout autour. Le même commentaire est à faire concernant le sud de la Charente.

Comment interpréter cette apparente diversité de configurations ? L'état des connaissances serait-il si incomplet qu'un nombre de sites de hauteur à peu près équivalent à celui connu aujourd'hui resterait à découvrir pour remplir les zones vides ? Ou bien a-t-on réellement affaire à plusieurs formes d'organisation spatiale fonctionnant selon des maillages de grandeur variable, et si oui, à quoi correspondent-elles ?

### VI.3.4.1 Les zones régulières

L'existence de zones où les sites sont régulièrement espacés a plusieurs implications. Cela suppose d'abord que le relief y est relativement homogène. De fait, la Charente et la Charente-Maritime forment, de ce point de vue, un espace où les variations du relief ne sont pas très importantes. Ceci est valable également pour la vallée de la Dordogne entre Siorac-en-Périgord et Vayrac : le cours d'eau est,

tout au long de ce tracé, très encaissé entre deux plateaux nettement découpés, dans une plaine de largeur à peu près constante (1 à 2 km). C'est un peu moins vrai pour le centre de la zone d'étude où, on l'a vu, les sites de hauteur n'ont pas les mêmes caractéristiques topographiques : Monflanquin (n° 209), isolé sur sa butte, s'oppose à Bazas (n° 199) ou Sos (n° 251), sis sur des hauteurs peu singulières dans leur contexte local, à l'écart des grandes plaines alluviales, autant qu'au Pech de Berre à Nicole (n° 227) ou à l'Ermitage à Agen (n° 238), qui, eux, dominent les vallées de la Garonne et/ou du Lot. Cependant, on suppose que le relief dans ce secteur, considéré globalement, ne connaît pas de variations notables : l'espace est composé d'une succession de coteaux et collines alternant régulièrement avec de grandes vallées<sup>945</sup>. Il se pourrait donc que le relief, observé à l'échelle de quelques dizaines de kilomètres, influe de manière sensible sur la densité des sites de hauteur : les zones plutôt dégagées comme la Charente-Maritime ou le Lot-et-Garonne donneraient lieu, dans cette perspective, à un maillage plus large que les zones très découpées telles que la haute vallée de la Dordogne. Une telle idée permet d'expliquer à peu de frais la densité élevée constatée le long du Lot. Il faut néanmoins examiner d'autres paramètres.

Ensuite, l'existence d'un maillage régulier n'a de sens que si on peut démontrer que les gisements ont de bonnes chances d'être contemporains (dans la limite de la résolution chronologique autorisée par la documentation). Il se trouve que cette condition, elle aussi, est vérifiée pour les zones à maillage de grand module : les sites du Renfermis à Soubise (n° 19), de Merpins (n° 70), de Vil-Mortagne (n° 52), d'Angoulême (n° 84), de même que le Pech de Berre à Nicole (n° 227), Sos (n° 251), Bazas (n° 199) et Monflanquin (n° 209), s'ils n'ont pas été occupés à partir du même moment, ont tous livré du mobilier datable de la fin du Ha D et du début de LT A. Finalement, seul le site de l'Ermitage à Agen (n° 238) n'a pas livré de tels indices.

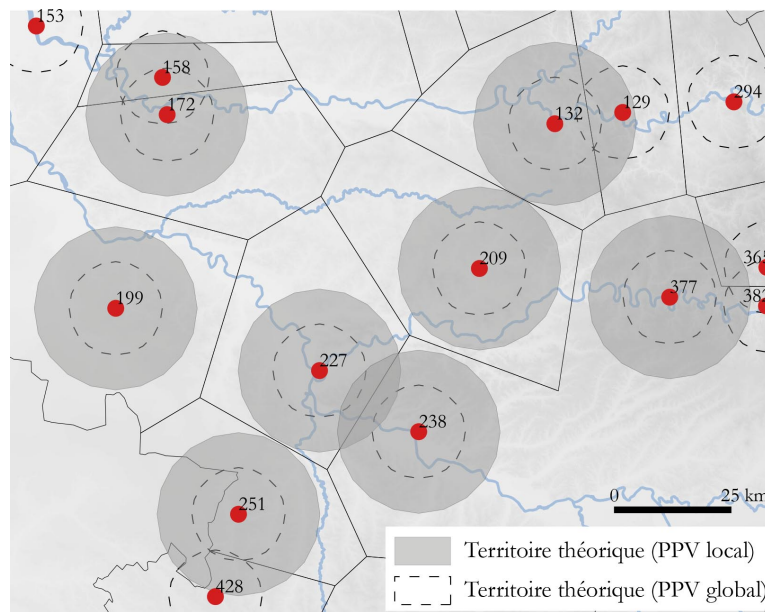
En revanche, les sites de la vallée de la Dordogne ont fourni des informations contradictoires : le Puy d'Issolud à Vayrac (n° 261) et Castel-Réal à Siorac-en-Périgord (n° 132) n'ont livré que des indices relatifs au début du premier âge du Fer (en plus du Bronze final, c'est vraisemblablement le Ha C qui est concerné), tandis que l'occupation du Pech de Castel au Roc (n° 294) et de Beynac-et-Cazenac (n° 129) est plutôt datable de la fin du Ha D ou de LT A. Pourtant, l'espacement régulier qui les caractérise permet d'envisager des occupations synchrones. On se gardera de conclure maintenant, en l'absence de données très fiables sur plusieurs de ces sites.

En procédant à l'analyse du plus proche voisin à partir des sites de la zone centrale (entre sud Gironde, Lot-et-Garonne et ouest du Lot et de la Dordogne), le territoire théorique moyen (PPV local)

---

<sup>945</sup> Un exemple de variation notable est l'opposition entre l'ouest et l'est du département de la Charente, l'un consistant en une plaine bosselée à dominante calcaire, l'autre aux contreforts rocheux du Massif Central.

prend une valeur plus élevée, avec un rayon de 17 km environ<sup>946</sup>. L'adéquation entre ces territoires théoriques moyens et les polygones de Thiessen est alors bien meilleure (fig. 182). On peut d'ailleurs noter qu'un seul site de hauteur (ou de rang équivalent) supplémentaire suffirait à combler la lacune de la vallée du Dropt. Sur les marges de ce petit groupe de sites, la valeur du territoire théorique moyen local perd rapidement en pertinence, ce qui n'est pas surprenant, puisque les mailles et les configurations se modifient.



**Figure 182 : Différence entre les territoires théoriques moyens calculés d'après le PPV global et le PPV local pour le centre de la zone d'étude. L'adéquation avec la partition de Thiessen est bien meilleure pour la seconde valeur.**

### VI.3.4.2 Les points de distorsion

Les situations les plus irrégulières sont d'abord provoquées par les couples de sites de hauteur très proches les uns des autres dont il a été question plus haut (fig. 181) : Angoulême et le Camp de Recoux à Soyaux (n° 79 et 84), Puypinsou à Saint-Léon-sur-l'Isle et Puy-de-Pont à Neuvic (n° 114-119), Niord à Saint-Etienne-de-Lisse et les Grands-Vignes à Sainte-Florence (n° 158-172), Murcens à Cras et le Pech de Béars à Arcambal (n° 365-382), la Sioutat à Roquelaure et la Pouche à Duran (n° 430-431). La proximité de ces sites influe logiquement sur la construction des polygones, donnant lieu à un

<sup>946</sup> La distance moyenne observée est de 35,3 km. L'indice de dispersion vaut 1,9, ce qui tend clairement vers la valeur maximale (2,15), qui correspond à une situation de répartition parfaitement régulière : Rodier dir. 2011, 136.

découpage très différent des zones les plus régulières et notamment à la création de petits quadrilatères (polygones autour de Niord, Puypinsou ou Murcens) assez inattendus.

Plusieurs solutions sont envisageables pour résoudre ces contradictions apparentes avec le modèle théorique régulier. La plus simple serait d'envisager qu'on a affaire à des sites proches dans l'espace mais non contemporains. Cette option correspond exactement à ce que l'on peut déduire des données pour le cas Angoulême/Camp de Recoux : le rasoir de type Flörsheim découvert sur ce dernier site suppose une occupation au cours du Ha C, apparemment suivie d'un abandon, tandis qu'à ce jour, aucun indice clair daté du Ha C ne provient du plateau d'Angoulême, qui a en revanche livré des indices récurrents signalant une occupation au cours du Ha D, peut-être dès le Ha D1<sup>947</sup>. On peut donc parfaitement imaginer que le rôle rempli par le Camp de Recoux au Ha C ait été transféré, au passage au Ha D, sur le site d'Angoulême. Cette hypothèse est confortée par le fait que la même zone de la vallée de la Charente se trouve sous le contrôle visuel de ces deux gisements.

Dans le cas où il y a contemporanéité de deux sites de hauteur très proches, il faut chercher d'autres solutions. Le couple Saint-Etienne-de-Lisse/Sainte-Florence permet d'amorcer la réflexion. Ces deux sites sont en effet dans une configuration un peu particulière au regard du reste des sites de hauteur. Ils occupent tous les deux un promontoire dominant directement la même plaine (la vallée de la Dordogne, large à cet endroit de 8 km environ), un peu en aval du gué du pas de Rauzan qui permet le franchissement de la rivière<sup>948</sup>. Leur contemporanéité est assurée pour une partie du premier âge du Fer (au Ha D1-2) et peut-être aussi au début du second (la période de LT B est attestée sur les deux). Ils sont vraisemblablement tous les deux fortifiés (c'est certain pour Niord, quasiment pour les Grands-Vignes). En outre, ils se font directement face, chacun se trouvant dans l'emprise visuelle de l'autre.

Tous ces éléments rendent l'hypothèse de l'égalité de statut très crédible. Dès lors, deux explications contradictoires se profilent. On peut envisager que ces deux sites aient constitué, à l'époque où ils étaient tous deux actifs, une seule entité contrôlant l'axe de communication que représente la vallée de la Dordogne<sup>949</sup>. Cette idée, que l'on pourrait aussi appliquer au doublon Puypinsou/Puy-de-Pont, a au moins un effet notable : fusionner virtuellement ces doublons pour en faire des entités uniques conduirait à régulariser le pavage par élimination des petits quadrilatères rattachés à Niord et Puypinsou.

Une autre explication est possible. Le gué du Pas de Rauzan est réputé appartenir à un axe de circulation terrestre nord-sud, ce que tend à confirmer l'implantation au second âge du Fer de

---

<sup>947</sup> Le doute est à la limite permis pour les vestiges découverts au Palais de Justice, dont la datation reste floue (Bronze final III ou tout début du 1er âge du Fer).

<sup>948</sup> Sireix 2013, 107.

<sup>949</sup> Cette idée transposerait à la documentation locale un mode d'organisation spatiale connu par exemple en vallée du Rhône à l'époque romaine, où plusieurs villes se sont établies de part et d'autre du fleuve. La différence majeure reste cependant que les sites protohistoriques sont installés en limite de vallée et sur des hauteurs, ce qui fragilise beaucoup la comparaison : Beal & Odier 1999 ; Genechesi 2012, 77-78.

l'agglomération de Lacoste sur le tracé supposé de cet axe (entre le gué lui-même et la Trouée de Bossugan, qui mène au plateau calcaire de l'Entre-Deux-Mers)<sup>950</sup>. L'existence très vraisemblable de cet axe de communication terrestre implique que le secteur de Saint-Etienne-de-Lisse/Sainte-Florence se trouve au croisement d'un itinéraire terrestre et d'un axe fluvial. Si l'on accepte la possibilité que l'axe terrestre existait déjà au premier âge du Fer, on est en droit de penser qu'un trafic important (peu importe pour l'instant sa nature) transitait par ce carrefour, rendant la zone particulièrement attractive pour les populations protohistoriques. La conséquence logique d'une plus grande attractivité serait alors l'augmentation de la densité de population, et donc du nombre de sites. Or, on a pu remarquer que la zone de confluence Isle-Dronne-Dordogne est précisément une zone où se juxtaposent quatre sites de hauteur (outre Niord et les Grands-Vignes, il y a Abzac au nord et Cubzac-les-Ponts à l'ouest) dans un espace réduit, ce que traduit le chevauchement des territoires théoriques moyens calculés d'après le PPV global. Si ces sites de hauteur sont bien des centres territoriaux, cela implique des territoires théoriques locaux plus petits, donc un maillage de sites de même niveau plus resserré. Or, on constate à cet endroit des lacunes, par exemple entre Saint-Etienne-de-Lisse et Cubzac-les-Ponts. Il conviendra donc de confronter cette hypothèse au reste des données, pour vérifier si, par exemple, il ne se trouve pas d'autres sites installés en plaine mais qui renverraient un signal équivalent à celui des sites de hauteur en termes de mobilier, de fonctions supposées, de durée d'occupation...

La proximité des sites de la Sioutat à Roquelaure et de la Pouche à Durban dans le Gers pose des questions similaires, mais dans ce cas précis, il est difficile de conclure en raison de la faible quantité de données disponibles dans cette partie de la zone d'étude.

Il en va de même pour le secteur de la vallée du Lot et ses cinq sites de hauteur assez proches les uns des autres : les informations disponibles étant très ténues, il est difficile d'avancer simplement à partir de leur documentation intrinsèque.

### **VI.3.4.3 Bilan**

L'examen des sites de hauteur nous a conduit à formuler un certain nombre de conclusions, assorties de plusieurs hypothèses. L'idée selon laquelle ces sites perchés sont une catégorie à part de sites d'habitat est confirmée par un ensemble de faits, relatifs notamment aux choix topographiques qu'ils manifestent, à la présence récurrente de dispositifs de fortification, à la nature et à la quantité du mobilier recueilli. Leur répartition à l'échelle de la région, très inégale, laisse envisager plusieurs cas de figure : ou bien il manque beaucoup de sites de hauteur non identifiés pour compléter un semis potentiel estimé sur la base de la distance moyenne observée au plus proche voisin ; ou bien il existe

---

<sup>950</sup> Sireix 2013, fig. 5.

plusieurs maillages différents, plus ou moins resserrés ou lâches. Les éléments qui conditionnent ces éventuelles configurations ont probablement à voir avec le relief et les voies de communications, tant fluviales que terrestres. Le seul dossier des sites de hauteur ne permettant pas d'aller beaucoup plus loin, il convient d'élargir l'enquête au reste des données et avec d'autres méthodes.

## **VI.4 Les modalités locales d'occupation du sol : études de cas**

### **VI.4.1 La hiérarchisation des sites : à la fois méthode et objectif**

Parallèlement aux méthodes d'analyse qui viennent d'être utilisées, la hiérarchisation des sites est une manière complémentaire d'aborder plus finement l'organisation spatiale. L'organisation hiérarchique est présentée par les chercheurs du programme Archaeomedes comme « la propriété majeure et universelle des systèmes de peuplement »<sup>951</sup>. Pour ces auteurs et pour les courants de pensée de la géographie humaine qu'ils représentent, un système de peuplement se compose de « l'ensemble des lieux habités d'un territoire ayant entre eux des relations évolutives d'interdépendance »<sup>952</sup>, c'est-à-dire un ensemble de nœuds (les établissements) et de branches les reliant (les voies de communication). Ces lieux habités connaissent des destins divers. La différenciation des fonctions des établissements au fil du temps débouche sur une croissance différentielle de ces derniers, certains devenant plus importants que d'autres en termes de taille, de fonctions, d'activités au sein du système de peuplement, dont l'aspect est par conséquent évolutif. Les processus de hiérarchisation connus et étudiés aboutissent de manière systématique à une organisation dont le caractère dominant est la régularité : les établissements de même importance ont tendance à être équidistants<sup>953</sup>. En cela, identifier la hiérarchie des établissements dans une région particulière à une période donnée constitue donc une étape nécessaire dans le cadre d'une analyse spatiale.

En outre, le fait de hiérarchiser les sites doit aussi être envisagé comme une méthode d'approche d'un système de peuplement dont on n'aurait pas encore effectué la description. C'est en cherchant à qualifier chaque site en fonction du poids qu'il a ou peut avoir au sein d'un système de peuplement que l'on peut espérer faire ressortir des phénomènes de centralisation ou de dispersion de

---

<sup>951</sup> Durand-Dastès *et al.* 1998, 32.

<sup>952</sup> Durand-Dastès *et al.* 1998, 274.

<sup>953</sup> Avec toutes les précautions qu'impose la prise en compte du relief, de l'hydrographie et des autres paramètres physiques. C'est précisément ce constat et ses implications que Christaller a formalisés au XIX<sup>e</sup> s.

l'habitat et identifier des schémas récurrents dans la répartition des sites. Tout le problème devient alors de savoir sur quoi faire porter les calculs et les estimations qui vont conduire à différencier les sites les uns des autres.

Lors des travaux conduits dans le cadre du programme Archaeomedes, les chercheurs ont dégagé, à l'issue de l'analyse statistique des données, une série d'indicateurs variés<sup>954</sup>. Ces indicateurs sont supposés révéler chacun une partie du poids d'un site, en considérant que le niveau hiérarchique est étroitement corrélé à la pérennité d'un site<sup>955</sup>. Il s'agit donc, en somme, de trouver un moyen de qualifier cette pérennité.

Le niveau fonctionnel est le premier de ces indicateurs : les établissements sans nécropole correspondent au niveau le plus faible puisque visiblement non voués à perdurer ; les établissements dotés d'une nécropole sont d'un niveau plus élevé, puis viennent ensuite les établissements qui possèdent un lieu de culte et enfin les sites fortifiés.

Les matériaux de construction sont le deuxième indicateur : la présence de mosaïques ou d'éléments de décors architecturaux est souvent synonyme de longue durée d'occupation, tandis que des sites n'ayant livré que des matériaux simples ont tendance à avoir une durée de vie brève.

La superficie s'est révélée corrélée elle aussi à la pérennité des établissements, ce qui se comprend intuitivement assez bien : les sites importants sont plus grands, plus étendus que les sites mineurs. Dans le cadre du programme Archaeomedes, le dépassement du seuil de 2 ha est souvent associé à une longue durée de vie, tandis que les établissements de très petite superficie sont souvent de courte durée.

Le mobilier et le niveau de confort matériel qu'il implique sont considérés comme un indicateur de pérennité, dans la mesure où de longues durée de vie sont associées à du mobilier de qualité « élevée » (ce qui signifie que parmi le mobilier recueilli se trouvaient, en plus de vaisselle commune et de conteneurs de type amphores ou dolia, des éléments de sculpture, de la céramique de luxe, etc.).

Les activités recensées sur les établissements étudiés sont évoquées par les auteurs, mais ne sont pas retenues comme un indicateur de statut fiable, car les statistiques montrent que la corrélation entre la présence d'activités artisanales sur un site et sa durée de vie varie en fonction des périodes.

Au final, le niveau fonctionnel, les matériaux de construction, la superficie et le mobilier permettent d'estimer la pérennité d'un établissement et donc son degré d'importance dans le système de peuplement.

On notera dès à présent que la plupart de ces indicateurs ne sont pas adaptés à nos propres données. Cela n'est pas étonnant dans la mesure où, en premier lieu, notre corpus correspond à une

---

<sup>954</sup> Durand-Dastès *et al.* 1998, 173-179.

<sup>955</sup> Autrement dit, qu'un site au statut important (une ville) aura vraisemblablement tendance à être occupé plus longtemps qu'un site mineur (par ex. une ferme).

petite partie du spectre chronologique envisagé par le programme Archaeomedes, qui couvre une longue période allant de la protohistoire récente jusqu'à aujourd'hui. Ensuite, et c'est là une conséquence du point précédent, l'attention s'est logiquement portée, dans le programme en question, sur les processus de formation urbains, de plus en plus prégnants au fur et à mesure du passage du temps, et donc sur des indicateurs associés.

Il nous serait donc très difficile de transposer ces derniers à notre corpus. Dans notre zone d'étude, la superficie des sites du premier âge du Fer n'est presque jamais connue avec certitude. De même, les sites sur lesquels des activités spécifiques ont été identifiées sont extrêmement peu nombreux, en dehors des sites à sel mal connus de Charente-Maritime et de quelques occurrences dans les terres, alors même qu'il est très probable que des fouilles plus poussées sur certains gisements déjà connus livreraient ce type de vestiges en plus grand nombre. Le niveau fonctionnel des sites d'habitat ne peut pas non plus être abordé de la même façon, cette fois en raison de la définition du terme d'établissement : outre « un lieu où l'homme s'est établi [...] à un moment donné et de manière plus ou moins durable », le terme « établissement » peut désigner « un groupe de sites dont on assume la relation chronologique et/ou fonctionnelle même s'ils sont spatialement distincts ». <sup>956</sup> C'est grâce à une telle définition qu'il est possible aux auteurs de prendre en compte la présence d'une nécropole comme composante d'un établissement, chose qu'il n'est presque jamais possible de faire au sujet de notre propre documentation <sup>957</sup>. Le dernier niveau fonctionnel, les habitats fortifiés, peut pour sa part être utilisé, mais avec quelques ajustements.

Les durées d'occupation estimées et le mobilier demeurent ainsi les deux seuls indicateurs utilisables, ce qui est peu. Il faut donc trouver d'autres critères.

On peut s'inspirer pour ce faire d'autres travaux ayant porté sur la hiérarchisation de sites du premier âge du Fer, ou plus globalement du début du 1er millénaire a.C. <sup>958</sup> A. Villes a ainsi proposé pour le Hallstatt final en Champagne une typologie de sites comprenant cinq catégories de gisements correspondant à autant de niveaux hiérarchiques, allant de « l'établissement agricole de base » au hameau fortifié ou clôturé, avec comme étapes intermédiaires la ferme fortifiée, l'agrégat de quelques fermes et le hameau ouvert. Les critères de classification sont ici principalement liés à la morphologie et à la taille des sites, et laissent de côté le mobilier <sup>959</sup>. Retenons pour l'instant que la présence d'une fortification ou d'un dispositif de clôture est considérée comme un élément significatif d'un statut hiérarchique élevé.

---

<sup>956</sup> Rodier dir. 2011, 241.

<sup>957</sup> A de très rares exceptions près, comme on le verra plus bas.

<sup>958</sup> Gransar *et al.* 1999 ; Villes 1999 ; Peake *et al.* 2011.

<sup>959</sup> Et pour cause, l'étude porte sur un corpus renouvelé et inédit à l'époque de la publication : Villes 1999, 60.



Le travail collectif récemment publié sur la vallée de la Seine en amont de Paris, en Bassée, est riche d'enseignements sur le plan de la méthode<sup>960</sup>, même s'il présente, à l'instar de la méthode Archaeomedes, des caractéristiques inapplicables dans le cadre de la présente étude. Pour comprendre la relation entre la répartition des sites funéraires et celle des habitats dans cette petite région, particulièrement bien couverte par l'archéologie préventive, les auteurs ont opté pour un système à score cumulatif, où le calcul repose sur une série de douze descripteurs. Chaque site considéré se voit attribuer, pour chaque descripteur, un nombre de points en fonction du niveau qu'il atteint. Les descripteurs en question concernent l'implantation topographique du site (« degré de protection », « lien avec le réseau de communication »), son organisation interne (« densité des structures », « superficie », « structures bâties », « organisation des structures »), les activités pratiquées (« capacité de stockage », « production », « gestion de l'eau ») et, enfin, trois indicateurs servant à évaluer la densité de la population et la pérennité du site, fondés sur la taille de la fenêtre fouillée (« surface couverte/surface fouillée », « nombre de trous de poteaux/surface fouillée », « stabilité de l'établissement »)<sup>961</sup>. La somme des scores par descripteur donne un total par site. La confrontation de ces résultats conduit au dégagement de quatre grands types de sites<sup>962</sup>. Cette typologie est ensuite utilisée pour élucider la question de la relation sites funéraires/sites d'habitat.

Les critères qui touchent à l'organisation interne et à la taille des sites (la superficie, gestion de l'eau, gestion des espaces fonctionnels), c'est-à-dire la plupart des descripteurs (9 sur 12), ne peuvent être appliqués à notre corpus. Les trois descripteurs restants sont pour certains utilisables assez facilement (le « degré de protection », qui prend en compte l'implantation topographique et la présence d'un dispositif de clôture), pour d'autres plus difficilement (comme le rapport « trous de poteaux/surface fouillée », pas toujours disponible, ou la position du site dans le réseau de communication).

Compte tenu de toutes les limitations qui viennent d'être évoquées, qu'elles soient liées à la nature différente des vestiges pris en compte ou au degré d'exhaustivité des fouilles et de complétude des connaissances, nous retenons plusieurs notions relativement indépendantes de ces problèmes et par conséquent disponibles dans la majorité des cas. Du système Archaeomedes, on retiendra l'idée de pérennité des gisements, qui est un bon indicateur d'importance relative, ainsi que celle de niveau de qualité de mobilier, que nous exprimerons toutefois de façon plus restreinte. La notion de dispositif de clôture ou de fortification, présente dans tous les systèmes de classification, est également essentielle à l'identification d'une hiérarchie entre les sites. En intégrant quelques indicateurs supplémentaires, nous

---

<sup>960</sup> Peake *et al.* 2011.

<sup>961</sup> Peake *et al.* 2011, 331.

<sup>962</sup> Peake *et al.* 2011, 330.

avons finalement opté pour un système à score cumulatif assez simple et proche dans son principe de celui employé en Bassée.

Pour les habitats, les quatre critères retenus sont la topographie, la durée de l'occupation, la présence éventuelle d'un dispositif de clôture ou de fortification et celle de mobilier importé.

Pour la topographie du site, il nous a semblé suffisant de distinguer entre les sites de hauteur et les autres, qui se situent généralement dans une plaine, sur un grand plateau ou sur le littoral. Une de ces trois dernières situations vaut 1, le fait d'être perché vaut 2.

La durée d'occupation peut être, on l'a vu, estimée à partir du nombre de générations correspondant à chacun de nos horizons. Il s'agit d'une durée maximale estimée, donc peu précise. Elle reste a priori un bon indicateur de hiérarchie entre les habitats, étant donné qu'un habitat pérenne sur une longue durée est plus à même d'avoir joué, à un moment ou à un autre, un rôle important à l'échelle locale ou supra-locale qu'un habitat dont l'occupation ne couvre que quelques générations. Cependant, il faut veiller à ne pas prendre en compte le nombre total de générations par site. Par exemple, si l'analyse porte sur les sites du Ha D1-2, le nombre de générations pendant lesquelles le site est occupé après cette date (Ha D3-LT A/B1) ne doit pas être compté, sous peine de gonfler artificiellement les chiffres. On compte donc le nombre de générations jusqu'à la période concernée par une analyse, ce nombre valant le même nombre de points<sup>963</sup>.

Les dispositifs de clôture ou de fortification rentrent bien évidemment en compte dans le statut d'un site et dans l'affichage de celui-ci. On peut supposer que les sites ruraux palissadés tels que les Petits Clairons à Barbezieux (n° 91) ou le Pédeau à Préguiillac (n° 40) avaient un rang un peu plus élevé que de simples occupations ouvertes de petite ampleur, à l'image de ce qu'on connaît à Saint-Livrade (n° 222) ou à Brignols à Villeneuve-sur-Lot (n° 219) : la monumentalisation (relative) de l'entrée, l'accumulation de structures de stockage de denrées végétales et probablement de bétail, qui évoquent très fortement une situation qui commence à être bien documentée en Champagne, le suggèrent<sup>964</sup>. On considère donc que la présence d'une structure artificielle destinée à enclore un site ou à le séparer de son environnement immédiat est une marque de statut plus ou moins élevé. Partant, un site ouvert vaut 1, un site fermé par un système de palissades vaut 2 et un site fortifié vaut 3.

---

<sup>963</sup> Ici se profile une limitation du calcul, qui ne prend en compte que les datations que nous avons faites nous mêmes et qui ne concernent donc pas d'éventuelles occupations antérieures au cours de l'âge du Bronze final, induisant un déséquilibre entre le Ha C (où les valeurs seront toujours assez faibles) et la fin du premier âge du Fer (où les valeurs sont généralement plus fortes compte tenu des occupations parfois longues limitées au premier âge du Fer). Cependant, les cas connus d'occupations continues entre Bronze final et premier âge du Fer sont très rares. De plus, l'objectif de notre travail est avant tout d'étudier la manière dont les sites se différencient au sein d'une même période (par ex. le Ha C) plutôt que d'analyser l'évolution du rang des sites tout au long du premier âge du Fer. Ceci est très difficile pour la plupart des documents et, pour les rares sites occupés très longtemps, la question peut être résolue au cas par cas.

<sup>964</sup> Desbrosse *et al.* 2009, 414-424 ; Milcent 2009a, 470 ; Desbrosse & Riquier 2012.

Enfin, le dernier critère est en lien avec la présence éventuelle d'objets importés. La plupart du temps, il s'agit de céramique grecque ou de la côte méditerranéenne de la France, mais quelques objets métalliques issus du domaine méditerranéen sont attestés. La rareté à l'échelle régionale de ce type de production confère aux sites qui en livrent un poids assez élevé (2).

Ce système, relativement simple à mettre en œuvre, présente bien entendu des limites. L'une d'entre elles, à propos des durées d'occupation, a déjà été évoquée. Le manque de précision des classements est peut-être celle qui nous semble la plus problématique. Il faudrait, pour aiguiser notre perception et affiner les calculs, disposer de données plus précises sur la majorité des sites concernés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Aussi, on veillera à ne pas oublier que les résultats de cette analyse ne sont qu'une approche que nous avons utilisée en complément d'autres méthodes.

À côté des sites d'habitat, nous avons également cherché à hiérarchiser les sites funéraires. Pour ces derniers, le problème est différent et les critères précédents ne peuvent donc être que très partiellement réemployés. Dans l'optique d'une analyse spatiale inter-sites, le classement vise à hiérarchiser les sites funéraires entre eux, et non les tombes les unes par rapport aux autres, ce qui relèverait davantage d'une approche paléo-sociologique qui n'est pas notre problématique principale ici.

Le nombre de tombes recensées sur l'ensemble de la période et les résultats des études anthropologiques menées dans d'autres régions, notamment les travaux de S. Lenorzer ou B. Dedet<sup>965</sup>, mettent en évidence un fait important : si la population funéraire est la représentation directe de la population réelle qui a alimenté les nécropoles, alors les communautés humaines du premier âge du Fer étaient composées d'effectifs très faibles. On est plutôt conduit à penser que les nécropoles n'ont accueilli qu'une partie de la population et que, compte tenu des objets déposés et de l'investissement que représente l'érection d'un monument (dans le cas des tombes tumulaires), l'accès à une sépulture pérenne était réservé à des personnages bénéficiant d'un statut social élevé plutôt que le contraire. On peut donc considérer que, même lorsque les tombes y apparaissent toutes assez semblables, chaque site funéraire est par défaut un lieu d'expression du statut des individus les plus puissants<sup>966</sup>.

Par conséquent, on considèrera ici que le degré d'importance d'un site funéraire est donné par la tombe la plus riche de la période analysée : un cimetière comportant une tombe très opulente doit être distingué d'un cimetière qui n'a livré que des tombes faiblement dotées. Ce niveau de richesse peut être approché par le décompte du nombre de catégories fonctionnelles différentes déposées dans la tombe, chacune dotée d'un nombre équivalent de points : un assemblage comptant uniquement de la céramique vaut 1, tandis qu'un assemblage associant des vases, un torque, des bracelets, une fibule vaut

---

<sup>965</sup> Lenorzer 2006 ; Dedet 1992 ; Dedet 2001 ; Dedet 2004 ; Dedet 2009.

<sup>966</sup> Sur la question de la sélectivité des nécropoles, voir Dedet 2009, 204.

4. Pour affiner, on attribuera des points supplémentaires lorsque sont attestées certaines catégories précises de mobilier dont le caractère fastueux ou prestigieux n'est plus à démontrer : les éléments de parure, les objets en matières précieuses ou semi-précieuses (verre, ambre, argent, or, electrum...), les pièces d'armement et enfin les objets d'importation. Ces points supplémentaires servent à accentuer la perception de la richesse d'un dépôt funéraire, de manière à mieux saisir les différences entre les différents sites. Par ce procédé, on aboutit donc à un classement des sites funéraires entre eux, ce qui permet de traiter à la fois les tombes regroupées en nécropoles et les tombes isolées.

Nous avons résumé les principes du classement des sites d'habitat et funéraires dans la figure 183. Doté de ce moyen de description supplémentaire, nous allons maintenant procéder à l'examen de chacune des fenêtres, en présentant les cartes correspondant à chaque grande période avant d'analyser de manière plus poussée les semis de points.

Principes de hiérarchisation des sites	Critères	Modalités	Points
<b>Habitat</b>	Topographie	Plaine/littoral/plateau indifférencié	1
		Hauteur	2
	Durée d'occupation	Génération	nb générations à la période considérée
	Enceinte	Site ouvert	1
		Site fermé par une palissade	2
		Site fortifié	!
	Indicateur de richesse	Présence de mobilier importé	2
<b>Funéraire</b>	Degré d'importance du site funéraire	Mobilier de la sépulture la plus riche	nb catégories fonctionnelles
		Présence d'objets en matières précieuses	1
		Présence d'éléments d'armement	1
		Présence d'éléments de parure	1
		Présence de mobilier importé	1

Figure 183 : Principes de hiérarchisation des sites.

## VI.4.2 Fenêtre 1 : le Lot-et-Garonne et ses marges

### VI.4.2.1 Occupation du sol par périodes

#### VI.4.2.1.1 Ha C (horizons 1-3)

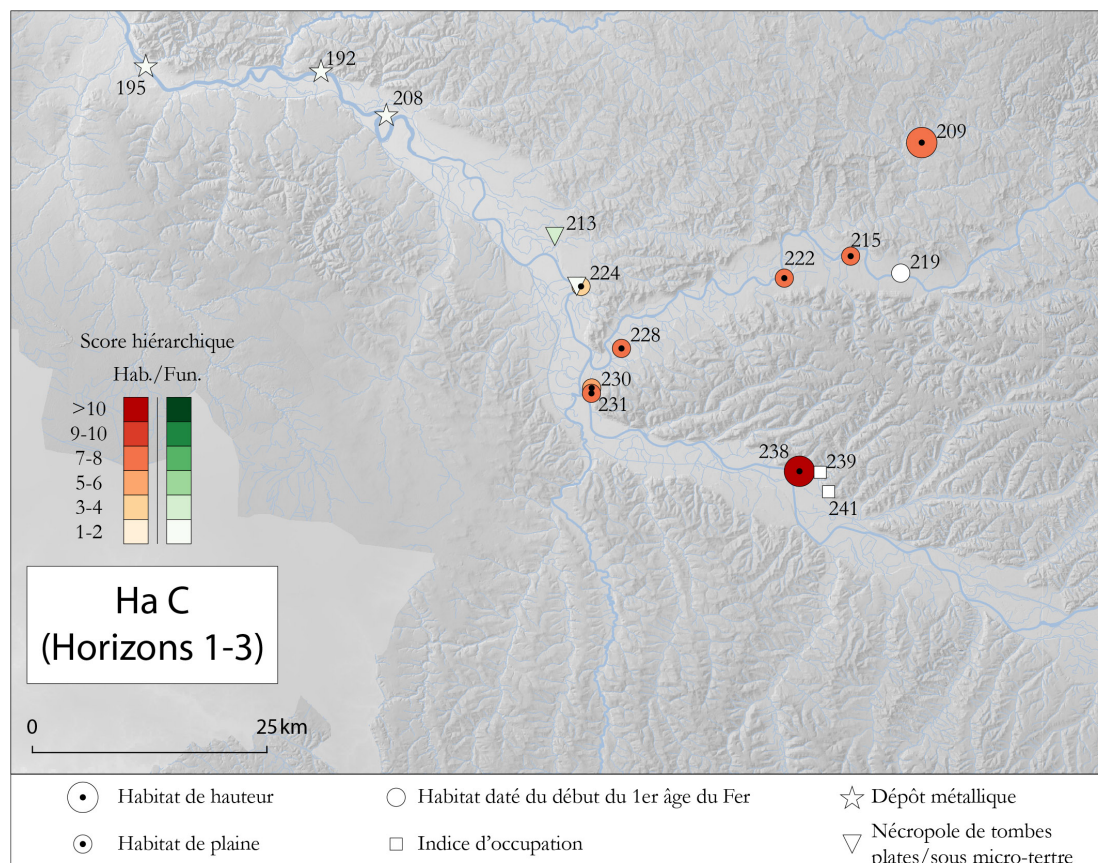


Figure 184 : Les sites du Ha C dans la fenêtre 1.

Dans l'espace correspondant à l'actuel département du Lot-et-Garonne et à ses marges girondines et gersoises, la période du Ha C est une excellente illustration de déséquilibre de l'information (fig. 184). Tous les sites à vocation funéraire ou rituelle sont en effet localisés dans la partie occidentale, le long de la vallée de la Garonne, tandis que tous les habitats se trouvent à l'est, bordant la Garonne en amont de Tonneins ou le Lot, à l'exception de Monflanquin.

Associée à la faiblesse quantitative de l'échantillon, cette asymétrie des données rend toute réflexion sur la structuration de l'espace au Ha C très hasardeuse. Néanmoins, on peut faire quelques observations.

La première est en lien avec les sites funéraires ou rituels. Les trois indices que nous qualifions de « dépôt métallique » correspondent vraisemblablement à ce que la bibliographie désigne du nom de

« dépôt en milieu humide ». Les trois objets concernés, récemment publiés<sup>967</sup>, intègrent un corpus de mieux en mieux cerné, témoignage d'une pratique identifiée sur l'ensemble du territoire national au moins<sup>968</sup>. L'épée de Cadillac (n° 195) appartient à la catégorie la mieux représentée, puisque l'armement compte pour le tiers de tous les objets déposés en milieu humide au premier âge du Fer<sup>969</sup>. Les deux rasoirs de La Réole (n° 192) et de Jusix (n° 208) sont un peu plus singuliers, les objets de toilette étant une catégorie clairement sous-représentée<sup>970</sup>. La présence de deux d'entre eux à quelques kilomètres d'intervalle sur cette portion de la Garonne interroge : est-elle significative d'une pratique locale spécifique ? Ou bien les recherches à venir vont-elles conduire à la découverte d'autres objets de ce type ailleurs, sur la Garonne ou sur d'autres fleuves ? On notera également que les trois dépôts en milieu humide qui nous intéressent ont une répartition particulière, au nord-ouest de la fenêtre, ce que confirme l'observation des cartes publiées par ailleurs, qui montrent une concentration de dépôts de ce type sur ce tronçon de la Garonne, entre Jusix et Bordeaux<sup>971</sup>.

L'absence, dans le secteur de La Réole, de vestiges funéraires en pleine terre clairement attribuables au Ha C, alors que des nécropoles y sont connues dès le Ha D1 (voir ci-dessous), rend le contraste entre le Ha C et le début du Ha D très marqué du point de vue des pratiques de dépôt, avec une inversion totale entre dépôts non funéraires, principalement en milieu humide, et dépôts funéraires, en tombes « plates » ou sous tertres. Or cette situation est l'exacte transposition d'un phénomène généralement constaté en France, non à la charnière Ha C-Ha D, mais au passage de l'âge du Bronze final au Ha C<sup>972</sup>. La basse vallée de la Garonne se définirait alors, si cette inversion venait à se confirmer, comme une zone très spécifique, où l'exclusivité des dépôts non funéraires en milieu humide et des dépôts funéraires en milieu terrestre se serait maintenue plus longtemps qu'ailleurs. Ceci devra être éprouvé à la lumière du reste des données de la confluence Garonne-Dordogne (cf. infra, p. 561).

Les deux nécropoles de la Gravière à Fauillet (n° 213) et de Montamat à Tonneins (n° 224) sont très similaires au Ha C sur le plan de la composition des tombes : les objets déposés, peu nombreux, sont presque uniquement des vases, si l'on excepte, à la fin du Ha C, la tombe 31 de la Gravière, qui contenait une épingle à tête enroulée<sup>973</sup>. Ce constat débouche logiquement sur des scores hiérarchiques assez faibles.

Les habitats, plus nombreux que les nécropoles, restent assez mal connus. On commencera par noter la forte prédominance des habitats de plaine par rapport aux habitats de hauteur. Ces derniers,

---

<sup>967</sup> Roussot-Larroque 2013.

<sup>968</sup> Cicolani *et al.* 2015, 731-738.

<sup>969</sup> Cicolani *et al.* 2015, 735.

<sup>970</sup> L'inventaire national compte en tout et pour tout neuf rasoirs, sur un total de plus de 230 objets : Cicolani *et al.* 2015.

<sup>971</sup> Cicolani *et al.* 2015, fig. 15.

<sup>972</sup> Milcent 2009, 462-466.

<sup>973</sup> Beyneix *et al.* 1995, 40.

Monflanquin et l'Ermitage à Agen (n° 209-238) restent difficiles à caractériser précisément. Les vestiges découverts à Monflanquin, sous la forme du comblement d'un probable fossé périphérique, indiquent que c'est probablement à l'horizon 3 que démarre l'occupation de la butte. Le cas de l'Ermitage est beaucoup plus brumeux, les deux fibules à arc renflé découvertes sur le plateau pouvant renvoyer, sans possibilité de trancher, à une simple fréquentation du site autant qu'à une occupation dense et continue pendant l'ensemble du Ha C. Le score hiérarchique de ce site est donc peut-être surévalué.

Les habitats de plaine répartis entre le secteur Tonneins-Aiguillon et les environs de Villeneuve-sur-Lot présentent des caractéristiques récurrentes. En dehors de Saint-Côme à Aiguillon (n° 231), où un épais niveau d'occupation a été observé dans un sondage, tous, sans exception, ont livré des traces fugaces (une fosse à Sainte-Livrade : n° 222, un seul niveau au Pont de la Peyre à Bourran : n° 228, quelques structures et peu de mobilier à Brignols à Villeneuve-sur-Lot : n° 219) signalant des occupations plutôt courtes, confinées à un ou deux horizons chronologiques. Les scores hiérarchiques atteints sont assez uniformes, désignant des habitats de statut que l'on peut supposer homogène et plutôt modeste. Tous ces éléments (localisation en plaine, niveau peu élevé, ténuité des vestiges) doivent être comparés à des situations extra-régionales très similaires. En Limagne d'Auvergne, le passage du Bronze final au premier âge du Fer s'est par exemple traduit par la déprise massive (mais non totale) des sites de hauteur au profit d'occupations de plaine dont les contours désignent en majorité des habitats de petite taille et à courte durée de vie<sup>974</sup>. Les environs de Bourges renvoient un signal très proche, puisque le Ha C n'est actuellement représenté que par des habitats de plaine, alors que le promontoire n'est réinvesti qu'à partir du Ha D1-2<sup>975</sup>.

On remarque sur la carte (fig. 183) que le semis de sites d'habitats de plaine du Ha C semble relativement régulier, si l'on excepte une lacune dans la vallée du Lot entre Sainte-Livrade et Bourran. On ne peut guère aller plus loin, en raison des limites de la documentation déjà évoquées.

---

<sup>974</sup> Milcent 2004, 49 ; Milcent 2009, 470.

<sup>975</sup> Augier & Krausz 2012, fig. 1 et 2.

VI.4.2.1.2 Ha D1-2 (horizons 4-7a)

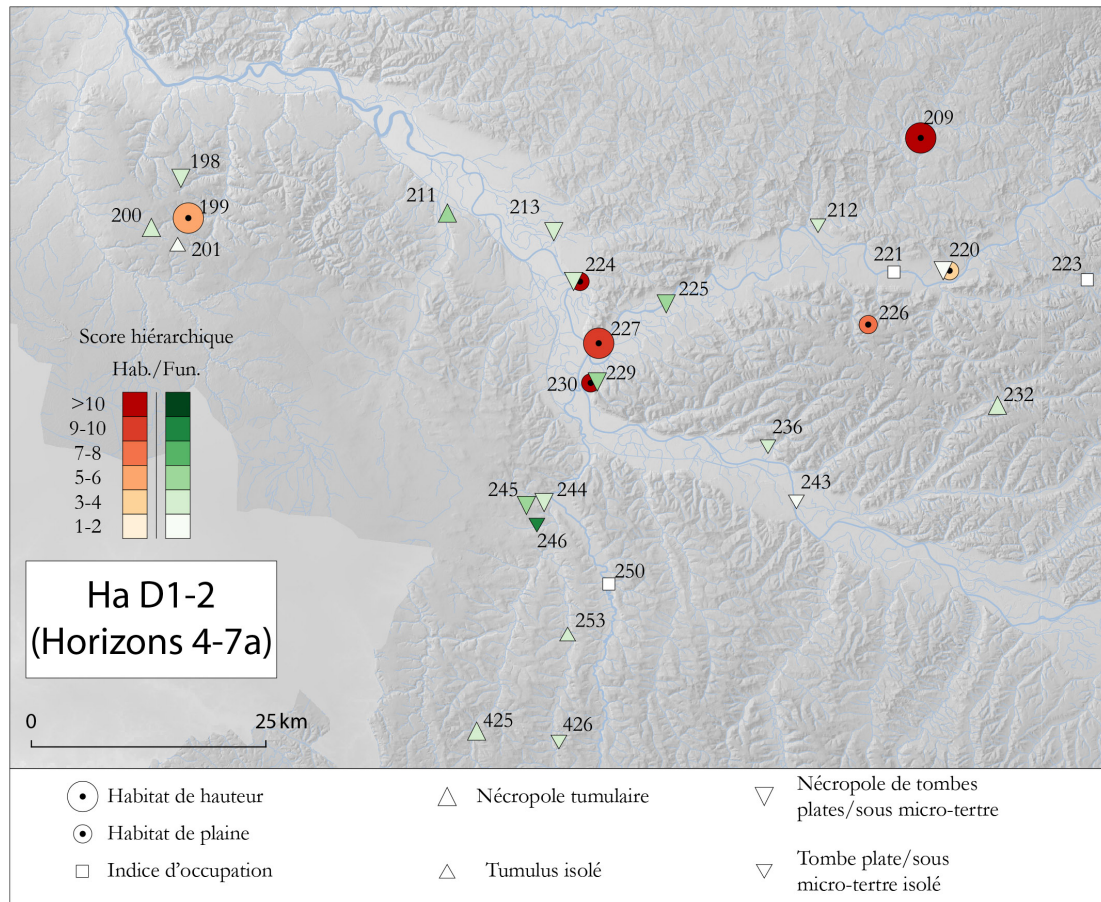


Figure 185 : Les sites du Ha D1-2 dans la fenêtre 1.

La période suivante (horizons 4-7a) correspond à un considérable accroissement du volume de données disponibles (fig. 185). Cet accroissement reste toutefois inégal.

Les sites funéraires sont ceux qui connaissent le plus fort développement. La majorité d'entre eux sont des nécropoles ou des tombes isolées, présentes le long des vallées du Lot et de la Garonne, mais également dans l'Albret, le long de la Baïse et de la Gélise (n° 244-245-246-253-425-426), ainsi que dans les environs de Bazas (n° 198-200-201) ou dans les Serres de l'Agenais (n° 232). Les tombes plates ou sous micro-tertres sont largement dominantes. D'autre part, au Ha D1, les sites funéraires connus sont presque exclusivement des petites nécropoles de tombes plates à effectif assez réduit et préférentiellement localisées dans des zones basses : plaine de la Garonne ou du Lot en tête, mais aussi petits affluents de la Gélise dans le cas de Lesparre et des Ribérottes à Barbaste (n° 244-245). Les exceptions sont les sépultures de Marimbault et de Cudos (n° 200-201), qui sont des structures tumulaires, et la tombe de Bellile à Agen (n° 243), qui jusqu'à nouvel ordre doit être considérée comme isolée. Pour le reste, il faut souligner les signaux extrêmement concordants renvoyés par des sites tels que Saint-Hippolyte à Bazas (n° 198), la Gravière à Fauillet (n° 213), Montamat à Tonneins (n° 224),



Grand-Jean à Aiguillon (n° 229), la Bâtisse à Lafitte-sur-Lot (n° 225), Saint-Sylvestre-sur-Lot (n° 220) et Lary à Colayrac-Saint-Cirq (n° 236). Les tombes concernées partagent de nombreuses caractéristiques formelles, de la typologie des objets à la composition des dépôts, qui, en majorité, comprennent uniquement de la céramique. Quelques sépultures ont livré des assemblages plus complexes, comprenant ici une ou deux fibules, là un couteau, mais on ne connaît aucune tombe extrêmement riche en mobilier varié. Ainsi doit-on constater la relative uniformité des scores hiérarchiques atteints par les sites funéraires du Ha D1.

Le passage au Ha D2 s'accompagne de changements importants du point de vue funéraire. Si quelques-unes des nécropoles fondées au Ha C ou au Ha D1 sont manifestement encore actives, telle celle de Grand Jean à Aiguillon (n° 229), la plupart d'entre elles ne sont pas dans ce cas : aucune tombe susceptible d'être attribuée à une phase postérieure au Ha D1 (soit aux horizons 4-5) n'est attestée autour de Bazas, ni à Fauillet, ni à Montamat, ni à Lafitte-sur-Lot, etc. Les sites funéraires dont la datation est compatible avec le Ha D2<sup>976</sup> sont, au contraire, en majorité des sépultures qui paraissent isolées : Cablanc à Barbaste, Carbon à Laressingle, Drouillet à Montréal-du-Gers en sont de bonnes illustrations. Dans d'autres cas, comme à Fourques-sur-Garonne, il est possible que de petites nécropoles restent à découvrir.

Outre qu'elles sont fréquemment isolées, les tombes du Ha D2 se différencient des précédentes par la composition des assemblages, qui intègrent de plus en plus fréquemment du mobilier métallique en quantité importante. Pour les tombes à connotation féminine de Cablanc et de Lauzeré, t. 2, ce mobilier comprend des bracelets portés individuellement ou en nombre pair, des fibules navarro-aquitaines, un torque, un couteau, éventuellement une agrafe de ceinture (pl. 17 ; pl. 160). Les autres tombes isolées, moins bien connues car découvertes fortuitement et généralement après labour, ont livré une épée à antennes parfois accompagnée d'un solifèreum, ce qui ne laisse guère de doutes quant à leur connotation masculine (pl. 189 n° 14-15 ; pl. 249 n° 15-16). Il découle de l'augmentation du volume et de la variété des objets déposés dans les tombes une forte hausse des scores hiérarchiques atteints par certaines de ces sépultures. Par conséquent, le Ha D1 et le Ha D2 peuvent être considérés comme des périodes s'opposant, sur le plan des données funéraires, à presque tous les points de vue.

Dans le domaine de l'habitat, les choses se déroulent différemment. On peut déjà insister sur le fait que le nombre de sites à vocation domestique identifiés n'augmente pas, accusant même une légère baisse (de 7 à 8 sites). Là encore, la prise en compte des deux périodes du Ha D1 et Ha D2 sur la carte lisse des variations qu'il faut décrire.

---

<sup>976</sup> Compte tenu de l'imprécision des datations, ces ensembles sont souvent datés des horizons 6 à 8, soit le Ha D2-3, ce qui explique leur présence sur la carte de la période suivante. On aura plus loin la possibilité de montrer que cette imprécision n'est pas incompatible avec une analyse spatiale aux résultats plutôt probants.

On remarque ainsi que le passage du Ha C au Ha D1 a pour corollaire l'abandon apparent des petits sites d'habitat du Ha C. Seuls Montamat à Tonneins (n° 224) et Chastel à Aiguillon (n° 230) ont livré des indices couvrant ces deux phases chronologiques. Ces deux habitats renvoient une image fort semblable. Installés tous deux à proximité immédiate de la basse terrasse de la Garonne, ils occupent une surface estimée à 1 ou 2 ha. Leur occupation au Ha D1, déjà dense et éventuellement précédée d'une occupation antérieure déjà structurée, est le prélude à un développement ultérieur soutenu, puisque dans les deux cas, les vestiges comme les structures sont de plus en plus abondants jusqu'à LT B1. Il s'agit, de plus, d'habitats de plaine où sont pratiquées des activités variées. Outre le traitement de denrées agricoles, signalé par la présence de graines associées à des foyers, meules et broyons, la métallurgie est en effet attestée sur les deux sites : métallurgie du fer à Montamat, métallurgie des alliages cuivreux à Chastel. La présence, encore tenue au Ha D1, de fragments de céramique d'origine méditerranéenne (à Montamat) complète le portrait en assurant l'intégration de ces sites dans des réseaux d'échange à longue distance. Fort logiquement, les scores hiérarchiques de ces deux sites sont élevés.

À côté de ces deux sites de plaine, on connaît mal le tissu des habitats, en dehors des occupations de hauteur qui pour la plupart sont plus tardives. Seul le petit site de Portély à Saint-Antoine-de-Ficalba (n° 226) et quelques vestiges tenus à Saint-Sylvestre-sur-Lot (n° 220) sont signalés. L'identification de matériel de mouture (meules et broyons) et de petits bâtiments sur poteaux assimilés à des structures de stockage sur ce site a conduit les fouilleurs à voir en Portély un site rural, de type ferme<sup>977</sup>. Compte tenu de la présence de ce type de mobilier sur des sites majeurs tels que Chastel et Montamat, on ne sera pas aussi affirmatif, d'autant que la présence d'une fibule attribuée à une phase plus tardive (V<sup>e</sup> s. a.C.) pourrait être un indice supplémentaire de l'existence d'un site de statut relativement important à occupation longue (ce qui reste tout de même contredit par l'absence de stratigraphie développée).

Le passage au Ha D2 se traduit par la perdurance et le développement des habitats de Chastel et de Montamat. Cette période correspond aussi vraisemblablement à un moment d'activité soutenue à Monflanquin. Les indices du Ha D1, plutôt ténus, suggèrent que ce site a été occupé en continu à partir du Ha C récent. Toutefois, il semble bien que la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. marque le début d'une phase de développement plus intense, manifestée par des structures et du mobilier en quantités plus importantes. Le Pech de Berre à Nicole est lui aussi vraisemblablement réoccupé à la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. Quant au site de Bazas, la ténuité des données récoltées n'empêche pas de considérer comme très probable une

---

<sup>977</sup> Detrain & Sandoz 2005.

occupation au Ha D2<sup>978</sup>. Ces gisements disposent tous de scores hiérarchiques élevés, imputables en priorité à leur position topographique et à la durée de leur occupation (pour Monflanquin en tout cas).

Il faut en conclure que la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. correspond à une augmentation généralisée du statut moyen des sites d'habitat, avec une intéressante concentration de valeurs fortes au point de confluence Garonne-Lot. Cette augmentation se retrouve d'ailleurs dans le domaine funéraire, puisqu'on a pu souligner la multiplication des tombes à arme(s) ou parure abondante à partir du même moment.

#### *VI.4.2.1.3 Ha D3-LT A/B1 (horizons 7b-9)*

La fin du premier âge du Fer et le tout début du second sont marqués par le maintien de la situation prévalant à partir du Ha D2. Ce constat résulte, on l'a dit, du flou qui entoure les datations de certains habitats et des tombes de la fin de la période. Néanmoins, il faut quand même insister sur le fait que les phénomènes s'amorçant au Ha D2 ont une tendance très nette à s'accroître (fig. 186).

---

<sup>978</sup> Comme on le verra plus bas, il est même franchement probable qu'il le soit dès le Ha D1 au vu de la documentation funéraire.

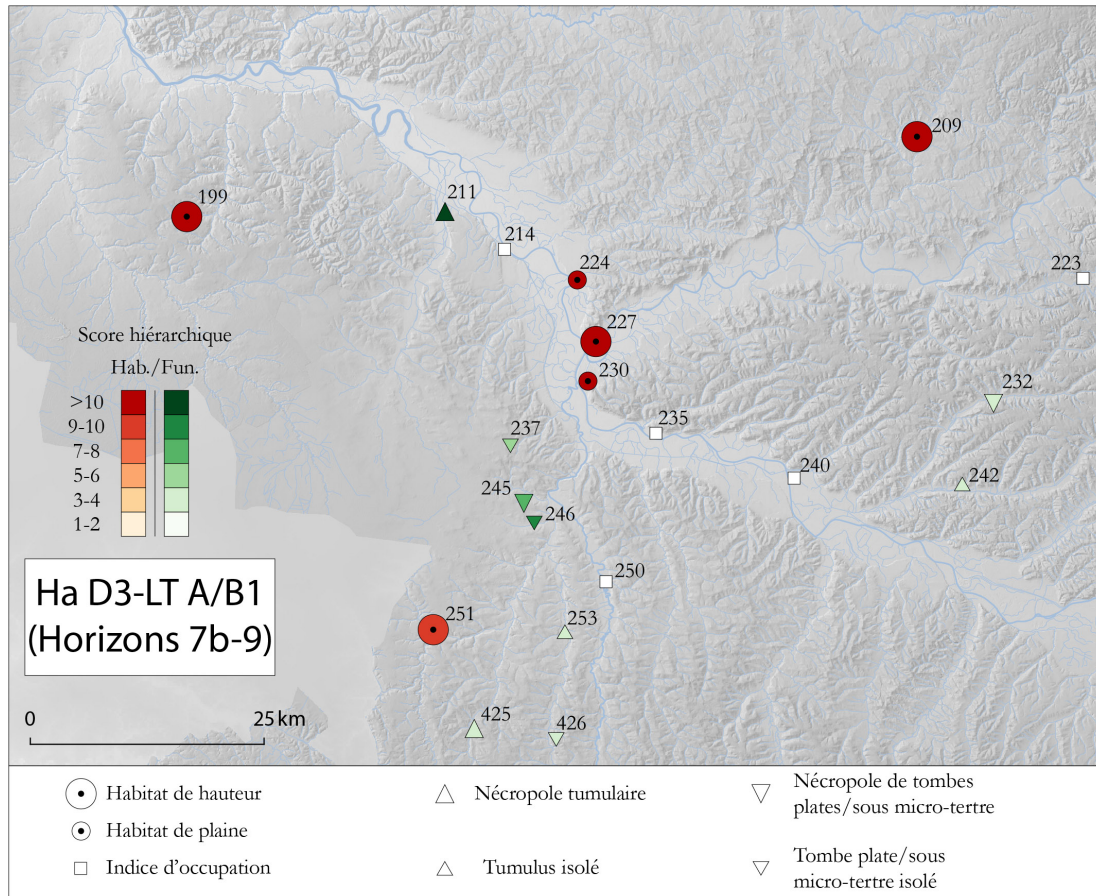


Figure 186 : Les sites du Ha D3-LT A/B1 dans la fenêtre 1.

Du côté des sites funéraires, on remarque l'apparition de tombes indubitablement datables de LT A ancienne qui suivent exactement le même modèle que les précédentes. Les sépultures de Bataille à Ambrus (n° 237), de Lauzeré, t. 1 à Fourques-sur-Garonne (n° 211) et la sépulture 12 de Lesparre à Barbaste (n° 245) sont des tombes à armes qui ont livré une épée, une lance (matérialisée par la pointe et le talon), une ou plusieurs fibules de schéma laténien (type 3224) en fer, éventuellement d'autres pièces (pl. 13, 23, 158, 159). La tombe tumulaire du Tucol à Tayrac (n° 242), mal connue, est elle aussi supposée avoir livré une épée accompagnée d'une pointe et d'un talon de lance en fer. On constate donc la répétition, dans les tombes à armes, d'un schéma déjà connu à Drouillet à Montréal-du-Gers, avec en plus la récurrence des fibules de type 3224 en fer. Outre leur composition, on note également que ces tombes apparaissent isolées pour deux d'entre elles (Ambrus et Tayrac).

Les tombes à connotation féminine se situent également dans le prolongement des pratiques antérieures, puisque la tombe 4 de Lesparre à Barbaste (pl. 21 n° 1-7) contenait un lot de parures annulaires composé de huit bracelets en bronze, d'un bracelet en lignite et d'une fibule navarro-aquitaine, assemblage évoquant de très près celui de la tombe voisine de Cablanc.

Les habitats occupés à partir du Ha D1 ou du Ha D2 qui possédaient, dès ce moment, les valeurs les plus élevées, sont tous encore actifs à la fin du premier âge du Fer. Cette phase correspond même, pour la plupart d'entre eux, à leur période de développement maximal. Sur les sites de Chastel et Montamat, le mobilier est très abondant et les structures nombreuses ; on note le maintien, au moins à Chastel, d'un spectre d'activités varié comprenant toujours la métallurgie des cuivreux. Plus important encore, des productions méditerranéennes arrivent dans cette zone dans des quantités très importantes pour la région. C'est en effet de la toute fin du VI<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. a.C. que datent les fragments d'amphore de Marseille découverts à Monflanquin, Montamat et probablement Chastel, mais aussi les fragments de céramique corinthienne, à pâte claire massaliète, ibéro-languedocienne ou grise monochrome provenant de Montamat ou du Pech de Berre<sup>979</sup>. Ainsi, la confluence Garonne-Lot et le site de Monflanquin, déjà bien dotés en matière de score hiérarchique (sans même faire intervenir les productions méditerranéennes à la période précédente) se trouvent confirmés dans leur statut élevé<sup>980</sup>.

On notera pour finir que LT A et le début de LT B1 voient la plupart de ces sites à statut élevé se maintenir encore et toujours, tandis que d'autres semblent apparaître : c'est le cas du site de hauteur de Sos (n° 251), mais aussi de petits indices ténus en vallée de Garonne, représentés non par des structures ou des niveaux d'occupation mais par des fragments de céramiques méditerranéennes (un fragment de céramique attique à figures noires à la Mourasse à Clermont-Dessous (n° 235 ; pl. 118 n° 17) et un fragment de céramique attique à vernis noir au Carmel à Agen (n° 240).

#### **VI.4.2.2 Analyse spatiale : le Ha D1-2 comme période clé ?**

Les descriptions qui précèdent avaient pour objectif de saisir les grandes orientations de la documentation. On peut, une fois ces éléments en main, tenter une analyse spatiale. Les importants déséquilibres du Ha C et l'apparente stabilité du Ha D3-LT A/B1 par rapport à la période antérieure (doublée d'une diminution de la quantité d'informations funéraires) invitent à porter le regard sur les données de la période du Ha D1-2, dont on a déjà pu apprécier la complexité.

On a vu que le nombre élevé de sites funéraires connus à cette période dépassait d'assez loin le nombre de sites d'habitat, ce qui pourrait en théorie s'avérer gênant pour une analyse des modes d'organisation spatiale, donc des manières d'habiter. Cependant, trois cas de vestiges funéraires associés, dans un rayon de quelques dizaines à quelques centaines de mètres, à des vestiges d'habitat

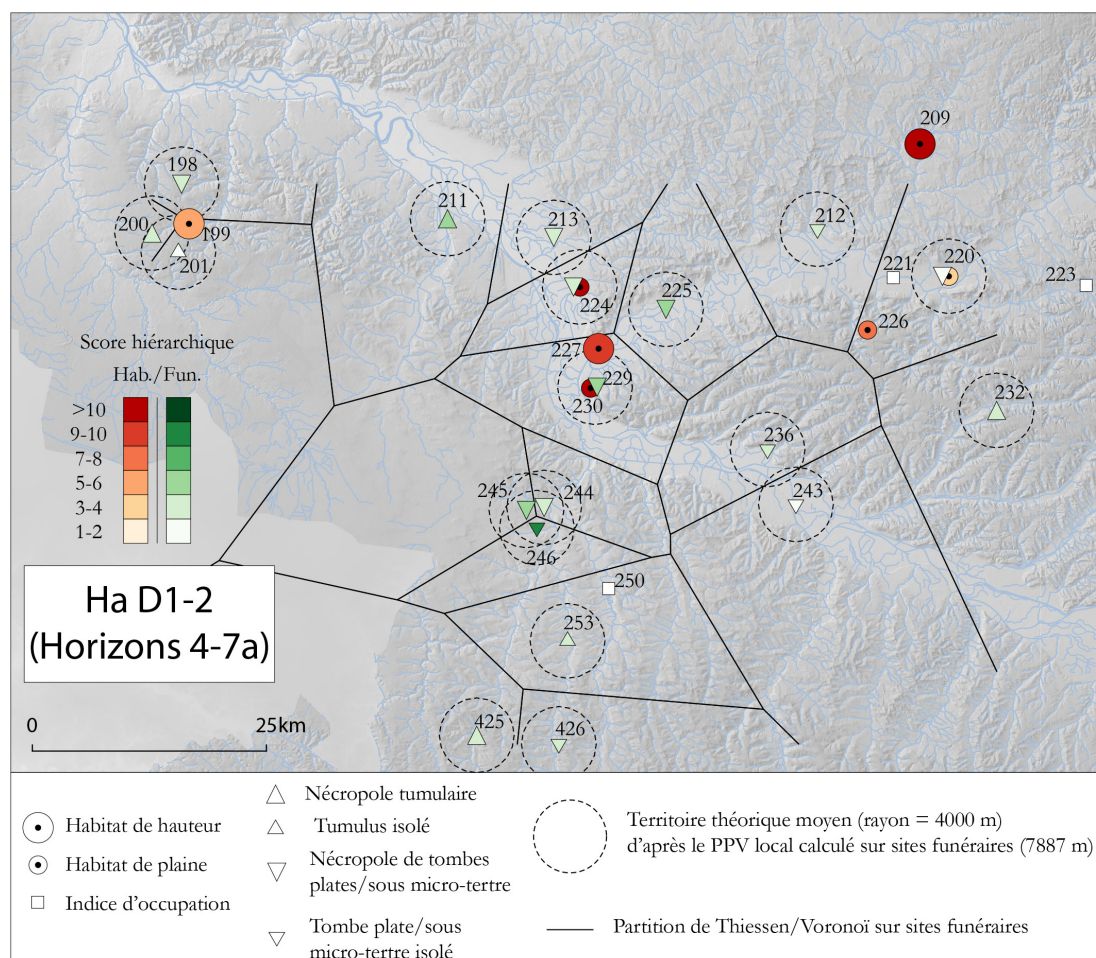
---

<sup>979</sup> Beyneix & Piot 1995 ; Béhague 2007.

<sup>980</sup> Par ailleurs, si l'on avait choisi d'intégrer au calcul hiérarchique la qualité du mobilier, ces scores auraient été plus forts encore, augmentés par la présence régulière de petits objets de parure métallique tels que des torques à tampons (Chastel : pl. 5 n° 14) ou des fibules navarro-aquitaines (Montamat).

dont on peut assurer la contemporanéité (Montamat, Chastel/Grand-Jean et Saint-Sylvestre-sur-Lot) laissent penser que la présence d'un site funéraire sous-entend la présence d'un site d'habitat à proximité, même si celui-ci n'est pas connu. En assumant ce postulat à titre d'hypothèse de travail, on peut donc se servir des données funéraires pour analyser l'organisation spatiale des sites.

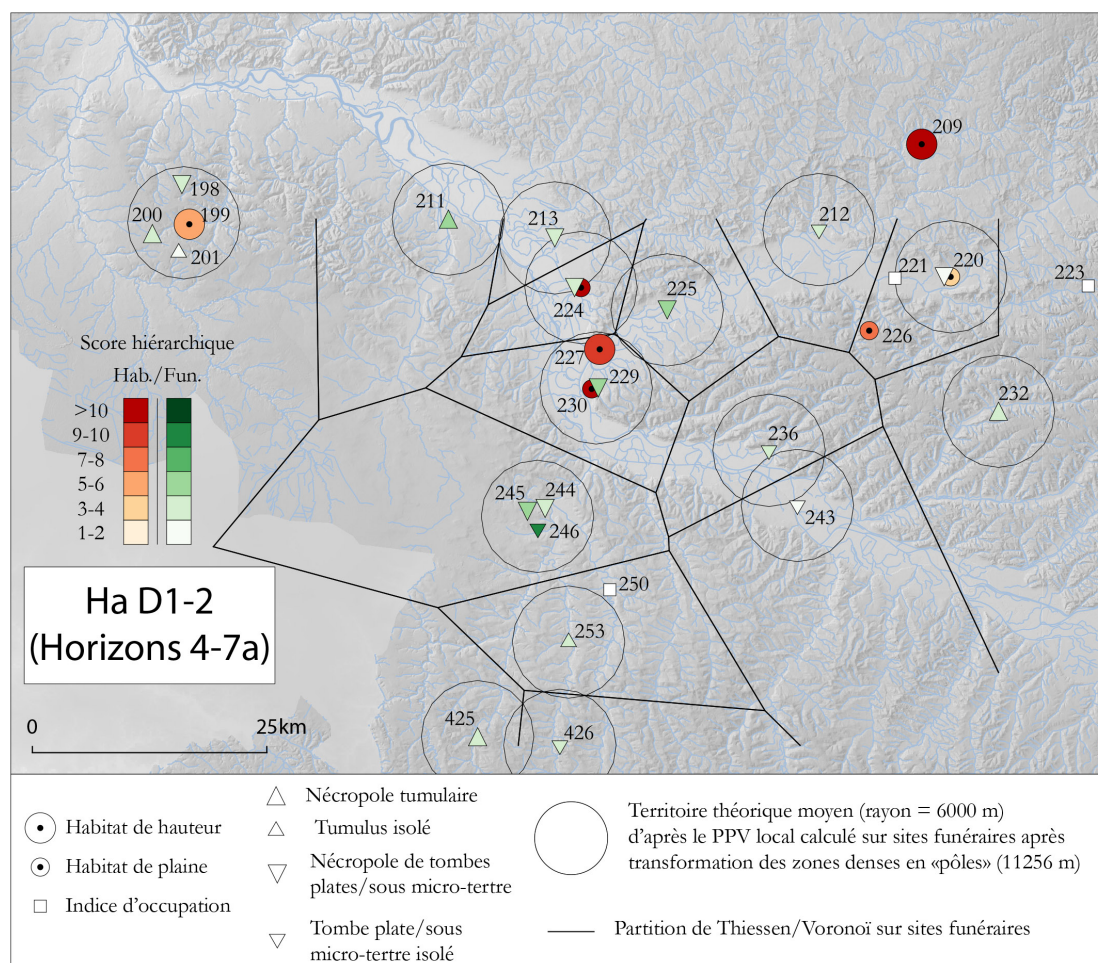
Selon le procédé adopté pour les sites de hauteur, nous avons cherché à observer l'adéquation entre le résultat d'une partition de Thiessen/Voronoï et celui d'une analyse du plus proche voisin (fig. 186). La distance moyenne au plus proche voisin (PPV), calculée d'après l'ensemble des sites funéraires, est de 7887 m, ce qui donne un territoire théorique moyen d'un rayon d'environ 4000 m. L'indice du plus proche voisin se porte à 0,935, signe d'un caractère presque parfaitement aléatoire du semis de points. De fait, la projection conjointe de ces territoires théoriques et des polygones de Thiessen met en évidence, même en tenant compte des déformations marginales, une situation très hétérogène. Les meilleurs résultats sont obtenus autour du site du Pech de Berre, mais même là, l'adéquation cercles/polygones est assez mauvaise. Ailleurs, on observe souvent de très grands polygones associés à de petits cercles. Deux cas de recouvrements plus moins appuyés de deux cercles voisins sont attestés, liés aux tombes de Montamat et la Gravière d'une part (n° 213-224) et de Lary et Bellile d'autre part (n° 236-243). En deux points (autour de Bazas et de Barbaste), ce sont même trois cercles qui se superposent jusqu'à parfois englober les points voisins, donnant lieu à ces endroits à des schémas de partition très dissonants.



**Figure 187 : Analyse spatiale à partir des sites funéraires.**

L'aspect tantôt lâche, tantôt trop serré de l'ensemble des territoires théoriques moyen (fig. 187) renvoie à la situation déjà observée pour les sites de hauteur, où la valeur du PPV global (environ 20 km) donnait lieu à la projection de territoires théoriques moyens de 10 km, inadaptés à la compréhension des particularités locales. Par conséquent, on est en droit de questionner la pertinence de la valeur du PPV local obtenu d'après le semis de sites funéraires. Pour tenter d'éliminer les distorsions créées par les groupes de sites funéraires de Bazas et de Barbaste, nous avons converti ces deux zones denses en pôles, en réduisant le signal renvoyé par plusieurs sites à un seul et unique signal (situé de manière artificielle au centre approximatif desdits « pôles »).

Après conversion, la valeur du PPV est de 11526 m, soit des territoires théoriques moyens de 6000 m de rayon environ. L'indice du plus proche voisin est désormais de 1,27, signalant une situation tendant davantage à la régularité, ce qui concorde bien avec la carte des sites, qui semblent en effet répartis assez régulièrement. La projection des nouveaux territoires théoriques moyens et des nouveaux polygones de Thiessen donne des résultats plus satisfaisants (fig. 188).



**Figure 188 : Analyse spatiale à partir des sites funéraires après conversion des zones denses.**

L'effacement des partitions dues aux deux groupes de sites funéraires très proches a logiquement pour conséquence de les situer dans un seul polygone, dont la grande taille est fonction de leur position en marge de semis. Pour le reste, l'adéquation cercles/polygones est bien meilleure qu'auparavant. On observe toutefois plusieurs situations différentes. Certains sites isolés, tels que l'Enclos Laborde à Casseneuil (n° 212), Saint-Sylvestre-sur-Lot (n° 220) ou Lasnauzes à Beauville (n° 232) se trouvent en position « centrale » au sein de leur polygone, non perturbé par d'autres sites proches. Dans tous les autres cas, les successions de cercles disjoints laissent place à des grappes de deux à quatre cercles se recouvrant plus ou moins. Or, on remarque qu'au centre ou à proximité de quatre de ces cinq grappes de sites funéraires se trouve un site de hauteur dont on peut affirmer qu'il a été occupé pendant le premier âge du Fer : l'Ermitage à Agen (n° 238) est au point de rencontre des territoires théoriques moyens des sites de Bellile à Agen et de Lary à Colayrac-Saint-Cirq (n° 236-243) ; le Pech de Berre à Nicole (n° 227) est au point de croisement des territoires théoriques des sites de Grand-Jean à Aiguillon, de Montamat à Tonneins et de la Bâtisse à Lafitte-sur-Lot (n° 224-225-229) ; le site de Sos (n° 251) est à quelques kilomètres de la grappe la plus méridionale, composée des territoires



théoriques des sites de la Tucorre à Lannes, de Drouillet à Montréal-du-Gers et de Carbon à Laressingle (n° 253-425-426) ; enfin, Bazas (n° 199) correspond, et c'est normal, à la concentration de sites funéraires documentés dans ses alentours.

Il semblerait donc, à ce stade et d'après ces analyses, que l'on puisse poser l'hypothèse d'une association récurrente entre des concentrations de sites funéraires formant des grappes identifiées grâce aux recouvrements des territoires théoriques moyens, d'une part, et des sites de hauteur dont on est certain qu'ils furent occupés pendant le premier âge du Fer d'autre part.

En poussant le raisonnement à son terme, on peut fournir des éléments qui confortent une telle hypothèse, à défaut de la valider complètement. En effet, si celle-ci est fondée, la logique voudrait qu'à une concentration manifeste de sites funéraires, on puisse faire correspondre un site de hauteur localisé à proximité. La carte de répartition laisse voir au moins une concentration à un endroit où aucun site de hauteur n'est documenté (la concentration de Barbaste), sinon deux (entre Fourques-sur-Garonne et Fauillet, n° 211/213) ; nous avons donc entrepris la recherche de sites de hauteur dans ce secteur, à l'aide des cartes topographiques et des inventaires archéologiques disponibles.

#### *VI.4.2.2.1 Deux sites candidats*

Le cas de Barbaste est très illustratif. Les trois sites funéraires regroupés près de la Gélise sont en effet situés à proximité immédiate d'un éperon qui remplit presque toutes les conditions d'éligibilité pour un site de hauteur (fig. 189). Cet éperon, au nord de la commune de Nérac, au lieu-dit Micouleau, domine directement le point de confluence entre la Baïse et la Gélise. Il se présente sous la forme d'un plateau allongé d'environ 2 km de longueur sur 600 m de large, relié par un étranglement à la ligne de plateaux qui surplombe l'actuelle ville de Nérac. La surface disponible est très importante (environ 80 ha). L'absence de levée de terre ou de fossé est un élément certes discordant mais non rédhibitoire<sup>981</sup>. En effectuant le calcul d'emprise visuelle selon les mêmes paramètres que pour les sites de hauteur avérés, il ressort que cet emplacement jouit d'une bonne visibilité sur ses alentours immédiats, et même éventuellement sur le débouché de la Baïse en vallée de Garonne. Les distances qui séparent les nécropoles ou tombes isolées du plateau sont du même ordre que, par exemple, celles séparant les différents sites funéraires du Bazadais du site de Bazas, soit environ 3 à 5 km à vol d'oiseau. En revanche, il n'existe pas d'indices d'une occupation au premier âge du Fer. Les données rassemblées dans la CAG font seulement état de quelques découvertes attribuées à l'âge du Bronze et d'un tumulus mal daté sur le territoire de la commune<sup>982</sup>.

---

<sup>981</sup> D'autant moins que la carte IGN au 1:25000 signale, au niveau de l'étranglement sud du plateau, un toponyme « Rotches ».

<sup>982</sup> Fages 1995, 257.

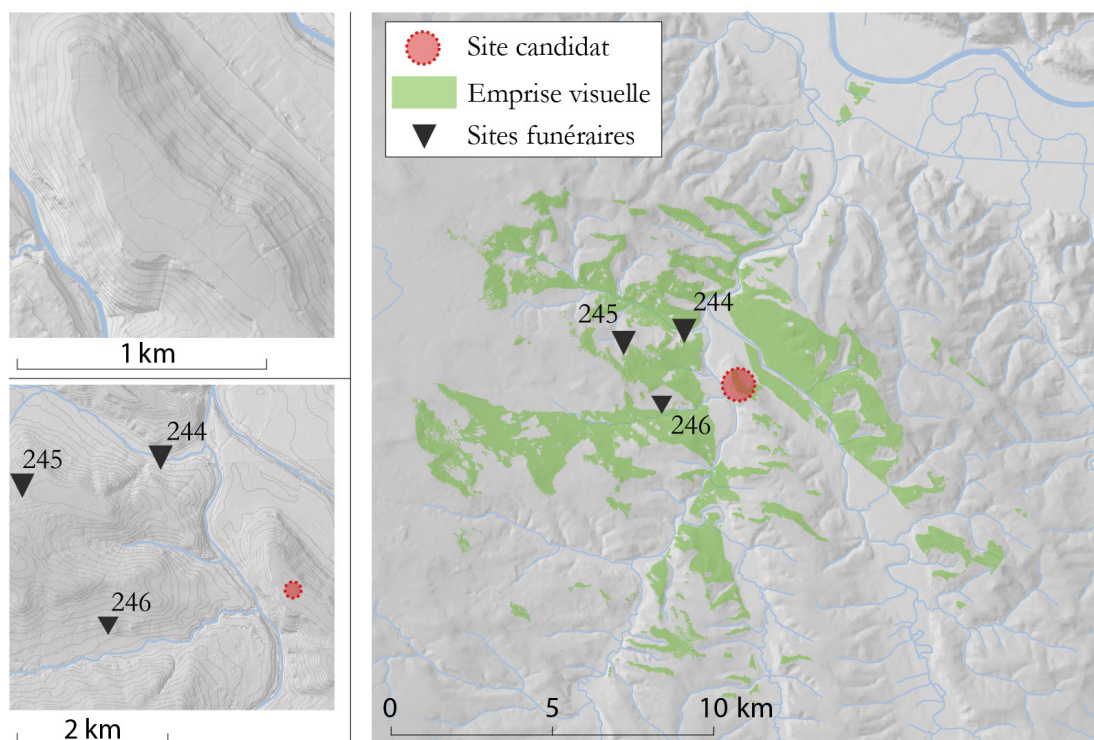


Figure 189 : Le plateau de Micouleau à Nérac, un site de hauteur potentiel ?

Le second cas est un peu moins évident. À l'intersection des territoires théoriques moyens rattachés aux sites de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (n° 211) et de la Gravière à Fauillet (n° 213), on ne trouve pas de relief aussi favorable que peut l'être le plateau de Micouleau à Nérac. En revanche, c'est précisément la localisation du plateau de Revenac, sur la commune du Mas d'Agenais, en bordure immédiate de la vallée de la Garonne (fig. 190). Il se trouve que le plateau de Revenac est connu depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s. pour livrer des vestiges archéologiques de nature variée (structures fossoyées, structures bâties, mobilier céramique, métallique...) signalant une occupation remontant à la fin de l'âge du Fer<sup>983</sup>. Les quantités très importantes de mobilier, autant que les méthodes particulièrement destructrices employées au XIX<sup>e</sup> s. pour le récolter laissent supposer que les nombreux aménagements d'époque laténienne et romaine, ont pu oblitérer une éventuelle occupation plus ancienne, laquelle a très bien pu échapper aux premiers explorateurs du site.

<sup>983</sup> Fages 1995, 223-234, notamment 224.

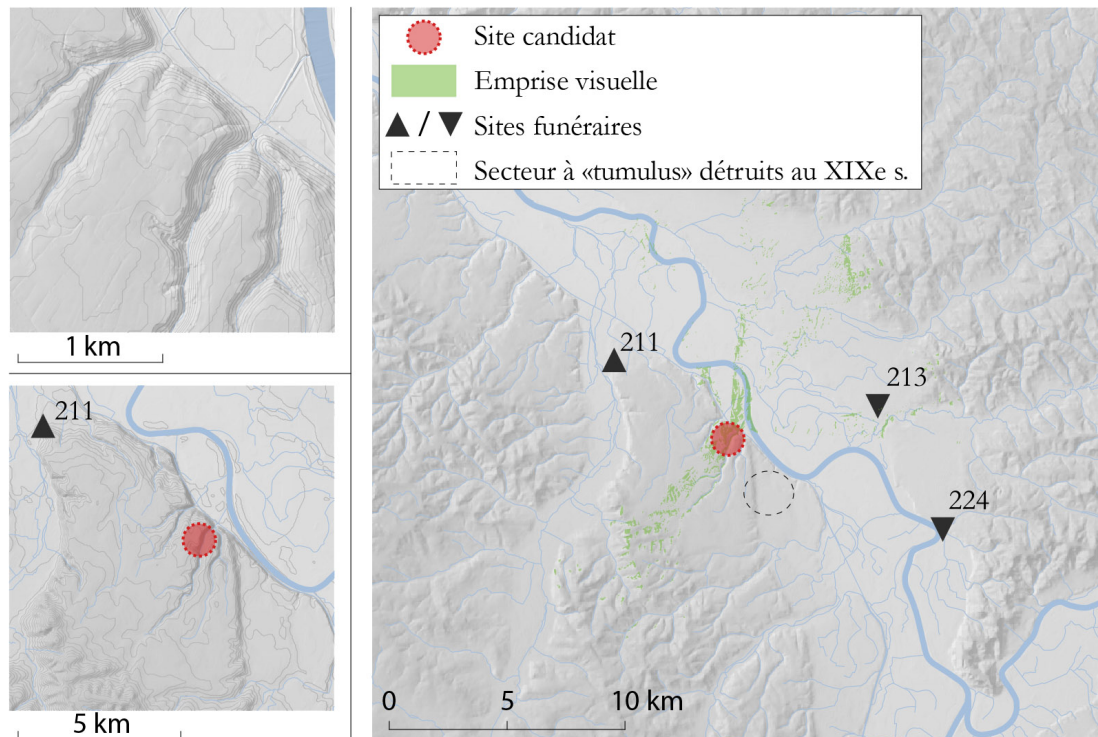


Figure 190 : Le secteur du Mas d'Agenais, un autre site de hauteur potentiel.

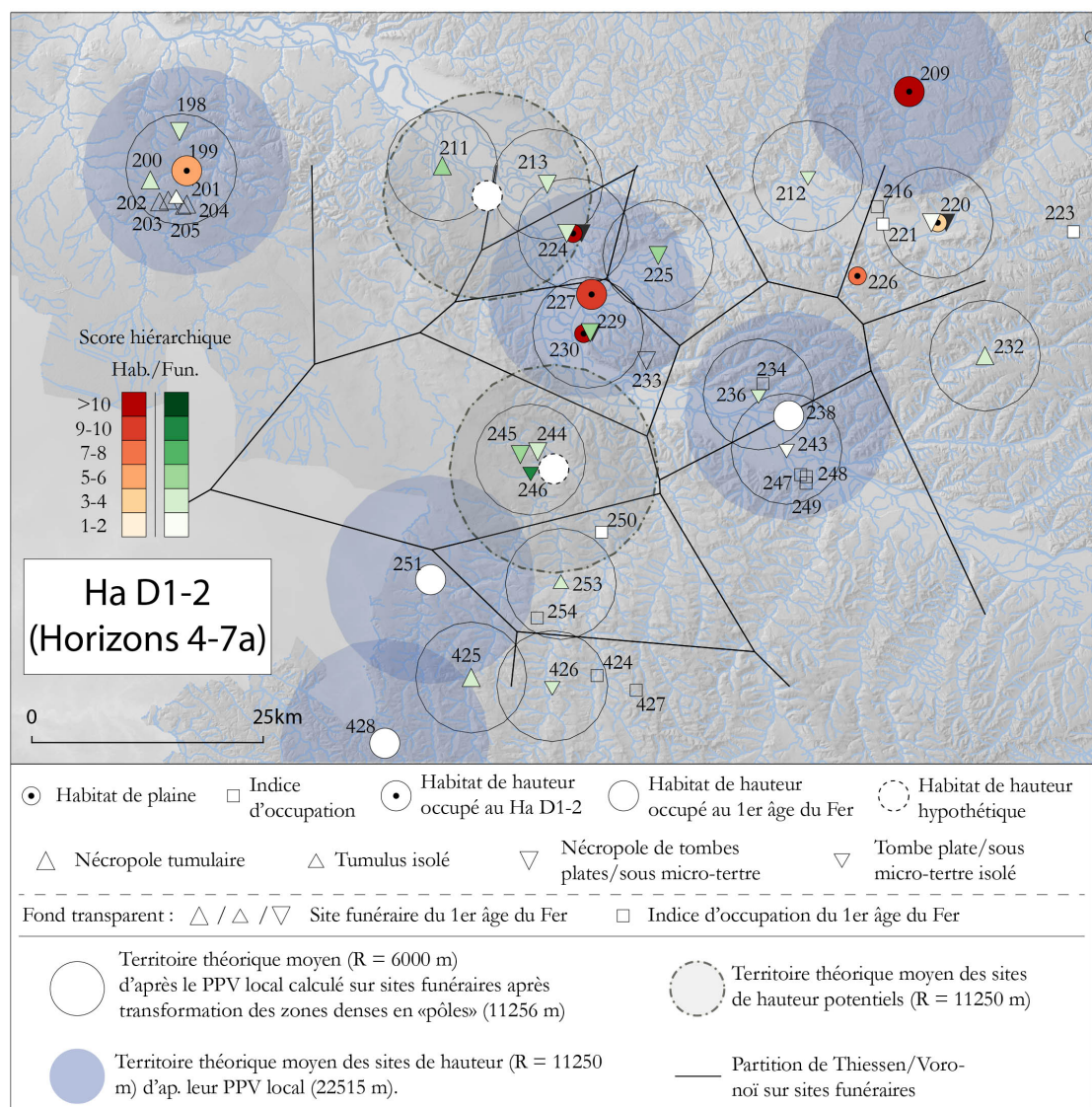
La présence d'un site du premier âge du Fer dans ce secteur reste plausible, d'une part en raison de la topographie générale du site, compatible en tous points avec les lieux privilégiés habituellement pour l'implantation d'un site de hauteur, d'autre part en raison de la multiplicité des indices de datation protohistorique sur le territoire de la commune. On a déjà mentionné (p. 247) qu'un fragment de bracelet à bossettes provenait de ce secteur ; il faut ajouter qu'au lieu-dit Camparome Basse furent arasées, au XIX<sup>e</sup> s., un nombre indéterminé de buttes de terre ayant pour certaines livré « des armes, des sabres, des fers de lance, des armatures de boucliers, des agrafes de ceinturons », d'après les termes de A. Nicolai<sup>984</sup>. Ce site, qui pourrait bien avoir été une nécropole tumulaire, vient renforcer la similitude entre les cas avérés d'association sites funéraires/sites de hauteur et le site du Mas d'Agenais, lequel demeure pour l'heure complètement virtuel en ce qui concerne le premier âge du Fer.

Ces deux sites sont donc, dans la perspective qui est la nôtre ici, de très bons candidats. La validation définitive de leur statut d'habitat du premier âge du Fer ne peut passer que par des opérations de terrain (pour Micouveau et Revenac) ou éventuellement de réexamen des collections (pour Revenac). En attendant, il est toujours possible de les considérer comme des sites potentiels et d'observer ce qui en résulte.

<sup>984</sup> Fages 1995, 235.

#### *VI.4.2.2.2 Du satellite au jalon : deux configurations spatiales successives ?*

On achèvera notre analyse de la situation au Ha D1-2 dans cette première fenêtre en faisant remarquer que, dans l'éventualité où les deux sites candidats se révéleraient avoir été occupés au cours de cette période ou un peu plus tard, ils complèteraient très bien le maillage de sites de hauteur régionaux, en comblant les espaces entre le Pech de Berre, Bazas et Sos. Ils réduisent du même coup la taille des territoires théoriques moyens que l'on peut alors calculer localement (fig. 191). Cette opération ouvre de nouvelles pistes de réflexions. La valeur du PPV local des sites de hauteur, en incluant nos deux candidats, est de 22515 m, soit des territoires théoriques moyens de 11250 m environ. L'indice du plus proche voisin est de 1,71 : on tend indubitablement vers la régularité. La projection de territoires théoriques sur la carte, à laquelle nous avons ajouté les vestiges à datation floue (« premier âge du Fer »), a alors pour effet de faire émerger deux configurations de sites qui seraient autrement restées invisibles.



**Figure 191 : Analyse spatiale intégrant les sites funéraires et les sites de hauteur, y compris les deux sites potentiels.**

La première concerne les sites funéraires, ainsi que les éventuels habitats associés (quand ils sont connus) qui sont implantés à faible distance d'un site de hauteur, c'est-à-dire dans les limites des territoires théoriques de ces derniers. Ils sont très souvent dans les plaines, en zones basses : cela vaut pour Bazas (n° 199), meilleur exemple, mais aussi pour les alentours du Pech de Berre (n° 227) et d'Agen (n° 238). La seconde configuration concerne les sites funéraires qui se situent en périphérie du territoire théorique moyen d'un ou deux sites de hauteur, plus souvent sur des points hauts ou en tous cas à l'écart des grandes vallées : c'est particulièrement visible autour de Sos (n° 253-425-426) et éventuellement autour de Monflanquin (mais dans ce dernier cas nous disposons d'arguments pour penser le contraire, comme on va le voir ci-dessous).

Ces deux configurations ont été identifiées à l'issue d'une analyse théorique qui repose elle-même sur beaucoup d'hypothèses, ce qui invite à les considérer très prudemment. Toutefois, il y a plusieurs raisons de penser qu'elles illustrent une certaine réalité.

En effet, on pourra faire le lien entre ces deux configurations et les différences que nous avons déjà évoquées ci-dessus au sujet des sites funéraires du Ha D1-2. Les sites funéraires en situation d'inclusion dans les limites d'un territoire théorique se révèlent ainsi, dans 9 cas sur 12 (n° 198, 200 à 205, 213, 224, 225, 229, 236, 244, 245), correspondre aux nécropoles à effectifs limités, parfois fondées au Ha C mais majoritairement au Ha D1 et rarement actives au-delà du Ha D2<sup>985</sup>. À l'inverse, les sites funéraires en situation périphérique ou isolée sont, dans 4 cas sur 6, de riches tombes à armes ou à parure abondante dont la datation couvre le Ha D2-3 et LT A. La projection cartographique de nos hypothèses concernant les sites de hauteur fait donc assez précisément écho à des observations menées de manière indépendante, ce qui leur donne du crédit.

Bien entendu, l'opposition nette entre ces deux configurations connaît aussi quelques points de discordance : la tombe de Cablanc (n° 246) et la nécropole de Lesparre (n° 245) à Barbaste sont en situation d'inclusion, nonobstant le fait qu'elles soient en fonction tardivement ; il en va de même pour Fourques-sur-Garonne (n° 211). Le secteur où la contradiction est maximale se trouve cependant dans les environs de Villeneuve-sur-Lot : on peut questionner le statut réel des tombes ou nécropoles de Casseneuil (n° 212) et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (n° 220) qui, d'après la carte, illustrent un cas de répartition périphérique du Ha D1 par rapport au site de Monflanquin. Deux éléments tempèrent cette apparente contradiction. Tout d'abord, ces tombes vont de pair avec d'autres indices d'occupation montrant que la plaine du Lot est probablement assez densément peuplée dès le Ha D1 (en fait dès le Ha C). D'autre part, on doit revenir sur le site de Portély. On a brièvement évoqué ses caractéristiques. Si notre postulat initial (les habitats sont proches de leur nécropole et vice-versa) est vrai, au moins pour le Ha D1, cela sous-entend que l'on pourrait attribuer un territoire théorique de même dimension que les autres au site de Portély. Ce faisant, on aboutirait à une nouvelle grappe de trois cercles (n° 212-220-226), ce qui suggère très fortement l'existence d'un site de statut élevé dans ce secteur. Or, une telle idée a exactement le même effet que pour le plateau de Micouveau à Nérac : on comblerait ainsi un vide problématique, ce qui aurait pour conséquence de rendre caduque la situation apparente (configuration périphérique par rapport à Monflanquin). À ce jour, nous n'avons pas connaissance d'un tel site, mais il s'agit d'une solution simple, et les environs de Pujols offrent des reliefs tout à fait caractéristiques. On ne poussera cependant pas cette réflexion au-delà, pour rester dans les limites de la prudence.

Ces discordances ne suffisent pas à remettre en question la compatibilité de la plupart des documents avec l'idée de deux configurations spatiales successives. La projection des données mal datées, outre le cas du Villeneuvois qui vient d'être mentionné, a même tendance à la confirmer : certains indices, comme les tertres du Bazadais (n° 202-205) ou les traces fugaces d'Agen (n° 247-249)

---

<sup>985</sup> La projection des informations mal datées tend en effet à montrer que le sud de Bazas est occupé par une ou plusieurs nécropoles de tumulus répartis sur une assez longue distance, et non par des ensembles de tertres isolés : Beyneix & Couhade 1997.

renforcent des situations d'inclusion déjà identifiées, tandis que les indices du sud du Lot-et-Garonne et du nord du Gers (n° 254-424-427) ne contredisent pas l'impression d'éclatement qui va avec les situations de tombes périphériques<sup>986</sup>. Dans la même veine, l'épée incomplète de Tournon-d'Agenais (n° 223), qui pourrait bien, compte tenu du contexte local, signaler une tombe à arme, viendrait compléter la carte des sépultures tardives, dont elle respecte les conditions d'éligibilité en termes de mobilier comme de localisation.

On finira par un dernier argument. Parmi les sépultures riches de la fin de la période, celles qui contenaient des éléments d'armement peuvent être rapprochées, du point de vue du mobilier déposé et des choix d'implantation topographique, de certaines tombes du VI<sup>e</sup> s. a.C. découvertes dans le sud de la France ou dans le nord-ouest de la péninsule Ibérique. Dans ces régions, on voit en effet apparaître à partir du second quart du VI<sup>e</sup> s. a.C. des sépultures interprétées comme des tombes de guerriers, contenant un très riche mobilier associant des éléments d'armements à de la vaisselle locale et/ou importée et à des éléments de parure (fibules, boucles de ceinture, etc.), qui présentent la particularité d'être isolées par rapport aux nécropoles contemporaines. Les raisons de cet isolement sont aujourd'hui encore un sujet de débat : pour certains, il s'agit de tombes de guerriers héroïsés, mises en terre à l'endroit où l'acte héroïque fut effectué<sup>987</sup> ou de manière à matérialiser une limite territoriale<sup>988</sup> ; pour d'autres, il s'agit de tombes qui pourraient marquer une forme d'appropriation territoriale de la part d'élites locales dont les habitats correspondants resteraient encore à identifier mais seraient dispersés sur l'ensemble du territoire, selon la proposition de P. Arcelin<sup>989</sup>. Quelle que soit l'option retenue, ces tombes se démarquent des tombes plus anciennes, regroupées en nécropoles, ce qui est précisément l'image renvoyée par les sépultures à épées de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C. du Gers ou du Lot-et-Garonne. Le phénomène à l'œuvre ici n'est certes pas complètement analogue à ce qui se passe en France du Sud ou dans le nord-ouest de l'Espagne, en raison du caractère beaucoup moins fastueux des sépultures locales, dans lesquelles on ne trouve jamais certains éléments récurrents en Languedoc ou en Catalogne (vaisselle importée, éléments d'armement défensif comme des cnémides ou des cardiophylax...). Néanmoins, le changement semble être d'importance dans la mesure où, s'amorçant au plus tard au Ha D3 et peut-être dès le Ha D2, il persiste au moins jusqu'à LT A ancienne, soit entre 520 et 475 a.C. environ<sup>990</sup>.

---

<sup>986</sup> Ces données restent toutefois assez floues. Il y a quelques chances pour que les vestiges découverts rue Buzon à Condom (n° 424) correspondent à une tombe à épée à antennes.

<sup>987</sup> Graells i Fabregat 2007, 100-101 ; Graells i Fabregat 2011, 584.

<sup>988</sup> Taffanel & Taffanel 1960, 13.

<sup>989</sup> Arcelin 1999, cité dans Beylier 2012, 217.

<sup>990</sup> Ainsi la tombe de Bataille à Ambrus correspond-elle assez précisément à la limite du territoire théorique du site (théorique !) de Micouleau à Nérac.

### VI.4.2.3 Bilan

L'analyse des données du Lot-et-Garonne et ses marges nous a permis d'identifier plusieurs choses importantes :

- malgré son caractère sous-documenté, le Ha C présente des particularités dignes d'intérêt. Les sites d'habitat de cette période, majoritairement implantés dans les plaines, renvoient une image homogène soulignant une relative égalité de statut hiérarchique. Il existe des raisons de penser que le semis d'habitats devait prendre la forme d'un maillage relativement serré dans les zones basses, les hauteurs étant assez peu convoitées.

- la période du Ha D1-2 voit se produire de nombreux changements. Premièrement, on constate que peu d'habitats créés au Ha C perdurent. En revanche, ceux qui le font sont voués à perdurer très longtemps, jusqu'au IV<sup>e</sup> s. a.C. Deuxièmement, les pratiques rituelles et funéraires évoluent fortement, d'abord en faveur de petites nécropoles à faible effectif et aux tombes assez peu différenciées sur le plan du mobilier (Ha D1), puis en faveur de sépultures riches et visiblement isolées, localisées dans des lieux présentant des caractéristiques opposées (des zones basses vers des points hauts, des grandes plaines vers des endroits reculés).

La bonne concordance que nous avons pu mettre en évidence entre ces modifications des pratiques funéraires et deux formes d'organisations inter-sites, associée à l'existence de parallèles dans des régions proches et mieux documentées, invite à proposer la lecture suivante.

Après le Ha C, voire dès sa fin (horizon 3), s'amorce un mouvement de réinvestissement des sites de hauteur. Ce mouvement, assuré pour Monflanquin, est rendu très probable ailleurs par la concentration de l'information au pied de promontoires qu'on sait avoir été occupés au premier âge du Fer. L'étroitesse des fenêtres de fouille, voire leur absence complète est ici le principal frein à l'interprétation ; mais comment comprendre l'existence du chapelet de tombes, dont certaines particulièrement bien dotées par rapport aux autres (Marimbault, tum. 3 ou Saint-Hippolyte, US 2017 et 2056 : pl. 50 n° 8-16 ; pl. 220) dans les environs immédiats de Bazas, si le plateau lui-même n'était pas occupé ? De là, et même en envisageant un rythme différent selon les cas, on tirera l'idée d'une tendance à la concentration de l'habitat en petits pôles juxtaposés à partir du Ha D1. Ces pôles sont manifestement composés d'habitats de plaine assez importants, qui cumulent des fonctions variées, parmi lesquelles la production de denrées ou d'objets métalliques, et qui prennent éventuellement en charge une partie des échanges. En revanche, ils restent assez petits en termes de surface. Ils sont vraisemblablement situés dans l'orbite d'un site de hauteur dont le Pech de Berre serait une illustration exemplaire si des éléments du Ha D1 venaient à être identifiés : dominant directement la confluence Garonne-Lot, il se situe en plein milieu d'un triangle dessiné par les sites de Montamat (nécropole/habitat), du duo Chastel/Grand-Jean (nécropole/habitat) et de Lafitte-sur-Lot (nécropole



seule). Une hiérarchie à deux niveaux semble à même de décrire de manière satisfaisante l'agencement que ces sites composent à eux tous. Les cas d'Agen et de Bazas se prêtent à une description identique, à ceci près que seule la documentation funéraire nous est actuellement connue.

Par la suite, à partir du Ha D2-3, on constate l'abandon des petites nécropoles de plaine au profit de tombes riches et isolées. Dans la mesure où la localisation de ces tombes correspond, dans la majorité des cas, à aux limites des territoires théoriques moyens de sites de hauteur indubitablement occupés à la même période (Sos, Bazas, le Pech de Berre), on peut envisager deux solutions.

- 1) les tombes signalent l'emplacement d'habitats non encore découverts répartis eux aussi sur l'ensemble du territoire, auquel cas on peut parler de dispersion généralisée des foyers de peuplement. Ceci est peut-être à l'œuvre dans les environs de Sos.

- 2) une modification des pratiques funéraires se traduit par une plus forte sélectivité (puisque seules des tombes riches sont connues) et par un découplage des habitats et des sites funéraires, les premiers restant à leur place (Chastel, Montamat), en position de satellites autour d'un site de hauteur, les seconds assumant plus fréquemment un rôle de bornage ou de marquage territorial. L'ensemble des données est compatible avec ce second scénario, qui trouve en outre des parallèles extra-régionaux.

Au Ha D3 puis au début de la période laténienne (LT A-B1), le mouvement amorcé auparavant semble continuer en s'amplifiant jusque vers 350 a.C. pour les habitats, qui sont ensuite abandonnés. Les tombes riches, à armes ou à parure, ne semblent plus être à l'honneur après le V<sup>e</sup> s. a.C. Les données, moins nombreuses pour le V<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. a.C., doivent cependant être interprétées avec précaution.

Si nos interprétations sont correctes, le bouillonnement qui se produit au Ha D aboutit à la formation d'entités spatiales<sup>991</sup> composites régulièrement espacées selon un pas d'environ 20 km, ce qui revient à dire que la zone d'influence théorique des sites de hauteur, qui occupent manifestement le haut de la hiérarchie, semble s'étendre sur un rayon d'environ 10 km. Le niveau inférieur, représenté par les habitats de plaine, fonctionne alors plutôt selon un module de dimensions plus réduites, de l'ordre de 5 à 7 km de rayon. Ces modules sont des valeurs indicatives qui constituent de bons outils de test, que l'on cherchera à retrouver ou à corriger lors de l'analyse des autres fenêtres d'observation. On constate toutefois que la grande maille qui semblait de mise dans cette micro-région à partir de l'analyse des sites de hauteur (cf supra) s'est révélée être une probable illusion causée par un manque de données. Par ailleurs, on retrouve, au terme de nos analyses et propositions, une valeur du PPV très proche du PPV global des sites de hauteur, ce qui signifie que, malgré les déformations locales, une quantité

---

<sup>991</sup> On utilisera, à partir de maintenant et jusqu'à la fin de cette partie, le vocable d'entités spatiales pour désigner des assemblages de sites apparemment cohérents dont on peut supposer qu'ils ont fonctionné ensemble. On restera volontairement neutre dans le cadre de l'analyse spatiale, afin de ne pas donner trop vite une définition rigide et contraignante de ces entités. On réservera cette tâche à la synthèse générale, au cours de laquelle on pourra faire intervenir d'autres éléments de réflexion.

suffisante de données permet finalement une approximation plutôt fidèle de la situation locale en Lot-et-Garonne.

On terminera par insister sur le fait que, pour théoriques qu'elles soient, nos conclusions permettent d'intégrer la majeure partie de l'information disponible au sein d'un schéma cohérent. Comme les modules, ce schéma devra être éprouvé par confrontation aux données des autres fenêtres d'observation, afin de savoir si il peut être reconnu ailleurs ou si d'autres configurations sont attestées. Ce n'est que dans un second temps que l'on pourra entreprendre de chercher à expliquer les raisons d'être de ce(s) schéma(s).

### **VI.4.3 Fenêtre 2 : la confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne**

Cette seconde fenêtre d'observation concerne un secteur prioritairement compris entre Bordeaux à l'Ouest, Coutras au Nord, Bergerac à l'Est et l'Isle-Saint-Georges au Sud. Quelques autres sites périgourdins seront mentionnés au fil de l'analyse mais n'interviendront que de manière secondaire. Comme précédemment, on commencera par commenter l'évolution de l'occupation de ce secteur entre le Ha C et LT A récente/LT B1, avant d'employer les méthodes déjà utilisées pour approfondir l'analyse spatiale.

#### **VI.4.3.1 Occupation du sol par période**

##### *VI.4.3.1.1 Ha C (horizons 1-3)*

Comme dans la fenêtre précédente, le Ha C est sous-documenté. Le déséquilibre spatial entre sites rituels ou funéraires vu en Lot-et-Garonne (fig. 184) n'est cependant pas reconduit ici, les quelques occurrences de chaque catégorie étant réparties un peu partout selon un maillage particulièrement lâche (fig. 192).

Concernant les sites rituels ou funéraires, il faut remarquer en priorité la présence de deux dépôts en milieu humide, consistant en une épée à chaque fois. Celle de Cambes (n° 174), comme celle de Port-Sainte-Foy (n° 126), relèvent du type de Miers mais la seconde, avec sa poignée en bronze coulée ou moulée sur une lame en fer, appartient à une variante fort rare à l'échelle de l'Europe (pl. 100 n° 13 ; pl. 262 n° 18)<sup>992</sup>. Ces deux exemples de dépôts en milieu humide, plus conformes que les rasoirs lot-et-garonnais aux tendances dégagées de l'analyse générale, s'ajoutent aux trois dépôts de Jusix, La

---

<sup>992</sup> Warmenbol & Leclercq 2009, 382.

Réole et Cadillac, semblant faire de cette grande zone de confluence le théâtre, au Ha C, d'une pratique assidue du dépôt d'objets métalliques dans le lit des cours d'eau importants<sup>993</sup>. Parallèlement, on ne manquera pas de remarquer la grande rareté des sites funéraires dans ce secteur, représentés par l'unique cas à la fois incertain et très particulier de la grotte de Fontanguillière à Rouffignac-de-Sigoulès (n° 124). On est loin en tous cas des nécropoles de Fauillet ou de Montamat connues en Lot-et-Garonne.

Pour conclure sur les découvertes d'objets métalliques isolées, on mentionnera que des travaux dans la rue Terre-Nègre à Bordeaux (n° 159) ont livré au XIX<sup>e</sup> s., un rasoir, associé à une hache à douille semble-t-il (pl. 94 n° 34). Cette occurrence, très éloignée des assemblages de mobilier découverts en contexte funéraire, dans la région comme au-delà, vient grossir la liste des dépôts métalliques, réels ou supposés, identifiés dans ce secteur.

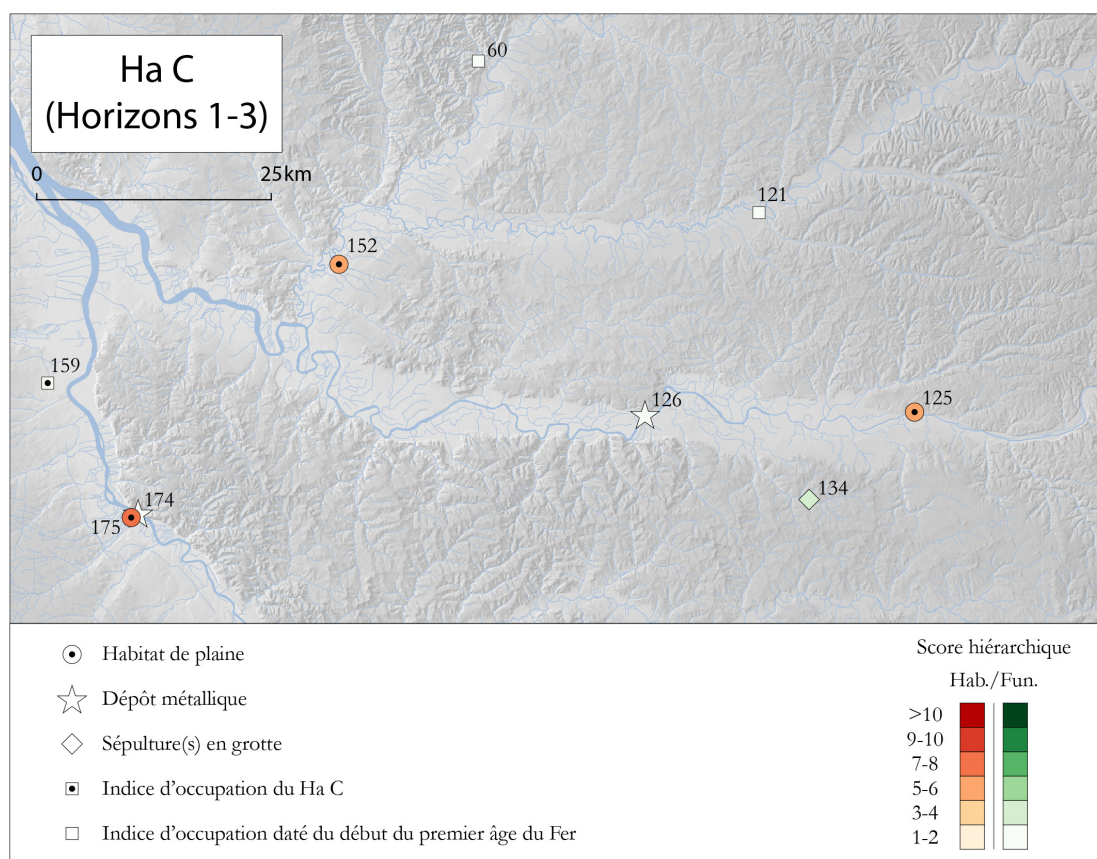


Figure 192 : Les sites du Ha C dans la fenêtre 2.

Les habitats recensés sont rares et tous situés dans les zones basses. On ne s'en étonnera pas, compte tenu des observations déjà émises pour le Lot-et-Garonne, que l'on pourrait reproduire ici. Si le

<sup>993</sup> Il est à noter que plusieurs autres épées plus anciennes proviennent du secteur de Cambes : Colin *et al.* 2015b, note 14.

site de Maurien à Blasimon (n° 152) ne consistait qu'en une simple fosse datée avec imprécision de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer, les habitats de Villazette à Creysse (n° 125) et de Dorgès à l'Isle-Saint-Georges (n° 175) ont en revanche livré au moins un niveau d'habitat bien daté du Ha C par du mobilier plutôt abondant. Le site de Dorgès est fondé plus tôt que celui de Villazette, puisque le premier a livré des vestiges du Ha C ancien (et que la base de la stratigraphie n'a pas été atteinte), quand le second a fourni un assemblage de tessons plutôt représentatifs de nos horizons 2 ou 3, soit le Ha C récent. Le gisement de Villazette correspondait visiblement à une occupation de courte durée, ce qui permet, là encore, de le rapprocher des petits sites de plaine connus dans le Villeneuvois ou le secteur d'Aiguillon. En revanche, les niveaux du Ha C du site de Dorgès sont l'amorce d'une occupation qui s'est poursuivie très longtemps, jusqu'au IV<sup>e</sup> s. a.C. si l'on en juge par le mobilier recueilli jusqu'à aujourd'hui<sup>994</sup>. Cette singularité, qui fait de Dorgès un des rares sites de très longue durée de notre corpus, est renforcée par sa proximité géographique avec le dépôt de Cambes. On peut raisonnablement supposer, si l'on accepte qu'une épée en bronze ne se déplace plus (ou peu) une fois immergée et prise dans les couches d'alluvions, que ce dépôt fut effectué, sinon juste en face, en tous cas très probablement dans les environs immédiats de l'habitat de Dorgès. On peut alors se questionner : dans la mesure où le dépôt de Port-Sainte-Foy se trouve au niveau d'un gué sur la Dordogne (le Gué de Chantier), et qu'un tel schéma est récurrent par ailleurs<sup>995</sup>, est-il possible d'identifier non loin de l'Isle-Saint-Georges un point pouvant s'apparenter à des hauts-fonds ou à un gué ? Si c'était le cas, on tiendrait alors peut-être une des raisons de la longévité du site, qui serait installé non plus seulement au bord de la Garonne, mais à un probable carrefour entre une voie fluviale et une voie terrestre. Au vu des connaissances actuelles, la question ne peut être résolue, mais une telle idée a déjà été évoquée à plusieurs reprises<sup>996</sup>.

Le site de Longua à Saint-Médard-de-Mussidan (n° 121), aux contours très mal cernés, pourrait lui aussi correspondre à un petit habitat de chose plain, mais les indices sont vraiment trop ténus pour l'assurer.

#### *VI.4.3.1.2 Ha D1-2 (horizons 4-7a)*

À la phase suivante, la quantité de données s'accroît (fig. 193). À l'inverse du Lot-et-Garonne cependant, on connaît presque uniquement des habitats et très peu de sites funéraires ou rituels.

---

<sup>994</sup> Il doit être noté que l'occupation du site de Dorgès a peut-être connu des phases d'extension et de contractions successives pendant ce long laps de temps. Il n'en reste pas moins qu'à l'échelle du site entier et non du seul secteur de Dorgès, l'occupation semble bel et bien pérenne : Colin *et al.* 2015b.

<sup>995</sup> Dumont 2002 ; Cicolani *et al.* 2015, 732 ; Colin *et al.* 2015a.

<sup>996</sup> Colin *et al.* 2015b, 23.

Parmi les sites funéraires avérés, on compte en tout et pour tout, dans la zone de confluence à proprement parler, trois tombes, dont une double : les Petits Sablons à Coutras (n° 146), les Graves II à Saint-Pey-de-Castets (n° 169) et la tombe de la Route à Mouliets-et-Villemartin (n° 167). Les tombes tumulaires des Brandissoux à Coursac et des Bitarelles à Chalagnac (n° 118-120) sont à l'écart de cette concentration de sites autour de la zone de confluence.

La tombe de Mouliets-et-Villemartin est manifestement la plus ancienne de ce secteur, puisqu'on peut la dater du Ha D1 (pl. 254 n° 7-8). Elle correspond à une découverte isolée ; rien ne permet cependant de déterminer si elle l'est réellement ou si elle appartenait à une nécropole qui reste à découvrir. L'assemblage de mobilier, composé uniquement de céramique, lui donne un score hiérarchique assez bas (cf. supra, p. 378).

La sépulture double des Petits Sablons lui est probablement légèrement postérieure (pl. 120 n° 5-11). D'après la typologie du mobilier métallique, elle date plutôt de la fin du Ha D1, voire du Ha D2. Ici, l'assemblage intégrait des éléments de parure annulaire variés qui permettent de rapprocher la sépulture des tombes féminines du centre de la France (cf. supra, p. 377).

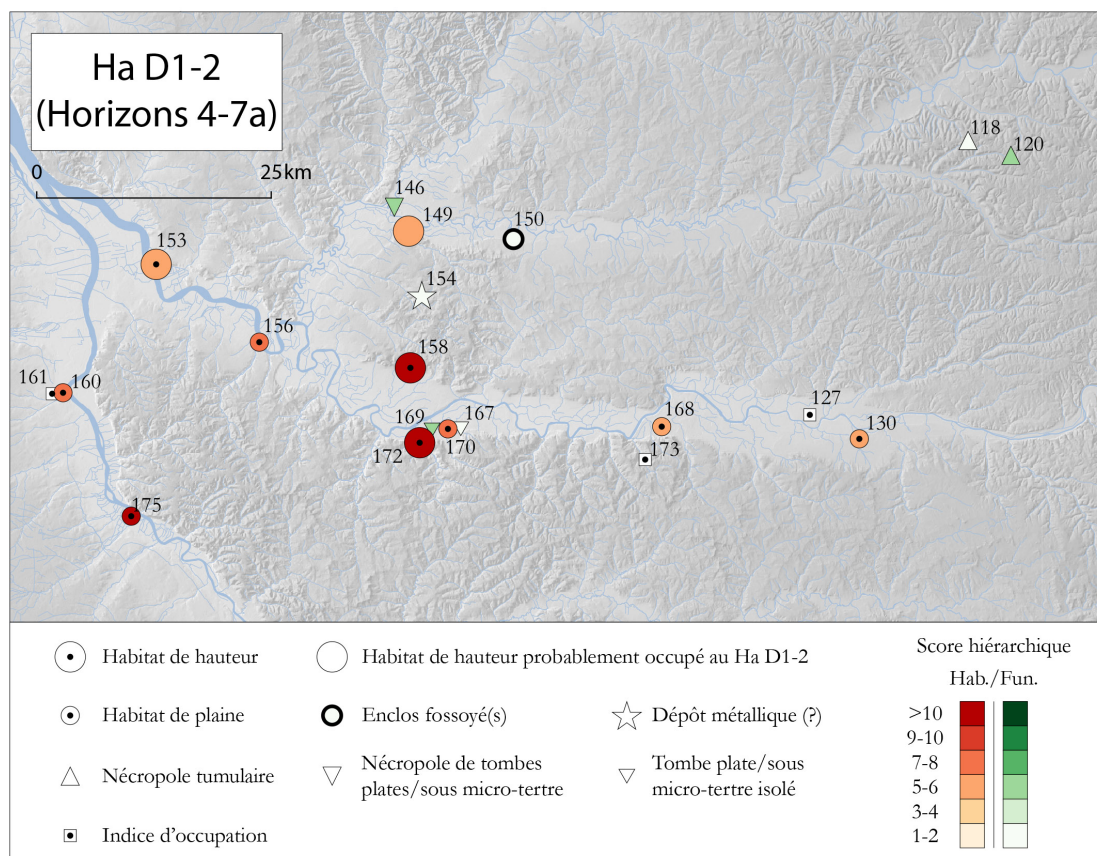


Figure 193 : Les sites du Ha D1-2 dans la fenêtre 2.

La tombe des Graves II, plus récente, date vraisemblablement du Ha D2, peut-être du Ha D3 (pl. 324 n° 1-10). L'assemblage, particulièrement riche dans le contexte local, comptait de la céramique (trois vases au moins), deux fibules de typologie navarro-aquitaine, trois bracelets en fer, une agrafe de ceinture de type ibéro-languedocien à deux crochets et un autre objet indéterminé en fer. Cette tombe était isolée, ce qui, ajouté à la composition du dépôt funéraire, la rapproche fortement de la sépulture à peu près contemporaine de Cablanc, et lui confère un score hiérarchique plus élevé. Cette sépulture était, d'après les informations disponibles, isolée.

Reprenons : une tombe sobre, de faible niveau hiérarchique, au Ha D1, puis des tombes de niveau plus élevé à partir du Ha D2, jusqu'à implantation d'une sépulture dont le dépôt comporte un assemblage de fibules, parures annulaire et agrafe de ceinture. Il s'agit d'un scénario qui correspond, dans ses grandes lignes, à ce que l'on a observé en Lot-et-Garonne, à ceci près que pour l'instant, on connaît mal les sites funéraires du Ha D1.

Cette méconnaissance est peut-être, selon le statut que l'on accordera au site du Marais à Gours (n° 150), moins marquée qu'on ne le pense. Les trois enclos fossoyés circulaires fouillés sur ce site ont livré quelques tessons de céramique initialement déposés dans les fossés. Bien qu'il ne soit pas toujours possible de déterminer la fonction réelle de ce type de site, un rattachement à la sphère funéraire est assez vraisemblable. Le site du Marais contribuerait ainsi à un rééquilibrage partiel de la documentation funéraire, en y ajoutant trois tombes du début du Ha D (pl. 162).

L'existence d'un hypothétique dépôt de haches à douille à Lussac viendrait lui aussi compléter le tableau des sites à caractère rituel et/ou funéraire dans cette zone. Assez mal connu, ce dépôt comprendrait au moins deux haches de type différent. S'il s'agit bien d'un dépôt, il marquerait une forme de continuité (permanence ou survivance de la pratique du dépôt métallique) mais aussi de rupture (dépôt en pleine terre et non en milieu humide) par rapport au Ha C. On peut, du reste, le relier à la réactivation de ce genre de pratiques sur l'ensemble du territoire national au Ha D1-2, qui commence à être bien documentée<sup>997</sup>.

La contribution principale à l'accroissement des données vient cependant des sites d'habitats, dont le nombre triple. Ces habitats sont, pour six d'entre eux, des sites des plaines, le reste étant composé des quatre sites de hauteur déjà partiellement étudiés dans la partie précédente. À part l'habitat de l'Isle-Saint-Georges, toujours actif, tous sont des créations du Ha D. Parmi les habitats de plaine, trois sont mal connus, soit en raison d'un fort arasement des niveaux archéologiques (le Therme à Bergerac, n° 130), soit parce qu'ils occupaient, en tant que vestiges protohistoriques, une place secondaire dans les stratégies de fouilles de gisements plus récents et très complexes (La Mothe à Pineuilh, n° 168), soit enfin parce que le site du premier âge du Fer, oblitéré ou recouvert par des

---

<sup>997</sup> Milcent 2004, 187-196 ; Verger & Pernet dir. 2013, plus particulièrement chap. 2.

niveaux plus récents, a fait l'objet de fouilles partielles via une nuée de très petits sondages (le Château à Vayres, n° 156).

Malgré cela et en s'appuyant sur les sites qui sont les mieux documentés (le Grand Hôtel à Bordeaux, n° 160, et l'Isle-Saint-Georges, n° 175), on peut mettre en lumière au moins deux points importants. En premier lieu, ces sites de plaine sont visiblement plus complexes que les petits sites du Ha C de type Villazette. Tous ont en effet livré des indices d'occupations denses, tels que des stratigraphies déjà bien développées (n° 156, 160, 175), des structures multiples étalées sur des surfaces assez grandes (n° 168, 170) ou du mobilier en quantités abondantes — même dans le cas de Bergerac où seules deux fosses ont été documentées (pour un total de presque 2000 fragments de céramique). Ensuite, sur deux d'entre eux (le Grand Hôtel à Bordeaux et Dorgès à l'Isle-Saint-Georges), ont été recueillis des objets de parure métallique dénotant un niveau de vie relativement élevé. Ces éléments, ajoutés à leur situation proche d'un cours d'eau important, rendent ces sites très semblables aux habitats de Chastel et de Montamat. On n'a cependant pas de traces, sur ces gisements, de mobilier importé, ce qui affaiblit quelque peu la comparaison<sup>998</sup>. Il faudra donc chercher à vérifier cette idée dans la suite de l'analyse.

Les sites de hauteur des Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (n° 153), de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (n° 158), des Grands-Vignes à Sainte-Florence/Saint-Pey-de-Castets (n° 172) et du Pétreau à Abzac (n° 149) ont déjà fait l'objet d'un commentaire partiel précédemment ; nous ne reviendrons donc pas sur la présentation de leurs caractéristiques topographiques. Ils ont tous livré des éléments permettant d'affirmer (n° 158, 172) ou de supposer très fortement (n° 149, 153) que leur occupation démarre au Ha D1, et se maintient ensuite au cours du Ha D2 et au-delà. Ce sont aussi des occupations assez intensives, comme le montrent les importantes quantités de mobilier recueillies ou, lorsque fouille il y eut, la forte densité des structures. En définitive, seul le fait d'être perchés (et éventuellement fortifiés) les différencie vraiment des sites de plaine locaux les mieux documentés et leur octroie des scores hiérarchiques plus élevés.

Quelques rares indices d'occupation mal cernés sont enfin à mentionner. Le plus significatif est la découverte, au Guel à Prignonrieux (n° 127) de vestiges mobiliers se rapportant à une occupation du Ha D1. Le mobilier est très proche typologiquement de celui des fosses du Terme à Bergerac. L'indice d'occupation des Sandeaux à Saint-André-et-Appelles (n° 173) ne consiste qu'en une mention de céramique graphitée qu'il convient de prendre avec prudence, et qui de toute manière date au plus tôt du Ha D2, peut-être d'une phase plus récente.

---

<sup>998</sup> Mais il faut signaler que tous deux ont livré de tels vestiges à la phase suivante.

#### VI.4.3.1.3 Ha D3-LT A/B1 (horizons 7b-9)

Du point de vue de l'état des connaissances, la fin du premier âge du Fer et le début du second donnent lieu au même appauvrissement que celui constaté en Lot-et-Garonne (fig. 194). D'une part, on ne connaît plus de sites funéraires, sauf, à bonne distance de la zone de confluence, le tumulus des Bitarelles à Chalagnac (n° 120). Le dépôt de plusieurs vases, d'une fibule et d'une probable épée à antennes (pl. 111 n° 6-10) renvoie aux cas déjà connus de Bataille à Ambrus ou de Lauzeré, t. 1 à Fourques-sur-Garonne par exemple. À l'image de ces tombes, celle de Chalagnac obtient donc un score hiérarchique assez fort.

D'autre part, la quasi-totalité des habitats connus à cette phase, hormis celui de la Cité Judiciaire à Bordeaux (n° 162) étaient déjà occupés à la phase précédente, voire dès le Ha C dans le cas de l'Isle-Saint-Georges. La perdurance des différents habitats de hauteur comme de plaine et, parfois, la présence d'importations qui manifestent une intégration dans des réseaux d'échanges à longue distance<sup>999</sup>, font augmenter leurs scores hiérarchiques dans les mêmes proportions qu'en Lot-et-Garonne, dépassant 10 points dans presque tous les cas — sauf au Pétreau à Abzac, mais c'est probablement dû à l'état des connaissances.

---

<sup>999</sup> Réseaux principalement orientés vers le sud : amphores de Marseille (Bordeaux, Saint-Etienne-de-Lisse), fibule à boucle hispanique (Isle-Saint-Georges), fibule zoomorphe probablement italique (Pineuilh).



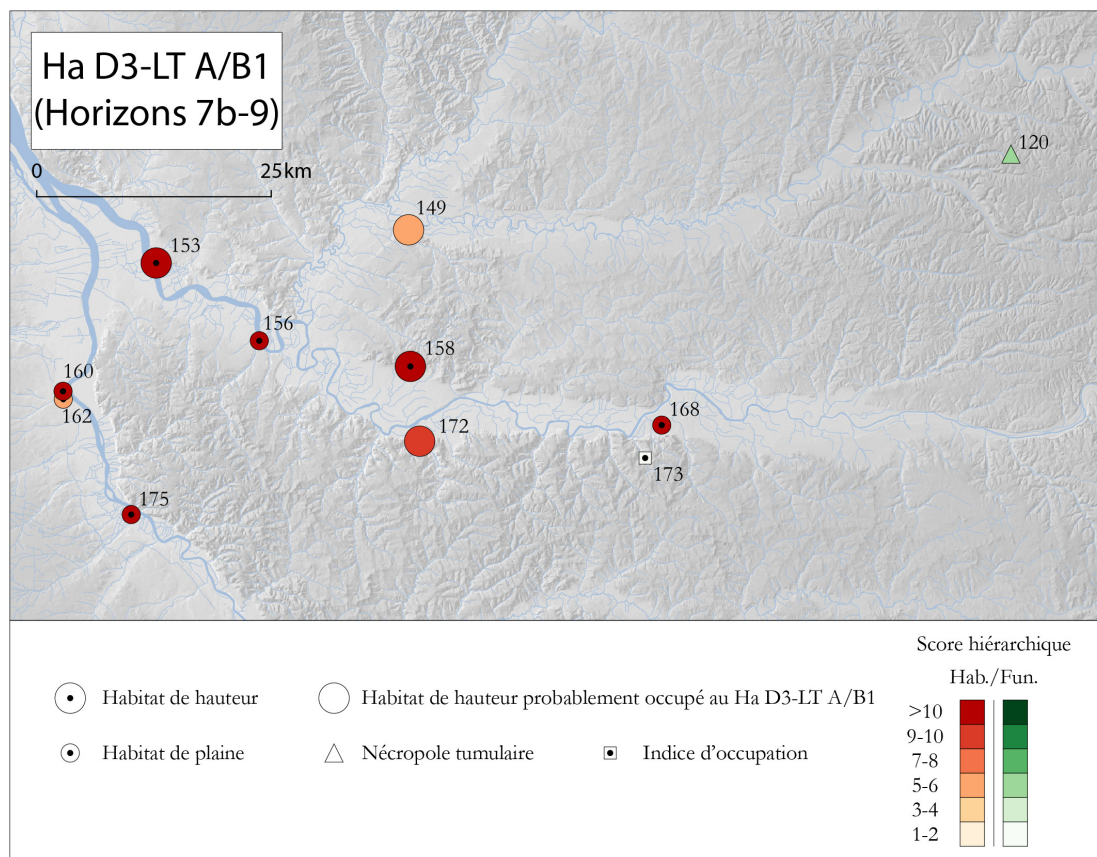


Figure 194 : Les sites du Ha D3-LT A/B1 dans la fenêtre 2.

### VI.4.3.2 Analyse spatiale

On se trouve, avec cette seconde fenêtre d'observation, dans la même situation que précédemment. Le Ha C se caractérise surtout par la faible moisson de données, ainsi que par des différences de localisation des sites par rapport aux périodes suivantes. Au Ha D3-LT A/B1, le volume de données, qui s'était accru au Ha D1-2, diminue tandis que les habitats apparaissent stables. C'est donc là encore sur le Ha D1-2 que l'analyse spatiale va être conduite.

La prédominance des sites d'habitat sur les sites funéraires permet ici de travailler directement à partir de ces derniers. L'analyse du plus proche voisin, effectuée sur le corpus des habitats, donne un PPV local de 12873 m, donc des territoires théoriques d'environ 6450 m. L'indice du plus proche voisin vaut 1,6 : la répartition est donc plus régulière qu'en Lot-et-Garonne (fig. 195). De fait, les habitats connus ont une tendance évidente à former un maillage à la fois régulier et très influencé par le relief (ils sont tous dans la plaine ou juste à côté). La projection des polygones de Thiessen montre une bonne adéquation entre les deux résultats, notamment à l'ouest, entre l'Isle-Saint-Georges et Vayres. À l'est, à la frontière Gironde/Dordogne, les sites de la Mothe à Pineuilh et du Therme à Bergerac sont un peu plus espacés, tandis que le secteur Saint-Etienne-de-Lisse/Sainte-Florence constitue la zone la

plus dense, puisque les territoires théoriques de Niord, des Grands-Vignes II et des Bartos Nord forment une grappe à fort recouvrement.

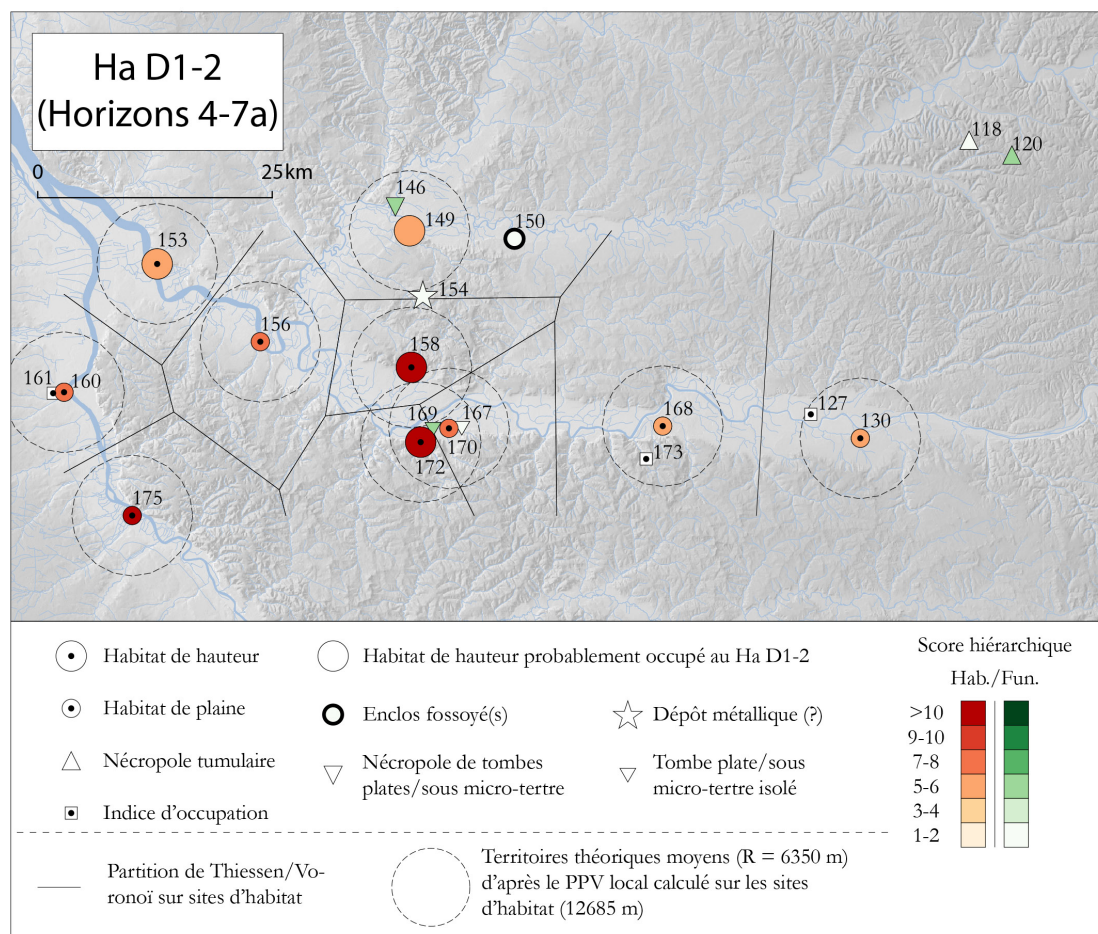
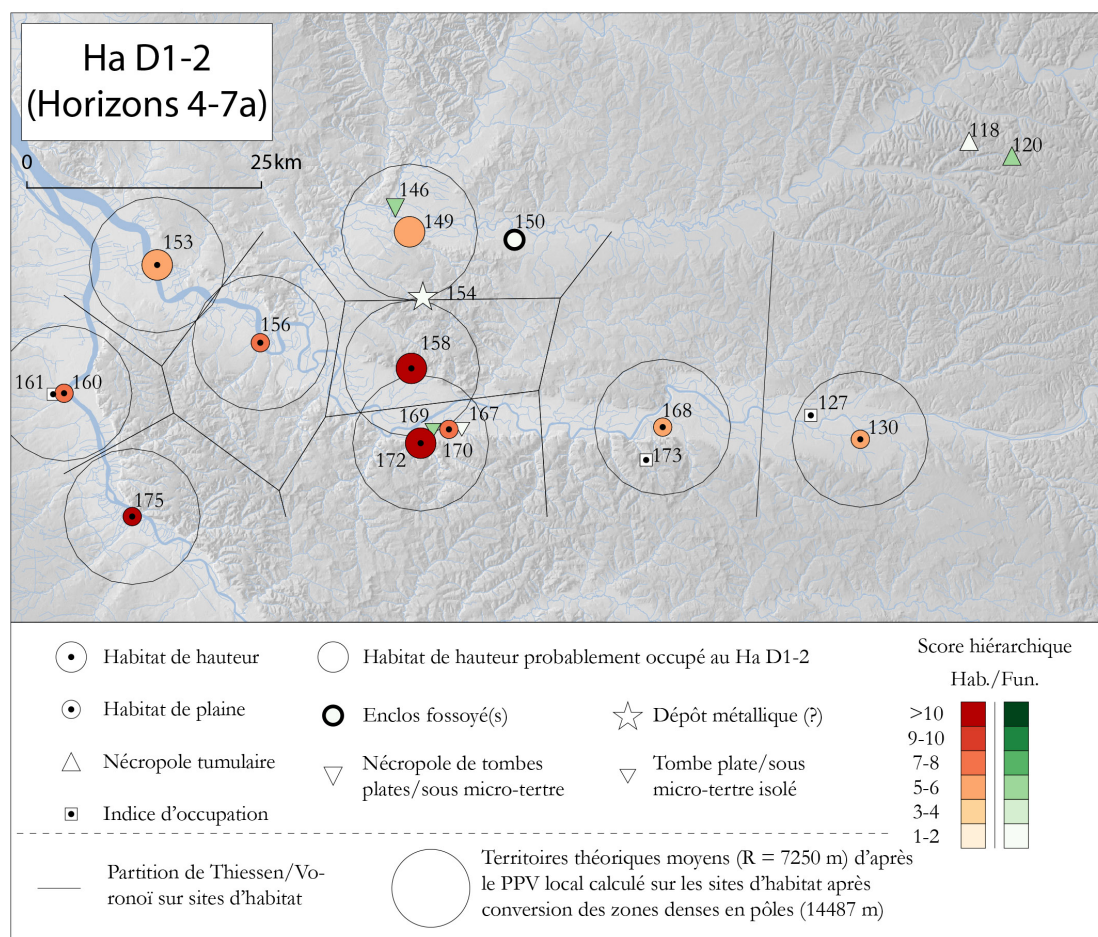


Figure 195 : Analyse spatiale à partir des sites d'habitat du Ha D1-2.

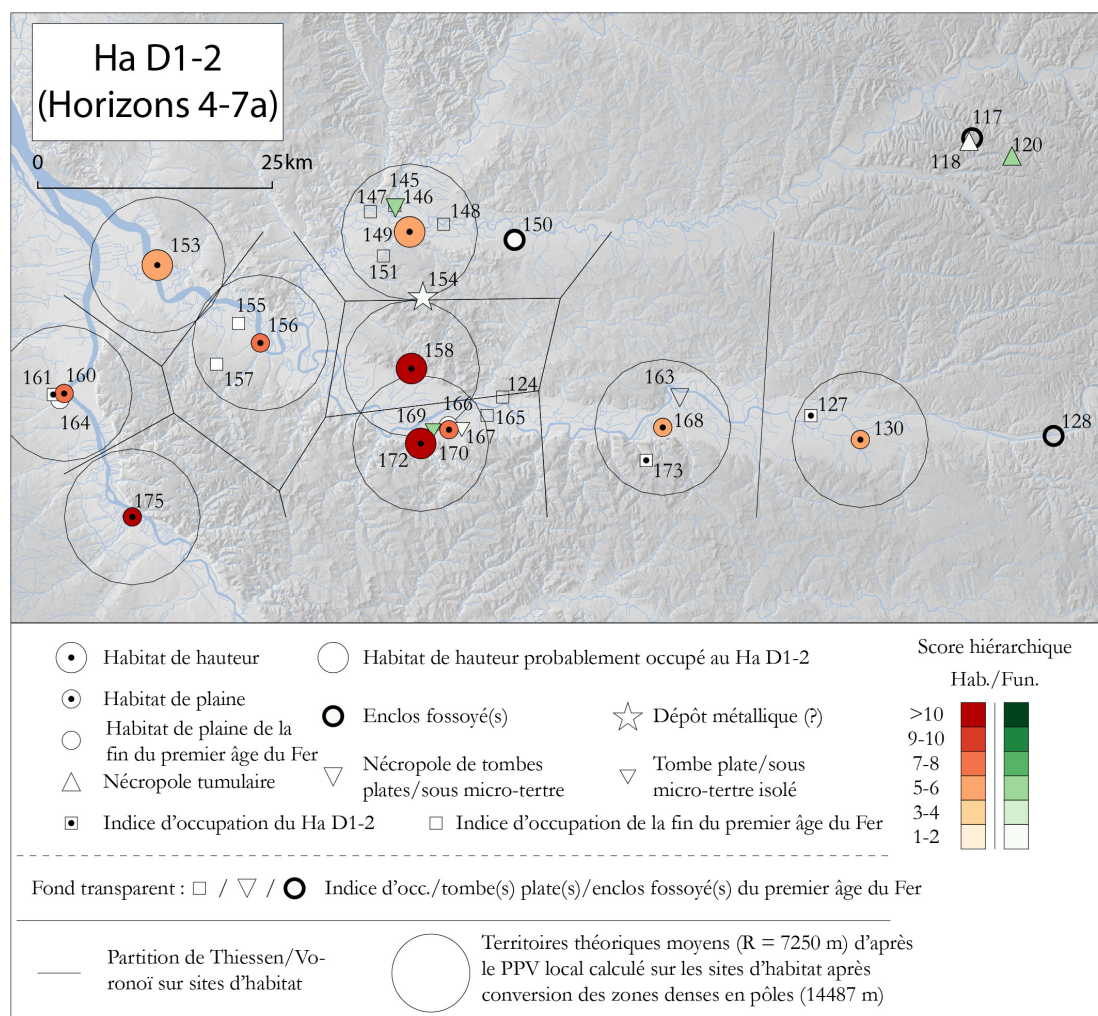
Considérant la nature des sites, nous avons ensuite converti le couple Grands-Vignes II/Bartos Nord en un seul pôle, à l'image de ce que nous avons déjà fait pour Barbaste par exemple. La très légère réduction ainsi opérée a pour effet une augmentation de la taille des territoires théoriques moyens tout aussi légère : le PPV local s'élève maintenant à 14487 m, soit une valeur de 7250 m pour les territoires théoriques. En revanche, l'indice du plus proche voisin passe de 1,6 à 1,71 (identique à celui du Lot-et-Garonne après fusion des zones denses de Bazas et Barbaste), indiquant une accentuation assez nette de la régularité du maillage. En toute logique, les changements observables par projection des territoires théoriques et des résultats d'une nouvelle partition de Thiessen/Voronoi sont ténus (fig. 196).



**Figure 196 : Analyse spatiale après conversion des zones denses en pôles.**

On note une meilleure adéquation globale entre les deux types de résultats, mais les tendances constatées auparavant sont reconduites. La modification la plus notable concerne les polygones de Thiessen rattachés aux sites de Niord (n° 158) et des Grands-Vignes II (n° 172). Le polygone de Niord, précédemment très rétréci sur sa moitié est du fait de l'influence du site de plaine des Bartos Nord (n° 170) dans les calculs, prend maintenant la forme d'un quadrilatère accolé à celui des Grands-Vignes II, dans une configuration qui correspond beaucoup mieux à ce qu'on attendrait d'un duo de sites localisés de part et d'autre d'une même vallée, laquelle peut être considérée comme une sorte de démarcation naturelle.

L'analyse de la répartition des habitats montre donc l'existence d'un maillage fonctionnant apparemment selon un pas d'environ 6/7 km. La projection des indices d'occupation les plus mal datés (« premier âge du Fer » ou « fin du premier âge du Fer ») ne crée pas de dissonance majeure par rapport à ce schéma, puisque presque tous se trouvent dans les environs immédiats d'un site d'habitat et quasi systématiquement en plaine (fig. 197).



**Figure 197 : Analyse spatiale intégrant les éléments mal datés.**

À plusieurs reprises, ces indices confirment la concentration des informations en « poches » réparties selon un pas régulier. Si, dans le cas de Bordeaux, on peut éventuellement la mettre au compte d'une meilleure couverture liée à l'activité archéologique préventive, ce n'est pas le cas pour les environs de Coutras, où les modalités de découverte doivent autant à l'archéologie préventive (Zone de Barraud à Abzac, n° 151) qu'aux travaux agricoles et aux prospections (les Grand Rois à Saint-Médard-de-Guizières, n° 148 ; le Grand Jolin à Sablons, n° 147).

Il faut faire une mention spéciale au site de Lavergne à Saint-Avit-Saint-Nazaire (n° 163) : malgré l'ancienneté de la découverte, toutes les informations disponibles (« urnes » de grandes dimensions déposées en rang dans une zone charbonneuse, contenu composé de cendres, charbons et ossements brûlés<sup>1000</sup>) évoquent clairement une petite nécropole. La grande dimension des urnes (il est fait mention de vases d'une quarantaine de centimètres de hauteur), si elle s'avérait exacte, renvoie même plus précisément au début du Ha D, période marquée par l'augmentation de la taille des vases

<sup>1000</sup> Sion 1994, 286.

funéraires. Selon cette interprétation, le site viendrait compléter les données funéraires si lacunaires pour la période et le secteur.

Un des rares points où des indices d'occupation « sortent » des limites d'un ou plusieurs territoires théoriques se trouve dans la vallée de la Dordogne, un peu en amont de Niord et des Grands-Vignes II (n° 124-165). Or, c'est assez précisément à cet endroit que se trouve aussi le gué du Pas de Rauzan dont il a déjà été question plus haut (p. 527-528), ce qui permet d'expliquer à peu de frais la présence d'un nombre plus important de sites, même si ceux-ci sont mal datés.

Un autre point est représenté par l'enclos fossoyé du Chemin des Abeilles à Pontours (n° 128), pour lequel on dispose de peu d'informations ; on remarquera cependant qu'il se situe à une distance du Therme à Bergerac équivalente à celle qui sépare ce site de celui de Pineuilh : régularité, encore et toujours.

Il y a plusieurs manières d'interpréter la carte. Certaines configurations spatiales évoquent des situations déjà observées en Lot-et-Garonne ou dans le Bazadais : ainsi en va-t-il du Pétreau à Abzac et des nombreux indices de tous ordres qui se situent dans ses proches alentours ; de même, autour des Grands-Vignes II à Sainte-Florence et des sites funéraires ou domestiques qui parsèment la plaine en contrebas. Dans ce dernier cas, les données montrent bien la permanence de l'occupation de la plaine au travers d'une documentation funéraire qui couvre tout le Ha D, associée à des habitats. Ces cas rappellent Bazas et son chapelet de tombes, mais aussi notre hypothétique site de hauteur à Nérac et les nécropoles de Barbaste, ou encore Agen et les sites de Lary ou de Bellile.

D'autres agencements spatiaux, s'ils ne sont pas très différents des précédents, semblent, en l'état actuel des recherches, exclure les sites de hauteur. Pineuilh et ses alentours constituent ainsi une version en plaine de la configuration type qui associe un site de hauteur à des habitats et site funéraires en contrebas. C'est vraisemblablement le cas pour les environs de Bergerac, que l'on prenne comme point de référence le Therme à Bergerac ou le Guel à Prigonrieux. Il demeure possible que des occupations de hauteur soient encore à découvrir, bien que cette partie de la zone d'étude soit une des mieux documentées de toutes, étant soumise depuis longtemps à des prospections, des fouilles, mais aussi à l'extension du tissu urbain et des infrastructures de transport qui suscitent de nombreuses interventions.

C'est en portant le regard dans la moitié occidentale de la fenêtre qu'une partie de la solution apparaît. Entre Bordeaux, Sainte-Florence, Abzac et l'Isle-Saint-Georges, la parité entre sites de plaine et sites de hauteur à fort score hiérarchique est presque atteinte (3 pour 4). La régularité du maillage que forment ces sites d'habitat importants se traduit par des résultats très probants pour l'analyse du plus proche voisin et la partition de Thiessen/Voronoi, qui font presque de ce petit secteur un cas d'école.

Ceux-ci dépendent, on l'a vu, de plusieurs présupposés : 1) les gisements sont contemporains, 2) ils ont un statut équivalent, 3) le relief ne compte pas (ou peu) dans les logiques de segmentation de l'espace. Le premier présupposé est amplement vérifié par la fouille de plusieurs de ces sites et par le mobilier recueilli sur les autres : au minimum, tous sont occupés en même temps, au Ha D3 et à LT A ancienne, mais il est démontré que plusieurs sont occupés en continu depuis le Ha D2, voire le Ha D1 ou même le Ha C. Il est raisonnable de penser que le relief n'a pas, dans cette zone constituée de larges plaines alluviales et de plateaux interfluves bas et accessibles, représenté une contrainte très forte (on aura la possibilité de le démontrer plus tard). Ce qui nous laisse un dernier élément à soupeser : ces sites ont-ils un rang proche ou identique et, par conséquent, ont-ils pu jouer le même rôle dans l'organisation du territoire ?

Si l'on se réfère aux tendances identifiées en Lot-et-Garonne, la dichotomie sites de plaine/sites de hauteur est le signe de lacunes documentaires ; un ou plusieurs sites de hauteur y restant donc en théorie à identifier, comme nous l'avons proposé pour le Mas d'Agenais ou Nérac. Dans le cas de Vayres, on peut envisager une telle possibilité, puisque la confluence Isle-Dordogne est dominée par le Tertre de Fronsac et, à proximité du Château du Roc à Saint-Michel-de-Fronsac, par deux reliefs qui se prêteraient tout à fait à une occupation protohistorique<sup>1001</sup>. Cela reste tout de même relativement peu probable, pour les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus (notamment la forte activité archéologique érudite ou bénévole depuis le XIX<sup>e</sup> s. a.C.). On serait en revanche bien en peine de proposer quoi que ce soit de ressemblant pour Bordeaux ou l'Isle-Saint-Georges. Les inventaires ne mentionnent aucune forme de vestiges pouvant correspondre à un site de hauteur du premier âge du Fer dans les environs d'aucun de ces deux sites. Qui plus est, ils se trouvent tous deux près de la limite sud-ouest du plateau de l'Entre-Deux-Mers, au-delà de laquelle, en direction de l'océan, il n'existe pour ainsi dire plus de relief suffisamment accentué pour correspondre à l'implantation type du site de hauteur.

Autrement dit, la similitude des scores hiérarchiques atteints par les sites de plaine et par les sites de hauteur dans ce secteur a toutes les chances de refléter une réelle égalité de statut, du reste sous-entendue à la fois par l'analyse spatiale et par la description des sites eux-mêmes. Il est donc très vraisemblable à nos yeux que la distinction entre occupations de plaine et occupations de hauteur n'ait pas cours au Ha D autour de la confluence Garonne-Dordogne. Les gros sites de plaine de Vayres, Bordeaux ou l'Isle-Saint-Georges feraient alors jeu égal avec des sites de hauteur tels que les Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts ou le Pétreau à Abzac.

---

<sup>1001</sup> Des vestiges du second âge du Fer sont connus sur le tertre de Fronsac ; en revanche, rien de tel à Saint-Michel-de-Fronsac : Sion 1994, 163-164.

La conséquence majeure d'une telle proposition est qu'elle rend superflue la recherche d'un éventuel niveau supérieur d'intégration spatiale, comme cela peut être le cas en Lot-et-Garonne. Si on identifie, ici aussi, des entités spatiales centrées sur des sites à forte capacité polarisante, elles semblent plus petites (environ 7 km de rayon théorique) et plus serrées. L'option la plus simple pour expliquer une telle densité d'entités de même niveau hiérarchique serait de la mettre en relation avec le carrefour d'axes de circulation dans cette zone qui, bien plus qu'une confluence (comme peut l'être la confluence Garonne-Lot), est le point d'arrivée ou de départ de plusieurs grandes vallées donnant accès aux contreforts du Massif Central dans un sens, à l'estuaire et à l'océan dans l'autre. Si on ajoute à cela l'existence probable d'axes terrestres intercalaires, d'orientation Nord-Sud, représentés par le gué du Pas de Rauzan au moins, on tient probablement là une des raisons de l'attractivité de ce secteur au Ha D et à LT A/B1.

Le couple Saint-Etienne-de-Lisse/Sainte-Florence persiste, dans cette optique, à renvoyer un signal discordant : les deux sites, hiérarchiquement haut placés, restent trop proches par rapport à ce qui semble être la distance moyenne locale. Les deux options déjà évoquées à partir du dossier des sites de hauteur seuls restent ici d'actualité : ou bien on estime que ces deux sites sont localisés sur un nœud particulièrement actif et en situation de concurrence, ou bien on admet qu'ils pourraient constituer une sorte de verrou bicéphale. Aucune de ces deux options ne peut être choisie, mais aucune ne contredit l'image d'une zone densément investie par les communautés humaines du premier âge du Fer.

### **VI.4.3.3 Bilan**

Au terme de cette analyse il nous apparaît clairement que la connaissance des sites de hauteur de cette grande confluence n'est pas suffisante pour rendre compte de l'organisation spatiale au premier âge du Fer. Ce qui ressort des données, c'est plutôt le fait que, parfois, des sites de plaine peuvent occuper une place équivalente, remplir les mêmes fonctions, renvoyer le même signal que les sites perchés ou fortifiés. Les conditions pour que ce type de gisement de plaine majeur apparaisse semblent d'abord être liées à la grande attractivité d'une telle micro-région, en rapport avec le potentiel en terme de circulation que représente la rencontre de quatre vallées majeures, à quoi on ajoutera aussi la diversité des ressources naturelles (ressources halieutiques, terres fertiles, dégagées et bien irriguées dans les zones basses, espaces de pâture sur les plateaux, etc.). L'absence de point haut isolé ou de relief fortement découpé joue aussi un rôle, mais plutôt de second plan, si l'on veut bien accepter l'idée que la Mothe à Pineuilh, ou les sites de environs de Bergerac, entourés de hauteurs pourtant propices à des établissements de hauteur, avaient une position peu ou prou équivalente à celle de Bordeaux ou de l'Isle-Saint-Georges.

Faire de certains sites de plaine des sites spatialement structurants, au même titre que les sites de hauteur contemporains, a pour effet de lever la contradiction que nous avons évoquée lors de l'examen des seuls sites de hauteurs. L'irrégularité et la proximité de ces derniers nous avait poussé à envisager, pour expliquer ces apparentes contradictions, l'existence de sites non perchés pouvant éventuellement faire office de substitut. Or, c'est bien ce qui émerge de la documentation.

À côté de cette importante conclusion, on insistera sur le module spatial qui paraît présider à la répartition des sites importants. De l'ordre de 6 à 7 km environ, il correspond au module le plus petit identifié en Lot-et-Garonne, ce qui suggère donc la possibilité de retrouver cette valeur ailleurs, dans d'autres secteurs.

La principale différence avec le Lot-et-Garonne et ses marges est l'absence (apparente) d'agencements spatiaux à deux niveaux comparables, en termes de dimensions, à ceux identifiés en Lot-et-Garonne (par exemple autour de Bazas ou du Pech de Berre). On peut cependant considérer que les indices d'occupations présents dans les plaines autour des sites majeurs (de plaine ou de hauteur) sont révélateurs d'une forme d'organisation spatiale à deux niveaux similaire à celle attestée en Lot-et-Garonne, mais que les agencements spatiaux y occupent une surface plus réduite<sup>1002</sup>.

Dans ce cas, on pourrait alors formuler l'hypothèse selon laquelle les deux niveaux d'intégration identifiés en Lot-et-Garonne sont bel et bien présents dans la confluence Garonne-Dordogne, mais moins faciles à identifier. La grande densité du maillage des sites importants implique des entités spatiales moins étendues. La configuration et l'attractivité de ce secteur pourraient être à l'origine d'un peuplement plus dense qu'en Lot-et-Garonne, donnant ainsi lieu à la répétition d'un même schéma à une échelle plus petite. Corollaire d'une telle idée, les sites de hauteur ont, d'une fenêtre à l'autre et quelle que soit la distance qui les sépare localement, un rang et un rôle équivalents, rôle éventuellement assuré par des sites de plaine dans certains cas.

Au terme de l'analyse spatiale de cette seconde fenêtre, on a aussi confirmé la grande utilité des méthodes du plus proche voisin et de la partition de Thiessen/Voronoi, qui s'avèrent être de bons révélateurs de configurations spatiales, quand bien même celles-ci diffèrent sur des points fondamentaux. L'examen de la troisième fenêtre va nous permettre d'éprouver la solidité de nos hypothèses concernant les possibles agencements spatiaux récurrents.

---

<sup>1002</sup> C'est notamment le sous-entendu impliqué par la présence, au pied de Sainte-Florence, du site des Bartos Nord (n° 170) mais plus globalement de tous les indices d'occupation moins bien cernés qui gravitent autour des sites majeurs.



## VI.4.4 Fenêtre 3 : Charente, Charente-Maritime et nord du Médoc

Cette troisième fenêtre couvre le sud des départements de Charente et Charente-Maritime ainsi que la pointe médocaine. Elle se situe donc dans le prolongement direct de la fenêtre précédente. Les données composent ici un tableau singulier, différent sur bien des points de ce qui a été vu jusqu'à maintenant.

### VI.4.4.1 Occupation du sol par période

#### VI.4.4.1.1 Ha C (*horizons 1-3*)

Au Ha C, la documentation disponible est relativement riche et équilibrée au regard des fenêtres précédentes (fig. 198).

Les sites funéraires se partagent entre des sites à enclos fossoyés tels que le Champ des Rochers à Soyaux (n° 77), Chez Allard à Segonzac (n° 89) ou la Champagne de Font-Tertaud à Saint-Martial-de-Mirambeau (n° 57) d'une part et des tombes tumulaires apparemment isolées (La Motte Ronde à Saint-Fort-sur-Gironde, n° 54) ou que l'on suspecte avoir été intégrées à une nécropole disparue (l'inhumation d'Andone à Villejoubert, n° 66).

Ces deux dernières occurrences sont celles qui obtiennent les scores hiérarchiques les plus importants, en raison de la présence, dans chacune des tombes considérées, de mobilier métallique indiquant un statut social élevé. Il peut s'agir soit d'une longue épée en fer apparentée au type Miers (Andone : pl. 404 n° 2) soit d'objets d'importation, tels que des fibules à arc renflé (la Motte Ronde) ou une hache à douille de typologie italique (Andone : pl. 404 n° 1). À Andone, le mobilier métallique accompagnait un ensemble de trois vases dont une urne globulaire à grand col et goulot verseur, une grande coupe bitronconique à flancs divergents et une petite coupe concave-convexe à décor de petites incisions en tirets verticaux.

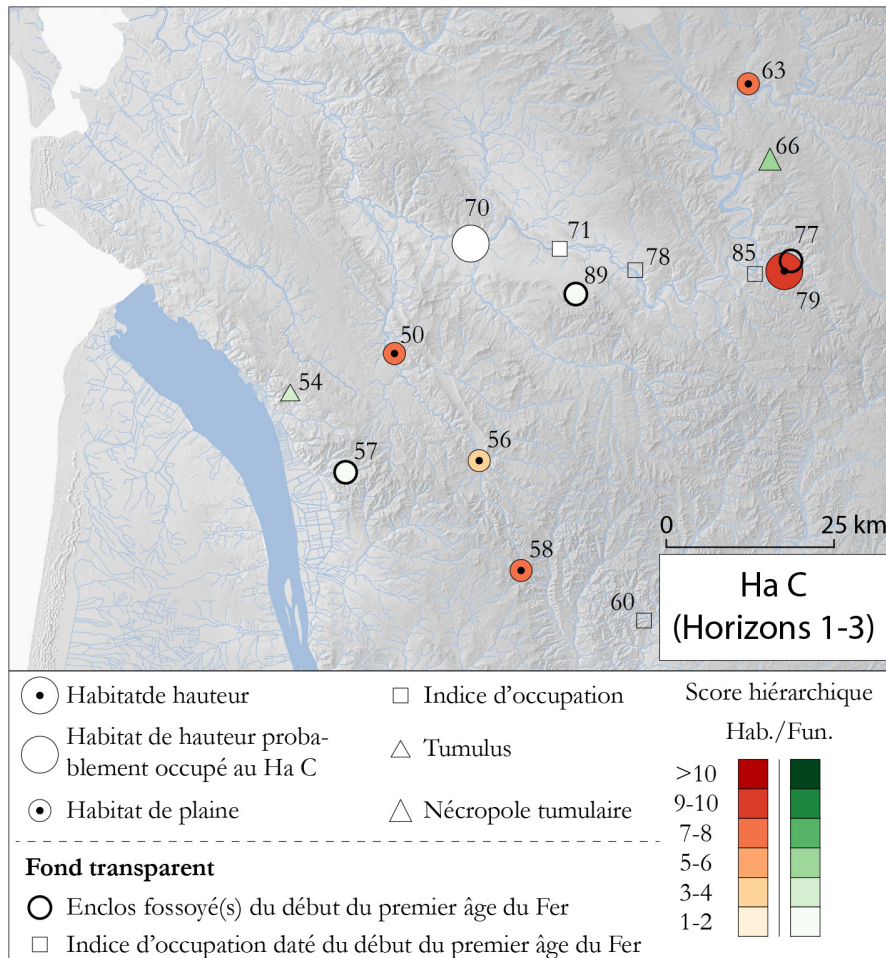


Figure 198 : Les sites du Ha C dans la fenêtre 3.

La différence entre ces tombes et les autres vestiges ne tient pas uniquement à la structure des tombes (ici des tumulus), mais aussi au mobilier recueilli. En effet, les nécropoles ou tombes à enclos fossoyés ne livrent souvent qu'un très petit lot de céramique, généralement récolté dans le comblement des fossés. Ce mobilier est éventuellement accompagné de fragments osseux (fragment de mâchoire de cheval et os calcinés à Saint-Martial-de-Mirambeau).

La tombe d'Andone se démarque enfin très nettement dans son contexte local parce qu'elle renfermait une inhumation et non une sépulture à incinération, comme cela semble être la règle dans tous les autres cas.

Les habitats sont assez difficiles à cerner. On recense au moins deux sites de hauteur ayant livré des indices signalant une occupation au Ha C : Merpins (n° 70) et le Camp de Recoux à Soyaux (n° 79). Dans ce dernier cas, l'occupation n'est représentée que par un rasoir de type Flörsheim, ce qui fait que le score élevé atteint par le Camp de Recoux est peut-être surévalué. Dans le cas de Merpins, si les travaux de terrain n'ont pas permis l'identification de phases stratigraphiques nettes, une occupation du Ha C est bien assurée en raison de la présence, apparemment récurrente, de mobilier céramique tout à

fait caractéristique de la période<sup>1003</sup>. Il faut ajouter que le site était actif au Bronze final III, ce qui implique vraisemblablement une forme de continuité de l'occupation. Dans la mesure où le mobilier indique que le site a continué à être fréquenté ou habité au cours du Ha D, on pourrait avoir là un cas similaire à celui de Monflanquin, c'est-à-dire un site réinvesti très précocement par rapport au reste des sites de hauteur régionaux.

Il est assez difficile d'avoir une perception claire des habitats du début du premier âge du Fer situés en zones basses. La plupart d'entre eux ne consistent en effet qu'en vestiges recueillis sur des surfaces de fouille très réduites (le Crapaud à Fléac-sur-Seugne, n° 50 ; le Moulin de Reigner à Léoville, n° 56), ou lors du curage de fossés de drainage (les Planches à Saint-Maigrin, n° 58). Parfois, seuls des vases découverts hors contexte suggèrent la présence d'un habitat (Pilet à Saint-Aigulin, n° 60 ; le Ris de Gensac à Bourg-Charente, n° 71). Tous ces sites ont cependant un point commun, entre eux et avec les autres sites du Ha C vus dans les autres fenêtres d'observation : les vestiges sont particulièrement ténus. À Fléac-sur-Seugne, par exemple, les vestiges, d'après les observations des fouilleurs, se trouvaient dans une unique couche surmontant un petit ensemble de structures dont des aires empierrées, un foyer et une structure de nature indéterminée composée de blocs de grès. À Léoville, seule une fosse, peu profonde, a été explorée. En d'autres termes, le signal archéologique renvoyé ici est similaire à celui des sites du Ha C de Villazette à Creysse, de Sainte-Livrade, de Brignols à Villeneuve-sur-Lot, du Pont de la Peyre à Bourran. On a donc sans doute affaire à des sites de même nature, c'est-à-dire des occupations relativement brèves (aucune ne dépasse deux horizons successifs parmi les trois premiers de la chronologie), à faible densité de structures et vraisemblablement de population, ne laissant que des traces assez fugaces.

Le site du Mas de Champ Redon à Luxé (n° 63) pourrait constituer la meilleure illustration de ce à quoi ressemblaient peut-être ces sites méconnus. Sur ce gisement, exploré dans le cadre des travaux de la LGV Tours-Bordeaux en 2011, ont été mises au jour plus d'une centaine de structures fossoyées, parmi lesquelles des fosses de grandes dimensions, un silo, plusieurs dizaines de trous de poteaux dont certains forment les plans de petits bâtiments et d'autres le tracé de probables palissades<sup>1004</sup>. La faible épaisseur de terre végétale qui surmontait les vestiges ne permet pas de savoir si l'intégralité des structures a été vue. En l'état actuel, il semblerait plutôt que non, dans la mesure où seule une moitié du dispositif d'entrée a été identifiée<sup>1005</sup>. Quoi qu'il en soit, l'organisation interne du site est assez bien cernée : dans sa partie nord se concentrent presque tous les bâtiments identifiés, parmi d'autres trous de

---

<sup>1003</sup> Parmi lequel on trouve d'ailleurs un vase dont la typologie comme le décor renvoient aux contextes de Haute-Garonne ou de Tarn-et-Garonne, posant la question de sa présence si loin au nord de ces régions : Marchadier 2005, pl. 28 n° 39.

<sup>1004</sup> Audé 2014.

<sup>1005</sup> Audé 2014, fig. 2.

poteaux non rattachés à un ensemble architectural ; au centre, entre le groupement de bâtiments évoqué à l'instant et un autre bâtiment de petit module, on trouve des fosses et un silo, formant apparemment un groupe cohérent ; enfin, à l'extrémité sud, dans une zone que les fouilleurs ont qualifié de « zone de chauffe », deux structures de forme grossièrement quadrangulaire sont associées à des blocs calcaires ayant subi une exposition à une forte chaleur (couleur gris rose, éclatements, traces de brûlure), des inclusions charbonneuses, de rares fragments osseux et de la céramique. Trois espaces aux fonctions manifestement bien différenciées sont donc représentés au sein d'un enclos palissadé.

L'habitat qui se dessine correspond vraisemblablement à une occupation rurale à vocation agropastorale. L'absence de superpositions de couches ou de structures invite à considérer, avec les fouilleurs, que l'occupation de ce site fut assez brève, ce que confirme largement l'examen du mobilier céramique. Il y a en effet des arguments typologiques pour montrer que la période d'activité de cet habitat commence au Ha C récent, pour se terminer peu de temps après, dans le courant du Ha D1. Ainsi, on retrouve ici toutes les caractéristiques des habitats du Ha C connus par ailleurs, mais sur un site fouillé en extension.

L'habitat du Mas de Champ Redon doit être rattaché à une série d'occupations rurales qui commencent à être bien caractérisées en Centre-Ouest d'une part, en Champagne d'autre part<sup>1006</sup>. Ces sites, dont les plus anciens sont manifestement créés au cours du Bronze final, sont néanmoins, dans notre zone d'étude, plutôt caractéristiques du début du Ha D, comme on le verra ultérieurement.

À côté des sites funéraires ou d'habitat clairement identifiés, quelques découvertes sont plus difficiles à caractériser. C'est le cas de l'épingle provenant du lit de la Charente dans le secteur de Saint-Simon/Vibrac (n° 78). Cette épingle à tête discoïde signale une fréquentation du lieu au Ha C, mais la nature précise de celle-ci reste indéterminée. On pourrait rapporter cette découverte à la pratique des dépôts métalliques en milieu humide déjà attestée en vallées de Garonne et de Dordogne, dans la mesure où cette épingle, trouvée au cours de prospections subaquatiques, a été découverte en même temps qu'un bracelet à bossettes en bronze du Ha D1-2 complet, et que ce secteur de la Charente a également livré l'épée à sphères complète du gué de Juac, à quelques centaines de mètres à peine. La configuration associant un gué avéré à l'immersion d'objets entiers dont une épée, rappelle fortement le cas du gué de Chantier à Port-Sainte-Foy (épée de type Miers en fer et bronze), entre autres exemples. Dans cette perspective, il conviendrait de considérer les environs du gué de Juac comme un lieu de passage fréquenté tout au long du premier âge du Fer, avec vraisemblablement une voie terrestre passant par là.

---

<sup>1006</sup> Baigl *et al.* 1999 ; Maitay 2014 ; Desbrosse *et al.* 2009 ; Desbrosse & Riquier 2012.

#### VI.4.4.1.2 Ha D1-2 (horizons 4-7a)

Comme à l'accoutumée, la carte correspondant à cette période montre un accroissement conjoint du nombre et de la variété des occupations attestées (fig. 199). Cette croissance se fait très nettement en faveur de l'habitat (une quinzaine de sites), le registre du funéraire, avec quatre à cinq occurrences, étant beaucoup moins bien représenté.

Parmi les tombes recensées, deux se trouvent sur l'actuelle façade atlantique, à Grayan-et-l'Hôpital (n° 138) : la tombe isolée découverte en 1970 et la sépulture centrale du tumulus fouillé dans les années 1990. Il s'agit, en réalité, d'un minimum, dans la mesure où au moins une autre concentration de vestiges au sein du tumulus (désignée « tâche noire » par les fouilleurs<sup>1007</sup>) pourrait correspondre à une tombe supplémentaire. Quoi qu'il en soit, ces sépultures sont clairement attribuables à nos horizons 4-5, soit le Ha D1. Leur composition est à ce titre tout à fait caractéristique des tombes régionales du Ha D1 : elles contenaient un assemblage uniquement céramique, composé d'un petit nombre de vases inornés, ce qui leur vaut des scores hiérarchiques relativement bas. La tombe la mieux documentée a livré une urne à grand col qui permet des rapprochements typologiques avec le sud de la Gironde (pl. 168 n° 1-2).

Les autres tombes reconnues dans cette fenêtre, le Terrier de la Fade à Courcoury (n° 38 : pl. 119 n° 16-19) et la nécropole tumulaire de Chenon (n° 62 : pl. 116 à 118), sont plus tardives, datant au plus tôt du Ha D2, mais peut-être même du Ha D3-LT A ancienne, si l'on suit certaines conclusions<sup>1008</sup>. Elles documentent la complexification de la composition des dépôts funéraires. La tombe de Courcoury contenait, outre des céramiques régionales, une coupe à pied creux et décor peint en céramique à pâte claire et, surtout, un bassin étrusque à rebord à décor de fausse tresse, ce qui se traduit par un score hiérarchique élevé. À Chenon, parmi les dépôts identifiés, on rencontre des assemblages intégrant, outre de la céramique parfois graphitée, des couteaux, des éléments de parure vestimentaire ou annulaire (fibules, anneaux, bracelets...). Le dépôt 3 du tumulus A2, avec un vase, un petit couteau, une fibule navarro-aquitaine et un bracelet, compte parmi les dépôts les mieux dotés de la nécropole ; il doit être rapproché des riches sépultures de la fin du VI<sup>e</sup> s. ou du début du V<sup>e</sup> s. a.C. déjà rencontrées à Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (t. 2), à Cablanc ou aux Graves II à Saint-Pey-de-Castets, qui ont livré des assemblages comparables, quoique plus fournis.

---

<sup>1007</sup> Roussot-Larroque 1993, fig. 163-164.

<sup>1008</sup> Nous faisons ici référence à la proposition de P.-Y. Milcent. Cf. supra, p. 274-275 et Milcent 2006b.

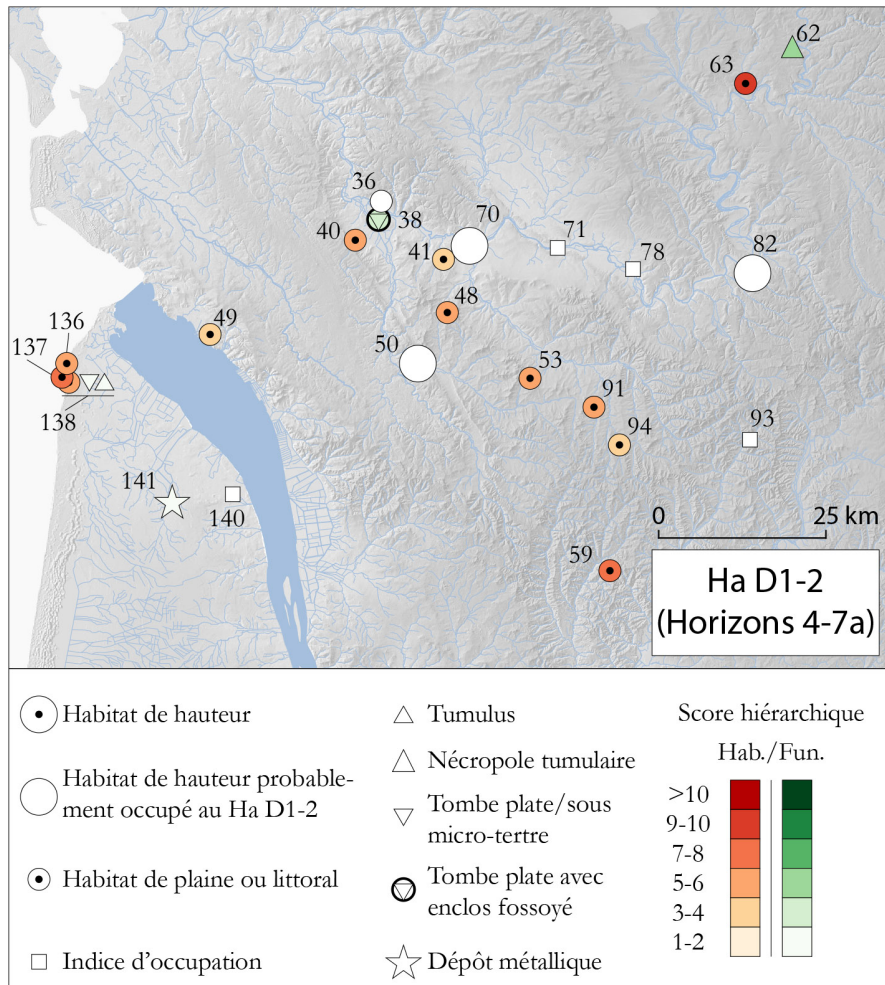


Figure 199 : Sites du Ha D1-2 dans la fenêtre 3.

Le dépôt métallique, en pleine terre cette fois, de Lesparre dans le Médoc (n° 141) consistait en un assemblage d'un nombre inconnu d'éléments de parure annulaire, initialement sans doute une dizaine, dont il ne reste pas grand chose aujourd'hui. En tant que tel, ce dépôt peut être intégré à une série de dépôts métalliques connus dans toute la France à cette période<sup>1009</sup>. Le dépôt de Lesparre est, avec celui de Belin-Béliet dans le sud de la Gironde, l'attestation la plus fiable de ce genre de pratique dans notre zone d'étude<sup>1010</sup>.

Le bracelet découvert dans le lit de la Charente à Saint-Simon<sup>1011</sup> pourrait lui aussi appartenir à un dépôt en milieu humide, d'autant qu'il est précédé et suivi, on l'a dit, par d'autres objets métalliques découverts dans le même tronçon de fleuve, à proximité d'un gué (l'épingle de Saint-Simon/Vibrac et l'épée à sphères de Juac). On se gardera cependant de conclure avec une trop grande assurance sur ce point précis.

<sup>1009</sup> Verger & Pernet dir. 2013, chap. 3.

<sup>1010</sup> On a vu que d'autres découvertes (à Lussac, peut-être à Bordeaux) pourraient s'apparenter à ce type de vestige.

<sup>1011</sup> Burnez *et al.* 2003, fig. 8 n° 2.

Le dossier relatif aux habitats est plus fourni. Deux sites de hauteur ont livré des éléments mobiliers signalant qu'ils étaient assurément actifs au cours de cette phase. Pour Merpins, la majorité du mobilier publié peut être rattachée au Ha D1, mais quelques types céramiques sont suffisamment ubiquistes pour être compatibles avec le Ha D2 également. Pour Angoulême, bien que le mobilier publié soit assez peu important en quantité, on remarque qu'il présente des parentés indéniables avec les séries de la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. de Gironde septentrionale mises au jour à Bordeaux ou à Niord par exemple<sup>1012</sup>. Le site de Cordie à Marignac (n° 51) doit être considéré avec prudence : seule une mention de la découverte de haches à douille de type armoricain alimente la suspicion d'une occupation au Ha D, ce qui est très fragile<sup>1013</sup>.

Les habitats de plaine ou littoraux du Ha D1-2 sont plus nombreux et bien plus riches d'enseignements. On peut remarquer d'abord qu'ils ne fournissent que très rarement (pour ne pas dire jamais) d'indices d'activité longue qui se traduirait par des stratigraphies développées, des recoupements de structures, etc. En dehors du Fâ à Barzan (n° 49) et de la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital (n° 138), aucun site n'a en effet livré les traces d'une occupation qui s'étalerait sur la totalité du premier âge du Fer, ni même sur tout le Ha D et/ou sur le début de LT A. Au lieu de cela, on connaît des sites occupés uniquement au Ha D1 (le Pédeau à Préguillac, n° 40 ; les Bataille à Saint-Eugène, n° 53 ; les Petits Clairons à Barbezieux, n° 91 ; l'Amélie Nord et la Négade à Soulac-sur-Mer, n° 136-137), d'autres occupés uniquement au Ha D2 (le Camp à Challignac, n° 94), d'autres occupés, de manière plus floue, au Ha D1-2 mais ni avant ni après (les Terres Blanches à la Génétouze, n° 59). La durée de fréquentation moyenne des habitats de plaine du Ha D1-2 dans ce secteur est donc apparemment assez courte, même en tenant compte de toutes les imprécisions induites par la grille d'analyse par horizons. En tous cas, elle n'atteint jamais les valeurs observées dans les deux autres fenêtres, où certains sites de plaine (Dorgès à l'Isle-Saint-Georges, le Grand Hôtel à Bordeaux, le Château à Vayres, Chastel à Aiguillon, Montamat à Tonneins) sont créés au début du Ha D, voire au Ha C, et ne sont pas désaffectés avant LT A récente ou LT B1. C'est principalement ce qui explique les scores hiérarchiques moindres des habitats de plaine charentais : des sites tels que Dorgès, Chastel ou Montamat atteignent, au Ha D1 ou 2, des valeurs supérieures à 10, alors que dans le cas charentais, 10 est le maximum atteint (par le Mas de Champ Redon à Luxé<sup>1014</sup>), et que la majorité des scores plafonne à 6 ou 7.

Les données disponibles sur la typologie de ces habitats permettent de mieux saisir les raisons de cette situation. Les sites les moins bien caractérisés de ce point de vue ont généralement livré peu de vestiges : il peut s'agir d'un simple épandage de mobilier (les Terres Blanches, n° 59), d'une ou de

---

<sup>1012</sup> Boulestin *et al.* 2009, fig. 3-4.

<sup>1013</sup> Gomez de Soto 1980 et information orale C. Maitay.

<sup>1014</sup> Encore que dans ce cas précis, il s'agit plus d'une illusion due au découpage par grandes périodes qu'autre chose, étant donné que ce site est à cheval sur le Ha C et le Ha D1, ce qui oblige à compter un nombre de générations qui doit être surévalué.

quelques fosses contenant du mobilier (les Batailles, n° 53 ; le Camp, n° 94), éventuellement d'un ensemble de fosses et fossés mal cernés (les Fontanies, n° 41). Le site de la Combe des Vaux à Echebrune (n° 48) fait, parmi les sites mal compris, figure d'exception, puisqu'il consiste en un fossé de grandes dimensions (presque 3 m de profondeur et 6 à 7 m d'ouverture) reconnu sur une centaine de mètres par prospection aérienne et terminé par une structure quadrangulaire de nature inconnue. Tout, ici, désigne un habitat assez important, mais il n'est pas possible de préciser plus avant.

Les habitats du Ha D1 les mieux connus dans ce secteur sont le Pédeau à Préguiillac et les Petits Clairons à Barbezieux, ainsi que celui déjà décrit du Mas de Champ Redon à Luxé. Ces trois sites relèvent de la même catégorie. Tous ont livré les vestiges d'une palissade, sous la forme d'une succession de trous de poteaux ou d'un fossé étroit, à l'intérieur de laquelle on trouve de petits bâtiments sur poteaux, des fosses et parfois des foyers. La forme de l'enclos ainsi formé est tantôt rectangulaire à angles arrondis (le Pédeau) tantôt curviligne (les Petits Clairons). Tous trois étaient dotés de dispositifs d'entrée matérialisés par des avancées de poteaux et/ou de tranchées de part et d'autre d'une rupture du tracé de la palissade. Aux Petits Clairons, des palissades et petits fossés à l'intérieur de la surface enclos attestent l'existence de partitions internes. La présence de structures identiques aux entrées des enclos et apparemment isolées à l'intérieur de certains d'entre eux (au Pédeau à Préguiillac notamment) indique, du reste, que les partitions internes étaient chose fréquente et que celles-ci pouvaient être légères au point de ne pas laisser de traces (on peut penser à des haies vives par exemple)<sup>1015</sup>.

L'aspect des bâtiments repérés sur ces sites ajoute encore à leur ressemblance<sup>1016</sup>. Les principaux éléments à noter sont : la prédominance des plans quadrangulaires simples, souvent carrés (sur quatre poteaux dans l'immense majorité), parfois rectangulaires (sur six poteaux la plupart du temps) ; l'uniformité des modules, ces bâtiments dépassant très rarement 30 m<sup>2</sup> de superficie et restant même plutôt en-deçà de 20 m<sup>2</sup> ; leur tendance à former de petits groupes, parfois alignés, parfois sans organisation claire. Les différences de modules sont fréquemment corrélées à des différences concernant la profondeur et les dimensions des trous de poteaux associés, les plus petits bâtiments ayant tendance à être construits sur des poteaux plus légers et moins profondément ancrés dans le sol que les grands. De ces éléments, on peut déduire que ces bâtiments avaient des fonctions distinctes, les plus grands correspondant plus probablement à des structures dédiées à l'habitat, les plus petits étant peut-être plutôt des greniers ou de petites structures annexes de type remise ou granges<sup>1017</sup>.

Ces trois sites, montrent une tendance au découpage de l'espace en plusieurs zones fonctionnelles. On a déjà évoqué le cas du Mas de Champ Redon et sa succession d'espaces

---

<sup>1015</sup> Maitay 2014, 24-25.

<sup>1016</sup> Maitay 2014, fig. 14.

<sup>1017</sup> Maitay 2014, 28-29.



fonctionnels. Aux Petits Clairons, on peut également observer que de part et d'autre de la zone la plus dense en structures (trous de poteaux, foyers, palissades et fossés) se trouvent deux ensembles de fosses de grandes dimensions qui n'ont pas leur équivalent ailleurs. D'autre part, les seuls foyers attestés se trouvent dans un même secteur du site, entre deux dispositifs de clôture<sup>1018</sup>. Au Pédeau, on peut voir que les petits bâtiments sur quatre poteaux (greniers ?) sont préférentiellement répartis à l'extérieur de la zone délimitée par l'enclos, au sein de laquelle les structures fossoyées sont rares.

Une autre des caractéristiques communes à ces trois sites est d'avoir fait l'objet d'une occupation apparemment unique et brève.

Ce caractère ponctuel est d'abord attesté par les structures qui, on l'a dit, se recoupent rarement, sinon jamais. La grande densité des trous de poteaux et autres petites fosses des Petits Clairons ou du Mas de Champ Redon sous-entend, certes, que les plans de bâtiments non reconnus se sont superposés et donc que des remaniements, des réfections, des reconstructions ont pu avoir lieu, mais cela reste compatible avec des occupations brèves.

Le mobilier recueilli sur ces trois sites est le second témoin principal de la brièveté des occupations. Les quantités, toujours très faibles au regard de la surface fouillée, suffiraient presque à l'indiquer à elles seules : le site le plus prolifique, les Petits Clairons, a livré en tout 5500 tessons environ sur 13000 m<sup>2</sup>, ce qui est à peine supérieur au total récolté à l'Isle-Saint-Georges dans les couches du premier âge du Fer de la seule zone 3, qui mesurait 15 m<sup>2</sup> ! En outre, le mobilier céramique est typologiquement toujours très homogène et ne montre aucun signe de mélange qui pourrait signaler une longue fréquentation.

Il faut, enfin, souligner deux choses liées l'une à l'autre. Tout d'abord, d'autres exemples régionaux laissent très clairement penser que le type de sites représenté par les Petits Clairons, le Pédeau ou le Mas de Champ Redon est assez répandu : on en connaît un autre cas très bien identifié aux Drouillards à Dompierre-sur-Mer (n° 4), avec un enclos quadrangulaire à angles arrondis proche de celui de Préguillac, un dispositif d'entrée identique, quelques bâtiments sur poteaux<sup>1019</sup>. On connaît aussi, à la Pièce des Sept Journaux à Chaniers (n° 36) une entrée du même type que celles présentes aux Petits Clairons, aux Drouillards ou à Préguillac, mais celle-ci est pour l'instant isolée ; on peut tout de même penser qu'elle signale l'existence d'un site semblable. Ces sites semblent donc assez nombreux. Dans la mesure où ils ont tous été découverts à la faveur de décapages préventifs récents, on est en droit de se demander si les sites moins bien caractérisés mentionnés plus haut, avec leurs fenêtres de fouilles plus exigües, leurs fosses et fossés, n'appartiennent pas à la même catégorie. Ils présentent en

---

<sup>1018</sup> Baigl *et al.* 1999, fig. 30.

<sup>1019</sup> Maitay 2014, fig. 5.

effet, comme on l'a montré, les mêmes caractéristiques en termes de structures, de brièveté d'occupation, de mobilier.

Finalement, on peut dégager de la documentation relative aux sites de plaine du Ha D1-2, qu'ils soient fouillés en extension ou non, une image assez cohérente et surtout très similaire à celle qu'on connaît pour le Ha C : des sites au statut hiérarchique identique, à faible durée d'occupation, à vocation agro-pastorale, ne livrant quasiment que du mobilier céramique en petites quantités. Pour cette raison, les parallèles établis avec les occupations rurales de Champagne peuvent être reconduits ici.

Les sites littoraux de Soulac-sur-Mer, qui consistent en fosses isolées livrant peu de mobilier, renvoient un signal très proche des sites ruraux. Bien que très fortement contrainte par les conditions de découverte aléatoires et la forte érosion marine qu'implique une situation en bord de mer, l'image d'un peuplement lâche, éparpillé mais plus ou moins continu semble être confirmée par les travaux de prospection systématique actuellement en cours. Ceux-ci ont en effet permis de mettre en évidence, sur la quasi-totalité de la fenêtre étudiée (soit une bande littorale de quelques kilomètres entre Grayan-et-l'Hôpital et Soulac-sur-Mer), une véritable nappe d'indices, d'épandages de mobilier, de petites fosses, éventuellement de structures bâties, le tout apparemment réparti de manière assez uniforme.

#### *VI.4.4.1.3 Ha D3-LT A/B1 (horizons 7b-9)*

Au cours de la dernière phase du premier âge du Fer et au début du second, la documentation disponible renvoie une image très différente de la période précédente (fig. 200). On observe, en premier lieu, un rééquilibrage en faveur des sites funéraires, nettement mieux représentés. Parmi eux, deux figuraient déjà sur la carte précédente. Dans un cas au moins (le Terrier de la Fade à Courcoury, n° 38), cela est dû à l'impossibilité de trancher entre une attribution au Ha D2 ou au Ha D3-LT A ancienne. Dans l'autre (Chenon, n° 62), les incertitudes relatives à la plupart des dépôts funéraires supposés laisse ouverte la possibilité d'une fréquentation de cette nécropole du Ha D2 à LT A ancienne, cette dernière phase étant attestée par une fibule de type 3224 en fer dans le dépôt 1 du tumulus A2 (pl. 117 n° 6).

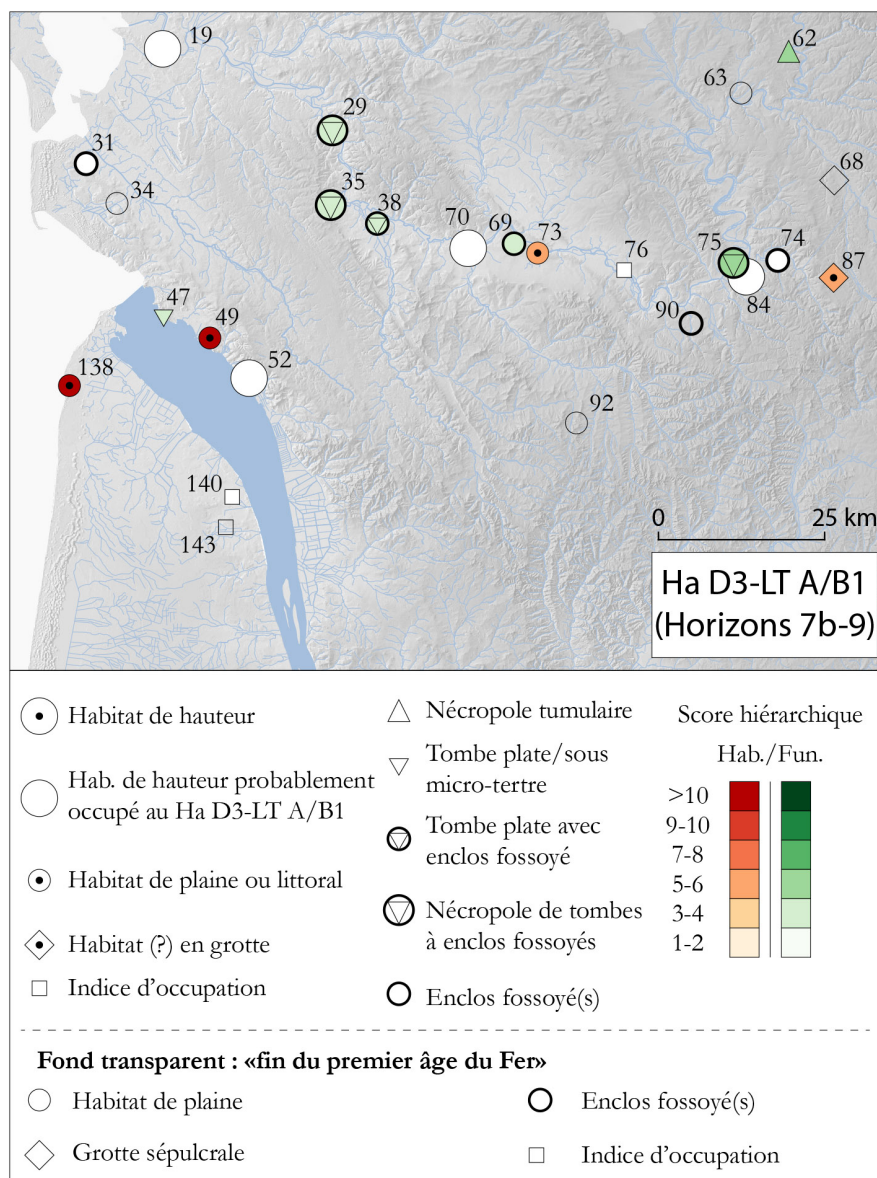


Figure 200 : Les sites du Ha D3-LT A/B1 dans la fenêtre 3.

Plusieurs remarques s'imposent quant aux autres sites funéraires. Tout d'abord, on note que les enclos fossoyés sont privilégiés. Dans plusieurs cas, la présence de tombes au centre desdits enclos est avérée (notamment Pont-Bordeau à Saintes, n° 35 et les Planes à Saint-Yrieix, n° 75). On peut donc se demander si les autres sites du même type n'ont pas abrité des tombes qui auraient été complètement arasées ou oblitérées par les labours. Il est encore difficile de répondre à cette question car cette catégorie de sites reste aujourd'hui encore assez mal cernée. Quoiqu'il en soit, on peut observer qu'aucune des sépultures identifiées dans ces enclos n'atteint de score hiérarchique particulièrement élevé, comme ce peut être le cas en Lot-et-Garonne à la même période (avec Cablanc à Barbaste, Bataille à Ambrus, Lauzeré à Fourques-sur-Garonne, etc.). Cela peut éventuellement être mis au compte de conditions de découverte presque toujours mal maîtrisées, car anciennes : c'est vrai pour les

tombes de Port-d'Envaux (n° 29) ou de Meschers (n° 47), qui ont pourtant livré un mobilier plutôt fastueux<sup>1020</sup>. Il n'en reste pas moins que les fouilles plus récentes de Pont-Bordeau, à Saintes, n'ont mis au jour aucune sépulture aussi abondamment dotée que les tombes de Cablanc ou de Fourques-sur-Garonne : généralement, le mobilier métallique est réduit à un ou deux objets et constitue la seule autre catégorie fonctionnelle déposée en plus de l'assemblage de vases<sup>1021</sup>. Seule la tombe des Planes à Saint-Yrieix sort du lot, parce qu'elle contenait une inhumation richement parée avec un torque tubulaire, deux anneaux de cheville, un bracelet, une fibule ; mais même dans ce cas, on reste en deçà du niveau de « richesse » affichée par les sépultures lot-et-garonnaises.

D'autres sites à enclos fossoyés, notamment les Moulins à Saint-Georges-de-Didonne (n° 31) et Bellevue à Châteaubernard (n° 69), laissent supposer, du fait de l'absence de restes humains, qu'ils remplissaient peut-être une fonction non (ou pas uniquement) funéraire. Les faibles quantités de mobilier recueillies dans les fossés confirment, là encore, l'impression générale de relative sobriété. Des réponses plus précises viendront probablement des découvertes récentes, encore essentiellement inédites, telles que Bel-Air à l'Isle-d'Espagnac (n° 74), ou le Petit Berguille à Rouillet-Saint-Estèphe (n° 90).

À côté de ces sites principalement à enclos, on compte une grotte ayant servi de lieu funéraire, au Trou qui Fume à la Rochette (n° 68) ; il existe encore peu de données publiées sur ce gisement, qui semble du reste assez isolé dans cette fenêtre d'occupation.

Pour les habitats, la situation change aussi. Le caractère inédit ou ancien de nombreuses données fait qu'il est difficile d'attribuer à tous les habitats recensés un score hiérarchique. Ces habitats sont, du reste, moins nombreux qu'auparavant. Parmi eux, quatre sites de hauteur sont assurément ou probablement occupés à la fin du premier âge du Fer : Angoulême (n° 84), Merpins (n° 70), Vil-Mortagne à Mortagne-sur-Gironde (n° 52) et le Renfermis à Soubise (n° 19). On peut donc faire état d'une apparente multiplication de ce type d'habitat.

Concernant les habitats de plaine ou littoraux, seuls les sites de la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital (n° 138) et le Fâ à Barzan (n° 49) semblent occupés en continu depuis leur création au Ha D1-2. Ces sites obtiennent, en partie du fait de cette longévité, un score hiérarchique élevé, qu'ils doivent cependant aussi à la présence de mobilier d'importation : anse de bassin étrusque et céramique attique à Barzan, fragment de balsamaire en verre multicolore à Grayan-et-l'Hôpital<sup>1022</sup>.

---

<sup>1020</sup> C'est plus particulièrement vrai à Port-d'Envaux, où il n'est pas possible de rattacher à une tombe précise des objets tels qu'une agrafe de ceinture de type « du Sud-Ouest », un bracelet en bronze similaire à ceux de la tombe de Cablanc et un objet composite à fonction indéterminée : pl. 262 n° 2-4.

<sup>1021</sup> Landreau 2009, 252-255.

<sup>1022</sup> Il existe dans les rapports de fouille des mentions d'autre mobilier céramique importé, mais ce mobilier est inédit.

Les autres sites connus sont pour certains assez mal caractérisés. Il en va ainsi du site de Soubérac à Bourg-Charente (n° 73, une seule fosse connue), de celui de Chalézac à Chaillevette (n° 34, site à sel ayant livré du mobilier céramique en plus des habituels fragments de mobilier salicole) et de celui du Quéroy à Chazelles (n° 87) dont la nature exacte est toujours insaisissable.

Plusieurs autres sites, malgré leur caractère partiellement inédit, doivent être mentionnés : les Fioux et la Grangerie à Villognon (Charente)<sup>1023</sup> ; la Fontaine à Reignac (n° 92) près des Petits Clairons à Barbezieux ; l'Ouche Torse, à proximité immédiate (300 m) du site du Mas de Champ Redon (n° 63). Tous ces sites sont datés de la même période, qui correspond à notre horizon 9 (LT A récente/LT B1). Tous peuvent être décrits selon les mêmes termes et critères que les fermes du Ha C et D1-2 : certains sont dotés d'enclos palissadés (les Fioux à Villognon), ils ont livré des structures de stockage aérien ou enterré et de petits bâtiments<sup>1024</sup>. On ne manquera pas de noter la proximité de ces sites, soit les uns avec les autres (environ 1,5 km séparent les sites des Fioux et de la Grangerie à Villognon, un peu plus de 5 km séparent les Fioux de l'Ouche Torse à Luxé) soit par rapport à une occupation plus ancienne (quelques centaines de mètres à peine séparent le Mas de Champ Redon et l'Ouche Torse à Luxé d'une part, et les Petits Clairons à Barbezieux et la Fontaine à Reignac d'autre part).

#### **VI.4.4.2 Analyse spatiale : un autre schéma dominant d'occupation du sol ?**

À la différence des deux fenêtres précédentes, les trois grandes périodes qui nous servent de cadre analytique fournissent à peu près la même quantité d'informations. Aucune ne se démarque des autres par des lacunes telles qu'elles interdiraient tout commentaire, ou au contraire par des données si considérablement plus nombreuses que pour les autres périodes qu'elles inviteraient alors, comme on l'a fait jusqu'à présent, à déployer l'analyse à partir de ce point. Il faut donc, dans ce cas, modifier l'angle d'approche et amorcer la réflexion en abordant les données dans leur ensemble.

##### ***VI.4.4.2.1 Un semis à géométrie variable d'habitats ruraux...***

On n'a cessé de souligner, tout au long des descriptions qui précèdent, les points communs qui unissent la plupart des sites d'habitat de plaine recensés en Charente et Charente-Maritime<sup>1025</sup>. Ces

---

<sup>1023</sup> Ces deux gisements ne sont pas intégrés à l'inventaire, d'où l'absence de numéro d'identification.

<sup>1024</sup> Gomez de Soto *et al.* 2007 ; Landreau 2009, 250-252 ; Moizan *et al.* 2011 ; Maitay 2014 ; Audé 2014.

<sup>1025</sup> Nous laissons de côté, pour l'instant, les sites bordant l'estuaire et l'océan, pour nous concentrer sur la partie centrale de la fenêtre d'observation.

points communs concernent des aspects divers, tels que la fonction de ces sites, leur statut et leur durée de vie, que l'on va passer en revue rapidement.

#### *VI.4.4.2.1.1 Une durée de vie courte*

La courte durée de l'occupation, qui semble générale, se traduit par des datations qui ne couvrent jamais plus de deux ou trois de nos horizons chrono-typologiques. Cette brièveté, qui contraste beaucoup avec les habitats de longue durée que l'on a pu examiner dans les autres fenêtres ainsi qu'en bord d'estuaire (Barzan) ou d'océan (Grayan-et-l'Hôpital), nous paraît constituer un paramètre essentiel à la compréhension de la dynamique globale du peuplement dans ce secteur. Concrètement, elle se traduit par plusieurs semis de points qui, d'une carte à l'autre, ne se superposent jamais. Les rares points stables sont, on l'a vu, ou bien des illusions dues au découpage par périodes (le Mas du Champ Redon est ainsi à cheval sur deux cartes car daté du Ha C récent - Ha D1) ou bien des illusions d'échelle cartographique (les sites non contemporains mais très proches apparaissant alors au même endroit de la carte : les Petits Clairons à Barbezieux et la Fontaine à Reignac, le Mas de Champ Redon et l'Ouche Torse à Luxé).

Ceci dit, il nous semble que dans la plupart des cas, la durée d'occupation réelle est probablement plus courte que celle correspondant à deux ou trois horizons, notamment pour les sites du Ha C ou début du Ha D. La faible quantité de mobilier et l'absence de stratigraphie développée ou d'indices de recoupements de structures, qui sont la norme partout, constituent un premier argument, bien que fragile. Le site des Petits Clairons à Barbezieux en offre un autre, plus solide. En effet, la grande taille du décapage a mis au jour deux grands groupements de structures, dénommées zone haute et zone basse, séparées d'environ 200 m (pl. 28). Dans l'hypothèse où la durée de vie du site correspondrait véritablement à plusieurs horizons (ici 4-5), il serait très vraisemblable, en raison de l'absence de recouvrement des structures constaté partout, que l'une des deux zones soit postérieure à l'autre. Par conséquent, des différences typologiques, mêmes mineures, devraient permettre de distinguer le mobilier de chacune des deux zones et d'identifier une forme d'évolution typologique. Or, l'abondant mobilier de la fosse 27 (en zone basse : pl. 29-31), qui a livré une série de 91 formes, présente, en ces termes, des caractéristiques identiques au mobilier provenant de la zone haute, ce qui suggère que ces deux zones sont synchrones et non le résultat d'un déplacement à courte distance.

C'est pourquoi il nous paraît plausible de considérer que la chronologie réelle de ces sites de plaine soit plus resserrée que ce que l'on peut en dire à l'aide de la typologie du mobilier. On peut vraisemblablement considérer que cette durée réelle est plus proche d'une ou deux générations que du siècle.

#### VI.4.4.2.1.2 Une fonction identique ?

Telle qu'on peut la déduire des données disponibles, la fonction de ces sites est toujours semblable. On y trouve systématiquement des enclos palissadés sur fossés ou file de poteaux qui délimitent un espace interne parfois séparé en plusieurs zones par d'autres palissades ou des dispositifs de clôture plus légers (haies vives ?). Ces divers enclos sont dotés de systèmes d'entrée qui, s'ils ne sont pas toujours complètement similaires, sont néanmoins très semblables, avec des systèmes de trous de poteaux et/ou tranchées de part et d'autre d'une interruption de la palissade, constituant de probables porches. La fonction de ces enclos et de ces systèmes d'entrée est manifestement en rapport avec la gestion de bétail<sup>1026</sup>.

On y trouve également des structures de stockage du grain, soit sous la forme de silos enterrés, soit sous la forme de petits greniers aériens, soit éventuellement sous la forme de grandes jarres à col développé et cordon digité, souvent présentes. En plus des probables greniers, on rencontre assez fréquemment des séries de bâtiments de petit module, parfois alignés, parfois regroupés, dont la fonction relève manifestement de la sphère agro-pastorale au sens large : remises, abris pour animaux, granges, etc.

Parmi les bâtiments, il arrive, dans les cas les mieux documentés, que l'un d'entre eux montre les signes d'un investissement supérieur en termes de qualité de l'aménagement : les trous de poteaux sont plus profonds, la surface plus grande que la moyenne (c'est-à-dire qu'elle dépasse 30 m<sup>2</sup>).

Des structures de combustion sont présentes. Elles prennent souvent la forme de foyers sur sole d'argile mais aussi de foyers à pierres chauffantes, type de structure de combustion particulière, connue dès le Néolithique et bien attestée au cours du Bronze final et du premier âge du Fer.

Dans plusieurs cas, on a connaissance de zones d'extraction de terre ou d'argile, matérialisées par des agglomérats de grandes fosses.

Le tout est souvent organisé, d'une manière ou d'une autre. Des espaces fonctionnels sont généralement lisibles, soit que les bâtiments se trouvent tous à l'extérieur (Le Pédeau à Préguillac) soit que les différents types de structures et d'aménagements se succèdent sans (trop) se mélanger (le Mas de Champ Redon à Luxé, les Petits Clairons à Préguillac).

On peut donc, sans prendre de risques, définir ces sites comme des fermes, vouées à la production et au stockage de denrées animales ou végétales.

---

<sup>1026</sup> Maitay 2014.

#### VI.4.4.2.1.3 *Un statut identique ?*

On a pu constater, tout au long des descriptions par périodes, que le score hiérarchique atteint par ces fermes n'était jamais très élevé. Il ne faudrait cependant pas en déduire qu'il s'agit forcément d'habitats pauvres et précaires. Plusieurs éléments viennent directement contredire cette idée. Tout d'abord, le mobilier céramique, malgré les faibles quantités recueillies, se compose toujours, à côté des tessons épais et grossiers provenant de grands vases de stockage, d'une part importante (quoique rarement quantifiée) de vaisselle fine, que l'on retrouve par ailleurs sur des habitats pérennes tels que le Grand Hôtel à Bordeaux ou Dorgès à l'Isle-Saint-Georges.

Ensuite, il arrive que ces sites livrent de petits objets plus « luxueux », comme le fragment de perle en verre du Mas de Champ Redon à Luxé<sup>1027</sup> ou le bracelet de type Chalucet à Pérignac (pl. 257 n° 23).

On peut ajouter à cela la relative monumentalité des palissades et surtout des entrées. D'une part, on considèrera comme acquis le fait que ces structures ne peuvent en aucun cas avoir une fonction défensive : elles sont trop légères, souvent non continues. Dès lors, il faut s'interroger sur le rôle de ces dispositifs d'entrée. Dans le cadre de fermes partiellement tournées vers l'exploitation du bétail, ces portes ou porches ont vraisemblablement servi à la gestion, peut-être au comptage des troupeaux. D'autres auteurs proposent cependant, pour les sites similaires de Champagne, que l'on a déjà évoqués, d'attribuer à ces entrées, il est vrai parfois bien plus élaborées que les exemples charentais, un rôle ostentatoire, matérialisant à la fois l'entrée du site et le statut important de son propriétaire<sup>1028</sup>. Cette dernière hypothèse nous semble difficilement tenable dans notre zone d'étude, d'abord parce que les porches d'entrées des sites ruraux restent assez légers et petits, et aussi parce qu'ils ne sont pas systématiques (il n'y en a pas à Barbezieux, alors que des entrées sont identifiées).

Quoi qu'il en soit, il importe de retenir que ces fermes abritaient vraisemblablement des populations réduites (une à quelques familles ?) et plutôt prospères sur le plan matériel.

Ce qui se passe donc, dans le cas des sites ruraux charentais, c'est l'apparition régulière, pendant au moins quatre siècles et probablement plus<sup>1029</sup>, de sites dont la fonction, le statut (moyen à élevé), la durée et la forme sont constants. Il n'existe pas une infinité de solutions permettant d'intégrer tous ces paramètres à la fois : pour expliquer que des sites de typologie très proche, voire identique, jalonnent un

---

<sup>1027</sup> Audé 2014, 42.

<sup>1028</sup> Milcent 2009a ; Desbrosse & Riquier 2012, 13-15.

<sup>1029</sup> Des cas de sites ruraux proches ont été documentés récemment, à l'image des Grands Philambins à Chasseneuil-du-Poitou : Maitay 2014. D'autre part, plusieurs auteurs envisagent les sites ruraux du premier âge du Fer comme les prototypes des grandes fermes du second âge du Fer : Milcent 2009a notamment.



même secteur en des points toujours différents d'une période à l'autre, il faut envisager qu'il y a déplacement périodique de l'habitat.

A priori, les exemples de Barbezieux-Reignac ou de Luxé-Villognon suggèrent que ces déplacements se font dans un rayon assez réduit, de quelques centaines à quelques milliers de mètres. C'est là une hypothèse que l'on pourra tester avec les méthodes d'analyse cartographique déjà employées.

Avant cela, on peut montrer que les données relatives aux sites rituels ou funéraires vont, au moins en partie, dans le même sens.

#### *VI.4.4.2 ...auquel répond un semis de sites funéraires*

Les sites à enclos fossoyés recensés ici, qu'ils jouent un rôle funéraire, rituel, ou les deux, se comportent globalement de la même manière que les fermes : de morphologie et de fonction identique, ils apparaissent, selon les périodes, en des points différents du territoire, sans jamais laisser penser qu'un site à enclos ait pu jouer le rôle de nécropole communautaire pendant plusieurs siècles d'affilée. En cela, la documentation funéraire répond bien aux données relatives à l'habitat.

Cependant, les sites funéraires intégrant notre base de données ne représentent qu'une toute petite partie de l'énorme quantité de sites à enclos fossoyés repérés dans cette partie de la zone d'étude. Nous avons pris en compte ceux qui ont livré du mobilier permettant de situer leur utilisation au cours du premier âge du Fer, mais il en existe de nombreux autres qui sont aujourd'hui simplement localisés. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire l'inventaire des sites de ce type mentionnés dans les CAG en Charente, Charente-Maritime, Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne et de projeter le résultat<sup>1030</sup>. La carte obtenue (fig. 201) montre très clairement que ces sites à enclos se concentrent au nord du cours de la Dordogne, avec une densité particulièrement élevée en Charente et Charente-Maritime, où ils forment un semis homogène et continu. Certains de ces complexes à enclos ont livré des indices d'une utilisation sur le long terme : créés au cours de l'âge du Bronze, ils livrent parfois des structures plus récentes, parfois jusqu'au second âge du Fer, voire au-delà<sup>1031</sup>.

---

<sup>1030</sup> Encore cet inventaire, effectué d'après les volumes de la CAG, ne concerne-t-il que les sites où plusieurs enclos groupés ont été repérés. En prenant aussi en compte les enclos isolés, ainsi que les départements voisins au nord de la zone d'étude, le résultat aurait été encore plus significatif.

<sup>1031</sup> Gomez de Soto *et al.* 2009b, 2009c.

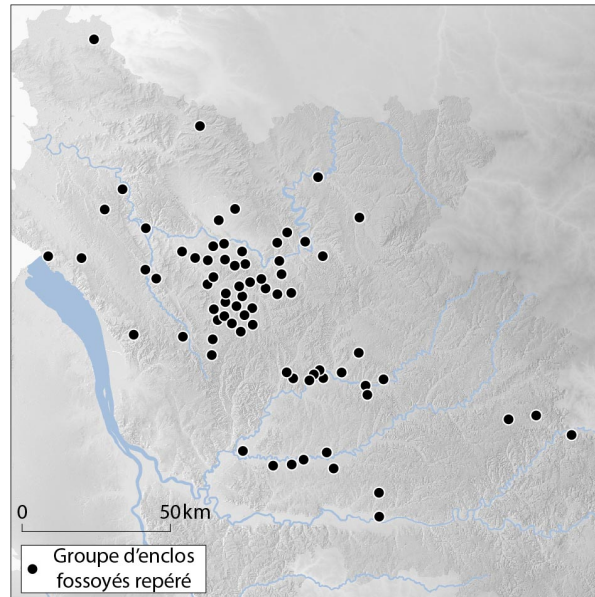


Figure 201 : Sites à enclos fossoyés au nord de la Garonne.

Ainsi, on peut sans trop s'avancer émettre l'hypothèse selon laquelle, parmi les centaines ou les milliers d'enclos repérés mais non fouillés, certains datent de l'âge du Bronze, d'autres du premier âge du Fer, d'autres du second, etc. mais qu'ils ne forment pas des groupements homogènes selon les périodes. On a plutôt l'impression que les sites funéraires correspondant à une période donnée forment, là encore, un semis plus ou moins uniforme. On est donc en droit de penser qu'à une multitude de sites d'habitat correspond une multitude de sites funéraires, et qu'à l'image des fermes, une part des sites funéraires est implantée selon une même logique de dispersion et de déplacement. C'est ainsi que l'on peut comprendre, par exemple, la présence, autour du site du Pédeau à Préguiillac, d'une dizaine de sites à enclos fossoyés. En poussant à son terme ce raisonnement, l'attribution d'un rôle de marqueur spatial (limites de zone cultivée ?) à ces sites à enclos paraît plausible<sup>1032</sup>.

La principale limite à la généralisation de ces hypothèses reste, aujourd'hui encore, le trop faible nombre de sites de ce type fouillés et publiés. Un autre aspect des données disponibles nous conduit également à tempérer cette notion de semis homogène de sites. On a signalé au début de cette analyse avoir laissé provisoirement de côté les sites de hauteur et autres indices d'occupation recensés par ailleurs. Il est maintenant temps de les réintégrer et de confronter tous ces éléments.

Le raisonnement que nous avons utilisé lors de l'examen de la première fenêtre paraît toujours valable : même en considérant que les sites funéraires sont dispersés sur le territoire, on peut supposer qu'ils ne sont pas très loin des habitats auxquels ils sont liés. On peut donc s'appuyer sur les sites

<sup>1032</sup> Lejars *et al.* 1990, 24 ; Maitay 2014, 32.

funéraires pour l'analyse spatiale, en leur accordant le statut d'indicateur de la présence d'un habitat à proximité.

D'autre part, comme les cas d'association indubitable d'un site funéraire et d'un habitat (comme ce pouvait être le cas à Aiguillon ou à Tonneins en Lot-et-Garonne) n'existent pas en Charente et Charente-Maritime<sup>1033</sup>, on peut associer dans les calculs les sites d'habitat et les sites funéraires, en ce qu'ils manifestent tous la présence de communautés humaines avec une relativement bonne précision.

La confrontation, pour les trois périodes, des résultats de l'analyse du plus proche voisin et de la partition de Thiessen-Voronoi fait ressortir à chaque fois une inadéquation entre les deux méthodes plus ou moins évidente, mais persistante (fig. 202). Au Ha C, le PPV local, d'un peu plus de 13000 m, donne lieu à la matérialisation de territoires théoriques moyens d'environ 6700 m de rayon. En dehors du Camp de Recoux et du Champ des Rochers à Soyaux (n° 77-79), il n'y a pas de cas de recouvrements de territoires théoriques importants, sauf entre les sites du Ris de Gensac (fosse isolée, n° 71) et de Chez Allard (enclos fossoyé, n° 89). Au contraire, les gisements sont répartis en un semis lâche où tous les points semblent à peu près équidistants, ce qui est manifesté par un indice du plus proche voisin de 1,22 dénotant une légère tendance à la régularité. Cependant, les très grands écarts qui existent entre la taille des territoires théoriques et la taille et la forme des polygones de Thiessen mettent plutôt en évidence le fait que cette régularité n'est vraisemblablement qu'une illusion, en dehors peut-être du secteur Nord-Est (Soyaux-Villejoubert-Luxé, n° 63-66-79). Ailleurs, il est bien plus probable, vu le petit nombre de sites connus, que ces derniers ne soient que la partie émergée d'un corpus réel autrement plus fourni.

Au Ha D1-2, le PPV local se réduit considérablement pour prendre la valeur de 10000 m environ, en raison de l'existence de sites parfois très proches les uns des autres, qui font logiquement baisser la distance moyenne au plus proche voisin. Les territoires théoriques qui en découlent ont un rayon approximatif de 5000 m. Des situations plus complexes apparaissent maintenant. Le secteur Chaniers-Préguillac-Marignac-Merpins (n° 36-40-51-70) laisse voir un semis très dense de sites, pouvant en partie être mise au compte d'une juxtaposition des sites du Ha D1 et de sites du Ha D2, mais les incertitudes planant sur la chronologie des sites de hauteur de Merpins et surtout de Marignac, ou de la tombe de Courcoury rendent la lecture difficile. En tous les cas, comme pour le Ha C, on déduira des grands écarts entre territoires théoriques et polygones de Thiessen le fait que cette carte, même en cumulant les sites du Ha D1-2, reste très incomplète. Précisément pour cette raison, il e semble pas possible de parler, dans le cas des alentours de Merpins ou de Préguillac, de phénomène de polarisation des données, comme on avait pu le faire, dès le Ha D1-2, pour certains sites de Lot-et-Garonne ou de Gironde septentrionale : si on distinguait les occupations du Ha D1 de celles du Ha D2, l'impression de

---

<sup>1033</sup> On traitera plus bas du cas de Grayan-et-l'Hôpital.

succession de semis de points de formes différentes, déjà très nette en procédant par grandes périodes, s'en trouverait renforcée.

Au Ha D3-LTA/B1, la donne change quelque peu. D'une part, le PPV local se réduit encore (9000 m environ), ce qui est à la fois la traduction d'un nombre de sites plus élevé et de la présence de petits noyaux d'occupations très proches les uns des autres. La matérialisation des territoires théoriques moyens (4500 m environ) débouche alors sur la constitution de plusieurs grappes de cercles qui se chevauchent, cette fois rattachées à des sites dont on peut assurer la contemporanéité. Les fermes de Villognon et de Luxé sont dans ce cas, mais aussi les environs d'Angoulême (n° 74-75-84) ou, encore une fois, de Merpins. Or, il est important de remarquer que, dans ces deux derniers cas et surtout celui d'Angoulême, la configuration est extrêmement proche de celle qui a déjà été décrite dans les fenêtres d'observation précédentes : le promontoire d'Angoulême se trouve en position dominante sur la vallée de la Charente, et des tombes, manifestement assez riches (les Planes à Saint-Yrieix et le site de Bel-Air à l'Isle-d'Espagnac, avec sa stèle en pierre) se trouvent dans ses environs immédiats. Autrement dit, il est possible, quoique difficilement vérifiable, qu'un phénomène du même ordre se produise vers le Ha D3 : certains sites de hauteur seraient réinvestis, par des populations dont le statut social élevé est signalé par les découvertes de mobilier de parure (bracelets en lignite) ou de céramique finement décorée (au graphite ou à la barbotine), tandis que des tombes ou des nécropoles à score hiérarchique assez fort jalonnent les environs. On pense ici aux cas du Pech de Berre à Nicole, des Grand Vignes à Sainte-Florence, du Pétreau à Abzac...

Cette possibilité permet alors de supposer que, dans certains autres cas de sites de même nature ou très proches (Courcoury/Pont-Bordeau, n° 35-38), le même raisonnement que celui tenu dans le cas de Barbaste (Lot-et-Garonne) pourrait être valable : existe-il, dans un rayon de quelques kilomètres, un site susceptible d'endosser le rôle d'habitat « central » ? Il se trouve que dans ce cas précis, la réponse est peut-être positive : le site de Saintes, surtout connu pour ses vestiges antiques, a néanmoins livré quelques vestiges d'époque protohistorique. Plus précisément, on y a signalé la découverte d'un fragment de céramique attique à vernis noir daté du IV<sup>e</sup> s. a.C. Il serait assez cavalier de faire du site de Saintes, d'après cette unique information (controversée qui plus est), un habitat de rang similaire à Angoulême ou à Niord, mais notons tout de même qu'une telle idée a déjà été évoquée par d'autres que nous<sup>1034</sup>.

Quoi qu'il en soit du cas de Saintes, on maintiendra que, dans un paysage archéologique qui reste, entre Angoulême et Port-d'Envaux, relativement identique à celui des périodes précédentes (semis de sites ruraux et de sites funéraires), il existe au moins un cas très probable de concentration des gisements à fort score hiérarchique autour d'un site de hauteur, et peut-être davantage.

---

<sup>1034</sup> Landreau 2009.

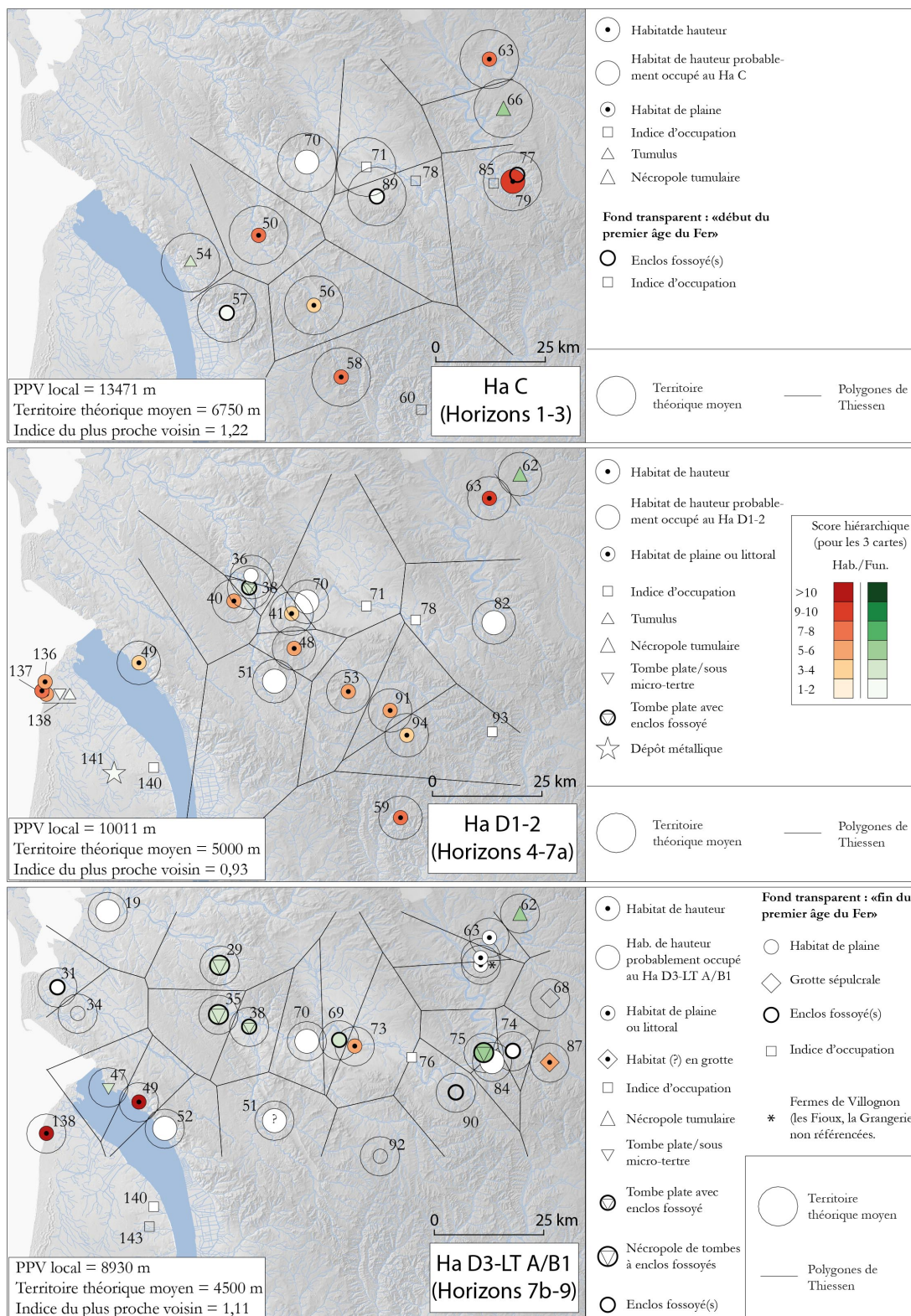


Figure 202 : Analyse spatiale de la fenêtre 3, toutes périodes.

### VI.4.4.3 Bilan

En mettant bout à bout toutes ces observations, il apparaît que les modalités de peuplement de cette partie de la zone d'étude sont assez différentes de celles observées dans les deux fenêtres observées précédemment. D'une part, il est impossible d'opposer avec la même facilité le Ha C au Ha D/LT A. Au contraire, on a pu mettre en lumière, sous les apparences d'une situation toujours mouvante, la reproduction de schémas qui concernent autant la documentation domestique que funéraire. Cette tendance à la répétition, qui transparait principalement dans les sites ruraux, permet de supposer que depuis le Ha C au moins, une multitude de fermes ont formé sur tout l'espace charentais un maillage probablement assez resserré. Il est possible, vu l'accroissement des données au fil des périodes, que le maillage territorial très fin dont témoignent les fermes de Luxé et Villognon, espacées de quelques centaines de mètres seulement, soit l'aboutissement d'un processus de densification progressive du tissu d'habitats. Par conséquent, la situation plus clairsemée du Ha C est peut-être le reflet d'une certaine réalité. Cependant, les comparaisons extra-régionales donnent quelques raisons de penser aussi le contraire. Au début du premier millénaire a.C., dans les régions les mieux documentées, les grands décapages préventifs ont ainsi parfois mis en évidence un réseau visiblement dense d'habitats contemporains datés du Bronze final, du Ha C ou du début du Ha D : par exemple, en Champagne, les sites des alentours de La Saulsotte, ou les deux sites à enclos distants de 2,4 km de la Bergerie à Bezannes et des Vanneuses aux Mesneux<sup>1035</sup>.

D'autre part, il paraît tout aussi plausible de considérer que, si phénomène de polarisation il y eut dans la fenêtre 3, celui-ci semble s'amorcer plus tardivement qu'en Lot-et-Garonne ou en Gironde septentrionale, où, dès le Ha C ou le Ha D1, certains sites annoncent déjà la situation telle qu'elle se présente plus tard (par exemple autour de Bazas, de Monflanquin ou du Pech de Berre). En Charente, ce n'est pas avant le Ha D2, voire même le Ha D3, qu'il est possible de mettre en évidence de telles configurations. Il est vrai qu'il faut ici redoubler de prudence, tant les lacunes dont souffre la documentation relative aux quelques sites de hauteur recensés sont handicapantes. Néanmoins, on pourra remarquer qu'il existe, spécifiquement en Charente-Maritime, de très nombreuses découvertes datables du premier âge du Fer, sans plus de précisions. Ces sites, qui pour certains étaient dédiés à la production de sel (mais pas tous), loin de dessiner des poches bien distinctes, sont très dispersés, laissant donc supposer que notre hypothèse du « semis à géométrie variable » pourrait être vérifiée si l'on avait les moyens de s'assurer de la chronologie de ces gisements. Par conséquent, seul le site de Merpins pourrait constituer un exemple comparable à Monflanquin, en cela qu'il a livré des éléments mobiliers suggérant une occupation plus ou moins continue tout au long du premier âge du Fer.

---

<sup>1035</sup> Desbrosse & Riquier 2012, 7, fig. 4.

Finalement, c'est de part et d'autre de l'estuaire que l'on peut retrouver dans la documentation un signal à peu près similaire aux cas d'étude précédents : des sites créés au début du Ha D (la Lède du Gulp) ou vers la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. (Le Fâ à Barzan ?) sont ensuite occupés jusqu'au début de LT B1, comme pour Chastel à Aiguillon, Montamat à Tonneins, le Grand Hôtel à Bordeaux. Il apparaît dans les données éparses que nous avons rassemblées pour le littoral médocain, et encore plus dans les résultats des prospections actuellement en cours, que si la bande littorale semble constellée d'indices d'occupation relatifs au Ha C récent et surtout au Ha D1, le Ha D2, le Ha D3 puis le début du second âge du Fer ne sont plus représentés nulle part, sauf sur l'habitat de la Lède du Gulp. Autrement dit, on passe d'une information plutôt dispersée à une information fortement concentrée à la fin du premier âge du Fer, ce qui est cohérent avec l'idée selon laquelle le phénomène de polarisation du peuplement s'est amorcé dans les Charentes et dans le Médoc un peu plus tard qu'en Lot-et-Garonne ou dans le Bordelais ou le Libournais.

Dans cette perspective, on peut considérer la proximité du site de hauteur de Vil-Mortagne à Mortagne-sur-Gironde et du site de bord de plateau du Fâ à Barzan, au moins partiellement contemporains, non comme un exemple du phénomène de polarisation (peut-être) à l'œuvre autour d'Angoulême, mais plutôt comme l'indice d'un maillage d'habitats de statut important (du mobilier méditerranéen de luxe arrive à Barzan, rappelons-le) mais de morphologies distinctes. On peut faire un parallèle avec ce qui se passe au même moment dans la confluence Isle-Dronne-Garonne-Dordogne, où l'on a déjà vu ce type d'alternance de sites de hauteur et de sites de plaine possédant les mêmes caractéristiques. Or, le point commun entre les sites de Vil-Mortagne, Barzan, Bordeaux, Vayres, Saint-Etienne-de-Lisse, c'est d'être situés en prise directe avec l'estuaire ou juste en amont, dans la zone d'influence de la marée.

Il est donc possible d'opposer, d'après le signal archéologique renvoyé par les sites de cette troisième fenêtre, deux schémas de peuplement. L'un (c'était l'objet de l'étude de cas précédente) concerne les sites bordant l'estuaire, le littoral ou les grandes vallées alluviales. Il fonctionne vraisemblablement assez tôt (Ha D1, voire Ha C) à partir d'un maillage d'habitats pérennes, de plaine ou de hauteur, qui tendent assez visiblement à polariser les indices d'occupation, funéraires ou non. Les habitats principaux ont un statut élevé, matérialisé par du mobilier céramique ou métallique raffiné et fréquent, qui tranche avec l'image renvoyée par les habitats satellites, lorsqu'ils sont connus. Les importations méditerranéennes parviennent sur ces gisements de manière récurrente à partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. a.C.

L'autre, localisé dans les terres à relief peu marqué dans les actuels départements de Charente et Charente-Maritime, est composé d'un tissu dense et mouvant d'habitats ruraux dont les activités sont tournées, depuis le Ha C, voire le Bronze final, et jusqu'à LT B1 au moins (pour rester dans les limites

de notre propos), vers la production de denrées agricoles et animales. Les différences hiérarchiques entre les sites d'habitats sont lissées, moins tranchées que dans l'autre cas, ce qui est une conséquence directe de l'absence de polarisation forte dans cette micro-région. À ce titre, on fera remarquer que les dimensions de nos territoires théoriques, qui tournent autour de 6000 ou plutôt 5000 m de rayon, sont conformes à ce qui a pu être proposé dans d'autres régions de France ou d'Europe, pour l'âge du Bronze et l'âge du Fer : il est admis que l'aire d'approvisionnement standard d'une petite communauté rurale protohistorique, en terrain ne posant pas de difficultés majeures de circulation, équivaut à la distance approximative de 5 km autour de l'établissement central, soit environ une heure de marche<sup>1036</sup>.

Dans certains cas, le constat de la stabilité, sur le long terme (du Néolithique à l'âge du Fer), de cette unité de base a même pu être fait<sup>1037</sup>. Par ailleurs, l'idée d'un déplacement régulier de l'habitat, qui consiste en des établissements de petite taille et de courte durée de vie (une à deux générations) est aussi souvent évoquée, pour les mêmes périodes et dans des régions diverses<sup>1038</sup>, notamment dans le nord-est de la France. Les interprétations de V. Blouet pour la Lorraine à l'âge du Bronze, qui propose un modèle cyclique où l'habitat est « régulièrement délocalisé à l'intérieur d'un même terroir »<sup>1039</sup>, pourraient presque être directement transposées aux fermes charentaises de Luxé/Villognon ou Barbezieux/Reignac : à chaque fois, des établissements de LT A récente/LT B1 apparaissent à proximité d'établissements du Ha C récent/Ha D1 ; moyennant la découverte de fermes du Ha D2-3, le cycle serait alors complet pour le premier âge du Fer. En cela, les données que nous avons réunies s'insèrent particulièrement bien dans un cadre plus général, ce qui tend à donner du poids à nos interprétations. Ce n'est qu'à la fin de la période qu'on peut suspecter, à condition de rester prudent, le développement d'un phénomène de polarisation comparable à ce qui est connu par ailleurs, mais apparemment non généralisé. Ceci se traduirait donc par l'émergence d'un ou quelques sites importants capables de maîtriser un territoire plus étendu que le module de base (mais de combien ?), ce qui sous-entend l'apparition, comme dans le cas du Pech de Berre à Nicole par exemple, d'un niveau supérieur d'intégration territoriale.

Le cas de Merpins, qui a livré du mobilier datable du Bronze final et de tout le premier âge du Fer ou presque, reste insoluble aujourd'hui. La méconnaissance de l'organisation interne, de la typologie précise du site empêche toute conclusion. De fait, on peut imaginer à peu près tous les scénarios sans jamais être vraiment contredit par les données : le site se maintient-il vraiment, sous la forme d'un habitat dynamique, pendant toute la période, ou connaît-il une baisse d'activité après l'âge du Bronze, n'étant plus que fréquenté au premier âge du Fer ? Était-il en capacité de polariser l'activité et le

---

<sup>1036</sup> Brun 2006, 8-9 ; Brun 2011, 216-219.

<sup>1037</sup> Pétrequin 1992.

<sup>1038</sup> Blouet *et al.* 1992 ; Brun & Pion 1992 ; Brun 2011, 215-219 ; Desbrosse *et al.* 2009, 421.

<sup>1039</sup> Blouet *et al.* 1992, 191, fig. 4.



peuplement humain dans ses environs en jouant un rôle central, ou ne constituait-il qu'un habitat parmi d'autres, inséré dans le même réseau sans véritable différence hiérarchique ? A-t-il perdu puis regagné ce rôle central entre le Bronze final et la fin du premier âge du Fer ? Autant de questions qui ne peuvent trouver de réponse, raison pour laquelle on s'abstiendra de toute conclusion, même provisoire.

## **VI.4.5 Fenêtre 4 : le département du Lot et ses marges périgourdines et tarn-et-garonnaises**

Cette quatrième et dernière fenêtre n'est pas d'un abord facile. Nous avons eu maintes fois l'occasion, tout au long de notre travail, de souligner l'hypertrophie documentaire qui est l'apanage de cette partie de la zone d'étude. Parmi la grande quantité de sites connus, beaucoup ne sont pas bien caractérisés ni datés, ce qui les rend particulièrement rétifs à l'analyse. Des déséquilibres importants existent, d'une part entre sites funéraires et sites d'habitat, les premiers étant beaucoup plus nombreux que les seconds, et d'autre part entre le nord et le sud du département, la documentation étant plus abondante au nord qu'au sud, pourtant déjà bien fourni.

La forte proportion de sites mal datés, qui sont présents dans toute la fenêtre d'observation, réduit beaucoup la portée des analyses cartographiques utilisées jusqu'à présent (plus proche voisin et polygones de Thiessen), dans la mesure où ces dernières reposent sur les relations et distances entre les points d'un même semis qu'on estime assez complet. Il faudra donc, au moment de l'analyse spatiale proprement dite, user d'autres méthodes et changer d'angle d'approche. Dans un premier temps, on procèdera à la description par périodes.

### **VI.4.5.1 Occupation du sol par périodes**

#### *VI.4.5.1.1 Ha C (horizons 1-3)*

Les sites du Ha C se répartissent en trois grands ensembles de densité décroissante du Nord au Sud. Ces ensembles peuvent être grossièrement rattachés aux vallées de la Dordogne au Nord, du Lot au milieu et de l'Aveyron au Sud. La vallée du Lot représente cependant une sorte de limite, au sud de laquelle les informations sont beaucoup moins nombreuses (fig. 203).

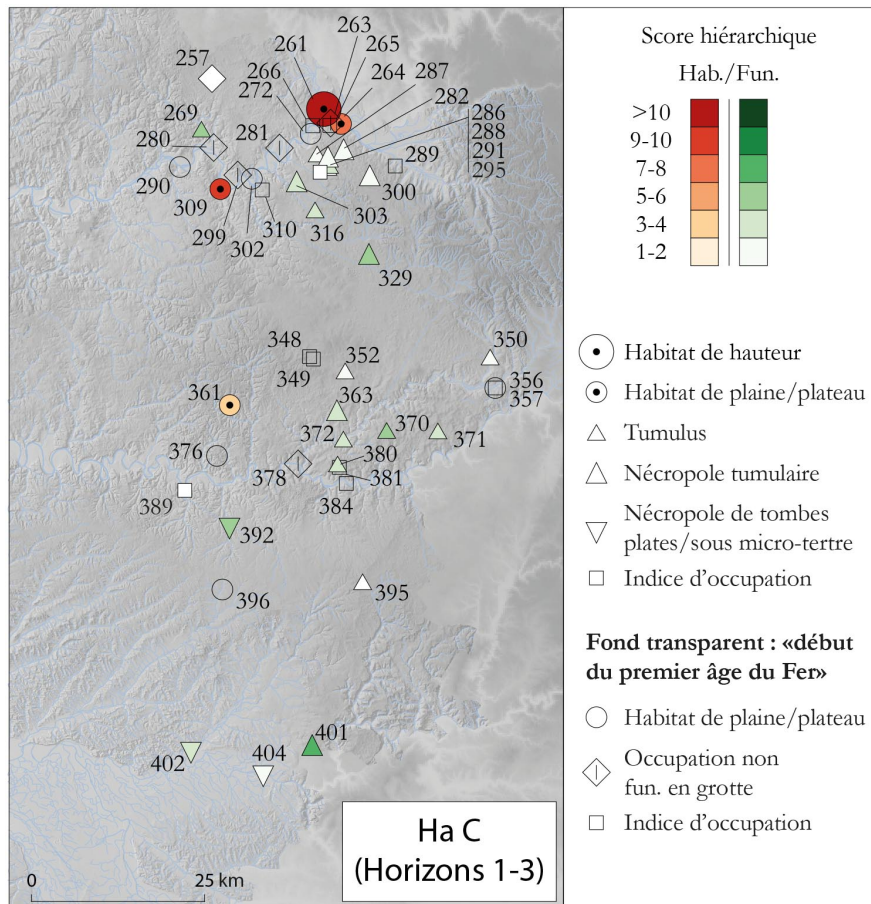


Figure 203 : Les sites du Ha C dans la fenêtre 4.

Les sites funéraires sont présents partout. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de nécropoles tumulaires ou de tumulus décrits comme isolés, qui occupent principalement des positions hautes, sur les causses ou sur de petits plateaux. Les rares cas qui, sur la carte, apparaissent ailleurs correspondent en fait à des sites mal localisés (Tour-de-Faure, n° 383 ; Crayssac, n° 373...). Cependant, il existe un petit nombre de nécropoles légèrement différentes, en cela que les tombes qui les composent au Ha C sont des tombes « plates » ou sous micro-tertres. Il s'agit des nécropoles sur lesquelles reposent une bonne partie des conclusions relatives à la chronologie des sites dans cette partie de la zone d'étude : le Camp de l'Église sud à Flaujac-Pujols (n° 392-393), le Camp d'Alba à Réalville (n° 402) et le Tap à Nègrepelisse (n° 404). Ces trois sites, tous au sud de la vallée du Lot, suggèrent l'existence d'une sorte de dichotomie nord-sud, perceptible au travers du type de structures funéraires. La cartographie des tombes de cette région selon le mode de traitement du cadavre (fig. 93.2) avait déjà permis de remarquer cette opposition, la vallée du Lot jouant, là aussi, un rôle de limite entre une zone où l'inhumation domine (au nord) et une zone où l'incinération est majoritaire (au sud).

Les scores hiérarchiques atteints par les tombes sont assez homogènes, avec des totaux relativement bas, sauf par endroits. Il y a de fortes chances pour que cette image soit biaisée par les

conditions de découverte et de fouille de bon nombre de tombes. En effet, les plus hauts scores sont atteints par des tombes fouillées après 1950 : la tombe à épée du tumulus 41 du Frau à Cazals<sup>1040</sup> (n° 401), le dolmen Laval à Souillac (n° 269), la tombe 27 du Camp de l'Église sud à Flaujac-Poujols (n° 392). Seule la tombe du tumulus 1 de la Route de Gramat à Figeac (n° 329) est une fouille du XIX<sup>e</sup> s. Ces sépultures parviennent à des scores hiérarchiques de 4, 5 ou 6 en raison de la présence, outre la céramique, d'éléments d'armement, plus rarement de parures métalliques ou d'objets de toilette. Or, un nombre non négligeable de tombes tumulaires, en d'autres points de la fenêtre d'observation, sont précisément des tombes fouillées pour la plupart au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> s., dont ne nous est parvenue qu'une épée hallstattienne, parfois associée à un ou deux bracelets, ou bien un rasoir<sup>1041</sup>. Il est très improbable que ces objets aient été déposés seuls dans les tombes, car cela irait à l'encontre des pratiques constatées dans les régions périphériques autant que dans les environs immédiats, où d'autres tombes du Ha C ont livré de la céramique. On doit donc considérer que ces assemblages sont partiels, et que les scores hiérarchiques calculés des tombes à épées ou à rasoir sont sous-évalués.

Les informations relatives à l'habitat sont très disparates. Seul un très petit nombre est suffisamment bien documenté pour permettre d'obtenir un score hiérarchique. C'est le site de hauteur du Puy d'Issolud à Vayrac qui atteint le plus élevé, en raison de sa situation topographique autant que de la durée de son occupation. Ce score est cependant lui aussi sous-évalué, puisque l'occupation du Ha C fait suite, sans hiatus apparent, à une occupation du Bronze final. Ce gisement devrait du reste plutôt être qualifié de complexe de peuplement, car des tumulus, en nombre indéterminé mais datables, au moins en partie, au premier âge du Fer, y ont été fouillés dès le début des recherches sur le plateau, ce qui permet d'envisager l'existence d'un habitat et de sa nécropole proche<sup>1042</sup>.

Les autres habitats « mesurables » sont le site de Surlaroque à Carennac (n° 264), le site de Combe Nègre à Loupiac (n° 309) et le site de Lacombe à Nadillac (n° 361), daté par radiocarbone de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. a.C. Les deux sites de Combe Nègre et de Surlaroque ont en commun d'être des habitats stratifiés occupés depuis le Bronze final. Il s'agit donc d'habitats pérennes, d'un type proche de ceux déjà vus en Lot-et-Garonne ou en Gironde (Montamat à Tonneins, Chastel à Aiguillon, Dorgès à l'Isle-Saint-Georges). Ils ont toutefois une durée de vie différente : le site de Combe Nègre est abandonné au début du Ha D, tandis que le site de Surlaroque est occupé, manifestement sans rupture, jusqu'au V<sup>e</sup> s. a.C.

---

<sup>1040</sup> Dhennequin 2005, vol. 3.

<sup>1041</sup> Ces tombes sont assez nombreuses. Tombes à épée : Carennac, Noutary, tum. 17 (n° 282) ; Miers, tum. des Barrières (n° 291) et de la Pierre Levée (n° 295) ; Montvalent, la Sarladie (n° 303) ; Gramat, Route de Figeac, tum. 2 et 3 (n° 329) ; Lissac-et-Mourret (n° 350) ; Coursac à Quissac (n° 352) ; Cabrerets, Vialolle (n° 367) ; Sauliac-sur-Célé, Cayrou de la Justice (n° 372) ; Saint-Martin-Labouval, Nougayrac (n° 380). Tombes à rasoir : Montvalent, Bois de Turenne (n° 287), Padirac, Pech de la Croix d'Hélène (n° 300), Rocamadour, le Roux (n° 316), Gramat, Route de Figeac, tum. 2 (n° 329).

<sup>1042</sup> Girault & Gascó dir. 2012, 18.

Le site de Nadillac, occupé pendant une courte période, a livré des traces plus fugaces (trous de poteaux, fosses, un bas fourneau), qui rappellent plutôt d'autres habitats du Ha C, tels que le Pont de la Peyre à Bourran ou Sainte-Livrade en Lot-et-Garonne.

Autrement dit, malgré une quantité de données fiables plutôt mince, on peut en déduire l'existence d'une typologie d'habitats relativement variée.

À cela viennent s'ajouter d'autres indices d'occupation datés, avec plus d'incertitude, du début du premier âge du Fer ou, dans certains cas, de la « transition Bronze-Fer ». Plusieurs d'entre eux, établis dans des grottes, sont des contextes très incertains, qui ne permettent pas toujours de trancher entre une fonction funéraire ou domestique (la grotte du Camp de l'Hoste à Souillac, n° 280 ; grotte de Mézels à Vayrac, n° 263 ; grotte de Combe Brigou à Pinsac, n° 299 ; grotte des Gours à Bouziès, n° 378). D'autres, en revanche, correspondent à coup sûr à des habitats stratifiés rappelant les sites de Combe Nègre ou Surlaroque (par exemple les Barthas à Pinsac (n° 302), où plusieurs niveaux archéologiques ont été documentés, dont un daté de la charnière Bronze final/1er âge du Fer). D'autres encore évoquent plutôt des sites à courte durée d'occupation du type de Lacombe à Nadillac (ainsi le site de Toupy à Floirac, n° 272, assimilé à un petit habitat à vocation agricole à proximité de la Dordogne).

Insistons, pour finir, sur la grande densité d'informations, tant funéraires que domestiques, qui caractérise le nord de la fenêtre d'observation. Bien qu'elle doive beaucoup à la publication récente d'une synthèse documentaire destinée à remettre en contexte les conclusions relatives au site du Puy d'Issolud<sup>1043</sup>, il faut tout de même se demander si une telle densité est simplement le résultat d'un travail de prospection et d'inventaire soigneux, ou si elle est également la traduction d'une spécificité locale en matière de peuplement. On y reviendra plus bas.

Ainsi, malgré les lacunes et les difficultés de lecture, le panorama offert par les données du Ha C est déjà riche d'informations. Celles-ci suggèrent l'existence d'une opposition entre le nord et le sud de la fenêtre d'observation et de modalités de peuplement faisant plein usage des possibilités locales, avec des sites de hauteur, des sites ouverts de plateau ou plaine, et des occupations en grottes.

#### *VI.4.5.1.2 Ha D1-2 (horizons 4-7a)*

La période du Ha D1-2 est le moment d'un certain nombre de changements importants, concernant tous les types de gisements (fig. 204).

---

<sup>1043</sup> Girault & Gascó dir. 2012.

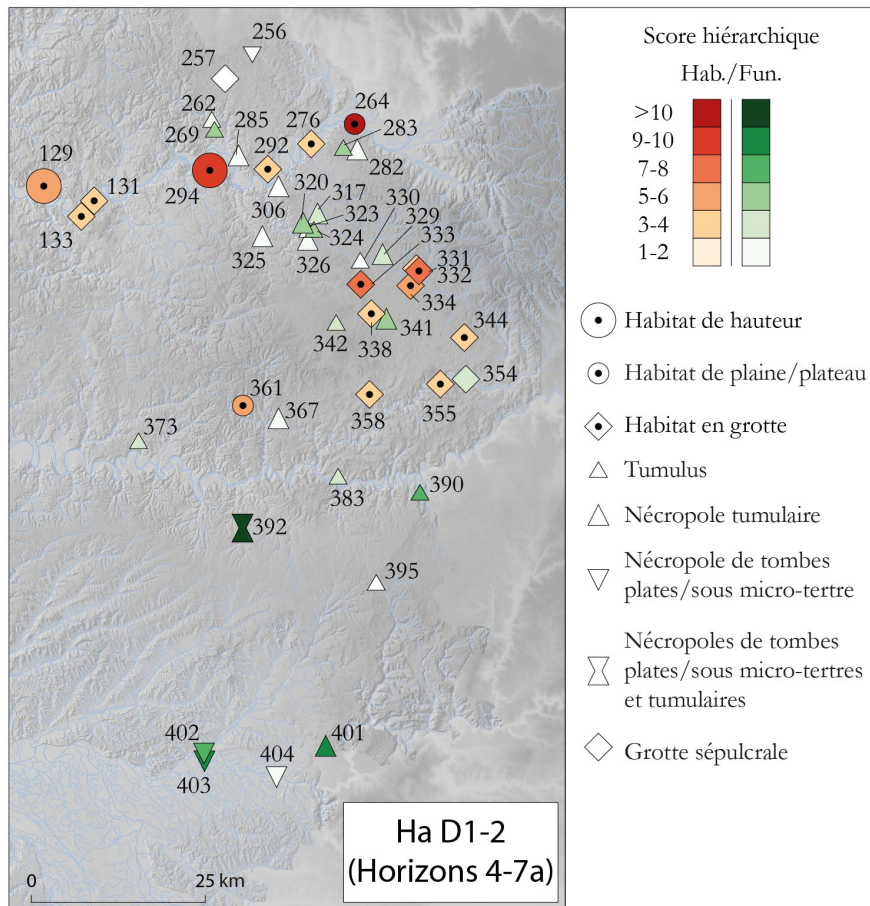


Figure 204 : Les sites du Ha D1-2 dans la fenêtre 4.

La dichotomie observée dans le domaine funéraire entre le nord et le sud de la fenêtre d'observation est toujours d'actualité et même renforcée à certains égards. Au sud, la continuité est de mise : les nécropoles créées au Ha C poursuivent leur développement et comprennent toujours des tombes riches, raison pour laquelle elles obtiennent encore les scores hiérarchiques les plus élevés de la fenêtre. Toutefois, le Ha D1-2 s'accompagne dans certains cas de modifications non négligeables. Au Camp de l'Eglise, la nécropole change de morphologie, avec à la fois un déplacement du cimetière et l'adoption des grands tumulus en lieu et place des micro-tertres jusqu'alors privilégiés. Un phénomène du même ordre se produit au Camp d'Alba, puisque cette nécropole est désaffectée au Ha D1, mais qu'à quelques centaines de mètres à peine apparaît, au lieu-dit les Plaines à Cayrac, au Ha D2, une nouvelle nécropole, qui a livré des sépultures au mobilier très opulent — notamment la tombe 136, avec plusieurs dizaines de vases, plusieurs armes, un bassin en bronze et des éléments de parure. Dans les deux cas, il y a donc un déplacement sur une courte distance, qui traduit vraisemblablement le maintien d'un rôle et d'un statut hiérarchiquement élevé (on continue à mettre en terre les membres d'une élite locale dans un même secteur) plutôt qu'une rupture franche. La nécropole du Frau à Cazals, quant à elle, poursuit son développement.

Au nord, on constate au contraire de fortes modifications dans l'agencement du semis de sites funéraires du Ha D1-2. L'agglomérat que l'on identifiait très bien aux alentours du Puy d'Issolud au Ha C se réduit, au Ha D1-2, à une ou deux tombes seulement, alors que dans les environs de Rocamadour, on voit fleurir les tumulus du Ha D1-2 là où, au Ha C, seules quelques tombes étaient présentes. Sur le reste du Causse de Gramat, la tendance est la même : hormis la nécropole de la Route de Figeac (n° 329), qui a livré des tombes du Ha D1-2, la plupart des ensembles funéraires apparaissent là où aucune tombe du Ha C n'était connue auparavant. Par ailleurs, les sites tumulaires, majoritaires, voisinent avec quelques cas de grottes sépulcrales datant peut-être (Siréjol à Gignac, n° 257) ou de manière certaine (grotte des Palabres à Boussac, n° 354) du Ha D1-2. Il semble donc que dans cette partie de la zone d'étude, on retrouve dans la documentation funéraire l'opposition nette entre la situation au Ha C et celle du début du Ha D.

L'examen des sites d'habitat connus renforce cette idée. En effet, si l'on excepte le site de Nadillac (n° 361), qui pourrait dater du début du Ha D, un seul site connu au Ha C perdure au Ha D1-2, à savoir le site de Surlaroque à Carennac (n° 264). Tous les autres habitats du Ha C ont périclité. Par ailleurs, on remarque également que la typologie des habitats est un peu moins variée : on ne connaît plus guère d'occupations ouvertes, sur les plateaux ou dans les plaines, et la majorité des habitats sont maintenant des sites en grotte, dont la chronologie exacte est souvent difficile à établir. Il existe toutefois des cas certains de fréquentation de grottes non funéraires au Ha D1 (l'Igüe de la Crouzate à Gramat, n° 333 ; grotte de Roucadour à Thémines, n° 334, qui a été le lieu d'au moins un dépôt d'objets métalliques à caractère rituel), même si la majorité semble plutôt dater du Ha D2, voire du Ha D3 (grotte de la Martine et Caudon à Domme, n° 131-133 ; Crozo-Bastido à Pinsac, n° 292 ; grottes des Escabasses et de la Fée à Thémines, n° 331-332). Ces occupations en grotte présentent des scores hiérarchiques homogènes, proches de 4 ou 6, principalement parce qu'elles n'ont pas été fréquentées de manière continue et intense pendant très longtemps. Cependant, il faut noter qu'elles livrent régulièrement du mobilier métallique ou céramique plutôt élaboré (réurrence de la céramique graphitée), qui témoignent a priori d'un niveau de vie assez élevé.

À côté des grottes, deux sites de hauteur ont livré du mobilier permettant de situer leur occupation au cours du Ha D1 ou 2 : le Pech del Castel au Roc (n° 294) et, de manière moins fiable, Beynac (n° 129). D'autres sites de hauteur ont peut-être été réinvestis au Ha D1-2 mais les informations restent trop incertaines pour pouvoir l'affirmer : le Mas de Greil à Brengues (n° 359), Murcens à Cras (n° 365), l'Impérial à Luzech (n° 377), le Pech de Béars à Arcambal (n° 382).

#### VI.4.5.1.3 Ha D3-LT A/B1 (horizons 7b-9)

À la période suivante (fig. 205), le tissu d'habitats qui se forme au cours du Ha D1-2 entre les vallées du Lot et de la Dordogne se maintient. Toutefois, ceci est en partie une illusion, dans la mesure où certains habitats sont difficiles à situer précisément dans la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. C'est ce qui explique la similarité du semis de sites non funéraires, plus particulièrement celui des grottes. Ceci dit, certains sites sont véritablement des créations du Ha D3. Le site de Combe Fages 2 à Loupiac (n° 305) en est la meilleure illustration, avec une occupation très dense, plusieurs niveaux ayant livré un très abondant mobilier témoignant d'une occupation continue entre le Ha D3 et LT B1. Sa proximité avec le site du Bronze final et du début du premier âge du Fer de Combe Nègre, sur la même commune, permet d'envisager un déplacement de l'habitat au cours du temps, sachant qu'à l'heure actuelle, un hiatus existe au Ha D1, période attestée ni sur l'un ni sur l'autre gisement.

Concernant le domaine funéraire, plusieurs éléments doivent être soulignés. Le premier est l'impression de stabilité qui se dégage, encore et toujours, des nécropoles du sud de la fenêtre d'observation (le Camp de l'Eglise à Flaujac-Poujols, n° 392 ; le Frau à Cazals, n° 401 ; les Plaines à Cayrac, n° 403). Si l'on accepte l'idée que la nécropole des Plaines à Cayrac est le prolongement, avec un léger déplacement, de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville, on se trouve alors en présence de trois pôles funéraires de premier ordre, actifs entre le Ha C et LT A, sans rupture apparente.

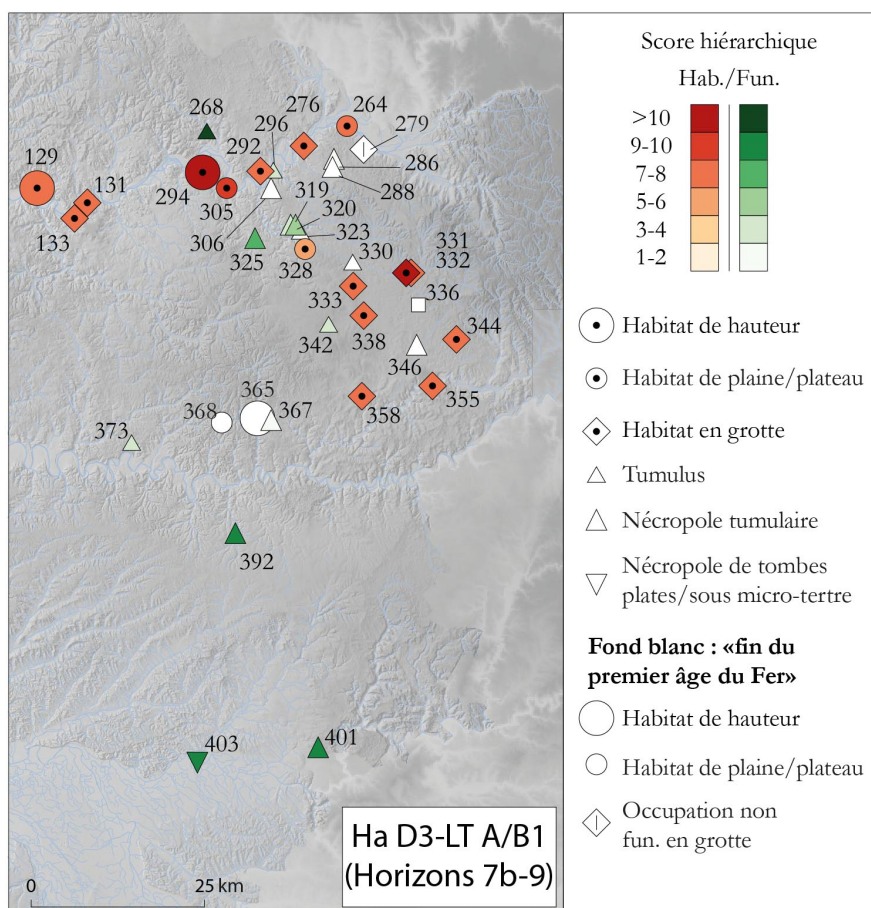


Figure 205 : Les sites du Ha D3-LT A/B1 dans la fenêtre 4.

Dans le nord du Lot, les différences entre le Ha D1-2 et la période suivante sont très marquées sur le plan des données funéraires. Même en tenant compte des imprécisions de datation pour les tombes attribuées au Ha D2-3, le nombre de sites est en effet en chute libre, ces derniers étant plus dispersés qu'auparavant.

Le dernier élément important concernant les sites funéraires est en rapport avec le contenu des tombes et, partant, leurs scores hiérarchiques. En effet, on constate que, sur la totalité des sites funéraires recensés pour cette période, beaucoup atteignent des valeurs fortes. Certains défunts sont inhumés ou incinérés avec des assemblages funéraires particulièrement opulents. Les meilleurs exemples de cette tendance sont : d'une part, l'inhumation du tumulus Léry à Souillac (n° 268), avec de nombreux objets de parure annulaire, au moins une fibule, quasiment une vingtaine de vases dont un en céramique à pâte claire d'origine méditerranéenne (pl. 344) ; d'autre part, l'incinération du tumulus 21 du Camp de l'Eglise nord à Flaujac-Poujols, sépulture masculine ayant livré un assemblage comprenant de nombreux vases, des objets de toilette (scalptorium, rasoir), de parure (bracelets, fibule



navarro-aquitaine) et, surtout, une panoplie d'armes défensives et offensives composée d'un poignard, d'une épée et d'un bouclier de typologie laténienne caractéristique<sup>1044</sup>.

La conjonction de ces deux phénomènes (enrichissement très marqué des dépôts funéraires et raréfaction de ces derniers à l'échelle de la fenêtre d'observation) n'est pas sans rappeler ce qui se passe à la même période en Lot-et-Garonne et dans le Gers, où l'on voit à la même époque apparaître des sépultures fortement valorisées à l'écart des anciens cimetières fondés au Ha C ou au Ha D1. Cela suggère donc qu'il s'agit d'une tendance forte des pratiques funéraires de la fin du premier âge du Fer et du début du second.

Plus globalement, on remarque que c'est maintenant dans les environs du Pech del Castel (n° 294) et non plus du Puy d'Issolud, que se concentrent les sites à fort score hiérarchique, qu'il s'agisse d'habitats ou de sépultures. Il semble donc que dans le nord du Lot, au moins deux points de polarisation du peuplement se soient succédés entre le Ha C et LT A.

#### **VI.4.5.2 Analyse spatiale**

Comme on l'a signalé en début de partie, la part de la documentation lotoise et tarn-et-garonnaise mal cernée est telle qu'elle interdit de procéder aux mêmes analyses que précédemment. Néanmoins, il est possible d'extraire des données les mieux caractérisées les éléments d'une analyse spatiale pertinente, à condition d'emprunter d'autres chemins.

##### *VI.4.5.2.1 Des nécropoles en long, en large et en travers : vers l'identification d'espaces de circulation ?*

Le corpus de données funéraires, par son extrême abondance, nous permet d'amorcer la réflexion. Un des traits les plus saillants de ce corpus est la très grande quantité de tombes connues entre les cours du Lot et de la Dordogne. Cette abondance de données est directement fonction de la longue et complexe histoire de l'archéologie dans cette partie de la zone d'étude. Entre les érudits locaux des débuts de l'archéologie, les amateurs et bénévoles des Trente Glorieuses à nos jours et les acteurs de l'archéologie professionnelle, universitaire ou préventive, le nombre de personnes à avoir un jour trouvé et fouillé une tombe dépasse de loin ce qui s'est fait dans les départements voisins. Conséquence de toute cette activité, le nombre de sites funéraires recensés par les inventaires publiés ou dans le cadre de ce travail est très élevé. Il pose néanmoins une question, qui revêt une grande

---

<sup>1044</sup> Beausoleil & Collet 2014, 26-30.

importance pour la suite : ne se pourrait-il pas, dans certains cas au moins, que plusieurs gisements, recensés sous différents toponymes, forment un seul grand site funéraire très étendu et lâche ? Cette interrogation naît de la grande proximité qu'on observe souvent entre certaines nécropoles ou tumulus isolés. Il faut donc chercher à la vérifier.

On a pu, à l'occasion de l'analyse typologique du corpus d'objets non céramiques, souligner la singularité de cette partie de la zone d'étude. On y constate par exemple une concentration d'épées de typologie hallstattienne, de rasoirs en bronze à double tranchant, de parures annulaires à tampons, torques à crochets... À cela vient également s'ajouter la prédominance de l'inhumation sous tumulus, quand le reste de la zone d'étude est clairement tourné vers l'incinération. Cela suggère une forme d'indépendance culturelle assez nette par rapport au reste des sites étudiés. Cette remarque répond à la proposition formulée, pour le premier âge du Fer au moins, par certains auteurs, pour qui il est possible d'identifier une culture du sud du Massif Central à laquelle s'intègre la micro-région considérée ici<sup>1045</sup>. Essentiellement définie à partir de critères relatifs au domaine funéraire, cette culture est reconnue dans une vaste zone couvrant, comme son nom l'indique, le sud du Massif Central, du Quercy à l'ouest aux Cévennes à l'est et de la Haute-Auvergne au nord aux garrigues montpelliéraines au sud.

La morphologie des espaces funéraires fait partie des éléments descriptifs de cette culture : « *Dans le sud du Massif Central, les gisements funéraires sont fréquemment installés sur des reliefs, de manière à être vus de loin, ou bien à proximité de voies, de carrefours et d'espaces de franchissement. La partie visible consiste en tumulus disposés de façon lâche en ligne ou bien en quelques groupes, sur des surfaces dépassant régulièrement quelques hectares [...]* »<sup>1046</sup>. Ceci s'oppose assez nettement aux pratiques en vigueur, à la même période, en Languedoc ou, pour ce qui nous concerne, en Lot-et-Garonne, Gers, Haute-Garonne, où les nécropoles sont des groupes très resserrés de tombes installés dans les vallées et occupant des surfaces beaucoup plus réduites (par exemple la Gravière à Fauillet).

Si l'on examine la répartition des tumulus sur les plateaux lotois, dans les zones les mieux documentées, on peut identifier de grandes grappes lâches de tumulus ou de groupes de tumulus datables du premier âge du Fer, au sein d'ensembles tumulaires plus anciens<sup>1047</sup>. Les dimensions et la forme de ces grappes, que l'on peut repérer par exemple dans les secteurs de Carennac/Floirac/Miers, ou encore Rocamadour, correspondent d'assez près à celles des vastes ensembles de tertres de Haute-Auvergne, à l'image de celui de La Croix de Baptiste, sur les communes d'Allanches et de Vèze dans le Cantal<sup>1048</sup>. Autrement dit, les nécropoles lotoises sont agencées selon des modalités comparables à ce qui est documenté dans le reste de l'entité culturelle du sud du Massif Central.

---

<sup>1045</sup> Milcent & Delrieu 2007.

<sup>1046</sup> Milcent & Delrieu 2007, 62.

<sup>1047</sup> Girault & Gascó dir. 2012, fig. 138.

<sup>1048</sup> Milcent & Delrieu 2007, fig. 13.

Dès lors, une nouvelle question apparaît : si ces nécropoles se ressemblent, est-il possible de démontrer que les groupes de tumulus lotois jouaient un rôle comparable à celui des autres nécropoles tumulaires dans le paysage, à savoir celui de marqueurs spatiaux signalant des voies de communication, des carrefours, des points de franchissement ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons mis en œuvre une méthode d'analyse cartographique fondée sur la notion de coût de déplacement. Le principe est assez simple : il s'agit, à l'aide d'un logiciel de cartographie informatique, de déterminer, entre un point d'origine et un ou plusieurs points de destination, le chemin le plus « économique », en termes d'efforts et de coût de déplacement, à partir d'un certain nombre de paramètres.

Les problèmes surgissent toutefois dès qu'il faut décider sur quelles données précises faire reposer le calcul. En effet, on peut imaginer une multitude de paramètres qui auraient tous, en théorie, une influence sur le coût et les facilités ou difficultés de déplacement dans un espace donné. Le relief, l'hydrographie, le couvert végétal sont les plus évidents car ils sont en lien avec le volet physique, mais il en existe d'autres, plus difficiles à prendre en compte : on doit envisager qu'il a pu se produire par exemple des transformations du couvert végétal ou une migration des cours d'eau. Par ailleurs, d'autres éléments plus impalpables, liés cette fois aux communautés humaines, tels que des frontières politiques, des zones sanctuarisées pour des raisons religieuses, ont pu exercer des contraintes sur les modalités de déplacement, sans qu'il soit possible, la plupart du temps, de les restituer. Enfin, signalons que certaines études relatives aux cheminements de moindre coût prennent également en compte des paramètres liés à la personne qui se déplace : son énergie, décroissante au fur et à mesure du trajet, mais aussi sa masse corporelle ou son champ de vision<sup>1049</sup>.

Dans cette perspective, plutôt que de chercher à collecter un maximum de données très diverses et à les compiler pour obtenir une image fine de la réalité passée, qui reste en grande partie inaccessible, il est plus pertinent d'utiliser, pour le calcul des coûts de déplacement, les données relatives au relief, dont on peut supposer qu'il a été moins sujet à modification que les autres paramètres évoqués. Ces données sont utilisables par le biais d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT). Insistons dès à présent sur le fait que les cartes et calculs générés à partir du seul MNT doivent être, en raison même du caractère simpliste de la restitution du terrain que ce dernier permet, utilisés pour ce qu'elles sont : au mieux des approximations grossières, ne permettant de dégager que des tendances, qu'il ne faudra en aucun cas considérer comme des faits archéologiques véritables.

Cela précisé, il faut, pour permettre le calcul, générer, à partir des informations contenues dans chaque pixel du MNT, le raster de coût qui indique, pour chaque portion du territoire, le coût que représente son franchissement. Il existe plusieurs façons de faire, et nous avons opté pour une seule

---

<sup>1049</sup> Zakšek *et al.* 2008 ; Fovet & Zakšek 2014

d'entre elles : le coût de chaque pixel est calculé d'après sa pente. Le présupposé, ici, est que le déplacement est plus facile en terrain plat qu'en terrain accidenté, et que la difficulté de déplacement croît en fonction de la pente. Il y a donc une relation entre pente, vitesse de déplacement et, partant, coût de déplacement. Dès lors, il est possible, à l'aide d'un logiciel dédié, d'extraire depuis un MNT un raster de pente, puis de convertir celui-ci en un raster de coût par reclassement des valeurs de pente<sup>1050</sup>. Une fois ce raster obtenu, chaque pixel se retrouve porteur d'une valeur traduisant son coût de déplacement. On peut alors extraire, depuis ce raster, l'itinéraire représentant le déplacement le moins coûteux entre un point A et un point B<sup>1051</sup>.

Pour vérifier la validité de l'idée selon laquelle les nécropoles pourraient jalonner ou baliser des axes de communication, nous avons sélectionné un petit nombre de sites, que le calcul a eu pour objectif de relier selon des itinéraires de moindre coût. Les sites en question sont :

- au sud, les trois nécropoles du Camp de l'Église (n° 392), du Camp d'Alba (n° 402) et du Frau à Cazals (n° 401), qui ont représenté les trois points d'origine à partir desquels effectuer les calculs. Nous les avons choisis en raison de la longévité de leur utilisation et de l'opulence des dépôts funéraires, qui signalent des foyers de peuplement stables dans le temps et qui étaient le siège de personnages de haut rang dont on a retrouvé les tombes. La présence de quelques objets d'origine non strictement locale certifie, de plus, l'intégration de ces sites dans des réseaux d'échanges à moyenne ou longue distance, ce qui invite à les considérer aussi comme des points de passage.

- au nord, deux sites de hauteur qui ont servi de points de destination dans les calculs : le Puy d'Issolud à Vayrac (n° 261) et le Pech del Castel au Roc (n° 294), sélectionnés parce qu'à des moments différents, se trouvent dans leurs environs immédiats des habitats ou des tombes atteignant des scores hiérarchiques élevés. Étant donné leur nature, on postule qu'ils ont pu être des habitats centraux, à l'image de ce que l'on connaît déjà en Lot-et-Garonne par exemple, ou du moins qu'ils signalent, eux aussi, des foyers de peuplement dynamiques se succédant dans le temps. Ils se situent chacun à une extrémité du nuage de points formé par les sites funéraires.

- entre les deux, trois sites de hauteur supplémentaires, qui ont servi de points d'origine annexes : Murcens à Cras (n° 365), le Pech de Béars à Arcambal (n° 382) et Gaïfié à Saint-Jean-de-Laur (n° 387), pour les mêmes raisons que les autres sites de hauteur.

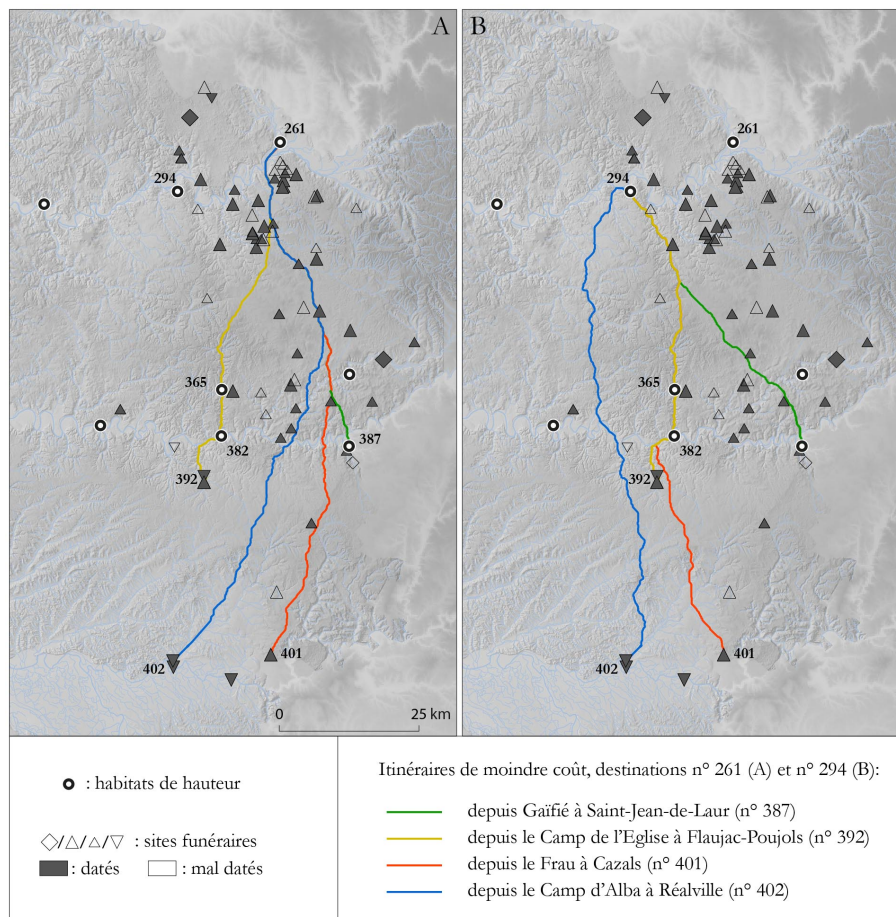
Le résultat du traitement et de l'extraction des itinéraires de moindre coût appelle plusieurs commentaires (fig. 206). On commencera par souligner certaines limites de l'exercice. Premièrement,

---

<sup>1050</sup> Ce reclassement a été fait en considérant que la vitesse moyenne de déplacement à pied sur terrain plat est d'environ 5 km/h, valeur couramment admise. À partir de là, une pente comprise entre 0 et 5 % correspond à un coût de 1. Ce coût double entre 5 et 15 % (sous entendu : il est deux fois plus difficile de se déplacer, la vitesse de déplacement est divisée par deux), triple entre 15 et 30 %, et vaut 4 par défaut pour toute valeur supérieure à 30 %.

<sup>1051</sup> Nous devons la réalisation des rasters de coût et leur exploitation à C. Coutelier, ingénieur SIG, UMR 5607 Ausonius. Voir aussi Rodier dir. 2011, 180-183, 240.

dans la mesure où le calcul porte sur le MNT uniquement, les cheminements optimaux à partir de plusieurs points vers une même destination peuvent à l'occasion se confondre : c'est le cas ici, où à plusieurs reprises, les chemins de moindre coût calculés depuis les différentes origines finissent par se chevaucher lorsqu'ils rejoignent les zones du MNT qui offrent le moins de résistance. Ensuite, parce que le calcul n'intègre pas les données de l'hydrographie, il arrive que les itinéraires de moindre coût empruntent les cours d'eau (par exemple entre le Pech de Béars et Murcens, n° 382-365) ou bien qu'ils en fassent fi (à l'approche du Puy d'Issolud, le chemin coupe la Dordogne).



**Figure 206 : Chemins de moindre coût calculés à partir des nécropoles du sud de la fenêtre vers le Puy d'Issolud (A) et vers le Pech del Castel (B).**

Ces limites restent toutefois acceptables, et les données ou les connaissances disponibles le montrent bien. Les portions d'itinéraires empruntant le lit des cours d'eau ne sont pas nécessairement éloignés de la réalité passée. Le chemin calculé à partir de la nécropole du Camp de l'Eglise vers les deux points de destination passe par la vallée du Vers, petit affluent du Lot, certes étroite et encaissée, mais l'existence d'une voie de pénétration vers le nord est rendue manifeste par la présence des deux sites du Pech de Béars (n° 382) et de Murcens (n° 365), rendant même superflue une analyse à partir de

ces deux points. le même constat vaut pour les franchissements de cours d'eau : non seulement la densité des sites de part et d'autre de la rivière dans les environs du Puy d'Issolud rend très probable le fait que la traversée de la Dordogne dans ce secteur ait été chose courante, mais c'est un fait absolument certain : un gué est attesté au lieu-dit les Granges de Mézels, où fut notamment découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> s. une épée du Bronze final presque complète, vraisemblable dépôt en milieu humide<sup>1052</sup>. En d'autres termes, malgré un calcul portant sur des données très simplifiées par rapport à la situation passée, le résultat, sous la forme des chemins de moindre coût, n'est pas dénué de pertinence, loin s'en faut. On peut donc considérer les tracés comme des approximations acceptables d'itinéraires réels, à condition de ne pas en faire des chemins véritables mais plutôt des orientations générales.

On peut ensuite remarquer que ces itinéraires se corrèlent souvent assez bien avec la disposition des sites funéraires. Parmi ces derniers, certains, plutôt rares il est vrai, sont localisés directement sur le chemin de moindre coût (par exemple au point de réunion entre les chemins partant des n° 401 et 387 vers le Puy d'Issolud, ou, au départ du n° 401 dans la même direction, dans la portion au sud du Lot). Un peu plus nombreux sont ceux qui sont disposés à proximité d'un tracé, c'est-à-dire à environ 1 ou 1,5 km. C'est le cas pour les sites funéraires formant une ligne suivant approximativement le tracé du chemin partant du n° 402 vers le Puy d'Issolud juste au nord de la vallée du Lot. L'itinéraire joignant les n° 387 et 294 (fig. 206B) voit cette situation se reproduire plusieurs fois, au début et à la fin du tracé. Bien souvent, quand les sites funéraires sont dans cette configuration, c'est parce que le chemin de moindre coût emprunte le fond d'une vallée le long de laquelle sont réparties, en bordure des plateaux, des nécropoles, comme le Pech des Cramazous à Calès (n° 325).

Une dernière configuration particulière concerne le nord de la fenêtre d'observation, où se trouvent les deux concentrations de sites funéraires déjà décrites et assimilables à de grands ensembles funéraires lâches. Les chemins de moindre coût menant, depuis le sud de la fenêtre, jusqu'au Puy d'Issolud passent tous entre ces deux concentrations, les contournant par la droite dans le premier cas, par la gauche dans le second. Ici, on se trouve très vraisemblablement en présence des deux cas les plus évidents du rôle de marqueurs spatiaux joué par ces agglomérats dispersés de tertres sur les plateaux lotois.

Les contradictions les plus flagrantes, c'est-à-dire les endroits où les tracés ne rencontrent ou ne passent à côté d'aucun site funéraire sont rares, et correspondent en fait aux zones les moins bien documentées de la fenêtre d'observation, à savoir l'espace compris entre les sites de Beynac (n° 129), l'Impernal à Luzech (n° 377), le Pech de Béars à Arcambal (n° 382) et le Pech del Castel au Roc (n°

---

<sup>1052</sup> Filippini 2010, 224.

294). On remarque aussi que cette vaste zone est, du point de vue du terrain, bien plus accidentée que les Causses.

Au final, la bonne corrélation entre ces deux variables indépendantes (la localisation des sites funéraires et la détermination d'itinéraires de moindre coût), associée à l'existence, dans le reste du sud du Massif Central, de configurations identiques, milite fortement en faveur de l'hypothèse selon laquelle les grappes de tumulus lotois constituent bien des jalons balisant des voies de communication. Le fait que les itinéraires de moindre coût ne passent pas exactement sur l'emplacement des sites funéraires n'est pas rédhibitoire : il faut plutôt considérer les plateaux du Lot, où la pente est faible et le terrain plan, comme un espace où la circulation est aisée. On rappellera qu'en plus de multiples nécropoles, on connaît également beaucoup de sites domestiques, dont certains présentent les signes d'un niveau de confort matériel plutôt élevé (céramique fine graphitée omniprésente à la fin du premier âge du Fer, présence éventuelle de mobilier d'origine méditerranéenne). De là, on peut considérer cette partie de la zone d'étude comme une micro-région fortement investie par les communautés humaines, et parcourue, pendant tout le premier âge du Fer, de flux mobiliers et humains arrivant et partant d'au-delà des limites envisagées ici. Par conséquent, il faut probablement imaginer l'existence d'un véritable réseau de chemins reliant les habitats entre eux et repérés, ou manifestés, par de grands ensembles de tertres.

L'examen plus poussé des données disponibles permet d'aller un peu plus loin au sujet du secteur nord de la fenêtre d'observation puis, par contrecoup, sur l'ensemble de celle-ci.

#### *VI.4.5.2.2 Du Ha C au Ha D : un déplacement des pôles influents ?*

On portera ici l'attention sur la partie septentrionale de la fenêtre observée, celle où se trouvent les plus fortes concentrations de tombes tumulaires. En raisonnant en fonction des grandes périodes qui nous servent ici de cadre descriptif, plusieurs éléments sont à souligner.

Durant le Ha C (fig. 207), en dehors de quelques rares sépultures dont la datation possible est à cheval sur le Ha C et le Ha D (horizons 3 à 5) et de tertres uniquement datables du premier âge du Fer sans précision, les sépultures sont essentiellement groupées dans la concentration la plus septentrionale (secteur Miers-Carennac : n° 282-286-287-288-291). Durant les phases suivantes, le nombre de sépultures représentatives du Ha D ou de LT A dans cette concentration spécifique est en très nette diminution. En revanche, on voit fleurir ces dernières plus à l'ouest, dans le secteur de Rocamadour en particulier (n° 317-320-323-326), mais aussi, de manière plus lâche, le long d'un axe sud-est/nord-ouest joignant Durbans (n° 341) à Souillac (n° 262).

Les tombes du Ha C les mieux caractérisées, dans la concentration de Miers-Carennac, livrent les éléments caractéristiques des sépultures élitaires à connotation masculine dans le reste de la France centrale et orientale : une épée ou un rasoir, parfois associé à un bracelet unique ou à une paire de bracelets. L'examen rapproché de ce petit corpus de tombes sous l'angle des sépultures élitaires permet de proposer d'y voir non pas une mais plusieurs concentrations : une première dans le secteur Miers-Carennac, une seconde à la Route de Figeac à Gramat (n° 329), petit ensemble de tertres avec un minimum de quatre tombes du Ha C dont deux inhumations à épée, une à rasoir et une à paire de bracelets ; les tombes du Roux à Rocamadour (n° 316) et de La Sarladie à Montvalent (n° 303) apparaissent alors un peu à l'écart de ces concentrations principales.

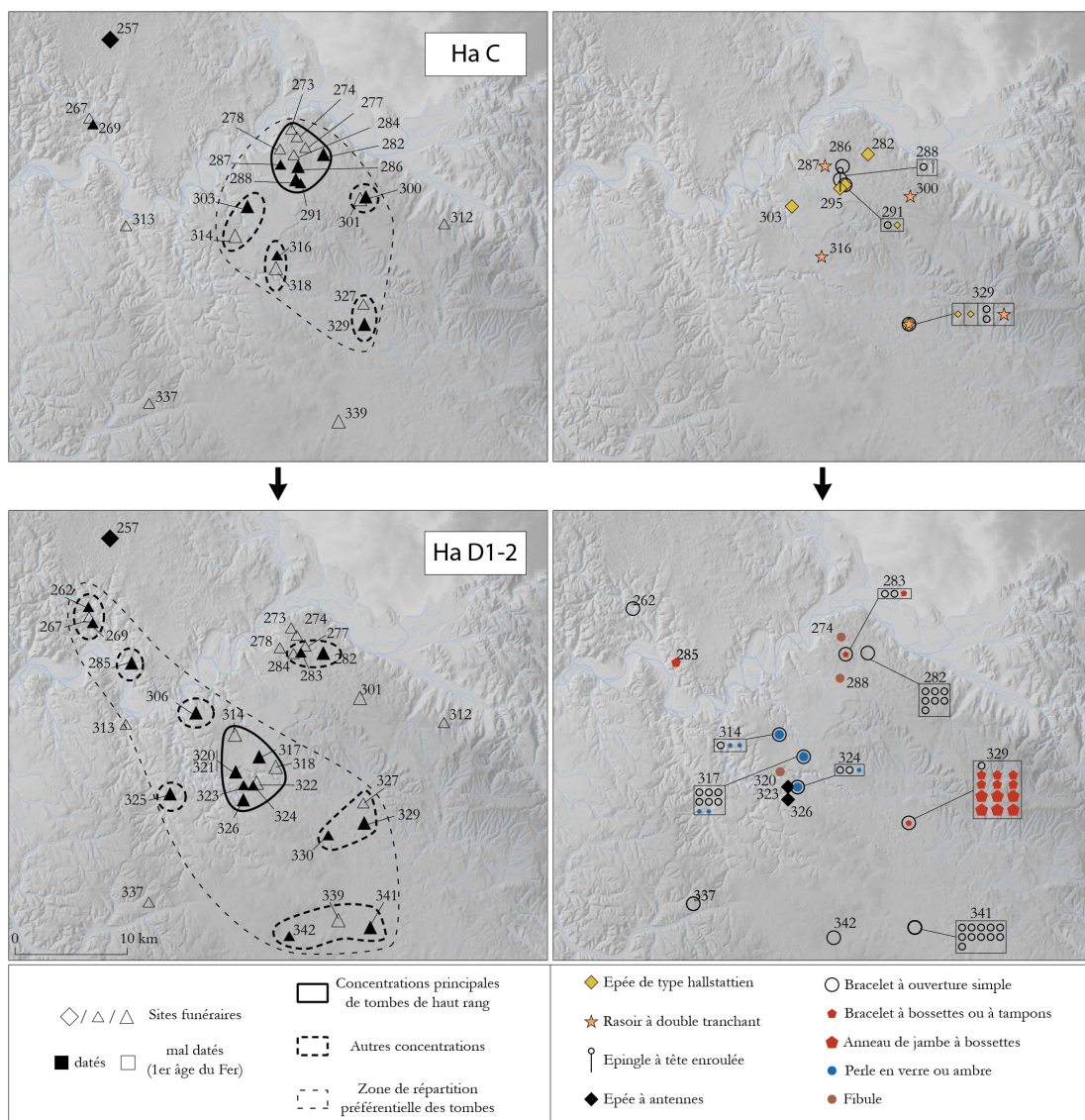


Figure 207 : Evolution des concentrations de tombes élitaires dans le nord de la fenêtre 4 : localisation des tombes (gauche) et du mobilier non céramique (droite).



Les sépultures du Ha D1-2 ont livré des assemblages mobiliers principalement composés de parure annulaire. Parmi les tumulus localisés à proximité de tombes du Ha C, le tumulus 4 de la Route de Figeac à Gramat (n° 329) a ainsi livré une inhumation accompagnée de six bracelets à bossettes, six anneaux de jambe à bossettes et un bracelet de typologie launacienne (pl. 167 n° 3). On retrouve un assemblage proche à Carennac (n° 282), où le tumulus 19 a livré une inhumation associée à six bracelets en bronze de typologie identique (pl. 101 n° 1 ; le tumulus 3 en a aussi livré un : pl. 101 n° 1), ainsi qu'au Camp Saint-Peyre à Floirac (n° 263), tumulus ayant livré une paire de bracelets ouverts et un bracelet à bossettes (pl. 57 n° 26-28).

Dans les sépultures du Ha D1-2 du groupe occidental, on retrouve en partie des assemblages similaires. Dans le tumulus 5 de Bédà à Durbans (n° 341), ce sont dix bracelets en bronze, un bracelet en fer et un objet en os qui furent mis au jour (pl. 128 n° 13-14). Celle de la Biorouge à Souillac (n° 285), avec un bracelet à tampons, peut également être rapprochée des précédentes (pl. 343 n° 11). Cependant, les tombes composant la concentration principale, sur la commune de Rocamadour (tumulus 1 du Pouget, n° 314 ; tumulus 1 de la Glèbe du Roux, n° 317 ; tumulus de Mazet, n° 324) se démarquent des précédentes par la présence systématique, au côté de bracelets en nombre comparable (de 1 à 6) d'une ou plusieurs perles en verre ou en ambre (pl. 288 n° 11).

Sur le plan de la composition des dépôts funéraires, on se trouve ici en terrain connu : la succession de tombes élitaires masculines à épée et/ou rasoir (et/ou bracelet) du Ha C puis, au Ha D1-2, de tombes à parure annulaire abondante et à connotation féminine, est maintenant un phénomène bien cerné, attesté sur une grande partie du territoire national. Il n'y a donc pas lieu de s'en étonner : cela ne fait que confirmer le rattachement de cette partie de la zone d'étude à la culture du Massif Central dont il a été question plus haut, elle-même présentant des accointances certaines avec le reste du domaine hallstattien occidental<sup>1053</sup>.

En revanche, la conjonction entre le changement dans les modes funéraires et la représentation des élites d'une part ; et le déplacement des concentrations de tombes riches, d'autre part, doit être soulignée avec force. Entre le Ha C et le Ha D1-2, c'est bien un déplacement des lieux d'expression élitaires traditionnels que sont les nécropoles tumulaires, qui s'opère vers l'ouest. Ce déplacement n'est ni complet ni absolu. On peut observer, tout d'abord, que la concentration principale du Ha C, vers Miers-Carennac, joue encore son rôle de cimetière élitaire à la période suivante, puisqu'on y connaît au moins deux tombes du Ha D1-2. De même, l'apparition de la concentration principale du Ha D1-2, sur la commune de Rocamadour, est, semble-t-il, annoncée par une sépulture du Ha C au moins, peut-être deux (la Sarladie, n° 303 et le Roux, n° 316). Autrement dit, il n'y a pas d'apparition ex nihilo de pôle funéraire que rien n'aurait permis d'anticiper, ni d'arrêt brutal d'utilisation d'une nécropole. Il faut

---

<sup>1053</sup> Milcent & Delrieu 2007, 60-61.

plutôt considérer que les différentes concentrations de tombes élitaires connaissent des destins opposés : dans les secteurs de Miers-Carennac et de la Route de Figeac à Gramat, le passage du Ha C au Ha D1-2 s'accompagne d'une perte d'importance qui se manifeste par la baisse très nette du nombre de tombes riches (de 6 à 2 à Miers-Carennac, de 4 à 1 à la Route de Figeac) ; à l'inverse, à Rocamadour, on passe d'une seule tombe clairement élitare au Ha C à trois tombes présentant, on l'a dit, des points communs très structurants. Le secteur de Durbans connaît, semble-t-il, une évolution identique, puisqu'aucune tombe du Ha C n'est identifiée, tandis qu'au Ha D1-2, les tombes féminines à parure annulaire y sont représentées par le tumulus 5 de Béda au moins (n° 341).

À la période suivante, entre le Ha D3 et LT A — durant laquelle, on l'a vu, les tombes sont à la fois moins nombreuses et plus opulentes en moyenne — la tendance amorcée au Ha D1-2 se poursuit. Il existe manifestement encore quelques tombes assez riches dans le secteur de Miers-Carennac mais celles-ci, assez mal connues il est vrai, ne livrent plus qu'une unique fibule (la Combe de Xey à Floirac, n° 274 ; les Fieux à Miers, tum. 3, n° 288). Dans le secteur de Rocamadour, on constate au contraire l'apparition, à la fin du Ha D ou à LT A, de tombes toujours dotées de lots de mobilier luxueux : le tumulus 3 du Pied de Prune, à Rocamadour (n° 320), a ainsi livré un assemblage qui nous est maintenant familier, associant une agrafe de ceinture à deux crochets de typologie ibéro-languedocienne, un couteau en fer, une fibule navarro-aquitaine de type 3223A, comparable à la tombe de Cablanc à Barbaste ou à celle des Graves II à Saint-Pey-de-Castets par exemple. Non loin de là, à la Pannonie ou au Bois de la Pannonie, est connue au moins une tombe ayant livré une épée à antennes. Au Bois de Lacal, ce sont au moins deux tumulus qui ont livré des assemblages composés de céramique, parfois graphitée, et de mobilier métallique (fibules à timbale ou de type 3224 ; armilles en fer). Ces sépultures matérialisent clairement, dans un contexte régional marqué par la réduction du nombre de tombes, le maintien de l'importance de ce pôle funéraire amadourien. Dans les environs, on voit également émerger, au Ha D1 ou D2, d'autres petites concentrations secondaires de tombes riches, sur la commune de Souillac (n° 262-285), au Pech des Cramazous à Calès (n° 325)...

La translation vers l'ouest, identifiable par l'examen des tombes, trouve un écho partiel mais intéressant dans le domaine de l'habitat. Au Ha C, il existe un semis assez dense d'habitats assez mal datés le long de la vallée de la Dordogne entre Combe Nègre à Loupiac (n° 309) et Surlaroque à Carennac (n° 264). Cependant, le site le plus important du moment et du secteur est très clairement le complexe du Puy d'Issolud, qui est au centre d'une concentration de vestiges contemporains répartis dans les alentours immédiats. Surtout, il est présente une occupation très importante à la fin de l'âge du Bronze, dont on trouve également des traces sur le plateau comme en contrebas. On doit également noter que le site du Puy d'Issolud est désaffecté à la fin du Ha C ou au début du Ha D, et que le nombre d'habitats connus dans les environs immédiats se réduit également.

Dès le Ha D1 mais surtout à partir du Ha D2, le tissu des habitats connus se reconfigure complètement. Outre l'apparition d'habitats tardifs, tels que les sites de la Roque à Montvalent (n° 276), de Crozo Bastido à Pinsac (n° 292) ou de la Salvate à Couzou (n° 328), c'est surtout sur l'occupation du site de hauteur du Pech del Castel au Roc (n° 294) qu'il faut mettre l'accent. Ce site, doté de fortifications complexes dont on peut supposer qu'une partie des éléments est attribuable au premier âge du Fer, reste méconnu. Toujours est-il qu'il est, lui aussi, au centre d'une concentration de sites à fort score hiérarchique, avec la tombe du tumulus Léry à Souillac (n° 268) et le site de Combe Fages 2 à Loupiac (n° 305). Ces deux gisements manifestent, par la présence de mobilier d'origine méditerranéenne, l'intégration de cette partie de la zone d'étude dans les réseaux d'échange à longue distance. Ainsi, d'une extrémité du premier âge du Fer à l'autre, on observe le déclin, au Ha C, d'un pôle de peuplement important centré sur le Puy d'Issolud et actif depuis la fin de l'âge du Bronze puis à l'émergence d'un autre, à la fin du Ha D et à LT A/B1, centré sur le secteur du Pech del Castel. Autrement dit, le glissement vers l'ouest des manifestations funéraires élitaires trouve un écho dans la reconfiguration du réseau d'habitats dans la même zone. Le Ha D1 reste un passage difficile à cerner : on ne connaît pas (encore ?) d'habitat de statut comparable au complexe du Puy d'Issolud, alors que le groupe de tombes de Rocamadour sous-entend très clairement l'existence d'une élite sociale qui succède à celle du Ha C. On peut envisager trois solutions pour l'expliquer :

- ou bien le ou les sites d'habitat correspondant au siège de ces élites restent encore à découvrir (ce qui est possible), auquel cas on verrait se dessiner l'étape manquante de la translation vers l'ouest, qui démarrerait au Puy d'Issolud pour aboutir dans le secteur du Pech de Castel ;

- ou bien le site du Pech de Castel est déjà actif au Ha D1, ce qui permettrait de faire l'économie de l'hypothèse précédente ;

- ou encore, dernière solution, les deux états que nous venons de décrire (Ha C et fin du Ha D/début de LT) encadrent une phase de recomposition complète, qui se traduit par le déplacement des nécropoles et par l'éclatement du réseau des habitats. Cette dernière option a notre préférence, dans la mesure où elle correspond plutôt bien à l'image renvoyée par les sites d'habitat dans le reste de l'interfluve lotois, où ils apparaissent assez dispersés, et par les concentrations de sites funéraires, qui forment de petites poches réparties sur tout l'espace étudié.

### ***VI.4.5.2.3 Bilan***

Malgré cette incertitude concernant le Ha D1, il nous a été possible, à partir de la cartographie des sites domestiques et funéraires, de proposer un cadre explicatif permettant d'intégrer une bonne partie de l'information disponible dans cette partie de la fenêtre d'observation. Si l'on porte maintenant

le regard sur toute la fenêtre d'observation et non plus seulement sur son extrémité nord, on peut voir que les remarques qui viennent d'être faites, en particulier notre proposition relative au mouvement de décomposition-recomposition du semis de sites local, doublé d'une translation, sont cohérentes avec l'apparente dichotomie qui semble opposer la frange méridionale de la fenêtre au reste.

En effet, nous avons signalé, lors des descriptions par périodes, que les nécropoles du Camp d'Alba, du Tap, du Camp de l'Eglise et du Frau (n° 392-401-402-404) se différenciaient des autres nécropoles connues par plusieurs aspects : d'une part leur longévité, qui les fait perdurer pendant tout le premier âge du Fer et jusqu'au début du second<sup>1054</sup> et, d'autre part, leur typologie, puisque trois d'entre elles sont constituées, au début de l'âge du Fer de tombes plates ou sous micro-tertres, avant d'adopter, dans le cas du Camp de l'Eglise, les grands tumulus. Nous en tirions l'hypothèse selon laquelle elles représentent des pôles de peuplement dont les habitats restent inconnus, mais qui sont en tous les cas marqués par la stabilité et une montée en puissance continue, comme l'atteste l'opulence croissante des manifestations funéraires (taille des tertres ou contenu des tombes).

À l'inverse, les sites répartis au nord du cours du Lot étaient apparus, lors de leur description, caractérisés par des types de structures funéraires différents dès le Ha C (en fait même avant), et par une plus grande instabilité, les semis de sites funéraires et d'habitats changeant de forme au fil du temps.

L'analyse plus fine de la partie nord de la fenêtre a permis de voir que certains sites gagnaient ou perdaient de l'importance, et ainsi de faire l'hypothèse d'une translation du pôle d'influence principal d'est en ouest. Ainsi, au nord du Lot, le premier âge du Fer est marqué par une modification radicale de la forme du peuplement, alors que ce n'est a priori pas le cas au sud.

Plus intéressant, le Ha D1 semble être une période charnière au cours de laquelle de nombreux changements se produisent et ce, dans toute la fenêtre d'observation, y compris dans la zone méridionale apparemment plus stable. Dans la partie nord, c'est au Ha D1 que se reconfigure la totalité du réseau de sites, tant funéraires que domestiques : le complexe du Puy d'Issolud et les grands ensembles funéraires proches perdent nettement de l'importance, tandis que d'autres pôles, de taille apparemment variable, émergent un peu plus à l'ouest. Dans la partie sud, le Ha D1 correspond également à des modifications importantes touchant les sites funéraires. Ces modifications concernent d'abord la localisation des tombes : le centre de gravité du Camp de l'Eglise se déplace de quelques dizaines de mètres vers le nord tandis que la nécropole du Camp d'Alba est désaffectée au Ha D1 au profit de celle des Plaines à Cayrac, fondée au Ha D2. Ils sont aussi visibles dans la morphologie des tombes : au Camp de l'Eglise, c'est au Ha D1 que sont abandonnées les tombes sous micro-tertres au profit de tumulus de plus en plus massifs et à l'architecture complexe ; le passage du Camp d'Alba à la

---

<sup>1054</sup> En considérant toujours le Camp d'Alba à Réalville et les Plaines à Cayrac comme un seul pôle funéraire.

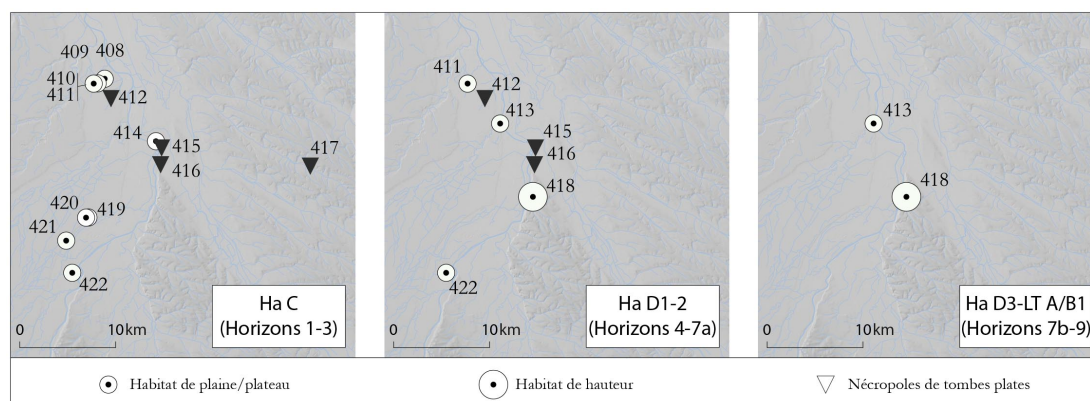
nécropole des Plaines se traduit quant à lui par l'évolution très nette du contenu des tombes, le nombre et la variété des objets déposés augmentant dans de fortes proportions. On sera moins catégorique pour le Tap à Nègrepelisse, mais on remarquera tout de même que cette nécropole semble également abandonnée au Ha D1. Autrement dit, on doit considérer que les deux ou trois générations correspondant à l'intervalle 625-575/550 a.C. sont déterminantes dans l'évolution des formes du peuplement, dans les limites de cette fenêtre d'observation au moins.

### **I.1.1. Les sites hors fenêtres**

Les quatre fenêtres qui viennent d'être analysées n'intégraient pas la totalité des données rassemblées. Quelques groupes de sites, plutôt petits, isolés ou périphériques (dans les limites de la zone d'étude, s'entend), n'ont pas été décrits. Dans certains cas, on peut percevoir, plus ou moins clairement, des échos de situations ou de dynamiques déjà documentées dans l'une ou l'autre fenêtre. On procèdera par conséquent à des descriptions et des analyses (un peu) plus rapides, en cherchant avant tout à identifier les points communs avec d'autres configurations, en mettant l'accent, si nécessaire, sur les problèmes de documentation qui grèvent l'analyse ou sur l'apparente originalité qui transparait par endroits.

### **VI.4.5.3 Le cas toulousain, ou la répétition du schéma lot-et-garonnais**

Les données sur le premier âge du Fer des environs de Toulouse se traduisent par une « poche » de sites coupée du reste de la zone d'étude par le « désert » du Tarn-et-Garonne. Néanmoins, la cartographie de ces données par périodes permet de mettre en lumière une dynamique (presque) en tous points conforme à ce que l'on connaît dans la première fenêtre traitée, en Lot-et-Garonne et sur ses marges (fig. 208).



**Figure 208 : Les sites du premier âge du Fer dans le Toulousain.**

Au Ha C, en effet, l'occupation du sol rappelle très fortement la situation à la même période dans les vallées de la Garonne ou du Lot entre Villeneuve-sur-Lot, Marmande et Agen : un semis d'occupations domestiques exclusivement découvertes dans la plaine de la Garonne, très large à cet endroit ; un semis de nécropoles à tombes plates ou sous micro-terres dont on connaît rarement plus de quelques tombes<sup>1055</sup>. La proximité de l'habitat de l'hôpital Larrey (n° 414) et des tombes de la place des Carmes (n° 415) suggère l'existence d'un semis de sites funéraires qui viendraient doubler celui des habitats, même si ils n'ont pas été découverts aujourd'hui. La réciproque est probablement vraie : les sites funéraires qui paraissent isolés, tels que la nécropole de la caserne Niel, en usage dès la fin de l'âge du Bronze, ou, un peu plus à l'est, celle de Buzet-sur-Tarn, devaient être associés à des habitats non identifiés. Certains habitats, tels que ceux de la commune de Cugnaux (ZAC Agora et Lavimona, n° 419-420), la Boulbène à Seysses (n° 421), Muret à Guérin (n° 422), renvoient une image très proche des habitats du Ha C de la vallée du Lot ou de la Dordogne, avec des structures particulièrement ténues et rares, et quelques niveaux de sol signalant une occupation apparemment de courte durée. D'autres, au nord de cette petite fenêtre, ont en revanche livré des structures et un mobilier plus denses et abondants : le Barricou à Beauzelle, Pinot, Férrié et Raspide à Blagnac (n° 408-409-410-411). La proximité de ces sites entre eux et la présence d'un site funéraire à Grand Noble, à environ 2 km au sud-est, peut signifier deux choses : soit les opérations préventives de grande ampleur ont conduit, par hasard, à la mise au jour d'un pôle de peuplement particulièrement actif et indépendant du pôle toulousain, soit ces opérations ont simplement révélé la forme normale du peuplement de la vallée de la Garonne dans ce secteur. Cette dernière idée est confortée par la régularité des découvertes ailleurs, à Cugnaux notamment.

<sup>1055</sup> En tous cas aujourd'hui. La publication des résultats de l'étude des tombes de la Caserne Niel à Toulouse devrait enrichir considérablement le tableau.

À la période suivante, on observe tout d'abord le maintien des sites funéraires, qui ont tous livré au moins une tombe clairement attribuable aux horizons 4-5. Concernant les habitats, certains d'entre eux sont susceptibles de dater aussi bien de la fin du Ha C que du début du Ha D, mais la typologie du mobilier ne permet pas de trancher (n° 411, 422). Cependant, il demeure acquis qu'il ne s'agit pas de gros sites d'habitat mais d'occupation légères et brèves, quelle que soit leur datation. En cela, ils suggèrent, avec les nécropoles, que les modalités d'occupation du sol du Ha C seraient toujours d'actualité. Deux modifications majeures viennent pourtant changer complètement l'image du peuplement.

D'une part, sur le site de plaine préalablement actif au Néolithique et à l'âge du Bronze final d'Ancely à Saint-Michel-du-Touch (n° 413), l'existence de niveaux stratifiés comme l'abondance des structures et du mobilier tranchent nettement avec les petits habitats de la période précédente. Ce site s'apparente davantage à des habitats pérennes et très actifs tels que Chastel à Aiguillon ou Montamat à Tonneins.

D'autre part, et peut-être plus révélateur encore, le site de hauteur du Cluzel, apparemment désaffecté à la fin de l'âge du Bronze, est réinvesti. Ici, les fouilles d'A. Müller ont révélé, dès le Ha D1-2, un habitat riche et dynamique, dont le statut privilégié est manifesté par la présence, dès le début du VI<sup>e</sup> s. voire la fin du VII<sup>e</sup> s. a.C., de mobilier céramique d'origine méditerranéenne (fragment de canthare en bucchero nero de type Ct3e). Ce dernier atteste que le site est inséré dans des réseaux d'échange à longue distance, et il semble être le seul dans ce cas dans les environs proches. Le reste du mobilier fait aussi état d'un niveau de vie élevé puisqu'on y a découvert des types de pièces métalliques généralement retrouvés uniquement dans les sépultures contemporaines les mieux dotées (fibules de type 2111/3211 à pied bouleté, scalptorium, pince à épiler en bronze) ainsi que de la céramique graphitée, qu'on pourrait presque considérer comme du mobilier d'importation, provenant des régions plus septentrionales (Centre-Ouest ?). Si on y ajoute le fait qu'il s'agit d'un site perché, le site du Cluzel rejoint sans problème la liste des sites au statut le plus élevé, à l'image de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse ou Monflanquin. On peut donc supposer que le Cluzel exerçait une influence locale importante et était en mesure de polariser le reste du peuplement. Dans cette perspective, l'hypothèse d'une association des sites du Cluzel et d'Ancely, qui présentent d'évidentes parentés en terme de faciès typologique, nous paraît tout à fait crédible ; elle rappelle d'ailleurs franchement le triptyque Chastel/Montamat/le Pech de Berre.

La fin du premier âge du Fer est marquée par une diminution drastique de la quantité de données disponibles. On peut simplement attester que l'occupation du Cluzel se poursuit sans discontinuer. Le site montre toujours autant de signes d'opulence, reçoit toujours des importations méditerranéennes, livre toujours du mobilier métallique et céramique raffiné. En bref, le statut du site

se maintient et ce, jusqu'à LT B. Le site d'Ancely est lui aussi occupé au IV<sup>e</sup> s. a.C, mais plutôt vers la fin, et il n'est pas possible de vérifier la continuité ou la discontinuité de l'occupation entre le Ha D1-2 et LT B. Ceci dit, cette configuration a elle aussi déjà été rencontrée : de nombreux sites fondés au Ha D sont actifs jusqu'au début de LT B en Lot-et-Garonne (Chastel, Montamat, Sos) ou en Gironde et même au-delà (Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, Les Grands Vignes à Sainte-Florence, mais aussi l'Isle-Saint-Georges, le Grand Hôtel à Bordeaux, les Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts, le Fâ à Barzan).

Autrement dit, tout dans l'agencement des sites renvoie au processus observé dans le centre de la zone d'étude, en particulier en Lot-et-Garonne : le semis régulièrement dispersé de petits sites du Ha C laisse la place à des sites moins nombreux, plus importants et pérennes au Ha D1-2, et ces sites se développent ensuite jusqu'au IV<sup>e</sup> s. a.C., donnant vraisemblablement lieu à la formation d'une entité spatiale hiérarchisée composée d'un site de hauteur central et d'occupations satellites à longue durée de vie.

#### VI.4.5.4 Le centre et l'est de la Dordogne

Cette partie de la zone d'étude se définit, du point de vue documentaire, par d'importantes lacunes, de grandes superficies étant quasiment vierges de données, ainsi que par des difficultés de caractérisation des occurrences connues, principalement du fait de l'ancienneté de leur mise au jour ou des modalités de découverte qui consistent souvent en des prospections pédestres ou aériennes, voire en de simples mentions. Les problèmes occasionnés ne sont cependant pas complètement insurmontables, et il reste possible d'extraire du sens des connaissances actuelles (fig. 209).

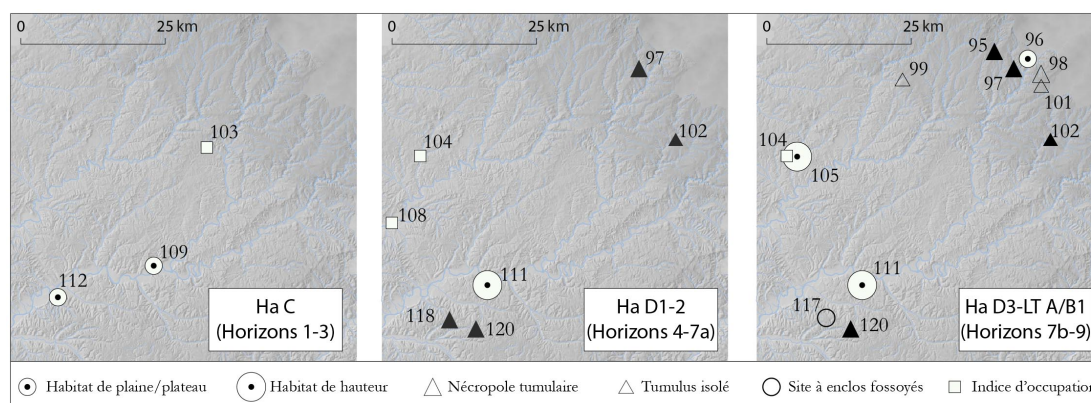


Figure 209 : Les sites du premier âge du Fer en Dordogne centrale et orientale.

Au Ha C, le corpus, bien que très pauvre, comprend, outre un indice d'occupation à caractère probablement domestique (la Cornétie à Eyzerac, n° 103), les deux sites de Borie-Porte à Trélassac et de



Pourtem à Montrem (n° 109 et 112). Ces deux sites présentent des caractéristiques qui nous sont désormais familières. Dans les deux cas, un très petit nombre de structures (deux fosses jointes à Montrem, une fosse et un petit bâtiment à Trélissac), livrant un mobilier attribuable au Ha C (pl. 250-253 et 397-398). Il s'agit, encore une fois, du même type de petits habitats légers et à courte durée de vie que l'on connaît partout.

Au Ha D1-2, la situation se complique un peu. Les vestiges clairement attribuables au Ha D1 sont inconnus. La totalité des indices disponibles, habitats, sépultures, indices d'occupation autres, sont attribuables au Ha D2 au plus tôt et, dans certains cas, peut-être à la période suivante. Les sites funéraires sont des nécropoles tumulaires consistant en de petits groupes de tertres qui forment de grandes grappes lâches réparties sur plusieurs kilomètres, tout à fait similaires en cela aux nécropoles des plateaux lotois. C'est le cas dans le secteur de Coursac-Chalagnac (les Brandissoux et les Bitarelles, n° 118-120), ainsi que plus au nord, sur le plateau de Liviers à Jumilhac-le-Grand (n° 97). Le dossier des habitats, particulièrement mince, ne comprend guère que le site de hauteur d'Écornebœuf à Coulounieix-Chamiers (n° 111), dont on sait que l'occupation redémarre au Ha D2 également. Ce dernier n'est pas très éloigné du secteur de Coursac-Chalagnac, reproduisant ainsi un schéma déjà connu (par exemple autour de Bazas ou du Pech de Berre).

La dernière période, de la fin du Ha D au début de LT B, est plus riche d'informations, même si il y a toujours beaucoup de lacunes. Pour commencer, il faut noter que deux sites de hauteur au moins sont occupés à la fin du Ha D et/ou au début de LT A : Écornebœuf, déjà cité, et le plateau de Sendougne à la Gonterie-Boulouneix (n° 105). Ils livrent tous deux du mobilier signalant, comme ailleurs sur ce genre de site, un niveau de confort matériel plutôt élevé : céramique graphitée à Écornebœuf (pl. 119 n° 1-6), fibule navarro-aquitaine au pied de Sendougne (pl. 189 n° 2). On peut y voir le signe que le mouvement de constitution d'entités spatiales centrées sur de tels sites vaut également pour cette partie de la zone d'étude<sup>1056</sup>. Cependant, c'est vers les confins orientaux de la Dordogne qu'il convient de porter l'attention. Entre Saint-Priest-les-Fougères et Lanouaille sont implantées, à partir du Ha D2 puis pendant le Ha D3 et LT A, un certain nombre de tombes qui présentent d'intéressants points communs. Premièrement, la céramique graphitée est quasiment omniprésente, à raison d'un ou plusieurs vases par tombe, certains étant très abondamment décorés (Liviers, tumulus 1 des Landes de Prunou, n° 97 ; pl. 186). Cela renvoie évidemment, tant du point de vue des pratiques funéraires que de la typologie du mobilier, aux autres sites du Limousin qui ont été bien étudiés par d'autres que nous<sup>1057</sup>. Ensuite, cette céramique graphitée n'est pas, loin s'en faut, la seule catégorie de mobilier luxueux qui est déposée : on compte, dans les trois sépultures les mieux

---

<sup>1056</sup> D'autres sites du même type restent cependant à documenter, par exemple le Fayard à Campagne, qui a livré des vestiges protohistoriques encore mal cernés. Information E. Ihuel.

<sup>1057</sup> Roulière *et al.* 1981 ; Roulière-Lambert 1986 ; Mohen 1980 ; Milcent 2004 ; Maitay 2010.

connues, au moins une pièce de vaisselle métallique de typologie inconnue (Lanouaille : pl. 189 n° 8-11), une petite série d'éléments de char dont deux pitons à œillet en fer (Jumilhac-le-Grand, Landes de Prunou, tum. 1 : pl. 186 n° 4-7), un bracelet en lignite décrit comme comportant un décor de « ciselures chevronnées » pouvant par conséquent être rapproché des productions de type Chalucet (Saint-Priest-les-Fougères, tum. 1) et, pour finir, deux boucles d'oreille en electrum, dans deux tombes différentes, dont une seule nous est parvenue (Lanouaille : pl. 189 n° 7 ; l'autre, perdue, est censée provenir d'un tumulus de Jumilhac<sup>1058</sup>). Autrement dit, c'est là une magnifique concentration de tombes de très haut niveau, représentatives des pratiques funéraires élitaires en vigueur à fin du premier âge du Fer. On y trouve autant la symbolique du cheval et du char avec les pitons à œillets, un peu comme dans le cas du Bonethève à Pressignac<sup>1059</sup> ; mais aussi le rappel de l'insertion des élites locales dans des réseaux d'échange avec la vaisselle métallique de Lanouaille. L'existence de ces tombes permet de remettre en perspective la présence d'autres tertres mal datés dans les proches environs (Jumilhac-le-Grand, les Loubaresses et le Tuquet des Fourches, n° 98-101).

Les deux boucles d'oreille en electrum apportent ici un élément capital à la réflexion. Elles doivent être mises en rapport avec le seul site non funéraire connu dans le secteur à cette période : le site des Fouilloux, également sur la commune de Jumilhac-le-Grand (n° 96). Ce gisement, qui n'est pas un simple habitat, est une mine d'or, au sens littéral du terme. Le Massif central dans son intégralité, ainsi que ses marges, constituent une vaste région riche en ressources métallifères très variées (cuivre, étain, fer, argent, or...). Certaines zones sont plus riches que d'autres et, surtout, les divers minerais ne sont pas répartis de manière uniforme. Il se trouve que le nord-est de la Dordogne est situé à l'extrémité occidentale du plus important gisement aurifère régional : le district de Saint-Yrieix-la-Perche, dont la majeure partie se trouve cependant dans l'actuel Limousin<sup>1060</sup>. Dans ce cadre, le site minier des Fouilloux appartient à une série de gisements dédiés à l'exploitation des minerais aurifères de ce district, activité qui connaît, après une première phase mal cernée au cours de l'âge du Bronze, une nette reprise à la fin du VI<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> s. a.C. et qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'âge du Fer. Parmi les autres sites de même nature ayant livré des traces d'une exploitation dès la fin du premier âge du Fer et au début du second, il faut citer Cros-Gallet au Chalard (Haute-Vienne), qui est le mieux étudié et duquel provient, entre autres, un ensemble de céramiques à décors graphités<sup>1061</sup>. À plusieurs reprises, on constate, sur l'ensemble du district, l'association de sites miniers majeurs et de manifestations funéraires élitaires opulentes : c'est le cas à Glandon ainsi qu'à Château-Chervix, où le tumulus de Poumassada

---

<sup>1058</sup> Maitay 2010, 206.

<sup>1059</sup> Chevillot 1979 ; Gomez de Soto & Roulière-Lambert 1984 ; Gomez de Soto 2007a.

<sup>1060</sup> Cauuet & Didierjean 1992 ; Cauuet 2004 ; Cauuet 2013.

<sup>1061</sup> Cauuet 2004, 85 ; Maitay 2010, 229, fig. 196.

contenait une crémation en urne métallique accompagnée de vases graphités<sup>1062</sup>. On peut donc supposer qu'il existe un lien entre l'exploitation des gisements aurifères et ces manifestations funéraires de premier ordre. Ces riches tombes du nord-est de la Dordogne signalent donc, selon toute vraisemblance, l'existence d'une élite locale qui manifeste à la fois sa mainmise sur les ressources locales, par le dépôt dans les tombes d'objets issus de la transformation de ces dernières (cela vaut pour les métaux précieux, à travers l'exemple des boucles d'oreille en electrum, mais aussi peut-être pour le lignite, représenté à l'occasion par un bracelet) et son insertion dans des réseaux d'échanges à longue distance (à travers les probables importations que sont les pièces de vaisselle métallique).

Les habitats associés aux tombes et aux mines restent cependant en grande partie inconnus et il n'est pas possible de dire si les lieux de résidence, y compris ceux des élites locales dont on connaît les tombes, étaient des sites importants dotés d'une forte capacité polarisante ou si, au contraire, une multitude d'habitats étaient répartis sur l'ensemble des gisements aurifères<sup>1063</sup>.

#### **VI.4.5.5 Le bassin d'Arcachon et la vallée de la Leyre**

Le déséquilibre documentaire est flagrant sur le bassin d'Arcachon (fig. 210). De manière assez paradoxale par rapport au reste de la région, c'est au Ha C que les habitats sont le mieux connus dans ce secteur. On doit leur découverte à la conjonction entre de fréquents découverts occasionnés par les tempêtes et un travail très suivi de surveillance et de prospections régulières sur la frange littorale allant du sud du bassin jusqu'au début des côtes landaises. La fréquence de ces prospections et surveillances rend d'autant plus frappant le fait que, jusqu'à nouvel ordre, tous les habitats du premier âge du Fer datent du Ha C et sont tous regroupés sur une bande de quelques centaines de mètres au pied de la dune du Pilat. Dans l'attente de nouvelles découvertes, ce petit secteur semble donc avoir connu un certain dynamisme au début de l'âge du Fer. Ce dynamisme est à mettre au compte de l'exploitation du sel, comme le prouvent les grandes quantités de mobilier et les structures liés à cette activité découverts sur ces sites (foyers, très petits mais nombreux fragments d'augets). En 2014, une tempête hivernale a mis au jour une urne funéraire au pied de la dune<sup>1064</sup>. Sa présence (signalant une nécropole ?), vient combler une importante lacune en suggérant que tout le spectre archéologique

---

<sup>1062</sup> Chevillot 1983b, 7 ; Cauuet & Didierjean 1992, fig. 1.

<sup>1063</sup> Dans le cas précis du secteur de Jumilhac-le-Grand, ceci est d'autant plus possible que les gisements sont principalement alluvionnaires (donc relativement accessibles), au contraire du reste du district de Saint-Yrieix, où ils consistent en filons : Cauuet 2004, 25. On signalera que la présence des catégories les plus aisées de la population sur les lieux mêmes où se déroulait l'extraction de matériaux fortement valorisés est documentée par le cas de l'exploitation du sel sur le site de Marsal en Moselle : Olivier 2013.

<sup>1064</sup> Voir à ce sujet l'édition du 7 avril 2014 du quotidien 20 Minutes : <http://www.20minutes.fr/culture/1345101-20140407-tempetes-hiver-revelent-urne-funeraire-pied-dune-pilat> (consulté le 16 juin 2016).

propre à un peuplement structuré est potentiellement en passe d'être révélé par le recul progressif des sables.

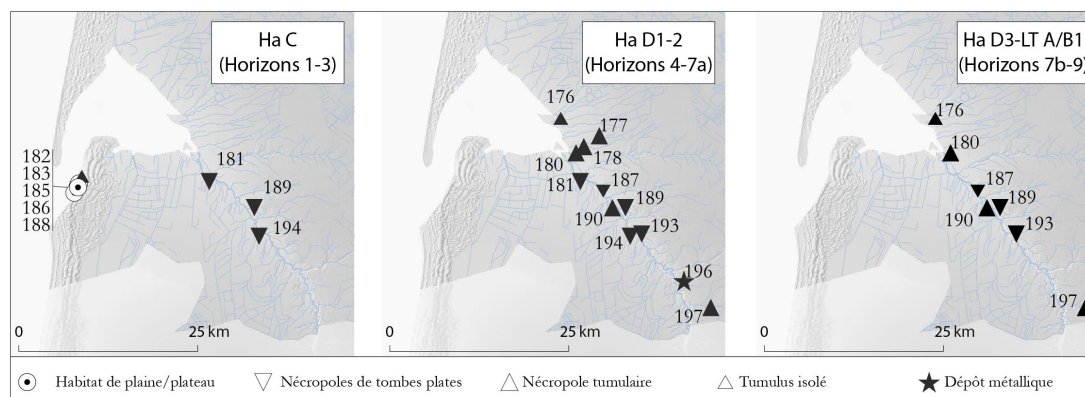


Figure 210 : Les sites du premier âge du Fer sur le bassin d'Arcachon et dans la vallée de la Leyre.

Tous les autres sites funéraires identifiés sont situés le long de la Leyre. Pour cette période, les trois nécropoles connues (Balanos, les Couyons, n° 181 ; Mios, le Truc du Bourdiou, n° 189 ; Salles, le Martinet, n° 194) n'ont livré qu'un petit nombre de tombes, qui ne sont précédées d'aucun indice de fréquentation préalable à l'âge du Bronze final (il existe toutefois des indices attribués à des phases plus anciennes de l'âge du Bronze). Les tombes en question sont des incinérations en fosses, a priori sans structure tumulaire. Si ces tombes signalent des habitats proches, il faut supposer l'existence d'un semis d'habitats dispersés assez régulièrement le long du cours d'eau, à l'image donc de ce que l'on connaît par ailleurs (le long du Lot, de la Dordogne, de la Garonne, etc.).

À la phase suivante, on en connaît plus aucun habitat, ce qui ne signifie pas que cette zone est désaffectée. Au contraire, le nombre de tombes connues s'accroît considérablement. Elles jalonnent, en petites nécropoles, tout le cours de la basse Leyre et les marges du delta. Comme ailleurs, le Ha D1 apparaît comme une période charnière : certaines nécropoles préexistantes sont désaffectées au cours de l'horizon 4 (par exemple le Truc du Bourdiou et les Couyons, où l'on ne connaît pas de vestiges attribuables aux horizons 5 et 6), tandis que les tombes tumulaires sont adoptées comme mode d'expression funéraire privilégié partout ailleurs. Un probable dépôt non funéraire à Belin-Béliet indique qu'ici aussi, comme dans le reste de la zone d'étude (Lesparre dans le Médoc) et de la France<sup>1065</sup>, ce type de pratique rituelle est réactivé au début du Ha D. Il est difficile de savoir si ces nécropoles indiquent la présence d'habitats proches. Leur grande proximité (elles sont espacées de 3 km en moyenne) indique un maillage serré qui correspond davantage à la situation lotoise qu'à celle de

<sup>1065</sup> Voir à ce sujet Milcent 2004, 187-195 et les notices réunies dans Verger & Pernet dir. 2013, chap. 2 et 3, 85-189.

la vallée de la Garonne par exemple. On remarque aussi que la majorité d'entre elles se situe le long du fleuve mais que trois sites (n° 177-178-180) forment un alignement grosso modo perpendiculaire à celui de la Leyre. Il paraît envisageable d'y voir des marqueurs spatiaux de même nature que les nécropoles tumulaires lotoises.

Pour la dernière phase du premier âge du Fer et le début du second, les documents funéraires demeurent les seuls disponibles. Ils attestent des processus déjà constatés ailleurs. Tout d'abord, le nombre de sites funéraires en activité diminue assez nettement, certaines nécropoles étant désormais complètement désaffectées. Ce phénomène de réduction se manifeste également, au sein des nécropoles, par des tombes moins nombreuses. Les caractéristiques de ces tombes ont déjà fait l'objet d'une description lors de la mise en place du cadre chronologique : il s'agit, dans plusieurs cas, de dépôts doubles, contenant un lot important d'objets de parure et d'armement, généralement localisés en périphérie ou à l'écart des noyaux de chaque nécropole, tumulaire (Biganos, les Gaillards, n° 180) ou non (Mios, Truc du Bourdiou, n° 189). Cela rappelle donc, dans une certaine mesure, l'apparition de sépultures élitaires richement dotées et isolées des nécropoles plus anciennes à la fin du Ha D et à LT A, constatée en Lot-et-Garonne notamment. Si l'on tient compte des incertitudes liées à la datation de certains ensembles, ce phénomène pourrait démarrer ici dès le Ha D2, mais s'accroît clairement au Ha D3 et pendant LT A. En revanche, il semble que tout cesse dès l'horizon 8, aucun élément attribuable à LT B1 n'étant identifié nulle part dans ce secteur.

## VI.5 Organisation spatiale et mobilité

Les études de cas qui précèdent ont fait surgir un certain nombre de constats et d'hypothèses concernant les modalités d'organisation et les dynamiques spatiales des communautés humaines du premier âge du Fer dans les limites de la zone d'étude. Une question, cependant, n'a encore pas été abordée de manière systématique, quand bien même certains aspects la concernant ont pu être évoqués au détour de certains raisonnements : il s'agit du lien entre l'organisation spatiale et la mobilité des personnes.

Cette question est pourtant cruciale dans la mesure où toutes les communautés concernées ici ont habité des espaces en partie communs, dans lesquels elles ont circulé, ne serait-ce qu'à faible distance, pour aller moissonner des champs, s'approvisionner en ressources diverses ou faire paître des troupeaux. Les individus qui composaient ces communautés étaient aussi intégrés dans des réseaux d'échanges. Ceci est attesté par les parentés typologiques qui unissent des sites à l'échelle micro-régionale mais aussi par la présence, tout au long du premier âge du Fer, d'objets issus d'autres régions

de la France ou de l'Europe : céramiques méditerranéennes bien sûr, mais aussi armement, outillage ou parure (la hache italique d'Andone, la fibule zoomorphe de Pineuilh, la fibule ibérique de l'Isle-Saint-Georges...), vaisselle métallique (les bassins de Courcoury ou de Barzan), objets en verre (le fragment de balsamaire de Soulac), etc. Tout cela suppose l'existence de flux plus ou moins importants et réguliers, de personnes aussi bien que d'objets, qui requièrent eux-mêmes l'existence d'un réseau de chemins et de voies autorisant leur circulation.

Pourtant, à de très rares exceptions près<sup>1066</sup>, il s'agit d'une catégorie de vestiges infrastructurels qui ne laissent quasiment pas de traces, se différenciant en cela des périodes postérieures comme l'époque romaine, pour laquelle sont connues des bornes milliaires, des voies construites en dur, des ports fluviaux et maritimes. Même dans ces cas-là, il reste difficile de restituer les réseaux viaires. Pour le premier âge du Fer, c'est encore plus compliqué. C'est la raison pour laquelle le problème n'est pas tant d'identifier précisément des voies que de parvenir à saisir en quoi les questions de mobilité influent sur la forme du peuplement. Ce n'est que dans certains cas particuliers que l'on pourra chercher à reconnaître des tracés pouvant correspondre à des chemins.

Les déplacements ne pouvant se faire, au premier âge du Fer, que par voie terrestre ou fluvio-maritime, c'est selon ces deux entrées que nous allons examiner notre documentation, en commençant par la seconde, un peu plus évidente à percevoir. Les questions auxquelles il faut ici tenter d'apporter des éléments de réponse sont les suivantes : est-il possible d'identifier des récurrences dans la forme des semis de points qui pourraient être liées à des problématiques de mobilité et de déplacement, à courte ou longue distance ? Peut-on mettre en évidence, d'une manière ou d'une autre, des axes de communication privilégiés à l'échelle de la zone d'étude ?

Pour analyser ces questions, nous avons fait appel à un certain nombre de méthodes d'analyses relativement simples à mettre en œuvre. Nous les présenterons au fil du développement. Avant cela, il nous faut passer par une brève présentation de l'état actuel des questionnements relatifs aux réseaux de communication en archéologie, afin de poser clairement les (importantes) limites des propos qui vont suivre.

---

<sup>1066</sup> La portion de chemin empierré des Ormeaux à Angoulins en Charente-Maritime : Maguer *et al.* 2009.

## VI.5.1 Remarques préliminaires

### VI.5.1.1 Un objet scientifique récemment redéfini

Malgré l'ancienneté de la recherche concernant les voies de communication en archéologie, que l'on peut faire remonter à la Renaissance, on peut montrer qu'un changement radical et plutôt récent de point de vue a conduit à une appréhension nouvelle de la problématique de la circulation dans les périodes passées. Jusqu'à la fin des années 1980, l'étude des voies était dominée par une période (l'Antiquité) et par une conception particulière qui voyait les routes sous l'angle de la monumentalité<sup>1067</sup>, c'est-à-dire que l'on cherchait principalement à reconstituer le tracé de voies d'époque romaine, parce que ce sont elles qui ont laissé le plus de traces matérielles (bornes milliaires, pavages, inscriptions).

Dans les années 1980, un changement majeur s'est opéré à partir des travaux d'E. Vion qui, en 1989, a proposé une étude des voies de circulation terrestres du pays vaudois en approchant celles-ci comme un réseau. Ce renversement est considérable. Il prend comme objet le réseau viaire actuel, considéré comme un tout et comme porteur « des éléments de sa propre histoire<sup>1068</sup> ». La distinction entre les itinéraires (jonctions de deux points du territoire), les tronçons (morceaux de route attestés) et les tracés (somme de tronçons différents) lui a permis de poser certaines des bases les plus importantes des pratiques actuelles, notamment les notions de faisceau (un itinéraire donné peut emprunter plusieurs chemins différents), de permanence (les itinéraires sont perceptibles, dans leur forme générale, sur la longue durée) et de variabilité (les itinéraires peuvent « glisser » d'un chemin à l'autre, pour des raisons diverses, ce qui implique la possibilité de faire l'histoire du réseau).

Le travail de Vion représente le point de départ d'une importante série d'études ultérieures qui ont porté, pour tout ou partie, sur le réseau viaire. Les développements les plus aboutis des méthodes qu'il a mises au point (tris graphiques et numériques notamment<sup>1069</sup>) et la construction d'autres outils ont trouvé leur place dans le cadre théorique de l'archéogéographie. Celle-ci se définit comme une discipline scientifique à part entière, de création récente (les années 1990 et surtout 2000), dédiée « à l'étude de l'espace des sociétés du passé<sup>1070</sup> », par l'analyse de toutes les traces qui sont inscrites dans le paysage, telles que le parcellaire ou le réseau viaire. La proximité conceptuelle des tenants de l'archéogéographie, et notamment de son fondateur, G. Chouquer<sup>1071</sup>, fait de cette discipline un ensemble théorique très dense en dépit de son jeune âge, parfois jusqu'à la saturation, et bien souvent

---

<sup>1067</sup> Robert 2009a ; Watteaux 2013, 75.

<sup>1068</sup> Vion 1989, 69.

<sup>1069</sup> Ces tris consistent, par le dégagement d'orientations préférentielles et la hiérarchisation des carrefours en fonction du nombre d'axes qu'ils rassemblent, à identifier des orientations générales, des itinéraires régionaux, des couloirs de circulation trans-régionaux : Vion 1989 ; Marchand 2009.

<sup>1070</sup> Watteaux 2013, 74.

<sup>1071</sup> Chouquer 2008. Voir aussi [www.archeogeographie.org](http://www.archeogeographie.org)

construit sur le mode du contrepied par rapport aux disciplines traditionnelles<sup>1072</sup>. L'un des piliers de l'approche archéogéographique est la diachronie : les trames parcellaires et les réseaux viaires sont conçus et envisagés comme des objets spécifiques qui n'ont de sens que sur le long terme, ce qui rend assez vaine toute tentative de reconstituer l'aspect du parcellaire ou du réseau viaire à une époque donnée.

### VI.5.1.2 La résilience : une notion clé

Les notions d'héritage des formes et de résilience sont ici fondamentales pour comprendre l'approche promue par les archéogéographes. Les travaux de G. Chouquer, S. Robert, M. Watteaux, ou C. Marchand concernant les réseaux viaires montrent que la forme actuelle de ces réseaux, à l'échelle locale comme régionale, est l'aboutissement d'un processus complexe qui repose en grande partie sur une forme d'inertie<sup>1073</sup>. Pour le dire de manière très résumée, les flux et les itinéraires ont tendance à être conservés, c'est-à-dire à privilégier des axes identiques dans le temps et dans les limites de ce que S. Robert désigne par le nom de faisceau ou de couloirs<sup>1074</sup>. La forme de ces couloirs est déterminée, d'un point de vue général, par la nécessité de relier deux pôles le plus directement possible tout en tenant compte du relief<sup>1075</sup>. C'est à l'intérieur de ces couloirs qu'opèrent d'autres principes qui régissent l'aspect du réseau viaire à l'échelle locale : le phénomène de capture des routes par l'habitat notamment, intimement lié à l'histoire locale ou régionale, peut provoquer des modifications des tracés, par désaffectation ou déclassement de certains axes au profit d'autres.

Le terme de résilience, qui désigne la capacité d'un système à se maintenir en dépit de perturbations subies, n'est donc pas usurpé et prend même davantage de sens lorsque certains auteurs en viennent à constater des réactivations d'axes préalablement abandonnés, ce qui montre bien la grande force structurante des couloirs principaux<sup>1076</sup>.

Dans le cadre de notre travail, cette notion de résilience apparaît de prime abord assez riche de promesses : si les réseaux viaires sont à ce point résistants au temps, n'y a-t-il pas quelques chances pour que l'on puisse retrouver, en abordant le réseau actuel de manière régressive, un réseau protohistorique hérité ? Certains travaux montrent en effet que, parfois, on peut établir un lien entre

---

<sup>1072</sup> Pour la saturation conceptuelle, voir les multiples acceptions conjointes du préfixe « archéo- » données par exemple par M. Watteaux, qui couvrent le champ disciplinaire d'origine de la plupart des archéogéographes, la tenue d'un discours sur des formes anciennes d'espace, mais aussi l'archéologie du savoir de M. Foucault comme cadre épistémologique : Watteaux 2013, 74, note 2. Pour le contrepied, voir l'usage permanent de la notion d'objets en crise et de la rhétorique de la refondation et de la recomposition : Chouquer 2003 ; Chouquer 2008.

<sup>1073</sup> Robert 2009a ; Marchand 2009 ; Watteaux 2013.

<sup>1074</sup> Watteaux 2013, 78.

<sup>1075</sup> Watteaux 2013, 78.

<sup>1076</sup> Par ex. Marchand 2009, 22-23.



des réseaux anciens (antiques généralement) et l'emplacement de sites ou groupes de sites de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer<sup>1077</sup>. Une telle vision optimiste se heurte en réalité à une des limites de l'archéogéographie les plus pesantes pour les protohistoriens, que l'on pourrait qualifier de myopie documentaire.

### VI.5.1.3 Les limites de la rétrospection : la myopie documentaire

En effet, si, à lire les archéogéographes, les réseaux viaires et trames parcellaires sont persistants et en grande partie des formes héritées d'un lointain passé, force est de reconnaître que bien souvent, le passé en question n'est pas si lointain que cela. De fait, la protohistoire récente est dans bien des cas le terme de la réflexion. Pourquoi ?

La première raison, fort triviale et déjà évoquée, tient aux très importantes lacunes impliquées par le faible nombre de fouilles extensives à avoir permis l'observation de vestiges de chemins et de parcellaire protohistoriques bien datés. La situation s'équilibre peu à peu dans les régions où l'aménagement du territoire est intensif, mais toutes les régions ne sont pas égales de ce point de vue.

La seconde raison, bien développée par G. Chouquer, est plus intéressante<sup>1078</sup>. Cet auteur propose en effet de considérer que la protohistoire (en fait principalement la fin de l'âge du Fer) est la période au cours de laquelle s'est peu à peu cristallisée une situation qui, ensuite, a eu des effets à long terme. Pour cet auteur, la planimétrie agraire est née au cours du second âge du Fer et, à partir de là, s'est développée par le jeu des phénomènes d'attraction, de résilience et de labilité dont il a été brièvement question ci-dessus<sup>1079</sup>. Cela pose d'emblée un problème de taille : les deux derniers siècles avant notre ère semblent pouvoir être définis comme le point au-delà duquel l'archéogéographie devient myope, et ses méthodes inopérantes. Comment, dans cette perspective, justifier une approche des réseaux de communication pour les périodes antérieures, dont le premier âge du Fer ?

La réponse est précisément en relation avec cette limite de perception. G. Chouquer revient à plusieurs reprises sur le caractère « *brouillon* » et les départs différés du phénomène d'émergence de la planimétrie selon les régions. Dans ses grandes lignes, le processus tend, selon lui, à évoluer d'une situation d'occupation du sol préférentiellement organisée en corridors le long des vallées principales à une couverture plus complète et homogène de l'ensemble du territoire, correspondant en fait à une longue phase d'expérimentation et de conquête des terres justifiant l'utilisation de l'expression de « front pionnier<sup>1080</sup> ». Compte tenu de l'identification, dans certaines parties de l'Europe, de structures

---

<sup>1077</sup> Escudé-Quillet 2002 ; Robert 2009b ; Chevalier 2009.

<sup>1078</sup> Chouquer 2005.

<sup>1079</sup> Chouquer 2005, 29-31.

<sup>1080</sup> Chouquer 2005, 33-34

de parcellaire dès l'âge du Bronze, il faut considérer qu'au cours du premier âge du Fer, ce processus est actif.

Les éléments qui viennent d'être présentés (sous une forme outrancièrement résumée au regard de la bibliographie disponible) nous laissent donc dans une position légèrement inconfortable : il n'est pas exclu que l'on puisse identifier la trace de réseaux de communication, mais il ne faut pas s'attendre à dévoiler un système cohérent sur l'ensemble de la région. Dans la mesure où une étude complète qui relèverait de l'archéogéographie nécessiterait à elle seule un travail de thèse, nous insistons dès à présent sur la portée, forcément très réduite, des analyses qui vont suivre. Dans la perspective de l'archéogéographie, nos données sont synchrones et, de ce fait, inadaptées à la tenue d'un discours sur ses objets spécifiques, qui sont nécessairement trans-périodes. Au mieux, nous ne pourront donc ici que repérer des tendances, des éléments suspects et faire quelques suppositions relatives aux réseaux de communication tels qu'ils semblent de profiler. Du point de vue méthodologique, la place très importante que nous avons donné au semis de points et non aux formes du paysage, que nous n'avons pas étudiées, place d'ailleurs nos quelques conclusions non du côté de l'archéogéographie mais plutôt du côté de l'archéologie spatialiste : nous n'avons pas, avec les données que nous avons rassemblées et examinées, les moyens de construire une analyse de l'écoumène cher aux archéogéographes<sup>1081</sup>.

## VI.5.2 Sites et réseau hydrographique

Le premier volet de cette analyse est en rapport avec le réseau hydrographique. Du point de vue du déplacement, on peut considérer ce réseau de deux manières différentes. D'une part, il permet de se déplacer sur des distances assez grandes (plusieurs dizaines de kilomètres), de transporter des charges assez volumineuses par navigation fluviale — ceci étant valable pour les grands cours d'eau que nous avons jusqu'ici considérés comme étant le réseau hydrographique principal. D'autre part, il peut aussi rendre nécessaires des déplacements courts (de l'ordre de quelques centaines de mètres ou quelques kilomètres), dans le cadre général des pratiques et activités d'approvisionnement en eau ou en ressources halieutiques.

Pour ce second aspect, on dispose de quelques éléments de réflexion extra-régionaux. On peut ainsi constater que les sites ruraux du premier âge du Fer de Champagne dont il a déjà été question sont généralement situés à une distance assez faible d'un cours d'eau permanent. Le plus souvent, quelques centaines de mètres (entre 200 et 700 m) séparent ces sites d'une rivière importante, d'un fleuve ou d'un

---

<sup>1081</sup> Chouquer 2008, notes 5 et 6.

petit affluent. Il existe quelques cas où cette distance est inférieure (les sites de Torcy-le-Petit et le Chêne, à moins de 50 m d'un cours d'eau chacun) et d'autres, également rares, où elle est supérieure (par exemple le site des Mesneux, à 2,1 km du cours d'eau le plus proche)<sup>1082</sup>. Si l'on tient compte de l'existence de sources et résurgences dans cette région, on peut donc considérer qu'une distance de 1 km est dans la plupart des cas un seuil maximal entre un site et un point d'eau, vive ou non.

Plus généralement, on a déjà fait remarquer, au moment de l'examen critique de la documentation, que les sites manifestaient dans leur ensemble un certain tropisme vers les grands cours d'eau. Cela pourrait alors suggérer, si ce n'est pas là uniquement le résultat des pratiques d'aménagement du territoire et de l'histoire des recherches, que ces derniers (notre réseau hydrographique principal) étaient dotés d'un fort pouvoir d'attraction, au point de dicter sa forme générale au peuplement de la région.

Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons cherché à mesurer les distances qui séparent les sites qui composent notre corpus des cours d'eau connus. Dans cet objectif, nous avons travaillé à partir du fichier établi par l'IGN recensant les cours et plans d'eau<sup>1083</sup>. Le logiciel de cartographie QGIS offre la possibilité de visualiser une distance donnée autour d'un point, d'une ligne ou d'un polygone, en créant ce qu'on appelle une zone tampon<sup>1084</sup>. Nous avons déjà utilisé à plusieurs reprises cette fonction, qui nous a servi à projeter les territoires théoriques moyens calculés d'après les analyses du plus proche voisin. Nous avons simplement généralisé ce traitement aux cours d'eau, en l'appliquant non plus à des points mais à des lignes (tracé des rivières et des fleuves) ou à des polygones (dans le cas des lacs mais aussi de l'estuaire). Les distances que nous avons retenues ne concernent pas tous les cours et plans d'eau de la même manière :

- Pour la totalité du réseau hydrographique, des zones tampons de 100, 200, 500 et 1000 m ont été produites.
- Pour le réseau principal uniquement, des zones tampons de 5000 et 10000 m ont été produites.

Cette différence de traitement tient d'abord à l'abondance des cours d'eau recensés : ils sont tellement nombreux (plus de 17000 entités dans l'emprise de la zone d'étude) qu'au dessus d'une certaine valeur, de grandes zones tampons auraient abouti à une couverture totale, faussant les calculs par son côté artificiel et ne menant qu'à de vaines spéculations<sup>1085</sup>. De plus, en réservant les grandes

---

<sup>1082</sup> Desbrosse *et al.* 2009 ; Desbrosse & Riquier 2012.

<sup>1083</sup> Il s'agit de a BD CARTHAGE® : <http://professionnels.ign.fr/bdcarthage>

<sup>1084</sup> QGIS > Vecteur > Outils de géotraitement > Tampons.

<sup>1085</sup> Avec une valeur de 5000 m et sur la totalité des cours d'eau, il apparaît ainsi que 416 sites sur 431 (96,5 %) sont inclus dans les zones tampons, ce qui ne signifie rien concernant les sites eux-mêmes, mais indique plutôt qu'il est difficile, dans la région, de faire plus de 5 km sans avoir une rivière à franchir.

zones tampons au seul réseau hydrographique principal, on peut questionner plus aisément et avec moins de perturbations le problème précédemment évoqué du tropisme pour les grands cours d'eau.

Une fois projetées les différentes couches correspondant aux différentes distances (fig. 211), un principe de sélection très simple permet le décompte des sites se trouvant inclus dans telle ou telle couche de zones tampons, c'est-à-dire à moins de telle ou telle distance d'un cours d'eau<sup>1086</sup>.

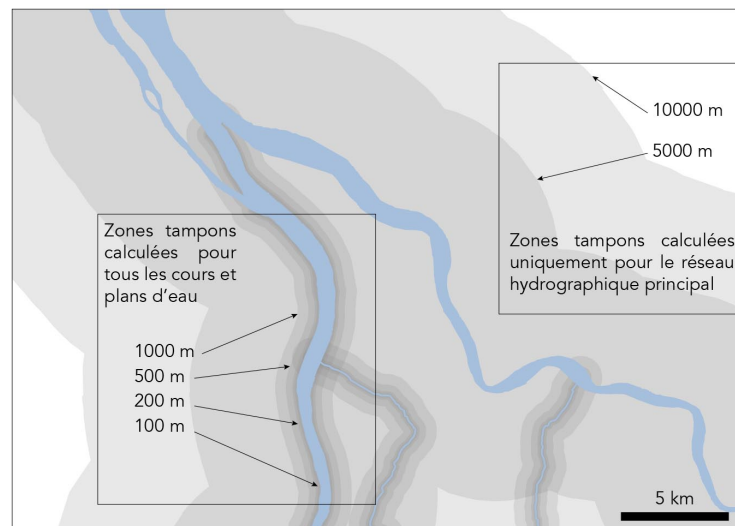
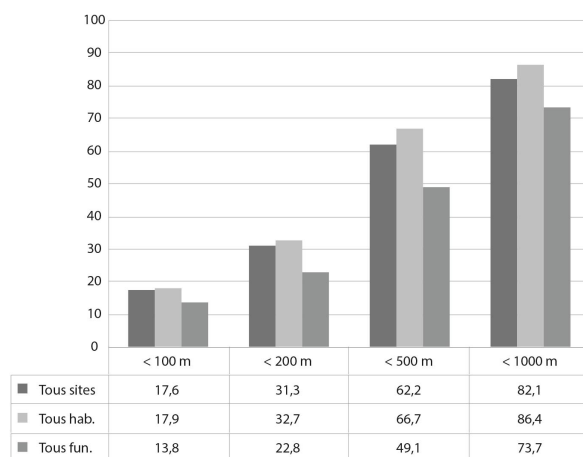


Figure 211 : Principe d'élaboration des zones tampons.

Chaque zone tampon correspondant à une distance donnée depuis un cours d'eau, la surface de la zone tampon dont la distance vaut 1000 m est supérieure à celle dont la distance vaut 500 m. Elle inclura donc tous les sites déjà contenus dans la zone tampon de distance 500 m plus un certain nombre de nouveaux sites. Il s'ensuit que tous les sites à l'intérieur d'une zone tampon de valeur n sont également dans la zone tampon de valeur n+1, puisque celle-ci est plus grande. Il en résulte, fort logiquement, la hausse continue du nombre de sites inclus au fur et à mesure qu'augmente la surface sur laquelle porte le calcul (fig. 212).

---

<sup>1086</sup> QGIS > Vecteur > Outils de recherche > Sélection par localisation. Cet outil permet de répondre, avec un vocabulaire spécifique au logiciel, à des questions du type : combien de points de la couche x se trouvent dans l'emprise de la couche y ?



**Figure 212 : Evolution du nombre de sites en fonction de la distance aux cours d'eau.**

Il y a déjà quelques commentaires à faire sur un tel graphique — par exemple une différence entre les sites funéraires et les sites domestiques, les premiers étant proportionnellement toujours moins nombreux que les seconds, ce qui signifie que la tendance à se situer près des cours d'eau est apparemment moins forte pour les sites funéraires que pour les habitats.

Pour aller plus dans le détail, il faut éliminer les redondances qu'implique la prise en compte de surfaces toujours croissantes. Plutôt que le nombre de sites localisés à moins de 500 puis à moins de 1000 m d'un cours d'eau, il est plus intéressant de connaître le nombre de sites par intervalles de distances : à moins de 100 m, entre 100 et 200 m, entre 200 et 500 m, etc. De cette manière, on se laisse l'opportunité d'observer d'éventuels effets de seuil qui restent imperceptibles avec les résultats cumulés. L'obtention des nouveaux chiffres se fait très simplement, par soustraction : le nombre de sites localisés à moins de 100 m d'un cours d'eau est de 76 ; à moins de 200 m, le décompte donne 135 : le nombre de sites établis à une distance comprise entre 100 et 200 m d'un cours d'eau est donc de  $(135-76 =) 59$ . On accède alors à une vision toute différente.

## VI.5.2.1 Les petits cours d'eau et les faibles distances

### VI.5.2.1.1 Corpus complet

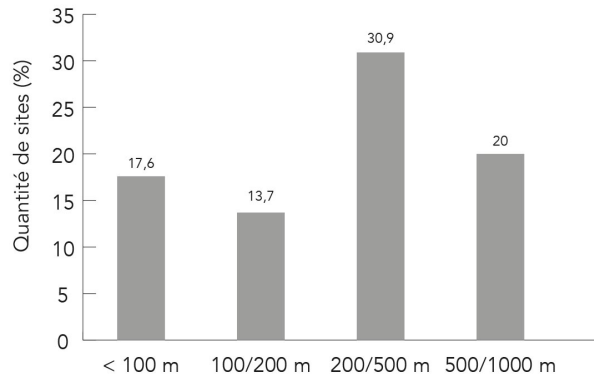
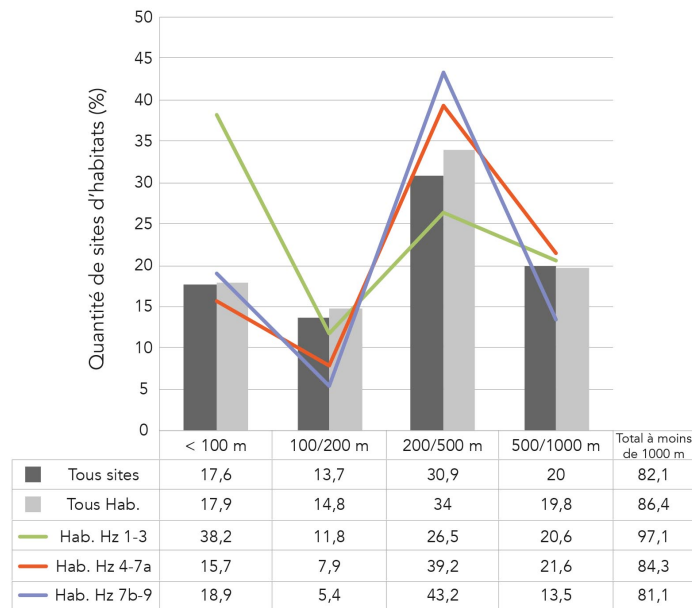


Figure 213 : Nombre de sites par intervalles de distances aux cours d'eau.

82,1 % du total des 431 sites recensés sont localisés à moins de 1000 m d'un cours d'eau. Ce pourcentage élevé indique à lui seul une tendance lourde, mais qui peut partiellement être mise au compte de la grande quantité de cours d'eau présents partout. En allant plus loin (fig. 213), il apparaît que la moitié des occurrences se situent entre 200 et 1000 m d'un cours d'eau, un tiers à moins de 200 m, un tiers entre 200 et 500 m, un cinquième entre 500 et 1000 m. En eux-mêmes, ces chiffres sont très difficiles à commenter. Tout au plus montrent-ils qu'effectivement, la plupart des sites recensés sont assez proches d'un cours d'eau ; mais encore une fois, c'est autant le reflet de choix d'installation que celui de la situation hydrologique qui prévaut dans la zone d'étude. On considérera donc cette série de mesures comme une donnée de départ, à laquelle on va comparer les résultats des mêmes mesures par catégories de sites, habitats d'un côté, sites funéraires de l'autre, afin d'identifier des tendances plus fines, des écarts ou des parallèles.

### VI.5.2.1.2 Habitats

Considérés sans distinctions chronologiques (fig. 214), les sites d'habitat ont un comportement vis-à-vis de la distance aux cours d'eau très similaire à celui du corpus total : on retrouve quasiment les mêmes pourcentages pour chaque intervalle et un total de sites localisés à moins de 1000 m d'un cours d'eau assez proche (86,4 %, soit 140 sites sur 162).



**Figure 214 : Nombre de sites d'habitat par intervalles de distances aux cours d'eau.**

En revanche, de très forts écarts apparaissent dès que l'on fait jouer le paramètre temporel. Le Ha C se démarque des autres périodes, d'abord par son taux d'inclusion beaucoup plus élevé : 97,1 % des habitats du Ha C sont localisés à moins de 1000 m d'un cours d'eau. D'autre part, le nombre de sites du Ha C localisés à moins de 100 m d'un cours d'eau, c'est-à-dire à proximité immédiate, est lui aussi beaucoup plus élevé que pour les périodes postérieures (38,2 %), tandis que le pourcentage correspondant aux sites inclus dans la bande 200-500 m est nettement plus faible qu'ailleurs (seulement 26,5 %). Les valeurs intermédiaires sont plus conformes aux tendances globales. De là, on tirera l'idée que les habitats du tout début du premier âge du Fer ont pour les cours d'eau une attirance supérieure à la moyenne. Ce constat, dans la droite ligne des observations déjà formulées lors des études de cas, semble donc refléter de réels choix d'implantation, légèrement différents de ceux des périodes ultérieures. Il faut toutefois tempérer cette conclusion : le corpus d'habitats du Ha C ne compte que 34 occurrences, soit un effectif à peine supérieur au seuil admis pour pouvoir faire des statistiques. Autrement dit, il se pourrait que ce comportement singulier soit partiellement le résultat de l'indigence documentaire.

Les périodes suivantes sont, d'un point de vue général, plus en conformité avec les tendances globales : on compte respectivement 84,3 et 81,1 % d'habitats situés à moins de 1000 m d'un cours d'eau pour le Ha D1-2 et le Ha D3-LT A/B1. En tenant compte des distances intermédiaires, on peut remarquer que les effectifs tendent à accentuer les différences existantes à l'échelle du corpus total et du corpus d'habitats. Quand les effectifs globaux sont faibles (la bande des 100/200 m), les totaux par période le sont plus encore ; quand ils sont forts (bande des 200/500 m), les courbes des deux dernières périodes s'envolent, accentuant encore le décalage du Ha C. La proximité des deux courbes (Ha D1-2

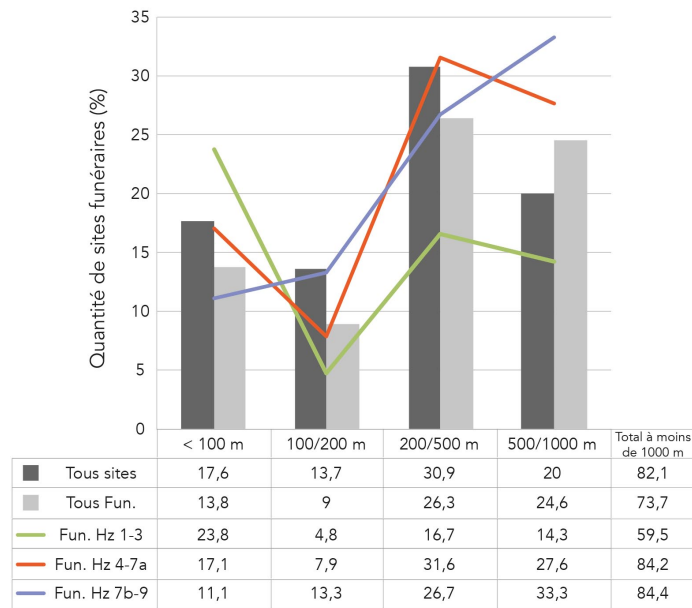
et Ha D3-LT A/B1) n'a rien d'étonnant : la plupart des habitats connus au Ha D3- LT A/B1 étaient déjà occupés à la période précédente ; quant au fait que, des deux courbes, c'est celle du Ha D3-LT A/B1 qui force le plus les tendances générales, c'est simplement la conséquence du fait qu'on connaît moins d'habitats durant cette période que pendant la précédente (37 contre 51), parce que certains sont abandonnés. La courbe des horizons 7b-9 est donc une sorte de fantôme de la précédente : elle a les mêmes contours mais moins de matière. Au final, on retrouve, pour les choix d'implantation par rapport aux cours d'eau, l'opposition que l'on a déjà identifiée à de nombreuses reprises entre le Ha C et les périodes ultérieures, ce qui signifie qu'avec le Ha D1 s'est amorcée une dynamique qui a eu des répercussions mesurables jusqu'au début du second âge du Fer.

### *VI.5.2.1.3 Sites funéraires et rituels*

Le corpus de sites funéraires et rituels, comparable à celui des habitats en termes d'effectifs (167 contre 162), a un comportement très différent (fig. 215). En premier lieu, leur taux d'inclusion dans la bande des 1000 m est inférieur de presque 10 % à celui du corpus total, ce qui signifie que la localisation des sites funéraires est moins fortement corrélée à celle des cours d'eau ou, dit autrement, qu'ils sont en moyenne plus loin de ces derniers. Cette idée se confirme si l'on observe les effectifs par intervalles de distances. Les écarts entre les totaux du corpus global et ceux des sites funéraires sont, par rapport aux habitats, à la fois inverses et plus grands. L'écart moyen entre les totaux globaux et ceux des habitats était en effet de 1,075, l'écart maximal de 3,1 (pour la bande 200/500 m). Avec les sites funéraires/rituels, cet écart moyen passe à 2,125, et la variation est elle aussi plus grande, puisque l'écart maximal est de 4,7 (bande des 100/200 m).

Pour les habitats, la seule valeur inférieure à celle des effectifs globaux concernait la bande des 500/1000 m, toutes les autres valeurs étant supérieures. Pour les sites funéraires, c'est le contraire : entre 0 et 500 m, il y a toujours moins de sites funéraires que de sites en général, tandis que la part de ceux qui sont localisés à plus de 500 m d'un cours d'eau dépasse celle mesurée pour le corpus complet. Tout cela ne fait que confirmer ce qui était exprimé par le taux d'inclusion : les sites funéraires ou rituels sont, d'un point de vue général, plus loin des cours d'eau que les sites d'habitat. L'examen période par période permet d'aller un peu plus loin.





**Figure 215 : Nombre de sites funéraires/rituels par intervalles de distances aux cours d'eau.**

Le Ha C persiste, encore, dans sa singularité : il contredit directement, sur plusieurs points, le comportement général du corpus funéraire/rituel par rapport aux cours d'eau. La courbe reproduit grossièrement celle des habitats contemporains : une part de sites très proches d'un cours d'eau (moins de 100 m) bien plus élevée que la moyenne, des valeurs intermédiaires (de 100 à 500 m) respectant grossièrement la tendance globale. Malgré cela, le taux d'inclusion dans la bande des 1000 m est le plus bas de tous, habitats compris, avec moins de 60 % ; c'est par ailleurs la seule période dont l'effectif dans la bande des 500/1000 m est inférieur au total des sites funéraires ou au total des sites tout court. En d'autres termes, et c'est assez paradoxal, il y a à la fois plus de sites funéraires/rituels très près des cours d'eau, beaucoup moins à moyenne distance de ces derniers, et plus de 40 % à plus de 1000 m, contre moins de 20 % dans tous les autres cas. Comment comprendre cette situation ? Rappelons d'abord que, si le corpus est assez réduit (42 occurrences), il ne l'est pas assez pour interdire ces calculs. En réalité, cette situation très particulière provient de la prise en compte des dépôts métalliques dans la catégorie des sites funéraires et rituels : avec 5 occurrences, ils représentent 11,9 % de l'effectif. Les exclure reviendrait par conséquent à porter à 12 % seulement la part de sites funéraires très proches de l'eau, au lieu de presque 24 %, c'est-à-dire à raboter très sérieusement la courbe à cet endroit.

Contrairement aux habitats, les courbes des sites funéraires des périodes suivantes ne se répondent pas : la courbe du Ha D1-2 est en dents de scie, alors que celle du Ha D3-LT A/B1 ne cesse d'augmenter. La courbe du Ha D1-2 montre que plus de la moitié des sites funéraires recensés sont localisés dans la bande des 200/1000 m, contre seulement un quart en deçà de 500 m et un quart au-delà mais aussi qu'il y a une différence d'effectif notable entre les sites très près de l'eau (moins de 100 m : 17,1 %) et ceux de la bande 100/200 m (7,9 %). Celle du Ha D3-LT A/B1 indique, au contraire,

que plus on s'éloigne des cours d'eau, plus la proportion de sites funéraires augmente, jusqu'à excéder de manière significative la valeur diachronique, déjà en dépassement par rapport au corpus global. Cela signifie qu'au Ha D1-2, le comportement des sites funéraires est très fortement corrélé à celui des habitats contemporains, pour lesquels les effectifs sont similaires.

Les parallèles qui existent, de ce point de vue, entre les sites d'habitat et les sites funéraires au Ha D1-2 font très fortement écho à ce qui a pu être observé par exemple en Lot-et-Garonne : à plusieurs reprises, des fouilles ont mis au jour des vestiges funéraires dans un rayon de quelques dizaines à centaines de mètres d'un habitat contemporain (le diptyque Chastel/Grand-Jean à Aiguillon en est à l'heure actuelle la meilleure illustration). Le fait que l'on retrouve des comportements similaires entre habitats et sites funéraires en mesurant une variable telle que la distance à l'eau suggère que cette tendance (habitats et nécropoles fonctionnant ensemble) est assez largement partagée<sup>1087</sup>. Au Ha D3-LT A/B1, l'allure très différente des deux courbes des habitats et des sites funéraires traduit au contraire un comportement divergent qui évoque, là encore, ce qu'on a pu mettre en évidence lors des études de cas. La distance des tombes par rapport à l'eau est en accord avec la tendance à l'éloignement des tombes par rapport au centre de gravité des entités territoriales, autant qu'avec la volonté apparente d'isolement dont elles sont la traduction : elles sont fréquemment installées sur de petites éminences, c'est-à-dire loin des cours d'eau environnants.

#### *VI.5.2.1.4 Bilan*

En raisonnant sur les courtes distances, on peut donc mettre en évidence un lien fort entre la localisation des habitats et celle des cours d'eau, ce qui est assez banal. L'analyse diachronique montre cependant une modification de l'intensité de ce lien, extrêmement fort au Ha C, un peu plus faible ensuite. Il n'y a pas vraiment de raison de l'imputer à un manque de données, aussi faut-il considérer cette variation comme le signe d'une évolution des modalités d'occupation du sol qui va dans le sens d'une meilleure couverture du territoire.

On peut par ailleurs constater que nos observations antérieures relatives au domaine funéraire et leurs implications en termes d'occupation du sol se trouvent confirmées par l'analyse du rapport des sites recensés avec l'ensemble du réseau hydrographique : on retrouve la trace des pratiques de dépôts non funéraires en milieu humide au Ha C, aussi bien que le lien très fort qui unit les habitats et leurs nécropoles au Ha D1-2 et, pour finir, la tendance à la dispersion des tombes sur le territoire lors de la dernière période.

---

<sup>1087</sup> Cela nous permet du reste de justifier, a posteriori et de manière indépendante, la méthode adoptée pour analyser le peuplement dans le centre de la zone d'étude, où nous avons considéré que le semis de nécropoles reflétait celui des habitats.

## VI.5.2.2 Les grands cours d'eau et les grandes distances

Pour accéder au thème de la communication, c'est-à-dire des relations inter-sites, à moyennes et longues distances, il faut prendre du recul et observer ce qui se passe entre les sites et les cours d'eau pouvant jouer un rôle d'axe de circulation et de communication majeur, c'est-à-dire ce que nous qualifions de réseau hydrographique principal.

Ici, il s'agit d'examiner le comportement des sites recensés vis-à-vis des cours d'eau les plus importants en termes de taille, de débit et de longueur, autrement dit ceux qui constituent l'aboutissement de grands bassins versants. Le nombre de cours d'eau retenus dans cette analyse est partiellement arbitraire : techniquement, le Lot n'est qu'un affluent de la Garonne, tout comme l'Isle n'est qu'un affluent de la Dordogne, et pourtant ils figurent dans le réseau hydrographique principal. La raison en est qu'ils font, sur le plan de la structuration des indices archéologiques, jeu quasiment égal avec les fleuves, comme on avait pu le voir dès l'examen critique de la documentation (cf. supra, fig. 6).

La première manière de vérifier que le réseau hydrographique principal est bien un réseau de circulation est d'observer comment se répartissent, par rapport à lui, les objets qui proviennent à coup sûr de l'extérieur de la zone d'étude (fig. 216).

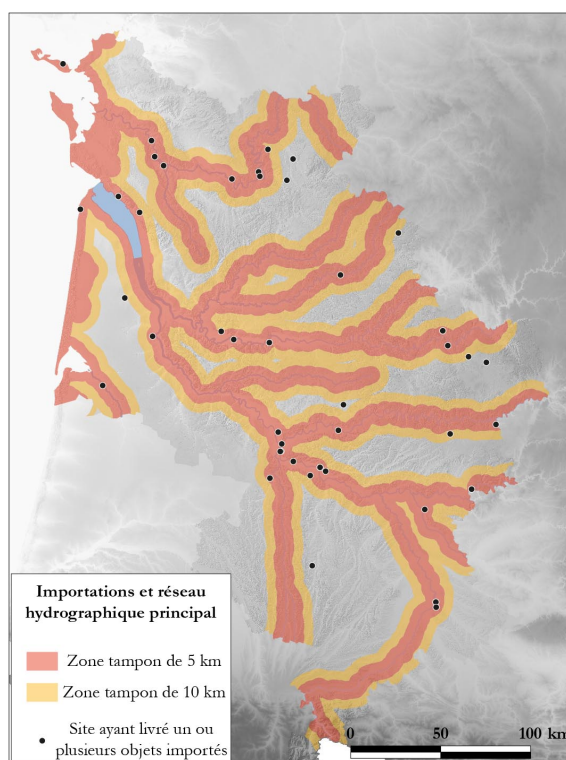
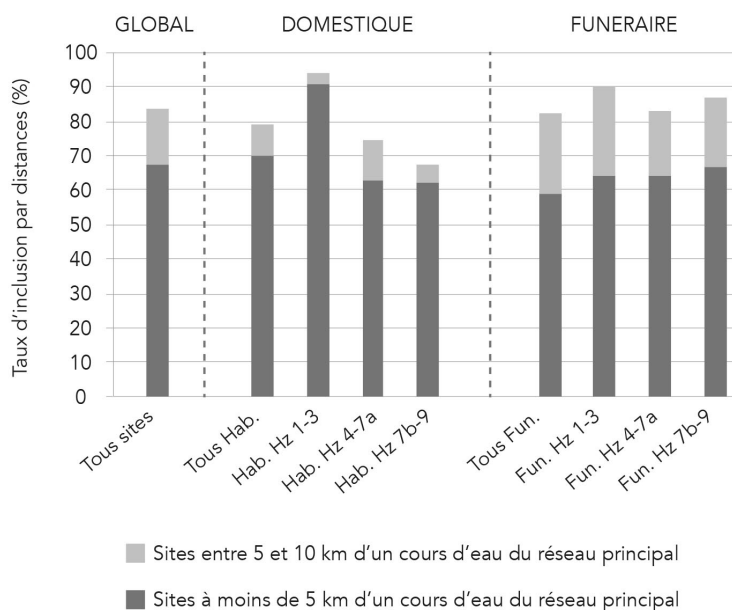


Figure 216 : Répartition du mobilier d'origine extra-régionale par rapport au réseau hydrographique principal.

Une cinquantaine de sites du premier âge du Fer ont livré des artefacts en métal, verre ou en céramique dont on peut être raisonnablement certain de l'origine lointaine<sup>1088</sup>. Parmi ces cinquante points de découverte, 40 se situent à moins de 5 km d'un des cours d'eau principaux et 43 à moins de 10 km, c'est-à-dire, dans les deux cas, une écrasante majorité. Il apparaît clairement que ces objets ont transité de manière préférentielle par les cours d'eau en question, ou par les vallées qui leur sont rattachées. Cette correspondance est même vraisemblablement sous-évaluée, dans la mesure où les points qui ne sont pas dans les limites des 10 km d'un cours d'eau ne sont jamais très éloignés de ces derniers.

Une seconde possibilité est d'observer, toujours sur le même principe, la répartition de tous les sites recensés par rapport aux zones tampons de 5 et 10 km et de mesurer les différents taux d'inclusion (fig. 217).



**Figure 217 : Taux d'inclusion des sites par catégories et par distances au réseau hydrographique principal.**

On peut ainsi constater que les deux tiers du total des sites, soit 290, se trouvent à moins de 5 km de l'un des cours d'eau principaux, et qu'ils sont plus de 80 % (360) si l'on étend la mesure à 10 km. Il existe donc une très bonne correspondance entre l'emplacement du réseau hydrographique principal

<sup>1088</sup> Ces objets ont été évoqués dans les pages relatives à la typologie des objets remarquables. Nous avons, pour cette analyse particulière, légèrement étendu l'inventaire en incluant les quelques objets datables des IX-VIII<sup>e</sup> s. a.C. Cet inventaire a été réalisé essentiellement à partir des travaux suivants : Beyneix & Piot 1995 ; Séguier & Vidal 1992 ; Lambert *et al.* 2000 ; Milcent 2006b ; Béhague 2007 ; Sireix *et al.* 2007 ; Gomez de Soto & Pautreau 2013.

et la localisation des sites, ce qui revient à dire que ces quelques grands cours d'eau polarisent et structurent le peuplement de manière très forte. Reste à voir comment cette capacité de structuration évolue en fonction des catégories de sites et du temps.

Pour les sites d'habitat, on constate que le taux d'inclusion dans la limite des 5 km est un peu plus élevé que pour le corpus général (70 %), mais que la part des sites localisés dans la bande des 5/10 km est moindre : avec 79 %, la progression n'est que de 9 points, à comparer avec les 16 points d'augmentation pour le total des sites. Là encore, on remarque que le Ha C renvoie un signal singulier, avec 91 % des sites inclus dans la bande des 5 km, et 94 % dans les 10 km. Tout en émettant les mêmes réserves que précédemment (la faiblesse quantitative de l'échantillon), on ne peut que constater que la quasi-totalité des habitats du Ha C sont localisés à proximité d'un axe fluvial majeur. En revanche, à partir de la période suivante, le taux d'inclusion recule, prenant des valeurs inférieures à celle des effectifs du corpus complet. La part des sites localisés dans la bande des 5/10 km est de plus assez faible.

Pour les sites funéraires, on remarque que le taux d'inclusion dans la limite des 5 km est systématiquement inférieur au taux du corpus global (même s'il s'en rapproche parfois beaucoup), alors que la contribution des sites localisés dans la bande des 5/10 km est toujours plus forte que pour l'ensemble des sites, et mène d'ailleurs à des totaux dépassant toujours 80 %. Il y a donc une forte corrélation positive entre la localisation des sites funéraires dans leur ensemble et le tracé des cours d'eau principaux, puisque plus de 90 % d'entre eux sont dans la bande des 10 km. Cependant, l'information est aussi moins concentrée, moins ramassée le long des grandes vallées que pour les habitats, c'est-à-dire qu'il faut prendre en compte des distances plus grandes par rapport aux principaux cours d'eau pour obtenir des taux d'inclusion comparables. On note aussi que les effectifs des sites funéraires sont assez stables et ne diminuent pas avec le temps, comme le font les habitats ; cela est tout simplement la conséquence des longues périodes d'utilisation des nécropoles d'une part, et de l'existence de tombes à datation lâche d'autre part, qui peuvent à l'occasion contribuer deux fois. Toutefois, la similarité des effectifs par période avec l'effectif total des sites funéraires suggère que cette distorsion n'est pas réhabilitaire.

Au final, il apparaît donc que les cours d'eau jouent, à quelque échelle qu'on les considère, un rôle important dans les logiques d'implantation des sites du premier âge du Fer considérés dans leur ensemble. Des nuances peuvent être apportées à ce constat. À faible distance, les sites funéraires sont ainsi moins fortement corrélés à la localisation des cours d'eau que les habitats, ceci pouvant être mis au compte de nécessités universelles concernant l'accès à l'eau dans le cadre d'activités domestiques. Il a été possible, par le biais de ce questionnement sur le rapport à l'eau, de souligner encore une fois les

différences entre le Ha C et les périodes postérieures. Quelle que soit l'échelle considérée, le début du Ha D est véritablement le point de départ d'une dynamique nouvelle en termes d'occupation du sol, qui s'exprime ici par un éloignement relatif des cours d'eau en lien, peut-être, avec l'extension de la surface investie par les communautés humaines.

À plus grande distance et par rapport au seul réseau hydrographique principal, il ressort de l'analyse que, là encore, la corrélation est très forte entre le tracé des grandes rivières et des fleuves et la localisation des sites : environ 80 % d'entre eux en sont distants de moins de 10 km, et souvent de moins de 5 km. Le réseau hydrographique principal est donc fortement structurant, c'est-à-dire attractif. Les raisons de cette attractivité tiennent en partie aux facilités offertes par les grandes vallées en termes d'accès à l'eau, de richesses en ressources naturelles, de possibilités culturelles, mais il est tout aussi certain que cette attractivité est en rapport avec des problématiques de communication et de circulation. Sur les courtes distances, ces problématiques se confondent avec celles liées à l'approvisionnement. À plus longues distances, il apparaît que l'emplacement de certains sites correspond tantôt à des carrefours fluviaux (secteur d'Aiguillon), tantôt à des carrefours entre une voie fluviale et une voie terrestre matérialisée par un passage à gué (le Gué de Chantier à Port-Sainte-Foy, les Granges de Mézels à Vayrac, le gué du Pas de Rauzan à Mouliets-et-Villemartin, etc.). Ces carrefours sont généralement des zones de peuplement dense et très actif, et on y trouve fréquemment des fragments d'objets importés. En d'autres termes, ce qui relie entre elles les différentes entités territoriales dont on a décrit plus haut les caractéristiques, ce sont d'abord les grands cours d'eau. Cependant, tous les sites ne sont pas à proximité de ces grands cours d'eau ; il faut donc maintenant évoquer la question des déplacements terrestres.

### **VI.5.3 Déplacements terrestres**

En raison du caractère fugace des vestiges de routes et de chemins protohistoriques, il est assez rare de pouvoir les mettre en évidence archéologiquement sur de longues distances. Il est arrivé, dans les dernières décennies et à la faveur de décapages extensifs, que des portions de chemins longeant les limites de parcellaire soient mises au jour, mais cela ne concerne que de très loin notre zone d'étude. Il s'agit donc là d'un problème ardu.

Comme pour le réseau hydrographique, il faudrait pouvoir observer si des liens privilégiés existent entre la répartition des sites recensés et un réseau de voies terrestres anciennes identifiées, mais c'est justement le problème : un tel réseau n'existe pas pour la période qui nous intéresse. Une des solutions dont nous avons usé a consisté à comparer la forme de notre semis de sites avec des réseaux postérieurs. On reviendra en seconde partie d'analyse sur cette solution, ses limites et ses apports.

On peut également chercher à identifier d'éventuels seuils de distances récurrents dans les divers agencements spatiaux. L'existence de tels seuils, si elle venait à se confirmer, suggèrerait alors qu'il existe des constantes dans la répartition des sites en lien avec les questions de mobilité et de facilités de déplacements.

### **VI.5.3.1 Déplacements courts**

#### *VI.5.3.1.1 Méthode*

Le problème général est de savoir si, dans un semis de sites donné, il est possible d'identifier des schémas organisationnels récurrents qui pourraient être mis en relation avec les nécessités liées aux déplacements : existe-t-il, par exemple, une sorte de seuil de distance dans l'agencement des entités spatiales, autre que ceux, très théoriques, donnés par les analyses du plus proche voisin ou les polygones de Thiessen/Voronoi. Rappelons qu'une des limitations principales de ces dernières méthodes est qu'elles portent sur un espace virtuel complètement plat et ne considèrent que des distances euclidiennes, des relations rectilignes entre des points. Dans la perspective qui est la nôtre, cela revient à dire qu'elles font fi du relief, ce qui, à petite échelle, n'est pas nécessairement gênant ; en revanche, dès que l'on veut observer des phénomènes à une échelle locale, de l'ordre de quelques kilomètres carrés, cela pose problème.

Il est donc nécessaire d'utiliser une méthode qui autorise la prise en compte des données liées à l'aspect et à la forme du terrain. Or, c'est précisément ce que permet la notion de coût de déplacement, que nous avons déjà employée lorsqu'il s'est agi de vérifier l'hypothèse selon laquelle les nécropoles lotoises jalonnaient des voies de circulation.

Lors de cette phase de l'analyse, nous nous sommes servi de la pente pour extraire un raster représentant le coût de déplacement de chaque cellule (pixel) de la carte, afin que le logiciel calcule le tracé de l'itinéraire totalisant le coût le plus faible d'un point A à un point B. Etant donné le temps de calcul nécessaire et le nombre de sites recensés, il n'est pas question de généraliser le procédé à l'intégralité du corpus. En revanche, on peut, par une utilisation légèrement différente du raster de coût, approcher indirectement la question des déplacements à courte distance de manière relativement aisée.

En effet, à partir de ce raster — qui consiste donc en une juxtaposition de pixels porteurs d'une valeur indiquant le coût que représente leur franchissement — on peut calculer, outre les chemins les moins coûteux, des « surfaces de distance-coût ». Cela nécessite l'intégration dans le calcul d'un paramètre supplémentaire, qui est la vitesse de déplacement, celle-ci influant sur la distance que l'on peut parcourir en un temps donné.

Comme dans le cas des itinéraires de déplacements, la modélisation des aires de distance-coûts doit être considérée comme une représentation extrêmement simplifiée d'une réalité plus complexe, dont l'appréhension fine est impossible en raison de l'indisponibilité des données. À l'origine du calcul se trouve l'idée selon laquelle la pente a une influence sur la vitesse de déplacement : plus elle est élevée, moins on se déplace vite<sup>1089</sup>. Cela pose la question de la vitesse moyenne de déplacement. Nous nous appuyerons ici sur les vitesses moyennes indicatives fournies par V. Salač dans un article récent<sup>1090</sup>. Il est généralement admis qu'une personne à pied marche à un rythme lui permettant de parcourir 5 km par heure sur terrain plat. Pour les déplacements avec des animaux, les vitesses sont variables : une personne à cheval, peu chargée, avance environ deux fois plus vite (hors déplacements au trot ou au galop, qui sont ponctuels), soit 10 km/h ; un attelage, selon qu'il est tiré par un cheval ou par un bœuf, avance à peu près comme un piéton, voire un peu moins vite (entre 2 et 5 km/h).

À partir d'un point donné et à l'aide du raster de coût, on peut donc cartographier les limites de la surface qu'il est possible d'atteindre, à une vitesse donnée, en tenant compte du relief. Les auréoles ainsi obtenues ont une forme différente selon que le point de référence se trouve dans une zone très plate, où la pente est négligeable, ou bien dans une zone au relief très accidenté. En théorie, sur terrain complètement plat à pente nulle, la forme de n'importe quelle aire devrait être parfaitement circulaire, puisque l'effort et le coût de déplacement sont rigoureusement identiques dans toutes les directions. Parce que le calcul porte sur une grille orthogonale de pixels juxtaposés, le résultat renvoyé par le logiciel prend en fait la forme d'un octogone<sup>1091</sup>. Dans des régions au relief marqué, par exemple une plaine bordée de falaises, la distance que l'on peut parcourir en 1h de marche est logiquement plus élevée dans la partie en plaine que dans la direction des falaises, qui imposent un temps de franchissement beaucoup plus long.

Plutôt que d'observer les résultats de ce genre de calculs pour la totalité des sites, ce qui représente une trop grande quantité d'informations à traiter, nous avons opté pour l'analyse des distances-coûts mesurées à partir des sites de hauteur recensés : nous avons, au fil des études de cas et lors de la partie consacrée aux sites de hauteur, clairement mis en évidence que ces derniers ont tendance à concentrer autour d'eux les indices d'occupation, sites d'habitat ou funéraires. En

---

<sup>1089</sup> Les classes de pourcentages de pentes sont les mêmes que dans la note 1050, p. 611. Le ralentissement occasionné par la pente est ici valable en ascension comme en descente. Cela pourrait paraître contre-intuitif : on va en principe plus vite quand on descend. C'est vrai, mais seulement dans une certaine mesure. Quiconque a déjà fait de la randonnée en moyenne ou haute montagne le sait : un déplacement avec une charge sera effectivement accéléré par une faible pente, mais il sera éventuellement ralenti par une pente forte en raison de la nécessité de contrôler en permanence la trajectoire et de maîtriser la vitesse, pour ne pas tomber. De plus le calcul agit dans les deux sens, ce qui signifie qu'une pente ascendante dans un sens se transforme logiquement en pente descendante dans l'autre, et vice-versa.

<sup>1090</sup> Salač 2013.

<sup>1091</sup> Le calcul des distances-coût se fait selon un algorithme qui part du point de référence et progresse en intégrant d'abord les quelques pixels immédiatement autour du point, puis ceux qui sont juste après, puis les suivants, et ainsi de suite. On comprend bien que, parce qu'il s'agit d'une grille, ce n'est jamais sous la forme d'un cercle que va se traduire un résultat parfaitement homogène. Informations Cl. Coutelier.



confrontant ce constat aux mesures de distances-coût, il est possible de se faire une idée plus précise de cette capacité polarisante et, partant, d'obtenir des informations relatives aux déplacements à courte distance, puisque c'est bien de cela dont il est question.

### VI.5.3.1.2 Exploitation

Nous avons généré, à partir du raster de coût, un raster de distances-coût unique pour tous les sites de hauteur, ce qui explique pourquoi les auréoles se touchent parfois<sup>1092</sup>. Ce raster global indique, pour chaque site de hauteur, les distances susceptibles d'être couvertes jusqu'à 6 heures de marche, soit une petite journée (ou 3 h à cheval), avec des subdivisions par heure<sup>1093</sup>.

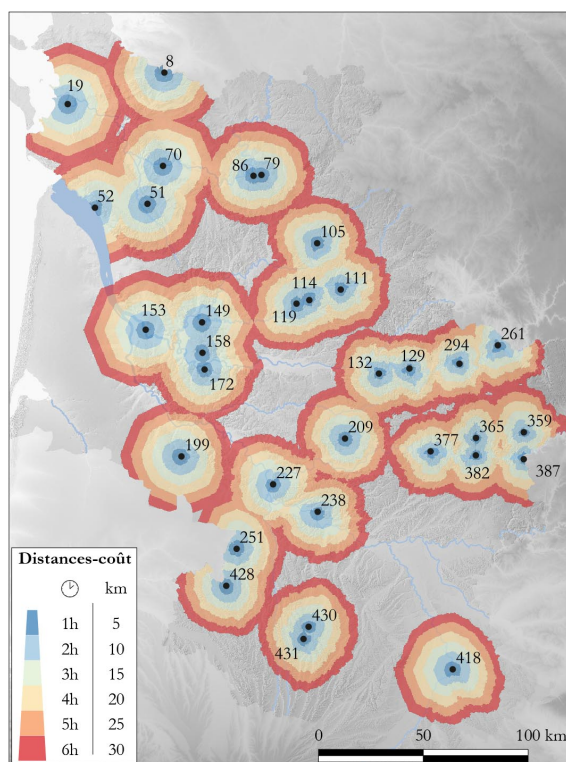


Figure 218 : Surfaces de distance-coût mesurées pour les sites de hauteur dans les limites d'une journée de marche (6h).

<sup>1092</sup> Nous devons la réalisation de ce calcul et de ce nouveau raster à C. Coutelier. Le traitement par lot a été choisi en raison de la plus grande rapidité et facilité de mise en œuvre, qui évitait de répéter plusieurs dizaines de fois la même opération. Les distorsions ou le léger brouillage occasionnés, par exemple quand deux sites de hauteur sont très proches et que leurs auréoles se confondent, reste peu gênant pour notre propos.

<sup>1093</sup> Il ne s'agit là que d'un réglage d'affichage : on aurait pu faire apparaître des intervalles différents, comme 1h30 de marche par exemple, simplement en modifiant la catégorisation des pixels par le biais de la distance théoriquement parcourue (dans ce cas 7,5 km).

### VI.5.3.1.3 *Vue globale*

À l'échelle de la zone d'étude (fig. 218), la projection des distances-coût met très clairement en évidence les contraintes liées au relief, qui diffèrent radicalement selon la zone considérée. Globalement, cette contrainte augmente à mesure que l'on se rapproche du Massif central. Cela se traduit, à l'ouest, par des auréoles de grande taille et dont la forme s'approche, parfois de très près, de l'octogone, signe de la grande régularité du terrain et de la quasi-absence de pente<sup>1094</sup>. Le cas le plus remarquable est celui du Renfermis à Soubise (n° 19), mais le Châtellier à Saint-Séverin-sur-Boutonne (n° 8), Merpins (n° 70), Vil-Mortagne à Mortagne-sur-Gironde (n° 52), les Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (n° 153) et Bazas (n° 199) en sont eux aussi de bons exemples.

À l'inverse, à l'est, les auréoles sont plus étriquées, contractées et asymétriques, traduction directe de la plus grande influence du relief sur le coût de déplacement. On remarque à plusieurs reprises (n° 132, 129, 261, 365, 377, 382...) que le contour des auréoles de distance-coût suit grossièrement le tracé des vallées, où le déplacement est plus aisé. Le cas du Cluzel à Toulouse (n° 418) est de ce point de vue intéressant : parce que ce site est localisé sur une hauteur bordant une vallée fortement asymétrique, les auréoles de distance-coût sont de forme régulière tendant vers l'octogone sur leur côté gauche, où de larges terrasses basses forment un paysage plutôt plat, et beaucoup plus irrégulières et moins étendues à droite, où le relief est plus accidenté.

### VI.5.3.1.4 *Répartitions autour des sites de hauteur : des schémas récurrents ?*

Lorsqu'on observe la répartition des sites à un niveau de détail plus fin, on peut mettre en évidence, sous les dehors d'une situation parfois confuse, quelques signes de régularité (fig. 219 et 220)<sup>1095</sup>. On partira pour cela de l'exemple lot-et-garonnais (fig. 219, en haut). En confrontant les distances-coûts à partir des sites de hauteur et la répartition du reste de l'information, il apparaît que, dans le cas des entités spatiales les plus évidentes (Bazas, n° 199 ; le Pech de Berre, n° 227 ; Agen, n° 238), les sites d'habitat ou des sites funéraires supposément en position satellite par rapport aux sites de hauteur sont distants de ces derniers d'environ 1 à 2 h de marche (soit 5 à 10 km, donc 30 mn à 1 h de cheval, voire beaucoup moins dans le cas d'un déplacement au galop). C'est particulièrement évident pour Bazas, où la totalité des sites funéraires connus aujourd'hui forment une ceinture à 1 h de marche. Cela vaut pour Agen, où les sites funéraires, mais aussi les indices d'occupation moins bien cernés sont tous dans la limite de 2 h de déplacement à pied. Pour le Pech de Berre à Nicole (n° 227), hormis le site

---

<sup>1094</sup> Ce qu'on avait déjà pu déduire de la régularité des distances inter-sites de hauteur en début de partie VI.

<sup>1095</sup> Nous n'avons pas, sur ces cartes, fait figurer tous les numéros de sites. C'est d'abord pour des raisons de lisibilité : tous les sites recensés, quelle que soit leur nature ou leur datation, sont projetés. Ensuite, le but est d'observer des comportements généraux, et pas d'aller dans le détail (ceci était l'objet des études de cas).

du Pont de la Peyre à Bourran, à moins d'une heure de trajet, au pied du promontoire, les autres sites de plaine (Chastel et Grand-Jean à Aiguillon, Montamat à Tonneins, la Bâtisse à Lafitte-sur-Lot) sont tous à une distance comprise ente 5 et 10 km, soit entre 1 et 2 h de marche.

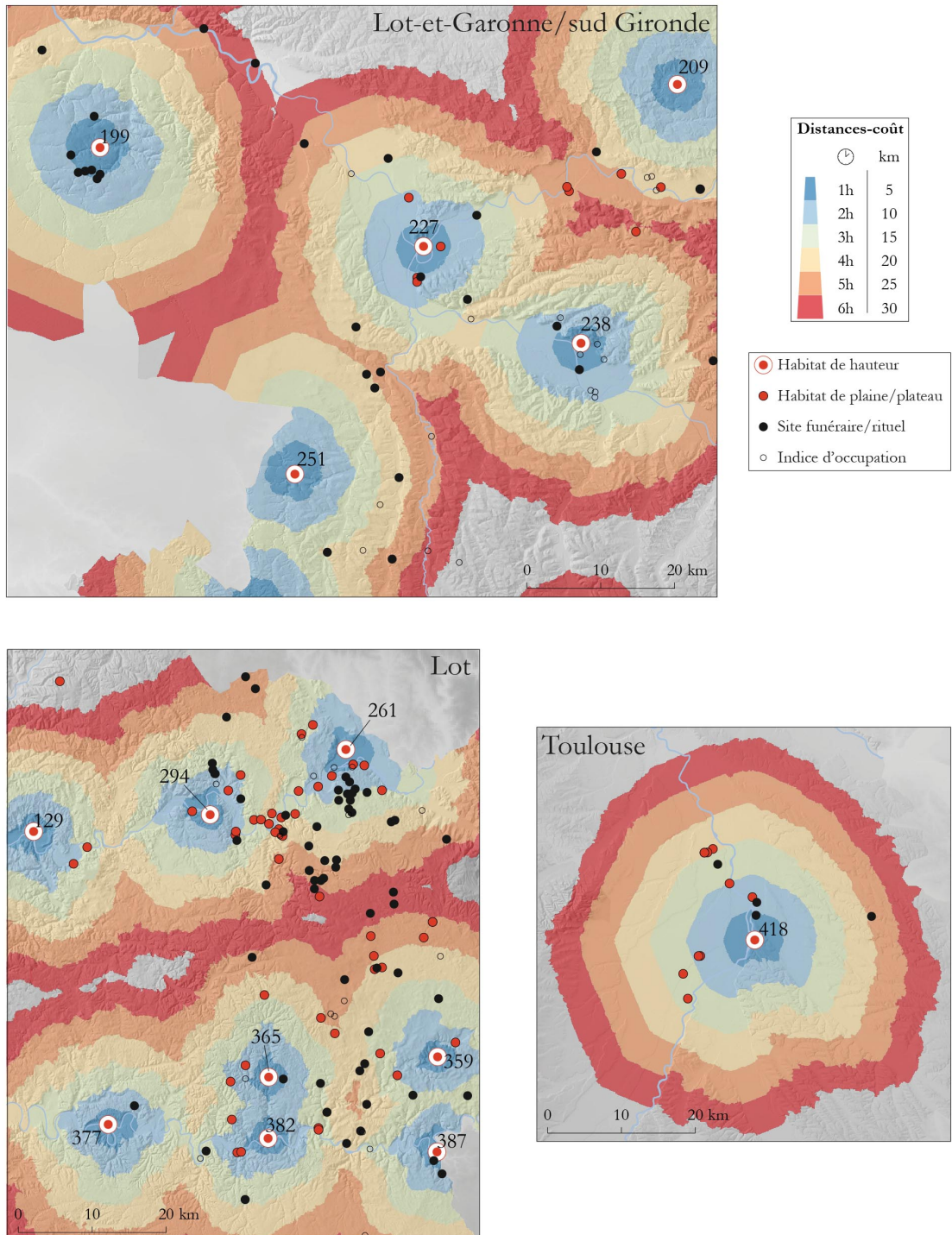


Figure 219 : Confrontation des surfaces de distance-coût des sites de hauteur et du reste de l'information.

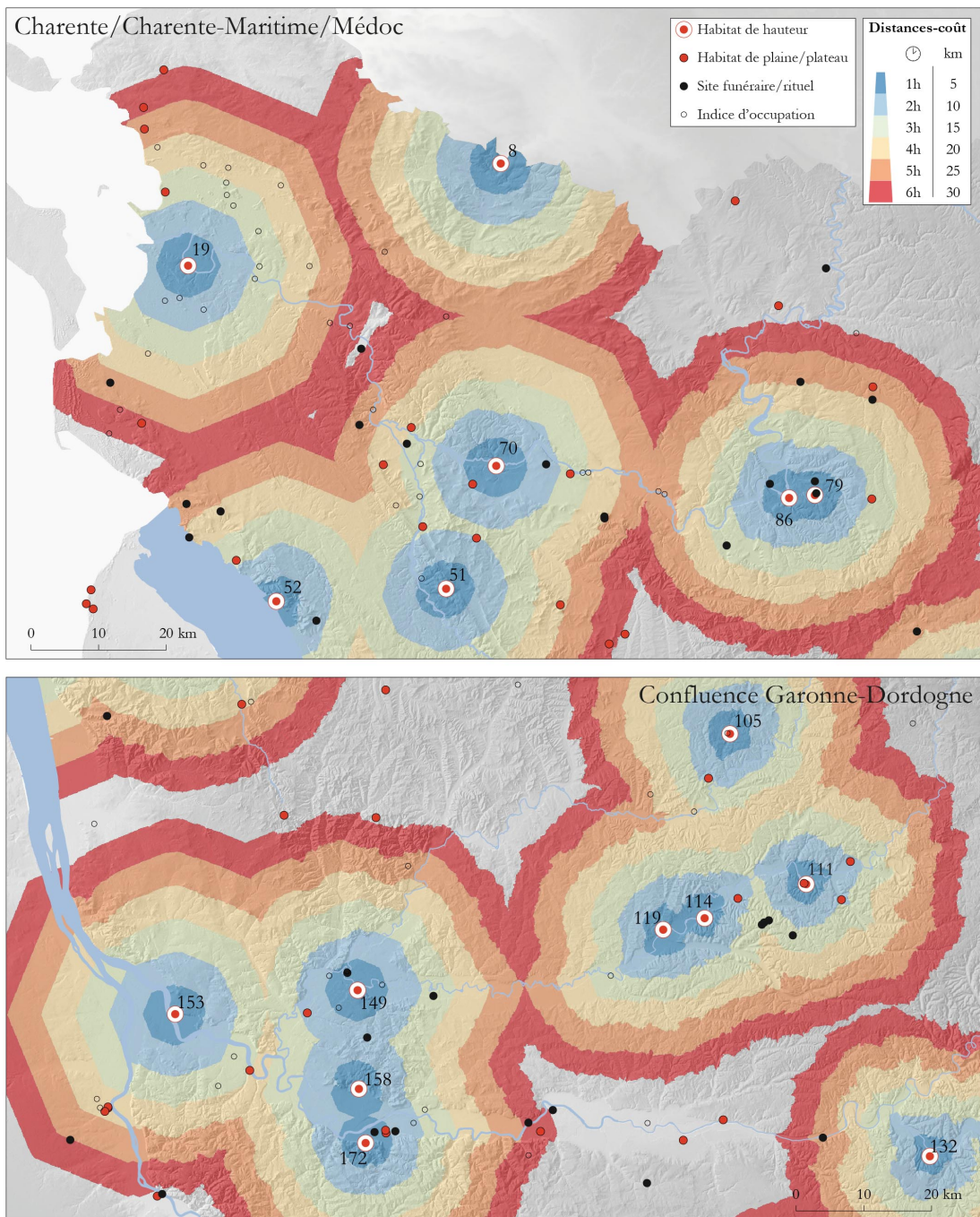


Figure 220 : Confrontation des surfaces de distance-coût des sites de hauteur et du reste de l'information (suite).

Il est par ailleurs intéressant de constater que pour la majorité des sites non accessibles en 1 à 2 h de marche, nous avons pu, par le biais des analyses spatiales lors des études de cas, formuler des hypothèses permettant d'expliquer leur localisation particulière. Dans certains cas (secteur de Barbaste et de Fauillet et Fourques-sur-Garonne), ce fut par la proposition d'identification d'habitats importants mais non reconnus (Nérac et le Mas d'Agenais : cf. supra, fig. 189-190) ; si le calcul de distance-coût était effectué à partir de ces deux points, on pourrait mettre en évidence les mêmes relations de

distance et de temps de trajets avec les sites funéraires de Barbaste, Fauillet ou Fourques-sur-Garonne. Dans l'autre (les tombes de la périphérie de Sos, n° 251), ce sont des comparaisons avec les pratiques funéraires élitaires du sud de la France et du nord de l'Espagne qui permettent de comprendre l'existence de ces tombes isolées. Il ressort donc que, dans ce secteur au moins, l'organisation des sites au sein des entités spatiales mises en évidence par les analyses précédentes soit fortement liées à la notion de distance par rapport au site de hauteur. Deux heures de marche à partir de celui-ci semblent constituer un seuil au delà duquel on peut apparemment postuler l'existence d'une autre entité spatiale de rang équivalent.

Dans les autres fenêtres d'observation, on peut retrouver ce seuil dans un nombre non négligeable de cas. En Charente et Charente-Maritime (fig. 220, en haut), dans les deux cas où l'on a pu proposer d'identifier une entité spatiale similaire à celles du Lot-et-Garonne : le Camp de Recoux à Soyaux et Angoulême (n° 79-86), il apparaît effectivement que des sites funéraires sont localisés à moins d'une heure de marche de ces derniers (le Champ des Rochers à Soyaux, les Planes à Saint-Yrieix, Bel-Air à l'Isle-d'Espagnac). Pour Vil-Mortagne (n° 52), on peut également constater que le seuil approximatif de deux heures de marche correspond à l'emplacement d'un site d'habitat important du Ha D et de LT A/B1 (le Fâ à Barzan), et d'un site funéraire du Ha C (le tumulus de Saint-Fort-sur-Gironde). Néanmoins, dans cette partie de la zone d'étude, ce seuil est apparemment moins structurant qu'en moyenne vallée de Garonne. On sait que la grande dispersion des sites peut être en partie expliquée par l'existence de sites ruraux à courte durée de vie, donc par un semis « à géométrie variable » évoluant pendant tout le premier âge du Fer. Toutefois, il n'est pas exclu que pour certains d'entre eux (les sites funéraires de Pont-Bordeau à Saintes, des Nougérées à Port-d'Envaux et du Terrier de la Fade à Courcoury), la présence d'une occupation de hauteur non identifiée, en l'occurrence à Saintes même, les place dans un rapport de distance et d'accessibilité peu ou prou équivalent.

Dans le secteur de la confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne, en revanche, le seuil de 2 h de marche s'accorde très bien avec la répartition des sites (fig. 220, en bas). On remarque en effet que c'est souvent dans cette limite que l'on peut trouver des traces d'habitats, strictement contemporains ou non : cela fonctionne dans le cas du Pétreau à Abzac (n° 149), des Grands Vignes à Sainte-Florence (n° 172), mais aussi pour les sites de Roc Plat à la Gonterie-Boulouneix (n° 105), d'Écorneboeuf à Coulounieix-Chamiers (n° 111) et de Puypinsou à Saint-Léon-sur-l'Isle (n° 114). Mieux encore, les sites qui ne répondent pas à ce schéma sont dans leur majorité localisés dans la limite approximative des deux heures de marche (voire beaucoup moins) à partir des habitats de plaine de rang élevé qui s'intercalent entre les sites de hauteur à Vayres, Bordeaux, l'Isle-Saint-Georges, Pineuilh ou Bergerac. À partir de là, on peut s'interroger sur la localisation de la petite concentration de sites funéraires ou

rituels entre Puypinsou et Ecornebœuf (Font de Meaux, les Brandissoux et le Bos du Fourg à Coursac ; les Bitarelles à Chalagnac, n° 115-117-118-120 : cf. supra, fig. 209), qui pourraient jouer le rôle de jalon territorial que l'on suppose aux tombes tardives en Lot-et-Garonne et, surtout, signaler l'existence d'un pôle de peuplement non reconnu dans les environs immédiats.

Dans le Lot, sous l'apparence d'une grande confusion existent malgré tout des indices qui tendent à montrer la validité du seuil des deux heures de marche pour comprendre l'organisation générale du peuplement autour des sites de hauteur (fig. 219, en bas à gauche). Les nombreux sites d'habitats ou d'indices d'occupation qui entourent le site du Puy d'Issolud à Vayrac (n° 261) sont par exemple clairement répartis dans cette limite, ici fortement asymétrique en raison du relief prononcé dès qu'on quitte la vallée de la Dordogne. La concentration de sites funéraires du secteur Miers-Carennac, que nous avons associé à ce pôle du Puy d'Issolud, déborde assez largement cette limite, ce qui reste cohérent étant donné la dispersion des nécropoles et le rôle de marqueur d'itinéraires qu'on leur suppose ici. Un peu plus à l'ouest, les sites du Pech de Castel au Roc (n° 294) et de Beynac (n° 129) disposent également d'une escorte de sites d'habitat et funéraires dans les limites des deux heures de marche.

Entre le Pech de Castel et le Puy d'Issolud, il existe cependant une très dense concentration d'habitats et de sites funéraires, de la vallée de la Dordogne à Rocamadour, qui échappe à l'un comme à l'autre de ces sites de hauteur. Or, nous avons pu montrer que pour une large part, ces sites datent du début du Ha D, période au cours de laquelle se reconfigure complètement le réseau de sites dans cette zone. Un peu plus au sud, la donne est beaucoup moins claire. La densité de points est telle qu'il eût été étonnant de ne pas en rencontrer certains dans les limites des deux heures de marche à partir de l'un ou l'autre des sites de hauteur recensés. On s'abstiendra donc de commenter.

Dans le Toulousain (fig. 219, en bas à droite), enfin, tous les indices localisés à l'ouest du Cluzel (n° 418) sont dans la limite des quatre heures de marche, donc une demi-journée, ce qui est plus éloigné que la moyenne telle qu'on la connaît en Lot-et-Garonne, par exemple. Deux précisions toutefois : d'une part, les sites les plus distants, au nord comme au sud du Cluzel, datent du Ha C, période durant laquelle le site n'est a priori pas occupé. On a pu montrer qu'à la période suivante, au début du Ha D, se produit une sorte de resserrement du tissu d'habitat qui mène à une concentration accrue à proximité du Cluzel, dans la limite des 10 km, soit deux heures (limite qui correspond à la localisation du site de plaine majeur qu'est Ancely), et à un net éclaircissement au delà. D'autre part, il nous semble qu'il faut ici mettre en relation cet éloignement supérieur à la moyenne de certains sites avec la topographie, qui permet, par son absence globale de difficultés liées à la pente, de parcourir de plus grandes distances que dans les régions plus accidentées.

On retiendra plusieurs choses de cette analyse. Tout d'abord, les résultats des autres analyses spatiales, qui nous avaient mené à proposer l'existence d'entités spatiales dont le rayon mesure environ 5 à 7 km (à vol d'oiseau) s'accordent assez bien avec la projection des distances-coût. En effet, à ces rayons théoriques, on peut souvent faire correspondre des seuils équivalant à un temps de déplacement compris entre 1 et 2 heures de marche, en dessous desquels a tendance à se concentrer l'information. Les parallèles sont évidents dans le cas du Lot-et-Garonne, qui est définitivement la micro-région où l'organisation spatiale est la plus claire, mais c'est également valable, à des degrés divers, dans le reste de la zone d'étude.

Ceci tend à indiquer que le phénomène de polarisation qui s'amorce un peu partout au cours du Ha D est corrélé avec la possibilité (théorique) d'accéder en peu de temps, depuis les habitats de rang important que sont les sites de hauteur (ou leur pendant de plaine dans certaines zones comme la confluence Garonne-Dordogne), aux autres habitats, leurs probables satellites. En d'autres termes, la proximité entre les différentes composantes des entités spatiales les plus nettes est liée à une forme de contrôle direct, de la part des sites importants, sur les sites qui en dépendent vraisemblablement, donc sur leurs environs immédiats.

Toutefois, la matérialisation de ce seuil autour des sites de hauteur ou de leurs homologues de plaine ne permet pas d'expliquer dans sa totalité l'agencement des sites recensés. Il y a fort à parier que cette impossibilité soit à mettre au compte de lacunes documentaires, de problèmes d'identification et de caractérisation des sites dans certaines zones d'approche complexe, telles que la côte atlantique ou les Causses lotois. Pour autant, on n'excluera pas une autre possibilité, à savoir qu'il puisse exister des entités spatiales dont le mécanisme est similaire aux autres (un site central et des sites satellites) mais dont la localisation particulière induirait une forme d'asymétrie dans leur organisation générale. Le cas toulousain notamment, invite à sérieusement considérer cette hypothèse (fig. 208) : au Ha C et peut-être au début du Ha D, il n'y a pour l'instant qu'un seul site avéré situé à plus de quatre heures de marche du Cluzel. Il s'agit de la nécropole de Buzet-sur-Tarn (n° 417). Or, cette nécropole se situe à l'est de Toulouse, dans une zone qui, depuis le Cluzel, est beaucoup moins aisément accessible que la large et plane vallée de la Garonne à l'ouest, où, à ce jour, se concentrent les indices d'occupation pour toutes les périodes du premier âge du Fer. Les comparaisons avec tous les autres secteurs de la zone d'étude montrent qu'aucune entité spatiale parmi celles qui sont clairement identifiées n'atteint une taille suffisamment grande pour, au Ha C/début du Ha D, englober dans son aire d'influence des sites aussi distants que peut l'être la nécropole de Buzet-sur-Tarn par rapport au Cluzel. On doit donc considérer que cette nécropole signale un autre foyer de peuplement dans ce secteur, qui serait le cas échéant à une distance similaire à celle qui sépare généralement deux pôles bien définis (par exemple

entre Abzac et Saint-Etienne-de-Lisse, ou Bordeaux et l'Isle-Saint-Georges)<sup>1096</sup>. Il est donc très probable, si l'on pouvait réellement déterminer les limites du territoire sous l'influence et le contrôle direct du Cluzel, que ce territoire serait plutôt décalé sur l'actuelle vallée de Garonne et non en direction du Tarn. Mais ce sont là des considérations impossibles à vérifier à l'aide des informations disponibles à ce jour.

### VI.5.3.2 Les voies terrestres de long parcours

Un dernier aspect touchant au thème de la communication est la question de l'existence de voies terrestres permettant des trajets longs, c'est-à-dire dépassant le cadre des déplacements locaux liés au contrôle de sites satellites ou à l'approvisionnement. Il s'agit ici de tester l'hypothèse selon laquelle il existe des axes de communication d'importance voisine, en termes de flux, de celle des grandes vallées fluviales. La présence de tels axes est très fortement suggérée par plusieurs éléments, déjà évoqués de loin en loin dans les pages qui précèdent. L'agencement des sites funéraires sur les Causses lotois en est un, puisqu'on a pu montrer que ces nécropoles sont, selon toute probabilité, localisées le long d'axes de communication transversaux, perpendiculaires aux vallées du Lot et de la Dordogne. La présence de mobilier d'origine méditerranéenne en des points assez reculés par rapport aux axes de communication que sont les grandes vallées alluviales en est un autre : Monflanquin, qui à une quinzaine de kilomètres de la vallée du Lot, livre quasiment à chaque fouille des tessons d'amphores de Marseille, en est un exemple remarquable.

Il reste compliqué, à propos de ce thème particulier, d'obtenir des conclusions satisfaisantes avec les données et les moyens dont nous disposons. Il resterait théoriquement possible de mener, à partir du réseau viaire actuel, une étude archéogéographique complète pour tenter de remonter aussi loin que possible dans l'apparition et l'évolution de celui-ci. Cependant, la quantité de données à réunir, la méthodologie à mettre en place et le temps de travail nécessaires excèdent de beaucoup nos possibilités.

Quelques points peuvent être évoqués, même si sommairement. On a mentionné le fait que l'archéogéographie et, plus particulièrement, l'analyse des réseaux viaires, reposaient sur le postulat de la résilience des structures du paysage, de la planimétrie et des axes de communication. Ces derniers ont tendance, dans cette perspective, à conserver des orientations maîtresses tout en faisant montre d'une certaine souplesse quant aux tracés, qui peuvent migrer, à la manière d'une corde qui vibre<sup>1097</sup>. Par

---

<sup>1096</sup> D'autant qu'à 6 km à l'est de Buzet-sur-Tarn se trouve la nécropole de Gabor à Saint-Sulpice-la-Pointe, dans le Tarn.

<sup>1097</sup> Gleyze 2014.



ailleurs, il est maintenant généralement accepté qu'une importante proportion des routes et axes connus ont une origine qui remonte à la protohistoire. Cette notion de longévité ou de permanence des axes et des directions peut être mise à profit dans le cadre de ce travail, par confrontation des semis de points et de réseaux viaires postérieurs à la période étudiée : une bonne corrélation entre des sites du premier âge du Fer et un axe de communication, qui se traduira par l'alignement approximatif des premiers sur le second, peut être entendue comme un indice permettant de penser que l'axe en question était actif au cours du premier âge du Fer<sup>1098</sup>.

À côté du réseau viaire actuel, nous avons également observé comment les sites recensés se répartissent par rapport aux voies d'époque romaine<sup>1099</sup>, dont certaines portions sont connues dans la région. Les remarques qui suivent reposent essentiellement sur ces deux jeux de données.

Nous présenterons uniquement quelques cas assez concluants qui suggèrent que certains axes actuels sont relativement anciens, évitant ainsi le forçage des données dans leur ensemble.

#### *VI.5.3.2.1 L'axe bassin d'Arcachon-Bordeaux*

En comparant la localisation des sites du premier âge du Fer, le réseau actuel et les propositions concernant les voies romaines, le tracé de l'actuelle D1250, déjà assimilé depuis longtemps à la voie romaine entre Bordeaux et le sud du bassin d'Arcachon, est probablement plus ancien (fig. 221A). En effet, ses deux extrémités se trouvent correspondre à l'emplacement de groupes de tumulus. À l'est, il s'agit des tumulus des Pujos à Pessac (n° 171), certes très mal connus<sup>1100</sup>. À l'ouest, plus intéressant, il s'agit des trois nécropoles de Biganos (le Gaillard, le Bos de Caubet et le Houn de la Peyre : n° 177-178-180), qui sont alignées sur un axe parallèle à la D1250, à environ 2 km de celle-ci. Il est peu probable que ce soit dû au hasard et on peut donc admettre que cet axe de circulation était actif au cours du premier âge du Fer, au moins depuis le Ha D1, date de création de ces trois nécropoles.

#### *VI.5.3.2.2 La Ténarèze*

La Ténarèze est un axe de circulation terrestre d'orientation nord-sud qui permettait, depuis les Pyrénées, de rejoindre la Garonne dans le secteur de la confluence Garonne-Lot. Le chemin, donné pour suivre la ligne de partage des eaux entre les bassins versants de l'Adour, à l'ouest, et de la

---

<sup>1098</sup> Ceci doit être tempéré, notamment pour les axes les plus récents, par exemple l'autoroute A20 : il est normal que les sites découverts lors des opérations préventives préalables à sa construction se trouvent sur son tracé... En revanche, pour les routes moins importantes, réseaux départementaux ou communaux, les cas d'alignement doivent être examinés avec soin.

<sup>1099</sup> Nous avons ici utilisé des données compilées à partir des travaux de L. Daverat et B. Pace : Daverat 2003 ; Pace 2013.

<sup>1100</sup> Mohen & Coffyn 1970, 133.

Garonne, à l'Est, a été l'objet de la curiosité des archéologues et des historiens depuis fort longtemps. À partir des données réunies par P. Deffontaines et J. Clémens<sup>1101</sup>, on peut proposer une restitution approximative du tracé qui passait, depuis le sud et dans les limites de notre zone d'étude, par Lupiac, Lannepax, Cazeneuve, Sainte-Maure, Sos, Réaup-Lisse, Barbaste, Lavardac, Vianne pour déboucher sur la vallée de la Garonne vers Port-Sainte-Marie ou Thouars, où se trouve justement un gué, puis continuer en direction de Villeneuve-sur-Lot en suivant la vallée du Lot (fig. 221B). Entre Sos et Barbaste, son tracé supposé correspond à peu près à l'actuelle D109.

On remarque à quel point les données archéologiques répondent positivement à une confrontation avec cet itinéraire. Sur la portion entre le nord du Gers et le Lot-et-Garonne, on aboutit près de la confluence Garonne-Lot, dans l'une des concentrations de vestiges les plus importantes de ce secteur (Chastel à Aiguillon, le Pech de Berre à Nicole, etc. : n° 227-229-230-231). De plus, ce cheminement côtoie certains des sites ou des groupes de sites majeurs du Ha D : Sos, bien sûr (n° 251), mais aussi le groupe de sites funéraires de Barbaste (n° 244-245-246). On notera, dans cette perspective, que la tombe de Cablanc (n° 246) se trouve à quelques centaines de mètres à peine de l'actuelle D109, donc de la Ténarèze, ce qui pourrait permettre de lui attribuer un rôle de marqueur spatial<sup>1102</sup>.

### *VI.5.3.2.3 Un itinéraire nord-sud à travers le Causse de Gramat ?*

Les données lotoises, par leur abondance, se prêtent relativement bien à l'exercice (fig. 221C). Nous avons déjà anticipé sur cette partie lors de l'analyse spatiale de cette fenêtre d'observation : le nord du département, à proximité du cours de la Dordogne, est jalonné de grandes nécropoles tumulaires formant des semis plus ou moins lâches qui signalent très vraisemblablement des axes de circulation protohistoriques, si ce n'est plus anciens. En portant le regard sur le sud du département, il apparaît possible de prolonger un peu la réflexion.

La projection du réseau viaire actuel nous permet, ici, de constater un premier élément important : certaines portions des routes actives aujourd'hui correspondent aux chemins de moindre coût que nous avons extrait du MNT. Dans la mesure où ces chemins de moindre coût nous ont permis d'argumenter en faveur de l'existence de nécropoles marquant des itinéraires, on trouve ici confirmation, a posteriori, de la pertinence de la méthode.

D'autre part, un autre itinéraire probable se dégage de la comparaison entre le semis de sites et le réseau viaire. À partir du cours du Lot, au niveau de Saint-Martin-Labouval et en direction du nord, il

---

<sup>1101</sup> Deffontaines 1978, 389-401 ; Clémens 1981 ; Clémens 1985 ; voir aussi Bost 1986 et Verdin & Chataigneau 2013.

<sup>1102</sup> La tombe de Cablanc se différencie jusque-là des autres tombes tardives (Bataille à Ambrus, Carbon à Larressingle...) par une « anormale » proximité par rapport aux nécropoles plus anciennes de Barbaste. Cette contradiction s'amointrit si on peut montrer que la tombe de Cablanc se trouvait sur un axe de communication.

apparaît qu'une succession de routes départementales (D24, D40, D138, D14) sont bordées par des sites funéraires et des sites d'habitat (n° 330 à 380) sur une distance d'environ 35 km (c'est-à-dire presque jusqu'à Gramat). Ces sites ne se trouvent pas immédiatement sur le tracé des routes, et n'ont par conséquent pas été découverts lors de leur construction. On doit donc envisager la possibilité que cet alignement de sites et de portions du réseau viaire signale un itinéraire actif au cours du premier âge du Fer. Cette hypothèse est d'autant plus crédible que le prolongement de cet éventuel axe de circulation aboutit dans le secteur des grands ensembles tumulaires déjà évoqués de Rocamadour, Miers et Carennac.

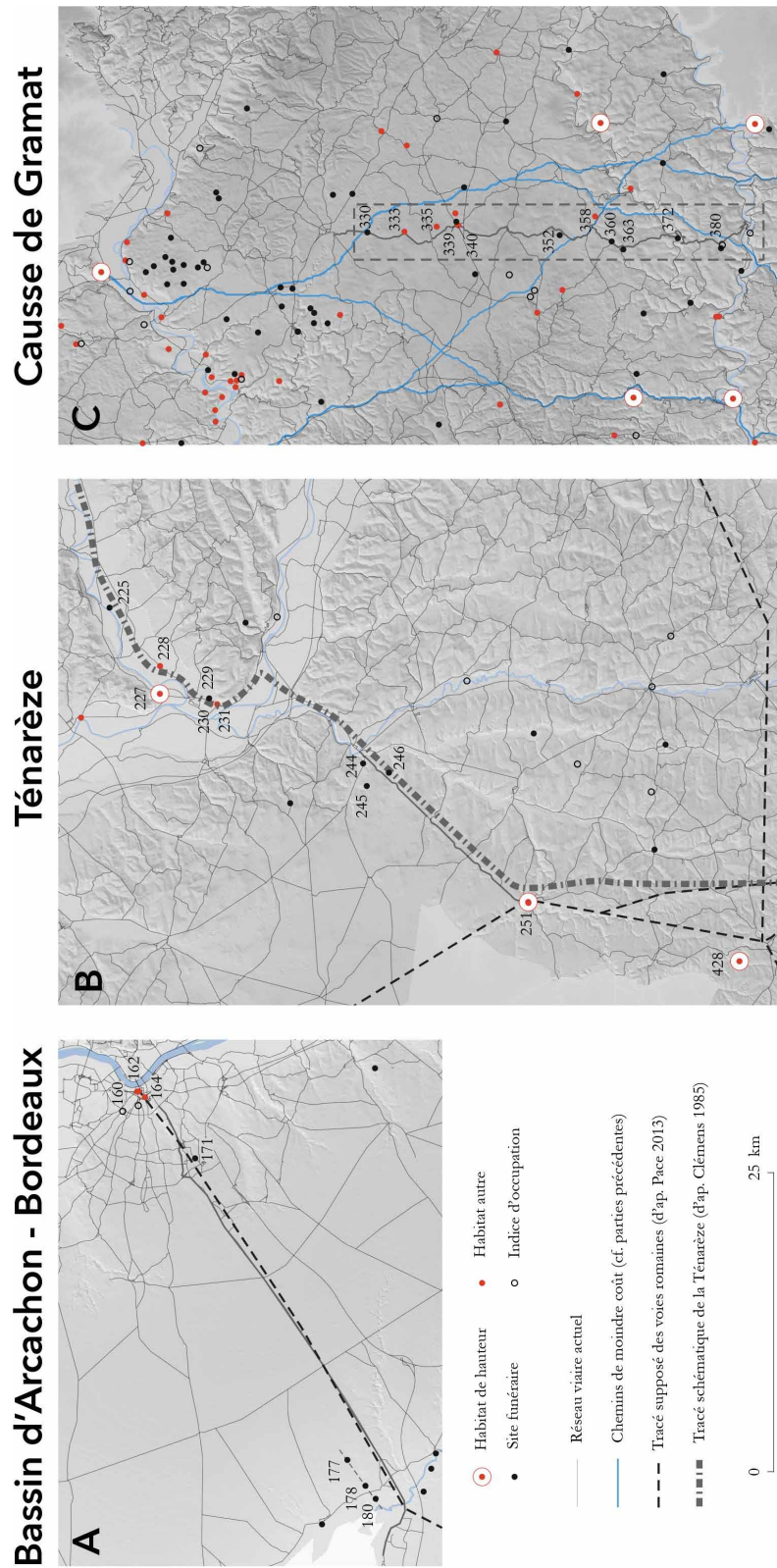


Figure 221 : Quelques exemples de concordance entre des alignements de sites du premier âge du Fer et des portions d'itinéraires connus par ailleurs.

Ces quelques exemples n'épuisent pas, loin s'en faut, les possibilités de questionner la documentation sur les axes de circulation. On aurait pu évoquer d'autres chemins, pour lesquels une origine protohistorique est très plausible<sup>1103</sup>. On n'ira cependant pas plus loin dans une analyse qui nécessiterait beaucoup de temps et qui, par nature, doit avant tout s'envisager dans la diachronie.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est avant tout l'idée qu'il existait au premier âge du Fer des jonctions terrestres entre les agglomérats de sites le long des grandes vallées alluviales. Ces jonctions pouvaient être transversales, c'est-à-dire relier différentes vallées, mais elles pouvaient aussi, vraisemblablement, doubler les grands axes fluviaux par des cheminements intérieurs, à l'image des itinéraires Bazas-Sos ou Bordeaux-Soulac. Dans certains cas, des voies romaines, un peu mieux connues, ont repris ces tracés. Dans d'autres cas, on en trouve des échos dans le réseau viaire actuel. Autrement dit, il faut envisager l'existence d'un réseau de circulation terrestre permettant des déplacements longs, de plusieurs dizaines de kilomètres, dans toute la zone d'étude, dès le premier âge du Fer. Dans certains cas, il est même clair que les itinéraires étaient actifs et pratiqués depuis bien plus longtemps, comme en témoigne la présence régulière de structures de l'âge du Bronze ou du Néolithique le long de ces itinéraires, structures parfois réemployées au premier âge du Fer<sup>1104</sup>.

## VI.6 Analyse spatiale : bilan général

Le moment est venu de réunir les conclusions et pistes de réflexion qui se sont accumulées depuis le début de ce chapitre relatif à l'analyse spatiale. Les différents aspects et thèmes qui ont été successivement observés ont permis de mettre en évidence plusieurs faits valables à l'échelle de la zone étudiée. La toute première étape a consisté à tenter de démontrer la représentativité des données dans la perspective d'une telle analyse : l'examen du coefficient de corrélation entre les différentes quantités de sites domestiques et funéraires au cours des horizons successifs du premier âge du Fer nous a permis d'y parvenir sans trop de difficultés.

Les deux directions suivies ensuite, relatives pour l'une aux rythmes d'occupation, pour l'autre aux sites de hauteur, nous ont mené à d'autres conclusions. Il est ainsi apparu qu'en termes de rythmes d'occupation, le Ha C s'individualise toujours nettement du Ha D, que l'on observe les occupations courtes, moyennes ou longues. Nous en avons conclu qu'au début du Ha D se met en place une

---

<sup>1103</sup> Par exemple l'itinéraire joignant Sos à Bazas évoqué par J.-P. Bost, la Peyrigne, dont le tracé a été étudié par J. Clémens ou encore le vraisemblable itinéraire permettant d'accéder au nord du Médoc depuis Bordeaux, probablement jalonné par les tertres connus à Queyrac entre autres : Bost 1986 ; Clémens 1981 ; Clémens 1985. Pour Queyrac, information C. Coutelier ; voir aussi Brocheriou & Ceinturet 2014.

<sup>1104</sup> Il en va ainsi du dolmen de Nougayrac à Saint-Martin-Labouval, qui a accueilli la sépulture secondaire du premier âge du Fer référencée ici.

nouvelle dynamique. Celle-ci se traduit d'abord par une hausse du nombre d'habitats, toutes catégories confondues, conjuguée à une hausse du nombre de sites funéraires, à l'exception des nécropoles à très longue durée d'utilisation qui se raréfient progressivement. Elle entraîne aussi, et c'est normal, une augmentation des surfaces et densités occupées dans l'espace étudié, ce que l'on peut observer à travers les comptages du nombre de sites par mailles effectués pour les trois grandes phases du premier âge du Fer.

La cartographie des sites selon cette trame chronologique nous a, dans un second temps, permis d'identifier plusieurs zones particulières, soit qu'elles se distinguent par la grande quantité d'information, soit qu'elles laissent entrevoir des configurations apparemment récurrentes faisant intervenir, bien souvent, des sites de hauteur ; ceux-ci semblent dotés d'une capacité structurante assez prononcée à l'échelle de l'aire géographique étudiée.

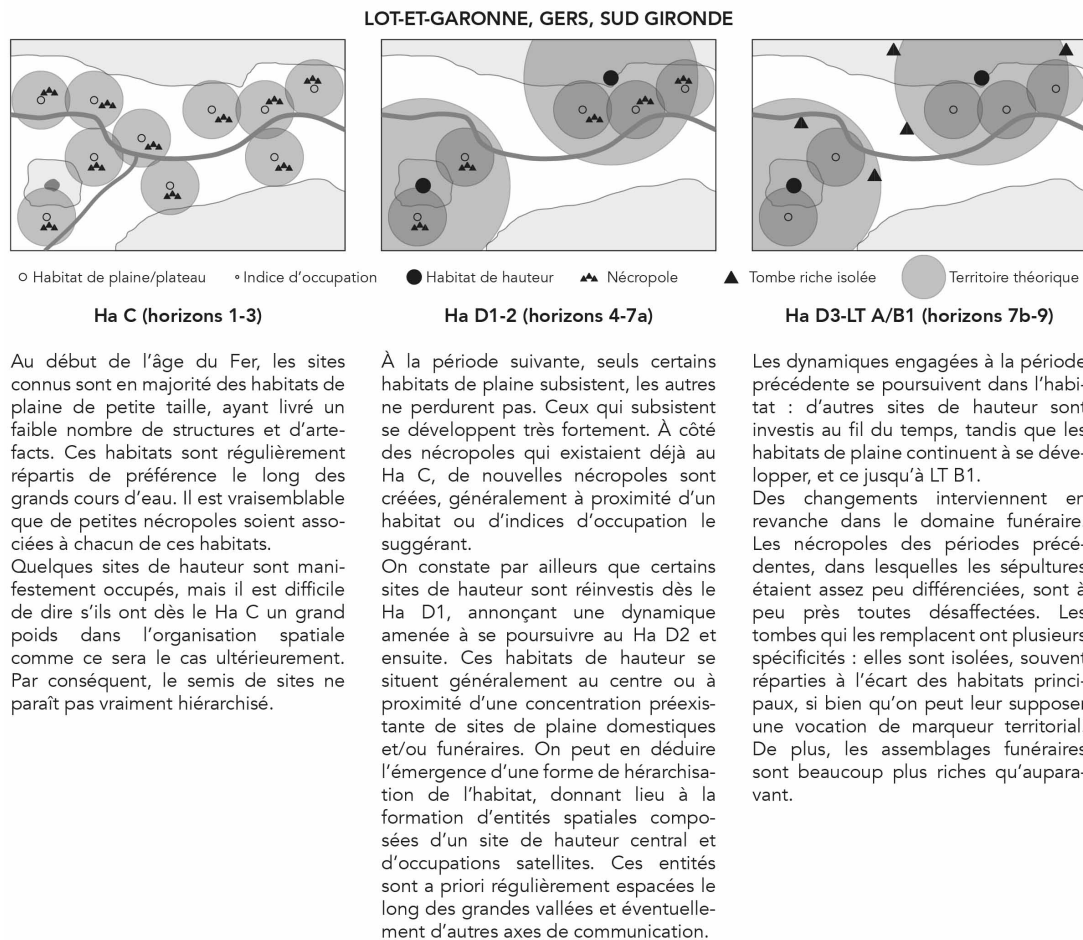
Pour cette seconde raison, cette catégorie de sites d'habitat a fait l'objet d'une analyse approfondie, afin d'évaluer la réalité de cette apparente capacité structurante. Il est ressorti de leur observation détaillée un certain nombre de points. Le plus important est que, sous les dehors d'une catégorie relativement unitaire dans les choix topographiques (peu de diversité dans les lieux choisis, une forte attirance pour les grandes vallées, une tendance à se multiplier au fil du temps), les habitats de hauteur font montre d'une certaine irrégularité dans leur répartition globale, tantôt lâche, tantôt serrée. La variété de situations qui en résulte ne pouvait que partiellement être mise au compte de lacunes de la recherche ; il fallait donc, dès ce moment, envisager qu'ils ne permettent pas de résumer à eux seuls les modalités d'occupation du sol au premier âge du Fer. D'une part, la maille du réseau qu'ils semblent former n'est pas la même selon les endroits. D'autre part, dans le cas du Lot-et-Garonne au moins, il est possible d'argumenter, à l'aide d'analyses spatiales spécifiques (partition de Thiessen, méthode du plus proche voisin), en faveur d'un maillage de plus grandes dimensions qu'ailleurs (à partir des seuls sites de hauteur). Par conséquent, dès cette étape du travail, il fallait admettre la possibilité qu'il existe plusieurs types d'organisation spatiale et que les sites de hauteur puissent, selon les endroits et peut-être les périodes, jouer des rôles différents. Autrement dit, ils ne résument pas à eux seuls les manières d'habiter.

Les études de cas menées dans les différentes fenêtres ont très clairement fourni les résultats les plus intéressants, raison pour laquelle il faut s'attarder un peu plus longtemps sur leur apport.

## **VI.6.1 Une multitude de trajectoires...**

Un des acquis les plus importants de ces études de cas est d'avoir montré qu'il existe en effet une certaine variété dans les modes d'occupation du sol, selon les périodes certes, mais aussi selon les

lieux. On aurait presque l'impression, d'après nos résultats, qu'il existe autant de solutions différentes qu'il y a d'études de cas. En réalité, ce n'est pas tout à fait exact : nous avons pu retrouver, dans le Toulousain, la répétition d'un schéma que nous avons mis en évidence en Lot-et-Garonne. Il n'en reste pas moins que les quatre fenêtres d'observation principales nous ont mené, à chaque fois, à un faisceau de conclusions jamais rigoureusement identiques aux précédentes. Les figures 222 à 225 présentent sous une forme résumée et simplifiée ces résultats.



**Figure 222 : Résumé des conclusions de l'analyse spatiale, fenêtre 1.**

### **VI.6.1.1 Du Ha C au Ha D**

Il en ressort que, dans les fenêtres 1, 3 et 4 (Lot-et-Garonne, confluence Garonne-Dordogne, Lot), le passage du Ha C au Ha D est toujours, quelles que soient les configurations qui se défont ou se mettent en place, un moment de changement, pour ne pas dire de rupture. En Lot-et-Garonne et dans la confluence Garonne-Dordogne (fig. 222-223), le semis d'habitats du Ha C, majoritairement petits et

fugaces, se modifie au profit d'habitats pérennes (qui ont duré longtemps à partir du Ha D1), éventuellement sur des hauteurs dès la fin du VII<sup>e</sup> ou le début du VI<sup>e</sup> s. a.C. En Lot-et-Garonne, ce changement semble se faire au prix d'un certain éclaircissement du réseau de sites, qui prend la forme d'une succession d'agrégats distincts plutôt que celle d'un semis continu dans les grandes vallées, situation qui semblait prévaloir au Ha C.

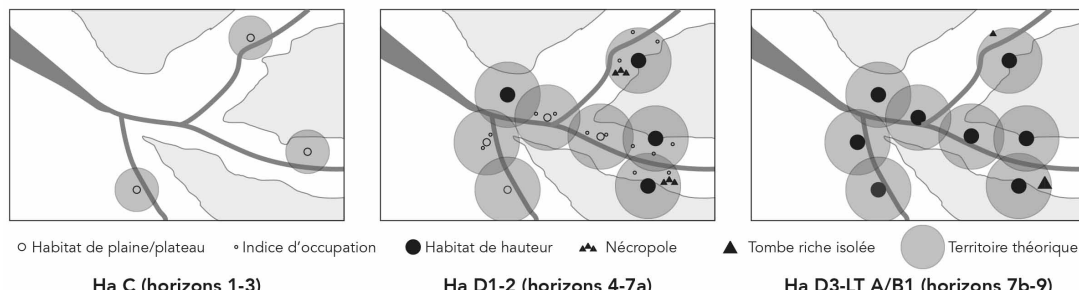
L'évolution observée dans les Charentes (fenêtre 3, fig. 224) tranche assez nettement avec celle qui vient d'être décrite. Là aussi, des changements s'observent entre le Ha C et le Ha D, mais les modifications que l'on peut percevoir sont liées à la répétition d'un même schéma, avec déplacement des sites, plutôt qu'à un bouleversement complet des modalités d'occupation du sol. Il nous semble que les données disponibles permettent d'argumenter en faveur de l'hypothèse selon laquelle existe, dès le Ha C (et probablement dès la fin de l'âge du Bronze), un semis d'habitats ruraux sur une grande partie de l'espace couvert par la fenêtre 3. Ces habitats ruraux, tournés vers des activités agricoles et/ou d'élevage, ne durent pas très longtemps, ce qui explique pourquoi, de période en période, le semis qu'ils forment a toujours un aspect différent<sup>1105</sup>. Le changement qui s'observe entre le Ha C et le Ha D est donc en partie le produit de l'effet de synthèse provoqué par la réunion sur une même carte des sites de tout le Ha C d'une part, du Ha D1 et du Ha D2 d'autre part : en affinant le degré de résolution chronologique, ces apparitions ou disparitions de sites ruraux s'effectueraient avec plus de constance. Autrement dit, si les sites d'habitat changent de place, ils renvoient toujours le même signal et semblent conserver à peu près la même fonction.

---

<sup>1105</sup> Au vu des données typologiques et des comparaisons extra-régionales possibles, il nous semble qu'une durée de une à deux générations est plausible : Desbrosse *et al.* 2009 ; Desbrosse & Riquier 2010.



### NORD GIRONDE, SUD-OUEST DORDOGNE



La situation n'est pas claire au Ha C, d'abord parce que les données funéraires font presque complètement défaut, ensuite parce que les habitats demeurent encore mal connus. Le schéma dominant semble être globalement similaire à celui vu en Lot-et-Garonne : un semis d'habitats plutôt petits, localisés dans les plaines le long des grandes rivières. Cependant, il existe dès le VIII<sup>e</sup> s. a.C. au moins un habitat déjà important, stratifié, dont l'occupation couvre tout le premier âge du Fer. Cet habitat (l'Isle-Saint-Georges) se trouve à proximité de la Garonne, dans la plaine, peut-être au niveau ou près d'un passage à gué permettant d'accéder à l'Entre-Deux-Mers.

Dès le Ha D1, plusieurs habitats apparaissent. Il s'agit aussi bien de sites de hauteur que de gisements de plaine. Dans tous les cas bien documentés, les occupations sont denses, stratifiées, donc pérennes. Les données funéraires manquent toujours en grande partie. Les quelques tombes connues semblent cependant se conformer aux tendances vues en Lot-et-Garonne : plutôt sobres au Ha D1 (Mouliets-et-Villemartin), les tombes livrent ensuite un mobilier de plus en plus abondant et luxueux (Saint-Pey-de-Castets, Coutras). L'organisation spatiale des habitats importants montre qu'ils forment un maillage assez régulier le long des voies fluviales. Ils sont dans certains cas localisés sur de probables voies de communication terrestres (gué du Pas de Rauzan).

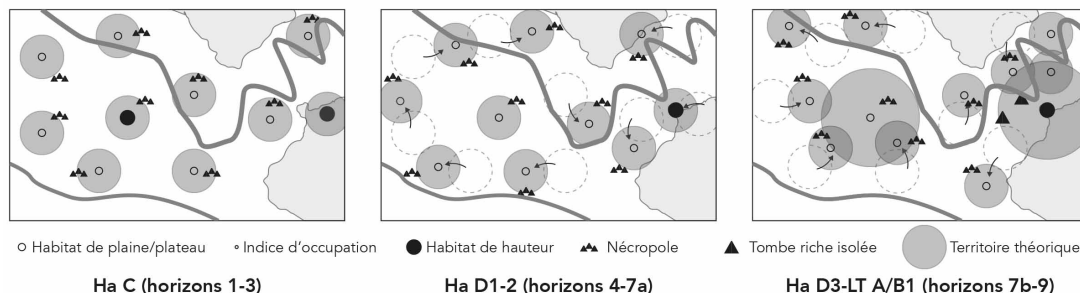
La fin du premier âge du Fer et le début du second ne sont marqués par aucun changement majeur : les habitats créés auparavant sont toujours occupés et ont même tendance à se développer. Quelques objets d'origine méditerranéenne parviennent jusqu'à certains d'entre eux, en plaine ou en hauteur. On suppose qu'à partir du Ha D2-3, et peut-être même avant dans certains cas, les habitats importants (Bordeaux, Vayres, Isle-Saint-Georges) jouent un rôle strictement identique à celui des sites de hauteur\* en termes d'organisation spatiale : ils ont la même capacité polarisante, présentent les mêmes faciès mobiliers, sont tous contemporains. Par conséquent, les entités territoriales qu'ils dessinent sont des analogues de taille réduite de celles vues en Lot-et-Garonne. Les tombes sont pour leur part quasiment inconnues.

\* : d'où l'utilisation du même symbole.

Figure 223 : Résumé des conclusions de l'analyse spatiale, fenêtre 2.

Bien entendu, il existe d'autres types de gisements dans la fenêtre 3. Les sites funéraires sont assez mal connus, mais donnent la même impression générale que les sites ruraux : d'une période à l'autre, ils forment eux aussi un semis à géométrie variable. Il faudrait toutefois de nouveaux travaux de terrain pour le vérifier. Par ailleurs, il existe aussi quelques sites de hauteur dont on peut affirmer qu'ils ont été occupés au Ha C. Les deux principaux, le Camp de Recoux à Soyaux et Merpins, paraissent avoir évolué différemment : le Camp de Recoux n'est visiblement plus occupé après le Ha C (peut-être est-il abandonné au profit d'Angoulême ?), alors que le site de Merpins a livré du mobilier représentatif du Ha C et du début du Ha D, ce qui suggère une permanence de l'occupation, mal cernée toutefois. Ainsi, dans une ambiance générale évoquant la reproduction des mêmes schémas d'occupation des plaines (sites ruraux « mobiles »), quelques points de dissonance permettent de supposer que par endroits, des configurations centrées sur des sites de hauteur importants se mettent en place, similaires en cela à celles des autres fenêtres.

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, MEDOC



Au Ha C sont connus quelques occupations de hauteur (Soyaux, Merpins), dont il est difficile de dire s'il s'agit de sites majeurs et centraux ou d'occupations opportunistes de reliefs propices à l'habitat. Mais, comme dans les cas précédents, ce sont surtout des habitats assez légers, répartis selon un maillage qui paraît lâche. Ces habitats correspondent, au moins à la fin du Ha C et probablement dès le Ha C ancien, à des fermes, petits corps de bâtiments d'habitation et de stockage, associés à des enclos. Tournés vers l'exploitation agricole et l'élevage, ils ont apparemment une durée de vie assez courte (une à deux générations ?). Les sépultures sont mal connues. Elles sont assez dispersées, formant vraisemblablement de petites nécropoles. Elles abritent, au vu du mobilier qui comprend déjà des importations (Saint-Fort-sur-Gironde, Villejoubert), les membres d'une élite qui se conforme aux codes en vigueur dans les provinces hallstattiennes (épée à languette, fibules à arc renflé).

Durant le Ha D1-2, les habitats répondent aux mêmes caractéristiques qu'auparavant. Quelques sites de hauteur sont occupés, dont certains peut-être sans solution de continuité (Merpins), mais leur statut est toujours indéterminé. Les habitats de plaine correspondent toujours à des sites à brève durée de vie, organisés de la même manière qu'au Ha C et tournés vers les mêmes activités. Ces fermes se sont cependant déplacées, les sites du Ha D1 ne reprenant jamais l'emplacement des sites du Ha C, et ceux du Ha D2 faisant de même avec les sites du Ha D1. Les tombes du Ha D1 sont inconnues ; on peut supposer qu'elles sont toujours dispersées, sans former de grandes nécropoles. Celles établies au Ha D2 (ou D3), de même typologie, sont toujours des sépultures élitaires, intégrant parfois des importations (Courcoury) ou en tous cas du mobilier luxueux (Chenon). Les sites estuariens, habitats et tombes, obéissent quant à eux à une logique identique à celle en vigueur en Gironde septentrionale.

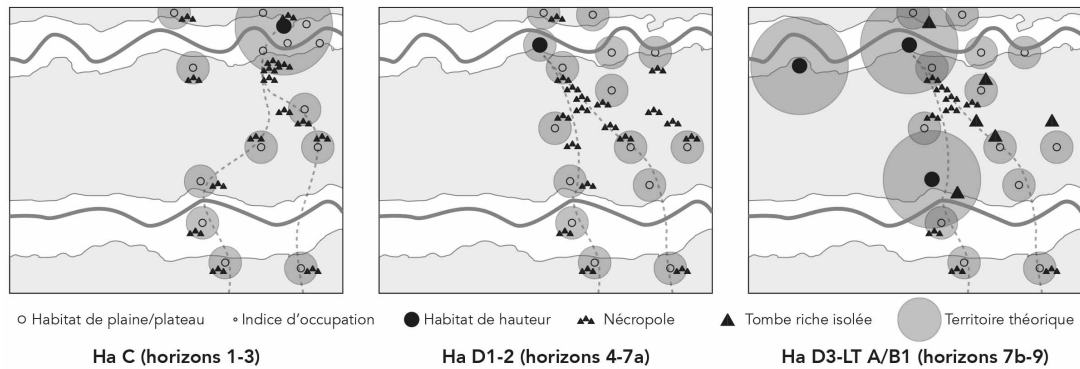
A la fin de la période, le semis de fermes existe toujours. Leur morphologie, leurs activités, leur durée de vie sont conformes à celles de la période précédente, ce qui signifie qu'elles se déplacent toujours au même rythme. Par endroits (Luxé), elles forment un semis particulièrement dense. À leurs côtés, des sites de hauteur sont cette fois réinvestis selon des modalités familiaires : forte capacité polarisante, concentrant des tombes riches (les Planes) dans leur proche périphérie, position apparente de contrôle des axes naturels que sont les vallées alluviales (Angoulême, Vil-Mortagne). Leur appréhension fine reste cependant toujours compliquée. Les sépultures obéissent elles aussi aux mêmes lois mais forment peut-être, dans certains cas, des nécropoles plus étendues (Pont-Bordeau ?). Les tombes sont toujours richement dotées, à l'image de ce qui se passait auparavant et surtout de ce qui se passe à la même période ailleurs (Lot-et-Garonne, Gironde septentrionale...). Les sites estuariens et côtiers obéissent toujours à la dynamique nord-girondine (Barzan, Grayan-et-l'Hôpital).

Figure 224 : Résumé des conclusions de l'analyse spatiale, fenêtre 3.

### VI.6.1.2 La fin du premier âge du Fer et le début du second

Le passage du Ha D1-2 à la période suivante est marqué, presque partout, par les mêmes évolutions. La plupart du temps, les configurations qui se mettent en place au début du Ha D ont tendance à perdurer en se renforçant : certains des habitats qui apparaissent ou qui connaissent un essor important au Ha D1-2 (voire dès le Ha C pour certains) en Lot-et-Garonne, dans la confluence Garonne-Dordogne, dans le Lot, continuent à se développer (que l'on pense à Chastel à Aiguillon, Montamat à Tonneins, Monflanquin, le Grand Hôtel à Bordeaux, Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, le Cluzel à Toulouse, Angoulême...), tandis que d'autres semblent disparaître. Ce processus aboutit finalement, dans bien des cas, à une situation plus lisible qu'auparavant, parce que composée d'unités moins nombreuses aux caractéristiques plus claires.

LOT, TARN-ET-GARONNE, SUD-EST DORDOGNE



Sur les plateaux lotois, le Ha C est marqué par l'existence d'un important foyer de peuplement (complexe de Vayrac) polarisant les indices d'occupation. Ce complexe a vraisemblablement suscité des manifestations funéraires élitaires (inhumations à épées) qui ont donné naissance à de grandes nécropoles tumulaires balisant des voies de communication terrestres traversant les Causses. D'autres pôles, dont les habitats restent inconnus, jalonnent les plateaux entre Dordogne et Lot (Gramat).

Au sud de ces plateaux et du cours du Lot, on devine la présence d'un réseau d'habitats et de nécropoles de morphologie différente (micro-terres ou tombes plates).

La période du Ha D1-2 voit s'opérer, dans le nord du Lot, une reconfiguration complète du tissu d'habitats et de nécropoles, associée à une nette perte d'influence du complexe principal du Ha C (Vayrac). Celle-ci se signale notamment par la diminution du nombre de dépôts funéraires dans les nécropoles les plus fréquentées au Ha C (Miers, etc.), au profit, semble-t-il, d'un ou plusieurs pôles préexistants mais qui prennent une grande importance par rapport au Ha C (secteur de Rocamadour et de Souillac).

À cette histoire mouvementée, on peut opposer la situation au sud du Lot, où les nécropoles du Ha C fonctionnent toujours, et connaissent même un fort développement, traduisant le maintien des foyers de peuplement établis à la phase précédente. Cette stabilité des lieux va de pair, cependant, avec des modifications dans les pratiques funéraires (adoption des grands tumulus, translations) qui s'opèrent au Ha D1, moment charnière.

La fin du premier âge du Fer et le début du second voient se poursuivre et s'affirmer les tendances amorcées au Ha D1-2. Le semis d'habitats connus est relativement stable. Le secteur de Souillac/le Roc/Loupiac, cependant, semble devenir un pôle particulièrement dense et attractif, au point de livrer du mobilier importé en quantités importantes pour la région.

Les tombes se raréfient et gagnent en opulence (tumulus Léry, Pied-de-Prune), se conformant ainsi aux dynamiques constatées ailleurs.

Le réinvestissement de plusieurs sites de hauteur (Cras, Beynac) à la fin du Ha D ou à LT A fait écho aux évolutions lot-et-garonnaise, girondine et charentaises.

Le sud du Lot offre une image similaire à la période précédente, les tombes étant cependant plus riches (Flaujac-Poujols, Cayrac) et les habitats toujours manquants.

Figure 225 : Résumé des conclusions de l'analyse spatiale, fenêtre 4.

Cependant, cette situation n'est pas forcément identique partout. En Lot-et-Garonne, on perçoit assez bien, au travers des exemples de Sos ou du Pech de Berre à Nicole, l'émergence d'entités spatiales comprenant deux niveaux hiérarchiques, avec un site de hauteur et des habitats périphériques ou satellites situés sous son contrôle. Ce contrôle passe éventuellement par la maîtrise visuelle des environs, mais aussi par des agencements faisant intervenir la distance comme paramètre clé : on a montré la récurrence du seuil des 5/10 km autour des sites de hauteur. La documentation funéraire connaît elle aussi des changements : on passe de petites nécropoles proches des habitats (Grand-Jean à Aiguillon notamment) à des tombes isolées, plus riches qu'auparavant et vraisemblablement en position de jalon territorial (Carbon à Larressingle...) et/ou de bornage d'itinéraire (Cablanç).

Dans la fenêtre 2 (fig. 223), il semble que les sites de hauteur et les sites de plaine les plus importants jouent un rôle équivalent dans l'occupation du sol, ce qui suggère trois interprétations possibles :

- soit la configuration lot-et-garonnaise y est reproduite, selon les mêmes principes (les sites de hauteur sont la clé de voûte de l'organisation) ; dans ce cas, il manque un niveau hiérarchique supplémentaire plaçant les sites de plaine dans l'orbite des sites de hauteur. Cela reste, au vu de la documentation, assez improbable ;
- soit la configuration lot-et-garonnaise y est reproduite, mais à une échelle moindre, ce qui serait le résultat d'une plus grande pression démographique donnant lieu à un maillage plus serré ;
- soit les sites de plaine importants (Bordeaux, l'Isle-Saint-Georges, Vayres notamment) font jeu égal avec les sites de hauteur sur le plan de l'organisation spatiale.

Nous avons une nette préférence pour cette dernière solution.

Les données funéraires, plutôt pauvres, renvoient globalement les mêmes signaux qu'en Lot-et-Garonne.

Dans la fenêtre 4 (fig. 225), tandis que les sites de hauteur se multiplient, la reconfiguration du Ha D1-2 est suivie, dans le nord du département du Lot, par l'émergence d'un nouveau pôle dans le secteur du Pech del Castel ; ce dernier reproduit, de manière générale, le schéma que l'on connaît au Ha C pour le Puy d'Issolud. Le sud de la fenêtre est toujours caractérisé par de fortes lacunes documentaires mais les données disponibles montrent que les nécropoles connues ont toujours tendance à se développer, en accueillant des tombes parfois très richement dotées.

Les Charentes se distinguent encore une fois, sur le même mode qu'auparavant : on y connaît toujours des sites ruraux à courte durée de vie, qui forment par rapport aux sites ruraux antérieurs un semis nouveau, parfois très dense. Cependant, les sites de hauteur d'Angoulême et éventuellement de Merpins semblent se conformer davantage au schéma global. À Angoulême notamment, on remarque une tendance nette au captage des sites à fort score hiérarchique dans les proches environs, à l'image par exemple de la tombe des Planes à Saint-Yrieix.

Ces configurations, jamais vraiment identiques, semblent bien résulter de trajectoires multiples. La netteté de certains agencements exprime bien que plusieurs dynamiques sont à l'œuvre, nonobstant les lacunes de la documentation et les erreurs de caractérisation, toujours possibles.

## **VI.6.2 ...Pour un même résultat ?**

Toutefois, on notera que ces évolutions différentes présentent tout de même, de fenêtre en fenêtre, beaucoup de points communs.

Tout d'abord, il est apparu au fil des analyses que le module de 5/6 km permet dans la plupart des cas d'expliquer la forme du semis de sites. Il semble constituer l'unité de base de l'organisation

territoriale au premier âge du Fer dans la région : on le rencontre aussi bien en Lot-et-Garonne (il correspond au premier niveau hiérarchique), que dans la confluence Garonne-Dordogne (il dicte la forme du semis de sites importants, de plaine ou de hauteur) ou dans les Charentes (il s'accorde très bien avec l'agencement des sites charentais, fermes comprises). Dans le Lot, nous avons renoncé à identifier ce module en raison de l'abondance des données et de la confusion qui règne dans l'identification des sites. Il est toutefois probable qu'il existe, car le seuil des 5/10 km autour des sites de hauteur semble valable aussi dans cette zone.

Ensuite, le processus enclenché au Ha D1 ou Ha D2 dans la majeure partie de la zone d'étude a pour résultat de concentrer les sites autour des habitats de statut important. Ce statut se lit soit dans une position topographique particulière (sites de hauteur), soit dans la richesse et l'abondance du mobilier (sites de hauteur les mieux connus, sites de plaine de la confluence Garonne-Dordogne). Ces sites apparaissent dotés d'une forte capacité polarisante, qui leur fait jouer un rôle majeur dans la structuration globale du peuplement.

Il y a donc apparemment une sorte d'étalon commun ou de comportement récurrent que l'on peut, en observant les données sous le bon angle, retrouver presque partout, et qui est intimement lié aux modalités d'organisation spatiale. Cependant, l'exemple charentais, et aussi, dans une moindre mesure, les autres fenêtres, montrent que le résultat de ces processus n'est pas le même partout, ce qui peut avoir plusieurs explications. Nous en discernons deux.

La première est une question de rythme. À la fin du premier âge du Fer, les différences visibles entre les diverses fenêtres seraient le résultat d'un même phénomène à l'œuvre partout mais qui a connu des départs et des temps de formation différés. Cette idée est suggérée par le fait qu'à l'échelle de la zone d'étude entière, on peut identifier des similitudes qui concernent divers niveaux et aspects de l'organisation spatiale. Certaines de ces récurrences, comme les modules de distances, peuvent être vues comme résultant de contraintes physiques, liées par exemple au temps de déplacement, aux moyens de transport et aux possibilités de contrôle à la disposition des populations locales en général et des élites en particulier.

D'autres, comme la tendance à la multiplication des sites de hauteur ou à la formation d'entités spatiales à deux niveaux hiérarchiques (un habitat central et des habitats satellites), ont vraisemblablement plus à voir avec des mécanismes socio-politiques, en rapport notamment avec les élites locales<sup>1106</sup>. Les dynamiques différentes du nord du département du Lot et du Lot-et-Garonne peuvent ainsi être opposées. Dans un cas (le Lot), on voit se succéder des pôles de peuplement qui concentrent les manifestations élitaires, l'apparition de l'un (le secteur du Pech de Castel au Roc) se faisant au détriment d'un autre (le Puy d'Issolud à Vayrac) ; dans le second cas (Lot-et-Garonne), la

---

<sup>1106</sup> Nous développons ce point dans la synthèse qui suit cette partie.

pérennité de certains habitats majeurs plaide en faveur d'un développement plus ou moins continu des sites de niveau 1 (les occupations de plaine) et de la mise en place progressive des entités spatiales de niveau 2 (avec le réinvestissement des sites de hauteur). Autrement dit, dans le premier cas, on a la preuve qu'un pôle de peuplement majeur au Ha C s'est désintégré (le Puy d'Issolud à Vayrac) et ne s'est apparemment pas reformé, tandis que dans le second cas, la formation d'entités spatiales à deux niveaux est le résultat atteint partout, aucun exemple comparable au Puy d'Issolud n'étant connu.

La seconde est une question de lieux. On ne manquera pas d'observer, en effet, qu'aux différentes modalités d'occupation du sol et d'organisation spatiale en vigueur dans les diverses fenêtres correspondent des unités géographiques, topographiques, paysagères différentes :

- les entités spatiales de niveau 2 les plus nettes et les plus étendues, agrégeant des sites d'habitat et des nécropoles ou des tombes dans une configuration centrée sur un site de hauteur, comme en Lot-et-Garonne (secteur Aiguillon-Nicole-Tonneins, mais aussi Bazas, Agen, Nérac peut-être) se trouvent dans, ou à proximité, d'espaces au relief finalement assez peu découpé, dont la caractéristique majeure est d'être très fortement structurés par une ou deux grandes vallées alluviales très larges, Garonne ou Lot.

- dans la confluence Garonne-Dordogne et sur les rives de l'estuaire, certains sites de plaine (Bordeaux, l'Isle-Saint-Georges, Vayres) ou littoraux (Barzan, Grayan-et-l'Hôpital), égalent les sites de hauteur en termes d'importance, de signal archéologique et de capacité polarisante. Cela engendre un semis particulièrement dense d'entités spatiales de même niveau (supposé) le long des grandes vallées. Or, il s'agit d'une zone où convergent quatre vallées majeures, pour former un estuaire qui débouche sur l'océan. L'alternance de grandes plaines et de coteaux rappelle celle du Lot-et-Garonne, dans une version plus dense, où la place du réseau hydrographique est plus importante (ne serait-ce que parce que les effets de la marée s'y font sentir, jusqu'à l'Isle-Saint-Georges sur la Garonne par exemple). En outre, la présence d'axes de circulation terrestres orientés dans des directions complémentaires aux cours d'eau (c'est-à-dire globalement nord-sud) est suggérée par des passages à gué. On peut penser que cet espace de confluence a représenté pour les populations protohistoriques une zone très attractive, entraînant une plus grande pression démographique, dont la densité et la plus petite taille des entités spatiales les plus développées seraient des conséquences logiques.

- dans les terres charentaises, le semis à géométrie variable de sites de même typologie, qui perdure pendant tout le premier âge du Fer au moins, correspond à un espace au relief très peu marqué, composé de collines au modelé doux, traversé par quelques grandes rivières ou fleuves qui n'atteignent jamais, en taille ou en nombre, ceux du Lot-et-Garonne ou de la Gironde. L'importance de la Charente se lit dans la répartition globale des sites, mais elle ne structure pas autant le peuplement que peuvent le faire la Dordogne ou la Garonne.

- dans le département du Lot, enfin, on remarquera que la situation très contrastée de l'évolution du semis de sites archéologiques répond un paysage tout aussi contrasté : les plus grosses concentrations de sites à fort score hiérarchique se situent le long des vallées, celle de la Dordogne étant mieux la connue, tandis que les espaces plans des Causses sont jalonnés d'habitats en grotte et de sites funéraires balisant des voies de circulation. La forte densité de sites de hauteur dans cette portion de la zone d'étude est peut-être directement fonction de la grande quantité de configurations topographiques propices à leur établissement, aussi faut-il envisager qu'ils n'aient peut-être pas tous eu la même importance.

Ces parallèles entre modes d'organisation des sites et particularismes géographiques invitent à considérer qu'un certain déterminisme environnemental a pu être à l'œuvre dans les formes prises par les semis de sites. L'existence des points communs à toute la zone d'étude restreint d'emblée son influence : la forme du paysage ne contraint pas complètement la forme du peuplement. Mais elle joue assurément un rôle, que l'on peut vraisemblablement rapporter en partie à la problématique des ressources disponibles et des possibilités de culture. Ceci est très clairement le cas pour le nord-est de la Dordogne, où la très forte concentration de tombes élitaires particulièrement riches est à coup sûr en relation avec l'exploitation, à partir de la fin du VI<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> s. a.C., des minerais aurifères du district de Saint-Yrieix. De même, on voit mal comment il pourrait ne pas exister de lien entre la multitude de fermes des Charentes et un espace se prêtant particulièrement bien aux activités agro-pastorales, de même qu'on imagine difficilement comment l'existence, le long de la Garonne entre Toulouse et Nicole, de sites d'habitat permanents et des entités spatiales à deux niveaux n'ait rien à voir avec les possibilités offertes par l'environnement (ressources halieutiques, terrains fertiles et bien irrigués, coteaux et petits plateaux bien drainés...).

Toutefois », il ne peut s'agir que d'une explication partielle. Les lacunes documentaires importante doivent être rappelées. Il demeure possible que dans le futur, des sites comparables aux fermes charentaises soient progressivement mis au jour par l'archéologie préventive dans les autres secteurs, remodelant ainsi l'image du peuplement. Néanmoins, la singularité des Charentes n'est pas seulement visible par la typologie des habitats. De nombreux autres éléments (signal typologique mobilier, rythmes de déplacement des sites et de réinvestissement des sites de hauteur...) confèrent à cette zone une originalité certaine. En outre, certains des types de sites les plus caractéristiques des autres fenêtres (sites de plaine pérennes, nécropoles à longue durée d'utilisation) font défaut dans les Charentes. Ainsi, malgré ces réserves, il semble que l'on puisse maintenir le constat de la variabilité du mode de peuplement en fonction des micro-régions.

L'ultime étape de l'analyse spatiale a porté sur l'examen du lien entre l'organisation des sites et la mobilité. Dans cette perspective, nous avons observé les rapports entretenus par les semis de sites avec le réseau hydrographique, avant d'évoquer les possibles axes terrestres. Les résultats montrent que le réseau hydrographique principal tient une place très importante dans la structuration du peuplement, quelle que soit la période du premier âge du Fer envisagée. Le Ha C est la phase durant laquelle le lien est le plus intense, mais il reste toujours très fort jusqu'à LT B1. Les voies de circulation terrestre sont, dans l'état actuel des données, difficiles à mettre en évidence. Il semble néanmoins qu'elles aussi soient, par endroits, en mesure de structurer le peuplement, par exemple dans le Lot ou le long de la Ténarèze dans le Gers puis en Lot-et-Garonne.

Cette dernière conclusion, très importante, implique que le peuplement de la région au premier âge du Fer tend à suivre de grands corridors correspondant à des axes naturels. Le semis de sites ne forme un tapis continu que dans certaines zones bien particulières, telles que les Causses du Quercy ou les plaines charentaises. Ailleurs, on l'a vu, la majeure partie de l'information est concentrée le long de ces axes naturels.

Or, les quelques éléments de réflexion que nous avons introduits lors de notre brève présentation des principes et notions clés de l'archéogéographie font très fortement écho à cette situation. On se rappelle ainsi que l'âge du Fer est considéré par la plupart des chercheurs se réclamant de cette discipline comme une période charnière, à la fin de laquelle on voit apparaître une planimétrie agraire dont les formes (parcellaire, réseau viaire) ont perduré, en connaissant des évolutions, des éclipses, des réactivations partielles : la part de la protohistoire dans la création des structures actuelles du paysage anthropique est reconnue comme importante. Plus spécifiquement, G. Chouquer décrit l'âge du Fer comme un moment de bouillonnement, une longue phase d'expérimentation au cours de laquelle se produit l'extension progressive, la « continentalisation » de la surface occupée, cultivée, mise en valeur par les communautés humaines. Cet étalement généralisé se fait, selon lui, à des rythmes différents, de manière « brouillonne » : « [...] on passe d'une occupation en îles ou en corridors à une occupation en continu<sup>1107</sup> ».

La conclusion, en forme d'hypothèse, que nous pensons pouvoir formuler au terme de toutes les étapes de l'analyse spatiale, est la suivante : dans les limites de notre zone d'étude et pendant les quatre siècles que représentent approximativement le premier âge du Fer et le début du second, on peut saisir, au moyen de méthodes cartographiques dont le but est de faire émerger les tendances qui président à la structuration du peuplement, ce processus de « continentalisation » dans son hétérogénéité et sa diversité. En certains endroits, en effet, la notion de corridor de peuplement semble à même d'expliquer la majeure partie des configurations spatiales : il en va ainsi de la confluence

---

<sup>1107</sup> Chouquer 2005, 33.



Garonne-Dordogne, de l'estuaire, du Lot-et-Garonne et de ses marges, du Toulousain... En d'autres endroits, nous pensons au contraire pouvoir identifier le mouvement d'extension de la surface globale investie par les communautés humaines, qui prend la forme, en Charente et Charente-Maritime notamment, d'un semis de sites ruraux évoluant perpétuellement. L'analyse a permis de mettre en évidence plusieurs trajectoires, plusieurs formes d'occupation du sol et d'organisation spatiale, qui sont pour partie liées aux caractéristiques physiques du milieu, à ses potentialités de communication et d'implantation ainsi qu'à ses ressources.

Ce processus, dont les contours sont flous en raison même de sa nature, se double d'une tendance à la formation d'entités spatiales hiérarchisées, le plus souvent, mais pas toujours, articulées autour d'un site de hauteur associé à des habitats satellites. Les manifestations funéraires qui accompagnent la constitution, complexe et asynchrone, de ces entités, montrent que les élites locales ont un rôle important dans leur formation. Ce second processus, s'il tend à se manifester un peu partout, ne le fait cependant pas toujours avec la même intensité. On le repère très bien en Lot-et-Garonne, dans le Toulousain, dans le Lot ; il est un peu moins net dans la confluence Garonne-Dordogne parce qu'il faut, pour le saisir, enrichir la typologie des sites principaux ; il est plus difficile à saisir enfin en Charente. Cette tendance connaît donc un succès plus ou moins grand selon les endroits et les périodes envisagés.

Les habitats de hauteur ou de plaine qui sont au cœur des entités spatiales hiérarchisées les mieux cernées ne sont pas, à strictement parler, des habitats centraux, au sens où l'espace qu'ils structurent et contrôlent — leur territoire, donc — est fréquemment une portion de vallée alluviale. D'un point de vue géographique, il y a donc toutes les chances pour que ces territoires soient assez souvent asymétriques, comme tend à le suggérer la disposition des sites autour du Cluzel à Toulouse mais aussi, par exemple, dans le secteur du Puy d'Issolud. Dans d'autres cas, il n'est pas exclu que, si l'on pouvait tracer au sol les limites du territoire contrôlé ou structuré par d'autres sites majeurs, tels que le Pech de Berre à Nicole ou Monflanquin par exemple, on aboutirait à une forme plus proche du cercle. On retrouve ici le poids de l'environnement et des formes du paysage, ce qui n'est pas étonnant. D'un point de vue plus abstrait en revanche, si l'on considère les choses sous l'angle de la hiérarchie qui semble exister entre les sites principaux, de hauteur ou de plaine, et les établissements satellites, il faut alors accorder aux premiers une position centrale, dans la mesure où ils sont le point nodal autour duquel sont organisées les entités spatiales. Ceci étant acté, il est maintenant temps de réunir toutes nos conclusions et d'en dégager les implications en des termes plus généraux, c'est-à-dire de tenter de donner un sens autre que simplement géographique à ces fameuses entités dont nous parlons depuis longtemps.

## VII SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

Les différentes étapes de ce travail ont permis d'aboutir à un certain nombre de conclusions et d'hypothèses touchant tour à tour aux problèmes de chronologie et à l'analyse spatiale de la zone d'étude. On a, au fil de l'eau, pu remarquer certaines coïncidences, des « alignements » et des échos dans les données traitées. Ils suggèrent, bien qu'on ne les ait pas systématiquement soulignés, la possibilité de dresser un portrait cohérent des communautés humaines du premier âge du Fer du sud-ouest de la France.

Au-delà, il importe d'inscrire nos conclusions et les données qui les ont alimentées dans une perspective plus large. Idéalement, notre ambition serait, en tant que protohistorien, de parvenir à une compréhension complète des sociétés étudiées par le moyen de l'archéologie, ce qui, bien sûr, est illusoire. On peut toutefois, en mobilisant des travaux et des acquis provenant de certains champs particuliers, se donner les moyens d'approcher cet objectif. Pour cela, il faut en premier lieu élargir la réflexion en la faisant porter sur un espace plus étendu (l'Europe moyenne plutôt que le Sud-Ouest) et sur un temps plus long (l'âge du Bronze, au moins sa fin, et le premier âge du Fer envisagés conjointement plutôt que séparément). Ensuite, il faut dépasser l'analyse des vestiges pour décrire des structures politiques ou économiques, c'est-à-dire des formes d'organisation sociale. On se doit d'avertir dès maintenant que, dans ce cadre, nous allons proposer des pistes de réflexion plutôt que des conclusions fermes et définitives.

### VII.1 Les acquis

Commençons d'abord par rappeler les principaux acquis de nos analyses.

#### VII.1.1 Typo-chronologie

Un des points les plus positifs de la reprise de la documentation a été de parvenir à l'élaboration d'un cadre chronologique qui apparaît solide. On a cependant pu souligner le fait qu'à deux types de documents différents (funéraires et domestiques) correspondent deux réponses légèrement divergentes : certains horizons qui sont plutôt clairs dans la documentation funéraire n'apparaissent pas,

ou mal, dans la documentation domestique, et vice-versa. Les principales articulations internes de notre cadre chronologique sont cependant valables dans les deux cas.

Mieux, le cadre chronologique que nous proposons peut dialoguer avec les systèmes chronologiques « à large spectre » les plus couramment utilisés dans la discipline. Les césures principales des tripartitions anciennes (le cadre chronologique issu des travaux de Reinecke, dans lequel le premier âge du Fer correspond au Ha C, au Ha D et à LT A ancienne) ou récentes (la proposition faite par P.-Y. Milcent dans sa thèse)<sup>1108</sup>, correspondent en effet ici à des horizons cohérents. En revanche, rares sont les points communs avec le cadre chronologique mis au point par notre prédécesseur le plus direct, J.-P. Mohen. Dans la mesure où nous disposons d'une documentation considérablement plus étoffée, ceci n'est pas étonnant. Du reste, on remarquera que nous avons pu proposer, une seule fois et dans des conditions documentaires exceptionnelles (en Lot-et-Garonne), d'identifier deux sous-horizons (4a et 4b) dont la limite se place vers 600 a.C., date qui séparait, chez Mohen, les périodes II et III et qui constituait une césure particulièrement exotique dans le contexte chronologique européen, aucun autre système chronologique extra-régional ne l'ayant auparavant identifiée.

Les limites haute et basse de validité de notre proposition offrent matière à discussion. Fixer le point de départ de l'analyse à la date de 800 a.C., pour des raisons que nous avons exposées dans l'historique des recherches, place notre travail dans la perspective conventionnelle selon laquelle premier âge du Fer commence à ce moment-là. Cela implique toutefois que les rapports précis entretenus, du point de vue typologique, par les sites qui pourraient se placer de part et d'autre de cette limite n'ont pas été examinés en profondeur. On verra plus bas qu'il reste possible, dans une certaine mesure, de s'affranchir de ce handicap.

À l'autre extrémité, le cadre chronologique empiète sur le début du second âge du Fer. Le nombre de sites et d'ensembles sur lequel repose la délimitation des horizons les plus récents (8 et surtout 9) est toutefois très réduit et invite à considérer ces derniers avec une certaine prudence. Cependant, les sériations ont montré qu'il existe des liens typologiques entre les ensembles du début de LT B et ceux qui les précèdent immédiatement, ce qui est en soi une conclusion majeure : la fin du premier âge du Fer ne correspond ni à un arrêt brutal, ni à une transformation complète du répertoire des formes et des décors qui ferait table rase de la période précédente. Au contraire, les changements sont, jusqu'à l'apparition timide des premiers vases tournés, très progressifs. Du reste, cette progressivité des transformations a pu être observée aussi lors de l'analyse spatiale. On y reviendra.

---

<sup>1108</sup> Voir supra, les développements relatifs aux cadres chronologiques et conceptuels du premier âge du Fer, notamment fig. 16.

On peut s'interroger sur ce que la structure même de notre cadre chronologique révèle de la réalité du premier âge du Fer. Les limites tracées entre nos horizons ne sont-elles liées qu'à la perception de changements d'aspect du mobilier et à la manière dont nous avons décrit ce dernier ? Ou bien reflètent-elles une réalité socio-culturelle tangible ? Dans le premier cas, les modifications identifiées seraient détachées des phénomènes que précisément l'on cherche à observer, à savoir des changements d'ordre social. Dans le second cas, les perspectives sont plus intéressantes. Dans cette optique, un horizon long traduirait une certaine forme de stabilité, tandis qu'une succession rapide d'horizons courts signifierait plutôt l'inverse. On ne manquera pas de remarquer que ces deux situations sont présentes : les périodes du Ha C (horizons 1 à 3) et du Ha D3/LT A ancienne (horizons 7b à 8), constituées des horizons les plus longs, encadrent la période du Ha D1-2, où les horizons 4 à 7a se succèdent plus rapidement. Plus exactement, c'est la phase 625-550 a.C. qui paraît concentrer les horizons courts (deux ou trois selon qu'on envisage ou non la partition de l'horizon 4 en deux).

Or, l'étude fine du corpus de données funéraires nous a à plusieurs reprises amené à constater que cet intervalle d'environ trois générations, qui équivaut au Ha D1, correspondait, à bien des points de vue, à un moment charnière. On y constate d'abord la diversification très marquée du répertoire des formes céramiques, accompagnée d'un appauvrissement décoratif tout aussi marqué. On sait aussi que c'est à partir de cette période que le mobilier métallique est plus fréquent dans les sépultures, avec un changement de registre, les armes disparaissant provisoirement au profit de la parure annulaire, des épingles, des fibules. Tout aussi important, le Ha D1 apparaît également comme une période pivot si l'on examine les rythmes et les phases d'utilisation des nécropoles. Qu'il corresponde à l'arrêt du fonctionnement de certaines d'entre elles (la Gravière à Fauillet ou le Tap à Nègrepelisse par exemple), à la création d'autres cimetières (en vallée de Leyre à Biganos, en Lot-et-Garonne à Colayrac-Saint-Cirq ou à Saint-Sylvestre-sur-Lot...) ou à une transformation majeure de la forme et de l'emplacement des tombes (comme dans le cas du Camp de l'Eglise à Flaujac-Poujols, ou du duo du Camp d'Alba à Réalville et des Plaines à Cayrac), le Ha D1 est ainsi un moment où se reconfigure le registre funéraire dans son ensemble.

C'est aussi au cours de cette période que se réactive la pratique des dépôts métalliques non funéraires en pleine terre. Compte tenu de la discrétion de ces vestiges dans la zone d'étude, nous ne nous sommes guère appesanti sur cet aspect, d'autant qu'une publication collective récente synthétise l'ensemble des données disponibles en France<sup>1109</sup>. Néanmoins, cet épiphénomène (dans les limites de l'espace considéré) ajoute encore à la singularité apparente du Ha D1 quant au domaine funéraire et rituel dans son ensemble.

---

<sup>1109</sup> Verger & Pernet dir. 2013.

Considéré globalement, le mobilier entérine ce constat, comme on a pu le remarquer lors de l'étude des faciès mobiliers, tant pour les formes que pour les décors. L'originalité typologique du Ha D1(-2) s'observe dans le mobilier funéraire autant que dans le mobilier domestique, ce qui est très clairement manifesté par les séries d'habitat les plus fournies (les Petits Clairons à Barbezieux, le grand Hôtel à Bordeaux, Ancely et le Cluzel à Toulouse...).

Les deux périodes immédiatement antérieure (Ha C) et postérieure (Ha D3/LT A ancienne) montrent, à l'inverse, une plus grande unité typologique, tant pour le mobilier céramique que pour le mobilier métallique. L'image renvoyée pour chacune d'entre elles est remarquablement cohérente. Le signe le plus fort est sans doute à chercher dans le registre décoratif céramique du Ha C qui, bien que très varié, n'en est pas moins clairement dominé par une technique (l'incision), tandis que le registre morphologique est finalement plutôt réduit et monotone. Le constat vaut également pour le Ha D3/LT A ancienne, mais il est quelque peu amoindri par le fait que le répertoire des formes et décors céramiques employé, plus riche, provient en grande partie du fond mis en place au Ha D1-2.

Il ne faut pas pour autant considérer que le Ha C et la fin du premier âge du Fer (en incluant sous ce vocable le Ha D2) sont des périodes figées. On peut rappeler, à ce titre, toutes les modifications que subit le registre métallique entre le Ha C et le Ha D, ou les transformations du mobilier dans son ensemble entre le Ha D1 et les phases suivantes). Il est cependant plus aisé de l'argumenter à l'aide des données relatives à l'organisation spatiale.

## **VII.1.2      Dynamiques spatiales**

### **VII.1.2.1      Les faciès mobiliers**

La série d'AFC nous a amené à constater, une nouvelle fois, le caractère profus et complexe de la période du Ha D1-2 : la zone d'étude se fragmente en un nombre de faciès locaux identifiables supérieur à celui de la période précédente, qui était surtout marquée par une dichotomie nord/sud très nette. Cette dichotomie est d'ailleurs une forme particulièrement résistante de structuration des données, puisqu'on peut l'identifier pendant tout le premier âge du Fer. Là encore, la phase centrale du premier âge du Fer régional peut se décrire comme un moment où les configurations spatiales acquièrent une nouvelle forme amenée à perdurer par la suite. La multiplication des faciès locaux du Ha D1-2 ne se poursuit pas, en effet, au cours du Ha D3 et de LT A. Au contraire, tout indique, du point de vue de l'organisation spatiale des faciès infra-régionaux, une forme de stabilisation qui doit tout aux nouvelles conditions posées au Ha D1-2. Bien entendu, les lignes bougent encore, et c'est sans doute un aspect que la méthode adoptée (la polygonisation) empêche de percevoir très clairement. Pour

parvenir à une vision plus fine, il faudrait raisonner à partir des sites et non d'une partition artificielle, mais cela pose, comme on l'a signalé, des problèmes difficiles à résoudre.

### VII.1.2.2 Les études de cas

C'est surtout vers l'analyse spatiale par fenêtres successives qu'il faut se pencher pour saisir toute les transformations en cours pendant toutes les phases du premier âge du Fer, y compris celles qui renvoient un signal typologique homogène. Le principal acquis de cette longue étape du travail a été de reconnaître plusieurs formes d'organisation spatiale, variant selon les lieux et les périodes. En laissant de côté les secteurs à l'information lacunaire (la vallée de la Leyre par exemple), on observe qu'à la dichotomie nord/sud constatée via l'étude typologique répond une opposition identique sur le plan de l'implantation des sites. En effet, tandis qu'une vaste portion « sud » de notre zone d'étude est marquée, très rapidement, par l'implantation d'habitats de plaine pérennes et par des agencements centrés sur des sites de hauteurs (on y reviendra), le secteur des Charentes (hors estuaire) est dominé, pendant tout le premier âge du Fer, mais aussi pendant le début du second, par une forme de peuplement faisant intervenir des habitats à courte durée de vie et à forte mobilité. Or, typologiquement parlant, il s'agit d'un secteur à l'identité très prononcée, fondateur de la dichotomie nord-sud au Ha C (c'est là que l'on trouve la plupart des marqueurs du faciès septentrional) et noyau typologique fort au cours de la phase suivante. Il y a donc un certain parallélisme, dans ce cas précis, entre une ambiance typologique aux contours bien délimités et une forme particulière d'occupation du sol.

L'évolution constatée dans la zone de confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne et le long de l'estuaire est un autre exemple du même ordre. Relativement aux faciès typologiques, ce secteur se trouve en position intermédiaire entre les deux grandes entités nord et sud, ce qui est très bien attesté par l'examen des séries de Bordeaux ou de l'Isle-Saint-Georges par exemple. Sur le plan de l'organisation spatiale, surtout à partir du Ha D1, il s'agit d'un secteur où se met en place un schéma général original et hybride, faisant jouer à certains habitats de plaine un rôle équivalent à celui de certains sites de hauteur, c'est-à-dire, apparemment, un rôle central au sein de petites unités spatiales de moins de 10 km de rayon. Cette forme particulière d'organisation spatiale pourrait être un des indices signalant l'existence d'une forte unité culturelle, dans une acception plus large, à l'échelle de ce que nous avons appelé l'espace estuarien<sup>1110</sup>.

Cette apparente diversité ne doit pas masquer le fait qu'il y existe par ailleurs, dans toute la zone d'étude, des tendances organisationnelles plus généralement partagées. Pour commencer, le caractère

---

<sup>1110</sup> Dumas & Constantin 2015.

prépondérant des sites de hauteur dans les agencements spatiaux est tel que ces derniers jouent, ou finissent par jouer un rôle capital même dans les zones qui viennent d'être signalées, où ils ne constituent pourtant pas la réponse première aux nécessités de l'organisation spatiale. Ailleurs, ce type d'habitat est, comme on l'a montré, investi selon les mêmes schémas généraux que dans d'autres régions de France ou d'Europe moyenne. Bien que certains soient probablement des centres territoriaux dès le Ha C, à l'image par exemple du Puy d'Issolud à Vayrac, ou de Monflanquin<sup>1111</sup>, un mouvement général tendant à réinvestir ce type de site ne s'amorce vraiment, et ne s'amplifie de manière continue, qu'entre le Ha D1 et LT A ou le début de LT B1.

Une autre des tendances tout à fait majeures concernant les modalités d'implantation des habitats est en rapport avec la création, parfois dès le Ha C (avec des gisements tels que l'Isle-Saint-Georges, Monflanquin, Chastel à Aiguillon peut-être) mais principalement au cours du Ha D1, de sites d'habitat pérennes, en plaine ou en hauteur, voués à se développer jusqu'au tournant de LT A récente/LT B1 : ici, il faut penser en priorité à Montamat à Tonneins, Chastel à Aiguillon, le Grand Hôtel à Bordeaux, Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, les Grands Vignes à Sainte-Florence, Ancely et le Cluzel à Toulouse, parmi d'autres cas moins évidents (le Pétreau à Abzac ? Les Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts ? Le Château à Vayres ? Angoulême ?).

La longue durée de vie de ces sites résulte apparemment d'un développement continu, et non d'une explosion initiale suivie, par exemple, d'une longue phase de déclin. Pour cette raison, ces gisements constituent l'essentiel de la charpente sur laquelle a reposé, parfois à partir du Ha D1 mais le plus souvent à partir du Ha D2-3, l'émergence d'entités territoriales à deux niveaux ; le Lot-et-Garonne en offre les illustrations les plus claires, mais on peut en trouver des exemples un peu partout, et même de plus en plus au fur et à mesure que l'on s'achemine vers la fin du premier âge du Fer.

Les entités territoriales en question sont des objets spatiaux composés, autant qu'on puisse en juger et dans le cas le plus symptomatique, d'une série d'habitats de plaine vraisemblablement placés dans l'orbite d'un site plus important situé de préférence sur une hauteur bien exposée. Pour avoir une idée claire de cette configuration, on se reportera au cas de la confluence Garonne-Lot au cours du Ha D ou à Toulouse et ses environs au Ha D1-2.

Dans la mesure où les sites qui forment le substrat de base de ces entités (les habitats de plaine) ne cessent ni d'être occupés ni de se développer quand les sites de hauteur centraux sont réinvestis, on est de fait conduit à voir dans l'émergence des entités territoriales à deux niveaux le résultat d'un processus de complexification ou de hiérarchisation. Ce processus prend lui-même forcément racine dans le tissu, certes encore assez mal connu, de petits habitats de plaine du Ha C, dont seul un petit nombre se verra autorisé à poursuivre son développement au cours du Ha D. Il nous semble donc, à la

---

<sup>1111</sup> Techniquement, le Puy d'Issolud serait plutôt un centre territorial *jusqu'au* Ha C, comme on l'a vu.

lumière de nos observations par fenêtre, que le processus de complexification a été précédé d'une phase de réduction, ou plus exactement de concentration de l'habitat, prélude au développement des gros habitats pérennes du Ha D1-2.

S'il demeure possible, et nous l'avons pointé, de trouver les indices permettant de penser que ce phénomène de complexification a été actif un peu partout dans la zone étudiée, on doit souligner qu'il ne s'est pas exercé en tous points avec la même intensité, ni tout à fait au même rythme. Là encore, on rappellera l'exemple si particulier des Charentes, où la prééminence du semis à géométrie variable d'établissements ruraux ne laisse place qu'à la fin du premier âge du Fer (et encore, pas partout) à des agencements dont on peut supposer qu'ils relèvent de ce modèle d'entités territoriales à deux niveaux. Le cas d'Angoulême évoque ainsi fortement ce que l'on connaît en Lot-et-Garonne ou à Toulouse, même si les petits habitats mobiles ne s'évanouissent jamais totalement dans les Charentes.

La confluence Isle-Dronne-Dordogne-Garonne est l'autre secteur dans lequel les communautés humaines semblent adopter des formes d'organisation différentes du cas le plus répandu. Ici, cependant, pas de trace d'un semis de fermes mouvantes. Le principal point à retenir est que, dans ce secteur, certains habitats de plaine sont équivalents, en termes de signal archéologique, de quantités de mobilier, de position relative dans le réseau de sites, de capacité polarisante, aux établissements de hauteur locaux tels que Niord à Saint-Etienne-de-Lisse. Dans une telle perspective, il n'existe pas d'entités spatiales de même taille que celles connues en Lot-et-Garonne à la fin du premier âge du Fer, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont moins complexes. À notre avis, on a affaire, dans ce cas précis, à une version « compressée » de la configuration moyenne, devant son existence à la plus grande attractivité de ce secteur de confluence.

En dépit de cette diversité de solutions, on a pu repérer, par l'analyse spatiale, qu'il existait des constantes, exprimables cette fois en termes de distances. Quelle que soit la configuration abordée, on a ainsi pu démontrer qu'un pas de 5/7 km de rayon autour des sites principaux (ou supposés tels) constitue un seuil fortement structurant. Dans le Lot-et-Garonne, ce seuil correspond au territoire théorique moyen des sites composant le premier niveau des entités territoriales, tandis qu'une valeur double permet d'approcher de manière assez satisfaisante la répartition des sites de hauteur centraux. Dans la zone de confluence Garonne-Dordogne, c'est la taille des territoires théoriques moyens calculés d'après le semis de sites principaux. En Charente et Charente-Maritime, c'est, semble-t-il, le module de base qui régit la répartition des différents noyaux de peuplement dont on suppose l'existence. On a par ailleurs montré, en générant les rasters de distance-coût et en effectuant les calculs à partir des sites de hauteur, que de nombreux agencements spatiaux prennent la forme de concentrations dans des rayons généralement compris entre 5 et 10 km, soit 1 à 2 heures de marche, autour de ces derniers quand ils existent.



Cet intervalle de distance peut être considéré comme une valeur, sinon universelle, du moins très commune, en ce qu'elle correspond aux distances généralement constatées, depuis le Néolithique dans certains cas, entre un site d'habitat et les limites du territoire qu'il exploite pour ses ressources (5 km), ou qu'il contrôle (10 km, dans le cas des sites de hauteur par exemple).

## VII.2 Comparaisons extra-régionales

À ce stade, il importe de se demander de quelle manière la documentation réunie s'inscrit dans son contexte européen : est-il possible d'établir des comparaisons, en matière de typologie du mobilier, d'occupation du sol, de pratiques funéraires, avec une ou plusieurs régions proches ou lointaines ? Si oui, cela permettra de mieux comprendre les différences existant à l'échelle régionale en les réinsérant dans des ensembles culturels plus vastes qui leur donneront du sens. Dans le cas contraire, cela ferait de la région étudiée une sorte d'isolat — ce qui, précisément en raison de l'existence de différences très marquées entre certains groupes de sites et certains autres, paraît difficilement envisageable.

Sur la base des observations faites au fil des analyses (typo-chronologie, faciès mobiliers, organisation spatiale), certains parallèles peuvent effectivement être proposés. On prendra pour point de départ l'une des conclusions principales de l'analyse des faciès mobiliers — le constat de la persistance d'une dichotomie nord/sud au sein de la zone d'étude tout au long du premier âge du Fer — pour amorcer la réflexion. Quelle est la signification culturelle de cette dichotomie ? Peut-on préciser la vision du découpage qu'elle suggère ?

### VII.2.1 Liens avec le sud de la France

Les sites répartis dans la portion sud/sud-est de la zone d'étude (dans le Toulousain, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le sud du Lot notamment), c'est-à-dire ceux qui relèvent d'une « ambiance typologique méridionale », peuvent, à bien des égards, être comparés avec les sites contemporains du sud de la France, et plus spécifiquement avec ceux du Languedoc occidental.

Ces parallèles ressortent tout d'abord très clairement de l'analyse typologique de la céramique. Le mobilier issu des sépultures et des habitats provenant de cette portion de la zone d'étude a ainsi pu être prioritairement rapproché, dès les premières étapes de caractérisation, d'autres ensembles funéraires ou domestiques languedociens.

Ainsi, dès le Ha C, le mobilier des ensembles méridionaux funéraires (le Camp d'Alba à Réalville, le Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols, la Gravière à Fauillet...) ou domestiques (les sites de plaine de Blagnac ou Beauzelle dans le Toulousain, de Sainte-Livrade ou Bourran en Lot-et-Garonne...) a pu être comparé de manière récurrente avec les séries issues de sites languedociens, tout particulièrement des grands complexes funéraires comme les nécropoles du Castrais ou la nécropole du Moulin et du Grand Bassin I à Mailhac<sup>1112</sup>.

Des comparaisons avec les mêmes régions ont pu être effectuées pour le début du Ha D, allant parfois jusqu'à l'identification de parallèles presque exacts entre des objets lot-et-garonnais (tels que le mobilier céramique de la nécropole de Grand-Jean à Aiguillon ou de la tombe de Saint-Sylvestre-sur-Lot) et des séries languedociennes provenant d'habitats (Carsac) ou de nécropoles (Las Peyros à Couffoulens, le Peyrou à Agde, le Grand Bassin I à Mailhac)<sup>1113</sup>. À ce titre, certaines tendances de fond concernant l'évolution du répertoire céramique languedocien au début du premier âge du Fer (exhaussement des cols, augmentation de la taille des vases, diversification morphologique, appauvrissement décoratif) ont pu être retrouvées, sous une forme atténuée et avec un léger décalage chronologique, dans le mobilier du sud de la zone d'étude.

L'examen attentif de la documentation funéraire a même permis d'étendre les comparaisons au-delà du simple répertoire céramique. On rappellera d'abord que les nécropoles à incinération en tombes plates ou sous micro-tertres, présentes en vallée de Garonne jusqu'au sud de la Gironde, ont depuis longtemps été rapprochées des ensembles funéraires languedociens les plus classiques, représentatifs du faciès Mailhac I puis Grand Bassin I<sup>1114</sup>. De fait, elles prolongent vers le nord-ouest, avec une densité moindre toutefois, des pratiques funéraires très bien caractérisées en Languedoc occidental par de nombreux cimetières<sup>1115</sup>.

Certaines particularités liées à divers aspects du registre funéraire renforcent encore ces rapprochements. Ainsi, quelques tombes récemment fouillées (les sépultures de Grand-Jean à Aiguillon et de Saint-Sylvestre-sur-Lot) présentent, sur le plan de l'architecture (fosse quadrangulaire, probable coffrage de bois), d'étroites parentés avec d'autres sépultures languedociennes, notamment à Agde.

Par ailleurs, nous avons pu mettre en évidence, surtout en Lot-et-Garonne, l'élargissement du recrutement funéraire au cours du Ha D1, ce qui correspond à un phénomène bien identifié en Languedoc, par exemple dans les nécropoles du Castrais, où il s'amorce apparemment un peu plus tôt, vers la fin du Ha C<sup>1116</sup>.

---

<sup>1112</sup> Giraud *et al.* 2003 ; Taffanel *et al.* 1998.

<sup>1113</sup> Prodéo 2014 ; Sergent 2010 ; Guilaïne *et al.* 1986 ; Solier *et al.* 1976 ; Nickels *et al.* 1989.

<sup>1114</sup> Mohen 1980, 172-173.

<sup>1115</sup> Giraud *et al.* 2003, fig. 288 ; Dedet 2004.

<sup>1116</sup> Giraud *et al.* 2003, 253.

Plus tard, à partir du Ha D2-3 et pendant LT A ancienne, on observe la raréfaction des tombes, donc une restriction de l'accès à la sépulture pérenne. Les sépultures acquièrent en outre un caractère à la fois plus opulent et standardisé<sup>1117</sup>. Là encore, ce phénomène est documenté en Languedoc ou, plus généralement, sur les franges occidentales de la Méditerranée. Comme les évolutions précédentes, il semble que l'apparition de ces sépultures plus valorisées et en nombre moindre se fait, dans la zone d'étude, un peu plus tardivement que dans les régions plus méridionales, où elles apparaissent dès le début du VI<sup>e</sup> s. a.C.<sup>1118</sup>

## VII.2.2 Liens avec le complexe médio-atlantique

Les analyses factorielles portant sur les faciès mobiliers ont permis de souligner l'indépendance de la partie septentrionale de la zone d'étude, correspondant aux actuels départements de Charente et Charente-Maritime, à une partie de la Dordogne et au nord de la Gironde. Dès le Ha C, puis pendant tout le Ha D, cette partie nord se distingue nettement du reste de la zone d'étude, au moins sur le plan des productions céramiques.

Cette région s'intègre sans problème dans le complexe médio-atlantique récemment défini par P.-Y. Milcent<sup>1119</sup>. Couvrant la France occidentale et septentrionale, se prolongeant jusqu'en Champagne, ce complexe médio-atlantique est d'abord identifiable par certaines formes et certains décors céramiques (formes anguleuses, gobelets carénés à grand col, décors de cupules notamment). Ces formes et décors sont très bien représentés dans les séries issues d'habitats tels que le Pédeau à Préguiillac, les Petits Clairons à Barbezieux, la Combe des Vaux à Echebrune, et dans une moindre mesure — surtout à cause de lacunes documentaires — sur la façade médocaine, dans le secteur Soulac-Grayan. Sans ambiguïté, les Charentes et la pointe médocaine s'intègrent pleinement à cette ambiance typologique.

Cependant, il faut insister sur le fait que les parallèles ne s'arrêtent pas au mobilier céramique. D'une part, certaines productions métalliques, caractéristiques du début du second âge du Fer (les fibules de type 3224) illustrent, comme cela a été démontré, la stabilité des limites du complexe médio-atlantique jusqu'au V<sup>e</sup> s. a.C.<sup>1120</sup> D'autre part, l'appartenance des Charentes et du nord de la Gironde au

---

<sup>1117</sup> Que l'on pense, d'une part, aux sépultures masculines intégrant une lance, une épée à antennes, une fibule de type 3224 (Bataille à Ambrus, Lauzeré 1 à Fourques-sur-Garonne, le Tucol à Tayrac...) et, d'autre part, aux sépultures, probablement féminines, incluant toujours une ou plusieurs fibules, des éléments de parures annulaire généralement abondants, un couteau, une agrafe de ceinture (Lauzeré 2 à Fourques-sur-Garonne, le Pied de Prune à Rocamadour, Cablanc à Barbaste...).

<sup>1118</sup> Dedet 2009, 215-216 ; Graells i Fabregat 2007 ; Graells i Fabregat 2011.

<sup>1119</sup> Milcent 2006a.

<sup>1120</sup> Milcent 2004, fig. 106.

complexe médio-atlantique se vérifie aussi dans le domaine de l'habitat. On a longuement insisté sur la spécificité des Charentes en la matière : durant tout le premier âge du Fer et probablement depuis le Bronze final, le peuplement s'organise principalement autour d'un semis mouvant de sites ruraux, à courte durée de vie et faiblement hiérarchisés. Ces caractéristiques correspondent à celles mises en évidence dans l'ensemble du complexe médio-atlantique, les fermes champenoises offrant notamment, malgré la distance qui les sépare des fermes charentaises, de nombreuses possibilités de comparaison<sup>1121</sup>.

Ces parallèles, liés à la dichotomie nord/sud qui s'observe durant toute la période, n'épuisent toutefois pas toute la diversité culturelle qui a pu être identifiée au sein de la zone d'étude. Il est nécessaire, pour en prendre la mesure, de convoquer d'autres éléments de réflexion.

### **VII.2.3 Liens avec le domaine hallstattien occidental**

Une petite partie de la zone d'étude, correspondant au nord du département du Lot, n'a pas cessé de s'individualiser dans presque toutes les analyses. Typologiquement, il s'agit d'un secteur particulier, dans lequel se concentrent, au Ha C, la quasi-totalité des épées à languette et des rasoirs de typologie hallstattienne ; au Ha D1-2, la spécificité de cette portion de territoire s'exprime par l'abondance de parures annulaires à bossettes ou à nodosités ; au Ha D3-LT A ancienne, de rares fibules à timbales ou à fausses cordes à bouclettes, ou des boucles d'oreilles en croissant manifestent encore cette identité.

Du point de vue des pratiques funéraires, c'est dans le nord du Lot que l'on rencontre la grande majorité des sépultures à inhumation du Ha C et du Ha D1-2 ; c'est aussi dans ce secteur que l'on peut identifier un basculement, au début du Ha D, entre les sépultures de guerrier, à épée à languette et rasoir ou bracelet, et les sépultures à connotation féminine renfermant une abondante parure annulaire. Ce renversement, très bien attesté en France centrale et orientale, est l'une des caractéristiques majeures de la partie occidentale du domaine hallstattien<sup>1122</sup>.

Enfin, il a été possible de retrouver, dans la répartition et la forme des nécropoles tumulaires qui jalonnent les plateaux lotois, une organisation typique de la « culture du sud du Massif central », elle-même rattachée au domaine hallstattien occidental<sup>1123</sup>.

---

<sup>1121</sup> Milcent 2006a ; Desbrosse *et al.* 2009 ; Desbrosse & Riquier 2012.

<sup>1122</sup> Piningre dir. 1996 ; Milcent 2004 ; Milcent 2009b ; Buchsenschutz dir. 2015, 123-125.

<sup>1123</sup> Milcent & Delrieu 2007.

Ces comparaisons entérinent l'apparente singularité du nord du Lot par rapport au reste de la zone d'étude. Ce secteur peut ainsi être considéré comme l'extrémité sud-occidentale de l'aire culturelle hallstattienne<sup>1124</sup>.

## VII.2.4 Liens avec le faciès aquitain

À l'opposé du Lot, le long de la vallée de la Leyre et plus généralement dans le sud/sud-ouest de la Gironde, on voit s'individualiser, dès le début du Ha D, un faciès particulier. Ce dernier, s'il partage des points communs avec les sites relevant, d'une part, du complexe médio-atlantique (abondance des cupules, gobelets carénés à grand col, etc.) et, d'autre part, de la portion méridionale de la zone d'étude — elle-même liée au Languedoc occidental — (avec quelques nécropoles à incinération en tombes plates ou sous micro-terres au Ha D1, la présence d'urnes à grand col, etc.) n'en reste pas moins défini par un ensemble de caractères apparemment propres. Les exemples les plus clairs sont relatifs au répertoire des formes et des décors céramiques : on trouve dans les ensembles funéraires de la fin de la période, dans les environs d'Arcachon, de nombreux décors complexes à base de cupules, de bosselles et de motifs cannelés, ou des formes spécifiques (comme les urnes globulaires sans encolure) qui restent difficiles à comparer avec d'autres ensembles dans les limites de la zone d'étude.

C'est en réalité vers l'Aquitaine méridionale (Landes et piémont pyrénéen) qu'il faut se tourner. Les nécropoles qui s'y trouvent sont en effet comparables, à tous points de vue, à celles du bassin d'Arcachon. Le mobilier céramique présente des formes et des décors identiques, le mobilier métallique également. Sauf exceptions (le Truc du Bourdiou à Mios, le Martinet à Salles, Saint-Hippolyte à Bazas), l'incinération sous tumulus est la règle dans l'ensemble de l'Aquitaine méridionale au premier âge du Fer. On peut donc rattacher les sites du sud girondin à un faciès aquitain, dont les contours typologiques et géographiques exacts restent encore à préciser.

Il est intéressant de remarquer que l'empreinte de ce faciès aquitain est, au fil du temps, de plus en plus prégnante dans une part toujours croissante de la zone d'étude. Son extension est particulièrement visible dans la répartition des fibules navarro-aquitaines<sup>1125</sup> : à la diffusion plutôt restreinte des modèles anciens, qui restent confinés au piémont pyrénéen et aux Landes, fait suite une répartition beaucoup plus large des modèles récents à la fin du premier âge du Fer et au début du

---

<sup>1124</sup> Buchsenschutz dir. 2015, fig. 2.

<sup>1125</sup> Dumas & Constantin 2015. Voir aussi Mohen 1980, 215-219.

second, les fibules navarro-aquitaines se rencontrant alors dans toute l'Aquitaine, mais aussi en Charente, dans le Lot, voire jusque dans l'Hérault<sup>1126</sup>.

La zone d'étude correspond donc au point de rencontre de quatre grands complexes culturels (Languedoc occidental « étendu », complexe médio-atlantique, domaine hallstattien occidental, complexe aquitain). Les limites entre ces grands domaines sont difficiles à tracer avec précision : non seulement elles évoluent, mais elles sont aussi poreuses. Cette porosité est impliquée par la situation géographique même des communautés étudiées, qui étaient en contact les unes avec les autres, nonobstant leur « appartenance » à tel ou tel complexe.

À cela s'ajoute le mécanisme de fragmentation mis en évidence lors de l'analyse des faciès mobiliers. L'apparition ou l'autonomisation de micro-faciès vient compliquer la lecture de grandes orientations du reste nécessairement insuffisantes pour comprendre pleinement les évolutions en cours au premier âge du Fer.

En outre, et c'est peut-être plus important, rattacher les sites régionaux à un complexe culturel donné n'exclut pas la possibilité d'identifier des tendances transversales qui concernent l'ensemble des communautés concernées, à l'intérieur de la zone d'étude comme à l'extérieur. Il est ainsi apparu que, quel que soit le secteur considéré, le début du Ha D correspond systématiquement à un moment charnière, du point de vue de l'implantation des sites, de la création ou de l'abandon de nécropoles, ou encore de l'évolution du mobilier.

La structuration de plus en plus claire de l'espace des communautés, se manifestant par l'apparition, certes à des rythmes différents, d'entités territoriales à deux niveaux hiérarchiques comparables entre elles dans la majeure partie de la zone d'étude, constitue à nos yeux un phénomène capital parce qu'il engage la totalité du registre matériel et des modalités d'occupation du sol.

Le renouvellement typologique constaté partout au Ha D1 est un autre élément important, à envisager conjointement au précédent. À eux deux, ces phénomènes suggèrent que des mécanismes puissants contribuent à la transformation des sociétés du premier âge du Fer, et qu'ils ne sont pas confinés à l'un ou l'autre des divers complexes culturels. De nouvelles questions apparaissent alors, relatives aux formes d'organisation politique et sociale dont les agencements spatiaux et les dynamiques touchant les divers registres matériels sont la traduction. Pour y répondre, il faut se placer dans une perspective plus générale, et alimenter la réflexion par les contributions conjointes de l'archéologie et de l'anthropologie sociale.

---

<sup>1126</sup> Dumas & Constantin 2015, fig. 3.

## VII.3 Éléments d'interprétation : quel(s) type(s) de sociétés au premier âge du Fer ?

L'objectif essentiel, ici, est de parvenir à donner un sens aux mouvements et aux tendances que l'on a longuement décrits et analysés dans les parties précédentes. Nous ferons appel pour cela aux ressources dont dispose l'anthropologie sociale et politique.

Cette discipline, par l'étude de sociétés traditionnelles, a fourni des grilles de lecture socio-politique qui ont permis aux protohistoriens de réinsérer, avec plus ou moins de bonheur, la documentation relative à l'âge du Fer dans des schémas évolutifs plus généraux. Parmi les travaux les plus précocement utilisés, il faut citer ceux, parus dans les années 1960, d'E. Service<sup>1127</sup> et de M. Fried<sup>1128</sup>. Toutefois, le caractère fruste et simpliste de ces classifications a rapidement été reconnu et, de nos jours, elles ne sont pour ainsi dire plus utilisées<sup>1129</sup>. D'autres travaux plus récents, ceux d'A. Johnson et T. Earle, d'une part, et d'A. Testart, d'autre part, contribuent, de manières différentes, à penser l'évolution sociale et politique des sociétés protohistoriques.

### VII.3.1 La typologie sociale de Johnson & Earle

Le premier de ces travaux, rédigé à quatre mains, est le fruit de la collaboration d'un anthropologue, Allen Johnson, et d'un archéologue, Timothy Earle<sup>1130</sup>. Le travail qu'ils ont mené a consisté à étudier un certain nombre de sociétés connues essentiellement par l'ethnographie, pour en tirer une classification sociale comprenant neuf niveaux allant de structures très simples (groupe familial prédateur ou producteur) à d'autres très complexes (États archaïques ou nationaux) en passant par une série de stades intermédiaires (groupes locaux villageois ou claniques, chefferies notamment<sup>1131</sup>). Les auteurs se situent dans une perspective selon laquelle il existe une tendance, généralement constatée, à la complexification sociale. À l'origine de cette tendance se trouvent deux impératifs : il faut faire face 1) à l'augmentation de la population et 2) à la nécessité de se procurer des moyens de subsistance toujours plus efficaces et abondants, en conséquence du premier point. C'est le sens de ce que Johnson et Earle appellent le « niveau d'intégration » : plus une société donnée est complexe, plus elle comporte

---

<sup>1127</sup> Service 1962.

<sup>1128</sup> Fried 1967.

<sup>1129</sup> Testart 2005, 12-13 ; Brun & Ruby 2008, 84.

<sup>1130</sup> Johnson & Earle 1987 (l'édition de 1994 a été utilisée ici).

<sup>1131</sup> Outre l'ouvrage lui-même, on trouvera un résumé commode de la classification de Johnson & Earle dans Brun 2015, et une remise en perspective plus large dans Guidi 2002.

de niveaux d'intégration, plus elle occupe un territoire étendu, plus elle inclut de groupes de personnes et donc une population importante. C'est pour cette raison que, tout au long de l'ouvrage, au fur et à mesure qu'ils présentent des exemples de sociétés de plus en plus complexes, les auteurs s'évertuent à décrire la manière dont les unités de base des niveaux de complexité moindre sont « intégrés » dans des structures plus vastes : quel rôle, par exemple, jouent la famille ou le clan dans des sociétés de type chefferie ou État archaïque ?

Il faut tout de suite rendre justice aux auteurs et mettre en garde contre une lecture erronée de leur travail : si ces derniers pensent identifier une tendance générale qui irait du simple au complexe, se situant en cela dans une perspective évolutionniste — ou plus exactement néo-évolutionniste —, ils précisent néanmoins qu'il ne peut s'agir, en aucune manière, d'une progression nécessaire. Leur classification, dans cette optique, ne rend pas compte de stades successifs, par lesquels devrait passer toute société, mais plutôt d'un cadre général, d'un « continuum », duquel ressortent des formes plus claires que d'autres (et récurrentes) d'organisation sociale et politique : autrement dit, l'image de la palette de couleurs traduit mieux la philosophie de cette classification que celle de l'escalier. Ainsi, ce qu'ils désignent par le terme de chefferie constitue-t-il une abstraction pratique (« *a convenient abstraction* ») permettant de décrire des groupes qui diffèrent sur le plan de la complexité, les uns pouvant encore faire penser à des collectivités à Big Man, les autres déjà un peu à des États<sup>1132</sup>.

Bien qu'elle ait fait l'objet de vigoureuses critiques (on y reviendra), cette classification est pour ainsi dire la seule à avoir été employée avec quelque profit par des archéologues protohistoriens. C'est principalement (pour ce qui nous intéresse spécifiquement ici) sous la plume de P. Brun que l'on en trouvera l'application. Ce dernier considère, à ce titre, que les sociétés protohistoriques peuplant l'Europe moyenne au cours de l'âge du Bronze (final au moins) et du premier âge du Fer appartiennent pour l'essentiel à la catégorie des chefferies simples<sup>1133</sup>. Cette identification résulte d'une série d'observations concernant des aspects divers de la documentation. Nous en retiendrons trois, qui nous paraissent particulièrement importants :

- La dimension supposée des formations territoriales : en considérant, comme nous l'avons souligné au début de ce travail, que l'organisation politique d'une société donnée a une traduction partiellement visible sur le terrain, on peut logiquement s'appuyer sur les résultats d'une analyse spatiale pour tenter de retrouver quelle était cette organisation ou s'en approcher. Dans cette optique, constater l'apparition d'une structuration de l'espace, impliquant par exemple les manifestations funéraires, dans laquelle des groupes de tombes ou des tombes isolées jalonnent un territoire donné selon un pas non

---

<sup>1132</sup> Johnson & Earle 1994, 313-314.

<sup>1133</sup> Brun et al. 2005, 203 ; Brun & Ruby 2008, 84-87 ; Brun 2015, 19. Ceci n'est pas entièrement valable pour la période terminale du premier âge du Fer, moment où apparaissent ou se développent des chefferies complexes, voire des États archaïques, dans la zone dite des résidences princières : sur ce point, voir en particulier Brun 1997 et Brun & Chaume 2013.



aléatoire, est un signal d'alerte. L'exemple des tombes tumulaires de l'âge du Bronze armoricain, exploité dans ce sens par P. Brun, suggère ainsi assez fortement l'émergence de chefferies simples, fonctionnant à partir de l'agrégation de communautés locales pour former des structures à deux niveaux d'intégration<sup>1134</sup>. Ces formations politiques auraient toutes eu une forme assez proche, ce qui expliquerait pourquoi il est possible de retrouver, en observant certains critères (ici la répartition des tertres et du mobilier — luxueux et de prestige — qu'ils contenaient), un module spatial, dans ce cas d'environ 12 km de rayon.

- L'existence d'une élite sociale relativement stable : les manifestations funéraires en question peuvent être considérées comme le signe que certaines personnes sont, au sein de ces sociétés, en capacité de faire converger dans leur intérêt des forces de travail collectives (par exemple pour ériger d'énormes tumulus) et les formes les plus abouties de productions matérielles convoitables (telles que des poignards en bronze, des haches en pierre polie, ou toute autre forme de bien périssable mais à usage restreint<sup>1135</sup>). En d'autres termes, elles constituent un indice fort de l'existence d'une élite, détentrice d'un pouvoir plus ou moins affirmé et coercitif. Il s'agit indéniablement d'un phénomène particulièrement structurant : les multiples tombes monumentales (même si elles ne sont pas forcément spectaculaires) qui sont connues en Europe au cours de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer mettent très clairement en évidence l'importance prise par une certaine frange sociale, qui avait les moyens matériels d'être et de paraître plus importante que le commun des mortels<sup>1136</sup>. Certains éléments (les sépultures d'enfants) permettent même de penser que le pouvoir pouvait se transmettre de manière héréditaire, dès l'âge du Bronze ; c'est là un trait que l'on retrouve avec une certaine régularité, même si c'est ténu, tout au long de la période considérée<sup>1137</sup>. Ce genre d'indice suggère que les élites en question, si elles sont en mesure de conserver le pouvoir sur plusieurs générations, parviennent à s'assurer une certaine stabilité ; elles sont, ou tendent à être, auto-reproductrices. Cette caractéristique est en lien avec (ou pose la question des) moyens par lesquels les élites assurent leur stabilité, ce qui est l'objet du point suivant.

- La maîtrise des chaînes de production et des circuits de diffusion des denrées et des objets socialement valorisés : de l'abondante littérature consacrée aux élites protohistoriques se dégage généralement, au-delà de contradictions de détail, une sorte de consensus relatif aux solutions à la disposition des élites sociales pour maintenir leur position. En premier lieu, ce consensus inclut

---

<sup>1134</sup> Brun 2011, 218-222.

<sup>1135</sup> Ainsi en va-t-il de denrées alimentaires onéreuses, comme le sel ou la production de certaines viandes : Brun 1993, 278. De tels exemples sont fréquents dans la littérature ethnographique ; on en trouvera entre autres de bonnes illustrations dans Testart 2005, 40-60.

<sup>1136</sup> On a déjà rappelé, du reste, que le simple fait de bénéficier d'une sépulture pérenne a toutes les chances de représenter, en soi, la preuve d'un statut social relativement élevé.

<sup>1137</sup> Pour l'âge du Bronze en Bretagne : Brun 2011, 219 ; mais on signale par exemple des tombes d'immaturs dans certaines nécropoles que nous avons par ailleurs étudiées ici, comme au Camp d'Alba à Réalville : Janin *et al.* 1997, 131-142.

systématiquement le fait que ces élites avaient vraisemblablement la mainmise sur l'exploitation des ressources locales, notamment les produits de l'agriculture ou de l'élevage, comme le suggère la présence, de loin en loin, de matériel de mouture dans certaines tombes clairement privilégiées<sup>1138</sup>, mais comme l'indique probablement aussi l'existence de sites présentant une très importante capacité de stockage<sup>1139</sup>.

Deuxièmement, et c'est là un trait particulièrement visible à l'âge du Bronze, notamment final, il est vraisemblable que cette mainmise se soit étendue aussi sur la production métallique (bronzière). En effet, les volumes mis en œuvre, dont on a une vague idée à travers le phénomène des dépôts non funéraires si emblématiques de la période<sup>1140</sup>, conjugués au fait que les ressources métalliques nécessaires à l'obtention du bronze ne sont pas, loin s'en faut, la chose du monde la mieux partagée, impliquent que le métal a dû circuler, parfois sur de longues distances. À ce premier constat viennent s'ajouter d'autres observations. Par exemple, le fait que l'on connaisse des tombes particulièrement riches dans lesquelles étaient déposées des outils de bronzier sous-entend que les élites sociales, ou une partie d'entre elles, se définissaient peut-être comme les dépositaires du savoir nécessaire à la production de bronze<sup>1141</sup>. D'autre part, il s'avère que les manifestations funéraires les plus opulentes se situent, à l'âge du Bronze en tous cas, non pas uniquement à l'endroit où se trouvent les ressources en question, mais également sur des axes de circulation majeurs<sup>1142</sup>, côtes maritimes ou rivières. Par ailleurs, on peut mentionner la récurrence, sur le long terme (c'est-à-dire dès le Bronze ancien), d'un certain type de dépôts métalliques non funéraires, incluant à la fois des objets de luxe ou de très haute technicité prioritairement assimilables aux franges les plus aisées de la population (souvent sous la forme d'un assemblage évoquant une panoplie guerrière masculine) et aussi des pièces au luxe moins tapageur mais déposées en séries (faucilles, haches notamment), éventuellement même associés à des demi-produits et/ou déchets de production. Ce genre de dépôts (de type Bühl-Briod) évoque avec force l'idée qu'il existe un lien obligé entre les élites sociales et la production métallique<sup>1143</sup>. Ce lien, du reste, a récemment fait l'objet d'une analyse collective dans le cadre de travaux sur le rapport entre la spécialisation des tâches et la complexité de l'organisation sociale<sup>1144</sup>. Parmi les conclusions, qui sont multiples, on retiendra une idée-phare : il existe un lien tangible entre le degré de spécialisation artisanale et la complexité de la forme d'organisation d'une société. Dans la perspective qui est la nôtre, l'existence d'une activité technique aussi poussée que la métallurgie du bronze au Bronze final (avec des réalisations sophistiquées, telles que des pièces de vaisselle en fine tôle, etc.) sous-entend, ou plutôt

---

<sup>1138</sup> Brun 2011, 220.

<sup>1139</sup> Desbrosse *et al.* 2009, 423 ; Milcent 2009a, 470.

<sup>1140</sup> Par exemple : Milcent 2012a, pl. 80-82.

<sup>1141</sup> Nous faisons allusion ici au cas du tumulus de Leubingen : Brun 2015, 18.

<sup>1142</sup> Brun 2011, 220.

<sup>1143</sup> Verger 1992 ; Milcent 1998.

<sup>1144</sup> Averbouh *et al.* dir. 2006 ; Brun *et al.* 2006 ; Brun 2015.

implique de fait, l'existence d'un artisanat spécialisé, lequel ne peut se développer que sous certaines conditions. Pour qu'une société puisse donner lieu à l'apparition d'activités spécialisées de ce type, elle doit être en mesure d'assurer la subsistance des individus qui les pratiquent, qui sont de ce point de vue des dépendants. Or, ce genre de structuration sociale passe par une forme de stratification, ou de hiérarchisation, ce qui justifie dans les faits l'existence d'une classe élitaires.

Cette élite sociale est en effet requise pour assurer, dans le cas particulier de la métallurgie du bronze, la circulation d'un matériau qui se caractérise d'abord par sa rareté (ou son absence) dans certaines régions. Dans la mesure où certaines d'entre elles ont livré les indices très probants d'une utilisation massive du bronze, on doit en conclure que ce dernier circulait au sein de réseaux entretenus par la catégorie sociale la plus élevée. La présence, dans certains dépôts non funéraires, d'objets relevant de la sphère élitaires et dont on soupçonne très fortement qu'ils ont été produits en des points très éloignés de leur lieu d'enfouissement, invite à considérer que ces objets particuliers — et vraisemblablement le bronze en général — circulaient dans le cadre d'une économie de prestige (pour les échanges à longue distance) incluant une forme de redistribution (pour les échanges locaux<sup>1145</sup>), ou d'autres formes d'échange, par exemple des alliances matrimoniales.

Ce détour par l'âge du Bronze, qui a pu paraître hors-sujet<sup>1146</sup>, est en réalité nécessaire à notre développement, pour deux raisons principales. La première, c'est que les sociétés du Bronze final précèdent immédiatement celles du Ha C. La seconde, c'est que, si ce long panorama permet sans trop de difficultés de tomber d'accord avec P. Brun sur le fait que ces sociétés de l'âge du Bronze étaient vraisemblablement organisées, d'une manière générale, sous la forme de chefferies simples, il autorise a priori à considérer comme telles les sociétés dont on a décrit les traces à la fin du premier âge du Fer, entre le Ha D2 et LT A ancienne dans la plupart des cas.

On pourrait lister de nouveau toute la litanie d'indices allant dans ce sens. Les plus importants nous semblent être : la récurrence de modules spatiaux dont les dimensions sont proches des exemples rapportés pour l'âge du Bronze (tout spécialement en Lot-et-Garonne) ; l'existence probable de formations territoriales à deux « niveaux d'intégration » ; la présence de sépultures indiquant sans ambiguïté une forme de stratification sociale, donc l'existence d'une élite ; la fréquence d'objets luxueux impliquant ou bien qu'ils aient été fabriqués par des spécialistes (fibules, armement, parure métallique) ou bien qu'ils aient circulé, sur des distances plus ou moins longues, par le biais de réseaux d'échanges (certaines pièces métalliques, mais aussi céramique d'origine méditerranéenne).

La conclusion qui s'impose, à ce stade, serait de dire que, de manière générale, les sociétés sur lesquelles nous avons travaillé relèvent de la catégorie des chefferies simples. Pourtant, ceci n'est vrai

---

<sup>1145</sup> Milcent 1998 ; Brun 2011.

<sup>1146</sup> Il y aurait encore pourtant beaucoup à dire pour être aussi complet qu'on le voudrait. Tous les éléments nécessaires à une vision plus exhaustive se trouvent dans les références précitées.

que dans une certaine mesure. Une telle conclusion n'apparaît en effet valable que si l'on cherche à lire des tendances de fond, ce qui reste une approche tout à fait légitime. Or, on a pu décrire, par endroits, la dynamique apparente de constitution de ces entités spatiales à partir du Ha D : à un moment elles n'existent pas, à un autre elles existent. Ceci implique que les chefferies simples de l'âge du Bronze ont cessé d'exister (ou de laisser des traces, ce qui revient au même), puis que d'autres sont apparues plus tard. Il y eut, en fait, solution de continuité. On peut imaginer un certain nombre de scénarios pour expliquer ce déroulement particulier. C'est à A. Testart, cette fois, que nous emprunterons les éléments pour résoudre cette question.

### VII.3.2 La (contre-)proposition de Testart

A. Testart, anthropologue récemment disparu, a laissé, entre autres, une importante contribution à la question de la classification des sociétés<sup>1147</sup>. C'est dans le cadre de ces travaux de classification qu'il a adressé, à l'encontre de la typologie de Johnson & Earle, une série de critiques portant parfois sur des points si fondamentaux qu'elles ont en pratique pour conséquence de faire voler cette dernière en éclats.

On passera sur les éléments touchant aux aspects théoriques de la conception de l'évolution des sociétés, qui ne nous concernent que de très loin<sup>1148</sup>, pour examiner directement ce que cet auteur dit, avec la verve qu'on lui connaît, de la notion de chefferie : « *Comme catégorie sociale, ladite chefferie est un fourre-tout hétéroclite parce sans critère ou avec trop de critères, ce qui revient au même. Comme catégorie politique, elle est vide de sens. Et comme catégorie évolutionniste, c'est un stade de transition imaginaire entre celui de l'Etat et celui presque aussi imaginaire des sociétés sans chefs*<sup>1149</sup> ». Les fondements de cette virulente contestation sont à chercher dans la définition du terme de « chef ». Pour Testart, c'est là un travail qui n'a pas été fait (ou mal fait) par les anthropologues américains ou anglo-saxons, dont, bien sûr, Johnson et Earle. S'ils l'avaient fait, nous dit-il, ils se seraient aperçus de la vacuité, ou au moins de la neutralité du terme de chef, qui recouvre, en fait, une très grande variété de situations dont il rend seul très mal compte : il y a des « chefs sans fonction », des « chefs sans pouvoir », des « chefs sans moyens », c'est-à-dire pléthore de cas où il serait possible de déterminer la présence d'un ou de plusieurs chefs, mais où leur existence influe de façons très différentes, allant d'un impact absolument nul à la capacité de déclarer la guerre, en passant par une myriade de rôles intermédiaires reconnus par les groupes humains concernés.

---

<sup>1147</sup> En fait, deux contributions : Testart 2005 ; Testart 2012.

<sup>1148</sup> Ces éléments se trouvent au début de son ouvrage : Testart 2005, 7-23.

<sup>1149</sup> Testart 2005, 91-92.

Fort de ce constat (et des autres critiques par lesquelles Testart démonte, pièce par pièce, les typologies anglo-saxonnes), c'est logiquement sur des fondements différents qu'il fait reposer sa classification. Un premier ensemble de critères relatifs à la sphère économique et à la notion de richesse l'amène d'abord à distinguer ce qu'il appelle le Monde I (sociétés sans richesse, typiquement : les chasseurs-cueilleurs), du Monde II (sociétés avec richesse, mais sans « propriété foncière »), et du Monde III (comme le précédent mais avec « propriété foncière »<sup>1150</sup>).

Parmi les caractéristiques les plus intéressantes des sociétés relevant du Monde II, on trouve notamment le fait que beaucoup d'entre elles pratiquent une forme ou une autre de dépense ostentatoire de richesse. C'est très clairement à cette catégorie que doivent être rattachées les sociétés protohistoriques qui nous intéressent ici (âge du Bronze et premier âge du Fer). À l'appui de cette hypothèse, mentionnons par exemple ceci : les dépenses ostentatoires effectuées dans ce genre de sociétés sont fréquemment codifiées, c'est-à-dire régies par un certain nombre de règles<sup>1151</sup>. Ces règles encadrent la manière d'acquérir et de disposer de la richesse, donc du prestige qui va avec. Or, l'analyse des dépôts funéraires du premier âge du Fer (entre autres) mène toujours à la mise en évidence de règles de composition qui, quand elles ne fondent pas des différences de nature, se traduisent par des gradations dans la complexité et l'opulence du mobilier déposé dans les tombes. Il est vraisemblable qu'il s'agisse là de la trace matérielle des règles qui encadraient les événements éminemment ostentatoires qu'étaient les funérailles élitaires<sup>1152</sup>.

Au sein du Monde II, A. Testart distingue plusieurs grands ensembles de sociétés, cette fois sur la base de critères relatifs aux structures politiques. Parmi ces grands ensembles, on peut a priori exclure, pour caractériser les sociétés protohistoriques qui nous intéressent, le dernier, à savoir les sociétés royales, qui sont déjà sociétés étatiques, auxquelles on ne peut raisonnablement associer celles dont nous voulons parler<sup>1153</sup>. Cela permet de restreindre le champ des types de sociétés compatibles à un nombre plus réduit de solutions : les sociétés ploutocratiques ostentatoires (typiquement : les sociétés dites à Big Men) et les semi-Etats (qui se subdivisent en semi-Etats lignagers ou à démocratie primitive)<sup>1154</sup>.

Il existe un certain nombre d'arguments qui laissent penser que, dans certains cas au moins, on pourrait bien avoir affaire à des « semi-Etats » à structure lignagère. Commençons par un rapide

---

<sup>1150</sup> Testart 2005, 31.

<sup>1151</sup> Testart 2005, 45-46.

<sup>1152</sup> Voir par exemple Verger 1995 ; Baray 2008 ou, mais pour une période plus récente : Marion 2015, 116-120.

<sup>1153</sup> La définition de l'Etat formulée par Testart inclut, comme beaucoup d'autres, la capacité pour un pouvoir central d'exercer, à lui seul et de manière impérative, la violence, qui devient institutionnalisée : Testart 2005, 82-86. Il est par ailleurs reconnu que l'émergence de structures à proprement parler étatiques s'accompagne généralement de l'apparition d'un certain nombre de signes trahissant l'existence d'une administration, parmi lesquels on compte l'écriture : Brun & Chaume 2013. Il serait extrêmement difficile de défendre qu'il a existé des Etats aux époques et dans la région dont nous parlons.

<sup>1154</sup> Testart 2005, 121-133.

descriptif de ce que Testart entend par là. Un lignage est, du point de vue formel, une structure unilinéaire (on se définit prioritairement par rapport à un ancêtre commun) dont les éléments sont rattachés les uns aux autres par un lien de parenté. Cette parenté n'est pas exclusivement en rapport avec des liens de sang, dans la mesure où il existe des sociétés dans lesquelles des individus étrangers à une famille biologique peuvent tout à fait être adoptés et ainsi intégrer pleinement un lignage donné. Il s'agit d'une structure qui se caractérise par ailleurs par une « solidarité juridique et politique vis-à-vis de l'extérieur », c'est-à-dire que dans le cadre de relations, pacifiques ou non, avec d'autres groupes, c'est le lignage entier qui se trouve engagé, et pas seulement telle ou telle branche. Par ailleurs, un lignage est susceptible de se fragmenter, donnant alors lieu à l'autonomisation de plusieurs nouveaux lignages indépendants (autant que, par exemple, l'ancêtre x aura eu de fils). Dernier point, les individus constituant un groupe lignager partagent généralement « un même mode de vie<sup>1155</sup> ».

Nous avons quelques raisons de penser que ce type de structure sociale et politique pourrait constituer une composante, peut-être pas généralisée, mais en tous cas assez répandue, dans les sociétés du premier âge du Fer dont il est question. Encore une fois, c'est avant tout dans le domaine funéraire qu'on cherchera d'abord des éléments de confirmation. Lors de la construction du cadre chronologique, nous avons pu mener, parfois, des observations annexes, relatives en particulier à l'organisation des nécropoles (quand celle-ci pouvait être commentée). L'étude des tombes du groupe de Tarn-et-Garonne/Haute-Garonne nous a plus spécifiquement conduit à formuler de nouvelles interprétations concernant le développement de deux cimetières : le Camp d'Alba à Réalville et le Camp de l'Eglise sud à Flaujac-Poujols. À l'issue de ce réexamen, nous avons montré, à contresens des premières conclusions, que ces nécropoles ont, au moins entre le Ha C et le Ha D1, connu un développement multipolaire. Ne peut-on pas considérer que les différents pôles qui, rappelons-le, évoluent toujours de concert, sont le lieu d'expression funéraire de lignages dominants différents, ou de sous-lignages se rattachant à un même ancêtre fondateur ? Cette idée a déjà été formulée par d'autres que nous, au sujet de cimetières contemporains d'autres régions de France<sup>1156</sup>. Une telle grille de lecture pourrait être appliquée à d'autres nécropoles, que nous avons étudiées ou simplement mentionnées : la nécropole de la Gravière à Fauillet, par exemple, pourrait ainsi (mais avec des réserves car elle est amputée d'une partie importante) s'être développée à partir d'au moins deux noyaux<sup>1157</sup> ; la nécropole du Pech Deltour, avec ses deux lignes parallèles de tertres<sup>1158</sup>, rappelle dans une certaine mesure celle de

---

<sup>1155</sup> Pour tout ce qui précède, et un peu plus, concernant le lignage, voir Testart 2005, 109-113.

<sup>1156</sup> Par exemple : Milcent 2004, 121-123.

<sup>1157</sup> Pl. 132.

<sup>1158</sup> Pl. 188.

Chavéria<sup>1159</sup> ; de même la partie nord du Camp de l'Église à Flaujac-Poujols, avec ses deux branches<sup>1160</sup>, ou encore celle du Frau à Cazals<sup>1161</sup>.

Concernant les vestiges d'habitat, le cadre théorique lignager n'apporte pas de nouvelles perspectives. En revanche, il faut noter qu'il supporte sans frictions l'intégration des données. D'une part, l'idée de la communauté de mode de vie manifestée par les différentes composantes d'un même lignage, soulignée par Testart, s'accorde assez bien avec le fait qu'au Ha C notamment (mais jusque bien plus tard dans certains cas), se développent de petits sites d'habitat de plaine assez peu différenciés, tournés pour l'essentiel vers les mêmes activités (agro-pastorales). Ces habitats peuvent même exposer, à l'occasion, des « signes extérieurs de richesse » (portails semi-monumentaux, structures de stockage abondantes, objets relativement luxueux), que l'on pourrait alors rapporter, à titre d'hypothèse, aux membres les plus respectés, puissants ou riches desdits lignages.

A. Testart évoque également (bien que rapidement) ce qu'il appelle des « variations lignago-villageoises »<sup>1162</sup> : dans certains cas, des groupes lignagers s'organisent en structures villageoises qui, en termes de poids dans la vie sociale et politique, prennent le pas sur les unités lignagères, désormais rassemblées. Dans certains cas, des différences de statut hiérarchique entre les lignages composant un même village ont été constatées. Voilà de quoi envisager sous un angle nouveau le fait que dans certains secteurs, des habitats groupés et pérennes (des villages ?) sont la base du système de peuplement (par exemple en Lot-et-Garonne ou dans la confluence Garonne-Dordogne) dès le Ha D1, voire le Ha C (l'Isle-Saint-Georges), ce qui s'accorderait assez bien avec l'idée des rassemblements « lignago-villageois » de Testart.

Ainsi, plutôt que les chefferies simples de Johnson et Earle, nous serions conduit à voir dans nombre des vestiges que nous avons étudiés, en suivant les catégories d'A. Testart, les signes persistants de sociétés organisées selon une logique lignagère d'une part, promouvant des manifestations ostentatoires élitaires d'autre part, et, ne l'oublions pas, renvoyant, entre Ha C et Ha D, des signaux d'une intensité très variable par rapport à leur apparente structuration spatiale. Sur le strict plan de la typologie sociale, la conclusion est qu'on ne peut pas réellement trancher entre les deux catégories les plus probables d'A. Testart (sociétés ploutocratiques à ostentation et semi-étatiques lignagères) dans la mesure où, malgré tout, nous ne sommes pas complètement assuré que ce que nous interprétons comme les indices de l'existence de lignages en sont vraiment. Pour autant, cela n'empêche aucunement de proposer notre lecture, sur l'ensemble de la période du premier âge du Fer, des dynamiques archéologiques en des termes sociaux.

---

<sup>1159</sup> Milcent 2004, fig. 67 ; Buchsenchutz dir. 2015, 95-98.

<sup>1160</sup> Beausoleil & Collet 2014, 25.

<sup>1161</sup> Mavéraud-Tardiveau 2007, 95.

<sup>1162</sup> Testart 2005, 12-113.

## VII.4 Proposition de scénario

### VII.4.1 Les limites d'un système (Bronze final)

On se placera, comme l'ensemble des remarques qui précèdent le laissent deviner, dans une perspective un peu plus large que le strict premier âge du Fer : pour rendre clair notre point de vue, il nous faut partir du Bronze final.

Cette période est a priori, selon beaucoup d'observateurs, un moment où l'essentiel du pouvoir repose, pour les élites en place, sur leur capacité à se positionner dans un vaste réseau d'échange ayant pour objet principal le bronze<sup>1163</sup>. L'existence de certains sites importants tels que Fort-Harrouard, tournés de manière évidente vers la production massive d'artefacts divers en bronze, parmi lesquels les objets traditionnellement rattachés à l'élite et à ses codes (armement notamment) mais aussi l'outillage plus commun, permet d'aller plus loin<sup>1164</sup>. Il est difficile d'envisager que, dans ces circonstances, tout le monde ait eu accès librement au métal, ce qui laisse penser que toute la production métallique, fruit d'un travail de spécialistes (donc dépendants pour leur subsistance), était sous contrôle élitair. La conséquence logique est que ceux qui contrôlent le métal contrôlent aussi la production alimentaire (par le biais de la production centralisée d'outils), conférant au pouvoir des bases partiellement locales.

Outre les outils, le bronze sert aussi à produire des pièces luxueuses (armement ou parure), qui sont, au-delà du métal lui-même, au principe de la vie matérielle et des pratiques ostentatoires élitaires<sup>1165</sup>. Ces pratiques pouvaient, en théorie, revêtir bien des aspects, presque tous condamnés à rester de pures conjectures : en-dehors des cas où les pratiques funéraires laissent des traces tangibles permettant d'apprécier un tant soit peu les logiques à l'œuvre, on peut tout imaginer à propos de dons, contre-dons, potlachs divers, sans jamais être réellement contredit par les données. Seule une catégorie particulière et emblématique de vestiges autorise à faire reposer sur des bases solides quelques interprétations : les dépôts non funéraires (terrestres) à composition essentiellement métallique<sup>1166</sup>.

On passera sur le détail des controverses qui agitent depuis longtemps les chercheurs investis dans ce champ particulier, pour retenir en priorité les conclusions les plus récentes, fondées sur des données toujours plus nombreuses et fiables<sup>1167</sup>. La première idée importante concerne l'implication

---

<sup>1163</sup> En plus de tout ce qu'on a déjà dit, voir : Brun 2001, 31-32.

<sup>1164</sup> Mohen & Bailloud 1987 ; Brun 2015, 18-19.

<sup>1165</sup> Par ex. : Brun 1993, 24.

<sup>1166</sup> Le cas des dépôts en milieu humide paraît en effet devoir être traité à part des dépôts en milieu terrestre. Ils semblent en effet obéir à des règles et à des rythmes de constitution différents des dépôts non funéraires en pleine terre, ce qui pourrait signifier qu'ils n'ont pas la même signification ou la même fonction. Nous renvoyons à d'autres travaux sur ce sujet précis : Boulud-Gazo & Mélin 2009 ; Cicolani *et al.* 2015.

<sup>1167</sup> Verger 1992 ; Milcent 2004 ; Milcent 2009a, 461-462.



incontournable des élites dans les processus de constitution des dépôts, laquelle se lit par la présence d'objets de haute technicité (à forte valeur ajoutée en quelque sorte) ou plus généralement de pièces qui entrent dans la définition même de la sphère élitaires : les armes, les parures, parfois la vaisselle métallique. L'implication élitaires dans les processus de constitution des dépôts se devine aussi par la présence, dans certains cas, de mobilier d'origine lointaine, par exemple des objets nordiques dans le dépôt solonot du Petit-Villatte à Neuvy-sur-Barangeon<sup>1168</sup>. Les pièces en question, en ce qu'elles appartiennent aussi aux éléments qui définissent les élites (armes, parures finement ouvragées, etc.), sont interprétées comme la manifestation directe de contacts élitaires inter-personnels à longue distance<sup>1169</sup>.

La seconde idée phare est qu'il existe, de manière plus ou moins évidente selon les régions, des règles de constitution des dépôts non funéraires. Le cas des dépôts de type Bühl-Briod a déjà été évoqué, mais d'autres catégories récurrentes ont été identifiées : des dépôts comprenant une panoplie non plus guerrière et masculine, mais à connotation féminine, et d'autres intégrant deux panoplies, l'une masculine et l'autre féminine<sup>1170</sup>. Même dans les dépôts répondant aux normes culturelles du complexe atlantique, c'est-à-dire des dépôts généralement massifs et volumineux, incluant un très grand nombre de pièces fragmentaires, il est possible de discerner des règles, ou à tout le moins des processus non aléatoires, concernant notamment la mutilation ou la destruction de certains objets<sup>1171</sup>.

L'existence de ces règles de constitution/composition est très fréquemment mise en relation avec le caractère votif, rituel, expiatoire, ou d'offrande que la plupart des auteurs supposent déterminant<sup>1172</sup>. Nous rappellerons, dans une optique légèrement différente, qu'une des caractéristiques fondamentales des sociétés à tendance ploutocratique ostentatoire, selon Testart, est précisément de régler les modalités de l'ostentation. À ce titre, on pourrait rapprocher le phénomène des dépôts en pleine terre de pratiques ostentatoires attestées ethnographiquement et liées à l'étalage de la richesse entre membres de l'élite sociale, notamment sous la forme de dons appelant des dons réciproques, dont l'exemple le plus connu est le potlatch<sup>1173</sup>.

Une telle idée apparaît assez satisfaisante sur plusieurs plans. Premièrement, elle est compatible avec des groupes humains organisés selon une structure lignagère : c'est la conséquence nécessaire du fait que des sociétés, au sein desquelles la transmission du pouvoir est vraisemblablement héréditaire, sont les mêmes où le prestige joue un rôle capital et évident dans la reproduction et le maintien des élites.

---

<sup>1168</sup> Milcent 1998, 56-58.

<sup>1169</sup> Milcent 1998, 67-68.

<sup>1170</sup> Milcent 2004, 57-59.

<sup>1171</sup> Boulud & Fily 2009 ; Boulud-Gazo & Mélin 2009, 256 ; Brun 2015, 16.

<sup>1172</sup> Par exemple : Brun 2003 ; Milcent 2004, 57-59 ; Milcent 2009a, 461.

<sup>1173</sup> Notion qui appelle la plus grande prudence. Nous suivons sur ce point A. Testart, qui insiste sur la spécificité du potlatch, qui est culturellement et géographiquement limité à certaines sociétés américaines : Testart 2005, 50-51.

Deuxièmement, elle est compatible avec un fonctionnement dans lequel les élites n'ont pas toutes la même capacité à capter et accumuler, donc dépenser, des ressources. L'aspect compétitif de ce genre de dépenses ostentatoires, menant souvent à l'humiliation publique des membres de l'élite les moins généreux, a été reconnue depuis longtemps par l'ethnographie<sup>1174</sup>. Si l'on considère que la puissance d'un leader s'exprime quantitativement, par l'hypertrophie de sa dépense, cela soulève, à notre sens, une question : ne peut-on pas considérer, en partie au moins, les différences de taille (poids, nombre d'objets) des dépôts non funéraires du Bronze final comme le reflet de compétitions ostentatoires et de l'inégalité des ressources à la disposition des membres de l'élite ?

Troisièmement, et dernier point : les pratiques ostentatoires compétitives, si elles prennent souvent la forme de consommations collectives de denrées alimentaires, sont aussi compatibles avec la destruction pure et simple des sources et marques de richesse<sup>1175</sup>. Là encore, on peut relier cette idée avec le fait d'enterrer et donc de retirer des circuits de circulation et d'échange des quantités substantielles de bronze. Du reste, de telles dépenses « définitives » peuvent inclure, dans les cas attestés ethnographiquement, des biens de diverses natures, ce qui est très précisément le cas des dépôts terrestres de la fin de l'âge du Bronze, au moins de certains d'entre eux<sup>1176</sup>.

La fin de l'âge du Bronze est caractérisée par l'explosion du nombre de dépôts non funéraires en pleine terre, bien attestée<sup>1177</sup>. Cette augmentation soudaine et massive est interprétée comme le signe d'une crise, une sorte d'emballement résultant de la nécessité pour les élites de légitimer et renforcer leur pouvoir en des temps difficiles. À l'origine de cette crise se trouve selon toute probabilité la dégradation des conditions climatiques, elle aussi bien attestée<sup>1178</sup>. Cette péjoration, qui se traduit par un climat plus froid et humide, a vraisemblablement eu des effets néfastes sur la production agricole, qui constituait une ressource importante dans les stratégies de maintien des élites. En d'autres termes, c'est peut-être le moment où le système a commencé à vivre au-dessus de ses moyens, entraînant une consommation et une dépense/destruction de bronze toujours plus élevée. Soulignons dès à présent que ce scénario n'exclut en aucune manière le fait qu'interviennent dans les pratiques de dépôt non funéraire des composantes surnaturelles ou religieuses. Nous souscrivons en cela à la notion de polysémie mise en exergue par la plupart des auteurs<sup>1179</sup>. Néanmoins, il nous semble que les caractéristiques du phénomène s'accordent bien avec les pratiques ostentatoires compétitives connues par ailleurs.

---

<sup>1174</sup> Voir par ex. Johnson & Earle 1994, chap. 7.

<sup>1175</sup> Par exemple : Johnson & Earle 1994, 169-170 : « [...] In especially abundant years 'grease feasts' are held during which competing leaders pour boxes of fish oil on the fire and burn them in a lavish competitive display of wealth. ».

<sup>1176</sup> Milcent 2004, 53-54.

<sup>1177</sup> Brun & Ruby 2008, 28 ; Milcent 2012a, pl. 78-79.

<sup>1178</sup> Parmi de très nombreux exemples : Le Guen *et al.* 2005, 155 ; Brun & Ruby 2008, 54-56 ; Béhague & Lagarde 2009, 262 ; Milcent 2009a, 474.

<sup>1179</sup> Dont on trouvera une formulation explicite dans Brun 1988 et dans Brun 2003, 70-71.

On peut peut-être aller encore plus loin. Dans des sociétés à manifestations ostentatoires et compétitives, les élites doivent rechercher en permanence à légitimer leur position, car le pouvoir est instable par nature. Les fluctuations importantes que l'on observe dans la répartition et le nombre des dépôts tout au long de l'âge du Bronze final peuvent s'expliquer de cette manière<sup>1180</sup>. Les concentrations de dépôts au fil des différentes étapes du Bronze final pourraient ainsi signaler des zones ayant connu, à certains moments, une période de remise en cause des pouvoirs en place, générant une prolifération ponctuelle de manifestations ostentatoires de la part des dominants. Ceci invite d'ailleurs à considérer la pratique du dépôt non funéraire comme un moyen régulièrement employé, un expédient traditionnel, de la légitimation élitaire : cette pratique connaissant en fonction des lieux et des moments des flux et des reflux, elle peut être envisagée comme une forme de réponse des élites à des moments de trouble, donc comme un indicateur de stabilité (ou plutôt de son contraire).

Poussons le raisonnement à son terme : si ce genre de pratique est un acte de légitimation ou de consolidation d'un pouvoir local, alors à un nombre très important de dépôts et d'objets retirés de la circulation correspondrait une situation particulièrement critique. Le Bronze final, et à plus forte raison son ultime moment, le Bronze final IIIb (Ha B2/3), se définit donc comme une période au cours de laquelle les structures du pouvoir étaient mises à mal (contestées ?) de manière généralisée, ou du moins sur des espaces très étendus.

Les raisons de ces difficultés, outre la péjoration climatique évoquée plus haut, sont toujours décrites comme multiples. Ainsi : « [...] pressions, notamment démographiques, trop fortes sur l'économie vivrière ; cycles de conflits sociaux plus rapprochés ; perturbations des réseaux de contact à longue distance, ces derniers étant encore frêles ; affaiblissement voire mise en cause violente d'une élite sociale très dépendante du contrôle de ces réseaux et des productions artisanales qui l'alimentent ; crise d'identité et de valeurs des élites nord-alpines où la compétition interne serait devenue trop forte<sup>1181</sup>. ». On note que, par exemple, des pressions démographiques trop fortes sur l'économie vivrière se comprennent très bien si l'on admet qu'une péjoration climatique est à l'œuvre et qu'elle nuit de façon répétée aux récoltes. Plus généralement, toutes les « causes » mentionnées ci-dessus peuvent être vues comme les composantes d'un cercle vicieux où chacune entraîne l'autre.

Les traductions, dans le registre matériel autre que les dépôts non funéraires, de ce qu'il faut bien qualifier de crise généralisée au Bronze final, sont très nettes. C'est notamment à ce moment là que sont désaffectés la plupart des sites de hauteur occupés auparavant. Si l'on accepte de voir dans ce genre de sites les lieux d'expression et d'exercice du pouvoir des élites locales, on doit donc conclure que celui-ci change de nature. Il se trouve qu'il est possible d'interpréter les données relatives au début du premier âge du Fer dans ce sens.

---

<sup>1180</sup> Brun 2003, fig. 2 ; Milcent 2012a, 185-186.

<sup>1181</sup> Milcent 2009a, 474.

## VII.4.2 La réaction face à la crise (horizons 1-3)

On commencera par souligner qu'on serait bien en peine de trouver au Ha C des indices de manifestations ostentatoires identiques ou comparables à celles du Bronze final. Certes, il existe encore des dépôts métalliques non funéraires, mais ils sont, dans leur grande majorité, représentés par des dépôts en milieu humide, qui diffèrent grandement des dépôts terrestres<sup>1182</sup>. Beaucoup d'auteurs ont bien décrit (et insisté sur) le renversement qui s'opère, autour de 800 a.C. et essentiellement en France centrale ou orientale, au profit de dépôts funéraires<sup>1183</sup>. Ces dépôts funéraires se démarquent très clairement des dépôts non funéraires de la période précédente à la fois par leur plus grande sélectivité (seuls quelques types d'objets, principalement les épées, parfois les rasoirs et les bracelets) et, notamment à l'ouest du Rhin, par leur sobriété (on ne dépose plus beaucoup d'autres choses, hormis quelques vases)<sup>1184</sup>. Ils mettent en scène une élite masculine et guerrière qui semble valoriser la « vaillance personnelle »<sup>1185</sup> plutôt que, par exemple, le fait d'être intégré dans des réseaux d'échanges à longue distance. Enfin, on note que ces tombes, toutes plus ou moins équivalentes du point de vue de leur constitution, se multiplient rapidement<sup>1186</sup>.

D'un autre côté, tous les objets métalliques (et dans une moindre mesure céramiques) qui sont déposés dans les tombes du Ha C présentent d'indéniables liens typologiques avec le mobilier de la fin de l'âge du Bronze. Il n'est plus à démontrer que les épées dites hallstattiennes dérivent de prototypes de l'âge du Bronze, tout comme les rasoirs en bronze du Ha C sont des évolutions des rasoirs du Bronze final<sup>1187</sup>. Quant à la céramique, on a eu au cours de cette étude l'occasion de voir combien son répertoire décoratif et morphologique du tout début du premier âge du Fer reste proche des standards développés à la fin de l'âge du Bronze. Cette proximité est telle qu'elle a entraîné de nombreuses confusions, conduisant fréquemment à dater du Bronze final des sépultures attribuables (selon nous) au premier âge du Fer.

Si l'on admet que les pratiques funéraires du Ha C représentent un substitut aux pratiques de dépôt non funéraires du Bronze final, alors les « éléments de langage » qui servent à l'élaboration du

---

<sup>1182</sup> D'ailleurs, le simple fait qu'ils survivent au passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer suffit presque à considérer qu'ils avaient une fonction différente des dépôts terrestres ; cf. supra, note 1166.

<sup>1183</sup> En particulier Milcent 2004 ; Baray 2007 ; Milcent 2009a.

<sup>1184</sup> Milcent 2009a, 462-463.

<sup>1185</sup> Baray 2007, 180-181.

<sup>1186</sup> Baray 2007 ; Buchsenschutz dir. 2015, 103-104.

<sup>1187</sup> Jockenhövel 1980 ; Dhennequin 2005 ; Milcent 2004 ; Brun *et al.* 2009.

discours et de l’affichage élitare restent les mêmes, mais ils sont utilisés d’une nouvelle manière<sup>1188</sup>. En dépit d’une apparente opposition, les élites du Ha C se situent donc encore dans la lignée des élites du Bronze final, au moins en ce qui concerne les types d’objets qui servent à la manifestation du pouvoir.

Dans les limites de la zone d’étude, des phénomènes identiques ou proches de ce qui se passe ailleurs en France et en Europe sont attestés : les sépultures à épées sont bien connues, notamment dans le Lot, où il existe un noyau apparemment plutôt dense dans le secteur du Puy d’Issolud, mais aussi, de loin en loin, ailleurs, comme à Andone en Charente. Toutefois, les manifestations funéraires prennent, dans une large moitié sud du territoire étudié ici, la forme de nécropoles en tombes plates ou sous micro-tertres, regroupant fréquemment plusieurs dizaines de tombes.

L’existence de ces nécropoles contredit-elle les tendances générales dégagées dans les autres régions de France ? Nous ne le pensons pas. En dépit du fait que, dans le domaine culturel languedocien ainsi que dans son extension nord-occidentale, certaines nécropoles soient en fonction depuis le Bronze final (le Moulin à Mailhac, les nécropoles du Castrais, la nécropole de la ZAC Niel à Toulouse<sup>1189</sup>), le Ha C correspond malgré tout à une phase de création de multiples cimetières, dont on a étudié quelques exemples (la Gravière à Fauillet, le Camp d’Alba à Réalville, le Camp de l’Eglise sud à Flaujac-Poujols...). Les sépultures du Ha C de ces ensembles funéraires partagent, sous des dehors radicalement différents, certains points communs avec les tombes hallstattiennes. Ainsi, considérées nécropoles par nécropoles, ou groupes par groupes, les tombes plates ou sous micro-tertres du Ha C régional présentent entre elles, exactement comme les tombes à épée, une très grande homogénéité.

Dans les ensembles plus méridionaux, en Languedoc au sens propre du terme (à Mailhac ou dans le Castrais par exemple), le début du VIII<sup>e</sup> s. a.C. est pourtant marqué par l’émergence de différences de statut s’exprimant dans le domaine funéraire : le passage au faciès Grand Bassin I s’accompagne de l’accroissement apparent de la hiérarchie sociale<sup>1190</sup>. Cette différence avec les données issues de la zone d’étude est à mettre au compte du décalage précédemment évoqué : nombre d’évolutions constatées dans notre documentation semblent en effet légèrement plus précoces en Languedoc occidental<sup>1191</sup>.

Comment comprendre la conjonction de ces deux faits : d’une part, la persistance de certains éléments majeurs du discours élitare traditionnel, détournés ou réutilisés dans le cadre de manifestations de pouvoir différentes et, d’autre part, la multiplication, apparemment rapide, de

---

<sup>1188</sup> Nouvelle uniquement relativement au Bronze final, étant donné que les pratiques funéraires ostentatoires ont déjà été utilisées à des périodes antérieures. Une tendance générale à l’alternance de ces deux formes de pratiques élitaires a même pu être mise en évidence dans certaines régions : Kristiansen 1998 ; Brun 2003, 71.

<sup>1189</sup> Taffanel *et al.* 1998 ; Giraud *et al.* 2003 ; Rousseau *et al.* 2013.

<sup>1190</sup> Dedet 2009, 209-211.

<sup>1191</sup> De fait, le Bronze final, dans la nécropole du Moulin, est caractérisé par une grande homogénéité entre les tombes, souvent assimilée à une forme d’égalité ou de « nivellement social » : Taffanel *et al.* 1998, 377 ; Dedet 2009. Voir aussi les remarques développées ci-dessus, p. 681-683.

sépultures hiérarchiquement proches, quel que soit le cadre culturel de référence ? Peut-être en considérant que la crise du Bronze final, ayant mis en difficulté les élites alors en place, n'a pas débouché sur leur remplacement à strictement parler, mais sur la disparition provisoire des chefs du plus haut niveau ou, plus exactement, sur l'ouverture plus large de la compétition et donc sur l'augmentation du nombre de prétendants. Dans ce cadre, la compétition s'exerce selon de nouveaux critères et de nouvelles valeurs : la place dans des réseaux d'échange ne compte plus ou presque, alors que les compétences guerrières, l'ardeur au combat (qui trouvent, par le regain même de la compétition, de nouvelles occasions de s'exprimer) sont valorisées.

A priori, donc, les bases du pouvoir détenu par les élites se modifient substantiellement. Remarquons d'abord que le tissu des habitats connus, en dehors de quelques rares sites de hauteur encore occupés, se transforme de manière radicale. Alors qu'on connaissait auparavant à la fois des établissements ruraux, des regroupements de type hameau ou village, et de gros sites perchés et souvent fortifiés, la catégorie des sites d'habitat se trouve dominée au Ha C par des établissements localisés dans des zones plutôt basses, en plaine. Ces habitats, dont beaucoup restent encore mal connus, laissent des traces fugaces qui invitent à les considérer comme des occupations de courte durée, ce que confirment à la fois nos propres analyses et les résultats d'autres études indépendantes de nos données<sup>1192</sup>. Ils sont également, si l'on en croit les vestiges, tournés en majorité vers des activités en lien avec l'agriculture et/ou l'élevage, signalées par des structures de stockage, silos enterrés ou petits greniers aériens, ainsi que par des systèmes d'enclos interprétés comme des dispositifs de gestion de troupeaux. Pour autant, ils ne peuvent être considérés comme le lieu de vie de populations pauvres et nécessiteuses. La monumentalisation des systèmes d'entrée de certains sites ruraux à enclos, ou la présence, certes très occasionnelle, de produits exotiques et précieux dans quelques-uns de ces établissements indiquent plutôt le contraire<sup>1193</sup>. En d'autres termes, ces sites sont, au moins pour partie, les lieux de résidence de l'élite. C'est dans cette perspective qu'on peut parler, à la suite de certains auteurs<sup>1194</sup>, d'un recentrage des bases de l'économie de prestige vers des ressources non plus métalliques, dont les réseaux d'approvisionnement sont brisés ou sérieusement perturbés, mais vivrières, en même temps que s'amorce, en certains points, l'exploitation de nouvelles ressources à caractère local telles que le fer, le sel (et les salaisons) ou les fibres textiles.

On peut trouver, dans une catégorie particulière de vestiges qui n'apparaissent que très occasionnellement dans notre zone d'étude (à Ancely ou à Barbezieux<sup>1195</sup>), mais qui sont très bien représentés ailleurs en France, un élément à l'appui de cette hypothèse. Il s'agit des foyers à pierres

---

<sup>1192</sup> Gailledrat *et al.* 2007, 22 ; Desbrosse *et al.* 2009 ; Desbrosse & Riquier 2012 ; Py 2012, 98-99.

<sup>1193</sup> Voir principalement Desbrosse *et al.* 2009 ; Desbrosse & Riquier 2012 ; Maitay 2014 ; Audé 2014b, 42.

<sup>1194</sup> Brun 2001, 33 ; Brun & Ruby 2008, 56-57.

<sup>1195</sup> Baigl *et al.* 1999, 42 ; Rolland 2009, 32.

chauffées, parfois découverts en batteries<sup>1196</sup>. Ces vestiges sont en effet, dans les limites du territoire national, très majoritairement datés du Ha C. La fonction qu'on leur suppose tient précisément au fait qu'ils sont fréquemment retrouvés non pas isolés mais en groupes parfois importants. Ces batteries de foyers présentent à l'occasion une organisation formelle (traduite par des alignements et des espacements rigoureux) qui pousse à y voir les vestiges de pratiques de consommation de grandes quantités de nourriture. Que, dans les cas de foyers multiples, ces derniers résultent d'une installation unique et massive ou, au contraire d'une implantation plus progressive, ne change pas grand-chose à l'affaire. Les deux situations révèlent l'importance donnée à la pratique collective de consommation de nourriture, l'une par les quantités vraisemblablement très importantes mises en jeu, l'autre par sa récurrence. De telles pratiques alimentaires collectives ont tout à fait leur place dans le cadre général que l'on cherche à illustrer depuis le départ de cette démonstration. Elles peuvent, par exemple, être interprétées comme l'indice de manifestations ostentatoires à base de nourriture visant à marquer, pour un membre de l'élite, sa puissance économique et sa supériorité face à des concurrents au moyen de dépenses importantes de la ressource principale (issue donc du travail de la terre et/ou de l'élevage). Elles peuvent tout aussi bien être vues comme le signe des efforts, de la part des mêmes membres de l'élite, pour se (re-)constituer un réseau d'alliés ou s'assurer la dépendance de clients.

Pour ces raisons, les évolutions que l'on peut décrire entre Bronze final et Ha C dans la zone d'étude comme au-delà nous semblent devoir être placées sous le signe de la décomposition plutôt que du renouvellement. Si bien des choses sont indubitablement nouvelles, leur mise en place résulte surtout d'une réaction à un problème de très grande ampleur ; les solutions apportées reposent sur des éléments préexistants, mais qui étaient moins valorisés que la maîtrise du bronze comme source de pouvoir. Ce n'est qu'un peu plus tard que nous croyons pouvoir déceler les indices d'un véritable changement.

### **VII.4.3 L'émergence de nouveaux cadres de référence (horizons 4-5)**

On a déjà longuement insisté sur ce qui, à nos yeux, fait du Ha D1 un moment clé pour les nécropoles : les cimetières fondés au Ha C tombent pour certains en désuétude vers le milieu du VI<sup>e</sup> s. a.C., quand d'autres évoluent notablement (dans leur forme et leur localisation), et que d'autres encore sont créés aux alentours de 625 a.C. On a souligné, au cours de l'analyse des documents funéraires, que dans tous les cas, l'entrée dans le Ha D1 se traduisait par l'élargissement du recrutement funéraire : c'est

---

<sup>1196</sup> Milcent 2009a ; Pranyies *et al.* 2012.

la période pour laquelle on connaît le plus grand nombre de tombes, notamment en Lot-et-Garonne et dans la vallée de la Leyre.

On peut aussi faire remarquer que la nature des assemblages funéraires laisse voir, dans tous les cas documentés, une évolution notable des modes de représentation funéraire. Dans une grosse moitié sud de la zone d'étude, celle-ci se traduit par l'introduction de mobilier métallique, sous la forme de fibules notamment mais aussi de couteaux, de torques et de bracelets, alors que la plupart des tombes du Ha C n'en comportent jamais. On constate également l'augmentation du nombre de vases déposés. Dans le nord du Lot, le Ha D1 voit l'apparition de tombes à parure annulaire en lieu et place de sépultures principalement à épées au Ha C. Ce dernier cas doit évidemment être rapporté au phénomène aujourd'hui connu et bien cerné en France centrale et orientale qu'est le renversement, au profit de personnages féminins, des manifestations funéraires visibles et valorisées, dans de nouveaux monuments<sup>1197</sup>.

On tient déjà là quelques solides éléments de réflexion. L'élargissement du recrutement funéraire — qui demeure néanmoins celui de la classe élitare, ou du moins de la frange supérieure de la société — peut être interprété de deux manières. Ou bien ce phénomène indique que la compétition (re-)lancée au Ha C a lieu non pas entre personnes mais entre groupes concurrents (familles ou plutôt lignages), ce dont des cas comme le Camp d'Alba ou Flaujac-Poujols pourraient témoigner. Ou bien il indique que la compétition est forte même entre les membres d'un lignage ou d'un groupe familial donné — c'est-à-dire que davantage d'individus prétendent au traitement funéraire élitare. C'est ce que pourraient illustrer des nécropoles presque exclusivement composées de tombes du Ha D1 ou qui sont créées à ce moment-là dans la vallée de la Leyre par exemple. Dans tous les cas, il faut retenir qu'il s'agit d'un phénomène manifestement assez prononcé.

La modification substantielle du contenu des tombes, qui va dans le sens d'une accumulation toujours croissante d'objets (même si cela reste relativement sobre) peut, dans un premier temps, être lue comme une sorte « d'indicateur de succès ». Dans les nécropoles où des groupes sont clairement lisibles, telles que le Camp d'Alba à Réalville ou le Camp de l'Eglise à Flaujac-Poujols, éventuellement aussi Fauillet, les sépultures du Ha D1 les plus richement dotées n'apparaissent pas à part égale dans tous les noyaux identifiés. Au contraire, elles permettent toujours de discriminer un groupe par rapport aux autres. Par exemple, au Camp d'Alba, les tombes 19, 22 et 31 appartiennent toutes deux au même groupe sud-ouest<sup>1198</sup>. Au Camp de l'Eglise sud, seule la tombe 27, en limite du quartier sud-est, comportait un assemblage de mobilier métallique comparable à ces dernières<sup>1199</sup>. À Fauillet enfin, seul le

---

<sup>1197</sup> Piningre dir. 1996 ; Milcent 2004, chap. II, notamment 176 ; Milcent 2009b, 244-245.

<sup>1198</sup> Pl. 268, 270-272.

<sup>1199</sup> Pl. 145, 150 n° 18-29.



supposé noyau nord-est se développe au Ha D1, le petit noyau tout au sud semblant cesser toute activité au Ha C récent<sup>1200</sup>. Dans un contexte général marqué a priori par une compétition vive, on pourrait alors voir dans cette ségrégation spatiale la traduction des trajectoires des divers groupes ou lignages impliqués, selon qu'ils figurent encore dans les nécropoles au Ha D1, ou plutôt qu'ils arrivent encore à s'affirmer, peut-être, comme groupe dominant.

Une deuxième lecture peut en être faite. On a déjà fait remarquer combien le mobilier funéraire céramique diffère de celui du Ha C. La caractéristique la plus saillante est qu'il ne comporte presque plus de décors. Cependant, dans toutes les nécropoles envisagées, le passage au Ha D1 voit aussi augmenter la variabilité morphologique des vases : il y a beaucoup plus de types de formes qu'auparavant. Cette remarque s'applique même, en fait, à la totalité du mobilier. Qu'ils relèvent du domaine funéraire ou domestique, qu'ils soient en céramique ou en métal, les objets utilisés au Ha D1 traduisent un renouvellement absolument considérable des choix et des préférences en matière d'esthétique et d'expression. Si, dans le cas du mobilier céramique, on peut indéniablement suivre des évolutions morphologiques menant du corpus du Ha C au corpus du Ha D1, l'entreprise est bien plus difficile à faire pour le mobilier métallique : les épées à languette les plus emblématiques disparaissent complètement au profit de longues épées à soie puis très rapidement d'épées plus courtes à antennes ; la parure annulaire intègre des formes assez radicalement nouvelles (par exemple les parures à nodosités ou à bossettes, les torques à tampons<sup>1201</sup>) ; les fibules, dont le nombre explose littéralement, intègrent de nouveaux paramètres formels et techniques tels qu'un mode de fabrication en plusieurs pièces, des pieds bouletés puis relevés. Encore ne citons-nous là que les éléments principaux.

Cet aspect est fondamental pour comprendre l'ampleur et la profondeur du changement qui s'opère au Ha D1 : le langage esthétique, dans ses formes les plus simples et accessibles (la céramique domestique) comme les plus abouties (la production métallique) n'utilise plus du tout les mêmes codes. Au Ha C, on s'appuie encore sur des schémas et des éléments qui existaient au Bronze final : décors incisés très abondants, épées de type « hallstattien » pour l'armement élitaires, rasoirs clairement hallstattiens également, épingles, etc. Au Ha D1, les types d'objets sont différents. De fait, on peut même définir cette période comme une phase d'expérimentation durant laquelle des formes d'expression nouvelles sont essayées. C'est de cette manière que nous comprenons le résultat de nos analyses quantitatives sur la céramique du Ha D1-2 : beaucoup plus de formes, peu de liens avec le Ha C. Ainsi, sur ce point précis, la disparition ou la simplification des décors céramiques ne peut être considérée comme une forme d'appauvrissement, dans la mesure où ce phénomène est très largement compensé par la grande diversification des formes.

---

<sup>1200</sup> Pl. 132.

<sup>1201</sup> Milcent 2004, 197-198.

Cette phase d'expérimentation, toutefois, ne dure pas très longtemps. Rapidement, c'est-à-dire en l'espace d'une à deux générations, on assiste à une stabilisation du registre morphologique céramique, du registre décoratif et, en fait, du mobilier en général. Les nouveaux codes utilisés concernent tant le domaine funéraire que le domaine des productions domestiques, nous considérons donc que, sous la forme d'une rupture des codes esthétiques, de nouvelles bases expressives sont posées au Ha D1.

On doit mettre en parallèle cette évolution avec ce que nous avons déjà dit de l'évolution des cimetières et de ce que cela semble signifier du point de vue de la compétition en cours : certains groupes familiaux ou lignages (en tous cas, les unités de base du tissu social, quelles qu'elles soient) accèdent à une position dominante (ils continuent à alimenter les cimetières avec des tombes de plus en plus riches, et d'ailleurs de moins en moins nombreuses) et d'autres non (ils continuent à alimenter les cimetières avec des tombes « normales », ou cessent de le faire). Ceci correspond, sur le plan de la structure du pouvoir, à un processus conjoint de réduction (moins de prétendants au premier rang) et de consolidation (émergence de groupes dominants en mesure d'assurer leur maintien). Ce processus se double éventuellement de modifications très importantes du contenu des tombes : c'est le moment du passage entre tombes masculines à épées et tombes féminines à parure annulaire abondante dans le Lot. Les profonds changements qui affectent les pratiques funéraires et les modes d'expression ont été, en France centrale, rapportés à des mutations touchant à la structure même des liens et statuts familiaux au sein des milieux aristocratiques : « [...] *On envisagera comme explication l'hypothèse d'un passage ou d'un retour à un système de descendance utérine et, par conséquent, à l'émergence de nouveaux lignages [...]* »<sup>1202</sup>. Il nous semble possible d'étendre cette hypothèse aux contrées aquitaines, où — sous l'apparence de changements parfois différents ou moins nets que ne l'est l'apparition des sépultures féminines valorisées en France centrale — des logiques similaires semblent être à l'œuvre.

Bien sûr, ceci n'est visible que dans les zones où des nécropoles sont connues et documentées. Il se trouve, et ce n'est probablement pas un hasard, que ce sont aussi dans ces secteurs qu'apparaissent les premiers gros habitats de plaine ou de hauteur pérennes, par exemple Ancely et le Cluzel à Toulouse, Chastel à Aiguillon, Montamat à Tonneins. Il y a, de fait, un certain parallélisme entre la consolidation qui s'opère au niveau funéraire et ce qui semble à l'œuvre dans le tissu des habitats : au Ha C, on connaît une multitude de petits habitats fugaces ; au Ha D1, on en connaît beaucoup moins, et ceux qui restent sont souvent occupés après le Ha D1. Notre hypothèse est qu'il s'agit de deux manifestations du même processus, certains groupes ou lignages parvenant à la fois à conserver ou acquérir le monopole de l'expression funéraire élitare et à structurer de manière plus rigide (fixe) le

---

<sup>1202</sup> Milcent 2004, 209.

peuplement, éventuellement sur le mode des « variations lignago-villageoises » de Testart mentionnées précédemment.

Ainsi, le changement très profond qui se déroule au Ha D1 peut être vu comme une conséquence de la situation établie au Ha C parce qu'il résulte, en pratique, d'une reprise tous azimuts de la compétition élitaires, et aussi, de manière secondaire, parce que certains pans du nouveau registre de formes céramiques trouvent quand même leur source dans le corpus du Ha C. Il peut, par ailleurs, être considéré comme sa continuation, en ce qu'il existe encore (ou de nouveau) au Ha D1 des pratiques, minoritaires certes, qui rappellent très clairement les modes d'expression élitaires de l'âge du Bronze final : nous voulons parler notamment des rares dépôts métalliques non funéraires (Lesparre, Belin-Béliet, Roucadour à Thémimes). Une certaine forme de continuité peut aussi être lue dans certaines zones, notamment en Charente, où l'on a pu voir que, contrairement au reste de la région, les modalités d'implantation des habitats ne se modifient apparemment pas au cours du Ha D1. Si le lien entre structuration du territoire et structuration sociale est aussi fort qu'on le pense, cela pourrait signifier que dans ce secteur, la compétition est plus rude, peut-être parce qu'il est plus difficile de se démarquer en matière d'acquisition de richesses déterminantes.

Le paysage social, typologique, culturel du Ha D1 était difficilement prévisible à l'aide des seuls éléments en place au Ha C, comme l'atteste la refonte presque intégrale des formes d'expression mobilières. Nous avons déjà traité ce premier aspect. Le second est plus important. Il concerne la réapparition, de manière toujours ténue mais parfois concentrée, de productions céramiques d'origine méditerranéenne sur certains des habitats régionaux. Ces quelques objets, bien qu'assez rares encore, indiquent une réactivation de réseaux d'échanges à longue distance. Ces réseaux n'avaient a priori jamais cessé d'être actifs, comme semblent en témoigner la présence, encore plus ténue, d'objets probablement importés du Ha C (quelques fibules à Agen ou Saint-Fort-sur-Gironde, une hache peut-être italique à Andone...), mais ils étaient, comparativement au Bronze final, considérablement affaiblis. Le Ha D1 semble correspondre à la reprise d'échanges à longue distance, que l'on ne peut imputer qu'aux membres de l'élite locale.

Ainsi, en plus de faire reposer leur pouvoir sur la maîtrise de la production vivrière<sup>1203</sup> et artisanale<sup>1204</sup>, les membres de l'élite sont plus nombreux à être en mesure de s'insérer dans des réseaux d'échange. Là encore, il semble que les réseaux qui se mettent en place au début du Ha D sont en grande partie nouveaux. Les quelques objets d'origine méditerranéenne présents dans la zone d'étude

---

<sup>1203</sup> Ce qu'indique a priori aussi bien l'existence de sites ruraux comme les Petits Clairons à Barbezieux que la présence de nombreuses graines carbonisées à Chastel à Aiguillon : Dautant 1983.

<sup>1204</sup> Comme le suggèrent les fragments de moules de bronzier et les divers fragments de tôles ou petits objets de bronze de Chastel à Aiguillon, ou la probable forge de Montamat : Dautant 1985 ; Dumas 2013b.

indiquent que les relations avec les groupes culturels du Midi de la France et (éventuellement) avec les Grecs et les Étrusques existent. Cependant — et ce sont encore une fois les parures féminines qui en fournissent l'indication —, il semble que les nouveaux réseaux de contact fonctionnant au début du Ha D mettent en relation des populations avant tout issues du continent (Midi de la France, mais aussi Allemagne du Sud), comme l'a montré P.-Y. Milcent<sup>1205</sup>. À ce titre, on pourrait aussi faire figurer dans la liste des biens importés les perles en ambre qui caractérisent le petit groupe de sépultures élitaires féminines de Rocamadour au Ha D1.

Un autre aspect peut être évoqué ici. Il concerne la réapparition, parfois dès la fin du Ha C (mais c'est rare), un peu plus souvent au Ha D1, de formations territoriales à deux niveaux d'intégration. Elles sont peu nombreuses à être lisibles directement dans les données cartographiques, mais certaines d'entre elles sont tout de même fortement pressenties. Ainsi, Bazas et son chapelet de tombes tumulaires, Toulouse et les indices funéraires dans la plaine en contrebas (avec éventuellement l'habitat d'Ancely), Niord à Saint-Etienne-de-Lisse ou les Grands-Vignes à Sainte-Florence pourraient compter parmi les plus précoces, qui se forment dès le Ha D1. À Monflanquin, il faudra attendre que davantage de données soient disponibles, mais il est possible que le phénomène s'y amorce dès l'horizon 3 (soit l'extrême fin du Ha C). Quant au Puy d'Issolud à Vayrac, il illustre à notre avis le fait que certaines des formations territoriales à deux niveaux du Bronze final étaient bien plus fortement structurées, mieux situées, mieux armées peut-être, et donc moins fragiles, plus résilientes que d'autres face à la crise du Bronze final. Ceci explique pourquoi le site du Puy d'Issolud a vraisemblablement continué d'être très actif jusqu'au Ha C, avant, toutefois, de périr au Ha D1<sup>1206</sup>.

#### **VII.4.4 Vers une nouvelle mutation (horizons 6-9)**

La fin du premier âge du Fer est plus aisée à traiter. Du point de vue des modes d'expression, on rappellera que tous les objets qui composent la sphère mobilière à la fin du Ha D, à l'exception bien sûr de ceux qui sont importés, trouvent leur origine typologique dans les productions du début du Ha D : les fibules, épées, torques, bracelets, autant que les vases, dérivent de formes et de types introduits auparavant.

Du point de vue de la structuration de l'espace, on voit se dessiner une tendance assez évidente, qui apparaît dès le Ha D1 mais qui s'amplifie notablement au cours du Ha D2-3 (à partir de l'horizon

---

<sup>1205</sup> Milcent 2004, 210.

<sup>1206</sup> Peut-être que Merpins fait partie d'une catégorie plus résistante encore, puisqu'il y a du mobilier représentatif de nombre de nos horizons dans les séries publiées. Cependant, les conditions de découvertes de ce mobilier obligent à la réserve.

6) : l'apparition, en des points toujours plus nombreux, d'entités territoriales à deux niveaux (probables). C'est là un fait qui était contenu dans la multiplication des sites de hauteur, et qui s'est révélé de plus en plus clair au fil des analyses spatiales. Même dans les zones qui étaient apparemment rétives à cette forme d'organisation au Ha D1 (la Charente, encore et toujours), on peut être certain qu'à la fin du Ha D et au début de LT A, il en existe au moins quelques-unes (Angoulême).

Ces formations territoriales présentent quelques différences avec leurs homologues plus anciens (du début du Ha D). La principale est en lien avec les vestiges funéraires. Les tombes, en nombre beaucoup plus réduit qu'auparavant, sont maintenant plutôt isolées. Dans certains cas, on dispose d'arguments assez solides pour leur attribuer un rôle de bornage, qu'elles soient disposées le long d'axes de circulation ou en bordure de territoire (théorique).

Le mobilier, souvent assez opulent (dans le contexte régional), livré par ces tombes peut faire l'objet de plusieurs commentaires. Ainsi, on observe qu'aussi bien des tombes à connotation masculine que des tombes à connotation féminine bénéficient des assemblages les plus fastueux. Dans des circonstances très précises (sur le bassin d'Arcachon), on peut même avancer l'idée qu'il existe des tombes doubles, avec les deux connotations.

Certaines de ces tombes témoignent d'autre part de l'existence de standards régionaux « à grand rayon d'action », c'est-à-dire de la reconnaissance et de l'utilisation d'un langage commun (élitaires toujours) qui outrepassent les limites des faciès locaux qui se sont dessinés au Ha D1. C'est comme cela qu'il faut lire, à notre avis, la récurrence de certaines associations d'objets, telles que celles unissant les sépultures de Cabranc à Barbaste, du Pied de Prune à Rocamadour, des Graves II à Saint-Pey-de-Castets et du dépôt 3 du tumulus A2 de Chenon<sup>1207</sup>.

La progression de nombreuses tombes de cette période vers un degré de luxe toujours plus grand et la diminution concomitante du nombre de tombes tout court, s'inscrivent dans la continuité du processus de réduction/consolidation décrit pour la phase précédente. Le nombre de groupes familiaux ou de lignages en capacité de réunir et d'afficher les symboles de la richesse et du pouvoir est au mieux stable, et plutôt en diminution. On peut donc de nouveau établir le fait qu'à une structuration plus franche de l'espace, laquelle se voit dans l'apparition d'un nombre limité d'entités spatiales peu ou prou équivalentes, correspond a priori une structuration plus rigide du monde social et politique.

À bien des égards, les élites qui se manifestent au Ha D2-3/LT A ancienne possèdent les mêmes caractéristiques qu'au Ha D1 quant à ce qui fonde leur richesse et leur pouvoir. Comme on n'observe pas de bouleversement dans les manières d'habiter (les gros habitats sont toujours en fonction), on peut supposer, d'une part, que les bases de ce pouvoir ont toujours un ancrage local

---

<sup>1207</sup> Ces tombes contiennent toutes des éléments de parure annulaire, une fibule navarro-aquitaine, un petit couteau, et dans trois cas sur quatre une agrafe de type ibéro-languedocien.

solide. D'autre part, dans la mesure où la présence, sur les habitats ou dans les tombes, de mobilier extra-régional, surtout méditerranéen, croît sensiblement, on peut raisonnablement penser que les élites sont toujours inscrites dans des réseaux d'échanges à longue distance et que les produits de ces échanges constituent l'autre versant de leur pouvoir. De manière plus évidente qu'au Ha D1, l'établissement des comptoirs grecs sur la côte méditerranéenne occidentale et la demande des sociétés développées dont ils émanent a joué un rôle moteur dans l'émergence ou le renforcement de certains représentants de l'élite, réinsérant ainsi cette partie de la France, pourtant systématiquement écartée des analyses, dans l'économie-monde promue par certains auteurs<sup>1208</sup>. Pour autant, on observe le développement de manifestations funéraires élitaires très opulentes dans des secteurs tels que le bassin d'Arcachon où à ce jour, aucun élément d'origine méditerranéenne n'a encore été trouvé pour ces périodes, ce qui renforce l'hypothèse du maintien du pouvoir sur des bases locales.

C'est d'ailleurs plutôt sous cet angle que sous un autre que l'on peut comprendre, par exemple, le caractère particulièrement florissant des sites et du mobilier près de la côte atlantique, au bord de l'estuaire girondin et sur la confluence qui l'engendre : le sel est, à l'évidence, une ressource prioritaire pour les communautés côtières, au moins dans le Médoc (Soulac-sur-Mer et surtout Grayan-et-l'Hôpital). Son exploitation et, peut-on penser, sa commercialisation, a suscité le (ou du moins contribué au) développement de certains des plus importants sites d'habitat régionaux : Barzan, la Lède du Gurg à Grayan-et-l'Hôpital. Il n'est pas interdit d'imaginer que des gisements tels que le Grand Hôtel à Bordeaux, Niord à Saint-Etienne-de-Lisse, situés dans les limites de l'influence des marées et partageant d'innombrables points communs avec les sites côtiers, ont également contribué ou profité de l'exploitation salicole à un degré ou à un autre<sup>1209</sup>. Les quelques tombes contemporaines que l'on connaît dans ou à proximité de ces espaces côtiers ou fluviaux figurent d'ailleurs parmi les plus riches du moment : les Graves II à Saint-Pey-de-Castets, Meschers-sur-Gironde, Port-d'Envaux...

Ce constat nous permet d'ailleurs de toucher du doigt, peut-être, un des points fondamentaux qui concernent la fin du premier âge du Fer et le début du second dans notre zone d'étude. Dans ses grandes lignes, l'évolution que nous croyons pouvoir lire ressemble beaucoup à celle que l'on observe ailleurs, au moins en France continentale, quoique dans des dimensions et avec une intensité moindre par rapport aux régions qui ont vu émerger les résidences princières<sup>1210</sup>. L'hypertrophie et la flamboyance du phénomène princier, en même temps que son importance manifeste dans le destin des populations concernées, élites ou non, ont donné lieu à beaucoup d'études<sup>1211</sup>. De fait, on peut même

---

<sup>1208</sup> Brun 1987 ; Brun 1988 ; Pare 1997.

<sup>1209</sup> Dumas & Constantin 2015.

<sup>1210</sup> Brun & Chaume dir. 1997 ; Brun & Chaume 2013.

<sup>1211</sup> La bibliographie relative à ce phénomène si particulier est énorme. Pour une mise au point récente donnant accès à l'essentiel, voir Buchsenschutz dir. 2015, 109-161.

dire que la plupart, sinon toutes les dynamiques sociales, politiques et territoriales observables entre la fin du Ha D et le début du second âge du Fer dans le reste de la France (moins la côte méditerranéenne) ont longtemps été lues au travers du prisme du phénomène princier : l'arbre a fini par cacher la forêt. Parmi les traits saillants du phénomène en question, sa fin brutale a été l'objet de beaucoup de spéculations : le V<sup>e</sup> s. a.C. voit en effet disparaître, en peu de temps, quasiment toutes les traces qui s'y rapportent dans le cœur de la zone prioritairement concernée, tandis que de rares sites relevant du modèle princier persistent, voire se développent, en périphérie de cette zone<sup>1212</sup>. Il est notable que, dans cet espace nord-alpin élargi, « [...] *les centres qui résistent au processus général de désaffection des grands sites de la fin du premier âge du Fer sont ceux dans lesquels les fonctions économiques priment sur celles qui relèvent du contrôle politique et militaire des communautés territoriales environnantes*<sup>1213</sup> [...] » : tel est par exemple le cas de sites aussi emblématiques que Bragny-sur-Saône<sup>1214</sup>, ou encore Bourges<sup>1215</sup>.

Que constate-t-on dans notre documentation ? La plupart des sites d'habitat qui s'implantent au cours du Ha D, que ce soit au début (Bordeaux, Saint-Etienne-de-Lisse, Aiguillon, etc.) ou vers sa fin (Combe Fages II à Loupiac, dont l'occupation commence au Ha D3, ou la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital) se développent de façon continue jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. a.C., c'est-à-dire au cours de LT B1. Cela permet de les situer dans une dynamique globale plus proche de celle des sites résistants à vocation principalement économique précédemment évoqués, que de celle des sites princiers les plus caractéristiques. Cette observation renforce l'idée selon laquelle la base du pouvoir et de la structuration sociale est d'abord, dans la région qui nous intéresse, fondée sur l'exploitation des ressources locales et leur mise en circulation. Il est évident qu'une grande part des ressources en question nous échappe complètement. Néanmoins, dans une telle perspective, la pérennité et le développement continu des sites côtiers et estuariens par exemple, dont on propose de dire qu'ils sont impliqués dans la production et la circulation du sel, s'explique assez bien : étant à la fois responsables de la ressource, de son extraction et/ou de sa mise en circulation initiale, ces communautés ont la main sur un produit précieux et valorisé, garantissant un enrichissement certes modéré, mais fiable et constant.

Un autre exemple est celui des communautés qui exploitaient les gisements aurifères du pourtour du Massif Central. L'enrichissement qu'elles ont connu est révélé, de façon éclatante, par la collection de tombes au mobilier très riche qui fleurissent à proximité desdits gisements à la fin du premier âge du Fer. Cet enrichissement a donné lieu, visiblement, à l'apparition des mêmes formes de manifestations funéraires élitaires que dans le reste de la zone au même moment, donc très vraisemblablement à un renforcement analogue de l'édifice social et politique. On notera que

---

<sup>1212</sup> Buchsenschutz dir. 2015, 154-157.

<sup>1213</sup> Buchsenschutz dir. 2015, 155.

<sup>1214</sup> Collet & Flouest 1997 ; Flouest & Labeaune 2009.

<sup>1215</sup> Augier *et al.* dir. 2007, 158-159 ; Augier *et al.* 2012, chap. 8, notamment 186-189 et fig. 234.

l'exploitation des minerais aurifères démarre, au plus tôt, à la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C., et même plutôt au début du V<sup>e</sup> s. a.C.

C'est avec ces éléments en tête (la longévité plus grande des sites tournés vers des activités principalement économiques) qu'on procèdera à une ultime analyse, touchant cette fois à l'apparition des premiers objets caractéristiques de la culture matérielle laténienne. Une de contributions les plus récentes concernant ce point précis emploie le terme de « genèse multipolaire » pour expliquer l'apparition rapide et distribuée, dès le V<sup>e</sup> s. a.C. et sur une large portion nord et ouest de la France, des marqueurs précoces de la culture matérielle laténienne au sens le plus large<sup>1216</sup>. Le propos développé par P.-Y. Milcent a pour principe la mise en évidence d'un certain nombre d'antécédents, dispersés dans le nord et l'ouest de la France, aux éléments considérés comme pleinement constitutifs de la (des) culture(s) matérielle(s) laténienne(s). Parmi ces éléments figurent, en ce qui concerne les productions mobilières : les céramiques de forme segmentée, dont notamment les « *gobelets à petite vasque carénée surbaissée et grand col tronconique* », ainsi que les « *pots à carène haute et col tronconique* » ; les décors de cupules, petites ou grandes ; les coupes à bord festonné ; les fibules à pied dressé et ressort de schéma laténien de LT A1 (notre type 3224) ; l'armement offensif (épées et dagues notamment). Parmi les éléments immobiliers, notons les complexes cultuels à enclos quadrangulaire et les établissements ruraux, à enclos eux aussi. Le développement de l'auteur se focalise principalement sur le rattachement de la culture Aisne-Marne à un complexe médio-atlantique, aussi ne concerne-t-il que de façon marginale la région qui nous intéresse. Néanmoins, il apparaît que, pour certains marqueurs au moins, celle-ci est tout de même assez bien dotée : c'est valable notamment pour les fibules et les décors de cupules.

On a pu voir, au fil de nos analyses, que les formes céramiques segmentées, — notamment les gobelets bitronconiques à grand col divergent ou à col surdéveloppé (nos types BF-5241d, BF-5244d, BF ou HF-5271d, etc.), qui sont une des bases de la définition du faciès du Ha D1-2 (aux côtés d'autres formes segmentées, dont le type BF-5204d est fondamental) — sont plutôt bien représentés dans une des zones laissées vides de la carte produite par l'auteur<sup>1217</sup>. On connaît en effet de tels éléments dans le Toulousain, mais aussi en Lot-et-Garonne et en vallée de Leyre<sup>1218</sup>. Compte tenu des liens typologiques évidents entre le répertoire céramique du Ha C et celui du début du Ha D, en particulier dans le nord de la zone d'étude, nous souscrivons à l'idée selon laquelle ces marqueurs céramiques puisent exclusivement dans un fonds local plus ancien et en constituent l'évolution.

On insistera sur le fait que les autres marqueurs présentés par l'auteur comme déterminants pour l'émergence des cultures matérielles laténiennes sont presque tous attestés quelque part dans les

---

<sup>1216</sup> Milcent 2006a.

<sup>1217</sup> Milcent 2006a, fig. 4.

<sup>1218</sup> Voir cartes en annexe, plus particulièrement cartes 32 et 50 notamment.



limites de notre zone d'étude. Les sites ruraux à enclos (certes, pas forcément quadrangulaires) sont représentés au moins par les exemples des Petits Clairons à Barbezieux, du Pédeau à Préguiillac, des Drouillards à Dompierre-sur-Mer, etc.<sup>1219</sup>. Les complexes culturels à enclos sont représentés à Saint-Georges-de-Didonne, peut-être à Port-d'Envaux<sup>1220</sup>. Le mobilier métallique l'est aussi, avec des fréquences diverses : les fibules de type 3224, grandes fibules en fer à pied redressé, apparaissent un peu partout dès LT A1, on l'a vu ; les épées laténiennes sont signalées au moins dans la nécropole du Camp de l'Eglise nord.

Il importe, au sujet de ces deux types d'objets, de souligner l'apparente implication des élites dans la diffusion, peut-être dans l'élaboration, de standards qui furent abondamment employés par la suite. Les toutes premières attestations de fibules de schéma laténien apparaissent dans les sépultures les mieux dotées de leur époque : Bataille à Ambrus, Lauzeré à Fourques-sur-Garonne, le Camp de l'Eglise à Flaujac-Pujols par exemple<sup>1221</sup>. Ces fibules indiquent, de plusieurs manières possibles, leur lien très étroit avec le fonds typologique local antérieur, c'est-à-dire, en l'occurrence, avec les fibules navarro-aquitaines. Ainsi, elles peuvent être associées directement à des fibules navarro-aquitaines de type évolué, comme à Fourques-sur-Garonne. Elles peuvent aussi présenter des caractéristiques, décoratives ou formelles, qui en font presque des fibules navarro-aquitaines dont on aurait simplement transformé le ressort : ceci se voit avec le décor rainuré de la fibule d'Ambrus et, plus généralement, dans la diversité morphologique affichée par les fibules de type 3224 provenant du piémont pyrénéen<sup>1222</sup>.

Concernant les épées, il n'y a pas, aujourd'hui, beaucoup d'éléments sur lesquels faire reposer la réflexion. Ceci rend d'autant plus important le fait que les épées de Flaujac-Pujols présentent des caractéristiques techniques indiquant à la fois une parfaite maîtrise des codes esthétiques les plus typiquement laténiens et un certain nombre de détails indiquant à coup sûr une fabrication locale<sup>1223</sup>.

On trouvera dans l'évolution du répertoire morphologique et stylistique céramique d'autres observations à faire. Tout d'abord, remarquons que, au moment où apparaissent les premiers objets métalliques à profil laténien (LT A1), la céramique ne subit pas d'évolution majeure. En revanche, dès LT A2, soit vers 430 a.C., on voit se produire des changements très importants. Ils prennent la forme de l'introduction, timide, de céramique tournée (ou finie au tour, on ne sait pas) de morphologie indubitablement laténienne. Les pièces « régionales » les plus anciennes ont été découvertes hors de

---

<sup>1219</sup> Lejars *et al.* 1990 ; Baigl *et al.* 1999 ; Maitay 2014.

<sup>1220</sup> Gomez de Soto *et al.* 2003, 128-132.

<sup>1221</sup> Pl. 13 n° 2 ; pl. 159 n° 6 ; Beausoleil *et al.* 2007, fig. 7 n° 13001.

<sup>1222</sup> Mohen 1980, en particulier pl. 55 ; Dumas & Constantin 2015, 113-114.

<sup>1223</sup> Beausoleil *et al.* 2007 ; Beausoleil & Collet 2014.

notre zone d'étude, à Châtellerault, sur le site de la Renaîtrie<sup>1224</sup>. Leur forme générale, ainsi que leurs décors, de même que le reste du mobilier qui les accompagnait, ne peuvent pas s'interpréter autrement que comme résultant d'une évolution du répertoire local.

Dans les limites de la zone que nous avons étudiée, les premières formes céramiques proprement laténiennes apparaissent toutes sensiblement au même moment et, surtout, pas n'importe où. On les rencontre en effet, dans des quantités toujours réduites, sur certains des habitats les plus riches et pérennes, pour l'essentiel à partir de LT B1. C'est par exemple le cas à Bordeaux, sur le site du Grand Hôtel, à l'Isle-Saint-Georges, à Chastel à Aiguillon, peut-être à Ancely à Toulouse<sup>1225</sup>. Il est notable que l'apparition de ces formes nouvelles se fasse à l'extrême fin de leur phase d'occupation, qui précède généralement un abandon (Chastel à Aiguillon par exemple) ou un hiatus très net (l'Isle-Saint-Georges ou Bordeaux, où l'occupation reprend à LT D). Il est tout aussi remarquable que leur arrivée puisse toujours être perçue comme une évolution en douceur du répertoire local, et non comme une apparition *ex nihilo* ou une introduction depuis un « extérieur » indéterminé. Pour illustrer ce point, nous nous appuyerons sur l'exemple le mieux documenté et maîtrisé que nous ayons à notre disposition : le site de Chastel à Aiguillon<sup>1226</sup>.

Nos travaux sur ce site ont permis de mettre au jour des ensembles importants de mobilier dont l'attribution à l'horizon 9 est attestée par la stratigraphie et la présence d'une petite fibule de type 3231 (à pied rabattu). Si l'on observe le contenu des US 1006-1007-1008<sup>1227</sup>, l'empreinte typologique des phases précédentes est évidente. On y retrouve à peu près toutes les formes classiques modelées de la fin du Ha D et de LT A ancienne : formes tronconiques bien sûr (pl. 6 n° 2-13 ; pl. 8 n° 1 ; pl. 10 n° 1-14), mais aussi globulaires à petit col (pl. 6 n° 25 ; pl. 10 n° 17), bitronconiques à flancs convergents et petit col (pl. 6 n° 21 ; pl. 10 n° 20), bitronconiques à flancs divergents convexes (pl. 6 n° 14-20 ; pl. 10 n° 15), grands vases ovoïdes à petit col divergent (pl. 9), petits pieds creux très hauts (pl. 7 n° 27), etc. Le répertoire décoratif appelle les mêmes conclusions : bien que les cannelures soient peu représentées, on rencontre nombre de cordons digités, d'impressions sur la lèvre ou sur la panse, de boutons (pl. 6 n° 26 ; pl. 7 n° 1-12 ; pl. 8 n° 8-15 ; pl. 9 n° 3 ; pl. 10 n° 21, 23-37). Autant de caractères qui émanent du fonds local, donc.

Les formes et les décors que l'on peut rattacher à la culture matérielle laténienne apparaissent dans ce cadre de manière évidente : des décors de baguettes (pl. 7 n° 13-16 ; pl. 8 n° 18 ; pl. 10 n° 22) et

---

<sup>1224</sup> Poirier *et al.* 2005.

<sup>1225</sup> Bordeaux : pl. 92-94 ; Isle-Saint-Georges : Colin *et al.* 2015b, fig. 5 ; Aiguillon : pl. 7-10. C'est aussi vraisemblablement le cas aux Quatre-Fils-Aymon à Cubzac-les-Ponts (pl. 126), à la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital (pl. 169 n° 2, 28), au Fâ à Barzan (pl. 46), aux Grands Vignes à Sainte-Florence (Sireix 1989, fig. 10-13), à Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (pl. 302), à Montamat à Tonneins (pl. 364), à la Fontaine à Reignac (Gomez de Soto *et al.* 2007, fig. 6).

<sup>1226</sup> Dumas 2013b.

<sup>1227</sup> Pl. 2, 3, 6-10, et 11 n° 1-15.

surtout un vase à col divergent et bord épaissi oblique (de type BF-8519 : pl. 10 n° 22) se démarquent de l'ambiance typologique générale. Or, et c'est là quelque chose que notre typologie céramique permet bien de percevoir, la seule différence formelle entre un vase modelé de type BF-8511 et un vase tourné de type BF-8519 (qui sont associés dans la même US), c'est le profil du bord et un certain assouplissement de la silhouette, qui n'en est pas pour autant nécessairement sinueuse. Le tournage s'accompagne évidemment d'un certain nombre d'autres modifications, touchant en particulier à la finesse de la panse, mais il nous paraît plutôt clair que ces productions laténiennes sont le résultat de l'évolution du fonds local.

Les décors, encore une fois, permettent de développer les mêmes arguments. À Chastel, une baguette et un bouton allongé sur un fragment de panse non tournée sont un exemple de cette évolution (pl. 7 n° 16). Les boutons sont connus et utilisés depuis longtemps dans la moitié sud de la zone d'étude, et les boutons allongés sont a priori plutôt caractéristiques de la fin du premier âge du Fer<sup>1228</sup>. La baguette est ici simplement ajoutée à un élément antérieur. L'hypothèse d'une évolution à partir du fonds local s'accorde aussi extrêmement bien avec un autre type de décor emblématique de la région : les motifs cannelés. Dans la dernière phase du site de Chastel, ils sont nombreux. Si certains d'entre eux reprennent et perpétuent des motifs classiques pour la région (chevrons ou groupes de lignes obliques d'orientation opposée : pl. 6 n° 23 ; pl. 7 n° 23-25), d'autres, à partir du même procédé technique, forment des motifs curvilignes et pointillés qui possèdent indiscutablement des antécédents locaux<sup>1229</sup>, mais s'en éloignent pour former des compositions qui présentent un caractère plus ou moins « végétal » (pl. 7 n° 17-22). Les effectifs sont encore aujourd'hui trop réduits pour l'affirmer, mais nous verrions volontiers dans ces quelques exemples des éléments annonciateurs des développements encore à venir de l'iconographie laténienne précoce, toute en frises, compositions complexes à base de courbes et de cercles, entrelacs, etc. Il ne s'agit pas, bien sûr, de nier le fait que l'art et les motifs laténiens s'inspirent de motifs exogènes, notamment méditerranéens, tant cela est évident et démontrable<sup>1230</sup>. Il s'agit plutôt de dire, comme le font d'ailleurs de nombreux auteurs, que les éventuels éléments exogènes sont très rapidement inclus et assimilés dans le corpus symbolique qui forme la base des compositions laténiennes du début du second âge du Fer.

Il ressort de tout cela que les communautés humaines qui peuplaient le sud-ouest de la France entre la fin du VI<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s. a.C. ont participé, comme les autres, à l'élaboration des standards stylistiques qui se sont pleinement développés par la suite. Les changements du registre mobilier procèdent donc apparemment des mêmes mécanismes que ceux que l'on a vu se produire au

---

<sup>1228</sup> On les connaît entre autres à Sos : pl. 340 n° 3, 4 ou 6.

<sup>1229</sup> Sur le site de Chastel même bien entendu (Dautant 1983, fig. 7) mais aussi à Sos (pl. 340 n° 4) voire, dès le Ha D1-2, à Montamat à Tonneins (pl. 365 n° 1).

<sup>1230</sup> Parmi de nombreuses contributions à ce sujet : Villard-le-Tiec et al. 2003 ; Gran-Aymerich 2006 ; Gomez de Soto 2006 ; Müller dir. 2009, 98-107.

Ha D par rapport au Ha C. Ils s'appuient sur un fonds local qui se trouve très profondément développé ou réinterprété — comme pour la céramique du Ha C au Ha D. Ils sont aussi susceptibles d'intégrer, de manière très rapide, de nouveaux paramètres et de les développer à leur tour — comme pour le renouvellement des types de fibules, de parure ou d'armes. Les changements, en ce qu'ils concernent d'abord (dans le temps) les manifestations élitaires, avant de se généraliser à une partie plus large de la société, semblent enfin imputables à l'origine à la classe sociale supérieure. L'homogénéité frappante des modifications sur des aires géographiques très étendues indique probablement que c'est par le biais des réseaux de contact et d'échange qu'elles sont en mesure de se propager si vite.

La période de LT A récente/LT B1 est donc le théâtre de changements qui affectent tout autant les manières d'habiter (les gros habitats pérennes sont désertés, au moins provisoirement) que celles d'enterrer les morts (on connaît des sépultures de LT A, mais presque aucune de LT B). Cela renforce le parallèle que l'on peut établir entre le passage du Ha C au Ha D1 et celui du Ha D3/LT A ancienne à la période suivante. Les préférences et les choix apparemment exprimés par les personnes au pouvoir se traduisent, deux fois en quatre siècles, par l'adoption de nouveaux standards mobiliers et, au moins par endroits, par le développement ou le renforcement de la structuration sociale et politique (laquelle a une traduction directe dans le registre de l'habitat et des pratiques funéraires). Il nous semble, et on s'arrêtera là, que l'on peut interpréter ces deux moments comme le résultat des efforts mis en œuvre par les tenants du pouvoir ou leurs concurrents pour se distinguer, à la fois les uns des autres, mais aussi de leurs prédécesseurs. C'est la lecture que proposent de faire certains auteurs à propos de l'évolution des pratiques funéraires de l'âge du Fer au nord des Alpes<sup>1231</sup>. Nous ne voyons aucune raison de ne pas la généraliser à nos propres données.

## VII.5 Conclusion

Nous voici arrivés au terme de notre étude. Assurément, il resterait beaucoup à dire. Nous estimons toutefois être parvenu à ordonner de manière relativement concluante un certain nombre d'arguments dans une perspective dépassant le strict cadre de notre zone d'étude.

Le rassemblement, le catalogage, le référencement<sup>1231</sup> et la description raisonnée d'une quantité de données inédite pour la région nous ont, dans un premier temps, permis de mener à bien nos objectifs initiaux. Un cadre typo-chronologique précis a été mis au point et a démontré son efficacité, au moins dans les limites de la zone d'étude. L'analyse spatiale, ou plutôt les analyses spatiales, sous tous leurs

---

<sup>1231</sup> Testart 2005, 44 ; Baray 2004 ; Baray 2007 ; Baray 2008.

aspects (faciès typologiques, formations territoriales, mobilité et déplacements), ont débouché sur une vision cohérente de la plupart des agencements et des dynamiques apparentes.

Nous avons, tout au long des diverses étapes de notre étude, pointé les limites des méthodes utilisées et, donc, de la portée de nos conclusions. Nous avons aussi pu déterminer un certain nombre de chantiers potentiels, qui représentent autant de possibilités de vérifier, préciser, ou contredire nos propres conclusions.

Ces chantiers concernent en premier lieu l'application d'une méthode d'analyse analogue à la nôtre à la céramique des sites immédiatement antérieurs au premier âge du Fer, comme de ceux qui lui sont immédiatement postérieurs. Les insuffisances de notre inventaire en la matière, qui découlent avant tout de la nécessité de partir d'une base fiable et donc assez limitée, pourraient ainsi être équilibrées, offrant la possibilité d'élargir le champ de la réflexion concernant l'évolution des formes et des décors, base de la chronologie.

Cet élargissement pourrait (devrait) aussi porter sur une aire géographique plus étendue. L'intégration des données issues des nécropoles des départements d'Aquitaine méridionale (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées) permettrait sans doute de beaucoup mieux saisir les dynamiques à l'œuvre dans cet espace particulier. Les relations qu'entretiennent les sites charentais avec les sites contemporains du reste du Centre-Ouest pourraient tirer un grand bénéfice d'un examen dans les termes de notre typologie céramique, ne serait-ce que pour valider une chronologie encore relativement brumeuse par endroits, même si des travaux ont déjà été amorcés<sup>1232</sup>. Si les travaux déjà fort avancés réalisés par les chercheurs s'intéressant au Languedoc autorisent déjà un dialogue fécond, même si le vocabulaire diffère, un gros travail de synthèse pourrait enfin être mené concernant le nord de l'Espagne. On a eu l'occasion de le mentionner, des études récentes ont montré ou montrent la pertinence d'analyses embrassant les deux versants des Pyrénées. Jusqu'à présent, elles ont surtout porté sur les pratiques funéraires, ou encore sur le mobilier métallique. Il y aurait donc indubitablement des progrès à faire en homogénéisant le référentiel typo-chronologique via l'étude comparée du mobilier céramique.

Ces limites, pour importantes qu'elles soient, n'entraînent pas pour autant l'impossibilité de exploiter les données récoltées et les résultats de leur analyse pour une approche de l'organisation sociale et politique des communautés concernées. Notre incursion (limitée) dans le champ de l'anthropologie politique nous a conduit à réfléchir à la manière de caractériser les sociétés auxquelles on a affaire ici : le cadre analytique de la chefferie simple, issu des travaux de Johnson & Earle, s'avère sans doute assez juste mais insuffisant, ou imprécis, quand la typologie d'A. Testart ne permet pas vraiment de trancher entre deux catégories (sociétés ploutocratiques à ostentation ou sociétés semi-

---

<sup>1232</sup> Nillesse 2014.

étatiques lignagères). Nonobstant ces difficultés, un certain nombre d'indices ont pu être identifiés et examinés. L'interprétation que nous en faisons est que les sociétés étudiées, dont l'unité de base est la famille ou le lignage, sont marquées, à toutes les périodes, par une compétition importante au plus haut niveau.

En partant de ce postulat, nous avons pu nous livrer à la reconstitution d'un scénario évolutif dans lequel, entre la fin de l'âge du Bronze et le début du second âge du Fer, on assiste non pas à une mais à deux reconfigurations successives. Entre la situation « initiale » du Bronze final et la première reconfiguration (début du Ha D), les données et les travaux existants invitent à considérer sérieusement l'idée d'une certaine forme de simplification, au moins politique, qui ferait suite à l'éclatement des structures hiérarchisées du Bronze final, et verrait l'établissement d'un régime de concurrence à peu près généralisée entre les groupes familiaux ou les lignages<sup>1233</sup>. Ceci se traduirait dans les vestiges par l'apparition, en lieu et place des configurations spatiales du Bronze final (faisant grand cas des sites de hauteur entre autres), d'un semis indifférencié (ou moins différencié) de sites uniformément tournés vers des activités agro-pastorales pour les habitats, et de tombes également peu différenciables.

La première reconfiguration, qui s'amorce en certains endroits dès le Ha C, voit apparemment le nombre des groupes familiaux ou de lignages en position dominante se réduire, ce qui s'accompagne, avec une certaine logique, d'une structuration plus affirmée de l'espace et des communautés. C'est dans ce cadre que prend place la première grande remise en cause des canons stylistiques et des modes d'expression issus de l'âge du Bronze : la totalité du registre mobilier est alors touchée par de profondes modifications typologiques. L'ampleur et la profondeur de cette remise en cause se ressentent également dans le domaine d'expression élitaire par excellence, à savoir celui des pratiques funéraires : des cimetières nouveaux sont établis, d'autres sont abandonnés, d'autres sont transformés de façon structurelle ; les assemblages funéraires évoluent parallèlement, soit qu'ils intègrent (c'est normal) toutes les modifications typologiques, soit qu'ils contiennent plus d'objets, ou des objets nouveaux ; dans certains cas, c'est même le sexe des défunts apparemment les plus valorisés qui change, les sépultures les plus riches du Lot abritant maintenant plutôt des femmes. Ceci invite d'ailleurs à considérer que la remise en cause des structures du Ha C au Ha D1 a pu passer dans certains cas par un transfert du pouvoir à des personnages féminins, après l'épisode manifestement masculin et guerrier du Ha C.

Les conditions nouvelles posées par cette première reconfiguration ont permis le développement, parfois florissant, de nouvelles formations territoriales et politiques qui furent de nouveau en mesure de se doter d'une hiérarchie à deux niveaux principaux. Véritable tendance de fond, ce phénomène finit concerner la majeure partie du territoire étudié à la fin du Ha D ou au début de LT

---

<sup>1233</sup> Brun 2016, 51.

A, même si des rythmes différents sont clairement à l'œuvre. Il s'apparente en fait à une période de cristallisation, le même modèle paraissant se répandre et se renforcer.

Une nouvelle phase de transformation s'enclenche au cours de LT A. Elle touche elle aussi la totalité de la culture matérielle, c'est-à-dire autant le mobilier que l'habitat ou les pratiques funéraires. Les mêmes mécanismes sont apparemment en action. Le mobilier se transforme, ce qui se traduit concrètement par l'apparition, une nouvelle fois, de types d'objets qui tranchent, sur le plan technique et esthétique, avec les standards définis au début du Ha D. Les modalités du peuplement sont également profondément modifiées puisqu'à terme, la majorité des sites que l'on peut supposer avoir tenu un rôle de premier plan au cours du Ha D et du début du second âge du Fer sont délaissés au début de LT B1.

Nous envisageons donc le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer comme une succession de phases. Un état initial, qui n'est plus soutenable dans sa forme et dans son fonctionnement, prend fin : c'est la première étape. La perturbation des réseaux d'approvisionnement en bronze, l'emballement des pratiques ostentatoires de légitimation, entraînent la dislocation des structures sociales antérieures. Une nouvelle situation se met en place, ouvrant la voie à une reprise tumultueuse de la compétition pour le pouvoir. Ce dernier repose d'ailleurs maintenant sur de nouveaux éléments : les ressources vivrières, ou en tous cas locales, d'une part ; l'expression de valeurs individuelles tournant autour de la notion de la vaillance personnelle d'autre part. Ce n'est qu'après cette période où les cartes sont rebattues que l'on assiste, lors de la troisième phase, à un nouveau moment de stabilisation progressive. Cette nouvelle étape plus stable et florissante voit, entre autres, la réactivation de certains réseaux d'échanges à longue distance, probablement sous l'influence des sociétés plus développées de Méditerranée. Elle est suivie d'une nouvelle phase de reconfiguration, dont les mécanismes sont les mêmes qu'avant, avec de nouveaux symptômes. De cette dernière phase, nous ne pouvons dire beaucoup, car ce n'était pas notre objectif : une interprétation correcte, ou plausible, de ce qui est en jeu au tournant de LT A2/LT B1 est l'objet d'une étude des sociétés du second âge du Fer.

# BIBLIOGRAPHIE

## Abréviations

- AAPC : Association des Archéologues de Poitou-Charentes  
AFEAF : Association Française pour l'Etude de l'Âge Du Fer  
APDCA : Association pour la diffusion des connaissances en archéologie  
BAPC : Bulletin Archéologique de Poitou-Charentes  
BAR : British Archaeological Reports  
BSAHL : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin  
BSAB : Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux  
BSASLB : Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers (Hérault)  
BSELSAL : Bulletin de la Société des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot  
BSFN : Bulletin de la Société Française de Numismatique  
BSHAP : Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord  
BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique Française  
BSR : Bilan Scientifique Régional  
BSSHAC : Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze  
CTHS : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques  
DAF : Documents d'Archéologie Française  
DALG : Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise  
DAM : Documents d'Archéologie Méridionale  
EAA : European Association of Archaeologists  
FHSO : Fédération Historique du Sud-Ouest  
MAM : Monographies d'Archéologie Méditerranéenne  
PBF : Prähistorische Bronzefunde  
RACF : Revue Archéologique du Centre de la France  
RAE : Revue Archéologique de l'Est  
RAECE : Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est  
RAO : Revue Archéologique de l'Ouest  
RAP : Revue Archéologique de Picardie  
RHAL : Revue Historique et Archéologique du Libournais

Abaz, B. et J.-P. Noldin (1987) : "Aperçu sur le monnayage sotiata à travers quelques découvertes effectuées sur le site éponyme", *BSFN*, 42, 6, 209-215.

Abila, R. et G. Peyre (1993) : "Résultats des fouilles de sauvetage, giratoires et parking, lycée de Cugnaux (Haute-Garonne)", *Archéo en Savès*, 3, 14-24.

Adam, A.-M., S. Deffressigne, M.-P. Koenig, M. Lasserre, A. Boyer, H. Delnef, M. Landolt, S. Plouin, M. Roth-Zehner et N. Tikonoff (2011) : *La céramique d'habitat du Bronze final IIIb à La Tène A en Alsace et en Lorraine : essai de typochronologie*, Dijon.

Adroit, S. (2014) : "Dynamiques funéraires et faciès culturels. L'exemple du sud-ouest de la France et du nord de l'Espagne de la première moitié du Ier millénaire avant notre ère", *Archimède (en ligne)*, 1, 203-216.

Adroit, S. (2015) : *Pratiques funéraires et sociétés de la Garonne à l'Èbre (X<sup>e</sup> s. – V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, thèse de doctorat inédite, université de Toulouse 2 Le Mirail, Toulouse.

Aigner Foresti, L., éd. (1992) : *Etrusker nördlich von Etrurien : etruskische Präsenz in Norditalien und nördlich der alpen sowie ihre Einflüsse auf die einheimischen Kulturen; Akten des Symposiums von Wien - Schloß Neuwaldegg 2. - 5. Oktober 1989*, Sitzungsberichte 589, Vienne.

Akrich, M. (1994) : "Comment sortir de la dichotomie technique/société. Présentation des diverses sociologies de la technique", in : Latour & Lemonnier, éd. 1994, 103-131.



- Alis, R.-L. (1895) : *Histoire de la ville d'Aiguillon et de ses environs depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours*, Agen.
- Allen, G.-P., P. Castaing et J.-P. Tastet (1981) : *Excursion géologique sur l'estuaire de la Gironde, 19-20 mai 1981*, Talence.
- Arbellot, abbé (1882a) : "Compte rendu de la séance du 25 octobre 1881", *BSAHL*, 30, 321.
- (1882b) : "Tumulus et polissoir de Pressignac (Charente)", *BSAHL*, 30, 99-103.
- Arcelin, P. (1999) : "L'habitat dans l'image sociale des Gaulois du Midi : la question des résidences aristocratiques", in : Braemer *et al.*, éd. 1999, 439-479.
- Arcelin, P. et J.-L. Brunaux, éd. (2003) : "Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer", *Gallia*, 60, 1-268.
- Argente Oliver, J.L. (1994) : *Las Fíbulas de la Edad del Hierro en la Meseta Oriental : valoración tipológica, cronológica y cultural*, Excavaciones arqueológicas en España, 168, Madrid.
- Arnal, J. et J. Couchard (1963) : "Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près Brives (Corrèze)", *Gallia Préhistoire*, 6, 6, 133-148.
- Arnal, J., J.-L. Couchard et M. Lorblanchet (1969) : "La Grotte de Roucadour (Thémines - Lot)", *Archivo de Prehistoria Levantina*, 12, 55-92.
- Audé, V. (2014a) : "« Le Mas de Champ Redon » à Luxé (Charente) : les sépultures individuelles du Bronze ancien, leurs 40 perles discoïdes en test coquillier marin ou en roche et un habitat rural du premier âge du Fer", *Bulletin de l'AAPC*, 43, 27-40.
- (2014b) : "L'habitat rural du Premier âge du Fer du Mas de Champ Redon à Luxé en Charente", *Aquitania*, 30, 37-46.
- Audouze, F. et J.-C. Courtois (1970) : *Les épingles du sud-est de la France : départements Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Savoie et Haute-Savoie*, PBF XIII, Munich.
- Aufrère, M.-F. (2012) : "Histoire de l'archéologie préhistorique comme patrimoine. Léon Aufrère et Boucher de Perthes", *Les Nouvelles de l'archéologie*, 129, 20-29.
- Augier, L. (2012) : *Étude des productions céramiques de l'âge du Fer dans le Berry, du Hallstatt C à La Tène B2/C1. Des Hommes et des Pots. Thèse de doctorat inédite*, Université de Paris I, Paris.
- Augier, L., C. Mennessier-Jouannet, P.-Y. Milcent, L. Orenge et S. Riquier (2007) : "La France centrale aux IVe-IIIe s. avant notre ère (Auvergne, Berry et Orléanais)", in : Mennessier-Jouannet *et al.*, éd. 2007, 117-176.
- Augier, L., O. Buchsenschutz et I. Ralston, éd. (2007) : *Un complexe princier de l'âge du Fer : l'habitat du promontoire de Bourges (Cher) (VI-IV s. av. J.-C.)*, Bituriga, 2007-3, Bourges.
- Augier, L., O. Buchsenschutz, R. Durand, A. Filippini, D. Germinet, P. Macon, S. Pauly, B. Pescher, I. Ralston, R. Roure, M. Salin, A. Tichit et B. Vannière (2012) : *Un complexe princier de l'âge du fer : le quartier artisanal de Port Sec sud à Bourges (Cher)*, Bituriga, 2012-1 et 2, Bourges.
- Augier, L. et S. Krausz (2012) : "Du complexe princier à l'oppidum : les modèles du Berry", in : Schönfelder & Sievers, éd. 2012, 165-190.
- Augier, L., I. Balzer, D. Bardel, S. Deffressigne, E. Bertrand, F. Fleischer, S. Hopert-Hagmann, M. Landolt, C. Mennessier-Jouannet, C. Mège, M. Roth-Zehner, M. Saurel, C. Tappert, G. Thierrin-Michael et N. Tikonoff (2013) : "La céramique façonnée au tour : témoin privilégié de la diffusion des techniques au Hallstatt D2-D3 et à La Tène A-B1", in : Colin & Verdin, éd. 2013, 563-594.
- Aupert, P., éd. (2010) : *Barzan II: le Sanctuaire au temple circulaire (« Moulin-du-Fâ »): tradition celtique et influences gréco-romaines*, Mémoires 24, Editions Ausonius, Bordeaux.

- Averbouh, A., P. Brun, C. Karlin, S. Méry et P. de Miroschedji, éd. (2006) : *Spécialisation des tâches et sociétés, Actes de la Table Ronde organisée par les Thèmes Transversaux 2 et 3 de l'UMR 7041-ArScan (MAE-R. Ginouvès, Nanterre), Oct. 2003/Oct. 2004* (Techniques et Cultures n° 46), Paris.
- Baccrabère, G. (1990) : "La protohistoire à Ancely et les autres sites toulousains", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 50, 6-83.
- Bagan, G. et S. Mauné (2009) : "Les communautés rurales du Languedoc occidental entre l'âge du Bronze final IIIb et la fin du premier âge du Fer (IXe-Ve s. av. J.-C.) : études de cas", in : Bertrand *et al.* dir. 2009, tome II, 181-214.
- Baigl, J.-P. et J. Gomez de Soto (1995) : "Barbezieux, les Petits Clairons", *BSR 1994, DRAC Poitou-Charentes*, 18-19.
- Baigl, J.-P., J. Gomez de Soto, P. Poirier et I. Kerouanton (1999) : "Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural du premier âge du Fer", *Aquitania*, 16, 31-91.
- Balfet, H. (1966) : "La céramique comme document archéologique", *BSPF*, 63, 279-310.
- Balfet, H., M.-F. Fauvet-Berthelot et S. Monzon (1989) : *Lexique et typologie des poteries*, Paris.
- Ballarin, C. (2011) : *Villeneuve-sur-Lot, Brignols, Romas (Lot-et-Garonne - Aquitaine). Rapport final d'opération*, Bordeaux.
- Baray, L., éd. (2004) : *Archéologie des pratiques funéraires - approches critiques, actes de la table ronde du 7 au 9 juin 2001*, Bibracte 9, Glux-en-Glenne.
- Baray, L. (2004) : "Du dépôt fastueux au dépôt modeste. L'idéologie funéraire aristocratique et la dynamique sociale aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C. en Europe occidentale", in : Baray, éd. 2004, 65-77.
- (2007) : "Dépôts funéraires et hiérarchies sociales aux âges du fer en Europe occidentale : aspects idéologiques et socio-économiques", in : Baray *et al.*, éd. 2007, 169-189.
- (2008) : "Dimension socio-économique et symbolique des dépôts funéraires aristocratiques d'Europe occidentale (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant J.-C.)", *Préhistoires Méditerranéennes*, 14, 183-208.
- Baray, L., B. Chaume et É. Millet (2007) : "Culture matérielle et pratiques funéraires en Bourgogne du nord aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. a.C.", in : Mennessier-Jouannet *et al.*, éd. 2007a, 187-225.
- Baray, L., P. Brun et A. Testart, éd. (2007) : *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale : actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*, Editions Universitaires de Dijon, Dijon.
- Bardel, D. (2009) : "Les vaisseliers céramiques des fouilles anciennes de Vix/le mont Lassois (Côte-d'Or) : Bronze final IIIb, Hallstatt D et La Tène C/D", in : Chaume, éd. 2009, 69-152.
- Barral, P., B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion et A. Villard-Le Tiec, éd. (2011) : *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du fer. Actes du XXXIII<sup>e</sup> Colloque international de l'AFEAF (Caen, 20-24 mai 2009)*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, série « Environnement, sociétés et archéologie » 14, Besançon.
- Barral, P., J.-P. Guillaumet, M.-J. Roulière-Lambert, M. Saracino et D. Vitali, éd. (2014) : *Les celtes et le nord de l'Italie : premier et second âges du fer. Actes du XXXVI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Vérone, 17-20 mai 2012*, Revue archéologique de l'Est Supplément 36, Dijon.
- Barraud, D. (1977) : "Séance du 16.01.1977", *RHAL*, 45, 34.
- (1982) : "Informations sur trois ans de fouilles sur le site néolithique du Pétreau (commune d'Abzac)", *RHAL*, 50, 185, 110-116.
- (1983a) : "Le néolithique du Pétreau à Abzac (Gironde), aperçu préliminaire", *Gallia-Préhistoire*, 26, 1, 203-216.
- (1983b) : "Bordeaux, rue Porte-Dijéaux, ancien immeuble du journal La France", *Archéologie en Aquitaine*, 2, 25-29.

- Barraud, D., A. Coffyn et H. Duday (1985) : “Les inhumations du premier âge du Fer découvertes en 1954 à Coutras (Gironde)”, *Aquitania*, 3, 189-199.
- Barraud, D., S. Cassen, M. Schwaller et C. Sireix (1986) : “Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde)”, *Aquitania*, 4, 3-37.
- Barraud, D., F. Berthault, P. Caillat, D. Nony, C. Sireix et J.-L. Tilhard (1988) : “Le site de « La France », origines et évolution de Bordeaux antique”, *Aquitania*, 6, 3-59.
- Barrère, abbé (1855) : *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d’Agen depuis les temps les plus reculés jusqu’à nos jours*, Agen.
- Barrière, C. (s.d.) : *Les étapes du peuplement entre Dronne et Tardoire*, Bordeaux.
- (1951) : “L’oppidum de Sendougue”, *BSPF*, 48, 7-8, 375-381.
- (1953) : “Contribution à l’étude des enceintes de la Dordogne”, *BSHAP*, 80, 123-126.
- (1956) : “Contribution à l’étude des enceintes de la Dordogne”, *BSHAP*, 83, 20-23.
- Bartoloni, G. et F. Delpino, éd. (2005) : *Oriente e Occidente : metodi e discipline a confronto : riflessioni sulla cronologia dell’età del Ferro in Italia, atti dell’incontro di studi, Roma, 30-31 ottobre 2003*, Rome-Pise.
- Bastisse, C. et D. Picotin (1977) : *Essai sur l’histoire et l’archéologie du canton de Saint-Ciers-sur-Gironde*, Saint-Ciers-sur-Gironde.
- Batardy, C., O. Buchsenschutz, K. Gruel et M. Levéry (2008) : “Analyse spatiale et statistique de l’âge du Fer en France. L’exemple de la « BaseFer »”, *RACF [en ligne]*, 47.
- Bats, M., éd. (1990) : *Les amphores de Marseille grecque : chronologie et diffusion (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (11 mars 1989), Études Massaliètes 2, Lattes.
- Béal, J.-C. et T. Odiot (1999) : “Les « sites doubles » drômois et ardéchois de la vallée du Rhône dans l’Antiquité”, *Gallia*, 56, 91-98.
- Beausoleil, J.-M. (1998a) : *D.F.S. Opération A 20, section 3*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1998b) : “Labastide-Murat, Régagnac”, *BSR 1998, DRAC Midi-Pyrénées*, 165-166.
- (1999) : “Loupiac, Combe Nègre”, *BSR 1998, DRAC Midi-Pyrénées*, 167-169.
- (2001) : “Flaujac-Poujols, Camp de l’Eglise nord - aire de repos du Tréboulou ouest”, *BSR 2001, DRAC Midi-Pyrénées*, 115-117.
- (2003) : “Flaujac-Poujols, Camp de l’Eglise”, *BSR 2003, DRAC Midi-Pyrénées*, 113-115.
- (2005) : “Flaujac-Poujols, Camp de l’Eglise”, *BSR 2005, DRAC Midi-Pyrénées*, 110-112.
- Beausoleil, J.-M., P. Bertrand et D. Rigal (1998) : *Rapport intermédiaire d’évaluation, Nadillac, Lacombe*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Beausoleil, J.-M. et L. Grimbert (2000) : *D.F.S. de diagnostic et d’évaluation archéologiques : La Garenne*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Beausoleil, J.-M. et L. Gros (2000) : “Flaujac-Poujols, Camp de l’Eglise nord”, *BSR 2000, DRAC Midi-Pyrénées*, 134-137.
- Beausoleil, J.-M., L. Gros, P. Bertran, L. Cordier et C. Vallet (2000a) : “Les tumuli 2 et 4 de Sol de Sabrazat, commune de Durbans (Lot)”, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 2, 191-211.
- Beausoleil, J.-M., L. Gros, L. Loiselier, C. Pironnet et C. Filhol (2000b) : “Le tumulus de l’âge du Fer du bois de Magnens à Lunegarde (Lot)”, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 211-225.

- Beausoleil, J.-M. et L. Gros (2002) : “Flaujac-Poujols, Camp de l’Eglise nord”, *BSR 2002, DRAC Midi-Pyrénées*, 111-113.
- Beausoleil, J.-M., L. Gros et G. Lambert (2002) : *Flaujac-Poujols, le Camp de l’Eglise nord. Nécropoles et structures d’habitat protohistoriques. Document final de synthèse*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Beausoleil, J.-M., L. Gros et T. Péliissié (2007) : “La nécropole protohistorique (VI-V<sup>e</sup> a.C.) du Camp de l’Eglise nord (Flaujac-Poujols, Lot). Approche préliminaire et premiers résultats.”, in : Vaginay & Izac-Imbert, éd. 2007, 125-151.
- Beausoleil, J.-M. et A. Collet (2014) : “Un monument aristocratique du bas Quercy. Le tumulus 21 de la nécropole du Camp de l’Eglise Nord à Flaujac-Poujols (Lot)”, *L’Archéologue*, 128, 24-30.
- Béhague, B. (2001) : *Etat de la recherche sur le premier âge du Fer dans la partie occidentale du Bassin Aquitain. Mémoire de DEA inédit*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Bordeaux.
- (2004) : “Saint-Etienne-de-Lisse, Niord”, *BSR 2002, DRAC Aquitaine*, 84-85.
- (2007a) : “Le premier âge du Fer dans la moyenne et basse vallée de la Garonne (800-400 a.C.). Etat de la documentation”, in : Vaginay & Izac-Imbert, éd. 2007a, 15-35.
- (2007b) : “Le site de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde)”, in : Duval & Gomez de Soto, éd. 2007b.
- (2013) : “Etude d’impact sur le site de Niord à Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde). Opération 2002”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 287-292.
- Béhague, B., P. Martineau et Y. Prouin (2006) : “Fourques-sur-Garonne, Lauzeré”, *BSR 2006, DRAC Aquitaine*, 130-131.
- Béhague, B. et C. Lagarde (2009) : “Le passage de l’âge du Bronze à l’âge du Fer dans le Bassin aquitain”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009, 253-266.
- Béhague, B., P. Coutures et C. Sireix (2011) : “Le site de hauteur fortifié de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde)”, in : Colin *et al.*, éd. 2011, 19-21.
- Béhague, B. et C. Sireix (2011) : “Une sépulture à incinération de la fin du premier âge du Fer au lieu-dit « Les Graves », Saint-Pey-de-Castets (Gironde)”, in : Colin *et al.*, éd. 2011, 85-87.
- Belarte, M.C., D. Garcia et J. Sanmartí Grego, éd. (2016) : *Les structures sociales protohistoriques a la Gàl·lia i a Ibèria: homenaje a Aurora Martín i Enriqueta Pons: Actes de la VII Reunió Internacional d’Arqueologia de Calafell (Calafell, del 7 al 9 de març de 2013)*, Barcelona.
- Benzécri, J.-P., éd. (1973) : *L’analyse des données, 2 : l’analyse des correspondances*, L’analyse des données, Paris.
- Berchon, E. (1889) : “Etudes paléo-archéologiques sur l’âge du Bronze spécialement en Gironde”, *Bulletins et mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bordeaux*, 14, 17-154.
- (1891) : “Etudes paléo-archéologiques sur l’âge du Bronze spécialement en Gironde”, *Bulletins et mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bordeaux*, 16, 5-85 ; 123-150.
- Bérenger, D., J. Bourgeois, M. Talon et St. Wirth, éd. (2012) : *Gräberlandschaften der Bronzezeit : internationales Kolloquium zur Bronzezeit, Herne, 15.-18. Oktober 2008 = Paysages funéraires de l’âge du Bronze: colloque international sur l’âge du Bronze, Herne, 15-18 octobre 2008*, *Bodenaltertümer Westfalens* 51, Darmstadt.
- Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer, éd. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne (tome I). Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d’autres régions du monde celtique (tome II). Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l’AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F)*, Mémoires de l’AAPC XXXIV, Chauvigny.
- Bertrand, I. et P. Maguer (2007) : *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Chauvigny.
- Berrocal-Rangel, L. et P. Gardes, éd. (2001) : *Entre celtas e iberos: las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*, *Bibliotheca archaeologica hispana* 8, Madrid.

- Beschi, A. (1993) : “Barbaste, Cablanc”, *BSR 1993, DRAC Aquitaine*, 84.
- Besse, S. (1992a) : “Luzech, l’Impernal”, *BSR 1992, DRAC Midi-Pyrénées*, 94-95.
- Besse, S. (1992b) : *Rapport de fouille de sauvetage, Luzech, l’Impernal. Fanum gallo-romain*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Beylier, A. (2012) : *L’armement et le guerrier en Méditerranée nord-occidentale au premier âge du Fer*, MAM, 31, Lattes.
- Beyneix, A. (1997a) : *Les cultures de l’Age du Bronze en pays de Moyenne-Garonne*, Montagnac.
- (1997b) : “Précisions sur la sépulture à incinération d’Ambrus (Lot-et-Garonne)”, *Aquitania*, 15, 311-318.
- Beyneix, A. et C. Couhade (1997) : “Le premier âge du Fer en Bazadais”, *Munibe*, 49, 143-152.
- Beyneix, A. et M. Humbert (1995) : “Le site de hauteur protohistorique du Pech de Berre à Nicole (Lot-et-Garonne)”, *DALG*, 2, 19-30.
- Beyneix, A. et C. Piot (1995) : “Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les âges du Fer”, *Aquitania*, 13, 33-73.
- Beyneix, A., A. Dautant et Y. Marcadal (1995) : *Fauillet - Lagravière. Une nécropole à incinération protohistorique en Agenais*, Préhistoire Quercinoise, Talence.
- Beyneix, A., A. Dautant, L. Echasseraud et J.-F. Garnier (2005) : “Matériaux protohistoriques inédits en villeneuvois”, *Aquitania*, 21, 7-20.
- Bial, P. (1897) : “A propos des fouilles des tumulus gaulois au Puy-d’Issolud (Uxellodunum)”, *BSSHAC*, 19, 411-446.
- Bial, P. (1898) : “Note supplémentaire sur la fouille d’un tumulus gaulois au Puy d’Issolud (Uxellodunum)”, *BSSHAC*, 20, 149-152.
- Bilbao, M. (2005) : *Les sépultures du Premier Âge du Fer autour du Bassin d’Arcachon et de la basse vallée de la Leyre*, Mémoire de Master 2 inédit, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.
- (2012a) : “Belin-Beliet, la nécropole de Joué”, *BSR 2010, DRAC Aquitaine*, 104-105.
- (2012b) : “Le tumulus A de la nécropole de Joué (Belin-Beliet, Gironde)”, *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 29, 73-83.
- Billiant, P., J. Gascó et J.-P. Girault (2000) : “Le Bronze final de la fontaine de Loulié au Puy d’Issolud (Saint-Denis-lès-Martel, Lot) ; premières données”, *BSPF*, 97, 4, 561-571.
- Bizot, B. et E. Vernhet (1987) : “Soulac-sur-Mer (Gironde), La Négade, fouille de sauvetage d’une fosse protohistorique”, *BSAB*, 78, 31-35.
- Blouet, V., P. Buzzi, C. Dreidemy, C. Faye, O. Faye, L. Gebus, T. Klag, M.-P. Koenig, C. Maggi, G. Mangin, P. Mervelet et J. Vanmoerkerke (1992) : “Données récentes sur l’habitat de l’âge du Bronze en Lorraine”, in : Mordant & Richard, éd. 1992, 177-193.
- Blum, I., L. Darmezine, J.-C. Decourt, B. Helly et G. Lucas (1992) : *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, Monographies du CRA 7, Paris.
- Boguszewski, A. (2001) : *Le Petit Berguille. Rouillet-Saint-Estèphe. DFS de fouille préventive*, Inrap, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- (2002) : *Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Ressigué Haut (km 46). Rapport de diagnostic, 9-17 septembre 2002*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (2004) : “Villeneuve-sur-Lot, Ressigué-Haut et Bas”, *BSR 2002, DRAC Aquitaine*, 126.

- Boguszewski, A., J. Gomez De Soto et P.-Y. Milcent (2011) : “Stèles et statues du premier âge du Fer et de La Tène ancienne, du Centre-Ouest et de l’Aquitaine septentrionale au Berry”, in : Gruat & Garcia, éd. 2011, 311-322.
- Boissavit-Camus, B. (1991a) : “Clinique Sainte-Marthe, expertise préalable”, *BAPC*, 20, 17-18.
- (1991b) : “Grand Hôtel de France, expertise préalable”, *BAPC*, 20, 18-19.
- Bonnamour, L., A. Duval et J.-P. Guillaumet, éd. (1985) : *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère). Paléométaballurgie du bronze à l’Âge du Fer, Actes du septième colloque de l’AFEAF tenu à Rully (12-15 mai 1983)*, RAECE, supplément 6, Dijon.
- Bonnardin, S., C. Hamon, M. Lauwers et B. Quilliec, éd. (2009) : *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours. XXIX<sup>e</sup> rencontres internationales d’archéologie et d’histoire d’Antibes*, APDCA, Antibes, Paris.
- Bonnefond, R. et T. Pataki (1965) : “Découverte d’une grotte (commune de Gignac). Prise de date”, *BSELSAL*, 86, 18.
- Bosch-Gimpera, P. (1941) : “Les Celtes et la civilisation des urnes en Espagne”, *Préhistoire*, VIII, 121-154.
- Bosredon (de), P. (1880) : “Nomenclature des monuments et gisements de l’âge de la pierre”, *BSHAP*, 7, 191-200.
- Bost, J.-P. (1986) : “« P. Crassum... in Aquitaniam proficisci iubet ». Les chemins de Crassus en 56 avant Jésus-Christ”, *Revue des Études Anciennes*, 88, 1, 21-39.
- Bouchet, J.-M. (1993) : “Echebrune, la Combe des Vaux”, *BSR 1993, DRAC Poitou-Charente*, 33.
- Bouchet, J.-M., Cl. Burnez, P. Fouéré (1992) : *Prospections sur la commune de Pérignac (Charente-Maritime) : remembrement 1992. Rapport de sauvetage*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- Boudartchouk, J.-L. (1998) : *Archéologie et grands travaux, la RN 124. Les fouilles du contournement nord d’Auch (Gers), 1996-1997*, Toulouse.
- Boudet, R. (1982a) : “La Station de Hauteur de l’Age de Fer de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde)”, *RHAL*, 50, 57-66.
- (1982b) : “La Station de Hauteur de l’Age du Fer de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse - Gironde (suite)”, *RHAL*, 50, 81-84.
- (1987) : *L’âge du Fer récent dans la partie méridionale de l’estuaire girondin (du Ve au Ier siècle avant notre ère)*, Périgueux.
- , éd. (1992a) : *Les celtes, la Garonne et les pays aquitains. L’âge du Fer du Sud-Ouest de la France (du VIII<sup>ème</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Agen.
- (1992b) : “Une agglomération protohistorique sur une île de Garonne : l’Isle-Saint-Georges (Gironde)”, in : Boudet éd. 1992b, 36-37.
- , éd. (1994a) : *L’âge du Fer en Europe sud-occidentale. Actes du XVI<sup>e</sup> colloque de l’Association Française pour l’Etude de l’âge du Fer, Agen, 28-31 mai 1992*, Aquitania, 12, Bordeaux.
- (1994b) : “Les agglomérations protohistoriques en France sud-occidentale : quelques réflexions”, in : Boudet, éd. 1994, 55-94.
- Boulestin, B. (2009) : “La Rochette, le Trou qui fume”, *BSR 2009, DRAC Poitou-Charente*, 40.
- Boulestin, B., S. Ducongé, J. Gomez de Soto et É. Marchadier (2009) : “*Iculisma gauloise : les occupations de l’âge du Fer sur le plateau d’Angoulême (Charente)*”, in : Buchsenschutz et al., éd. 2009, 405-412.
- Bouloumié, B. et C. Lagrand (1977) : “Les bassins à rebord perlé et autres bassins de Provence”, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 10, 1, 1-31.

- Boulud-Gazo, S. et M. Mélin (2009) : “Etude comparative des modalités de dépôts en milieu terrestre et en milieux humides en région armoricaine à l’âge du Bronze final”, in : Bonnardin *et al.*, éd. 2009, 249-260.
- Boulud, S. et M. Fily (2009) : “Les dépôts métalliques de l’extrême fin du Bronze final en Bretagne : nouvelle évaluation des données à la lumière des découvertes récentes”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009, 283-298.
- Bourderly, L. (1880) : “Fouilles d’un tumulus à Saint-Priest-les-Fougères”, *BSAHL*, 28, 306.
- Bourderly, L. (1881) : “Rapport sur les fouilles d’un tumulus à Liviers”, *BSHAL*, 29, 125-132.
- Bourgeois, J., I. Bourgeois et B. Cherretté, éd. (2003) : *Bronze Age and Iron Age communities in north-western Europe*, Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten, Bruxelles.
- Bourgeois, J. et M. Talon, éd. (2005) : *L’âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen. Actes du 125<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Lille, 2000*, éditions du CTHS, Paris.
- Bouscaras, A. (1965) : “Recherches sous-marines au large d’Agde (1965). Epave des bronzes de Rochelongue”, *BSASLB*, 1 (5e série), 81-99.
- (1967) : “Recherches sous-marines - été 1967. Epave des bronzes”, *BSASLB*, 3 (5e série), 5-24.
- Bout, E. et M. Vidal (1986) : *Compte-rendu de prospection*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Boutin, R. (1967) : “Le Châtelier à Saint-Séverin-sur-Boutonne”, *Roccafortis*, 2, 1, 9-18.
- Boutouille, F., D. Barraud et J.-L. Piat, éd. (2011) : *Fabrique d’une ville médiévale : Saint-Emilion au Moyen Âge*, Aquitania, supplément 26, Pessac.
- Bouyssonie, J. (1955) : “Le dolmen de la Croix Blanche à Lachapelle Auzac”, *BSSHAC*, 142-144.
- Braemer, F., S. Cleuziou et A. Coudart, éd. (1999) : *Habitat et société : actes des XIX<sup>e</sup> rencontres internationales d’archéologie et d’histoire d’Antibes, 22-23-24 octobre 1998*, APDCA, Antibes.
- Brard, C. (1835) : *Statistique du département de la Dordogne*, inédit, Archives départementales de la Dordogne.
- Bravard, J.-P. et A. Blanc, éd. (2009) : *La géologie : les sciences de la Terre appliquées à l’archéologie*, Paris.
- Bravard, J.-P. et P.-G. Salvador (2009) : “Géoarchéologie des plaines alluviales. Éléments d’une approche géomorphologique”, in : Bravard & Blanc, éd. 2009, 91-126.
- Brenet, M., M. Folgado, P. Bertrand (2004) : *Font de Meaux (Coursac, Dordogne). Rapport de diagnostic archéologique, 30 août - 6 septembre 2004*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Briard, J. (1965) : *Les dépôts bretons et l’âge du Bronze atlantique*, Rennes.
- Brisson, A. et J.-J. Hatt (1966) : “Fonds de cabanes de l’âge du Bronze final et du premier âge du Fer en Champagne (première partie)”, *RAECE*, XVII, 165-197.
- (1967) : “Fonds de cabanes de l’âge du Bronze final et du premier âge du Fer en Champagne (suite et fin)”, *RAECE*, XVIII, 7-51.
- Brocheriou, D. et Y. Ceinturet (2014) : “Premier bilan d’une prospection-inventaire des tumuli médocains”, *Cahiers Méduilliens*, 61, 5-16.
- Brossier, S. (1997) : *Le site de Villeneuve-Tolosane / Cugnaux (Haute-Garonne)*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Brun, P. (1987) : *Princes et princesses de la celtique. Le premier âge du Fer en Europe (850-450 av. J.-C.)*, Paris.
- (1988) : “L’entité Rhin-Suisse-France orientale : nature et évolution”, in : Brun & Mordant, éd. 1988, 599-620.

- (1993) : “La complexification sociale en Europe moyenne pendant l’âge du Fer : essai de modélisation”, in : Daubigney, éd. 1993, 275-289.
- (1997) : “Les « résidences princières » : analyse du concept”, in : Brun & Chaume, éd. 1997, 321-330.
- (1998) : “Le complexe culturel atlantique : entre le cristal et la fumée”, in : Jorge, éd. 1998, 40-51.
- (2001) : “Echelles d’intégration politique et contrôle des moyens de production en Europe”, in : Berrocal-Rangel & Gardes, éd. 2001, 29-44.
- (2003) : “La signification variable des dépôts funéraires et des dépôts non funéraires de l’âge du Bronze”, in : Bourgeois *et al.*, éd. 2003, 61-73.
- (2006) : “Pour une archéologie des réseaux locaux. Les outils d’analyse et les problèmes d’échelles spatiales et temporelles”, *Les Nouvelles de l’archéologie*, 104-105, 7-12.
- (2009) : “Comparer les productions céramiques protohistoriques : théorie et méthodes”, in : Chaume, éd. 2009, 11-17.
- (2010) : “Le territoire : une notion polysémique”, in : Nicolas & Salavert, éd. 2010, 7-11.
- (2011) : “Les territoires en Europe pendant les Âges du Bronze et du Fer”, in : Kourtessi-Philippakis & Treuil, éd. 2011, 213-230.
- (2015) : “Réflexion sur les degrés de spécialisation artisanale dans les sociétés de l’âge du Bronze”, in : Boulud-Gazo & Nicolas, éd. 2015a, 11-22.
- (2016) : “L’évolution en dents de scie des formes d’expression du pouvoir durant l’âge du Fer en Europe tempérée”, in : Belarte *et al.*, éd. 2015b, 49-59.
- Brun, P. et C. Mordant, éd. (1988) : *Le Groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d’Urnes: actes du colloque international de Nemours 1986*, Mémoires du Musée de préhistoire d’Ile-de-France no 1, Nemours.
- Brun, P. et P. Pion (1992) : “L’organisation de l’espace dans la vallée de l’Aisne pendant l’âge du Bronze”, in : Mordant & Richard, éd. 1992, 117-127.
- Brun, P. et B. Chaume, éd. (1997) : *Vix et les éphémères principautés celtiques: les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale: actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 27-29 octobre 1993*, Archéologie aujourd’hui, Paris.
- Brun, P., C. Cathelin, S. Chatillon, Y. Guichard, P. Le Guen et É. Néré (2005) : “L’âge du Bronze dans la vallée de l’Aisne”, in : Bourgeois & Talon éd. 2005, 189-208.
- Brun, P., A. Averbouh, C. Karlin, S. Méry et P. de Miroschedji (2006) : “Les liens entre la complexité des sociétés traditionnelles et le niveau de spécialisation artisanale : bilan et perspectives”, *Techniques & Culture*, 46-47, 325-347.
- Brun, P. et P. Ruby (2008) : *L’âge du fer en France : premières villes, premiers États celtiques*, Archéologies de la France, La Découverte, Paris.
- Brun, P., B. Chaume, L. Dhennequin et B. Quilliec (2009) : “Le passage de l’âge du Bronze à l’âge du Fer...au fil de l’épée”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009, 477-485.
- Brun, P. et C. Marcigny (2012) : “Une connaissance de l’âge du Bronze transfigurée par l’archéologie préventive”, *Archéopages*, HS n° 3, 133-139.
- Brun, P. et B. Chaume (2013) : “Une éphémère tentative d’urbanisation en Europe centre-occidentale durant les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles av. J.-C. ?”, *BSPF*, 110, 2, 319-349.
- Brunet, P. (2006) : “La céramique du Bronze final et du début du premier Âge du Fer en vallée de Marne, état des recherches”, *BSPF*, 103, 2, 313-322.
- Bry, X. (1995) : *Analyses factorielles simples*, Economica, Paris.



- Buchsenschutz, O., éd. (1978) : *Les structures d'habitat de l'âge du Fer en Europe tempérée. Actes du colloque de Châteauroux, Bouges-le-Château, Levroux (27-29 octobre 1978)*, Paris.
- Buchsenschutz, O. (1984) : *Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 18, Paris.
- Buchsenschutz, O. dir. (2015) : *L'Europe celtique à l'Âge du fer : VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles*, Nouvelle Clio, Paris.
- Buchsenschutz, O. et G. Mercadier (1990) : "Recherches sur l'oppidum de Murcens-Cras (Lot). Premiers résultats", *Aquitania*, 7, 25-51.
- Buchsenschutz, O., A. Bulard, M.-B. Chardenoux et N. Ginoux, éd. (2003) : *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen. Actes du 26<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002, thème spécialisé*, RACF : Supplément 24, Tours.
- Buchsenschutz, O., A. Bulard et T. Lejars, éd. (2005) : *L'âge du fer en Île-de-France : actes du XXVII<sup>e</sup> colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis, 9 - 12 mai 2002 ; thème régional*, RACF : Supplément 26, Tours.
- Buchsenschutz, O., M.-B. Chardenoux, S. Krausz et M. Vaginay, éd. (2009) : "L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bourges, 2008", RACF : Supplément 35, Paris.
- Buisson, J.-F. (1989) : "Îlot Chabrefy, sauvetage programmé", *BAPC*, 18, 11-12.
- Bulard, A. et R. Peake (2005) : "Autour du confluent Seine-Yonneaux IX<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles : tendances évolutives des céramiques et chronologie", in : Buchsenschutz *et al.*, éd. 2005, 224-240.
- Burgaud, P. (1964) : "La Vallée, essai d'analyse d'un terroir rural de Saintonge", *Roccafotis*, 1, 98-103, 116-125, 156-168.
- Burgess, C. et I. Colquhoun (1988) : *The swords of Britain*, PBF V, Munich.
- Burillo Mozota, F. et M. Chordá Pérez, éd. (2014) : *Nuevos hallazgos, nuevas interpretaciones*, Centro de Estudios Celtibéricos de Segeda, Zaragoza.
- Burnez, Cl. (1965) : "La station de Soubérac à Gensac-la-Pallue (Charente)", *BSPF*, 62, 289-315.
- (1986) : *Fléac-sur-Seugne, Le Crapaud, rapport de fouille de sauvetage*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- Burnez, Cl. et B. Réaux (1990) : *Les Planches à Saint-Maigrin (Charente-Maritime). Rapport de sauvetage* DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- Burnez, Cl. et P. Pierre (1991) : "Segonzac. Les Terres de Font-Belle", *BAPC*, 20, 23.
- Burnez, Cl., C. Louboutin, J.-P. Gailledreau, F. Fischer, J. Gomez de Soto (1997) : « *Le Camp* » à *Chalignac (Charente). Rapport de fouille*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- Burnez, Cl., C. Louboutin et F. Fischer (2000) : "Chalignac, Le Camp", *BSR 1997, DRAC Poitou-Charente*, 11-13.
- Burnez, Cl., J.-P. Gailledreau et J. Gomez de Soto (2003) : "Nouvelles trouvailles subaquatiques néolithiques et protohistoriques dans la Charente à Saint-Simon et à Vibrac (Charente)", *BSPF*, 100, 3, 575-587.
- Cadis, L. (1954) : "Le Bazadais préhistorique, celtique, gallo-romain et mérovingien", *BSPF*, 51, 9-10, 395-398.
- Caillat, B. (1979) : "Mobilier inédit trouvé à Castel-Réal (Dordogne). Aperçus sur la faune protohistorique", *Bulletin de la Société d'Études et de Recherches Préhistoriques des Eyzies*, 29, 76-77.
- Calmettes, P. (2013) : "Pontours, Chemin des Abeilles, La Mothe", *BSR 2011, DRAC Aquitaine*, 56-57.
- Carancini, G.L. (1984) : *Le asce nell'Italia continentale*, Prähistorische Bronzefunde 12, Munich.

- Carozza, L. (1996) : *D.F.S. de sauvetage urgent. Le site préhistorique et protobistorique d'Al Poux à Fontanes (Lot) : écologie d'un bassin versant*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Carozza, L., B. Dedet, M. Passelac et N. Valdeyron, éd. (2002) : *Pratiques funéraires protobistoriques entre Massif Central et Pyrénées. Nouvelles données. Actes du colloque en hommage à Jean-François Salinier, Puy-laurens, 15-16 janvier 2000*, Archéologie Tarnaise, 12.
- Carrière, M. (1999) : *Floirac en Quercy des origines à la fin du XIIe siècle*, Vayrac.
- Cartailhac, E. (1879) : "Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn", *Matériaux pour l'Histoire Primitive et Naturelle de l'Homme*, 2e série, Tome X, 481-499.
- Castagné, E. (1889) : "Les monuments primitifs du Quercy et les peuples qui les ont élevés", *BSELSAL*, XIV, 5-60.
- Cauuet, B. (2004) : *L'or des Celtes du Limousin*, Limoges.
- (2013) : "Les ressources métallifères du Massif central à l'âge du Fer", in : Verger & Pernet, éd. 2013, 86-95.
- Cauuet, B. et F. Didierjean (1992) : "Mines d'or gauloises et habitats associés du sud-Limousin : méthodes de prospection archéologique", *Aquitania*, 10, 31-47.
- Cerdeño, M.L. (1978) : "Los broches de cinturón peninsulares de tipo celtico", *Trabajos de Prehistoria*, 35, 279-306.
- Chaillou, A. (2003) : *Nature, statut et traitements informatisés des données en archéologie : les enjeux des systèmes d'informations archéologiques*, thèse de doctorat inédite, Université Lumière - Lyon 2, Lyon.
- Chalard, P. (1989) : *La grotte de La Roque*, mémoire de DESS inédit, université de Toulouse II Le Mirail, Toulouse.
- Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes (2012a) : *Livret simplifié de la carte des pédopaysages de Charente*, Poitiers.
- (2012b) : *Livret simplifié de la carte des pédopaysages de Charente-Maritime*, Poitiers.
- Chardenoux, M.B. et J.-C. Courtois (1979) : *Les haches dans la France méridionale*, PBF XI, Munich.
- Chaudruc de Crazannes, J.C.M.A. (1834) : "Coup d'œil sur les monuments historiques du département du Lot", *Bulletin Monumental*, 1, 1-32.
- Chaume, B. (2001) : *Vix et son territoire à l'âge du Fer. Fouilles du mont Lassois et environnement du site princier*, Protohistoire européenne 6, Montagnac.
- Chaume, B., éd. (2009) : "La céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle. Actes du colloque international de Dijon, 21-22 novembre 2006", Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2009.
- Chaume, B. et C. Mordant, éd. (2011) : *Le complexe aristocratique de Vix : nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*, Arts, archéologie & patrimoine, Dijon.
- Chauvet, G. (1881) : *Notes d'archéologie préhistorique. Canton de Mareuil-sur-Belle*, Angoulême.
- Chenorkian, R. (1996) : *Pratique archéologique statistique et graphique*, Errance, Paris.
- Chevalier, A. (2009) : "Espaces funéraires et réseaux viaires protohistoriques en basse-Normandie. Deux approches mathématiques de l'espace", *Les Nouvelles de l'archéologie*, 115, 44-51.
- Chevillot, Chr. (1976a) : "Le mobilier du tumulus de Chalagnac au musée du Périgord et son contexte : le groupe tumulaire de Coursac (Dordogne)", *BSHAP*, 103, 4, 285-299.
- (1976b) : "Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne)", *BSPF*, 73, 422-436.

- (1976c) : “Présence de céramique à décor graphité à Écorneboeuf, commune de Coulounieix-Chamiers”, *BSHAP*, 103, 174-179.
- (1978a) : “L’habitat protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). Résultats du sondage n° 3 (1975-1977)”, *RACF*, 17, 3-4, 201-219.
- (1978b) : “*Structures d’habitat en Haute-Vienne et Dordogne aux âges du Fer*”, in : Buchsenschutz, éd. 1978, 113-125.
- (1979) : “Le tumulus n°1 des Landes-de-Prunou (1er âge du Fer), commune de Jumilhac-le-Grand”, *BSPF*, 76, 8, 237-256.
- (1980) : “Nouvelles découvertes sur le site de Castel-Réal, commune de Siorac-en-Périgord (Dordogne)”, *Bulletin de la Société d’Études et de Recherches Préhistoriques des Eyzies*, 30, 52-62.
- (1981a) : *La civilisation de la fin de l’âge du Bronze en Périgord*, Périgueux.
- (1981b) : “La protohistoire en Dordogne. Etat des recherches en 1981”, *RACF*, 77-78, 19-53.
- (1981c) : *Les civilisations de la fin de l’âge du Bronze en Périgord. Le Bronze final III, du Xe au VIIe siècle avant notre ère*, thèse de doctorat inédite, Université de Bordeaux 3, Bordeaux.
- (1983b) : “Le tumulus du 1er âge du Fer de « Poumassada » à Lavaud-Bousquet, commune de CHâteau-Chervix (Haute-Vienne)”, *Travaux d’Archéologie Limousine*, 4, 7-23.
- (1983) : “Découvertes anciennes à Castel-Réal, commune de Siorac-en-Périgord (Dordogne). La collection Delseillé”, *Bulletin de la Société d’Études et de Recherches Préhistoriques des Eyzies*, 32, 51-63.
- (1984) : “Le site protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). Bilan de dix-huit années de recherches”, *Aquitania*, 2, 4-35.
- (1986) : “Les camps et enceintes protohistoriques en Dordogne”, *Archéologie en Aquitaine*, 5, 130-150.
- (1987) : “*L’habitat protohistorique de Beynac (Dordogne). Premières observations*”, in : FHSO, éd. 1987, 225-252.
- (1989) : *Sites et cultures de l’âge du Bronze en Périgord*, Archéologies, Périgueux.
- (1992) : “Le tumulus du premier âge du Fer du « Bos-du-Four » à Coursac (Dordogne)”, *Documents d’Archéologie et d’Histoire Périgourdines*, 7, 41-68.
- Chevillot, Chr. et J.-Cl. Moissat (1977) : “Découverte de nouveaux tessons à décor graphité à Écorneboeuf, commune de Coulounieix-Chamiers”, *BSHAP*, 104, 202-211.
- Chevillot, Chr., H. Moissat et J.-Cl. Moissat (1989) : “Fosses du début du 1er Âge du Fer au lieu-dit « Pourtem » à Montanceix, commune de Montrem (Dordogne)”, *Documents d’Archéologie Périgourdine*, 4, 45-64.
- Chevillot, Chr., Ph. Gruat, J. Gausson, J.-Cl. Leblanc et J.-Cl. Moissat (1993) : “Le port fluvial antique du « Plaisy » à Saint-Médard-de-Mussidan (Dordogne)”, *Documents d’Archéologie et d’Histoire Périgourdine*, 8, 51-72.
- Chevillot, Chr. et M. Dachary (2011) : “Un site du début du Ier Âge du Fer à Villazette (Creysse - Dordogne)”, *Documents d’Archéologie et d’Histoire Périgourdines*, 26, 29-46.
- Chevillot, Chr. et M.-Chr. Gineste (2011) : “Fosses du début du Premier Âge du fer à « Borie-Porte » (Trélissac - Dordogne)”, *Documents d’Archéologie et d’Histoire Périgourdine*, 26, 47-66.
- Choel, Fr. (1999) : *D.F.S. de fouille préventive, Nadillac, Lacombe, Lot. Les traces d’une activité métallurgique à l’âge du Fer*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Chouquer, G. (2003) : “Crise et recomposition des objets : les enjeux de l’archéogéographie”, *Études rurales*, 3-4, 167-168, 13-31.
- (2005) : “L’émergence de la planimétrie agraire à l’âge du Fer”, *Études rurales*, 3, 175-176, 29-52.

- (2008) : *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*, Paris.
- Cibois, P. (1997) : “Les pièges de l’analyse des correspondances”, *Histoire & Mesure*, 12, 3, 299-320.
- (2015) : *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, Lyon.
- Cicolani, V., É. Dubreucq, M. Mélin et P.-Y. Milcent (2015) : “Aux sources de la Douix : objets et dépôts métalliques en milieu aquatique au Premier âge du Fer en France à partir de l'exemple d'un site remarquable”, in : Olmer & Roure, éd. 2015, 719-756.
- Clarke, M., H. Rendell, J.-P. Tastet, B. Clavé et L. Massé (2002) : “Late-Holocene sands invasion and North Atlantic storminess along the Aquitaine Coast, southwest France”, *The Holocene*, 12, 231-238.
- Clavé, B. (2001) : *Evolution des paléo-environnements côtiers à l'Holocène : exemple de l'Aquitaine septentrionale*, thèse de doctorat inédite, Université de Bordeaux 1, Bordeaux.
- Clémens, J. (1981) : “Aux origines d’une région historique : Ténarèze et Peyrigne en Agenais”, *Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 93, 151, 83-90.
- (1985) : “La Ténarèze en Agenais au Moyen Âge”, in : CTHS 1985, 163-173.
- Clémens, J. et A. Dautant (1990) : “Mottes et camps au Moyen-Âge en Lot-et-Garonne”, in : Collectif, éd. 1990, 9-22.
- Cliquet, D., M. Remy-Watte, V. Guichard et M. Vaginay, éd. (1993) : *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III-Ier s. a.C.). Actes du 14e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, Evreux, mai 1990*, RAO suppl. 6, Rennes.
- Clottes, J. (1965) : *Rapport de fouilles, Cressensac, sépulture de Pech Lebrou*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1967) : “La sépulture de Pech Lebrou (Cressensac, Lot)”, *BSLAL*, LXXXVIII, 117-120.
- (1969) : *Le Lot préhistorique. Inventaire préhistorique et protohistorique*, Bulletin de la Société des études Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot, Cahors.
- (1975) : “Informations archéologiques. Circonscription de Midi-Pyrénées”, *Gallia Préhistoire*, 18, 2, 613-650.
- (1977) : *Inventaire des mégalithes de la France. 5 - Le Lot*, Gallia Préhistoire, .
- (1989) : “Informations archéologiques. Midi-Pyrénées”, *Gallia Informations*, 67-183.
- Clottes, J. et M. Carrière (1979) : *La préhistoire au musée de Cahors. Catalogue*, Cahors.
- Clouet, M. (1936) : “Bracelets de bronze de la commune de Port-d'Envaux”, *Revue de la Saintonge et de l'Annis*, 45, 289-292.
- Coffyn, A. (1962) : “Vestiges archéologiques à Sablons”, *RHAL*, 30, 60-61.
- (1964) : “Céramique protohistorique d'Abzac”, *RHAL*, 32, 113, 65-71.
- (1966) : “Musée de la Société historique et archéologique de Libourne”, *RHAL*, 120, 35-72.
- (1969) : “L'âge du Bronze au musée du Périgord”, *Gallia Préhistoire*, 12, 1, 83-120.
- (1971) : *Le Bronze final et le début du premier âge du Fer autour de l'estuaire girondin. Thèse de doctorat de 3e cycle, université de Bordeaux 3*, Bordeaux 3, Bordeaux.
- (1976) : “Les civilisations de l'Age du Bronze en Aquitaine”, in : Guilaine, éd. 1976, 532-542.
- (1977) : “Les coutumes funéraires autour de l'estuaire de la Gironde durant la protohistoire”, in : CTHS 1977, 187-204.

- (1979a) : “L’Âge du Bronze aux environs de Saint-Emilion”, in : FHSO, éd. 1979, 7-14.
- (1979b) : “L’âge du Bronze aux environs de Saint-Emilion”, in : FHSO, éd. 1979, 7-14.
- , éd. (1990) : *Aux origines de l’archéologie en Gironde. François Daleau (1845-1927)*, Bordeaux.
- (1991) : “Saint-Germain-d’Esteuil, Bois des Haures”, *BSR 1991, DRAC Aquitaine*, 70.
- Coffyn, A., B. Ducasse, J.-A. Garde et R. Riquet (1960) : “Double sépulture à inhumation, Petits-Sablons (Coutras)”, *OGAM*, 72, 413-417.
- Coffyn, A. et J.-P. Mohen (1968) : “La protohistoire au musée d’Agen (Lot-et-Garonne)”, *BSPF*, 65, 757-778.
- Coffyn, A. et J. Gomez de Soto (1971) : “Récentes trouvailles protohistoriques en Charente”, *BSPF*, 68, 8, 251-252.
- Cogoluënhes, A. (1981) : *Gignac, rapport de fouilles, grotte de Siréjols*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Cogoluënhes, A. (1983) : *Gignac, rapport de fouilles de sauvetage, grotte de Siréjols*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Cogoluënhes, A. et M. Philippe (1979) : *Gignac, rapport de fouilles, grotte de Siréjols*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Colin, A. (2010) : *Isle-Saint-Georges, Dorgès (Gironde). Rapport de fouilles programmées 2010*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (2011) : *L’Isle-Saint-Georges, Dorgès, Napias. Rapport de fouilles programmées 2011*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (2012) : *L’Isle-Saint-Georges, Dorgès, Napias. Rapport de fouilles programmées 2012*, Bordeaux.
- Colin, A., Chr. Sireix et Fl. Verdin, éd. (2011) : *Gaulois d’Aquitaine, catalogue de l’exposition*, Bordeaux.
- Colin, A. et Fl. Verdin, éd. (2013) : *L’âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l’espace européen à l’âge du Fer. Actes du 35<sup>e</sup> colloque international de l’AFEAF, Bordeaux, 2011*, Suppl. Aquitania 30, Bordeaux.
- Colin, A., Fl. Verdin et A. Dumas (2013) : “Dynamiques du peuplement dans le nord de l’Aquitaine : quelques pistes de réflexion”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 33-56.
- Colin, A., S. Lescure, A. Dumas, V. Mathé, G. Arnaud-Fassetta et A. Camus (2015a) : “Occupation humaine et dynamique fluviale à Isle-Saint-Georges (Gironde)”, in : Olmer & Roure, éd. 2015a, 821-830.
- Colin, A., A. Dumas, Th. Mauduit et M. Sassi (2015b) : “Isle-Saint-Georges (Gironde), une petite agglomération protohistorique et antique au bord de la Garonne”, *Aquitania*, 31, 11-26.
- Collar, A., T. Brughmans, F. Coward et C. Lemerrier (2014) : “Analyser les réseaux du passé en archéologie et en histoire”, *Les Nouvelles de l’archéologie*, 135, 9-13.
- Collectif (1912) : *8<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, Angoulême*, Paris.
- Collectif (1963) : “*Celticum VI. Actes du troisième colloque international d’études gauloises, celtiques et protoceltiques. Châteaumeillant-Bourges (Cber), 27-30 juillet 1962*”, *OGAM*, suppl. au n° 86.
- Collectif (1973) : *Catalogue de l’exposition du Centenaire de la Société Archéologique de Bordeaux, 1873-1973*, Bordeaux.
- Collectif (1974) : *Actes du 99<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Besançon*, Besançon.
- Collectif (1984) : *Eléments de pré- et protohistoire européenne : hommages à Jacques-Pierre Millotte*, Annales littéraires de l’Université de Besançon 299, Paris.
- Collectif (1990) : *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen-Âge entre Loire et Pyrénées. Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987*, Bordeaux.
- Collectif, éd. (1992) : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule : histoire et archéologie. Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Fédération Aquitania, Bordeaux.

- Collectif, éd. (1994a) : *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique, culturel. XIV<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, APDCA, Juan-les-Pins.
- Collectif (1994b) : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne. Occupation du sol du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au XIV<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Agen.
- Collectif (2013) : *Les réseaux dans le temps et dans l'espace. Actes de la deuxième journée d'études du groupe fmr (flux, matrices, réseaux) [en ligne]*, [https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/869371/filename/reseaux\\_temps\\_espaces.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/869371/filename/reseaux_temps_espaces.pdf)
- Colle, J.-R. (1960) : "Stations « hallstattiennes » sur les côtes de la Gironde", *BSPF*, 57, 1-2, 158-163.
- (1966) : "Les bracelets en bronze de Charente-Maritime", *BSPF*, 63, 2, 78-80.
- (1969) : "Habitats et sépultures des champs d'urnes à Meschers (Charente-Maritime)", *OGAM*, 21, 3-11.
- Colonges, D. (2004) : *Rapport final d'opération de sondages et évaluations archéologiques – Aéroport de Brive-Souillac (Nespouls, Corrèze ; Cressensac, Lot)*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Conil, A. (1933) : "Les découvertes préhistoriques dans les environs de Sainte-Foy-la-Grande", *RHAL*, 1, 64.
- (1934) : "Au sujet de la grotte sépulcrale de Fontanguillière", *BSPF*, 31, 12, 573-581.
- Conil, A. et F. Morin (1938) : "Tumuli et tombes de l'âge du Fer aux environs de Saintes-Foy-la-Grande", *RHAL*, 6, 70-76/114-117.
- Constantin, Th. (2011) : *La parure métallique au premier âge du Fer en Aquitaine, mémoire de Master 2 inédit*, université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Bordeaux.
- Constantin, Th. et M. Bilbao (2013) : "Les fibules du Premier âge du Fer en Aquitaine", in : Colin & Verdin, éd. 2013, 309-318.
- Constantin, Th. et M. Chordá Pérez (2014) : "Las fibulas navarro-aquitanas y su contextualización a ambos lados de los Pirineos", in : Burillo Mozota & Chordá Pérez, éd. 2014, 223-230.
- Coquillas, D. (2001) : *Essai de reconstitution des rivages estuariens ou l'histoire de l'évolution des marais de la rive droite de la Gironde*, Bordeaux.
- Costes, A. (1999) : "La recherche archéologique en bas-Comminges : historique et bibliographie", *Revue de Comminges*, 115, 3, 339-354.
- Couchard, J. et J. Arnal (1963) : "Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près Brive (Corrèze)", *Gallia Préhistoire*, 6, 133-148.
- Couchard, J., R. Riquet et L. David (1966) : "La grotte de Siréjol, commune de Gignac (Lot)", *BSSHAC*, 6, 38-60.
- Coulaud, M., J. Gachina et J. Gomez de Soto (1983) : "Monument funéraire et cimetière du premier âge du Fer des Nougérées, près du village de Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)", *Aquitania*, 1, 5-24.
- Coupry, J. (1963) : "Informations archéologiques. Circonscription de Bordeaux", *Gallia*, 21, 2, 505-536.
- (1967) : "Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine", *Gallia*, 25, 2, 327-372.
- (1969) : "Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine", *Gallia*, 27, 2, 343-380.
- (1971) : "Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine", *Gallia*, 29, 2, 333-367.
- (1973) : "Informations Archéologiques. Circonscription d'Aquitaine", *Gallia*, 31, 2, 451-473.
- (1979) : "Informations Archéologiques. Circonscription d'Aquitaine", *Gallia Informations*, 37, 505-513.

- Courtaud, P., É. Rousseau, H. Duda et C. Sireix (2013) : “Un crâne perforé à Niord (Saint-Etienne-de-Lisse, Gironde)”, in : Colin & Verdin éd. 2013, 293-300.
- Coussillan, O. (2007) : *Isle-Saint-Georges: en Arruan*, Saint-Quentin-de-Baron.
- Coutures, P. (2005) : “Saint-Etienne-de-Lisse, éperon barré de Niord”, *BSR 2004, DRAC Aquitaine*, 95-96.
- Coutures, P. et S. Mérigot (2005a) : “Monflanquin, centre du bourg”, *BSR 2004, DRAC Aquitaine*, 138-139.
- (2007) : “Monflanquin, centre du bourg”, *BSR 2005, DRAC Aquitaine*, 150-151.
- Cowen, J.-D. (1967) : “The Hallstatt Sword of Bronze : on the Continent and in Britain”, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 38, 377-454.
- Crochet, H. (1962a) : “Un habitat de l’âge du Fer sur la commune de Vayres (Gironde)”, *RHAL*, XXX, 107, 59.
- (1962b) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 28 octobre 1962”, *RHAL*, XXX, 103, 124-128.
- (1963a) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 6 janvier 1963”, *RHAL*, XXXI, 107, 24-29.
- (1963b) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 21 avril 1963”, *RHAL*, XXXI, 107, 61-64.
- (1964) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 25 octobre 1964”, *RHAL*, XXXII, 108, 122-128.
- (1965a) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 4 juillet 1965”, *RHAL*, XXXIII, 115, 94-96.
- (1965b) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 24 octobre 1965”, *RHAL*, XXXIII, 115, 130-136.
- (1967a) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 2 juillet 1967”, *RHAL*, XXXV, 123, 98-100.
- (1967b) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 29 octobre 1967”, *RHAL*, XXXV, 123, 141-145.
- (1968) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 27 octobre 1968”, *RHAL*, XXXVI, 133-140.
- (1974a) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 21 avril 1974”, *RHAL*, XLII, 153, 131-139.
- (1974b) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 7 juillet 1974”, *RHAL*, XLII, 153, 139-140.
- (1975a) : “Etude d’un sondage opéré au château de Vayres (Gironde)”, *RHAL*, XLIII, 155, 12-16.
- (1975b) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 19 octobre 1975”, *RHAL*, XLIII, 155, 152-158.
- (1976) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 18 janvier 1976”, *RHAL*, XLIV, 159, 34-39.
- (1977a) : “Fond de cabane antique découvert sur la commune de Vayres (Gironde)”, *RHAL*, XLV, 165, 23-29.
- (1977b) : “Actes de la Société Historique et Archéologique de Libourne, séance du 6 mars 1977”, *RHAL*, XLV, 165, 73-74.

- (1978) : “Céramiques et autres objets extraits de sondages opérés sur le site antique de Vayres, en mars 1977”, *RHAL*, XLVI, 167, 68-69.
- (1983) : “Vayres antique. I - La phase finale du premier âge du Fer”, *BSAB*, LXXIV, 103-117.
- Crochet, H. et J.-P. Mohen (1971) : “Protohistoire de Vayres (Gironde) d’après les récentes découvertes”, *RHAL*, XXXIX, 139, 3-20.
- Crubézy, E., J.-P. Giraud, F. Rouzaud, Y. Le Guillou, T. Salgues et M. Soulier (1996) : “Boussac, grotte des Palabres”, *BSR 1996, DRAC Midi-Pyrénées*, 122-123.
- Crubézy, E., J.-P. Giraud, F. Rouzaud, T. Salgues, H. Coqueugnot, J.-L. Le Guillou, P. Murail, M. Soulier et A. Fayet de la Tour (du) (2000) : “Un ensemble funéraire exceptionnel du premier âge du Fer en Quercy : la grotte des Palabres (Boussac, Lot)”, in : Dedet *et al.*, éd. 2000, 123-129.
- Crubézy, E., A. Lagarrigue et T. Salgues (1999) : “Boussac, grotte des Palabres”, *BSR 1999, DRAC Midi-Pyrénées*, 118-120.
- Crubézy, É et Th. Salgues (1999) : *Troisième rapport de fouille programmée, Boussac, grotte des Palabres*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- CTHS, éd. (1977) : *Actes du 99<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Besançon, 1974. Archéologie Franc-Comtoise, archéologie funéraire*, éditions du CTHS, Paris.
- CTHS, éd. (1984) : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels. Actes du 109<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Dijon, 1984*, éditions du CTHS, Paris.
- CTHS, éd. (1985) : *Les routes du sud de la France : de l’antiquité à l’époque contemporaine. Actes du 110<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985*, éditions du CTHS, Paris.
- CTHS, éd. (1992) : *L’habitat et l’occupation du sol à l’âge du Bronze en Europe. Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 15-19 mai 1990*, éditions du CTHS, Paris.
- Dachary, M. (2000) : *Le site de plein air de Villazette, commune de Creysse. Rapport de fouille 2000*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Dandine, B. (1964) : “A la recherche des origines de Cahors”, *BSELSAL*, LXXXV, 77-107.
- Dartevelle, H. (1995) : “Crazannes, « La Font Mesnard »”, *BSR 1994, DRAC Poitou-Charentes*, 36.
- Daugas, J.-P., J. Gomez de Soto, G.-N. Lambert et J.-P. Mohen (1976) : “Prospections anciennes dans les tumulus du premier âge du Fer de la partie sud du Limousin”, *BSPF*, 73, H.S., 437-456.
- Daugé, S. (1932) : “Une station préhistorique au Camus”, *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 33, 396-412.
- Dautant, A. (1980b) : “Un habitat du premier âge du Fer à Bourran (Lot-et-Garonne)”, *Oskitania*, 1, 81-98.
- (1980) : *Rapport de fouille de Chastel, Aiguillon, Lot-et-Garonne*, Bordeaux.
- (1983) : “La stratigraphie de l’habitat protohistorique de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne)”, *Congrès Préhistorique de France, 21<sup>e</sup> session, Montauban-Cahors, 1979*, 90-96.
- (1984) : “Un habitat du Bronze final III au Pech-de-Berre, à Nicole”, *Revue de l’Agenais*, 111, 2, 237-253.
- (1985) : “L’artisanat du bronze et du fer à l’Age du Fer en Lot-et-Garonne”, in : Bonnamour *et al.*, éd. 1985, 253-262.
- (1992) : “Les habitats de bordure de Garonne de Montamat à Tonneins et de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne)”, in : Boudet, éd. 1992, 38-39.
- Dautant, A., J.-F. Garnier et Y. Marcadal (1980) : “Un habitat du Premier Age du Fer à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne)”, *BSPF*, 77, 5, 152-160.



Dautant, A. et M. Daynac (1982) : “La nécropole du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère de l’habitat de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne)”, *Revue de l’Agenais*, 109, 1, 71-80.

Dautant, A., P. Jacques, A. Lesca-Seigne et J. Seigne (1982) : “Découvertes protohistoriques à la dune du Pilat”, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d’Arcachon*, 33, 3e trim., 26-31.

— (1983a) : “Découvertes protohistoriques récentes près d’Arcachon (Gironde)”, *BSPF*, 80, 6, 188-192.

— (1983b) : “Occupation protohistorique du littoral (1)”, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d’Arcachon*, 36, 2e trim., 25-33.

Dautant, A., A. Lesca-Seigne et J. Seigne (1984) : “Sépulture à incinération d’un couple à Biganos (Gironde)”, in : Gomez De Soto, éd. 1984, 43-46.

Daverat, L. (2003) : *Les voies antiques entre Charente et Garonne*, mémoire de Maîtrise d’Histoire inédit, université de Bordeaux 3, Bordeaux.

David-Elbiali, M. et C. Dunning (2005) : “Le cadre chronologique relatif et absolu au nord-ouest des Alpes entre 1060 et 600 av. J.-C.”, in : Bartoloni & Delpino, éd. 2005, 145-195.

Debord, A., J. Gomez de Soto et M. Sansilbano-Collilieux (2000) : “La tombe à épée et à hache du premier âge du Fer d’Andone à Villejoubert (Charente, France)”, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 30, 231-250.

Déchelette, J. (1913) : *Manuel d’archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. III - Premier âge du Fer ou époque de Hallstatt*, Paris.

Decombeix, P.-M. (1998) : *Brengues, Mas de Greil. Rapport de sondage*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.

Decourt, J.-C. (1992) : “Étude d’archéologie spatiale. Essai d’application à la géographie historique en Béotie”, in : Blum *et al.* 1992, 15-47.

Dedet, B. (1992) : *Rites funéraires protohistoriques dans les garrigues languedociennes: approche ethno-archéologique*, Revue archéologique de Narbonnaise Supplément 24, Paris.

— (2001) : *Tombe et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan (Aveyron, Gard, Lozère)*, DAF 84, Paris.

— (2004) : “Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brûlés”, *Gallia*, 61, 193-222.

— (2009) : “Sépultures et société dans le Sud-Est de la France au Bronze final IIIb et au premier âge du Fer”, in : Guilaine, éd. 2009, 197-224.

Dedet, B., P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller, éd. (2000) : *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer. Actes du XXI<sup>e</sup> colloque international de l’AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997.*, MAM 5, Lattes.

Dedet, B. et G. Marchand (2013) : “Une sépulture insigne entre monde indigène et commerçants méditerranéens : la tombe 189 de Saint-Julien-de-Pézenas (Hérault)”, in : Verger & Pernet, éd. 2013, 63-65.

Deffontaines, P. (1978) : *Les hommes et leurs travaux dans les pays de la moyenne Garonne (Agenais, Bas-Quercy)*, Agen.

Deffressigne, S., M.-P. Koenig et M. Roth-Zehner (2009) : “Quelques ensembles céramiques d’Alsace et de Lorraine, du Hallstatt D1 à La Tène A : première synthèse typo-chronologique”, in : Chaume, éd. 2009, 249-296.

De Filippo, R. (1993) : “Nouvelle définition de l’enceinte romaine de Toulouse”, *Gallia*, 50, 1, 181-204.

De Foville, A., éd. (1899) : *Enquête sur les conditions de l’habitation en France. Les maisons-types*, CTHS, Paris.

De Grandis, S. (2013) : *Pratiques funéraires au premier âge du Fer dans le nord du département du Lot*. Mémoire de Master 1 inédit. Université Toulouse II Le Mirail, Toulouse.

- Degros, J., J. Guffroy et J. Tarrête (1976) : “La fosse hallstattienne de l’Enfer, à Chartrettes (Seine-et-Marne)”, *Gallia*, 34, 1, 57-94.
- Dehn, W. et Th. Stöllner (1996) : “Fußpaukenfibel und Drahtfibel (Marzabottofibel) - ein Beitrag zum kulturhistorischen Verständnis des 5. Jh. in Mitteleuropa”, in : Stöllner, éd. 1996, 1-54.
- Delpon, J.-A. (1831) : *Statistique du département du Lot*, Paris.
- Delrieu, F. (2013) : “Chronologie et statut des sites fortifiés de hauteur au Bronze final et au premier Fer ancien dans le Nord-Ouest de la France (Haute-Normandie, Basse-Normandie et Bretagne)”, in : Krausz *et al.*, éd. 2013, 131-146.
- Delrieu, F. et G. San Juan (2011) : “Les éperons barrés et petites enceintes au Bronze final et au Premier Âge du Fer en Basse-Normandie”, in : Barral *et al.*, éd. 2011, 51-72.
- De Marinis, R.C. (2009) : “La culture de Golasecca : une histoire de plusieurs siècles”, in : Lorre & Cicolani, éd. 2009, 39-53.
- Demoule, J.-P. (1999) : *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, RAP, Numéro Spécial, Châlons-en-Champagne.
- De Ricaudy, A. (1941) : “Les mystères du passé ou le problème des tumuli girondins”, *Petite Gironde*, 21-02-1941.
- Derville, H. et R. Pierron (1945) : “Le Causse de Carennac, lieu sacré préhistorique. Etude sur les tumulus du Quercy”, *BSELSAL*, 66, 1-56.
- (1946) : “Mégalithes et tumulus dans le Causse entre Carennac, Floirac et Miers”, *BSELSAL*, 67, 113-132.
- (1947) : “Mégalithes et tumulus dans le Causse entre Carennac, Floirac et Miers”, *BSELSAL*, 68, 1-32.
- (1951) : “Particularités anatomiques de quelques ossements de l’âge du Bronze”, *BSPF*, 48, 5, 250-253.
- Desbrosse, V. et V. Riquier (2012) : “Les établissements ruraux palissadés hallstattiens en Champagne”, in : Schönfelder & Sievers, éd. 2012, 3-27.
- Desbrosse, V., V. Riquier, L. Bonnabel, I. Le Goff, M. Saurel et J. Vanmoerkerke (2009) : “Du Bronze final au Hallstatt : nouveaux éléments sur les occupations en Champagne crayeuse”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009, 405-426.
- Destable, J.-L. (1993) : *Parcelle AI 228 (16bis, 18 Rempart du Midi, 16000 Angoulême). Sauvetage urgent*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- Detrain, L. (1996) : *Lachapelle Auzac, D.F.S de fouille de sauvetage urgent, La Coste 1 et 2*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Detrain, L. (1998) : *Françoulès, lieu-dit Le Mas de Cahy, Opération A20, section 3 : rapport intermédiaire d’évaluation C.E. 11*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Detrain, L. (1999) : *D.F.S. de diagnostic et d’évaluation, Lamagdelaine : Champs Geniès*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Detrain, L., P. Baty, J.-F. Chopin, D. Castex, S. Mierzchal et Th. Salgues (1996) : “Lachapelle Auzac, La Coste 1”, *BSR 1996, DRAC Midi-Pyrénées*, 194.
- Detrain, L. et L. Grimbert (1999) : *D.F.S. de diagnostic et d’évaluation archéologiques : le Travers de la Fontaine*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Detrain, L. et G. Sandoz (2005) : *Saint-Antoine-de-Ficalba « Portély » (Lot-et-Garonne - Aquitaine), une occupation du Ier Âge du Fer. Rapport final d’opération*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Dhennequin, L. (2005) : *L’armement au premier âge du Fer en Europe tempérée*, Université de Paris I, Paris.
- Didon, L. (1923) : “Les poteries d’Ecorneboeuf”, *BSHAP*, 50, 80-88 et 130-139.

- Di Méo, G. (1998) : *Géographie sociale et territoires*, Paris.
- Djindjian, F. (1991) : *Méthodes pour l'archéologie*, Armand Colin, Paris.
- (2011) : *Manuel d'archéologie : méthodes, objets et concepts*, Armand Colin, Paris.
- Drouyn, L. (1865) : *La Guienne militaire*, Bordeaux.
- (1874) : “Les forteresses de terre dans le département de la Gironde”, *BSAB*, I, 121-142.
- Dubosse, C. (2008) : *Rapport de 3<sup>ème</sup> tranche de l'ACR « Aux origines de Tolosa »*, Toulouse.
- Ducasse, B. (1982) : “Recherches sur le camp protohistorique de Niord”, *RHAL*, 50, 41-50.
- Dumas, A. (2010a) : *Le confluent du Lot et de la Garonne au premier âge du Fer : réflexions à partir de l'étude du site de Chastel (Aiguillon, 47)*, Mémoire de Master 2 inédit, université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Bordeaux.
- (2010b) : “Le premier âge du Fer autour du confluent du Lot et de la Garonne : réflexions à partir de l'étude du site de Chastel (Aiguillon, Lot-et-Garonne)”, *Aquitania*, 26, 227-235.
- (2013a) : “Le site de Chastel (Aiguillon, Lot-et-Garonne) au premier âge du Fer : le mobilier céramique”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 301-308.
- (2013b) : *Aiguillon, « Chastel », rapport de fouille programmée*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Dumas, A., A. Dautant, T. Constantin et A. Beschi (2011) : “La sépulture du premier âge du Fer de Cablanc (Barbaste, Lot-et-Garonne)”, *Aquitania*, 27, 7-17.
- Dumas, A. et C. Sireix (2014) : “Le site de hauteur du Premier âge du Fer de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde), reprise des données anciennes : la céramique des campagnes de fouille 1987-1988”, *Aquitania*, 30, 103-129.
- Dumas, A. et Th. Constantin (2015) : “L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au premier âge du Fer et au début du second (Ha C/LT A-B1)”, *Aquitania*, 31, 107-126.
- Dumont, A. (2002) : *Les passages à gué de la Grande Saône : approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon)*, RAE Supplément 17, Dijon.
- Durand-Dastès, F., Fr. Favory, J.-L. Fiches, H. Mathian, D. Pumain, Cl. Raynaud, L. Sanders et S. Van der Leeuw (1998) : *Des oppida aux métropoles : archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Collection Villes, Anthropos, Paris.
- Duret, L. (1883) : “Excursion archéologique du 25 mai 1882”, *Recueil des actes de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure*, 2, 174-199.
- Duval, A., Chr. Éluère et J.-P. Mohen (1974) : “Les fibules antérieures au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, trouvées en France”, *Gallia*, 32, 1, 1-61.
- Duval, A. et J. Gomez De Soto, éd. (1986) : *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne. Angoulême, 18-19-20 mai 1984*, Aquitania suppl. 1, Bordeaux.
- Duval, A. et J. Gomez de Soto, éd. (2007) : *Sites et mobiliers de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne*, Chauvigny.
- Echallier, J.-C. (1984) : “Éléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques”, *DAM, Méthodes et Techniques* 3.
- Ernaux, P. (1990) : “Îlot Chabrefy, sauvetage programmé”, *BAPC*, 19, 16-17.
- Escofier, B. et J. Pagès (1998) : *Analyses factorielles simples et multiples : objectifs, méthodes et interprétation*, Paris.

- Escudé-Quillet, J.-M. (1998) : *Du complexe pyrénéen au complexe sud-aquitain : la fin de l'âge du Bronze et l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale*, thèse inédite, Université de Bordeaux 3.
- (2002) : “*Tumulus, transhumance et voies de communication en Aquitaine méridionale (Néolithique final- âge du Fer)*”, in : Carozza *et al.*, éd. 2002, 217-223.
- (2007) : “Pour une chronologie de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale (VI-IV<sup>e</sup> s. a.C.) : étude chronotopographique du tumulus A.64.1 (Ibos, Hautes-Pyrénées)”, in : Vaginay & Izac-Imbert, éd. 2007, 93-123.
- Evin, J., A. Ferdière, G.-N. Lambert, L. Langouët, P. Lanos et C. Oberlin (2005) : *La datation en laboratoire*, collection « Archéologiques », Paris.
- Fabre, G. (1946) : “Contribution à l'étude de la Protohistoire du sud-ouest de la France”, *Gallia*, 4, 1-75.
- (1952) : *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine (suivi du répertoire des découvertes dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne)*, Paris.
- Fabre, G., éd. (1997) : *L'organisation des espaces antiques : entre nature et histoire. Actes de la table ronde organisée par le G.R.A., université de Pau et des Pays de l'Adour, les 21 et 22 mars 1997*, Atlantica, Biarritz.
- Fabre, J.-M. et D. Rigal (2007) : “Les vestiges d'ateliers sidérurgiques de l'âge du Fer sur les sites de l'autoroute A20 : Courcan (Cours, Lot)”, in : Milcent, éd. 2007c, 125-131.
- Fages, B. (1995) : *CAG 47, le Lot-et-Garonne*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.
- Farenc, G. et A. Soutou (1960) : “Documents inédits d'E. Cabié sur le champ d'urnes de Gabor (commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, Tarn)”, *OGAM*, 68-69, 135-157.
- Fau, J.-C. (2003) : *Le Tarn-et-Garonne de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély.
- Fau, G. et J. Gasco (2000) : *Roucadour, histoire des fouilles archéologiques, 1922-2000*, Toulouse-Alvignac.
- Favraud, A. (1899) : “Le camp de Recoux, commune de Soyaux”, *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de la Charente*, 321-355.
- Favraud, A. (1899) : « Le camp de Recoux, commune de Soyaux », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de la Charente*, 321-355.
- (1915) : “L'épée de Juac”, *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de la Charente*, LXI - LXV.
- Favre, M. (1980) : “Habitat protohistorique de Ludène, commune de Loire-les-Marais”, *Roccafertis*, 2e série, 4, 6, 118-124.
- (1996) : “Un site à sel à Champservé-le-bas, commune de Tonnay-Charente”, *Roccafertis*, 3, 18, 59-63.
- Ferdinand, L. (2014) : *La plaine alluviale de la Moyenne Garonne toulousaine au cours de l'Holocène : apports d'une approche croisée archéologie et géomorphologie. Manuscrit de thèse inédit.*, Université Toulouse 2 - Le Mirail, Toulouse.
- Féret, É. (1878) : *Statistique générale, topographique, scientifique, administrative, industrielle, commerciale, agricole, historique, archéologique et biographie du département de la Gironde*, Bordeaux.
- Fernandez-Götz, M. et D. Krausse (2013) : “Rethinking Early Iron ge urbanisation in Central Europe : the Heuneburg site and its archaeological environment”, *Antiquity*, 87, 473-487.
- Feugère, M. (1994) : “La vaisselle gallo-romaine en bronze de Vertault (Côte-d'Or)”, *RAECE*, 45, 137-166.
- Feugère, M., B. Dedet, S. Leconte et G. Rancoule (1994) : “Les parures du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques”, in : Boudet, éd. 1994, 237-281.

FHSO, éd. (1996) : *Les Landes entre tradition et écologie : actes du XLVII<sup>e</sup> Congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest tenu à Sabres, les 25 et 26 mars 1995 à l'invitation de la Société de Borda et du Parc naturel régional des Landes de Gascogne*, Bordeaux.

Figeac, M., éd. (2005) : *La Gironde : de la Préhistoire à nos jours*, Bordeaux.

Filippini, A. (2010) : *CAG 46, le Lot*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.

Flouest, J.-L. et R. Labeaune (2009) : "Groupes de céramiques de Bragny-sur-Saône classés par ensembles stratigraphiques", in : Chaume, éd. 2009, 153-180.

Formigli, E., éd. (2003) : *Fibulae: dall'età del bronzo all'alto Medioevo : tecnica e tipologia*, Firenze.

Fouéré, P., C. Amiel, P. Marsac, P. Marlière et H. Martin (2001) : "Cugnaux, ZAC de l'Agora", *BSR 2000, DRAC Midi-Pyrénées*, 58.

Fouéré, P., Chr. Chevillot, P. Courtaud, O. Ferullo et C. Leroyer, éd. (2006) : *Paysages et peuplement. Aspects culturels et chronologiques en France méridionale. Actes des VI<sup>e</sup> rencontres Méridionales de Préhistoire récente, Périgueux, 14-16 octobre 2004*, Périgueux.

Fovet, É. et K. Zakžek (2014) : "Path Network Modelling and Network of Aggregated settlements : a case study in Languedoc (Southeastern France)", in : Polla & Verhagen, éd. 2014, 43-72.

François, X. (1984) : "Compte rendu", *Bulletin de la Société Archéologique de la Charente*, 183.

Frère, D. et A. Morin (2006) : *De la Méditerranée vers l'Atlantique : aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Rennes.

Fried, M. (1967) : *The evolution of political society*, Random House, New York.

Friedrich, M. et H. Hennig (1996) : "A dendrodate for the Wehringen Iron Age wagon grave (778 ± 5 BC) in relation to other recently obtained absolute dates for the Hallstatt period in southern Germany", *Journal of European Archaeology*, 4, 281-303.

Frugier, G. (1972) : *Sauvetage archéologique à la Lède du Gurp*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

— (1975) : *Station protohistorique de la Lède du Gurp*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

— (1976) : *Fouille archéologique de la Lède du Gurp, commune de Grayan (Gironde)*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

— (1977) : *Station protohistorique de la Lède du Gurp, commune de Grayan, Gironde*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

— (1978) : *La Lède du Gurp 1978*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

— (1979a) : "Un site protohistorique médocain à la Lède du Gurp", *Cahiers Méduilliens*, 26, 13-41.

— (1979b) : *La Lède du Gurp 1979*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

— (1979c) : "Un site protohistorique médocain à la Lède du Gurp", *Cahiers Méduilliens*, 27, 10-89.

— (1982) : "Le site littoral de la Lède du Gurp (Gironde)", *BSPF*, 79, 6, 168-171.

Gabet, C. (1963) : "La poterie protohistorique de Pépiron (Charente-Maritime)", in : Collectif, éd. 1963, 45-50.

— (1966) : "Le site ganlois de Pons", in : Collectif, éd. 1966, 47-52.

— (1974) : "Breuil-Magné, « Ludène », Port-des-Barques, « Piedemont »", *Bulletin de l'AAPC*, 4, 18.

— (1976) : "Le site à sel de Brèze n° 1", *Rocafortis*, 2e série, 3, 255-262.

- Gachina, J. et J. Morel (1975) : “Les deux bracelets en bronze à terminaisons « en boules » de Saint-James à Port-d’Envaux (Charente-Maritime)”, *BSPF*, 72, 8, 253-255.
- Gaillard, H. (1997) : *CAG 24/1, la Dordogne*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.
- Gaillard, J. (1981) : “Léoville, le Moulin de Reigner”, *Bulletin de l’AAPC*, 10, 30.
- (1984) : “Les enclos funéraires de l’âge du Fer en Saintonge”, in : Gomez de Soto, éd. 1984, 29-30.
- Gaillard, J. et H. Chevallier (1976) : “La nécropole protohistorique de Font-Tertaud, commune de Saint-Martial-de-Mirambeau (Charente-Maritime)”, *BSPF*, 73, 2, 58-63.
- Gailledrat, E. (1997) : *Les Ibères de l’Ebre à l’Hérault: VT-IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, MAM 1, Lattes.
- Gailledrat, E., H. Boisson et P. Poupet (2007) : “Le Transversant à Mailhac (Aude) : un habitat de plaine du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer”, *DAM*, 29-30, 19-74.
- Galan, A. (1967) : “La station néolithique de la Perte du Cros à Saillac (Lot)”, *Gallia Préhistoire*, 10, 1, 1-60.
- Galan, A. et A. Soutou (1959) : “Les boucles d’oreilles rubanées du Midi de la France (début du Hallstatt II)”, *BSPF*, LVI, 9-10, 593-603.
- Garcia, D. (1987) : “Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe, Saint-Saturnin (Hérault)”, *DAM*, 10, 9-29.
- Garcia, D. et F. Verdin, éd. (2002) : *Territoires celtiques: espaces ethniques et territoires des agglomérations protobistoriques d’Europe occidentale: actes du XXIV<sup>e</sup> Colloque international de l’AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000*, Paris.
- Garde, J.-A. (1946) : “La station néolithique du camp du Pétreau, commune d’Abzac (Gironde)”, *RHAL*, 14, 54, 71-83.
- (1954) : “Découverte de sépultures du Bronze IV à Coutras”, *RHAL*, 23, 8.
- Gardes, P. (2010) : “Roquelaure, La Sioutat”, *BSR 2010, DRAC Midi-Pyrénées*, 90-92.
- Gardes, P., A. Lemaire et T. Le Dreff (2013) : “L’oppidum de la Sioutat à Roquelaure (Gers). Citadelle des Ausques”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 219-246.
- Gardin, J.-C., J. Chevalier, J. Christophe et M.-R. Salomé (1976) : *Code pour l’analyse des formes de poteries*, Analyse Documentaire et Calcul en Archéologie, Paris.
- Garry, O. (1991) : “Angoulême, Palais de Justice”, *BSR 1991, DRAC Poitou-Charente*, 21.
- Gascó, J. (2004) : “La stratigraphie de l’Âge du Bronze et de l’Âge du Fer à Roucadour (Thémines, Lot) ; analyse culturelle et incidences paléogéographiques”, *BSPF*, 101, 3, 521-545.
- (2013) : “La cache de l’âge du Fer de Roucadour (Thémines, Lot)”, in : Verger & Pernet, éd. 2013, 169-173.
- Gascó, J. et I. Carrère (2008) : “Les occupations de pied de corniche à Surlaroque (Carennac, Lot) durant la Protohistoire”, *DAM*, 31, 23-53.
- Gascó, J., J. Wainwright et C. Muller-Pelletier (2006) : “Vers une compréhension du paysage du Causse de Gramat et du peuplement de Roucadour depuis le Néolithique”, in : Fouéré *et al.*, éd. 2006, 83-98.
- Gauron, E., J. Gomez de Soto et M.-J. Roulière-Lambert (1986) : “Trois tumulus de l’Âge du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)”, in : Duval & Gomez de Soto, éd. 1986, 77-88.
- Gausson, J. (1958) : “L’enceinte préhistorique de Puy-de-Pont, près de Neuvic”, *Notre Bulletin (Journal de liaison des Usines Marbot)*, 240, n.p.
- Gé, T. (1998) : “Abzac, Zone de Barraud”, *BSR 1998, DRAC Aquitaine*, 144-145.
- Geay, A. et M. Cantet (1977) : “Les épées à antennes du Gers”, *Revue de Comminges*, 40, 9-25.

- Geay, P. et J. Gomez de Soto (1975) : “Agrafe de ceinture et bracelet de bronze de la ballastière Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)”, *BSPF*, 72, 8, 249-252.
- Gellibert, B., J.-C. Merlet et S. Lenorzer (2013) : “Les nécropoles du Premier âge du Fer dans les Landes de Gascogne : organisation, pratiques funéraires. L'apport des fouilles récentes”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 83-101.
- Gendron, C., J. Gomez de Soto, T. Lejars et J.-P. Pautreau (1986) : “Deux épées à sphères du centre-ouest de la France”, *Aquitania*, 4, 39-54.
- Genechesi, J. (2012) : *Les monnayages gaulois et marseillais découverts en vallée du Rhône : circulation monétaire et approche économique*. Thèse de doctorat inédite, Université de Paris I, Paris.
- Gernigon, K. (2002) : *Rapport de fouille, la Perte du Cros, Saillac, premier rapport intermédiaire*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Gernigon, K. et P. Fouéré (2001) : *Rapport d'autorisation annuelle, la Perte du Cros, Saillac. Une stratigraphie du Néolithique récent*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Gernigon, K. et P. Fouéré (2002) : *Rapport de fouille, la Perte du Cros, Saillac. Une stratigraphie du Néolithique moyen et récent*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Gernigon, K., P. Fouéré et S. Braguier (2003) : *Rapport d'autorisation annuelle, la Perte du Cros, Saillac. Une stratigraphie du Néolithique moyen et récent*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Gernigon, K., P. Fouéré, G. Saint-Sever, B. Sendra, S. Braguier et L. Vergnaud (2006) : *Deuxième rapport intermédiaire, la Perte du Cros, Saillac. Une stratigraphie du Mésolithique à l'âge du Bronze*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Gernigon, K., N. Valdeyron et J. Kérébel (2000) : “Une occupation de la fin du premier âge du Fer dans la doline des Escabasses (Thémines, Lot)”, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 7.
- Giraud, J.-P. (1994) : “Boussac, grotte des Palabres”, *BSR 1994, DRAC Midi-Pyrénées*, 139-140.
- Giraud, J.-P., A. Beyneix, E. Ladier et Y. Marcadal (1994) : “Les sépultures de plaine du Premier Âge du Fer du Sud-Ouest : tumulus et tombes plates”, in : Boudet, éd. 1994, 125-138.
- Giraud, J.-P., F. Pons et T. Janin (2003) : *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn). Le Causse, Gourjade, Le Martinet*, DAF 94, Paris.
- Girault, J.-P. (1992) : *Le tumulus de Léry, Souillac - Lot*, AEP 12, Toulouse.
- Girault, J.-P. et G. Maynard (1987) : “Le dolmen de la Croix Blanche à la Chapelle Auzac (Lot)”, *BSELSAL*, 108, 3, 59-99.
- Girault, J.-P. et J. Gascó, dir. (2012) : *La fontaine de Loulié au Puy d'Issolud et la vallée de la Dordogne. La fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer*, Brive-la-Gaillarde.
- Gleyze, J.-F. (2009) : “L'évaluation des réseaux de circulation en géographie quantitative. Pertinence et apports d'une approche structurale fondée sur l'analyse des chemins”, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 115, 35-44.
- Gomez de Soto, J. (1974) : “La Rochette, Trou Amiaud”, *BAPC*, 4, 13.
- (1978) : “Merpins avant le Moyen-Âge. L'oppidum de Merpins du Néolithique au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.”, *Rapports d'activités 1975-1976, Groupe Archéologique Marpenois*.
- (1980) : *Les cultures de l'âge du Bronze dans le bassin de la Charente*, Périgueux.
- , éd. (1984) : *Aspects des âges du Fer en Centre-Ouest. Exposition au Musée municipal d'Angoulême, 15 avril-15 juin 1984*, Angoulême.
- (1986) : “Une sépulture de la nécropole des Planes à Saint-Yrieix (Charente)”, in : Duval & Gomez de Soto, éd. 1986, 105-112.

- (1999) : “Bronze atlantique et Bronze continental. Au sujet de l’ouvrage de M. Gruet, J. Roussot-Laroque, C. Burnez (1997) - L’âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)”, *BSPF*, 96, 1, 91-92.
- (2001a) : *Courcoury, le Terrier de la Fade. Rapport de fouilles*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- (2001b) : “La nécropole du Terrier de la Fade à Courcoury. Campagne de fouilles 2001”, *Bulletin de la Société d’Archéologie et d’Histoire de la Charente-Maritime*, 28, 53-57.
- (2001c) : “Monde nord-alpin et/ou Méditerranée ? Actualités de l’art celtique de Gaule de l’Ouest (V-IV<sup>e</sup> s. ac. J.-C.)”, *Revue Archéologique*, 32, 212-218.
- (2006) : “L’art laténien du Ve et du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Gaule de l’Ouest : monde nord-alpin et/ou Méditerranée ? Actualités de l’art celtique d’Occident”, in : Frère & Morin, éd. 2006, 57-66.
- (2007a) : “Le tumulus du Bonethève à Pressignac (Charente, France) et les tombes du premier et du début du second âge du Fer à éléments d’équipement équestre ou pièces de char en Gaule occidentale”, *Archäologische Korrespondenzblatt*, 37, 2, 221-232.
- (2007b) : “Les stèles des âges du Fer en Centre-Ouest”, in : Bertrand & Maguer, éd. 2007b, 16-18.
- (2013) : “En France de l’Ouest, de la Loire à Aquitaine septentrionale, de la céramique cannelée au style RSFO. Diffusion ou polygénie ?”, in : Leclercq & Warmenbol, éd. 2013, 267-285.
- (2015) : “Les haches à douille de type armoricain : une production strictement de l’âge du Fer. Critique des sources documentaires afférant à leur chronologie”, *BSPF*, 112, 1, 117-136.
- Gomez de Soto, J., P. Maire et J.-F. Tournepiche (1978) : “La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte de Quéroy à Chazelles (Charente)”, *BSPF*, 75, 10, 394-421.
- Gomez de Soto, J. et M.-J. Roulière-Lambert (1984) : “Le tumulus du Bonethève à Pressignac (Charente). Une tombe de cavalier du premier âge du fer ?”, *Aquitania*, 2, 261-267.
- Gomez De Soto, J., I. Kerouanton, B. Boulestin et J.-R. Bourhis (1991) : “La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente) - Le Bronze final IIIb”, *BSPF*, 88, 10-12, 341-392.
- Gomez de Soto, J. et P.-Y. Milcent (2000) : “De la Méditerranée à l’Atlantique : échanges et affinités culturelles entre le nord-ouest (Armorique, Centre-Ouest, Limousin) et le sud-ouest de la France (principalement Languedoc occidental) de la fin du X<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. avant J.-C.”, in : Janin, éd. 2000, 350-371.
- Gomez de Soto, J. et J.-P. Pautreau (2000) : “Les espaces funéraires et les rites de la mort de la fin de l’Âge du Bronze au V<sup>e</sup> s. avant J.-C. dans le Centre-Ouest de la France”, in : Dedet *et al.*, éd. 2000, 155-162.
- Gomez de Soto, J. et C. Vernou (2000) : “Tombe à importations méditerranéennes du VI<sup>e</sup> siècle près du tumulus du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente)”, in : Villes & Bataille-Melkon, éd. 2000, 137-155.
- Gomez de Soto, J., P.-Y. Milcent, J.-P. Baigl, A. Gorgues, P. Moret, O. Nillesse et C. Sireix (2003) : “Cultes et sanctuaires en France à l’âge du Fer. La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes)”, *Gallia*, 60, 107-138.
- Gomez De Soto, J., T. Lejars, S. Ducongé, K. Robin, C. Sireix et B. Zélie (2007) : “Du milieu du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. av. n. è. en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif Central”, in : Mennessier-Jouannet *et al.*, éd. 2007, 69-89.
- Gomez De Soto, J., I. Kerouanton et É. Marchadier (2009a) : “La transition du Bronze final au premier âge du Fer (XIII-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.) dans le centre-ouest de la France et sur ses marges”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009, 267-282.
- Gomez De Soto, J., J.-P. Pautreau, S. Ducongé, É. Marchadier, P. Maguer et C. Soyer (2009b) : “Nécropoles et pratiques funéraires du premier et du début du deuxième âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 209-225.



- Gomez de Soto, J., T. Lejars, I. Bertrand, B. Boulestin, S. Ducongé, I. Kerouanton et K. Robin (2009c) : “Les lieux de culte des âges du Fer en Centre-Ouest”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 227-244.
- Gomez de Soto, J. et J.-P. Pautreau (2013) : “Les importations méditerranéennes en Gaule du Centre-Ouest et dans les pays de la Loire moyenne du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. a.C. Un bilan”, in : Krausz *et al.*, éd. 2013, 463-474.
- Gori, S. et M.C. Bettini, éd. (2006) : *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias: atti del XXIV Convegno di studi etruschi ed italici, Marseille, Lattes, 26 settembre - 1 ottobre 2002*, Atti di Convegni 24.1-2, Pisa.
- Gosselain, O.P. (2002) : *Poteries du Cameroun méridional. Styles techniques et rapports à l'identité*, CNRS Editions, Monographies du CRA, Paris.
- Graells i Fabregat, R. (2007) : “¿Culto heroico durante la primera edad del Hierro e Ibérico antiguo en el norete peninsular? Algunas consideraciones a partir del registro funerario”, *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología*, 33, 91-115.
- (2011) : “Warriors and heroes from the North-East of Iberia : a view from the funerary contexts”, in : Moore & Armada, éd. 2011, 575-598.
- Gran-Aymerich, J. (2006) : “Les sources méditerranéennes de l'art celtique, VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles av. J.-C.”, in : Frère & Morin, éd. 2006, 19-56.
- Gransar, F., G. Auxiette, S. Desenne, B. Henon, P. Le Guen et C. Pommepuy (1999) : “Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne”, in : Braemer *et al.*, éd. 1999, 419-438.
- Greenacre, M. J. (2007) : *Correspondence analysis in practice*, Interdisciplinary statistics series, Boca Raton.
- Grimbert, L. (2001) : “Arcambal, le Travers-de-la-Fontaine”, *BSR 2000, DRAC Midi-Pyrénées*, 133.
- Grimbert, L. et A. Lagarrigue (2002) : “La nécropole protohistorique de la place du Vigan à Albi (Tarn)”, in : Carozza *et al.*, éd. 2002, 71-85.
- Gruat, P. (2009) : “Une vaisselle de bronze indigène du Premier âge du Fer caractéristique de la bordure méridionale du Massif central”, in : Richard *et al.*, éd. 2009, 277-291.
- Gruat, P. et A. Gardeisen (1993) : “Une sépulture caussenarde particulière du début du premier Age du Fer : le tumulus 1 de Roumagnac à Sévérac-le-Château (Aveyron)”, *DAM*, 16, 1, 203-219.
- Gruat, P. et D. Garcia, éd. (2011) : *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons. Actes de la table ronde de Rodez*, DAM, 34, Lattes.
- Gruat, P., G. Malige, M. Vidal et Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais. (2011) : *CAG 12, l'Aveyron*, Paris.
- Gruet, M., J. Roussot-Larroque et C. Burnez (1997) : *L'âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*, Antiquités nationales mémoire 3, Saint-Germain-en-Laye : Paris.
- Guadelli, J.-L., M.-F. Diot, J.-P. Tastet et J. Roussot-Larroque (1996) : *Le quaternaire littoral girondin. Notice d'excursion géologique*, Association Française d'Etude du Quaternaire.
- Guidi, A. (2002) : “Modelling the social evolution : the state of art”, *Archeologia e Calcolatori*, 13, 65-78.
- Guilaine, J. (1969) : “Le dépôt de bronzes de Carcassonne”, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 2, 1-28.
- (1972) : *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoires de la S.P.F. 9, Paris.
- Guilaine, J., éd. (2009) : *Sépultures et sociétés : du Néolithique à l'Histoire. Séminaire du Collège de France*, Collection des Hespérides, Errance, Paris.
- Guilaine, J., M. Passelac, G. Rancoule et J. Vaquer (1986) : *Carsac, une agglomération protohistorique en Languedoc*, Toulouse.

- Guillaud, J. (1882) : “Nouvelles. Station de l’âge du Bronze”, *Journal d’Histoire Naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1, 10, 152.
- Guillemet, J. (1978) : “Le site gallo-romain de Charron (Charente-Maritime)”, *Revue de la Saintonge et de l’Aunis*, 4, 131-133.
- Gutherz, X. (1993) : “Informations Archéologiques. Poitou-Charente”, *Gallia Informations*, 1993-2, 177-256.
- Haffner, A. (1976) : *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Römisch-germanische Forschungen 36, Berlin.
- Hameau, P. (1989) : « La castinière des Gourgues, Cénevières », *Lot, ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Midi-Pyrénées, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 23 août 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/10228>.
- Hatt, J.-J. (1962) : “Chronique de Protohistoire VI. Pour une nouvelle chronologie de l’époque hallstattienne. Les trois phases du Premier Âge du Fer en Allemagne du Sud et en France de l’Est”, *BSPF*, 59, 9, 659-667.
- Hautefeuille, F. (1996) : “L’occupation du sol en Bas-Quercy d’après les résultats de l’opération A20”, *BSELSAL*, 117, 4, 241-254.
- (1997) : “Le terroir du vicus de Cosa (82) d’après les résultats de l’opération archéologique A20”, in : Fabre, éd. 1997, 145-163.
- Hautefeuille, Fl. D. Rigal et J.-Fr. Chopin (1995) : *Cayrac. Site antique des Plaines Ouest. Rapport intermédiaire A20 n° 9. D.F.S. de sondage et d’évaluation*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Hautefeuille, Fl. et L. Detrain (1996) : *D.F.S. de l’opération A20. Sections 1 et 4 (Tarn-et-Garonne, Lot-, Corrèze)*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Heurgon, J., W. Seston et G. Charles-Picard, éd. (1966) : *Mélanges d’archéologie, d’épigraphie et d’histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Hachette, Paris.
- Hubschman, J. (2002) : “Le cadre géographique de la Cité de Toulouse. Terrains, milieux et terroirs”, in : Paillet, éd. 2002, 27-41.
- Huguet, J.-Cl. (1988) : *Niord, Saint-Etienne-de-Lisse, Gironde. Rapport de sauvetage urgent*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Husson, F., S. Lê et J. Pagès (2009) : *Analyse de données avec R*, Rennes.
- Imbert, M. (1890) : *Les anciennes populations du sud-ouest du plateau central*, Paris.
- Izac, L. (1997) : *Rapport de prospection thématique : l’occupation humaine de la vallée du Lot et de ses affluents à la fin de l’âge du Fer*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Izac-Imbert, L. et F. Sergent (2009) : “Présentation préliminaire du site de la fin de l’âge du Fer de l’Alba (Castres, Tarn) : étude pluridisciplinaire dans son contexte environnemental et historique”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 529-541.
- Jacques, Ph. (1985) : “Agen, Lespinasse”, *Archéologie en Aquitaine*, 4, 70-75.
- (1986) : “Agen, Bellile”, *Archéologie en Aquitaine*, 5, 56.
- (1994a) : “Occupation des berges de la Garonne (Lespinasse 1985-1986)”, in : Collectif 1994b, 8-10.
- (1994b) : “Occupation protohistorique dans la zone sud d’Agen (Lot-et-Garonne)”, *DALG*, 1, 21-26.
- (1997) : “Bon-Encontre, villa de Sainte-Radegonde”, *BSR 1997, DRAC Aquitaine*, 73-76.
- (2007a) : *La Teste de Buch, « Dune du Pilat, plage de la Lagune » (Gironde) 2005/2006. Rapport de prospections-sondages*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (2007b) : “La Teste de Buch, grande dune du Pilat”, *BSR 2005, DRAC Aquitaine*, 104-106.

- (2008) : “La Teste, dune du Pilat et plage de la Lagune”, *BSR 2006, DRAC Aquitaine*, 92-95.
- (2011) : “Un atelier de production du sel sous la grande dune du Pilat (site Pr 4)”, in : Colin *et al.*, éd. 2011, 81-82.
- , éd. (2013) : *Histoire de La Teste de Buch. Mythes et réalités. La Teste de Buch, 4000 ans d'histoire*, La Teste de Buch.
- Janin, Th., éd. (2000) : *Mailhac et le premier âge du fer en Europe occidentale : hommages à Odette et Jean Taffanel. Actes du colloque international de Carcassonne, 17-20 septembre 1997*, MAM 7, Lattes.
- Janin, Th., A. Burens et L. Carozza (1997) : *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, Lattes.
- Janin, Th., O. Taffanel, J. Taffanel, H. Boisson, N. Chardenon, A. Gardesein, F. Hérubel, G. Marchand, A. Montecinos et J. Rouquet (2002) : “La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac, Aude (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. n. è.)”, *DAM*, 25, 65-122.
- Janis, J.-Cl. (1970) : *Compte-rendu de sondage, Saillac, la grotte du Cros*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Jarry, M. (2006) : *Rapport de diagnostic archéologique, déviation de la RD 820 (ancienne RN20) à Cressensac, Lot*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Jockenhövel, A. (1971) : *Die Rasiermesser in Mitteleuropa : Süddeutschland, Tschechoslowakei, Österreich, Schweiz*, PBF VIII-1, München.
- (1980) : *Die Rasiermesser in Westeuropa*, PBF VIII-3, Munich.
- Jockey, P. (2013) : *L'archéologie*, Belin, Paris.
- Joffroy, R. (1955) : “Les fibules à fausse corde à bouclettes du Hallstattien final”, *BSPF*, 52, 8, 453-461.
- Johnson, A.W. et Th. Earle (1994) : *The evolution of human societies : from foraging group to agrarian state*, Stanford Univ. Press, Stanford.
- Jolibert, B. (1983) : “Une fosse du Premier Âge du Fer à Muret”, *Revue de Comminges*, 96, 313-320.
- Jorge, S.O., éd. (1998) : *Existe uma idade do Bronze Atlântico*, Trabalhos de Arqueologia 10, Lisbonne.
- Joulin, L. (1912) : “Les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France”, *Revue Archéologique*, 19 (ser.4), 1-59.
- Joussaume, R. et J.-P. Pautreau (1982) : “Site de transition Bronze-Fer à Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Maritime)”, *BSPF*, 79, 8, 250-256.
- Joussaume, R., P. Tardy et J.-P. Mohen (1969) : “Préhistoire à Saint-Denis d'Oléron (Charente-Maritime)”, *BSPF*, 66, HS, 457-469.
- Jullian, C. (1915) : “L'oppidum d'Esbérous et la vieille cité des Élusates”, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 522-523.
- Kaenel, G. (1990) : *Recherche sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Cahiers d'Archéologie Romande 50, Lausanne.
- Kaenel, G. et P. Curdy, éd. (1992) : *L'âge du Fer dans le Jura. Actes du 15<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Pontarlier (France) et Yverdon-les-Bains (Suisse), 9-12 mai 1991*, Cahiers d'Archéologie Romande 57, Lausanne.
- Kaesler, M.-A. (2004) : *Les lacustres : archéologie et mythe national*, Lausanne.
- Kerouanton, I. (2005a) : *Saint-Pey-de-Castets, « Aux Bartos Nord » (Gironde-Aquitaine). Rapport final d'opération de fouille*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

- (2005b) : *Coursac « Font de Meaux » (Dordogne, Aquitaine), rapport de fouilles, mars 2005*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (2007) : “Saint-Pey-de-Castets, « Bartos Nord »”, *BSR 2005, DRAC Aquitaine*, 98.
- (2009) : “Les enclos circulaires de l’âge du Fer de Font de Meaux à Coursac (Dordogne)”, *BSPF*, 106, 2, 357-371.
- (2012) : “Un ensemble de 22 enclos circulaires protohistoriques au Champ des Rochers à Soyaux (Charente)”, in : Bérenger *et al.*, éd. 2012, 253-261.
- Kimmig, W., éd. (2000) : *Importe und mediterrane Einflüsse auf der Heuneburg*, Heuneburgstudien 11, Mayence.
- Klingebl, A. et J.-B. Marquette, éd. (1985) : *La Grande Lande : histoire naturelle et géographie historique. Actes du colloque de Sabres, 27-29 novembre 1981*, CNRS – Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Bordeaux.
- Klingebl, A. et P. Legigan (1985) : “Histoire géologique de la Grande Lande”, in : Klingebl & Marquette, éd. 1985, 13-30.
- Koenig, M.-P., G.-N. Lambert, J.-Fr. Piningre et S. Plouin (1993) : “L’âge du Fer dans la forêt de Haguenau”, in : Daubigney, éd. 1993, 177-196.
- Kossack, G. (1954) : “Pferdegeschirr aus Gräbern des älteren Hallstattzeit Bayerns”, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1, 111-178.
- Kourtessi-Philippakis, G. et R. Treuil, éd. (2011) : *Archéologie du territoire, de l’Égée au Sahara*, Cahiers archéologiques de Paris 2, Paris.
- Krausz, S., A. Colin, K. Gruel, I. Ralston et T. Dechezleprêtre, éd. (2013) : *L’âge du Fer en Europe, mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Editions Ausonius, Mémoires Ausonius 32, Bordeaux.
- Kristiansen, K. (1998) : *Europe before history*, New studies in archaeology, Cambridge.
- Kurz, S. (2012) : “La Heuneburg. État des dernières recherches”, in : Sievers & Schönfelder, éd. 2012, 15-27.
- Labeaune, R. (2009) : “La céramique hallstattienne dans le Dijonnais : première approche”, in : Chaume, éd. 2009, 181-247.
- Labrousse, M. (1959) : “Informations archéologiques. Circonscription de Toulouse”, *Gallia*, 17, 2, 409-449.
- (1964) : “Informations archéologiques. Circonscription de Toulouse”, *Gallia*, 22, 427-472.
- (1966) : “Au dossier d’Uxellodunum”, in : Heurgon *et al.*, éd. 1966, 563-583.
- (1968) : *Toulouse antique, des origines à l’établissement des wisigoths*, Bibliothèque des Écoles françaises d’Athènes et de Rome, Paris.
- (1969) : *Inventaire archéologique du département du Lot pour la période gallo-romaine*, thèse complémentaire d’un Doctorat d’État.
- (1970) : “Informations archéologiques. Circonscription de Midi-Pyrénées”, *Gallia*, 28, 2, 397-437.
- (1972) : “Informations archéologiques. Circonscription de Midi-Pyrénées”, *Gallia*, 30, 2, 469-510.
- (1978) : “Informations archéologiques. Circonscription de Midi-Pyrénées”, *Gallia*, 36, 2, 389-430.
- (1980) : “Informations archéologiques. Circonscription de Midi-Pyrénées”, *Gallia*, 38, 2, 463-505.
- Labrousse, M. et G. Mercadier (1990) : *CAG 46, le Lot*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.
- Lachastre, J. (1965) : “Campagne de recherches archéologiques dans la région de Domme”, *BSHAP*, 92, 2, 102-103.
- Lacoste, G. (1883) : *Histoire générale de la province de Quercy*, Cahors.

- Ladier, E. (1992) : “La nécropole à incinération du premier âge du Fer du Tap à Nègrepelisse”, in : Boudet, éd. 1992, 44-45.
- (2004) : “La nécropole protohistorique de Saint-Génès (Castelferrus, Tarn-et-Garonne)”, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 11, 49-80.
- Lagarrigue, A. et Fr. Pons (2008) : “Mobilier céramique et faciès culturels de la fin de l’âge du Bronze au premier âge du Fer dans le Midi toulousain. L’apport des opérations d’archéologie préventive du programme « Constellation »”, *DAM*, 31, 55-96.
- Lagarrigue, A. et Th. Salgues (2004) : “L’igüe de la Crouzate à Gramat (Lot). Un gisement protohistorique des Causses du Quercy”, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 11, 81-95.
- Lagasquie, J.-P. (1985) : *Rapport de fouille de sauvetage : tumulus de Jouanis, Montfaucon*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1986) : *Rapport de fouille, Marvilbac-sur-Célé, la Grotte aux Ossements*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1989) : *Blars, tumulus du Clau de la Bonne. Rapport de fouille de sauvetage*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1998) : *Rapport de fouilles. Gréalou, Montbrun : dolmen des Aguals ou de la Combe de l’Ours*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1999) : *Rapport de fouilles. Gréalou, Montbrun : dolmen des Aguals ou de la Combe de l’Ours*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (2000a) : “Recherches récentes sur deux tumulus du Lot : le Clau de la Bonne à Blars et Jouanis à Montfaucon”, in : Dedet *et al.*, éd. 2000a, 137-144.
- (2000b) : *Rapport de fouilles. Gréalou, Montbrun : dolmen des Aguals ou de la Combe de l’Ours*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Lalande, P. (1869) : “Tumulus de la commune de Cressensac (Lot)”, *Matériaux pour l’Histoire Primitive et Naturelle de l’Homme*, V, 177-179.
- Lambert, G.-N., J.-P. Millotte et D. Vuailat (2000) : “Le Musée de Cabrerets et le premier âge du Fer dans le département du Lot”, in : Dedet *et al.*, éd. 2000, 81-104.
- Lambert, P. (1995) : “Les fouilles récentes de Sos”, *Sotio.Ta. Archéologie et Histoire ancienne du pays de Sos*, 1, 2-28.
- Landreau, G. (2009) : “Entre Isthme gaulois et océan, la Saintonge au second âge du Fer. Etat des connaissances”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 245-306.
- Latour, B. et P. Lemonnier, éd. (1994) : *De la préhistoire aux missiles balistiques : l’intelligence sociale des techniques*, Collection « Recherches », La Découverte, Paris.
- Lauzun, P. (1915) : “À propos de l’oppidum d’Esbérous”, *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 16, 207-213.
- Lavaud, S. (2011) : “Genèse d’un territoire viticole : le vignoble de Saint-Emilion”, in : Boutouille *et al.*, éd. 2011, 347-362.
- Lavergne, A. (1883) : “Mélanges épigraphiques”, *Revue de Gascogne*, 24, 5-15.
- Lavergne, M. et B. Texier (1986) : “Sites à sel protohistoriques au nord de l’Aunis”, *Revue de la Saintonge et de l’Aunis*, 12, 11-24.
- Laville, H. et P. Laurent (1984) : “Le mobilier du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne)”, in : Collectif, éd. 1984, 527-531.
- Lebart, L., A. Morineau et M. Piron (2004) : *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Paris.
- Leconte, S. (1994) : “Les agrafes de ceinture ajourées de La Tène ancienne en Gaule”, *Antiquités Nationales*, 25, 51-79.

- Le Dreff, T. (2011) : “Fours et ateliers de potiers au second âge du Fer dans l’isthme gaulois”, *Aquitania*, 27, 19-59.
- Legigan, P. (1979) : *L’élaboration de la formation du sable des landes, dépôt résiduel de l’environnement sédimentaire pliocène-pléistocène centre aquitain*, Mémoires de l’Institut de géologie du Bassin d’Aquitaine 9, Talence.
- Le Goff, E. (2009) : “Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise, Ifs, ZAC « Object’Ifs Sud » (Calvados)”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 93-107.
- Le Guen, P., G. Auxiette, P. Brun, J. Dubouloz, F. Gransar et C. Pommepuy (2005) : “Apport récent sur la transition Âge du Bronze - Âge du Fer dans la vallée de l’Aisne, Osly-Courtil « La Terre Saint-Mard » (Aisne). Processus de différenciation de l’habitat au cours du Bronze Final”, *RAP. Numéro spécial*, 22, 1, 141-161.
- Lejars, T., L. Laporte et N. Pétorin (1990) : *Le Pédean, site d’habitat protohistorique, Préguillac, Charente-Maritime*, .
- Lelouvier, L.-A. et Ph. Massan (2006) : *Figeac et Capdenac-le-Haut, RN140 – Contournement de Figeac. Rapport de diagnostic archéologique*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Lemozi, A. (1935) : “Fouilles dans les environs de Rocamadour 1910-1913, le petit tumulus du Mas de Pouget, le grand tumulus du Mas de Pouget”, *Le Petit Nouvelliste de Cabrerets-les-Grottes et du canton de Lauzès*.
- Lenorzer, S. (2006) : *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, thèse de doctorat inédite, université de Bordeaux I, Bordeaux.
- Léonard, R. (1964) : “La grotte du Bourgneton, Hameau de Blanzaguet, commune de Pinsac (Lot)”, *BSELSAL*, 85, 2, 121-123.
- Lequément, R. (1983) : “Informations archéologiques. Circonscription de Midi-Pyrénées”, *Gallia*, 41, 2, 473-503.
- (1986) : “Informations archéologiques. Circonscription de Midi-Pyrénées”, *Gallia*, 44, 2, 309-333.
- (1987) : “La grotte de Reyrevignes (Lot)”, in : *Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées, catalogue d’exposition du Musée Saint-Raymond*, 85-87.
- Lequément, R. et M. Vidal (1984) : *Rapport de fouille, Reyrevignes, grotte des Tuilières*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Lequément, R. et M. Vidal (1985) : *Rapport de fouille, Reyrevignes, grotte des Tuilières*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Leredde, H. et F. Djindjian (1980) : “Le traitement automatique des données en archéologie”, *Les Dossiers de l’Archéologie*, 42, 52-69.
- Leroi-Gourhan, A. (1971) : *L’homme et la matière : évolution et techniques*, Albin Michel, Paris.
- Lesca-Seigne, A. (1983) : “Arcachon, cartographie archéologique”, *Archéologie en Aquitaine*, 1-1982, 10-13.
- (1984a) : “La Teste, dune du Pilat”, *Archéologie en Aquitaine*, 2-1983, 35-36.
- (1984b) : “Salles, Le Martinet”, *Archéologie en Aquitaine*, 2-1983, 60-62.
- (1985a) : “La Teste de Buch, dune du Pilat”, *Archéologie en Aquitaine*, 3-1984, 68.
- Le Tensorer, J.-M. (1981) : *Le paléolithique de l’Agenais*, Cahiers du Quaternaire, Paris.
- Lévy, J. et M. Lussault, éd. (2003) : *Dictionnaire de la géographie*, Belin, Paris.
- Lièvre, A.-F. (1885) : *Angoulême, histoire, institution et monuments*, Angoulême.
- Llech, L. (1996a) : *Cayrac. Site antique des Plaines-Ouest : premiers résultats*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Llech, L. (1996b) : *Cayrac. Sites antiques : les Plaines-Ouest, la Treille : premiers résultats*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.

- Llinas, C. et A. Robert (1971) : “La nécropole de Saint-Julien à Pézenas. Fouilles 1969-1970”, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 4, 1, 1-29.
- Loison, G., P. Bertran et F. Cordier (1999) : “Loupjac, Combe Nègre”, *BJR 1999, DRAC Midi-Pyrénées*, 170-175.
- Lopez-Cachero, F.J., M.C. Rovira, X. Carlus, C. Lara et N.V. Mota (2009) : “Nouvelles données concernant la transition entre le Bronze final et le premier âge du Fer en Catalogne côtière : la nécropole à incinération de Can Piteu-Can Roqueta (Barcelone, Espagne)”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009, 213-225.
- Lorblanchet, M. (1964) : *Rapport de fouille, Grotte des Escabasses ou grotte de la Vipère, Dolmen de Carrière Ferrac, Thémines*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Lorblanchet, M. (1965) : “Céramiques des Champs-d’Urnes découvertes au Puy-d’Issolud, commune de Vayrac (Lot)”, *OGAM*, 17, 9-16.
- (1966) : “Sondage dans la grotte des Escabasses, commune de Thémines (Lot)”, *BSPF*, 63, 2, 262-278.
- (1968) : *Rapport de sondage, Grotte de la Fée, Thémines*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1969) : *Rapport de fouille, Grotte des Escabasses ou grotte de la Vipère, lieu-dit Carrière Ferrade, Thémines*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1970) : *Départements du Lot et de l’Aveyron : rapport d’activités du 20 février 1969 au 23 février 1970*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- (1984) : *Rapport de fouille de sauvetage urgent, Reyrevignes, Grotte du Pech des Teulières*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Lorblanchet, M. et L. Genot (1972a) : “Quatre années de recherches préhistoriques dans le Haut-Quercy”, *BSELSAL*, XCIII, 71-153.
- (1972b) : “Préhistoire, époque gallo-romaine, études et travaux”, *BSELSAL*, 93, 149.
- Lorre, C. et V. Cicolani, éd. (2009) : *Golasecca: du commerce et des hommes à l’Âge du fer, VIII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.: Musée d’archéologie nationale, château de Saint-Germain-en-Laye, 27 novembre 2009-26 avril 2010*, Paris.
- Lorrio, A.J. (2005) : *Los celtíberos*, *Archaeologica Hispana* 25, Madrid.
- Lo Schiavo, F. (2003) : “Le fibule di bronzo dell’Italia meridionale e Sicilia, dalle origini al VI sec. a.C. Materiali e tecnica”, in : Formigli, éd. 2003, 19-39.
- Lo Schiavo, F. (2010) : *Le fibule dell’Italia meridionale e della Sicilia dall’età del bronzo recente al VI secolo a.C.*, PBF XIV-14, Stuttgart.
- Lotte, R. (1965) : “s. t.”, *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de la Charente*, 27.
- Maguer, P. (2005) : *L’Ile-d’Espagnac. Bel Air. Rapport final d’opération, Inrap*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- (2007) : “L’Ile d’Espagnac. Stèle funéraire”, in : Bertrand & Maguer, éd. 2007, 173-174.
- Maguer, P., G. Landreau, C. Dupont, H. Martin, X. Bardot, G. Pouponnot, D. Briand et A. Duval (2009) : “L’habitat littoral des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime). Activités vivrières et salicoles entre marais et océan”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 57-102.
- Mahieu, E. et B. Boisseau (2000) : “La nécropole de Ventavon (Haute-Alpes). Synthèse des différentes interventions et comparaisons”, *DAM*, 23, 7-75.
- Maitay, Chr. (2009a) : “Dompierre-sur-Mer, Les Drouillards”, *BJR 2009, DRAC Poitou-Charente*, 66.
- (2009b) : “Formes et variabilité des habitats fortifiés des âges du Fer dans le Centre-Ouest de la France et ses marges”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009b, 371-421.

— (2010) : *Les céramiques peintes préceltiques : la peinture sur vases aux âges des métaux dans l'ouest de la France*, Archéologies et Cultures, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

— (2014) : “Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule”, *Aquitania*, 30, 11-36.

Maitay, Chr., É. Marchadier et B. Béhague (2009) : “Entre traditions locales et apports exogènes : évolution et singularités de la céramique du premier âge du Fer et de La Tène A ancienne entre Loire et Dordogne”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 307-340.

Maitay, Chr. et J.-P. Nibodeau (2009) : “Belle Aire Sud à Aytré ( Charente-Maritime). Une série de céramiques de la phase moyenne du premier âge du Fer”, *Aquitania*, 25, 7-19.

Mansfeld, G. (1973) : *Die Fibeln der Henneburg 1950-1970, ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibeln*, Römisch-germanische Forschungen Bd. 33, Berlin.

Maranski, D. (1984) : “Un type d'épingle de la transition Bronze final-Hallstatt en Bourgogne-Franche-Comté”, in : CTHS 1984, 55-58.

Marcadal, Y. (1971) : *L'âge du Fer en Agenais*, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

Marcadal, Y. et A. Beyneix (1992) : “Les nécropoles à incinération du premier âge du Fer de Barbaste (Lot-et-Garonne)”, in : Boudet, éd. 1992, 42-43.

Marcadal, Y. et A. Jerebzoﬀ (1969) : “Le tumulus de Deyres (premier âge du Fer)”, *Cahiers du Bazadais*, 17, 11-25.

Marchadier, É. (2005) : *Premier âge du Fer en Saintonge et Aunis. Étude typo-chronologique du mobilier céramique*, Recherches archéologiques en Saintonge et Aunis, Saintes.

Marchand, C. (2009) : “Analyse morphologique dynamique des réseaux de voies. Le cas du Sénonais occidental”, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 115, 18-23.

Marembert, F., N. Busseuil, L. Detrain, W. Oy'l (2004) : *Saint-Léon-sur-l'Isle (24), les occupations protohistoriques de Puypinsou. D.F.S. de sauvetage urgent*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.

Mariën, M.É. (1958) : *Trouvailles du Champ d'Urnes et des tombelles hallstattiennes de Court-Saint-Etienne*, Monographies d'Archéologie Nationale 1, Bruxelles.

Marinval, P. (1994) : “Economie végétale aux âges du Bronze et du Fer en France du Sud-Ouest”, in : Boudet, éd. 1994, 27-54.

Marion, S. (2004) : *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, BAR, Oxford.

— (2015) : “Du bon usage des inventaires. Une lecture sociologique des assemblages funéraires”, in : Kaurin *et al.*, éd. 2015, 99-121.

Marquette, J.-B. (1969b) : “Richesses archéologiques du Bazadais (quatorzième partie) - Canton de Bazas (suite)”, *Cahiers du Bazadais*, IX, 17, 3-9.

— (1969a) : “Richesses archéologiques du Bazadais (treizième partie) - Canton de Bazas (suite)”, *Cahiers du Bazadais*, IX, 16, 1-13.

— (1960) : “Le peuplement du Bazadais méridional de la Préhistoire à la conquête romaine”, *Revue Historique de Bordeaux*, IX, 2-3, 103-123.

Marsac, Ph. (2005) : *Le site de Villeneuve-Tolosane / Cugnaux, ZAC de l'Agora, Cugnaux (Haute-Garonne), D.F.S. de sondages d'évaluation*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.

Marsac, P. (2005) : “Blagnac, ZAC Aéroconstellation : Ferrié et Ganelou”, *BSR 2001, DRAC Midi-Pyrénées*, 60.

Martignole, L. (2011) : *Le sel du littoral atlantique à l'âge du Bronze : l'exemple des briquetages girondins*, mémoire de Master 2 inédit, université de Bordeaux Montaigne, Bordeaux.



- Marvaud, F. (1863) : “Étude sur la voie romaine de Périgueux à Saintes dans la traverse de l’arrondissement de Cognac”, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1 (4e série), 271-330.
- Massendari, J. (2006) : *CAG 31/1, la Haute-Garonne (bormis le Comminges et Toulouse)*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.
- Masserey, C., éd. (2008) : *Un habitat de La Tène ancienne à Alle, Noir Bois (Jura, Suisse)*, Cahier d’archéologie jurassienne 11, Porrentruy.
- Mauduit, T. (2003) : “Le javelot de l’Isle-Saint-Georges (VI-IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - 1er âge du Fer), une arme typique de la culture Sud-Aquitaine.”, *Aquitaine Historique*, 65, 3-7.
- Maurel, L., J. Blanchet, E. Marchadier, O. Richard (2006) : *La Génomouze – le Fouilloux (Charente-Maritime). Pôle sécurité et Sports mécaniques. D.F.S.*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- Maurin, L. (1978) : *Saintes antique, des origines jusqu’à la fin du VI<sup>e</sup> s. après Jésus-Christ*, Saintes.
- Maurin, L., J.-P. Bost et J.-M. Roddaz (1992) : *Les racines de l’Aquitaine, vingt siècles d’histoire d’une région, vers 1000 avant J.-C., vers 1000 après J.-C.*, Talence.
- Mavéraud-Tardiveau, H. (2007) : *CAG 82, le Tarn-et-Garonne*, Paris.
- Maynard, G. (1995) : “Le Dolmen de Candare II, Floirac, Lot”, *Préhistoire Quercynoise. Nouvelles études*, 2.
- Mayor, A. (1994) : “Durée de vie des céramiques africaines : facteurs responsables et implications archéologiques”, in : Collectif, éd. 1994a, 179-198.
- Mazéret, L. (1912) : “Le Carbon, commune de Larressingle (Gers)”, *L’Homme Préhistorique*, 10, 105-110.
- (1927) : *Chroniques de l’église de Condom*, Condom.
- (1930) : “Montréal-du-Gers avant l’histoire”, *BSPF*, 27, 2, 98-122.
- Mazière, F. (2013) : “Agde, la nécropole du Bousquet (Hérault)”, in : Verger & Pernet, éd. 2013, 50-51.
- Mazière, F. et C. Puig (2002) : “Un dépôt de bronze du premier âge du Fer en Roussillon : les Teixons (Pollestres, Pyrénées-Orientales)”, *CYPSELA*, 14, 229-236.
- Mazure, M. (1979) : *Luzech, Temple de l’Impèrnal : rapport de prospection, terrain Vigouroux (parcelles 109-110)*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Mennessier-Jouannet, C., A.-M. Adam et P.-Y. Milcent, éd. (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è., actes du XXVII<sup>e</sup> colloque internationale de l’AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003)*, MAM, Lattes.
- Merleau, M.-L. (2012) : “Saint-Sylvestre-sur-Lot, la Mariniesse”, *BSR 2012, DRAC Aquitaine*, 162-163.
- Miaïlhe, V. (2009) : “Chaniers, Pièce des Sept Journaux - Chez Girard”, *BSR 2008, DRAC Poitou-Charente*, 66.
- Michon, J.-H. (1844) : *Statistique monumentale de la Charente*, Paris.
- Migeon, W. (1998) : *Gours, Au Marais, D.F.S. de prospection. A 89 section Arveyres-Montpon, série Prospection / Opérationsites*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Migeon, W. (1999) : “Gours, Au Marais”, *BSR 1998, DRAC Aquitaine*, 145.
- Migeon, W., Th. Gé et C. Chevillot (2010) : “Saint-Laurent-sur-Manoire : « Grand-Font ». Le Maine-N221 (Dordogne). Résultats d’une opération de diagnostic archéologique”, *Documents d’Archéologie et d’Histoire Périgourdine*, 25, 43-64.
- Milcent, P.-Y. (1993) : “L’Âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant J.-C.)”, *Antiquités Nationales*, 25, 17-50.

- (1998) : “Le Petit Villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) : lecture d’un dépôt complexe”, in : Mordant *et al.*, éd. 1998, 55-70.
- (2004) : *Le premier Âge du Fer en France centrale*, Mémoires de la Société Préhistorique Française 34, Paris.
- (2006a) : “Premier âge du Fer médio-atlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes”, in : Vitali, éd. 2006, 81-105.
- (2006b) : “Les importations italiques au nord-ouest du Midi gaulois (milieu du X<sup>e</sup> - début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) : inventaire et perspectives d’interprétation”, in : Gori & Bettini, éd. 2006, 319-355.
- , éd. (2007a) : *Bourges-Avaricum : un centre proto-urbain celtique du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.. Les fouilles du quartier Saint-Martin-des-Champs et les découvertes des établissements militaires*, Bituriga, Bourges.
- (2007b) : “Instrumentum et déchets de production : étude et synthèse”, in : Milcent, éd. 2007b, 189-228.
- , éd. (2007c) : *L’économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal. Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque internationale de l’AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Suppl. Aquitania 14/2, Bordeaux.
- (2009a) : “Le passage de l’âge du Bronze à l’âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009a, 453-476.
- (2009b) : “Sépultures et sociétés en France centrale au premier âge du Fer”, in : Guilaine, éd. 2009b, 229-260.
- (2012a) : *Le temps des élites en Gaule atlantique. Chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIII-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Archéologie et Culture, Rennes.
- (2012b) : “A l’aube des Volques Tectosages”, *Archéothéma*, 21, 10-15.
- (2012c) : “Résidences aristocratiques et expérience urbaine hallstattiennes en France (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)”, in : Sievers & Schönfelder, éd. 2012c, 91-114.
- (2013) : “Une « dynastie » féminine ? La Rivière Drugeon, le Grand Communal, tumulus 2 (Doubs)”, in : Verger & Pernet, éd. 2013b, 144-145.
- Milcent, P.-Y. et F. Delrieu (2007) : “Tertres et archéologie funéraire en Haute Auvergne dans le contexte du premier âge du Fer en Gaule méridionale (VIII-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)”, in : Mennessier-Jouannet & Deberge, éd. 2007, 43-70.
- Milcent, P.-Y., M. Poux, S. Mader, M. Torres et A. Tramon (2014) : “Une agglomération de hauteur autour de 600 a.C. en Gaule centrale : Corent (Auvergne)”, in : Alberti *et al.*, éd. 2014, 181-204.
- Millotte, J.-P. (1963a) : *Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des Métaux*, Les Belles Lettres, Paris.
- (1963b) : “La place du Massif Central dans la France protohistorique”, *BSPF*, 60, 9-10, 663-687.
- Mistrot, V. et Chr. Sireix (2012) : *Au temps des Gaulois. L’Aquitaine avant César*, Arles.
- Mohen, J.-P. (1968) : “Les tumulus de Marimbault : étude archéologique”, *Cahiers du Bazadais*, 15, 8-32.
- (1976a) : “Les civilisations de l’Âge du Fer dans les Pyrénées”, in : Guilaine, éd. 1976a, 753-760.
- (1976b) : “Les civilisations de l’Âge du Fer en Aquitaine”, in : Guilaine, éd. 1976b, 761-769.
- (1980) : *L’âge du Fer en Aquitaine du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ*, Mémoires de la Société Préhistorique Française 14, Paris.
- Mohen, J.-P. et A. Coffyn (1970) : *Les nécropoles hallstattiennes de la région d’Arcachon*, Bibliotheca Praehistorica Hispana, Madrid.
- Mohen, J.-P. et G. Bailloud (1987) : *La vie quotidienne : les fouilles du Fort-Harrouard*, L’Age du bronze en France 4, Paris.

- Mohen, J.-P., A. Duval et C. Éluère, éd. (1987) : *Trésors des princes celtes : Galeries nationales du Grand Palais, 20 octobre 1987-15 février 1988*, Paris.
- Moissat, J.-C. (1976) : “Un nouveau site du Bronze final en Périgord : Puypinsou (Saint-Léon-sur-l’Isle)”, *BSHAP*, 103, 30-33.
- Moissat, J.-C. et F. Theil (1994) : “Le site dit « Camp de César » à Puy-de-Pont (commune de Neuvic, Dordogne)”, *Documents d’Archéologie et d’Histoire Périgourdine*, 9, 135-142.
- Moizan, E., V. Sanglar et D. Louyot (2011) : “Luxé (Charente), l’Ouche Torse”, *BSR 2011, DRAC Poitou-Charente*, 247-249.
- Momméja, J. (1899) : “Les maisons-type dans l’arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne)”, in : de Foville, éd. 1899, 261-280.
- (1901) : “L’oppidum des Nitiobriges”, in : CAF, éd. 1901, 196-242.
- (1902) : “Archéologie agenaise”, *Revue de l’Agenais*, 29, 72-74, 153-160, 263-266, 359-362, 518-520.
- (1907) : “D’un fragment de vase grec à figures noires recueilli en Agenais”, *Revue de l’Agenais*, XXXV, 171-173.
- Moore, T. et X.L. Armada, éd. (2011) : *Atlantic Europe in the first millennium BC : crossing the divide*, Oxford -New York.
- Morala, A. (1992) : “Blanquefort-sur-Briolance, Le Callan”, *BSR 1992, DRAC Aquitaine*, 94.
- (1995) : “Fumel, Martiloque”, *BSR 1995, DRAC Aquitaine*, 85.
- (1999) : “Blanquefort-sur-Briolance, Le Callan”, *BSR 1999, DRAC Aquitaine*, 79-80.
- Mordant, C. et A. Richard, éd. (1992) : *L’Habitat et l’occupation du sol à l’âge du Bronze en Europe. Actes du colloque international de Lons-le-Saulnier, du 15 au 19 mai 1990*, Documents préhistoriques 4, Paris.
- Mordant, C., M. Pernot et V. Rychner, éd. (1998) : *L’atelier du bronzier en Europe du XX<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère : actes du colloque international "Bronze 96", Neuchâtel et Dijon, 1996. Tome III : production, circulation et consommation du bronze* », CTHS, Paris.
- Moreau, J. (1968) : *Sauvetage d’un fond d’habitat du premier âge du Fer à la Lède du Gurf, commune de Grayan-et-l’Hôpital (Gironde)*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Moreau, J. (1970) : *Une sépulture à incinération de l’époque de Hallstatt, station le Gurf I (commune de Grayan-et-l’Hôpital, Gironde)*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Moreau, N. (2003) : *Beychac-et-Caillan, « Bertin » (Gironde). Rapport de diagnostic*, Bordeaux.
- Morel, J.-P. (1981) : *Céramique campanienne. Les formes*, Bibliothèque des Écoles Françaises d’Athènes et de Rome, Rome.
- Mortillet (de), A. (1906) : “Camps et enceintes de France”, *L’Homme Préhistorique*, 7, 193-206.
- Mourcin (de), J. (1877) : “Notes de voyages en Périgord”, *BSHAP*, 4, 65-68, 146-148, 206-212, 446-448.
- Müller, A. (1979) : “La stratigraphie du Cluzel (commune de Toulouse)”, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 12, 125-160.
- (1997) : “Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne). Bilan des fouilles récentes (1968-1987)”, *Aquitania*, 15, 27-65.
- Müller, F. (2009) : *L’art des Celtes, 700 av. J.-C.-700 apr. J.-C.*, Berne; Stuttgart; Bruxelles.
- Nacfer, M.-N. (1991) : *Cugnax (Haute-Garonne), gisement de Lavimona. D.F.S.*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.

- Nibodeau, J.-P. (2009) : “Aytré, ZAC de Belle Aire Sud”, *BSR 2008, DRAC Poitou-Charente*, 59-60.
- Nickels, A. (1990) : “Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault)”, *Gallia*, 47, 1, 1-27.
- Nickels, A., G. Marchand et M. Schwaller (1989) : *Agde, la nécropole du premier âge du fer*, éditions du CNRS, Paris.
- Nicolas, T. et A. Salavert, éd. (s. d.) : *Territoires et économies. Actes de la 2<sup>e</sup> journée doctorale d'archéologie, Paris, 2 juin 2007*, Publications de la Sorbonne, Paris.
- Nicolini, G. (1977) : “Informations archéologiques. Circonscription Poitou-Charente”, *Gallia*, 35.
- (1981) : “Circonscription de Poitou-Charentes”, *Gallia*, 39, 2, 363-385.
- Niederlender, A. et R. Lacam (1929) : “Contribution à l'étude du Néolithique et des âges des Métaux dans le Causse de Gramat (Lot)”, *BSPF*, 26, 9, 455-460.
- Niederlender, A., R. Lacam et J. Arnal (1966) : *Le gisement néolithique de Roucadour (Thémines - Lot). III<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire*, Paris.
- Nillesse, O. (2009) : “Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'instrumentum”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 45-83.
- (2014) : “L'agglomération fortifiée de hauteur de la fin du Premier âge du Fer de Mervent (Vendée) et la typochronologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres”, *Aquitania*, 30, 61-102.
- Nuningger, L., L. Sanders, F. Favory, P. Garmy, C. Raynaud, C. Rozenblat, L. Kaddouri, H. Mathian et L. Schneider (2006) : “La modélisation des réseaux d'habitat en archéologie : trois expériences”, *Mappemonde*, 83, 1-28.
- Olivier, L. (2013) : “Les maîtresses du sel de Marsal (Moselle)”, in : Verger & Pernet, éd. 2013, 174-176.
- Olivier, L., B. Wirtz et B. Triboulot (2002) : “Assemblages funéraires et territoires dans le domaine hallstattien occidental”, in : Garcia & Verdin, éd. 2002, 340-363.
- Olmer, F. et R. Roure, éd. (2015) : *Les Gaulois au fil de l'eau : actes du 37<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-11 mai 2013)*, Mémoires Ausonius 39, Bordeaux.
- Orliac, R. (2012) : “L'invention de la préhistoire par les objets. Essai sur la collection Boucher de Perthes conservée au Muséum national d'histoire naturelle”, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 129, 13-20.
- Pace, B. (2013) : *Espace et religion païenne en Aquitaine méridionale à l'époque romaine : l'apport des SIG*. Mémoire de Master 2 inédit, université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.
- Padirac, H. (1990) : *Rapport de fouille de sauvetage, Saint-Jean-de-Laur, tumulus du Camp de Monseigne*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Padirac, H. (1991) : *Rapport de fouille de sauvetage, Saint-Jean-de-Laur, tumulus du Camp de Monseigne*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Padirac, H. (1992) : *Rapport de fouille de sauvetage, Saint-Jean-de-Laur, tumulus du Camp de Monseigne*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Padirac, H. (1994) : “Tumulus du Camp de Monseigne (Saint-Jean-de-Laur - Lot)”, *Préhistoire Quercynoise. Nouvelles études*, 1, 4-9.
- Pailler, J.-M. (2002) : *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Collection École Française de Rome, Toulouse.
- Pajot, B. (1975) : “Note préliminaire sur la nécropole du Premier Age du Fer du Frau (Commune de Cazals, Tarn-et-Garonne)”, *BSPF*, 72, 5, 149-157.

- (1976) : *La nécropole protohistorique du Frau : Cazals (Tarn-et-Garonne). Catalogue de l'exposition au Musée Saint-Raymond*, Toulouse.
- (1978) : “Radiographies de quelques épées à antennes de la région Midi-Pyrénées”, *BSPF*, 75, 11-12, 610-624.
- (1986) : “*Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)*”, in : Duval & Gomez de Soto, éd. 1986, 245-256.
- Pape, J. (2000) : “Die attische Keramik des Heuneburg und der keramische Südimport in der Zone nördlich der Alpen während des Hallstattzeit”, in : Kimmig, éd. 2000, 71-175.
- Papinot, J.-C. (1980) : “Bourg-Charente, le Dérivant, découverte fortuite”, *BAPC*, 9, 14.
- (1985) : “Informations archéologiques. Circonscription Poitou-Charente”, *Gallia*, 43, 2, 489-513.
- (1989) : “Informations archéologiques. Circonscription de Poitou-Charente”, *Gallia Informations*, 1989-2, 237-310.
- Pare, Chr. (1991) : “Swords, wagon-graves, and the beginning of the early Iron Age in Central Europe”, *Kleine Schriften dem Vorgeschichtlichen Seminar der Philipps-Universität Marburg*, 37.
- (1992) : *Wagons and wagon-graves of the early Iron Age in Central Europe*, Monograph / Oxford University Committee for Archaeology no. 35, Oxford.
- (1997) : “La dimension européenne du commerce grec à la fin de la période archaïque et pendant le début de la période classique”, in : Brun & Chaume, éd. 1997, 261-286.
- Parzinger, H. (1988) : *Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatène-Zeit : Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save*, Quellen und Forschungen zur prähistorischen und provinzialrömischen Archäologie 4, Weinheim.
- Parzinger, H. et R. Sanz (1986) : “Zum Ostmediterranen Ursprung einer Gürtelhakenform der Iberischen Halbinsel”, *Madriider Mitteilungen*, 27, 169-194.
- Passelac, M., G. Rancoule et Y. Solier (1990) : “La diffusion des amphores massaliètes en Languedoc occidental et sur l'axe Aude-Garonne et ses abords”, in : Bats, éd. 1990, 131-152.
- Passelac, M., G. Rancoule et Solier, Yves (1981) : “La nécropole de « Las Peyros » à Couffoulens (Aude) (découverte d'un second groupe de tombes)”, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1, 1-53.
- Pautreau, J.-P. (1976) : “Le Camp Allaric, commune d'Aslonnes (Vienne). Premiers résultats”, *L'Anthropologie*, 80, 389-429.
- (1991) : “Inhumation du premier âge du Fer à Antran (Vienne)”, *BSPF*, 88, 7, 210-221.
- Pautreau, J.-P., M. Mataro i Pladelasala et A. Villard (1992) : *Civaux Valdivienne II. Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques : enclos, fosses, structures de combustion*, Chauvigny.
- Paysan, M. (2005) : “Im Feuer geboren — dem Wasser geweiht. Technologische Untersuchung und Rekonstruktion der Herstellungstechnik keltischer Knollenknaufschwerter im Hinblick auf deren chronologische Einordnung”, *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 28, 1, 93-206.
- Peake, R., R. Issenman, S. Rimbault, A. Samzun et C. Valero (2010) : “Ensembles céramiques caractéristiques du Hallstatt D1 de la Bassée et de la confluence Sein-Yonne (Seine-et-Marne)”, *Revue archéologique d'Île-de-France*, 3, 85-105.
- Peake, R., R. Issenman et V. Delattre (2011) : “Examples of Social Modelling in the Seine Valley during the Late Bronze Age and Early Iron Age”, in : Moore & Armada, éd. 2012, 319-335.
- Pellet, C. et J.-P. Delor (1980) : “Les ensembles funéraires de « la Picardie » sur la commune de Gurgy (Yonne). Etude préliminaire”, *RAECE*, XXXI, 7-54.

- Pernot, M. (2013) : “Alliages cuivreux et transferts de technologies au Ier millénaire av. J.-C. dans le sud-ouest de l'Europe”, in : *Les transferts de technologie au premier millénaire av. J.-C. dans le sud-ouest de l'Europe, journée d'étude tenue les 20 et 21 janvier 2011 à Pau*, Mélanges de la Casa de Velásquez, 43-1, 19-37.
- Perrichet-Thomas, C. (1986) : “Les sites à sel en Aunis et Saintonge : présentation et problématique”, in : Duval & Gomez de Soto, éd. 1986, 167-172.
- Perrin, F. et M. Schönfelder, éd. (2003) : *La tombe à char de Verna (Isère): témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 24, Lyon.
- Pétrequin, P. (1992) : “Le lac de Chalain (Jura) et la structuration d'un terroir du Néolithique à l'âge du Fer”, in : Mordant & Richard, éd. 1992, 227-257.
- Peyneau, B. (1926) : *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux.
- Peyrony, D. (1908) : “Rapport de la Commission d'étude des Enceintes Préhistoriques et fortifications anhistoriques”, *BSPF*, 5, 9, 428-438.
- Pichonneau, J.-F. (1984) : “Saint-Germain-d'Esteuil, ville de Brion”, *Archéologie en Aquitaine*, 3, 59-61.
- (1989) : “Du nouveau sur le sous-sol de Bazas”, *Cahiers du Bazadais*, 87, 3-23.
- (1992) : “Les fouilles de la cathédrale et du jardin du Chapitre de Bazas (1990-1991)”, *Cahiers du Bazadais*, 98-99, 53-88.
- Pierret, A. (2001) : *Analyse technologique des céramiques archéologiques : développements méthodologiques pour l'identification des techniques de façonnage. Un exemple d'application : le matériel du village des Arènes à Levroux (Indre)*, Thèses à la carte, Villeneuve-d'Ascq.
- Piningre, J.-Fr., dir. (1996) : *Nécropoles et société au premier âge du fer : le tumulus de Courtesoult, Haute-Saône*, DAF 54, Paris.
- Piningre, J.-Fr. et V. Ganard, éd. (2004) : *Les nécropoles protobistoriques des Moidons et le site princier du camp du château à Salins (Jura) : les fouilles récentes et la collection du Musée des Antiquités Nationales*, Documents préhistoriques 17, Paris.
- Pion, P. (2005) : “Archéologie préventive et recherche scientifique”, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 101, 33-37.
- Piveteau, J. (1966) : “L'oppidum de Merpins”, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 165-192.
- Piveteau, J. et A. Quesnel (1963) : “Les fouilles de l'oppidum de Merpins (Charente)”, *Celticum*, (Actes du 3e colloque international d'études gauloises, celtiques et protoceltiques, Châteaumeillant-Bourges 1962), 59-66.
- Poirier, Ph., J. Gomez de Soto et B. Poissonnier (2005) : “L'occupation de la Tène ancienne de la Renaître (Châtellerault, Vienne). Remarques sur les débuts du second âge du Fer en Poitou”, *Aquitania*, 21, 87-121.
- Polla, S. et P. Verhagen, éd. (2014) : *Computational approaches to the study of movement in archaeology : theory, practice and interpretation of factors and effects of long term landscape formation and transformation*, Topoi, Berlin studies of the ancient world volume 23, Berlin-Boston.
- Pomerol, C., Y. Lagabrielle et M. Renard (2005) : *Eléments de géologie*, Dunod, Paris.
- Pons, F., T. Janin, A. Lagarrigue et S. Poignant (2001a) : “La nécropole protohistorique du Camp de l'Eglise-Sud (Flaujac-Poujols, Lot)”, *DAM*, 24, 7-81.
- Pons, F., Th. Arnoux, P. Bertran, A. Lagarrigue (2001b) : *ZAC Aéroconstellation, Blagnac, Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, D.F.S. de diagnostic archéologique, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Pons, F., Th. Arnoux, A. Lagarrigue, H. Molet (2004) : *ZAC Andromède, phase 3, Blagnac (Haute-Garonne)*. D.F.S de diagnostic archéologique, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.

- Pons, F., Th. Salgues, L. Bruxelles, A. Lagarrigue, P.-F. Mille, C. Tixier (2005a) : *ZAC Andromède, Grand Noble (Blagnac, Haute-Garonne). Structures protohistoriques d'approvisionnement en eau dans la basse terrasse de la Garonne. Rapport final de fouille*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Pons, F., A. Lagarrigue et J.-L. Boudartchouk (2005b) : “Découverte de tombes protohistoriques à incinération Place des Carmes à Toulouse (Haute-Garonne)”, *DAM*, 28, 61-70.
- Pons, F., L. Bruxelles, A. Lagarrigue, H.-M. Mollet, Th. Arnoux, F. Callède, Chr. Filhol, Ph. Gardes, O. Onezime (2005c) : *ZAC Andromède, phase 4, Beauzelle, Blagnac (Haute-Garonne). Rapport de diagnostics*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Pons, F., L. Bruxelles, P. Georges, A. Lagarrigue (2007) : *ZAC Andromède, Grand Noble 2 (Blagnac, Haute-Garonne). Une nécropole protohistorique à incinération. Rapport final de fouille*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Pons, F., L. Bruxelles, P. Georges et A. Lagarrigue (2008) : “Une nécropole protohistorique à incinération dans le toulousain : le site de Grand Noble 2 à Blagnac (Haute-Garonne)”, *DAM*, 31, 153-170.
- Pons-Métois, A. et I. Souquet-Leroy (2009) : *Casseneuil, Enclos Laborde. Rapport de diagnostic*, .
- Porra, V. (1990) : *Une occupation de la transition Bronze final/premier âge du Fer à l'ancien hôpital Larrey (Toulouse)*, EHESS Toulouse, Toulouse.
- Posluschny, A., K. Lambers et I. Herzog, éd. (2008) : *Layers of perception : proceedings of the 35th International Conference on Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology (CAA) ; Berlin, Germany, April 2-6, 2007*, Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte 10, Bonn.
- Pranyies, A., T. Argant, F. Granier, B. Moulin et C. Schaal (2012) : “Les batteries de foyers à pierres chauffantes de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer. Des vestiges de repas collectifs sur le site de Grièges (Ain) ?”, *Gallia*, 69, 2, 1-54.
- Prodéo, Fr. (2000a) : “Loupjac, Combe Nègre”, *BSR 1999, DRAC Midi-Pyrénées*, 160-162.
- (2000b) : “Loupjac, Combe Fages 2”, *BSR 1999, DRAC Midi-Pyrénées*, 159-161.
- , dir. (2007) : *Pineuilh (33) « La Mothe »*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (2013) : “Aiguillon, A Grand Jean”, *BSR 2011, DRAC Aquitaine*, 159-161.
- , dir. (2014) : *Aiguillon, A Grand Jean. Nécropole du premier âge du Fer et officine de potiers gauloise*, Bègles.
- Quesada Sanz, F. (1997) : *El armamento ibérico : estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, Monographies instrumentum 3, Montagnac.
- Raffestin, C. (1986) : “Ecogenèse territoriale et territorialité”, in : Auriac & Brunet, éd. 1986, 175-185.
- Ramponi, C. (1990a) : *Rapport de sondage : Arcambal, Pech de Béars*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Ramponi, C. (1990b) : *Les sites fortifiés de l'Âge du Fer dans le Lot*, Université de Toulouse II- Le Mirail, Toulouse.
- Ranché, Chr. (1995a) : *D.F.S. de sauvetage et d'évaluation. Fontanes : Al Poux*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Ranché, C. (1995b) : “Fontanes (Lot), Al Poux”, *BSR 1995, DRAC Midi-Pyrénées*, 224-225.
- Rapin, A. (1999) : “L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du V<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.”, *Gladius*, XIX, 33-67.
- Régeard, M. (2010) : *Déviations ouest de Bergerac, 2<sup>e</sup> tranche – phase 1. Prigonrieux, Borie Basse, le Guel, Rivière*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Reginato, A. et A. Dautant (1996) : “Sondages sur le site de Saint-Côme à Aiguillon”, *DALG*, 3, 4-30.

- Reinecke, P. (1902) : *Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze- und Eisenzeit*, Bonn.
- Richard, A., Ph. Barral, A. Daubigny, G. Kaenel, Cl. Mordant et J.-Fr. Piningre, éd. (2009) : *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la protohistoire : approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte: actes du colloque de Besançon, 16-18 octobre 2006*, Collection Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté ; Série « Environnement, sociétés, et archéologie » 860, Besançon.
- Rigal, D., L. Detrain et T. Salgues (1999) : “Flaujac-Poujols, Camp de l’Eglise”, *BSR 1999, DRAC Midi-Pyrénées*, 152-153.
- Rigal, D., V. Rousset, E. Roldes (2002) : *Les vestiges de l’abbaye de Lantouy et les fortifications de Gayfié, Saint-Jean-de-Laur, études archéologiques*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Rigal, D. et L. Wozny (1998a) : “Franoulès, Mas de Calvy”, *BSR 1998, DRAC Midi-Pyrénées*, 164.
- Rigal, D. et L. Wozny (1998b) : *Opération A20 section 3. Rapport D.F.S. de sauvetage urgent : Cours, Courcan*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Rigal, D. et L. Wozny (1999) : *D.F.S. de sauvetage urgent, Franoulès, Mas de Cahy*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Rigaud, J.-P. (1980) : “Informations archéologiques. Circonscription d’Aquitaine”, *Gallia Préhistoire*, 23, 2, 391-426.
- Rimé, M. (1999) : “Arveyres-Coutras, section 1..2”, *BSR 1998, DRAC Aquitaine*, 143-144.
- Riuné-Lacabe, S. et A. Colin (2003) : “Bergerac, Le Therme : deux fosses du début du premier âge du Fer en Dordogne”, *Aquitania*, 19, 5-23.
- Rivalan, A. (2011) : *Typologie et chronologie des objets métalliques du Bronze final IIIb à la fin du premier âge du Fer en France méridionale (900-450 av. n. è.)*, thèse de doctorat inédite, Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier.
- Rivallain, J. (2012) : *Les baches à douille revisitées. Apports des travaux et des études de la deuxième moitié du XXe siècle en Bretagne*, CeRAARennes.
- Robert, S. (2009a) : “De la route-monument au réseau routier”, *Les Nouvelles de l’archéologie*, 115, 8-13.
- (2009b) : “L’héritage pré et post-romain dans les réseaux routiers anciens”, *Les Nouvelles de l’archéologie*, 115, 23-30.
- Robin, K., X. Bardot et G. Landreau (2007) : “Les mobiliers céramique et métallique du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. du site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)”, in : Duval & Gomez de Soto, éd. 2007, 38-43.
- Robin, K. et J. Gomez de Soto (2003) : “Des céramiques attiques en Saintonge”, *Bulletin de l’AFEAF*, 21, 29-32.
- Robin, K., G. Landreau et X. Bardot (2009) : “L’occupation protohistorique du site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 41-56.
- Rodier, X., éd. (2011) : *Information spatiale et archéologie*, Collection « Archéologiques », Errance, Paris.
- Rolland, N. (2009) : *Le mobilier céramique des âges des métaux du site de Saint-Michel-Du-Touch, commune de Toulouse, Haute-Garonne*, université de Toulouse 2 Le Mirail, Toulouse.
- Roth-Zehner, M. et A. Boyer (2009) : “Illfurth-Buergelen : une plate-forme au pied du site de hauteur fortifié du Britzgyberg. Présentation de la céramique hallstattienne (Hallstatt D1 et D3)”, in : Chaume, éd. 2009, 313-338.
- Roulière-Lambert, M.-J. (2000) : “La nécropole tumulaire du Pech des Cramazous à Calès”, in : Dedet *et al.*, éd. 2000, 117-136.
- Roulière-Lambert, M.-J., A. Daubigny, P.-Y. Milcent, M. Talon et J. Vital, éd. (2009) : *De l’âge du Bronze à l’âge du Fer en France et en Europe Occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche. Actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l’AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, RAE Suppl. 27, Besançon.



- Roulière, M.-J., G. Lintz et C. Chevillot (1981) : “Mobilier des tumulus de Saint-Mathieu (Haute-Vienne)”, *BSPF*, 78, 6, 174-186.
- Roumejoux (de), A. (1882) : “Rapport sur la fouille de tumuli à Bruyols, commune de Coursac”, *BSHAP*, 9, 432-435.
- (1891) : “Procès-verbal”, *BSHAP*, 18, 270.
- Rousseau, C., S. Lenorzer, P.-Y. Milcent, J. Gasc, F. Ruzzu et P. Jud (2013) : “La nécropole protohistorique de la ZAC Niel à Toulouse (Haute-Garonne). Présentation liminaire à partir d’un groupe original de sépultures.”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 377-382.
- Roussot-Larroque, J. (s.d.) : *La Lède du Gurp, Grayan-et-l’Hôpital (Gironde), rapport et programme de recherche*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Roussot-Larroque, J. (1994a) : *La Lède du Gurp (Grayan-et-l’Hôpital, Gironde), 1994. Rapport de sauvetage*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1970) : “Documents inédits sur quelques bronzes de Bordeaux”, *Revue Historique de Bordeaux*, 19, 13-21.
- (1971) : “Le dépôt du Bronze final de la Sablière à Saint-Georges-d’Oléron (Charente-Maritime)”, *BSPF*, 68, HS, 587-593.
- (1973) : “L’âge du Bronze”, in : Collectif 1973, 15-47.
- (1983a) : *Lède du Gurp 1983. Rapport de fouille et de synthèse*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1983b) : *Le site de la Pointe de la Négade (Lède du Gurp)*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1984) : *Lède du Gurp, Grayan-et-l’Hôpital (Gironde)*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1985) : *Lède du Gurp 1985, Grayan-et-l’Hôpital (Gironde). Sauvetage programmé. Rapport de la campagne de fouilles 1985*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1986) : *Sauvetage programmé de la Lède du Gurp (Grayan-et-l’Hôpital, Gironde) 1986*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1987) : *1987, la Lède du Gurp, Gironde. Rapport de la fouille de sauvetage programmé*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1988) : *Rapport de fouille de sauvetage programmé, la Lède du Gurp (Grayan-et-l’Hôpital, Gironde), 1988*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1989) : *Rapport de fouille de sauvetage programmé, la Lède du Gurp (Grayan-et-l’Hôpital, Gironde), 1988-1989*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1990) : *Rapport de fouille de sauvetage programmé, la Lède du Gurp (Grayan-et-l’Hôpital, Gironde), 1990*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1991) : *La Lède du Gurp (Grayan-et-l’Hôpital, Gironde), 1991. Rapport de sauvetage programmé*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1992) : “Une épée de Gündlingen dans la région Bordelaise (Gironde)”, in : Boudet, éd. 1992, 20-23.
- (1993) : *La Lède du Gurp à Grayan-et-l’Hôpital (Gironde)*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1994b) : “L’âge du Fer en Aquitaine littorale : hommes et milieux naturels”, in : Boudet, éd. 1994, 13-26.
- (1996) : “L’énigmatique trouvaille de Béliet, sépulture ou dépôt de l’âge du Fer?”, in FHSO, éd. 1996, 105-117.
- (2005) : “Le premier âge du Fer (ou époque de Hallstatt) (la protohistoire de la Gironde)”, in : Figeac, éd. 2005, 72-83.
- (2010) : “Bracelets décorés en « lignite » de l’atelier limousin de Chalucet découverts dans le Nord Médoc (premier âge du Fer)”, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 18, 193-199.

- (2013) : “L’épée et le rasoir : transition Bronze-Fer autour de l’estuaire de la Gironde”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 57-81.
- Roussot-Larroque, J. et J.-C. Merlet (2014) : “La céramique du Bronze final en Aquitaine : éléments de synthèse”, *DAM*, 35, 175-204.
- Roussot-Larroque, J. et A. Villes (1988) : “Fouilles pré- et protohistoriques à la Lède du Gurg (Grayan-et-l’Hôpital, Gironde)”, *BSAB*, LXXIX, 19-60.
- Roux, V. (1994) : “La technique du tournage : définition et reconnaissance par les macrotraces”, in : Collectif, éd. 1994, 45-58.
- (2010) : “Lecture anthropologique des assemblages céramiques. Fondements et mise en œuvre de l’analyse technologique.”, *Les Nouvelles de l’archéologie*, 119, 4-8.
- Royère, J. (1983) : *Rapport de sondage, Luzzech, l’Impernal*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Royère, J. (1989) : *Luzzech, oppidum de l’Impernal. Rapport de sondage*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Rychner, V. (1979) : *L’âge du Bronze final à Auvernier (lac de Neuchâtel, Suisse)*, Cahiers d’Archéologie Romande, Neuchâtel.
- Salač, V. (2013) : “De la vitesse des transports à l’âge du Fer”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 489-512.
- Salgues, Th. et A. Lagarrigue (2001) : *Rapport de fouille de sauvetage urgent. Gramat : Igue de la Crousate*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Salgues, T., A. Lagarrigue et B. Defois (2005) : “Gramat, l’Igue de la Crousate”, *BSR 2001, DRAC Midi-Pyrénées*, 119-120.
- Salgues, T., L. Bruxelles, A. Lagarrigue et H. Martin (2008) : “Les témoins d’une occupation de la vallée de la Garonne à la fin de l’âge du Bronze : le site de Pinot à Blagnac (Haute-Garonne)”, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 16, 2, 215-253.
- Samazeuilh, J.-F. (1881) : *Dictionnaire géographique, historique et archéologique de l’arrondissement de Nérac*, Nérac.
- Sandars, N.K. (1957) : *Bronze Age cultures in France : the later phases from the thirteenth to the seventh century B. C.*, Cambridge.
- Sandoz, G. (2004) : “Lamothe-Montravel, Les Grandes Pièces”, *BSR 2004, DRAC Aquitaine*, 44.
- Sandoz, G. (2008) : *Sainte-Livrade-sur-Lot, « Lande Basse », « Lande Haute », « Flaman », « Comarque »*. *Rapport de diagnostic*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Saumagne, P. (1934) : “La grotte sépulcrale de la Fondanguillère”, *BSPF*, 31, 3, 145-154.
- Sauteron, Fr. (1972) : *Faycelles : Grotte de la Moustarde. Rapport de fouilles*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Sauteron, Fr. (1973) : *Faycelles : Grotte de la Poterie. Rapport de fouilles*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Sauvâtre, N. (2010) : *Saint-Hippolyte, Pasquillon Ouest, commune de Bazas (Gironde). Rapport d’opération*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Schaad, D. et M. Vidal (1992) : “Origine et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d’Auch et d’Éauze”, in : Collectif, éd. 1992, 211-222.
- Schaeffer, F.-A. (1979) : *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau. I. Les tumulus de l’âge du Bronze*, Publications du Musée de Haguenau, Bruxelles.
- Schauer, P. (1971) : *Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz. 1 (Griffplatten-, Griffangel- und Griffzungenschwerter)*, PBF IV, Munich.

- Schmidt, P.K. et C. Burgess (1981) : *The axes of Scotland and northern England*, PBF VII, Munich.
- Schnapp, A. (1993) : *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris.
- Schönfelder, M. et S. Sievers, éd. (2012a) : *L'Âge du fer entre la Champagne et la Vallée du Rhin, actes du 34<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 13-16 mai 2010, Aschaffenburg / Die Eisenzeit zwischen Champagne und Rheintal : 34. internationales Kolloquium der AFEAF vom 13. bis zum 16. Mai 2010 in Aschaffenburg*, RGZM-Tagungen 14, Mayence.
- Schüle, W. (1969) : *Die Meseta-Kulturen, der Iberischen Halbinsel. Mediterran und Eurasische Elemente in Früheisenzeitlichen Kulturen Südwesteuropas*, Berlin.
- Séguier, J.-M. (1989) : *Recherches sur l'âge du Bronze final et le premier âge du Fer dans le sud de l'Albigeois*, mémoire de l'ÉHESS inédit, Toulouse.
- (2009) : “La céramique domestique de l'espace culturel sénonais du milieu du V<sup>e</sup> au milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans son contexte du centre-est de la France. Corpus, faciès et évolution des assemblages du confluent Seine-Yonne, de la Bassée et de la vallée de l'Yonne”, *RAE*, 58, 57-132.
- Séguier, J.-M. et M. Vidal (1992) : “Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux âges du Fer”, in : *Bats et al.*, éd. 1992, 431-444.
- Seguin, G., A. Ajas, S. Renou et K. Zipper (2011) : *Châteaubernard, Bellevue. Rapport d'opération de fouille archéologique*, DRAC Poitou-Charentes, Poitiers.
- Sellami, F. (2000) : “Étude micromorphologique de la séquence holocène du site de Villazette. Vallée de la Dordogne (Sud-Ouest de la France). Rapport de la campagne 2000”, in : Dachary, éd. 2000.
- Sérée, F. (2008) : *Étude du mobilier céramique du site du Cluzel (Toulouse, 31) : de la fin de l'âge du Bronze au début du second âge du Fer*, Université Toulouse 2 - Le Mirail, Toulouse.
- Sergent, F. (2010) : *Saint-Sylvestre-sur-Lot, Bourg-est, Bourg-nord (Lot-et-Garonne - Aquitaine). Rapport final d'opération*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Séronie-Vivien, M.-R. (1967) : *Rapport de fouilles, Caniac-du-Causse, Grotte de Pégourié*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Séronie-Vivien, M.-R. (1968) : *Rapport de fouilles, Caniac-du-Causse, Grotte de Pégourié*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Séronie-Vivien, M.-R. (1972) : *Rapport de fouilles, Caniac-du-Causse, Grotte de Pégourié, cinq années de travaux*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Séronie-Vivien, M.-R. (1978) : *Rapport de fouilles, Caniac-du-Causse, Grotte de Pégourié, douze années de travaux*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Séronie-Vivien, M.-R. (1980) : *Rapport de fouilles, Caniac-du-Causse, Grotte de Pégourié*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Séronie-Vivien, M.-R. (1998) : *Caniac-du-Causse, rapport de prospection*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Service, E. (1962) : *Primitive social organization : an evolutionary perspective*, Random House, New York.
- Sievers, S. (1984) : *Die Kleinfunde der Heuneburg : die Funde aus den Grabungen von 1950-1979*, Heuneburg Studien 5, Mainz.
- Simonin, D., E. Frénée et H. Froquet (2009) : “Evolution typologique de la céramique de la fin de l'âge du Bronze au milieu du premier âge du Fer dans le Gâtinais occidental et la région orléanaise”, in : Chaume, éd. 2009, 365-399.
- Sion, H. (1994) : *CAG 33/1, la Gironde*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.
- Sireix, Chr. (1987) : *Niord, Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde). Rapport de fouille de sauvetage*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (1989) : “Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)”, *Aquitania*, 7, 5-24.

- (1994a) : “Officines de potiers du second âge du Fer dans le sud-ouest de la Gaule : organisation, structures de cuisson et productions”, in : Boudet, éd. 1994a, 95-109.
- (1994b) : “Mouliets-et-Villemartin « À la Route »”, *BSR 1993, DRAC Aquitaine*, 53.
- (1999) : *Saint-Pey-de-Castets (Gironde), Le Barrail II, rapport de fouille d'évaluation*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- (2003) : “Bordeaux, Grand Hôtel”, *BSR 2003, DRAC Aquitaine*, 55-56.
- (2009) : “Burdigala au lendemain de la conquête. L'apport de la fouille du cours du Chapeau Rouge”, in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 17-40.
- (2011a) : “L'activité potière au second âge du Fer dans le nord de l'Aquitaine”, in : Colin *et al.*, éd. 2011, 69-73.
- (2011b) : “« À la Route », espace funéraire de La Tène B près du site de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin”, in : Colin *et al.*, éd. 2011, 92-93.
- (2013) : “L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)”, in : Colin & Verdin, éd. 2013, 103-146.
- Sireix, Chr., M.-L. Merleau, T. Arnoux et A. Lagarrigue (2002) : *Raspide 1. Un exemple de ferme indigène du second âge du Fer en Toulousain (Blagnac, Haute-Garonne). DFS de fouille préventive*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Sireix, Chr. et C. Boccacino (2007) : *Bordeaux, parking du Grand Hôtel, 4 et 8 à 12 rue Mautrec, RFO, 2 vol., Inrap*, DRAC Aquitaine, Bordeaux.
- Sireix, Chr., F. Prodéo et F. Convertini (2007) : “*Le mobilier céramique du site de Combe Fages II (Loupjac, Lot), 500-370 a.C.*”, in : Vaginay & Izac-Imbert, éd. 2007, 37-74.
- Sireix, Chr., Fr. Adamski, A. Bardet, Fr. Berthault, P.-A. Besombes, F. Boucher, L. Brassous, P. Caillat, F. Convertini, L. Cueilens, J.-M. Debruge, M.-Fr. Diot, M. Duboé, C. Duverger, C. Ferrier, M. Feugère, P. Galibert, V. Geneviève, L. Londeix, L. Maurin, V. Montembault, M. Pernot, J.-P. Platel, Ph. Poirier, B. Pradat, S. Raux, J. Santrot, L. Simon, B. Szepertyski et S. Termignon (2008) : *La Cité judiciaire. Un quartier suburbain de Bordeaux antique*, Aquitania, suppl. 15, Bordeaux.
- Sireix, Chr., B. Béhague, P. Courtaud et É. Rousseau (2012) : “L'habitat fortifié de hauteur de Niord, à Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde)”, in : Mistrot & Sireix, éd. 2012, 12-16.
- Sireix, M. et J.-P. Mohen (1971) : “Le site du premier âge du Fer de Saint-Pey-de-Castets (Gironde)”, *BSPF*, 68, 1, 451-458.
- Solier, Y., G. Rancoule et M. Passelac (1976) : *La nécropole de « Las Peyros », VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Couffoulens (Aude)*, Revue Archéologique de Narbonnaise suppl. 6, Paris.
- (1981) : “La nécropole de « Las Peyros » à Couffoulens (Aude) : découverte d'un nouveau groupe de tombes”, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1-53.
- Soria Combadiera, L. et H. Garcia Martinez (1994) : “Broches y placas de cinturón de la edad del hierro en la provincia de Albacete”, *Archivo de Prehistoria Levantina*, 21, 277-308.
- Soutou, A. 1958) : “Céramique estampée à cercles concentriques du Cluzel (com. de Toulouse, Haute-Garonne)”, *BSPF*, 55, 6, 280-284.
- (1959a) : “Les scalptoriums hallstattiens du Sud-Ouest de la France”, *BSPF*, 56, 1, 121-128.
- (1959b) : “La draille d'Aubrac et la progression hallstattienne dans le sud du Massif Central”, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 40-43.
- (1959c) : “Les épingles à tête enroulée du Midi de la France”, *BSPF*, 56, 5-6, 344-357.
- Soyer, C. (1993) : “Soubise, le Renfermis”, *BSR 1993, DRAC Poitou-Charente*, 43.

- Spindler, K. (1972) : “Ein Gürtelhaken iberischer herkunft vom Magdalenenberg bei Villingen im Schwarzland”, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 1972-2, 271-277.
- (1983) : *Die frühen Kelten*, Stuttgart.
- Stöllner, Th., éd. (1996) : *Europa Celtica : Untersuchungen zur Hallstatt- und Latènekultur*, Veröffentlichung des Vorgeschichtlichen Seminars Marburg Sonderband 12, Espelkamp.
- Stöllner, Th. (2014) : “Mobility and cultural change of the early Celts : La Tène openwork belt-hooks north and south oof the Alps”, in : Barral *et al.*, éd. 2014, 211-230.
- Sunyach, J. (1984) : “Formations molassiques du Bassin d’Aquitaine”, *Bulletin de Liaison des Ponts et Chaussées*, 131, 45-60.
- Taffanel, J., O. Taffanel et Th. Janin (1998) : *La nécropole du Moulin à Mailbac (Aude)*, MAM 2, Lattes.
- Taffanel, O. et J. Taffanel (1960) : “Deux tombes de chefs à Mailbac (Aude)”, *Gallia*, 18, 1, 1-37.
- Taillefer, W. de (1826) : *Antiquités de Vésone*, Périgueux.
- Tardy, P. (1979) : “Notes et documents sur la formation de l’île de Ré”, *Revue de la Saintonge et de l’Aunis*, V, 7-36.
- Tardy, P. et J.-P. Mohen (1966) : “Notes sur la préhistoire de l’Île de Ré”, *BSPF*, 63, 3, 583-604.
- Tassinari, S. (1975) : *La vaisselle de bronze romaine et provinciale au Musée des antiquités nationales*, Suppl. Gallia 29, Paris.
- Tassinari, S. (1993) : *Il vasellame bronzeo di Pompei*, Cataloghi / Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali, Soprintendenza Archeologica de Pompei 5, Roma.
- Tastet, J.-P. (1998) : “Chronologie et cartographie d’un complexe dunaire côtier holocène, l’exemple aquitain du Nord-Médoc (France)”, *Quaternaire*, 9, 3, 157-167.
- Tastet, J.-P. et N.I. Pontee (1998) : “Morpho-chronology of coastal dunes in Médoc. A new interpretation of Holocene dunes in Southwestern France”, *Geomorphology*, 25, 93-109.
- Tendille, Chr. (1982) : “Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : instruments et outils divers (V)”, *DAM*, 5, 1, 33-52.
- Teneine, F. (1972) : “La grotte Figuiet, Saint-Martin-Labouval (Lot)”, *BSELSAL*, 93, 173-177.
- Testart, A. (2005) : *Éléments de classification des sociétés*, Errance, Paris.
- (2012) : *Avant l’histoire. L’évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Bibliothèque des Sciences Humaines, Paris.
- Tholin, G. (1873) : “Notice sur les sépultures anciennes découvertes dans le département de Lot-et-Garonne”, *Recueil des travaux de la Société d’Agriculture, Sciences et Arts d’Agen*, 3, 38-54.
- (1877) : “Notes sur les stations, les oppidum, les camps et les refuges du département de Lot-et-Garonne”, *Recueil des travaux de la Société d’Agriculture, Sciences et Arts d’Agen*, V, 371-404.
- (1895) : “Causeries sur les origines de l’Agenais”, *Revue de l’Agenais*, 22, 144-162, 433-450, 516-528.
- Tonon, S. (1996) : “Caussade, Ricassac, Labombardière”, *BSR 1996, DRAC Midi-Pyrénées*, 196-198.
- Tremblay Cormier, L. (2014) : “Approche des groupes culturels et de leurs interactions entre Rhin et Rhône à la transition Bronze-Fer”, *Archimède (en ligne)*, 1, 217-227.
- Vacher, S. (2009) : “Dompierre-sur-Mer, Fief de Cheusse - Fief de la Garenne”, *BSR 2009, DRAC Poitou-Charente*, 65.

- Vaginay, M. (2003) : *Histoire des sites. Histoire des hommes. Découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy*, Rodez.
- Vaginay, M. et V. Guichard (1988) : *L'habitat gallois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, DAF, Paris.
- Vaginay, M. et L. Izac-Imbert, éd. (2007) : *Les âges du Fer dans le sud-ouest de la France. Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Suppl. Aquitania 14/1, Bordeaux.
- Van der Leeuw, S. (1998) : *Understanding the natural and anthropogenic causes of land degradation and desertification in the Mediterranean basin: the Archaeomedes project*, Luxembourg.
- Vaquer, J. (1996) : *Projet collectif, Villeneuve-Tolosane / Cugnax du Néolithique au Moyen-Âge. Rapport d'opération programmée annuelle*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Vaquer, J. (1999) : *Villeneuve-Tolosane et Cugnax. Les premiers âges des métaux. Rapport d'opération programmée triennale*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Vaquer, J. (2001) : *Projet collectif Villeneuve-Tolosane / Cugnax du Néolithique au Moyen-Âge. Rapport d'opération programmée triennale*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Védrine, L. (1996) : *DFS Amélie Nord, Soulac-sur-Mer (Gironde). Rapport de sauvetage urgent*, Bordeaux.
- Verdin, F., F. Brien-Poitevin, L. Chabal, P. Marinval et M. Provansal (1996) : "Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : une ferme-grenier et son terroir au V<sup>e</sup> s. a.C.", *DAM*, 19-20, 165-198.
- Verdin, F. et M. Chataigneau (2013) : "Marcus Agrippa et l'Aquitaine", *Aquitania*, 29, 69-104.
- Verger, St. (1992) : "L'épée du guerrier et le stock de métal : de la fin du Bronze ancien à l'âge du Fer", in : Kaenel & Curdy, éd. 1992, 135-151.
- (1995) : "De Vix à Weiskirchen. La transformation des rites funéraires aristocratiques en Gaule du Nord et de l'Est au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.", *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Antiquité*, 107, 1, 335-458.
- (2013a) : "La couche archaïque de Bitalemi à travers quelques-uns de ses dépôts de bronze", in : Verger & Pernet, éd. 2013, 265-270.
- (2013b) : "Les dépôts launaciens", in : Verger & Pernet, éd. 2013, 100-108.
- Verger, St., A. Dumont, P. Moyat et B. Mille (2007) : "Le dépôt de bronzes du site fluvial de la Motte à Agde (Hérault)", *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 54, 85-171.
- Verger, St. et L. Pernet, éd. (2013) : *Une odyssée galloise : parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, Archéologie de Montpellier Agglomération 4, Arles.
- Verney, A. (1993) : "Les nécropoles de l'âge du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes", in : Cliquet *et al.*, éd. 1993.
- Vernhet, E. et M. Martinaud (1987) : *Soulac, rapport de fouille*, Bordeaux.
- Vernou, C. (1993) : *CAG 16, la Charente*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.
- Veysseyre, F. (2006) : *L'occupation antique du Barricou (Beauzelle, Haute-Garonne), ZAC Andromède. D.F.S. de fouille préventive*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Veysseyre, F. et J.-L. Boudartchouk (1998) : "Le site de hauteur néolithique et protohistorique de la Pouche (Duran)", in : Boudartchouk, éd. 1998, 23-25.
- Vial, J. (2003) : *CAG 34/3 Le Montpelliérais*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.
- Vidal, M. (1975) : *Saint-Simon, grotte de la Cabillière, rapport confidentiel*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.

Vidal, M. (2003-2005) : *Aux origines de Tolosa. Culture et société dans la région de Toulouse du Bronze final à l'époque augustéenne, Action Collective de Recherche*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse.

Vidal, M., J.-C. Arramond et D. Rigal (2003) : "Les temps antiques", in : Fau, éd. 2003, 53-69.

Villard-Le Tiec, A., A.-F. Chérel et E. Le Goff (2003) : "Aspects de l'art celtique en Bretagne au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.", in : Buchsenschutz *et al.*, éd. 2003, 221-236.

Villard-Le Tiec, A., J. Gomez de Soto et J.-P. Bouvet (2011) : "Pratiques funéraires au Second Âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 85-106.

Villes, A. (1999) : "Entre principautés et chefferies, citadelles et fermes, le Hallstatt final en Champagne : données nouvelles", in : Villes & Bataille-Melkon, éd. 1999, 11-92.

Villes, A. et A. Bataille-Melkon, éd. (1999) : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant notre ère. Actes du colloque de l'AFEAF tenu à Troyes en 1995*, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise n° 15, Jouët-Tours.

Vion, E. (1989) : "L'analyse archéologique des réseaux routiers : une rupture méthodologique, des réponses nouvelles", *Paysages découverts*, 1, 67-99.

Viré, A. (1893a) : "La Kabylie des Babors", *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, 463-465.

— (1893b) : "La Kabylie du Djurjura", *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, 66-93.

— (1895) : "Observations sur quelques animaux cavernicoles du Jura", *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 6, 1, 472-476.

— (1902) : "Influence de la lumière et de l'obscurité sur la transformation des animaux, observations et expériences (conférence annuelle transformiste)", *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 3, 1, 581-589.

— (1908) : "Inventaire des camps et enceintes du département du Lot", *BSPF*, 5, 2, 65-87.

— (1910) : "La grotte de Bourgneton, commune de Pinsac, Lot", *Congrès Préhistorique de France*, VI, 749-753.

— (1911) : "Dolmen et tumuli du Lot", *BSPF*, 8, 72, 348-352.

— (1912a) : "*Les tumulus de Noutari, commune de Carennac (Lot)*", in : Collectif 1912, 713-717.

— (1912b) : "Séance du 25 Avril 1912", *BSPF*, 9, 4, 217-236.

— (1912c) : "Séance du 28 Novembre 1912", *BSPF*, 9, 11, 653-670.

— (1913) : "Les fouilles protohistoriques de Luzech, du Puits d'Issolud et d'Uzerche. Séance du 18 décembre 1913", *BSPF*, 10, 12, 672-713.

— (1923) : "Les fouilles de 1922 aux oppida de l'Impenal et du Puy-d'Issolud (Lot), de Montmerlhe et de Buzeins (Aveyron) et à la Butte de Maouréris (Lot)", *BSPF*, 20, 2, 51-88.

— (1924) : *L'Hébrardie : Marçilliac (Lot), histoire de l'abbaye Saint-Pierre de Marçilliac de l'ordre de Saint-Benoît*, Brive.

— (1926) : "Poteries ornées au graphite (grotte des Igues de Magnagues, commune de Carennac)", *L'Homme Préhistorique*, 13, 193-195.

— (1936) : "Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum", *BSELSAL*, 57, 104-127, 236-251, 412-427, 552-570.

— (1938) : "Les tumuli du Pech Deltour à Lacave (Lot)", *BSPF*, 35, 3, 152-157.

Viré, A. et J. Lebaudy (1924) : "Le Cuzoul des Brasconies, commune de Blars (Lot). Habitation hallstattienne", *BSPF*, 21, 6, 166-177.

Viré, A. et R. Bulit (1929) : "L'oppidum de Biars, commune d'Arcambal", *BSPF*, 26, 12, 602-603.

Visseyrias, A. (2010) : “Élément de puzzle ou de cadavre exquis ? Une vision du façonnage des céramiques archéologiques non tournées”, *Les nouvelles de l'archéologie*, 119, 42-46.

Vitali, D., éd. (2006) : *Celtes et gaulois, l'archéologie face à l'histoire. Actes de la table ronde de Bologne, 28-29 mai 2005*, Bibracte 12/2, Glux-en-Glenne.

Von Hase, F.-W. (1989) : “Etrurien und Mitteleuropa. Zur Bedeutung der ersten italisch-etruskischen Funde der Späten Urnenfelder- und frühen Hallstattzeit in Zentraleuropa”, in : Aigner Foresti, éd. 1989, 235-266.

Vuailat, D. (1977) : *La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris.

Warmenbol, E. et W. Leclercq (2009) : “Les débuts de l'âge du Fer en Belgique. Chronologie relative, chronologie absolue”, in : Roulière-Lambert *et al.*, éd. 2009, 373-384.

Watteaux, M. (2013) : “L'analyse archéogéographique des réseaux routiers dans la longue durée”, in : Collectif 2013, 74-100.

Zakžek, K., É. Fovet, L. Nuninger et T. Podobnikar (2008) : “Path modelling and settlement pattern”, in : Posluschny *et al.*, éd. 2008, 309-315.



